

Laboratoire du S.H.A.D.Y.C.
(Sociologie, Histoire, Anthropologie des Dynamiques Culturelles)

THESE

Pour obtenir le grade de
Docteur de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Discipline : Sciences Sociales

Présentée et soutenue publiquement
par

Mathieu LEBORGNE

le **6 juillet 2006** au centre de la Vieille Charité, Marseille

Titre :

**L'espace d'un oubli.
Le rôle des mémoires collectives dans la construction du sentiment
d'appartenance territoriale : le cas du Parc naturel régional du Verdon**

Directeur de thèse : Jean-Claude CHAMBOREDON

TOME 1

Jury :

Jean-Claude CHAMBOREDON (EHESS)
Christian DEVERRE (INRA)
Michel MARIE (CNRS)
André MICOUD (CRESAL)
Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER (EHESS)

A Garris, l'indien du Verdon

Le parcours sinueux de ce travail a eu l'avantage des rencontres, multiples et riches. La difficulté de la formulation du remerciement de la dette est maintenant venue.

Jean-Claude Chamboredon et Jean-Louis Fabiani en sont les premiers soutiens. Ils sont aussi mes premiers maîtres. André De Réparaz, Michel Marié et Maurice Parodi m'en ont beaucoup parlé. Les verdoniens et l'équipe du Parc naturel régional du Verdon l'ont nourri. Jean-Michel Fourniau et Jean-Samuel Bordreuil l'ont relancé, Marie-Vic Ozouf-Marignier l'a accueilli. Etienne Ballan en a lu douze pages, Sylvain Langris, cinquante trois, ma mère, cent, Roger et Caroline Mendez plus de trois cent. Paul Escure n'a (encore) rien lu mais je lui dois beaucoup.

Qu'ils soient, et tous les autres, ici profondément remerciés pour leur soutien, sans oublier mon clavier : je l'ai tapé pendant plusieurs années.

Pensée particulière vers Caroline, sans qui cette thèse au long cours serait restée un souvenir amer au goût d'inachevé.

Marseille, avril 2006

SOMMAIRE

Préambule : La Delage de Paul Camoin ou la mémoire en pièces...	p.7
Introduction générale	p.9

PARTIE 1 : ELEMENTS POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA MARQUE

Introduction : <i>Circonscriptions disciplinaires</i>	p.15
Chapitre 1 : Maurice Halbwachs ou Les souvenirs d'une sociologie de la mémoire	p.18
1. L'influence philosophique : Bergson et l'individu	p.20
2. Le contexte sociologique ou la rupture paradigmatique	p.23
3. Mémoire collective et mémoire sociale : les deux systèmes de sociologie de la mémoire de Halbwachs	p.26
4. La réception des cadres : psychologie et histoire <i>versus</i> sociologie de la mémoire	p.34
Conclusion sur l'archéologie du système de pensée bipartite d'Halbwachs	p.50
Chapitre 2 : Mémoire collective et espace : la contribution inachevée de Maurice Halbwachs	p.54
1. Aux sources d'un chapitre inachevé	p.56
2. La mémoire collective et l'espace selon Halbwachs	p.60
3. Contextes de guerre et mémoires meurtries	p.64
4. <i>La mémoire collective chez les musiciens</i> et le début de la Seconde Guerre Mondiale : 1939	p.64
Chapitre 3 : Le traitement de la mémoire collective sur les pas d'Halbwachs	p.70
1. La mémoire dans l'histoire : les mémoires de Pierre Nora	p.71
2. Une contribution anthropologique aux phénomènes mémoriels : Roger Bastide et la question du groupe porteur de mémoire	p.80
3. La juste mémoire du philosophe et le passage de l'individuel au collectif : Paul Ricoeur	p.84
4. Mémoire du mythe et mythe de la tradition	p.107
5. La mémoire comme objet politique : l'apport de Michaël Pollack	p.111
6. Le traitement de la mémoire outre-Atlantique : le modèle de la personnalité et de l'événement	p.114

Chapitre 4 : Mémoires et territoire : éléments pour une sociologie de la marque	p.118
1. Moment littéraire : lecture de Perec	p.118
2. Moment philosophique : aux sources des rapports entre espace et mémoire	p.126
3. Moment théorique : la marque comme modalité de passage du lieu au territoire	p.127
4. La fabrication de la marque : le rôle des récits de mémoire, entre événements et personnages	p.140
Conclusion partie 1	p.144

PARTIE 2 : RETOUR SUR LES MARQUES D'UN TERRITOIRE A L'ECART

Introduction : <i>Matière de mémoire</i>	p.148
Chapitre 1 : Les mises en récit d'une construction territoriale	p.150
1. Récits de voyage et premières prescriptions : le Verdon entre le vide et l'effroi	p.150
2. Lorsque la région résiste à l'analyse géographique	p.155
3. L'espace littéraire et artistique verdonien	p.167
4. L'inspiration artistique	p.219
Chapitre 2 : Les pionniers	p.223
1. Edouard-Alfred Martel et la révélation des Gorges du Verdon	p.223
2. Isidore Blanc : le régisseur du Verdon	p.252
3. L'abbé Jules Chaperon (1877-1951) : l'agitateur du canton de Comps	p.268
Chapitre 3 : L'eau des villes et l'eau des champs : dompter la rivière et coloniser le territoire	p.292
1. L'eau convoitée	p.293
2. La ressource touristique	p.301
Chapitre 4 : Les fondements d'une prise de conscience territoriale : l'espace, la nature et leurs fonctions (1967-1990)	p.321
1. « 67 » : année polémique	p.322
2. Apogée et déclin du soldanisme	p.343
3. Arrêter l'eau et le touriste : les nouveaux enjeux verdoniens	p.355
4. Le projet de Ste Croix et son contexte	p.368
5. Les derniers projets	p.376
Conclusion partie 2	p.387

PARTIE 3 : RECEPTION SOCIALE DES MARQUES ET CONSTRUCTION DU SENTIMENT D'APPARTENANCE TERRITORIAL

Introduction : <i>Sur le terrain...</i>	p.390
Chapitre 1 : Le Parc naturel régional du Verdon : la dernière marque territoriale ?	p.392
1. Les Parcs naturels régionaux : des territoires ruraux au service d'une invention urbaine	p.392
2. La réception sociale de la marque : la difficile éclosion du sentiment d'appartenance au Parc	p.423
3. L'hypothèse illustrée : mémoire de territoire <i>versus</i> mémoire de projet ou « l'affaire THT »	p.461
Chapitre 2 : Le sentiment d'appartenance territoriale en discours	p.483
1. Origine du discours et norme territoriale nouvelle : la charte du Parc du Verdon	p.483
2. Le discours comme matériau d'approche du sentiment d'appartenance territoriale	p.489
3. L'opération cartographique : une manière de traiter le discours	p.498
Chapitre 3 : La nature et la place des processus mémoriels dans la construction de l'identité territoriale : vers des communautés de mémoire ?	p.515
1. Sur quelques figures du rapport au passé	p.515
2. La nature au secours des communautés mémorielles	p.524
3. Un Parc naturalo-mémoriel pour la construction d'une communauté globale ?	p.531
Conclusion générale	p.533
Bibliographie	p.537
Table des matières	p.568
Table des illustrations	p.577
Liste des sigles	p.579
Liste des entretiens	p.581

Préambule

La Delage de Paul Camoin ou la mémoire en pièces...

Paul Camoin est né en 1930 dans le quartier qui porte son nom près de Marseille. Sa famille y a une longue histoire. Marié à une paysanne originaire du haut Var, du hameau de la Souche, et après divers petits métiers, Paul reprend l'affaire de son beau-père : marchand d'huile de moteur aux agriculteurs du haut pays. Il sillonne alors la région des Gorges du Verdon entre Castellane, Trigance, Bargème, Comps et la vallée de Châteauneuf. Sa passion pour la chasse complète sa connaissance des lieux, après celle des personnes. Mais c'est une autre de ses passions qui nous intéresse ici : celle des vieilles voitures. Car en effet, rien ne l'empêche de demander au paysan verdonien, après chaque affaire conclue, si « à tout hasard, il n'aurait pas une vieille guimbarde abandonnée dans la grange et dont il pourrait le débarrasser ». Au fil des ans, la collection se construit et c'est aujourd'hui plus de vingt voitures d'avant guerre qui revivent dans le garage de Paul : la mémoire automobile de cette région du haut Var n'a pas totalement disparu.

Un matin de 1964, Antonin, tailleur de pierres du hameau de Jabron près de la Souche, vient voir Paul afin de changer les pneus de sa remorque, usés par le mauvais état réputé des routes et des chemins de cette partie du département. Un peu comme si on l'avait oubliée... Sachant que dans ces rudes contrées, un service rendu est souvent plus rentable qu'une somme demandée, Paul offre ses deux pneus à Antonin qui lui promet une petite surprise en échange. Deux jours plus tard, c'est avec dans sa carriole deux phares avant d'une vieille voiture qu'Antonin sonne à la porte de Paul.

Ayant eu le temps de se familiariser avec le monde de l'automobile oublié, Paul est sans hésitation : les deux phares rouillés qu'il a sous les yeux sont bien ceux d'une Delage 1908 de course, moteur quatre cylindres, 10 CV. Une rareté. Repoussant à plus tard la question de savoir par quel moyen une telle auto, hors de prix à l'époque, a pu laisser deux de ses phares dans la grange du tailleur de pierres d'un hameau perdu, Paul descend à Jabron vérifier si ces pièces sont orphelines ou seulement détachées. Un rapide coup d'œil sur la carriole d'Antonin, un autre sur le moteur de sa scie dans l'atelier lui fait penser, sans doute aucun, qu'il s'agit bien de détachement et non d'orphelinat : châssis d'un côté qui sert de remorque, moteur quatre cylindres de l'autre qui fait fonctionner la scie. N'entendant plus les paroles d'Antonin lui vantant les accélérations de son outil à couper le bois, Paul s'imagine déjà au volant ; il ne peut que s'imaginer la chose : sa mémoire est trop courte ; en 1908, il n'était pas né. Pourtant son projet est bien de faire revivre cette mémoire, ne serait-ce que pour Antonin qui, lui, ne l'a peut-être pas perdue. Ainsi, pendant près de dix ans, Paul s'accroche à son projet de restauration : les petites pièces venant s'ajouter aux petites pièces, l'auto reprend forme.

Il est fier aujourd'hui de montrer, à qui le mérite, le fruit de son acharnement : la Delage type A1 de 1908 trône dans le garage, au milieu des bidons d'huile de l'époque et des harnais en cuir sec. Sur l'atelier à côté de la machine recomposée, une pile de revues : « La Vie de l'Auto ». Bible mensuelle du collectionneur

automobile, chaque couverture exhibe la même phrase depuis que la revue existe : « Il n'y a pas de création, il n'y a que de l'oubli ».

Nous nous sommes attelés à la même tâche que Paul, non plus sur une voiture, il les a toutes récupérées, mais sur un espace. Recueillir témoignage après témoignage, vieux papiers après vieux papiers, les pièces d'un territoire, les Pays du Verdon, entre le haut Var et les Alpes-de-Haute-Provence dont la mémoire semble disparaître et l'oubli l'emporter. Le travail qui suit essaie de les assembler pour reconstituer la mécanique du sentiment d'appartenance territoriale. Conscient que ma « voiture » ne sera aussi complète que celle de Paul, voici donc certaines de ses pièces, avec quelques outils, pour la remonter.

Introduction générale

Il est des lectures fondatrices dans le parcours d'une pensée : la revue « Territoires », restée discrète puisque peu diffusée, en fait partie. Seuls deux numéros furent publiés au début des années 80. Le premier intitulé « Territoire et territorialité » (1983) est constituée d'un long article de Marcel Roncayolo sur la notion de territoire¹, suivi d'une discussion pluridisciplinaire issue des membres du laboratoire de sciences sociales de l'Ecole Normale Supérieure. Le ton est programmatique : « Ce premier numéro de la série de pré-publications « Territoires » n'est pas le manifeste d'une nouvelle école de la pensée en sciences sociales, mais il se veut l'annonce d'une nouvelle approche de certaines questions communes aux diverses sciences sociales, et le reflet de recherches qui se croisent au laboratoire de sciences sociales de l'Ecole Normale Supérieure » (p.1). Plusieurs champs sont passés en revue (territoire et sociétés rurales, territoire et sociétés urbaines, territoire et Etat, la notion de frontière, la question du régionalisme...) afin de faire le point sur l'état des savoirs et ainsi localiser les questionnements à venir. Jean-Claude Chamboredon (1985), en collaboration avec Annie Méjean, sera le premier à répondre à cet appel en publiant deux années après la matière du second et dernier numéro : « *Récits de voyage et perception du territoire : La Provence (XVIIème-XXème siècle)* ». Chacun, par la suite, poursuivra ses travaux sous d'autres formes, tout en gardant à l'esprit ce qui avait pu être débattu dans ces arènes. Ainsi, quinze ans plus tard, Daniel Nordman (1998) publiera-t-il ce qu'il présente comme la somme de ses réflexions sur la notion de frontière à travers le temps. Pour lui comme pour d'autres, le programme de Roncayolo² aura été suivi.

La notion de territoire y était annoncée par Roncayolo comme étant « à la mode » et une des références centrales qui permet de lier le territoire et son substrat social sont les travaux, maintes fois cités, de Maurice Halbwachs sur la morphologie sociale. Seul l'historien Nordman (p.82) posera alors la question des rapports entre temps et espace. Le Halbwachs de *La mémoire collective* n'est pas convoqué. Il n'est pas encore « à la mode ». Quelque vingt années plus tard, les choses ont changé. L'objet mémoriel est sur le devant de la scène et interroge. Après le territoire, la mémoire : l'œuvre de Halbwachs se découvre dans sa totalité.

¹ Il s'agit en fait de la traduction de l'article « Territorio » de Roncayolo, paru dans l'encyclopédie Einaudi (1982, n°33, tome XIV, pp.218-243).

² Marcel Roncayolo lui-même n'y fera pas exception. Il publiera en 1996 un ouvrage imposant, recueil de ses réflexions sur les structurations urbaines. Le terrain est marseillais, sa ville natale, le livre s'intitule *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*.

C'est sur la partie mémorielle des réflexions d'Halbwachs et leur connexion avec la dimension spatiale que nous avons choisi de nous arrêter afin d'en cerner plus précisément les contours. Le contexte actuel permet d'avancer deux hypothèses relatives à ce retour mémoriel :

. une permanence d'abord : certaines blessures du passé continuent de « ne pas passer » (Conan, Rouso, 1994). Le travail de mémoire est encore vivant. La Seconde Guerre Mondiale reste la référence première ; d'autres viennent s'y ajouter, au gré de l'ouverture des sources ou des commémorations³. Quoiqu'il en soit, ces rappels mémoriels croissent sur le terreau de la mémoire sombre des conflits.

. une nouveauté ensuite : il nous semble en effet que si les questions mémorielles n'ont jamais été aussi présentes à l'esprit des analystes comme dans la société en général (« le passé comme emblème »⁴), c'est qu'elles sont sollicitées, à nouveau frais, par l'évolution des sociétés modernes : l'ère de la mobilité, qu'elle soit celle des hommes, des structures, des idées ou des pratiques, caractérise lourdement le vivant d'aujourd'hui⁵. Cette manière d'être au monde entraîne deux réactions antinomiques mais complémentaires. D'une part, les rapports au passé prennent une nouvelle place : entre l'oubli et l'outil pour bâtir du nouveau. La mobilité exige de réunir les conditions optimales de la mise en mouvement : se charger du passé apparaît comme une entrave. D'autre part, et dans un contexte où le futur inquiète, c'est la question du *présent* qui domine⁶. Oubli, outil, présent : c'est bien par un détour critique des rapports au passé et à la mémoire que se forment les bases de ces objets contemporains ; la mémoire, même requestionnée, reste donc plus que présente.

Mais proposer un travail sur la mémoire, en rapport avec la construction du sentiment d'appartenance territoriale, peut interroger. Mobilité et présentisme s'affichant sur le devant de la scène, comment en effet ne pas penser à certains relents conservateurs du temps où mémoire et territoire se mêlaient pour définir la nation ou s'affichaient pour revendiquer la petite région ?

A partir de la fin des années 70-début des années 80, deux éléments sont toutefois venus réorienter cette tendance « immobilisante » du recours au passé dans ses rapports à la dynamique des territoires : il s'agit d'une part de la question de la place de la nature dans les sociétés contemporaines (l'ordre écologique) et d'autre part de l'entrée en scène de la notion de patrimoine dans laquelle

³ On pense notamment aux débats autour de la fin de la période coloniale française mais aussi à l'ouverture d'une certaine mémoire « à l'Est ».

⁴ Selon l'expression de Jacques Revel et Daniel Fabre (séminaire à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence, 2000).

⁵ La manière d'envisager les objets scientifiques n'y échappe pas. Le beau travail de Paul-André Rosenthal (1999) sur les migrations campagnes / villes (et villes / campagnes) au XIX^e siècle vient montrer la pertinence du changement de prisme dans l'analyse des mobilités.

⁶ François Hartog (2003) notamment.

l'homme, la nature, la culture et l'espace font système⁷. Comment donc aborder ces « catégories d'évidence » qui font jouer ensemble mémoire, territoire, nature, patrimoine⁸ ? Comment les rendre palpables ? Leur objectivation s'imposait à nous. C'est la raison pour laquelle il nous fallait trouver un terrain de travail qui avait la capacité (ou la volonté) de les intégrer toutes ensemble, voire de les publiciser. Une structure de gestion territoriale est, en France, dédiée en grande partie à cela : les Parcs naturels régionaux. Invention de la DATAR à la fin des années 60, les PNR sont en effet envisagés à l'origine comme des structures de gestion de territoires particuliers ; ils viennent, en synergie, combler un manque (urbain) et remplir un vide (rural ou péri-urbain). Les dimensions naturelle, patrimoniale et mémorielle sont présentées comme étant au principe de leur avènement ; le tout dans une stratégie économique (de développement local) et sociale (d'éducation et de mixité sociale) prégnante, bien que souvent occultée.

Le terrain que nous avons donc investi s'accordait avec ces principes : les pays du Verdon, dans le sud-est de la France, entre le haut Var et les Alpes-de-Haute-Provence. Nous parlons à dessein de « pays du Verdon » et non encore de « Parc naturel régional du Verdon » puisqu'au début de nos investigations, la structure était encore à l'état de projet, avancé certes, mais de projet. Pourquoi ce territoire plutôt qu'un autre ? Pourquoi un territoire et pas plusieurs ? L'accroche viendra d'un petit ouvrage datant de 1982, difficile à trouver aujourd'hui, intitulé *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*. L'auteur, Michel Marié, y parle du Verdon comme personne d'autre ne l'avait fait jusqu'alors : c'est effectivement, en 1982, la seule contribution de *sciences sociales* qui s'y est arrêtée. Puisque « nommer c'est faire exister », ce territoire sans nom n'avait pas *lieu* d'être. C'est donc par la négative que la quête commença. Pas de nom, pas d'existence, pas de mémoire donc. Pourtant, il ne s'agissait pas de n'importe quel territoire : les Gorges du Verdon, mondialement connues, haut lieu du tourisme français depuis, *a priori*, toujours. D'abord par la négative, c'est ensuite donc par le paradoxe que la recherche se poursuivit. L'anecdote qui suit sera un autre déclencheur. Michel Marié me racontant la genèse du projet et son contexte m'indique en effet, qu'au départ, plutôt qu'un *territoire sans nom* c'est un *territoire sans qualité* qu'il avait imaginé sur la couverture. La passion et l'attachement pour ce territoire d'un de ses amis lui fit revoir son titre : Maurice Parodi, alors professeur d'économie à l'université d'Aix-Marseille, est en effet un fin connaisseur des lieux, pour les côtoyer depuis son enfance (il est originaire de La Motte dans le Var près de Draguignan) et pour s'y être investi à de nombreuses reprises, nous le verrons, dans sa défense et sa protection. La référence à Robert

⁷ L'instauration, au début des années 80, des « journées du patrimoine » enregistre cette attention forte et durable accordée aux « biens du père ».

⁸ Nous n'y intégrerons pas à dessein le développement durable, ce « gros » mot dont beaucoup ne savent que faire, par distinction ou par crainte. Les raffinements et commentaires sémantiques dont il fait l'objet nous semblent difficilement recevables. L'idée qui le sous-tend est simple ; c'est sa mise en œuvre politique qui est complexe. Elles sont quoi qu'il en soit hors sujet pour ce qui arrête ici.

Musil et son *homme sans qualité*⁹ sera donc mise à l'écart, mais le contenu de l'ouvrage, éclairant, restera.

Projet de Parc naturel régional, territoire sans nom, caractères naturels majestueux : l'étude du territoire s'annonçait ambitieuse d'autant que les premiers « sondages » locaux laissèrent penser que les mémoires locales, peu visibles *a priori*, n'étaient pas moins existantes ; elles étaient juste cachées, non encore révélées. C'est donc à cette tâche que nous nous sommes attelés, l'ouvrage de Marié comme guide, l'immersion dans une société locale et ses rapports au passé comme enjeu. L'ampleur de la tâche qui consiste à construire de toute pièce (ou presque) la chronique historique sur près d'un siècle et demi d'un territoire à l'écart a définitivement mis de côté le débat méthodologique des bienfaits du comparatisme : la monographie serait totale et aussi précise que possible. Un vide d'écriture était à combler : il est dédié aux verdoniens.

Dernier paradoxe fondateur : la création d'un Parc naturel régional dans les territoires du Verdon ne date que de la fin du XXème siècle (1997). A cette époque, près de quarante PNR maillent le territoire français ; la région du Verdon, au vu de ses caractéristiques (sociales, environnementales, économiques), semble donc bien avoir été *oubliée*. Ce « réveil administratif » du territoire s'insère dans un contexte politico-administratif de recomposition des coopérations intercommunales en France. Le maillage historique du territoire français (communes, départements, régions) est au centre des préoccupations administratives qui constatent un découplage croissant entre la fonction originelle des découpages anciens et les nouvelles pratiques territoriales (en termes de mobilité des populations, d'efficacité économique¹⁰ mais aussi en lien avec de nouvelles échelles à prendre en compte tel que l'espace européen et ses coopérations transfrontalières). Recompositions intercommunales, vagues des territoires, on assiste donc aujourd'hui à l'émergence de nouvelles entités de vie (« bassins de vie », « d'emploi », ...) qui se veulent en phase avec la fluidité des rapports de l'homme à ses espaces de vie. Pourtant, et c'est l'hypothèse que nous mettons en avant, la désindexation de l'homme à son milieu ne peut être totale. Des « points d'ancrage » ont toutes les chances d'exister. Ils constitueraient un des éléments forts de ce que Jean-Claude Chamboredon (et al., 1985) ont appelé « la construction du sentiment d'appartenance territoriale ». Ces points d'ancrage, nous les appellerons « marques territoriales » : les mémoires collectives des groupes sociaux qui les portent en seraient un des principes forts. Imprimant durablement certaines entités territoriales, elles leur confèreraient la capacité de « résister » à cette *désaffiliation socio-spatiale* annoncée. On trouverait là les bases d'un processus complexe qui n'arrêterait pas le mouvement, mais lui donnerait des cadres. La question que nous

⁹ Débuté au début des années 20, son ouvrage ne sera pas achevé à sa mort en 1942. Il compte 1600 pages et ne fut traduit de l'allemand qu'en 1956.

¹⁰ Ainsi la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), créée en 1963, a-t-elle été récemment rebaptisée DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la *Compétitivité* des Territoires).

soulevons est donc de savoir quel rôle peuvent jouer les mémoires collectives dans la construction du sentiment d'appartenance territorial.

Trois parties distinctes formeront l'architecture de ce travail. La première, intitulée « Eléments pour une sociologie de la marque » prendra le temps de revenir sur la genèse de la pensée relative à l'objet « mémoire collective ». Maurice Halbwachs et ses textes y prendront une part importante notamment dans ce qui concerne l'état de sa réflexion (inachevée) sur les rapports entre mémoire et territoire ; la discussion interdisciplinaire qui suivra, et tout au long du siècle, sera abordée dans le souci de mettre en évidence les grands apports mais aussi les apories qui structurent aujourd'hui ce champ. Les grandeurs géographiques (espace, lieux, territoire) mériteront aussi discussion. Entre la dimension géomorphologique de l'espace et le sensible-symbolique du lieu¹¹, le territoire s'insère comme support socialisé, propre à intégrer une profondeur temporelle, gage de l'existence de mémoires collectives territoriales. La *marque territoriale* qui parachève l'édifice condense espace, temps et représentations sociales.

A la fin des années 70, Bernard Picon (1978) publiait l'aboutissement d'une recherche concernant l'histoire de la construction d'un territoire voisin du Verdon, lui aussi labellisé PNR : la Camargue¹². Son ouvrage s'intitule *L'espace et le temps en Camargue*. Le travail que nous présentons, à la suite de la première partie, se propose d'articuler ces deux dimensions, spatiale et temporelle¹³ : ce sera d'abord *l'espace dans le temps* (partie 2) puis *le temps dans l'espace* (partie 3). L'espace dans le temps se présente sous la forme d'un long récit historique de la construction des territoires verdoniens, depuis le milieu du XIX^{ème} siècle jusqu'à la fin des années 80 : cette seconde partie s'intitule « Retour sur les marques d'un territoire à l'écart ». La manière dont le territoire est écrit, voire prescrit, projets d'aménagements hydrauliques puis hydroélectriques, archéologie du tourisme, colonisation du territoire et organisation des coopérations intercommunales en seront la matière. Elle se clôt avec les prémices d'un projet de Parc dans le Verdon. L'analyse du temps dans l'espace, dans la dernière partie intitulée « Réception sociales des marques et construction du sentiment d'appartenance territoriale », est dédiée au traitement des matériaux de différentes natures (statistique, discours, observations) collectés tout au long de notre recherche, de la mise en œuvre du projet de Parc au début des années 90 jusqu'à aujourd'hui. Cette dernière partie a pour but de faire le lien entre les deux premières (l'une historico-conceptuelle, l'autre sur le ton du récit), en questionnant d'une part la validité de la construction conceptuelle des marques territoriales, en s'appuyant d'autre part sur les conséquences actuelles des

¹¹ On pense ici notamment au colloque de Cerisy (Lévy, Lussault, 2000) intitulé « Logiques de l'espace, esprit des lieux ».

¹² La Camargue sera un des tout premiers PNR de France, en 1970.

¹³ Tant il est vrai qu'elles se mêlent indéfiniment, jusque dans le langage. N'utilise-t-on pas la catégorie de l'espace pour dire le temps (« dans deux heures, je soutiens une thèse ») et celle du temps pour dire l'espace (« Depuis la falaise, on voit le Verdon ») ?

héritages laissés par l'histoire sociale de ce territoire. L'arrivée du Parc sur le territoire a suscité un certain nombre de réactions, discours, positionnements qui mettent au centre des enjeux locaux deux dimensions fortes constitutives de la région du Verdon : les rapports à l'idée de nature et les rapports au passé. Leur combinaison singulière ici, nous le verrons, accorde un statut particulier à l'oubli de certaines marques dans l'émergence d'un vivant territorial en devenir.

Mais avant, écartons-nous pour un temps du Verdon et de son histoire pour plonger dans une autre histoire, celle des textes.

PARTIE I

ELEMENTS POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA MARQUE

Introduction

Circonscriptions disciplinaires

L'objet de cette première partie consiste à tenter de circonscrire deux notions lourdes, pleines voire saturées, de sens dans les sciences sociales : la « mémoire » d'une part et le « territoire » d'autre part. Ils constitueront en effet les deux points d'ancrage de l'exercice conceptuel ici présenté : la définition de ce qu'on appellera « les marques territoriales » comme combinaison des dimensions temporelles et spatiales comprises dans ces deux notions. Pour cela, deux détours nous ont semblé incontournables au cheminement de la pensée : un détour historique sur l'archéologie de la pensée sur la mémoire et sur le territoire ; un détour disciplinaire pour tenter de circonscrire l'état de la réflexion dans le champ, non pas de la sociologie *stricto sensu*, mais bien celui énoncé plus haut : celui des sciences sociales. Faire l'économie de ces détours serait s'exposer à l'utilisation irraisonnée de notions qui, par manque de temps, ne sont que peu réinterrogées dans l'histoire de leur construction. C'est aussi pour nous la possibilité donnée de pointer les zones de faiblesse ou de voile qui peuvent parfois les envelopper afin d'y intégrer l'état de notre réflexion sur le sujet. L'exercice de cette confrontation disciplinaire dans le temps est un travail en soi. Il suggère l'immersion dans les textes (et leurs commentaires) mais aussi le détachement voire l'éloignement. C'est la raison pour laquelle cette première partie pourra apparaître comme autonome par rapport à la suite du travail. Nous tenterons de faire qu'il n'en soit rien, malgré les difficultés de rapprochement de ce type de réflexion avec les aspérités d'un terrain d'enquête « près du sol ».

Nous suivrons plus assidûment deux auteurs dans cette quête : le premier est connu pour avoir, le premier, mis en évidence le concept de « mémoire collective » ; Maurice Halbwachs fait partie de ce groupe relativement restreint du début du siècle à avoir vécu et contribué à l'émergence de la discipline sociologique en France. Ses travaux sur la morphologie sociale ont largement et pendant longtemps retenus l'attention. Ceux sur la mémoire n'ont pas eu le même destin : ils ne furent, jusqu'à un passé récent, que partiellement convoqués. Partiellement, puisque l'œuvre halbwachsienne sur la mémoire demande qu'on s'y arrête ; elle est inachevée et sinueuse bien que prometteuse. C'est la raison pour laquelle nous avons pris le parti d'entrer dans ses méandres que des contextes à la fois politique et scientifique ont contribué à dessiner. C'est à ce prix qu'on y accède, errements et raffinements y compris. Les deux premiers chapitres lui sont donc consacrés. L'autre guide de cette quête est plus contemporain : le philosophe Paul Ricoeur rayonne sur la pensée des questions mémorielles à la fin du

XXème siècle. Son regard panoptique et les discussions disciplinaires qu'il engage ont stimulé notre rapport théorique à l'objet. C'est aussi lui qui érigea la question et la fonction de l'oubli au rang d'un « autre chose » qu'une négation de la mémoire. Ricoeur achève pour nous le parcours disciplinaire de l'objet mémoriel. Entre Halbwachs et Ricoeur, l'anthropologie mais aussi l'histoire se sont confrontées à l'objet, depuis le milieu du siècle. Le chapitre 3 suit donc la marque des pas des réflexions que le sociologue durkheimien avait pu laisser après sa disparition précoce. Enfin, c'est à la rencontre entre la mémoire et le territoire qu'est consacré le dernier chapitre : l'intégration du temps dans l'espace sera la définition première que nous retiendrons de la notion de « territoire ». Elle inaugurerà les bases de ce que nous avons appelé « une sociologie de la marque », comme moyen d'accéder à une part des processus historiques, au sens passeronien¹⁴, de construction du sentiment d'appartenance territoriale.

¹⁴ Est dite *historique* toute science dont les objets sont liés à des contingences spatiales et temporelles (voir notamment Passeron, 1984).

Chapitre 1
Maurice Halbwachs
ou
les souvenirs d'une sociologie de la mémoire

*« Ce n'est pas vers le présent, c'est vers le passé,
que s'oriente la réflexion
de tous ceux qui s'efforcent de penser. »*

Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, 1925.

Maurice Halbwachs (1877-1945)



Source : C. de Montlibert, 1977.

Comble du sociologue de la mémoire : son oubli au sein de la communauté des pairs héritiers... Oubli partiel du système fondateur de la sociologie française par les sociologues d'après-guerre : c'est ce que certains ont appelé le « drame de l'école française de sociologie ». Ce fut précisément le cas, pour partie, d'une des chevilles ouvrières de la nébuleuse durkheimienne au début du siècle : Maurice Halbwachs (1877-1945). Pierre Bourdieu, s'inspirant de l'article de John E. Craig sur Halbwachs (1979),

nous parle de son assassinat par l'Allemagne nazie ; il s'agit aussi, dans une certaine mesure, de son « assassinat intellectuel »¹⁵. Son apport conceptuel en termes de morphologie sociale reste le plus présent dans les esprits ; ses travaux sur la mémoire - notamment son ouvrage sur les cadres sociaux de la mémoire (1925) – sont souvent, et de plus en plus, cités : jusqu'à quel point sont-ils réellement connus ? C'est la raison pour laquelle il nous a semblé important de faire un détour par l'homme, ses influences et la construction progressive de son système de pensée relatif à la mémoire, bipartite, nous le verrons, beaucoup plus précis (bien qu'inachevé) que les rappels qui en sont parfois faits ne le laissent penser, qui relèguent souvent l'homme et son oeuvre au simple rang de pierre parmi d'autres d'un édifice resté célèbre : le durkheimisme. Dépoussiérer Halbwachs pour le réhabiliter, tel n'est pas exactement notre projet. Simplement suivre le sillon, de manière plus assidue peut-être, d'une voie largement ouverte dès le début du siècle, par un auteur à la pensée « en avance sur son temps ». Comme l'écrit bien Pierre Bourdieu, « J'ai en effet la conviction que l'entreprise scientifique qui a été interrompue par la mort d'un savant tel que Maurice Halbwachs attend de nous sa continuation. Il ne s'agit pas de célébrer les héros disparus, ce qui comme tout rite de deuil revient à les faire disparaître une seconde fois, en acceptant le fait de leur disparition. Il s'agit de reprendre le combat où ils l'ont laissé, sans oublier la violence qui les a vaincus et qu'il faut essayer de comprendre. »¹⁶ Les causes de son oubli relatif sont multiples, nous y reviendrons ; pourtant, en ces temps charnières où l'on aime à regarder derrière soi le siècle achevé, il semble que les éclaircissements de Maurice Halbwachs sur l'objet finalement central de son oeuvre, la mémoire, reviennent au devant de la scène ; pour preuve, entre autres, le premier numéro de la *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, dirigée par Laurent Mucchielli, en 1999, s'intitule : *Maurice Halbwachs et les sciences humaines de son temps*¹⁷. Enfin, nous appuierons l'analyse qui suit notamment sur les travaux érudits de Gérard Namer, sociologue de la connaissance, rare spécialiste de la pensée halbwachsienne sur la mémoire¹⁸.

Si l'oeuvre de Maurice Halbwachs débute par des travaux *a priori* éloignés de l'objet mémoriel, nous verrons que dès 1912, date de la seconde thèse de l'auteur sur la classe ouvrière et les niveaux de vie, le thème est présent¹⁹. Comment s'est donc construit, renforcé, aiguisé, et laissé inachevé le système de sociologie de la mémoire, du début du siècle à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, d'un auteur souvent malmené, toujours opiniâtre ?

¹⁵ Bourdieu, 1987.

¹⁶ Bourdieu, 1987.

¹⁷ Presses Universitaires du Septentrion, 256 p.

¹⁸ Namer, 2000. L'auteur est aussi à l'origine de la réédition critique des *Cadres sociaux de la mémoire*, 1994, ainsi que de *La mémoire collective* de Halbwachs, 1997. Gérard Namer a rédigé pour chacun de ces deux ouvrages une postface analytique de près de 60 pages.

¹⁹ Pour certains, dont Gérard Namer (2000), le thème de la mémoire est omniprésent dans l'oeuvre d'Halbwachs, même sur des sujets *a priori* assez éloignés : classe ouvrière (1912), tracés de voies à Paris (1928), morphologie sociale (1938). Sa première thèse - thèse de droit sur les expropriations (1909) - fait peut-être exception. En revanche, sa seconde (1912), déjà citée, thèse de lettres, y fait, nous le verrons, directement référence.

1. L'influence philosophique : Bergson et l'individu

C'est au Lycée Henri IV, lors de son année de Khâgne en 1894, que Halbwachs rencontre Henri Bergson (1859-1941). Le premier a le statut d'élève, le second de maître. L'admiration est immédiate ; elle rendra, plus tard, la critique d'autant plus précise. Qui est ce professeur ?

Entré à l'Ecole Normale en 1878, Bergson, passionné de mathématiques, en ressort trois ans plus tard avec une agrégation de philosophie. Sa thèse soutenue en 1889 s'intitule *Essai sur les données immédiates de la conscience*. En 1896, paraît *Matière et Mémoire, essai sur les relations du corps et de l'esprit*. On retrouve étrangement dans ces deux grands premiers travaux du philosophe les thèmes que Halbwachs traitera, à sa façon, avec ce passage notable qui marque toute la différence entre les deux hommes : celui de l'individuel au collectif. Si Bergson parle de conscience de l'individu, Halbwachs parlera de conscience de groupe (les ouvriers notamment, à travers l'étude de leurs besoins) ; de même, le fonctionnement de la mémoire individuelle de Bergson trouve son pendant collectif chez le sociologue.

C'est finalement la question du temps qui relie les deux penseurs. Celle-ci sera traitée par Bergson de manière frontale en 1922 dans sa thèse intitulée *Durée et simultanéité. A propos de la théorie d'Einstein*. Cette période marque aussi les débuts de la réflexion d'Halbwachs sur la mémoire à travers ses cadres sociaux.

Quels sont les points forts qui ressortent de la pensée de Bergson qui permettront de mieux comprendre l'architecture de celle d'Halbwachs ? Quels sont aussi les points d'achoppement entre le maître et l'élève ?

Plus que le concept de mémoire, c'est celui de *durée* chez Bergson qui apparaît comme central. Par elle, Bergson atteint d'abord la conscience, puis seulement après la mémoire. Comme l'affirme François Meyer, chez Bergson, « la durée est la trame de l'être. »²⁰. Elle est vécue, sentie, de l'ordre de l'intuition : donc en lien direct avec la conscience. On le voit, l'intériorité de l'individu joue un rôle décisif dans la compréhension de son vécu. « Mon état d'âme, en avançant sur la route du temps, s'enfle continuellement de la durée qu'il ramasse ; il fait, pour ainsi dire, boule de neige avec lui-même... »²¹. C'est la raison pour laquelle tout notre passé est toujours présent en nous : c'est ce qui, pour Bergson, constitue notre conscience. Celle-ci signifie d'abord mémoire. Or, pour que l'individu atteigne cette mémoire personnelle, il doit passer outre son *moi superficiel* (synonyme d'extériorité, de multiplicité, du monde des objets et de l'action, de succession de simultanéités) ; son *moi profond* (ou *fondamental*)

²⁰ Meyer, 1956.

²¹ Bergson, 1907, p.2.

s'ouvre alors à lui : se détourner du monde réel – réalité qui exige de l'individu son attention au monde et l'insertion du corps dans l'action - est le seul moyen d'accéder à la pensée vraie et à la mémoire.

« *C'est la matérialité qui met en nous l'oubli.* »²²

Cette position de retrait contemplatif de l'individu sur lui-même amène Bergson à distinguer deux types de mémoires :

. *la mémoire-habitude* : adaptée au présent, elle est construite par l'intelligence, au service de l'action sur la matière (implication du corps) et de la communication entre les hommes (utilisation du langage). Elle conserve le souvenir des faits ou mouvements répétés qui entrent dans le cadre des représentations habituelles.

. *la mémoire pure* : on l'atteint en s'affranchissant des habitudes mentales contractées au contact des choses et du langage. S'isoler physiquement et mentalement (image du philosophe ermite) est le seul moyen d'atteindre les formes les plus profondes de l'être²³ et notamment le souvenir des faits qui ne se sont déroulés qu'une fois. Ces souvenirs purs ne sont donc pas contaminés par la mémoire-habitude.

Ainsi, se souvenir, dans l'approche spiritualiste de Bergson, c'est fournir les efforts nécessaires, personnels, intérieurs, psychiques pourrait-on dire, pour atteindre leur sphère de localisation, laquelle reste d'ailleurs floue dans l'approche bergsonienne. Ce n'est en tout cas pas le cerveau. En effet, Bergson s'oppose radicalement à la conception matérialiste de l'époque pour laquelle la pensée est le produit du cerveau en tant qu'organe. Il pose la question de savoir si, toujours dans cette optique, la mémoire est ou non une fonction du cerveau ? La théorie de la localisation (matérialiste) avance que les souvenirs sont imprimés dans le cerveau sous forme de traces laissées par l'influx nerveux. La meilleure preuve en est que l'amnésie (ou l'aphasie, perte de la mémoire des mots) est entraînée par certaines lésions cérébrales²⁴. Or, pour le philosophe, il est des cas où l'amnésie guérit, mettant ainsi ces dites lésions hors de cause. L'hypothèse de Bergson repose sur le fait que les souvenirs ne sont pas emmagasinés dans le cerveau mais ailleurs ; un ailleurs qu'il nomme *l'esprit*. Toutefois, pour être rappelés et qu'ils remontent à « la surface », à la vie, s'extériorisent, ces souvenirs nécessitent l'intégrité des mécanismes cérébraux. La lésion cérébrale ne serait dans ce cas qu'une atteinte à ce mécanisme

²² Bergson, 1896, p.198.

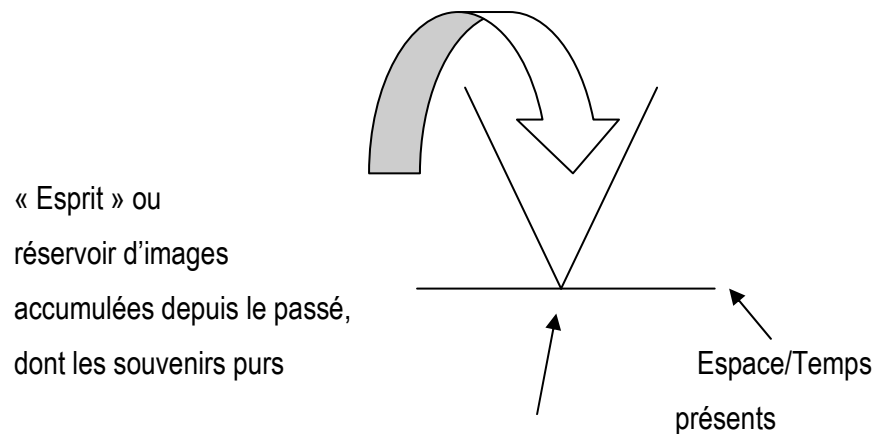
²³ Ce positionnement philosophique spiritualiste valut à Bergson d'être taxé d'impressionniste antirationnaliste.

²⁴ Ce débat sur la localisation est en constant chantier puisqu'en lien avec les progrès techniques dans le domaine médical ; sommeil, douleur, émotion viennent renforcer, par le succès de leur localisation cérébrale, la thèse matérialiste ou cognitiviste. Il est intéressant de noter à ce sujet que, malgré les raffinements des neurologues à propos des différents types de mémoires, l'essence-même du phénomène mnémonique résiste à cette approche localisante. On pourra se reporter avec profit à l'analyse critique des rapports entre philosophie et neurologie sur ce sujet que fait Paul Ricoeur dans son ouvrage *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Il conclut : « Mais qu'aurait-on compris finalement si on avait réussi à dresser un tableau à double entrée, la géographie corticale d'un côté, la taxinomie fonctionnelle de l'autre ? Aurait-on compris le phénomène mnémonique dans sa constitution la plus intime ? [...] L'approche neuronale ne donne accès qu'à l'observation de phénomènes qui sont des actions au sens purement objectif du terme ; les neurosciences ne connaissent en effet que les organisations et des fonctionnements corrélatifs, donc des actions physiques [...] » (Ricoeur, 2000, p.551 et p.568).

d'évocation des souvenirs (Meyer, 1956, p.41). Ou quand le philosophe empiète sur la médecine et la neurologie.

L'outil « cerveau » est avant tout, pour Bergson, l'organe centralisateur de l'action. Il sert à faire coïncider, dans l'instant, conscience de l'individu et action de l'individu : c'est l'organe de « l'attention à la vie ». Dans cette optique, et, comme on l'a vu, l'action a un rôle néfaste dans l'évocation des souvenirs, le cerveau ne servirait donc pas à conserver le passé mais à le masquer d'abord, puis à en laisser transparaître ce qui est pratiquement utile²⁵ ; c'est ce qu'il appelle la mémoire-habitude (Bergson, 1919, p.57).

Bergson schématise son système de pensée sur la mémoire par l'image désormais fameuse du cône renversé :



Mémoire au présent
qui ne laisse filtrer du passé
que des *souvenirs-habitudes*
(rôle du cerveau) ou
« Contact ponctuel avec le plan de l'action
en un point qu'est le corps agissant »
(Ricoeur, 2000, p.568)

Fournir les efforts nécessaires pour atteindre les souvenirs (les localiser), signifie bien dans la pensée de Bergson un travail individuel et tout intérieur, la mémoire étant l'expérience vécue des images passées enfouies dans l'individu (postface de G.Namer in Halbwachs, 1994). Pour reprendre l'image de

²⁵ L'amnésie s'explique alors par le fait que les souvenirs utiles ne sont plus rappelés suite à une défaillance de cette fonction du cerveau.

Namer, tout se passe comme si, pour localiser un souvenir, une dilatation de la mémoire était nécessaire pour parvenir aux souvenirs dominants, points de repères auxquels vient s'accrocher une nébuleuse vague de souvenirs. Pour Bergson, la seule manière de localiser un souvenir est de faire reparaître la série chronologique des souvenirs où il était compris, puisque par essence le souvenir se conserve de lui-même (en d'autres termes, rien n'est oubliable). Ce travail fastidieux de la mémoire ne peut s'opérer que dans un état de détachement philosophique total, pur.

C'est, résumé, l'apport de Bergson à une analyse psychique des phénomènes mémoriels. Le début du siècle constitue un contexte particulier en ce qui concerne les apports disciplinaires sur le sujet. La philosophie côtoie et échange avec la psychanalyse et la psychologie expérimentale. On réfléchit, chacun dans son cadre certes, mais sur les mêmes objets : le Moi profond, fondamental est source créatrice pour la vie selon Bergson, « un nœud de vipères » pour Freud. Les rapports entre l'âme et le corps sont omniprésents dans les esprits. Médecine et psychanalyse sont sœurs, il n'y a qu'un pas entre elles et la psychologie ou la philosophie. Les oppositions restent majoritaires, mais il ne paraît pas déplacé d'en débattre ensemble ; on l'a vu, Bergson n'hésite pas à entrer dans une critique argumentée des thèses matérialistes et des théories de la localisation. De même, il s'oppose au déterminisme psychologique et sa conception associationniste de l'esprit²⁶. Il s'oppose mais le dialogue continue. La raison centrale de telles conditions de possibilités de dialogue entre ces disciplines est liée à une communauté de pensée quant au cadre paradigmatique: *l'individu* dans toute sa complexité, physique, psychique, éthique.

C'est précisément ce cadre que vient bousculer, au début du siècle en France, un certain nombre de penseurs, avec un philosophe, Emile Durkheim, comme chef de file.

2. Le contexte sociologique ou la rupture paradigmatique

Notre propos ne sera pas ici de retracer la genèse du mouvement durkheimien entre la fin du XIXème siècle et le début du XXème. D'autres l'ont fait²⁷. Ce qui nous importe ici est relatif à l'insertion de Maurice Halbwachs dans cette nébuleuse durkheimienne, parmi les tenants d'une science réformatrice, sociale, qui dérange, tant les esprits que les institutions établies.

En 1901, Maurice Halbwachs obtient son agrégation de philosophie ; dès 1903, profitant d'un congé d'enseignement, il rejoint l'équipe de *l'Année Sociologique*, aiguillon éditorial du combat durkheimien pour implanter la sociologie (aussi appelée psychologie collective) au sein d'abord de l'Université de

²⁶ Celle-ci considère que les états de conscience sont des unités distinctes régies par les lois de l'association des idées. L'esprit fonctionnerait selon une mécanique mentale et serait le fruit de rapports complexes de forces en présence et dont on pourrait prévoir théoriquement l'avenir (Meyer, 1956, p.37).

²⁷ Voir notamment Topalov, 1999a et Mucchielli, 1998.

Paris. Il travaille aux côtés d'un des leaders du groupe : François Simiand (1873-1935). Celui-ci, fer de lance de la sociologie économique durkheimienne, est d'ailleurs une des grandes références intellectuelles d'Halbwachs, le guidant, par ses conseils de lectures notamment, pendant ses travaux de thèse de 1907 à 1913. C'est à son contact qu'il s'engage dans la voie méthodologique statistique, celle du rationalisme durkheimien²⁸. Cette approche rationaliste poussée à l'extrême l'éloigne, *pour un temps*, des fondements historiques (Passeron) des faits sociaux : « Certes tous les faits ont leur date dans le temps, leur place dans l'espace. Mais il faut que ce caractère «historique» n'entre pas dans l'explication.»²⁹. Séries statistiques, recherche des régularités, constitution de sous-groupes d'études sur critères économiques font dire à Christian Topalov que cette période (1907-1913) est caractérisée dans les travaux d'Halbwachs par un «effacement du temps historique et de l'espace » :

« Ce qui intéresse la science, ce sont les lois de la géologie et non les descriptions de la géographie qui s'attachent aux apparences immédiates au lieu de discerner dans les particularités locales la combinaison, parfois très complexe, de processus généraux ». On ne saurait mieux exprimer l'absolue indifférence du sociologue à la singularité des lieux, homologue pour l'espace de son indifférence à l'événement historique. C'est clairement la même posture qui gouverne les expropriations et l'abolition méthodique des contextes de contiguïté dans l'analyse des phénomènes. Au plus fort des controverses fondatrices du durkheimisme, celui qui se fera le sociologue de la topographie légendaire de la Terre Sainte rejette hors de la science ce qu'il appelle alors aussi « topographie ». [...] Il y a donc quelque paradoxe que le Halbwachs des Expropriations ait pu être adopté comme père fondateur par des auteurs préoccupés de la morphologie des villes considérée comme disposition d'objets dans l'espace. »³⁰

Ses travaux sur la mémoire seront l'occasion pour Halbwachs de renouer, avec force, avec les dimensions temporelles d'abord, puis spatiales, des faits sociaux. Pour l'heure, au centre des préoccupations méthodologiques, trône pour Halbwachs la question de la causalité. Il s'accorde avec Simiand pour penser que les historiens « classiques » font la part trop belle aux faits contingents (description) dans leur démonstration (explication)³¹. Pourtant, dans l'enchaînement des causes, une dimension paraît centrale dans l'esprit d'Halbwachs, dimension qui tranche radicalement avec l'empirisme rationaliste de Simiand : les représentations collectives comme déclencheur de la causalité.

²⁸ Halbwachs (1936) qualifie la méthode de Simiand d'empirisme rationaliste : traitement statistique de données de terrain. L'usage des statistiques par Halbwachs est soumis à un constant examen critique de ce que le chiffre peut signifier ; ainsi par exemple, l'usage de la moyenne et des coefficients de corrélation sont-ils objets de méfiance, donc de réflexion (voir notamment Halbwachs, 1912b et 1937).

²⁹ Halbwachs, 1943, p.x.

³⁰ Topalov, 1999b, pp.27-33.

³¹ L'Ecole historique des Annales n'existe pas encore...

Ce fond de pensée, omniprésent chez le sociologue, prend de plus en plus d'ampleur dans son système global d'explication. C'est ce que J.C.Marcel (1999) appelle « les ambiguïtés du rationalisme durkheimien » chez Halbwachs : « Ambivalence intellectuelle qui ne l'a jamais quitté et même est allée en s'accroissant à mesure qu'avec sa sociologie de la mémoire il posait les derniers jalons d'une psychologie collective qui s'éloignait toujours un peu plus d'un rationalisme qu'il ne s'est jamais résigné à abandonner. »³².

Par le biais des représentations collectives, Halbwachs pose les bases de son propre programme intellectuel : l'étude des psychologies collectives. Son ouvrage sur les cadres sociaux de la mémoire en 1925 l'affirme nettement dans cette voie³³. Son « Esquisse d'une psychologie des classes sociales » publiée en 1938 ne laisse plus de doute. L'usage des statistiques est relégué au second plan dans les démonstrations, les préoccupations individualistes sont croissantes. L'isolé, l'accidentel, l'individuel tant décrié dans la méthode rationaliste pure devient voie d'accès au collectif : à travers l'individu, on peut accéder aux valeurs du groupe. L'idéal type weberien comme figure condensant le social n'est pas loin. Ainsi la période semble-t-elle au « rapprochement » disciplinaire entre sociologie et psychologie : les termes de psychologie collective ou de psychosociologie témoignent de l'intérêt des sciences sociales de l'époque pour les interrogations liées au passage de l'individuel au collectif. La valse-hésitation entre sociologie et psychologie, après la mort de Durkheim en 1917, est certes faite de périodes de complicité institutionnelle - Marcel Mauss (1872-1950) devient pour l'année 1924 président de la société de psychologie (Mucchielli, 1999, p.104) - mais aussi de conflits parfois virulents. Ainsi, l'objet « mémoire », archétype de ces confrontations disciplinaires par la position particulière qu'il occupe entre l'individuel et le collectif, est-il à l'origine de la querelle d'Halbwachs avec ceux qu'il appelle les « psychologues sociologisants » dont Charles Blondel (1876-1939), spécialiste de psychopathologie, est le chef de file. Mais avant d'entrer dans ces conflits disciplinaires autour de la mémoire, quel est le système de pensée développé par Halbwachs, à partir du début des années 20 et pendant un quart de siècle, qui positionna la sociologie sur le terrain « hostile » d'un type d'approche d'ordre *a priori* individualiste ?

³² Marcel, 1999, p.49.

³³ Pour J.C.Marcel (1999), l'origine de ce positionnement est marquée par la sortie en 1930 de son ouvrage sur les causes du suicide, travail critique sur l'usage des statistiques par Durkheim et dans lequel il avance l'explication de ce fait social en termes d'instinct social.

3. Mémoire collective et mémoire sociale : les deux systèmes de sociologie de la mémoire de Halbwachs

L'archéologie de la pensée mémorielle remonte aux premiers écrits du sociologue. On a vu le rôle central joué par les représentations collectives au sein même des approches les plus rationalistes. La statistique n'a pour Halbwachs qu'un rôle de révélateur de ce qui plus profondément régit ce « grand système d'interdépendances » qu'est pour lui le social. Le passage des représentations collectives à la conscience collective passe par son travail pré-cité mené sur les classes sociales, et la classe ouvrière en particulier (1912). C'est par elle qu'il aborde réellement et pour la première fois le thème de la mémoire.

Les concepts de niveaux de vie et de besoins constituent les deux pôles sur lesquels s'appuie Halbwachs pour bâtir une définition de la conscience de classe. Le niveau de vie d'une classe sociale est constitué de critères objectifs (salaires, temps travaillé) et de critères subjectifs (ensemble d'habitudes, manières partagées de voir le monde, ...). Ces critères vont dessiner pour la classe en question un ensemble de possibilités d'intégration (éthique et économique) plus ou moins fortes dans la société en général. Dans cette optique, la classe dominante est celle qui participe le plus aux valeurs de la société, tant en termes de dépenses (consommation³⁴) qu'en termes de rapports sociaux (socialité). Dans ce cadre global d'analyse, et contraint par les contingences de l'accès aux données statistiques³⁵, Maurice Halbwachs s'intéresse d'abord au groupe des ouvriers³⁶. Leur conscience de classe est liée à la conscience d'un système hiérarchique constitutif de toute société ainsi qu'à la conscience de leur place dans cette hiérarchie. A la même époque, l'écrivain Raymond Radiguet, avec l'acuité qui le caractérise, illustre en une anecdote le même sentiment :

« [François] monta dans un compartiment occupé par une famille de braves gens, qui venaient du spectacle. Elle sentait la naphthaline. [...] Le chef de famille tenait d'une main et caressait de l'autre comme un animal, un chapeau claqué d'une forme ancienne. Il faisait avec ce chapeau mille pitreries pour tenir les enfants éveillés. [...] La dame et sa grande fille, honteuses du brave homme à cause de la présence de François, se plongeaient dans le programme du spectacle dont elles venaient [...] Elles souriaient du sourire qui désavoue. François était gêné par la complicité de la mère et de la fille.

³⁴ Ce travail pionnier en termes de sociologie de la consommation reste une référence, même si aujourd'hui tant les pratiques de consommation que les outils statistiques ont fortement évolué, complexifiant ainsi l'objet (voir notamment le travail de Louis Chauvel (1999) qui s'interroge, à la suite d'Halbwachs, sur le fait de savoir à quel degré les structures de consommation permettent-elles de révéler la structure sociale).

³⁵ On est en pleine période d'influence de Simiand sur Halbwachs.

³⁶ Il travaille en effet sur deux enquêtes réalisées en 1909 en Allemagne, l'une par l'Office Impérial Allemand de Statistiques, l'autre par l'Union des Travailleurs des Métaux. D'origine alsacienne par son père, professeur d'allemand, Halbwachs parle couramment la langue germanique.

Alors que l'homme était heureux, que ce jour était pour lui un jour de fête, l'exceptionnel de ce même jour faisait souffrir les deux femmes. Elles pensaient qu'elles pourraient vivre ainsi chaque jour. Au moins leur plaisir eût-il été de faire croire, à un inconnu comme François, qu'elles étaient habituées à ces robes, au théâtre, aux premières classes. Mais l'attitude de leur bête d'homme était un aveu. François ne détestait rien tant que cette honte qu'éprouvent certaines femmes des classes médiocres pour l'homme à qui elles doivent tout. [...] Le manège de ces femmes venait de ce qu'elles sentaient que François était d'une classe supérieure. Elles ne pouvaient deviner qu'il préférât à leur sottise la simplicité de leur trouble-fête. Le trouble-fête ne comprenait rien à cette scène. Il se consolait avec les enfants que n'avait point encore déformés le sentiment de l'inégalité. [...] Alors que le père [...] était heureux de penser que son travail lui permettrait bientôt une autre sortie, leur robe gênait mère et fille qui, l'une, pensait au tablier qu'elle mettrait le lendemain, l'autre à sa blouse de vendeuse. »³⁷

La définition marxiste de la conscience de classe (liée à une situation de conflit) n'est donc pas celle que retient Halbwachs³⁸. Quelles sont, selon lui, les caractéristiques majeures de cette classe ouvrière? Elle est d'abord homogène (ou la plus homogène de toutes) à cause d'une vie sociale plus réduite, bien que peu organisée : seuls les syndicats jouent relativement ce rôle, la famille peu³⁹, selon l'auteur. L'autre point, crucial pour Halbwachs, est lié à un trait commun qu'elle partage avec la classe paysanne, au point de les considérer toutes deux comme une seule et même classe : leur contact dans le travail, non pas avec les hommes, mais avec la matière inerte ; l'ouvrier devant sa machine, le paysan dans son champ. Chez les paysans, ce rapport se traduit par un fort attachement au sol, au pays, et toute la journée, un mode de vie attaché à la terre : leur genre de vie serait stable comme une propriété du sol (Namer, 2000, p.29). Chez les ouvriers, le mode de vie est différent : ils passent d'un mode de vie lié à la production à un mode de vie lié à la consommation. Même classe sociale mais modes de vie différenciés.

Cette mécanisation du travail se retrouve finalement dans une fonctionnalisation des relations sociales. Tout se passe comme si, pour Halbwachs, la société avait mis hors d'elle une classe déléguée au travail matériel. Peu intégrée, c'est par conséquent aussi une classe sans mémoire dans l'ensemble de la mémoire sociale (de la société globale) : c'est finalement un groupe d'oubliés qui se dessine à travers les mécanismes de rapports au travail et aux hommes. L'oubli est d'ailleurs doublement en cause dans la compréhension de cette classe : un oubli collectif (oubli-mise à l'écart du groupe ouvrier par la

³⁷ Radiguet, 1970, pp.70-71.

³⁸ L'influence marxiste sur la gauche intellectuelle au début du siècle est très faible ; elle se ne développera réellement qu'après 1945 (Karady, 1972).

³⁹ Ce faible encadrement de l'ouvrier par le groupe domestique (en durée et en intensité) est aussi un des aspects discutés notamment par J.C.Chamboredon et M.Lemaire (1970) dans leur travail sur les populations dans les grands ensembles ou sur la délinquance juvénile (Chamboredon, 1971). Ils concluent au fait qu'une des causalités est à voir dans la position particulière de chaque classe et sa conscience de ce positionnement par rapport aux autres.

société) mais aussi oubli individuel (volonté intrinsèque de l'ouvrier d'oublier la tâche quotidienne qui l'isole socialement). Pourtant, Halbwachs n'en reste pas là puisque si la classe ouvrière est effectivement peu cadrée par des organisations *a priori* porteuses de mémoire, elle n'en reste pas moins un groupe social dont la conscience de classe existe, qui travaille, consomme et se perpétue dans le temps : une mémoire existe donc. C'est une mémoire de compensation à l'exclusion sociale (Namer, 2000, p.32), non plus mémoire sociale mais bien mémoire collective, de groupe, qui trouve son origine dans la conscience d'une hiérarchie entre les classes.

Le travail d'Halbwachs va dès lors s'orienter vers une recherche des fondements sociaux de la mémoire. Toute la difficulté de l'exercice réside dans le passage d'une mémoire individuelle à une mémoire collective. C'est ce qu'il développe dans son premier ouvrage centré sur la question, *Les cadres sociaux de la mémoire*, publié en 1925, constituant ainsi ce que Gérard Namer (2000) appelle le premier système de sociologie de la mémoire d'Halbwachs.

3.1. Mémoire du groupe et rôle des cadres sociaux : l'approche factuelle du premier système

Halbwachs commence à y travailler dès 1918, juste après la mort de Durkheim. Ce qu'on appellerait aujourd'hui le devoir de mémoire envers son maître se concrétise alors par une approche toute entière tournée contre le psychologisme classique des travaux sur la mémoire. Sa thèse centrale est, en opposition à la mémoire pure de Bergson, résultat d'une introspection individuelle, l'affirmation de l'existence de la société (à travers ses groupes sociaux) dans un double rôle : celui d'une part de la *création* des souvenirs et d'autre part du *rappel* (ou localisation) de ces souvenirs. Les expériences, événements, et émotions vécus par l'individu s'insèrent tous dans un contexte particulier, spatialement, temporellement et surtout socialement marqué, que l'individu soit physiquement seul ou entouré ; ainsi se *créent* les souvenirs. Le groupe, qui a pu changer entre-temps, intervient ensuite comme support mémoriel pour l'individu : « Nous ne faisons appel à notre mémoire que pour répondre à des questions que les autres nous posent... et que d'ailleurs pour y répondre nous nous plaçons à leur point de vue et nous nous envisageons comme faisant partie du même groupe ou des mêmes groupes qu'eux. »⁴⁰ ; ainsi se *localisent* les souvenirs⁴¹. C'est pourquoi les difficultés rencontrées à retrouver nos souvenirs anciens ne sont pas liées à l'éloignement dans le temps du moment de création de ces souvenirs (comme le suggère Bergson), mais correspondent aux difficultés que nous avons à relier notre mémoire à la mémoire collective d'un groupe disparu ou quasi-disparu : « Nos souvenirs n'étaient pas abolis

⁴⁰ Halbwachs, 1994, p.VI. Nous reviendrons sur cette deuxième partie de la citation («pour y répondre nous nous plaçons à leur point de vue, nous nous envisageons comme faisant partie du même groupe...»). Elle prendra plus tard toute sa valeur.

⁴¹ Pour Halbwachs, nous pouvons toujours indiquer de quelle *zone de la vie sociale* viennent les souvenirs (on comprend la double acception du verbe localiser).

mais ils se conservaient dans la mémoire des autres et dans l'aspect inchangé des choses. »⁴². L'acception du terme de « groupe » pour Halbwachs reprend celle du sens commun ; il n'a rien de sociologiquement (ou statistiquement) construit : il existe à partir du moment où au moins deux individus vivent une expérience commune. On se place ici dans une approche matérialiste de l'action sociale : les *faits* constituent ce sur quoi les mémoires (individuelles et collectives) vont s'appuyer. A ce stade de la réflexion, Halbwachs use indifféremment des adjectifs « sociale » et « collective » pour qualifier la mémoire portée par le groupe. Il s'agit bien en fait, dans ce premier système de pensée, d'une mémoire *collective*, enchâssée dans des *cadres sociaux* qui sont l'armature du positionnement du groupe (nous verrons quel sens sera réservé à la « mémoire sociale » par la suite). Ces cadres, dans l'esprit d'Halbwachs, sont les structures qui maintiennent l'unité d'une représentation au sein d'un groupe (Namer, 2000, p.48) ; ils se caractérisent globalement par trois composantes : le temps (quand?), l'espace (ou?) et le langage (support de l'image). On le voit, la représentation évoquée s'appuie sur des critères factuels.

Comment est mise à l'épreuve la notion de cadres sociaux ainsi établie ? La meilleure démonstration est une démonstration par défaut, défaut des cadres justement. Elle s'appuie sur l'analyse du rêve, vaste sujet d'achoppement entre Halbwachs et Bergson ou Freud, qui constitue d'ailleurs le premier chapitre des *Cadres sociaux de la mémoire*. En effet, dans ce cas, c'est la dimension incomplète des cadres sociaux du rêve qui est en cause : les caractères temporels et spatiaux des rêves sont partiels ce qui explique leur repérage approximatif et leur illogisme. Se souvenir d'un rêve, c'est essayer de reconstruire la suite du rêve à partir des images qu'il nous reste. Bergson et Freud, dans une approche « intérieure », considèrent que ces images, parties de rêve, sont issues de notre subconscient dans lequel l'individu est allé puiser. L'individu est seul face à son monde intérieur. Pour Halbwachs, les images qu'il nous reste du rêve ne sont pas constitutives de la mémoire du rêve lui-même mais de la mémoire d'un fait de veille : la mémoire d'une mémoire instantanée du réveil. Dès lors, l'individu éveillé qui se souvient (ou tente de se souvenir) de ses rêves est sous le contrôle de *cadres* (à la différence de l'état de sommeil auquel l'analyste - qu'il soit psychanalyste, philosophe ou sociologue - ne peut accéder) qui conditionnent la mémoire, ici, les souvenirs du rêve. Ces cadres, dans ce cas précis, ont simplement la particularité d'être incomplets ou affaiblis (Namer, 2000, p.53) : de même que l'aphasie⁴³, les incertitudes des rêves sont causées par l'affaiblissement des cadres liés au langage. L'autre

⁴² idem, p.20.

⁴³ Halbwachs répond ici à la fois à Bergson et aux tenants de la théorie matérialiste de la localisation : ni lésion cérébrale, ni dysfonctionnement de « l'organe d'attention à la vie », mais faiblesse du cadre social en jeu (les aphasiques sont victimes d'une altération profonde des rapports entre l'individu et le groupe. Ils sont en décalage par rapport à une société qui donne un sens fixe aux mots ; ce cadre-là est altéré ou détruit : les conventions verbales constituent pourtant le cadre à la fois le plus élémentaire et le plus stable de la mémoire collective. « Les hommes vivant en société usent de mots dont ils comprennent le sens : c'est la condition de la pensée collective », Halbwachs, 1994, p.279). Cet exemple condense à lui seul les débats d'alors entre la médecine, la philosophie et la jeune sociologie.

exemple typique donné par Halbwachs du fonctionnement des cadres sociaux dans les processus mémoriels concerne les impressions laissées à la relecture par l'adulte d'un livre d'enfant autrefois apprécié. Relire ce livre permettra-t-il de retrouver la joie qu'il nous avait procurée enfant ? Si ce n'est pas le cas, c'est que les cadres ont changé⁴⁴ : l'adulte relit l'ouvrage avec son approche actualisée du monde. Ses souvenirs sont déformés car il les contraint à entrer dans les cadres du présent⁴⁵ ; le regard de l'enfant qu'il était a disparu, sa compréhension du monde a changé. Le livre est envisagé par Halbwachs comme un point de rencontre entre une vision du monde (désenchantée) de l'adulte qui a écrit le livre et une vision du monde (basée sur l'affectivité) d'enfant.

Par le truchement du concept de *cadres sociaux*, Halbwachs parvient à tisser les liens jusqu'alors invisibles entre l'individuel et le collectif. Toutefois, l'approche par les cadres pose un certain nombre de questions qui méritent d'être abordées, s'agissant des rapports entre l'individu et le groupe :

. Qu'en est-il de l'effet, sur la mémoire individuelle, du groupe qui disparaît après avoir vécu plus ou moins longtemps ?

. Si l'on suit l'acception halbwachsienne du groupe, l'individu appartient d'évidence à plusieurs groupes. Quel mécanisme régit cette multi-appartenance en ce qui concerne la mémoire ?

. Quel rôle peuvent jouer les tailles respectives des groupes auxquels on appartient ?

En ce qui concerne la nature labile des groupes, en constante reconstruction, Gérard Namer parle de *cadres immédiats de la mémoire instantanée ou récente* (Namer, 2000, p.56). En d'autres termes, la durée de vie du groupe n'est pas déterminante dans la *création* de souvenirs. Seul un tri sera effectué au niveau de leur *localisation* (rappel) : le groupe ne retiendra dans ses cadres sociaux que les souvenirs qui lui semblent essentiels, même s'il doit les schématiser ; si les cadres sont flous ou rapides, ils ne comprennent qu'un nombre limité de faits saillants (Halbwachs, 1994, p.140). Tout se passe comme s'il existait une échelle de permanence des cadres, des plus éphémères (cadres sociaux de l'immédiat) aux plus durables ou stables.

Les groupes d'appartenance peuvent se succéder dans la durée ; ils peuvent aussi concerner un même individu dans une même période. On parlera aujourd'hui volontiers de scènes sociales multiples. Dans ce cas, Halbwachs considère que plus le groupe encadre l'individu (plus les relations sociales de l'individu au groupe sont denses au sens de Durkheim), plus les souvenirs sont précis et peuvent remonter loin dans le passé. De manière générale, Halbwachs souligne que le souvenir est d'autant

⁴⁴ «Le cadre de la mémoire n'est pas un système statique de dates et de lieux que nous confronterions à un fait : c'est un schéma dynamique.», Namer, 1994, p.330.

⁴⁵ Halbwachs précise que cette remarque n'est plus valable pour le vieillard qui est moins dans l'action du présent que l'adulte : il est dans des conditions favorables pour que les événements du passé reparaissent tels quels (Halbwachs, 1994, p.103).

plus riche que s'il se rattache à un grand nombre de cadres qui s'entrecroisent ; ainsi la multiplicité des mémoires collectives au sein desquelles l'individu peut être enchâssé apparaît comme gage de préservation des souvenirs non seulement individuels mais aussi collectifs. Cette conclusion revêt une importance de premier ordre pour Halbwachs qui établit un lien direct entre société sans valeur et société sans mémoire. Le contexte social de l'ouvrage *Les cadres sociaux de la mémoire* aide à comprendre ce positionnement d'Halbwachs ; débuté juste après la Première Guerre Mondiale, son travail sur la mémoire est teinté par l'émergence d'une véritable mémoire collective d'avant 1914. Pourtant, les conflits internes d'après-guerre, notamment sur le plan politique⁴⁶, lui font penser la disparition de la mémoire nationale du fait de la multiplication de mémoires particulières conflictuelles (Namer, 1994, p.315). La fonction identitaire du souvenir est ainsi mise en avant : l'unité du groupe est assurée par cette véritable fonction sociale que revêt la mémoire⁴⁷. Toutefois, cette fonction sociale de cohésion et de perpétuation du groupe concerne aussi le pendant de la mémoire : l'oubli. Pour Halbwachs, ce dernier n'existe pas réellement : «oublier, c'est laisser les souvenirs hors du groupe.»⁴⁸. Cette mise à l'écart du souvenir (oubli collectif) a pour but de laisser la place à une nouvelle mémoire collective : «Réinventer le souvenir c'est élargir en même temps les groupes porteurs de mémoire et le contenu de cette mémoire.»⁴⁹. On aborde par ce biais la troisième interrogation relative à la taille des groupes auxquels l'individu appartient. Halbwachs recourt à l'idée «d'élargissement» à dessein. En effet, et dans le contexte socio-historique de l'époque, l'élargissement du groupe vers le groupe théorique le plus large i.e. l'Humanité dans une communauté de mémoire est ce à quoi le Progrès doit aboutir : unification des vieilles traditions (conservées ou oubliées) et réintégration en une mixité culturelle reconstituée, tel est le bon usage de la mémoire selon Halbwachs⁵⁰. C'est bien le thème de la *tradition* qui est ici soulevé ; comment faire avancer une société vers le progrès tout en tenant compte du fond de tradition qui la sous-tend ? La réponse n'est pas à chercher à un niveau purement temporel (le nouveau contre l'ancien) mais sur un plan social : les idées nouvelles correspondent à une expérience collective portée par un groupe élargi. «La raison s'oppose à la tradition comme une société plus large, plus étendue, à une société plus étroite.»⁵¹ L'analogie avec les ruptures ou sauts paradigmatiques de Gaston Bachelard, reprises par Thomas Kuhn (1983) dans ses révolutions scientifiques, est flagrante ; on passe des paradigmes P1 à P2 dès lors que P1 ne suffit plus à expliquer

⁴⁶ L'implication politique de Maurice Halbwachs, sous l'impulsion de Lucien Herr, dans les rangs socialistes le rend sensible aux événements de cette période. Le congrès de Tours en 1920 et la scission du parti socialiste font partie du climat pessimiste auquel fait face le militant socialiste.

⁴⁷ Voir plus loin les rapports entre mémoire et conflits.

⁴⁸ Halbwachs, 1994, p.316.

⁴⁹ Idem, p.316.

⁵⁰ Le progrès est envisagé non plus comme une rupture révolutionnaire de type marxiste mais comme une continuité avec la tradition, dont l'actualisation met en œuvre une base sociale élargie.

⁵¹ Idem, p.291.

certaines phénomènes $x(i)$. Du statut d'exception, les $x(i)$ sont de plus en plus fréquents : un nouveau paradigme P2, plus englobant, devient nécessaire pour les expliquer. Halbwachs ne dit rien d'autre lorsqu'il parle de progrès : P1 et P2 deviennent G1 et G2, groupes supports de mémoire.

Appliqué aux classes, ce schéma aboutit à deux idées : d'une part, il existe au sein de chaque société une classe gardienne de la tradition⁵² : «A chaque époque la continuité du tout de la société d'une période à l'autre est assurée par la médiation d'une classe-mémoire, gardienne des traditions.»⁵³. Dès lors, et d'autre part, est posé, dans la dynamique d'élargissement des groupes-supports, le rapport entre mémoire collective de classe et mémoire de la nation. La classe-mémoire a pour fonction de se souvenir de l'essentiel de la mémoire nationale. Mais peut-on encore qualifier de mémoire collective cette mémoire nationale ? N'est-il pas temps pour Halbwachs de compléter son premier système de sociologie de la mémoire ?

Si la mémoire collective définie par Halbwachs dans *Les cadres sociaux de la mémoire* est d'ordre exclusivement factuelle (la mémoire collective est la mémoire des *faits dominants* pour le groupe⁵⁴), il semble qu'un certain nombre de concepts qui interviennent dans l'architecture de sa pensée bouscule son approche : tradition, représentations collectives, courant de pensée, courant de mémoire, ... On sent qu'ils émergent timidement dans la démonstration du sociologue. Suffisent-ils, par leur caractère intrinsèquement éloigné du factuel, donc du cœur du premier système, à faire basculer Halbwachs dans son second système de sociologie de la mémoire ? Comment y est-il aidé, ou contraint ?

3.2. *Abstraction et critiques : les fondements du second système de mémoire*

Les premiers signes de ce que seront les fondements du second système de pensée d'Halbwachs sont présents dans *Les cadres sociaux de la mémoire*. Le chapitre sur la mémoire collective religieuse laisse transparaître ce que nous appellerons l'abstraction fondatrice de la mémoire. Quand le factuel est relu à la lumière de sa réception par l'individu lui-même mais surtout par l'individu au sein du groupe : «Tout s'est passé comme dans ces cas où un événement, passant d'une conscience individuelle ou du cercle étroit d'une famille dans la pensée d'un groupe plus étendu, est défini par rapport aux *représentations dominantes* de ce groupe.»⁵⁵. Les liens qui nouent l'individu au(x) groupe(s) consacrent toujours, pour Halbwachs, la supériorité du collectif sur l'individuel : « Comme les groupes n'ont dans l'espace, qu'une stabilité relative, comme sans cesse certains de leurs membres s'éloignent d'eux, un fait qui concerne

⁵² Chaque classe a ainsi une fonction particulière au sein de la société.

⁵³ Namer, 2000, p.70.

⁵⁴ C'est, selon nous, le caractère le plus marquant dans la définition de la mémoire collective du premier système. C'est d'ailleurs sur ce point que l'auteur retravaille pour élaborer son second système de pensée qui tranche ainsi radicalement avec sa première approche.

⁵⁵ Halbwachs, 1994, p.203.

un individu n'intéresse le groupe que pendant un certain temps, tant que les individus sont rapprochés, et que l'acte ou l'état de l'un réagit ou peut réagir sur les manières d'être et les démarches des autres. Les transformations du groupe ne résultent d'ailleurs pas seulement de ce qu'il se sépare de tel ou tel de ses membres : mais le rôle et la situation des individus changent sans cesse dans une même société. Qu'un fait se produise, qui détermine un ébranlement notable dans l'état perceptif ou affectif de l'un d'eux. Tant que les conséquences matérielles ou les répercussions psychiques de ce fait se font sentir dans le groupe, celui-ci le retient, le met en bonne place dans l'ensemble de ses *représentations*. Du moment où l'événement considéré a en quelque sorte épuisé son effet social, le groupe s'en désintéresse, alors même que l'individu en ressent encore le contre-coup.»⁵⁶

Les représentations dominantes du groupe sont à la source de ce que Halbwachs nomme un *courant de pensée*. Celui-ci « assure l'unité d'une mémoire sans que celle-ci soit la mémoire d'un groupe existant dans un moment de l'espace et du temps. »⁵⁷. La mémoire de Durkheim et de ses représentations collectives est bien vivace. Pourtant, que peut être cette mémoire déconnectée de la dimension factuelle jusqu'alors privilégiée ?

Le passage de la mémoire collective (du groupe et de ses attaches au réel vécu) à la *mémoire sociale* (à la fois courant de pensée et courant de mémoire) constitue la charnière intellectuelle introduisant à la période de maturité d'Halbwachs.

Le dernier paragraphe des *Cadres sociaux de la mémoire* laisse penser que la transition du concret à l'abstrait est en cours : « (La société) s'efforcera en vain de ressaisir sous une forme purement *concrète* telle figure ou tel événement qui a laissé une forte empreinte dans sa mémoire. Tout personnage et tout fait historique, dès qu'il pénètre dans cette mémoire s'y transpose en un enseignement, en une notion, en un symbole ; il reçoit un sens ; il devient un élément du *système d'idées de la société*. »⁵⁸. Assez paradoxalement, il semble, à ce moment de la réflexion, que le Halbwachs des textes de jeunesse renaisse, les contingences spatiales et temporelles étant reléguées au rang de l'insignifiant, de l'anecdotique du moins. Pourtant, nous le verrons, là ne se situe pas le propos ni l'enjeu de ses travaux à venir sur la mémoire.

Quels furent alors les détonateurs de cette « nouvelle pensée », à la fois plus abstraite et plus précise, dans laquelle s'engage Halbwachs à partir du milieu des années 20 jusqu'à la fin de sa vie ?

⁵⁶ Idem, p.130.

⁵⁷ Namer, 2000, p.65.

⁵⁸ Halbwachs, 1994, p.296.

4. La réception des cadres : psychologie et histoire *versus* sociologie de la mémoire.

La sortie en 1925 des *cadres sociaux de la mémoire* est l'occasion pour Halbwachs de confronter publiquement son approche sociologique d'un objet par ailleurs fortement investi. La réponse ne tarde pas ; elle émane, dès 1926, de la grande discipline concurrente d'alors, la psychologie, sous la plume d'un de ses plus illustres représentants, le normalien, philosophe, médecin, spécialiste de psychopathologie : Charles Blondel.

4.1. La confrontation psychologique

Ce dernier est fortement imprégné des travaux de Bergson (sur l'être intérieur) mais aussi de Durkheim dont une des questions centrales était de savoir comment la conscience collective agit sur les consciences individuelles ; son concept de représentations collectives en sera une des réponses. Blondel n'est donc pas un opposant farouche à la jeune sociologie. Mais celle-ci ne doit pas empiéter sur certains domaines, pré-carré psychophysique ; la mémoire et le suicide⁵⁹ en font partie : «Il va de soi à première vue que lorsque nous nous souvenons tout se passe en nous dans notre corps ou dans notre esprit et que nous n'avons pas besoin pour nous souvenir de faire partie d'une société. De prime abord, il est dans ces conditions peu de problèmes plus défavorables à l'introduction du point de vue sociologique que celui de la mémoire.»⁶⁰.

Quel est le positionnement de Blondel et comment Halbwachs y répond-il ?

La thèse de Blondel est proche de celle de Bergson : la société comme support de la mémoire ne trouve pas de justification valable puisque les souvenirs, le passé sont affaires de l'individu avec lui-même, son cerveau et son inconscient. Dans ce cadre, la reconstruction du passé en fonction d'éléments du présent est irrecevable pour le médecin psychologue. L'erreur d'Halbwachs est d'avoir confondu la plupart des *souvenirs du passé* et les *savoirs* sur ce qui a dû inmanquablement se dérouler dans le passé, par simple exercice logique : je crois me *souvenir* de telle situation mais en fait je *sais* que cette situation a nécessairement eu lieu donc il est normal et possible de l'imaginer. Blondel situe ici le propos sur un plan réflexif ; dès lors, souvenirs, mémoire et passé ne peuvent être convoqués. Le seul cas où ils interviennent concerne la dimension *affective* ressentie par l'individu au moment de

⁵⁹ Nous nous arrêtons ici uniquement sur la controverse liée à la mémoire ; celle concernant le suicide est relative à la sortie de l'ouvrage d'Halbwachs intitulé *Les causes du suicide* (1930), critique de l'œuvre du maître Durkheim publiée en 1897. Halbwachs y corrige certains points, revoit par exemple à la baisse l'influence de la religion sur le suicide en considérant que ce sont plutôt les appartenances sociales différenciées des fidèles qui sont déterminantes, mentionne que les écarts entre villes et campagnes vont en se réduisant, ... Globalement, Halbwachs met en avant l'existence d'un seul type de suicide : celui de l'homme non intégré, critiquant ainsi la typologie élaborée par Durkheim.

⁶⁰ Blondel, 1926.

l'événement, socle du souvenir. Sentiment personnel du passé et poids du groupe sur l'individu sont les deux grandeurs en jeu dans le débat qui oppose Blondel à Halbwachs ; pour le premier, le sentiment personnel, la sensibilité de l'individu à l'événement l'emporte sur la force du groupe et la contrainte collective. Le groupe est synonyme d'anonymat et donc d'effacement de l'individu : «Dans la mémoire individuelle il [Halbwachs] voit surtout un aspect de la mémoire du groupe et l'idée que ce souvenir s'est reconstruit n'en demeure pas moins sa thèse fondamentale. La mémoire individuelle finit de la sorte par nous apparaître comme le produit en nous d'un mécanisme *anonyme*, où n'intervient tout au plus que secondairement le *sentiment personnel* de notre passé, elle en vient ainsi à se fondre et à s'anéantir dans la mémoire collective...»⁶¹. Pour Halbwachs, reconstruction du passé par rapport au présent et prégnance du groupe dans le façonnement de l'individu au présent sont les facteurs explicatifs mis en avant. Mais sur le fond, la critique de Blondel reste dans le domaine de la défense disciplinaire : son devoir est de se manifester contre l'insolence de cette science qui empiète sur les territoires déjà conquis de la psychophysiologie. Ainsi, «la sociologie est bien un point de vue nouveau sur la nature humaine qui renouvelle la psychologie en écartant certaines conceptions neurobiologiques et psychiatriques traditionnelles»⁶². L'explication sociologique de l'aphasie par Halbwachs (perte des repères sociaux conventionnels, visuels et/ou auditifs d'où une altération profonde des rapports entre l'individu et le groupe) illustre parfaitement l'anti-thèse psychophysiologique soutenue par Blondel et tous les neurologues d'alors. Peu polémistes⁶³, les deux hommes en resteront là dans leur joute par revue interposée⁶⁴. Halbwachs réservera sa réponse, des années plus tard, dans le cadre de la poursuite de ses réflexions sur l'analyse sociologique de la mémoire ; elles donneront lieu à la publication posthume (1950) du recueil d'articles intitulé *La mémoire collective*.

4.2. La confrontation historique

La réponse du sociologue englobe une seconde critique, émanant des historiens, là aussi dès la sortie en 1925 des *Cadres sociaux de la mémoire*. Elle est l'œuvre de Marc Bloch. Les deux hommes se connaissent bien ; ils sont présents dans l'équipe pédagogique de la toute nouvelle et prometteuse université de Strasbourg qui ouvre ses portes en 1919. C'est d'ailleurs pendant qu'il est à Strasbourg que Halbwachs travaille et rédige les *cadres sociaux de la mémoire*. Ses discussions tant avec Blondel,

⁶¹ Idem.

⁶² Mucchielli, 1999, p.116.

⁶³ Ainsi, dans la controverse portant sur le suicide, Blondel conclut-il que l'acte de suicide est le résultat d'une intrication indissoluble du physiologique et du sociologique. Tout le monde ne peut qu'être d'accord et la polémique de se clore.

⁶⁴ Laurent Mucchielli (1999) voit dans cet épisode l'échec dans la volonté de construire une discipline résultant de la fusion de la sociologie et de la psychologie : la psychologie collective. Il renvoie dos à dos Blondel d'un côté et Halbwachs de l'autre, le premier convoquant la biologie dès qu'il s'agit d'aborder les problèmes de l'individualité psychique, le second arc-bouté sur les représentations collectives comme seul déterminant de la personnalité.

Pradines, Febvre ou Bloch sont fréquentes à ce sujet⁶⁵. Cette période strasbourgeoise de fécondité intellectuelle liée aux multiples interactions disciplinaires ne dure pourtant qu'une petite dizaine d'années ; dès la fin des années 20, le projet strasbourgeois de rééquilibrage de la centralité intellectuelle de la capitale commence à décliner⁶⁶. L'attraction parisienne, la Sorbonne et le Collège de France, carrière et prestige, reprennent le dessus ; les querelles disciplinaires aussi. Ainsi, l'article de Marc Bloch dans la Revue de synthèse historique constitue-t-il une attaque frontale contre celui qui a osé mettre un pied dans le champ historique : mémoire, coutume, tradition sont du ressort de l'histoire et de l'historien, pas du sociologue. La critique de Bloch débute ainsi : Halbwachs n'a pas étudié la manière dont les souvenirs collectifs passent dans le même groupe de génération en génération. L'analyse de la coutume, ce que Bloch appelle la mémoire juridique, est selon lui absente du modèle halbwachsien. Pour avoir travaillé sur le sujet, l'historien avance son explication : si la coutume se transmet de génération en génération, c'est grâce à la communication entre individus (des grands-parents aux petits-enfants notamment). Bloch prend l'exemple de la famille rurale ou de la société médiévale qu'il connaît bien. Ainsi par exemple le traditionalisme rural s'explique-t-il par ce qu'il appelle «l'enjambement perpétuel de la génération intermédiaire», laquelle vit aux champs. De même, si dans le cadre de la mémoire collective religieuse Halbwachs interprète le rite (par exemple la communion chez les chrétiens) comme étant un besoin de commémorer le souvenir religieux, Bloch considère que la communion existait avant et ailleurs ; il reproche ainsi au sociologue de travailler sur de faux souvenirs. La coutume au sens de l'historien explique le fait que l'acte coutumier au sein d'une communauté soit valable et légitime pour la seule raison qu'il a toujours eu lieu, aussi loin que s'étendait mémoire d'homme (Bloch, 1925). Comment alors expliquer que cette coutume immémoriale (donc stable pour l'historien) ait évolué au cours des siècles ? Enfin, les reproches de Bloch portent sur la connaissance approximative qu'a le sociologue de la société féodale dans son chapitre sur les classes sociales⁶⁷ (concernant notamment le passage de la noblesse à la bourgeoisie) ainsi que sur l'histoire religieuse.

Telles sont, résumées, les questions et critiques de Bloch à l'approche sociologique de la mémoire.

Ce faisceau croisé historico-psychologique est à la base de l'évolution globale du système de pensée de Halbwachs ; il donnera lieu à deux ouvrages majeurs du sociologue, comme approfondissement-rupture avec *Les cadres sociaux de la mémoire* : il s'agit de *La topographie légendaire des Évangiles en Terre Sainte* (1941) et de *La mémoire collective* (1950).

⁶⁵ Craig, 1979.

⁶⁶ C'est à ce moment (1929) que naît le mouvement historique des Annales, fondé par M. Bloch et L. Febvre.

⁶⁷ Lequel chapitre s'intitule «Les classes sociales et leurs traditions». La critique de Bloch centrée sur l'oubli dans l'analyse de la coutume et de la tradition est-elle dès lors aussi fondée ? De même, *Les cadres sociaux* est, on l'a vu, entièrement tourné vers la problématique du Progrès comme intégration de la tradition ou l'ouverture de la mémoire à une base sociale élargie.

a) *La mémoire sociale ou l'œuvre inachevée*

La topographie légendaire est plus directement une réponse à Bloch ; c'est une démonstration d'érudition historique de la part du sociologue. Nous y reviendrons. *La mémoire collective*, recueil d'articles, expose de manière parfois décousue (voire incomplète⁶⁸) l'essence du second système de sociologie de la mémoire du sociologue. On l'a vu, certaines des notions sur lesquelles Halbwachs va s'appuyer sont déjà présentes en filigrane dans *Les cadres sociaux* : courant de pensée, courant de mémoire, mémoire sociale en font notamment partie. C'est à ce titre qu'on pourra parler de continuité entre les deux systèmes.

Deux cas d'études, retravaillées par Halbwachs, sont à l'origine de l'évolution de sa pensée :

. l'anecdote citée par Blondel de lui, enfant, tombé dans un trou d'eau,

. l'anecdote du livre d'enfant relu par l'adulte.

Dans la critique de 1926, on l'a vu, Blondel met en avant la dimension sensitive, affective même, du souvenir pour l'individu. Dans ce cas, on est sûr d'avoir à faire à un souvenir et non à un savoir du passé. Aussi prend-il comme contre-exemple à la force impersonnelle du groupe et à une approche réflexive du passé (savoirs) une expérience propre qui lui sert d'archétype du souvenir : explorant *seul* une maison abandonnée, le jeune Blondel tombe dans un trou d'eau froide dans une pièce noire. Le froid, la peur, l'éloignement de ses parents : l'expérience l'a marqué ; «*dans les souvenirs de ce genre nous (avons), peu importe pour le moment comment il s'opère, un contact direct avec le passé qui en précède et conditionne la reconstitution historique*»⁶⁹. Comme le souligne Namer (2000), ici, le savoir est secondaire au souvenir. Se souvenir, pour Blondel, est une opération directement liée à la persistance des sensations procurées par l'événement créateur. Halbwachs repart de cette base anecdotique offerte par Blondel⁷⁰ et y ancre son nouveau système de pensée : c'est parce qu'il est enfant que le jeune Blondel s'est senti en détresse. Son statut d'enfant le rend plus sensible aux sentiments et pensées domestiques, liés à la famille ; seul dans les faits, Halbwachs considère que l'enfant ne l'est jamais : le fait de penser aux siens suffit à l'entourer.

« Il pensait aux siens et il n'était seul qu'en apparence, il importe peu dès lors qu'il ne se rappelle point en quelle époque précise ni en quel lieu déterminé il se trouvait et qu'il ne puisse s'appuyer sur un cadre local et temporel, c'est la pensée de la famille absente qui lui fournit le cadre (...)»⁷¹. Ainsi, le cadre de la mémoire individuelle de l'enfant concerné est constitué par la pensée de sa famille absente ;

⁶⁸ La déportation et la mort prématurée d'Halbwachs en 1945 sont ici à rappeler.

⁶⁹ Blondel, 1926.

⁷⁰ La situation est cocasse pour Halbwachs : il va déconstruire le phénomène mémoriel dont Blondel lui-même est doublement acteur : en tant qu'enfant au moment passé de l'incident, mais aussi en tant que psycho-physiologue au moment présent de la controverse. En d'autres termes, Halbwachs donne une leçon à l'homme et à la discipline.

⁷¹ Halbwachs, 1997, p.69.

l'influence de la mémoire familiale absente est représentée par ce qui en reste : un courant de pensée. Dans le premier système, Halbwachs se serait arrêté sur les conditions matérielles de l'évènement : celles-ci auraient défini le cadre social de la mémoire en jeu. La nouveauté vient du changement de nature des cadres. D'un support de cadre «matériel» (espace, temps, langage), Halbwachs passe à un support «idéel» dont *le courant de pensée* constitue la notion centrale. A ce stade, Halbwachs fait directement référence à ce sur quoi il a travaillé dans la suite du *suicide* de Durkheim : les rapports entre dimension individuelle du suicide et dimension collective du *courant de pensée suicidaire*. La transposition s'opère : le courant de mémoire se calque sur le courant de pensée.

Le second cas d'étude, relatif à la relecture d'un livre d'enfant par l'adulte, est analysé de la même manière tout en apportant un élément supplémentaire à la réflexion : si, dans le premier système, les impressions laissées par les souvenirs de lecture de l'adulte ont changé (déception) par rapport à ceux de son enfance (joie), c'est que les cadres ont changé ; dans le second système, la mémoire individuelle de l'enfant qui lit croise *deux* courants de mémoire (et non plus un seul comme dans le cas du jeune Blondel). Il se trouve à la rencontre de sa propre vision (enfantine) du monde et de la vision du monde de la famille (puisque c'est en son sein que classiquement frayeurs ou découvertes enfantines se réfugient). Le second système de pensée de la mémoire se bâtit progressivement, tout en démontrant à Blondel l'inopérance d'une approche strictement sensorielle.

Si dans le premier système, mémoire individuelle et mémoire collective étaient dans un rapport en *extériorité* (importance de la matérialité des cadres : espace, temps, langage), le second système met en œuvre connaissances et valeurs comme cadres de la mémoire : il s'agit d'un rapport en *intériorité*, dimension centrale de ce second système de pensée. Halbwachs l'illustre et le résume par «le mythe du solitaire de Londres» : l'image du solitaire n'est pas fortuite. C'est une réponse à la solitude de l'enfant de Blondel. Que se passe-t-il dans la tête d'un promeneur solitaire qui traverse Londres ? Pour Halbwachs, la mémoire du solitaire implique, *en intériorité*, une infinité de mémoires collectives possibles. Ici, la mémoire collective signifie toujours la mémoire du groupe mais elle est appréhendée différemment ; c'est une mémoire essentiellement culturelle⁷². Il ne s'agit plus d'une mémoire d'un fait (tomber dans un trou d'eau) mais d'une mémoire de significations, de sens, de valeurs. Ainsi, quand le solitaire de Londres passe devant un jardin public, il se souvient de ce qu'il a lu, entendu sur les jardins en ville ; de même, à la vue de l'architecture particulière de tel bâtiment, il convoquera certaines connaissances sur l'histoire de la ville, etc. Même seul physiquement, l'individu est donc plongé dans différents mondes virtuels. Sa mémoire individuelle est libre de faire appel à différentes mémoires collectives, culturelles virtuelles : historique, architecturale, ... «Le sujet de ma conscience porte en lui

⁷² Voir Namer, 1999b.

virtuellement des mondes qu'il actualise à tour de rôle.»⁷³. Il n'a plus à «subir», comme dans le premier système, une mémoire collective extérieure (le monde extérieur pose une question et oblige à trouver une réponse) puisque «nous portons toujours en nous, avec nous, une quantité de personnes qui ne se confondent pas.»⁷⁴. L'intériorité de la conscience individuelle est composée de mémoires collectives, convocables, indépendantes. La solitude de l'adulte est en fait une société intérieure de points de vue sur les valeurs et les cultures du monde.

Le mythe du solitaire de Londres met en scène la totalité du système de pensée d'Halbwachs, lequel se compose de trois éléments :

- . une mémoire individuelle
- . une mémoire collective (groupes sociaux que l'individu côtoie, actualisant ainsi ses visions du monde)
- . une mémoire sociale (qui est en fait un courant de significations, mémoire permanente essentiellement culturelle, bâtie majoritairement sur les livres).

La mémoire individuelle est en rapport *d'intériorité* avec les mémoires collective et sociale.

On l'a vu, le second système de mémoire d'Halbwachs s'est construit petit à petit, en réaction aux critiques des disciplines voisines, mais aussi en continuité par rapport à son premier système. Deux remarques cursives dans les premiers écrits du sociologue (1925), *a posteriori*, semblent indiquer déjà le frémissement, sous forme d'intuition d'abord, d'une maturation à venir de sa pensée. Bribes de pensée quasi-énigmatiques, intuitives, comme si l'auteur lui-même ne pouvait les comprendre entièrement au stade de sa réflexion dans le premier système, du moins dans toute la dimension qu'elles ne prendront que par la suite. Nous les donnons ci-après :

. « Nous ne faisons appel à notre mémoire que pour répondre à des questions que les autres nous posent... et que d'ailleurs *pour y répondre nous nous plaçons à leur point de vue et nous nous envisageons comme faisant partie du même groupe ou des mêmes groupes qu'eux.*»⁷⁵, ou encore, pour évoquer les souvenirs anciens, «Il suffit donc, [...] *que nous nous placions au point de vue de ce groupe, que nous adoptions ses intérêts, et que nous suivions la pente de ses réflexions*»⁷⁶.

. A propos de la localisation des souvenirs et des groupes labiles dans lesquels l'individu est engagé : «Amis, compagnons de travail, hommes de même croyance, membres d'une même classe, habitants d'un même village, famille large, famille étroite, *sans oublier la société originale que chaque individu forme en quelque sorte avec lui-même.*»⁷⁷.

⁷³ Namer, 2000, p.127.

⁷⁴ Halbwachs, 1997, p.53.

⁷⁵ Halbwachs, 1994, p.VI.

⁷⁶ Idem, p.143. Cette idée est reprise telle quelle dans la *mémoire collective* (1997) : «*En pensée, je me replaçais dans tel ou tel groupe. [...] Pour mieux me souvenir, je me tourne vers eux. J'adopte momentanément leur point de vue, je rentre dans leur groupe...*» (p.53).

⁷⁷ Idem, p.139.

L'intégration, par la pensée (intérieure), de l'individu aux groupes est bien un des ressorts du second système. On ne peut s'empêcher de penser que «la société originale que chaque individu forme avec lui-même» ne soit pas, 20 ans plus tard, le propos central du mythe du solitaire de Londres. Il semble là que, dès les premiers travaux sur la mémoire mais surtout dans les œuvres de maturité d'Halbwachs, soit présente une dimension assez discrète mais constante dans l'esprit du sociologue : l'influence de l'œuvre de Max Weber et de sa sociologie compréhensive. L'influence des sociologues allemands chez Halbwachs est notoire. Ami de Werner Sombart, Halbwachs est un des premiers sociologues français à introduire la pensée de Max Weber en France⁷⁸. Ainsi, le positionnement particulier d'une sociologie compréhensive weberienne («se placer du point de vue de l'individu pour comprendre ses motivations») correspond-il parfaitement à l'un des chefs de file du durkheimisme au début-milieu du siècle⁷⁹.

La réponse à Blondel est solide ; elle donnera lieu à un ensemble d'articles édités de manière posthume, en 1950 : *La mémoire collective*. Marc Bloch n'attend pas si longtemps. La réplique se fera en deux temps. En 1941 d'abord, est publié un des plus beaux ouvrages d'Halbwachs : *La topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte*. C'est la partie principale de la réplique du sociologue aux critiques d'érudition historique du célèbre historien des Annales. La seconde partie de la réplique d'Halbwachs se trouve dans *La mémoire collective*, au chapitre intitulé «Mémoire collective et mémoire historique».

b) La mémoire historique : première réponse à Bloch

La clef de voûte de l'édifice de la *mémoire collective* est constituée par, d'une part, l'intériorité du processus mémoriel, d'autre part, par l'avènement d'une mémoire sociale, courant de significations, de sens, de valeurs : c'est une mémoire *permanente*, essentiellement culturelle⁸⁰. Cette permanence mémorielle est en rupture totale avec le caractère éphémère des mémoires collectives du premier système, lesquelles étaient renouvelées en fonction de l'évolution du rôle joué par l'individu au sein de chaque groupe porteur d'une mémoire collective : «On change de mémoire, en même temps qu'on change ses points de vue, ses principes, ses intérêts, ses jugements, lorsqu'on passe d'un groupe à

⁷⁸ C'est pendant la période d'entre-deux guerres qu'Halbwachs travaille assidûment sur l'œuvre de Weber (Steiner, 1999). Craig (1979) mentionne qu'Halbwachs admire aussi Karl Mannheim (spécialiste des rapports de générations, cf. Mannheim, 1990) et Georg Simmel. Sa pratique de la langue allemande facilite ce passage.

⁷⁹ Signe supplémentaire, s'il en fallait encore, que la scission, souvent réifiée, entre durkheimiens et weberiens n'ait jamais été si profonde.

⁸⁰ Gérard Namer (1999b) mentionne que le terme même de mémoire culturelle n'existe dans aucun des écrits de Halbwachs. Elle se rapproche, dans le premier système d'Halbwachs, de la mémoire du groupe dont les souvenirs sont attachés à des faits concrets mais aussi à des leçons (exemple : la mémoire familiale). Dans le second système d'Halbwachs, l'archétype de la mémoire culturelle est la mémoire des sons, celle des musiciens. Il fera alors la différence entre mémoire culturelle populaire et mémoire culturelle savante, chacune retenant des éléments différents dans les œuvres musicales (voir plus loin paragraphe sur la mémoire collective chez les musiciens).

l'autre.»⁸¹. La mémoire culturelle telle que définie dans le second système, est permanente, *anhistorique*. Ce qui relève de l'histoire, c'est le moment où l'individu réactualise ses mémoires culturelles intérieures. Tout se passe comme si l'historicité du processus mémoriel était toute entière rejetée à l'extérieur, lorsque l'individu réactualise ses mémoires virtuelles *i.e.* lorsqu'il convoque, à l'appel des éléments extérieurs (promenade dans la ville), les mondes intérieurs qui l'habitent. Pour Halbwachs, c'est cette petite place, factuelle, qu'on peut laisser à l'histoire dans l'analyse de la mémoire. La position d'Halbwachs par rapport à la mémoire historique se comprend si l'on reprend le premier système de mémoire : la base de la mémoire historique est constituée par une mémoire d'événements (factuelle). A ce stade, historiens et sociologues sont d'accord. La critique de Bloch ne porte d'ailleurs pas sur ce point ; elle vise d'une part le manque d'érudition d'Halbwachs concernant une période que lui connaît bien (le Moyen-âge) et que le sociologue prend comme exemple pour étayer son analyse sur la mémoire des classes sociales et la tradition ; d'autre part, et plus profondément, il s'insurge contre l'impérialisme sociologique dont fait preuve le sociologue et la sociologie en général. C'est finalement la critique de Blondel qui fait revoir à Halbwachs sa conception de la mémoire historique. L'avènement d'une mémoire sociale, à la fois intérieure et abstraite, assimilable à un courant de pensée, éloigne le sociologue de son acception première de la mémoire historique. L'explication du retournement d'Halbwachs tient au fait qu'au fond, c'est la psychologie qui pose problème à la sociologie. La réponse à Bloch a pour but de montrer que finalement le projet scientifique des Annales et celui de la sociologie telle qu'Halbwachs l'imagine ne sont pas si incompatibles. *La topographie légendaire* doit servir de preuve. C'est donc toujours l'ombre de Blondel qui plane sur les remaniements conceptuels du sociologue. Ainsi Halbwachs se bat-il contre une mémoire historique qui serait la représentation d'une histoire constituée de faits et de dates (factuelle) *servant de cadre extérieur à une mémoire biographique*⁸² (qui, elle, serait la vraie mémoire, la mémoire pure, à la manière de Bergson). Reprenant la construction de la mémoire sociale, il considère que la mémoire historique se construit dans les livres, de manière abstraite (second système) ; elle est ainsi déconnectée d'un vécu personnel, du psychologique et de l'affectif individuel. Et Halbwachs de mentionner une exception de premier ordre, qui nous concernera plus tard : ceci ne s'applique pas à l'histoire contemporaine puisque celle-ci a été ou est vécue par l'individu et donc en lien avec ses sentiments, son affectif, ce que la génération précédente a transmis. Tout se passe comme si la pertinence de l'historique événementiel réapparaissait avec la dimension psychologique de l'individu. Mais là encore, c'est la seule petite place

⁸¹ Halbwachs, 1994, p.175.

⁸² Namer, 2000, p.166.

laissée par le sociologue à la mémoire historique : « Dans ce cas et dans ce cas seulement, la mémoire historique pourrait servir de cadre à la mémoire individuelle. »⁸³.

Deux notions sont ici à prendre en compte :

. l'événement⁸⁴,

. la dynamique des groupes.

En effet, l'événement historique (situé, daté) ne devient événement que dans la mesure où l'on prend en compte sa réception par le ou les groupes, et donc la place qu'il prend dans la mémoire collective des dits groupes : quel sens, signification (second système) on lui donne⁸⁵. C'est par le groupe que l'histoire contemporaine devient plus concrète pour l'individu : « Il n'y a d'événement que par rapport à un groupe qui lui donne sa signification et sa mémoire. »⁸⁶. On remarque une fois encore la méthode d'Halbwachs qui, tout en opérant un retour sur l'individu (par rapport à l'histoire événementielle contemporaine), accorde la supériorité au groupe.

L'histoire apprise (celle des livres donc celle des historiens) est différente ; elle est dans une logique de facticité, d'artificialité, externe, construite par un groupe particulier, dominant, imposant en quelque sorte sa mémoire érudite : les historiens.

Notons que le contexte de la querelle est important ; les rapports entre les sociologues, les historiens « classiques » et la future « Ecole des Annales » sont complexes⁸⁷ : le début du siècle est une période de positionnement des disciplines, notamment celui de la sociologie par rapport à l'histoire et plus généralement dans les sciences sociales. La fin du XIX^{ème} est marquée par un impérialisme historique dans les sciences sociales. La discipline historique multiplie d'ailleurs les œuvres d'historiographie insistant sur son caractère scientifique en vue de la positionner comme modèle méthodologique pour toutes les sciences sociales. C'est l'époque de la réaction sociologique (création de « L'année sociologique » derrière Durkheim en 1896) ; François Simiand se lance publiquement dans la bataille et, en 1903, présente devant la Société d'histoire moderne une critique restée célèbre de Charles Seignobos (1854-1942), théoricien de la méthode historique « classique », intitulée : *Méthode historique et sciences sociales*⁸⁸. Il semble qu'il faille trouver dans cette critique méthodologique les ferments de la future Ecole des Annales ; d'aucuns pensent d'ailleurs que le « véritable » précurseur de l'histoire

⁸³ Idem, p.166.

⁸⁴ Nous nous interrogerons plus systématiquement sur ce concept d'événement dans la suite de notre travail.

⁸⁵ Ce positionnement relativiste par rapport au sens donné à l'événement pose le problème de l'existence d'une signification commune, partagée par les groupes. Selon Halbwachs, les historiens règlent le problème en écrivant l'Histoire (sous-entendue imposée, apprise, livresque) ; sa proposition tient en la création d'un groupe plus vaste, aux pensées communes (Halbwachs, 1997, p.173). Cette idée est déjà présente chez Halbwachs dans sa définition du Progrès comme intégration à une base commune élargie de la tradition.

⁸⁶ Idem, p.185.

⁸⁷ Nous nous appuyons notamment, dans ce qui suit, sur les séminaires d'analyse historique de l'EHESS proposés par Jean Boutier et André Tchernia en 1997.

⁸⁸ Simiand, 1987 (ce texte sera d'abord publié en 1903 dans la *Revue de Synthèse Historique*, n°16, fondée par Henri Berr).

économique et sociale est à voir en la personne de François Simiand. En effet, souvent considérée comme une révolution spontanée et interne aux historiens, la création de l'Ecole des Annales en 1929 s'inspire largement de ces pré-croisements disciplinaires. Parmi eux, le rationalisme empirique de Simiand fait figure d'exemple ; sa méthode consiste en trois points, qui dessinent avant l'heure la posture scientifique défendue par le groupe des Annales :

. dans l'établissement des faits (pour l'information factuelle), la nécessaire mise en œuvre du procédé historique de critique des sources est requise,⁸⁹

. les faits ainsi recueillis sont à considérer comme des données statistiques à ordonner en séries pour permettre l'étude historique du phénomène,

. l'opération analytique doit être sensible au problème de l'explication causale⁹⁰ des enchaînements que les séries donnent à voir.

Derrière Simiand, c'est l'ombre de Durkheim qui plane⁹¹. Le texte de 1903 de Simiand pose ouvertement la question de savoir qui, de la sociologie ou de l'histoire, prendra le pouvoir au sein des sciences sociales ? Il insiste sur la nécessité d'un holisme méthodologique et sur la pertinence de la recherche de régularités, de lois (seuls gages, selon lui, de l'objectivité des résultats dans les sciences sociales) : pour lui, il n'est pas impossible d'établir une méthode positive en sciences sociales, à l'inverse de ce que propose la méthode historique traditionnelle. La fibre statistique de Simiand est bien présente. Le projet des Annales tel que développé par Bloch et Febvre en 1929 reprendra dans les grandes lignes la voie ouverte par Simiand : l'objet de l'histoire c'est le collectif, le stable, d'où la nécessité d'une macro-approche dans laquelle les statistiques sont au premier plan⁹². C'est d'ailleurs le terme d'histoire économique que les deux historiens retiennent d'abord : «Que de suggestions précieuses, cependant sur la méthode et sur l'interprétation des faits, quels gains de culture, quels progrès dans l'intuition naîtraient, entre ces divers groupes, d'échanges intellectuels plus fréquents! *L'avenir de l'histoire économique* est à ce prix, et aussi la juste intelligence des faits qui demain seront l'histoire.»⁹³. L'ambiance est au refus du «divorce traditionnel» (entre passé et présent, entre histoire, sociologie et économie). Pourtant, dans les années 30, deux disciplines influencent fortement les historiens des Annales : la géographie (avec Paul Vidal de la Blache (1845-1918)⁹⁴) et l'économie. La sociologie est peu présente encore sur la scène universitaire. Dans ce contexte, François Simiand joue

⁸⁹ Ancienne pratique de la discipline historique (présente dès la Grèce ancienne), oubliée puis réintroduite avec la Renaissance italienne et de manière plus formalisée chez l'historien danois Barthold Georg Niebuhr (1776-1831), spécialiste de l'histoire de Rome à l'université de Berlin.

⁹⁰ Simiand occulte d'ailleurs tout un pan de la sociologie d'alors : l'approche compréhensive de Max Weber. Halbwegs, nous le verrons, y sera plus attentif.

⁹¹ Pourtant, les Annales ne sont pas une version strictement durkheimienne de l'histoire.

⁹² Le mouvement des Annales sera d'ailleurs parfois taxé d'histoire anti-événementielle.

⁹³ Bloch, Febvre, 1929.

⁹⁴ Dont Lucien Febvre est un des disciples.

le rôle d'intermédiaire, de *porteur*, pour reprendre un terme cher à Maurice Agulhon, entre les Annales, l'économie et la sociologie. Mais, on l'a vu, s'il fut une des références fortes d'Halbwachs de 1907 à 1913 (période de ses thèses), les deux hommes s'éloignent petit à petit, notamment à partir des travaux d'Halbwachs sur la mémoire au début des années 20 (quand les statistiques disparaissent de ses écrits)⁹⁵. On trouve ici une des causes de la polémique Bloch/Halbwachs : le projet scientifique des Annales est en toile de fond. Très vite après la création du mouvement, l'Ecole historique des Annales commence à régner sur les milieux intellectuels français. Peu osent la remettre en question. Pourtant, selon Halbwachs, cette histoire sociale, statistique, ouvre la voie à l'idée d'un temps homogène et linéaire : le temps unique d'une voix unique (celle des historiens), dont le court et le moyen terme sont difficiles à penser.

Cette histoire là, trente ans plus tard, a vécu⁹⁶ ; la science historique a évolué. Les années 70 ont d'abord donné naissance à une histoire plus proche, «au ras du sol» selon l'expression de Jacques Revel⁹⁷ : le débat du sociologue de la mémoire avec les historiens d'alors est incontestablement dépassé. Les changements d'échelle opérés notamment par les courants italien (*Microstoria*⁹⁸), allemand (*Alltagsgeschicht*⁹⁹) puis français (Micro-histoire) ont reposé sous un jour nouveau la question des liens entre disciplines¹⁰⁰. Ce retour de l'individu et de temporalités plus courtes n'aurait certainement pas déplu à Halbwachs : mémoires multiples et donc temporalités multiples sont en effet au cœur du projet halbwachsien. Enfin, mouvement récent de l'historiographie française, le retour de l'histoire longue, événementielle, chronologique est proclamé : effet d'annonce ou réel retour ?¹⁰¹ Halbwachs, précurseur dans sa critique des Annales, redeviendrait-il contemporain ?

c) La topographie légendaire : *une démonstration d'érudition sur la longue durée*

Revenons à la querelle Bloch/Halbwachs. La critique profonde de Bloch est finalement relative au «débordement disciplinaire impérialiste» tenté par Halbwachs en travaillant sur la mémoire, le passé. La position du sociologue va être de démontrer que les rapprochements sont possibles, au-delà des professions de foi, entre le durkheimisme et l'Ecole des Annales. Pour ce faire, Halbwachs part, en

⁹⁵ De plus, François Simiand décède en 1935 ; il ne soutient donc que peu de temps le mouvement des Annales.

⁹⁶ Nous ne nous arrêtons pas sur la période des héritiers : la «seconde école des Annales» (emmenée par l'historien Fernand Braudel et le géographe Pierre Vilar, chantres de la longue durée et de l'histoire totale) est moins pertinente pour notre propos.

⁹⁷ In Levi, 1989, préface.

⁹⁸ Dont les chefs de file sont notamment C.Ginzburg, E.Grendi ou M.Gribaudo.

⁹⁹ Littéralement, «l'histoire de tous les jours, du quotidien».

¹⁰⁰ Car même si les Annales appelaient de tous leurs vœux la pluridisciplinarité, dans les faits, les barrières résistaient (Revel, 1989).

¹⁰¹ Voir notamment la publication récente et les débats qui s'ensuivent du *Journal de la France et des français. Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000*.

1939¹⁰², en Terre Sainte à Jérusalem dans le but de réaliser un projet de sociologie expérimentale : écrire un livre de sciences sociales « empiriques » sur la mémoire. A Marc Bloch qui lui reprochait de ne pas étudier les « erreurs de la mémoire collective » (Bloch, 1925), Halbwachs va répondre par un travail centré précisément sur les illusions de la mémoire collective des pèlerins en Terre Sainte¹⁰³. Le chantier n'est pas totalement nouveau : la mémoire collective religieuse fait déjà l'objet d'un chapitre en 1925 dans *Les cadres sociaux de la mémoire*. Comment sont localisés (et par qui?) les faits des Evangiles (Topographie des Evangiles) et comment sont-ils transmis de génération en génération ? Tel est le projet d'Halbwachs, centré donc sur deux aspects :

. un travail de mémoire de l'imaginaire autour d'une *légende* (topographie légendaire),
. la question de *l'authenticité* avec tout ce qu'elle comporte : quel rôle joue-t-elle pour l'historien (le « *Wie es eigentlich gewesen*¹⁰⁴ » de l'historicisme allemand), et pour le sociologue ? Que faire de ce matériau empirique qui veut que les pèlerins souhaitent aller sur les lieux mêmes où les paroles se sont tenues, où les faits ont eu lieu ?

Les deux hommes sont au moins d'accord sur un point : l'essentiel n'est pas de chercher les origines de tel ou tel fait mais de travailler sur comment se constitue au cours du temps le produit qu'on a sous les yeux au présent ? En d'autres termes, quelle est l'œuvre de la légende¹⁰⁵ ? Le thème est déjà présent dans les écrits de 1925 : « La loi de la pensée collective est de systématiser, du point de vue de ses conceptions actuelles, les rites et croyances qui lui viennent du passé et qu'elle n'a pu faire s'évanouir : ainsi, tout un travail mythologique d'interprétation altère progressivement le sens, sinon la forme, des anciennes institutions. »¹⁰⁶.

Tout en traitant le sujet, Halbwachs introduit un nouveau pan de sa sociologie de la mémoire qui sera central dans notre analyse : la mémoire de l'espace. Qu'est-ce que la topographie légendaire si ce n'est l'inscription dans l'espace, la localisation au sens géographique, des effets sur l'imaginaire créés par la légende ? L'essentiel de son apport sur les rapports entre mémoire et espace se trouve ici condensé. Nous verrons plus loin que le chapitre intitulé « La mémoire collective et l'espace » de *La mémoire collective* (1950) reste inachevé.

Légende et tradition sont, en réponse à Bloch, au cœur de *La topographie*. La méthode d'Halbwachs est réaliste, bien que requérant un gros travail historique : le but de l'analyse n'est pas de remonter à la naissance du Christ pour vérifier le « *Wie es eigentlich gewesen* ». Il prend appui sur le premier

¹⁰² C'est en fait son deuxième voyage sur place (Karady, 1972, p.19).

¹⁰³ Nous voudrions ici remercier Jacques Caroux (SHADYC-EHESS) qui nous a ouvert, le premier, à la pensée d'Halbwachs à travers *La topographie légendaire*.

¹⁰⁴ Littéralement « comment cela s'est réellement déroulé » ou « ce qui s'est réellement passé » (l'expression est de Thucydide - lorsqu'il travaillait sur la peste d'Athènes pendant la guerre du Péloponnèse - et non, comme certains le disent, de l'historien allemand L.Von Ranke (1795-1886) - dont la thèse porte sur Thucydide -).

¹⁰⁵ Voir la démonstration de Bloch à ce sujet dans ses *Rois thaumaturges* (1983).

¹⁰⁶ Halbwachs, 1994, p.182.

témoignage connu datant du IV^{ème} siècle, celui du pèlerin de Bordeaux¹⁰⁷. Ainsi Halbwachs prend-il en considération une tradition formée depuis plus de trois siècles. C'est son point de départ : «Si comme nous le croyons la mémoire collective est essentiellement une reconstruction du passé, [...] la connaissance de ce qui était à l'origine est secondaire sinon tout à fait inutile, puisque la réalité du passé n'est plus là.»¹⁰⁸. L'événementiel originel est relégué au dernier rang, il ne s'agit pas d'histoire contemporaine mais d'un travail sur le temps long (du IV^{ème} au XVIII^{ème} siècle)¹⁰⁹. Comment, au long de ces siècles, se structurent, mais aussi disparaissent, ce que Namer appelle ces espaces de mémoire? Peut-on extraire quelques lois de cette mémoire collective religieuse? L'originalité d'Halbwachs va être de mettre en relation le processus de façonnement de la mémoire religieuse et la problématique de la localisation dans la construction d'une mémoire de l'espace en général.

L'Ancien Testament tient une place prépondérante dans le récit du pèlerin de Bordeaux. La légende commence ainsi. Les chrétiens se sont emparés des souvenirs juifs pour les commémorer à leur façon : dans leurs lieux de culte (églises, ...) : «La mémoire chrétienne semble n'avoir pris racine que dans la mémoire juive...»¹¹⁰. Halbwachs met alors en évidence une première loi, mêlant mémoire religieuse et topographie : la recherche de légitimation du Nouveau Testament passe par un travail d'identité avec les lieux symboliques érigés dans l'Ancien Testament ; ainsi fait-on naître Jésus à Bethléem, là où précisément naquit David.

En l'an 325 se tient le Concile de Nicée : plus de 200 évêques, en majorité d'Orient, sont réunis dans ce premier concile œcuménique afin de résoudre les problèmes divisant les Eglises d'Orient. A cette occasion est notamment déclarée l'orthodoxie trinitaire, grande décision *dogmatique* qui veut que le Fils soit déclaré «de même substance» que le Père¹¹¹. Bien que difficilement accepté par les Eglises d'Orient, le dogme trinitaire demeure à l'origine de ce qu'Halbwachs appelle la *mémoire dogmatique*. C'est la mémoire d'une croyance : le statut du fils de Dieu passe du matériel au spirituel, du concret à l'abstrait. Cette mémoire abstraite, construite, va, pour perdurer, devoir s'appuyer sur un support ou, dans les termes d'Halbwachs, un cadre. L'image de la croyance doit se fixer : le lieu saint, lui aussi construit, va jouer ce rôle. Il va, dans les deux sens du terme, géographique et sociologique¹¹², *localiser* la mémoire dogmatique : «Une vérité, pour se fixer dans la mémoire d'un groupe doit se présenter sous la forme concrète d'un événement, d'une figure personnelle ou d'un lieu. Une vérité purement abstraite,

¹⁰⁷ C'est le plus ancien témoignage d'un visiteur des lieux : il date de l'an 333.

¹⁰⁸ Halbwachs, 1971, p.7.

¹⁰⁹ Le sociologue de la mémoire montre ainsi à l'historien du légendaire qu'ils sont aussi d'accord sur la pertinence de cette échelle temporelle.

¹¹⁰ Idem, p.17.

¹¹¹ C'est la consubstantialité de la Trinité : le Père, le Fils et le Saint Esprit.

¹¹² Voir la définition donnée dans le chapitre 1.3. de la localisation des souvenirs.

en effet, n'est pas un souvenir.»¹¹³. Le dogme ne suffit pas : il nécessite la mise en œuvre d'un support vivant d'énergie spirituelle, pour reprendre les termes de Bergson : témoignages humains, lieux investis, ... Le Concile de Nicée marque ainsi le début de la construction symbolique-réelle de points particuliers, dogmatiques, scandant l'espace à des fins de pèlerinage. La certification de la véracité des lieux où «cela s'est réellement passé» importe peu : «Les lieux sacrés commémorent donc, non pas des faits certifiés par des témoins contemporains, mais des croyances nées peut-être non loin de ces lieux, et qui se sont fortifiées en s'y enracinant.»¹¹⁴. Tout se passe comme si la stabilité des repères concrets du sol¹¹⁵ entrait en résonance avec la volonté de stabilité d'un dogme encore fragile : «Ce qu'il y a de nouveau ici dans la théorie de l'espace comme cadre social de la mémoire, c'est l'espace-représentation permettant une succession fixe d'images pour assurer la permanence d'une croyance. [...] L'espace apparaît alors doté d'une autre fonction, ce n'est plus le lieu de l'inscription d'images particulières où coïncident un paysage, des pierres et une représentation impliquée dans un récit ; c'est maintenant l'espace en tant que matière, c'est-à-dire en tant qu'il est doté d'une transhistoricité ressemblant beaucoup à l'éternité de la croyance.»¹¹⁶. Le lieu s'apparente à la *trace* : il condense l'événement tout en créant un parcours (entendu comme succession de lieux). Aller sur les traces du Christ, c'est accorder un pouvoir religieux à une base matérielle : le haut-lieu¹¹⁷. A ce stade, Halbwachs situe sa réflexion à deux niveaux : à celui d'une sociologie de l'espace religieux mais aussi à celui d'une sociologie de l'espace commun. Il pose en effet la question de savoir quel groupe est à l'origine de quelle mémoire. Dans ce cadre, les rapports de l'espace à la croyance différeront. Pour Halbwachs, en effet, la christianité peut être scindée en deux composantes liées à leur localisation dans l'espace concret : la composante vivant sur les lieux mêmes où les faits se sont-seraient déroulés (les indigènes); sa tradition est liée à des lieux se dégradant suivant l'ordre des choses matérielles¹¹⁸: l'espace concret des lieux force l'espace de la croyance à s'adapter. La seconde composante est cette christianité nouvelle, dogmatique, qui a construit une mémoire des lieux saints, à l'origine de la tradition ; le primat est donné à l'espace de la croyance par rapport à ce qui ne lui sert que de support : l'espace commun. Ainsi par exemple, à propos de l'emplacement de Nazareth, « la mémoire chrétienne, ne trouvant pas là de tradition, s'est attachée aux détails concrets, aux accidents physiques, pour y placer les événements qu'elle cherchait à y situer.»¹¹⁹. L'essence de la distinction entre ces deux

¹¹³ Idem, p.124.

¹¹⁴ Halbwachs, 1971, p.123. Halbwachs reprend ici l'idée selon laquelle on peut toujours indiquer de quelle zone de la vie sociale viennent les souvenirs. Il s'agit, dans ce cas, de zone géographique.

¹¹⁵ Stabilité géomorphologique (espace matière) comparée au caractère éphémère d'une vie humaine.

¹¹⁶ Namer, 2000, pp.156-157.

¹¹⁷ Nous reviendrons plus tard sur la spécificité des hauts lieux dans les processus de socialisation de l'espace.

¹¹⁸ Il s'agit ici de lieux construits concrètement par l'homme (ville, temple, église, ...) donc moins durables que l'éternité d'une croyance.

¹¹⁹ Halbwachs, 1971, p.103.

composantes se retrouve dans celle qui existe entre la période des disciples (ceux qui, ayant côtoyé Jésus, parlaient de lui comme un homme, un ami, un vivant) et la période de la tradition nouvelle de la communauté chrétienne. Les lieux ont remplacé l'homme vénéré¹²⁰.

Le problème de fond posé par le sociologue de la mémoire est relatif à l'ambivalence par nature de certains souvenirs collectifs tel que le souvenir collectif religieux : une réalité matérielle couplée à une signification spirituelle. Comment l'une se cale par rapport à l'autre, quel(s) est(sont) le(s) sens de causalité ? Une des réponses d'Halbwachs, à la manière d'une loi, réside dans le phénomène qu'il induit *l'éloignement*, tant spatial que temporel : «Il en est ainsi toutes les fois qu'un souvenir collectif se trouve avoir un double objet, d'une part une réalité matérielle, figure, monument, lieu dans l'espace, et, d'autre part, un symbole, c'est-à-dire la signification spirituelle qui, dans l'esprit d'un groupe, s'attache et se superpose à cette réalité.»¹²¹. Avec l'éloignement des lieux originels, les supports concrets deviennent vite et durablement¹²² des représentations symboliques. Et l'auteur de rajouter, «C'est sans doute la stabilité de l'image qui explique que les croyances durent.»¹²³ ; la force de renversement qu'opère la tradition aboutissant au fait que «ce n'est pas aux lieux réels, c'est aux croyances que l'image se devait adapter.»¹²⁴.

Outre la démonstration d'érudition d'histoire religieuse, Halbwachs pose, avec *La topographie légendaire*, un jalon à la croisée de deux chantiers en cours dans son œuvre intellectuelle : d'une part, l'attention accrue accordée à un déterminant jusqu'alors peu investi : la topographie ou le déterminant géographique. Les conclusions de *La topographie légendaire* dépassent le simple cadre de l'objet religieux : «Concentration en un même lieu, morcellement dans l'espace, dualité en des régions opposées : ce sont là autant de moyens familiers dont se servent les groupes d'hommes, non seulement les Eglises, mais d'autres communautés, familles, nations, etc., en vue de fixer, d'organiser leurs souvenirs des lieux, mais aussi des temps, des événements, des personnes.»¹²⁵. Par l'ordonnement du spatial, on accède à la compréhension élargie des phénomènes sociaux. Nous allons aborder plus précisément cet aspect de la pensée d'Halbwachs, nous rapprochant plus encore de notre propre objet.

¹²⁰ D'où le travail de destruction de ces lieux par les ennemis de Jésus. Halbwachs opère l'analogie entre la destruction de la trace (incarnée ici par les lieux saints) et la suppression des bases matérielles de la mémoire ordonnée par Napoléon III, lorsque ce dernier autorise Haussmann à briser les vieux quartiers porteurs de la mémoire des révolutions. Les actes de destruction orchestrés par les nazis sont du même ordre pour Halbwachs.

¹²¹ Idem, p.128.

¹²² Halbwachs mentionne qu'en moins d'un siècle (de 340 à 440) le premier cadre des lieux saints s'est fixé, tel qu'il s'imposera aux consciences chrétiennes jusqu'à la conquête arabe et aux Croisés.

¹²³ Idem, p.129.

¹²⁴ Idem, p.129. En effet, les lieux réels sont amenés, par la main de l'homme, à être transformés. La reconstruction, les extensions de la ville de Jérusalem par exemple provoquent non seulement un changement de l'objet réel mais aussi un changement de son image. Halbwachs touche ici à un aspect qu'on retrouvera plus loin : celui de la justification des mesures de protection qu'elles soient dédiées au patrimoine bâti ou naturel.

¹²⁵ Idem, p.147.

L'autre chantier en cours auquel *La topographie légendaire* apporte sa pierre est clairement la maturation et le passage du premier système de sociologie de la mémoire au second système. L'événement, le factuel est abordé sans état d'âme : Halbwachs le relègue au rang de légende. Par contre la tradition, au centre de son ouvrage (en réaction à Bloch), lui permet d'illustrer brillamment, grâce à un cas de «sociologie empirique expérimentale», ce qui sous-tend sa pensée sans toujours encore clairement l'énoncer : la constitution d'une mémoire sociale, à travers notamment la mémoire des groupes. Courant de significations, sens, valeur sont dans *La topographie* subsumés sous le terme *d'enseignements*. Ainsi, à propos du caractère général de la mémoire des groupes, Halbwachs écrit-il : «Elle ne retient que les événements qui lui sont aussi des *enseignements*. La façon même dont elle décompose les faits répond au besoin de montrer que chacun a une *signification* qui le dépasse, qu'il a sa place logique dans l'histoire totale, qu'ils forment un enchaînement, et que, de tous ces *sens* réunis, résulte celui de l'événement où sont compris tous les autres, le récit devient une logique en action.»¹²⁶. Ainsi se clôt la réponse à Marc Bloch, ancien collègue d'Halbwachs à l'Université de Strasbourg mais aussi et surtout, dans ces temps troublés¹²⁷, comme lui, intellectuel juif. Le caractère peu polémiste déjà évoqué du sociologue, renforcé par cette solidarité conjoncturelle de temps de guerre, mettra fin, dans une ambiance plutôt apaisée, à l'une des deux plus importantes querelles intellectuelles auxquelles eut à faire face Halbwachs. Avec *La topographie légendaire*, il aura montré d'une part que, comme l'historien, le sociologue est capable d'érudition ; d'autre part, que des travaux d'obédience durkheimienne peuvent être totalement compatibles avec les préoccupations scientifiques des Annales notamment en ce qui concerne l'approche du long terme.

¹²⁶ Idem, p.149.

¹²⁷ On peut citer, à titre d'exemple, les lois de juillet et octobre 1940, lois d'épuration antisémite de la fonction publique ; ainsi Marcel Mauss devra-t-il démissionner de son poste de président de la Vème section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et de sa chaire de sociologie au Collège de France. De même, Roger Chartier mentionne la position d'Halbwachs et Bloch pendant la guerre : «Tous deux, en cette année 1943, figurent sur la liste Jüdische Autoren in französischer Sprache («Ecrivains juifs de langue française»), publiée dans la troisième édition de la liste Otto, intitulée Unerwünschte Literatur in Frankreich («Ouvrages littéraires non désirables en France») qui précise : «Tous les livres d'auteurs juifs, ainsi que les livres auxquels des juifs ont collaboré, sont à retirer de la vente, à l'exception d'ouvrages d'un contenu scientifique au sujet desquels des mesures particulières sont réservées.» C'est cette même exigence d'aryanisation qui a fait disparaître le nom de Marc Bloch des Annales, transformé en 1942, sous la direction de Lucien Febvre, en mélanges d'histoire sociale, auxquels Bloch contribue désormais sous le pseudonyme de Marc Fougères.» (avant-propos de Roger Chartier à Ariès, 1993, p.15).

Conclusion sur l'archéologie du système de pensée bipartite d'Halbwachs

Nous avons tenté, dans les pages qui précèdent, de montrer en quoi la construction du système de sociologie de la mémoire d'Halbwachs est le fruit à la fois d'une continuité de pensée de l'auteur (depuis ses premiers travaux en 1909 sur les tracés des voies jusqu'aux derniers sur la mémoire collective) et d'une réaction à deux critiques disciplinaires majeures : la psychologie et l'histoire. La nature du thème de la mémoire ne pouvait d'ailleurs que faire réagir ceux qui, depuis longtemps, avaient investi cet objet, quasi-consubstantiel à l'essence de leurs préoccupations (les rapports de l'individu avec lui-même et les rapports de l'individu au passé). A la lumière de l'évolution de la pensée du sociologue sur le sujet, on est en droit de considérer que les critiques furent constructives : le modèle s'est renforcé, à la fois plus englobant, plus robuste et plus fin.

Nous voudrions insister à présent sur un point particulier, au centre de la sociologie de la mémoire développée par Halbwachs, et qui met en lumière la complexité, trop souvent réduite, de la pensée de ce sociologue oublié : en effet, l'évolution du schéma mémoriel halbwachsien se caractérise par un mouvement *a priori* paradoxal d'intériorisation continue des mécanismes de construction de la mémoire¹²⁸. Tout se passe comme si, tout en ayant mis en évidence, de manière assez tardive, le rôle premier d'une mémoire sociale (par définition donc extérieure à l'individu), la clef de la compréhension de tous ces mécanismes était à chercher au sein même de l'unité sociale «individu». De ce point de vue, la lutte première et continue d'Halbwachs contre tout psychologisme, dont Blondel est l'incarnation même, serait anéantie par cette position «intérieure» qui apparaît comme l'aboutissement de sa quête sociologique. D'ailleurs, dérouler le fil intellectuel du Halbwachs des tracés de voies au Halbwachs de la mémoire collective, c'est finalement opérer le passage progressif, à la manière de poupées russes, d'une pensée sur les facteurs externes (statistiquement révélés)¹²⁹, passant par le poids du groupe et des événements concrets (dans les déterminants de la mémoire collective), à une abstraction ou intériorisation individuelle en apparence totale des phénomènes mémoriels (avènement d'une mémoire sociale). Ainsi, une lecture rapide de l'œuvre du sociologue pourrait conclure au triomphe, contre son gré, d'un individualisme méthodologique psychologisant. Ainsi, et comme à son habitude, Halbwachs semble donner des armes à son «adversaire» : il s'en sert en fait pour affirmer son point de vue et sa méthode, sociologiques en l'occurrence, dans la lignée d'une tradition durkheimienne renouvelée. Le

¹²⁸ Ainsi Henri Piéron (1881-1964), psychologue, disciple du psychiatre Pierre Janet (1859-1947) et titulaire de la chaire de physiologie des sensations au Collège de France, lorsqu'il soutient Halbwachs dans sa campagne pour la chaire de psychologie collective en 1942-1943, le présente-t-il comme un intermédiaire pertinent entre le sociologisme de Durkheim et l'individualisme de Gabriel Tarde (1843-1904). La raison de ce soutien contre-intuitif est peut-être à chercher dans le choix précoce fait par Piéron d'une psychologie objective radicalement anti-introspective (en opposition à Bergson).

¹²⁹ Envisager les faits sociaux, comme s'ils étaient des choses (sous-entendu «extérieurs à l'individu», donc impersonnels (voir critique de Blondel à Halbwachs) : la statistique est le meilleur outil).

mythe du solitaire de Londres, déjà évoqué, condense cette ambiguïté, que nous préférons appeler finesse. En effet, si la figure de l'individu seul (le solitaire) est mise en avant, c'est bien d'abord pour répondre à Blondel et pour relever le défi de partir d'une position des plus inconfortables pour le sociologue¹³⁰: non seulement l'individu, mais surtout le solitaire. Le tour de force démonstratif est pleinement réussi par le sociologue lorsqu'il montre en quoi le ou les groupes sont toujours déjà présents au sein de l'esprit individuel, même seul (*surtout* seul pourrait-on dire) ; leur matérialité passe au travers des stimuli extérieurs dont l'individu est l'objet : c'est ainsi qu'il les rappelle à lui, réactualisant alors ses courants de mémoire intérieurs. C'est donc bien le groupe qui prend le pas sur l'individuel : la contrainte sociale prend une dimension nouvelle dans son acception abstraite ; sens, valeurs, significations cadrent tant l'individuel que le collectif. Le terme de *mémoire* sociale est d'ailleurs victime de ce mouvement complexe d'abstraction-intériorisation-généralisation. En effet, si la mémoire (collective) du premier système de pensée était en phase avec des préoccupations légitimes mais classiques lorsqu'on aborde ce domaine (repères dans le temps, événements, dates, ...), la mémoire (sociale) du second système s'en éloigne au point que le rapport au passé comme dimension consubstantielle à l'objet mémoriel s'en trouve estompé : il est significatif qu'Halbwachs ne tranche jamais nettement entre les expressions *mémoire sociale* et *courant de pensée* ou de *significations* par exemple. L'historicité dans le processus mémoriel est même remise en cause, au point d'en faire un objet anhistorique¹³¹. Faut-il voir dans cette indécision la conséquence d'une pensée inachevée parce que tragiquement interrompue ? L'oubli de l'homme et son incompréhension partielle lui sont-ils aussi liés ? Il semble que plusieurs facteurs soient à l'origine de la mise à l'écart relative d'Halbwachs au sein de la sociologie française. Certains sont liés à l'homme lui-même, son caractère et sa volonté ou non d'insertion dans le milieu. Pour le reste, le sociologue est plutôt «victime» d'un contexte, à la fois scientifique et social, peu propice.

En ce qui concerne l'homme, un bon aperçu est donné dans l'article de L.Mucchielli et J.Pluet-Despatin (1999), qui relate le chemin de croix du sociologue pour parvenir au Collège de France¹³². Il n'y est admis qu'en 1943¹³³. Un de ses problèmes est lié à son caractère plutôt timide et réservé. Il ne dirige que deux thèses¹³⁴ durant ses seize années strasbourgeoises ; ses faibles talents d'orateur ne viennent pas renforcer ses cours à Strasbourg qui ont peu de succès (Craig, 1979). Ainsi Halbwachs est-il considéré comme un maillon important et actif du dispositif durkheimien - voir l'imposante bibliographie

¹³⁰ Celle en l'occurrence proposée par le psychologue.

¹³¹ Voir le débat évoqué plus haut sur la mémoire historique.

¹³² Les archives d'Halbwachs sont déposées à l'Institut des Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC).

¹³³ Il n'y prend ses fonctions officiellement que le 1^{er} juin 1944 mais n'y enseignera jamais. Le 26 juillet de la même année, il est arrêté par la Gestapo. Les travaux forcés de Buchenwald le font mourir d'épuisement le 16 mars 1945 (Mucchielli, Pluet-Despatin, 1999, p.185).

¹³⁴ Jean Stoetzel sera dirigé par Halbwachs au début des années 40 pour sa thèse sur la théorie des opinions (Marcel, 1998), Raymond Aron l'aura dans son jury de thèse.

quasi-exhaustive dressée par Victor Karady (1972) -, mais pas comme un leader. François Simiand joue, lui, ce rôle ; Halbwachs est dans son sillon, ses travaux sur la mémoire l'en éloigneront. La mort de Simiand au milieu des années 30 sonne le glas d'un pan jusqu'alors central du durkheimisme : la sociologie économique¹³⁵. La Seconde Guerre Mondiale vient enterrer définitivement ce qui n'apparaîtra très vite que comme des éléments de l'histoire de la sociologie française.

L'autre type de facteurs explicatif de l'oubli du sociologue est d'ordre scientifique : on l'a dit, d'une pensée complexe, fine, en constante évolution, donc inachevée, Halbwachs était peu suivi dans la voie très personnelle de cette sociologie de la mémoire qu'il prit¹³⁶. Ses prises de position par rapport aux autres disciplines, qu'il apprit notamment à connaître à l'Université de Strasbourg, furent là encore sujettes à mauvaise compréhension de la part tant de ses collègues sociologues que des disciplines concernées. Marquées du sceau de l'impérialisme sociologique à la suite de Durkheim, ses critiques (d'une certaine conception de la psychologie - introspective -, de l'histoire - uni-temporelle -, de la médecine - localisatrice - ou de la géographie - déterministe -) l'ont indéniablement isolé de l'effervescence intellectuelle des années 30 autour de noyaux comme l'Ecole historique des Annales ou des travaux de psycho-sociologie. Ainsi, ne pas suivre certaines des grandes références de l'époque telles que Bergson ou même Blondel, c'était s'exposer aux risques d'un parcours solitaire. Cette phrase, relevée par Namer dans un des carnets du sociologue datant de 1942, en dit long sur les rapports qu'entretenait Halbwachs avec certaines autres disciplines ainsi que sa position personnelle au sein du milieu intellectuel ; ainsi, comme pour se rassurer, il note : «Si je critique ces témoignages [*à propos de ceux qui l'utilisent au Collège de France notamment*], ce n'est pas par vanité mais pour que ceux qui liront ces lignes, si ce sont mes descendants, sachent qu'on faisait un peu attention à ce que j'écrivais vers l'an de grâce 1942.»¹³⁷. Ses critiques précoces sur ce qui devenait une des références dans les sciences sociales (l'Ecole des Annales) ont participé de cet oubli. La rupture que provoquèrent ces six années de conflit mondialisé au sein du monde intellectuel fut radicale. Pertes en hommes et nouveaux centres de préoccupation¹³⁸, les travaux d'avant-guerre ne restèrent pour beaucoup que de proches-lointains souvenirs. Il faudra attendre un demi-siècle pour commencer à aborder plus sereinement la période qui devient aujourd'hui un thème omniprésent dans les rapports notamment entre histoire et

¹³⁵ Celle-ci subira la montée en puissance de la nouvelle économie mathématique issue des Etats-Unis.

¹³⁶ Il faut nuancer ce constat : dans ses carnets de 1942, Halbwachs mentionne ceux qui faisaient référence à ses travaux : Febvre, Siegfried, Tonnelat (1877-1948), Simiand, ... Exception notable : le philosophe-psychiatre Pierre Janet qui selon Halbwachs, utilisait une partie de ses écrits pour ses cours au Collège de France (Janet, 1928) et au sujet duquel il écrit : «Il y a une rencontre assez curieuse entre ce que J. dit de la mémoire au chapitre IX intitulé «le récit», 12 janvier 1928, et la thèse que j'ai présentée dans les Cadres sociaux de la mémoire, ouvrage qui a paru en 1925. [...] Ce qui est très remarquable dans tout ce chapitre, c'est que J. revient sans cesse sur cette idée que la mémoire est un fait social (cela, avant lui et moi, personne, à ma connaissance, ne l'avait dit aussi nettement).» (cité par Namer, 1999a, pp.237 et 241).

¹³⁷ Namer, 1999a, p.237.

¹³⁸ Ainsi, la sociologie économique telle que Simiand l'avait développée prit fin avec la Guerre et fut remplacée par la sociologie du travail et les débats autour du marxisme (Steiner, 1999 et Karady, 1972).

mémoire. Nous reviendrons sur cette particularité des objets traités à travers le prisme mémoriel : tout se passe comme si aujourd'hui la mémoire du conflit et de cette période avait occulté tous autres thèmes pouvant être aussi *objet de mémoire*. La mémoire n'est pas que la mémoire de la guerre. Cet aspect contemporain des *sujets de mémoire* renforce l'idée selon laquelle d'une part Halbwachs avait été précurseur dans son approche de la mémoire collective (il est, avec Pierre Nora, presque toujours cité), d'autre part que la pensée de l'auteur fut et est encore largement réduite à une petite partie de ce que fut son œuvre («revisiter le passé avec des cadres du présent»). Mémoire collective de la famille, religieuse, des musiciens, du temps, ... sont autant de thèmes travaillés par le sociologue : ils forment un ensemble qu'on peut résumer comme l'œuvre d'une vie. Nous avons mentionné à plusieurs reprises le caractère inachevé de son travail. C'est précisément un des ses chantiers qui va maintenant nous intéresser de plus près : les rapports entre mémoire et espace. La *Topographie légendaire* en constitue, nous l'avons vu, un des premiers coups de pioche. Qu'en est-il dans *La mémoire collective* ? Quels ont été depuis les apports sur le sujet ? C'est ce que nous abordons maintenant.

Chapitre 2

Mémoire collective et espace : La contribution inachevée de Maurice Halbwachs

1. Aux sources d'un chapitre inachevé

Le dernier chapitre du dernier ouvrage d'Halbwachs s'intitule *La mémoire collective et l'espace*. Le sociologue y condense en une quarantaine de pages les réflexions qu'il avait pu mener sur ce pan peu développé de la mémoire collective. On a vu en quoi *La Topographie légendaire* lui a permis de réfléchir à l'influence des supports concrets ou traces (monument, caractéristiques du sol, ...) sur le système de construction de la mémoire. Ce dernier champ, peut-être le plus flou dans son œuvre, donne à voir quels sont les rapports du sociologue avec une autre des disciplines régnautes d'alors : la géographie. Son interlocuteur le plus direct est l'historien Lucien Febvre¹³⁹, disciple du géographe Paul Vidal de la Blache¹⁴⁰ connu pour être, entre autres, le théoricien du *possibilisme*¹⁴¹ et le chef de file de l'Ecole géographique française qui jette les bases de la géographie humaine. Les travaux d'Halbwachs portent le débat sur les relations entre cette récente géographie humaine¹⁴² et la morphologie sociale sur laquelle il travaille. Outre Lucien Febvre, ses contacts avec la science géographique sont relativement rares. Il s'intéresse un peu aux travaux «géographiques» du politologue pionnier que fut André Siegfried et note dans ses carnets à propos de l'auteur du *Tableau de la France de l'Ouest* (1913) : «Homme très répandu, d'un talent assez subalterne. Grand bourgeois qui se répand en conférences. Je le connais peu. [...] C'est lui qui, par ses travaux, se rapproche le plus des sociologues, bien qu'il soit très géographe.»¹⁴³. Halbwachs se refuse en effet à ne considérer les faits sociaux que sous un angle purement géographique (le possibilisme de Vidal) puisque la grande leçon du maître Durkheim est bien, pour expliquer les faits sociaux, de les rattacher à d'autres faits de même nature¹⁴⁴. Pourtant, le travail sur la mémoire, débuté dans les années 20, contient en lui une réflexion d'essence spatiale. D'abord, le vocabulaire utilisé, que ce soit «les repères» de la mémoire, «la localisation» des souvenirs ou encore «les traces» du passé, trahit cette communauté d'objet. Il faut fixer les souvenirs :

¹³⁹ Febvre et lui ont vécu l'aventure strasbourgeoise.

¹⁴⁰ Il est historien de formation d'où la proximité de Febvre.

¹⁴¹ Approche selon laquelle l'environnement ne détermine pas le comportement social mais uniquement le champ des possibles d'une organisation sociale donnée.

¹⁴² Elle vient compléter un tableau géographique monolithique dominé par la géomorphologie.

¹⁴³ Mucchielli, Pluet-Despatin, 1999, pp.213-214. Il le rencontre au moment de sa campagne pour le Collège de France.

¹⁴⁴ Nous reviendrons plus tard sur les liens entre le social et le spatial : le déterminisme géographique (le spatial conditionne le social) laisse un lourd héritage, encore présent au sein de la science géographique. Une des questions aujourd'hui est de savoir comment dépasser ce simple déterminisme en renversant la causalité spatial => social.

le groupe a longtemps ce rôle (rappel des souvenirs à l'individu), qu'il soit concret/présent dans le premier système ou abstrait/dans la pensée dans le second système ; le rôle de fixation du sol ou du monument ne vient qu'après, dans *La topographie légendaire* puis à la fin de *La mémoire collective*. Ensuite, comme le souligne Namer (1994), la période entre la fin du XIX^{ème} et la Première Guerre Mondiale est caractérisée par une attention particulière au thème de la mémoire : comme chaque fin de siècle. L'objet de la mémoire est lié aux grandes transformations qui accompagnèrent le siècle nouveau, et parmi elles le passage d'une société rurale à l'émergence d'une société urbaine. Halbwachs est sensible à ce phénomène dans lequel il voit une source de compréhension de ce vaste système d'interdépendances qu'est pour lui le social: «Aux oppositions mises en avant par Durkheim entre les groupes confessionnels, Halbwachs juxtaposera l'opposition, pour lui fondamentale, entre ville et campagne, entre catégories démographiques, entre populations ethniquement hétérogènes, entre classes urbaines, etc.»¹⁴⁵. Cet intérêt le pousse, malgré ses craintes, à aller faire un voyage d'études à Chicago, en tant que professeur invité au sein de l'Institut de Recherches Sociales, de septembre à décembre 1930¹⁴⁶. La jeune école américaine de pensée urbaine¹⁴⁷, autour de R.E.Park, E.W.Burgess et A.Schutz, l'intéresse pour son empirisme au service de l'action sociale¹⁴⁸. 1930 est pour Halbwachs une période charnière dans l'évolution de sa pensée. Il vient de publier *Les causes du suicide* dans lequel il avance, contre les statistiques de Durkheim, une théorie du suicide relevant de la psychologie collective ; il commence à travailler sur ce qui deviendra son *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, en 1938. Mais globalement, son passage américain ne laissera que peu de traces dans l'orientation future ses travaux (Marcel, 1999). Il écrira ses impressions à son retour (Halbwachs, 1932) et profitera des contacts noués alors pour publier en anglais quelque temps après, dans les deux grandes revues de référence américaines, l'état d'avancement de sa pensée sur le thème de la mémoire (Halbwachs, 1938 et 1939b)¹⁴⁹. Cette immersion dans l'urbain américain ne l'éclaire donc finalement que très peu sur les relations urbain/rural telles qu'il les observe en France. Il faut dire que le contexte n'est pas comparable. L'exemple américain illustre parfaitement ce que peut être un développement urbain quasi *ex-nihilo*¹⁵⁰. Le long travail de maturation qui s'opère dans le passage

¹⁴⁵ Halbwachs, 1972, p.14.

¹⁴⁶ J.C.Marcel (1999) mentionne, suite à la lecture de ses carnets, qu'Halbwachs était très anxieux de rencontrer l'Amérique par peur de ne pas se faire comprendre en anglais par ses interlocuteurs. Au début de son séjour, il fuit presque Park et Schutz à cause de leur accent qu'il comprend mal.

¹⁴⁷ Grafmeyer et Joseph, 1984.

¹⁴⁸ Il considère toutefois que leurs monographies sont trop descriptives : «il assimile la sociologie américaine à un discours sans tradition de pensée.» (Marcel, 1999) ; et que leur approche n'est pas assez pluridisciplinaire - l'Ecole des Annales vient de se créer en France - (Craig, 1979).

¹⁴⁹ Sur l'utilisation des travaux d'Halbwachs et notamment le rôle de la mémoire en milieu urbain, voir notamment Mazzela, 1996.

¹⁵⁰ Halbwachs mentionne dans son texte de 1932 («Chicago, expérience ethnique») que Chicago était en 1830 un village d'une douzaine de maisons, soit quelque cent habitants. Un siècle plus tard, au moment du séjour du sociologue, l'agglomération en compte près de 3,3 millions.

entre générations, de la tradition au modernisme, tout cela est absent ou presque sous ses yeux à Chicago. C'est la brutalité du changement qui l'emporte, et avec elle, les nouveautés auxquelles les travailleurs sociaux ont à faire face : violence urbaine, ghettoïsation, etc. En France, les débats sont sur un tout autre plan. *Deux sujets sont en effet à l'ordre du jour ; on peut les considérer comme les sources premières de l'approche collective de la mémoire : il s'agit d'une part du premier conflit mondial, d'autre part et en lien, des mouvements régionalistes qui se firent jour au début du siècle.* Nous ne mentionnerons que rapidement le contexte régionaliste pour aborder ensuite la place du conflit dans la construction de la mémoire. Qu'en est-il donc de ces mouvements de revendication localisés ?

1.1. Les mouvements régionalistes : une des origines de la réflexion sur la mémoire

Ils opposent les tenants d'un mouvement violemment anti-moderniste, anti-rationaliste, opposés aux illusions d'un progrès démocratique et scientifique, au modernisme incarné par, comme l'écrit l'ambassadeur poète Paul Morand dans son ouvrage *1900*, « de jeunes normaliens nietzschéens »¹⁵¹, dont la morale républicaine est au centre des préoccupations. Le traditionalisme monarchique, *aux racines provinciales et rurales*, fait entendre sa voix à travers des Charles Maurras ou des Maurice Barrès. Les mouvements régionalistes, anti-parisiens, trouvent ici le terreau de leurs revendications : la mémoire des ancêtres et donc du sol est convoquée comme preuve de solidarité du présent à l'égard du passé. C'est dans ce contexte qu'Halbwachs mène sa réflexion sur la mémoire. Quelles sont ses racines et comment Halbwachs se positionne-t-il face à cette approche particulière du rapport au passé ?

1.2. La référence au passé comme mode d'exaltation de la patrie

Un détour par les racines théoriques de ces mouvements d'exaltation nationaliste nous pousse à aborder, étonnamment, ce que certains (Cingolani, 1990, Nisbet, 1984) considèrent être, avant même Auguste Comte, une des deux branches constitutives de la discipline sociologique : ce que Comte appelait « l'impulsion rétrograde ». Elle est le pendant de la composante révolutionnaire (Condorcet, Montesquieu), individualiste, progressiste, « animé d'une haine aveugle envers le passé »¹⁵² qui se fit jour à la fin du XVIIIème siècle. L'impulsion rétrograde, ou réactionnaire, est l'œuvre de deux penseurs qui influencèrent par la suite nombre de mouvements conservateurs : le Comte Joseph de Maistre

¹⁵¹ Morand, 1942, p.11.

¹⁵² Auguste Comte apparaît comme celui qui sut réconcilier ces deux voies antinomiques, consubstantielles à ce qu'est devenue aujourd'hui la discipline sociologique et les débats qui l'animent : holisme/individualisme, statisme/dynamisme, jeux d'échelles, ...

(1753-1827) et le Vicomte de Bonald (1754-1840). Selon eux, l'homme et le progrès ne doivent plus être au centre des préoccupations mais bien la société et la morale. La Révolution représente de ce fait l'insurrection de l'homme contre l'ordre de la société. La doctrine du libre examen individuel (liberté de pensée) instituée par le protestantisme serait à l'origine du dédain du passé et de la tradition (Cingolani, 1990). Les dimensions communautaires assurées notamment par l'Eglise et la tradition sont, selon eux, niées au profit du jugement individuel, cause de la crise révolutionnaire. L'ordre politique est ainsi soumis au regard de l'individu qui peut dès lors, par délibération, changer la constitution de la société. L'ordre social est, pour les révolutionnaires, une construction juridique issue de la délibération et de ses paradoxes (Condorcet) ; pour les tenants du courant rétrograde, cet ordre social est l'œuvre de la tradition, fruit de l'accumulation d'expériences dans une profondeur historique et non de la rupture et du changement révolutionnaires. Cette critique de l'artificialisme et du constructivisme révolutionnaire par De Maistre et De Bonald les pousse d'une part à envisager la communauté comme première (et non l'individu) et d'autre part à prendre en compte comme élément central le rôle de l'histoire dans la constitution de la société. Le ciment fédérateur de l'approche conservatrice réside dans les rapports au passé : si la société est en crise, c'est qu'elle a oublié le lien à ce passé, gage de stabilité, incarné par la force de l'attachement au sol. La doctrine conservatrice ainsi étayée se donne pour but la stabilité et la permanence de grandes institutions telles que l'Eglise ou l'armée. Le rapport au sol et à la nature entre dans le même cadre¹⁵³. Le culte de l'arbre en tant que symbole de continuité en est une illustration. On le retrouve plus tard par exemple chez un des héritiers du courant « rétrograde », Maurice Barrès (1862-1923), pour qui le thème de la terre, des morts et de la fidélité au passé passe par une attention accrue à ce symbole. Arrêtons-nous quelques instants sur le personnage, contemporain d'Halbwachs, continuateur de la tradition conservatrice¹⁵⁴, « prince de la jeunesse » pour le milieu littéraire du début du XXIème siècle. Connue pour être le chantre du « nationalisme intégral » début de siècle, ce lorrain, député boulangiste aux bonnes heures, poursuit avec nuances la tradition conservatrice de De Maistre et De Bonald. L'homme est ambigu : ses débuts de député boulangiste en 1889 le font entrer en politique par une porte qui se referme¹⁵⁵. Elle ne correspond d'ailleurs pas à ses aspirations profondes, lui qui crée en 1894 le journal « La Cocarde » rassemblant monarchistes, socialistes, juifs, protestants... Le mouvement, bien qu'animé par une volonté anti-parlementaire affichée, reste ouvert : Jaurès est admiré. Le nationalisme barrésien de cette époque ne semble donc pas aussi extrême qu'on

¹⁵³ Ce positionnement contre-révolutionnaire (rapport au passé et à la nature notamment) de De Maistre et De Bonald est aujourd'hui analysé par certains comme possible inspiration de la doctrine nazie, à travers la figure d'un de ses théoriciens : Carl Schmitt (Zaganianis, 2001).

¹⁵⁴ Nous nous référons en partie aux récents travaux de Jean-Loui Fabiani sur le régionalisme en général, Barrès et Maurras en particulier.

¹⁵⁵ C'est la fin de la période de gloire du Général Boulanger qui ne dura que trois ans de 1886 à 1889. L'échec de sa tentative de putsch en 1889 le force à l'exil, en Belgique, où il se suicide deux ans plus tard.

a pu le juger : il est plus complexe, plus universel. L'affaire Dreyfus vient par contre le radicaliser dans certaines de ces positions ; ainsi en 1898, Barrès est membre fondateur de la Ligue de la Patrie Française, clairement antisémite et xénophobe. La Première Guerre Mondiale renforce plus encore son sentiment nationaliste, motivé par un combat « personnel » relatif à « sa patrie » : la Lorraine. Sa volonté de se battre pour retrouver l'intégrité du territoire français trouve ici son point d'orgue. La victoire en 1918 (et le retour à la patrie de l'Alsace et la Lorraine) introduit Barrès à une période de réflexion sur ce combat d'une vie ; son interrogation persiste jusqu'à la fin, se tournant vers le catholicisme¹⁵⁶ dans lequel il trouve les bases plus solides de la stabilité et de l'universalité qu'il recherche. Le contexte social de l'époque nous éclaire sur ces choix ; c'est finalement l'histoire d'une société rurale, repliée sur elle-même, fidèle à un passé comme modèle de l'avenir, pour qui la terre et les morts sont inséparables d'une vision politique de la société et de la création de la nation, qui nous est donnée à voir¹⁵⁷. Elan romantique, déterminations provinciale et héréditaire furent les maîtres mots de celui qui aspirait à ce qu'on a pu appeler un nationalisme syncrétique¹⁵⁸. Barrès eut des émules : Charles Maurras (1868-1952) fut l'un d'entre eux. Les lectures de Mistral, Barrès¹⁵⁹, Renan ont forgé le sens de la patrie et le régionalisme provençal de cette seconde figure du paysage politique et littéraire contemporain d'Halbwachs. Romantisme et impressionnisme sont l'apanage de ces courants de pensée ; c'est dans cette veine que s'engouffrent nombre de partisans d'une revendication décentralisatrice mâtinée d'un passéisme parfois folklorisant. Charles Maurras illustre ce mouvement. Pourtant issu de la petite bourgeoisie provençale, Maurras est dans les faits, et très tôt, parisien. Son exaltation régionaliste se concentre et prend corps en Provence, à Martigues, sur les rives de l'Étang de Berre ; la Provence est, selon les termes de Jean-Louis Fabiani, « sa réserve symbolique et Martigues, le point focal d'un paradis perdu »¹⁶⁰ ; perdu parce qu'éloigné de Paris mais aussi peut-être perdu parce qu'incompris. Les sentiments régionalistes sont en effet seulement en train d'éclorre en ce XX^{ème} siècle naissant. Maurice Agulhon (1988) montre comment le XIX^{ème} siècle est à la fois une période de renforcement de la conscience nationale, *i.e.* conscience d'être français, et de faiblesse des revendications régionalistes. Les problèmes de diversité régionale existent mais relèvent d'interrogations plutôt d'ordre moral que politique ; c'est par exemple la période de la scission nationale Nord/Sud en termes d'alphabétisation (Jules Michelet, dans son *Tableau de la France* (1831), parle de « La vraie France, la France du Nord »). L'objet historique « régionalisme » en tant que tel est d'ailleurs peu présent dans les esprits :

¹⁵⁶ Voir le travail de J.L.Fabiani sur Barrès et la défense «non-catholique» des églises.

¹⁵⁷ Voir par exemple l'ouvrage de Barrès intitulé *Les déracinés* en 1897.

¹⁵⁸ A la fin de sa vie, Barrès envisageait d'ouvrir la frontière avec l'Allemagne, mais aussi une ouverture de l'Orient à l'Occident.

¹⁵⁹ Pourtant Barrès ne partageait pas la passion du Midi et du folklore mistralien que pouvait célébrer Maurras dans son œuvre.

¹⁶⁰ Fabiani, 1999 et 1996.

« Le régionalisme révolutionnaire, qui tente de maintenir, ou parfois de créer, des consciences régionales actives, débouchant sur une exigence de fédéralisme, sinon de séparation, se demande pourquoi ces consciences régionales (ces nationalismes régionaux) ont été à ce point absentes de notre histoire d'hier. »¹⁶¹. Le XIX^{ème} siècle ne semble donc pas avoir été celui du régionalisme : une absence globale de bourgeoisie régionale dynamique, fer de lance potentiel d'un sentiment d'appartenance régionaliste autre qu'un folklorisme passéiste, adhésion largement répandue à l'idée de *nation*, succès relatif de la pédagogie façon troisième République, ont relégué en partie les revendications provincialistes au second rang de l'histoire nationale. En partie seulement ; Jean-François Chanet (1996) montre bien en quoi « l'école républicaine n'a pas eu la rigueur dogmatique que certains lui prêtent »¹⁶². L'adaptation des programmes au milieu (qu'entre autres Barrès approuvait), l'origine rurale des instituteurs, le respect des strictes limites départementales (tant dans le recrutement que dans le contenu des programmes) sont les signes indéniables de l'influence de Vidal de la Blache dans l'esprit qui gouverna les rapports entre enseignement primaire et conscience territoriale locale. Si l'intégration nationale est affichée comme le but ultime, l'ambiguïté des discours est réelle : entre devoir d'affranchir et souci d'enraciner. « Aussi bien la connaissance de la région devait-elle éveiller la conscience d'appartenir à un ensemble national harmonieux composé de toutes ces *individualités* complémentaires. Elle ne pouvait être cultivée, surtout avant 1914, que dans la mesure où elle était mise au service de ce double attachement. De là aussi l'accroissement de l'intérêt pour l'histoire locale à mesure que montait l'exaltation nationaliste. »¹⁶³.

Paradoxalement, c'est la Première Guerre Mondiale qui contribua le plus à affaiblir le patriotisme français. On se rend compte alors, au bout de quatre ans de guerre meurtrière, de ce à quoi a conduit l'exaltation de la patrie. La conséquence est double : l'apparition d'un mouvement d'ouverture au-delà de la nation (au nom d'éthiques supérieures et d'engagements supra-nationaux¹⁶⁴) en même temps que l'émergence ou l'affirmation de revendications provincialistes dont Frédéric Mistral (1830-1914) et le Félibrige fondé en 1854 figurent parmi les meilleurs exemples.

C'est donc dans ce contexte intellectuel et social, brossé à grands traits, que Maurice Halbwachs d'une part commence à s'engager politiquement, sous l'influence de Lucien Herr, aux côtés des socialistes et de Jaurès en particulier, et d'autre part débute sa réflexion sur la mémoire : son but est, par l'analyse du fonctionnement de la société, de contrer l'hégémonie des rapports au passé exercée par ceux qu'il considérait comme les tenants d'un populisme provincialo-rural, anti-parisien autant qu'anti-industriel,

¹⁶¹ Agulhon, 1988, p.158.

¹⁶² Préface de Mona Ozouf à Chanet, 1996, p.14.

¹⁶³ Chanet, 1996, p.150.

¹⁶⁴ Qui peuvent prendre des formes extrêmes comme le nihilisme national des communistes pendant l'entre deux guerres.

creuset d'une droite conservatrice¹⁶⁵ pour laquelle le rapport à la mémoire n'est finalement que matériel : « le sol façonne l'être profond du rural »¹⁶⁶. On le voit, les rapports entre mémoire et espace sont premiers dans la réflexion naissante du sociologue. Pourtant celle-ci apparaît comme inachevée dans ce domaine. Qu'en est-il dans les textes ?

2. La mémoire collective et l'espace selon Halbwachs

Le thème central des rapports entre mémoire et espace est celui d'une recherche de *stabilité* et de *permanence* : « C'est l'image seule de l'espace qui, en raison de sa stabilité, nous donne l'illusion de ne point changer à travers le temps et de retrouver le passé dans le présent ; mais c'est bien ainsi qu'on peut définir la mémoire ; et l'espace seul est assez stable pour pouvoir durer sans vieillir ni perdre aucune de ses parties. »¹⁶⁷.

Dans le premier système de mémoire, l'ancrage du groupe social concret dans un espace propre est considéré par Halbwachs comme un repère supplémentaire dans le travail de rappel/localisation des souvenirs. C'est un élément à part entière du cadre de la mémoire. Le lieu (portion d'espace) a l'empreinte du groupe et réciproquement : « Un événement vraiment grave entraîne toujours un changement des rapports du groupe avec le lieu, soit qu'il modifie le groupe dans son étendue, par exemple une mort, ou un mariage, soit qu'il modifie le lieu, que la famille s'enrichisse ou s'appauvrisse, que le père de famille soit appelé à un autre poste ou passe à une autre occupation. A partir de ce moment, ce ne sera plus exactement le même groupe, ni la même mémoire collective ; mais en même temps, l'entourage matériel non plus ne sera plus le même. »¹⁶⁸. En suivant l'analyse de Marie Jaisson (1999), il semble que le rapport à l'espace soit plus important dans l'évolution de l'œuvre d'Halbwachs qu'il ne laisse paraître. Il serait même une des raisons du passage du premier système au second système de pensée du sociologue (le souvenir n'est plus une reconstruction du passé à partir d'éléments du présent mais une reconstitution du présent faite sous l'emprise du passé). C'est à travers une reprise de ses travaux sur la *Morphologie sociale* (1938) inspirés de ceux de Durkheim et des conclusions de sa *Topographie légendaire* (1941) que la dimension spatiale de la mémoire se révèle ; la morphologie selon Halbwachs est composée par un élément d'ordre *physique* (étude des sociétés dans leur rapport au sol) et un élément d'ordre *social* ou morphologie sociale (étude de la structure de ces sociétés en termes de distribution par âges, sexes, répartition sur le sol, ...). Cette définition lui permet de penser la question de l'articulation entre espace géographique et espace social encore dans l'esprit

¹⁶⁵ Même si Chanet montre que l'arrivée du Front Populaire ne remet pas en cause ces orientations régionalistes.

¹⁶⁶ Namer, 1994.

¹⁶⁷ Halbwachs, 1968, p.167.

¹⁶⁸ Halbwachs, 1968, p.133.

de son premier système de pensée caractérisé, on l'a vu, par la *matérialité* des cadres : en l'occurrence, l'espace n'est ici envisagé que comme le réceptacle localisé des actions des groupes sociaux. Il est *une des conditions* de leur existence, dénominateur commun de leur diversité, comme a-socialisé et a-socialisable. Cette vision neutre, statique, non spécifique d'un espace commun va laisser la place à un recentrage de l'objet mémoire autour de son caractère spatialisé. En effet, on a vu précédemment en quoi toute l'architecture de la mémoire collective religieuse reposait sur la réception sociale de la *spatialisation* d'une histoire devenue légende. Lieux de culte et stabilité du dogme ont alors partie liée : « l'espace matériel est *la condition* de possibilité d'un cadre permanent du souvenir. »¹⁶⁹. La matérialité spatiale des cadres prend une dimension exclusive: c'est *la condition* et non plus *une des conditions* d'existence des actions et des cadres. Enfin, dans le mouvement de complexification/abstraction continu de la pensée d'Halbwachs, l'espace ne fait pas exception : il se révélera par contre comme une difficulté ouvrant ainsi la voie à une poursuite de la réflexion¹⁷⁰. Dans la *mémoire collective* (1950), la notion d'espace subit les mêmes raffinements que celle de temps. Le temps unique des *Cadres sociaux* devient double : un temps collectif, propre aux groupes et un temps permanent, social, extérieur au groupe. A une pluralité de mémoires collectives (des groupes) correspond donc une pluralité des temps propres à ces groupes, chaque groupe social ayant un rapport spécifique autonome au temps. Le temps social, permanent, a pour but d'unifier ces temps spécifiques ; Halbwachs le considère comme étant le temps de l'histoire. La complexification de la notion d'espace intervient naturellement dès lors qu'Halbwachs reste imprégné des débats scientifiques du moment : la révolution einsteinienne et le couple espace/temps sont bien au centre des préoccupations. Comment les intégrer au sein des réflexions de la sociologie française de la première moitié du siècle ? Tel est un des défis du sociologue. La notion d'espace, qui jusqu'alors (premier système) n'était que le socle des expériences des groupes, devient dans le second système le cadre privilégié des expériences immédiates des groupes. De même que le temps, la notion d'espace va ainsi être soumise au doublement de sa nature : aux temps collectif et social vont correspondre deux types d'espaces : espace homogène du groupe (collectif observable) et espace général. A ce stade, les cadres sociaux achèvent leur transformation-complexification. Marie Jaisson (1999) note qu'une différence existe toutefois entre nature des temps et nature des espaces : pour les premiers (temps), les deux niveaux (collectif et social) sont indépendants ; pour les seconds (espaces), les deux niveaux mis en évidence restent dans un rapport d'interdépendance : l'espace social du groupe s'inscrit toujours dans l'espace général de la société. Peut-on trouver l'origine de cette différence de nature dans la matérialité plus ou moins avérée des notions respectives d'espace et de temps ? On aborde ici un thème classique mais toujours débattu en

¹⁶⁹ Jaisson, 1999, p.174.

¹⁷⁰ Ce qu'Halbwachs n'a pu faire, d'où le sentiment d'inachevé de cette partie de son travail.

géographie notamment¹⁷¹ : le temps est immatériel (on ne le rattrape pas), l'espace, en tant que support concret, ne l'est pas ; il est, dans cette acception, de nature phénoménologique. Ce qui nous semble remarquable dans l'approche d'Halbwachs, c'est l'intuition qu'il eut du changement de nature opérable au niveau spatial. En effet, dans *La mémoire collective* il conçoit l'espace de deux manières :

. l'espace en tant qu'il assure matériellement la permanence d'un groupe actuel (maison/famille, église/religion),

. mais aussi l'espace en tant que cadre social englobant les autres cadres (temps et langage) : acception dématérialisée de l'espace puisque concernant des groupes eux aussi abstraits (Halbwachs aborde les groupes économiques, juridiques, ...).

Dans cette seconde acception, Halbwachs opère deux décalages : d'abord l'espace passe du stade matériel-physique au stade relationnel-symbolique (c'est un système de relations – économiques, sociales, juridiques - qui structure l'espace abstrait)¹⁷² ; ensuite, dans la trilogie égalitaire « espace-temps-langage », substance des cadres sociaux, l'espace semble prendre le pouvoir pour dominer et déterminer les deux autres : il devient cadre social englobant. Un des déclencheurs de cette approche particulière de l'espace est la réflexion d'Halbwachs sur les rapports entre emplacements, déplacements, adhérence du groupe à sa place, droits de propriété (Halbwachs, 1968, pp.138-140). L'espace juridique, espace permanent, est une des objectivations du caractère immatériel de cet espace relationnel-symbolique : « La société n'établit pas seulement un rapport entre l'image d'un lieu et un écrit (cadastre ou charte...). Elle n'envisage le lieu qu'en tant qu'il est rattaché déjà à une personne, soit que celle-ci l'ait entouré de bornes et de clôtures, soit qu'elle y réside habituellement, qu'elle l'exploite, ou le fasse exploiter à son compte. C'est tout cela que nous pouvons appeler l'espace juridique, espace permanent, au moins dans certaines limites de temps, et qui permet à chaque instant à la mémoire collective, lorsqu'elle perçoit l'espace, d'y retrouver le souvenir des droits. »¹⁷³. Le droit de propriété veut qu'une société admette qu'il existe un rapport permanent entre l'individu et la terre (ou certaines choses matérielles) et que ce rapport soit aussi immuable que la chose elle-même. Or, comme le souligne Halbwachs (1968), cette convention fait violence à la réalité car les individus changent sans cesse : d'où la nécessité, pour résoudre ce hiatus, de penser un espace d'un autre ordre, permanent.

¹⁷¹ Nous faisons ici référence aux discussions tenues lors des 4èmes rencontres tuniso-françaises de jeunes chercheurs qui eurent lieu à Hammamet (Tunisie) entre le 17 et le 20 janvier 2001, dont le thème général était : «Espaces, temps et recherches». Denis Retailé (géographie, Université de Rouen), Pierre-Robert Baduel (géographie, URBAMA, Tours), François Hartog (histoire, EHESS, Paris), Mounira Chapoutot (Histoire, Université de Tunis), Anne-Marie Planel (histoire, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, Tunis), Abdelhamid Henia (géographie, Université de Tunis) faisaient notamment partie des discutants.

¹⁷² Halbwachs, 1997, p.235.

¹⁷³ Halbwachs, 1968, p.149.

L'espace démiurgique de la construction des mémoires collectives est un des enseignements centraux bien que peu perçu dans l'œuvre de maturité du sociologue. « L'espace est un lieu de signification, il est un *langage*. [...] L'espace est aussi une condition nécessaire au fait que le groupe ait *l'illusion* que sa mémoire collective puisse durer : en d'autres termes l'espace fonde une temporalité subjective. C'est la structure des espaces particuliers qui détermine alors la structure du temps induit par ces espaces. »¹⁷⁴. Langage, illusion, ... l'espace tel que l'envisage Halbwachs est bien un artefact, construction-support d'une croyance sociale mémorielle¹⁷⁵.

On a vu précédemment en quoi l'espace devenait pour Halbwachs le cadre social englobant (temps et langage notamment) ; mais au vu du changement de nature tant des notions d'espace que de temps (multiplicité, matériel, symbolique, ...), il semble plutôt que la mémoire collective ait mis en évidence l'existence d'un schéma einsteinien applicable à la pensée sociologique : l'espace contient en lui le temps, lequel le définit à son tour, le tout formant un langage de compréhension des faits sociaux relatif à la mémoire. Nous verrons plus loin l'importance que nous accorderons à notre tour au problème du langage comme mode d'accès à la mémoire : si le langage est objet de recherche pour Halbwachs, il sera pour nous outil. Comme l'affirment Christian Baudelot et Roger Establet (1994), « l'entretien mis à part, Maurice Halbwachs s'est essayé à toutes les techniques en les appliquant pratiquement à tous les domaines de notre discipline. »¹⁷⁶. Nous pensons voir là une manière d'approfondir ce qui apparaît comme inachevé dans l'œuvre d'Halbwachs.

Nous mentionnions précédemment le contexte d'émergence de la réflexion du sociologue sur la mémoire. Les mouvements de revendication régionalistes du début du siècle basés sur une doctrine passéiste des rapports aux ancêtres et au sol sont eux-mêmes en lien avec un contexte particulier : celui de la Première Guerre Mondiale. Nous avons vu les rapports qu'elle entretenait paradoxalement avec les mouvements régionalistes : en raccourci, les ravages résultant de l'exaltation de la mère patrie (amère patrie) ont détourné nombre de français de l'intérêt pour une défense à *tout prix* de l'unité nationale. Comme si les morts rejoignaient ici les préoccupations régionalistes... Et c'est précisément la Nation et la guerre qu'on retrouve au fond de l'argumentaire d'Halbwachs.

¹⁷⁴ Jaisson, 1999, p.175.

¹⁷⁵ Nous verrons par la suite qu'il est des cas où l'espace artefactuel revêt des caractères matériels si particuliers qu'il prend le pas sur l'univers social dont il est le support concret : nous pensons à certains types de hauts lieux, définis comme tels par leurs caractéristiques géomorphologiques. Quand le social s'efface devant le naturel...

¹⁷⁶ Baudelot, Establet, 1994, p.14.

3. Contextes de guerre et mémoires meurtries

Les cadres sociaux de la mémoire de 1925 est tourné entièrement vers le premier conflit mondial. L'ambiance de l'après Première Guerre va permettre à Halbwachs de mettre en évidence une des fonctions sociales de la mémoire : unifier le groupe et l'amour des hommes pour une société dont ils ont la nostalgie (la période d'avant guerre). L'oubli collectif de la période guerrière doit permettre l'avènement d'une nouvelle mémoire caractérisée par l'élargissement et l'ouverture des groupes porteurs de mémoire, ouverture à l'Humanité dans l'esprit du sociologue utopiste. Unifier vieilles traditions oubliées, vieilles traditions conservées et nouvelles pratiques dans une mixité culturelle reconstituée, telle est pour lui la définition du progrès et aussi son état d'esprit lorsqu'il travaille aux *cadres sociaux*. La volonté d'Halbwachs est d'unifier la pluralité des mémoires collectives d'alors, signe de crise de la modernité (segmentation des groupes en termes de revendications régionalistes notamment, multiplicité des groupes éphémères), en une mémoire commune *dont il ne sait encore précisément quels attributs lui conférer* (le rapport aux valeurs n'est présent que dans ses écrits ultérieurs). L'ouvrage est donc, malgré les apparences, éminemment politique. *La mémoire collective* (1950) ne le sera pas moins. Son écriture fragmentée débute dès la sortie des *Cadres* (1925). Namer (1997) remarque que l'engagement politique (auprès des socialistes et de Jaurès notamment) et les réflexions qu'il suscite chez Halbwachs n'apparaissent plus dans les carnets personnels du sociologue et cela jusqu'en 1933. Halbwachs consacre cette petite dizaine d'années à son enseignement à l'Université de Strasbourg, aux débats scientifiques (cf. controverses avec Blondel et Bloch), à Chicago... 1933 marque le renouveau de la période militante de l'intellectuel. Son esprit est dès lors tourné vers la lutte anti-fasciste : *La mémoire collective* est une œuvre politique de résistance. Le contexte a changé mais l'objet mémoriel est toujours présent dans sa dimension unificatrice. Le rapport au passé n'est plus le même : la matérialité des événements passés n'est plus au centre des préoccupations (cf. passage du premier système au second) ; ce qui importe dès lors est de contrer ce que Namer (1997) appelle la *non-valeur* du présent (valeurs fascistes) par référence aux valeurs passées. Halbwachs a l'occasion de s'exprimer sur le sujet en publiant en 1939 le début de ce que sera *La mémoire collective* : l'article intitulé « La mémoire collective chez les musiciens » paraît en 1939 dans la *Revue philosophique*. C'est une préface au second système de sociologie de la mémoire¹⁷⁷. Le

¹⁷⁷ C'est, avec le mythe du solitaire de Londres, l'articulation centrale du second système de sociologie de la mémoire d'Halbwachs.

rôle du langage y est central dans le processus d'unification abordé à la fin des *Cadres* mais dont la mise en œuvre restait énigmatique pour le sociologue. « La mémoire collective chez les musiciens » constitue ainsi la pièce manquante permettant à Halbwachs de trouver une réponse à la nature du processus d'unification des mémoires collectives de classes, point qu'il n'avait pas réussi à résoudre jusqu'alors dans les *cadres sociaux*.

4. La mémoire collective chez les musiciens et le début de la Seconde Guerre Mondiale : 1939

Ce travail, autour du son et de la mémoire, insiste sur la nécessité d'un système conventionnel de notation (partition) pour se souvenir de la musique¹⁷⁸. La construction de cette convention la rend par essence sociale ; toute mémoire s'appuie sur un langage social. Ainsi, la partition, en tant que convention, fait partie d'un milieu plus large : « En même temps qu'on voit en pensée la partition, on entrevoit aussi tout un milieu social, les musiciens, leurs conventions, et l'obligation qui s'impose à nous, pour entrer en rapport avec eux, de nous y plier. »¹⁷⁹.

Pour reprendre l'image des musiciens, chaque instrument ayant un langage, c'est *l'orchestre* qui a comme rôle d'unifier la pluralité des langages. L'analogie avec le fonctionnement de l'orchestre est ce qui manquait à Halbwachs pour comprendre son instance d'unification des mémoires présente depuis *Les cadres*. Le système de signes permet de coordonner ces langages. Ainsi, la mémoire des musiciens est-elle assimilée par Halbwachs à une mémoire savante (compréhension du groupe par un système de signes exigeant son *déchiffrement* et sa *lecture*) et opposée à une mémoire populaire issue de la simple *pratique* des sons (sans avoir intégré leur système de codification). L'exemple mis en exergue par le sociologue est l'œuvre de Wagner, *La chevauchée des Walkyries*, comme illustration parfaite de cette coordination des langages. L'œuvre n'est pas choisie par hasard : Hitler l'utilise comme chant de propagande. La nouveauté d'Halbwachs tient au fait que le principe unificateur n'est plus la recherche d'une institution englobante (subsumant l'ensemble des mémoires collectives, telle que l'Etat ou la Nation à travers la mise en évidence d'une hypothétique « mémoire nationale ») telle qu'a pu l'exprimer, en d'autres termes, et bien avant Halbwachs, Ernest Renan (1823-1892) : « Une nation est un principe spirituel, résultant des complications profondes de l'histoire, une famille spirituelle, non un groupe déterminé par la configuration du sol. »¹⁸⁰ Pour Halbwachs, désormais, le principe unificateur recherché repose sur un socle d'une autre nature : le savoir et la connaissance. Ainsi, la voie de sortie

¹⁷⁸ La mémoire des sons n'entre donc pas pour Halbwachs dans le cadre d'une mémoire pure de type bergsonien qui postule que la mémoire des sons existe grâce aux rythmes naturels inscrits dans le cerveau. Le sociologue considère au contraire que les sons (musique) et les mots (parole) relèvent du même type de convention.

¹⁷⁹ Halbwachs, 1997, p.26. C'est ce qui fait dire à Halbwachs (1997, note 1, p.42) que bien que sourd, Beethoven n'était pas isolé du monde mais au contraire, restait étroitement engagé, à travers la partition, dans la société des musiciens.

¹⁸⁰ Renan, 1996, p.240.

salutaire en ces moments troublés est-elle la maîtrise d'un système de signes (ou notes pour les musiciens) qui contribue à l'accès pour l'individu à une mémoire savante, seule condition de liberté. Pour reprendre l'exemple donné par Halbwachs de l'œuvre de Wagner, *La chevauchée des Walkyries*, celle-ci n'a prise sur l'individu sous la forme de propagande que s'il reste au stade profane, attiré seulement par certains passages « entraînants » de l'œuvre, fragments retenus par la plupart (mémoire populaire) puisque paraissant écrits pour être chantés (pratique et non lecture). Le musicien, celui qui décode le système de signes donnant accès à l'ensemble de l'œuvre, est dès lors moins sensible « aux morceaux choisis populaires », choisis par la propagande hitlérienne : la science devient un moyen de défense de l'individu, la mémoire savante étant la condition de sa liberté¹⁸¹. C'est la maîtrise du système de codes qui permet au groupe savant de prétendre à la liberté mais aussi à l'universalité, thème cher au sociologue. En ce sens, liberté est synonyme de refus de la passivité et de croisement-unification des mémoires collectives ; en effet, « normalement, toute mémoire individuelle n'est pas identification à une mémoire collective, ce qui est le propre de la passivité de l'individu dans la propagande. »¹⁸².

Le processus d'unification des mémoires collectives n'est donc plus à chercher dans l'existence d'une institution sociale mais bien dans la maîtrise savante d'un système de codes. L'orchestre, en tant que principe et pratique unificatrices du jeu des instruments, incarne pour Halbwachs le symbole par excellence de ce que permet la mémoire savante.

La référence à la mémoire savante dans ce texte de 1939 est reprise par Halbwachs dans les rapports entre mémoire collective et espace (derniers écrits du sociologue). On touche ici à la fin de l'œuvre du sociologue. On a vu en quoi, de même que le temps, l'espace revêtait une double nature : l'une matérielle-physique (premier système), l'autre relationnelle-symbolique (second système). Espaces économiques ou juridiques sont donnés en exemple de cette dématérialisation de l'espace. L'étape ultime, en lien avec la « révélation » de sa mémoire savante (cf. les musiciens), consiste en la mise en évidence d'un espace savant : l'espace mathématique. C'est pour Halbwachs, dans l'optique d'unification des mémoires et donc des espaces, le seul espace capable d'unifier tous les autres : si le sens commun de l'espace du groupe dépend de son contexte (temporel, spatial) et est donc changeant, le sens savant de l'espace repose lui sur une permanence assurée par la force des propositions, définitions, conclusions de la connaissance mathématique : vérités immuables et permanence de l'espace mathématique sont ainsi intimement liées. C'est sur cette conclusion, quelque peu sombre ou

¹⁸¹ Il est intéressant de noter que le travail d'Halbwachs rejoint ici une des préoccupations déjà mentionnées : sa lutte contre un certain type de régionalisme. Aussi lorsqu'il aborde la mémoire musicale populaire, c'est au folklore qu'il pense. Comme le note Namer (1999b), «en 1938-1939 se développe le débat sur le folklore et le régionalisme ; c'est dans ce contexte qu'Halbwachs reprend pour les musiques la distinction déjà amorcée par lui en 1925 entre mémoire sociale et mémoire collective. Il transforme cette distinction en une opposition entre la mémoire culturelle musicale populaire et la mémoire culturelle musicale savante.» (pp.228-229).

¹⁸² Namer, 1999b, p.230.

hermétique, que se referme, pour toujours, la dernière étape de l'œuvre intellectuelle de Maurice Halbwachs. Cette dernière étape correspond aussi à la dernière étape, elle aussi sombre, de la vie du sociologue. Elle nous est contée par Jorge Semprun, témoin des derniers instants dans le camp de Buchenwald un jour de printemps 1944 ; nous en reproduisons ici un (large) extrait, comme une manière pour nous d'insister sur le fait que le moteur premier du travail d'Halbwachs sur les mémoires collective et sociale relève précisément d'une réflexion sur ce qu'il redoutait alors : la guerre et ses conséquences comme non-maîtrise de la mémoire.

« Il [le chef du service d'intendance du bloc 56] m'accompagnait jusqu'au châlit où croupissaient Halbwachs et Maspero. De semaine en semaine, j'avais vu se lever, s'épanouir dans leurs yeux l'aurore noire de la mort. [...] Je posais une main que je voulais légère sur l'épaule pointue de Maurice Halbwachs. Os quasiment friable, à la limite de la brisure. Je lui parlais de ses cours en Sorbonne, autrefois. Ailleurs, dehors, dans une autre vie : la vie. Je lui parlais de son cours sur le potlatch. Il souriait, mourant, son regard sur moi, fraternel. Je lui parlais de ses livres, longuement. Les premiers dimanches, Maurice Halbwachs s'exprimait encore. Il s'inquiétait de la marche des événements, des nouvelles de la guerre. Il me demandait – ultime souci pédagogique du professeur dont j'avais été étudiant à la Sorbonne – si j'avais déjà choisi une voie, trouvé ma vocation. Je lui répondais que l'histoire m'intéressait. Il hochait la tête, pourquoi pas ? Peut-être est-ce pour cette raison que Halbwachs m'a alors parlé de Marc Bloch, de leur rencontre à l'université de Strasbourg, après la Première Guerre mondiale. Mais il n'a bientôt plus eu la force de prononcer le moindre mot. Il ne pouvait que m'écouter, et seulement au prix d'un effort surhumain. Ce qui est par ailleurs le propre de l'homme. Il m'écoutait lui parler du printemps finissant; lui donner des bonnes nouvelles des opérations militaires, lui rappeler des pages de ses livres, des leçons de son enseignement. Il souriait, mourant, son regard sur moi, fraternel. Le dernier dimanche, Maurice Halbwachs n'avait même plus la force d'écouter. A peine celle d'ouvrir les yeux. Nicolai m'avait accompagné jusqu'au châlit où Halbwachs croupissait, aux côtés d'Henri Maspero.

- Ton monsieur professeur s'en va par la cheminée aujourd'hui même, a-t-il murmuré.

[...] J'avais pris la main de Halbwachs qui n'avait pas eu la force d'ouvrir les yeux. J'avais senti seulement une réponse de ses doigts, une pression légère : message presque imperceptible. Le professeur Halbwachs était parvenu à la limite des résistances humaines. Il se vidait lentement de sa substance, arrivé au stade ultime de la dysenterie qui l'emportait dans la puanteur. Un peu plus tard, alors que je lui racontais n'importe quoi, simplement pour qu'il entende le son d'une voix amie, il a soudain ouvert les yeux. La détresse immonde, la honte de son corps en déliquescence était lisibles. Mais aussi une flamme de dignité, d'humanité vaincue mais inentamée. La lueur immortelle d'un regard qui constate l'approche de la mort, qui sait à quoi s'en tenir, qui en a fait le tour, qui en mesure face à face les risques et les enjeux, librement : souverainement. Alors, dans une panique soudaine, ignorant si je puis invoquer quelque Dieu pour accompagner Maurice Halbwachs, conscient de la nécessité d'une prière, pourtant, la gorge serrée, je dis à haute voix, essayant de maîtriser celle-ci, de la timbrer comme il faut, quelques vers de Baudelaire. C'est la seule chose qui me vienne à l'esprit.

- Ô mort, vieux capitaine, il est temps, levons l'ancre ...

Le regard de Halbwachs devient moins flou, semble s'étonner. Je continue de réciter. Quand j'en arrive à

*- ... nos cœurs que tu connais sont remplis de rayons,
un mince frémissement s'esquisse sur les lèvres de Maurice Halbwachs. Il sourit, mourant, son regard sur moi, fraternel. »¹⁸³*

¹⁸³ Semprun, 1994, pp.27-33. Si le travail sociologique d'Halbwachs sur la mémoire est constamment sous-tendu on l'a vu par la crainte de ce qui arriva dans les années 30 en Europe, il reste que c'est avant tout l'approche scientifique de l'objet

Il est temps pour nous maintenant de résumer quels sont les points forts du système bipartite de sociologie de la mémoire qu'Halbwachs a pu mettre en œuvre du début des années 20 et pendant un quart de siècle ; points forts qui serviront, entre autres, de base à l'approche théorique que nous proposons par la suite.

Nous l'avons vu, la pensée a évolué, le premier système est suivi d'un second, plus abstrait. Toutefois, c'est un rapport de complémentarité qu'on doit voir dans l'articulation entre ces deux systèmes ; c'est la raison pour laquelle, d'une part, nous les avons évoqués tous deux, d'autre part, nous garderons comme traces théoriques pour la suite de notre travail des éléments de l'un et de l'autre.

Sous forme d'un ensemble de postulats, tout en ayant en tête les développements des deux chapitres précédents, notons :

- . la mémoire se construit à la fois sur une base (cadre) d'ordre matériel (faits, événements situés dans le temps et l'espace...relatés) et sur une base abstraite (idées, valeurs, normes, ... intégrées).

- . on distingue trois types de mémoires : la mémoire individuelle, la mémoire collective (celle des groupes sociaux), la mémoire sociale (courant de pensée, mémoire culturelle).

- . chaque groupe (dont une définition reste à donner et une analyse de son fonctionnement reste à faire¹⁸⁴) est détenteur d'une mémoire propre.

- . la mémoire est une reconstruction du passé à partir d'incitations/suggestions émanant d'éléments du présent (groupes sociaux ou repères sensitifs – visuel, auditif, olfactif -).

- . le langage et le livre sont deux médias prépondérants dans la construction/localisation des souvenirs.

- . toute mémoire collective exige l'existence d'un cadre spatial qui la sous-tend.

- . le lien entre mémoire et espace passe par l'idée d'une permanence des formes (traces) comme garant d'une permanence du fond (valeurs).

- . la liberté passe par la maîtrise d'un code, ensemble de signes, qui affranchit les groupes de leur contexte respectif, permettant ainsi l'élargissement et la permanence de la base sociale de la mémoire. Elle rejoint en ce sens la définition du progrès.

- . l'espace halbwachsien est fait de traces (lieux) ou de règles et de normes (juridique, mathématique...),

- . la trinité espace/mémoire/groupe (individus) est incomplète dans la pensée d'Halbwachs ; l'hypothèse que nous mettons en avant repose sur la nécessité d'un *changement de nature* à opérer au niveau de ce qu'Halbwachs entend par « espace ». Ce point fait l'objet du chapitre 4 de cette première partie,

mémoriel qui prime dans l'œuvre du sociologue. Ayant survécu au génocide, Jorge Semprun place pour sa part le travail de mémoire sur un autre plan : nettement idéologique. Voir à ce sujet la thèse de Marta Maria Ruiz Galbette, *Jorge Semprun : la réécriture comme mémoire idéologique*, sous la direction de Paul Aubert (soutenue à Aix-en-Provence en décembre 2001).

¹⁸⁴ Voir plus loin la contribution de Roger Bastide revenant sur ce qu'il considère être une faiblesse de l'analyse halbwachsienne.

. à l'issue du second système, le concept de mémoire chez Halbwachs contient en lui tout un ensemble de notions qui paradoxalement semble l'éloigner du sens qu'on lui attribue communément : courant de pensée, culture, valeurs, significations, etc. La volonté d'Halbwachs d'élargissement de la portée de la mémoire à tous les aspects de la vie sociale en fait un concept « passe-partout ». Comme si tout (pratiques comme représentations) était et faisait mémoire ; il nous semble que cette dérive est à mettre en rapport avec la nature même du travail d'Halbwachs, plus précisément sa méthode. En effet, nous l'avons mentionné, le matériau « *langage* » est absent des corpus traités par le sociologue. Notre hypothèse repose sur le fait que l'introduction du langage dans l'analyse (le discours de mémoire) permettrait de recadrer ce qu'on a pu considérer comme des dérives par rapport à l'objet mémoire. Nous reviendrons sur cet aspect dans la dernière partie de notre travail.

Avant toutefois de nous intéresser à l'aspect plus spécifiquement spatial des faits sociaux, l'analyse sociologique de l'objet mémoire serait amputée si l'on ne prenait pas en compte le fait que, depuis à peine un demi-siècle maintenant, certains auteurs sont venus compléter le travail fondateur d'Halbwachs. C'est d'eux qu'il s'agit maintenant.

Chapitre 3

Le traitement de la mémoire collective sur les pas d'Halbwachs

L'objet de ce chapitre sera de mettre en évidence certains des grands apports théoriques venus suivre, compléter ou amender la pensée d'Halbwachs au sujet de la mémoire collective. On a vu en quoi les contemporains d'Halbwachs n'avaient eu qu'une réception en pointillés de ses réflexions. Les débats interdisciplinaires et le contexte d'alors eurent comme effet de reléguer au second rang cet aspect pourtant central de la pensée du durkheimien. Moins conflictuel et peut-être plus en phase avec les préoccupations sociologiques des années 30, le concept de morphologie sociale eut une destinée plus heureuse (Jonas, 1997). Toutefois, aujourd'hui encore, plus d'un demi-siècle après, force est de constater que les avancées sociologiques dans ce domaine sont relativement rares. Tout se passe comme si la pensée d'Halbwachs, qui n'est souvent prise en compte que partiellement (elle se résume fréquemment à son premier système de pensée et à l'idée d'un « passé reconstruit à partir d'éléments du présent ») satisfaisait la plupart des précautions théoriques d'usage ; en d'autres termes, cette pensée tronquée suffirait à sous-tendre théoriquement nombre de travaux plus empiriques sur le concept de mémoire socialisée. Considérant *l'ensemble* de l'œuvre d'Halbwachs cette fois, doit-on en venir au constat dérangeant qu'au sujet de la mémoire collective, tout serait dit ? Si non, outre Halbwachs, par quels créneaux théoriques ou disciplinaires passent les travaux contemporains sur le sujet ?

Un tel projet nous pousse inévitablement à des débordements disciplinaires : c'est, nous semble-t-il, à ce prix que les sciences sociales trouvent le terreau de leur croissance. Sans prétendre toutes se les approprier, on peut citer à grands traits : l'ethnologie qui aborde la mémoire locale, l'anthropologie (notamment par la voix de Roger Bastide), la philosophie qui intègre la mémoire dans une réflexion plus large sur le Temps, la littérature qui, sur les pas de Marcel Proust, éclaire à sa manière les méandres de l'objet mémoriel, l'histoire qui en fait à la fois un matériau de travail et un objet de débat dont le champ, nous le verrons, s'est pour partie cantonné, dans l'historiographie française récente au moins, à certains « devoirs de mémoire »¹⁸⁵ (on pense ici aux mémoires meurtries de la Seconde Guerre Mondiale et à l'Holocauste en particulier, ou bien, plus récemment à l'ouverture de la mémoire des événements en Algérie et à celle du communisme à l'Est) ... Quant à la sociologie, elle se penche plus

¹⁸⁵ Cette expression que *Les lieux de mémoire* de Pierre Nora (dir.) contribuèrent à populariser entre 1984 et 1992 semble aujourd'hui victime de son succès ; d'autres parlent plutôt de « devoir d'histoire » ou de « travail de mémoire ». Nous y reviendrons.

spécifiquement sur les problèmes de transmissions intergénérationnelles, reprenant pour base de réflexion les travaux de Karl Mannheim¹⁸⁶, contemporain d'Halbwachs.

Aussi diverses soient-elles, ces approches renvoient *in fine* à deux grandeurs : une *grandeur identitaire* (on parlera plutôt de la catégorie philosophique «identité») et une *grandeur mythique* (catégories de l'imaginaire et du symbolique). Il semble en effet que, tel un courant forçant la pensée ou à la manière un réflexe intellectuel (qu'on oppose alors à *réflexion*), tout travail sur la mémoire collective débouche inmanquablement sur au moins une de ces deux dimensions : la mémoire comme pilier fondateur de l'identité du groupe (plus ou moins restreint, pouvant aller jusqu'au national), la mémoire comme créatrice de mythe (le mythe naissant de l'écart entre histoire et mémoire). La trinité «mémoire/mythe/identité» s'impose donc à l'esprit¹⁸⁷. Nous nous interrogerons sur leur combinatoire.

Dans le foisonnement disciplinaire¹⁸⁸ qui traite peu ou prou de l'objet «mémoire collective», l'histoire reste pourtant la référence première, comme détentrice d'un savoir-faire et d'une raison d'être dans l'étude des rapports au passé. C'est naturellement vers elle que nous nous tournerons d'abord, par le biais d'une analyse partielle des relations qu'elle entretient avec la sociologie. Nous n'écrivons pas ici une histoire comparée des deux disciplines mais pointerons quelques points forts qui nous semblent pertinents au vu de notre approche de la mémoire. Pour cela, nous nous appuyerons notamment (et inmanquablement) sur les analyses qu'a pu développer, entre la fin des années 70 et le début des années 90, l'ensemble des historiens autour de Pierre Nora dans une œuvre devenue incontournable : les fameux «Lieux de mémoire».

1. La mémoire dans l'histoire : les mémoires de Pierre Nora

Avec ceux d'Halbwachs, les travaux dirigés par Pierre Nora sont les deux références fréquemment citées lors qu'on s'intéresse à la question de la mémoire collective. Ainsi, outre Atlantique par exemple, la France qu'ils incarnent apparaît à la fois comme le symbole et le foyer intellectuel des apports majeurs sur le sujet. C'est précisément ce que Nora a en tête, en 1978, lorsqu'il débute son cycle de séminaires autour d'un projet d'une histoire de France par la mémoire. On connaît le résultat : 3 tomes (pour l'édition de 1997) dans lesquels on se promène de lieux en lieux, pour mieux comprendre trois piliers de notre histoire : la République et la nation constitutives des Frances. Le constat de départ,

¹⁸⁶ Voir notamment Mannheim, 1990 et Attias-Donfut, 2000.

¹⁸⁷ On retrouve les thèmes abordés par Halbwachs à travers l'étude de la mémoire collective : la définition d'une identité de groupe (les ouvriers caractérisés par leur non-mémoire), le travail de la mémoire dans la construction légendaire ou mythique (dans la topographie légendaire des Evangiles).

¹⁸⁸ On pourrait y ajouter tout ce qui relève de l'approche individuelle : la médecine, la psychanalyse ou la psychologie. Ces disciplines en tant que telles sortent de notre champ d'investigation, même si, nous le verrons, d'aucuns amorcent une réflexion dans leur sens (psychologique notamment) pour éclairer des approches d'ordre par exemple anthropologique (M.Bloch, 1995).

que les observateurs ont retenu et amplifié, réside dans l'idée d'un inventaire nécessaire et urgent au vu de la dégradation plus ou moins rapide de la mémoire nationale française.

Deux questions se posent alors :

. comment définir cette mémoire nationale ?

. quelle méthode adopter pour tenter, une fois définie, de la circonscrire ?

A l'instar de la dialectique de Nora aimant à manier les paradoxes ou la fusion des contraires, nous dirons que dans le cas de ce travail, ces deux questions n'en font qu'une et que finalement c'est la méthode qui définit l'objet. L'ensemble des lieux de mémoire, dans une approche constructiviste, contribue, dans leur agencement progressif, à dresser le tableau composite de ce que Nora appelle la «mémoire nationale».

La méthode donc, c'est *l'inventaire* (avec toutes les questions d'ordre téléologique que cela peut poser : *l'inventaire et après ?*¹⁸⁹). L'historien ne s'en cache pas, mais donne quelques précisions sur lesquelles nous reviendrons. Il n'empêche, il est à la Prévert pour certains, dans le style du Perec de «Je me souviens»¹⁹⁰ pour ceux-là, à la manière de ce petit livre qui recense ces objets mythiques qui «font France» pour d'autres encore (la 2 CV Citroën, le biscuit Petit Lu, les cigarettes Gauloises, le stylo Bic...)¹⁹¹. Faire la France (comme on dirait «faire un tour»), c'est justement le projet intellectuel de ces plus de 3.000 pages, en espérant *in fine* y trouver et donc finalement bâtir cette jusqu'alors insaisissable mémoire nationale. Des lieux de mémoire, dont la définition relativement précise est donnée en introduction, servent de guide à cette quête. En effet, tout ne fait pas mémoire et malgré l'étendue du travail, on se donne pour but de rester dans le cadre donné au départ : celui de la mémoire. «A trop élargir la notion, on court le risque de glisser subrepticement vers celle, voisine et pourtant différente, de lieu d'identité»¹⁹². Les limites sont données, la mémoire cadrée, l'identité (pour un temps) reléguée.

Après avoir retracé le parcours intellectuel de ce projet historique et notamment les rapports qu'y entretiennent mémoire et histoire (ces mots «énormes» comme dirait Marc Augé¹⁹³), nous replacerons ce travail, en voie de devenir d'ailleurs lieu de mémoire à son tour, victime consentante d'une fonction miroir, dans une problématique qui a sous-tendu la pensée d'Halbwachs lui-même durant sa vie de

¹⁸⁹ Dans une certaine mesure, on retrouve ici les questions liées à l'exhaustivité de l'inventaire. S'il est raisonné (il s'approche alors de la typologie), cette interrogation prend plus de force encore. Ainsi par exemple, le travail de Luc Boltanski et de Laurent Thévenot sur une typologisation théorisée des situations sociales (ou *cités* avec les grandeurs qui les régissent) censé regrouper l'ensemble des configurations socialisées peut-il tomber sous le coup de la critique : ajouter ex-post une cité verte (1993) ou une cité par projets (2000), n'est-ce pas le signe d'un échec relatif de la visée englobante originelle?

¹⁹⁰ Perec, 1989.

¹⁹¹ Chapuis B., Herscher E., 1995. Les 74 objets décrits sont considérés par les auteurs comme « un fragment d'inventaire d'une spectaculaire copropriété nationale » (p.7). « Il s'agissait de se livrer à un exercice de mémoire, un peu au hasard mais avec quelques précautions, dans la grande remise où patientaient depuis longtemps les objets trouvés. » (p.9).

¹⁹² Nora, 1997, p.17.

¹⁹³ Augé, 2001, p.18.

recherche : l'appréhension de ce que peut être la (les ?) mémoire(s) nationale(s) ; singulier ou pluriel : c'est justement ce qui va être en cause. Pour y parvenir, les deux voies (sociologique d'abord, historique ensuite) divergent fortement, nous verrons en quoi. Enfin, comme pour établir une continuité voir une communauté d'objet entre les deux approches, nous nous arrêterons quelques instants sur ce qui nous semble être une des clefs de compréhension de la mémoire collective telle qu'elle est traitée dans ces deux corpus : le rapport à l'Etat-nation, ses évolutions et les impacts qu'on peut supposer sur la manière d'envisager la ou les mémoires collective et sociale. Là encore, le contexte socio-politique de la production intellectuelle sera à convoquer.

1.1 Quand l'histoire remplace la mémoire

Le constat est unanime : on assiste à une accélération de l'histoire et avec elle, la fin de ce que Nora, après Halbwachs, appelle les sociétés-mémoires ; l'exemple des paysans, groupe par excellence qui assurait cette continuité mémorielle par l'intermédiaire de la transmission des traditions et des valeurs liées à la terre, illustre cette évolution. Marc Bloch (1976) et son histoire rurale française en fut un des plus pertinents éclairateurs. Plus récemment, Henri Mendras et sa fin des paysans achève le tableau. C'est le début du XXème siècle qui marque les premières fissurations de ce monde paysan : on l'a vu, il provoque alors un ensemble de réflexions relatif au rôle de la mémoire pour l'homme (fonctionnement de la mémoire) mais en fait et surtout pour la société (fonction sociale de la mémoire) : «N'est-ce pas à la fin du siècle dernier, quand se font sentir les ébranlements décisifs des équilibres traditionnels, l'effondrement du monde rural en particulier, que la mémoire fait son apparition au centre de la réflexion philosophique, avec Bergson, au centre de la personnalité psychique, avec Freud, au centre de la littérature autobiographique, avec Proust ? L'effraction de ce qui a été, pour nous, l'image même de la mémoire incarnée dans la terre et l'avènement soudain de la mémoire au cœur des identités individuelles sont comme les deux faces de la même fracture, le début du processus qui explose aujourd'hui.»¹⁹⁴. Traditions, stabilité, forme immémoriale des champs, tout concourt à ce que l'histoire (connaissance du passé) fasse partie de la mémoire du moment (c'est la continuité du passé qu'on vit sur le moment) : on est dans de la mémoire immédiate puisqu'en contact avec l'action du temps présent sous une forme plus ou moins objectivée. L'accélération de l'histoire et la fin d'une société basée sur le renouvellement et la continuité annonce *la mise à distance* de la mémoire avec l'histoire : « Dès qu'il y a

¹⁹⁴ Idem, p.33.

trace, distance, médiation, on n'est plus dans la mémoire vraie, mais dans l'histoire»¹⁹⁵. Lorsque le four à pain de la ferme produisait pour la semaine et pour les besoins de la communauté élargie, il était mémoire vivante : savoir-faire transmis depuis des générations, même si perméable aux évolutions du moment, la pratique revêtait en plus une dimension affective ; celle de la mémoire productive, créatrice de liens sociaux. Sa dernière cuisson le fait basculer dans l'histoire, comme trace d'un passé révolu ou en cours de l'être, par morceaux. L'histoire désappropriée dans son ouverture vers le mouvement de patrimonialisation (matérielle ou spirituelle) reposant sur la logique de la trace, l'archive : «moins la mémoire est vécue de l'intérieur, plus elle a besoin de supports extérieurs». Et chacune de ces bribes de mémoire, devenue histoire, contribue à l'érection de LA mémoire nationale, englobante, unique. L'unicité de cette mémoire nationale renvoie à la construction historique du désir d'unicité politique, culturelle et administrative de la nation française, que l'épisode de la III^{ème} République illustre encore le mieux. L'heure est à la continuité entre passé et présent, l'historien étant le révélateur tout autant que le gardien de celle-ci : «La définition nationale du présent appelait alors impérieusement sa justification par l'éclairage du passé. [...] Rien n'égale le ton de responsabilité nationale de l'historien, moitié prêtre, moitié soldat.»¹⁹⁶. La nation est bien le cadre de l'histoire et de la conscience de la collectivité. Ce schéma perdure jusque dans les années 30, époque à laquelle, selon Nora, s'opère le passage d'une part de l'Etat-nation à l'Etat-société, et d'autre part où la légitimation par le passé a laissé la place à une légitimation par le futur. La nation, telle qu'envisagée jusqu'alors, «n'est plus le cadre unitaire qui enserrait la conscience de la collectivité»¹⁹⁷. Pierre Nora soulève là un des aspects fondamentaux des liens entre histoire/mémoire/collectivité/individu. Le passage de l'Etat-nation à l'Etat-société s'est accompagné d'une individualisation des rapports à la mémoire. L'inflation archivistique et la dictature de la trace, outre les volumes créés à gérer, sont caractérisées par un retour de l'individu comme témoin non seulement possible mais incontournable d'un présent qui deviendra passé, passé qu'on ne sait s'il aura été intéressant d'enregistrer ; l'inflation archivistique, «sécrétion volontaire et organisée d'une mémoire perdue» est une conséquence de ce flou dans le rapport au temps de nos sociétés (on garde tout puisqu'on ne sait pas encore ce qui sera utile). La multiplication des mémoires particulières «qui fait de chacun l'historien de soi» illustre à l'envi la disparition en cours d'une mémoire collective que permettait l'affiliation à un Etat-nation. Ce constat d'émiettement n'est pas sans rappeler les craintes qu'a pu ressentir Halbwachs lorsqu'au début des années 30, il observait un éparpillement de mémoires

¹⁹⁵ Nora, 1997, p.24. Un des signes de la dissociation entre histoire et mémoire est, selon Nora, la naissance d'une histoire de l'histoire (historiographie). Cette nouvelle histoire critique se donne pour but la remise en cause de l'histoire unifiante telle qu'elle s'est développée en France, productrice du mythe de la nation comme support de « La » mémoire nationale. L'historiographie va contribuer à faire de l'histoire unique un ensemble disparate d'histoires plurielles. On pourra consulter à ce sujet le premier numéro de la nouvelle version de la revue *Enquête* (EHESS, Marseille) dirigé par François Hartog et Jacques Revel, intitulé « Les usages politiques du passé » (2001).

¹⁹⁶ Idem, p.27.

¹⁹⁷ Idem, p.28.

spécialisées, éphémères, rendant désespérée sa quête théorique et pratique d'une mémoire collective nationale unifiée et unifiante. Un demi-siècle plus tard, Nora l'historien n'exprime rien d'autre lorsqu'il écrit : « Déplacement décisif que ce transfert de la mémoire : de l'historique au psychologique, du social à l'individuel, du transmissif au subjectif, de la répétition à la remémoration. Il inaugure un nouveau régime de mémoire, affaire désormais privée. La psychologisation intégrale de la mémoire contemporaine a entraîné une économie singulièrement nouvelle de l'identité du moi, des mécanismes de la mémoire et des rapports au passé.»¹⁹⁸. Deux phénomènes sont corrélatifs à cette psychologisation de la mémoire : d'une part, dans cette tourmente de témoignages mnémoniques (des grands et des moins grands), c'est l'avènement d'une mémoire moyenne qui est en jeu. C'est finalement elle qui intéresse la partie «Etat» de l'Etat-société (la mémoire de chacun, moyenne, comme trace et indicateur de la mémoire de tous). D'autre part, dans le même temps et à l'inverse, c'est la mise sur la scène de véritables hommes-mémoires, témoignages mnémoniques particuliers d'une mémoire de moins en moins collective, comme des phares dans un océan de mémoires moyennes : ce sont eux qui intéressent la partie «Société» de l'Etat-société. A l'encontre de cette psychologisation des rapports à la mémoire, Nora et ses collègues ont construit le concept de «Lieu de mémoire» comme réceptacle potentiel et multiple de la mémoire collective nationale. Le concept est défini par Nora dans l'introduction de l'ouvrage ; il nous a paru intéressant d'y revenir afin de montrer que, dans l'esprit de départ au moins, et contrairement à ce que la critique a pu énoncer, «tout ne fait effectivement pas mémoire» après «Les lieux de mémoire».

1.2. Retour sur les lieux

«La mémoire a besoin de lieux» écrivait le Halbwachs de la *topographie légendaire*. C'est bien, entre autres, ce que reprend l'équipe de plus de quarante historiens autour de Nora en construisant la notion de *lieu de mémoire* : «Les lieux de mémoire «topographiques», comme les qualifie Pierre Nora, assurent une fonction tout à fait particulière : l'ancrage de la mémoire collective dans le territoire.»¹⁹⁹. Mais il faut tout d'abord l'entendre au sens large, non strictement topographique ; une chanson (*La Marseillaise* par exemple est considérée comme un *lieu*), un livre peut être un lieu (l'Encyclopédie Larousse)²⁰⁰. De même qu'une œuvre peut être qualifiée de monument, le lieu (celui de Nora), comme le monument, n'a pas forcément d'impératif spatialisant. C'est d'ailleurs ce que remarque en premier lieu le géographe qui lit l'historien (notamment Bernard Debarbieux, lecteur attentif de Nora pour sa

¹⁹⁸ Idem, p.33.

¹⁹⁹ Debarbieux, 2000, p.104, note 17.

²⁰⁰ Même si dans le cas de l'ouvrage écrit, le support matériel existe et prend donc place obligatoirement en un lieu, occupe une portion d'espace. Ce n'est évidemment pas cette définition du lieu qui est ici retenue.

réflexion sur les lieux²⁰¹). Debarbieux retient en effet la tentative historienne de dé-topographier le terme de lieu ; et l'auteur de citer une des contributions de l'œuvre analysant après coup le projet des lieux de mémoire : «Il y avait quelque chose de très déconcertant dans l'effort intellectuel fait pour arracher le terme de lieu à son acception spontanément topographique»²⁰². Topographiables ou non, les lieux de mémoire de Nora revêtent un certain nombre de caractères précis qui font que tout ne peut prétendre être élevé au rang de lieu de mémoire. Quels sont-ils ?

Ce sont tout d'abord des *restes*, des traces menacées. Ils ne sont pas là par hasard, mais le fruit d'une *action volontaire* de mise en mémoire. La fin de la mémoire spontanée (ou mémoire pratique et affective liant présent au passé) justifie l'existence de ces lieux. Bien que construits, ils ont rapidement pris le statut d'évidence et de naturel ; aussi, en tant que tel, les différents lieux ainsi mis en exergue par l'historien sont-ils globalement et jusqu'alors passés inaperçus aux yeux des regards historiques «classiques». Les lieux de mémoire constituent de ce point de vue une rupture historiographique dans l'évolution de l'approche historique nationale.

Il semble que le caractère premier de ces lieux de mémoire, celui sur lequel insiste Nora, est relatif à *leur but* et à leur condition d'existence. Pourquoi de tels lieux de mémoire ? Dans un contexte de disparition du «milieu» (mémoire spontanée), le lieu s'impose comme repère parmi d'autres d'une mémoire collective : «Il y a des lieux de mémoire parce qu'il n'y a plus de milieux de mémoire.»²⁰³. Mais le lieu ne s'impose pas naturellement, il est une mise en scène, fruit d'une nécessaire *volonté de mémoire*, d'une action positive (opposée à passive) donc. Le lieu de mémoire l'est par vocation : l'archive ou la commémoration l'illustre bien. Ce critère basé sur la volonté de faire mémoire peut être considéré comme discriminant dans le fait d'être ou non lieu de mémoire²⁰⁴. Plus loin, toute action positive ne devient pas lieu de mémoire ; elle doit entretenir une relation particulière avec son *contexte* et *s'inscrire en rupture/décalage* avec celui-ci. Le lieu de mémoire donne ainsi une nouvelle place à la mémoire (Nora parle même de remaniement de la mémoire). C'est d'ailleurs plutôt par son contexte que le lieu de mémoire se définit ; ainsi, l'événement en lui-même, un des instruments de la mémoire en histoire, ne définit pas *de facto* le lieu de mémoire ; il doit être fondateur (donc en rupture avec l'existant) ou spectacle (donc en décalage) : contextualisé.

Si le lieu de mémoire a parmi ses buts d'arrêter le temps (la trace dans le musée), sa condition d'existence, paradoxalement, est liée à sa potentialité de métamorphose dans le temps. Dans ce sens, le lieu de mémoire s'éloigne du souvenir et devient le lieu par excellence où la mémoire travaille et où,

²⁰¹ Debarbieux, 2000. Dans cet article qui traite pourtant du triptyque lieu/territoire/mémoire, la référence à Halbwachs est étonnamment absente.

²⁰² Ozouf, 1993, p.22, citée dans Debarbieux, 2000, note 17, p.104.

²⁰³ Nora, 1997, Tome 1, p.XVII.

²⁰⁴ L'oubli de ce caractère central du lieu de mémoire a souvent fait dire à certains critiques de Nora que tout pouvait être considéré comme lieu de mémoire, donc rien.

bien que clos sur lui-même, il reste «constamment ouvert sur l'étendue de ses significations» (Nora, 1997, p.43). Métamorphose et sens donné au lieu s'appuient sur trois aspects particuliers constitutifs de son entité spécifique ; le lieu s'appuie toujours sur un *support matériel*, et revêt deux dimensions constitutives : l'une *fonctionnelle* et l'autre *symbolique*. Nora se défend de pouvoir appliquer cette définition à tous les lieux de mémoire traités, même les plus *a priori* abstraits ; ils se rattachent toujours plus ou moins directement à une base concrète (la partition pour la chanson, le contenu démographique pour la génération, ...). Leur fonction de remplacement d'une mémoire spontanée disparue a déjà été évoquée. C'est le troisième caractère (symbolique) qui retiendra ici notre attention. En effet, il semble que le projet de Nora de réécrire une certaine histoire nationale trouve dans l'approche du symbolique sa raison d'être, sa volonté de rupture aussi. Le recours aux lieux de mémoire correspond dans son esprit à une autre manière de parler de la nation. Les approches juridique, historique et sentimentale de l'idée de nation ont jusque là laissé de côté cette dimension de l'histoire. En ce sens et sur un plan historiographique, l'historien opère bien une rupture par rapport au contexte scientifique dominant ; volonté de faire mémoire, rupture par rapport à l'existant, symbole d'un renouveau dans la pratique de l'histoire, fonction de reconstruire l'histoire nationale : les attributs du lieu de mémoire tels que définis par Nora sont là. *Les lieux de mémoire* sont devenus un lieu de mémoire à part entière.

Le dernier point concernant la caractérisation de ce travail sur la mémoire est relatif au passage d'une somme de lieux de mémoire à la construction d'une mémoire globale issue de cette agrégation hétéroclite. Nora l'explique par l'existence d'un ensemble de connexions constitutif de ce que peut être cette mémoire collective : «Il y a un réseau articulé de ces entités différentes, une organisation inconsciente de la mémoire collective qu'il nous appartient de rendre consciente d'elle-même. Les lieux sont notre moment de l'histoire nationale»²⁰⁵. Ces connexions qu'on ne soupçonnait pas jusqu'alors²⁰⁶ s'organisent majoritairement²⁰⁷ autour de deux natures de lieux : les livres d'histoire et les événements. La proximité avec la mémoire culturelle du second système d'un côté et la définition des cadres sociaux du premier système de pensée d'Halbwachs est réelle.

Malgré cette proximité apparente, il nous semble que les deux entreprises (sociologique et historique), si elles visent *in fine* le même but (la quête d'une mémoire nationale), n'y parviennent pas par les mêmes chemins²⁰⁸. On a vu en effet en quoi le projet d'Halbwachs de mettre au jour une mémoire englobante (nationale d'abord, puis universelle –bien qu'utopique- ensuite) passait par la recherche d'une abstraction fédératrice (maîtrise d'un code le plus universel possible à laquelle seule une mémoire

²⁰⁵ Nora, 1997, p.42.

²⁰⁶ D'où la remarque de Nora sur le fait que sur presque tous les articles des Lieux de mémoire, presque aucun n'avait fait l'objet d'analyses préalables par d'autres historiens. L'évidence déjà évoquée de ces objets rejoint ce qui fonde le travail de conscientisation de l'équipe des historiens de la mémoire nationale.

²⁰⁷ Les Lieux de mémoire traitent de ce que Nora appelle des lieux de mémoire *majoritaires*.

²⁰⁸ On peut même ajouter qu'ils n'y parviendront pas tout court.

savante permet d'accéder : notes de musiques sur une partition, langage mathématique à l'extrême). Par ce biais, la question d'une mémoire englobante (synonyme de progrès) semblait pouvoir être réglée (on a vu le caractère inachevé de l'entreprise). La mise à distance progressive de cadres supports concrets de la mémoire (majoritairement des événements dans le premier système d'Halbwachs) peut être perçue comme le refus de considérer l'ensemble (la nation) comme une somme de supports générateurs d'autant de mémoires. C'est ce qu'exprime le passage de l'ensemble des mémoires collectives (de groupes) au concept de mémoire sociale (d'une société, éventuellement nationale). L'historien contemporain, qu'incarne sur ce sujet Pierre Nora, n'envisage pas les choses de la même manière. L'histoire nationale est depuis longtemps investie (Michelet a même le premier entrevu ce qu'était cette grande dame nommée France...) ; la mémoire (nationale ou pas), elle, est un objet historique «neuf». Et à objet neuf, histoire neuve. L'étude de la notion de mémoire devient ainsi un des fers de lance la Nouvelle Histoire²⁰⁹, avec l'inconnu que comporte tout terrain vierge : ligne de conduite méthodologique, réception scientifique et sociale de l'œuvre...

C'est précisément dans la ligne de conduite méthodologique pour cerner cette mémoire de la nation que Nora diverge des travaux d'Halbwachs. Tout se passe comme si la somme d'éléments individualisés, chargés symboliquement (sortes d'archétypes mnémoniques), permettait d'accéder à l'objet unifié de la mémoire nationale. Pour forcer le trait et pousser la comparaison avec Halbwachs, le travail de Nora reste, dans l'esprit, une approche individualisante d'une mémoire globale, à ceci près qu'on ne pourra parler de psychologisation²¹⁰ de cette mémoire (combat d'Halbwachs) mais d'atomisation d'une mémoire historique nationale.

Le problème posé est alors celui du lien entre ces éléments de nature variée : quel est le code qui les rassemble ? La réponse de Nora est claire : la dimension symbolique que revêt chaque lieu de mémoire est précisément le ciment de leur hétérogénéité. «C'est dans cette dimension symbolique, la moins étudiée et peut-être la plus neuve, que se situe aujourd'hui la réinterrogation du politique, par l'histoire, la philosophie, le droit, la littérature. C'est dans cette dimension que l'histoire nationale peut puiser les ressources d'un renouvellement et d'un nouveau programme. Le symbolique permet de faire le joint entre les bases les plus matérielles de l'existence des sociétés et les productions les plus élaborées de la culture et de la réflexion.»²¹¹. L'intérêt de ce détour par la méthode historique est qu'il nous permet d'éclaircir «l'affaire lieux de mémoire» en ce qui concerne sa réception sociale.

²⁰⁹ Une des avancées de l'entreprise dirigée par Nora réside dans le fait que d'une part, les « lieux » traités le sont, dans cette optique mémorielle, pour la première fois et d'autre part, dans le fait d'avoir ouvert les yeux à beaucoup sur l'idée que nombre de lieux de mémoire (à l'exception notable entre autres du paysage) revêtaient une dimension volontaire (action de l'homme) se dégageant ainsi de l'approche historique classique dans laquelle ils étaient considérés comme des éléments naturels (intrinsèques) du paysage historique. Dès lors, le programme d'une nouvelle histoire pouvait s'ouvrir.

²¹⁰ La pluridisciplinarité a ses limites...

²¹¹ Nora, 1997, p.579, tome 2, La nation.

«Lieux de mémoire» : l'expression est mal ou trop bien choisie. Bien choisie parce qu'elle reste en mémoire, justement. C'est une des forces des concepts nouveaux. Mal choisie peut-être, justement parce qu'elle est passée dans toutes les mémoires (scientifiques, politiques, citoyennes) ; cette appropriation multiple²¹² eut deux conséquences majeures non attendues²¹³, sur fond de simplification drastique du contenu originel :

. le mot d'ordre du «devoir de mémoire» (il faut se préoccuper de la mémoire parce qu'elle disparaît : fin des sociétés-mémoires (paysans), des idéologies-mémoires...) ²¹⁴,

. le terme de lieu reçu dans son acception quasi-exclusivement spatiale.

En d'autres termes, il fallait (*devoir de mémoire*) (re)trouver voire construire des endroits pour sacraliser cette mémoire : les commémorations sont venues les emplir. Pierre Nora est là pour voir évoluer son œuvre. Il l'écrit en 1992 dans un texte qui fait partie intégrante (en conclusion) de ce recueil évolutif : «L'ère des commémorations». Ricoeur l'analyse : «[...] c'est l'aplatissement [de la notion de lieux de mémoire] sur les localités territoriales, à la faveur de la métamorphose patrimoniale de l'identité nationale, qui rendra possible cette capture du thème par l'esprit de commémoration que l'article de 1992 déplorera.»²¹⁵. Et plus loin : « C'est la promotion du patrimoine et sa cristallisation sur le «monument historique », avec sa topographie spectaculaire et sa nostalgie archéologique, qui signe l'époque, « l'ère de la commémoration ». »²¹⁶.

Dans son projet initial, Nora (1984) envisageait les lieux de mémoire comme potentiel pour engendrer une «autre histoire». La capture patrimonialo-commémorative de cette ressource historique sonne comme une subversion de la mémoire contre l'histoire. A la base de cette subversion, un changement d'échelle d'appréhension des phénomènes mémoriels : l'éclatement du national (et de son unité centrée sur l'Etat-nation) ; d'une mémoire nationale unitaire le passage s'est opéré en direction d'une dispersion en une multitude de mémoires concurrentes. Cette «bataille des mémoires» selon l'expression de Ricoeur a un corollaire notable : la prégnance de la dimension locale *versus* nationale et l'entrée en scène de la notion consacrée en 1980 de patrimoine. L'expression «lieux de mémoire» trouve à cette occasion la meilleure manière d'entrer dans cette ère de la célébration ; la conception spatialisée des «lieux» de mémoire prenant place dans le cadre de son échelle la plus adéquate : le local. «L'année du patrimoine consacre la régionalisation de la mémoire collective.»²¹⁷

²¹² Facilitée par la nature de la pierre angulaire symbolique de l'œuvre ; par essence, la dimension symbolique a une capacité de réceptacle très ouverte (peut-être la plus ouverte) : chaque groupe social y accède, mais par des portes différentes ; d'où le caractère multiforme de la réception-appropriation de l'œuvre.

²¹³ Voir le titre du paragraphe que Ricoeur (2000) donne à son analyse de l'œuvre de Nora : « Insolites lieux de mémoire ».

²¹⁴ Ricoeur, 2000a. Pour Ricoeur, le devoir de mémoire est la voie ouverte à la conversion de la mémoire à la psychologie individuelle. On retrouve ici le piège contre lequel Halbwachs s'éleva.

²¹⁵ Ricoeur, 2000a, p.527.

²¹⁶ Ricoeur, 2000a, p.534.

²¹⁷ Ricoeur, 2000a, p.533.

Nous reviendrons ultérieurement sur les implications des assignations spatialisées des mémoires collectives. Elles constituent pour ainsi dire le point sensible de notre travail. Lieux, hauts lieux, milieux seront discutés ultérieurement (Chapitre 4 Partie 1) sur un double plan :

- . d'une part, sur leur capacité à faire territoire (verticalement en lien avec la mémoire, horizontalement en lien avec les relations circulatoires qui existent entre eux : les notions de parcours, de passage, de systèmes de lieux seront convoquées)
- . d'autre part, sur leur rapport aux groupes et la question de leurs affiliations mnémoniquement différenciées à cette composante d'ordre spatiale.

Pour clore cette discussion sur l'institution que sont devenus les lieux de mémoire, nous voudrions avancer une dernière remarque à visée à la fois réconciliatrice et d'ouverture pour la suite de notre propos. La mise en opposition des deux approches analysées précédemment peut, semble-t-il, trouver un point de convergence et de conciliation, paradoxalement dans leur échec relatif respectif. En effet, si à la suite des travaux de Nora, tout devient lieu de mémoire (et doit le devenir), chez Halbwachs, l'utilisation de la notion de mémoire semble couvrir une aire interprétative qui va au-delà de son assignation de départ : l'archétype de ce débordement est l'utilisation dans le second système d'Halbwachs de la notion de courant de pensée en lieu et place de la mémoire (sociale). Tout est potentiellement lieu de mémoire chez l'un, tout semble faire mémoire chez l'autre. Doit-on y voir une carence dans la définition même de l'objet ? Et quel objet ? Quelles sont ses bornes ? La puissance d'une telle notion laisse entrevoir ses faiblesses. Une posture pluridisciplinaire raisonnée²¹⁸ à son égard peut-elle permettre d'en voir les limites ? C'est ce que nous abordons dans ce qui suit.

2. Une contribution anthropologique aux phénomènes mémoriels : Roger Bastide et la question du groupe porteur de mémoire

C'est du côté des anthropologues qu'il faut se tourner pour accéder aux premiers commentaires et aux premières utilisations sérieuses des travaux d'Halbwachs sur la mémoire collective. La paternité sociologique de l'approche mémorielle est clairement reconnue notamment chez un des premiers anthropologues à se pencher sur le problème : Roger Bastide. On est *a priori* loin des querelles

²¹⁸ Un regard rapide sur la définition que donne Littré du terme mémoire suffit à montrer son « énormité » : d'une conception individualiste (« faculté de rappeler les idées et la notion des objets qui ont produit des sensations ») à la mythique déesse Mnémosyne en passant par le domaine comptable ou liturgique, le champ d'application est vaste. Nous nous cantonnerons aux apports disciplinaires qui permettront d'éclairer notre travail.

fondatrices entre sociologie et philosophie françaises²¹⁹ ; loin dans le temps d'abord : le travail de Bastide date de 1960. Loin dans l'espace aussi : il traite du problème des religions africaines au Brésil. L'ouvrage s'intitule : *Les religions africaines au Brésil. Contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisations*²²⁰. L'œuvre est importante (près de 600 pages). Seul un chapitre est consacré à la mémoire mais suffisamment lumineux pour qu'on s'y arrête et le considérer comme un complément pertinent à un manque d'ailleurs déjà souligné dans l'œuvre d'Halbwachs : la question des *groupes* porteurs de mémoire. Par ce biais, nous le verrons, Bastide aborde là encore un thème peu développé par Halbwachs : celui de l'oubli et de ses formes.

Quel est le contexte ? Le travail de Bastide porte sur les mythes et les rites religieux ainsi que les processus de transformation-préservation à l'œuvre lors du passage physique et culturel de l'Afrique vers le Brésil d'une importante population. Dès le début du chapitre, le ton est donné : pour Bastide, les rites se différencient des mythes en ce que les premiers (gestes, actions) s'apparentent, chez Bergson, à la mémoire motrice inscrite dans le corps et les seconds à la fameuse mémoire pure. Il constate que les rites résistent beaucoup mieux à l'oubli que les mythes. La question posée est relative aux raisons de la disparition partielle des mythes. C'est là que Bastide se tourne vers la sociologie en considérant que le mythe peut être vu comme la peinture d'une certaine société, reflétant ainsi les règles de la vie communautaire. Or cette société communautaire d'origine (africaine) a subi une profonde déstructuration par le biais de *l'esclavage*. Détruite par l'esclavage, l'organisation de la société nègre (Bastide, p.336) s'est restructurée au Brésil dans le cadre de normes contraintes par cette société d'accueil. Mais ce passage est synonyme de perte : «Nous avons pu constater que ce qui se perd quand on passe d'un groupe social à un autre, ce sont les représentations collectives caractéristiques des structures sociales archaïques, les parties du récit qui ont trait à d'anciennes formes de mariages ou d'échanges, bref tout ce qui n'a plus de sens dans le monde occidental.»²²¹. L'oubli psychologique ne serait donc pas à l'origine de l'appauvrissement des mythes mais bien l'absence de points de repères sur lesquels viennent s'accrocher les souvenirs qui les sous-tendent (ce qu'Halbwachs appellent les cadres de la mémoire).

Pourtant, Bastide remarque qu'un certain nombre de traits se conservent dans les mythes à travers le temps. Il semble donc qu'une partie des cadres sociaux survive à la fois au temps et aux changements dus au passage d'une société à l'autre. La clef de compréhension de cette altération partielle des cadres réside, pour Bastide, dans un aspect occulté par Halbwachs qui alors «était trop empreint du

²¹⁹ Même si nous verrons que ces références sous-tendent continuellement le propos de Bastide. D'autre part, la référence de Bastide à Halbwachs n'est pas anodine. Dans les années 30 en effet, l'élève Bastide demande à Halbwachs de diriger sa thèse sur les formes sociales du mysticisme. Mais Halbwachs refuse le renvoyant à la lecture de Weber et le dirige vers Marcel Mauss (M.C.Lavabre, Cevipof, séminaire EHESS Marseille, 25-26 mars 2001).

²²⁰ On utilisera ici l'édition de 1995 aux PUF.

²²¹ Bastide, 1995, p.336.

dilemme durkheimien entre l'individu et le groupe et la théorie de la conscience collective»²²². Bref, la réification du concept de groupe aboutit chez le durkheimien au fait qu'à chaque groupe correspondrait une mémoire. Pourtant, selon Bastide, une interrogation subsiste sur laquelle Halbwachs s'est finalement peu arrêté : non pas de *quel* groupe²²³ s'agit-il mais quel est *le fonctionnement* et la *structuration* dudit groupe ? On retrouve ici les réflexes structuralistes anthropologiques. «[Halbwachs] a oublié que tout groupe est structuré, en état de déstructuration ou en état de restructuration. [...] Pour comprendre [...] les raisons des survivances ou au contraire des oublis dans les traditions religieuses africaines, c'est à la structure des groupes que nous devons nous rattacher, beaucoup plus qu'au groupe en tant que groupe.»²²⁴. La structuration du groupe dans la préservation à la fois des rites (chacun y joue un rôle particulier en fonction de son statut dans le groupe²²⁵) et des mythes (souvenirs de la tradition) est à mettre en relation avec les critères socio-démographiques classiques de description des groupes sociaux : âge, sexe, rang dans la hiérarchie sociale. En Afrique, la structure du groupe social et les articulations particulières entre ses membres commandent la structure des mythes et le déroulement des rites. Le transfert vers le Brésil *d'une partie* de cette société a contribué à sa déstructuration menant ainsi à une forme d'oubli de la tradition. «L'oubli a été, dans le cas des religions afro-brésiliennes, commandé moins par le changement de milieu, par la nécessaire adaptation du groupe à de nouvelles conditions de vie ou par l'action du temps qui détruit tout, que par l'impossibilité de retrouver au Brésil, dans un même lieu, tous les acteurs complémentaires»²²⁶.

Le facteur premier de déstructuration de la société africaine devenue luso-brésilienne est *l'esclavage*. Celui-ci a en effet contribué à briser les articulations qui existaient entre les membres du groupe africain²²⁷. A titre d'exemple de déstructuration, Bastide mentionne la disparition des rites de fertilité : les récoltes ne lui appartenant plus, l'esclave n'a plus d'intérêt dans leur célébration.

Si la déstructuration du groupe est synonyme d'oubli, sa restructuration au sein d'une société étrangère permet par contraste une réinvention de la tradition²²⁸. Tout se passe comme si les trous mémoriels engendrés par les absences d'éléments du groupe étaient comblés par une appropriation d'éléments

²²² Bastide, 1995, p.340.

²²³ Encore que sur ce point, certaines remarques d'Halbwachs demeurent quelque peu floues : « la société que l'individu forme avec lui-même » ou bien encore « se mettre à la place du groupe pour suivre sa pente »...

²²⁴ Bastide, 1995, p.340.

²²⁵ L'analyse de Bastide sur les religions africaines au Brésil n'est pas sans rappeler les travaux de l'ethnologue Marcel Maget (entre 1946 et 1976) relatifs à la tradition du pain anniversaire dans un village des Alpes françaises et que l'on sait inspirés des méthodes anthropologiques (Maget, 1989 ; Chamboredon, 1989) : perpétuation-déformation du rite en fonction de la structuration des groupes ; la figure du touriste friand de mise en scène du passé est ici un des éléments de déstructuration. Nous y reviendrons au moment d'aborder la société locale qui nous préoccupe.

²²⁶ Bastide, 1995, p.342.

²²⁷ Nous reviendrons plus loin sur cette idée ; par analogie avec Bastide, le tourisme de masse en milieu rural est à l'origine, à certains égards, d'une déstructuration-restructuration des sociétés locales.

²²⁸ Le thème du mythe (et de sa formation) chez les historiens de l'Antiquité, réinvesti sous la forme désormais fameuse de « l'invention de la tradition » chez les historiens contemporains, sera convoqué dans la suite de notre analyse, notamment à travers les travaux de deux précurseurs en la matière : Moses I. Finley (1981) et Eric Hobsbawm (1983).

(individus et morceaux de tradition) investis sur place : «Ce qui est intéressant à noter, c'est que les rites et les mythes inconnus faisaient des vides dans la mémoire collective, et que ces vides on a essayé de les remplir en utilisant d'autres mythes ou d'autres rites, dont les respectifs auteurs ou récitants se trouvaient au Brésil.»²²⁹. Dans ce contexte, la ville, et sa densité sociale (donc la propension plus forte à trouver les éléments manquants), constitue le milieu privilégié de reconstruction des souvenirs collectifs.

Tels sont, au début des années 60, les commentaires et précisions de l'anthropologue sur le cadre conceptuel d'Halbwachs.

Ainsi la structuration de la mémoire dans ce qu'elle comporte de survivance, d'oubli et de recréation-déformation est-elle intimement liée à la structuration même du groupe. *C'est donc à une sociologie plus fine que Bastide nous invite*²³⁰. Cet enseignement de première importance sera repris dans l'analyse des acteurs de notre travail.

Plus récemment, l'historien Nathan Wachtel (2001), vient confirmer la pensée de Bastide sur ce point et conclut son ouvrage sur le triptyque suivant : «La foi, la mémoire, l'oubli». Son enquête sur les réseaux marranes²³¹ en Amérique Latine notamment met en évidence deux grands facteurs de transmission de la mémoire marrane (p.328) :

- . le maintien de réseaux organisés et ramifiés,
- . la pratique de mariages endogames.

On retrouve point par point l'architecture qui semble désormais faire autorité dès lors qu'on s'intéresse aux phénomènes de mixité culturelle relatifs aux souvenirs collectifs :

1. prégnance du milieu social comme support de mémoire et invention-reconstruction de la tradition. Ainsi s'exprime Wachtel : «Un certain nombre d'entre eux [réseaux marranes], au Mexique ou au Pérou, ont sans doute cherché refuge dans les régions lointaines de l'intérieur, dans les vastes zones de frontière : mais il s'agit d'individus ou de petits groupes qui, en ces espaces immenses, restent isolés les uns des autres, sans possibilité de contact avec la diaspora marrane, de sorte qu'ils s'inscrivent dans un contexte où sur les persévérances de la mémoire commencent à l'emporter, inéluctablement, les effets de l'oubli. En revanche, au

²²⁹ Bastide, 1995, p.343.

²³⁰ La tentation psychologisante pourrait être à nouveau convoquée ; c'est bien plutôt dans la voie des relations inter-individuelles, à la base du fonctionnement des groupes sociaux, qui retiendra notre attention. Ces commentaires qui suivent relatifs au travail de Paul Ricoeur reprennent, à un niveau plus fin encore, la question des rapports entre individus et collectif.

²³¹ « Juifs du secret convertis de force à la foi catholique à partir de la fin du XIVème siècle ». On les appelle aussi les nouveaux chrétiens. La structure de l'ouvrage de Wachtel n'est pas sans rappeler le travail de Philippe Joutard sur les camisards (1977). L'enquête historique y précède un travail de recueil de récits de vie (histoire orale pour Joutard), emprunts de mythes et de reconstructions du passé à partir du présent.

Brésil, les conditions semblent mieux réunies pour une plus forte résistance de la mémoire marrane.»²³². Clairement, l'importance et la densité des réseaux sociaux jouent ici leur rôle.

2. invention, bricolage sur les bases de brides de souvenirs. Wachtel le nomme *bricolage théologique*²³³ en précisant que «le judaïsme marrane est une religion inventée, tressant les bribes éparpillées d'une ancienne défaite.»

Nous aurons l'occasion de croiser à nouveau le travail de Wachtel au moment d'analyser les rapports entre mémoire collective et supports spatialisés des groupes. Chez les marranes en effet, la foi du souvenir constitue le principe unificateur d'un collectif social et symbolique déterritorialisé appelé paradoxalement la *Nação* (Nation).

On l'a vu donc, au centre des préoccupations de Bastide ou Wachtel trône la question de *l'oubli* et de ses liens avec la *mémoire*. Le travail d'historien de Wachtel nous permet de faire le lien entre ces trois dimensions et d'introduire à la suite de notre investigation : « la mémoire, l'histoire, l'oubli » de Paul Ricoeur sera notre prochaine étape.

3. La juste mémoire du philosophe et le passage de l'individuel au collectif : Paul Ricoeur

Le but des commentaires qui suivent n'est évidemment pas de reprendre l'important travail de Paul Ricoeur (2000a) à la fois dans sa densité et son étendue thématique. L'exercice serait d'autant plus périlleux que l'ouvrage se présente comme une continuité des longues et anciennes réflexions de l'auteur sur les rapports à l'histoire et au passé²³⁴. Ainsi, tout ce qui à trait notamment à certains aspects de ce que Ricoeur nomme «la condition historique» n'entrera pas dans notre exposé. Nous relèverons par contre trois points qui nous paraissent incontournables pour alimenter notre réflexion ; ils se «résumant» aux questions suivantes : qui est porteur de mémoire, de quelle mémoire parle-t-on et dans quel but ?

Quelle est la thèse de Ricoeur ? Dans le travail de «représentation présente du passé absent» (Platon), la mémoire et l'histoire ne sont plus à opposer comme ce que la tradition historiographique avait pu longtemps intégrer. Subjectivité de la dimension mémorielle *versus* science et vérité de la discipline historique : le couple est à revisiter. Plus, la mémoire est même considérée chez Ricoeur comme, d'une

²³² Wachtel, 2001, p.329.

²³³ La parenté intellectuelle avec Bastide se confirme ; « Mémoire collective et sociologie du bricolage » est le titre d'un article de l'anthropologue en 1970.

²³⁴ La trilogie *Temps et Récit* publiée entre 1983 et 1985 explore en effet les capacités de l'histoire et de la littérature, en tant que créatrices de récits, à représenter le passé. François Bédarrida (2001) fait même remarquer que si Ricoeur est le philosophe le plus influent auprès notamment des historiens français c'est que ses réflexions ininterrompues sur les conditions épistémologiques du travail d'historien sont à la base de son œuvre débutée dans les années 50.

part, la matrice de l'histoire (c'est la partie sur la mémoire, et non sur l'histoire, qui inaugure l'ouvrage) et d'autre part, comme ayant cet avantage sur l'histoire qu'elle seule permet d'accéder à ce que l'auteur appelle «le petit bonheur de la reconnaissance» (de l'ordre du sentiment intérieur). En d'autres termes, la représentation du passé passerait d'abord par la mémoire (et son pacte de fidélité) et ensuite seulement par l'histoire (et sa force critique dans le but d'un pacte de vérité)²³⁵. La mémoire acquiert donc chez Ricoeur, et contre l'avis des théories empiristes et rationalistes, le statut à part entière de source de la connaissance : elle n'est plus une province de l'imagination. Ainsi, la figure de l'historien est-elle envisagée sous un nouveau jour : héritier du passé, l'historien n'est pas seulement artisan des récits qu'il fait du passé ; avant la représentation (récit), vient l'être affecté par le passé. Mais si l'historien est aussi acteur de ses récits, la question plus générale et troublante qui motive Ricoeur est bien d'abord celle du support humanisé de la mémoire.

3.1. La question du porteur de mémoire

La posture épistémologique du rapprochement mémoire/histoire vient en effet rapidement se frotter à la question du support de la mémoire : de quel sujet parle-t-on, en d'autres termes, *Qui se souvient ?* La question de la prise en compte de l'individu (du moi) dans la compréhension des phénomènes mnémoniques est ainsi posée de front. Elle dérange le sociologue qui s'était ancré, à la suite d'Halbwachs, dans une conception socialisée, difficile à saisir, du rapport à la mémoire : «La question est devenue urgente depuis l'émergence du concept de mémoire collective en sociologie, comme on le sait depuis le livre fameux de Maurice Halbwachs, *La mémoire collective* ; la thèse est poussée chez lui jusqu'au soupçon que la mémoire individuelle ne serait qu'un rejeton, une enclave, de la mémoire collective. *Et pourtant la notion de mémoire collective n'a cessé de souffrir d'un reproche d'inconsistance au plan conceptuel.*» (Ricoeur, 2000b, pp.733-734). Philosophes et psychologues seraient-ils en phase sur le sujet ? Ricoeur, refusant d'entrer dans des querelles au parfum de début de siècle, prend et assume une position théorique englobante, surplombante²³⁶ : selon lui, «toutes les personnes grammaticales» sont concernées. Au-delà des prés-carrés disciplinaires, le philosophe s'engage dans la voie d'une réconciliation entre les approches concurrentes²³⁷. Du même ordre que ce

²³⁵ La recherche d'une articulation entre mémoire et histoire s'impose à Ricoeur qui, selon François Dosse (1997), se pose la question de savoir « que vaut une vérité sans fidélité ou une fidélité sans vérité ? ».

²³⁶ Nous verrons que cette position du philosophe, qu'on retrouve notamment à propos de la manière de « faire passer un certain passé » (expérience de la Shoah) par une mémoire heureuse, apaisée et réconciliée, suscita de nombreux commentaires voire de fortes oppositions (Rochlitz, 2001).

²³⁷ L'histoire, depuis Durkheim et Febvre, des rapports entre philosophie et sciences sociales (histoire et sociologie notamment) a été analysée récemment dans un petit article éclairant de J.L.Fabiani (2000). Paul Ricoeur y apparaît comme la figure centrale d'un syncrétisme disciplinaire longtemps écarté : le procès d'antiphilosophie fait à Durkheim y est déconstruit montrant justement en quoi le sociologue du début du siècle envisageait la sociologie comme le moyen le plus

qui ressortit au sentiment ou à l'affectif, la mémoire fait l'objet d'une attribution plurielle du souvenir. Il faut revenir à la nature même de l'objet mémoriel et à ses traitements analytiques originels pour comprendre le processus de sa contamination par le moi, individuel, subjectif : «Si la thèse de l'attribution multiple fait problème dans le cas de la mémoire, c'est parce que la question de l'identité personnelle – disons la question du soi – y paraît se poser d'une façon incomparable, à la différence des autres faits psychiques, comme si l'appropriation au moi propre constituait un privilège exclusif de la mémoire.» (Ricoeur, 2000b, p.734). Par un détour historique sur le traitement de la mémoire, Ricoeur montre en quoi l'influence de ce qu'il appelle «l'école du regard intérieur» (avec l'Evêque Augustin et la quête douloureuse d'intériorité dans ses Confessions, John Locke et sa conception purement réflexive de l'identité ou encore le passage de l'égologie à l'intersubjectivité d'Edmund Husserl) fut déterminante et durable pour cette posture privée face à la mémoire. Le chapitre intitulé «Mémoire personnelle et mémoire collective» est central par rapport à cette question du passage de l'individu au groupe. L'alternative entre le singulier et le pluriel est selon Ricoeur le fruit d'un double mouvement avec d'un côté l'émergence d'une problématique de la subjectivité (le regard intérieur) et de l'autre l'irruption sur le champ des sciences sociales de la sociologie et avec elle le concept inédit de conscience collective (Ricoeur, 2000a, p.113). Halbwachs sera le chef de file de cette dernière posture ou «école du regard extérieur».

Le passage du propre au groupe s'opère chez Husserl à travers la constitution de «communautés intersubjectives supérieures» ; le groupe reste une somme de regards intérieurs, le moi restant le passage obligé d'une extension à la communauté, construction fictive. La position de Ricoeur, fidèle à sa voie syncrétique annoncée, reconnaît l'existence de la communauté en tant que sujet collectif et donc aussi porteur de souvenirs collectifs : «Dans [l']hypothèse qui fait porter à l'intersubjectivité tout le poids de la constitution des entités collectives, il importe [...] de ne jamais oublier que c'est par analogie seulement, et par rapport à la conscience individuelle et à sa mémoire, que l'on tient la mémoire collective pour un recueil des traces laissées par les événements qui ont affecté le cours de l'histoire des groupes concernés, et qu'on lui reconnaît le pouvoir de mettre en scène ces souvenirs communs à l'occasion de fêtes, de rites, de célébrations publiques. Rien n'interdit, une fois le transfert analogique reconnu, de tenir ces communautés intersubjectives supérieures, pour le sujet d'inhérence de leurs souvenirs, de parler de leur temporalité ou de leur historicité, bref d'étendre analogiquement la mienneté des souvenirs à l'idée d'une possession par nous de nos souvenirs collectifs.» (Ricoeur, 2000a, pp.145-146). Halbwachs le premier, «dans une audacieuse décision de pensée» (Ricoeur, 2000a, p.147), avance que pour se souvenir, on a besoin des autres, et comme, rejetant *a priori* tout

efficace et novateur (mêlant empirisme et métaphysique) de garantir la pérennité des questions philosophiques. J.L.Fabiani note d'ailleurs, à la suite de Randall Collins, une rephilosophisation en cours des disciplines.

solipsisme, on n'est jamais seul, la mémoire collective se perpétue. Ricoeur s'accorde ainsi avec la pensée novatrice du sociologue. Toutefois, comme pour tenter de mettre un terme à une querelle quasi centenaire entre le maître et l'élève, et rendant hommage au maître, Ricoeur tranche, sur cette question, en faveur du maître (Bergson), dont on sent qu'il est aussi, en partie, le sien ; la critique faite à Halbwachs repose sur le fait que le sociologue ne tient pas jusqu'au bout sa logique de prégnance du lien social dans la construction de la mémoire collective. Comme une poussée irrésistible émanant de l'école du regard intérieur, *in fine*, c'est l'acte *personnel* du rappel (souvenir personnel) qui l'emporte chez le sociologue dans ses derniers écrits. La nature intérieure de la mémoire revient en effet au devant de la scène dans les derniers textes d'Halbwachs. Ce sont bien, à la base, les individus, en tant que membres du groupe, qui se souviennent. Et Ricoeur de conclure que «c'est bien à une théorie sensualiste de l'intuition sensible» qu'Halbwachs recourt : «faire mémoire s'inscrit dans un réseau d'exploration pratique du monde, d'initiative corporelle et mentale qui font de nous des sujets agissants» (Ricoeur, 2000a, note 3, p.151). La phrase pourrait, pour partie, être de Bergson²³⁸. On a vu en quoi la conception bergsonienne trouve ici un écho flagrant (le cerveau, organe de l'attention à la vie, mémoire habitude – proche de l'action - versus mémoire pure - représentation -...). Juste après avoir jeté les bases de la pensée grecque sur la mémoire (chez Platon - représentation présente d'une chose absente - et Aristote - représentation d'une chose antérieurement perçue - notamment), la première référence sur laquelle repose la réflexion de Ricoeur est bien celle du Bergson de *Matière et mémoire* et de *L'énergie spirituelle*. La pensée de l'auteur est considérée comme décisive et la plus pertinente dans les réflexions sur la mémoire. L'image du cône de mémoire renversé de Bergson est réappropriée par Ricoeur qui la complète et calque *in fine* son schéma global de pensée. La base du cône schématise l'ensemble des souvenirs accumulés dans la mémoire, la pointe du cône symbolise le contact ponctuel avec le plan de l'action (à travers le corps agissant). Dans les termes de Ricoeur, la pointe du cône correspond au «petit bonheur de la reconnaissance». On accède au *souvenir pur* de Bergson par le concept de *mémoire méditante* de Ricoeur. Tout le travail, l'effort (parfois heureux²³⁹, parfois malheureux) d'évocation/recherche pour accéder au souvenir décrit par Bergson est complété et précisé par Ricoeur ; il correspond à une descente en mémoire le long du cône bergsonien. L'exercice n'est toutefois pas sans difficultés. Trois types d'obstacles peuvent en effet détourner la quête mémorielle ultime : la mémoire empêchée, la mémoire manipulée, la mémoire obligée.

²³⁸ « Pour Bergson, l'action n'est pas seulement physique : c'est aussi une attitude de vie ; c'est la conscience même en tant qu'agissante. » (Ricoeur, 2000a, p.568)

²³⁹ Si au bout de l'effort, on parvient au souvenir.

3.2. Les obstacles de la mémoire

Ces trois pôles considérés comme des abus de la mémoire naturelle structurent le raisonnement du philosophe.

. la mémoire empêchée : les travaux de Freud sont ici convoqués (remémoration des souvenirs traumatiques²⁴⁰, travail de deuil...). Comment faire des catégories pathologiques freudiennes des outils pour le collectif ?²⁴¹ La mémoire empêchée correspond à la mémoire blessée, traumatisée. Dans ce cadre, les ressorts du traumatisme individuel sont, selon Ricoeur, applicables à un niveau collectif : la relation psychanalytique (entre patient et thérapeute) est remplacée par l'espace public de la discussion au niveau collectif. «C'est la constitution bipolaire de l'identité personnelle et de l'identité communautaire qui justifie, à titre ultime, l'extension de l'analyse freudienne du deuil au traumatisme de l'identité collective. [...] La notion d'objet perdu trouve une application directe dans les «pertes» qui affectent aussi bien le pouvoir, le territoire, les populations qui constituent la substance de l'Etat.» (Ricoeur, 2000a, p.95). Si la situation de deuil est largement analysée par Freud, Ricoeur rappelle qu'elle reste exceptionnelle; la catégorie (pathologique) englobante est plutôt à chercher du côté de la violence. C'est là une des structures fondamentales de l'existence collective qui veut que toute communauté historique naît d'un rapport assimilable à la guerre. Nous reviendrons sur ce sujet au moment d'aborder l'impact des événements fondateurs ou déclenchants.

Au niveau individuel comme au niveau collectif, ce qui est en jeu dans cette mémoire empêchée est bien l'effort de remémoration. Souvent le fait oublié ne réapparaît pas sous forme de souvenir (remémoration) mais sous forme d'actions (passage à l'acte ou compulsions de répétition dans les termes de Freud). Ces catégories freudiennes sont reprises par le philosophe pour interpréter notamment le mal de la fin du XXème siècle (cf. Nora) : «Ce qui, dans l'expérience historique, fait figure de paradoxe, à savoir trop de mémoire ici, pas assez de mémoire là, se laisse réinterpréter sous les catégories de la résistance, de la compulsion de répétition, et finalement se trouve soumis à l'épreuve du difficile travail de remémoration. Le trop de mémoire rappelle particulièrement la compulsion de répétition, dont Freud nous dit qu'elle contribue à substituer le passage à l'acte au souvenir véritable par lequel le présent serait réconcilié avec le passé : que de violences par le monde qui valent comme acting out «au lieu» du souvenir !» (Ricoeur, 2000a, p.96). Le travail de remémoration est une des voies thérapeutiques mentionnée par Freud (travail de coopération entre le patient et le thérapeute – appelé perlaboration -). Là encore Ricoeur reste dans les pas de Freud et recommande la perlaboration à un

²⁴⁰ Freud insiste sur les obstacles affectant le rappel des souvenirs traumatiques (appelé « compulsion de répétition »).

²⁴¹ On voit ici encore en quoi le passage du propre à autrui puis au groupe motive profondément les réflexions de Ricoeur. L'objet mémoire semble particulièrement bien être adapté à la question.

niveau collectif. Nous verrons, dans un exemple précis sur notre terrain de travail, comment elle a pu s'opérer. Mais si la mémoire peut être blessée, empêchée, c'est bien qu'elle constitue le réceptacle de volontés (individuelles ou collectives) affichées ou non. C'est ce que Ricoeur appelle la mémoire manipulée.

. la mémoire manipulée : le second abus de la mémoire est «celui résultant d'une manipulation concertée de la mémoire et de l'oubli par des détenteurs de pouvoir» (Ricoeur, 2000a, p.97). Là encore, on retrouve les deux mêmes postures : d'une part, mémoire en positif ou oubli en négatif, tous deux se laissent interpréter indifféremment : parler de mémoire ou d'oubli revient au même ; d'autre part, le ressort de compréhension est à chercher dans les processus de construction de l'identité (personnelle ou collective). La mémoire (ou l'oubli) est ainsi immanquablement convoquée dans la quête ou la revendication d'identité. Si l'abus de la mémoire empêchée faisait directement référence aux pathologies de la remémoration, l'abus de manipulation est lui totalement centré sur la question de la *fragilité de l'identité*. La préoccupation peut paraître déplacée. En effet, ne parle-t-on pas de plus en plus fréquemment de socles identitaires, de force du noyau identitaire, de revendications identitaires (voire communautaires) qui parviennent à faire fléchir les institutions les plus établies²⁴² ? La pensée de Ricoeur, une fois encore, prend le contre-pied de ces positionnements parfois hâtifs. Pour lui, le problème de l'identité doit être envisagé à la base et notamment par le biais de ce que les volontés identitaires laissent voir : revendications, luttes de pouvoir, ... Derrière la fière façade identitaire, c'est au contraire d'une grande fragilité qu'il faudrait parler. Prétendues, alléguées, présumées, cette (ou ces) identité(s) ne seraient finalement pas si sûres d'elles. Trois raisons majeures à cela :

a) la fragilité identitaire ne se comprend que si on la ramène aux rapports qu'elle entretient avec le temps, et donc la mémoire. C'est la question du *rester le même à travers le temps*²⁴³ (Ricoeur, 2000a, p.98).

b) la seconde raison de la fragilité de l'identité est liée au rapport à l'Autre : la *confrontation à autrui* est ressentie comme une menace (quelle que soit l'échelle de concernement de cet autre : national ou local).

c) enfin, dernière cause de fragilité identitaire : l'héritage de la *violence fondatrice*. On a parlé plus haut de la violence de l'événement fondateur ; ici, c'est le *système de pouvoir* porteur de cette violence fondatrice qui est en cause. Comme moyen de légitimation, le pouvoir n'a pas seulement recouru à une

²⁴² Que l'on pense par exemple aux revendications relatives aux langues régionales et aux débats serrés qui les sous-tendent.

²⁴³ Nous verrons que cette interrogation traverse, au fond, les réflexions débutées dès la fin du XIX^{ème} siècle sur le patrimoine et plus largement, dès les premiers balbutiements de l'ethnologie du proche (Althabe, Fabre, Lenclud). De même, les premiers écrits relatifs aux caractères régionaux des populations (identités régionales) ressortissent au même questionnement : sur quels éléments stables se baser pour servir de socle à l'identité ? (voir notamment les travaux de C.Bertho (1985) sur la Bretagne ou plus récemment l'article de R.Rousseleau (2001) sur la Vendée et son « socle identitaire granitique » indestructible au temps).

domination physique. Il requiert aussi, selon les termes chers à Ricoeur, une « mise en récit » (qu'ils soient de fondation ou de gloire). Le passage par la mémoire devient alors incontournable : « Une mémoire exercée, en effet, c'est, au plan institutionnel, une mémoire enseignée : la mémorisation forcée se trouve ainsi enrôlée au bénéfice de la remémoration des péripéties de l'histoire commune tenues pour les événements fondateurs de l'identité commune. La clôture du récit est ainsi mise au service de la clôture identitaire de la communauté. » (Ricoeur, 2000a, p.104). Quand l'histoire officielle vient appuyer l'affirmation des groupes sociaux.

Enfin, et déjà discutée, d'une certaine manière, à travers les travaux de Pierre Nora, le troisième abus de la mémoire est celui du devoir, devoir de mémoire ou mémoire obligée.

. la mémoire obligée : ce qui rend problématique ce dernier abus de la mémoire est sa relation directe et quasi-exclusive avec une période noire du XXIème siècle : la Shoah. « L'injonction [devoir de mémoire] ne prend sens que par rapport à la difficulté ressentie par la communauté nationale, ou par des parties blessées du corps politique, à faire mémoire de ces événements d'une manière apaisée. ». On est ici proche du cœur de la thèse du philosophe : le devoir de mémoire pour apaiser et réconcilier les communautés présentes. Pour Ricoeur en effet, la seule justification possible que l'on puisse accorder à cet impératif mémoriel est l'impératif de justice auquel il permettrait d'accéder (justice tournée vers autrui, dette envers ceux qui nous ont précédés et particulièrement les victimes²⁴⁴). Précise et ciblée, cette justification du devoir porte en elle les raisons des abus dénoncés par Ricoeur. « L'ère des commémorations » de Nora correspond à un type d'abus²⁴⁵ de cette mémoire obligée. L'historien l'analyse comme le résultat de la victoire du modèle mémoriel sur le modèle historique²⁴⁶ : le modèle mémoriel des commémorations avec son cortège de mémoires particulières, fragmentées, locales et culturelles aurait remplacé le modèle historique des célébrations selon lequel la compréhension de soi des Français s'identifiait à l'histoire de l'instauration de l'Etat-nation.

Passer en revue ces trois abus de la mémoire permet à Ricoeur d'aborder non plus la question du « Qui se souvient ? » mais celle de l'objet de la mémoire : « se souvenir de Quoi ? ».

3.3. La question de l'objet de la mémoire

²⁴⁴ Cf. Todorov T., 1995. L'auteur met en garde contre un éloge inconditionnel de la mémoire et conseille d'extraire uniquement la valeur exemplaire de certains souvenirs traumatisants.

²⁴⁵ C'est la raison pour laquelle Ricoeur parle plus volontiers de « travail de mémoire » : Le mot devoir prétend introduire un impératif, un commandement, là où il n'y a à l'origine qu'une exhortation dans le cadre de la filiation, le long du fil des générations : « tu raconteras à ton fils... ». Ensuite parce qu'on ne met pas au futur une entreprise de remémoration, donc de rétrospection, sans faire violence à l'exercice même de l'anamnèse, risquons le mot, sans une pointe de manipulation ; enfin et surtout, parce que le devoir de mémoire est aujourd'hui volontiers convoqué dans le dessein de court-circuiter le travail critique de l'histoire, au risque de refermer telle mémoire de telle communauté historique sur son malheur singulier, de la figer dans l'humeur de la victimisation, de la déraciner du sens de la justice et de l'équité. C'est pourquoi je propose de dire *travail de mémoire* et non *devoir de mémoire*. » (Ricoeur, 2000b, p.734).

²⁴⁶ C'est en tous cas la manière dont furent récupérés « Les lieux de mémoire », contre le projet originel de son auteur.

Selon lui, la question du sujet a monopolisé l'attention et les analyses des phénomènes mémoriels (cf. le débat sur le support individuel versus collectif de la mémoire) aux dépens du quoi : «Finalement, l'assignation exclusive de la mémoire au soi apparaît comme le fruit d'une subjectivation croissante opérée aux dépens du primat de la question du quoi du souvenir sur celle » de son qui. » (Ricoeur, 2000b, p.734). Le souvenir ou l'image est bien ce qui est en jeu dès lors que l'on s'intéresse au quoi de la mémoire. Toutefois, un piège barre la route de l'objet de la mémoire : l'imaginaire contre lequel le philosophe doit se battre²⁴⁷ s'il veut pouvoir tenir ses positions fortes en faveur de la mémoire ; « C'est en effet une telle mémoire hantée qui est la cible ordinaire des critiques rationalistes de la mémoire. » (Ricoeur, 2000a, p.65). Le statut de la mémoire est en jeu et son rapport à la vérité primordiale si elle veut assumer le rôle inhabituel que veut lui faire jouer le philosophe, cette matrice de l'histoire. La fiabilité de la mémoire doit pouvoir être discutée : « Une requête spécifique de vérité est impliquée dans la visée de la «chose» passée, du quoi antérieurement vu, entendu, éprouvé, appris. Cette requête de vérité spécifie la mémoire comme grandeur cognitive. » (Ricoeur, 2000a, p.66). On ne peut s'empêcher de penser aux débats historiens autour du « Ce qui s'est réellement passé » de Ranke. Mais la question du quoi de la mémoire implique, outre les réflexions sur les rapports entre validité et vérité, une attention particulière aux éléments sur lesquels se basent les souvenirs.

a) *La mémoire entre événements et représentations*

Qu'on l'appelle événement ou trace²⁴⁸, il s'agit bien de ce sur quoi, à première vue, la mémoire ou les souvenirs vont s'accrocher. Cette trace est à la connaissance historique ce que l'observation directe est aux sciences de la nature (Ricoeur, 2000a, p.214). Le témoignage est dès lors affilié au présent de la chose rapportée (la sociologie s'en préoccupe alors), l'événement reste du côté du passé donc de l'histoire : « La sociologie, celle de Durkheim, en tant qu'indifférente au temps, incline à voir dans le changement un résidu qu'elle confie par condescendance aux historiens. La défense de l'histoire sera à cet égard par nécessité défense de l'événement, ce vis-à-vis privilégié du témoignage » (Ricoeur, 2000a, p.216). Toutefois, tout comme l'historien est imprégné du présent de son être lorsqu'il travaille sur le passé, l'événement ne doit pas être confondu avec le *fait historique* qui n'est autre que le contenu énonciatif construit (la chose dite) ayant pour but de représenter l'événement (la chose dont on parle, qui s'est « réellement » passée). Nous parlerons donc plutôt du fait historique. Mais que sont ces faits isolés ou hors de leur contexte ? Leur enchaînement permet d'entrer dans une dimension problématique (questionner les faits et tenter de les expliquer ou de les comprendre), bref d'entrer plus

²⁴⁷ C'est pour lui une pathologie de la mémoire.

²⁴⁸ Pour Marc Bloch, «L'histoire est une science par traces» (cité par Bédarrida, 2001).

avant dans ce que le philosophe appelle une phénoménologie de l'action. Ce traitement plus qualitatif des durées par la discipline historique aboutit à la constitution d'une nouvelle manière de faire de l'histoire : celle des mentalités. C'est le projet scientifique de l'École des Annales dès sa création à la fin des années 20 : une histoire plus ancrée dans le social, plus proche de l'homme agissant et souffrant qui permette de comprendre « ce que peut et ne peut pas se figurer l'homme d'une époque donnée ». Trop large peut-être, mais aussi trop massive à la manière de la longue durée, le concept de mentalité est sujet à débat au sein de l'école historique (deuxième génération des Annales). Il est à la fois objet d'étude et mode d'explication²⁴⁹ ; Ricoeur lui préfère le terme de représentation qui permet de mener de front les deux termes de la dialectique propre à une approche pragmatique : pratiques sociales d'un côté et représentations intégrées à ces pratiques. Il lui permet d'aborder les pratiques sociales en tant que matrices de compréhension des liens d'appartenance à des lieux, des territoires, des fragments de l'espace social ou des communautés d'affiliation.

Il n'empêche, on remarque que dans cette évolution des objets historiques, sur le même modèle que l'étude de la mémoire chez Halbwachs, l'élargissement aux contextes, aux catégories de jugements et de descriptions marque le passage d'un premier système de pensée historique (basé sur le concret de la dimension événementielle) à un second plus proche des acteurs sociaux. Comme si l'histoire en miette se rapprochait de l'homme.

La trace pertinente change ainsi de nature²⁵⁰ ; son support aussi.

b) Sur les supports des documents : échelles, oralité et récit

Nous ne reviendrons pas sur le tournant micro-historique et les nouvelles perspectives ouvertes par ses jeux²⁵¹ d'échelle. On peut seulement mentionner qu'une des ouvertures permise par la méthode micro-historique réside dans la possibilité d'un regard nouveau, au niveau des relations interindividuelles, mettant en lumière ce que la macro-histoire ne pouvait voir : l'existence de stratégies individuelles, de résistance aux contraintes, mais aussi de négociations et d'incertitude.

²⁴⁹ C'est nous semble-t-il ce qui arrive souvent aussi avec le concept de mémoire.

²⁵⁰ Jacques Le Goff propose de rassembler ce que le concept large de trace subsume : témoignage, indice (cf. le paradigme indiciaire de Carlo Ginzburg) sous le terme englobant de « document ».

²⁵¹ Ce n'est pas tant en effet l'échelle microhistorique qui constitue l'avancée historiographique que la diversité des enchaînements et la nature des causalités qui les affectent (notamment les interactions sociales) rendues visibles par les changements d'échelles d'analyse. La macro-histoire ne s'était que peu posée la question de l'implication de son échelle d'analyse sur ses conclusions ; la micro-histoire actuelle pose par contre le problème, d'une part, de sa généralisation, d'autre part, de ses liens avec l'échelle macrohistorique. Là aussi, la contribution de Ricoeur se place sous le signe de la réconciliation qui passerait par son histoire des représentations. Dans une approche pragmatique, inspirée des réflexions de Bernard Lepetit, le programme d'une histoire réconciliée devra s'attacher à l'étude des pratiques sociales et des représentations qui les sous-tendent. En filigrane, c'est bien (et toujours) la question du lien social et des identités qui motive la recherche.

Mais sur quels matériaux se fonde le travail de celui qui s'intéresse à la mémoire à ce niveau d'analyse? Ricoeur en distingue trois : le témoignage, l'archive et le récit.

Témoignage et fiabilité :

C'est par la formule drastique « j'y étais » que le témoignage est tenu comme tel. Sa fiabilité repose alors sur la seule personne présente à ce moment de l'histoire. L'historien, suspicieux à raison, opère un croisement de témoignages pour réduire cette incertitude de l'individuel : un faisceau concordant de témoignages et on s'approche de la vérité historique. Toutefois, la méthode parle peu de la nature même du témoignage. Car derrière l'acte individuel de témoigner, c'est en fait tout un ensemble opaque d'imbrications d'histoires personnelles croisant d'autres histoires (les événements notamment) qui donne son caractère socialement partagé à cet acte en apparence au plus haut point personnalisé. Biographie et extériorité événementielle composent ainsi la nature complexe et fragile de la parole du témoin. Et si l'on croit le témoin, c'est sur la base de ce que Ricoeur appelle un pacte social centré sur le niveau moyen de sécurité langagière d'une société : « C'est de la fiabilité, donc de l'attestation biographique, de chaque témoin pris un à un que dépend en dernier ressort le niveau moyen de sécurité langagière d'une société. C'est sur ce fond de confiance présumée que se détache tragiquement la solitude des « témoins historiques » dont l'expérience extraordinaire prend en défaut la capacité de compréhension moyenne, ordinaire. Il est des témoins qui ne rencontrent jamais l'audience capable de les écouter et de les entendre. » (Ricoeur, 2000a, p.208). On présuppose alors un monde commun possible grâce à des perceptions communes, des sentiments, des pensées et des actions partagés²⁵². Mais l'historien, dans son rôle critique, peut (doit) ne pas partager cette communauté de points de vue²⁵³ : « Dans la mesure où les événements attestés auxquels s'intéressent les historiens sont des événements tenus pour importants, significatifs, ils débordent de la sphère perceptive et engagent celle des opinions ; le sens commun présumé est un monde doxique particulièrement fragile. » (Ricoeur, 2000a, note 29, p.208). Le témoin est avant tout, pour nous aujourd'hui, témoin oculaire (Dulong, 1998) ; François Hartog montre que dans la Grèce archaïque, le témoin est celui qui entend quelque chose qui est dit. La figure du témoin oculaire n'apparaît qu'aux premiers siècles du christianisme : le témoin de la Bible (Quatrième Evangile selon St Jean intitulé *l'Evangile du témoin*). L'apôtre est celui qui a vu et cru, et toute la constitution de la tradition chrétienne est basée sur ce

²⁵² C'est là tout le problème des témoignages extrêmes des rescapés des camps de la mort : ils remettent en question cette rassurante cohésion du prétendu monde commun de sens. François Hartog (séminaire EHESS, Marseille, 2002) montre en quoi, avant les premiers récits publics des témoins survivants de cette période (lors du procès Eichman au début des années 60), le témoin était synonyme de suspicion par rapport à ce qu'il avait vécu. Dans ce cas de figure, à l'inverse d'un individu-témoin partageant une communauté de sens, le véritable témoin a disparu : « Nous les survivants, ne sommes pas les vrais témoins, ce sont eux les musulmans, les engloutis, les témoins intégraux. » (Primo Levi, 1987). Il est dans l'impossibilité d'une attestation partagée puisque « sa communauté » n'existe plus. Le témoin survivant « n'a que » le rôle du témoin délégué, qui doit transmettre (*vicarious witness*).

²⁵³ On retrouve cette propension chez le sociologue pour qui le sens commun ne peut être assimilé au sens savant, sauf travail spécifique qui peut l'amener à conclure qu'ils sont sur certains points effectivement similaires.

témoin oculaire et sur la constitution d'une lignée témoignante à travers les âges (à partir des apôtres, devenus martyrs²⁵⁴ jusqu'aux évêques et papes). Halbwachs dans *La topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte* montre bien les conséquences de la fragilité d'une histoire basée sur une succession de témoignages²⁵⁵. C'est pourquoi, de la même manière que dans ses rapports à la mémoire, l'historien craint d'être supplanté par le témoin²⁵⁶. Et quand le témoin n'est plus là pour faire remonter à la surface du présent ce qu'il a vécu, c'est sur le document (au sens de l'écrit, l'archive et non au sens large de Le Goff) que l'historien, rassuré, travaille.

L'archive comme rupture de l'oralité :

La trace documentaire vient marquer en profondeur la rupture avec la trace affective (dont le témoignage). En effet, Ricoeur fait remarquer que la majorité des documents d'archives sont issus de témoins malgré eux. Ce support privilégié de mémoire connaît depuis une trentaine d'années ce que Nora appelle une frénésie documentaire, correspondant, on l'a vu, à une frénésie mémorielle. Outre la question de savoir de quoi peut être constitué un fonds, il s'agit pour l'historien de garder son œil critique sur la validité des documents écrits. L'épisode de la donation de Constantin, étudiée par Lorenzo Valla (1993) est là pour le rappeler.

La méfiance méthodologique plusieurs fois évoquée entre dans le cadre du travail critique de l'historien. Celui-ci opère un travail « d'explication/compréhension » permettant de créer des liens entre des faits documentés. Comme le souligne Ricoeur, « le document fait preuve par rapport à l'explication ». Il va permettre de construire un récit probable, plausible du passé étudié.

Le récit historique comme instrument cognitif :

La place du récit comme modalité ultime et légitime de représentation historique tient une place particulière dans la pensée de Ricoeur. L'opération historique est pour lui de part en part écriture²⁵⁷, le livre d'histoire symbolisant le cœur de ce « faire de l'histoire »²⁵⁸. L'objet de son propos : *réhabiliter* le récit comme forme à part entière de l'opération historique. L'argumentaire de Ricoeur est le suivant : concrétisation de l'étape ultime du travail historique (encore appelée interprétation), le récit constitue le

²⁵⁴ Le *martyr* est celui qui a vu et qui est devenu serviteur (de ce qu'il a vu). L'étymologie est à ce titre révélatrice. *Martus* en grec signifie le témoin. Dès lors qu'il se met au service de ce qu'il a vu, il devient *martyr*.

²⁵⁵ Voir notamment les récents débats sur la réalité historique de la Bible autour du livre de deux archéologues israéliens (Finkelstein et Silberman, 2002).

²⁵⁶ Lorsqu'il oublie qu'il est lui-même témoin de son temps. Déjà Nietzsche dans sa *Seconde considération intempestive* (1872) mentionne cet oubli de « l'esprit historien » : « Ils [les historiens] ne savent pas combien, malgré toutes leurs connaissances historiques, ils pensent et agissent de manière non historique, ils ne savent pas non plus combien leur activité d'historien est elle-même commandée par la vie, et non par la pure recherche de connaissance. » (cité par Ricoeur 2001a, p.380). Les premiers travaux de Raymond Aron sur l'objectivité historique posaient eux aussi le problème de l'élaboration de la connaissance scientifique du passé : objectivité et subjectivité sont alors questionnées dans cette relation particulière entre passé des hommes d'autrefois et présent de ceux d'aujourd'hui.

²⁵⁷ La science historique appartient plus largement au genre littéraire.

²⁵⁸ Pour reprendre le schéma de *Temps et récit*, on se trouve ici au dernier niveau, Mimésis III, celui de l'interaction entre le monde du texte et celui de l'auditeur et du lecteur.

maillon final de la longue chaîne (phase documentaire puis phase explicative/compréhensive) que suppose l'analyse du passé : réhabiliter le récit puisqu'il a été trop longtemps considéré par l'historien comme heuristiquement pauvre ; inféodé à l'événement, rejeté brutalement²⁵⁹ (voir la première Ecole des Annales), le récit fut synonyme d'inopérance en histoire. Histoire-récit rimait alors avec histoire événementielle. L'ambiguïté réside, selon Ricoeur, dans la distinction épistémologique souvent mal faite entre les histoires qu'on raconte (stories) et l'histoire basée sur des traces documentaires (history). Le travail de l'historien revient à insérer l'événement dans une trame narrative construite lors de la phase d'explication/compréhension. Effectivement, l'événement en lui-même n'est rien : « Qu'est-ce qu'un événement purgé de toute connexion narrative ? » demande Ricoeur (2000a, p.312). Il est à considérer comme une variable de l'intrigue ; qu'il soit bref ou de longue durée, c'est lui qui fait avancer l'action et les représentations. Et Ricoeur d'en profiter pour réhabiliter de la même manière le *personnage* de l'histoire : « La notion de personnage constitue un opérateur narratif de même amplitude que celle de l'événement ; les personnages sont les agissants et les souffrants de l'action racontée. » (Ricoeur, 2000a, p.314). L'événement n'est plus cet acte isolé, déconnecté d'une chaîne explicative mais vecteur d'une « portée »²⁶⁰, concept éminemment narratif. Ainsi, par le récit, le philosophe concilie-t-il structure (longue durée) et événement en tant que la première devient la condition de possibilité du second. François Dosse le résume ainsi : « La mémoire est ce lieu mi-individuel, mi-collectif, dont la distinction avec la notion d'histoire rend indispensable l'existence d'une médiation, d'un connecteur que va représenter le récit. » (Dosse, 1997, p.756).

L'avancée de Ricoeur concernant la nature du récit correspond au fait que pour lui, le récit n'est pas seulement l'habillage neutre des phases documentaires et explicatives ; cette représentation littéraire porte en elle sa propre force cognitive et ajoute à l'opération historique ses propres modes d'intelligibilité: effets de clôture des récits, « effets de réel », de crédibilité par proximité (cf. la micro-histoire et les questions qu'elle pose)... Dès lors qu'il n'est pas neutre, le récit peut devenir risqué, voir suspect. Le pacte historiographique entre l'historien et son lecteur n'est-il pas pour l'un de rendre le passé crédible, plausible à l'autre : « Les modalités littéraires censées persuader le lecteur de la réalité, des événements, deviennent suspects d'abuser de la confiance du lecteur ». Pour Ricoeur, et afin d'éviter la critique radicale à la Ranke (ne rapporter que ce qui s'est réellement passé), l'attestation de réalité ne peut primer sur la suspicion de non-pertinence que si la chaîne historiographique est envisagée dans son ensemble : preuve documentaire, explication/compréhension et scripturalité.

La position du sociologue dans le débat sur les rapports au passé :

²⁵⁹ Il ne signifiait qu'histoire des grands (histoire politique) et par la même occasion moment de rupture. L'approche quantitative, sérielle mise en avant par les Annales était par essence opposée au traitement de l'événement qui, par définition, ne se répète pas.

²⁶⁰ Définie comme persistance des effets de l'événement loin de sa source.

Il nous semble, après avoir largement insisté sur le métier d'historien, que dans cette chaîne historiographique décrite par le philosophe, un dernier point (ou dernière phase) manque à l'appel : celle de la réception sociale présente du passé. Un objet et une discipline doivent permettre de la compléter : le travail du sociologue sur la mémoire. Dans cette optique, la mémoire est à envisager au sens large : mémoire d'un passé vécu mais aussi traces d'un ailleurs plus lointain. C'est donc l'étude de *l'appropriation* de ces différentes strates²⁶¹ et l'analyse de leurs répercussions sur la construction des identités collectives qui focalisera l'attention du sociologue. La *trace* (qu'elle fasse l'objet de mémoire ou d'oubli) constitue ainsi le point de convergence entre le passé des morts et le présent des vivants. L'évolution de la discipline historique dans le sens de l'analyse des diverses stratifications de sens des événements contribue à son rapprochement de la sociologie. Pour Pierre Nora, « la voie est ouverte à une tout autre histoire : non plus les déterminants, mais leurs effets; non plus les actions mémorisées ni même commémorées, mais la trace de ces actions et le jeu de ces commémorations; pas les événements pour eux-mêmes, mais leur construction dans le temps, l'effacement et la résurgence de leurs significations; non le passé tel qu'il s'est passé, mais ses réemplois successifs; pas la tradition, mais la manière dont elle s'est constituée et transmise. » (Nora, 1993, p.24). Et François Dosse d'ajouter : « L'histoire est donc événementialité en tant qu'inscription dans un présent qui lui confère une actualité toujours nouvelle car située dans une configuration singulière. » (Dosse, 1997, p.760). La configuration singulière mentionnée par Dosse est précisément le point d'ancrage de la sociologie qui, dans le difficile dialogue entre le monde des morts²⁶² et celui des vivants, prend le parti du *vivant*²⁶³. Bernard Lepetit, s'est intéressé plus particulièrement à cette nouvelle manière d'envisager l'opération historique entre ces deux grands versants de la vie sociale ; le titre de son article « Le présent de l'histoire » en dit long sur le positionnement présentiste²⁶⁴ qu'il défend : « L'ajustement entre la volonté individuelle et la norme collective, entre la visée du projet et les caractères de la situation du moment, s'opèrent dans un présent. » (Lepetit, 1995, p.279).

Pour reprendre les termes de Ricoeur, le travail que nous proposons s'inscrit dans un premier temps dans l'histoire-history mais aussi (et surtout), en lien avec ce socle historique, dans les histoires-stories envisagées comme révélatrices des traces laissées (ou non) par la première. Nous pensons en effet que le sociologue qui s'intéresse à la mémoire ne peut se dédouaner du travail liminaire d'une approche

²⁶¹ Le médiéviste Georges Duby l'exprime ainsi : «L'étude des jeux de la mémoire et de l'oubli des traces dévoile comment «la perception du fait vécu se propage en ondes successives.» (Duby, 1973, p.14)

²⁶² Eloigné de nos préoccupations, nous ne faisons que mentionner les deux chapitres que Ricoeur (2000a) propose sur le sujet intitulés : «l'être-pour-la-mort» et «la mort en histoire».

²⁶³ Nous verrons que ce thème du vivant constitue la pierre angulaire des analyses développées notamment par le sociologue André Micoud lorsqu'il s'intéresse à l'analyse du phénomène patrimonial en France.

²⁶⁴ Cette notion, sur laquelle nous reviendrons, est aussi développée par François Hartog ; elle est toutefois présentée chez lui plutôt comme un symptôme du siècle passé que comme la catégorie temporelle source d'équilibre entre l'individu et le collectif à la manière de Lepetit.

historique critique. En quoi les événements de *l'history* vont être, en fonction de l'agencement des groupes sociaux porteurs de pratiques, représentations et mémoires propres, réinvestis ou non dans les faits des *stories* que nous recueillerons. Nous suivrons pour ce faire la voie ouverte par, entre autres, Philippe Joutard dans ses travaux sur l'histoire des camisards (1977). Deux axes constituent l'architecture de la méthode de l'historien : d'une part, l'étude de l'événement tel qu'il est relaté dans sa contemporanéité (presse de l'époque, commentaires, écrits, romans) ; d'autre part, la manière dont il subsiste, avec ses déformations mais aussi ces zones d'ombre ou de fidélité, dans ce que Joutard appelle « l'autre histoire », celle inscrite dans les vestiges du temps présent : « Cette communion avec le passé, j'en vois enfin la preuve décisive dans le légendaire et la tradition orale qui se développent autour de la révolte des Camisards et dont nous pouvons aujourd'hui encore saisir de nombreux vestiges. » (Joutard, 1977, p.128). A travers ces vestiges, Joutard parvient à mettre en évidence l'existence d'une véritable mémoire orale autonome, conservée dans ces poches géographiques (plutôt montagneuses qu'en plaine où le brassage de populations est plus fort), confinée au sein des groupes familiaux ou restreints. Cet inventaire de la mémoire collective cévenole conclut à une « camisardisation » de l'histoire comme conséquence de la légende camisarde : « Tout ce qui s'est passé d'important dans les Cévennes doit être camisard » (Joutard, 1977, p.295). Le travail de Joutard est une tentative de déconstruction légendaire d'un événement-période qui remonte au début du XVIIIème siècle (guerre des Cévennes opposant protestants et catholiques de Louis XIV entre 1702 et 1711), réel d'abord, légendaire rapidement après, oublié ensuite, réhabilité fin XIXème dans le cadre de la mouvance régionaliste. La condition de possibilité de l'existence de ces multiples strates de sens accordé à l'événement originel et révélé par l'historien vient du fait de la relative grande distance temporelle qui le sépare de son analyse présente. Plus cette distance se réduit, plus le travail du chercheur est risqué : entre historien, mémorialiste (et sociologue) : « Tout se passe comme si une histoire trop proche empêchait la mémoire-ressouvenir de se détacher de la mémoire-rétention, et tout simplement le passé de se scinder du présent, le révolu n'exerçant plus la fonction de médiation du « ne ... plus » à l'égard de « l'avoir été ». » (Ricoeur, 2000a, p.441). Aussi, lorsque Ricoeur écrit : « Avec l'histoire du temps présent font retour en force le politique et l'événement. L'objection du manque de recul plaidant en faveur d'un délai de rigueur ne serait le plus souvent qu'un alibi idéologique variable selon les enjeux ; le défi vaudrait d'être relevé au bénéfice d'un dialogue entre vivants, entre contemporains, et d'une interrogation portant précisément sur la frontière indéterminée qui sépare le passé du présent et finalement l'archive du témoignage. C'est sur cette frontière que se joue finalement la rémanence du passé dans les représentations collectives ; c'est là aussi que cette hantise doit être mise à découvert et exorcisée. » (Ricoeur, 2000a, note 61, p.441), c'est en partie au sociologue de la

mémoire que le défi est adressé. Un des buts de notre travail est de s'y fondre ; c'est ce qui en partie justifiera notre période d'étude (fin XIXème-début XXème).

3.4. *La justice et le pardon comme fonction mémorielle : vers une mémoire partagée*

A quoi sert la mémoire ou plutôt le travail de mémoire ? La position du philosophe se dévoile à la fin de son travail, sur le terrain particulier mais finalement attendu de la morale et de l'éthique²⁶⁵. Conciliation théorique et disciplinaire, on l'a vue, mais aussi (ré)conciliation (pardon) entre les hommes à travers le travail de mémoire. C'est le but de la revendication de la « juste mémoire » (Ricoeur 2000a, p.1), entre le trop et le trop peu de mémoire. L'événement particulier, « à la limite », que représente la Shoah revient inéluctablement au centre du propos. La discussion sur le sujet nous emmènerait trop loin²⁶⁶. Au niveau historiographique, nous soulignerons simplement que cette « expérience cruciale » sert à Ricoeur (mais aussi à la majorité des chercheurs qui travaillent sur l'objet mémoire) *de mise en preuve de sa théorie*. Et c'est bien là que pour nous les voies se séparent. Nous quittons la grandeur morale du philosophe pour faire correspondre le travail *sur* la mémoire avec une dimension plus prosaïquement sociologique : celle de la construction des identités collectives, qui plus est, et nous le verrons plus loin, dans leur dimension territorialisée. Et le sociologue de se retrouver à la croisée de deux chemins, risqués, qu'il ne prendra pas tête baissée :

. d'une part, le chemin de la mémoire comme support de la grande majorité des travaux de sciences sociales²⁶⁷, reposant sur un ensemble finalement assez homogène de réflexions en lien avec ce que nous appellerons une mémoire sombre du passé. La spécificité de « l'objet noir » (qui touche aux limites de la représentation selon Hayden White) est dotée d'une telle force qu'elle a entraîné, nous semble-t-il, à la fois les réflexions et les méthodes dans cette voie exclusive et très particulière des rapports au passé²⁶⁸ ; elle détermine de ce fait corollairement la question du but de la mémoire dans une optique éthique et morale : la mise en problème est alors d'une complexité extrême (vies

²⁶⁵ Certains commentateurs iront jusqu'à considérer l'aboutissement du travail de Ricoeur comme relevant d'une dimension quasi-religieuse, existentielle.

²⁶⁶ On pourra se reporter avec profit à l'article déjà cité de Rainer Rochlitz (2001) qui résume bien selon nous les débats autour de la pertinence ou non d'un devoir de mémoire sur cet épisode sombre de l'histoire, dans le but d'un hypothétique pardon partagé. L'auteur souligne par exemple la contradiction entre la nécessité d'une mémoire apaisée et la possibilité d'expression des thèses les plus aberrantes (négationnistes notamment) sur le sujet. Aussi Ricoeur a-t-il heurté les tenants d'un devoir absolu de mémoire en prônant à la place un travail de mémoire, à la fois plus ouvert et consensuel.

²⁶⁷ A commencer par ceux de Maurice Halbwachs.

²⁶⁸ «Comment, face à ce phénomène de fascination par l'objet interdit, ne pas faire un saut au plan de la mémoire collective et ne pas évoquer la sorte de hantise que décrivent les historiens du temps présent stigmatisant ce «passé qui ne passe pas» ? La hantise est à la mémoire collective ce que l'hallucination est à la mémoire privée, *une modalité pathologique de l'incrustation du passé au cœur du présent [...]*» (Ricoeur, 2000a, p.65).

personnelles, valeurs morales, politiques voir religieuses sont inextricablement liées et sous-tendent dangereusement le travail du chercheur²⁶⁹).

. d'autre part, et à (l'extrême) inverse, le chemin de la mémoire comme support des recherches ethnographiques sur tout ce qui a trait aux savoirs-faire, à l'histoire et au patrimoine locaux dans un but de préservation. Force est de constater que cette voie est plus « légère », bâtie dès la fin du XIXème siècle sur des fondements peu problématisés (si ce n'est la préservation du « comme autrefois... » dans le cadre de préoccupations folkloristes) et dont les conséquences sont aujourd'hui encore visibles²⁷⁰.

Tout en gardant à l'esprit la position assignée par Durkheim au début du siècle à la sociologie par rapport à la philosophie (garantir la pérennité des questions philosophiques d'une manière renouvelée, empirique), la sociologie qui se préoccupe de la mémoire (de ses buts et de ses effets) opère une rupture épistémologique par rapport à ce qu'elle considère comme un matériau de travail (et non une fin en soi) : les préoccupations patrimoniales-folklorisantes en tant que modalité de construction des identités collectives dans leur rapport au passé et non leur contenu même comme réplique de ce qui fut et n'est plus. Nous verrons qu'une troisième dimension viendra s'ajouter qui guidera cette recherche : celle du rapport des groupes sociaux à leur inscription spatiale.

3.5. Vers un oubli salvateur ?

« Les souvenirs sont comme des plantes : il y en a qu'il faut éliminer très rapidement pour aider les autres à s'épanouir, à se transformer et à fleurir : [...] la fleur, en ce sens, c'est l'oubli de la graine. » (Augé, 2001, pp.24-25).

La dernière partie du triptyque de Ricoeur vient clore la réflexion sur une modalité particulière, consubstantielle à la mémoire : l'oubli. Si la thèse du philosophe est d'accorder un statut nouveau à la mémoire par rapport à l'histoire (lui accordant une valeur cognitive à part entière), le traitement de l'oubli est envisagé de la même manière ; puisque la prétention de la mémoire est la fidélité au passé, l'oubli ne peut plus être considéré comme une pathologie²⁷¹ ou une dysfonction de la mémoire (synonyme de fragilité et de vulnérabilité) mais bien comme l'envers d'ombre de la région éclairée par la mémoire (Ricoeur, 2000a, p.26). On retrouve la remarque déjà émise selon laquelle le couple mémoire/oubli est

²⁶⁹ cf. la place de l'historien-citoyen en situation de responsabilité à l'égard du passé dans ce cas précis.

²⁷⁰ A titre d'exemple, voir les débats récents autour de l'avenir problématique du Musée National des Arts et Traditions Populaires à Paris (cf. Colardelle, 1998).

²⁷¹ Pour les neurosciences notamment, qui d'ailleurs font peu cas de l'oubli ordinaire. Cette pathologie de la mémoire, hantise des premiers penseurs latins de la mémoire dans l'histoire, donna naissance à des techniques diversifiées de préservation de la mémoire : *l'ars memoriae* (procédés mnémotechniques recommandés et pratiqués par les rhétoriciens latins). A l'opposé, puisque l'oubli ne peut être considéré comme un dysfonctionnement mémoriel mais paradoxalement porteur de mémoire, Ricoeur parle de la nécessité d'un véritable *ars oblivionis*.

indissociable dans leur nature (il y a oubli là où il y a eu trace) et donc dans leur analyse : l'oubli est si étroitement lié à la mémoire qu'il peut même être tenu pour une de ses conditions (Ricoeur, 2000a, p.553). L'ethnologue Marc Augé (2001), ne dit rien d'autre lorsqu'il écrit : « La définition de l'oubli comme perte du souvenir prend un autre sens dès qu'on le perçoit comme une composante de la mémoire elle-même. » (p.21). Mais si la mémoire revêt un caractère clairement objectal (on se souvient de quelque chose), l'oubli est d'abord paradoxe ; en effet, comment savoir qu'on a oublié sinon sous le signe du souvenir de l'oubli. C'est donc d'abord par la mémoire qu'il faut passer pour accéder ensuite à l'oubli. On se souvient de la place centrale accordée aux membres du groupe par Halbwachs dans cette fonction de rappel contre l'oubli. Les bienfaits de la mémoire (comme réussite du rappel) ont été largement commentés. Ses abus aussi (cf. la culture de la mémoire mémorisante mentionnée par Nora). La question que pose Ricoeur est celle d'une éventuelle fonction d'un « oubli éclairé » comme garde-fou des abus de la mémoire. A l'ombre de la mémoire, l'oubli n'est donc pas toujours négatif. Ni négatif, ni singulier, Ricoeur le conjugue au pluriel à travers un ensemble de qualificatifs qui en révèle la diversité : heureux (pour le pardon), éclairé (équilibrant la mémoire), mérité (dans une histoire critique qui condamne le passé), commandé (amnistie). Dans ce foisonnement qualificatif, deux types d'oubli émergent qui constituent les deux figures centrales de l'oubli : l'oubli *par effacement des traces* et l'oubli *de réserve*. Elles s'organisent autour de leur rapport à la trace (matérielle ou psychique), qui, pour le philosophe, symbolise entièrement la présence : « Pour penser la trace, il faut à la fois penser comme effet présent et signe de sa cause absente. Or dans la trace *matérielle*, il n'y a pas d'altérité, pas d'absence. Tout en elle est positivité et présence. » (Ricoeur, 2000a, p.552)²⁷². En ce qui concerne les traces psychiques (persistance des impressions premières, restes de la marque affective d'un événement), à la suite de Bergson (dans *Matière et mémoire*), Ricoeur adopte la position selon laquelle ces inscriptions-affections durent dans le temps : tout est affaire de travail de reconnaissance. Ce travail de rappel est pour Ricoeur la meilleure manière de « faire mémoire de l'oubli » (Ricoeur, 2000a, p.36). La survivance de ces images est qualifiée d'oubli de réserve, réserve inépuisable pour la mémoire et pour l'histoire.

Mais si ce traitement de l'oubli semble faire la part belle à l'individu, c'est bien sous sa forme collective que l'oubli semble être le plus dévastateur : « Les manifestations individuelles de l'oubli sont inextricablement mêlées à ses formes collectives, au point que les expériences les plus troublantes de l'oubli, telle la hantise, ne déploient leurs effets les plus maléfiques qu'à l'échelle des mémoires collectives. » (Ricoeur, 2000a, p.575). Cette forme collective de l'oubli va trouver un vecteur puissant

²⁷² Il faut noter que la célèbre phrase de Bergson («La matérialité met en nous l'oubli») peut être mal comprise à la lecture de Ricoeur ; en effet, pour Bergson, matérialité rime avec vie, action, pratique ; pour Ricoeur, il s'agit uniquement d'un des caractères de la trace, du vestige.

dans le récit, ou plutôt dans les choix opérés pour la conduite du récit ; de la même manière qu'il construit une mémoire, le récit contribue à créer de l'oubli²⁷³ : « Avant l'abus, il y a l'usage, à savoir *le caractère inéluctablement sélectif du récit*. Si l'on peut se souvenir de tout, on ne peut pas non plus tout raconter. L'idée de récit exhaustif est une idée performativement impossible. Le récit comporte par nécessité une dimension sélective. Nous touchons ici au rapport étroit entre mémoire déclarative, narrativité, témoignage, représentation figurée du passé historique. Comme nous le notions alors, l'idéologisation de la mémoire est rendue possible par les ressources de variation qu'offre le travail de configuration narrative. Les stratégies de l'oubli se greffent directement sur ce travail de configuration : on peut toujours raconter autrement, en supprimant, en déplaçant les accents d'importance, en refigurant différemment les protagonistes de l'action en même temps que les contours de l'action. [...] *La ressource du récit devient ainsi le piège, lorsque des puissances supérieures prennent la direction de cette mise en intrigue et imposent un récit canonique par voie d'intimidation ou de séduction, de peur ou de flatterie. Une forme retorse d'oubli est l'œuvre ici, résultant de la dépossession des acteurs sociaux de leur pouvoir originare de se raconter eux-mêmes.* » (Ricoeur, 2000a, p.580)²⁷⁴. Les réflexions complémentaires de Marc Augé sur les rapports entre récit et oubli nous concernent ici au plus haut point : l'ethnologue considère en effet que Ricoeur reste focalisé sur le récit en tant que tel (comment le temps humain est configuré ou reconfiguré dans le récit, quel est le rôle et le statut du temps dans le récit ?...). Il en oublierait presque le rôle du récit et son impact sur le réel (« la vraie vie, pratique »). Et Augé (2001) de se poser la question : « Quelles sont les modalités de l'oubli, les mises en scène et les mises en œuvre qui «configurent» le temps *dans la vie même* pour en faire une sorte de récit que se racontent ceux qui le vivent en même temps qu'ils le vivent. » (p.47). Les rapports entre fiction (récit), mythe et oubli seront abordés ultérieurement : ils constituent pour nous une des pierres angulaires des rapports au territoire particulier qui nous intéresse.

3.6. S'appropriier Ricoeur

François Dosse (1997) résume l'œuvre du philosophe dans ces termes : « Il s'agit de rendre compte de l'épaisseur historique du présent, des éléments du passé qui sont toujours agissants. » (p.679). Dans

²⁷³ C'est une des conclusions des historiens de la période de Vichy, Eric Conan et Henri Rousso (1996), qui, dans ce qu'ils appellent (reprenant des catégories d'analyse freudiennes) la phase actuelle d'obsession collective des rapports au passé vichyssois, mentionnent que le choix du récit «Occupation» contribue à faire oublier celui de l'extermination des juifs : «Raconter un drame, c'est en oublier un autre». De son côté, Augé (2001) considère que c'est l'oubli que permet la mise en forme des rapports au passé comme un récit : « l'ethnologie met en évidence des figures de l'oubli dont on pourrait dire qu'elles ont une vertu narrative (qu'elles aident à vivre le temps comme une histoire) et que, à ce titre, elles sont, dans le langage de Paul Ricoeur, des configurations du temps.» (p.37).

²⁷⁴ On retrouve ici la teneur des analyses du philosophe de *Temps et récit* : Mimesis II est le monde de la mise en intrigue et en récit, ou, pour reprendre les termes de Ricoeur, l'ensemble des configurations narratives qui mettent le monde en récits historiques ou en fiction.

ce vaste programme, trois concepts sont pour nous au centre de l'architecture de la pensée de Ricoeur : celui d'identité²⁷⁵ (le travail sur mémoire a pour fonction d'enraciner une identité à la fois individuelle et collective), celui de distance (non seulement entre le passé de la chose absente et le présent agissant mais aussi distance qui sépare l'attribution individuelle du souvenir - la mienneté du souvenir est la marque de la non distance - à une attribution collective²⁷⁶) et celui de trace (ce qui reste dans notre mémoire est le produit d'une érosion par l'oubli).

A la suite de cette longue incursion dans la pensée de Ricoeur, nous pouvons résumer les apports du philosophe qui nourriront notre approche. Ils sont essentiellement au nombre de trois :

. à propos de la question du « qui se souvient ? » : *in fine*, c'est l'individu qui se souvient. Mais ce modèle de compréhension de la mémoire privée va nous servir d'extrapolation dans l'analyse de la mémoire des groupes²⁷⁷. C'est donc dans les phénomènes qui lient l'individu au groupe que se jouent les rapports à la mémoire²⁷⁸. Une dernière remarque de Ricoeur nous conforte dans cette voie : selon le philosophe, et comme pour résumer sa thèse de l'attribution plurielle du souvenir, on peut définir trois sujets d'attribution du souvenir : le moi, les collectifs, les *proches*. Cette dernière entité, les autres privilégiés, intermédiaire entre le moi et les collectifs, constitue le lieu idéal d'échange entre « les mémoires vives individuelles et la mémoire publique des communautés auxquelles nous appartenons » (Ricoeur, 2000a, p.162). Nous verrons que cette mémoire partagée a son pendant spatial : ni le lieu de l'individu, ni la nation des collectifs mais la zone ou milieu de vie des proches ; quand l'échelle spatiale correspond à l'échelle mémorielle.

. à propos de la question du « se souvenir de quoi ? » : Nous retiendrons ici la différence remarquée entre le fait historique et l'événement relaté ; elle servira de toile de fond à l'articulation entre parties II et III de notre travail. Fidélité au passé, recherche de vérité historique, filtre mémoriel sont au cœur de la question du *Quoi* du souvenir. Sur quelle base repose la mémoire ? Imaginaire, fiction, récit, doxa ? Nous garderons en tête la figure du *mythe* comme configuration particulière du récit, créatrice de modalité possible et active de la mémoire.

²⁷⁵ Pour Marc Augé (2001), notre rapport au temps passe essentiellement par l'oubli (avant même la mémoire). Aussi, les réflexions sur l'oubli aboutissent-elles non plus à la question de l'identité («qui suis-je?») mais à celle, plus philosophique encore, de l'être («Que suis-je?»).

²⁷⁶ Nous verrons dans la partie qui suit comment ce concept de distance sera réutilisé dans son acception spatiale : la distance étant ce qui va permettre le passage du lieu au milieu, donc au territoire.

²⁷⁷ Car selon Ricoeur, la sociologie de la mémoire collective et la phénoménologie de la mémoire individuelle ne se rencontrent pas.

²⁷⁸ Cette remarque n'est pas sans rappeler un des enseignements de Bastide. Pour Ricoeur, le ressort du passage de l'individu au groupe réside dans le phénomène d'attribution-appropriation (*ascribable*) : «Cette capacité de se désigner soi-même comme le possesseur de ses propres souvenirs [self-ascribable], [...] par la voie de l'other-ascribable [...] conduit à attribuer à autrui comme à moi les mêmes phénomènes mnémoniques.» (Ricoeur, 2000a, p.156).

. à propos du recours au récit : Si, comme on l'a vu, les thèses sociologique et phénoménologique de la mémoire ne se rencontraient pas *a priori*, il semble toutefois qu'un lien existe permettant leur mise en dialogue. Deux étapes le constituent : l'acte langagier d'abord (faire accéder le souvenir à la phase déclarative, avec comme vecteur la langue, par définition partageable²⁷⁹). Mais ce premier stade, bien qu'il contribue à faire sortir la mémoire, la conserve dans une sphère qui reste celle de l'oral-intime. La publicisation de l'oralité de la remémoration est dévolue à une seconde phase, décisive qui prend la forme de la structure publique du récit. Le récit consacre ainsi l'entrée de la mémoire dans la sphère publique. C'est bien au long de ce parcours que s'opère le passage de la mémoire individuelle privée à celle collective publique²⁸⁰.

Nous pouvons dès à présent préciser certains points, suscités par la pensée de Ricoeur, qui viendront étayer de plus près notre travail. Ils ne sont abordés que cursivement chez le philosophe : ils prendront une place centrale dans notre analyse. Nous pouvons les regrouper sous deux rubriques, reprises ultérieurement :

a) *les rapports entre la mémoire et les lieux (qui pour nous deviendront rapidement territoire)* : étonnamment Ricoeur insiste peu sur cette dimension qui semble pourtant tenir une place déterminante dans l'élaboration des choses souvenues. Le problème qui se pose peut être abordé de deux manières radicalement opposées :

. d'une part, la question que pose Ricoeur (2000a) est la suivante : « *[Le] lien entre souvenir et lieu pose un difficile problème qui prendra vigueur à la charnière de la mémoire et de l'histoire, laquelle est aussi géographie. Ce problème est celui du degré d'originalité du phénomène de datation, qui a pour parallèle celui de localisation. Datation et localisation constituent à cet égard des phénomènes solidaires qui témoignent du lien inséparable entre la problématique du temps et celle de l'espace. Le problème est le suivant : jusqu'à quel point une phénoménologie de la datation et de la localisation peut-elle se constituer sans emprunt à la connaissance objective de l'espace géométrique – disons euclidien et cartésien – et à la connaissance objective du temps chronologique, lui même articulé sur le mouvement physique ?* » (p.50). En d'autres termes, comment dématérialiser temps et espace afin de les intégrer dans une phénoménologie de la mémoire par nature peu objectivée.

²⁷⁹ Avec toutes les difficultés et embûches que l'opération comporte (cf. mémoire empêchée...).

²⁸⁰ Nous avons insisté sur le rejet chez Halbwachs d'une attribution individuelle de la mémoire (contexte durkheimien, concurrences disciplinaires...). L'hypothèse que l'on peut avancer pour comprendre cette crispation du sociologue est, à la lecture de Ricoeur, le fait qu'Halbwachs n'ai jamais travaillé sur du matériel qualitatif (entretiens notamment ; cf. Baudelot, Estabiet, 1994, p.14) pour traiter la mémoire. Ce passage obligé par l'oralité de la remémoration (pour passer de l'individu au collectif) est peut-être une des pièces manquantes au puzzle du sociologue.

. d'autre part, et à l'inverse, nous posons la question suivante : *face à cette dimension spatiale, intrinsèquement liée aux phénomènes mémoriels, et soumise à une phénoménologie pure (l'espace géométrique comme objectivation absolue de l'espace), comment peut-on, sur le même mode, objectiver la dimension mémorielle qui s'y rattache ?* En d'autres termes, comment faire entrer les phénomènes mnémoniques dans la catégorie objective du substrat spatial ?

Cette seconde interrogation constituera le fil directeur de notre réflexion. Dans cette optique, il nous semble que la nature de l'espace envisagé dans ses rapports avec la mémoire mérite commentaire. En effet, de quel espace parle-t-on ? Tout se passe comme si, contaminé par la tenace « école du regard intérieur », l'accent n'était mis que sur une catégorie spatiale particulière, restreinte pourrions nous dire, celle du *lieu*. A propos du lieu : « Les « choses » souvenues sont intrinsèquement associées à des lieux²⁸¹. Et ce n'est pas anodin de dire de ce qui est advenu « qu'il a eu lieu ». C'est en effet à ce niveau primordial que se constitue le phénomène des *Lieux de mémoire*, avant qu'ils deviennent une référence pour la connaissance historique. Ces lieux de mémoire fonctionnent principalement à la façon des *reminders*, des indices de rappel, offrant tour à tour un appui à la mémoire défaillante, une lutte dans la lutte contre l'oubli, voire une suppléance muette dans la mémoire morte. Les lieux « demeurent » comme des inscriptions, des monuments, potentiellement des documents, alors que les souvenirs transmis par la seule voie orale volent comme le font les paroles. » (Ricoeur, 2000a, p.50). Décliné pour l'individu, Ricoeur parlera de « l'acte d'habiter », sur les pas d'une poétique de l'espace bachelardienne²⁸². A propos de l'acte d'habiter : « L'acte d'habiter [...] constitue le lien humain le plus fort entre la date et le lieu. Les lieux habités sont par excellence mémorables. La mémoire déclarative se plaît à les évoquer et à les raconter, tant le souvenir leur est attaché. Quant à nos déplacements, les lieux successivement parcourus servent de *reminders* aux épisodes qui s'y sont déroulés. Ce sont eux qui, après coup, nous paraissent hospitaliers ou inhospitaliers, en un mot habitables. » (Ricoeur, 2000a, p.51).

Toutefois, le lieu pour Ricoeur est plus qu'un simple point de l'espace géographique. Reprenant la distinction de Edward S. Casey (1987) qui différencie le *site* (conception absolue du morceau d'espace géométrique) du *lieu* (spatialité vécue), le philosophe considère le lieu comme déjà complexe ; il le rapproche de l'espace corporel. Ainsi mémoire corporelle et mémoire des lieux vont-ils de paire. Cette acception socialement chargée du lieu ne semble pas convaincre totalement Ricoeur qui prône, à la manière d'un plaidoyer géographique déterministe, un retour au site dans les rapports entre mémoire et espace : « Quoi qu'il en soit de ce destin ultérieur de la mémoire des dates et des lieux au plan de la

²⁸¹ C'est ce que Philippe Joutard (1977) note à propos du support de la mémoire collective camiarde : « La mémoire collective s'enracine dans un lieu avant de se situer dans la temporalité. » (p.303).

²⁸² Bachelard, 1974.

connaissance historique, ce qui légitime à titre primordial la désimplification de l'espace et du temps de leur forme objectivée, c'est le lien noué entre mémoire corporelle et mémoire des lieux. Le corps constitue à cet égard le lieu primordial, l'ici, par rapport à quoi tous les autres lieux sont là-bas. La symétrie est complète à cet égard entre spatialité et temporalité : «ici» et «maintenant» occupent le même rang, à côté de «moi», «toi», «il» et «elle», parmi les déictiques qui ponctuent notre langage. Ici et maintenant constituent à vrai dire des lieux et des dates absolus. Mais peut-on tenir longtemps ce suspens du temps et de l'espace objectivés ? Puis-je éviter de relier mon ici au là-bas délimité par le corps d'autrui sans recourir à un système de lieux neutres ? La phénoménologie de la mémoire des lieux paraît prise, dès le début, dans un mouvement dialectique indépassable de désimplification de l'espace vécu à l'égard de l'espace géométrique et de réimplication de l'un par l'autre en tout procès de mise en relation du propre et de l'étranger. Pourrait-on se tenir pour voisin de quelqu'un d'autre sans une esquisse topographique ? Et l'ici et le là-bas pourraient-ils se détacher sur l'horizon d'un monde commun si la chaîne des voisinages concrets n'était pas prise dans la grille d'un grand cadastre où les lieux sont plus que des sites ? *Les lieux les plus mémorables ne sembleraient pas capables d'exercer leur fonction de mémorial s'ils n'étaient pas aussi des sites notables au point d'intersection du paysage et de la géographie.* Bref, les lieux de mémoire seraient-ils les gardiens de la mémoire personnelle et collective s'ils ne demeuraient «à leur place», au double sens du lieu et du site ? » (Ricoeur, 2000a, pp.51-52). Ici, le site rejoint la trace dans son rôle d'accroche de la mémoire²⁸³. Nous nous immiscerons dans ce débat sur la distinction site/lieu en mettant en avant le concept de *territoire* qui selon nous englobe à la fois ces deux dimensions (géographique et sociale) mais aussi contient l'idée de *distance* (entre les sites d'abord, les lieux ensuite, les individus enfin). Nous parlerons alors de mémoire territoriale (ce sera notre réponse au «Quoi de la mémoire»). Elle sera connectée à un support géographique précis (micro-région à taille infra-départementale) et à son support social correspondant : celui des proches. L'hypothèse que nous avancerons est la suivante : *la mémoire localisée de l'individu sur le lieu (mémoire individuelle du lieu) devient mémoire collective territoriale dès lors qu'on envisage un ensemble de lieux connectés entre eux notamment par l'intermédiaire des déplacements (matériels ou symboliques) que les groupes sociaux opèrent.* « Entre l'espace du corps propre et de l'environnement et l'espace public s'intercale l'espace géométrique. Par rapport à celui-ci, il n'y a plus de lieu privilégié mais des localités quelconques. » (Ricoeur, 2000a, p.186). *Les « localités quelconques » deviendraient pour nous un territoire, lequel a connu une histoire (traditions mais aussi aménagements successifs concrets de l'espace et du paysage), espace public support d'une (plus précisément de) mémoire(s) collective(s) territoriale(s). Elle(s) constituerai(en)t une mémoire partagée entre proches, condition selon nous déterminante d'un vivre ensemble territorialisé.*

²⁸³ Maurice Halbwachs dans sa «Topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte» ne dit rien de très différent.

Dans la phénoménologie de la « place » et du « lieu » de Ricoeur où « ma place est là où est mon corps », s'ouvrent des possibilités de déplacements. Pour Ricoeur, cet espace des possibles spatialisé vient poser la question de la quête de sa propre place. Dans une conception socialisée des pratiques spatiales et des mémoires, l'individu, membre de groupes, la trouverait au sein de son milieu de vie ou territoire. « Qu'il soit espace de fixation où demeurer, ou espace de circulation à parcourir, l'espace construit consiste en un système de sites pour les interactions majeures de la vie. » (Ricoeur, 2000a, p.187). On retrouve ici la préoccupation majeure de Ricoeur qui, dans un mouvement de désimplification des grandeurs spatiales et temporelles, tire l'analyse vers une « phénoménologie pure » dans le but d'appréhender les catégories mixtes et complexes de temps vécu et d'espace vécu : « La question se posera [...] au tournant de la mémoire à l'histoire, de savoir si un temps historique, un espace géographique peuvent être conçus sans le secours de catégories mixtes qui articulent le temps vécu et l'espace vécu sur le temps objectif et l'espace géométrique. » (Ricoeur, 2000a, p.51). La matérialité de la trace (regard extérieur) semble constituer un des points nodaux de compréhension du regard intérieur (dont la mémoire est empreinte). Tout se passe comme si la présence et positivité de la trace était la condition d'existence de la mémoire ; à ce stade, on peut distinguer deux types d'acte mnémonique : celui de la reconnaissance (basé sur l'existence d'un support – qu'il soit matériel ou social -) et celui de l'acte mnémonique par excellence (sans support). Dans le travail qui nous concerne (à travers l'enquête que nous mènerons), l'absence ou la disparition de certains supports (visuels notamment²⁸⁴) semble bien avoir eu pour conséquence la naissance d'un oubli, même si, nous le verrons, il se caractérise non pas par un oubli uniforme et homogène mais par un oubli socialement différencié. Enfin, et pour clore provisoirement ce point, l'oubli ainsi construit sera susceptible de porter en lui une dimension de positivité voire de création permettant l'implantation des bases d'une nouvelle mémoire.

Le second point que nous voudrions aborder maintenant, suscité par la lecture de Ricoeur, concerne les rapports qu'entretiennent mémoire et mythe.

4. Mémoire du mythe et mythe de la tradition

Ricoeur aborde la question sous un aspect particulier, rapidement abordé précédemment : le rapport à la vérité. Pour notre part, nous suivrons sur le sujet la voie récente ouverte par l'historien E.Hobsbawm et l'anthropologue africaniste T.Ranger (1983, 1995), complétant les travaux débutés dans années soixante d'un spécialiste anglais de la Grèce antique, Moses I. Finley (1981). L'hypothèse

²⁸⁴ Il s'agira en l'occurrence d'extraction pure et simple de portions de territoires (camp militaire, lacs de retenue...) à la pratique mais aussi à la vue (voir Partie 2, chapitre 4).

qui nous pousse à investiguer plus avant cet angle d'attaque des rapports entre mémoire et mythe consiste à penser que la base de la mémoire serait *in fine* bien moins « dure » (*i.e.* fidèle au passé de ce qui s'est réellement passé) que ce qu'il semble à première vue. Le pouvoir du mythe ou de la tradition inventée prend en effet une place d'autant plus forte que la place de l'histoire est restreinte. Certaines périodes ou certains territoires échappent au travail historique par ce que Finley (1981) appelle une somme de données négatives (absence ou perte de documents, indifférence...). Ce sera le cas pour notre objet d'étude ; le détour par le mythe s'impose à nous.

4.1. Finley et la question du but de la mémoire

La rencontre du passé et du mythe (au sens de « légende » pour Finley) repose sur l'assignation d'un rôle précis dans la masse résistante que représente le passé : « rendre le passé intelligible et lui donner sens par sélection d'un petit nombre d'éléments, sur lesquels on concentrerait l'attention, si bien qu'ils acquerraient permanence, pertinence et signification universelle. » (Finley, 1981, p.12). A ses débuts, le mythe revêtait donc une dimension morale²⁸⁵. Mais l'apport central des travaux de Finley réside dans la question qu'il pose en filigrane tout au long de son parcours d'historien/historiographe : quel intérêt les sociétés ont-elles par rapport à leur passé ? *Cui bono* ? (A qui cela profite ?). Finley distingue trois grands types d'intérêts que les peuples peuvent avoir dans les rapports à leur passé :

- . didactique et moral (pour guider l'action politique future)
- . socio-psychologique (en vue de la cohésion de la société)
- . romantique (à but esthétique).

Ainsi le mythe a-t-il contenté pendant longtemps les anciens Grecs dans leur appréhension du passé. Temps des dieux (passé héroïque) et temps des hommes (post-héroïque) ont bâti jusque tard (les Olympiades) l'architecture de leurs réflexions historiques. Si les mythes ont perduré, c'est bien qu'un intérêt d'envergure les maintenait dans cet état du savoir ; pour Finley, l'intérêt des grecs pour leurs mythes est qu'ils leur permettaient de bâtir et de renforcer « leur conscience et leur orgueil panhellénique ou régionaux ». Finley centre ses exemples sur la période grecque mais qui au fond viennent nourrir le seul grand sujet qui l'intéresse : dans quel but les hommes entrent-ils dans les processus de transmission de la tradition ? Est ainsi rejetée la question liée à la fiabilité des traditions pour ne garder qu'un aspect : pour qu'une tradition perdure, fonctionne, elle doit être associée à une pratique et une croyance dans la société qui la reçoit. Pratique et croyance ont en commun un caractère

²⁸⁵ Nous n'entrerons pas ici dans la discussion sur le mythe comme point d'ancrage, origine des histoires. Ce rôle, dévolu plutôt à des personnages « mythiques », fondateurs ou découvreurs pour certains, révélateurs pour d'autres, sera abordé plus loin.

particulier et déterminant pour Finley : loin de l'inconscience ou de la spontanéité, elles sont toutes deux le résultat d'une *volonté délibérée* ; la transmission de la tradition est un acte téléologique par excellence. Il en est de même pour la mémoire collective : « La « mémoire collective » n'est jamais déterminée par des motifs inconscients, de façon à être ou à paraître automatique, incontrôlée, involontaire, comme c'est semble-t-il si souvent le cas pour la mémoire individuelle. La mémoire collective, après tout, n'est pas autre chose que la transmission, à un grand nombre d'individus, des souvenirs d'un seul homme ou de quelques hommes, répétés à maintes reprises ; *et l'acte de transmission, de communication et donc de conservation de ces souvenirs n'est ni spontané ni inconscient, mais délibéré, destiné à atteindre un but connu de celui qui opère cette transmission.* Il se trompe peut-être sur ses motifs, il ne les formule peut-être pas clairement, il ne s'est sans doute pas livré à une longue réflexion préalable ; mais invariablement il agit, déclenche un processus, provoque un effet qu'il désire ou veut obtenir. Sans une telle activité consciente et délibérée, le souvenir de n'importe quel événement finira par s'effacer, alors que les souvenirs individuels peuvent demeurer en sommeil pendant des dizaines d'années, puis réapparaître sans avertissement ni action consciente. » (Finley, 1981, p.33). Aussi, dès lors qu'est posée la problématique de la finalité d'une tradition, la question de son origine et de sa création devient incontournable. C'est l'apport nouveau concernant les traditions tardives, inventées, qu'ont traité Hobsbawm et Ranger, dans la continuité de Finley.

4.2. Sur la prétendue profondeur des traditions

Le duo anthropologie/histoire semble bien être le mieux à même de réfléchir sur les questions de traditions. On a vu en quoi les approches de Nathan Wachtel et de Roger Bastide combinaient ces deux dimensions. La question que se posent Hobsbawm et Ranger part du constat selon lequel, souvent, les traditions qui semblent les plus ancrées dans les sociétés sont d'origine récente, fruits d'une véritable invention de la modernité. Comment apparaissent-elles et comment s'ancrent-elles dans le paysage social où elles émergent, constituent les buts principaux des réflexions anthropo-historiques autour de ces deux auteurs. Le fil directeur qu'ils suivent est la question de la continuité que les sociétés entretiennent avec leur passé, la tradition inventée venant assurer cette continuité parfois rompue. Ainsi, l'oxymore « tradition inventée » est-il défini comme « un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et qui cherchent à inculquer certaines valeurs ou normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé. En fait, là où c'est possible, elles tentent normalement d'établir une continuité avec un passé historique approprié. [...] Même s'il existe une telle

référence à un passé historique, la particularité des traditions « inventées » tient au fait que leur continuité avec ce passé est largement fictive. » (Ranger, 1995, p.174). Quels sont la raison et l'enjeu de la création de son propre passé ? L'accélération du rythme des sociétés modernes (depuis la Révolution industrielle) semble être, pour les auteurs, un élément de réponse pertinent. Ainsi, les sociétés traditionnelles mais aussi et surtout les sociétés modernes sont-elles concernées par cette pratique sociale des rapports au passé. « Les formes les plus anciennes de structure communautaire et d'autorité, et par conséquent les traditions qui lui sont associées, sont inadaptables et deviennent très vite non viables, et [...] les « nouvelles » traditions résulteraient tout simplement de l'impossibilité d'utiliser ou d'adapter les anciennes. [...] L'adaptation apparaît lorsque d'anciens usages sont confrontés à de nouvelles conditions et que de vieux modèles sont utilisés dans de nouveaux buts. [...] Là où les vieilles méthodes sont vivantes, les traditions n'ont besoin ni d'être inventées, ni d'être renouvelées. » (Ranger, 1995, p.178, p.182). Ranger est peu disert sur ce qu'il appelle « les nouvelles conditions » à l'origine de l'adaptation des anciens cadres en nouvelles traditions. Elles peuvent être de divers ordres générant ainsi différents types de traditions inventées aux fonctions particulières : cohésion sociale, légitimation d'institutions, inculcation de croyances, systèmes de valeurs... Toutefois, une des conditions de changement (et donc de création traditionnelle, récente qui plus est) émerge au-dessus de toutes ; elle nous intéresse tout particulièrement puisqu'à la croisée de l'histoire, de la mémoire, du mythe et du territoire : un nouveau rapport politique et social à l'ancrage territorialisé des groupes sociaux, *le cadre national*. L'idée de nation²⁸⁶ fait en effet partie de ces traditions inventées²⁸⁷ qui furent « conçues pour des pseudo-communautés très englobantes (nation, pays) probablement parce que ces traditions affirmaient leur caractère immuable et éternel – du moins depuis la formation de la communauté. » (Ranger, 1995, p.184). Hobsbawm et Ranger considèrent que le nation fait partie de ces traditions inventées les plus remarquables : « Il faut distinguer un intérêt spécifique des traditions inventées, en tout cas pour les historiens de la période moderne et contemporaine. Elles sont hautement pertinentes pour cette innovation historique relativement récente qu'est la « nation », avec ses phénomènes associés : le nationalisme, l'Etat-nation, les symboles nationaux, les histoires nationales et le reste. [...] Beaucoup de ce qui fait subjectivement la « nation » moderne consiste en de telles constructions et se trouve associé à des symboles appropriés, en général assez récent, ou à un discours convenablement tenu (comme « l'histoire nationale »), le phénomène national ne peut être étudié de manière adéquate sans une attention particulière portée à « l'invention de la tradition. » » (Ranger, 1995, p.188, p.189). Mais si les caractères immuables conférés à l'idée de nation à partir du XVIII^{ème} siècle ont représenté jusqu'alors la force de cette tradition inventée, il semble bien

²⁸⁶ Voir notamment à ce sujet les travaux éclairants de Mona Ozouf.

²⁸⁷ « La nation est tout entière représentation » (Nora, *La nation*).

aujourd'hui que sa force et sa pertinence soit en discussion. Deux axes désormais classiques tirent la nation vers le bas et vers le haut : le local et le global. L'hypothèse que nous avancerons, concernant l'échelon local, consiste à penser que de nouveaux changements sont intervenus dans les rapports des sociétés à leur cadre institutionnel, politique et territorial. La tradition « nation » s'effriterait pour laisser place à une phase de création traditionnelle nouvelle : le local (et toutes ses variantes), appuyé sur son histoire et ses mémoires. « Toutes les traditions inventées utilisent, dans la mesure du possible, l'histoire comme source de légitimation de l'action et comme ciment de la cohésion du groupe. » (Ranger, 1995, p.187). Ainsi le recours au travail sur la mémoire des groupes sociaux apparaît comme un des passages obligés dans l'analyse de leurs rapports au territoire.

Pour reprendre les préoccupations finalistes de Finley et conclure sur les travaux de Ricoeur, si le but de travail de mémoire pour le philosophe est « l'émergence d'une conscience commune résultant d'une mémoire reconstructrice fondée sur la demande de pardon qui nous ramène au cœur de l'Europe pluraliste en train de se construire » (Dosse, 1997, p.769), notre approche, par le bas cette fois, convoque les mémoires dans le but de la construction d'un vivre-ensemble territorialisé : les mémoires collectives territoriales.

5. La mémoire comme objet politique : l'apport de Michaël Pollack

Courte mais dense²⁸⁸, l'œuvre de Michaël Pollack nous permet d'aborder un aspect jusqu'alors peu fouillé dans les contributions centrées sur la mémoire collective : l'existence de mémoires souterraines et concurrentielles. Inspiré par les travaux de Pierre Bourdieu, le thème de la *domination* est central dans l'approche de Pollack. Les enseignements de Durkheim et d'Halbwachs sont présents même si le but de Pollack est d'aller au-delà, notamment en ce qui concerne l'appréhension de la mémoire non plus comme un facteur de cohésion du groupe mais comme un véritable enjeu. « Dans la tradition méthodologique durkheimienne qui consiste à traiter les faits sociaux comme des choses, il devient alors possible de prendre ces différents repères comme autant d'indicateurs empiriques de la mémoire collective d'un groupe donné ; une mémoire structurée avec ses hiérarchies et ses classifications, une mémoire également qui, en définissant ce qui est commun à un groupe et ce qui le différencie des autres, fonde et renforce les sentiments d'appartenance et les frontières socio-

²⁸⁸ L'auteur, né en Autriche en 1948, est mort du sida à l'âge de 43 ans après avoir travaillé sur trois grands thèmes : l'histoire des sciences sociales, la mémoire des drames de la seconde Guerre Mondiale, et les effets du sida sur la population homosexuelle. Les réflexions qui suivent sont issues d'un article écrit juste avant sa mort et lu par un de ses collègues au colloque « Psychanalyse et sciences sociales » en avril 1992. Il est tiré d'un ouvrage posthume paru en 1993 intitulé *Une identité blessée. Etude de sociologie et d'histoire*.

culturelles. » (Pollack, 1993, p.15). Toutefois, souligne-t-il, la mémoire collective chez eux n'est pas le résultat de violences symboliques ou signe de domination. C'est selon lui la faiblesse de l'approche. La mémoire, à l'instar de nombre d'objets sociaux, n'échappe pas aux processus de négociation, d'alliance, de concurrence, de mise en enjeu²⁸⁹. L'attention de Pollack se focalise sur un nœud problématique particulier : comment les processus et les acteurs qui les portent permettent la constitution et la formalisation des mémoires collectives ? Comment se construisent les noyaux des interprétations contrastées d'événements donnés, comment fonctionnent les réseaux sociaux qui veulent faire triompher leur vision du passé ? Comment enfin aboutit-on à des mémoires durcies qui s'imposent à tous comme point de passage obligé sur le passé ? (Pollack, 1993). Dans ce cadre de réflexion, l'attention est portée sur certains types de mémoires, portées par des groupes particuliers que sont les minorités ou les exclus : ces porteurs de mémoires souterraines viennent souvent s'opposer à la mémoire officielle ou nationale. Ils réapparaissent sur le devant de la scène lors de crises sociétales, à l'échelle de la communauté nationale ou au sein de communautés plus restreintes ; nous nous en souviendrons pour la suite.

Fin des années 80, début des années 90, Pollack entre au Groupe de Sociologie Morale et Politique (EHESS) ; la proximité intellectuelle de Luc Boltanski et Laurent Thévenot laisse ses traces dans ses écrits : on y trouve les notions de mémoire *dénoncée*, de révision de la mémoire officielle comme *situation d'épreuve*, de contraintes de *justification* (documents écrits, archives). Les termes sont là et les références claires. Toutefois, l'héritage bourdieusien reste fort et s'y combine : le centre du propos tourne autour des rapports entre mémoire et domination. Les exemples pris par Pollack sont nombreux mais tournent, là encore, autour de ce qu'on a déjà mentionné en lisant Ricoeur : la mémoire sombre du passé. Le terrain est en effet propice à la mise en exergue des mémoires dominées, non dites, résistantes puis « révélatantes »... Chez Pollack, l'intérêt est porté sur un aspect particulier dans ce foisonnement d'approches possibles : les réseaux informels et interpersonnels de transmission de la mémoire (associations, famille, réseaux de sociabilité affective ou politique...). C'est dans ces interstices de la vie sociale que viennent se nicher les mémoires souterraines, clandestines, non officielles : nous les appellerons les *poches de mémoire*.

Enfin, comme tous ceux qui s'intéressent aux problèmes soulevés par l'étude de la mémoire en général, Pollack se heurte au passage délicat de la mémoire individuelle à la mémoire collective. L'auteur résout le problème à sa manière, en passant par le concept d'inspiration halbwachsienne de *mémoire encadrée*. Un travail d'encadrement semble en effet incontournable pour opérer le passage de la

²⁸⁹ La référence à la sociologie des sciences incarnée par Bruno Latour, suffisamment rarement convoquée dans les problématiques mémorielles pour le souligner, est centrale pour Pollack. De même que les discours scientifiques objets de négociation étudiés par Latour, la mémoire ressortit au même travail de construction.

mémoire individuelle à la mémoire collective. La notion de cadre intervient *in fine* au niveau de la mémoire collective : « Les mémoires collectives ne sont pas la simple sommation de souvenirs individuels, elles sont le résultat d'un *travail spécifique* qui vise justement à faire accéder les groupes à une conscience historique d'eux-mêmes qui transcende les consciences individuelles. [...] Maintenir la cohésion interne et défendre les frontières de ce qu'un groupe a en commun, dont le territoire (dans ce cas d'Etats), voilà les deux fonctions essentielles de la mémoire commune : *fournir un cadre de références* et de repères. » (Pollack, 1993, p.29, p.30). Cette approche particulière en termes de cadres de référence territoriaux notamment constitue pour nous un des points essentiels de la pensée de l'auteur. *Les cadres de la mémoire vont avoir pour fonction de définir les cadres de référence territoriaux.* Les liens entre mémoire, traces (ou marques) et espace commencent ici à se tisser. *Les topologies de discours sur la mémoire viennent croiser les topographies des territoires vécus*²⁹⁰.

En d'autres termes, et pour reprendre le cadre de réflexion de Pollack, un des enjeux de la mémoire, fruit de négociations continues entre mémoires concurrentes, va pouvoir se lire dans la *mise en place* (ou la *pérennité*) de structures territorialisées de gestion de portions d'espaces socialisées. La « mise en place » apparaîtra alors comme le travail de la catégorie *d'entrepreneurs de mémoire* qui créent des références communes (par exemple, un territoire de référence émergeant pour une société locale donnée) ; la « pérennisation » comme le travail de ceux qui, à la manière de gardiens du temple, veilleront au respect d'un certain ordre établi (territorial ou mémoriel par exemple). Porteurs d'interprétations (et de réinterprétations) permanentes du passé, ces entrepreneurs de mémoire ne restent pourtant que l'incarnation de groupes sociaux caractérisés notamment par leur fluctuation dans le temps et l'espace : la pérennité de leurs interprétations du passé n'est jamais acquise puisque soumise à négociations permanentes. Pollack l'exprime ainsi : « Le dénominateur commun de toutes les mémoires et les tensions entre elles interviennent dans la définition du consensus et des conflits à un moment conjoncturel donné. Mais aucun groupe social, aucune institution, aussi stables et solides qu'ils puissent paraître, ne sont assurés de leur pérennité. Leur mémoire, toutefois, peut survivre à sa disparition, prenant souvent la forme d'un mythe qui, faute de pouvoir s'ancrer dans la réalité politique du moment, puise souvent sans les références culturelles, littéraires ou religieuses. Le passé lointain peut alors devenir promesse du futur et parfois défi lancé à l'ordre établi. » (Pollack, 1993, p.33). On retrouve ici le thème du mythe déjà abordé. Nous verrons comment il agit sur notre terrain d'enquête, à la manière d'un remplacement temporaire des mémoires collectives locales. Enfin, le dernier point sur lequel insiste Pollack est relatif aux moments de tension, déclenchants, période de révélation de certaines mémoires enfouies. Nous examinerons ce point à l'occasion d'un exemple précis : l'intrusion en force sur le territoire qui nous intéresse d'un débat public relatif à un grand projet d'infrastructure

²⁹⁰ Ce point fera l'objet d'une analyse précise dans la dernière partie du présent travail.

d'aménagement du territoire, le projet de construction par EDF d'une ligne électrique très haute tension (partie 3, chapitre 1.3.).

Les réflexions de Michaël Pollack sur la mémoire s'inscrivent dans un cadre d'analyse avant tout politique : objets d'enjeux, les mémoires portées par les groupes sociaux ne sont plus seulement envisagées comme une simple modalité de leur constitution en tant que groupe mais comme une véritable ressource mobilisable dans les actes et prises de position des groupes entre eux. Entre mémoire officielle (celle d'en haut) et mémoires souterraines (celles d'en bas), la mise en enjeu que peut constituer tel ou tel événement de la vie sociale aura pour conséquence la visibilité de certains éléments (mémoriels en l'occurrence) constitutifs de groupes marginalisés. Le lien entre visibilité et enjeu est au centre de la définition que donne Yves Barel (1982) du groupe marginal : « Le groupe marginal n'a d'existence historique en tant que tel qu'à partir du moment où il en est question dans l'idéologie où il est visible. Or la production de la visibilité d'un groupe «marginal» est aussi sa constitution en enjeu ». Derrière les questions d'enjeux et de visibilité, se jouent ce que Pollack ne nomme jamais clairement, autrement que dans la concurrence entre mémoire officielle et mémoires souterraines : les rapports à la norme. Légale à première vue, la norme peut se décliner sous différentes formes plus ou moins institutionnalisées (officielles) ; dans ce continuum normatif, nous nous pencherons plus particulièrement sur du normatif « mou », donc en constante négociation : les rapports tissés entre la norme mémorielle et la norme territoriale.

Mais si la mémoire est pour Pollack par essence politique, elle peut aussi servir d'instrument au service d'une vision politique de l'histoire. C'est ce que nous abordons maintenant au travers des contributions venues d'outre-Atlantique sur l'objet mémoriel.

6. Le traitement de la mémoire outre-Atlantique : le modèle de la personnalité et de l'événement

Lorsqu'on s'intéresse au traitement sociologique de la mémoire collective outre-Atlantique, force est de constater que celui-ci repose sur deux piliers principaux : celui du rapport à l'événement d'une part, celui du rapport aux personnalités de l'autre. La grandeur américaine à travers ses personnages illustres (figures des Présidents notamment) et ses luttes politiques (époque de la Guerre Froide et du Bloc de l'Est ou plus encore, de la guerre du Vietnam) constituent en effet les bases de la grande partie des travaux sur le thème. Deux références incontournables sont immanquablement citées : Maurice

Halbwachs (et son *premier* système de pensée) et le Pierre Nora des *Lieux de mémoire*²⁹¹. Un auteur américain s'est particulièrement penché sur cette problématique mémorielle : le sociologue Barry Schwartz de l'Université de Georgie, à Athens²⁹². Une liste (non exhaustive) des sujets traités par l'auteur, considéré comme le spécialiste du sujet, est révélatrice de la posture méthodologique américaine dans le traitement de la mémoire collective :

- . le contexte social de la commémoration
- . la vision héroïque américaine
- . le personnage de Georges Washington
- . la mémoire des vétérans du Vietnam
- . Iconographie et mémoire collective
- . Abraham Lincoln dans la mémoire collective et dans l'imagerie américaine...

Fierté et traumatismes nationaux constituent ainsi l'armature des travaux américains ; la commémoration en incarne l'archétype. La mémoire est convoquée comme un élément déterminant de la compréhension des comportements politiques individuels et collectifs (Schuman, Scott, 1989).

Tout se passe comme si la pensée théorique américaine s'était ancrée durablement dans les dévoiements des travaux auxquels ils accordent une centralité première ; ainsi, chez Halbwachs, c'est le premier système qui sert de base à la réflexion. Les cadres sociaux sont stables, concrets : la mémoire sociale et ses raffinements ultérieurs du second système ne sont pas présents. De même, on l'a vu, si «l'ère des commémorations» est considérée par Nora comme un échec relatif de la réception sociale (au sens large) de ses travaux, c'est précisément cet angle d'attaque qui constitue le ressort premier de la compréhension des phénomènes mémoriels. Vieux Continent *versus* Nouveau Monde : peut-on considérer que les rapports au passé ne reposent pas sur les mêmes profondeurs historiques culturelles²⁹³ ? Doit-on y voir une des raisons du traitement différentiel accordé à la mémoire de part et d'autre de l'Atlantique ?

Quoiqu'il en soit, l'apport majeur de ces travaux réside dans la méthode utilisée pour objectiver les rapports entre éléments du passé et leur présence (voir utilisation) par les groupes sociaux dans le présent. L'article de Schuman et Corning (2000) est à ce titre révélateur de la posture théorique et méthodologique couramment adoptée. Il est centré sur l'événement en tant qu'élément de base sur lequel repose la mémoire collective, plus précisément celle des générations: «Because our concern is

²⁹¹ On peut y ajouter les références fréquentes faites à Karl Mannheim et ses travaux sur les générations. Le concept de génération est, chez ces auteurs américains, envisagé quasi systématiquement sous le prisme de l'événement : c'est l'agrégation d'individus qui ont connu le même événement dans le même intervalle de temps.

²⁹² D'autres auteurs, en lien avec Schwartz, s'intéressent au sujet. On peut citer entre autres Howard Schuman, Amy D. Corning, Jacqueline Scott, Lynett P. Spillman.

²⁹³ Ainsi par exemple, et de manière caricaturale, si en Europe notamment, il est fréquent de payer l'entrée des monuments chargés d'histoire, outre-Atlantique, ce sont les monuments naturels (ou parcs naturels) qui exigent un droit de visite payant.

with knowledge that is shared by substantial parts of a population, we refer to it as “collective knowledge”, and because the knowledge consists of memories of events (whether directly experienced or learned about from others), we regard it as falling under the general concept of collective memory.» (p.914). La génération, matrice socio-temporelle, est elle aussi définie en fonction de la mémoire : on met en évidence une génération en identifiant les différents types de souvenirs intégrés par un même groupe d'individus. L'enquête s'intéresse à un échantillon de près de 2500 personnes auxquelles est posée la question suivante concernant onze événements différents (de nature, de durée, de date) : « Pouvez-vous me dire si vous avez entendu parler de ces événements et si oui, qu'est-ce qu'ils vous suggèrent en quelques mots ? ». En fonction de la précision des réponses, chaque événement est noté de 0 à 2, pondéré par le nombre de répondants. Se dessine ainsi une courbe de « knowledge score » en fonction des cohortes de l'échantillon. Quels sont les résultats et quel est l'intérêt d'un tel type d'enquête ? En termes de résultats, finalement peu de choses nouvelles ou contre-intuitives ; deux facteurs influencent la connaissance des événements du passé, l'éducation et l'âge : « individuals with high levels of education are less limited to their own personal experience, and in this sense education acts to reduce cohort effects. [...] Individuals alive when an event occurs are more knowledgeable than those born even soon after the event has ended. [...] Crucial information about the past is most easily lost when cohorts who directly experienced an event are replaced by new cohorts who can learn about it only second hand.» (p.949, p.952). Il est intéressant de noter que cette dernière conclusion, *a priori* sensée, n'est pas partagée par d'autres chercheurs sur le sujet²⁹⁴.

Quelle est la nature de ce support (événementiel) ? Quelle force de révélation a-t-il pour l'objet mémoriel ? Quelle légitimité porte-t-il ? Et en allant plus loin, quels seraient les différents types de mémoire (longue, immédiate, familiale, institutionnelle...) que sous-tendraient différents types d'événements ?

. *Sur la nature de l'événement* : à ce sujet, Schuman et Corning insistent sur un point particulier : l'importance de la *durée* de l'événement. Si une manière de définir l'événement peut être une contraction de l'espace et du temps (l'événement ponctuel) d'une action individuelle ou collective, on peut aussi se baser sur des événements qui s'étalent dans ces deux dimensions : on parlera de période (la grande purge de Staline en 1936 et 1938 prise comme exemple par Schuman et Corning). Dans ce cas, leur capacité à être vécus (period effects) s'élargit et touche ainsi les différentes cohortes (cohort effects) vivantes pendant la période (the living generations). Il semble d'ailleurs que pour les événements de longue durée, les cohort effects soient bien répartis dans la durée (Schuman, Corning, 2000). Il semble donc que « experiencing a public event » marque la mémoire.

²⁹⁴ Notamment, Maurice Bloch, à travers ses travaux sur Madagascar (1995).

. *Sur les effets de l'événement* : une distinction peut être faite entre événement positif et événement négatif. Dans ce cas, c'est dans un débat sur la confrontation entre la mémoire et l'oubli qu'on entre que Ricoeur, notamment, a récemment bien analysé.

. *Sur le choix des événements références* : la question de méthode alors posée est relative au choix des repères mémoriels sur lesquels se base le travail. Dans le cas de l'article discuté, le protocole d'enquête propose des événements choisis par les chercheurs et non des événements spontanés mentionnés par les enquêtés. La ou les mémoires collectives qui se révèlent alors sont donc inféodées à ces choix de départ : «Both, at the individual and the cultural level, what is seen to be a particular collective memory is always partly – though certainly not wholly – a function of decisions made by the researcher» (Schuman, Corning, 1995, p.951). Dans cette posture, le rôle du sociologue n'est pas neutre. Il guide l'enquêté vers ce qui lui semble pouvoir révéler *une certaine ou certaines mémoires*. Ce travail de contrôle-maîtrise des éléments portés à l'enquête n'a de sens que si on le replace dans la trame globale de la problématique travaillée, elle-même étayée par une architecture d'hypothèses choisies. Il recèle une particularité dès lors qu'on s'intéresse à l'objet mémoriel et donc aux résidus ou effets du passé dans le présent : le travail de l'historien n'est pas loin et les questions de connections disciplinaires sont immanquablement posées. Notre position sera celle qui considère que la phase « d'éclaircissement historique » ne peut être mise à l'écart pour comprendre certaines caractéristiques de la mémoire du passé dans le présent (place accordée aux «mythes», points focaux de la mémoire, ou simplement l'oubli). Cette position forte du chercheur ne signifie en aucun cas qu'il embrasse la totalité des référents événementiels mnémoniques ; la connaissance qu'il reconstruit du passé ne sert que de *cadre historique de la mémoire*, avec ses choix, sa structure, ses points forts : il est dans une position de test-réaction à un schéma d'ordre idéal-typique d'une reconstruction historique assumée.

. *Sur le type d'événement* : la question du type d'événement pertinent à l'analyse nous semble devoir être mise en relation directe avec le champ problématique investi. Ainsi, à une mémoire culturelle ou politique répond *a priori* un ensemble de repères événementiels du même ordre. Les préoccupations qui nous motivent vont mettre en scène un « nouveau » type de repère, réapproprié par le sociologue, âprement discuté entre historiens et géographes : il s'agit de l'événement spatial. Les quelques travaux récents sur ce « débordement » lexical stimulent, nous semble-t-il, la poursuite des réflexions pour qui s'intéresse aux rapports entre mémoire et territoire. Ils constituent un type particulier d'occurrences, qui, en lien avec la structuration d'un certain type d'espace (ni l'espace domestique ou encore l'espace national mais la franche spatiale intermédiaire, celle du pays ou territoire de vie). Nous les abordons plus loin.

. *Au-delà de l'événement* : la méthode décrite ci-dessus a ceci d'intéressant qu'elle tente, par un travail de mesure des repères mémoriels, d'objectiver (voire de quantifier) une donnée par essence peu tangible, difficile à circonscrire. L'intérêt pour notre réflexion réside dans le traitement qui y est fait de la variable « événement », envisagée comme révélatrice de structures mémorielles partagées entre générations ou plus précisément cohortes. Toutefois, ces travaux restent inscrits dans un cadre de réflexion qui ressortit, pour reprendre notre analyse d'Halbwachs, au premier système de pensée du sociologue durkheimien : les cadres événementiels de la mémoire, pourrait-on dire. L'objet qui nous préoccupe (rapport entre mémoire et territoire) nous pousse à dépasser ces schémas de pensée : aller au-delà des événements, vers ce que nous appellerons dans le chapitre 4 qui suit, les « marques mémorielles du territoire ».

Chapitre 4

Mémoires et territoire : éléments pour une sociologie de la marque

1. Moment littéraire : lecture de Perec

La littérature comme source d'inspiration de la recherche : le passage est connu. Halbwachs inspiré par les madeleines de Proust, Gérard Namer (1999) l'a montré aussi. Il mentionne en effet l'existence de six manuscrits de la main d'Halbwachs qui constituent la base de l'écriture de l'œuvre inachevée *La mémoire collective*. Le premier essai de mise en cohérence de cet ensemble *a priori* disparate remonte à 1925 suite à une relecture de Proust et sa recherche du temps perdu. L'objectif est alors pour Halbwachs de savoir comment utiliser chez Proust la dimension d'une mémoire particulière puisque *involontaire* : la sensation gustative des fameuses madeleines générant un ensemble de souvenirs spécifiques. Comment le sociologue peut-il s'approprier l'image littéraire pour l'intégrer à son objet d'ordre sociétal ? La réponse d'Halbwachs viendra de la mise en évidence d'une mémoire « culturelle » incarnée en fait par le chapitre sur la mémoire collective chez les musiciens. Quand une figure littéraire impressionniste motive l'architecture d'une œuvre scientifique. De même, les descriptions détaillées des mœurs et ambiances sociales des romans de la fin du XIX^{ème} ne servent-elles pas, et de plus en plus, de base de connaissance prise au sérieux par nombre d'historiens dix-neuviémistes ?

Recenser les usages de la mémoire comme ressort littéraire, dans la droite lignée de Proust, n'est pas l'objectif qu'on s'est ici assigné. Les rapports entre mémoire et espace correspondraient déjà plus à ce que nous recherchons. Dans ce cadre, le travail particulier d'un auteur français, à la croisée des chemins entre styles romanesque, ludique, autobiographique et sociologique, ne pouvait nous échapper : Georges Perec (1936-1982) incarnera le mieux pour nous cette part d'inspiration, parfois fantasque, pour celui qui travaille sur les rapports, complexes et multiformes, entre mémoire et espace. Nous nous arrêterons ainsi, l'espace d'un instant, dans quelques uns de ce qui apparaît de loin comme les méandres de la pensée d'un écrivain « de l'oblique ». L'expression est celle de Philippe Lejeune (1991) dont les analyses sur l'auteur nous seront précieuses.

Nous parlons de méandres *a priori* d'une pensée touffue : tel ne semble justement pas être le cas. Lejeune montre bien en quoi l'œuvre de Perec est constituée d'une somme de projets (pour beaucoup non aboutis ni publiés) centrée autour d'un même thème : l'imbrication du temps dans les lieux et inversement. Temps et lieux ont en commun leur attachement à la personne même de Perec. C'est le temps de la famille dans le projet non achevé intitulé « L'arbre » (généalogie familiale), le temps du

vieillesse dans le projet à peine débuté intitulé « L'âge »²⁹⁵, le temps des souvenirs personnels dans *Je me souviens* (1978). C'est aussi l'espace dans le projet, cette fois encore inachevé, « Lieux » et le plus connu d'entre eux, *Espèces d'espaces*. Enfin, au confluent de ces deux entrées temporelle et spatiale, on y trouve l'imbrication de l'un dans l'autre et réciproquement : *La vie mode d'emploi* (utopie d'un tableau qui concentrerait la totalité des vies d'un lieu – immeuble -) et *Ellis Island* (haut lieu de passage qui condense en son sein la question des origines de l'auteur). La première remarque qui vient à l'esprit concerne justement le caractère largement inachevé des différentes tentatives de Perec dans sa volonté de cerner cet espace de réflexion mêlant les deux grandes catégories de l'espace et du temps. Deux hypothèses peuvent être émises : la première, prosaïque, relative à la personne même de Perec, serait que l'écriture n'a pu suivre la pensée non seulement foisonnante, sans cesse en éveil de l'auteur mais aussi contraignante quant aux règles qu'il se donne lui-même pour l'écriture²⁹⁶. La seconde est plus en lien avec l'objet même que s'est donné Perec à travers ses différents projets : les liens tissés entre approche autobiographique et objectivation des rapports entre temps et espace. Ils peuvent être de deux ordres : le genre autobiographique comme porte d'entrée de la sphère spatio-temporelle ou plus vraisemblablement, l'analyse des formes prises par espace et temps pour alimenter une quête autobiographique inachevée. Quoi qu'il en soit, le défi est de taille : les essais-erreurs de Perec pourraient en être un signe.

Ce passage tiré d'*Ellis Island* (1995b) en dit long sur l'importance pour Perec des liens entre mémoire, espace et identité : « Ce que moi, Georges Perec, je suis venu questionner ici, c'est l'errance, la dispersion, la diaspora. Ellis Island est pour moi le lieu même de l'exil, c'est-à-dire, le lieu de l'absence de lieu, le non-lieu, le nulle part. C'est en ce sens que ces images me concernent, me fascinent, m'impliquent, comme si la recherche de mon identité passait par l'appropriation de ce lieu-dépotoir où des fonctionnaires harassés baptisaient des Américains à la pelle. » (Perec, 1995b, p.57). Nous reviendrons ultérieurement sur les rapports entre mémoire et judéité de Perec : ils sont *in fine* le fil directeur de son œuvre.

Mais avant, comment temps (mémoire) et espaces (lieux) sont-ils appréhendés par l'écriture ?

²⁹⁵ D'abord intitulé « Les lieux de la trentaine ». On voit ici en quoi temps et espace sont toujours intimement liés chez Perec.

²⁹⁶ Il suffit pour cela de regarder les véritables protocoles d'écriture – à but quasi-scientifique - que Perec s'infligeait pour tenter de mener à bien ses projets : ainsi, le projet intitulé « Lieux » est programmé sur douze années ; il demandera l'aide du mathématicien indien Chakravarti afin de constituer sa « table des lieux », en fait son programme de travail sur ces douze années. Il ne le suivra que deux ans.

1.1. L'écriture dans le temps

Un des ressorts de l'écriture perecquienne consiste en la croyance (et l'expérimentation) de l'action du temps sur l'écriture. Le meilleur exemple est sans conteste le projet, déjà évoqué, intitulé « Lieux »²⁹⁷. En 1969, Perec choisit douze lieux dans Paris, qu'ils soient pratiqués par l'auteur ou objets de souvenirs (d'enfance notamment). Chaque mois, Perec choisit deux de ces lieux et travaille sur deux types de descriptions : l'une neutre (à la manière de l'ethnographe), sur le lieu lui-même (il les appelle « les réels »), l'autre, de l'ordre du souvenir, est écrite autre part que sur le lieu réel (c'est le lieu de mémoire qui compte) : il les nomme la série « souvenirs ». Douze ans sont ainsi nécessaires pour couvrir ces doubles descriptions sur les douze lieux choisis. Une fois écrits, les textes, non relus, sont mis sous enveloppe ; elles ne devront être ouvertes, lues et retravaillées que douze années plus tard. La hantise du vieillissement est au centre de ce projet : vieillissement des lieux d'abord, des souvenirs ensuite, de l'écriture enfin. Comme l'exprime Lejeune (1991), « la programmation de longue durée d'un travail paraît avoir pour fonction de se protéger de l'avenir en le remplissant par avance et de repousser la mort, par hypothèse, au-delà du terme du projet. » (p.149). A travers ce travail, ce sont bien les lieux de sa vie que Perec compacte, tel un journal de bord qui voudrait retenir la mémoire. Douze lieux de mémoire qui ne sont que mémoire individuelle et non collective comme a pu le faire Pierre Nora. Toutefois, bien que de l'ordre de l'intime, les souvenirs perecquiens semblent aussi être les nôtres : Perec parvient ainsi à opérer le passage de l'individuel au collectif, à faire partager sa mémoire.

1.2. Souvenirs propres, souvenirs partagés : la constitution d'une communauté virtuelle

On l'a vu, l'œuvre de Perec est dans l'intime ; projet autobiographique par excellence, son travail revêt toutefois une dimension particulière qui intéresse le sociologue en général : la capacité à révéler, voire à créer du lien entre les individus. C'est précisément ce défi que Perec l'écrivain parvient à relever. A la manière d'un Queneau des *Exercices de style*²⁹⁸, c'est par le truchement de l'inventaire et de la liste que Perec nous fait entrer dans son univers. On pourrait y entrer et le contempler, amusé, agacé parfois par la taille et l'apparente répétition des éléments mis en liste ; pourtant, on y reste et plus, son univers devient le nôtre : l'intime de l'auteur devient le quotidien de tous, le « déjà vu », le « déjà souvenu ». Nous prendrons pour illustration de cette dimension de l'œuvre son travail intitulé *Je me souviens*. Il illustre mieux que tout autre ce passage à une communauté virtuelle de lecteurs (et de sens) dont les

²⁹⁷ S'inspirant d'un travail de Raymond Roussel intitulé « Loci Soli », le titre de ce projet devait être « Soli Loci » (soliloque). Il abandonnera cette idée (Lejeune, 1991).

²⁹⁸ Queneau que Perec admirait et qu'il rejoindra en 1967 au sein du groupement littéraire expérimental « L'Oulipo » (OUvroir de LIttérature POtentielle) fondé en 1961 par Raymond Queneau et François Le Lionnais.

mémoires individuelles s'agrègent pour devenir collectif mémoriel. « La faiblesse du souvenir écran, c'est que son absurdité même éveille l'attention. Et sa rareté. Ici, on va avoir des séries gigantesques (480 « je me souviens », 144 descriptions de rues, des kyrielles de chambres, de menus, etc.) qui ont l'avantage de prendre sens sur un autre plan : mémoire d'une génération, sociologie de l'infra-ordinaire, etc. Les souvenirs écrans des autres sont indigestes. Les souvenirs perecquiens sont tentateurs : ils déroulent l'étoffe dans laquelle sont probablement taillés aussi nos propres souvenirs écrans, ils produisent aussi en nous de l'indirect, entrent en oblique dans notre mémoire. » (Lejeune, 1991, p.44). *Je me souviens* se présente comme un petit recueil ou plutôt comme une liste de 480 souvenirs, bribes de mémoire qui prennent la forme d'une phrase ou deux, numérotée, non classée ni commentée. L'apparence est sèche, répétitive. Il faut entrer dans le jeu (« Je ») de Perec pour comprendre le but de l'opération. Ces souvenirs, détails insignifiants d'une vie passée, on les a tous eu. Perec le sait puisqu'il prévoit à la fin de l'ouvrage quelques pages vides afin que le lecteur puisse continuer la liste à sa manière. En parcourant la liste des souvenirs d'enfance de Perec, « on accepte d'être désorienté, bercé par la répétition. On se perd dans l'espace, on s'abandonne au temps. Mais on n'est plus seul. Lié par une sorte de tendresse aux autres. Et relié obscurément à quelque chose d'inconnu. Tous ces éclats d'oubli jalonnent maintenant la carte de la mémoire. Ils forment un réseau absurde. Mais on sent que tout le reste tient par dessous, sans qu'on sache comment, comme par aimantation. Tout le reste qui est vraiment oublié. Et qui maintenant est là. » (Lejeune, 1991, p.250). On ne sait trop comment²⁹⁹ mais la pratique individuelle de lecture ouvre à un espace commun de sens, une mémoire partagée.

1.3. Version littéraire d'une phénoménologie de la mémoire

Les exemples sont nombreux : accumulation de souvenirs ponctuels, descriptions minutieuses, sensation de déconnexion avec la quelconque trame d'un récit organisé, ... « Les projets autobiographiques de Perec évitent le récit, *rabattent le temps sur le lieu*, substituent à l'histoire la liste, à l'intrigue le montage. » (Lejeune, 1991, p.47). Cette technique, ou ressort littéraire de Perec, constitue en soi un matériau brut, on l'a vu, livré au lecteur sans commentaires. Philippe Lejeune n'hésite pas à parler d'une sorte de phénoménologie de la mémoire (1991, p.192). Perec donne à lire, parvient à objectiver (d'une manière particulière) ce qui, pour beaucoup de ceux qui s'intéressent à la mémoire, apparaît comme intangible ou flou. Cette manière de décrypter l'œuvre de Perec peut être mise en relation avec son parcours et sa formation. Tout, dans l'écriture perecquienne, peut être envisagé sous le prisme de l'expérimentation. On a déjà abordé l'influence de l'Oulipo sur le travail de l'auteur (écriture

²⁹⁹ Perec, comme à son habitude, n'ajoute aucun commentaire à ses listes.

sous contrainte, recherche de nouvelles règles de structure de l'écrit) ; cette quête expérimentale s'est construite chez Perec au cours de sa période post-universitaire. Délaissant ses études de lettres à la Sorbonne, il gagne sa vie en faisant des enquêtes psycho-sociologiques puis, avant de se consacrer entièrement à l'écriture, devient documentaliste dans un laboratoire de neurophysiologie au CNRS. Son roman «Les Choses» peut ainsi apparaître comme un tableau sociologique critique d'une société de consommation en voie d'éclosion. Lejeune parle d'une sociologie de l'infra-ordinaire chez Perec : c'est dans ce cadre qu'on peut faire entrer nombre de ses travaux, véritables *expériences de mémoire*. Il décrit lui-même le processus de recherche intérieur, à la manière du souvenir pur de Bergson : « En général il y avait entre un quart d'heure et trois quarts d'heure de flottement, de recherche complètement vague avant qu'un des souvenirs ne surgisse. Et dans cet instant il se passait des tas de choses intéressantes qui pourraient être l'objet d'un autre texte, montrant cette suspension du temps, ce moment où j'allais chercher ce souvenir dérisoire. [...] Et puis au moment où l'on sort le souvenir on a vraiment l'impression de l'arracher d'un lieu où il était pour toujours. » (Perec, 1990, p.88-89). L'expérience est aussi chez Perec celle de l'étude de l'évolution de la mémoire. Dans le projet « Lieux », décrire le même lieu à des époques différentes (sur douze années) permettra *in fine* (au bout du processus) de comparer les évolutions de la mémoire axée sur un même objet. De même, dans *Je me souviens*, Perec a quelques mots explicatifs pour tenter de comprendre le fonctionnement de ses propres souvenirs : « Le principe en est simple : tenter de retrouver un souvenir presque oublié, inessentiel, banal, commun, sinon à tous, du moins à beaucoup. [...] Lorsque j'évoque des souvenirs d'avant-guerre, ils se réfèrent pour moi à une époque appartenant au domaine du mythe : ceci explique qu'un souvenir puisse être « objectivement » faux : ainsi dans le Je me souviens n°101, je me souviens correctement des célèbres « Mousquetaires » du tennis, mais sur les quatre noms que je cite, deux seulement en faisaient partie (Borotra et Cochet), Brugnon et Lacoste étant remplacés par Pétra et Destremeau qui ne furent champions que beaucoup plus tard. » (Perec, 1995a, p.119). Enfin, le choix de la micro-échelle permet à l'auteur de pénétrer dans les moindres recoins de la mémoire ordinaire, tout ce qui, pris isolément, semble insignifiant mais qui, agencé en listes, parvient à dépeindre une ambiance mémorielle cette fois chargée de sens ; au sens propre, de *sens commun i.e.* partageable. L'objectif est celui d'une quête parfois laborieuse de faits oubliés (parce qu'ordinaires), pièces pourtant incontournables d'une mémoire commune. Perec apparaît ainsi comme un *sociologue du sens commun mémoriel*. Mais la figure du sociologue-littéraire, expérimentateur poète, va laisser la place, à la fin de l'œuvre, au mobile réel de l'attachement à l'objet mémoriel chez Perec : son identité juive.

1.4. Judaïté et mémoire : la récurrence d'une souffrance entre absence et oubli

L'œuvre de Perec est tout entière marquée par le destin funeste de ses parents, juifs polonais : son père est tué au front en 1940, sa mère, déportée en 1943, périra dans un camp de la mort. Orphelin à 7 ans, Perec portera cette blessure de « l'Histoire avec sa grande hache » jusqu'à la fin de sa vie. Cet aspect de l'œuvre de Perec apparaît clairement dans deux œuvres auto-biographiques que sont *W ou le souvenir d'enfance* et surtout *Ellis Island*. *W ou le souvenir d'enfance* fait suite à un travail de psychothérapie que Perec mena en 1949 avec Françoise Dolto. Basé sur un rêve d'enfance relaté à Dolto, le thème de l'ouvrage est centré sur une description du système totalitaire des années 30-40 ainsi que l'évocation des camps de concentration. La mémoire sombre du passé vient nourrir cette première approche de l'objet mémoriel. Mais les rapports entre judaïté, mémoire et lieux sont abordés plus frontalement dans le petit ouvrage intitulé *Ellis Island*, réflexions à propos d'un film co-réalisé avec Robert Bober en 1979 : *Récits d'Ellis Island, histoires d'errance et d'espoir*. Ellis Island, bout d'île au large de New York, porte d'entrée pour le nouveau monde à partir de 1892 et jusqu'en 1954, symbolise le lieu par excellence du passage d'un monde (la vieille Europe et ce (ceux) qu'on y laisse) à un autre (l'Amérique et tout ce qu'elle promet). Passage obligé uniquement et non pas l'assurance du ticket acquis : cette Porte d'or « n'était pas encore l'Amérique : seulement un prolongement du bateau, un débris de la vieille Europe où rien n'était encore acquis, où ceux qui étaient partis n'étaient pas encore arrivés, où ceux qui avaient tout quitté n'avaient encore rien obtenu. » (Perec, 1995b, p.47). A l'époque, la porte d'or est vite devenue pour beaucoup « l'île aux larmes », désenchantement du mythe³⁰⁰. Aujourd'hui, Perec assigne à Ellis Island la fonction symbole de lieu de mémoire par excellence : « Ce n'est jamais, je crois, par hasard, que l'on va aujourd'hui visiter Ellis Island. Ceux qui y sont passés n'ont guère eu envie d'y revenir. Leurs enfants ou leurs petits-enfants y retournent pour eux, viennent y chercher une trace : ce qui fut pour les uns un lieu d'épreuves et d'incertitudes est devenu pour les autres un lieu de leur mémoire, un des lieux autour duquel s'articule la relation qui les unit à leur histoire. » (Perec, 1995b, p.39). Pour ces derniers, le lien entre mémoire et espace prend toute sa force : Ellis Island ouvre la voie non seulement à un nouvel espace (l'Amérique) mais aussi à la constitution de nouveaux groupes sociaux, eux-mêmes potentiellement constitutifs d'une nation multiforme. La vision de Perec sur Ellis Island reste fidèle à son œuvre : comment, à partir d'une somme d'individualités « insignifiantes » porteuses de mémoires individuelles, donner sens au collectif, un collectif mémoriel en formation? La liste ici en jeu concerne les seize millions de personnes qui, de 1892 à 1954, passèrent par Ellis Island : « Tenter de se représenter ce que furent ces seize millions

³⁰⁰ « Les rues de New York n'étaient pas pavées d'or. En fait, le plus souvent, elles n'étaient pas pavées du tout. Et ils comprenaient alors que c'était précisément pour qu'ils les pavent qu'on les avait fait venir. » (p.70)

d'histoires individuelles, ces seize millions d'histoires identiques et différentes [...]. Ce n'était, tout compte fait, qu'une formalité anodine, le temps de transformer l'émigrant en immigrant, celui qui était parti en celui qui était arrivé. [...] Ils avaient renoncé à leur passé et à leur histoire, ils avaient tout abandonné pour tenter de venir vivre ici une vie qu'on ne leur avait pas donné le droit de vivre dans leur pays natal et ils étaient désormais en face de l'inexorable. » (Perec, 1995b, pp.52-53).

Mais Ellis Island est avant tout objet d'interrogation pour Perec : comme si l'importance symbolique que condense le lieu exigeait pour lui une attention particulière en termes de méthode d'une part, et de signification d'autre part. « Comment décrire ? Comment raconter ? Comment regarder ? Sous la sécheresse des statistiques officielles, sous le ronronnement rassurant des anecdotes mille fois ressassées par les guides à chapeaux scouts, sous la mise en place officielle de ces objets quotidiens devenus objets de musée, vestiges rares, choses historiques, images précieuses, sous la tranquillité factice de ces photographies figées une fois pour toutes dans l'évidence trompeuse de leur noir et blanc, comment reconnaître ce lieu ? Restituer ce qu'il fut ? Comment lire ces traces ? Comment aller au-delà, aller derrière, ne pas nous arrêter à ce qui nous est donné à voir, ne pas voir seulement ce que l'on savait d'avance que l'on verrait ? » (Perec, 1995b, pp.40-41). Ces précautions pourraient être celles de l'ethnologue préparant son terrain³⁰¹. Perec assigne deux fonctions symboles à ce lieu de mémoire qui dépendent des individus concernés :

. d'une part, les visiteurs (américains) : le lieu est ici synonyme de trace. « Ce n'est pas pour apprendre quelque chose qu'ils sont venus, mais pour retrouver quelque chose, partager quelque chose qui leur appartient en propre, une trace ineffaçable de leur histoire, quelque chose qui fait partie de leur mémoire commune et qui a façonné au plus profond la conscience qu'ils ont d'être américains. Le reste, on peut seulement essayer de l'imaginer, le déduire de ce qui reste, de ce qui a été conservé, de ce qui a été préservé de la destruction et de l'oubli, et l'on peut se demander enfin de que signifie ce lieu pour tous ceux qui y sont passés. » (Perec, 1995b, p.51). Histoires personnelles, traces et lieu sont intimement liés.

. d'autre part, Perec lui-même : c'est la première fois que l'auteur se livre aussi directement dans ses écrits. Ses origines, son passé et celui des siens lui font apparaître Ellis Island non plus comme l'incarnation de la trace mais à l'inverse comme celle de l'oubli : « Ce qui pour moi se trouve ici ce ne sont en rien des repères, des racines ou des traces, mais le contraire : quelque chose d'informe, à la limite du dicible, quelque chose que je peux nommer clôture, ou scission, ou coupure, et qui est pour

³⁰¹ La similitude est frappante à ce sujet entre les thèmes abordés par Perec et ce qu'on retrouve plus tard sous la plume de l'anthropologue Marc Augé dans son ouvrage intitulé *Un ethnologue dans le métro* (1986). Nombre de « Je me souviens » abordent la mémoire intime spatialisée du métro de l'époque de Perec : « 163. Je me souviens que, dans les wagons de métro, le plan de la ligne indiquait, encartés sous chaque nom de station, les rues et les numéros de rues sur lesquels débouchaient les sorties (comment dire cela plus simplement ?) », « 358. Je me souviens de la ligne de métro « Invalides-Porte de Vanves ». C'était la plus courte de Paris. Et maintenant c'est un fragment de la plus longue. », ...

moi très intimement et très confusément lié au fait même d'être juif. » (Perec, 1995b, pp.57-58). Les réflexions sur la judaïté de Perec trouvent ici leur aboutissement : la fin de son œuvre se referme à la fois sur une absence et sur une certitude : « Une certitude inquiète derrière laquelle se profile une autre certitude, abstraite, lourde, insupportable : celle d'avoir été désigné comme juif, et parce que juif victime, et de ne devoir la vie qu'au hasard et à l'exil. » (Perec, 1995b, p.58.). L'intérêt pour nous de ce questionnement de l'intime est, outre la récurrence des préoccupations mémorielles partagées largement par le peuple juif³⁰², le statut accordé par Perec au concept de lieu et ses rapports avec les dimensions mémorielle et identitaire. L'identité juive³⁰³ est selon lui construite autour de ces rapports mémoire/espace : « Peut-être les juifs, peuple sans terre, depuis presque toujours voués à l'exode, à la survie au milieu de cultures différentes de la leur, étaient-ils plus sensibles que d'autres à ce qui était, pour eux, en jeu ici. » (Perec, 1995b, p.63).

1.5. Les statuts du lieu

On peut assigner deux statuts distincts au lieu dans la littérature de Perec ; d'une part, il s'agit du lieu comme parcelle, repère dans la vie passée et présente de l'auteur ; le lieu apparaît ainsi comme intrinsèquement lié au vécu sensible de Perec : Bien qu'hétérogènes, ces lieux sont tous caractérisés par « des charges affectives et des implications biographiques » (Lejeune, 1991, p.191) lourdes³⁰⁴. Ils méritent que Perec s'y arrête, les décrivent, comme pour, à travers leur présence matérielle, décrire des parties de sa vie. C'est donc le thème du vivant qui motive l'auteur dans sa première approche des lieux. La seconde, comme par opposition, met l'accent sur l'autre aspect central de l'œuvre, celle du souvenir, du temps passé, de sa propre mémoire. « Ecrire un souvenir, c'est faire une composition de lieux ». Chaque lieu revêt ainsi un potentiel intégrateur du temps passé. Les liens espace/temps sont ici multiples puisqu'un même lieu peut renvoyer à des souvenirs très distincts, non homogènes dans le parcours de l'auteur. Le microcosme spatial incarné par le lieu ouvre les possibilités d'expression du macrocosme temporel. C'est, selon nous, la force du travail de Perec : ouvrir l'espace sur le temps, parvenir à rendre *symétriques*³⁰⁵ ces deux dimensions de l'activité sociale.

³⁰² Voir les remarques déjà abordées lors des commentaires du travail de Paul Ricoeur.

³⁰³ Dont les caractères premiers ne sont pas, pour Perec, le fait d'être liée à une croyance, une religion, une pratique ou une langue.

³⁰⁴ La trajectoire biographique de Perec se lit à travers l'énumération des lieux qui peuplent ses histoires, lieux synonymes d'ambiances couvrant des périodes stables de sa vie, mais aussi lieux synonymes de bifurcation dans une trajectoire biographique dense.

³⁰⁵ On pense ici à l'article de Jacques Lévy intitulé « Espace et temps : une fausse symétrie » (1998).

En conclusion : Perec ou la mémoire racontée

C'est finalement ce qu'on retiendra du travail de Perec : si en apparence, les lieux sont le support de la vie de l'auteur, ils sont surtout prétexte à un exercice peut-être plus original, exigeant recherche d'innovations littéraires aux frontières du scientifique : c'est la mémoire même qui est racontée, avec ses rémanences, ses oublis, ses reconstructions, ses déformations. Le recours aux lieux vient intégrer du tangible dans cet exercice de subjectivité difficilement partageable. L'espace ouvre à la mémoire, laquelle en retour permet la création d'un « espace sacré », à la fois très personnel et tellement proche qu'il devient nôtre. Le sociologue qui s'intéresse aux rapports entre espace et mémoire ne peut qu'en être admiratif, voire envieux... La lecture de Perec prend la forme d'un enjeu pour la connaissance.

2. Moment philosophique : aux sources des rapports entre espace et mémoire

Nous avons assez longuement commenté, pour ne pas y revenir, l'ouvrage de Paul Ricoeur relatif aux rapports entre les trois dimensions de la mémoire, l'histoire et l'oubli. Toutefois, dans l'élan irrépensible de la quête des origines, du point de départ originel légendaire ou intellectuel de l'objet (à quoi s'accrocher pour partir ?), il nous a semblé intéressant de s'arrêter sur ce que Ricoeur mentionne comme les premières réflexions sur l'objet mémoriel lui-même : *l'ars memoriae*. La raison centrale de cette halte philosophico-mythique réside dans le fait que *l'ars memoriae* semble trouver son origine dans un récit anecdotique qui a la particularité et l'extrême intérêt pour nous de combiner, dès le départ donc, *les dimensions mémorielle et spatiale*. L'espace comme support de mémoire, la mémoire cadrée par les lieux : les préoccupations identitaires des réflexions contemporaines sur la mémoire sont loin ; ce détour par le mythe fondateur grec de *l'ars memoriae* nous permettra d'y revenir mieux armé.

Qu'est-ce que *l'ars memoriae* et quelle est son origine ? Il s'agit, très simplement, d'un ensemble de procédés mnémotechniques recommandés et pratiqués par les rhétoriciens latins. Ricoeur³⁰⁶ mentionne l'existence d'un texte d'auteur inconnu (on reste bien dans le flou caractéristique de l'ambiance qui entoure les mythes fondateurs), intitulé « Ad Herennium » qui traite précisément de cet *ars memoriae* et de son origine greco-latine ; la scène se passe vers 500 Av.JC., une fête est donnée par un riche mécène en l'honneur d'un athlète. Un poète, Simonide de Ceos, est engagé par le mécène pour prononcer l'éloge de l'athlète. Appelé au dehors pour rencontrer les demi-dieux Castor et Pollux, il échappe à la catastrophe qui engloutit mécène, athlète et invités sous les décombres du lieu. Le poète est béni des Dieux. C'est le mythe grec. Selon les latins, le poète aurait pu désigner de mémoire la place tenue par chaque convive et « identifier les morts selon leur localisation dans l'espace ». Ainsi l'espace apparaît-il comme un élément décisif de victoire de la mémoire sur l'oubli (ou la mort). *L'Ars*

³⁰⁶ Ricoeur, 2000a, p.74 et suiv.

memoriae se définit et se comprend donc comme un art qui consiste à associer des images à des lieux organisés en systèmes rigoureux. C'est la capacité à fixer les images dans des lieux qui permettra d'opérer l'acte de remémoration. La mémoire consiste en une somme de lieux et d'images. Ricoeur parle de spatialité non pas du corps ni de l'environnement de l'individu mais de son esprit : « la spatialisation oblitère la temporalisation ». L'acte de se souvenir devient l'opération mentale qui consiste à aller chercher dans son espace mental l'objet voulu. On pourrait à raison penser que de l'espace physique (soit-il celui de la personne, mais plus encore celui qui nous entoure) est bien loin de cet espace mental, source de *l'ars memoriae*. Pourtant, nous suivons Ricoeur lorsqu'il écrit : « La tradition qui procède de cette « institution oratoire » [...] est si riche que notre discussion contemporaine portant sur les lieux de mémoire – lieux bien réels inscrits dans la géographie – peut être tenue *pour l'héritière tardive* de l'art de la mémoire artificielle des Grecs et des Latins, pour lesquels les lieux étaient les sites d'une écriture mentale ». C'est précisément cet héritage tardif qui nous préoccupera dans la suite de notre travail ; la combinaison entre espace et mémoire revêtira une troisième dimension, plus tardive encore peut-être : le déterminant identitaire comme constitutif d'un ensemble de mémoires collectives sous-tendues par autant de groupes sociaux, dont la perception et la construction des territoires de vie seront inévitablement différenciées. Ainsi, une des sources de la mémoire réside-t-elle, de manière inattendue, dans une dimension originellement spatiale.

3. Moment théorique : la *marque* comme modalité de passage du lieu au territoire

« On n'est qu'exceptionnellement contemporain à l'espace qu'on occupe »
Bernard Lepetit

Le chapitre 2 de cette présente partie s'intitulait : « mémoire collective et espace : la contribution inachevée de Maurice Halbwachs ». Il s'agit pour nous maintenant de tenter de poursuivre la réflexion du sociologue, en opérant notamment le passage du concept *d'espace* à celui de *territoire* qui constituera une des conditions d'élaboration de ce que nous appellerons une *sociologie de la marque* ou le dessin des contours des mémoires collectives territoriales.

3.1. Les territoires de la mémoire : pour compléter Halbwachs

Nous l'avons mentionnée, l'acception halbwachsienne de l'espace peut s'envisager de deux manières : d'une part, c'est la prise en compte de la dimension physique, concrète de l'espace à laquelle le sociologue fait appel dans son premier système de sociologie de la mémoire (l'espace est un des déterminants qui structurent les cadres sociaux de la mémoire) ; d'autre part, à la fin de son œuvre,

l'espace est totalement dématérialisé pour être considéré comme une abstraction totale, support d'une mémoire culturelle nationale ou courant de mémoire. Ce passage correspond au mouvement d'abstraction continu de l'auteur dans son appréhension de l'objet social mémoriel. Il nous semble, qu'entre les deux, une place est laissée au *territoire* comme manière de combiner espace physique, profondeur temporelle et relations sociales. Halbwachs ne le mentionne pas. C'est cette quête qui guidera ce dernier chapitre.

Si donc comme l'affirme Halbwachs (1968, p.146), il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule sans un cadre spatial, la nature principale de ce cadre est sa permanence et sa stabilité. Cet *artefact* permet aux groupes de fixer leurs souvenirs (Halbwachs utilise l'image du clou qui permet aux tableaux d'être fixés sur le mur) : « C'est l'image seule de l'espace qui, en raison de sa stabilité, nous donne l'illusion de ne point changer à travers le temps et de retrouver le passé dans le présent ; mais c'est bien ainsi qu'on peut définir la mémoire ; et l'espace seul est assez stable pour pouvoir durer sans vieillir ni perdre aucune de ses parties. »³⁰⁷. Il s'agit bien ici de « l'image seule de l'espace », donc de la représentation que le groupe a de l'espace en question. « Image de l'espace », « illusion de ne pas changer », le statut de l'espace est ambiguë : à la fois cadre englobant le temps et le langage, langage lui-même, artefact dans la préservation des mémoires collectives, support concret des traces de mémoires, ...

Il semble bien que la sensation d'inachevé de cette partie du travail du sociologue soit liée à ce qu'Halbwachs appelle « espace », sans beaucoup plus de précisions. Ses réflexions sur la morphologie sociale³⁰⁸ (et notamment sur la morphologie physique) n'ont que très peu été intégrées à l'architecture de sa pensée sur la mémoire : l'espace considéré dans la morphologie physique reste à un stade descriptif. De plus, les critiques de Bloch et Blondel, on l'a vu, ne portaient pas sur l'aspect spatial de son travail. Le dialogue d'Halbwachs avec les géographes de l'époque est restreint. L'espace reste cette dimension que l'on reproche à la géographie de l'époque de n'être que peu problématisée : la géographie physique règne en maître. Les efforts d'abstraction d'Halbwachs vont précisément dans le sens de cette problématisation. En avance sur leur temps mais aussi inachevés, ils ne furent pas suivis. La question de la matérialité de l'espace et de la durabilité du support est au centre des préoccupations du sociologue dans ses réflexions sur l'espace et la mémoire : les repères physiques sont les garants

³⁰⁷ Halbwachs, 1968, p.167.

³⁰⁸ Pour Durkheim (1897), plus que l'espace en tant que variable, c'est la composition de l'espace qui définit la nature des relations sociales. Dans une nouvelle rubrique de l'*Année sociologique*, il définit la morphologie sociale ainsi : « La vie sociale repose sur un substrat qui est déterminé dans sa forme comme dans sa grandeur. Ce qui le constitue, c'est la masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature et la configuration des choses de toutes sortes qui affectent les relations collectives. Suivant que la population est plus ou moins considérable, suivant qu'elle est concentrée dans les villes ou dispersée dans les campagnes, suivant la façon dont les villes et les maisons sont construites, suivant que l'espace occupé par la société est plus ou moins étendu, suivant ce que sont les frontières qui la limitent, les voies de communication qui la sillonnent, etc. le substrat social est différent. »

de la permanence du cadre des souvenirs. Toutefois, au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux, ce sont à la fois les groupes sociaux et les espaces supports qui changent de nature : l'un comme l'autre sont présents, en esprit, auprès de celui qui se souvient. Cette « extériorité intérieure » nous glisse entre les doigts : comment la tenir ? L'objectiver ?

3.2. Retour au lieu

C'est le concept de lieu qui inaugure les réflexions sur l'espace. Dans le lieu, se concentre la puissance symbolique que confère à ce point focal *la trace* (anthropique ou non)³⁰⁹. Comment peut s'opérer le passage du lieu (point) au territoire (surface) et étendre à une portion d'espace ce qui se joue et s'analyse dans la concentration du lieu ? Maurice Halbwachs (1971) apporta en son temps un premier élément de réponse ; dans *La topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte*, il opère le passage du haut lieu à une succession de hauts lieux (fréquentés par le Christ), ces derniers traçant ainsi une ligne, un cheminement, celui des pèlerins. Le propos d'Halbwachs porte sur les rapports entre déformation/réinvention des traces et remodelage/création des mémoires. Pourtant, pour filer la métaphore géométrique, si le passage du point (haut lieu) à la ligne (le pèlerinage envisagé comme une succession de hauts lieux) est magistralement démontré par le sociologue durkheimien, celui de la ligne à la surface (métaphore géométrique du territoire) ne fait pas partie de sa démonstration. La raison principale, suggérée par Gérard Namer (2000) tient au fait que si Halbwachs fut le premier à élever la mémoire au rang d'objet sociologique à part entière (la mémoire collective, celle portée par les groupes sociaux, vient supplanter dans la compréhension du monde social l'approche par les mémoires individuelles), l'œuvre du sociologue n'a pu échapper totalement, *in fine*, au tropisme du paradigme de la mémoire individuelle. Concernant l'étude de la mémoire, Paul Ricoeur (2000) range Halbwachs parmi les tenants de « l'école du regard extérieur » (sociologique et historique), en opposition à l'approche philosophique ou psychologique qui ressortit pour sa part à « l'école du regard intérieur », d'ordre individualiste. Cette distinction est éclairante dès lors qu'il s'agit de retracer l'histoire des savoirs relatifs à l'objet mémoriel ; elle nous semble toutefois trop surplombante pour analyser l'œuvre particulière d'Halbwachs et les étapes qui la composent. Pour reprendre le vocabulaire de Ricoeur, le coup de force d'Halbwachs fut bien, au début des années 20, d'inaugurer l'école du regard extérieur ; ses derniers écrits (« le solitaire de Londres ») marquent par contre un retour vers ce avec quoi il avait rompu : le regard intérieur. C'est, selon nous, la faille majeure du système de pensée d'Halbwachs, celle qui lui masqua les capacités heuristiques contenues dans l'analyse des relations entre la mémoire des groupes sociaux et leurs rapports à la territorialité. En d'autres termes, *si la trace matérielle est le*

³⁰⁹ M. Debarbieux, 1995.

support mémoriel du lieu, les mémoires collectives sont un des supports qui donne du sens à la portion d'espace appelée territoire. C'est ce qu'exprime aujourd'hui le géographe Hervé Gumuchian³¹⁰ quand il écrit : « Admettre que le territoire est une étendue-temps, c'est reconnaître parallèlement qu'il est porteur de sens, de valeurs et qu'il doit se décrypter comme tel. » (p.16). Nous le suivrons dans cette voie ; en souhaitant toutefois discuter quand il ajoute quelques pages plus loin : « Si le passage du statut d'espace indéterminé à celui de territoire suppose la prise en compte du temps, on admettra que les territoires naissent, se développent puis disparaissent ; Yves Barel parlait déjà de l'éventuelle nécessité d'envisager une « table de mortalité différentielle des territoires ». » (pp.69-70). A la lumière des réflexions baréliennes relatives à cette mortalité territoriale différentielle, la thèse de l'émergence de « nouveaux territoires » semble solidement fondée (si l'on considère notamment que ces nouveaux territoires remplacent les anciens). La complexité territoriale en serait la bannière ; c'est une partie du voile de celle-ci que nous voudrions à présent soulever.

3.3. Entrée dans le territoire

Dans ce contexte donc, il nous a semblé que le concept de territoire pourrait apporter un regard éclairant sur la manière de revisiter les rapports entre espace et mémoire. Qu'entend-on par territoire ? Mot « énorme », chaque discipline a sa définition du territoire : de l'éthologie la première qui l'associe au milieu et aux comportements de défense et de reproduction des espèces, à la science politique qui y voit la traduction géographique des relations de pouvoir, en passant par l'aménageur qui l'envisage comme le support, parfois réactif, d'infrastructures.

Pour notre part, nous retiendrons deux caractéristiques qui constituent la spécificité du territoire par rapport, notamment, à l'espace :

. concept historique, au sens passeronien du terme, le territoire est localisable et datable : l'espace, lui, est anhistorique. C'est le corps social qui confère au territoire sa nature historique et son rapport au temps. Dès lors, les mémoires collectives apparaissent comme éléments de sa structure, puisqu'il est le résultat d'un processus de construction. En d'autres termes, accorder des sens à l'espace, c'est lui conférer le statut de territoire.

. le corollaire de l'historicité du territoire est son caractère projectif : il est possible, de la part des groupes sociaux, objet de conscience mais aussi d'appartenance ou d'appropriation, produit d'intentions et résultat de projets en interaction. Le géographe Romain Lajarge (2000) parle avec bonheur de

³¹⁰ H. Gumuchian, 1991. Voir aussi sur les rapports entre mémoire et territoire, les travaux de Jean-Luc Piveteau (1995a et 1995b).

« territorialité intentionnelle » pour définir le caractère projectif du territoire³¹¹. Nous le suivrons dans cette voie, en mettant l'accent sur un des moyens d'accès à cette intentionnalité : le discours ; le territoire se dit et s'appréhende donc notamment par le discours. Ainsi, à travers les discours territoriaux, ce sont les mémoires collectives qu'on approche. En quoi sont-elles impliquées dans la formation des projets et intentions territoriales ? Telle est notre quête.

Deux points sont ici à éclaircir : d'une part, lever l'ambiguïté de la relation antinomique entre le projet et la mémoire ; d'autre part, il nous faudra discuter de la tension qui se fait jour entre les caractères permanents ou labiles des constructions territoriales issues des projets.

a) La mémoire versus le projet ?

Nous avons ailleurs (Lajarge, Leborgne, 2000) défini le projet comme la conjonction de trois éléments : l'universalité du procédé, l'utopique qu'il permet et la nécessité d'une pragmatique de l'action.

Les valeurs positives spontanées de l'idée de projet

Qu'il soit personnel ou de territoire (donc collectif), le projet fait partie intégrante d'une vision qu'on se donne de l'avenir. De ce point de vue, les individus peuvent être envisagés comme toujours porteurs de projets. L'enjeu du projet collectif, tel que se définit le projet de territoire, consiste précisément en la mise en commun de projets individuels viables, envisagés comme les éléments agrégés d'une co-construction. Les procédures de négociation/concertation entre les acteurs d'un territoire ne sont rien d'autres que des moments particuliers de cette co-construction, moments dans lesquels l'avenir social, économique, environnemental du territoire est mis en débat. A ce stade, tout le monde a des projets qui sont susceptibles d'être énoncés. Plus tard, un choix sera opéré dans cette diversité de projets, mais les critères de ce choix ne nous préoccupent pas encore. Par contre, ce qui nous importe est le fait que la démarche de projet, par nature et dès l'origine, quel que soit son contenu, est valorisée en tant que telle. Un ensemble de valeurs positives spontanées englobe ainsi l'idée même de projet et explique la force intrinsèque dont il bénéficie (Boutinet, 1993).

Le projet comme utopie nécessaire

La force du projet dans sa dimension réflexive nous semble correspondre à l'adhésion collective en une utopie centrée sur l'idée, qu'entre tous les porteurs de projets un consensus est non seulement possible mais aussi utile. Tout se passe comme si les projets, dans leur confrontation, étaient le moyen d'accéder, par des voies diverses, à une représentation collective masquée par la dimension

³¹¹ Miller et Johnson-Laird (1976) donnent la définition suivante de l'unité de base qu'ils appellent « région » : c'est une rencontre entre des programmes d'action. C'est l'espace créé par une interaction. Donc, dans le même lieu, il y a autant de régions qu'il y a d'interactions.

individuelle. Les projets seraient ainsi envisagés comme des révélateurs d'un principe commun, consensuel et bénéfique à la collectivité. L'objectif premier du projet apparaît alors comme la manière d'abord de reconnaître, puis de conquérir et enfin de s'approprier un bien commun. Nous rejoignons ici les travaux montrant que le projet participe de cette appropriation symbolique collective de biens matériels ou immatériels (Micoud, 1994). Le patrimoine ou l'environnement en sont les meilleurs exemples : personne, *a priori*, n'est contre la protection de l'environnement (dimension consensuelle), tout le monde souhaite bénéficier des effets positifs que produisent ses valeurs d'existence et d'usage (comme le disent les économistes). On pourrait multiplier les exemples de ces biens positifs consensuels : l'emploi, la qualité des produits, l'accès aux paysages, ... L'intérêt de cette approche est qu'elle permet de faire le lien entre ce type de biens et les outils mis en œuvre pour les acquérir collectivement. Les territoires de projets, tels que les Parcs naturels régionaux ou les pays entre autres, ont en partie pour but de répondre à cette demande sociale. Il semble donc y avoir accord sur les fins : la question qui reste posée est celle relative aux moyens employés pour y parvenir.

Vers une pragmatique de l'action

Le caractère flou et multiforme que peuvent revêtir ces biens positifs consensuels ne présente pas d'inconvénient majeur dès lors qu'on se cantonne à une approche strictement idéale ou utopique : elle permet même d'ouvrir de nouvelles scènes de négociation et d'inciter à une participation la plus large. Pourtant, l'efficacité du projet ne tient qu'à la capacité des acteurs à l'inscrire dans une pragmatique de l'action qui leur est propre. C'est la condition du passage d'un projet de territoire idéal à un territoire de projets et d'actions. Si la spatialisation naît dans le terreau de la représentation collective de la gestion optimale d'un bien commun, elle ne se matérialisera sur le terrain qu'au travers d'actions concrètes. Le projet de territoire se doit de fixer un objet central cristallisant les énergies et polarisant ainsi les systèmes d'action qui devront se mettre en place pour le réaliser.

Si une lecture rapide et statique relègue la mémoire au passé et le projet au futur, nous voudrions ici renverser les perspectives et avancer, dans une posture dynamique, que partir de la mémoire n'est que le début d'un processus tourné vers l'avenir ; bâtir un projet, c'est tenir compte des expériences et enseignements du passé. Le projet, individuel ou collectif, est la résultante, à un moment donné, d'un ensemble de trajectoires sociales, parfois divergentes ou qui ont pu l'être : sa caractéristique est de les intégrer pour les faire converger. L'hypothèse forte que nous mettons en avant consiste à penser que le cheminement vers le projet, ainsi que sa réussite (ou sa réception) a à voir avec les dimensions mémorielles qu'il intègre. Cette remarque n'est pas anodine. Elle ouvre le débat sur le second point : la tension entre les caractères permanents ou labiles des constructions territoriales issues de ces projets.

b) Stabilité et permanences versus labilité et changements

Le projet est par essence ce qui crée du nouveau. Les tenants de l'école de géographie de Grenoble, spécialistes de l'analyse des projets de territoire (Gerbaud (dir.), 1999, Giraud et Vanier, 1999, Gumuchian 1991, Lajarge, 2000b), partent de ce postulat. Les projets de territoire, calés sur les conditions sociales de leur avènement, « ne sont pas faits pour durer » (Lajarge, 2000a, p.64). Les sociétés ayant un besoin de territoire, tout nouveau territoire est une perspective de changement des cadres d'inscription dans l'espace et donc d'adaptation aux évolutions sociales (idem, p.64). Aussi, les processus de territorialité intentionnelle ne prétendent pas définir des entités définitives (idem, p.74) : « les territorialités issues de la saisie intentionnelle ne persistent dans le temps long qu'en fonction de leur capacité à renouveler à chaque moment une projection satisfaisante dans un futur immédiat ». (idem, p.76). En d'autres termes, cette approche considère que les territoires se créent par déterritorialisation des formes qui existaient auparavant puisqu'en prise avec le changement social qui les englobe. Dans cette acception, les territoires intentionnellement construits seraient ainsi voués à la labilité et aux changements. La théorie de la « complexité territoriale » (Gerbaud, 1999) est à l'ordre du jour.

Il semble pourtant que la rémanence, voir la permanence existe et avec elles, la possibilité d'accéder à une certaine « cohérence » (Gerbaud, 1999) dans la compréhension des processus de construction territoriale : selon nous, la cohérence mémorielle viendrait ainsi compléter la complexité territoriale. On a vu en quoi Halbwachs (1971) avait pu montrer que le « lieu » (ou un ensemble de lieux) était une condition de possibilité de la permanence des cadres sociaux de la mémoire. Cette conception physique de la permanence du lieu dans l'espace comme support de la localisation (au sens d'Halbwachs) de la mémoire ne peut toutefois nous suffire : c'est pour nous le territoire tel que défini précédemment, et non plus le lieu, que la mémoire interroge. C'est pourtant et d'abord par le lieu que nous entrons dans le territoire.

3.4. La labilité des territoires face à leur ancrage dans le passé

a) Le territoire ou quand l'espace se définit par le temps

Habituellement définie sous l'angle politique (espace d'exercice d'un pouvoir), la notion de territoire peut aussi être envisagée sous deux dimensions consubstantielles : c'est un espace physique tissé de relations sociales au sens large et donc espace de confrontations/mixités mémorielles portées par les groupes sociaux qui le composent. Cette définition qui intègre la dimension temporelle dans un objet

socio-spatial s'inspire de l'analyse du concept de lieu. C'est en effet par le lieu que la mémoire entra dans l'espace, l'archétype mémoriel étant le haut lieu³¹².

b) Sur la nature du lieu

Comme un dernier clin d'œil à l'œuvre du philosophe, s'arrêter sur la nature du concept de lieu c'est se remémorer que les premiers travaux de Bergson (dans sa thèse de 1889) traitaient de « l'idée de lieu chez Aristote ». Halbwachs s'en était souvenu. Depuis, écrivains mais aussi géographes et sociologues s'y sont intéressés. Un grand nombre de contributions se sont en effet attachées à déceler dans le lieu, « la plus petite unité spatiale complexe » (Lussault, 1996), le sens dont il pouvait être porteur. Cette déterritorialisation du lieu a conduit nombre d'analystes de la question du lieu à démasquer sous la sécheresse du lieu la dimension sociale et sensible qui pouvait s'y condenser. Le recueil de réflexions sur le sujet, dirigé par M.Crépu et R.Figuier (1990), en est un exemple : le symbolique et l'imaginaire en sont les lignes directrices ; les pensées de Pierre Sansot, intimistes, l'illustrent le mieux. Mais comment aller au-delà du romantisme individualiste ou, à l'inverse, du référent collectif classique mis en évidence par les réflexions sur la question de la place et du rôle du lieu ? C'est chez Michel de Certeau (1990) qu'on trouvera les premières accroches pertinentes qui nous serviront de base à notre tentative de changement d'échelle : du lieu au territoire. Pour De Certeau, c'est la « loi du propre » qui règne sur les lieux ; le lieu, c'est l'ordre selon lequel des éléments sont distribués dans des rapports de coexistence : deux choses ne peuvent donc pas être à la même place. Le lieu implique une indication de stabilité (De Certeau, 1990, p.173). Le lieu est ainsi réductible à l'objet (l'être là). L'ensemble est statique, sans profondeur. Envisager le lieu, c'est abolir les distances (Di Méo in Bigoteau et Leroy, 1998). Cette acception, d'obédience géographique sur ce qu'est le lieu, trouve son pendant anthropologique avec tout ce que la discipline du symbole peut y intégrer. Marc Augé (1992), s'inspirant pour partie de De Certeau, définit lui ce qu'est le *lieu anthropologique* ; ni sèchement géographique, ni romantique, le lieu anthropologique revêt trois caractères distincts ; identitaire, relationnel et historique :

. identitaire : c'est d'abord le lieu de naissance (qui obéit à *la loi du propre*),

. relationnel : « le lieu c'est l'espace dans lequel un corps est placé » (sens de « lieu » dans le dictionnaire Furetière, fin XVIIème, in Marin, 1991), c'est la structure donnée d'un relationnel à venir,

. historique : conjuguant identité et relation, le lieu se définit par une stabilité minimale. «[le lieu est historique] pour autant que ceux qui y vivent peuvent y reconnaître des repères qui n'ont pas à être objets de connaissance. Le lieu anthropologique, pour eux, est historique dans l'exacte mesure où il échappe à l'histoire comme science. Ce lieu qu'ont bâti des ancêtres [...] est aux antipodes des «lieux de mémoire» dont Pierre Nora écrit si justement que nous y appréhendons essentiellement notre différence, l'image de ce que nous ne sommes plus. L'habitant du lieu anthropologique vit dans

³¹² Micoud A. (dir.), 1991.

l'histoire, il ne fait pas d'histoire.» (Augé, 1992, pp.71-72). Dans cette dernière dimension, Augé se démarque de De Certeau pour qui le lieu n'a pas de caractère historique, contrairement à l'espace.

Si la démonstration d'Augé a pour but, par la négation du lieu anthropologique, de définir le non-lieu³¹³ (comme point d'ancrage programmatique d'une « ethnologie de la solitude » - Augé, 1992, p.150), nous nous attacherons, pour notre part à ce qui, intuitivement, rapproche lieu et mémoire : le haut lieu.

Plus encore que le lieu qui pose les bases de possibilités relationnelles, le haut lieu s'apprécie d'abord par ce qui l'environne³¹⁴ (Gentelle, 1995). Les raisons de son statut sont multiples : d'abord en lien avec le sacré (cf. les significations cosmogoniques des hauts lieux chez Mircéa Eliade), le haut lieu reste aujourd'hui un symbole localisé mais dans lequel les dimensions sociales et politiques se condensent : la désacralisation du haut lieu laisse place à une politisation de sa fonction ; l'intime du lieu n'est plus d'à propos ici, le haut lieu a un rôle social, un liant à la fois spatial et temporel : « ils instaurent un ordre spatial et temporel ; c'est un point du territoire qu'il structure symboliquement en mettant ce dernier en relation avec les mondes différents. » (Debarbieux, 2000, p.103).

L'intérêt des réflexions sur la nature du haut lieu est qu'elles mettent en lien trois dimensions consubstantielles à cette portion d'espace qui lui permettent d'être une fenêtre sur les modalités d'inscription des groupes sociaux dans l'espace. Ces trois dimensions sont :

- a. la capacité de rayonnement du haut lieu et donc le passage du haut lieu au territoire,
- b. le rapport que le haut lieu entretient avec les différentes modalités temporelles,
- c. le caractère construit du haut lieu comme témoignage des rapports des groupes sociaux à la fois aux autres et à leur insertion dans le territoire.

c) Le rayonnement du haut lieu : un accès au territoire

On peut mettre en évidence deux modalités de passage du point (lieu) à la surface (espace, puis territoire) : d'une part, la mise en synergie d'un ensemble de lieux ; d'autre part, la capacité de rayonnement du point particulier qu'est le haut lieu. En d'autres termes, les lieux font territoire en rapport d'égalité et d'échanges, le haut lieu fait territoire, en discutant avec les autres lieux mais en rapport de supériorité.

M. De Certeau (1990), on l'a vu, s'intéresse au lieu en tant que support d'épanouissement de la loi stable du propre. Si le lieu est le point, l'espace est pour lui vecteur de direction, mais aussi quantités de vitesse et variable de temps : « L'espace serait au lieu ce que devient le mot quand il est parlé, c'est-à-

³¹³ « Si un lieu peut se définir comme identitaire, relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu. L'hypothèse ici défendue est que la surmodernité est productrice de non-lieux, c'est-à-dire d'espaces qui ne sont pas eux-mêmes des lieux anthropologiques et qui, contrairement à la modernité baudelairienne, n'intègrent pas les lieux anciens : ceux-ci, répertoriés, classés et promus « lieux de mémoire », y occupent une place circonscrite et spécifique. » (Augé, 1992, p.100).

³¹⁴ On comprend dès lors l'origine de l'expression « en haut lieu » qui désigne une personne ou un groupe dans la hiérarchie sociale (Gentelle, 1995, p.135).

dire quand il est saisi dans l'ambiguïté d'une effectuation, mué en un terme relevant de multiples conventions, posé comme l'acte d'un présent (ou d'un temps), et modifié par les transformations dues à des voisinages successifs.» (De Certeau, p.173). L'espace se définit alors comme un lieu (ou un ensemble de lieux) pratiqué : il y a donc autant d'espaces que d'expériences spatiales distinctes. Ils sont déterminés par des opérations, ce que De Certeau appelle des actions de sujets historiques : « un mouvement semble toujours conditionner la production d'un espace et l'associer à une histoire » (De Certeau, 1990, p.174). C'est donc la mise en mouvement, et en histoire, des lieux qui fait espace³¹⁵. Marc Augé, se réclamant pourtant de la pensée de De Certeau, s'en détache dès lors qu'il s'agit d'opérer le passage du lieu à l'espace. Pour Augé en effet, le lieu est inscrit, symbolisé, anthropologique. Il intègre en lui-même la possibilité de parcours et de discours. L'espace, par contre, et par son absence de caractérisation, s'applique aux surfaces non symbolisées de la planète. Il apparaît ainsi plus abstrait que le lieu, ce dernier étant à la fois évènement (« qui a lieu »), mythe (« lieu dit »), histoire (« haut lieu »). L'espace convient pour définir les nouvelles entités spatiales construites par la surmodernité. Si donc pour De Certeau, c'est le mouvement qui crée la profondeur de l'espace, pour Augé, le mouvement qui traverse les lieux est créateur d'itinéraires, synonymes de non-lieux ; il conclut : « L'espace du voyageur serait ainsi l'archétype du non-lieu. » (Augé, 2000, p.109). C'est, nous semble-t-il, ce que Augé appelle les conditions d'avènement de la surmodernité qui anhistorisent l'espace. Dans ce contexte, les réflexions d'Augé s'appliquent à des portions d'espaces particulières, produits contemporains d'une accélération des non-rapports sociaux qui s'épanouissent dans l'anonymat du non-lieu. La surmodernité n'est pas la matrice structurante de l'ensemble des espaces des sociétés actuelles. La portion d'espace qui nous intéressera dans ce travail accède à peine à la modernité.

Si le mouvement entre les lieux crée l'espace, le haut lieu, en propre, recèle, à sa manière, la capacité de signifier une autre échelle.

Ainsi, à l'inverse, le haut lieu, par sa position surplombante, se suffirait à lui-même pour faire surface : c'est le *lieu-attribution* ; nous détachant de De Certeau, on ne parlera plus d'espace ici mais de territoire.

Bernard Poche définit le haut lieu comme étant le lieu dont on parle et d'où on parle : « Du haut lieu on construit l'espace, espace physique ou mental, en l'embrassant » (Poche, 1990, p.67). Dans ce contexte, le haut lieu apparaît être à l'universel ce que le lieu est au singulier. Là encore, les questions d'échelle sont convoquées. Si André Micoud (1991) opère une différence entre le haut lieu et le lieu

³¹⁵ C'est aussi ce qu'on trouve chez Michel Foucault dans ce qu'il nomme « hétérotopie », i.e. une organisation globale de lieux trouvant leur véritable signification sociale du fait de cet agencement par des stratégies qui l'ordonnent. Pour lui, territorialiser un espace, c'est multiplier les lieux.

exemplaire (le premier entretenant des rapports au passé, le second tourné vers le futur), le haut lieu est ce qui permet l'extension du point à la surface : le haut lieu est la porte d'entrée vers le territoire. Raphaël Larrère (1991) l'exprime ainsi : « Ce qu'on peut dire [du haut lieu] semble pouvoir sans peine être transfiguré en proposition qui concerne l'espace » (p.31). Il est, pour reprendre les termes de Bernard Debarbieux, une *synecdoque* du territoire : dans le haut lieu, portion d'espace, c'est le territoire qui est en scène. Il condense la surface, au point parfois même, d'en faire oublier l'espace qui l'entoure. Comment le haut lieu devient porte-parole du territoire ? C'est dans les rapports qu'il entretient au temps que nous trouverons des éléments de réponse.

d) *Le haut lieu et le rapport au temps*

Non seulement le haut lieu condense l'espace qui l'environne, mais il condense aussi le temps qui le façonne. Nous parlons ici à dessein de temps et pas uniquement de passé ou de mémoire. En effet, si, intuitivement, le haut lieu s'assimile au lieu de mémoire en tant qu'il ancre la mémoire collective dans le territoire, deux autres dimensions temporelles le structurent simultanément : le présent et le futur.

Si, comme le précise Debarbieux (2000, p.105), « le lieu de mémoire ancre la destinée collective dans une histoire plus ou moins lointaine, plus ou moins mythique [...], sa pratique s'inscrit toujours dans le présent, celui de la visite individuelle ou de la commémoration collective. Le lieu de mémoire condense le temps long dans celui de l'instant ». Se dessinent ainsi trois formes de rapports au temps :

. l'événement passé, comme fondateur d'un ordre nouveau³¹⁶, un « événement en excès » (Larrère, 1991), une cassure³¹⁷,

. la pérennité, incarnée par le monument,

. l'instantanéité dictée par la pratique du lieu dans l'instant³¹⁸.

Parmi les hauts lieux, André Micoud distingue une catégorie particulière : celle des lieux exemplaires. Ils entretiennent un rapport au futur particulier ; ce sont en effet des lieux produits pour signifier soit la possibilité d'un avenir différent soit l'exemple à reproduire ou à imiter. Le lieu exemplaire nous semble être l'illustration même de ce qu'une volonté sociale peut intégrer dans une portion d'espace. Avant de revêtir les atours d'un site remarquable, le haut lieu est donc d'abord une construction sociale ; c'est sa fonction première.

e) *La construction sociale du haut lieu*

Si, à propos du haut lieu, nous avons pu parler de *lieu-attribution*, lui assigner une fonction sociale revient à le définir, en complément, comme *un lieu de condensation*. Le signifié associé au lieu n'est

³¹⁶ C'est ce qui le différencie des lieux génériques : ces derniers n'ont pas de rapports privilégiés à la mémoire collective par le biais d'un événement fondateur qui aurait pu avoir lieu.

³¹⁷ Philippe Dujardin (1991) mentionne à ce sujet que le haut lieu réside dans la blessure : le haut lieu est l'endroit qui fait mal (*topikos* concerne le lieu mais désigne aussi l'endroit malade).

³¹⁸ Cette instantanéité du lieu rejoint celle décrite par Augé dans ses non-lieux où c'est le présent qui règne.

pas déterminé par le lieu lui-même mais par « les systèmes de significations dans lesquels le lieu est conventionnellement introduit par un groupement social et l'attitude adoptée par l'individu par rapport à l'un ou l'autre de ces systèmes de significations. » (Debarbieux, 2000, p.101). Le haut lieu incarne ainsi l'abstraction de nature sociale qui fait qu'un individu ou un groupe d'individus partage un sentiment d'appartenance à la communauté qui s'y réfère. Dans ce contexte, le haut lieu peut être envisagé comme un média entre l'individu et la communauté. Cette portion d'espace, matière première du symbolisme, investie par les hommes apparaît comme un repère de la relation sociale. Par le haut lieu, le groupe manifeste sa représentation de lui-même. Bernard Poche (1990) l'exprime ainsi : « Un haut lieu, c'est d'abord le point singulier (le point de définition) d'une topologie du vécu social » (p.67). Cette conception contemporaine du haut lieu relègue la dimension sacrée du haut lieu au second plan. André Micoud parle à juste titre de formes modernes d'instrumentalisation de la croyance par l'intermédiaire de techniques politico-symboliques de régulation des contradictions sociales. Le haut lieu a à voir avec les modes de gestion politiques de la communauté. De même que les territoires auxquels il se rattache, le haut lieu permet la production d'un nouvel espace interprétatif dans lequel les acteurs (en tant que porteurs de pratiques et de représentations) vont se rencontrer ou s'affronter. C'est peut-être là la définition que nous retiendrons du territoire. André Micoud (1991) l'exprime ainsi : « une circonscription technico-institutionnelle, construction sociale et politique, espace interprétatif par lequel un pouvoir peut s'instituer pour la résolution d'un problème ».

3.5. La mémoire collective comme point de résistance à la complexification socio-spatiale

Yves Barel (1970) qualifie, on l'a vu, les recompositions territoriales de « différentielles ». Notre propos s'articulera autour de ce caractère particulier de la dynamique des territoires ; certains dureraient plus que d'autres, résisteraient donc à leur oubli. Quels sont dans ce cadre les ressorts de leur durabilité ? La question est d'actualité. Les découpages communaux ainsi que ceux issus de la Révolution sont en effet depuis quelque temps au centre de la tourmente : la question de savoir si l'échelle communale ou les départements ont encore un sens dans l'architecture administrativo-territoriale française en est une des illustrations. L'intercommunalité est venue réorganiser l'exception communale française³¹⁹, elle n'a pas fait disparaître pour autant cette entité de base de la vie locale. C'est notamment à ce constat, simplifié, que la thèse de la complexité territoriale (Giraud, Vanier, 1999) se réfère pour s'opposer au « mythe de la cohérence » et à son optimum territorial. Quel peut-être alors le rôle joué par les mémoires collectives dans ces dynamiques de recomposition ? Il ne s'agit sûrement plus aujourd'hui de

³¹⁹ L'échelon départemental n'apparaît pas en effet comme une spécificité franco-française, si on le compare avec l'existant européen (Espagne, Italie, Belgique notamment).

convoquer l'objet social mémoriel à la manière d'un Maurras ou d'un Barrès du début du XXème siècle qui voyaient dans le recours à la mémoire une justification adéquate de l'énonciation d'un droit du sol et des anciens. Toute l'œuvre d'Halbwachs sur la mémoire eut d'ailleurs pour but de s'opposer à cette conception conservatrice, contemporaine de ses écrits. C'est d'une autre mémoire collective qu'il s'agit ici ; non pas la mémoire de l'être en tant qu'ayant droit sur un espace, conférée par une antériorité intangible des racines mais d'une mémoire de l'action et de la pratique, produit de la volonté, datée, de certains groupes sociaux impliqués dans la collectivité. Au lieu correspond la trace immédiatement matérielle, au territoire ce qu'on nommera la *marque* d'une action sociale au sens large (tournée vers la société locale en l'occurrence). On notera d'ailleurs que le terme de « marque » a le même radical que celui de « marche » qui signifie aussi frontière. Les lettres de marque (ou de marche) étaient des lettres autorisant à passer la marche ou la frontière et à faire incursion sur le territoire ennemi. (précision historique du Littré). Ce qui marque est ce qui reste en mémoire ; territoire et mémoire sont ainsi liés par la marque. Marc Augé (1992) l'exprime ainsi : « *Les récits de fondation sont rarement des récits d'autochtonie, plus souvent au contraire des récits qui intègrent le génie du lieu et les premiers habitants à l'aventure commune du groupe en mouvement.* La marque sociale du sol est d'autant plus nécessaire qu'elle n'est pas toujours originelle. *L'ethnologue pour sa part retrouve ce marquage. Il arrive même que son intervention et sa curiosité rendent à ceux auprès de qui il enquête le goût de leurs origines, qu'ont pu atténuer, étouffer parfois, les phénomènes liés à l'actualité la plus récente : les migrations vers la ville, les peuplements nouveaux, l'extension des cultures industrielles.* » (p.58). On le voit, les mythes fondateurs ne se perdent pas nécessairement dans les profondeurs d'une histoire enfouie ; on touche ici à une caractéristique de ce que les tenants de la thèse de la complexité territoriale appellent « les noyaux durs » (que nous avons ici renommés « points de résistance »). Pour Giraut et Vanier (1999), deux types de configuration territoriale seraient en effet porteurs d'innovation dans un contexte de redondance de structures de gestion :

. *les noyaux durs* qui ont généralement « émarginé à nombre de procédures globales ou thématiques d'appui au développement rural. Leur projet est souvent érigé en modèle pour le nouveau pays qui les englobe, elles disposent d'un savoir faire et d'une logistique qui les rend incontournables. Elles ont un rôle central comme structure porteuse et un rôle d'animateur » (p.163).

. *les confins*, espaces en marge qui côtoient souvent les limites administratives.

Parmi ces deux sous-espaces de transition, les noyaux durs entretiennent un rapport particulier à la mémoire collective. Ils se cristallisent dans des moments de rupture, moments clefs qui contribuent à forger les bases d'une mémoire collective territoriale. Nous les appelons points de résistance puisqu'ils ont précisément la capacité de lutter contre l'oubli dans lequel les dynamiques de recomposition territoriale (sous couvert de cohérence) voudraient les plonger. Mais alors, si ces moments de rupture

ou points de résistance ne se définissent que par ce qu'ils marquent, toute (ou presque) action sociale sur le territoire est potentiellement porteuse de mémoire collective. La question de la profondeur de la marque (et donc de sa durabilité) est un des critères qui vient préciser la définition du moment de rupture. Il s'apprécie non seulement à son contenu (types d'actions menées, publics visés, réception sociale de ces publics...) mais aussi et surtout, pour ce qui nous concerne, à son contexte d'épanouissement. Et si l'on parle de mémoire collective territoriale comme support social territorialisé c'est que la condition de possibilité d'affirmation de la marque réside dans le contexte socio-historique qui l'englobe ; le contexte favorable à l'émergence d'un point de résistance se définirait paradoxalement par l'état *d'oubli*³²⁰ dans lequel se trouvent les territoires non marqués.

Sur quelle base asseoir une analyse des marques territoriales ? Quels sont les éléments qui nous permettent d'avoir prise sur les rapports entre mémoire et territoire ? Ils sont pour nous au nombre de trois : l'évènement, les acteurs pionniers et les récits de fondation.

4. La fabrication de la marque : le rôle des récits de mémoire, entre événements et personnages

Il nous faut maintenant nous arrêter sur ce qui donne corps à la marque. Là encore, nous repartirons de ce qu'on considère comme une part inachevée du travail d'Halbwachs : son analyse du discours, comme porteur du contenu de la mémoire. Tel que nous l'avons défini précédemment, le concept de territoire, dans ce qu'il intègre de constructions sociales, appelle à une prise en compte de ce support discursif dès lors qu'on cherche à accéder à la mémoire qui lui a trait. Il s'agit d'un type de discours spécifique puisqu'en lien avec les processus de construction territoriale : on parlera donc de récit, plus que de discours. La mise en récit du territoire s'accroche à deux types d'éléments : l'évènement en tant que tel, celui modifie les configurations tant spatiales que territoriales ; les pionniers, en tant que personnification des (re)configurations territoriales.

Revenons au statut du récit et à ses rapports avec les possibilités d'émergence des territoires.

La question est en lien avec le rôle et le statut assignés au récit dans ses rapports avec la dimension spatiale de la vie sociale. Si l'espace topographique (celui des cartographes et des aménageurs) est tout entier celui des valeurs naturelles, le territoire est le réceptacle du récit. Ainsi, le mot serait au lieu ce que la parole est à l'espace ; c'est, en substance, ce que Michel De Certeau énonce pour illustrer le passage de l'état de lieu à la dynamique des espaces. Dès lors, les récits ont pour but d'organiser des lieux : ils sont des parcours d'espaces : «Les structures narratives ont valeur de syntaxes spatiales» (De Certeau, 1990, p.170). Mais tous les récits ne sont pas récits d'espace. L'hypothèse avancée par

³²⁰ On pourra se référer ici aux réflexions de Paul Ricoeur (2000) sur les fonctions créatrices de l'oubli exposées dans le dernier chapitre de son ouvrage.

De Certeau considère que les récits d'espace se structurent en deux catégories distinctes : le récit statique (la carte) et le récit dynamique (le parcours) ; le premier étant le privilège du discours scientifique, le second celui de la culture « ordinaire ». Qu'en est-il, non plus des récits d'espace mais des récits de mémoire ? Notre hypothèse est la suivante : si l'on considère que les récits de mémoire peuvent constituer des opérations spatialisantes, alors deux accroches discursives les structurent : *l'événement* et la *figure du pionnier*. La spécificité des récits de mémoire spatialisants est que, dans un cas comme dans l'autre, l'ombre du mythe plane sur la manière de dire le territoire. C'est à ce titre qu'on peut avancer que le récit a un rôle de fondation. L'histoire du mythe accompagne ainsi l'histoire du lieu qui n'est autre que l'histoire du groupe, *i.e.* sa représentation perpétuellement réactivée : « L'histoire est l'effet représentatif (et non point l'origine référentielle) du récit. » (Marin, 1981, p.79).

5.1. *L'événement comme marque mémorielle territoriale*

« Il n'y a de lieu que par un événement qui donne un contenu » ; ainsi s'exprime Denis Retailé (1997) dans ses réflexions sur la construction sociale et symbolique des lieux. Il rejoint en cela les analyses mêlant histoire et géographie ou temps et espace, qui se firent jour au sein de la géographie française contemporaine s'intéressant à ce qu'elle a appelé « l'événement spatial ». Sa définition part du postulat suivant : si l'espace est une organisation des lieux les uns par rapport aux autres, alors l'espace participe au fonctionnement des systèmes socio-économiques ; dans ce contexte, l'événement spatial est ce qui vient perturber cette organisation. L'événement spatial est donc « l'événement correspondant à une modification durable de l'organisation spatiale » (Gautier, 2000, p.194). Ainsi par exemple, dans le Luberon, à la fin des années 50, l'arrivée de résidents secondaires est un événement spatial qui transforma l'espace à vivre en espace de villégiature (modification de la finalité du système spatial). Aujourd'hui, l'arrivée de résidents secondaires dans Luberon n'est plus un événement spatial. « Dans le cas du Luberon, la création du Parc naturel régional n'a pas eu une incidence immédiate en termes d'organisation spatiale. Ce n'est qu'au bout d'une décennie d'existence que cette structure intercommunale a acquis un réel pouvoir de régulation des dynamiques résidentielles, offrant ainsi un exemple d'événement spatial latent. » (idem, p.195). Ce sont en effet souvent les conséquences de l'événement spatial lui-même qui sont visibles, *marquées*. Celles-ci le sont plus ou moins en fonction de la stabilité du système spatial qui le reçoit mais aussi en fonction de « l'effet de surprise » que représente l'événement au moment où il advient³²¹. Ainsi, autant que l'événement lui-même, c'est le contexte territorial d'émergence de l'événement qui lui donne ou non sa force. Le géographe François Durand-Dastès l'exprime ainsi en parlant d'*événement localisant* : « [Il est localisant] parce que la

³²¹ A cet égard, il n'existe pas forcément de lien entre l'ampleur de l'événement et celle de ses conséquences.

portion de l'espace où un événement a lieu devient un élément important de l'explication des répartitions géographiques. On serait tenté de donner à l'expression «avoir lieu» une pleine force, de considérer qu'elle signifie qu'il y a inscription dans l'espace, qu'un lieu est trouvé pour cette inscription et modifié par elle. Cette explication peut prendre deux aspects : la nouveauté peut continuer à concerner au cours du temps l'espace où elle s'est inscrite dès le départ ; la localisation de l'événement est alors directement localisante. Mais plus souvent sans doute, il y a jeu de processus de diffusion spatiale à partir de l'endroit où l'innovation a eu lieu ; la situation de ce point (ou de cette aire) de départ est moins directement déterminante, mais elle peut continuer à jouer, comme les distances ont un rôle important dans les mécanismes de la diffusion.» (Durand-Dastès, 2000, p.202). L'intérêt de cette démarche consiste pour nous à nous interroger à quelle condition ces événements s'inscrivent dans l'espace et sous quelle forme. En plus d'une mémorisation de l'événement dans l'espace géographique (la marque physique de l'événement dans le temps géographique), ceux-ci, à certaines conditions, peuvent s'inscrire dans les mémoires collectives (à l'échelle du pas de temps social). C'est ce que l'historienne Marie-Vic Ozouf-Marignier (2000) mentionne quand elle parle de la nécessité, pour l'analyse de l'événement spatial, de la prise en compte des différents régimes d'historicité (Hartog, 1995) qui le structurent. En lien avec l'événement, l'autre modalité-support des récits de mémoire est celle de la mise en scène de ceux que nous appellerons les pionniers du territoire.

5.2. *Le pionnier comme figure démiurgique territoriale*

Les analyses politiques contemporaines parlent de « fief » lorsqu'il s'agit de décrire le rattachement du pouvoir d'un homme à un territoire ou une circonscription ; le territoire est entendu ici au sens fort de l'espace de pouvoir, en l'occurrence incarné par un homme. C'est sur cette base que nous partirons pour mettre en évidence l'existence de fiefs territoriaux (qui peuvent être politiques mais aussi d'autres types) bâtis les uns sur les autres au cours du temps. Deux phénomènes s'imbriquent alors : d'une part, les ressorts de l'action personnalisée d'individus, en leur temps, marqueurs de territoire; la réception, par le prisme des mémoires collectives contemporaines, de ce que ces pionniers ont pu laisser comme trace. Il nous semble en effet, qu'avec l'événement, les pionniers, en ce qu'ils sont porteurs de visions, de projets ou de buts à une période donnée, sont susceptibles d'ancrer le territoire dans une mémoire qui ne se suffit plus des référents topographiques classiques. Cette entrée démiurgique personnifiée dans le territoire fera dire à l'historien qu'elle ouvre grand la porte de l'explication mythique du territoire. Nous nous attacherons, en complément à l'explication, à une compréhension du territoire : il s'agira en effet pour nous de retracer en quoi ces pionniers ont cru, et en quoi on les *croit* aujourd'hui pour considérer, qu'ils peuvent avoir une part à la construction des identités territoriales. Les deux parties qui

suivent ce travail se sont données ce but. Elles sont les jalons d'une sociologie de la marque dans l'appréhension des mémoires collectives territoriales.

Conclusion Partie 1

Suite à ce panorama des réflexions sur la manière dont les mémoires collectives avaient pu être traitées dans la littérature et après s'être arrêté sur ce qui nous a semblé constituer des « trous » dans les approches des mémoires collectives territoriales (notamment dans la manière d'insérer la dimension territoriale aux apports mémoriels), deux remarques restent toutefois en suspens. La première concerne l'entrée par les mémoires collectives territoriales elles-mêmes : quelle est leur puissance démonstrative dans ce qui, *in fine*, guide cette recherche *i.e.* les processus de construction des identités sociales ? La seconde est relative à la définition même de ce que nous avons appelé la *marque*. Si, par essence, la marque est ce qui reste, une empreinte dans un matériau plein (qu'il soit physique, social ou symbolique), *quid* de l'absence de marque ? Récits, mémoire et territoire disparaissent-ils ? Le silence et l'oubli sont-ils constructeurs de vide ?

1. Les mémoires collectives territoriales comme révélateur de la construction des identités ?

Les premiers travaux sur la mémoire collective inauguraient un point d'accroche nouveau sur la manière dont les groupes sociaux pouvaient se structurer : la mémoire était considérée comme un objet social auquel les variables jusqu'alors classiquement convoquées en sociologie (âge, sexe, profession, religion, ...) échappaient. Plus proche de nous, les interrogations relatives à la dimension territorialisée de la vie sociale sont apparues comme une voie nouvelle pour la discipline sociologique qui s'en était, pour partie, tenue à l'écart. La géographie, la première, opéra ce rapprochement : l'inauguration, dans les années 70, des analyses en termes de géographie des représentations marqua ce premier pas. La sociologie n'y entra que timidement par l'utilisation métaphorique des concepts empruntés à la géographie : « l'espace social » de la sociologie bourdieusienne en est le plus illustre exemple. Pourtant, avec la montée en puissance des revendications d'appartenance et l'affirmation de l'existence de communautés aux arguments territorialement motivés, l'analyse des faits sociaux ne pouvait ignorer plus longtemps la nature de ce déterminant dans la compréhension à la fois des pratiques et des représentations sociales. Si donc le territoire n'épuise pas le social, il est devenu un des lieux privilégiés de constitution de l'identité et de l'altérité. Nous parlons ici de *territoire* et pas d'*espace*. Cette différenciation, déjà abordée, nous permet de faire entrer en jeu, combinée à la dimension territoriale, la question de la mémoire comme révélateur des rapports d'identités et des sentiments d'appartenance. L'historien Philippe Joutard (1985) l'exprime ainsi : « La dimension de l'espace n'est donc pas un critère

de différenciation. Le rapport au territoire, adéquation étroite ou relation plus lâche, est déjà une distinction plus pertinente. Mais l'opposition majeure me semble être entre les espaces dont l'unité est essentiellement perçue de l'extérieur, par des voyageurs ou plus tard des historiens, [...] et ceux dont les participants ont une conscience explicite [...]. Cette conscience est liée à une *mémoire* qui est un puissant facteur d'identité. Il n'est pas douteux que les seconds ont une capacité de résistance à la désagrégation beaucoup plus forte.» (p.438). Ainsi l'entrée par les mémoires collectives territoriales nous apparaît constituer une base conceptuelle pertinente pour une analyse renouvelée des processus de constitution des phénomènes sociaux d'appartenance territoriale. Le travail sur les marques mémorielles territoriales étant le support ici choisi.

2. Et en l'absence de marque ?

La « capacité de résistance à la désagrégation d'une conscience territoriale » grâce aux processus mémoriels dont parle Joutard nous semble toutefois devoir être discutée. C'est le deuxième point de cette conclusion intermédiaire. Le schéma théorique « idéal » présenté précédemment, dans lequel le récit s'accroche aux marques événementielles ou personnifiées, ne serait pas complet s'il ne prenait pas en compte la possibilité d'une absence de marque. Si l'espace topographique est en effet toujours déjà là, sa mise en récit peut faire défaut. On a vu en quoi le récit pouvait être une des conditions d'existence des territoires ; non seulement descripteur, le récit est aussi fixateur puisqu'acte culturellement créateur. La disparition du récit devient alors synonyme de perte d'espace. Qui alors prend le relais du témoin ?

3. La nature du territoire d'enquête

Pour traiter de ces questions d'identité territoriale, la nature du territoire support de l'enquête est déterminante. Nous considérons que la nature rurale de l'espace que nous avons investi offre d'une part, un contexte « pur » pour la mise en évidence des mémoires collectives territoriales. C'est en effet, nous le verrons, un des critères premiers du discours identitaire : le support spatial de la vie sociale constitue un des référents centraux dans la construction des sentiments d'appartenance. La contrainte de ce support y est forte ; citons à nouveau Halbwachs (1997) sur le sujet : « Lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il la transforme à son image mais en même temps il se plie et s'adapte à des choses matérielles qui lui résistent » (p.195). Cette matérialité d'un support géographique particulier, nous le verrons, mettra-t-elle l'oubli collectif au sein des populations qui y vivent, pour reprendre la thèse de Bergson ? Ainsi, les territoires de cette région du Verdon présentent

encore les caractéristiques de la ruralité à la française, ils sont aussi, par leur construction historique et leur nature spécifique, les réceptacles sensibles de ce que nous avons appelé les marques territoriales. Et cela, de deux manières : ce sera en effet pour nous l'occasion de nous confronter tant à la force de la marque qu'à son absence ou à son oubli.

Le projet territorial de construction d'un Parc naturel régional dans le Verdon à la fin des années 90 est venu cristalliser la sensibilité des réceptions sociales des marques. Il leur a (re)donné un rôle dans la manière de « faire territoire » ; puisque c'est bien ce qui s'est passé dans le Verdon : ce « territoire sans nom » (Marié, 1982) a été nommé. La partie qui suit s'arrêtera sur les tracés de fondation (Detienne, 1991) d'un processus de re-territorialisation. C'est ce que nous abordons maintenant, « sans espace »³²².

³²² En français médiéval, l'expression « sans espace » signifiait « aussitôt ».

PARTIE II

RETOUR SUR LES MARQUES D'UN TERRITOIRE A L'ECART

Introduction

Matière de mémoire

Les territoires du Verdon constitueront notre terrain d'investigation dans cette quête d'une construction sociale et historique des marques territoriales. Cette seconde partie sera donc consacrée à la re-construction du fil historique qui permettra d'abord de comprendre comment ce « territoire sans nom » s'est affirmé au cours du temps, au point de devenir un territoire considéré comme exemplaire et labellisé « Parc naturel régional » à la fin du XXème siècle ; par ailleurs, si cette reconstruction, basée sur le mode du récit, se présente comme un enchaînement chrono-thématique d'événements et de personnalités ayant marqué le caractère régional verdonien, c'est qu'elle nous servira de matériau de référence dans l'analyse des rapports sociaux aux mémoires collectives qui structurent aujourd'hui les territoires du Verdon (partie 3).

A ce stade, la méthode de type idiographique à laquelle nous avons choisi de recourir se doit d'être expliquée ; si la grosse monographie régionale à laquelle nous nous sommes attachés laisse par nature tout un pan heuristique de côté, la comparaison, elle prend la forme d'un récit historique qui, sur plus d'un siècle, s'arrêtera sur ce que nous avons considéré comme être des points d'ancrage potentiels de la mémoire collective territoriale verdonienne. Pour reprendre les termes d'Halbwachs, dans son premier système de pensée, cette seconde partie a donc pour but de dresser les cadres sociaux de la mémoire verdonienne. Deux points sont à noter :

. d'une part, si la première partie de notre travail avait pu mettre de côté l'approche bergsonienne de la mémoire comme une succession chronologique d'événements dont on peut retracer le fil ordonné par un effort d'intériorisation au profit de l'approche halbwachsienne d'une mémoire construite et possible par l'Autre, cette seconde partie s'inspire, dans sa forme et sa construction, de la quête mémorielle bergsonienne. La troisième partie de notre travail, s'appuyant sur cette reconstruction du récit, insistera sur la manière dont les mémoires collectives se confrontent aujourd'hui à cette histoire : ce que l'historien considère comme marque potentielle est-il encore partie intégrante d'un sentiment d'appartenance territoriale ? C'est dans cette optique que le récit qui suit a été construit : il doit permettre de passer de l'exercice d'une biographie micro-régionale à une analyse des processus de (dé-)construction des mémoires locales, de la manière dont elles affrontent ou non ce passé territorial, de la manière aussi dont elles le reconstruisent ou l'adaptent.

. d'autre part, nous le verrons, le ton de cette deuxième partie change radicalement de la première ; c'est celui de l'Histoire (History) mais aussi des histoires (stories). L'officiel gravé se mêle aux quotidiens parfois enfouis pour constituer le récit général d'une personnalité territoriale. Le résultat de ce jeu de construction à plusieurs entrées (la littérature, l'eau, le tourisme, l'environnement, ...) constituera la chronique du siècle d'un territoire qui, on le verra, aura dû attendre longtemps avant que les processus de « visibilisation » entamés au début du siècle, ne le révèlent non seulement à sa population mais aussi à ses usagers de passage. Ecrire une histoire, c'est aussi faire acte de mémoire. *L'histoire des territoires verdoniens n'avait jamais été écrite* : seul, Michel Marié (1982) en avait jeté les bases au début des années 80 ; Alain Collomp (2002) s'est centré sur la révélation des gorges au début du siècle. Les pages qui suivent ont pour ambition de compléter ces premières traces. Elles nous serviront de matériau pour notre travail ; elles sont aussi destinées aux verdoniens qui les connaissent peu.

Chapitre 1

Les mises en récit d'une construction territoriale

1. Récits de voyage et premières prescriptions : le Verdon entre le vide et l'effroi

C'est en effet par toute une série de négations que l'on pourrait débiter la chronique de cette région, que l'on s'intéresse aux premiers récits de voyage ou aux écrits scientifiques qu'ils soient géographiques ou botanistes³²³. Pour remonter aux sources et en guise de point de départ de ces écrits, c'est à la fin du XVIIIème siècle qu'il faut remonter pour trouver les premières mentions des gorges dans la littérature scientifique ou de voyage. Le premier à aborder le sujet est Michel Darluc, médecin et professeur de botanique à Aix-en-Provence dans son *Histoire naturelle de la Provence* publiée en 1782. D'autres, avant lui, ont voyagé dans la région. Les récits qu'ils font ne concernent pas les gorges elles-mêmes mais les alentours. Ainsi Jacques Gaffarel, ecclésiastique né en 1601 à Mane, décrit-il les grottes de St Maurin dans un ouvrage paru en 1629³²⁴. A la même époque, Simon Bartel, prêtre et historien haut-provençal décrit Fontaine L'Evêque en 1632 dans son *Histoire ecclésiastique de l'évêché de Riez*, en latin. De même, en 1630, Honoré Bouche en fait mention dans sa *Chorographie de Provence*.

Un des premiers à s'arrêter plus longuement dans la région est le parisien Louis-Aubin Millin. Il fit un voyage en 1804 dans la région qu'il relata dans un ouvrage intitulé *Voyage dans les départements du midi de la France (1807-1811)*. Concernant le Verdon, il décrit son périple de Draguignan à Aups puis à Bauduen et Fontaine L'Evêque. Il traverse à gué entre Bauduen et Ste Croix (le pont de Garruby n'existe pas encore). Ils arrivent à Riez et vont à Digne sans prendre le temps de passer par Moustiers ni les gorges : « Quoique Riez soit au milieu des montagnes, ses habitants n'aiment point à être appelés montagnards ; ils donnent ce nom à ceux de Moustiers, qui habitent un pays plus élevé que le leur ; et ces derniers prétendent que ce nom ne convient qu'à ceux qui sont encore plus enfoncés dans la région montagneuse. » (Millin, 1808, p.55). Régis Bertrand (1995) nous mentionne qu'à la même époque que Millin, un certain docteur Louis-Marie-Joseph Robert (1771-1850) s'intéresse de près à la région et aux Basses-Alpes en particulier. C'est à partir de Gréoux qu'il sillonne la contrée puisqu'il y est

³²³ La majorité des sources archivistiques de ce chapitre proviennent d'un fonds très documenté sur la région : le fonds Castinel aux archives départementales de Draguignan. Alain Collomp (2002) mentionne, en complément, certains auteurs qui écrivirent la région. Nous les reprendrons.

³²⁴ En 1654, un prospectus est répertorié concernant un ouvrage à paraître du même auteur. Il ne sera jamais édité. Intitulé « Le Monde souterrain ou Description historique et philosophique de tous les plus beaux antres et de toutes les plus belles grottes de la terre », il fait acte des premiers intérêts pour le monde souterrain dans la région.

nommé, en 1807, médecin consultant de la princesse Pauline Borghèse pour une cure aux eaux gryséliennes. Bien que rarement cité et peu connu, Robert reste un des premiers à avoir écrit sur la vie et les mœurs des habitants de la Haute-Provence. Le début du XIX^{ème} siècle est une période de collecte des « statistiques départementales » pour le compte du ministère de l'intérieur ; le docteur Robert est le correspondant de la commission agriculture et des arts pour les Basses-Alpes. De son travail de collecte, Robert publiera deux ouvrages dans lesquels, pourtant, la partie montagneuse des Basses-Alpes (la région du Verdon notamment) ne figure pas. Difficulté d'accès aux données, intérêt moindre pour la région, parmi tous les départements du sud-est, les Basses-Alpes constituent une exception : les préfets, chargés de consigner ces statistiques, ne le feront pas pour cette région reculée. Quelques années avant, le fameux récit de l'abbé Papon, *Voyage de Provence*, rédigé entre 1780 et 1787, avait donné le ton de ce qui deviendra, pour la région qui nous intéresse, une occultation systématique : « L'histoire naturelle de la partie de cette Provence n'est point connue. » (p.244). Sont certes évoquées succinctement les villes de Riez (capitale du canton), Gréoux (*grysélium*, du celtique *gresum* - maladie - et *lin* - eau - : *eau des maladies*), aujourd'hui station thermale réputée des Alpes de Haute-Provence, Moustiers et Castellane ; le Verdon et les gorges ne sont même pas mentionnés ne serait-ce que géographiquement parlant³²⁵. La rivière du Verdon fait toutefois, dès cette époque, l'objet de divers projets d'aménagements « pour le rendre flottable », le but étant de l'utiliser pour transporter les bois abattus dans les forêts qu'il traverse afin d'approvisionner en chênes les constructions navales de l'arsenal de Toulon. Face aux difficultés d'une telle entreprise (configuration de la rivière), les deux projets (1713 et 1746) furent abandonnés³²⁶. Ce ne sera que le début de la volonté de l'homme dans cette région d'aménager les espaces naturels, si hostiles soient-ils. On peut noter aussi, en 1752, la fondation d'une compagnie, *la société du canal de Provence* (du même nom que celle connue aujourd'hui créée elle en 1957) et l'élaboration de divers projets d'irrigation de la Provence à partir des eaux du Verdon et de la Durance. Ces projets d'aménagements hydrauliques, encore utopiques, sont encore présents dans ce qu'on peut considérer comme un texte fondateur dans le domaine des descriptions historiques et géographiques de la Provence, reprenant les écrits de Papon en y corrigeant les erreurs, lui « qui ne s'est pas transporté sur les lieux pour examiner les sites » selon les mots de son auteur : le *Dictionnaire Historique et Topographique de la Provence* de E.Garcin (1835). Ainsi le Verdon est-il décrit comme une rivière « qui s'appelait anciennement *Supora*, ainsi qu'on le voit dans la

³²⁵ Il est intéressant de noter que la liste des villes mentionnées dans l'ouvrage de Papon (fin XVIII^{ème}) correspond fidèlement à celles mises en avant par l'actuel parc du Verdon. Elles connurent depuis des évolutions différentes (Moustiers ayant pris par exemple le dessus dans la notoriété par rapport à Riez qui détenait cette place jusque fin XIX^{ème}) mais on peut les considérer comme des repères forts et fixes de notre territoire, repères que le temps n'est pas parvenu à altérer. Cette ossature territoriale ne sera ébranlée qu'à partir du milieu du siècle lorsque les gorges du Verdon prendront l'importance qu'on connaît aujourd'hui.

³²⁶ Joseph, 1935.

géographie de Philippe Ferrarius. Elle perdait son nom à sa jonction avec l'Issole, qui vient de Thorame-Basse ; mais aujourd'hui, elle porte le nom de Verdon, depuis sa source sur les montagnes d'Allos jusque son confluent dans la Durance près de Vinon. Les eaux de cette rivière, qui est assez considérable, sont peu ou pas du tout utilisées. Cependant, elles pourraient être conduites par des canaux dans un grand nombre de communes du département du Var, notamment celles de l'arrondissement de Brignoles et de Draguignan, où elles répandraient la fertilité et favoriseraient l'industrie »³²⁷.

A cet ouvrage, vient s'ajouter celui, quelques années plus tard, de l'Abbé Féraud (curé de la paroisse de Siéyès, près de Digne), grosse monographie du département « classé parmi les plus pauvres et les moins peuplés » : les Basses-Alpes³²⁸. Basée sur *La statistique de la France* de 1837 et *La France illustrée* de Malte-Brun (1884), la description de Féraud, centrée essentiellement sur les vestiges architecturaux (quand ils existent), insiste aussi beaucoup sur la composante agricole des communes, le dénominateur commun étant un constat de *fertilité et de générosité du sol* pour toutes (sauf la commune de Majastres, en latin, *male jactus*, mal placée). Il semble que l'auteur se livre ici à un « prosélytisme territorial » voulant en cela contribuer au redressement d'un département isolé « qui se refuse le plus à l'application des principes généraux de la science agricole. [...] Le silence de l'histoire et l'absence de monuments ne sont pas, on le sait, une raison suffisante pour révoquer au doute l'existence reculée d'un pays. » (p.150-333). Image d'un département regorgeant de ressources mal exploitées pour des raisons de communications internes, c'est ce qu'on retrouvera plus d'un siècle plus tard avec comme ressource concernée : le tourisme (même si celui-ci est mentionné à propos de Moustiers, « spectacle ravissant qui fait un contraste frappant avec l'horreur qu'inspire la vue des masses énormes de rochers qui terminent ce tableau. »). Répulsion, horreur même sont des registres descriptifs récurrents lorsqu'il s'agit de décrire vers le milieu du XIX^{ème} siècle « cette vallée étroite, tortueuse occupée par un torrent qui y accumule sans cesse des amas de cailloux stériles et qui menacent d'entraîner dans leur furie les quelques champs que les hommes cultivent avec tant de peine. » (p.123). Enfin, et toujours à l'état de projet, Féraud mentionne « la construction du canal du Verdon dont l'établissement intéresserait 26 communes et rendrait arrosables 30.000 hectares environ du riche plateau de Riez et de Valensole. Ce projet grandiose consiste à dériver une partie des eaux du Verdon, vers St-André-de-Méouilles [aujourd'hui, St André des Alpes] et à les alimenter par une prise

³²⁷ Garcin, 1835 (1972). La première édition est imprimée à Draguignan chez l'auteur, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes. Une des plus importantes localement sera la *Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan*, fondée le 20 Août 1855. La seconde à quadriller le territoire du Verdon est la *Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes* fondée le 29 Juin 1878, encore active aujourd'hui dans les réseaux de l'érudition locale (le bulletin actuel s'intitule, *Annales de Haute-Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence*).

³²⁸ J.J.M.Féraud, 1861 (1985). La première version date de 1844 et s'intitule *Géographie historique et biographique des Basses-Alpes* ; elle connut un grand succès d'où sa reprise augmentée de 1861. Féraud est le seul à citer le docteur Robert dans ses écrits.

faite au lac d'Allos pendant les deux mois d'arrosage. Les études vont commencer et son exécution reconnue aujourd'hui possible régénérera une partie importante du département. » (p.160)³²⁹. De même, au niveau politique, à l'occasion de la création du département des Alpes Maritimes en 1860, le redécoupage départemental qu'il provoquerait pour les départements voisins voit le projet d'un original remaniement toponymique : « Le Var actuel, qui prendrait le nom de Verdon, gagnerait l'arrondissement de Digne. »³³⁰. Mais l'intérêt apparent pour cette zone de Provence intérieure ne doit pas faire oublier l'état d'abandon et d'oubli dans lequel elle se trouve.

Un certain J.F.Bunel, officier de l'Empire, publie en 1852, ses *Promenades pittoresques dans le Var*. Pour l'arrondissement de Draguignan, ses remarques ne sont pas d'un autre ordre : « Après avoir visité les lieux en voyageur, j'avais besoin que des hommes instruits, nés et résidant sur les lieux, me fournissent des renseignements sur les faits peu connus, les traditions de leurs localités. Je les en ai priés, mais, soit indifférence, ou tout autre motif que j'ignore, je n'ai pas même reçu de réponse. ». La description du canton de Comps est celle d'une succession de ruines : « Ce tableau noir du canton est propice aux romans fantastiques » (p.10).

Difficulté d'accès, manque d'intérêt, les us et coutumes ne font pas partie des premières descriptions de la région. Le propos reste géographique voire naturaliste, et la rivière étonnamment absente. Les botanistes incarnèrent en effet un des premiers intérêts scientifiques pour la région. Abel Albert en 1874 impulse le mouvement en organisant la première expédition botanique dans le Verdon. Les excursions plus systématiques ne débiteront qu'au début du siècle sous la houlette d'Emile Jehandiez et de R.Mollandin de Boissy (Lavagne, 1993). Leur découverte en 1909 d'une fougère entre Les Salles et Aiguines est relatée dans un article : « Excursion aux gorges du Verdon et sur les limites des départements du Var, des Basses-Alpes et des Alpes Maritimes », publié en 1911 dans les Annales de la société d'histoire naturelle de Toulon³³¹. On y parle des plantes vernaculaires, les gorges du Verdon n'y sont présentes qu'en tant que milieu aux conditions particulières (lumière, humidité...). Le haut Var sera leur terrain de prédilection car peu prospecté.³³²

C'est le géographe Adolphe Joanne (1894), à la fin du XIXème siècle qui décrira, un des premiers, le Verdon : « Le Verdon est une fort belle rivière d'environ 170 kilomètres. [...] C'est une rivière abondante, ou plutôt un grand torrent, qui serpente au fond de gorges régulières, très profondes, très pittoresques,

³²⁹ Rapport du préfet et rapport de M.Jaubert de Valensole au Conseil Général en 1860 cité par Féraud. Les 26 communes en question sont en quasi-totalité aujourd'hui des communes membres du parc ; la question de l'irrigation du plateau de Valensole est encore de nos jours au centre des débats (voir aussi l'article de J.M.Maurel dans le Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses Alpes, VII, 1895-1896.)

³³⁰ Marro, 1986.

³³¹ En 1908, Emile Jehandiez et Abel Albert rédigeront leur *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement dans le département du Var*, qui restera comme une référence centrale, complétée depuis, pour la botanique varoise.

³³² Lavagne (1993) mentionne qu'à cette époque, sur 56.000 espèces répertoriées en France, 2234 le sont dans le Var. Cent ans plus tard, seules 87 espèces supplémentaires ont été rajoutées à cette flore varoise.

où l'on ne rencontre ni villes, ni bourgs mais seulement de petits villages ou des hameaux. » (p.24). Le thème du pittoresque, classique à cette époque, est évidemment présent dans la description qui reste toutefois, en cette fin XIXème, sur un registre géographique dans lequel le beau parvient parfois à prendre le dessus sur le sauvage et l'inconnu terrifiant.

Ces catégories apparaîtront plus tard, au début du XXème siècle. De même, le géographe anarchiste, ami de Pissaro et collègue d'Aldolphe Joanne, E.Reclus (1830-1905), dans sa *Géographie universelle* (1879) écrit : » On cite surtout, quoique l'une des moins belles, une gorge de l'arrondissement de Castellane, celle de Moustiers, dont les deux corniches sont depuis plusieurs siècles rattachées l'une à l'autre par une chaîne se balançant au souffle du vent ; mais les clus du Verdon, en aval de Castellane, sont bien autrement étonnantes : il n'est guère d'exemple plus remarquable sur la Terre d'entailles pratiquées par les eaux dans l'épaisseur des roches. Là, le Verdon coule au fond d'une véritable coupure d'un demi-kilomètre de profondeur. »³³³ (p.185). On peut être étonné de l'emphase avec laquelle l'auteur décrit les lieux (« il n'est guère d'exemple plus remarquable sur la Terre ... »³³⁴) lorsque l'on sait, d'une part, que c'est la seule évocation des lieux dans l'ouvrage (et insérée, qui plus est, dans le chapitre sur les Alpes Maritimes), d'autre part, que l'illustration correspondante représente le Verdon au niveau de Quinson, endroit où le lit de la rivière est large, entaille et gorges n'apparaissant qu'au loin au second plan. On n'ose encore aborder le sujet de face ... Dans le même ordre d'idée, cette carte postale des années 20 montre bien en quoi le « produit touristique » Gorges commence à peine à être vendeur : on se réfère encore à Gréoux, station thermale réputée, pour mentionner que, non loin de là, le site existe :

³³³ E.Reclus, 1879. L'orthographe de « clus » a été conservée, il nous manquerait un « e » aujourd'hui. Darluc (1782) utilisait le mot de « gorges », Reclus celui de « clus ». L'usage du mot Canyon apparaît dans première moitié XXème (influencé par le canyon américain du Colorado). Quant au terme « d'abîme », il est utilisé plutôt par les locaux au début du début XXème.

³³⁴ Dans les années 20-30, cette phrase n'échappera pas à Isidore Blanc, instituteur local, un des « découvreurs des gorges », qui éditera un livret de cartes postales sur lequel elle apparaîtra aux côtés de la prose locale de l'époque. Nous y reviendrons. Elle sera aussi reprise par E.A.Martel dans son ouvrage de 1928, *La France ignorée*.



Source : archive personnelle

Reclus, bien que peu prolixe sur les gorges, dans un autre ouvrage (1869), moins connu, a toutefois une pensée prospective, qui, lorsqu'on connaît l'histoire, se révélera étonnamment pertinente : « Espérons aussi, puisque nous songeons à l'avenir et que nous suivons nos rêves, espérons que les ingénieurs préposés à la régulation du ruisseau sauront faire du bassin d'alimentation, non pas un réservoir vulgaire aux plages malsaines et puantes, mais un lac charmant et pur, ombragé de grands arbres et bordé de plantes aquatiques. ». Nous verrons que les aménagements hydrauliques du Verdon débiteront à cette période, dans les années 1870.

Bien que dominante dans les recueils cités, la discipline géographique aura toutefois du mal à appréhender la complexité de la région. Le travail de Raoul Blanchard sur la région du Verdon en est un des meilleurs exemples.

2. Lorsque la région résiste à l'analyse géographique

Les années 40 constituent la période pendant laquelle un autre type de discours se greffera sur la région du Verdon : le discours géographique universitaire. Largement délaissées jusqu'alors, les descriptions géologiques ainsi que la découverte de nombreux fossiles vont faire naître un pôle d'intérêt universitaire dans ce domaine : c'est donc la géologie qui ouvrira la voie. On a vu, à la fin du XIXème

siècle, l'occultation totale dont les lieux faisaient l'objet (cf. E.Reclus, 1879, p.185)³³⁵. Il semble qu'un autre facteur ait joué dans l'explication de cet oubli : la complexité du relief de cette partie *Sud des Préalpes* pour reprendre l'expression du géographe Raoul Blanchard, pionnier en la matière. Nous reviendrons sur son ouvrage qui constitue la base universitaire en matière de géographie morphologique mais aussi, nous le verrons, humaine.

2.1. Le comparatisme Alpes du Nord / Alpes du Sud comme mode d'approche d'un « flou géomorphologique »

C'est à un ouvrage, *Géographie universelle*³³⁶, publié sous la direction de P.Vidal de la Blache et son collègue L.Gallois (1857-1941) qu'il faut revenir pour les premières évocations sérieuses de cette approche géographique. Nous n'entrerons évidemment pas dans les détails de la description géomorphologique de la région mais nous tenterons, par l'intermédiaire de celle-ci, de mettre en évidence la caractérisation de la zone qui nous intéresse aujourd'hui. Quelles en sont les limites accordées par ces géographes ? Contribuent-elles à sceller durablement une entité territoriale homogène, peut-on déceler les premiers zonages ? Telles sont les questions que l'on posera à ce corpus.

2.2. Une géographie physique inféodée à la science géologique

Il semble que les géographes cités se soient confrontés ici à une difficulté d'approche du terrain, le Sud des Alpes françaises ayant fait les frais d'un intérêt second par rapport à son pendant : le Nord des Alpes, plus connu car plus nettement caractéristique de « la montagne » en général³³⁷. L'attraction des « massifs cristallins » s'estompait à mesure qu'on descendait vers le Sud des Alpes. La zone méridionale des Alpes françaises a la particularité, qui lui valut pour beaucoup son désintérêt par les scientifiques, de se situer dans une région de transition, ni plaines, ni montagnes, ni plateaux distincts mais tout à la fois et, de plus, souvent agencés de façon anarchique. Ce flou géomorphologique apparent attirait moins que les zones franches de montagnes, de plaines ou de côtes. La dualité

³³⁵ L'auteur contribua à la production de typologies paysagères (approche par inventaire de paysages) celles-ci étant généralement classées en deux catégories correspondant à deux types de pratique sociale - voir M.Bloch, 1931 - : les paysages *clos* et les paysages *ouverts*).

³³⁶ Deux volumes précis seront utilisés pour cela : le tome VI, *La France*, 1^{ère} et 2^{ème} partie ; la première partie, *La France physique* par E. de Martonne, 1947 (2^{ème} édition), 463 p. ; la seconde, *La France économique et humaine* par A.Demangeon, 1946, 459 p. Toutes deux sont éditées par la Librairie A.Colin.

³³⁷ Il faut mettre cette remarque en rapport avec l'intérêt que connut la montagne à partir du début du XIX^{ème} que l'on se place au niveau des études géographiques ou simplement des usages de celle-ci.

alpestre/méditerranéen trouve ici ses premiers fondements³³⁸. « Au sud (de la limite entre le Trièves (secteur delphino-alpin) et le secteur provençal marquée par le col de Luz-la-Croix-Haute), au contraire, un seul pic dépassant de quelques mètres les 3.000, presque plus de massifs cristallins ; sur plus des trois quarts de sa surface affleurent les couches mésozoïques, et, *dans l'indécision des orientations*, dans l'abaissement général des crêtes et des thalwegs, dans l'apparition d'un grand bassin d'affaissement rempli par les cailloutis de Valensole, on sent se manifester une dégradation de tous les caractères proprement alpins de la morphologie et de la structure. » (p.177).

Les caractères morphologiques nets font défaut, contrairement aux Alpes du Nord. Seul le plateau de Valensole est une référence fixe dans la volonté de typologiser les lieux³³⁹ : « La vaste dépression de Valensole est le trait géographique le plus net et d'apparence la plus simple des Alpes du Sud. » (p.190). Et avant : « Quelle que soit la complication des détails, on reconnaît dans les Alpes de Savoie et du Dauphiné un plan général très net dominé par un jeu de forces analogues à celui qui s'est imposé à la Suisse et à la plus grande partie des Alpes autrichiennes. [...] L'apparence la plus frappante qui semble s'imposer à une tentative de classement des régions est la vaste dépression de Valensole où disparaît, sur une longueur de 50 kilomètres et une largeur de 30, toute trace de structure et de relief alpin. [...] C'est à l'Ouest qu'il semble le plus juste de parler de Préalpes. Cependant, à l'Est, tout n'est pas haute montagne, loin de là ; mais il est difficile de trouver une limite comme celle qui s'imposait dans les Alpes du Nord. » (p.188). Tout se passe comme si, de la même manière que lorsque nous avons analysé certains guides touristiques (au sujet des gorges notamment), la science géographique de ce début de siècle occultait tout ce qui pouvait relever de l'instable, l'incertain, l'inconnu, le flou. Et lorsqu'elle se hasarde dans une description physique de cette partie des Alpes, c'est constamment avec le « filet heuristique » de la comparaison de lieux dont l'étude est connue (Alpes du Nord notamment) : « La lourde croupe du mont de Canjuers [...] n'est que la répétition [...] des voûtes anticlinales du Vercors ou de la montagne des Frettes dominant le plateau karstique du Parmelan. » (p.147). De même, « Les plans et les barres de Provence sont l'équivalent des plates-formes structurales et des crêtes monoclinaux de la Savoie et du Dauphiné ; les lourdes croupes du mont de Canjuers et du Cheiron rappellent les voûtes anticlinales du Vercors ou du front des Bauges. » (p.192). Cette analogie avec les guides touristiques dans un comportement timoré de découverte a peut-être ses fondements dans le fait qu'historiquement, la science géographique a commencé par être une science de la

³³⁸ Ce déterminisme géomorphologique exercera longtemps son influence sur l'approche sociale (caractère alpin/méditerranéen) relayé, quelque temps après, par des travaux de linguistique régionale (mise en évidence d'isoglosses). Voir à ce sujet les travaux de J.L.Domenge (instituteur dracenois dans la pleine tradition de l'érudition locale), 1986 et de C.Martel (1987).

³³⁹ Dans le cas précis du plateau de Valensole, sa configuration sera à l'origine d'un type particulier de développement agricole (cultures de lavande et d'amandiers notamment) façonnant ainsi un paysage caractéristique où l'empreinte de l'homme est forte : c'est une des raisons pour lesquelles cette zone demeure symboliquement forte et cela depuis le début du XIXème siècle dans la grande majorité des publications tous domaines confondus.

description (typologie des paysages...) et donc soutenue en cela par l'approche similaire (à laquelle on a ajouté les monuments) développée dans les guides touristiques : ainsi E.Reclus est-il employé comme le géographe de la maison Hachette au service des guides Joanne (il rédige les parties géographiques des guides³⁴⁰) ; de même pour Ardouin-Dumazet. Si Daniel Nordman (1992) nie les liens des guides Joanne avec la science universitaire géographique et l'Ecole Française de Géographie de Vidal de la Blache³⁴¹, il n'en reste pas moins que les deux approches sont fortement liées au point, à l'origine du moins, de se confondre.

Comme cela semble être la norme dans l'émergence de l'entité géographique de nombreuses régions, c'est la science géologique qui la première se lance dans une description scientifique de l'espace. Les Alpes du sud ne font pas exception : « Il en est autrement dans le secteur méridional des Alpes françaises [que dans les Alpes du Nord], d'ailleurs moins étudié par les géographes sinon par les géologues. [...] On n'a encore ni décrit, ni, à plus forte raison interprété de façon satisfaisante tous les aspects de ce grand secteur méridional des Alpes françaises. » (p.188), « Aucun nom géographique n'existe pour désigner les sauvages montagnes d'où descendent vers le Sud le Verdon, le Var avec ses affluents : Cians et Tinée. [...] Coin curieux des Alpes qui mériterait une étude approfondie. » (p.193).

La même remarque sera à faire au sujet de l'étude du géographe Raoul Blanchard qui était plus attiré par les Alpes du Nord que par celles du Sud³⁴², même si les raisons sont ici plus d'ordre personnel (son origine grenobloise). Les travaux du géographe Lucien Gallois sont eux aussi directement inspirés des réflexions des géologues³⁴³. Pour la région qui nous concerne, ces géographes universitaires ne furent pas d'une grande utilité pour les auteurs de manuels de géographie destinés aux instituteurs du primaire ; ainsi dans un manuel de géographie régional du début du siècle³⁴⁴, la zone qui nous intéresse est-elle nommée « zone des causses » regroupant deux grandes régions agricoles : « la région montagneuse du Nord-Est » et « la région de Castellane et des Causses ».

³⁴⁰ D.Nordman, 1992. Le premier guide Joanne date de 1841 et concerne la Suisse et le Jura français.

³⁴¹ « Les guides Joanne de l'itinéraire s'agencent les uns par rapport aux autres et recomposent le territoire. C'est bien une certaine géographie de la France que leur ensemble dessine ; ce sont des régions que les uns et les autres présentent. Or, cette description, remarquons-le d'emblée, est antérieure ou en tout cas extérieure aux exposés de la science géographique universitaire. Les Joanne n'ont pas entretenu de liens avec l'Ecole de Géographie Française en dehors de quelques géographes, eux-mêmes fortement marginalisés par rapport au système universitaire, qu'ils pouvaient rencontrer chez Hachette, E.Reclus d'abord mais aussi Franz Schrader (1844-1924), parent des Reclus. [...] Il faudra attendre l'entre-deux guerres pour que les Guides Bleus confient systématiquement aux universitaires la rédaction de longs aperçus historiques et géographiques par lesquels s'ouvrent les volumes. », D.Nordman, 1992, p.541. Voir aussi au sujet des guides touristiques et des récits de voyage, Chabaud, Cohen et al. (dir), 2000.

³⁴² Entretien avec A. De Réparaz, professeur de géographie à l'Institut de Géographie de Aix-en-Provence. Membre du conseil scientifique du Parc du Verdon. Sa thèse (1978), sous la direction de R.Livet, porta sur cette région (et le massif du Montdenier en particulier). Voir aussi De Réparaz, 2000.

³⁴³ Voir J.C.Chamboredon, 1988, et plus précisément le paragraphe intitulé « L'illusion géologique ».

³⁴⁴ Eisenmenger et Cauvin, 1914. Ce manuel est destiné aux instituteurs des Basses-Alpes pour l'enseignement de la géographie locale.

On voit ainsi comment un territoire peut, à la suite de choix qui n'ont d'autres fondements que des critères sociaux (que ceux-ci soient ancrés dans des traditions universitaires ou déterminants de parcours personnels), être amené à émerger, être rendu visible, être inventé.

Ce thème de l'invention d'un territoire est d'ailleurs récurrent dans les sciences sociales territoriales (géographie ou sociologie). Les lieux sont rendus « existants » soit par leur qualité physique intrinsèque (le Verdon entrerait plutôt dans cette catégorie, en ce qui concerne les gorges du moins), soit par les usages auxquels ils peuvent donner naissance, usages portés par une catégorie sociale généralement bien déterminée au départ ainsi maîtresse de la symbolique l'accompagnant (on pense à l'alpinisme en montagne ou à la randonnée ...) ³⁴⁵. On peut ici avancer une interprétation quant au caractère attribué aux habitants de ces contrées sauvages, inconnues, inquiétantes parfois : dur, tourmenté, renfermé. L'isomorphisme est ici clairement énoncé et les géographes, à leur manière, contribuèrent à le perpétuer au point qu'aujourd'hui encore, les natifs de cette zone du Verdon le ressentent encore, à l'image de cet élu d'un village du Moyen-Verdon : « *Cette limite physique importante, c'est la zone de l'Arc alpin, auparavant on l'appelait la zone des Préalpes du Sud qui est une zone de plateaux très, très tourmentés, le terme de plateau ne convient même pas, disons de balcons, d'espaces, et c'est très spécifique de la région de Castellane-St André et cette espèce de substrat qu'on appelle le Sud-Est des Alpes de Haute-Provence, c'est une zone qui n'appartient à personne puisque même les montagnes ne savent pas où elles vont, partout elles ont des directions Nord-Sud... Tandis que là elles sont chahutées, elles sont à droite, à gauche, c'est une zone de plans extrêmement variée. Et c'est peut-être un peu pour ça qu'on est têtus et qu'on est différents, c'est vrai qu'on est tourmenté aussi ... On n'a pas pu la caractériser cette zone, trop tourmentée. De plus, c'est une zone qui ne présentait pas d'intérêt, car extrêmement peu peuplée, pas d'intérêt ethnique ; mais un intérêt géologique considérable. [...] Une zone de conflit entre la zone méditerranéenne et cette zone de montagne, difficilement pénétrée, dans laquelle les envahisseurs ne pouvaient pas rentrer, ou rentraient mais en sortaient peu.* » ³⁴⁶. Cette remarque sur le caractère attribué aux habitants, à travers la morphologie du cadre dans lequel ils vivent, nous conduit à l'analyse d'un domaine particulier, la géographie régionale, elle-même branche de la géographie humaine, spécialité de l'École de Géographie Française menée par Vidal de la Blache jusqu'au début du siècle. On peut dire que c'est entre les années 1930 et 1950 que cette perspective régionale s'affine ; la tentative de définition de « tempéraments régionaux » par Vidal de la Blache à l'aide de la recherche de correspondances entre les aspects physiques, économiques, sociaux,

³⁴⁵ Entre autres articles, on peut noter ceux de Paul Veyne (1979), Catherine Bertho (1980), ou encore le numéro 3, Tome LXXXII, 1994 de la Revue de Géographie Alpine intitulé *La montagne réinventée : géographes, naturalistes et sociétés (XVIII^e-XX^e : les auteurs y montrent combien le regard scientifique porté sur la montagne peut influencer sur le regard collectif que nous portons sur elle).*

³⁴⁶ Entretien avec le maire de St-Julien-du-Verdon, 16.12.96.

culturels et le paysage entre dans cette orientation³⁴⁷. Ces principes de géographie générale sont clairement énoncés dans l'œuvre centrale de Vidal de la Blache, *Le tableau de la géographie de la France* en 1903 : « Les diverses parties d'un ensemble sont un foyer de forces agissantes et tout contraste fait mouvement ; une *Ausgleichung* [péréquation] se produit entre les zones physiquement différentes, par les échanges de productions et de populations que déterminent ces contrastes physiques ». Toutes ces préoccupations sont bien résumées dans une question de F.Simiand citée dans un article de J.Y.Guimar (1992) : « Comment inscrire dans une série causale explicative un événement unique et singulier, telle une région ou une nation ? ». La seconde partie de la *Géographie Universelle* est ainsi consacrée à la France économique et humaine par A.Demangeon (élève de Vidal de la Blache qui développera après la Seconde Guerre Mondiale ce que son aîné n'aborda pas : l'approche en termes de géographie économique, urbaine et politique). Toutefois, c'est dans l'œuvre de R.Blanchard (1945 et 1946) que l'on trouvera la meilleure analyse de la région au milieu du siècle, tant au niveau physique (les descriptions géomorphologiques de Blanchard sont aujourd'hui encore pertinentes) qu'au niveau humain.

2.3. Raoul Blanchard ou la tentative d'un géographe déconcerté

Elève de Vidal de la Blache, Blanchard restera dans la même tradition universitaire que celle décrite précédemment. Nous nous servons donc de cette base de travail pour éclairer notre recherche : la contribution de la science géographique à la définition d'une entité territoriale. Quelques remarques sont utiles à la compréhension de cet ouvrage préparé entre le printemps 1942 et l'hiver 44-45. Cette période de conflit eut, on peut l'imaginer, des répercussions importantes sur le rendu final de l'ouvrage et sur sa manière de le mener à bien. Les conditions matérielles d'abord ; Blanchard, qui travaillait avec un groupe d'étudiants grenoblois, était en permanence sur le terrain pour l'étude. Tickets de rationnement, hébergement (ils campèrent dans les locaux des archives départementales de Digne) ne

³⁴⁷ Voir J.C.Chamboredon, 1988. Cette recherche de tempéraments régionaux sera reprise plus tard par la discipline historique, l'histoire régionale notamment ; on pense ici à Maurice Agulhon pour qui la discipline géographique joue un rôle central dans l'analyse historique ; le but de sa thèse était de cerner le « tempérament provençal » par l'étude de la sociabilité méridionale. Si Vidal de la Blache élabore une correspondance *physique* (paysage, géomorphologie...) <-> *social* (économie, culturel,...), certains auteurs plus tard orienteront cette correspondance à l'exemple du marxiste H.Lefebvre dans *La production de l'espace* (1974) pour qui *chaque société produit son espace* : reprenant le matérialisme historique de Marx, l'auteur tente de montrer que si les rapports de production (infrastructure) engendrent l'organisation sociale (superstructure), on doit inclure l'espace dans cette superstructure ; il devient ainsi une production sociale à part entière. La perspective de H.Lefebvre, du social vers le physique construit, s'éclaircit si l'on considère que sa réflexion s'inscrit presque exclusivement dans un cadre urbain (dans lequel le donné c'est le construit). Cette approche de Lefebvre reprend la notion de *possibilisme* (terme dont la paternité revient à L.Febvre) de Vidal de la Blache qui montre comment l'homme est un agent géographique qui travaille et modifie la surface de la Terre. La causalité « social -> physique » est accentuée chez Vidal par le concept de *genre de vie* : action méthodique et continue des sociétés humaines sur la physionomie des contrées, en fonction d'un certain niveau de développement technique permettant l'exploitation plus ou moins intensive des possibilités du milieu.

facilitaient pas la tâche. Toujours pour ces raisons matérielles, certaines photos du tome IV, n°1 datent d'avant la Première Guerre Mondiale ou des années 30 ce qui explique certains décalages entre une réalité physique du milieu du siècle (au niveau de la végétation notamment) et les clichés d'illustration. Enfin, alors que le tourisme dans les gorges prenait son essor dans les années 30-40 grâce aux aménagements du Touring Club de France, on remarquera que le thème est peu présent dans l'ouvrage : il semble que la situation de conflit relégua le tourisme à une place secondaire dans les esprits à l'époque. On a déjà évoqué l'attirance de Blanchard pour les Alpes du Nord par rapport à celles du Sud : « Les Préalpes du Sud sont la moins bien douée des grandes régions des Alpes Occidentales. » (p.313) ; pour bien comprendre ce déséquilibre dans l'intérêt de l'auteur, le contexte universitaire et de carrière personnelle de l'auteur est intéressant¹³⁴⁸. Ses travaux sur la géographie urbaine sont plus récents que ceux sur le monde rural : « La nouveauté du regard porté sur la ville, la rupture que marque Vidal et avec lui Blanchard ainsi que d'autres géographes, découle de la certitude que la ville, caractérisée par son activité économique, s'inscrit désormais, sans retour possible à la civilisation passée, au cœur des mécanismes sociaux. » (Veitl, 1993, p.108). Ils n'envisagent pas l'extension des villes comme une attaque à la campagne mais plutôt comme un processus inexorable, signe d'une nouvelle civilisation avec laquelle ils veulent être en phase. Pour cela, Blanchard s'engage tôt auprès du patronat grenoblois pour la création d'une région économique dynamique, pôle de développement régional qu'il soit économique ou universitaire. Il est d'ailleurs à l'origine de la création d'une association patronale en faveur de cette conception régionale. C'est le passage d'une approche théorique de l'organisation de l'espace (inspirée par son maître Vidal) à une mise en pratique concrète sur la région grenobloise. Cet engagement trouve ses fondements aussi dans une volonté de s'autonomiser par rapport à la centralité parisienne (incarnée par le géographe E. de Martonne, gendre de Vidal et qui lui succédera à Paris) ; en prenant la tête de « l'Ecole grenobloise », Blanchard crée un pôle décentralisé qu'il maîtrise pleinement, pôle qu'il concrétise par la création de l'Institut de Géographie Alpine en 1906 et qu'il consolide par une revue en 1913 : la future Revue de Géographie Alpine. « La force de Blanchard fut, à proprement parler, d'inventer une région alpine, en offrant une conception claire de son étendue, de ses frontières, et une description ordonnée de ce qui fonde son unité et son identité. ». Qu'en est-il de sa contribution à la création d'une éventuelle entité dans les Alpes du Sud ? Nous verrons que l'étude de Blanchard (assisté de ses étudiants) revêt un haut degré de précision par rapport à ce qui pouvait exister jusqu'alors (il est vrai que le travail précédent de Demangeon et de Martonne n'était pas aussi ciblé géographiquement). Dès les premières pages, l'auteur a le souci d'une analyse en termes d'entités spatiales homogènes et cohérentes : « Au Sud, il est impossible de dissocier l'étude des canyons du

³⁴⁸ Nous nous référons pour cela à un article de P.Veitl (1993) sur le personnage de Raoul Blanchard.

Verdon et du Var de celle des montagnes dont ils fouillent les entrailles. » (p.21). Cette préoccupation va jusqu'à nommer pour la première fois ces ensembles homogènes, même s'ils restent très vastes et vagues : « J'ai proposé depuis longtemps déjà, de donner le nom de Préalpes de Digne aux montagnes qui renflent leur massif du Gapençais au Verdon ; de même, j'ai avancé le terme de Préalpes de Grasse pour les plateaux et les chaînons déroulés du Verdon aux abîmes du Var ; je n'ai pas vu, depuis, qu'on ait offert des dénominations ou divisions plus satisfaisantes. » (p.23). Le Verdon apparaît clairement encore comme une limite à ces grandes divisions, le territoire qui nous intéresse restant situé à l'intersection de plusieurs micro-régions. Ce point sur le passage du Verdon d'une représentation en termes de *limite* et *frontière* à celle en termes de *trait d'union* (qui interviendra beaucoup plus tard) est une des étapes clefs dans l'émergence de notre entité territoriale. Toutefois cet effort de synthèse et de classement se heurte, comme les précédentes tentatives, à une configuration du relief résistante à l'analyse de par son caractère émietté ; l'auteur s'en tire en faisant de cet obstacle un principe de cohérence, comme une démission devant la difficulté : « L'émiettement est bien le fait capital du relief des Préalpes méridionales ; il fait pourtant figure de principe d'unité, puisqu'il est identique à lui même du Nord-Ouest au Sud-Est. » (p.191). Se mouvant dans cet émiettement territorial, l'auteur abdique en définissant une multitude de petites unités. Morcellement territorial, morcellement analytique, la région pose problème : « Morcellement, éparpillement, difficultés de communications, tels sont les termes auxquels aboutit cet examen du relief. [...] Pour découvrir dans cet enchevêtrement de traits discordants des régions naturelles, c'est à dire des secteurs présentant des caractères physiques et humains à peu près identiques, il faut descendre à l'échelle de l'infiniment petit : c'est en une poussière de 45 petites unités que nous nous sommes vu obligé de morceler les Préalpes du Sud, bien que ce découpage en groupements minuscules, dont certains n'ont pas 100 kilomètres carrés, nous fût très désagréable. Aussi bien, il n'est aucun de ces massifs à présenter une cellule centrale autour de laquelle aurait pu s'agréger une unité régionale vivante ; tous dépendent, et ont toujours dépendu, d'autorités fixées à l'extérieur de leurs limites. La plupart n'ont jamais eu d'état civil, et c'est par une opération arbitraire que l'on baptise Mont de Vaucluse, Préalpes de Digne, de Grasse, de Nice, des territoires en fait anonymes. A travers les unités régionales qu'on peut distinguer, qui sont non pas factices, mais peu rayonnantes, centrifuges, de capricieuses limites politiques ont couru, en transformations constantes. »³⁴⁹ (p.311). Cette vision du territoire peut paraître en décalage par rapport à ce qu'on a pu décrire précédemment sur l'émergence d'une entité touristique forte appuyée par des descriptions plus flatteuses les unes que les autres ; deux facteurs peuvent expliquer cet écart : le premier, déjà mentionné, est le peu d'intérêt

³⁴⁹ Cette approche en termes de micro-régions naturelles reste toutefois un principe d'approche analytique de la zone ; ainsi, près d'un demi-siècle plus tard, on retrouve cette logique de découpage territorial dans des guides de randonnées pédestres : le guide *Luchesi* (1990) par exemple découpe les pays du Verdon en 22 micro-unités naturelles.

accordé à la composante touristique dans cet ouvrage. Le second est relatif à la nature du travail de Blanchard qui, dans ce premier volume, traite exclusivement de géographie physique (le dernier passage cité est partie intégrante du chapitre sur le relief). C'est donc à une difficulté d'ordre technique (géographique) que le scientifique doit faire face. Le ton pris par l'auteur pour cette description est une des conséquences de la résistance de son objet d'étude ou de l'inadéquation des outils. Tout concourt à désarçonner le chercheur : plis des montagnes, orientation des massifs, même la rivière du Verdon qui, selon les mots de Blanchard, « est indifférente à l'égard des zones synclinales. [...] Par la nature grandiose des phénomènes qu'il engendre, illustre à merveille le désaccord constant, flagrant, entre le tracé des principaux cours d'eau et les directives de la tectonique. » (p.301). Les caprices de la nature, qu'ils soient géologiques ou floristiques irritent la rationalité du chercheur habitué aux cadres rigides des Alpes septentrionales. La question de la limite Alpes/Méditerranée est soulevée à plusieurs reprises par l'auteur notamment à travers l'étude de la végétation (notion de *réactif botanique*) ; il tranche le problème en montrant l'existence d'une « zone méditerranéenne de montagne », espace intermédiaire qui nous intéressera particulièrement car englobant les limites actuelles du parc du Verdon. Blanchard passe aisément d'une description physique de l'espace à son occupation humaine, le problème se résolvant par un isomorphisme quasi-parfait : « La troisième vallée à s'évader de l'intérieur à travers les remparts préalpins, celle du Verdon, peut à peine être qualifiée d'ouverture : succession de défilés et d'exigus bassins orientés dans des directions déconcertantes, elle s'abîme à la fin dans un canyon qui est le plus étroit et le plus profond de la France ; *elle reste donc complètement étrangère aux districts qu'elle traverse, ne commande pas leurs relations, n'ouvre en aucune manière une voie entre l'intérieur et le bas pays. [...] Le long du Verdon, une fois décrits les traits physiques, la description des phénomènes humains n'est guère qu'un constat de carence.* » (p.800). Une nouvelle fois, par contraste avec l'animation que commence à connaître la région à partir des années 40, c'est l'impression d'un espace « en creux » que nous laisse la description du géographe (carence des voies de communication (p.570-574), multiplication des *communes de poche* (de moins de 50 habitants) : « elles nous font penser, en tout bien tout honneur, aux bourgs pourris anglais, parce que tout électeur y est d'office conseiller municipal, et qu'il faut généralement compléter l'assemblée en y introduisant des voisins complaisants. [...] C'est un nouvel indice de l'état de délabrement qui affecte le peuplement de ce dernier massif. Qu'attendre en effet d'une commune de 30, de 20 habitants et parfois moins en matière de possibilités financières, donc de travaux d'utilité publique, de viabilité, d'adduction d'eau, d'hygiène ? Les communes de poche en sont réduites à mendier des subventions, que leur faible densité électorale appuie mal, à vivoter chichement et à se préparer à disparaître. » (p.555).). Territoire en creux, mais creux qui s'approfondit et cela par l'action même de ses habitants (ou plutôt la non-action) ; c'est la vision que Blanchard nous donne de cette zone qui, du point de vue touristique, est justement en train

d'exister et de s'affirmer : « Nous sommes convaincus que ces pentes décharnées, ces crêtes grises, ocre ou rougeâtres, ces obsédants défilés, cette végétation grêle, s'accordent mal avec le canon de la beauté qui est celui de la plupart de nos contemporains. [...] En dépit de leurs gros défauts, ce n'est pas le tourisme qui manque aux Préalpes, mais les Préalpes qui rechignent au tourisme. »³⁵⁰ (p.582).

Si comme on l'a vu, « la rivière du Verdon est indifférente à l'égard des zones synclinales qu'elle traverse » (p.300), l'auteur fait la même remarque à l'égard des hommes : « c'est toute la vallée préalpine du Verdon, à peu près indifférente aux hommes. [...] Aussi, est-il impossible aux routes de se plier aux fantaisies de la vallée. » (p.800-801). La fougue et la sauvagerie de la rivière ne semblent pas du goût de l'auteur qui reste largement influencé par des représentations classiques d'une nature apprivoisée et anthropisée : « Souhaitons qu'un prompt achèvement des barrages et des centrales de Castellane vienne conférer quelque utilité à la rivière, la sortir d'un rôle à peu près passif et parfois nuisible. » (p.801). Ressort ici un des caractères de l'auteur, scientifique engagé dans un processus de développement économique de sa région grenobloise, et pour qui la beauté d'un site ne peut exister que si son utilité vient la compléter ; l'aménagement hydroélectrique des Alpes du Nord est plus précoce que dans le Sud dont les rivières sont inutiles. L'idée d'une exploitation touristique, dans le sens d'une rationalisation de cet espace, n'est pas abordée par l'auteur. Alors que les commentaires de l'époque placent le Verdon au premier plan des descriptions et de l'attention, c'est la position exactement inverse que prend l'auteur dans le récit de sa description : *accumulation primitive positive de sens*³⁵¹ d'un côté (tourisme pionnier), accumulation secondaire négative de l'autre (science), l'équilibre est encore instable. « Le Verdon s'est en quelque sorte retiré du monde ; il fuit le regard des hommes, se dissimule par son enfoncement et ses sinuosités, dans les entrailles de la Terre. [...] La vallée est un élément totalement étranger à la région qu'il traverse. [...] Un moment animé au début du siècle par les travaux d'une dérivation en vue de l'établissement d'une centrale hydroélectrique à l'issue du canyon, l'amont est devenu aussi solitaire que l'aval. Le sentier établi par le TCF pour parcourir le fond du défilé, du Sud de La Palud à Rougon, attire peu de visiteurs parce qu'il s'agit de cinq heures de marche harassante et d'un spectacle assez peu varié. Les habitants des rares fermes éparées au bord du gouffre, sur les deux rives, ignorent le canyon, se contentent de profiter avec une surprise narquoise des sentiers ou des routes aménagés pour amener des touristes. » (p.802).

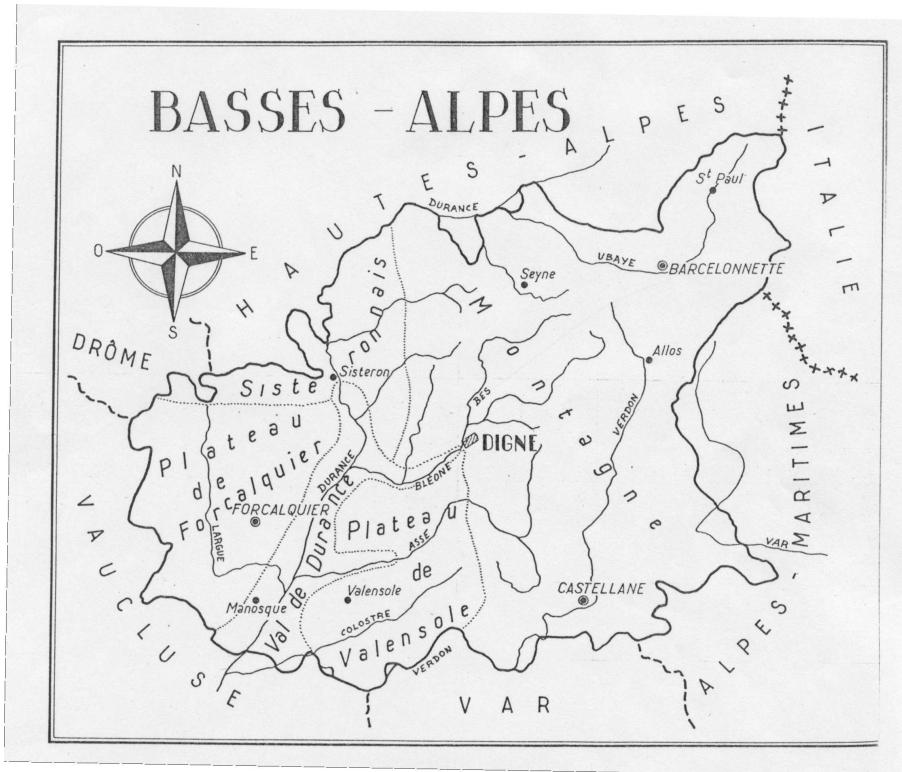
³⁵⁰ On trouve exactement la même remarque chez le photographe toulonnais Solia, dans son ouvrage de 1958 qui parle du département des Basses Alpes dans ces termes : « Un an à peine après que Martel eut exposé du point de vue scientifique, mais avec un enthousiasme communicatif, le caractère extraordinaire des gorges (1926), le TCF allait entreprendre, à son instigation et avec son constant concours, de faire reconnaître l'intérêt touristique exceptionnel de cette admirable région de la Haute Provence, si difficile alors d'accès et, on peut le dire aujourd'hui puisque les temps sont changés, *si peu soucieuse d'attirer les visiteurs.* ».

³⁵¹ On emprunte ici l'expression à André Micoud.

Ainsi l'ouvrage de Blanchard reste-t-il très vague sur la zone centrale qui nous intéresse, aucune unité n'émergeant de son analyse, *sinon en négatif*. Son travail, précis par ailleurs (notamment concernant le plateau de Valensole) trouve une application caractéristique dans l'élaboration par le Ministère de l'Agriculture, dans les années 50, de la notion de Petites Régions Agricoles (PRA)³⁵². A travers ces monographies agricoles départementales (1954 pour le Var, 1958 pour les Basses Alpes), on constate là encore une absence d'unité verdonienne, remplacée par un flou analytique qualifié de « Montagne » (carte des Basses-Alpes page suivante) et « régions montagneuses » (carte du Var page suivante).

³⁵² Elles furent mises en place par une loi de 1930 (révisée en 1948) ; leur but était d'établir les bases géographiques de l'imposition sur le foncier non bâti (en vue d'une homogénéisation des tarifs d'imposition). Ces bases furent établies selon plusieurs critères (culture, hydrographie, relief, nature géologique du sol, climat, étendue des exploitations, densité de la population). Elles définissent une certaine homogénéité paysagère.

La zone du Verdon : « Régions montagneuses »



Source : Monographies Agricoles Départementales, Basses-Alpes (1958), Var (1954), Ministère de l'Agriculture

On peut reprendre ici une phrase de l'historien P.Veyne (1979) qui à propos de la montagne écrit : « Tout le monde est finalement d'accord pour voir dans la montagne, non un ensemble défini de sommets

mais une zone indistincte, que les vieilles cartes laissent en blanc pour donner une représentation tout à fait conventionnelle, comme pour les déserts. ».

Le travail pionnier de géographie humaine mené par Blanchard eut, comme toute référence dans un domaine particulier, des conséquences importantes au niveau des études de géographie menées sur cet espace particulier ; le passage en revue (non exhaustif) des études universitaires « post-Blanchard » nous donne un bon aperçu de cette influence³⁵³. Ainsi, la science géographique ne semble pas avoir joué au milieu du siècle, à l'inverse de la géologie ou de la botanique³⁵⁴, un rôle déterminant dans l'élaboration du périmètre aujourd'hui consacré.

Si l'influence du travail de Blanchard fut certaine quant aux études géographiques qui suivirent, on retrouve les mêmes descriptions dans les guides touristiques de la même époque, comme par exemple l'édition des *Guides Bleus* de 1943 : le générique descriptif de « montagne » trône au milieu de l'ouvrage : « La Provence des Montagnes, c'est la Provence intérieure, monde fermé dont le peuple vit, fidèle à sa langue et à ses coutumes, des produits de sa terre, selon des modes et suivent un rythme qui n'ont guère changé depuis des siècles. [...] Telles sont les vallées [...] de l'Artuby, du Verdon et de bien d'autres torrents sans discipline : sites pittoresques mais inhospitaliers et inhabitables. » (p.19)³⁵⁵. Et plus loin « au-delà de Valensole, la route très accidentée traverse une suite de ravins boisés et déserts d'une impressionnante sauvagerie. » (p.345). On est bien dans le canon descriptif des Guides Bleus, « pittoresque, immobile et inhabité » dénoncé par R.Barthes (1957) dans son ouvrage *Mythologie*³⁵⁶ (pp.121-125).

Prescriptions touristiques et discours scientifique constituent une partie de la mise en image du territoire. L'autre part, importante, est relative à la littérature et à l'art. Comment à travers les supports littéraire et artistique se forgent les contours d'une identité territoriale qui a du mal à émerger au fil des siècles ?

3. L'espace littéraire et artistique verdonien

L'analyse déjà abordée de l'œuvre de Perec (partie 1) nous a éclairé sur les processus à l'œuvre permettant, chez l'auteur, de parler dans le champ scientifique par le biais du champ littéraire ; on l'a dit,

³⁵³ Nous n'entrerons pas dans le détail de ces études que nous avons trouvées notamment au centre de documentation de l'institut de géographie d'Aix-en-Provence, travaux datant de la fin des années 40 et du début des années 50. On pense notamment à ceux de l'instituteur E.Constant (1949), P.Martin (1953), ou encore Y.Daumas (1957).

³⁵⁴ A l'instar des travaux des botanistes René Molinier et Alain Archiloque.

³⁵⁵ Les Guides Bleus, *Provence*, sous la direction de M.Monmarché, Hachette, Paris, 1943, 556 p. Les Guides Bleus prirent la suite des Guides Joanne à partir de 1910. La tradition géographique y est fortement ancrée.

³⁵⁶ Voir aussi l'article de J.Gritti, 1967.

la lecture de Perec, sous couvert d'un style littéraire particulier, nous plonge dans l'univers des rapports scientifiques entre espace (lieux) et temps (souvenirs). Ce rôle dédié à la littérature nous a donné envie, à notre tour, de nous intéresser à l'espace littéraire en tant qu'il serait, lui aussi, porteur de discours sur le territoire, révélateur de son évolution, voire des rapports sociaux qui lui sont propres. L'imaginaire est véhiculé par l'image et les mots. Ce sont eux qui nous retiendront ici.

L'espace comme source d'inspiration ? Les paysages que donne à voir la région du Verdon ont dû, sans nul doute, éveiller la fibre littéraire. Peut-on y repérer une tradition propre à la zone, la naissance de stéréotypes, voire l'émergence de filiations littéraires au cours du siècle ? Pour Philippe Ariès (1993), « la région n'est pas seulement une unité sociale ou économique, historique et politique : c'est aussi une *circonscription littéraire*. [...]. Toute étude de localisation de l'activité littéraire doit répondre à deux problèmes, très distincts l'un de l'autre. Il y a d'abord le régionalisme, c'est-à-dire un mouvement littéraire conscient, caractérisé par une inspiration issue du terroir. Dans ce sens, on parle couramment de littératures régionalistes. Mais il y a aussi, à côté de l'histoire du régionalisme, l'histoire de la vie littéraire d'une région, qu'on pourrait étendre d'ailleurs à l'ensemble de son activité intellectuelle. Une région capable de produire et de former des hommes de lettres, des poètes, des auteurs dramatiques, existe réellement, représente une société bien vivante et parvenue à son degré supérieur d'évolution. Si, pour une raison ou une autre, une région n'a pas réussi à constituer une élite originale et intellectuelle, elle n'est pas terminée, sa configuration manque d'une certaine précision. » (p.127). Ainsi, pour Ariès, c'est de cette manière que l'on peut mesurer la vitalité d'une région et non forcément en se fiant au degré de rémanence des traditions et coutumes. L'expression du régionalisme verdonien, nous le verrons, ne s'est que très peu cristallisée dans les écrits littéraires. Il semble en être de même pour l'histoire de la vie littéraire, concernant la période qui nous retient. Densité sociale des échanges et relations ville-campagne seraient au cœur de la compréhension du caractère flou de cette circonscription littéraire « écrite d'ailleurs ». Et Ariès d'ajouter : « En somme, la vie littéraire est fonction de la vie sociale, elle exige non pas l'isolement romantique, mais les relations nombreuses et diverses, les collèges ou universités, les salons où l'on cause. Il lui faut une atmosphère de discussion, de controverses, de concurrence, qui se trouve seulement là où sont réunies des humanités denses, où la division du travail permet qu'une classe puisse se décharger sur des manœuvres soucis quotidiens de l'existence, pour se consacrer exclusivement aux jeux raffinés et inutiles de l'esprit. Les intellectuels sont improductifs, et les improductifs ne peuvent vivre que si d'autres travaillent pour eux. C'est pourquoi les campagnes sont si pauvres en ouvriers littéraires. » (p.140). Ainsi, seule la ville procurerait l'élite qui pense et donc qui écrit. Seule exception à cette règle littéraire : les campagnes pénétrées de la vie urbaine. Qu'en est-il plus précisément dans notre région d'étude ?

3.1. *Fiefs littéraires : la partition provençale et le thème de l'arrière-pays*

La partition géographique classique de la Provence en trois grandes zones distinctes correspond aussi à trois grands fiefs littéraires³⁵⁷. En allant vite, la Provence méridionale (urbaine) est celle de Pagnol ; la Provence rurale (ou Haute-Provence), celle de Giono ; la Provence rhodanienne, celle de Mistral ou de Daudet. La partition est grossière et les frontières poreuses. Même si c'est ainsi que se sont cristallisés, au cours du temps, les référents littéraires provençalement situés, on peut, sans mal, brouiller les cartes littéraires. Ainsi, Edouard Aude³⁵⁸ (1930), majoral du Félibrige, rappelle-t-il que son maître Mistral a promené sa plume dans la Provence entière. Si son personnage de Mireille (Miréo) symbolise la Crau et la Camargue, Calendal se rattache à la Provence maritime ; Esterelle et Severan vont jusque dans le Verdon (à Castellane). Mistral lui-même étendait son influence jusqu'à cette zone haute-provençale ; en 1878, lors de la création de l'Académie bas-alpine, il fait partie des premiers membres. De même, nous le verrons, la Provence de Giono ne s'arrête pas à la Durance, loin de là. Il reste que dans ce partage de l'espace littéraire, la zone qui nous intéresse fait figure de parent pauvre. Seul ses caractères *d'arrière-pays* ont suscité l'intérêt de quelques uns. Ceux attirés à la fois par l'espace secret et les sentiments partagés ; Yves Bonnefoy (1972) décrit ainsi cet « espace d'esprit » particulier qu'est l'arrière-pays : « L'aire de l'arrière-pays, c'est l'orgueil, mais aussi l'insatisfaction, l'espoir, la crédulité, le départ, la fièvre toujours prochaine. Et ce n'est pas la sagesse mais, qui sait, mieux que cela. [...] Si les rivages m'attirent, plus encore l'idée d'un pays en profondeur, défendu par l'ampleur de ses montagnes, scellé comme l'inconscient.» (p.50).

Quel que soit l'auteur envisagé, trois grands thèmes sont au cœur des écrits, peu nombreux, focalisés sur notre zone d'étude : la solitude, la rudesse et le secret (fortement connoté à une dimension mythique). Ils sont les ressorts du discours littéraire local et contribuent à la construction sociale des caractères à la fois géographiques et sociaux de la région.

3.2. *Sur quelques traits littéraires verdoniens*

Nous avons choisi, pour ce détour littéraire dans le temps, une série d'auteurs qui, chacun à leur époque et à leur manière, ont témoigné par les mots de ce que la région du Verdon a pu leur inspiré.

³⁵⁷ Cabanel, 1998.

³⁵⁸ Edouard Aude est alors conservateur de la bibliothèque Méjanes d'Aix ; on le retrouvera quelque temps après, en 1931, à Moustiers, participant au cycle de conférences estivales de la 4^{ème} saison des faïences et de l'académie de Moustiers, organisé par un certain Marcel Provence, qu'on retrouvera bientôt.

Les récits sont romanesques. Ils s'appuient toutefois sur une ambiance territoriale commune, base de leur imaginaire.

a) *Maurice Magre (1877-1971) : la légende de la fée Mélusine revisitée*

Ce poète romancier mystique, converti au bouddhisme au milieu des années 20, peut être considéré comme l'héritier littéraire d'une figure légendaire du Verdon : la fée Mélusine. Jacques Lecugy (2002), historien local verdonien, consacre à cette légende un petit article éclairant sur la présence de Mélusine dans le Verdon. Mi-femme-mi serpent, cette fée symbole de la fécondité pour les uns, divinité agreste issue du sol pour les autres, a donné à Moustiers-Ste-Marie, le nom d'une de ses rues. Mais avant d'y parvenir, c'est plus au nord qu'il faut nous tourner et suivre Maurice Magre dans les dédales souterrains des Plans de Canjuers et de la région de Comps, théâtre d'une partie de son ouvrage, publié en 1941 : « Mélusine ou les secrets de la solitude ». C'est l'histoire de la rencontre imaginaire, à Fréjus, entre un homme vieillissant (lui en l'occurrence) et une jeune femme, Roseline, qui se dit appartenir au monde des esprits plus qu'au monde des humains, puisque descendante de la fée Mélusine elle-même. Il la suivra dans le Verdon pour une visite aux portes de ces gouffres (ceux de Canjuers), lieux de villégiature de créatures souterraines, apparentées à Mélusine, nommées encore « gnomides ». Prétexant à un récit romantique sur les rapports amoureux impossibles et le combat de la sagesse contre la chair, le fond légendaire associé à la fée³⁵⁹ Mélusine et au monde souterrain utilisé par Maurice Magre est pour nous l'occasion de relever dans son écriture les caractères forts associés au cadre verdonien du récit. C'est dans le chapitre intitulé « La gnomide » que la description des lieux est la plus marquante. L'auteur y mêle événements historiques et imaginaire mystique. Nous en livrons ici quelques extraits :

« Le pays est plein de gouffres ! Et tout s'explique par les gouffres. [...] Il y en a dans les Gorges du Verdon, le long de l'Artuby et un peu partout dans la région de Comps. Avez-vous lu un livre intitulé *La France ignorée ?* Un certain Martel les y a décrits et a donné une telle sensation de *mystère* que lorsque je lus ce livre, vers ma quinzième année, je me jurai de connaître et de visiter plus tard ces gouffres. » p.218.

Paroles, un soir de la Pentecôte d'une gnomide, petits êtres à la forme allongé vivant dans les profondeurs de la terre :

³⁵⁹ Le personnage central de la fée peut être, dans la même région, comparé à l'autre extrême à celui de la sorcière : C'est en effet à Châteaueux, non loin de là, que se termine, à la fin du XVII^e siècle, la vie de Madeleine Demandolx de La Palud, jugée et condamnée pour actes de sorcellerie (voir à ce sujet, Jean Lorédan, 1912, Raymond Jean, 1976 et Claude-Alain Sarre, 1999). Deux siècles plus tard, l'histoire laissa encore des traces : « Madeleine finit par se retirer à Châteaueux, un petit bourg du Diocèse de Fréjus, où une lointaine cousine lui offrit l'hospitalité. [...] Elle mourut en 1670 à 77 ans, au terme de cette tenace vie d'errance. Quelqu'un déclara dans le pays qu'il était sûr que le corps d'une « sorcière » deux cents ans après sa mort, devait être retrouvé intact dans son cercueil. On ouvrit la tombe en 1870 : on trouva les débris d'un squelette de femme. Sans doute à ce moment-là, « l'affaire » était-elle sortie des mémoires. Mais les lieux où elle s'est déroulée existaient toujours. » in R.Jean, 1976, p.245.

« Viens nous retrouver dans l'eau souterraine ; nous te donnerons une couronne d'émeraudes ... Avec les lotus bleus et noirs qui fleurissent dans les ténèbres... Viens nous retrouver près du bois Duoi, près du bois d'Avellan [source de la rivière appelée la Bruyère près de l'Artuby], où naît la rivière, le gouffre est profond, là nous t'attendrons et nous t'apprendrons le chemin du lac... » pp.220-221.

« Il s'agit d'un pays qui est tout près d'ici [Fréjus]. Bien que les chemins soient mauvais, il ne faut pas une heure d'auto pour y arriver. Et quel pays ! D'une *sauvagerie* à faire peur. L'aspect des rochers est *terrifiant*, les arbres des forêts sont tordus et grimaçants, les rivières roulent dans des gorges impénétrables. On dirait que le créateur des paysages a voulu faire un contraste en plaçant côte à côte un séjour de mimosas, d'oliviers et des roses et l'accès maudit du monde des choses souterraines. » pp.222-223.

Après la visite auprès du gouffre et ayant entendu une voix attirante de gnomide dire : « nous t'apprendrons le chemin du lac... », la jeune femme [Roseline] :

« Depuis, j'ai questionné mon père. Il croit qu'il y a des gnomides qui vivent sous la terre, mais comme personne ne les voit jamais, c'est comme s'il n'y en avait pas. Il dit aussi que si on devait en voir, ce serait dans la région de Canjuers et de Comps, parce que, d'après les géologues, il y a sous cette partie de la terre qu'on voit et qui est inhabitée et stérile, tout un monde de couloirs, de canaux et d'eaux qui passent invisibles pour nous. Et dans ce monde où ne parvient pas de lumière, il y a sans doute des créatures souterraines, des arbres sans feuilles, des lotus ténébreux. » p.225.

« Les buis poussent toujours autour des gouffres, dit M.Spéluque, et même à l'intérieur, puisque les gens du pays se font descendre avec des cordes pour arracher, quelquefois à une grande profondeur, des troncs antiques avec lesquels on fait les boules des jeux de boules. Le buis se plaît loin du soleil et l'on peut supposer que les longues avenues tristes qui cheminent sous terre, au bord des rivières silencieuses, dans une lumière qui vient on ne sait d'où, sont bordées de buis aussi anciens que la planète.» p.235.

L'histoire du Verdon est bien présente dans les écrits de Magre : la descente de Martel en 1905 dans les avens de Canjuers et ses descriptions apocalyptiques du sous-sol de la région ; les coupeurs de buis de la région (à Aiguines notamment) ; à ce fond historique réel, l'auteur ajoute une dimension mystique, à la fois envoûtante (attraction par la gnomide vers un sous-sol enchanteur, lotus bleus) et répulsive (gouffres effrayants sillonnés d'avenues tristes...). A la lecture de l'ouvrage et des réflexions que Magre y associe (discours sur la sagesse), on ne peut s'empêcher de penser que pour lui, la zone décrite incarne précisément le foyer de sa quête : s'il définit la sagesse comme la lecture et le dialogue avec le monde animal et végétal, c'est bien dans ces contrées reculées qu'il y accèdera, comme un opposé extrême avec un autre type d'espace : la côte (Fréjus) et son fourmillement urbain. Cette

relation conflictuelle sous-jacente entre ville et campagne est ainsi reprise et accentuée par Magre ; elle constitue aujourd'hui encore un des ressorts des discours locaux relatifs aux ambiances territoriales verdoniennes. Le thème de la sagesse, sujet de prédilection de l'auteur, trouve donc ici un espace d'accomplissement dans lequel l'homme n'apparaît quasiment pas. C'est l'élément naturel qui prime ; c'est pour cette raison qu'on vient s'y perdre. La quête bouddhiste de la sagesse est ici à mettre en lien avec le parcours personnel de Magre. Converti au bouddhisme dans les années 20, on l'a dit, Maurice Magre effectua plusieurs voyages en Inde, et écrivit de nombreux textes sur cette philosophie de vie (voir notamment Magre, 1934). L'intérêt qu'il porte au Verdon dès les années 40 ne nous semble pas anodin. En effet, bien longtemps après (au milieu des années 70), non loin de là, vient s'installer une importante communauté bouddhiste (au lieu dit du Château de Soleils), attirée de la même manière par les caractères particuliers qu'offre, encore à cette époque, cette partie de la région verdonienne. De même, on peut noter, à proximité des sites choisis par Magre pour son roman, la présence du siège social de l'association « Amitiés franco-népalaises » présidée par un habitant local, converti au bouddhisme. Ce dernier s'exprime ainsi :

« Vous savez, je crois que la géographie joue toujours dans l'esprit des gens. Qu'on soit des Himalayas, des tibétains avec des avancées de l'esprit incomparables, ou des plaines avec des nostalgies, la géographie joue beaucoup dans la façon de penser. Et donc cette position extraordinaire entre la Méditerranée et les Alpes, qui occasionne des climats extrêmement contrastés, avec tantôt l'influence de l'un et de l'autre, et je disais dans ma jeunesse, ça faisait des avars les plus sordides ou alors des fous les plus illuminés. Je crois qu'on n'est pas insensible à ça. De même pour la géologie. Je crois que quand vous aurez étudié avec beaucoup d'honnêteté, les années passant, l'âge venant, vous aurez une dimension philosophique qui va se révéler et qui vous permettra d'exprimer ça. Laissez venir, ça va se faire avec le temps. Moi, je dis ça parce que l'ai constaté. Vous savez, j'ai vécu dans l'immense plaine indienne, où j'ai essayé d'approfondir ma connaissance des mentalités, des philosophies, l'Inde c'est un patchwork, un musée de l'humanité, selon les étages, puisque je suis allé faire mon trou au Népal, puisque je suis le fondateur, actuellement plus que le président d'honneur, des Amitiés franco-népalaises. Et c'est une association qui a rencontré une grande écoute sur le canton de Comps. Puisqu'elle a été, lorsque j'ai cédé la place, la plus grosse association du canton. Des tas de gens du canton sont allés ou vont dans le Moyen Népal, qui a d'ailleurs certaines similitudes avec notre région, et là aussi il y a des choses à dire parce qu'on retrouve les mêmes problèmes, avec des décalages du temps. L'association a été créée il y a 8 ans, ça continue toujours, un voyage est organisé au mois d'avril et des tas de gens vont y aller, le maire du Bourguet avec son épouse et d'autres... L'association a quand même révélé la nature de ces gens et de ce pays. »³⁶⁰.

³⁶⁰ Entretien avec le président-fondateur des Amitiés franco-népalaises, La Martre, mai 2000.

Simple coïncidence, concordance de lieux, il reste que cette petite région du Verdon ne laisse pas insensible les adeptes des réflexions bouddhistes sur la quête de la sagesse humaine. Nous verrons qu'en d'autres lieux (proches), d'autres obédiences mystico-philosophiques (sectaires en partie) trouvèrent le théâtre naturel (et non-humain) de leur épanouissement.

b) Alfred Weysen et l'acharnement du mystique-légendaire templier dans le Verdon

Le légendaire et le mythe ont une place de choix dans la littérature locale. Maurice Magre, romancier, en est un premier exemple ; à sa manière, Alfred Weysen un second. Son œuvre, fruit de recherches présentées comme historiques, ressortit en fait à la catégorie mystico-légendaire qui confine au romanesque-ésotérique. Nous l'abordons ici à dessein : son impact n'est pas négligeable non seulement dans la littérature locale mais aussi dans la construction des représentations d'un passé mythique devenu histoire. Il fait partie de ceux qui contribuèrent, par leurs écrits, à façonner une image mythique forte de la région comme berceau de l'épopée templière. Si pour certains, la région a la capacité d'attirer « les fous les plus illuminés », on peut sans conteste classer Weysen parmi eux. Encore une fois, ce qui nous arrêtera ici n'est pas tant le contenu de l'imagination débordante d'un belge original mais les effets de sa production littéraire sur les rapports locaux au passé ainsi que sur les pratiques présentes, touristiques notamment.

Alfred Weysen est l'auteur de trois gros ouvrages consacrés à la présence templière dans les Gorges du Verdon ; on les trouve, difficilement, dans les rayons « ésotérisme » des bibliothèques spécialisées. Autant le dire dès maintenant : sa conviction que le fameux « trésor des Templiers » (le Saint-Graal, objet de la quête des chevaliers du Roi Arthur des romans de la Table Ronde³⁶¹) se trouve dans le Verdon est totale. Son œuvre et une grande partie de sa vie y furent entièrement dédiées. L'histoire de l'homme est en lien avec sa passion. Elle mérite qu'on s'y arrête.

En août 1962, en vacances au bord de la Méditerranée (Weysen est alors ingénieur roboticien en Belgique), la lecture d'un ouvrage de Charroux (« Les trésors du Monde », 1962) fait découvrir à notre homme l'énigme du château de Valcros dans le Haut-Var, au bord du Verdon :

« Un réfugié polonais, Georges Marcolla [...] avait trouvé dans la bibliothèque de son père, un document rédigé en polonais inséré dans un livre de prières français ainsi libellé [...] : « Dans les constructions souterraines du vieux château de Val-de-Croix se trouve le trésor de l'Ordre des Templiers. Va et cherche. Le Saint et la Vérité te montreront la voie. ».

³⁶¹ L'ordre militaire des Templiers fut fondé en Terre Sainte pour la sauvegarde du tombeau du Christ ainsi que pour soigner les pèlerins qui s'y rendaient. Le Graal, parfois considéré comme le vase de la Cène, en est le symbole central. Il s'implanta en Provence dès le début du XII^{ème} siècle, à Port St Gilles, dans le Bas-Rhône près de Arles.

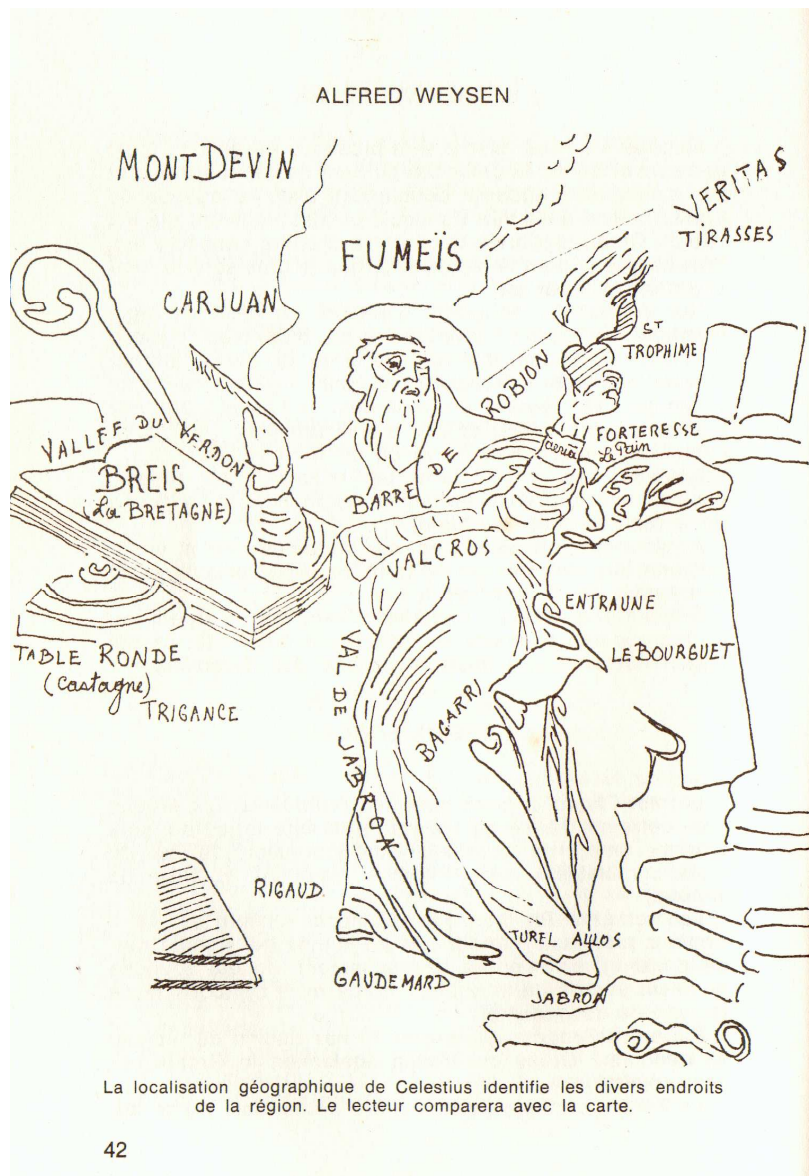
Ce document avait vivement intrigué notre jeune homme de 17 ans (nous sommes en 1916) et ses questions avaient embarrassé son père qui répondit en ces termes : « J'espérais que ce serait plutôt ton frère aîné qui serait tombé sur ce document. Mais puisque la destinée le veut, suis ta voie ; oui, en effet, le Grand Trésor des Templiers se trouve dans les ruines du château de Val-de-Croix, un vieux château du sud-est de la France. C'est tout ce que je peux te dire. Pourquoi y est-il encore ? Parce qu'il est très bien là où il se trouve. ». [*Le temps passe, la Seconde Guerre Mondiale survient. Blessé, puis convalescent en Suisse, Marcolla décide d'acquérir avec quelques amis une ferme abandonnée dans le Sud-est de la France. Il se rappelle alors de sa découverte dans la bibliothèque de son père et décide de partir à la recherche du Val-de-Croix, dans le Verdon*]. C'est ainsi que Georges Marcolla échoua en 1952 dans le Haut-Var où tout lui parût confirmer les paroles étranges de son père. Le château de Valcros, vieille bâtisse du XI^{ème} siècle sans doute, abandonné aux chèvres et bourré de crottin jusqu'aux combles était dominé par une forteresse liée à la tradition templière, à l'Histoire de Provence. Enfin, dans la chapelle désaffectée, un tableau de Saint Célestin en extase devant le mot « Veritas » avait miraculeusement résisté depuis 1715, année de la signature, à la voracité des chèvres. Georges Marcolla se trouvait donc bien, semblait-il, sur les lieux mêmes de l'énigme posée par son père. Il décida de rester et de chercher. Mais la fortune ne vint pas au rendez-vous. [...] Après 10 ans de recherches, avec l'aide de radiesthésistes, voyantes, etc. aboutissant à de nombreux trous dans le domaine de 170 hectares, Georges Marcolla [...] attendait le feu vert de Zeus. [...] Ce signe de Zeus vint néanmoins du livre de Charroux et j'y répondais à mon tour en débarquant à Valcros un 15 août 1962 dans les tornades d'un effrayant orage rituel. [...] L'impression qui se dégage de la région est de l'avis général celle d'un site sacré, d'un Haut-Lieu dont le silence ne peut être troublé. [...] C'était le début d'une quête étrange qui dura 10 années et qui est loin d'être terminée. [Après présentations], j'exposais mes idées sur le travail à accomplir, travail scientifique de détection préalable et de repérage par les méthodes modernes de la physique jusqu'à la découverte du « Secret ». » (Weysen, 1972, pp.21-26).

Le décor est planté, le travail de Weysen peut commencer. Il débuta par l'analyse du tableau-message trouvé par Marcolla dans la chapelle. Celle-ci, selon Weysen, conclut au fait que le tableau est en fait une carte géographique de la partie Est des gorges du Verdon. La robe de Célestin symbolisant la rivière Jabron, affluent du Verdon, l'encrier telle forme de montagne (voir carte ci-dessous)... De plus, « sous certaines conditions de lumière et de lecture »³⁶² (!), apparaissent une multitude d'inscriptions énigmatiques (noms de lieux-dits locaux ou de cités disparues). « Le « Saint Célestius » n'est rien d'autre en effet que la carte précise de la région de Valcros et des Gorges du Verdon dans un rayon de 10 kilomètres environ, soit dans le secteur Castellane-Point Sublime-Rougou-Trigance-Jabron-Le

³⁶² L'analyse de cette peinture dans un laboratoire scientifique de Bruxelles a révélé 300 inscriptions en latin, invisible à l'œil nu, selon Weysen.

Bourguet-Robion-Castellane qui apparaît bizarrement sur toutes les cartes, depuis celle de Cassini (1786) jusqu'aux cartes militaires actuelles, sous la forme d'un cœur. » (Weysen, 1972, p.37).

La cartographie de l'île des Veilleurs selon Weysen



Source : Weysen, 1972, p.42

Sur cette base de travail, Weysen va bâtir toute une construction mystico-ésotérique concluant, ou presque, à la présence du trésor des Templiers dans cette zone du Verdon symbolisée dans le tableau-message ; malheureusement pas celui qu'on croyait : « Le trésor templier est la connaissance initiatique d'un immense secret³⁶³ » (p.17). Son premier ouvrage (« L'île des Veilleurs », 1972) est une tentative

³⁶³ Le secret en question est toujours en attente : à la fin de sa vie, Weysen revint dans le Verdon, « persuadé de toucher au but, proche de révélations incommensurables ». Il mourut quelque temps après, emportant avec lui son secret et celui des Templiers...

de démonstration de sa « pensée mystiquement intuitive » à force d'anagrammes, de coïncidences troublantes, de décryptages d'inscriptions étranges dans la rocaïlle du Verdon (convoquant sanskrit, sumérien, provençal même, mythologies grecque et latine), de rapprochements temporels et culturels plus osés les uns que les autres. Bref, si la question de départ était de savoir si le sens de l'histoire avait des ressorts occultes, la réponse est claire : le travail de Weysen, qui l'occupa jusqu'à sa mort au milieu des années 90, n'est autre qu'une grosse imposture, aux dires mêmes des plus portés sur le sujet. Son dernier ouvrage (1990) confine au pur délire ésotérique : Weysen affirme en effet avoir découvert le plus grand lac souterrain du monde (dix hectares). L'eau contenue dans ce lac serait un des secrets primordiaux : elle serait à l'origine de la vie. Cette source de haute énergie s'appelle magnéto-hydro-dynamic. D'après Weysen, deux chercheurs (Jean-Pierre Petit du CNRS et un scientifique de l'université de Louvain en Belgique) l'ont étudiée activement. Un liquide qui servirait aussi de carburant aux OVNIS : c'est la conclusion de Weysen.

On ne s'attardera pas plus sur les conclusions de l'auteur ; leur portée historique est, on l'a vu, plus que limitée. En revanche, l'intérêt pour nous réside dans ce que, une fois encore, la région a pu susciter chez certains : secret, mystère, mythe...

Plus sérieusement, on peut tenter de se poser la question de savoir sur quelle base historique repose ce mythe templier. La présence templière et hospitalière dans le Verdon est effectivement attestée architecturalement à différents endroits (Saint-Maymes à Trigance, Comps, Régusse, Puimoisson,...). Elle est loin toutefois de constituer partout un caractère à la fois indiscutablement authentique³⁶⁴, marqué et original de la zone³⁶⁵ (encore moins d'en faire le berceau, qui se situerait beaucoup plus dans la région du bas-Rhône, à St Gilles, Arles, ou Trinquetaille, et dans l'Ouest de la France) : « Les archives sont à peu près muettes sur les possessions des Templiers dans notre région [Verdon]. » (Cru, 2001, p.73). Seules certaines possessions de terres et de droits templiers y figurent (Soleilhas, Peyroules, Comps, Aiguines, Riez, Baudinard, St Maymes...) : « En Haute-Provence, les Templiers, dans leurs maisons rurales, mènent une vie rustique et dure, sans le moindre confort ni rôle militaire. » (Cru, 2001, p.77). Même si, comme le remarque J.Cru (2001), les seigneurs de Castellane et de Riez figurent parmi les principaux donateurs des commanderies de Lorgues-Ruou et Régusse. L'explication tient sûrement au fait que la cohabitation entre les seigneurs locaux et les deux ordres (Hospitaliers et

³⁶⁴ L'authenticité des vestiges d'origine templière dans le Verdon est régulièrement sujet à discussion parmi les spécialistes : ainsi par exemple, la chapelle St Thyrsé de Robion, près de Castellane, présente-t-elle une croix pattée, sculptée sur le linteau d'une fenêtre ; J.Thirion (1980) écrit à ce sujet : « La croix de Malte [...] a fait abusivement attribuer la construction aux Templiers par l'historien de Castellane du XVIIIème siècle, le prieur Laurensi, opinion répétée par Féraud au XIXème et par nombre de suivants. Cette appartenance n'est pas du tout sûre. » (p.245). De même la présence templière à Castellane, au hameau de Chauvet et Gréoux relève plus du légendaire que de l'histoire par la preuve (concernant la présence templière à Gréoux, voir Bertrand, 1979).

³⁶⁵ Jacques Cru, historien local de référence, intitule d'ailleurs un des chapitres de son ouvrage sur l'histoire des Gorges du Verdon (1974, rééd. 2001) : « Le Temple : une inexplicable faiblesse d'implantation dans la région. » pp.73-82.

Templiers) reposait sur un accord de coopération en cas de conflit avec l'extérieur, les moins soldats jouissant d'une force militaire et d'organisation importante, en ce qui concerne les commanderies proches des villes. Quoi qu'il en soit, la présence des Ordres dans la région du Verdon, à deux ou trois exceptions près (Comps, Régusse, Puimoisson) est loin de constituer un caractère original de son histoire. Il s'agissait surtout de relais secondaires qui leur permettaient d'étendre leur emprise dans des territoires reculés.

On peut donc affirmer de manière générale que : d'une part, deux ordres de moines soldats cohabitent dans la période des XII^{ème}-XIII^{ème} siècle : les Templiers et les Hospitaliers. S'il fallait trouver une influence marquée de ces ordres dans la région verdonienne, il s'agirait plutôt de celle des Hospitaliers (installés très tôt, souvent avant les Templiers³⁶⁶, autour du Verdon : Forcalquier et Manosque à l'Ouest, Gap plus au nord mais aussi au cœur de la zone : Comps³⁶⁷ et Puimoisson³⁶⁸ notamment). Deuxièmement, de la même manière, ces deux ordres se sont plutôt implantés à proximité des centres urbains (Carraz, 2000, p.225) : la région du Verdon n'étant, généralement, que le siège de bastides et fermes qui maillaient le territoire³⁶⁹. La carte synthétique dressée par Edouard Baratier et Georges Duby dans leur atlas historique de la Provence (1969) relative à la présence templière en Provence donne un aperçu de ce relatif passé templier dans le Verdon³⁷⁰.

Quoi qu'il en soit, le premier ouvrage de Weysen (1972) eut comme conséquence de susciter l'intérêt pour la zone de nombreux amateurs « d'histoire locale intuitive », avides d'énigmes et de marches à pied dans les montagnes. Les quelques publications qui en résultent sont souvent à compte d'auteur, fourmillent de détails précis relevés sur le terrain, prétextes à des conclusions parfois hâtives sur « ce qui s'est réellement passé » quelque huit siècles auparavant (voir, à titre d'exemple caricatural, Jangast, 1999 et 2001). Leur lecture divertit, se conçoit comme un guide de l'histoire imaginaire d'une région : « Ce petit livre sera un guide parfait et agréable pour tous ceux qui aiment cette région magnifique » (Jangast, 2001, p.1). Le ressort commun en est l'énigme, le secret. Le territoire est conçu comme l'espace à échelle « 1 : 1 » d'un vaste terrain de jeu (de rôle) où l'imaginaire l'emporte. Nous avons pu rencontrer un des personnages, franc-maçon, engagé dès le départ dans l'aventure d'Alfred Weysen. Au bout d'un certain temps et après quelques réunions consacrées à l'Ordre du Temple, nous raconte-t-il, le sérieux de l'affaire lui parut de plus en plus compromis. C'est alors que, comme pour brouiller les pistes des suivants (ou suiveurs), notre homme s'est amusé à graver des croix templières

³⁶⁶ La fin de l'Ordre Templier en 1314 aboutit à un transfert de nombreux biens templiers aux Hospitaliers, d'où les confusions parfois relevées entre les deux ordres, notamment dans le Verdon. Ainsi la bastide de St Maymes, originellement templière, fut reconstruite par les Hospitaliers au XIV^{ème} siècle.

³⁶⁷ Voir Grimaud, 1973.

³⁶⁸ Voir Thirion, 1956.

³⁶⁹ Le terme de commanderie est souvent employé abusivement excepté pour Comps et Lorgues-Ruou (Durbec, 1963).

³⁷⁰ Les travaux qui abordent la présence templière dans le Sud-est de la France ne manquent pas ; on pourra notamment se reporter à Durbec (1959, 1963), Dailliez (1977), Coulet (1984), Pécourt (1998).

(Croix de Malte) un peu partout sur les rochers du territoire, voire sur certains monuments. L'histoire a ses acteurs à chaque époque.

L'époque à laquelle Weysen commit son premier ouvrage n'est pas anodine. Le début des années 70 est caractérisé dans le Verdon (comme dans d'autres zones rurales par ailleurs) d'un mouvement de migration d'un certain type de population d'origine urbaine, attiré par les caractères naturels et isolés de ces zones. Néo-ruraux et « soixante-huitards » investissent relativement massivement ces espaces « vierges » de la France rurale. Dans le Verdon en particulier, s'y adjoint une connotation fortement spirituelle ; peu peuplée, la région représente aussi un espace ouvert spirituellement. Aussi voit-on s'installer au milieu des années 70 une importante communauté bouddhiste au château de Soleils ainsi qu'à la même période, sur les hauteurs de Castellane, la base des adeptes du Messie Cosmoplanétaire et de l'Aumisme, secte qui défraya la chronique à la fin des années 90³⁷¹.

Destruction de la statue du Mandarom, Castellane



La publicisation templière du territoire

Ainsi, qu'elle soit mythique ou spirituelle, une des caractéristiques fortes du territoire est liée à sa *vacuité*, largement amplifiée, on l'a vu, dans certains écrits. On peut considérer qu'elle trouve en partie son origine dans le peu d'intérêt qu'a porté, au cours du siècle, la discipline historique à cette portion de territoire. Tout se passe comme si, dans les quelques travaux d'érudits de la fin du XIX^{ème} siècle, les vides historiques interprétatifs avaient été comblés par l'opportune présence templière. Régis Bertrand (1979), historien scrupuleux et toujours méfiant, résume ainsi le passé templier dans le Verdon (et à

³⁷¹ Mouvement sectaire plus connu sous le nom de Mandarom, créé par son gourou, ex-universitaire, Gilbert Bourdin, aujourd'hui décédé. La statue de près de 30 mètres à l'effigie de son gourou qui trônait au milieu de la propriété fut détruite à la fin des années 90 (un recours au tribunal administratif avait été fait contre l'organisation par une association locale, pour défaut de permis de construire. Cet épisode marqua le début de la déchéance du mouvement).

Gréoux en particulier) : « La tradition templière ne fait donc souvent que pallier l'absence d'informations précises sur le passé de monuments anciens. [...] C'est une défaillance de l'historiographie locale que la tradition s'efforce alors de voiler. [...] Le mythe semble bien, ici comme ailleurs, correspondre dans son principe au besoin profond qu'éprouve une communauté d'identifier l'origine et la destination des monuments qui parsèment son terroir, en les attribuant à l'un de ces bâtisseurs traditionnels que sont les Templiers ou la reine Jeanne ou le roi René. » (pp.167, 168). Citations après citations, l'empilement des couches d'histoire locale a contribué à cristalliser la représentation d'un lourd passé templier local, qui fit du mythe une référence historique peu contestée. On peut aujourd'hui observer la prégnance de l'empreinte mythique templière dans l'image que donne à voir, pour le visiteur, la construction d'une identité basée sur ce passé réinventé ; le blason templier accolé à nombre de produits locaux (fromages, plats cuisinés, faïences, circuits touristiques...) a pris le relais dans le renforcement de cette identité construite³⁷². L'imaginaire se déploie dans le vide.

Dans une autre veine, cette « ressource » de l'imaginaire est à l'origine des écrits de celui qui apparaît comme l'auteur emblématique du roman noir rural : Jean Giono.

c) L'inspiration verdonienne de l'œuvre gionienne : un « Sud imaginaire » et méconnu à l'Est de la Durance

« Au-delà de la Durance, tout change. »³⁷³

Convoquer Jean Giono pour analyser les écrits sur le Verdon peut, au premier abord, passer pour une tentative de détournement d'une œuvre qui se cantonne à la rive Ouest de la Durance (Manosque, Forcalquier, Lure...). La lecture attentive de certains de ses ouvrages, ainsi qu'une visite à la maison-musée³⁷⁴ de l'auteur sise à Manosque (Impasse des Vraies richesses) nous ont rapidement ôté tout complexe de récupération.

Les thèses de Pierre Citron (1990) et Jacques Chabot (1980) sur la vie et l'œuvre de Giono constituent les deux grandes références en la matière. Notre lecture de leurs travaux, ainsi que ceux de Giono, a été toute entière tournée vers la quête de référents verdoniens dans l'inspiration de l'auteur. Le résultat n'est pas maigre et au risque de heurter certains spécialistes, nous considérons que nombre de sites verdoniens constituent véritablement, au même titre que d'autres et pas moins, l'essence de l'image du

³⁷² L'ethnologue aixois, Jean-Luc Bonniol (2001) remarque le même phénomène dans la région du Larzac dont une grosse part de la politique touristique départementale repose sur cette reconstruction d'un passé mythique templier.

³⁷³ Giono, 1999, (1961), p.57.

³⁷⁴ Tenue par l'association des Amis de Jean Giono, présidée par Jacques Chabot universitaire spécialiste de l'œuvre de Giono.

haut-pays provençal décrite dans l'œuvre gionienne : rudesse grisâtre, pays secret³⁷⁵, ambiances sombres parfois dramatiques. On est loin du soleil de Pagnol et d'autres.

Mais avant d'entrer plus profondément dans les lignes romanesques, se pose pour nous la question de l'authentification du cadre géographique de l'action chez Giono ; parler du Verdon dans l'œuvre de Giono signifie bien que ses écrits permettent de repérer les lieux. Or, presque par essence chez l'auteur, les lieux, cadres de l'action, sont considérés comme le fruit de sa propre imagination. Doit-on le croire lorsqu'il écrit à propos de la création de ce qu'on appelle après lui le « Sud imaginaire » : « Il s'agissait pour moi de composer les chroniques, ou la chronique, c'est-à-dire tout le passé d'anecdotes et de souvenirs de ce « Sud imaginaire » dont j'avais, par mes romans précédents, composé la géographie et les caractères. Je dis bien « Sud imaginaire », et non pas Provence pure et simple. [...] *J'ai créé de toutes pièces les pays et les personnages de mes romans.* [...] On n'est pas le témoin de son temps, on n'est que le témoin de soi-même (ce qui est déjà très joli). » (cité par Cabanel, 1998, p.64 in Giono, préface de 1962 aux *Chroniques romanesques*, reprises et commentées dans ORC, III, 1277-1280.). Nous n'en sommes pas si sûr. Si la géographie gionienne peut être considérée comme le fruit de son imagination, elle reste bien ancrée dans des réalités spatialisées, répertoriées et remaniées par l'auteur. Comme l'écrit Henri Godard dans la préface de son ouvrage « Provence » (1999) : « Quand Giono mentionne des noms authentiques, il prend soin de déplacer les uns par rapport aux autres les lieux correspondants et de brouiller encore les pistes en y mêlant des noms fictifs. Peu importe qu'il se soit parfois amusé à dessiner lui-même sur des cartes l'itinéraire de ses personnages : il ne se prive pas de varier. La réalité géographique peut paraître avoir fourni le cadre, elle a été subtilement intégrée elle aussi à la fiction. Les noms de villes, de villages, de fleuves, de cols ou de sommets seraient-ils plus nombreux encore, la Provence serait toujours là sans y être. [...] Quand il écrit, il étale souvent sur sa table et garde sous les yeux ces cartes qui pour lui sont en elles-mêmes une source de plaisir. Ce qu'il écrit doit autant à sa vision qu'elles lui proposent qu'à sa mémoire proprement dite. [...] On ne s'adresserait pas à Giono si on cherchait un guide touristique. » (Godard in Giono, 1999, p.11, 13). Pourtant, c'est précisément dans des textes écrits pour certains guides touristiques (Guides Bleus, brochures diverses) qu'on trouve la plupart des mentions et références verdoniennes. Il s'agit d'un recueil de textes posthume intitulé « Provence », publié en 1970 : « Les textes réunis pour la première fois sous le titre général de « Provence » ont été écrits à certains moments de ma connaissance et au fur et à mesure de ma pénétration dans ce pays inconnu. » (Giono,

³⁷⁵ Bien des années après, le thème de l'espace secret est encore d'actualité, servant même de support à la politique touristique départementale des Alpes-de-Haute-Provence renommées les « Alpes secrètes de la Provence ».

1999, (1954)³⁷⁶, p.217). Quel a été le premier contact de Giono avec la région du Verdon et quels sont les caractères régionaux qui l'attirèrent ?

C'est par la porte principale que l'enfant Giono aborda le Verdon : Moustiers-Sainte-Marie. Le premier contact, comme pour insister sur le caractère spirituel déjà abordé des lieux, date de 1911 et concerne le « pèlerinage de l'aube » de Moustiers ; Giono (1999, (1954)) le relate ainsi :

« Mon premier voyage eut lieu en 1911. Ma mère m'envoya au pèlerinage de l'aube à Moustiers-Sainte-Marie. Jusque là, je n'avais vu que les vergers d'oliviers autour de Manosque. *Il s'agissait cette fois de traverser la Durance*, de monter sur le plateau de Valensole et d'aller chercher de l'autre côté, dans des montagnes bleues, une petite chapelle perchée. [...] Avant le goudronnage, on voyait ces jours-là l'os des routes. [...] J'ai revu le plateau en pleine nuit, vingt ans après, à la suite d'une panne d'auto qui nous immobilisa, un ami et moi, dans ces *étranges* parages. [...] Ce pèlerinage de l'aube qui se faisait en 1911 partait du village de Moustiers à nuit noire ; notre diligence arriva vers les trois heures du matin. On nous donna à chacun une torche de résine. J'allai l'allumer comme tout le monde à un grand feu de la St Jean et je pris rang dans la foule qui montait lentement les escaliers taillés dans le rocher. » (p.170, 172, 180).

C'est sa première expérience de traversée de la Durance pour atteindre ce qu'il décrit déjà comme un *étrange* pays. Cette première incursion dans le haut-pays verdonien marquera le début d'une longue histoire de Giono dans ces territoires reculés. Sa connaissance de la région sera approfondie, par la suite, grâce à une amitié profonde qui le liait à Antoine Cadières, alors directeur de la station thermale de Gréoux-les-Bains. Il fréquente ainsi assidûment cette région autour du plateau de Valensole, « capitale insolite et quasi-déserte de l'empire du vent » : « Giono, qui séjournait souvent à Gréoux-les-Bains, où il « faisait sa cure », connaît comme sa poche cette région du plateau de Valensole, de la vallée de l'Asse à Moustiers-Sainte-Marie et à Castellane. En 1929, au printemps qui suivit la publication de *Colline*, Giono avait même été invité par tout un village pour y discuter de son roman, le village de Puimoisson. C'est dans « *Arcadie ... Arcadie* » qu'il a rendu le plus bel hommage à ce pays selon son cœur où il fait, dit-il, « une tournée des grands ducs (...) que je me paye quand je veux vraiment être heureux ». » (Chabot, 1980, pp.45-47). Cette partie du territoire l'attire par le caractère rude qu'elle incarne : « Au-delà de la Durance, le plateau de Valensole, bleu et toujours pareil, ferme la plaine comme une barre de vieux bronze. Il est le mauvais compagnon. Entendons-nous : il est pour moi l'ami magnifique, mais il est le mauvais compagnon de ces paysans des plaines. Il est le jeteur de grêle, le porteur d'éclairs, le grand artisan des orages. » (Giono, 1955, p.20). Ses expériences dans le

³⁷⁶ Les dates mentionnées entre parenthèses sont celles des différents articles rassemblés dans le recueil *Provence* (1999).

haut-pays, seule manière honnête d'en parler selon lui³⁷⁷, seront consignées dans un ensemble relativement disparate d'articles parus entre le milieu des années 50 et la fin des années 60 : c'est, pour partie, le matériau accessible du recueil « Provence » déjà cité. La lecture de ce corpus permet de mettre en évidence quelques grands thèmes récurrents qui construisent progressivement son regard particulièrement affûté (parfois même visionnaire nous le verrons) sur cet espace à part de l'entité provençale ; Giono y traite plus particulièrement de :

1. la distinction forte entre l'urbain (littoral) et le rural (haut-pays) ; cette partition est d'ailleurs reprise à l'intérieur même de la zone du Verdon où deux archétypes territoriaux s'opposent : les gorges du Verdon d'un côté, les Plans de Canjuers de l'autre. Ces deux espaces différenciés renvoient à deux thèmes privilégiés dans la partie verdonienne de l'œuvre de Giono : le désert et la foule ; comme si, d'un côté, la présence humaine venait pervertir cet espace et de l'autre, la figure de l'absence permettait d'accéder pleinement à son « sud imaginaire ».

2. le rapport au passé (dans son opposition à la modernité) et la place laissée à l'imaginaire permise par la nature des lieux viennent clore la vision qu'a l'écrivain de ce haut pays.

Aborder successivement ces aspects de l'œuvre de Giono contribuera à consolider les contours de la représentation écrite de la région ; nous nous y engageons malgré les commentaires (Chabot, 1980 ; Citron, 1990) selon lesquels l'œuvre de Giono n'est ni régionaliste, ni folkloriste ; en d'autres termes, qui voudrait peindre par le texte la société provençale et ses caractères ne pourrait raisonnablement s'appuyer sur les écrits de Giono caractérisés d'abord par leur dimension imaginaire³⁷⁸. N'écrit-il pas : « Il n'y a pas de Provence. Qui l'aime bien, aime le monde ou n'aime rien ». La Provence de Giono est atemporelle et se superpose à la Provence réputée réelle : « Je n'irai jamais dans cette Provence qu'on me décrit. » (Giono, 1999, (1936), p.83). Comme le précise Cabanel (1998), « Il n'y a chez Giono aucune place pour une méridionalité ou un régionalisme : le Sud est une altitude, une psychologie, une façon d'être au monde. » (p.68).

³⁷⁷ « On ne peut pas connaître un pays par la simple science géographique. On ne peut, je crois, rien connaître par la science ; c'est un instrument trop exact et trop dur. Le monde a mille tendresses dans lesquelles il faut se plier pour les comprendre avant de savoir ce que représente leur somme. La certitude géographique est semblable à la certitude anatomique. Vous savez exactement d'où le fleuve part et où il arrive et dans quel sens il coule ; comme vous savez d'où s'oriente le sang à partir d'un cœur, où il passe et ce qu'il arrose. Mais, la vraie puissance du fleuve, ce qu'il représente exactement dans le monde, sa mission par rapport à nous, sa lumière intérieure, son charroi de reflets, sa charge sentimentale de souvenirs, ce lit magique qu'il se creuse instantanément dans notre âme et ce delta par lequel il avance, ses impondérables limons dans les océans intérieurs de la conscience des hommes, la géographie ne nous l'apprend pas non plus que l'anatomie n'apprend au chirurgien le mystère des passions.[...] Comme les hommes, les pays ont une noblesse qu'on ne peut connaître que par l'approche et par la *fréquentation amicale*. Et il n'y a pas de plus puissant outil d'approche et de fréquentation que la marche à pied. » (Giono, 1999, (1954), pp.86-87).

³⁷⁸ « Qui chercherait dans l'œuvre de Giono, la Provence et les Provençaux à la fin du XIXème et au début du XXème siècle, un historien par exemple ou un sociologue, en serait pour ses frais : Giono ne *décrit* pas, et décrit de moins en moins en vieillissant. Il invente des combats spirituels d'artistes dans un décor de tragédie. » (Chabot, 1980, p.87).

Le corpus « Provence » ne ressortit pas à cette catégorie de textes : on s'éloigne ici du roman noir rural pour toucher de plus près aux rapports directs que l'auteur entretient avec le territoire ; le politologue géographe André Siegfried parle à ce sujet de la « géographie psychologique » de Giono³⁷⁹. Ses descriptions sont peu flatteuses : sa Provence noire et grise n'attire pas, à dessein, le visiteur. C'est donc sur les pas d'un guide particulier, sans complaisance, que nous marcherons dans les lignes qui suivent.

Le haut pays : un refuge à la Côte d'Azur

« La mode écrase sur les plages de cette région une épaisse couche de femmes à poil. Le bord de mer sent tout l'été l'embrocation et la sueur. On vient de fort loin pour digérer ici. » (Giono, 1999 (1961), p.44).

ou encore :

« Comme tout le monde, je connais ce qu'on appelle bêtement la Côte d'Azur. Quel est le chef de rayon qui a inventé cette appellation ? Si on le connaît qu'on le décore : il avait le génie de la médiocrité. [...] Sur la côte, on débite l'azur comme un thon. Pas une dactylo d'Anvers, de Roubaix ou de Glasgow qui ne rêve de faire sa cocotte et sa grande coquette en en bouffant une tranche. On arrive et on se fout à poil. [...] Sur cent kilomètres et plus de longueur, on a mis à sécher de la viande humaine. [...] Somme toute ce sont des abats. [...] Depuis qu'il y a foule de femmes nues, certains même font la statue vivante au sommet des plongeurs » (Giono, 1999, (1953), p.159, p.162).

Le ton est donné : c'est dans la montagne et non sur le littoral que les choses « vraies » se passeront : « Il n'est plus [alors] question de cette licence d'esprit que confère à chacun la nullité du zéro d'altitude. » (Giono, 1999, (1961), p.46). La césure entre la basse et la haute Provence, c'est la nationale 7 qui l'opère. A partir de là, en montant vers le nord, on accède à l'austère, au pays noir mais aussi, paradoxalement, à la purification et la vie selon Giono : « Ce n'est pas un pays plein de soleil, c'est un pays noir. C'est un pays noir dont j'ai trouvé l'équivalent en Ecosse, aussi curieux que cela puisse paraître. J'ai trouvé plus d'affinités avec mes propres sentiments en Ecosse que sur la Côte d'Azur. [...] Un endroit qui est détestable et qui n'est pas du tout la Provence, c'est cette côte et cette mer perpétuellement bleue, et ces rochers rouges, ça n'est pas provençal. Ce qui est provençal, ce sont ces pays que vous allez connaître, ici, avec moi ; les pays autour de Manosque, de Gréoux-les-Bains,

³⁷⁹ A propos de l'intérêt de Giono pour l'affaire Dominici et des articles qu'il en écrivit (*Notes sur l'affaire Dominici, suivies d'un essai sur le caractère des personnages*, Gallimard, 1955), Pierre Citron (1990) écrit : « Dès la première publication des articles de Giono dans la presse, le grand historien, géographe et politologue André Siegfried – qui, dit-il, connaît la région pour s'être présenté en 1902 aux législatives à Castellane – lui écrit le 26 février 1955 qu'il a été frappé de la profondeur de ses vues. Le 1^{er} juillet suivant, ayant lu l'ouvrage en entier, il récrit : «Vous avez su parler de la Haute-Provence et notamment des Basses-Alpes comme jamais personne ne l'avait fait avant vous, et comme étude de géographie psychologique et comme géographie tout court et comme géographie humaine, c'est un véritable chef-d'œuvre que vous avez fait ». » (pp.492-493).

de Moustiers-Sainte-Marie, le camp de Canjuers, la montagne de Lure, le haut Var, si magnifique avec ses vieux châteaux, au milieu de bosquets d'yeuses, de bosquets de pins, de chênes, ça, c'est un pays admirable. C'est un pays noir auquel la couleur convient très bien. » (Giono, 2001). On touche ici au paradoxe apparent de l'œuvre de Giono : chaleur et soleil sont synonymes de civilisation morte ou asphyxiée, noirceur et rudesse incarnent le foyer de la vie. Les hauts plateaux du Verdon, aux confins du Var, incarnent précisément l'expression de ces éléments vitaux. Pourtant, peu d'âmes y vivent : le désert règne. La « vie » pour Giono est donc ailleurs ; elle n'est pas synonyme de joie. Il s'agit beaucoup plus chez lui de la vitalité, conférée par la nature des lieux, à *l'imaginaire*, « dans l'abstraction de la mort » (Chabot, 1980, p.106). En parlant du plateau de Canjuers, « Rien de plus corrosif pour le moderne que ce haut lieu, [...] il est aux prises avec les éléments mêmes de la vie. [...] Tout est possible et sûrement plus la magie que l'ordinaire. [...] On a la sensation très nette que tout l'équilibre dans lequel on jouit tient à des riens ; ce qui est le propre du suspens magique. » (Giono, 1999, (1961), p.48).

Les plateaux de Valensole et Canjuers correspondent chez Giono à cette quête du sud imaginaire. Mais l'imagination ne vient pas seule. Elle demande l'effort. Monter sur ces hauts plateaux pour rompre d'avec la société d'en bas et les parcourir (à pied, de préférence) permet d'accéder à la fois à la dimension secrète qu'il inspire mais aussi au sentiment de solitude qu'il procure à l'être :

« Mais, à côté de ces fabrications [*Provence fabriquée*], la beauté nue habitait les hauteurs. Dans ces lieux où il n'y avait aucune provende à tirer, aucune municipalité à circonvenir, aucune plaque à poser, aucune statue à inaugurer, aucun banquet à présider, aucune femme à séduire, le poète officiel n'entrait pas. Là, les passions ridiculisaient la sirupeuse psychologie de ses poèmes dits épiques. [...] Là, j'étais sur du solide. Je m'y aventurais à petits pas. Au lieu de bruit, je rencontrais d'abord le silence. » (Giono, 1999, (1954), p.216).

C'est en dépassant cette « double corruption de la solitude et de l'espace » (Giono, 1999, (1954), p.190) que la nature des lieux apparaît au rare visiteur. Les solitudes des Plans de Canjuers « qui ressemblent à un morceau de la lune » constituent cet archétype territorial, que Giono définit de manière provocante comme un haut lieu, « vaste désert de pierres grises » (Giono, 1999, p.190). La rhétorique du *désert* est sans cesse convoquée dans les descriptions géographiques (et humaines) des lieux :

« Maintenant, on entre dans le désert d'un haut plateau à l'altitude moyenne de 1000 mètres sur 40 kilomètres de long et 15 kilomètres de large. C'est le Plan de Canjuers. Comme pour la scène d'un grand théâtre sur laquelle on va jouer la solitude, les montagnes en place sur tout le pourtour de l'horizon

ne vont pas bouger, le piéton lui-même continuant sa marche a l'impression d'être immobile. » (Giono, 1999, (1961), p.48).

« Tout le pays est rouillé. Rouillé dans son aspect, ses gestes et son esprit. Il faut serpenter longtemps dans les vallons avant de trouver un village. [...] Aussi loin que le regard puisse porter, se déroule l'espace monotone et désert. [...] Le village voisin est à quinze ou vingt kilomètres. Ce n'est pas la distance qui effraie : ce sont les pas inutiles. A quoi bon aller là-bas où rien n'est différent d'ici ? » (Giono, 1999, (1954), p.211).

La passion de Giono pour les Plans de Canjuers le motivera, à la fin de sa vie, pour le combat contre l'installation du futur camp d'entraînement militaire du même nom. Sa lutte, avec d'autres, sera vaine ; au milieu des années 70 en effet, voit le jour sur 36.000 hectares, précisément parce qu'ils sont déserts, le plus grand camp militaire d'Europe. L'imaginaire de l'écrivain pacifiste a cédé le pas aux intérêts supérieurs de défense nationale. L'espace s'est fermé, les promenades à pied rendues interdites.

Canjuers, haut lieu gionien, domine de ses hauts plateaux restés, quoi qu'il en soit, désertiques, un autre espace particulier auquel l'auteur accorde, contre l'avis du monde, un tout autre statut : les gorges du Verdon et ses abîmes vertigineux. On ne parle plus ici de haut lieu, la critique est sévère. Là encore, l'ambiance est dictée par la géographie des lieux ; comme si l'homme du haut, le rural, n'avait pas prise sur cette nature, et l'homme du bas, l'urbain, irrésistiblement attiré. C'est bien le problème pour Giono : désert et silence font place ici aux tumultes du passage consommateur, à la foule. La rivière Verdon n'est toutefois pas concernée sur tout son parcours ; à l'endroit des gorges (une vingtaine de kilomètres de long) elle est comme une prisonnière domptée à la fois par la roche et par sa fréquentation. En amont et en aval, elle séduit Giono par sa fougue, plus encore que sa Durance natale qui l'engloutit et l'endort à leur rencontre :

« Après Manosque, après les pommes de terre, juste au moment où la Durance se détourne et quitte le département, elle reçoit le Verdon. C'est aussi le plus long de tous ses affluents. Il vient d'Allos, lui aussi. Pendant un certain temps il a coulé parallèlement à l'Asse. Il vient de si loin que sa source touche presque à Barcelonnette. Plus seigneurial que le Buech, plus condottiere, plus italien, il traverse des paysages de Dante. C'est un grand chien digne de Vincenze et de Vérone. C'est également un roi souterrain. Il s'enfonce dans des ténèbres vertes qui effraient. Sur les deux tiers de son parcours, il longe des rives désertes. Les premiers hommes seuls, ceux qui ont parsemé leurs habitats de silex taillés et de crânes roux, osaient habiter ses cavernes. » (Giono, 1999, (1955), p.231)

« Le plus beau est le Verdon. Il naît dans le pli des hautes pâtures. Il se déroule d'abord le plus simplement du monde, comme une couleuvre. Dès ses premiers muscles, il fait apparaître tout de suite sa démarche héroïque. C'est un guerrier. Il saute à grands bonds sur les escaliers des Alpes. Il

tranche les montagnes, il s'ouvre un chemin dans le roc. C'est un roi souterrain. Il s'enfonce dans des ténèbres vertes qui épouvantent. C'est un cheval au galop. Il traverse en bondissant les paysages de Dante. Enfin, dans le plat pays, il rencontre la Durance, et il s'endort, embarrassé dans les joncs. » (Giono, 1999, (1968), pp.232-233).

Le problème des gorges réside dans son potentiel touristique démesuré, en décalage par rapport à une région (Haut Var et Basses Alpes) « où le tourisme a très peu pénétré » (Giono, 1999, (1961), p.27). Ce pays secret connaît ici une parenthèse géographique ouverte à tous. L'époque à laquelle Giono écrit sur les gorges se situe entre les années 50-60 : le tourisme de masse n'est pas encore d'actualité sur le site (il n'apparaîtra réellement qu'à la fin des années 70). Pourtant, à lire Giono, comme une vision anticipatrice de ce que deviendra la pratique des lieux, c'est déjà de cela qu'il s'agit. Comparé au zéro du désert, toute intrusion, même naissante, ne peut apparaître que comme une invasion dévastatrice. Poètes à pied et « gens à quatre roues » pratiquent l'espace à leur manière, sans se croiser. Les uns se perdent dans le désert, les autres se retrouvent autour du gouffre, pareillement orientés par les prescriptions formatées des guides touristiques :

« Quand on vient me rendre visite, on me demande très souvent ce qu'il y a à voir dans le pays. C'est facile, c'est marqué dans les guides. [...] On appelle choses à voir les choses très grosses : le mont Blanc, l'Atlantique sont les choses à voir ; les gorges du Verdon, la mer Méditerranée, la tour Eiffel. Il y a des tours Eiffel partout et c'est ce que les gens veulent voir. » (Giono, 1999, (1953), p.144).

Par les pieds et par l'âme, le visiteur accède, parfois, au bonheur ambigu de la solitude ; par la route et ses vues plongeantes, les gorges procurent toujours une émotion immédiate et facile. Le thème de l'effort pour parvenir à ses fins est omniprésent chez Giono ; c'est par lui qu'on se rapproche *in fine* de ce que les habitants peuvent vivre dans ces contrées reculées : « Il y a partout la peine des hommes. Je dis seulement que la grande question est d'avoir une peine à sa taille » (Giono, 1971, p.254).

La politique de promotion touristique de la zone attire l'urbain en haut des gouffres et agit comme un repoussoir pour Giono. Pourtant, la marche peut reprendre le dessus même en ces lieux : au fond des gorges. Mais l'époque n'est pas encore à la randonnée-aventure³⁸⁰. Giono lui-même ne s'y est pratiquement pas essayé : il contemple la scène assis au rebord des Plans de Canjuers :

« On arrive finalement à un étrange balcon. [...] On se trouve guindé au-dessus d'un vide profond et d'un espace immense. [...] C'est la sortie des gorges proprement dites, où deux départements, Var et Basses-Alpes, dont

³⁸⁰ Seuls, quelques groupes de randonneurs, encadrés par les associations excursionnistes toulonnaises, marseillaises et dracenoises (Draguignan) se risquent sur les sentiers et les gués au fond des gorges ; ce type de pratique reste pourtant encore élitiste dans les années 50.

elles sont frontière, se disputent le «Sublime» : le Var ayant, rive gauche, sa corniche «Sublime» - c'est du sublime de syndicat hôtelier et de conseil général -, et les Basses-Alpes, rive droite, plus modeste, leur «Point sublime». On peut avoir la description de ces superlatifs et de ces «miroirs à chevaux-vapeur» dans tous les guides spécialisés. Ces gouffres n'apprennent rien à personne sinon que le vide donne le vertige et facilite l'émotion par mise en route de contractions dans les parages du plexus solaire. Pour qui se sert de son âme (instrument de maniement plus délicat, j'en conviens, et qui exige une certaine pratique), le balcon au-dessous de Vaumale offre des sensations moins communes quand on arrive de Canjuers. » (Giono, 1999, (1961), p.53).

Giono reconnaît la centralité des gorges dans l'ensemble verdonien bien qu'elles ne soient pour lui qu'un « paysage pittoresque de mode ». Pour lui, leur fréquentation résulte d'une construction politique et économique savamment orchestrée par les professionnels locaux. Le site incarne l'archétype de la mode, celle qu'on suit sans trop savoir pourquoi, attiré par le caractère vendeur du pittoresque :

« Il s'agit d'un paysage qui fait des ronds de bras ou des ronds de jambe: l'exemple le plus parfait en serait les canyons du Colorado ! C'est si vrai que pour ces modestes (somme toute) gorges du Verdon, une publicité tapageuse les appelait naguère le canyon du Colorado français, ce qui est faux, médiocre et un peu bête. Il existe donc le paysage «tour Eiffel», le «belvédère», la «belle vue», le pittoresque à gros débit et à gros bec, c'est entendu. Celui-là s'entoure de trois étoiles, de guinguettes et de l'avenant. Celui-là est parcouru par des «circuits». » (Giono, 1999, (1966), p.326).

Dans les textes de Giono, aucune allusion, si ce n'est indirecte, n'est faite au spéléologue Edouard-Alfred Martel, l'inventeur, nous le verrons, du « Colorado français ». Car c'est bien lui qu'il vise, accuse presque, pour avoir révélé par ses expéditions et ses récits l'inconnu au monde consommateur d'espace. Les deux hommes, à deux époques différentes, ont connu les mêmes lieux : les Plans de Canjuers et les Gorges du Verdon. Leur position est radicalement opposée : l'un, Martel, a fait des gorges son emblème, laissant les déserts de Canjuers dans l'anonymat de leur solitude ; l'autre, Giono, a choisi le camp des espaces secrets. Pourtant, si Giono tente de dissuader son lecteur de se perdre dans la foule pressée autour des gorges, on peut considérer que ses écrits flattant les espaces déserts contiennent en eux leur propre perte. L'auteur s'en défend pourtant, dans une discussion avec son ami Henri Fluchère³⁸¹ :

« Soyez tranquille, vous avez affaire à un honnête homme qui avoue ses fautes. [...] Des routes fermées par des verrous d'aubépines et de torrents, je les ai ouvertes à des malpropres. [...] Maintenant je me recompose un monde pour moi-même. Je suis égoïste. J'y suis plus intéressé que vous. Ils le

³⁸¹ Qui devint plus tard le président de l'Association des Amis de Giono.

savaient. Ceux qui viendront, ils auront passé au travers de mes mots. » (Giono cité par Cabanel, 1998, p.59).

Giono le solitaire ne se retrouve qu'au milieu des éléments naturels. C'est en oubliant les hommes qu'il concède au site des gorges un caractère attirant par sa démesure et son silence :

« On doit se préparer aux abîmes. Ceux-ci ne sont pas seulement ici des avenues perpendiculaires vers le centre de la Terre (ce qui ne serait déjà pas mal), mais des sortes de trappes, desquelles surgissent des rocs de bronze si tourmentés, jetés si hardiment du fond des ténèbres vers le ciel qu'on se demande s'il ne s'agit pas de quelques gestes démoniaques pétrifiés. Enfin, l'esprit imagine et voit souvent l'absurde devant les spectacles démesurés (et Dieu sait si celui-ci en est un !). Si vous n'êtes pas sensible au vide, penchez-vous sur l'abîme du belvédère de Rougon. Mille mètres plus bas, un petit fil d'argent luit, un petit serpent circule en silence. Rien ne monte de ces profondeurs, sauf le craquement de quelques tournois de corneilles, et le bruit de soie froissée des mousses recouvrant les parois profondes le long desquelles suintent les embruns du torrent. Parfois, quand un rayon de soleil plonge dans le gouffre, on voit s'allumer, semblables aux échelles de Jacob, des fragments d'arc-en-ciel superposés. Les oiseaux eux-mêmes hésitent à s'élancer d'un bord à l'autre au-dessus de ce vide où bouge lentement la vie des puissances cosmiques. Seules les corneilles se livrent à ces mystères avec désinvolture. Elles se laissent descendre dans le gouffre de tout leur poids (qui est léger) ; elles flottent dans les remous de l'enfer avec un petit croassement grave et voluptueux; elles jaillissent comme les escarbilles du feu souterrain et, s'appuyant alors sur leurs ailes, on les voit gagner les hauteurs et disparaître derrière les crêtes du Sumac. » (Giono, 1999, (1963), p.255).

Dans une brochure touristique sur les Gorges du Verdon qu'il rédige en 1959, il n'hésite pas à qualifier les lieux de romantiques : « Rien de plus romantique que le mélange de ces rochers et de ces abîmes, de ces eaux vertes et de ces ombres pourpres, de ce ciel semblable à la mer homérique et de ce vent qui parle avec la voix des dieux morts. » (Giono, 1999, (1959), p.283). Se sent-il contraint par la commande, lui qui selon son biographe Pierre Citron, ne savait pas dire non aux multiples sollicitations dont il était l'objet ou bien décrit-il l'ambiance d'un site hors saison, vidé de ses visiteurs ? La seconde hypothèse nous semble la bonne.

Quoi qu'il en soit, il y a une manière gionienne de pénétrer ces contrées : la clef réside dans la capacité *d'imagination* procurée par la nature à celui qui accepte d'en faire l'effort. C'est ainsi qu'on approche au plus près l'esprit des lieux et des hommes qui y vivent. Comme si la (sur)vie dans ces espaces était inféodée au devoir d'imagination dont on doit faire preuve pour, paradoxalement, échapper à cette réalité.

L'imaginaire comme modalité de rapport au passé : sur les pas d'une civilisation atemporelle en voie de disparition

La description des lieux chez Giono ne fait que peu mention des hommes vivant sur ces territoires. Ils sont d'abord peu nombreux. Ensuite, tout se passe comme si, dans les descriptions gioniennes, les caractères forts des territoires déteignaient sur ceux des hommes, rares représentants de cette « civilisation du désert ». Ici, c'est par l'espace qu'on accède à la société locale :

« Les Basses-Alpes, un des départements les plus vastes de France, ont à peine la population de la ville de Dijon. Cela suppose des déserts [...] : plateau de Valensole, trois habitants au kilomètre carré ; [...] Plan de Canjuers, un habitant pour dix kilomètres carrés. Comment se comporte celui-là et quel est son caractère ? C'est d'autant plus intéressant que cet homme a été obligé, pour persister, de vivre en accord profond avec son monde, de s'accrocher à la vraie tradition. [...] Il y a une civilisation du désert. On ne peut pas assigner de limites à la solitude, décider qu'elle s'arrêtera là et qu'à partir d'ici nous vivrons comme des milords. Longtemps avant d'atteindre les régions du silence, la vie s'organise en fonction des espaces déshérités. [...] Tout indique un dépeuplement, une fuite, des morts nombreuses. On habite dans de la mélancolie sur le théâtre d'anciennes tragédies, ne serait-ce que celle de la splendeur disparue... [...] Les enfants s'élèvent dans ce climat, y prennent le biais qu'ils auront plus tard pour comprendre la vie ; des générations se succèdent, naissent, vivent, vieillissent et meurent dans cet esprit, charriant de nouvelles alluvions de légende, soulevant de nouvelles poussières, fermant toujours plus de portes et de fenêtres sur l'extérieur, fuyant de plus en plus le soleil. » (Giono, 1999, (1954), pp.204-206).

« Deux ou trois bergers éloignés de vingt kilomètres l'un de l'autre promènent dans le désert de petits troupeaux de brebis. Le ciel est si pur, la terre est si plate qu'ils s'aperçoivent sans jamais se rencontrer, sans jamais avoir le désir de se rencontrer ; contents de ce qu'ils ont en propre, tant en pâturage qu'en richesse intérieure, ils ne s'avanceront jamais à la rencontre les uns des autres. Ils se connaissent par les chiens qui, parfois la nuit, se rendent visite, et par le son de leurs clarines que l'atmosphère déliée des hauteurs porte à de grandes distances. » (Giono, 1999, (1963), p.250).

L'imagination dont l'homme doit faire preuve est la condition de possibilité de vie sur place. Que cette vie soit inventée, purement et simplement, ou aménagée par l'imaginaire, elle résiste à l'austérité des lieux :

« Où l'on se trompe, c'est quand on croit que la Provence est une terre promise ; c'est une terre pauvre à l'extrême dans les trois quarts de la superficie. Il faut inventer ce qui n'y est pas. Ils sont gens d'imagination. Ce n'est pas pour vous qu'ils mentent, c'est pour eux. Ils ne cherchent pas à vous persuader, mais à se persuader eux-mêmes. J'ai connu une vieille fille qui s'était inventé des fils. » (Giono, 1999, (1954), p.200).

Comme pour entrer en harmonie avec ce système local de l'imaginaire, Giono va produire en 1950 (publié en 1953) un curieux texte sur « Les charmes de Gréoulx ». Le procédé sera le suivant : usant de « pseudo-citations », Giono invente les textes de quatre auteurs qui auraient écrit sur Gréoulx et sa station thermale, lors d'une visite. Les visites en question n'ont jamais eu lieu, les textes n'ont jamais été écrits par leurs auteurs. Giono s'invente un corpus³⁸², imagine un intérêt de ces auteurs pour la ville qu'il aime³⁸³, à la manière des verdoniens comblant le vide qui les côtoie. Il fait parler ceux qu'il apprécie (dont Mirabeau – écrivant au marquis de Vauvenargues - et Stendhal – dans ses « Mémoires d'un touriste » -) pour leur faire dire ce qu'il aimerait entendre, de la part d'autres que lui, sur ce lieu « guérisseur de l'ennui ». Dans une dernière provocation au lecteur, et pour celui qui ne croirait pas à la véracité des témoignages de ces « voyageurs authentiques », Giono conclut : « Voici donc ce que disent des charmes de Gréoulx les voyageurs authentiques, tous ayant des désirs au cœur : l'aventure, la gloire ou l'amour. Si l'on veut à toute force me contredire, je ne m'en dédis pas, même si l'on prétend que mes répondants ont été discrets, et qu'il faut aller chercher leurs témoignages dans les bibliothèques. » (Giono, 1999, (1950)). Pierre Citron a pris Giono aux mots et est allé dans les bibliothèques : « Vérification faite - cela prend au naïf une heure ou deux -, tous les textes sont inventés. Mais inventés ingénieusement, par un homme qui à sa fantaisie allie une vaste et subtile culture. » (Citron, 1990, p.501).

Vide historique rempli par le mythe littéraire et le légendaire ou vide géographique rempli par l'invention au quotidien, on touche là, à travers les écrits, à un ressort de compréhension du fonctionnement tant de la société locale que du regard extérieur porté sur elle. Un autre de ces ressorts, corollaire du premier, réside dans le lien que cette micro-société locale entretient avec son passé. Giono, fidèle à lui-même, et poursuivant l'analogie entre le caractère des hommes et la nature des paysages, y voit l'accomplissement d'une dimension *atemporelle* ; comme si les espaces désertiques et immobiles avaient la capacité d'arrêter le temps. Le propos de Giono n'est pas à proprement parler passéiste ; il est hors du temps, figé, comme l'air qu'on y respire, « intact depuis des siècles ». Le pas d'évolution des hommes se règle sur celui des roches : invisible pour qui y regarde vite, à la manière du touriste de la ville. En parlant des villages de la région, Giono écrit qu' « ils vivent d'un espagnolisme très stendahlien, comme chaque fois que le temps n'est pas compté » (Giono, 1999, (1961), p.51). Il va même plus loin lorsqu'il compare la montée dans le haut-pays à une remontée dans le temps : « De la vallée de l'Argens, un père de famille va au plateau de Valensole en une heure ; il a fait un recul dans le temps de 300 ans. » (Giono, 1999, (1954), p.199).

³⁸² Jacques Chabot (1980) souligne qu'à partir de 1945, Giono ne raconte plus que des histoires de brigands ; ce qui signifie, en Provence, raconter des mensonges, fabuler.

³⁸³ C'est une des raisons pour laquelle certaines scènes du film « Crésus », avec Fernandel, seront tournées à Gréoulx.

Le rapport au temps dans cet espace est directement soumis à sa capacité à résister au progrès, à la modernité, telle qu'on la voit se développer en ville ; l'automobile en est l'emblème : « On est arrivé là, généralement en automobile, et on a laissé chez soi (qui nous attend) tout ce qu'on appelle le confort moderne. Soudain, ici, on s'aperçoit qu'en bas il nous manque l'essentiel. Quoi ? Le temps ! Le temps de vivre, le temps d'exister, le temps de faire le tour de soi-même. » (Giono, 1999, (1963), p.253). Le progrès est pour Giono facteur d'accélération du temps ; c'est peut-être dans ce cadre là que la posture d'essence passéiste de l'auteur est la plus nette. En effet, s'il fallait donner une définition générale de cette région verdonienne, ce serait peut-être dans sa relativement forte capacité à résister au progrès. « Relativement » est employé ici à dessein. L'époque à laquelle Giono écrit ces textes (fin des années 50-milieu des années 60) constitue une période charnière dans l'évolution de ces territoires. Ils sont sur le pas de la porte d'entrée dans la modernité. Physiquement, on ne la voit pas encore matérialisée dans le paysage. Mais Giono, qui avait la curiosité de tous les passionnés, connaissait les projets en cours sur la zone : camp militaire de Canjuers, lac-barrage de Ste Croix³⁸⁴, et plus loin, le centre nucléaire de Cadarache³⁸⁵. La fin de la vie de Giono correspond au début de ces aménagements. Comme s'il avait décidé de partir pour ne pas les affronter. Le Verdon qu'il laisse est celui qui a su résister au progrès, ou l'intégrer du moins, avec l'imagination qui le caractérise. Ainsi Giono (1999, (1959)) raconte-t-il l'histoire de la rencontre d'un paysan des plans de Canjuers avec un ingénieur du génie rural au sujet d'une demande de subvention pour faire une route d'accès à la ferme. Pour cause d'insalubrité, l'ingénieur n'accepte qu'à condition de construire une salle de bain et des toilettes dans la ferme. La route fut construite mais les aménagements intérieurs servirent à tuer le cochon et à entreposer les pommes de terre. (pp.314-316). C'est ce Verdon-là que Giono garde en tête : la modernité au compte-goutte y est encore assimilée. On trouve chez l'auteur d'une part la confiance dans la capacité de résistance du haut pays aux invasions de la civilisation urbaine :

« Je ne suis pas très inquiet quant à moi des modifications que l'industrie moderne apporte dans les Basses-Alpes. Les Basses-Alpes sont une sorte de Chine qui dévore les corps étrangers. Les industries qu'on transplantera dans les Basses-Alpes deviendront bas-alpines tout simplement ; au bout d'un certain temps, elles se transformeront, et ce n'est pas elles qui transformeront les Basses-Alpes. [...] Quant à la Haute-Provence, la Haute-Provence va rester très exactement ce qu'elle est. Un pays pauvre qui restera pauvre avec la qualité des pauvres. Je ne crois pas que ce pays puisse jamais devenir riche, jamais. La terre ne convient pas, le caractère des gens n'est pas communicatif, je ne crois pas que les industries amènent

³⁸⁴ Ces deux aménagements seront abordés dans le chapitre 4 de cette partie 2.

³⁸⁵ Dans un article intitulé « Protestation contre l'installation d'un centre nucléaire à Cadarache », paru dans la revue l'Arc (1961), Giono écrit : « Il s'agirait de savoir quel est le prétexte qu'on peut faire valoir pour justifier physiquement et métaphysiquement l'implantation de ce centre nucléaire (assuré inoffensif comme tous les centres nucléaires) dans le site de Cadarache. » (p.332). Il propose même, puisque le site est dit inoffensif, de l'installer dans les jardins de l'Elysée.

beaucoup de gens à leur moulin. Ils auront peut-être pour eux quelques jeunes gens qui font leur compte ensuite et retourneront je crois. » (Giono, 1999, (1961), pp.70-71).

D'autre part, on sent chez lui la conviction de l'émergence d'une lutte inégale contre cette modernité, notamment lorsque celle-ci prend le visage d'une modernité à grande échelle (et les projets cités sont de celle-là) ; c'est pour lui l'annonce de la disparition programmée d'en haut de cette « société du désert » :

« *Il faut se hâter de voir le Canjuers*. Pour quelque temps encore l'Olympe ; bientôt il sera transformé en champ de tir. Les avions militaires viendront rugir dans ces cieux inaltérables; ils cribleront de bombes d'exercice ces terres dorées où la zoologie et la mythologie mêlées construisent à chaque heure du jour la chair même du dieu Pan. Seront dépossédés les hommes muets aux yeux sans couleur qui habitent le monastère tibétain de Lagnerose et la grande famille de patriarches et d'enfants graves qui fait son salut avec une agriculture de désespoir et de merveilles dans le Port-Royal-des-Champs de La Barre. Que ceux qui croient aux progrès (mécaniques) viennent respirer ici un air qu'ils n'ont jamais goûté; qu'ils viennent s'imprégner d'un silence auquel ils ont parfois essayé de rêver; ils ne pourront faire leurs comptes qu'après. » (Giono, 1999, (1963), p.256).

De même, pressé par le temps de la modernité qui envahit les lieux,

« *Il faut se hâter de voir ce pont* [pont romain d'Aiguines dans la vallée de Ste Croix] : un lac artificiel E.D.F. va le noyer. On touche ici à deux façons d'utiliser le monde ; une lui gardait sa magie, l'autre le saigne aux quatre veines. On ne va pas tarder (si ce n'est pas déjà fait) à s'ennuyer mortellement près des machines à laver. » (Giono, 1999, (1963), p.253).

Giono écrit son dernier roman quelques mois avant sa mort (entre juin 1968 et octobre 1969). Intitulé « *L'iris de Suse* » (1970), ce texte condense dans ses lignes les grands thèmes abordés par l'auteur au sujet de la région du Verdon. Nous concluons l'œuvre gionienne sur cette analyse littéraire³⁸⁶ révélatrice de l'image verdonienne que Giono s'est construite.

L'iris de Suse : retrait dans le haut-pays verdonien

C'est l'histoire de la fuite du héros, Tringlot, de Toulon vers le haut pays. L'homme a commis un délit à la ville, il vient se cacher dans les montagnes de Haute-Provence, dans une région déserte. Son périple lui fait rencontrer certains personnages typiques des lieux (le berger Louiset, avec qui il mènera pour un temps le troupeau), d'autres plus fantasques (le baron et la baronne chez qui il résidera dans leur

³⁸⁶ Pour une autre analyse de *L'iris de Suse*, voir notamment P.Citron (1998).

château de Quelte). Outre le récit événementiel du périple de Tringlot, l'intérêt de cet ouvrage se situe pour nous à deux niveaux :

- . d'une part, la manière qu'a eu Giono de construire l'espace-référent de son récit,
- . d'autre part, la symbolique omniprésente liée à la nature des lieux qui correspond au but du fuyard : se cacher dans un endroit où on ne viendrait pas le trouver.

Fidèle à sa méthode, Giono s'invente un pays imaginaire basé sur des lieux existants. Tenter de suivre les traces de l'itinéraire géographique de l'auteur n'est pas sans peine. Pour Jacques Chabot (1980), l'histoire se situe entre Toulon, point de départ de la fuite, pour s'achever dans le Trièves, plateau au sud de Grenoble que Giono utilisa à maintes reprises pour situer ses récits (*Un de Baumugnes, Le chant du monde, Batailles dans la montagne, Les vraies richesses, Un roi sans divertissement, Les âmes fortes*). Le château de Quelte pourrait bien être, pour Chabot, Château Queyras. Pourtant, une lecture attentive de l'ouvrage permet de relever un certain nombre de toponymes qui ne sont pas étrangers à la région du Verdon : Haut-Chadoul, Villard, le Grand Mourre, Crête de Chiran, Gondole, Blieux, Saumane... Nous souvenant de l'avant-propos d'Henri Godard (1999) déjà cité dans lequel il mentionne : « Quand il écrit, il étale souvent sur sa table et garde sous les yeux ces cartes qui pour lui sont en elles-mêmes une source de plaisir. Ce qu'il écrit doit autant à sa vision qu'elles lui proposent qu'à sa mémoire proprement dite. » (p.13), notre recherche s'est orientée au siège de l'association des Amis de Giono, dans la maison de l'auteur. Au premier étage, le bureau où travaillait l'auteur est resté intact. Au fond de la pièce, un ensemble de cartes géographiques trône non loin de sa table de travail. Une des cartes consultées nous livre une information intéressante ; il s'agit d'un fond IGN au 1 : 50.000, datant de 1957 (intitulé Moustiers, XXXIV, n°42) sur lequel Giono a entouré en rouge certains noms de lieux, souligné d'autres au crayon. Ils se situent tous dans les massifs juste au nord des gorges du Verdon (Mourre de Chanier, Mont Chiran) ; ce sont les espaces les moins densément peuplés de la région du Verdon, à l'écart des voies de communications, entre les villages de La Palud au sud et de Blieux au nord. Il s'agit de : la Gondole, le Col de la Croix de Châteauneuf, le grand Mourre, le Portail de Blieux, Chiran, le Haut Chadoul, le Bas Chadoul, le Villard et Quelte (tous ces toponymes sont entourés en rouge sur la carte de Giono) ; les Subis, le Col de l'Ane, le Ponsonnet sont eux soulignés au crayon. Il ne fait aucun doute que l'inspiration du théâtre de l'action vient de cette partie nord des gorges du Verdon. Le château de Quelte n'existe pas : seule une ferme longtemps abandonnée au lieu-dit « Quelte » à proximité du village de Chasteuil reste perdue dans la montagne. Ces coins de nature perdus constituent l'endroit idéal pour qui voudrait venir se cacher et se faire oublier de ceux d'en bas³⁸⁷. Arrivé sur place, Tringlot a d'ailleurs ces mots : « L'endroit rêvé ! Qui viendrait me chercher ici ?

³⁸⁷ Une des protagonistes de *L'iris de Suse* est appelée l'Absente, comme pour faire référence à cette capacité du haut pays à vous faire disparaître aux yeux des autres.

Qui imaginerait même que je suis ici. [...] Je suis en train de disparaître. [...] Je comptais aller loin, mais ici c'est autre que loin, c'est ailleurs. » (Giono, 1970, p.41, 58, 60). Disparaître, se faire oublier, Tringlot n'a pas d'autre but. Cette remarque nous permet d'aborder un dernier point relatif aux fonctions que confère Giono à ces espaces reculés. On peut schématiquement en distinguer trois : la montée dans le haut pays peut d'abord être motivée par la volonté de se soustraire à la société d'en bas, voire de fuir et de s'en cacher³⁸⁸, à la manière de Tringlot. Corollaire de cette première motivation, le nord signifie aussi lieu de purification : « Le dernier titre publié, L'Iris de Suse, renouvelle ce récit d'une montée libératrice, purificatrice, philosophique, vers le nord et vers le haut, Tringlot partant de Toulon pour gagner « le sommet d'une montagne qui n'a de nom pour personne à Toulon » ou encore « ce fameux nord ». » (Cabanel, 1998, p.63). Enfin, pour Giono, ces lieux sont, au sens propre comme aux sens figurés, des « espaces protestants » ; en parlant des montagnes vers Digne (vallée de l'Asse notamment), derrière Moustiers, le Mourre de Chanier, il écrit : « elles sont jansénistes ».

« Du côté par exemple, de Barrême, du côté de Senez, où se trouvent encore d'ailleurs les derniers jansénistes de l'époque moderne, ont été pendant longtemps des vallons ayant abrité, non seulement des jansénistes, mais presque tous les protestants – je veux dire presque tous ceux qui ont protesté contre quelque chose : d'abord les protestants véritables, les protestants protestants, les protestants contre les situations politiques, les protestants contre les situations philosophiques, enfin tous ceux qui protestent à quelque époque que ce soit : ils se sont réfugiés et ont trouvé leur vie dans ces vallons éloignés, dans ces vallons retirés, dans ces vallons au-dessus de Digne, dans les montagnes de Castellane, dans les montagnes de Senez et vers Thorame-Basse, [...]. On entre dans une famille qui vit presque séparée du monde moderne, sans presque prêter le flanc aux besoins que la société moderne nous a donnés à presque tous. On y trouve évidemment des postes de radio, des postes de télévision, des téléphones, même des électrophones, des bibliothèques, mais tout ça est examiné avec un grand esprit critique et on n'accorde pas une très grande foi à ce qui est proclamé sur les ondes comme à ce qui est proclamé par les journaux qui pénètrent également dans le pays. » (Giono, 1999, (1961), pp.67-68).

Retrait spatial, recul temporel, la vision gionienne du Verdon est en négatif. Elle concerne aussi sa fréquentation, tourisme massé au bord du gouffre des Gorges qu'on regarde, vite, d'en haut. Le pittoresque façon XIX^{ème} siècle est resté ancré dans les pratiques contemplatives des lieux. Le rêve de Giono dans le Verdon réside précisément dans l'ouverture des pratiques à l'espace élargi, non circonscrit aux gorges elles-mêmes, symbole destructeur d'une vaste région secrète qui ne s'y réduit pas. C'est là que le guide Giono est le plus novateur. Quoi qu'en dise Henri Godard (1999) – « On ne s'adresserait pas à Giono si on cherchait un guide touristique. » p.13 -, force est de constater

³⁸⁸ Ainsi, la commune de Valensole incarne-t-elle le haut lieu de la désertion pour Giono le pacifiste.

qu'aujourd'hui, c'est précisément l'approche gionienne de la fréquentation touristique qui prime dans les discours : l'étalement dans le temps et dans l'espace de la saison touristique est par exemple un des mots d'ordre du Parc naturel régional du Verdon. Cette autre forme du pittoresque décrite par l'auteur en 1966 pourrait sans mal figurer dans les documents stratégiques de la politique touristique nouvelle de la structure :

« C'est un paysage dans lequel on est heureux parce que la gamme des couleurs est accordée d'une façon tendre et affectueuse, parce que les lignes organisent une architecture harmonieuse qu'il est agréable d'habiter. C'est le plus admirable des pittoresques. Il peut s'étendre sur toute la surface d'un pays. Il n'est plus cantonné dans un endroit précis au-delà des frontières duquel la banalité sévit, mais il recouvre de vastes étendues, s'organisant dans la diversité, si bien que tous les horizons proposent des variations infinies du bonheur de vivre. Les plaines se mêlant aux collines, les collines aux montagnes, les vallées aux vallons, les fleuves aux mers, les prés aux forêts, les labours aux paluds, les landes et les guérets aux déserts. C'est de toute évidence le pittoresque le plus efficace. » (Giono, 1999, (1966), pp.326-328).

L'histoire de l'évolution du regard contemplatif sur les hauts lieux naturels, pour aboutir à ce que décrit Giono, est savamment résumée dans quelques lignes d'un article de J.C.Chamboredon (1985) : « Il semble que par rapport au goût paysager du XIXème siècle, un sentiment de la nature nouveau s'exprime dans la politique moderne de protection de la nature. Le contenu même de la « nature » définie comme objet de contemplation s'élabore par approfondissement, généralisation et abstraction : on passe du paysage privilégié (vue ou panorama) à l'ensemble du cadre naturel, de beautés ou de curiosités naturelles à des ensembles de processus naturels, d'analogues naturels d'œuvres d'art à des systèmes de relations, au jeu de processus naturels dont on veut faire saisir l'ensemble et l'harmonie, du musée au laboratoire *in situ*, de lieux de séjour et d'observation à des parties de la biosphère. Dans ses glissements de la définition du spectacle de la nature les deux tendances majeures sont celles du paysage du détail à l'ensemble et du concret à l'abstrait. » (p.147).

Ce travail de réorientation des pratiques touristiques de nature et de leurs perceptions est en cours. On peut penser qu'il aurait pu être facilité si, dès les années 60, on avait su que Giono avait écrit sur le Verdon. Ça ne fut pas le cas et aujourd'hui encore. Comme si Giono avait été en avance sur son temps, et le Verdon, en lien avec son développement tant touristique qu'institutionnel, en retard. Ainsi, malgré l'attention de l'auteur pour les lieux, la région n'est-elle pas présentée comme espace emblématique gionien, comme peuvent l'être par exemple la montagne de Lure ou la région de Manosque. Dans ces

régions, Giono est devenu, paradoxalement, le meilleur guide touristique. Ainsi, le centre Jean Giono³⁸⁹ à Manosque organise-t-il des « balades littéraires dans la Provence de Giono » à destination des visiteurs : Manosque, Forcalquier, Le Contadour, Lure, l'Ubaye, le Trièves figurent au programme des parcours littéraires sur les pas de l'auteur. Le Verdon n'est pas mentionné, comme oublié. Convoquer les gorges pour rendre hommage à la mémoire de Giono serait peut-être malvenu ; peut-être aussi que le seul espace réellement gionien de la zone est devenu le camp militaire de Canjuers, interdit à la fréquentation depuis trente ans. Quoi qu'il en soit, le rapprochement entre l'homme et ce territoire n'existe pas aujourd'hui. C'est peut-être là l'emblème absent, figure symbolique manquante de la politique touristique du Parc du Verdon. Sur ce point, comme sur d'autres d'ailleurs, la rivière Durance a joué son rôle de frontière hermétique, scellant ainsi les caractères propres de deux entités territoriales voisines aux parcours différenciés : le Luberon et le Verdon.

Ce constat est d'autant plus fort que Giono ne semble pas totalement étranger aux réflexions menées dans les années 60 par la DATAR à propos de la création de structures de protection et de développement d'espaces naturels menacés : les Parcs naturels régionaux. En effet, en septembre 1966 se tiennent à Lurs-en-Provence, au cœur du fief gionien, les journées de préfiguration de ce que seront les futurs Parcs naturels régionaux en France³⁹⁰. Giono est présent ainsi qu'une centaine de participants réunis pour une semaine de réflexion. Les espaces qu'il consacre dans sa littérature sont concernés par cette problématique : Lure, Ventoux, Luberon mais aussi Verdon. Le Luberon deviendra un des premiers Parcs naturels régionaux en 1977³⁹¹ ; le Verdon en 1997.

Pourquoi ces journées sur les Parcs naturels se sont-elles tenues au cœur du fief de l'écrivain, à Lurs ? Quel rôle a joué Giono dans cette politique nationale d'aménagement du territoire ? La lecture d'un article de la récente revue de la DATAR, intitulée « Territoires 2020 » (Lacour, 2000) nous livre une hypothèse ; il indique en effet que parmi les membres du comité de parrainage de la première revue de la DATAR intitulée « Revue 2000 »³⁹² se trouvait un certain Jean Giono. Découverte étonnante quand on sait les rapports que pouvait entretenir l'écrivain avec le monde politico-administratif, parisien qui plus est. On pense assez naturellement que Giono est alors un des artisans de ces fameuses journées nationales organisées sur ses terres. Giono, DATAR, Lurs, PNR, Luberon, Verdon ; on est à deux pas de boucler l'histoire et de considérer que le berceau des PNR français se trouve précisément dans cette micro-région provençale. Mais l'histoire est ailleurs. Non pas que le prestige et la fragilité de ces

³⁸⁹ Structure indépendante de l'association des Amis de Giono qui organise des manifestations festives et culturelles autour de l'oeuvre de l'auteur.

³⁹⁰ Les actes de ces journées furent publiés à la Documentation Française en 1967.

³⁹¹ Une réflexion est aujourd'hui à nouveau en cours pour intégrer les montagnes de Lure et du Ventoux dans le Luberon pour créer un large espace naturel calé sur la géographie gionienne. Le premier projet date de la fin des années 50 autour de l'association Alpes de Lumière.

³⁹² Le premier numéro de cette revue date de novembre-décembre 1966, juste après les journées de Lurs. Après 50 numéros et deux changements de nom, elle disparaît en 1978, pour réapparaître en 2000 sous le titre « Territoires 2020 ».

territoires (qui les rend éligibles au grade de PNR) soient remis en cause, mais ces acteurs là (Giono notamment) ne joueront pas tout à fait le rôle central qu'on aurait pu (ou voulu) leur attribuer. Un entretien avec Pierre Citron et la fille de Giono nous éclaire sur ce que nous avons cru être la genèse gionienne des PNR français. Selon le biographe, Giono avait un trait de caractère particulier : il ne savait pas refuser les sollicitations dont il était l'objet. Aussi, lorsqu'en 1966, on lui demande de faire partie du comité de parrainage de la revue 2000 de la DATAR, il accepte « tout en sachant à peine ce que devait être la DATAR ». De plus, en 1966, Giono est déjà malade ; il a peu d'activités hors de l'écriture. Il est lié à Lurs par le biais de son ami calligraphe Maximilien Vox, frère de Théodore Monod, et vice-président du centre culturel de Haute-Provence. Vox organisait à Lurs les Rencontres Internationales rassemblant compagnons calligraphes, typographes et écrivains ; Giono, adhérent de l'association des écrivains de Lurs, y participait régulièrement, ainsi qu'un de ses amis de Lurs : Jean Blanc. C'est ce dernier qui est à l'origine des rapports entre la DATAR et Lurs. Il participe à l'organisation des journées d'études de septembre 66 comme membre du « *groupe de travail interministériel des PNR* » (avec notamment Serge Antoine et Henri Beauge). Un autre protagoniste local contribua à leur organisation : l'abbé Martel, président-fondateur de l'association Alpes de Lumière, installée alors à Mane près de Forcalquier, au Prieuré de Salagon. Créée en 1953, l'association a pour but de promouvoir l'art et la culture de cette zone provençale comprise entre les montagnes du Luberon, du Ventoux et de Lure. Elle organise en 1959 des journées d'étude sur le projet de création d'un Parc national culturel de Haute-Provence. Peu de monde est alors sensibilisé à la question : Giono non plus n'est pas présent. Pourtant, la mobilisation locale, inlassablement présente autour de ce projet en animant séminaires et sorties, intéresse par son caractère novateur et avant-gardiste. Organiser les journées d'études à Lurs-en-Provence en 1966 est une manière pour la DATAR de montrer son intérêt pour l'imagination locale à l'oeuvre. Nous reviendrons ultérieurement sur cette période de préfiguration des structures de Parc et son impact sur leur politique actuelle. Quoi qu'il en soit, la figure de Giono s'estompe ainsi progressivement du paysage historico-politique local ; son travail est ailleurs, à travers l'écriture, loin des remous administratifs de cette France en mouvement des années 60 autour de la DATAR, plus près d'un imaginaire construit par les mots et la pensée. Chabot (1980) résume ainsi la position de l'écrivain dans ses rapports à la société locale provençale, qu'elle soit humaine ou spatiale : « L'ethnologie de cette province exotique et anachronique nous présente moins une société que des « types » et, à la limite, le type gionien de l'homme. [...] La Provence de Giono est donc à la fois utopique et réelle, géographiquement située ; et le mystère qu'elle nous propose, comme toute l'oeuvre de Giono d'ailleurs, est celui du *rapport* exact qui existe, ou que l'artiste plutôt fait exister, entre l'imaginaire et la réalité. » (p.14).

On l'a vu, le succès de Giono dans le Verdon est plus que relatif. Pour reprendre une de ses expressions, « Au-delà de la Durance, tout change », c'est peut-être sur cette frontière qu'il faut nous arrêter pour comprendre la faible réception de l'oeuvre gionienne à l'Est. L'écrivain eut le « courage » de la dépasser ; ce qu'il en rapporta resta confidentiel, à l'image de la région. On se dit alors que c'est à l'intérieur même de la zone qu'il nous faut chercher pour trouver un référent littéraire porteur visible de l'esprit des lieux. Notre quête fut peu fructueuse.

3.3. Une littérature « de l'intérieur » ?

La vitalité d'une région se mesure aussi à sa production littéraire nous dit justement Ariès (1993, op.cit.). Qu'en est-il de la région verdonienne ? Elle a inspiré, on l'a vu, même les plus illustres tel Giono. A un moindre degré, Marie Mauron dans les années 60-70, ou plus près de nous, Pierre Magnan, n'y ont pas non plus échappé. Mais là encore, ils écrivent « de l'extérieur » : Marie Mauron est originaire de la Provence rhodanienne, proche des Alpilles³⁹³ ; Pierre Magnan est aixois. C'est donc toujours avec un regard décalé qu'ils produisent leurs écrits, comme déjà influencés par leurs prédécesseurs qui s'y sont essayé. Les registres ne sont pas nouveaux : étrangeté, solitude, austérité.

« Montons vers ce haut Var étrange (Comps, le Plan de Canjuers) à la fin de l'automne : là-haut, déjà l'hiver. [...] Ici, la solitude austère, les éléments, la forêt et les grottes, les abîmes, les eaux secrètes (sources inattendues, lacs souterrains) hantées, dit-on, d'esprits et de gnomides qui chuchotent (pour qui?) des messages de l'autre Monde. [...] Toute cette région est à visiter pied à pied si l'on aime la terre encore vierge et sauvage. Falaises, gorges, grottes, ruines ressemblant aux rochers, rochers ressemblant aux châteaux du diable ou d'un dieu ami du vertige, de ce vertige des grandeurs qui lie un monde à l'autre et le ciel de roc bleu à la terre des eaux cachées. [...] C'est un *autre pays*. [...] Pour nous qui venons de plus bas, depuis la Méditerranée, nous entrons ici dans ces solitudes, ces hauteurs sobres, nues, ces grandes aires déchirées. » (Mauron, 1954, pp.270-275).

Concernant ses quelques écrits sur le Verdon, Mauron puise son inspiration auprès notamment de Jean Giono (elle s'inquiète, comme lui, des projets imaginés alors de camp militaire sur les plateaux de Canjuers), de Maurice Magre, Gaston Cauvin³⁹⁴ mais aussi d'Alexandre Arnoux et sa « géographie sentimentale » (1946). Ce dernier, comme les autres, s'appesantit sur ce qui deviendra les figures littéraires rhétoriques classiques de la région verdonienne :

« Le capital humain est rare, la culture partout extensive, sauf en quelques points, [...] plateau de Valensole, grenier de blé d'une province qui a faim, où l'humus, partout ailleurs, s'expatrie comme l'habitant. [...] Je nomme

³⁹³ Née le 5 avril 1896 à St-Rémy-de-Provence, Marie-Antoinette Roumanille, alias Marie Mauron, est la fille de Joseph Roumanille (un des fondateurs du Félibrige avec Mistral). D'abord institutrice, elle se consacrera tard au travail d'écrivain centré entièrement sur la vie paysanne provençale.

³⁹⁴ Voir notamment Cauvin (1945).

Haute-Provence ce pays de chimère, de mirage et de dénuement, incliné contre le rempart des Alpes, [...]. Ce n'est que la modulation alpestre d'un paysage méditerranéen qui durcit ses traits et rafraîchit sa voix et son haleine. [...] Je nomme Haute-Provence ce territoire de solitude, de lavanderaies et de soleil froid, cette Durance moyenne et son arrière-pays de l'est, inextricable, montueux, qui se brouille et se chevauche vers les glaciers, qui s'entasse à la rencontre de l'aurore, dernière vague de la montée méditerranéenne, là où l'olivier s'essouffle et où la lumière le relaie. » (Arnoux, 1946, pp.98-102),

ou encore :

« Les montagnes, en face, que mine obscurément le Verdon, entaille secrète, fissure invisible, sont blêmes ou noirâtres, toujours inhumaines, déchirées, déchirantes ; elles découpent durement le ciel, détruisent à leur pied, tout ce qui nourrit, désaltère, peut réjouir le cœur, ombrager le sommeil, protéger les rêves actifs de la marche ou subis de la sieste ; car la roche accable d'une ombre opaque et irrespirable, interdit la lumière, au contraire des feuilles ventilées. » (Arnoux, op.cit., p.167)

Tout se passe comme si le fait de s'intéresser au Verdon de l'extérieur restreignait l'inspiration à ces registres récurrents depuis le début du siècle. Avec Jean Proal (1904-1969), auteur bas-alpin resté ignoré³⁹⁵, le ton change. Pour écrire cette terre, il faut y vivre et depuis longtemps. Il y aurait comme un passage obligé par le sol avant l'acte de révélation par l'écriture. C'est ce qu'il mentionne dans un de ses romans intitulé « Montagne aux solitudes » (1997 (1944)) dont l'action se passe à Moustiers-Sainte-Marie :

« Il faut, avant d'être fait à une nouvelle façon de vivre, l'avoir vécue longtemps, pour connaître un pays, des gens, être resté longtemps avec eux, en eux. Lorsqu'on arrive, on apporte au milieu d'un ensemble qui n'avait pas besoin de vous, des pensées, de la chair qui sont étrangères : une chair faite de ce qu'on a mangé ailleurs et qui a poussé sous un autre ciel, avec d'autres habitudes, dans une terre différente. Il faut chaque fois recommencer complètement. Donner à cette terre, à ce ciel, ces gens le temps de vous communiquer leur vertu. Il faut que la vieille viande brûlée aie cédé la place à la chair nouvelle, au sang nouveau, faits de ce qui a poussé sur la nouvelle terre, a été cultivé par les nouveaux compagnons, arrosé par la pluie du nouveau ciel. » (p.34).

Proal nous livre peut-être ici une des clefs de compréhension du décalage qui existe entre les thèmes traités « de l'extérieur » et la voie dans laquelle s'est engagée la littérature « de l'intérieur » du Verdon. Tout se passe comme si le fait de vivre la région au quotidien inspirait à ses greffiers non pas, comme on l'a largement montré, une littérature noire ou mystique mais au contraire un registre qui ressortit à la

³⁹⁵ A propos de l'auteur, voir le numéro spécial des Annales de Haute-Provence (Oursel, 1990). Ami de Giono, Mauron et Roger Martin du Gard entre autres, Jean Proal reçoit en 1961 le premier grand prix de Provence pour l'ensemble de son œuvre (une dizaine de romans, récits ou entretiens publiés entre 1932 et 1962).

poésie naturelle : le décalage entre ce qu'on se sent être et la manière dont on est perçu est fort. L'écrivain devient le chantre. Cette tradition trouve ses racines à l'époque où la Haute-Provence n'avait pas à envier le monde littéraire (et scientifique) « d'en bas ». Pierre Curnier (1973) donne la liste des « troubadours de ces contrées » : Blacas d'Aups, Boniface de Castellane, Peresc, Gassendi de Digne, Gaspard Abeille ou encore Alphonse Rabbe de Riez. Ces auteurs ne sont plus lus aujourd'hui ; leurs noms parlent encore aux habitants des villages : c'est un des buts des noms donnés aux rues. Cette tradition locale renaît dans la région du Verdon autour des années 30. Elle est fortement liée aux débuts du tourisme, dans les gorges notamment. C'est là la première politique touristique de la zone : vanter par le texte une région à visiter. On ne s'étonnera donc pas que le ton soit plutôt flatteur, comparé aux descriptions noires des romanciers qui suivirent.

a) *Isidore Blanc : chantre et « régisseur du Verdon »*

Une des figures intéressantes de ce courant « littéraire » local (poétique devrions-nous dire) est le rougonnais Isidore Blanc (9 mars 1873 - 9 mars 1933). Son fief est le village de Rougon, à la porte des gorges du Verdon, devant le bien nommé « Point Sublime ». Il en est l'instituteur respecté. L'histoire d'Isidore Blanc est inextricablement liée à l'histoire du développement du tourisme dans les gorges. Sa production littéraire aussi. Nous n'insisterons pas ici sur cet aspect de l'engagement de celui qui se définissait lui-même comme « le régisseur du Verdon » et qui sera, en 1905, le guide en chef de l'expédition de Martel au fond des gorges (cf. chapitre 2). On ne peut toutefois pas l'occulter totalement ; en effet, l'œuvre poétique de cet instituteur hors du commun est-elle par exemple entièrement dédiée au Touring Club de France³⁹⁶ (TCF), « promoteur du Verdon ». Ses textes, peu nombreux, prennent la forme d'alexandrins et constituent la meilleure publicité qu'on puisse imaginer pour le site. Deux poésies marquèrent les esprits, tant de ses élèves de l'époque³⁹⁷ que des premiers touristes de passage dans le Verdon : « La légende du Verdon » et « Au Verdon »³⁹⁸. Ces deux petits fascicules, datant de la fin des années 20 - début des années 30, imprimés avec l'aide du TCF, sont devenus la base de la culture poétique locale et sont, aujourd'hui encore, déclamés avec emphase et émotion dans les fêtes votives estivales de la région. Des extraits de ces vers et d'autres sont imprimés,

³⁹⁶ Plus particulièrement à Edmond Chaix, président, Auscher, vice-président, Iwan Imbert et Ardoin, administrateurs du TCF. Nous retrouverons ces protagonistes dans l'histoire des débuts du tourisme dans le Verdon, après E.-A.Martel.

³⁹⁷ Nous nous les sommes procurés auprès des anciens du village de Rougon qui les gardent précieusement au fond de leurs archives. Il ne peuvent que difficilement les oublier : Blanc les inscrivait chaque année au programme du certificat d'étude de ses élèves ; à propos d'un des poèmes de l'instituteur intitulé « Les amandiers de la Maline » : « C'était tout planté d'amandiers de partout. Alors il avait fait un poème là-dessus, les amandiers de la Maline. Je me rappelle de la première strophe, il comparait ça à un régiment qui était près à bondir en avant quoi... » (entretien du 16.01.1999 avec Jean Audibert, rougonnais, ancien élève d'Isidore Blanc).

³⁹⁸ Nous remercions les verdoniens Jean Cauvin et Jacques Cru de nous avoir procuré ces documents.

dans les années 30, sur la série de cartes postales des gorges du Verdon éditée par l'auteur³⁹⁹ ; à ce titre, on peut dire que leur diffusion fut internationale... En voici quelques extraits, la rivière Verdon et le TCF en sont les principaux acteurs :

« Vous qui me contemplez, là-bas du Point Sublime,
Dans l'inferral couloir m'entendez-vous gronder ?
Et voyez-vous l'assaut que je livre au rocher ?
La lutte est sans merci, car l'enjeu c'est l'abîme.

Samson et Dalila, grande baume aux pigeons,
Aigles noirs qui plantez dans le ciel de Trescaire,
Massifs de l'escalès, baumes de l'Homme frères,
Vous faites de mes abords de riantes régions.»
(Extraits de « *La légende du Verdon* »)

« Impétueux torrent, aux eaux tumultueuses,
Qui nous dira jamais les sinistres combats,
Les furieux corps à corps, qu'autrefois tu livras
Pour frayer à tes flots, à tes ondes rageuses,
A travers les flans des vieux monts,
Un passage étroit et profond ?

[...]

Depuis très peu de temps, on voit dans la falaise,
D'innombrables sentiers, commodes et fort beaux,
Dans les escarpements, jusques au bord des eaux,
Que le touriste suit, tout à fait à son aise.
Et régale ses yeux charmés
De toutes sortes de beautés.
Quelle est donc cette fée, à la grande puissance,
Qui d'un coup de baguette a fait surgir cela ?
Ne le demandez pas, vous connaissez déjà
Cet être prodigieux « Le Touring Club de France ! «

(Extrait de « *Au Verdon* »)

Isidore Blanc se positionne clairement dans la tradition des instituteurs-érudits⁴⁰⁰, dont le travail prend souvent les formes d'une œuvre poétique locale, chantant les beautés de leur lieu de vie. On peut à ce titre citer d'autres exemples relatifs au Verdon, qui, sur les pas de Blanc, participèrent de cette mise en poésie de la région ; François Trouche (1931), officier de l'instruction publique, en est notamment à la même période, un des illustrateurs.

On le voit, le ton rompt radicalement avec celui des écrits sur l'austérité des lieux. La rivière est ici enchanteresse, à l'origine de toutes les beautés de ces « riantes régions ». On est au début des années

³⁹⁹ « Isidore Blanc, c'était le photographe du village et de la région, il n'y avait que lui qui avait l'appareil photo. Il avait son appareil sur pied avec un gros truc noir sur la tête. » (entretien du 13.12.1998 avec André Susini, rougonnais, ancien élève d'Isidore Blanc).

⁴⁰⁰ Voir à ce sujet notamment les ouvrages d'A.-M. Thiesse, 1997 et de Jean-François Chanet, 1996.

30 ; la période correspond à l'engagement massif du TCF dans l'aménagement du site, suite à l'expédition « révélatrice » de Martel en 1905. La fièvre d'un tourisme naissant envahit la zone des gorges jusqu'alors restée dans l'ombre parce que peu « écrite » donc peu fréquentée. C'est aussi l'occasion pour les locaux, formés par la rudesse du travail agricole de cette région difficile, de profiter d'une voie de sortie économique qui se profile : le tourisme. Nombre de paysans, avec l'imagination qui les caractérise, devinrent alors paysans-guides. Ils contribuèrent à forger, aux côtés du TCF, la première esquisse de ce que sera plus tard ce haut lieu du tourisme mondial, centré exclusivement sur la partie centrale des gorges.

Blanc fut nommé délégué du TCF en 1928 ; correspondant local de l'association nationale, Isidore Blanc se dévoue corps et âme à la rivière et à ses aménagements⁴⁰¹. Dans cet emploi du temps chargé, l'instituteur-guide devient aussi parfois conférencier, à Moustiers notamment, sollicité par un autre personnage et ami⁴⁰² dévoué à la cause verdonienne : Marcel Provence.

b) Marcel Provence : une étincelle dans le patrimoine verdonien

« C'est une joie pour un bon régionaliste, que de voir, sauvées des coffres de l'antiquaire, ces dentelles palpiter sur le front d'une belle fille, ces tissus s'animer sur de jeunes corps. » (Provence, 1929, p.80)

On sait finalement peu de choses sur cet « entrepreneur de patrimoine ». Un travail historique reste notamment à faire sur son engagement verdonien. Quelques textes sont toutefois disponibles qui nous renseignent sur l'homme, ses écrits (peu) et ses rapports au Verdon. L'œuvre et la vie de Marcel Provence (Marcel Joannon de son vrai nom) sont celle d'un militant régionaliste au sens fort du terme : renaissance des traditions, défense de la culture provençale ont toute sa vie, et dès son plus jeune âge⁴⁰³, motivé son parcours éclectique aux quatre coins de la Provence. A ce titre, il s'impose comme un des continuateurs de l'œuvre régionaliste mistralienne, jusque dans ses déclinaisons politiques les plus extrêmes pour l'époque, dans le sillage de Charles Maurras⁴⁰⁴. Son intérêt pour le Verdon ne

⁴⁰¹ « A l'époque, les sentiers on les entretenait chaque année. Il y avait un panonceau en bois gravé, panonceau peint en bleu, je me rappelle, j'en ai assez porté pour aller les mettre en bas. Peinture blanche dessus. Parce qu'une multitude des noms qu'il y a en bas, c'est Monsieur Blanc qui les a mis. La Baume au chien parce son chien était retourné des échelles et l'avait attendu à la grotte. La grotte des hirondelles, parce qu'il y a deux variétés d'hirondelles, la commune et la petite hirondelle des rochers, il y en avait en quantité, elle est grise, le Martinet est beaucoup plus grand. Et à chaque endroit, il y avait un panonceau avec le nom qu'Isidore Blanc avait donné et qui avait été entériné par les pontes du Touring Club qui venaient presque chaque année. » (entretien du 16.01.1999 avec Jean Audibert, rougonnais, ancien élève d'Isidore Blanc).

⁴⁰² « Je me rappelle que Isidore Blanc avait fait venir à Rougon Marcel Provence, ce poète. Je me rappelle que c'était un peu un événement. » (entretien du 13.12.1998 avec André Susini, rougonnais, ancien élève d'Isidore Blanc).

⁴⁰³ C'est à 19 ans qu'il décide que son nom d'emprunt sera désormais Marcel Provence.

⁴⁰⁴ A 28 ans, il est le président fondateur de la Fédération des jeunesses régionales françaises, sensible à la pensée de Charles Maurras qui considère que le haut pays est la « réserve morale de la Provence ». Il sera en 1942 associé à la propagande vichyssoise ouverte aux revendications régionalistes.

constitue qu'une partie, à part nous le verrons, de son engagement. Né à Marseille le 11 août 1882⁴⁰⁵, Marcel Provence décide très tôt que son combat serait la défense du patrimoine de sa région provençale. Sa ville natale ainsi qu'Aix-en-Provence (où il y mourra le 25 mai 1951) sont le théâtre de ses premiers engagements (organisation de festivals, théâtre de plein air, création ou revitalisation de musées⁴⁰⁶...). S'intéressant au patrimoine provençal en voie de disparition, il se tourne assez naturellement vers le nord de la région provençale et notamment les Alpes de Haute-Provence : Digne, l'Ubaye, Moustiers et Riez croiseront sa route. Le terrain est vierge, le patrimoine culturel peu connu et menacé de disparaître : tout est à faire, selon lui, dans ces territoires bas-alpins qu'il adopte vite⁴⁰⁷. Son projet a pour but de revaloriser le département à travers la reconquête de son identité par le patrimoine. Pour cela, Marcel Provence met en place un outil de valorisation patrimoniale local : les saisons d'art alpin. Il écrit en 1943 : « Réputées mal tenues, sans beautés naturelles, ornées de peu de monuments, presque sans musée. Voilà ce que seules les saisons d'art alpin peuvent faire pour nos Basses-Alpes. Il y a là une publicité annuelle formidable, et que nul ne saurait égaler. [...] C'est bien de sauver les pierres. Il faut sauver les traditions aussi. Des pierres sans âmes dedans ou autour retomberaient. » (Provence, 1943). On l'a dit, les Basses-Alpes devinrent son département d'adoption, « cette autre petite patrie de son cœur »⁴⁰⁸. Il y voit le lieu d'accomplissement d'une réelle « mission » de salut patrimonial. Dans une brochure intitulée à propos « Mission dans le haut pays » (1932), il explique l'origine et la teneur des saisons d'art alpin ainsi que les raisons de son dévolu bas-alpin :

« Quelle désolation ! 90.000 habitants demeuraient dans un département qui avait connu les plus fortes naissances de la province. Terres abandonnées, lavande gagnant sur le blé, moutons gagnant sur les champs de culture. L'industrie nous relèvera, disait-on. Mais aux nouveaux centres industriels, des kabyles, turcomans, mouzabis de tous crins. Dieu merci, l'Italien est venu avec l'espagnol et le catalan, pour se glisser, s'asseoir, se fondre. Dans tant d'immigration, le pays ne perdra-t-il pas son âme particulière ? [...] J'avais trente ans, une indépendance de provençal moyen, la foi, l'entrain, le désir de servir. Je ne nourrissais aucun dessein de gloire ni de profit [...] Je n'avais pas de génie. Je ne pensais pas ajouter une œuvre écrite aux chefs-d'œuvre de la Renaissance provençale. Il restait, aimant l'action, de maintenir dans une aire ce que le maillanais avait enseigné. [...] Jadis sur le rocher, les félibres chantaient. Ici encore les beaux diseurs sont morts. Le temple n'est pas bâti. Au premier regard le pays se déprovençalisait. Plus de costume local alors qu'Arles a gardé le sien. Plus de danse imagée alors que Avignon a maintenu sa farandole. [...] Je cherchai des pays, je trouvai un département, des fonctionnaires

⁴⁰⁵ C'est le fils du président de la société d'archéologie d'Aix.

⁴⁰⁶ Notamment le musée de la vallée à Barcelonnette, du vieil Aix, des tapisseries, l'atelier-musée Cézanne (dont il rachète le bâtiment avec l'aide son père en 1922) à Aix.

⁴⁰⁷ Il sera en partie formé par le folkloriste A. Van Gennep qui lui confiera des questionnaires à passer dans la région de l'Ubaye et dans les Alpes de Haute-Provence auprès notamment des instituteurs du département (Provence, 1943).

⁴⁰⁸ Société des amis de Marcel Provence, 1955, p.10.

nombreux quant au chiffre des laboureurs, de solides cadres administratifs, un escadron de politiques et quelques courtiers électoraux. Les jolis métiers étaient morts. A peine quelques originaux gardaient des ateliers solitaires, le marquetier à Riez, le taillandier à Estoublon, le potier à la Garde, la couleur d'hydromel à Castellane, le tresseur de cadis à Beauvezer et comme tissant son linceul le tisseur de toile à St Julien du Verdon. Moustiers parmi ses ruines disait sa mélancolie d'être chue de 3.000 à quelques 500 habitants. [...] Un matin devant l'étoile sainte de Moustiers je pris mon parti et choisis ma patrie. [...] Je pris la part réputée la plus ingrate, celle que personne n'avait choisie. Je me fis gavot. [...] Je recherchais des âmes. Comment les trouver, les réveiller ? [...] Le passé n'intéressait personne ? [...] Comment faire sortir des armoires (quand le flairs des antiquaires ne les a pas enlevées) les anciens costumes abandonnés depuis des lustres ? Bast ! Une fête y suffira. Un cadre permet de grouper et animer vestiges et coiffures, antiquités et cotillons, danses et chansons. C'est le cadre des saisons d'art. » (Provence, 1932, pp.4-5).

Son intérêt va se porter d'abord sur la cité moustiéraine aux portes du Verdon ; elle correspond pleinement aux critères qui attirent Marcel Provence dans la région : artisanat faïencier de réputation nationale, florissant depuis le XVIIème siècle, totalement abandonné, pour cause de concurrence économique, à la fin du XIXème siècle. La tradition s'est perdue, les fours des faïenciers ont fermé, l'identité du pays, basée sur son activité, s'est dissoute. La voie est ouverte pour les débuts d'une « mission dans le haut pays »⁴⁰⁹.

« La tâche était simplifiée du fait que nos errions de pays nus à des cimetières. Point de ces auteurs à chaque pas qui vous arrêtent sur un détail qu'ils ont étudié. [...] Partout nous avançons dans le silence des monographies et des ruines. Ecroulé le dernier four de Moustiers depuis plus d'un demi-siècle quand nous plantâmes sur la terrasse faïencière un bâton que nous n'avons plus arraché. » (Provence, 1932, p.16).

Le « bâton » de Provence pris la forme, dès 1925, d'un séjour sur place pour évaluer la situation catastrophique de l'artisanat moustiérain. En décembre 1926 est posée la première pierre du four qui marque la renaissance d'une activité, non plus folklorique mais destinée à être pourvoyeuse d'une production nationale. Provence prend alors contact avec des spécialistes du métier en France (Sèvres notamment) et crée l'école de Clérissey⁴¹⁰ à Moustiers, formation gratuite à vocation régionale. Ce sera un échec financier.

En 1926, Digne inaugure les premières saisons d'art alpin. L'année d'après, est organisée à Moustiers la deuxième édition de ce festival patrimonial intitulé pour l'occasion « l'été des faïences »⁴¹¹. Elles

⁴⁰⁹ Son manifeste « Mission dans le haut pays » est d'ailleurs dédié à Tony Reymond, maire de Moustiers mais aussi secrétaire général des chemins de fer et directeur de cabinet du ministre des travaux publics. Il est signé « Marcel Provence, Faïencerie de Moustiers, octobre 1931 ».

⁴¹⁰ Du nom d'un des maîtres faïenciers qui contribua à la réputation de la cité.

⁴¹¹ L'écrivain Jean Proal, déjà cité, y participe.

préfigurent la création en juin 1929 de l'Académie de Moustiers⁴¹² et en septembre 1929 du musée de la faïence de Moustiers (inauguré par un des spécialistes du patrimoine provençal, Jean-Louis Vaudoyer). Le succès est immédiat dans un Moustiers d'à peine 500 habitants. 300 visiteurs le verront l'année de son ouverture, près de 1500 en 1934⁴¹³. L'effervescence créée autour de Moustiers prend aussi la forme de cycles de conférences (cf. Congrès du Verdon en 1929) au cours desquelles Marcel Provence expose ses recherches sur l'histoire locale (vie de Boniface de Castellane par exemple) et déclame des vers, notamment ceux de son ami Isidore Blanc. Mais si l'activité faïencière semble sur la voie de la renaissance, c'est sans compter sur la concurrence accrue des faussaires bon marché ; ne pouvant faire front, la fabrique de Marcel Provence ferme ses portes en 1937⁴¹⁴. « L'étincelle » Provence à Moustiers, selon l'expression de Bernadette de Rességuier (1995) n'eut donc qu'un rayonnement bref sur la renaissance annoncée de l'artisanat faïencier local. Régis Bertrand (1995) explique les raisons de cet échec par la nature même de l'investissement de Marcel Provence dans son entreprise patrimoniale : « Pour Marcel Provence, le savoir en matière de traditions est ici bien commun, que l'on recopie hâtivement où l'on peut, c'est-à-dire essentiellement dans le cas de la Basse-Provence, dans la très inégale bibliographie disponible, que l'on accommode à sa façon, et qu'il convient d'abord de faire partager au plus grand nombre et de transmettre aux générations à venir [...]. Connaître les «gestes des aïeux» afin de les maintenir, de les perpétuer, quelquefois de les faire revivre, revient à reproduire à l'identique, à travers les générations, des rituels aux significations parfois obsolètes ou opaques et qui n'ont souvent d'autre raison d'être que leur permanence cyclique d'âge en âge. La carence interprétative, commune à nombre de folkloristes «provinciaux» d'alors, a pour conséquence la surévaluation des gestes dont le sens sous-jacent n'est pas élucidé, d'où l'incapacité (qui est aussi refus) à suggérer leur adaptation à l'évolution des modes de vie et des mentalités. [...] Le haut pays n'était «déprovençalisé» que pour lui qui en jugeait aux apparences vestimentaires ou festives et à l'aune des traditions rhodaniennes ; il était au contraire site conservatoire par sa pauvreté, son hémorragie démographique qui accentuait encore sa ruralité. Marcel Provence cessa vite de la déchiffrer à travers les nostalgies de la Provence mistralienne ou les programmes des groupes folkloriques institués. » (pp.27-29). Pourtant, on peut considérer, avec le recul du temps, que la mission de Provence fut remplie ; peut-être trop bien d'ailleurs. Moustiers aujourd'hui vit de son artisanat faïencier, de qualité très hétérogène. L'objet d'art est largement devenu souvenir touristique, fabriqué dans une trentaine d'ateliers répartie entre Moustiers et le plateau de Valensole : « Dans chaque village du plateau, vous avez au moins une entreprise qui fait de la faïence. Ou des santons. Deux types

⁴¹² Présidée par Tony Reymond, elle a pour but principal l'étude des faïences de Moustiers. Cette académie existe encore aujourd'hui.

⁴¹³ Provence, 1936.

⁴¹⁴ De Rességuier, 1995, p.47. L'auteur est actuellement conservatrice du musée de la faïence.

d'activités proches. Ca tourne autour. Et puis il y a une irrigation de toute la région du point de vue économique par cette richesse qui est créée. Il y a une redistribution de richesses qui est phénoménale sur l'ensemble de la zone, y compris jusqu'à Manosque etc. Il y a des boutiques de faïences sur Forcalquier, les bleds touristiques. La faïence s'étendra et c'est une véritable explosion en 20 ans, elle irrigue pratiquement toutes les Basses-Alpes et le haut Var. [...] Ça fait un chiffre d'affaire colossal, c'est de loin le premier chiffre d'affaire de toute la région. C'est une bonne trentaine d'entreprises. C'est la première activité de tout le département. Et en comptant les emplois indirects que ça assure, ça fait vraiment beaucoup de monde. En plus il y a le fait de sa réputation, des gens viennent pour ça. C'est une grosse partie du circuit touristique. Les anciens et les nouveaux propriétaires des santons, Ducasse, toute la restauration de luxe et de haut niveau de la zone est amenée par cela. »⁴¹⁵.

Mais les saisons d'art alpin ne se cantonnent pas à la cité de la faïence. Riez et Castellane sont aussi l'objet de l'intérêt de Marcel Provence. En 1929, est organisée à Riez la IV^{ème} saison d'art alpin. C'est l'occasion d'y inaugurer le musée lapidaire gallo-romain de la ville, œuvre de Marcel Provence. Sont présents les représentants du monde politique local ainsi que les professionnels du tourisme d'alors⁴¹⁶. A Castellane, sous-préfecture du département des Basses-Alpes, administrée par un de ses anciens camarades de classe aixois⁴¹⁷, il crée l'Escolo dou Verdoun et projette en 1930 d'y tenir la V^{ème} saison d'art alpin : « Le président de la Chambre des Députés venait [*mai 1929*] de poser la première pierre du barrage de Castillon sur le Verdon. Nous n'irons pas le chercher dans ce beau lieu où l'intelligence va compléter la nature. Aussi bien, la V^{ème} saison d'art alpin ayant lieu en 1930 à Castellane, l'occasion sera bonne alors d'écrire l'histoire des barrages du Verdon. » (Provence, 1929).

Le passage de Marcel Provence dans le Verdon aura finalement été court bien qu'intense. La fermeture de sa faïencerie en 1937 marque la fin de son engagement local. Bien que de nombreuses traces de ses actions persistent dans le Verdon (académie de Moustiers, musée de Riez), Marcel Provence y est aujourd'hui tombé dans l'anonymat le plus complet. L'interprétation de l'historien aixois Régis Bertrand relative à sa conception archaïque du patrimoine et de sa sauvegarde nous semble parfaitement valable. Nous n'y ajouterons qu'un élément de contexte qui permet de comprendre le succès rapide (et bref) de l'homme dans le Verdon. Au-delà des préoccupations patrimoniales et ethnographiques, les années 30 dans le Verdon sont placées sous le signe du développement d'un potentiel local : le tourisme. Marcel Provence est présent au sein de cette mouvance de pionniers (Isidore Blanc, l'abbé Pascal...) et porté par elle. Le recrutement des invités aux conférences et inaugurations multiples en est

⁴¹⁵ Entretien du 27.04.2001 avec Charles Chabot, valensolais, producteur fromager, ex-sociologue.

⁴¹⁶ On compte parmi les invités notamment le préfet du département, M.Bourrat, mais aussi M.Gardiol, député-maire de Riez, M. de Courtois, président du Conseil Général des Basses-Alpes, M.Roux-Servine, directeur des services de tourisme du PLM (Paris-Lyon-Méditerranée). (Provence, 1929).

⁴¹⁷ Edmond Jouin. Il furent tous deux élèves à Aix de l'abbé F.Pascal, figure pionnière, nous le verrons, du tourisme dans le Verdon.

la preuve : TCF, PLM, Ministère des travaux publics. Toutefois, l'œuvre de Provence ne vient que s'y greffer ; il intervient comme une caution patrimoniale locale au sein d'un système économique en gestation (l'économie touristique) dont les effets à venir sont peu maîtrisés : tourisme élitiste ou tourisme de masse ? Membre de nombreuses commissions d'art et de patrimoine locales⁴¹⁸, Marcel Provence n'a pas choisi de suivre la voie touristique en gestation dans le Verdon. C'est nous semble-t-il, une des raisons de son échec et de sa non-reconnaissance locale. Peut-être a-t-il voulu trop tôt « réveiller » des territoires peu enclins à leur dévoilement intime ? Ouvrir son paysage n'est pas ouvrir son histoire et son patrimoine. Le TCF s'est contenté du paysage, en l'aménageant ; son succès fut éclatant. Le membre de la commission du tourisme en montagne au TCF en 1930 a un avenir plus prometteur dans le Verdon que celui de la commission d'art régional. Marcel Provence n'est pas un écrivain. On le présentait dans le Verdon comme un poète : il a très peu écrit, se contentant de déclamer les vers des écrivains locaux. Il incarne beaucoup plus la figure d'un passeur besogneux, entre des traditions révolues et un présent alors peu préoccupé par son passé. Nous l'avons fait figurer au tableau littéraire et artistique local pour son omniprésence au sein de ce milieu dans le Verdon. Homme de réseaux, son rôle fut celui d'un catalyseur d'énergies dans ces contrées délaissées du haut pays. Son origine urbaine, qu'il voulu faire oublier en s'investissant corps et âme dans les campagnes verdoniennes qu'il adopta, ne l'a finalement jamais quittée.

D'autres personnages, locaux, ont su à la même époque lier leur production littéraire et artistique aux enjeux sociaux-économiques de la région. Joseph Chauvin, dit Joëlle Font d'Eilenc, est sans conteste le plus connu d'entre eux ; le plus atypique aussi.

c) Joseph Chauvin dit Joëlle Font d'Eilenc : la fantaisie littéraire et artistique au service du Verdon

On dit parfois que les lieux hors du commun attirent à eux les gens hors du commun ; le Verdon et Joseph Chauvin figurent en bonne place parmi ceux là. Nous n'aborderons ici qu'une partie de la vie et de l'œuvre de cet artiste, dans tous les sens du terme, tant elles furent fourmillantes et dans de nombreux domaines : littéraire, artistique, politique, économique⁴¹⁹. Son parcours littéraire et ses connaissances dans les milieux artistiques parisiens et provinciaux sont dès le début des années 30, nous le verrons, entièrement dédiés à la cause verdonienne. Voici un pan de l'œuvre de ce personnage atypique qui se disait lui-même « chantre du Verdon »⁴²⁰.

⁴¹⁸ En 1933, Marcel Provence est nommé conseiller de l'Institut des fouilles de Provence et des Préalpes, en 1934 il représente le ministère à la commission des sites des Basses-Alpes pour en devenir président de la section permanente. Enfin, il est membre de la commission d'art régional du TCF.

⁴¹⁹ Nous retrouverons notre homme dans la partie de notre travail consacrée à l'émergence du tourisme dans la région du Verdon.

⁴²⁰ Nous tenons les informations qui suivent de deux sources : l'une est la notice biographique sur Joseph Chauvin rédigée par l'historien varois J.Girault, parue dans le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (1984). Les éléments

Joseph Lucien Chauvin (dit Font d'Eilenc, du nom de la propriété de ses parents à Aiguines) est né à Toulon le 8 janvier 1901. Son père, Alphonse Chauvin, natif d'Aiguines dans le Verdon, après avoir été ouvrier à l'arsenal maritime de Toulon, fut convoyeur des chemins de fer P.L.M.. En 1900, Alphonse se marie avec Louise Bernard, originaire de l'Aveyron. En 1902, ils achètent le bar central au faubourg St Roch à Toulon, « fréquenté notamment par le député Renaudel et le maire de Toulon Escartefigue » (A.P.). L'affaire dure 8 ans et en 1910, le bar est revendu pour revenir au pays natal, dans la propriété nouvellement acquise à Aiguines, La Font d'Eilenc (*fontaine d'Eilenc*).

Joseph Chauvin et ses parents, à la Font d'Eilenc (années 20)



Source : archive personnelle

A l'âge de 12 ans, le fils Joseph entre au collège de Draguignan. Son milieu familial proche le sensibilise à l'art poétique dès son plus jeune âge : ainsi, Agnès Chauvin épouse Virgil, cousine de son père et originaire d'Aups, obtint en 1900 le prix Frédéric Mistral pour récompenser ses contes et

relatifs à la vie politique de Chauvin sont précis ; ceux concernant sa vie littéraire et artistique sont partiels et souvent érronés ; deux pages entières lui sont consacrées. L'autre est basée sur les nombreuses archives personnelles de Joseph Chauvin, auxquelles nous avons eu accès grâce à sa famille. Lorsque nous y ferons référence, nous les mentionnerons par les initiales « A.P. » (Archives Personnelles).

poèmes écrits en provençal. L'auteur de « Mireio » comptait parmi ses amis : Mistral l'appelait « Ma Virgilenco ». Mistral deviendra une des références centrales de Chauvin. Il poursuit ses études au lycée Mignet d'Aix-en-Provence et y rencontre Emile Ripert, poète et félibre, auteur entre autres de « Pétrarque et Laure ».

Ses premiers écrits poétiques restent discrets et circonscrits à un cercle d'amis du lycée. Un de ses carnets de jeunesse nous livre la teneur de ses textes. Le poème « Aiguines » donne le ton et montre l'attachement du jeune Chauvin à sa patrie familiale :

« Pays des grands rochers, repaire des grands aigles,
Gîte du lièvre et du perdreau,
Site dont le nom ne dit qu'eau,
Où de maigres paysans sèment leurs blés seigles,
Vers le pied du roc gris, aire du petit bourg,
Arrive chargé de racines
Un buitier nourricier d'usines,
Où dur grince la scie et roucoule le tour. »

J.Chauvin, le 18 juillet 1917 à midi.

Puis il commence à éditer ses poèmes dans un journal aixois, « La vie aixoise ». Il fonde quelque temps après sa propre revue, intitulée « L'idéal » dans laquelle il publie ses écrits. Après avoir échoué sa licence d'histoire à Aix, et afin de pouvoir vivre, Font d'Eilenc devient surveillant au collège Carnot de Cannes, puis maître d'internat pendant une année, en 1921, au lycée Masséna de Nice. Un ami photographe le recommande auprès d'un journaliste, Gasiglia, rédacteur correspondant au « Petit Marseillais », à l'agence Reuter et en charge de la publication d'un guide local « L'hiver à Cannes ». Gasiglia embauche Font d'Eilenc et lui demande de signer quelques articles dans le guide cannois⁴²¹. La Côte d'Azur et ses salons à la mode deviennent alors son terrain de travail et l'occasion de rencontrer les milieux artistiques, littéraires et poétiques (Stephen Liégeard, Henri Barbusse, Sadhya Devars de Rouy) : on est en 1923. Sa rencontre avec la poétesse Sadhya sera l'occasion de fonder, en 1924, l'Académie des Muses⁴²². En mai 1926, son service militaire l'éloigne pour un temps de sa région natale : il l'effectue en partie à Saint-Cyr dans le service météorologie et en Allemagne à Mayence. Malade, il revient en convalescence à Nice et en profite pour s'investir dans l'Académie des Muses⁴²³.

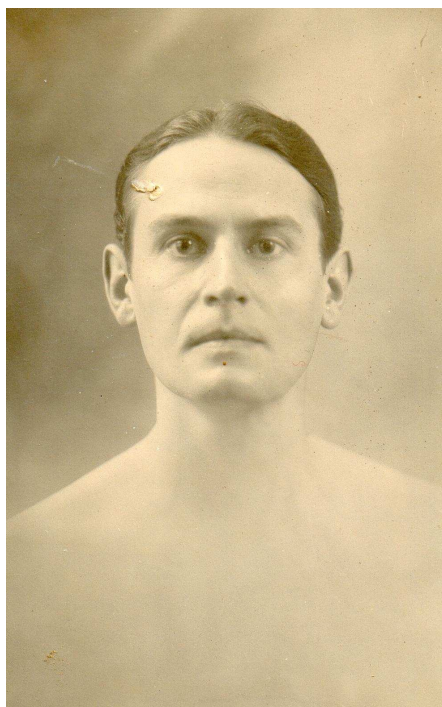
⁴²¹ C'est à cette occasion qu'il emprunte le nom de la propriété familiale à Aiguines, Font d'Eilenc, pour signer ses articles, comme pour mieux se fondre dans ces milieux en vogue de la Côte d'Azur.

⁴²² Font d'Eilenc en est le secrétaire perpétuel, la poétesse Sadhya Devars de Rouy la présidente. Ce groupement de littéraires, dont le siège est à Cannes, a pour but d'aider les jeunes artistes et poètes à publier leurs œuvres et de les mettre en relations avec les milieux littéraires et artistiques reconnus. Il est parrainé par un certain nombre de personnalités de l'Académie Française, de poètes (dont François Fabié, « doyen des poètes de France », Emile Ripert de la revue des Deux-Mondes, Gustave Kahn). L'académie est liée à un autre groupement dénommé « Jeunesses littéraires et artistes de France » présidé par Font d'Eilenc.

⁴²³ Soutenue par le sénateur-maire de Nice, une exposition de l'Académie des Muses est organisée dans le luxueux hôtel Savoy à Nice en juin 1927.

Mais c'est Paris qui l'attire. Il y vient pour suivre les cours d'histoire et de géographie à la Sorbonne puis s'inscrit dans la section Journalisme de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales à la Sorbonne ; y suit notamment le cours de l'historien Charles Seignobos intitulé « L'éducation politique et historique du journaliste ». Il devient rédacteur en chef du journal « Paris-Provence » ; c'est alors l'occasion pour lui de côtoyer critiques littéraires politiques, académiciens, journalistes et hommes politiques : il est engagé comme rédacteur parlementaire à la chambre des députés. Sa rencontre fortuite avec le responsable des élections du parti radical, Pierre Cambe, homme de confiance de Gaston Doumergue, le fait entrer, par la poésie, dans les sphères politiques parisiennes. Il fut, en effet, chargé de la propagande électorale radicale à Paris en vue des élections législatives de 1928. Jetant son dévolu sur Le Quartier Latin dans le Vème arrondissement, il imagine de concilier propagande politique et œuvres poétiques ; c'est ainsi que, humoristiquement, il s'y présente, avec l'aide de ses amis étudiants de la Sorbonne, comme le « candidat des Muses » en hommage au groupement littéraire créé quelques années plus tôt à Cannes et dont le siège fut transféré à Paris.

Font d'Eilenc, années parisiennes



Source : archive personnelle

Son programme est à la fois ambitieux et utopique ; intitulé « République pure », Font d'Eilenc propose entre autres, s'il est élu⁴²⁴, de : « partager par moitié son traitement avec les étudiants dans la gêne, de mettre fin à la vie chère en supprimant tous les intermédiaires, taxer les coups de bourse pour équilibrer les impôts, protéger des filles-mères, la gratuité de l'enseignement à tous les degrés, la reconnaissance

⁴²⁴ Il obtiendra 46 voix.

des enfants naturels, la réduction du service militaire, le remplacement des trusts capitalistes par des trusts ouvriers ou encore la suppression des guerres » (A.P.). C'est surtout une manière pour lui de faire la publicité de ses écrits encore peu publiés, notamment de son recueil de 20 poèmes intitulé « Virgo. Initiation de l'homme à la femme », seul succès « réel » de l'auteur⁴²⁵. Il le vend dans la rue, sur le Boulevard St Michel, au coin de la Taverne du Panthéon. Une autre manière, plus originale encore, de promouvoir la poésie et l'art selon Font d'Eilenc, se concrétise, la même année, par l'organisation d'un « Tour de France du Quartier Latin » ; avec son ami et dessinateur Nicolas Moroz (dit « Rez »), d'origine ukrainienne, notre poète part le 8 juillet 1928 de la Place du Panthéon, sur les routes de France, en vélocar (voiture à pédale), répandre la bonne parole poétique et artistique. L'engin à deux places, nommé « Le Virgo. Compagnie de navigation terrestre » est muni d'une voile publicitaire sur laquelle on peut lire : « Tour de France du Quartier Latin. Organisé par l'Académie des Muses sous le patronage du comité des fêtes de Paris (section Quartier Latin). Rénovation de la littérature et de l'art pour les jeunes d'esprit et de cœur. Font d'Eilenc, Roy de la Bohème et Rez, Président de la République Pure ».

Le tour de France en vélocar : les Alpes (1928)

⁴²⁵ Peu avare d'éloges sur sa personne, Font d'Eilenc écrit dans son autobiographie (qu'il rédige à la troisième personne du singulier) : « Ainsi fut lancé « Virgo » qui se vendit par milliers faisant du poète Font d'Eilenc une vedette mondiale de la poésie française. Les gens du Quartier Latin étaient enthousiastes et lui promirent d'élever sa statue au square St Michel, où le poète venait méditer ». (Font d'Eilenc, 1974, p.7)



Source : archive personnelle

Leur périple les fait traverser la France par Montargis, Cosne, Nevers, Vichy, Clermont-Ferrand, St Etienne, Lyon, Genève⁴²⁶, Evian, Annecy, Grenoble, Briançon et Nice où ils arrivent le 13 août 1928 ; il s'achève à Montpellier le 14 septembre 1928 pour Font d'Eilenc, exténué, après plus de 1.500 kilomètres à pédales⁴²⁷. La vente sur leur parcours de « Virgo » et l'accueil enthousiaste des cités traversées, qui les considéraient comme deux marginaux sympathiques, constituèrent leurs subsides principaux.

Font d'Eilenc décide, après ce coup médiatique, de rentrer à Aiguines, dans le Verdon. Sa notoriété, largement construite par sa propre publicité, le fait élire maire de la commune en août 1931 (il y était déjà, à distance, conseiller municipal) puis, la même année, en octobre, conseiller général du canton d'Aups. C'est aussi la période où Font d'Eilenc retrouve un amour de jeunesse, Line Tesco. Sa demande en mariage est refusée par les parents de la jeune femme, au grand désespoir du poète. Délaissant pour un temps l'art et la poésie, Font d'Eilenc, pour oublier ses déboires amoureux, s'investit à Aiguines, cité meurtrie depuis la faillite de son industrie de tournerie.⁴²⁸ Le nouveau potentiel de

⁴²⁶ Ils seront reçus au secrétariat de la S.D.N. à Genève !

⁴²⁷ Rez, son compagnon, continue seul le voyage : Narbonne, Castelnaudary, puis Toulouse qui marque la fin de son périple.

⁴²⁸ L'activité de tournerie à Aiguines trouve ses origines au début du XVI^{ème} siècle. Les matériaux à disposition (forêts de buis dans les gorges et sur les Plans de Canjuers) favorisèrent son développement au point de connaître son apogée dans les années 1880, avec la création de deux usines équipées de machines à vapeur remplaçant les traditionnels tours à pédales ; on y produit toutes sortes d'ustensiles de cuisine mais aussi, à partir de 1905-1910, les fameuses boules de pétanque cloutées. Les dégâts de la première Guerre Mondiale viennent donner un premier coup d'arrêt à l'activité, aggravée, le 29 septembre 1926, par l'incendie de la plus importante des deux usines de la commune : la fabrique Firmin Doze. Avec l'arrivée de l'électricité en 1932 à Aiguines, les ouvriers redeviennent artisans indépendants. Mais les problèmes d'isolement du village, notamment en termes d'accès aux transports pour l'écoulement de la production, de concurrence (l'invention de la boule de pétanque « L'intégrale » en bronze coulé date de 1924) ne permettent pas à l'activité de survivre

développement pour la commune est lié à sa proximité avec le site des gorges du Verdon : le tourisme est un atout encore peu exploité dans la zone. Voici comment, à sa manière, Font d'Eilenc narre son retour au pays :

« 1928, au retour de Paris,
Lorsque de ma faiblesse, je fus enfin guéri.
Pédaler un millier et plus de kilomètres,
Au cours du Tour de France, épuisé, me remettre,
Il me fallut deux ans pour devenir costaud,
Et je ne songeais plus à vendre des « Virgo »,
Au Boul'Mich, au Montmartre et même à Montparnasse,
Ce m'était interdit ; je fis donc volte-face
Pour m'occuper surtout de notre beau Verdon,
Faire une propagande, afin qu'il nous fit don
De la prospérité d'attirer les touristes.
Je visais ainsi donc étant socialiste,
De me mettre en vedette auprès des électeurs,
Créait un comité pour me rendre flatteur,
D'organisation dans un but de tourisme. »⁴²⁹

Les voies de communication y sont quasiment inexistantes. En tant que conseiller général du canton, Font d'Eilenc est un des acteurs centraux dans la construction de la route de corniche, côté varois, longeant le gouffre des gorges d'Aiguines à Comps : l'actuelle corniche sublime de la rive gauche du Verdon. Pour la réalisation de ces grands travaux, il sollicite notamment ses réseaux politiques parisiens (Pierre Cambe était un proche de Gaston Doumergue, Daladier et Henri Queuille alors ministre des travaux publics) en vue de l'attribution de subventions. C'est le but de son voyage à Paris en octobre 1932. Il en revient en mai 1933 avec l'aide financière nationale escomptée⁴³⁰ mais aussi avec sa femme, Valentine Roux dite Vale-Roux, épousée un mois plus tôt, le 12 avril 1933, à Paris. Font d'Eilenc la rencontra à la fin des années 20, parmi les artistes du Quartier Latin qu'il côtoyait. Elle est alors secrétaire du Cercle de la Librairie (affilié au syndicat de l'industrie du livre), rendez-vous parisien des gens de lettres. Licenciée de son poste « alimentaire » de secrétaire d'une entreprise de produits pour chiens (Félicanis), Vale-Roux est prête à quitter Paris pour le Verdon. Leur arrivée à Aiguines marque le début d'une vie dans laquelle se mêlent indistinctement écriture et édition, peinture et engagement politique local ; l'élément fédérateur de leur activité est la région du Verdon et la volonté infatigable de l'ouvrir aux visiteurs par tous les moyens possibles. Font d'Eilenc écrit ainsi dans un courrier à un ami en 1932 : « Ma première œuvre de fond que je donnerai sans doute l'an prochain est

autrement que sous forme d'un artisanat local destiné aux touristes de passage. Le dernier tourneur, Albert Rouvier, ferme les portes de son atelier en 1978. (sur le sujet, voir notamment Wallet, 1983).

⁴²⁹ Font d'Eilenc, 1987, p.25.

⁴³⁰ Voir dans le chapitre 3, le document de Font d'Eilenc intitulé « Lettre de Paris », adressé aux verdoniens en avril 1933, rendant compte de ses contacts parisiens. Selon Font d'Eilenc, Henri Queuille lui fit comme cadeau de mariage une subvention de 1.6 million de francs pour l'aménagement de la route de corniche dans le Verdon.

« Daïda », roman sur les gorges du Verdon, le livre du pays que l'on aime, qui avait paru en feuilleton dans les Alpes Maritimes. [...] Je préfère attendre pour l'éditer moi-même. [...] Car la question de l'aménagement des Gorges du Verdon n'est pas encore assez avancée. Voilà pourquoi je m'en occupe. A mon œuvre littéraire est liée une œuvre d'utilité publique. Je compte absolument sur le succès parce que je suis trop connu dans la presse pour passer inaperçu. ».

La présence de Vale-Roux aux côtés de Font d'Eilenc agit aussi comme un catalyseur dans son investissement dans les domaines littéraire et artistique. Celle-ci vécut en effet au début des années 20 chez la mère du sculpteur Aristide Maillol (1861-1944), à Banyuls-sur-mer. Elle fut alors son élève et, à l'occasion, son modèle⁴³¹.

Leur œuvre commune dans le Verdon débute par la création, dès 1933, de l'Office de Tourisme du Var (à Aiguines) qui a surtout pour but de vanter les atouts du Verdon et de ses gorges mais aussi, plus largement, des curiosités du département du Var et de la Côte d'Azur dans son ensemble.

L'outil principal de leur propagande est fourni par l'achat, en 1936, d'une imprimerie, installée dans les murs de l'office de tourisme : ainsi naît, à Aiguines, leur propre maison d'édition dénommée d'abord « Imprimerie Font d'Eilenc et Vale-Roux », puis « Editions Provence et Côte d'Azur » pour devenir « Editions Grande France et Provence et Côte d'Azur ». Monographies historiques locales (par Vale-Roux) et Guides touristiques du Verdon, du Centre-Var et du Var-Côte d'Azur (par Font d'Eilenc) en sont les premiers produits vendus à l'Office de Tourisme. La revue touristique mensuelle « Provence et Côte d'Azur » qu'ils créent en 1938⁴³² compte aussi parmi les documents édités. Présentée sous forme d'un livret d'une vingtaine de pages, elle recense chaque mois les bonnes adresses de la région, étapes potentielles des visiteurs.

En 1934, préoccupé par la situation des ouvriers tourneurs d'Aiguines, Vale-Roux crée « L'œuvre de la boule d'Aiguines. Œuvre sociale de lutte contre le chômage involontaire », qui a pour but, grâce à des dons issus de leurs réseaux de connaissances, de venir en aide aux chômeurs de la commune (ouvrières ferreuses de boules, ouvriers tourneurs, coupeurs de buis). En échange de dons, les souscripteurs recevaient un objet tourné en buis, correspondant en valeur-travail aux dons reçus. L'opération fera long feu, la liste des donateurs mobilisés ne dépassant pas une dizaine d'individus.

La période de guerre éloigne pour un temps Font d'Eilenc d'Aiguines (résistant puis engagé volontaire dans l'état major de la Première Armée Française⁴³³ sous les ordres du Général De Lattre de

⁴³¹ Deux statues de Vale-Roux exécutées par Maillol existent encore aujourd'hui, l'une au musée de l'Annonciade à St-Tropez, l'autre (La Nympe) dans les jardins des Tuileries à Paris.

⁴³² Inspirée du bi-mensuel toulonnais « Littéral Magazine » créé en 1924. Un numéro spécial de cette revue sera consacré à l'avenir touristique des Gorges du Verdon.

⁴³³ Sur le front des combats, il écrit deux recueils de poèmes dédiés à la gloire de la Première Armée Française intitulé : « Belfort, Alsace, Rhin » et « France meurtrie ; Epopée des malheurs de la France ». Il les imprimera et éditera après la guerre.

Tassigny) ; à son retour, en février 45, il installe imprimerie et maison d'édition pendant quatre années à Cannes⁴³⁴, pour revenir ensuite à Aiguines qu'il ne quittera plus. L'ancien office de tourisme du Var devient « L'exposition des gorges du Verdon », vitrine éclectique des vies et œuvres des deux artistes⁴³⁵. Font d'Eilenc consacre aussi une partie de son temps aux recherches spéléologiques, sur les pas d'Edouard-Alfred Martel⁴³⁶, dans les Plans de Canjuers et à la résurgence de Fontaine L'Evêque. Il participe en 1958 à la découverte des fonds du Gros Aven de Canjuers avec l'aide de spéléologues belges (dont Franck Mercks)⁴³⁷, organise en 1966, toujours avec la Fédération Spéléologique de Belgique une exploration profonde de Fontaine L'Evêque, en vue du projet de création du lac de Ste Croix.

Malade, Vale-Roux meurt le 26 mars 1966 à Aiguines où elle est enterrée. Seul dans son « Exposition des Gorges du Verdon », Font d'Eilenc poursuit à sa manière sa propagande, vivant, les années passant, sur les souvenirs de sa vie mouvementée de jeunesse. Apprenant que son premier amour, Line Tesco, est elle aussi devenue veuve, ils se rapprochent à nouveau pour vivre ensemble la dernière partie de leur vie. Il en fait sa nouvelle muse verdonienne et publie un recueil de ses poèmes intitulé « Chants du cœur ». Pétrarque et Laure ont la Fontaine de Vaucluse, Line et Font d'Eilenc ont la source de Vaumale au-dessus d'Aiguines.

A Aiguines, il est considéré comme un original, une curiosité locale à ne pas manquer dans la visite de la région. Font d'Eilenc s'éteint à l'âge de 89 ans en 1990, sans être parvenu à atteindre la gloire, politique, littéraire ou artistique, escomptée. La découverte de ses archives personnelles nous a permis de lever un premier voile sur ce poète verdonien, voué à l'oubli malgré ses efforts acharnés de reconnaissance. L'œuvre écrite de Chauvin est impressionnante tant en quantité qu'au niveau de la diversité des sujets traités : on y trouve pêle-mêle des recueils de poèmes, des textes monographiques sur l'histoire du Verdon, des paroles de chanson⁴³⁸, des vers écrits pour les touristes de passage, nombre de romans fleuves contant ses amours de jeunesse dans la région du Verdon⁴³⁹... La qualité

⁴³⁴ Ils impriment alors papiers à lettres, enveloppes, sacs publicitaires ; leur activité artistique et littéraire est mise pour un temps de côté.

⁴³⁵ Vale-Roux, malade, consacre alors son temps à la peinture avec les Gorges du Verdon comme sujet principal d'inspiration.

⁴³⁶ Avec qui, selon ses dires, il était entré en contact au début des années 30 à propos des aménagements prévus dans les gorges. Font d'Eilenc inaugurer le 6 août 1959 la pose d'une plaque commémorative pour les 100 ans de la naissance d'Edouard-Alfred Martel sur la façade de l'Office de Tourisme d'Aiguines. Le 9 août 1987 à 86 ans, il organise une « journée Rétro des amoureux du passé » à Aiguines pour fêter le 82^{ième} anniversaire de la première exploration du Grand Canyon par Martel. Il s'y présente comme le président à vie du Groupe spéléologique du Verdon.

⁴³⁷ Sa première expérience de spéléologie se déroule durant l'été 1930 dans l'aven du Nouguié (de la Nouguière), en présence notamment de Jean Serre, président du spéléo-club aixois, et auteur d'un guide touristique, la même année sur les gorges du Verdon.

⁴³⁸ Dont un texte mis en musique dédié à son idole Mireille Mathieu intitulé « Ma brune à Roquebrune » ...

⁴³⁹ L'un d'eux, intitulé « Daïda », est resté sous forme manuscrite : on y compte plus de 1200 pages.

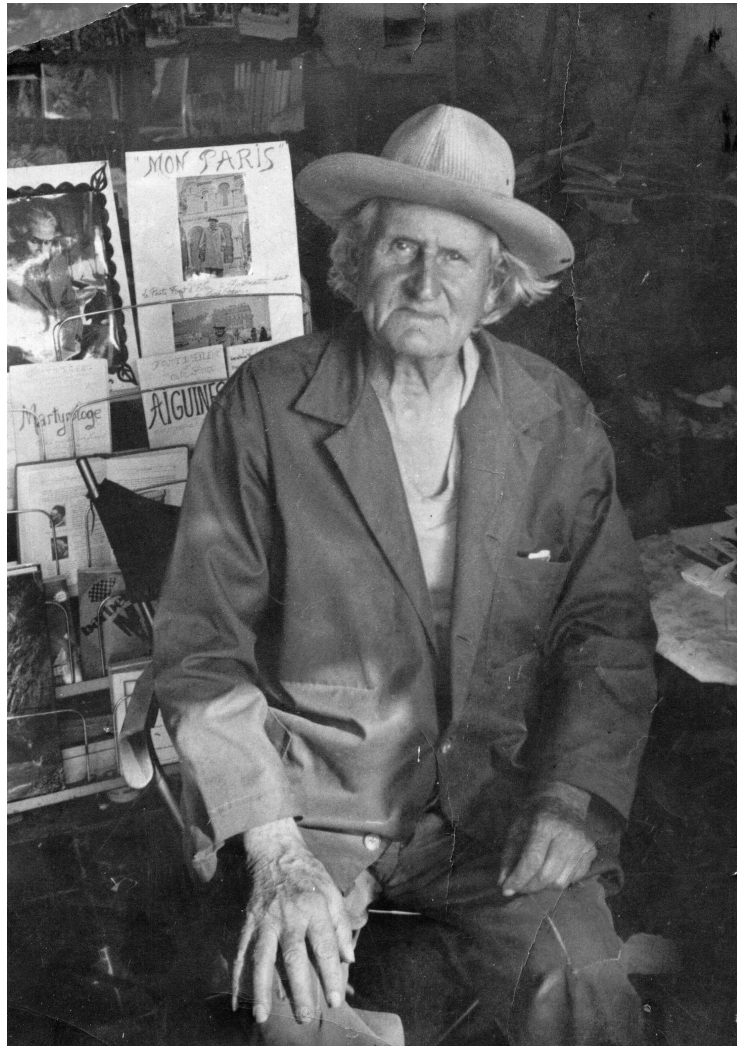
des écrits va en diminuant au fil des années⁴⁴⁰ : le recueil de poèmes « Virgo », écrit à l'âge de 27 ans, peut être considéré comme ce que Chauvin fit de mieux au long de sa longue carrière littéraire. C'est d'ailleurs sur le souvenir de ce recueil qu'il bâtira le reste de son œuvre. Il en parlait encore à la fin de sa vie aux touristes de passage, amusés par ce verdonien original et avenant. Son départ de Paris à la fin des années 20 constitue ainsi le tournant littéraire de sa vie ; son retour au pays l'engage dans une autre voie qui l'éloignera pour toujours des salons littéraires parisiens. Les difficultés qu'il relate concernant les multiples refus de publication de ses œuvres ne sont pas sans lien avec la faible qualité littéraire de ses écrits. Chauvin n'a jamais réellement été pris au sérieux par le monde littéraire ; c'est finalement dans le milieu politique local et sa propagande acharnée pour la région du Verdon qu'il fera le meilleur travail.

Créer sa propre maison d'édition dans le Verdon est pour lui le meilleur moyen de diffuser ses œuvres. C'est une manière de prendre lui-même au sérieux sa propre production, de la rendre visible à l'extérieur (même si l'aire de diffusion reste majoritairement locale). Par ce biais, il parvient à donner l'illusion au novice d'une reconnaissance aboutie ; il crée lui-même son propre personnage littéraire. Aussi, l'histoire de Font d'Eilenc est-elle plutôt l'histoire d'un échec littéraire : celui qui rêvait d'une notoriété au moins nationale s'est finalement replié dans la région du Verdon où les critères d'excellence littéraire et les possibilités de se distinguer sur ce terrain sont sans commune mesure avec le Paris des années 30. Font d'Eilenc est un acteur à part entière de ce qu'on pourrait appeler l'art *naïf littéraire à tendance régionaliste*. Petit à petit, à l'inspiration poétique pure a succédé un autre type de motivation : la promotion, à travers ses écrits, de la région du Verdon ; promotion littéraire qui sera soutenue, pendant ses mandats simultanés de maire d'Aiguines et de conseiller général du canton d'Aups, par une action politique de promotion touristique. C'est l'autre pan de la vie éclatée de Joseph Chauvin. Nous l'aborderons plus loin.

Si, comme nous le pensons, l'intérêt littéraire de l'œuvre de Chauvin est limité, pourquoi s'y être arrêté si longtemps ? La raison centrale est qu'à travers l'analyse de ses écrits et de sa vie littéraire, Chauvin révèle à sa manière certaines particularités propres à la région du Verdon : on y retrouve la mise à l'écart (du monde littéraire), l'invention d'un contenu à partir de peu (l'histoire de Font d'Eilenc est l'histoire de l'auto-promotion d'un écrivain-poète), et l'oubli par le monde l'extérieur (aucun de ses écrits n'a fait date). Région vierge de toute intrusion littéraire ou poétique « sérieuse », le Verdon n'eut pas de mal à trouver son « chantre ». Seuls les anciens habitants d'Aiguines se souviennent du personnage et se le remémorent non sans un petit sourire aux lèvres ; même ici, on ne l'a pas vraiment pris au sérieux.

⁴⁴⁰ A partir des années 70, Font d'Eilenc écrit nombre de romans « poétisés » qu'il nomme lui-même « sexuels » ; le style est lourd et cru, les fautes nombreuses, l'intérêt plus que limité.

Font d'Eilenc à l'Office de Tourisme d'Aiguines (1988)



Source : archive personnelle

3.4 Une littérature locale de l'intime

Les quelques personnages hauts en couleurs évoqués précédemment sont d'autant plus repérables qu'ils constituent des exceptions dans cette région peu encline aux disciplines de l'esprit et de l'art. Le Verdon, peu traversé par les modes et les courants littéraires rime plus avec les labeurs des champs et des montagnes qu'avec les raffinements de l'esprit. Pourtant, à bien y chercher, quelques écrits, purement locaux, existent. Ils sont le fait récent de quelques ruraux, « anciens » comme on les appelle ici. La veine n'est pas à proprement parler créatrice ; re-créatrice plutôt. Il s'agit en effet de récits de la vie quotidienne d'antan, au pays. Ces albums de souvenirs écrits relatent, avec force de détails, ce que fut la « vie des gens d'ici », à l'époque où les routes existaient peu et où l'oralité entretenait les mémoires locales. On est ici clairement dans la sphère de l'intime, avec toute la subjectivité qu'elle

entend. Le plus connu d'entre ces « écrivains » locaux contemporains est sans conteste Marcel Scipion, le berger du massif du Montdenier, au-dessus de Moustiers-Sainte-Marie⁴⁴¹. Son ouvrage, *Le Clos du Roi* (1978), est un exemple de mémoire vive, retranscrite avec l'aide d'une ethnologue ; ce recueil d'anecdotes du quotidien a pour but de dépeindre l'ambiance rurale d'avant-guerre et contribue à renforcer les stéréotypes régionaux de la zone : « Nous, les gavots, nous sommes nés là-haut au pied des grandes montagnes des Alpes. C'est très grand, c'est très beau. C'est pourquoi en comparaison, on se sent peu de chose. C'est sans doute à cause de cela que le gavot n'est pas fier. Si elles sont belles nos montagnes, il n'y est pas facile d'y vivre. Les sous ne tombent qu'au compte-gouttes, et au prix d'un rude labeur. Nous sommes des milliers qui, de ces contrées austères, avons émigré en basse Provence. » (Scipion, 1988, p.180). Le nom de certains lieux ont changé ou disparu des cartes, les acteurs aussi pour la plupart (ainsi des marchands drapiers piémontais qui sillonnaient les Alpes de novembre à mars ou des nombreux bergers fréquentant la zone), de même pour certaines pratiques locales (vin rouge contre eau-de-vie entre le Var et les Basses-Alpes d'alors). A prendre comme un témoignage vivant de la « vie de ceux d'avant », l'œuvre modeste de Scipion peut être envisagée comme un point de départ aux travaux ethnographiques qui se multiplient dans la région (usages de l'eau, usages des arbres et des plantes, ...). Les souvenirs d'un vieux berger n'ont pas la valeur historique des documents d'archives. Là n'est d'ailleurs pas leur but. Toutefois, l'œuvre de Scipion se cantonne honnêtement à ce qu'il se remémore d'un passé vécu. Les mythes et légendes du Verdon, pourtant foisonnants, ne font pas partie de son travail ego-historique. C'est par contre ce qu'a choisi de relater un autre verdonien, d'adoption cette fois, Roger Verdegen, dans un ouvrage qui fit date dans l'histoire écrite et illustrée du Verdon : « Extraordinaire canyon et merveilleux Verdon » (1981). Le parcours de l'auteur est intéressant : né à Nice en 1935, Verdegen est très tôt mis en pension par une famille qu'il connaît à peine. Après différents séjours entre orphelinats et lieux de placements, il s'engage à 18 ans dans l'armée qui le fait voyager dans le monde entier. Mais sa véritable vocation, c'est le sport ; il suit une formation de professeur de gymnastique, discipline qu'il enseigne pendant près de vingt ans. 1968 est l'année de la révélation d'une autre passion : le Verdon, ses paysages et ses capacités de pratiques sportives d'eau vive. Il débute par le canoë-kayak dont il est un des précurseurs dans le Verdon, puis raffine les techniques, toujours dans le Verdon, afin d'être plus encore en contact avec les éléments naturels : hydro-speed sur l'eau et spéléologie sous terre lui permettent de devenir pendant de longues années un des plus fins connaisseurs du canyon. Il le parcourt à toutes les périodes, appareil photo dans le sac. Son ouvrage (1981)⁴⁴² est le fruit de sa passion verdonienne.

⁴⁴¹ On y ajoutera la « Marie Mauron du Verdon », Maria Borrelly (1890-1963), originaire de Puimoisson sur le plateau de Valensole. Son ouvrage « Sous le vent » connu, à son échelle, un certain succès.

⁴⁴² Pour son travail sur le Verdon, Verdegen fut élu lauréat 1980 du prix européen pour la protection de la nature (prix attribué par la fondation Johann Wolfgang Von Goethe de Bâle). C'est grâce au montant de ce prix qu'il pu réaliser cet

Celle-ci le pousse à s'engager de façon parfois virulente pour la défense des sites du Verdon face aux différents projets d'aménagement qui virent le jour entre le début des années 70 et aujourd'hui. Basé sur les témoignages des anciens, le récit de Verdegen, qui suit géographiquement le cours de la rivière (uniquement dans sa partie gorges), est en fait une collection de légendes locales et de mythes contés les soirs de veillée : sorcières et femmes serpents, contrebandiers et faux-monnayeurs en sont les acteurs principaux. Ainsi explique-t-on l'origine du nom de certains lieux-dits dans les gorges, de certaines coutumes locales. Légendes, mythes et histoire orale se mêlent indistinctement pour créer un texte à l'image de la région : le vide laissé par les textes historiques est comblé par l'invention d'un passé recomposé ; ainsi se perpétue, tout en se transformant, un fond de savoirs locaux, libre de toute (ré-)interprétations puisque non investi par l'historien absent, seul « habilité » à pouvoir clore la discussion. L'ouvrage de Verdegen fait aujourd'hui encore office de référence « historique » ; plus exactement son ouvrage a cristallisé une manière particulière d'envisager le passé du Verdon. Son histoire est devenue la version officielle : dans le Verdon, la place qui y est laissée au légendaire ne dérange pas. Elle entretient au contraire ce que les lieux suggèrent et ce que de nombreux nouveaux arrivants sont venus chercher.

4. L'inspiration artistique

A côté du légendaire et de l'intime, les écrits de l'intérieur, le Verdon et ses paysages ont aussi motivé un autre type d'approche : la peinture. A défaut d'être vécue par beaucoup, la région est vue et retranscrite sur les toiles des artistes. On ne s'attardera pas sur la foule de paysages « chromos » réalisés par les « artistes » locaux contemporains représentant champs de lavande et architecture pseudo-provençale qui orme les salons des touristes de passage ; le paysage est ici envisagé comme une économie à part entière. Plus intéressant est l'analyse de l'intérêt porté par les auteurs reconnus de la discipline. Là encore, seuls quelques pics d'intérêt émergent dans le tableau du Verdon dessiné. Avant les gorges, sujet étonnamment peu attrayant pour la peinture (beaucoup plus pour la photographie), c'est Moustiers qui, timidement, emporte la primeur des artistes peintres. Voici comment Jacques Lecugy (1999), inspiré par Pierre Magnan, pose le problème des rapports du Verdon avec la peinture : « On peut se demander si la puissance de ce paysage extra-ordinaire, qui le situe au-delà du pittoresque, n'a pas en quelque sorte, au moins intimidé, sinon effarouché beaucoup d'artistes. C'est ce que pense Pierre Magnan, dans ses promenades de Jean Giono, à propos de tout le Haut Pays : « Ce pays ne serait-il par hasard accessible qu'aux barbouilleurs et aux écrivains superficiels et que les

ouvrage, à compte d'auteur. Il est intéressant de noter que, jusque très récemment, les peu d'ouvrages sur le Verdon, issus du Verdon, sont en grande majorité édités à compte d'auteur.

autres dussent se garder de lui et de sa trompeuse beauté ? [...] Très peu (de peintres) ont échappé au désastre du champ de lavande bleu, diversement traité et au cyprès mistralien. » Peut-être le modèle est-il tellement saisissant que le peintre, contraint à l'humilité, vaincu, devient incapable « d'en rajouter » et de s'approprier sans la dégrader une réalité aussi accablante de grandeur. ». Le problème est donc de surpasser l'original. Lecugy mentionne notamment deux artistes qui ont « osé » retranscrire leurs impressions visuelles laissées par la cité moustiéraine sur la toile entre la fin du XVIIIème et le milieu du XIXème siècle : Jean-Antoine Constantin dit Constantin d'Aix (1756-1844) et Vincent Courdouan le toulonnais (1810-1893). Les tableaux de ces artistes régionaux sont exposés en partie au musée de la faïence de Moustiers. D'une autre envergure, quelque temps après, Paul Signac (1863-1935) peint quelques toiles dans le Verdon. A l'occasion d'un séjour en bicyclette à Sisteron puis Castellane en 1902, Signac produit deux œuvres abouties sur la cité verdonienne : « Une vingtaine d'aquarelles ça fait six par jour ! J'en étais claqué le soir. Les schémas seront pour Castellane un roc, un pont, le Verdon. »⁴⁴³. Cette incursion de Signac dans la Haute-Provence n'eut que peu d'incidence sur la réputation du modèle verdonien. Il faudra attendre près d'un demi-siècle pour voir un autre artiste se confronter aux paysages verdoniens : André Masson. Ayant fui aux Etats-Unis pendant la guerre, Masson vient passer cinq années de calme à Aix-en-Provence entre 1947 et 1953 : c'est la « période aixoise » de Masson (Bercker, 1997). Le peintre surréaliste n'a qu'une obsession : peindre la nature. Sillonnant la campagne aixoise (montagne Ste Victoire et vallée de l'Arc) et la région provençale (la Camargue notamment), Masson qui travaille sur le thème de l'eau se rend dans le Verdon en 1948. La roche vient y compléter le thème de l'eau. Il écrit : « Van Gogh, d'Arles, écrivait à son frère : « ici, c'est le Japon ». Celui d'Hokusai et d'Hiroshigé. Quand je quitte Aix, placée au point de réunion des trois « manières » de la Provence : celle de la mer, de la plaine, de la montagne, pour une équipée en direction des Alpes, et que j'atteins les Gorges du Verdon ; cheminant sur cette prodigieuse corniche des abîmes, je m'écrie chaque fois : « C'est la Chine ! ». Oh ! la mienne – imaginaire – celle en qui je crois reconnaître l'esprit taoïste ; la nécessité du vide, d'une respiration aussi, sans laquelle il n'y a qu'oppression et empoisonnement intellectuels. Georges Limbour, mon compagnon de la dernière fois, sur les hauteurs y entendait les voix de la nature. Une musique montait du fond du canyon ; comme le murmure de toutes les brises, mêlé inextricablement au chuchotement de toutes les sources. Le torrent du Verdon, à la sortie de ses sublimes remparts, s'étale, se met à l'aise. Méandres étincelants sur fond de galets mauves. C'est la fin du jour, et le soleil écartant les montagnes horizontales, mêlant ses derniers rayons à l'eau admirable, marie le ciel et la terre : autour de cette fulgurance, tente de s'approcher une pénombre couleur de violette, ponctuée de rousseurs ardentes : ces tâches

⁴⁴³ Lettre de Paul Signac à Henri Edmond Cross, 8 novembre 1902, archives Signac (Cachin, 2000, p.257). La toile intitulée « Castellane » contribuera à établir la réputation de Signac en Allemagne.

sensuelles, c'étaient peut-être des buis. En y réfléchissant. Après. » (Masson, 1950, pp.201-202). Ce sont les dernières lignes de son recueil de textes « Le plaisir de peindre ». En 1953, il séjourne à Riez pour approfondir son motif verdonien. Il sillonne les petites routes de la région en compagnie de son ami et marchand d'art Daniel-Henry Kahnweiler ; une série d'encres et de gouaches, inspirée de son autre passion, l'art japonais, matérialise ainsi sa rencontre avec les gorges.

Masson est un des rares peintres à avoir franchi l'obstacle esthétique du Verdon. C'est évidemment et toujours à cette époque la Côte d'Azur qui attire le monde des arts ; Picasso à Vallauris avec ses amis ne s'y sont pas intéressés⁴⁴⁴ ; à l'exception toutefois de l'un d'entre eux, Ilia Zdanevitch (1894-1975), Iliazd de son surnom d'artiste, d'origine géorgienne né à Tifliss, un des chefs de file du mouvement lettriste et du dadaïsme⁴⁴⁵. Il rencontre Picasso à Vallauris en 1946 et reste attaché depuis au sud de la France. Avec sa dernière femme, Hélène Douard, ils achètent une maison à Trigance, dans le Verdon, à la fin des années 40. Son attirance pour les paysages de la région du Verdon est directement liée pour lui au souvenir de sa Géorgie natale qu'il quitta à l'âge de 20 ans. L'attache verdonienne de Iliazd à Trigance ne peut être mise en lien direct avec la production de l'artiste. Le Verdon n'est pas pour lui à proprement parler un lieu d'inspiration ni de travail. C'est plutôt un espace de retrait, voire de recueillement lorsqu'il quitte Paris où il s'est installé, après la guerre, comme éditeur de livres d'art. Ses séjours dans le Sud de la France étaient surtout l'occasion d'aller visiter Picasso à Vallauris (à pied de Trigance !) ou encore Max Ernst à Seillans, non loin de Trigance. Iliazd peut être considéré comme le premier « étranger » à être venu s'installer dans ce haut Var déserté ; Trigance au début des années 50 est un de ces nombreux villages varois décimés par les deux conflits mondiaux, seuls quelques paysans y survivent encore. Pionnier d'un tourisme ethnographique, Iliazd circule à pied dans toute la région à la recherche de fossiles et d'objets de la vie quotidienne « vendus » par les locaux surpris de l'intérêt que porte cet étranger à ce qui n'apparaît pas encore comme un patrimoine à préserver. Ses rencontres avec les paysans locaux et son observation de leurs conditions de vie contribuent à forger la connaissance précise qu'il a de cette région d'adoption. Il s'intéresse aussi à l'histoire locale et entame une recherche sur la famille Demandolx, seigneur de Trigance dont le château, alors en ruine, est un des vestiges de leur puissance. Peu de traces existent de sa période verdonienne. Seule sa maison à Trigance subsiste intacte aujourd'hui, remplie de toutes ces traces ethnographiques accumulées ; un véritable musée local où rien n'a bougé depuis sa mort en 1975 ; qui sait aujourd'hui ce que recèle

⁴⁴⁴ Une exposition « Hommage à Picasso » a bien été organisée à Moustiers en 1988-1989 par l'atelier faïencier de V. et F. Fine. Le peintre serait passé à plusieurs reprises dans la cité moustiéraine, et aurait déjeuné plusieurs fois au restaurant du Relais, laissant même un jour, sur une nappe, un dessin. Bien maigre héritage pour le Verdon.

⁴⁴⁵ Nous tenons à remercier ici Henri Douard et François Mayré, respectivement frère et fils d'Hélène Douard-Zdanevitch pour les éléments biographiques qu'ils ont bien voulu nous communiquer sur la vie d'Iliazd.

l'ancre de l'artiste ethnographe ? Comme oubliée par le temps, la présence l'Iliazd dans le Verdon attend son retour dans les mémoires locales.

L'ensemble des mises en récit (et en images) de la région verdonienne laisse une impression ambiguë : si la relégation et la mise à l'écart en constituent les catégories descriptives les plus fréquentes, l'attraction et la fascination sont constamment présentes. Leur rencontre est ce qui caractérise finalement le mieux l'intérêt porté par ces créateurs d'espace : c'est le lieu à l'écart qui attire Giono, la complexité de la région qui motive Blanchard, la rareté de ce qui est donnée à voir qui guide les prescriptions longtemps frileuses. La prise de conscience de l'existence d'une entité verdonienne émerge lentement au cours du siècle. Il faut le regard du tiers pour la révéler puisque là n'est pas, pendant longtemps, la préoccupation première du verdonien. L'imaginaire construit par les textes est à la base de la consolidation des mythes identitaires de la région ; il est complété par l'action (l'empreinte) de certaines figures, locales ou non, considérées comme pionnières dans la dynamisation du territoire, mais aussi dans sa visibilité. C'est d'eux qu'il s'agit maintenant.

Chapitre 2

Les pionniers

1. Edouard-Alfred Martel et la révélation des Gorges du Verdon

La vie du Verdon ne commence pas au début du siècle mais sa révélation à la fois scientifique et médiatique est la conséquence d'un événement phare que fut, au mois d'août 1905⁴⁴⁶, la descente des Gorges dans leur totalité (21 km entre le couloir Samson au pied de Rougon et, à l'époque, le pont d'Aiguines, aujourd'hui sous le lac de Ste Croix) par une équipe de huit personnes menée par un avocat parisien, spéléologue amateur devenu professionnel réputé des gouffres et du monde souterrain : Edouard-Alfred Martel. Peut-on considérer que les « Gorges du Verdon » que l'on connaît aujourd'hui sont nées il y a donc près d'un siècle, que cet exploit scientifique et sportif est à l'origine de la renommée touristique mondiale de ce lieu à la fois frontière et trait d'union entre le Haut Var et la partie méditerranéenne des Alpes de Haute Provence ? Si la réponse est évidente pour beaucoup, « un retour aux sources » semble nécessaire pour montrer en quoi, notamment, l'œuvre touristique de mise en valeur qui s'ensuivit quelques années après (au milieu des années 20) fut l'aboutissement de vingt années d'hésitations et d'atermoiements. Le territoire Verdon incarne alors cette figure duale qui perdure encore, constituée de rencontres à la fois contradictoires et complémentaires telles que celle d'une mission de l'Etat central et d'une passion individuelle, l'amorce d'une confrontation entre les acteurs locaux d'un territoire convoité, la figure de « l'étranger » (au sens large ou provençal du terme) avide d'émerveillements et celle de l'ingénieur fasciné par un progrès technique dompteur de nature. Cette analyse duale de la société locale verdonienne et de son « territoire sans nom » nous a paru intéressante dans la perspective d'une approche historique se donnant pour but non seulement de raconter mais aussi d'expliquer et de comprendre une part du présent de ce territoire. Nous verrons en effet que, dans les textes de Martel eux-mêmes, peuvent être relevés les signes des premières velléités de construction d'un Parc dans le Verdon : « Comment ouvrir de manière pertinente le site au tourisme ? » est une question qu'il se posait à l'époque mais aussi et encore celle qu'on se pose aujourd'hui. De même, si la ressource en eau du Verdon devient, dès le début du XIX^{ème} siècle, un

⁴⁴⁶ Cet événement aurait pu passer inaperçu localement ; à la même époque en effet, le Var (du centre et de la côte) connaît la plus grande crise de phylloxera de son histoire : les préoccupations sont alors tournées vers l'agriculture et son avenir plutôt que vers les expéditions dans le haut pays. Nous verrons que la médiatisation du passage de Martel dans le Verdon ira au-delà des réseaux locaux.

enjeu fort, la rivière cristallise tout au long de notre siècle la rencontre d'intérêts opposés et récurrents qui restent aujourd'hui au centre des préoccupations⁴⁴⁷.

C'est par le biais de ce travail sur E.-A.Martel, que nous tenterons d'éclairer une partie des ces jeux de forces sociales et de rapports au territoire ; nous montrerons en quoi, dans le Verdon, ces rapports ont joué un rôle déterminant dans la construction progressive du haut-lieu touristique qui, un siècle plus tard, cherche encore un équilibre digne de son prestige.

Si l'on pose la question aux habitants du Verdon, mais aussi aux visiteurs, de savoir qui était Edouard-Alfred MARTEL, les réponses recueillies sont quasi-unanimes et brèves : « C'est le nom du sentier au fond des gorges » ou encore « Les frères Martel étaient des explorateurs » ; mais le plus souvent, c'est le silence qui l'emporte. Il est vrai que seul le nom du sentier est là pour préserver la mémoire de l'homme et de ses aventures dans la région. Une petite plaque de marbre fixée sur le mur d'une maison d'Aiguines, ancien « Office de Tourisme » fondé par Font d'Eilenc dans les années 30, en face de la mairie, vient rappeler discrètement le centenaire de sa naissance, le 1^{er} juillet 1859.

Font d'Eilenc devant son office de tourisme d'Aiguines (1989)



Photo : Julien Lautier

Mais l'Office a disparu et, juste sous la plaque de marbre, la carte des gorges du Verdon peinte à la main en bleu, blanc et rouge par Joëlle Font d'Eilenc, s'est estompée et n'arrête plus guère les visiteurs

⁴⁴⁷ cf. M.Leborgne, 1999.

devant le local devenu boulangerie. Le premier guide touristique actuel à grande diffusion⁴⁴⁸ qui donne quelques éléments succincts sur le personnage date de 1999, le Guide Gallimard « Haute Provence ». Enfin, la génération de plus en plus restreinte des plus de 80 ans est trop jeune pour avoir vécu le début du siècle ; l'histoire orale parle des pères ou des grands-pères qu'on n'a pas ou peu connus.

Dans ce contexte, ce sont d'autres supports qu'il nous faut convoquer afin d'appréhender cet étranger qui réussit à laisser son nom au cœur de la région. Car la mémoire du personnage est ambiguë : on a l'impression que dans le Verdon Martel est partout ; en réalité, c'est plutôt un voile de mystère qui recouvre les rapports de Martel à la région. Les informations recueillies localement sont partielles, souvent erronées.

Pour cela, nos recherches nous ont mené en Lozère, auprès de l'association E.-A.Martel, qui regroupe un petit groupe de spéléologues amateurs, passionnés des gouffres et du monde souterrain. L'association a collecté une somme impressionnante d'archives écrites et iconographiques relatives à celui que l'on considère dans ce petit milieu comme le père de la spéléologie. Les données qui suivent émanent, plus ou moins directement, de ce gisement⁴⁴⁹.

1.1. Edouard-Alfred MARTEL (1859-1938) : Des couloirs du tribunal aux abîmes de la France et du monde...

Edouard-Alfred Martel est né le 1^{er} juillet 1859 à Pontoise d'une famille de juristes. Licencié en droit, il devient avocat à la cour d'appel de Paris puis en décembre 1886, acquiert une charge d'agréé au tribunal de Commerce de la Seine. Très tôt pourtant, dès son plus jeune âge, c'est la géographie qui l'attire ; pour certains, son premier prix de géographie au concours général en 1877 en est un signe. Cette passion ne le quittera pas, malgré l'orientation suivie voulue par son père ; c'est pourquoi, dès l'âge de 20 ans, il devient membre de la Société de Géographie, fondée en 1821⁴⁵⁰. Cinq années après, en 1884, il « découvre » le site de Montpellier-le-Vieux. Pour Norbert Casteret (1897-1987), spéléologue

⁴⁴⁸ Bien que moins largement diffusé, on peut aussi mentionner l'ouvrage déjà cité de Roger Verdegen (1981) qui décrit l'expédition de Martel et son équipe dans le canyon en août 1905 (pp.218-221).

⁴⁴⁹ Outre les articles de Martel lui-même et autres sources diverses, nous avons utilisé deux ouvrages relatifs à la vie et l'œuvre de Martel : *L'homme qui voyageait pour les gouffres*, 1999, Année Martel 1997, Archives départementales de la Lozère, Actes du colloque de Mende des 17 et 18 octobre 1998, 421 p. et *La plume et les gouffres. Correspondance d'Edouard-Alfred Martel de 1868 à 1936*, 1997, présenté et édité par l'Association Martel, Meyrueis, 607 p. (l'année 1997 a été proclamée « Année Martel » pour commémorer le centième anniversaire de la découverte de l'aven Armand et marquer le début du projet de classement loi 1930 des Gorges du Tarn). Un dernier ouvrage peut être mentionné : la biographie de Martel par son élève Norbert Casteret intitulée, *E.-A.Martel, explorateur du monde souterrain*. Commande de Gaston Gallimard à Casteret après la disparition de Martel, ce texte fut écrit du vivant de la femme du défunt. Le ton est admiratif, élogieux même, mais parfois approximatif et ne reflétant pas toujours la personnalité profonde de l'homme. On peut noter que sur 16 reproductions photographiques illustrant l'ouvrage de la vie de Martel, cinq concernent le Verdon.

⁴⁵⁰ *L'homme qui voyageait pour les gouffres*, 1999, p.179.

français, disciple de Martel, c'est le début de la double vie de l'avocat parisien : « *C'est bien en 1884, en présence du site vraiment hallucinant de Montpellier-le-Vieux, que Martel sentit son penchant pour la géographie devenir une vocation irrévocable* »⁴⁵¹. Pendant douze années, jusqu'en 1899, l'avocat parisien mène une double vie, entre le monde juridique et le monde souterrain. C'est dans le Tarn, dans le Pays des Grands Causses, qu'il fait ses premières armes, à la suite des expéditions d'Alphonse Lequeutre (1829-1891), commissaire de la marine et géographe-explorateur, lequel lui « lègue » le site et trouve en lui un digne successeur, comme en atteste ces lignes de Martel :

« *Quand il révéla les gorges du Tarn, M.Lequeutre approchait de la fin de sa vie ; mais il institua un héritier de sa trouvaille, le chargeant d'achever la vulgarisation des Cévennes : ce fut l'auteur des présentes lignes qui, depuis 1883, a vécu les meilleures heures de sa vie à exécuter le testament de son ami, en faisant la chasse (jusqu'aux heures tragiques de 1914) aux gorges et grottes inconnues de notre beau pays de France.* »⁴⁵².

Si l'on s'arrête quelques instants sur le Tarn, c'est que dans la longue vie d'explorateur de Martel, cette région « inconnue » constitue son jardin secret parmi tant d'autres lieux explorés en France et dans le Monde. Cette passion lozérienne donne lieu, en 1889, au premier ouvrage de Martel, *Les Cévennes*, dédié aux lozériens « *avec le vœu qu'il fasse du bien à leur beau département méconnu* »⁴⁵³. Nous ne tenterons pas de suivre l'explorateur dans toutes ses expéditions, elles nous mèneraient trop loin. Nous retiendrons seulement que l'attrait de l'inconnu et la *révélation* (plutôt que la *découverte*⁴⁵⁴) de curiosités naturelles n'est pas incompatible pour Martel avec la formation autodidacte de son savoir géographique. C'est du moins ce qu'il pense ; certains de ces collègues moins. En effet, précurseur dans cette science des cavernes, qu'il nomme d'abord « grottologie »⁴⁵⁵, étudiant méthodiquement les entrailles du sol,

⁴⁵¹ Casteret, 1943, p.24.

⁴⁵² *La plume et les gouffres*, 1997, p.68.

⁴⁵³ Préface de l'ouvrage *Les Cévennes* (1889) dont le premier exemplaire fut offert par Martel au géographe Onésime Reclus (1837-1916), frère d'Elisée, et dédié en ces termes : « *Au maître O.Reclus. Remerciement d'un emprunteur et amical hommage au géographe souterrain.* ». Membre du CAF, passionné par l'eau, O.Reclus s'était intéressé avant Martel à la Lozère et aux gorges du Tarn. Martel le considérait comme le maître de la géographie descriptive (*La plume et les gouffres*, p.96.). Quelques années plus tard, en 1911, c'est O.Reclus qui demandera à Martel de rédiger une partie de son œuvre, *La grande géographie* : ce sera, dans le tome 2, le volume intitulé *France*.

⁴⁵⁴ Nous distinguerons en effet *découvrir* et *révéler* : le premier évoque une avancée de la connaissance (c'est l'acception archéologique du verbe *inventer* - de *invenire*, littéralement, *venir dedans* - : inventer un site, c'est le découvrir) ; le second, étymologiquement *tirer le voile*, est relatif à l'approfondissement ou la mise en lumière sous un jour nouveau de ce qui était déjà connu, faire connaître ce qu'on est intimement (Litttré). Cette remarque sémantique peut paraître spéieuse ; pourtant, elle permet d'aborder un point central dans l'œuvre de Martel, sur lequel nous reviendrons, relatif aux rapports qu'il pouvait entretenir avec les locaux, paysans de ces campagnes inaccessibles qu'il arpentaient. En effet, c'est bien auprès de ces paysans que Martel acquiert ses premières connaissances des sites : ils sont les guides indispensables. Quels rapports Martel a-t-il avec eux ? Se souvient-on d'eux ? Nous le verrons.

⁴⁵⁵ A propos du terme de « spéléologie » : c'est le préhistorien Emile Rivière qui le premier utilise ce terme (en fait, *spelaeologie*). Il sera raccourci par d'autres en *spéologie*, pour finir en *spéléologie* dont on use aujourd'hui.

Martel ne fut jamais totalement reconnu par le milieu scientifique de son temps⁴⁵⁶ ; il est bien récompensé à plusieurs reprises par l'Académie des Sciences⁴⁵⁷ pour laquelle il rédige en tout plus de 80 articles, il n'y sera jamais admis. Bien que blessé par ce défaut de reconnaissance, Martel ne réduit pas ses travaux pour autant, étonne à son passage⁴⁵⁸ et collectionne les fonctions et les titres. Il est, entre autres : fondateur et président de la Société de Spéléologie (1895), président de la Société de Géographie de Paris, directeur de la revue *La Nature* (de 1905 à 1919), président du Comité National de Géodésie et de Géophysique, membre du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique, chevalier (1898), Officier (1909) puis Commandeur de la Légion d'Honneur (1927), collaborateur de la Carte Géologique de France, membre du Conseil Supérieur des Eaux de l'Armée, membre de la Commission Supérieure d'Hygiène et d'Epidémiologie Navale, membre de la Commission Supérieure des Sites et des Monuments Naturels, administrateur du Touring Club de France, membre du Club Alpin Français, président de la Société pour la Protection des Paysages de France à partir de 1930, président de la Société du Puits de Padirac, chevalier du Mérite Agricole, commandeur de la Couronne de Roumanie, commandeur de l'Ordre de St Olaf de Norvège, commandeur de l'Ordre de St Stanislas de Russie, chevalier du Sauveur de Grèce, ...

Ses activités souterraines croissantes rendent sa charge d'avocat parisien incompatible avec sa vocation première. La révélation du gouffre de Padirac, en 1889, le conforte dans l'idée qu'il devrait être possible de vivre de ces explorations. Pour cela, c'est vers le tourisme qu'il faut se tourner. Découverte d'une nature inconnue, approche scientifique et manne financière touristique potentielle, telles sont en effet les trois cartes que Martel a en main très tôt dans sa nouvelle carrière : » *Parti du simple point de vue du touriste en quête de curiosités naturelles, l'idée première n'a point tardé à revêtir des caractères plus sérieux.* »⁴⁵⁹. En 1898, neuf ans après la découverte du site et les attermolements liés à la difficile acquisition du gouffre et de ses abords⁴⁶⁰, la Société Anonyme du Puits de Padirac est créée avec à sa tête Martel qui compte bien vivre des revenus de ce gouffre désormais aménagé et ouvert au public. La

⁴⁵⁶ Il continue et approfondit les travaux sur les eaux souterraines d'Auguste Daubrée (1814-1896), géographe, membre de l'Institut. Martel enseignera tout de même pendant dix ans, de 1895 à 1905, un cours libre en Sorbonne de géographie souterraine.

⁴⁵⁷ Un grand prix des sciences physiques lui est notamment décerné par l'Académie des Sciences pour un numéro spécial de *Spelunca* (bulletin de la Société de Spéléologie) intitulé : *La spéléologie au XXIème siècle*.

⁴⁵⁸ Après la première grande découverte de Martel, le site de Bramabiau dans le Gard (juin 1888) : « *De cette époque date le mouvement de curiosité soulevé parmi les populations caussenardes par la caravane itinérante de Martel. [...] On peut imaginer l'effet produit par le passage ou l'installation d'un tel convoi dans de pauvres villages, dans des hameaux perdus, à une époque où presque personne, en dehors des indigènes, ne parcourait ces régions ! Les commentaires étaient souvent pittoresques et inattendus : les braves paysans se demandaient s'il s'agissait d'un cortège d'émigrants ou d'un cirque. Mais les renseignés précisaient que c'était la troupe du « Monsieur qui voyageait pour les trous ».* », in Casteret, 1943, p.39.

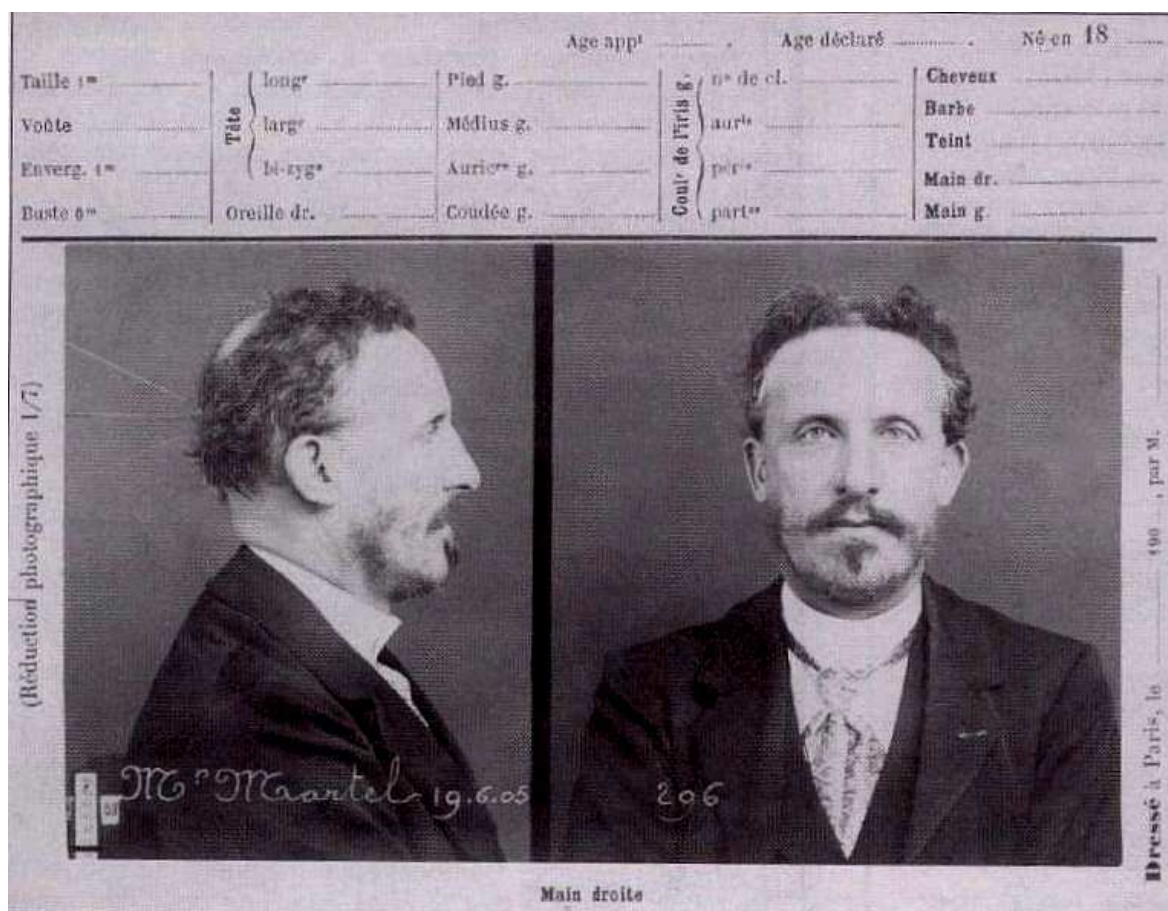
⁴⁵⁹ Préface de son ouvrage, *Les abîmes*, 1894.

⁴⁶⁰ Les négociations durèrent 6 ans, les locaux ne voulant pas céder à la tradition locale qui parlait d'un trésor datant de la guerre de cent ans au fond du gouffre. Soupçonné de venir chercher ce trésor, Martel dû signer dans l'acte de vente une réserve formelle, imposée par les propriétaires du sol, l'engageant au partage du trésor ... s'il était découvert. (Casteret, 1943, p.93)

Société est entérinée le 10 avril 1899 ; deux jours plus tard, le 12 avril, il quitte à 40 ans sa charge d'avocat et devient ainsi le premier spéléologue professionnel en France, pouvant dès lors s'adonner pleinement à sa passion qu'il nomme *alpinisme aquatique*.

La renommée grandissante de l'explorateur le fait travailler très vite comme chargé de mission scientifique pour le compte de divers gouvernements : l'Autriche, l'Irlande, l'Angleterre, La Bosnie, la Russie⁴⁶¹ notamment. C'est aussi dans ce cadre que le gouvernement français lui fait appel pour un projet d'aménagement relatif à la desserte en eau d'une grosse partie du littoral Sud-Est. C'est à ce moment que l'hydrogéologue rencontre le Verdon, c'est-à-dire très tardivement dans la vie de l'explorateur. D'ailleurs, le Verdon n'apparaît qu'en marge de ses nombreuses expéditions, malgré le choc tant paysager que géologique qu'il ressentit et le statut très particulier qu'il lui conféra à côté de son pré carré lozérien.

Edouard-Alfred Martel (carte d'identité, juin 1905)



Source : Association Martel

⁴⁶¹ En 1903, le Tsar Nicolas II a comme projet de faire de la côte nord-est de la Mer Noire une véritable Riviera russe. Le ministre russe de l'agriculture, S.A.Yermoloff, charge alors Martel d'effectuer un voyage d'études géographiques et de recherches hydrologiques relatives à cette mise en valeur future. Martel publiera un ouvrage à la suite de cette expédition intitulé *La Côte d'Azur russe (Riviera du Caucase)*, paru chez Charles Delagrave, en 1908.

1.2. L'expédition dans les cañons du Verdon ou la rencontre tumultueuse avec un site « monstrueux »⁴⁶²

En quoi consistait cette mission verdonienne, quels enjeux motivaient la demande du gouvernement auprès de Martel dans cette région pour le moins délaissée ?

Par une décision du 22 mai 1905, suite aux conclusions formulées par la 8^{ème} section du comité des études scientifiques, et sur proposition de Léon Dabat, conseiller d'Etat, directeur de l'hydraulique et des améliorations agricoles, le Ministre de l'Agriculture, M.Ruau, confie à Martel l'étude géologique, hydrologique et hygiénique de la résurgence de Fontaine L'Evêque (aujourd'hui immergée sous le lac de Ste Croix) et notamment les abîmes et les pertes des ruisseaux des Plans de Canjuers⁴⁶³. La rivière Verdon et ses gorges sont évoquées mais n'apparaissent pas comme centrales dans la mission. Celle-ci se déroulera du 26 juillet au 15 août 1905⁴⁶⁴. A cette époque, depuis deux mois et jusqu'en 1918, Martel est membre du Comité d'Etudes Scientifiques de l'Hydraulique Agricole au Ministère de l'Agriculture. La mission de cet expert du gouvernement lui est détaillée par Léon Dabat :

- . l'étude scientifique du régime souterrain des eaux alimentant Fontaine L'Evêque,
- . l'étude géologique des plateaux et vallées avoisinant la source (dans le but de rechercher la possibilité de créer, dans les cavités naturelles de ce terrain, un immense réservoir intérieur)
- . l'examen de la possibilité de capter la source à un niveau inférieur à celui de l'émergence afin d'augmenter le débit d'étiage,
- . l'étude des contaminations éventuelles auxquelles la source serait sujette et le moyen d'y remédier⁴⁶⁵.

Les lieux ne sont pas totalement nouveaux pour Martel, le problème de Fontaine L'Evêque non plus⁴⁶⁶. Le 6 mai 1902 déjà, il prend quelques clichés de la résurgence en hautes eaux. Située dans la vallée du Moyen-Verdon, non loin des villages de Bauduen et d'Aiguines (Var), la source de Fontaine L'Evêque (dont la dénomination locale traditionnelle est « Sorps ») est appelée ainsi depuis qu'en 1634, Mgr

⁴⁶² Selon l'expression de Louis Armand, forgeron du village du Rozier (Lozère) et fidèle collaborateur de Martel durant ses expéditions depuis 1888, à la sortie du cañon du Verdon en 1905.

⁴⁶³ Georges Clemenceau, sénateur du Var, est alors président du Conseil. On peut penser que l'homme n'est pas étranger à la décision de cette mission dans ses terres.

⁴⁶⁴ Voir Martel E.-A. (en collaboration avec Le Couppey de la Forest M.), 1905.

⁴⁶⁵ Martel est alors auditeur au Conseil Supérieur d'Hygiène. En 1891, Martel s'empoisonne en buvant l'eau d'une source infestée par une carcasse de veau en décomposition. Cette expérience et les nombreuses autres découvertes macabres réalisées au fond des gouffres le sensibilisent aux problèmes d'hygiène publique. Le 15 février 1902, il fait voter la loi Martel interdisant la pollution des points d'infiltration des eaux (décret d'application le 19 février 1903). Cette loi interdit notamment « l'abandon et le jet de cadavres et de tous résidus dans les gouffres et excavations de toute nature ». Elle s'insère dans le courant de recherches épidémiologiques à l'œuvre en France à cette époque et dont la figure emblématique n'est autre que Pasteur. Cette loi est encore en vigueur aujourd'hui.

⁴⁶⁶ Un des premiers projets sérieux est, en 1802, celui de l'ingénieur en chef de Draguignan originaire de St André-les-Alpes, J.A.Fabre, sur l'utilisation des eaux de Fontaine-L'Evêque. Voir dans le bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de Draguignan, t.XXVII, 1908-1909, pp.24-26.

Louis Doni d'Attichy, Evêque de Riez, s'y fit construire une résidence de repos. Elle fut bâtie sur l'emplacement des ruines d'un ancien monastère (l'abbaye de Ste Catherine) et d'une collégiale pour chanoines édifiés en 1254 par un autre évêque de Riez, Foulque de Caille pour abriter une centaine de religieuses dont le but était de soigner les voyageurs pauvres qui suivaient l'ancienne route romaine pour aller faire en Espagne le pèlerinage de St Jacques de Compostelle. A cause de la peste de 1348 dans toute la Provence, des guerres de Raimond de Turenne et des maladies occasionnées par l'air malsain émanant des marécages formés par les débordements récurrents du Verdon, le monastère tomba en désuétude : en 1435, il ne restait plus que 4 religieuses. En 1455, le monastère fut sécularisé, devint un prieuré puis un simple prieuré rural. Sur les ruines de cette histoire, Mgr d'Attichy bâtit donc sa nouvelle demeure.

Lorsque Martel s'y rend, au début du XXème siècle, il ne reste qu'un moulin et une ferme-auberge. Le lieu est déjà considéré à l'époque comme une destination touristique pittoresque du haut Var⁴⁶⁷. Cette résurgence ininterrompue connaît en effet des débits de sortie importants, entre 4 et 13 m³/seconde, eau qui vient grossir le Verdon dans lequel elle se jette 900 mètres en aval. Le site en lui-même n'est guère impressionnant ; mis à part son passé religieux glorieux aux traces effacées, il ne présente finalement que peu d'intérêt touristique ; c'est l'avis de Martel. Par contre, ses fortes capacités en ressources hydrauliques lui confèrent un statut particulier aux yeux de Martel mais aussi des ingénieurs et politiques de la région provençale dans son ensemble : Fontaine L'Evêque et ses eaux rayonnent en effet jusque dans la Provence méridionale, et cela depuis les années 1860-1870. Dès cette époque, le problème de son utilisation est posé ; les départements des Bouches-du-Rhône (Marseille et Aix) et du Var (Toulon) sont les deux premiers intéressés.

Les villes d'Aix-en-Provence et Marseille sont en effet préoccupées par leur alimentation en eau. Trois années de grande sécheresse et l'épidémie de choléra de 1835 à Marseille contraignent la ville à se pencher urgemment sur la question de l'eau dans la cité phocéenne. Le plan des ingénieurs Montricher et Kermaignant de dérivation des eaux de la Durance par un canal dont la prise est située à St Estève est approuvé en 1838. Le canal Montricher, construit de 1840 à 1849, qui débouche à l'emplacement actuel du Palais Longchamps règle ainsi le problème marseillais. Sur son parcours, Aix n'en profite pas : elle a imposé des conditions d'irrigation refusées par Marseille. Aussi, quelques années après, l'avant-projet de l'ingénieur De Tournadre d'Aix imagine-t-il le détournement des eaux du Verdon pour alimenter Aix. Son travail est présenté au conseil municipal en 1855 et approuvé. Le décret du 20 mai 1863 concède ainsi à la ville d'Aix le canal du Verdon ; le volume que la ville peut prendre est fixé à 6 mètres cubes/seconde, y compris le volume de 1,5 mètres cubes déjà concédé par la loi du 4 juillet

⁴⁶⁷ De Bresc L., 1889.

1838 (la concession du volume supplémentaire de 4,5 m³ n'est faite qu'en dehors du temps d'étiage). A cause de problèmes financiers (faillite de l'entreprise Dussard et Sellier en charge de la construction du canal⁴⁶⁸), l'eau du Verdon n'arrive à Aix que le 14 août 1875, par le canal d'Aix jusqu'au barrage Zola (du nom de François Zola, père de l'écrivain, situé sur les hauteurs de la ville), dont la prise en eau se trouve dans les basses gorges du Verdon à Quinson, en aval de Fontaine L'Evêque. Quelques critiques sont toutefois émises : la prise du barrage en amont de Quinson aurait pu être remplacée par une prise plus haut, directement à Fontaine L'Evêque. Or la ville d'Aix n'en est pas propriétaire. Le projet de De Tournadre ne le prévoyait pas. A la fin du XIX^{ème} siècle, la résurgence n'irrigue donc que les quelques lopins de terre voisins et abandonne le reste au Verdon (et donc indirectement la prise de Quinson en aval). La crainte de la ville d'Aix, à cette époque, est liée aux possibilités qu'a le département du Var de détourner les eaux de Fontaine L'Evêque pour irriguer à la fois la ville de Toulon et les terres du centre Var dans l'arrondissement de Brignoles. La crainte est fondée : à la fin du XIX^{ème} siècle (1899), le département du Var achète la source de Fontaine l'Evêque ainsi que les terrains voisins pour alimenter le sud département et notamment Toulon. Le département des Bouches-du-Rhône ainsi que les avaliers du Verdon s'opposent au projet varois ; cette résistance entraîna en 1898 la modification de l'article 641 du code civil dont la nouvelle rédaction limitait les droits des propriétaires : « celui qui a une source dans son fonds peut en user des eaux à sa volonté, dans les limites et pour les besoins de son héritage. »⁴⁶⁹. Le projet en jeu consiste à dériver les eaux de la résurgence par un canal qui répartirait 1,2 m³/s à Marseille, 1,3 m³/s à l'arrondissement de Toulon, de même pour Brignoles et 800 litres/s pour Draguignan.

C'est dans ce contexte conflictuel que Martel est appelé en tant que spécialiste des questions hydrauliques. Pour Martel, deux problèmes font obstacle au projet :

a) les droits acquis par les avaliers du Verdon : la ville d'Aix-en-Provence (ainsi que les usagers en aval du Verdon) est concessionnaire depuis le décret du 20 mai 1863 du canal du Verdon dont la concession atteint 6 m³/s⁴⁷⁰ à laquelle il faut ajouter une concession de 2 m³/s pour les autres usagers. Au total, ce sont 8 m³/s qu'il faut réserver aux avaliers. Or, en été, il arrive souvent que le débit du Verdon soit inférieur à ces 8 m³/s. L'appoint de Fontaine L'Evêque est nécessaire pour faire face aux droits des concédés. Cette situation a déjà généré de nombreux conflits dont les échos sont montés jusqu'à la capitale (séances du Sénat des 18 mai et 23 juillet 1899). Pour dériver 4 m³/s de Fontaine L'Evêque, la

⁴⁶⁸ Remplacée par la compagnie des canaux agricoles et des travaux publics.

⁴⁶⁹ Quelques années plus tard, la loi du 5 avril 1923 subordonne toute dérivation à la constitution de réserves régulatrices sur le Verdon. (cf. Nicod J., 1974).

⁴⁷⁰ En fait, comme le note Martel, à cause d'une erreur de calcul (!), cette concession ne dépasse jamais dans les faits 3 m³/s, les 6 m³/s étant toujours possiblement exigibles par la ville d'Aix.

seule solution est de constituer des réserves d'eau afin d'avoir en permanence 8 m³/s à la sortie de la source : 4 pour le Var et Marseille, 4 pour les autres usagers.

Les solutions envisagées sont diverses :

- . transformer le lac naturel d'Allos (près de la source du Verdon) en un réservoir de 30 à 45 millions de m³,
- . construire des lacs artificiels à Aiguines ou Caréjuan (au début des gorges du Verdon) par l'édification de barrages,
- . capter Fontaine L'Evêque à un niveau inférieur à celui de sa sortie et augmenter son débit en utilisant le réservoir souterrain dont les ingénieurs du ministère de l'agriculture *supposent l'existence*,
- . resserrer les orifices d'émergence de la résurgence pour régulariser le débit (cette solution paraît, après étude, la plus efficace pour Martel).

b) Le second problème posé par ce projet est lié à la qualité hygiénique de l'eau : le ministère souhaite avoir des précisions sur l'état de contamination de ces eaux issues de terrains calcaires fissurés. Des études antérieures (de l'ingénieur en chef du Var Périer de Draguignan en 1896, de « l'ingénieur ordinaire » Rocque de Brignoles en 1898 notamment) ont toujours supposé que les eaux de Fontaine L'Evêque venaient des plateaux de Canjuers mais aussi des pertes de l'Artuby et du Jabron, affluents du Verdon, ainsi que du Verdon lui-même.

Une expédition sur place s'impose : Martel est le candidat idéal. Nous ne relaterons pas ici les détails épiques de ces expéditions (avens de Canjuers et descente du Verdon) décrits par ailleurs par Martel dans les récits qu'il en fit lui-même. Nous mentionnerons seulement qu'après une première reconnaissance du haut des falaises le 9 Août 1905, E.A.Martel entreprit son expédition le 11 août 1905 en compagnie de :

- . Armand Janet⁴⁷¹, ingénieur principal du génie maritime à Toulon et auteur d'une tentative avortée de descente du Verdon en 1896⁴⁷²,
- . Maxime Le Couppey de la Forest, ingénieur des améliorations agricoles (qui deviendra inspecteur général du génie rural), auditeur du Conseil supérieur d'hygiène et collaborateur de la carte géologique,
- . Louis Armand, du Rozier (en Lozère) ami fidèle de Martel et découvreur du célèbre aven du causse Méjean en 1897 (dit aven Armand).

⁴⁷¹ Grand voyageur, Armand Janet publiera plusieurs chroniques de ses expéditions (Janet, 1894, 1907). Le Haut-Var et notamment les rivières du Verdon et de son affluent l'Artuby, constituent un de ses terrains de prédilection. Concernant l'Artuby, il mentionne (Janet, 1894) : « Les cantonniers de Comps et de Praguillen peuvent être pris pour guides. Le dernier en particulier connaît très bien le cañon de l'Artuby. » (p.105).

⁴⁷² La toute première tentative date de 1895 : des ingénieurs suisses tentent de descendre la rivière en bateau. Leur aventure stoppa au confluent du Baou, à l'entrée des gorges.

Une équipe d'auxiliaires devait assurer le ravitaillement (dont Casimir Flory, paysan de La Palud fin connaisseur des lieux pour les pratiquer au quotidien, pourtant accepté comme porteur et non comme guide par Martel) tandis qu'une autre, comprenant notamment cinq rougonnais dont Isidore Blanc déjà mentionné, instituteur à Rougon et guide principal de l'expédition, D. Carbonnel⁴⁷³, les deux frères Audibert et M. Paul Susini, accompagnait l'expédition à titre de porteurs et de guides⁴⁷⁴.

Les membres de l'expédition, 11 août 1905



Source : Association Martel⁴⁷⁵

⁴⁷³ Quelques extraits du récit de ce paysan rougonnais rapportés par R. Verdegen (1981, p.121) : « Épuisé par le portage du Baucher, l'arrivée au petit canyon du Maugué a transformé cette crainte en peur, heureusement qu'il y avait Flory de La Palud avec nous. Toute la nuit j'ai eu des mauvais rêves. Martel n'a pas dormi de la nuit. [...] J'aurais bien voulu remonter avec ceux de La Palud, je les enviais, n'ayant pas envie d'affronter des endroits plus terribles que celui, monstrueux, où nous étions. »

⁴⁷⁴ cf. *Les Annales*, fascicule 33, Imprimerie Nationale, Paris Décembre 1905 (cité par le photographe toulonnais Solia dans son ouvrage sur les gorges de 1958, *Grand canon du Verdon*).

⁴⁷⁵ Les documents photographiques collés sur fond cartonné jaune sont tirés du carnet personnel d'expédition de Martel : ce sont ses propres photographies. Elles sont aujourd'hui la propriété de l'association Martel.

Il faut ici préciser que si dans ses écrits Martel décrit les lieux comme inviolés, depuis que les hommes habitent les alentours du site, les gorges sont déjà connues et fréquentées et cela pour plusieurs raisons. En effet, comme tout lieu difficile d'accès, le fond des gorges pouvait servir de refuge aux malfrats (on parle d'une fonderie de faux-monnayeurs dans la grotte dite des Baumes Fères) ou simplement aux locaux : fours à chaux Ligures, tours à bois et à poterie (cf. Cru, Poteur, 1986), descente au moyen de carrelle (monte-charge) dans les jardins suspendus cultivés des parois mais aussi et surtout, plus récemment, coupeurs de buis de Aiguines et de La Palud (les « bouissouniés » qui vivaient au fond des gorges pendant parfois plusieurs mois l'hiver) et récolte du miel sauvage (par les « miélus » et leur corde de chanvre). Martel (1928, p.27) écrit d'ailleurs à ce sujet : « Au fond de petits cirques, quelques prés ou champs surprennent par un atome de culture. Combien d'heures faut-il pour venir y quêrir peu de kilogrammes de foin ou de pommes de terre depuis Guègue ou La Palud ? ». Ce fut aussi le lieu privilégié des braconniers, peu de monde osant s'y aventurer.

Une autre aide fut apportée à l'expédition : un chantier en cours dans les gorges du Verdon. En effet, en 1900, débuta un chantier d'envergure localisé à proximité du confluent du Baou : l'entrée du couloir Samson. Le projet, dirigé par M.Jacquette, de la Société des Grands Travaux de Marseille pour le compte de la Compagnie Electrique Sud-Est, consistait en un barrage au niveau de Carejuan (inondant ainsi les gorges jusque près de Castellane) alimentant des conduits jusqu'au Galetas par les eaux du Verdon détournées et canalisées vers une chute de 175 mètres (la chute de Moustiers) permettant l'alimentation d'une usine hydroélectrique d'une puissance de 100 mégawatts⁴⁷⁶. Ces travaux permirent le creusement de plusieurs galeries jusqu'à l'Estellié (sept en tout) qui restèrent abandonnées par la suite⁴⁷⁷. Ainsi, M.Tessier, ingénieur de la Société des Grands Travaux de Marseille et responsable du chantier facilita l'expédition grâce aux sentiers déjà creusés pour le chantier⁴⁷⁸.

⁴⁷⁶ Les travaux débutés en 1900 furent interrompus en 1910 pour des raisons techniques (les difficultés rencontrées provoquèrent l'accident mortel de deux rougonnais J.Bagarry et A.Aicard) et financières, la Première Guerre Mondiale ne permettant pas leur poursuite.

⁴⁷⁷ Dans le journal *Le tour du Monde* daté de Juillet 1912, cet abandon est mentionné mais surtout on pense déjà à sa réutilisation comme passage de randonnée pour s'approcher du fond des gorges qui pour l'heure reste inexploré par le grand public (*Comment visiter le grand canon du Verdon ?*, in *Le Tour du Monde*, n°2042, 13 Juillet 1912.).

⁴⁷⁸ Locaux mais aussi et surtout étrangers participèrent à ces travaux pénibles et dangereux : au recensement de 1906 pour la commune de La Palud, on trouve la catégorie « ouvriers étrangers à la commune occupés aux chantiers temporaires » ; elle compte 32 individus dont 1 français. A Rougon, ce sont 21 individus dont 20 étrangers. (Collomp, 2002, p.49)

Les cabanes de l'Escalès

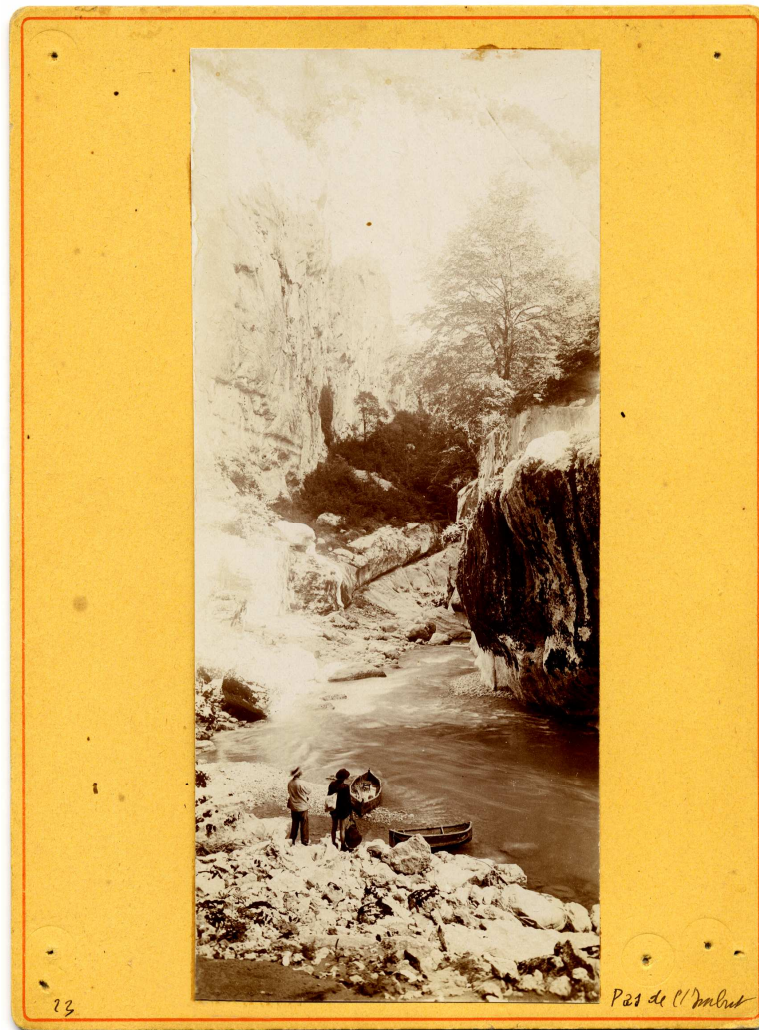


Source : archive personnelle, cliché Isidore Blanc

Les premières impressions de Martel au fond des gorges ne feront qu'appuyer les registres descriptifs qui jusqu'alors s'étaient contentés d'une vue « de haut » empreinte de sauvagerie et d'effroi. Le scientifique va plus loin encore lorsqu'il décrit certains passages (Styx⁴⁷⁹, Imbut) : « Ici, nous touchons à la sorcellerie ».

⁴⁷⁹ Nom donné à un passage resserré au fond des gorges. Lors de l'expédition de 1905, Louis Armand, fidèle compagnon de Martel, faillit y trouver la mort. Collomp (2002) mentionne que cette dénomination n'a pas été inventée par Martel lors de son passage, contrairement à ce qu'a pu écrire Isidore Blanc. On la trouve pour la première fois en 1892, dans les récits de voyage d'un haut-provençal, Gustave Tardieu, pharmacien érudit de Sisteron, qui explora les cluses du Var et du Verdon.

Au Pas de l'Imbut



Source : Association Martel

Cette expédition d'août 1905⁴⁸⁰ ne fut pas le premier ni le seul contact de Martel avec la région et le site. Une année plus tard, du 27 au 29 Août 1906, il exécuta une seconde visite du grand canyon (en remontant du Galetas jusqu'à l'Imbut, « les 9 kilomètres où je n'ai pas pu prendre en 1905 de photographies, faute de plaques ») accompagné de son collègue Louis Armand et de deux autres auxiliaires, pêcheurs du village des Salles⁴⁸¹.

Enfin, en 1908, il participe à la visite sur place du président du Conseil de l'époque, Georges Clemenceau, afin de l'informer des projets d'aménagements en cours sur le Verdon (d'Allos aux Basses Gorges du Verdon) – voir chapitre 3 -.

⁴⁸⁰ Notons qu'à la même époque, au printemps 1905, un autre pionnier entreprit la descente beaucoup moins médiatisée mais tout aussi périlleuse du canyon de l'Artuby : le docteur Girard. Il fut stoppé par une paroi verticale juste avant de parvenir à la Mescla (*mélange des eaux* en provençal), au confluent du Verdon et de l'Artuby.

⁴⁸¹ Deux versions s'opposent quant aux membres présents lors de cette seconde expédition : non pas Martel et Armand mais Janet et Blanc en seraient, pour certains, les auteurs. Ce détail symbolise bien les tensions qui pouvaient exister entre les aventuriers étrangers et les locaux.

Quoi qu'il en soit, et après l'expédition phare d'août 1905 qui vint à bout des Gorges du Verdon et selon le spéléologue, « dans leur totalité » ⁴⁸², les conclusions de Martel sur le projet du ministère sont les suivantes :

. le bassin d'alimentation de la résurgence est beaucoup plus étendu que ce qu'on ne pensait : il est effectivement composé des infiltrations par les avens et fissures sur les plateaux de Canjuers, les pertes de l'Artuby (notamment au lieu dit Chardan). Deux abîmes sont signalés par les paysans du plateau à Martel et son équipe : ils en découvrent une trentaine et en visitent quinze du 30 juillet au 5 août 1905.

Descente dans l'aven de la Nouguière



Source : association Martel

. en ce qui concerne le Verdon, des travaux avaient déjà été réalisés concernant ses éventuelles pertes : en 1879, M.Dieulefait avait conclu à l'impossibilité d'infiltrations sur la rive droite du Verdon ; en 1880, M.Potier montre le contraire. La carte géologique de M.Zürcher, réalisée entre 1887 et 1894, corrobore les conclusions de M.Potier. Martel vient renforcer cette deuxième thèse. Il se déclare en

⁴⁸² Ce point sera d'ailleurs à l'origine d'une querelle qui débutera à la fin de la carrière de Martel dans les années 30 avec un autre spéléologue, Robert de Joly, un de ses successeurs qui fut le premier en 1928 à franchir par le fond le pas de l'imbut vers la fin du Grand Cañon, passage que Martel avait contourné par le haut en 1905. Dans une lettre adressée à Martel le 29 août 1928, quelques jours après sa descente, R. de Joly écrit : « Enfin, le Verdon est totalement vaincu et vu. », in Association E.A.Martel, 1997, p.332.

autre opposé à la construction de barrages dans le Verdon à cause des fissures en terrain calcaire : « En tout cas, il est tout à fait irrationnel de songer, comme on le fit en 1879, à édifier dans le grand cañon un barrage de 70 m de hauteur à l'aval de la Mescle (Wilhelm, Durance, p.214). Notre exploration a précisément prouvé combien cette idée était utopique, à cause de la fissuration des rochers, de la perte constatée à la Mescle, de l'étroitesse du cañon (la retenue n'eut été que de 31 millions de mètres cubes, tout à fait disproportionnée aux dépenses), etc. »⁴⁸³. Martel mentionne aussi un projet utopique de barrage à Aiguines.

. La solution préconisée par Martel consiste en un resserrement de la résurgence de Fontaine L'Evêque (tout en laissant libres les résurgences secondaires nommées Garruby) afin de créer une réserve d'eau souterraine, projet qui rejoint celui que le ministère avait imaginé au départ. Pour le spéléologue, toutefois, ce projet pourra être mené à bien à condition que les pouvoirs publics (préfets mais aussi élus locaux) fassent régner la loi sur les plateaux de Canjuers, notamment la loi relative à l'interdiction par les locaux de jeter les cadavres des bêtes ou des détritiques dans les avens⁴⁸⁴. Martel écrit : « Il n'y a plus, grâce à la loi de 1902, de raisons véritablement de nature à priver la consommation publique d'une ressource d'eau aussi abondante, aussi fraîche et aussi précieuse que la puissante Fontaine L'Evêque. Toute conclusion opposée constituerait, à mon avis, une véritable vexation publique. ». Et conclut : « En raison du faible nombre de fermes sur les plateaux de Canjuers (« deux douzaines de fermes clairsemées soit environ 200 habitants »), l'application de la loi du 15 février 1902 ne devrait pas être trop difficile à condition que les contrevenants soient punis d'amendes sévères ».

Ces conclusions de Martel portent en elles la vision de l'explorateur concernant le futur des lieux notamment dans sa dimension et son potentiel touristiques.

Vue de la sortie du Verdon, 1905

⁴⁸³ E.A.Martel, 1928a, note 14, pp.42-43. Une des théories de Martel sur l'eau en milieu karstique était la suivante, et suite à ses observations dans le Verdon : « C'est une confirmation absolue et définitive de la déchéance hydrologique des rivières modernes, de leur dessèchement progressif, particulièrement dans les terrains calcaires, où les captures ou dérivations souterraines activent si désastreusement cette dessiccation. » p.403 (E.A.Martel, 1908).

⁴⁸⁴ Martel note à ce propos que les eaux de Fontaine-L'Evêque ne sont pas d'une pureté totale, contrairement à leur réputation. Pour les rendre potables, il rappelle le respect nécessaire de la loi de 1902 déjà évoquée.



Source : association Martel

1.3. De la révélation des lieux aux décisions d'aménagement du site

Ce que nous retiendrons ici, en marge des considérations techniques de l'auteur, a trait à la vision qu'a Martel du potentiel touristique dans la zone. Il nous est apparu intéressant de nous y arrêter, d'une part pour éclairer le thème de la genèse touristique du Verdon, d'autre part pour entrer plus au fond de la personnalité de Martel tant en ce qui concerne sa propre vision des choses qui, on le verra, évolue

fortement au fil des années, que pour avoir une idée du contexte de l'époque et des réactions face à cette industrie naissante.

Nous reprendrons pour cela plusieurs extraits que l'auteur publia dans divers revues ou ouvrages à des périodes différentes afin de confronter leur contenu étonnamment changeant. On peut considérer deux grandes phases dans l'approche qu'a Martel de la problématique touristique verdonienne : la première court de la « découverte » du site à la fin de la Première Guerre Mondiale ; la seconde naît au début des années 20 pour se poursuivre jusqu'à la fin de sa vie. Nous verrons ce qui les caractérise.

a) 1905-1918 : Martel protecteur esthétique des sites et promoteur rationnel des forces naturelles

En ce qui concerne la première période, et suite à l'expédition de 1905, la vision de Martel peut se résumer dans les écrits suivants :

. dans un courrier du 10 septembre 1905 à son collègue et ami Félix Mazauric⁴⁸⁵, Martel, quelques jours après la descente du Verdon, écrit ceci : « *Heureusement que nul Touring Club n'y pourra faire « d'aménagement » ; les crues emporteraient tout. Cela restera, plus beau que les gorges du Tarn, le privilège des enrégés qui ne craindront point de se mouiller jusqu'au ventre au moins deux jours de suite.* »⁴⁸⁶.

. de même, dans une brochure éditée par le Syndicat d'Initiative de Draguignan et de la Région publiée en 1907, Martel mentionne : « *N'est-il pas étrange qu'il ait fallu attendre au XXème siècle pour faire connaître ces merveilles américaines de France qui d'ici longtemps sans doute ne seront pas livrées aux profanations du vulgaire tourisme, et dont les particularités scientifiques (dont nous ne saurions rien dire ici) présentent un intérêt capital pour l'hydrologie et la géologie.* »⁴⁸⁷.

. enfin, dans un numéro de la revue « La Nature » dont Martel fut directeur de 1905 à 1919, à propos d'un article sur la protection des paysages (relatif à la loi du 21 avril 1906 sur la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique), on peut lire sous la plume de l'auteur : « *Pourvu qu'on n'édifie pas à Sorps [Fontaine L'Evêque] de trop importants bâtiments et pourvu que les falaises soient*

⁴⁸⁵ Un des grands pionniers de la spéléologie française fin XIXème-début XXème, Félix Mazauric (1868-1919) consacra nombre de ses travaux aux cavités des Causses du Larzac et des garrigues nîmoises. Il fut un des nombreux correspondants réguliers de Martel.

⁴⁸⁶ Association E.A.Martel, 1997.

⁴⁸⁷ E.A.Martel, A.Janet, (1907), *Exploration du Grand Cañon du Verdon*, édité par le Syndicat d'Initiative de Draguignan, Imp. Latil frères, 67 p. Ce texte fut repris en totalité, édité en 1971 par H.Monier, propriétaire de l'auberge du Point Sublime à Rougon, et distribué aux touristes passant à l'auberge. On peut s'amuser de voir que de tels propos « anti-touristiques » sont publiés par un Syndicat d'Initiative (fondé le 1^{er} mai 1903) dont le but est précisément de favoriser le tourisme dans sa région, « but purement patriotique et désintéressé » selon ses propres mots. De même, selon l'expression de Martel à la première page de son premier ouvrage intitulé *Les Cévennes*, en 1889, « la connaissance de son pays est un devoir patriotique ».

respectées par les conduites d'eau, il y aura lieu de passer outre les doléances qu'exhaleront les paysagistes. Les droits impérieux de l'hygiène publique priment sur tous les autres. Un ennemi plus dangereux peut-être que l'industrie, ennemi non prévu par la loi et ses prodromes, est précisément le tourisme, par la fièvre de pénétration à outrance, par le fâcheux entraînement à construire des routes partout, même en des lieux inabordables, fièvres et entraînements qui en arrivent, si l'on considère posément les choses, à abîmer la France. [...] Ces sortes d'entreprises (avec leur cortège de tranchées, remblais, soutènements, abatages (sic) d'arbres, etc.), ne commencent-elles pas à verser dans les plus fâcheux excès et à mériter aussi l'application de mesures analogues à celles de la loi du 21 avril 1906 ? [...] Envers les abus désolants que l'expansion outrée multiplie au nom des purs et simples promeneurs, des précautions analogues s'imposent nécessairement ! Il ne saurait se trouver aucun esprit sain pour prétendre que le tourisme, la distraction des excursionnistes ou des caravanes en vacances, doivent bénéficier de franchises, de tolérances, que l'on peut enlever aux plus petites usines, organisatrices de travail et productrices de forces ou de denrées ! Qui donc oserait soutenir qu'une chaussée boulevard, une route de plaisance, conserve le droit d'être plus inconsidérément établie qu'un captage ou un barrage destiné à répartir économiquement à toute une province l'eau, la lumière, l'énergie ? »⁴⁸⁸.

Quelques années plus tard, le ton change et l'aversion prononcée qu'il ressentait à l'égard de ce tourisme du début du siècle, se meut en un prosélytisme acharné.

b) Le Martel d'après-guerre : la croisade touristique d'un prosélyte convaincu

Dans un article de la revue « L'Illustration » en date de 1928, Martel présente le travail accompli par le Touring-Club de France dans les Gorges du Verdon pour leur aménagement. L'article débute ainsi : « Le TCF va consacrer une somme de 60.000 f à l'accessibilité du Grand Cañon du Verdon. Pour expliquer ce projet, conférence au siège du TCF par E.-A.Martel avec projection photos devant représentants du tourisme, des grandes compagnies de chemin de fer, de la géographie et de l'alpinisme, le 21 janvier 1928 (article signé E.A.Martel, vice-président de la Société de Géographie qu'il fonda en 1895). ». Sur un ton ironique où pointe l'impatience récemment comblée, Martel, après avoir décrit en détail les aménagements du TCF, conclut : « Malgré la propagande et les efforts longuement déployés après la trouvaille – que nous avons ainsi réalisée au Verdon – d'une véritable merveille sans rivale en Europe, il fut impossible d'aboutir à un aménagement du Grand Cañon au profit d'un public

⁴⁸⁸ E.A.Martel, 1907. Martel se présente aussi à cette époque comme membre du comité technique du Touring-Club de France. Concernant la loi du 21 avril 1906, voir aussi l'étude précise et documentée sur sa genèse et son contexte d'émergence par P.Veitl, 1996. Cette loi du 21 avril 1906 instaure, notamment à l'échelle de chaque département, les commissions de sites. La Société pour la Protection des paysages de France (SPPF) joua un rôle central dans l'élaboration de cette loi ; on retrouve d'ailleurs le nom de E.A.Martel au sein de la longue liste des membres du comité directeur de la Société, avec entre autres, Paul Joanne, fils d'Adolphe Joanne fondateur des guides, Franz Schrader, président du CAF, Frédéric Mistral...

visiteur : l'entreprise était trop coûteuse, trop difficile, dangereuse même. [...] Ainsi le Verdon n'aura attendu son exploitation touristique que pendant 25 ans. C'est une moyenne entre les 10 ans de Padirac, les 30 ans de l'Aven Armand et les 40 des Causses et Gorges du Tarn... »⁴⁸⁹. C'est en fait entre 1925 et 1927 que le comité de tourisme en montagne du TCF fait effectuer par deux commissaires, MM.Imbert⁴⁹⁰ et Ardouin, une étude détaillée des possibilités offertes pour réaliser l'aménagement. Nous y reviendrons.

De même, dans un de ses ouvrages majeurs publié en 1928 (pour la première partie), *La France ignorée, Sud Est de la France*, Martel insiste : « Quant aux travaux que l'on pourra être amené à faire à l'émergence même (Fontaine-L'Evêque), il importe de déclarer qu'ils ne motiveront nulle objection en ce qui touche la protection du paysage. En effet, le site de Fontaine-L'Evêque est, à mon avis, surfait de réputation ; sans doute, il a le charme, pour un « déjeuner sur l'herbe », de toutes les eaux vives, encadrées de verdure et de vieux moulins. »⁴⁹¹. Quant au tourisme, si l'automobile est toujours proscrite par Martel, la randonnée pédestre doit se développer : « Visiteurs de la France, regardez-la donc. Et mieux qu'à travers les lunettes de « l'automobilisme », cette hâte perpétuelle d'aller toujours plus vite et plus loin !... Il ne s'agit pas pour lui de comprendre et de sentir ; ne suffit-il pas de pouvoir dire qu'on a vu ... Or les kilomètres ne voient plus rien. »⁴⁹². Dès lors, les interventions de Martel sont marquées par des recommandations pour les aménagements des sites, concernant, par exemple, le passage de l'Imbut, déjà mentionné : « En ce point les eaux atteignent jusqu'à 30 mètres de hauteur. C'est donc à cette élévation qu'il faudra accrocher les passerelles quand on s'occupera d'aménager cet extravagant défilé. »⁴⁹³. De même, en 1906, avec Louis Armand, Martel prospecte le sommet des falaises entre Mayreste et Mainmorte au-dessus du Verdon, afin de trouver des « corniches à vue » pour la création d'un sentier à l'usage des touristes.

Mais le Verdon n'est pas, pour Martel, le seul site à aménager : « En 1926, réalisant une idée qui lui était chère et qu'il avait mûrie longuement, il détermina les directeurs des trois grandes Compagnies des Chemins de Fer du Midi et d'Orléans, et du P.L.M. à descendre dans l'Aven Armand. »⁴⁹⁴. On y

⁴⁸⁹ E.A.Martel, 1928b, pp.67-68.

⁴⁹⁰ On donnera plus tard son nom à la fameuse brèche équipée d'escaliers métalliques vertigineux installés par le TCF : il s'agit de la brèche Imbert sur la rive droite au fond du Cañon. En réalité, avant la guerre, le TCF avait déjà fait améliorer quelques petits sentiers (celui de Guègue à la Mescla et celui qui descend de Mayreste). Il avait aussi jeté deux passerelles au Maugué et sous Mayreste, cette dernière fut emportée par une crue en 1915.

⁴⁹¹ E.A.Martel, 1928a (voir pour le Verdon, les chapitres 1, 2 et 3, pp.1-61).

⁴⁹² E.A.Martel, 1928a, p.15. Cet extrait publié dans son ouvrage de 1928 est la reprise d'un de ses articles dans la *revue du TCF* d'octobre 1926, p.283. A propos du Verdon, Martel eut cette phrase : « C'est vingt fois qu'il faudrait le parcourir ce grand cañon pour oser dire qu'on l'a vu. », op.cit., 1928a, p.30.

⁴⁹³ E.A.Martel, 1928a, p.27. Voir aussi la note 16 p.43 et sq. de *La France ignorée*.

⁴⁹⁴ N.Casteret, 1943, pp.119-120. Louis Armand, découvreur du site en septembre 1897, s'éteignit en 1922, cinq ans avant le début de la notoriété du lieu.

comptait aussi M.Chaix, directeur de l'Office National du Tourisme et L.Auscher, Président du Touring Club de France. Ce fut le début de l'aménagement du site, inauguré en juin 1927, et de sa notoriété.

Pourtant, c'est bien dans les Gorges du Verdon que les aménagements du TCF vont s'accélérer, et cela sous le contrôle de Martel et sous son nom : *sentier Martel* inauguré en juin 1930, *Chalet Martel* (actuel chalet de la Maline du CAF) inauguré en 1936. Au point que la participation des locaux à cet ouvrage en serait presque oubliée (une stèle à Isidore Blanc fut tout de même construite après sa mort, et inaugurée le 5 septembre 1936 devant l'entrée des Gorges au Point Sublime).

En 1936, le site était donc fin prêt pour accueillir le tourisme du monde entier, ouverture facilitée à l'époque par le passage au pouvoir du Front Populaire : les congés payés et le développement de l'automobile.

1.4. La transition de Martel

Comment, en effet, expliquer ce revirement de Martel entre le début du siècle et l'après-guerre ? Il convient de préciser deux points pour nuancer l'importance de ce changement d'attitude.

a) Le tourisme vulgaire et la culture du TCF

Quand on parle de tourisme, même à l'époque, il est nécessaire de distinguer le *tourisme automobile* (ce contre quoi Martel se battait et s'est toujours battu) du *tourisme pédestre* (qu'on appellerait « vert » aujourd'hui). Martel, membre éminent du TCF⁴⁹⁵ depuis le début, s'inscrivait bien évidemment dans cette seconde veine et sa lutte, symbolique et réelle, du *sentier* contre la *route* est présente tout au long de son œuvre, quelle que soit la période. C'est ce qui permet de comprendre qu'en 1906, malgré ses attaques contre le vulgaire tourisme (celui de la route, en fait), Martel ait déjà en tête l'aménagement futur des Gorges du Verdon (tant par le fond que par le haut) sous forme de sentiers accessibles aux plus téméraires. C'est bien ici la vision d'un tourisme élitiste d'un Martel telle qu'elle était promue au sein du TCF (ainsi que du CAF). Dans *La France ignorée*, à propos de l'aménagement des Gorges du Verdon, Martel écrit : « *Mais peu de visiteurs (ils sont si pressés maintenant) se résoudraient à la totalité de ce parcours. D'autant plus que c'est tout au plus à un chemin muletier qu'on pourrait songer. Encore la dépense serait-elle énorme, pour accrocher les passerelles dans les étroits où les crues s'élèvent de 20 à 30 mètres. Quant à une route, elle profanerait tout, coûterait des dizaines de millions, - devrait se tenir fort au-dessus du torrent et monter parfois jusqu'à 150 mètres de hauteur -, ne ferait voir à peu près rien des plus remarquables passages, - et en gênerait sans remède les plus réelles*

⁴⁹⁵ « En 1937, le Touring Club de France, faisant exception pour Martel qui, étant administrateur de ce club, ne pouvait, aux termes des statuts, recevoir de distinction au sein même de cette grande association, lui décerna cependant sa plus haute récompense : la très rare et très enviée Grande Médaille d'or pour ses exceptionnels services rendus au tourisme français. » (Casteret, 1943, p.201).

beautés. Tout projet dans ce sens est anathémisé à l'avance. Quoi qu'on fasse, il faudra user d'un soigneux discernement pour ne rien abîmer dans le Verdon (souligné par l'auteur) »⁴⁹⁶. Une fois cette distinction établie (tourisme automobile vulgaire et tourisme pédestre aventurier), et pour aller dans le sens de notre première interprétation en terme de « revirement » de Martel quant à sa conception du tourisme, on peut remarquer que, et Martel ne pouvait pas ne pas en être conscient, pour que les touristes aussi élitistes soient-ils puissent aller se promener dans tel ou tel lieu de pratique pédestre périlleuse ou malaisée, il fallait bien qu'ils y accèdent d'abord par des moyens traditionnels (voitures, caravanes...): la route donc. Aussi, le sentier ne peut-il se concevoir sans la route, dans leur complémentarité, et plus loin, sans le fer⁴⁹⁷. Et cela d'autant plus que les premiers touristes qui arrivaient dans la zone venaient d'horizons aussi divers qu'éloignés : Côte d'Azur (groupes allemands et anglais majoritairement), Draguignan, Toulon (groupes guidés dans les années 20-30 par L.Henseling, conservateur de la bibliothèque municipale de Toulon, délégué d'arrondissement du TCF), Marseille (excursionnistes marseillais), Belgique (le Touring-Club de Belgique), Luxembourg...

Non pas *au fond* des gorges mais *autour* des gorges, le réseau routier allait se développer considérablement (dans la limite de ce que la région permettait) et cela après la « découverte » du site : le sentier créa la route dans le Verdon⁴⁹⁸. Quant au chemin de fer, les directeurs des grandes compagnies eurent beau tout imaginer, le fer n'entra pas dans le Verdon ; il en est encore de même aujourd'hui (seule une gare existe à St André-les-Alpes sur la ligne Nice-Digne, l'autre est à Manosque, porte d'entrée vers le plateau de Valensole).

b) Une constance dans l'œuvre de Martel : la préoccupation hygiéniste et rationnelle de l'utilisation de la nature

⁴⁹⁶ Collection d'articles écrits par Martel à la suite de ses nombreuses expéditions, *La France ignorée* est publiée en 1928, pour la première partie, en 1930 pour la seconde. Or, pour certains d'entre eux, c'est au début du siècle que l'auteur les a écrits. Certaines remarques sont ajoutées, d'autres supprimées, le texte légèrement revu par rapport aux articles initiaux. Pour un travail comme le nôtre, c'est à la source qu'il faut revenir : la pensée du Martel de 1905 ou 1907 se lit plus clairement dans ses articles de 1905 ou 1907 que dans ceux réécrits 20 ans plus tard.

⁴⁹⁷ Voir le rôle important qu'ont joué pour Martel les compagnies de chemin de fer dans le développement du tourisme en France (P.L.M., Compagnie des Chemins de Fer du Midi et d'Orléans...). Nous aborderons à la fin du chapitre 3 le développement des voies de communication dans le Verdon.

⁴⁹⁸ D'après les témoignages contemporains de locaux qui travaillèrent aux aménagements du site dans les années 30, « dans le Verdon, on a toujours tout fait à l'envers : le chalet Martel (chalet de la Maline aujourd'hui) rive droite a été construit avant la route qui y mène, l'auberge des Cavaliers rive gauche de même. Il n'y avait que des sentiers pour y travailler, porter les matériaux... La route ne fut réalisée qu'après. ». Les choix du TCF sont ici en cause, et semble-il, mal compris localement : ainsi par exemple, si le chalet Martel a pu être une réalisation « en dehors des routes », c'était à l'époque pour faciliter l'épanouissement du but premier de l'association : le tourisme pédestre. C'est d'ailleurs ce que souligne Martel en 1928, « on reste pratiquement réduit à la grande route (de Castellane à Moustiers). C'est-à-dire à peu près à rien (souligné par l'auteur) : comme si, pour visiter une cathédrale gothique, on se contentait d'en faire rapidement le tour sans y entrer. C'est pourquoi tant de gens reviennent déçus des gorges du Verdon, qu'ils n'ont pas vues !. (souligné par l'auteur). », *La France ignorée*, 1928a, p.19.

Le second point à préciser quand on travaille sur l'œuvre de Martel réside dans son rapport à ce qu'il considérait être sa mission de scientifique : son savoir devait d'abord être mis au service de la collectivité, notamment en ce qui concerne ses recherches et découvertes relatives à l'eau potentiellement d'alimentation. Cette priorité est mise en avant tout au long de sa vie : il travaillera pour de nombreuses municipalités confrontées à la salubrité de leur eau. Il fut aussi membre du conseil supérieur d'hygiène publique.

En second lieu, et c'est peut-être le point le plus délicat en constante évolution au cours de son travail, la conception qu'il a de l'utilisation des forces hydrauliques dans la production d'électricité est d'abord primordiale « si l'on veille à ne pas abîmer les sites ». Cette ressource économique issue de la nature, grâce à la technique imaginée par l'homme, est en totale adéquation avec l'esprit de la revue *La Nature* déjà citée qu'il dirigea pendant 15 ans jusqu'en 1919 : elle s'intitule : *La nature, revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*. La force motrice de l'eau (« la houille blanche ») produit un bien de consommation utile et nécessaire à la collectivité, améliorant ses conditions de vie, de travail et d'hygiène. Pourtant, la date de 1919 correspond bien chez Martel à un tournant dans sa vie d'explorateur et d'homme d'administration : il sort alors d'une période de guerre (qu'il n'a pas faite pour raison d'âge), sa santé commence à décliner (il a alors 50 ans et ses nombreuses expéditions dans le monde entier l'ont usé). 1917-1919 est pour lui une période de convalescence sur la Côte d'Azur. Il décide alors de mettre un frein à ses expéditions pour s'attacher au travail d'étude plus « conventionnel » sur le matériau brut qu'il a récolté et se décharge de certaines responsabilités telle celle de directeur de la revue *La Nature* qui lui demandait un travail important (bien que partagé avec son collègue et beau-frère Louis de Launay, membre de l'Institut, professeur à l'École des Mines et des Ponts et Chaussées). Enfin, et c'est ce qui nous importe ici, l'activité touristique est alors en train de devenir un potentiel économique certain, potentiel qu'il avait déjà pressenti au gouffre de Padirac, lorsqu'il créa au début du siècle la Société du Gouffre de Padirac afin de gérer la manne touristique qu'il y déclencha. « Houille blanche et tourisme »⁴⁹⁹, c'est bien ce que Martel a en tête au sortir de la guerre.

c) Retour aux périodes de Martel

Deux facteurs centraux permettent de comprendre la réaction du spéléologue des années 1900-1915 par rapport au tourisme :

. d'une part, dans la France de cette époque, les vacances et loisirs n'étaient pour la majorité des français que peu ou pas développés. L'idée de partir en vacances était encore moins partagée. Culture, organisation du travail, revenus... en éloignaient les Français ; le véritable déclencheur interviendra plus

⁴⁹⁹ Du nom d'une exposition internationale qui se tint à Grenoble en 1925.

tard avec notamment les avancées en 1936 du Front Populaire⁵⁰⁰. L'idée d'une exploitation touristique massive n'était pas totalement présente dans les pensées de Martel (mise à part l'exception de Padirac). Les intérêts étaient autres, scientifiques notamment.

. d'autre part, et c'est pour nous le point central de notre affaire, si en 1907 Martel peut avoir des réactions si violentes contre toute exploitation touristique des beautés naturelles découvertes, c'est qu'un événement l'avait sérieusement atteint dans son amour propre : l'achèvement de l'aménagement des Gorges du Tarn (1905-1907), son jardin secret jusqu'alors. L'article sur la loi du 21 avril 1906 dans *La Nature* (déjà cité) nous donne l'explication de la réaction de Martel. Par une comparaison photographique « avant/après », Martel s'insurge contre le type d'aménagement choisi pour les gorges du Tarn (construction d'une route au fond des gorges, éboulis des routes de corniche...) : « *C'est la photographie et le paysage eux-mêmes qui vont nous répondre péremptoirement : et parmi les sites les plus ravissants de notre France, les Gorges du Tarn. On a mis plus de 20 ans à y construire une route nationale que, pour ma part et depuis 1883, j'ai toujours combattue sans succès d'ailleurs. [...] Le résultat atteint, maintenant que la route est achevée (1907), est plus éloquent que toute discussion. Je mets ici, face à face, quelques vues de la partie centrale des gorges, avant la route et après la route (mai 1906). [...] Est-ce oui ou non, une atteinte au paysage ? [...] J'ignore quelles (sic) furent les exécuteurs de ces hautes œuvres, ce qui m'évite des personnalités. Sur leurs procédés d'ailleurs le silence est la plus puissante des critiques ; et l'on ne saurait rien ajouter à la condamnation prononcée contre eux par l'objectif photographique.* ». La coupure de la guerre modifia cette approche. Apparaissent alors les prémisses d'un phénomène nouveau, voué à une progression fulgurante : le tourisme de masse. C'est ce qui caractérise la seconde période de Martel : elle correspond à l'émergence de ce potentiel, favorisé par les projets d'ouvrages hydroélectriques, notamment dans la région.

L'après-guerre marque pour Martel la fin de sa période intense d'explorations. Pourtant, si cette phase de terrain s'achève (ou se ralentit), le moment de « la seconde naissance » de ses découvertes est arrivé : celle du regard touristique. Grand scientifique et aussi homme de pouvoir⁵⁰¹, Martel côtoie ainsi les grands aménageurs touristiques de la France des années 20-30. Ils furent les artisans de la valorisation de nombreuses découvertes. Selon L.Auscher, président du Touring-Club de France, « grâce à Martel, la Lozère, pays déshérité, est devenue la plaque tournante du tourisme dans le centre

⁵⁰⁰ Voir à ce sujet les ouvrages de l'historien A. Corbin, (1988 et 1995).

⁵⁰¹ Bien que souvent sollicité, il refusa toutefois tout engagement politique, au sens partisan du terme.

de la France. »⁵⁰². Cette phrase de Auscher nous suggère, pour finir, deux types d'interprétation, que l'état actuel de nos travaux ne peuvent confirmer :

. reprenant les querelles, encore actuelles, autour du personnage de Martel, dont les « mauvais côtés » ont souvent été masqués pour ne pas entacher son aura⁵⁰³, on peut considérer qu'après la période « verte » de l'auteur, celui-ci connut une période « business » fondée sur la manne financière potentielle du phénomène touristique naissant. Son acharnement à aménager le gouffre de Padirac pour le touriste irait dans ce sens (bien qu'à l'époque, en 1899, les conditions ne fussent pas les mêmes).

. l'autre interprétation, suggérée plus directement par le commentaire de L.Auscher, est relative à une constante dans l'œuvre et la vie du géologue : la croyance en un certain progrès scientifique et technique qui viendrait améliorer la condition humaine. Ses préoccupations hygiénistes en sont le meilleur exemple. Peut-on aller jusqu'à considérer que le développement du tourisme dans des régions délaissées et pauvres remplirait la même fonction d'amélioration des conditions de vie locales ? Entre enrichissement personnel (financier ou symbolique) et développement touristique régional facteur d'enrichissement collectif⁵⁰⁴, la frontière est ténue et finalement peu intéressante. C'est un des quelques points obscurs de la vie et des motivations de ce personnage de Martel à la fois si franc et ambigu.

Martel laissa sa marque dans le Verdon, on a vu comment. Une autre de ses marques, moins visible mais lourde de symbole plus d'un siècle plus tard, nous ramène à ce que sont devenus aujourd'hui les territoires du Verdon.

Deux prévisions de Martel concernant les lieux dans l'avenir retiendront en effet notre attention : la première est relative aux gorges mêmes et à leur protection en vue d'un usage touristique ; en 1928, l'idée d'une réserve nationale est déjà présente à l'esprit du scientifique, préfiguration de ce que la loi de 1960 instaurera : les Parcs Nationaux.

Cette vision étatiste (Martel vient dans les gorges pour le compte de l'Etat par l'intermédiaire du ministère de l'agriculture) évacue l'existence sur place d'une société locale (les paysans locaux, souvent fins connaisseurs des lieux sont relégués au rang de porteurs et non de guides) ; « cet homme en gris, hautain »⁵⁰⁵ résume ces idées dans une phrase, peut-être la plus importante de son œuvre

⁵⁰² N.Casteret, 1943, p.200.

⁵⁰³ Voir la biographie élogieuse de Martel rédigée par Norbert Casteret (1943). L'autre pan du personnage n'a par contre pas échappé aux rédacteurs du recueil de sa correspondance, *La plume et les gouffres*, en 1997. On y découvre, outre ce qu'on savait déjà, les erreurs, les défauts, les hésitations, les conflits du personnage (notamment celui avec R. de Joly à propos du Verdon mais aussi d'autres lieux).

⁵⁰⁴ En 1889, son premier ouvrage *Les Cévennes*, est dédié « aux lozériens, avec le vœu qu'il fasse du bien à leur beau département méconnu. ».

⁵⁰⁵ Selon les termes du fils de Casimir Flory (paysan-porteur de l'expédition Martel), Edouard Flory né en 1910 à La Palud (il sera un des derniers guides des gorges - d'abord agriculteur comme son père puis agent de maîtrise des Eaux et Forêts - jusqu'à l'entre-deux guerres, époque où le barrage de Castillon (1948) fut achevé. E.Flory accompagnera à plusieurs

concernant le Verdon : « Enfin, il faut requérir que le grand Canyon du Verdon soit érigé en Réserve Nationale, encore plus complètement que celle de l'Oisans (la Bérarde et le Pelvoux). La loi du 16 Octobre 1919 qui a attribué à l'Etat la propriété des chutes forées permettrait d'exproprier à peu de frais les piéters « droits des riverains » sur leurs quelques lopins de culture. » (Martel, 1928a, p.44). Ce commentaire lui est inspiré par un voyage d'étude aux Etats-Unis en 1912 : il eut ainsi l'occasion de visiter le grand canyon du Colorado. A la suite de ce voyage, il n'hésite pas à affirmer : « Il existe là, je le répète, une véritable merveille sans seconde en Europe, en vérité le plus américain de tous les canyons du Vieux Monde, et je n'ai pas changé d'avis après avoir vu en 1912, le grand Canyon du Colorado. » (Martel, 1928a).

Le Colorado français



Source : Brochure du Syndicat d'initiative « Le Phare » de La Palud

Ou encore : « En 1912, j'ai vu le grand canyon du Colorado et plusieurs autres des Etats-Unis ; ils m'ont, malgré leurs colossales dimensions et leurs éblouissantes couleurs, moins étonné que je ne m'y

reprises le photographe toulonnais Solia (qui découvrit les gorges pour la première fois grâce à I.Blanc en 1923) : Solia éditera un ouvrage en 1958, recueil de photos noir et blanc sur les gorges largement diffusé.

attendais : et cela par la faute, ou mieux, par la grâce du Verdon ... qui est en France ! » (Martel, 1928a, p.68). C'est le début de l'ouverture de l'horizon symbolique des gorges et du passage d'une description de type comparatiste et référentielle à une autonomie totale de la symbolique des lieux : la région est d'abord appelée « la petite Suisse provençale » (vallée du Verdon de Colmars à Castellane), puis avec la découverte du canyon, c'est « le Colorado français ».

Cette reconquête d'autonomie territoriale s'opère par la volonté d'un retour à ce qu'on appelait le « Haut-Pays » devenu « Arrière-Pays »⁵⁰⁶.

L'Europe commence à s'intéresser à cette petite région du Sud-Est de la France ; ainsi, le Touring Club de Belgique consacre-t-il un article au « grand canyon du Verdon » dans son bulletin officiel de 1922⁵⁰⁷. De même, une délégation espagnole sera présente lors de l'inauguration du sentier Martel le 25 Juin 1930.

La structure actuelle de Parc naturel régional du Verdon, mais aussi celle de Parc naturel régional des Grands Causses, trouvent ainsi leur origine bien en amont des textes régissant dans les années 60-70, les parcs en France (qu'ils soient nationaux ou régionaux). Long est le chemin parcouru depuis les premiers souhaits de Martel jusqu'au classement des gorges en 1990 et à la création officielle de la structure de Parc naturel régional dans le Verdon en mars 1997 ; trop long peut-être, au point d'en faire oublier certaines de ses racines.

Développer l'activité touristique d'un site ou d'une région, c'est évaluer son potentiel et inventer l'univers des possibles. A la fin du XIXème siècle, deux modèles de développement touristique font référence : les Alpes françaises et la Suisse. Des pionniers les ont créés. Martel a d'abord joué ce rôle pour la Lozère. Le club cévenol (créé en 1894 par Paul Arnal) avait ce but. Dans le premier bulletin de l'association, Martel (1895) y rédige une « Lettre aux lozériens » ; son but est de faire prendre conscience aux habitants du potentiel dont jouit leur région. Le ton est grave, la critique acerbe : partant du constat que la Lozère est le département le moins riche de France, Martel rappelle que paradoxalement, il détient des merveilles non exploitées, « qui dormaient ». Elles furent découvertes au milieu des années 1880 par deux « touristes pionniers », A.Lequeutre et L. De Malfosse. Tous deux pensaient que dix ans allaient suffire pour créer source de prospérité au profit de la Lozère, « ainsi que

⁵⁰⁶ Il semble que cette reconquête ne soit aujourd'hui pas encore achevée à entendre certains discours d'élus : « On parle souvent d'arrière-pays mais j'aime pas ce terme-là, moi j'aime le haut pays varois, haut-pays-varois, parce qu'il n'y a pas plus haut. » (entretien avec le conseiller général du canton de Comps du 17.12.96.).

⁵⁰⁷ Société Royale, Touring Club de Belgique, Bulletin officiel, XXVIIIème année, n°20, 15 Octobre 1922, pp.460-461.

les Alpes le sont devenues pour les populations suisses. » (p.10). En 1895, 1500 voyageurs vont chaque été visiter les gorges du Tarn et alentour « alors que la capacité devrait être de 10.000 ». Ce retard a une raison centrale pour Martel : les locaux eux-mêmes : « Les raisons de ce retard ne sont pas à trouver à l'extérieur (agences de voyages, PLM, ...) qui ont fait leur travail. Il en coûte d'avouer que le retard, le frein, en quelque sorte, mis à l'extension qu'aurait dû prendre, en Lozère, « l'industrie touristique » est imputable aux habitants eux-mêmes. » (p.11). « Les habitants cévenols et caussenards repliés sur eux-mêmes, ont peur de l'extérieur. Pour les autres, dans leur légitime désir de gain rapide, ils se sont livrés à une guerre de tarifs entre eux. Le résultat général obtenu c'est qu'en l'an de grâce 1895, quinze ans après le lancement du pas des Causses, l'appréciation des promeneurs est uniformément la suivante : « C'est merveilleux, mais vraiment trop peu confortable ! On ne peut pas y envoyer tout le monde, et on est mieux en Suisse ! ». Pour Martel, le risque que le touriste se détourne ou qu'une entreprise étrangère vienne construire des hôtels à la mode alpestre n'est pas loin. La réaction doit venir des locaux, et notamment par la création d'un syndicat pour mettre le pays en valeur : « c'est le rôle du Club Cévenol », conclut Martel. On sait ce que sont devenues aujourd'hui les gorges du Tarn. Les craintes d'alors sont oubliées et reléguées à une archéologie du tourisme lozérien. Quoiqu'il en soit, l'implication de Martel eut des effets qui dépassèrent ses espérances, trop peut-être. Le réveil des territoires lozériens est venu de l'extérieur (Martel et Lequeutre sont parisiens, De Malfosse toulousain).

Il n'en sera pas de même pour le Verdon. Si Martel contribua à déclencher le phénomène, d'autres acteurs, locaux, s'y investirent. De la ville proche d'abord (Marcel Provence à Moustiers, Paul Ruat de Marseille), du Verdon aussi.

En 1896, une série de brochures à 50 centimes intitulées « *Excursions en Provence* » est éditée par la librairie Paul Ruat de Marseille. Ce dernier décida un an plus tard d'afficher sur la porte de sa librairie le programme d'une excursion publique qu'il conduirait lui-même pour qui voudrait bien venir : 9 participants s'inscrivirent ; 2 mois plus tard naissait la Société des Excursionnistes Marseillais avec comme premier secrétaire ce même P.Ruat⁵⁰⁸. L'intérieur de la Provence n'était pas oublié même si la majorité des excursions se situaient sur la côte autour de Marseille ou plus tard dans la montagne. Bien que dans le bulletin des 90 ans de la société (édité en 1987) retraçant un siècle de vie de l'association le Verdon ne soit pas cité, Paul Ruat, sur le modèle de Martel aux lozériens, donne une conférence à Castellane sur le sujet, le 15 juillet 1905. Martel n'arrivera que deux semaines après sur les lieux pour son expédition. Coïncidence ou anticipation ? Quoiqu'il en soit, la teneur des propos destinés aux verdoniens ressemble étrangement à celle que Martel eut dix ans auparavant avec les lozériens. La

⁵⁰⁸ Elle compte 4.500 membres en 1905.

conférence de Ruat s'inscrit dans un contexte particulier d'éclosion des syndicats d'initiative dans la région (Annot⁵⁰⁹, Draguignan, Rougon, ...). Leur rôle est très clair pour Ruat, patriotique avant tout : « On commence à comprendre qu'il est antipatriotique de porter notre argent à l'étranger, alors que nous avons chez nous des beautés de premier ordre. Il y a lieu de féliciter les hommes de cœur qui ont eu la patriotique idée de mettre en valeur une partie du patrimoine national. ». Et de poursuivre : « vous avez beaucoup de sites auxquels vous ne prêtez que peu d'attention, ayant l'habitude de les voir journellement ». Les propos de Ruat se calquent sur ceux de Martel ; il compare d'ailleurs les deux régions, la Lozère devenant le modèle à suivre pour le Verdon. Castellane, en amont des gorges, a un avenir certain : « votre ville destinée à devenir le passage forcé des touristes qui viendront visiter les gorges dans l'avenir. ». Selon Ruat, les origines du tourisme dans les gorges viennent d'amont, le Haut Verdon et les pionniers (Trotabas notamment) qui organisèrent des visites⁵¹⁰ des gorges, de Moustiers et de Fontaine L'Evêque d'abord pour la presse et les sociétés excursionnistes de Provence. L'association des excursionnistes marseillais en fut un acteur⁵¹¹. Ruat n'hésite pas à la mettre en avant et expose son plan de développement touristique à une assemblée curieuse mais méfiante :

. la création d'un service de voitures entre Moustiers et Castellane (« autre que les omnibus archaïques qui font le service du courrier de La Palud »).

. la nécessité de se concerter avec le syndicat d'initiative de Draguignan pour créer un service de correspondance de Draguignan à Manosque par Castellane, Moustiers et Valensole, « un service rapide pour les touristes pressés »,

. la création de nouveaux hôtels à Moustiers notamment (« pour attirer les touristes pour un séjour un peu prolongé »),

. barrer le Verdon aux cluses de St Maurin pour créer une réserve d'eau suffisante pour régulariser le cours du Verdon en cas de pénurie d'eau ou de détournement de Fontaine L'Evêque.

⁵⁰⁹ Un des derniers syndicats créé est celui de la Haute Vallée du Verdon (juin 1903). A son origine, Castel (Barcelonnette, circuit du col d'Allos) et Delmas (principal du collège de Seyne-les-Alpes) ; Ruat fait distribuer 10.000 prospectus et organise une caravane de 30 excursionnistes marseillais le 15 août 1902 ; depuis, « c'est affluence ». J.Trotabas, Darasse, Moulard se réunissent à Beauzever avec les délégués des divers centres des rives du Verdon et constituèrent ce syndicat d'initiative (il s'affilia aux syndicats existants à Marseille – créé en 1902 -, Draguignan, Nice...). Cette dynamique, dont Ruat revendique une des origines, généra notamment l'organisation d'un service de cars alpins entre St André et Allos ou encore la construction d'un chalet au lac d'Allos inauguré le 3 juillet 1904. C'est donc d'abord dans le Haut Verdon que le mouvement naquit.

⁵¹⁰ Ces visites donnèrent lieu à des propositions d'aménagement de la part des responsables du syndicat. Ainsi, le syndicat d'initiative du Haut Verdon a-t-il demandé à la Société des Grands Travaux de Marseille (qui aida Martel dans son expédition) de créer une galerie suspendue dans les parties où le canal est souterrain pour avoir un chemin continu de St Maurin au pont de Tusset.

⁵¹¹ Ruat détaille le récit d'une sortie dans le Verdon de Marseille, avec les moyens disponibles en 1905 : train jusqu'à Manosque, voiture publique de Manosque à Moustiers par Valensole et Riez, dîner et coucher à Moustiers, voiture publique pour La Palud, Pont de Soleils (la voiture Draguignan/Castellane passe par le pont de Soleils), visite des gorges et de Rougon, coucher à Castellane, rentrée à Marseille par St-André et Digne (voiture de Castellane à St-André à tous les trains ; billet de St-André à Digne et de Digne à Manosque).

. un projet de création d'un barrage pour faire un lac de 14 km jusqu'au Pont de Trigance (Caréjuan) avec la possibilité de bateaux plats comme dans les gorges du Tarn.

Là encore, si les projets ne sont pas déjà en place, c'est pour le marseillais à cause de l'inertie locale : « Ce qu'il faut, c'est secouer un peu une apathie naturelle et traditionnelle qui vous empêche d'oser quelque chose. ». Comme touchés dans leur orgueil, à la suite de la conférence, une navette sera mise en place entre Moustiers et Castellane. Mais globalement, ces projets ne trouveront que peu d'échos auprès des locaux. Il fallait qu'un verdonien (et pas un marseillais) s'en empare pour qu'ils soient acceptés : Isidore Blanc sera cet homme.

2. Isidore Blanc : le régisseur du Verdon⁵¹²

Si Edouard-Alfred Martel fut l'acteur central de la révélation des gorges du Verdon, d'autres, locaux, ont joué un rôle déterminant à cette période et après. Aujourd'hui, le Parc naturel régional du Verdon, poussé par les municipalités de Rougon⁵¹³ et de La Palud, a parmi ses projets de rebaptiser le sentier Martel, qui court au fond des gorges, sur les pas de l'exploration de 1905, le sentier « Blanc-Martel ». Pour quelle raison ? Nous y voyons un signe du travail de mémoire opéré au sein des territoires verdoniens sur son propre passé. Cette proposition fut avancée lors de la commémoration, l'été 2005, du centenaire de l'exploration officielle des gorges par Martel. Il aura fallu un siècle d'enfouissement du passé local avant que les acteurs locaux ne prennent en charge la révélation d'une partie de ce qui a fait le territoire aujourd'hui. Mais pourquoi Isidore Blanc, l'instituteur de Rougon ? Outre sa réputation locale à l'époque des faits et sa connaissance fine du terrain, il apparaît aussi comme l'incarnation d'une figure locale, contrepoids à la centralité d'un savoir étatique, parfois arrogant, que Martel a pu représenter au moment de son implication dans les terres verdoniennes.

Isidore Blanc (1873-1933)

⁵¹² Nous souhaitons ici remercier le docteur Gilbert Blanc, petit-fils d'Isidore Blanc, pour sa relecture et ses commentaires concernant ce chapitre.

⁵¹³ Cf. délibération du conseil municipal de Rougon, séance du 6 mai 2005 : « Il semblerait que le seul nom de E.-A. Martel ait été retenu et que celui d'Isidore Blanc ne soit guère mentionné. Je vous propose donc que cette injustice soit réparée et que dorénavant le sentier dit « Sentier Martel » soit appelé le « Sentier Blanc-Martel ». De plus, afin de rappeler la participation d'Isidore Blanc dans la connaissance du Verdon, une plaque serait apposée au Couloir Samson au début de ce sentier. »



Source : Archives Gilbert Blanc

Nous avons cité Isidore Blanc comme faisant partie de l'équipe de Martel en 1905, en tant que guide principal de l'expédition. Il sera, par la suite, beaucoup plus pour le Verdon. L'histoire de ce personnage local illustre et méconnu mérite d'être abordée ; elle contient en elle les racines profondes de l'émergence du tourisme dans le Verdon⁵¹⁴.

L'époque qui nous intéresse est le début du siècle ; Isidore Blanc (1873-1933) est fils d'un tisserand de Rougon. Il suit ses études à Draguignan, à l'école d'instituteurs. En 1905, refusant toute promotion qui aurait pu l'éloigner de « ses gorges », il exerce à Rougon qui compte alors près de 300 habitants⁵¹⁵ répartis dans de nombreux hameaux dispersés autour du noyau villageois. Le fief d'Isidore Blanc domine l'entrée des gorges au niveau de ce qu'on appelle le couloir Samson, image donnée à cette brèche monumentale dans la roche ouverte par la rivière à l'échelle temporelle géologique. Habitué des lieux, Isidore Blanc ne se contente pas de regarder le site : bien que ne sachant pas nager, comme la majorité des locaux d'alors, il le pratique à pieds, avec son appareil photo et son crayon. L'homme est poète ; c'est par l'image et les mots qu'il rend hommage au site. Sa production, tant textuelle qu'iconographique, ne restera pas privée ; Isidore Blanc va les utiliser pour promouvoir une cause nouvelle dans ce Verdon du début du siècle : le tourisme. Nous avons mentionné la seconde expédition de Martel, en 1906, où prenant la rivière à contre sens, le spéléologue voulu finir les clichés photographiques qu'il n'avait pu prendre un an avant. L'expédition, plus légère, se fit à l'aide de ceintures de kapok et non plus de bateaux. C'est cette manière d'accéder au site qui renforça

⁵¹⁴ Nous remercions ici Gilbert Blanc, petit fils d'Isidore Blanc, qui a bien voulu nous communiquer les éléments constitutifs de cette biographie sommaire.

⁵¹⁵ En 1805, elle en comptait 496 ; aujourd'hui moins de 80.

l'instituteur local dans ses projets d'avenir : ouvrir le site aux visiteurs⁵¹⁶. Le contexte n'est pas étranger aux projets de Blanc ; l'économie locale est une économie de subsistance, profondément rurale : on est paysan dans le Verdon. Les gorges, on l'a mentionné, sont pourvoyeuses de certaines ressources. Elles pourraient permettre beaucoup plus. Isidore Blanc l'a compris. Les projets qu'il a en tête vont trouver un appui décisif auprès d'une structure impliquée par Martel sur le site : le Touring Club de France⁵¹⁷.

2.1. Une implication décisive : le Touring Club de France

Le travail de reconnaissance entre 1925 et 1927 par deux membres du comité du tourisme en montagne du TCF dans le Verdon (Imbert et Ardouin) en vue d'aménager le site est le premier signe fort de cette implication extérieure pour l'avenir touristique du site. Leur rapport, rendu en octobre 1927 proposait :

- . l'amélioration du réseau routier existant et l'aménagement de sentiers déjà tracés ainsi que la création de nouveaux sentiers pour permettre un accès plus facile au fond du canyon,
- . avec aide du Crédit hôtelier, de favoriser l'implantation d'établissements d'accueil et d'hébergement des touristes dans au moins un des villages riverains du grand Canyon,
- . d'inciter les compagnies de transport collectif à proposer des dessertes plus régulières à partir des stations ferroviaires existantes.

La réalisation d'un sentier sur la rive droite du Verdon (côté Basses-Alpes) en utilisant entre autres les tunnels abandonnés par le chantier du début du siècle fut sans conteste l'aménagement le plus visible. Le village de La Palud serait alors central (comme point de ravitaillement et pour les automobilistes) pour ces 14 kilomètres de randonnée au fond des gorges⁵¹⁸. Les travaux débutèrent en 1929 et durèrent un an. 160.000 francs furent consacrés par l'association pour l'aménagement de ce sentier auquel participèrent de nombreux locaux.

Pour l'accès aux sites, si la route de Castellane à Moustiers existe depuis le milieu du XIXème siècle, elle reste étroite ; des aménagements et travaux y sont faits par les Ponts et Chaussées des Basses-Alpes, à l'initiative du TCF (et en partie financés par lui)⁵¹⁹. Le site du Point Sublime est aménagé, un

⁵¹⁶ Vers 1910 déjà, un guide livret du SI du haut Verdon mentionne l'adresse de I.Blanc pour les candidats, téméraires, à une expédition au fond des gorges. Par ailleurs, et dès avant l'expédition « fondatrice » de 1905, Blanc éditait des cartes postales sur la base des clichés qu'il prenait des gorges (Collomp, 2002).

⁵¹⁷ Le TCF est fondé en 1890 pour propager le tourisme en France. L'association est reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1907. Son rôle dans le développement touristique de la France durant toute la première moitié du XXème siècle a été central. Suite à l'expédition de Martel (membre du TCF), le Verdon devint un nouveau terrain d'investigation pour le TCF, déjà largement présent dans ces nombreuses régions françaises.

⁵¹⁸ La descente officielle de 1905 faisait 21 kilomètres de long, jusqu'au Pont d'Aiguines, aujourd'hui sous le lac de Ste Croix.

⁵¹⁹ Pour les locaux, ce sera « la route du TCF ».

parking créé ainsi qu'un point d'eau pour les visiteurs, le vieux sentier Zürcher est réaménagé, des rambardes pour admirer le vide sont mises en place. A la Palud, le TCF améliore le sentier existant pour aller jusqu'aux gorges (par la Maline). Enfin, l'aménagement de sentiers pour descendre au fond des gorges est initié :

. celui du Plan d'Issane

. un au confluent du Verdon et du Baou dont une des branches permet d'accéder en amont de la Mescle (par les échelles de la brèche Imbert : 152 marches en fer et 67 en bois).

Les escaliers de la brèche Imbert en construction par des paluards (1928)



Source : archive personnelle, Cliché Isidore Blanc

Le 21 janvier 1928, une conférence de Martel est donnée dans le hall du siège du TCF avec les représentants du monde du tourisme, des chemins de fer, de l'hôtellerie, de la géographie, de

l'alpinisme et la presse. La conférence est illustrée de clichés de Martel datant de 1905 et 1906. La promotion nationale du Verdon débute à Paris⁵²⁰.

2.2. *La nouvelle vie d'Isidore*

Cette « implication extérieure », venue de Paris, ne peut toutefois avoir de crédibilité sans relais local⁵²¹ ; tant au niveau de la connaissance des lieux que de la réception locale d'une telle entreprise. C'est Isidore Blanc qui jouera ce rôle de passeur, suite au rapport Imbert/Ardouin remis au président du TCF, Edmond Chaix. Sur la proposition de ce dernier, en janvier 1928, Isidore Blanc devient donc délégué local du TCF dans le Verdon. Les échanges épistolaires entre Isidore Blanc et les membres du TCF (I.Imbert, E.Chaix notamment) nous donnent une idée de ce que représente ce nouveau statut pour l'instituteur rougonnais. Ainsi, dans une lettre du 14 janvier 1928 envoyée par Chaix à Blanc, le président du TCF détaille les attributions du délégué local :

- . représenter l'association quand nécessaire,
- . renseigner les touristes notamment Técéfistes (« Nous nous devons tous aide et protection dans la mesure de nos moyens ; cette obligation de mutuelle assistance, qui lie entre eux tous les sociétaires, est la base même et la raison d'être de l'association. »),
- . rassembler et fournir le plus de documents possibles sur le tourisme, assurer le bon entretien des plaques indicatrices TCF: « Tous les renseignements fournis sont absolument confidentiels (« A l'égard des hôteliers, des photographes et des mécaniciens, je vous prierai instamment de vouloir bien me faire savoir si ceux à qui notre panonceau a été délivré sont réellement recommandables ou si, au contraire, il ne conviendrait pas de les remplacer par d'autres plus dignes de cette faveur »),
- . contribuer au développement de l'association (recrutement des adhérents...).

On le voit, la mission est importante, parfois délicate : d'une part et d'abord, c'est agir en faveur du développement de l'association (recherche d'adhérents, renseignements sur le tourisme, ...). D'autre part, on demande au délégué de mener une véritable mission d'éducation non seulement au « bon » tourisme mais aussi plus généralement dans la vie quotidienne. La suite du courrier d'Edmond Chaix le montre : « Vous savez que le TCF a institué le concours du village coquet dont l'objet est double : d'une part, répandre sur toute l'étendue du territoire la notion d'hygiène publique et privée, et, d'autre part, généraliser la pratique de la propreté des hommes et des choses. Dites-le aux femmes de chez vous, gagnez-les à notre cause, faites-en nos collaboratrices ». Pour le TCF, le tourisme élitiste qu'il promeut

⁵²⁰ Un article sur la conférence sort dans la revue « L'illustration » du même jour (21 janvier 1928) ; en février, la couverture de la revue mensuelle du TCF est illustrée par les clichés de Martel en 1905, et celles de Solia et Ardouin.

⁵²¹ C'est la manière classique de procéder du TCF qui avait compris l'importance de ce rapport avec les sociétés locales dans lesquelles il s'impliquait.

est un vecteur d'éducation envisagé comme œuvre patriotique, particulièrement des campagnes reculées de la France du début du siècle ; en tant que délégué, Isidore Blanc a donc cette charge pour le Verdon. Position délicate puisque c'est une manière de se désaffilier de la communauté locale, d'être hors du groupe. Blanc accepte cette charge et recrute même localement⁵²². Ce n'est pas tant qu'il se donne une mission d'éducation imposée par le TCF (l'éducation, celle de l'école de la République, c'est son métier), mais bien plutôt qu'il voit dans l'intérêt nouveau porté à la région une manière de mieux faire vivre les gens au pays en ouvrant le panel de ressources : enrayer l'émigration est alors une des grandes préoccupations. Le discours prosélyte du TCF le conforte dans ce sens : « Votre propagande pourra aussi utiliser une autre ressource : l'organisation d'excursions collectives. L'expérience est probante : partout où elle a été pratiquée avec suite, cette méthode a donné les meilleurs résultats et a singulièrement favorisé le recrutement des sociétaires. ». Sûr des retombées promises par le site, le TCF investit pour sa mission, inspiré par le rapport Imbert/Ardouin, tout en s'appuyant sur la main d'œuvre locale : l'embauche d'un ou deux cantonniers est à l'ordre du jour, les travaux entrepris dans les gorges (sentiers, passerelle, escaliers...) font travailler les paysans paluards et rougonnais... Dans ce contexte, Blanc ne ménage pas ses efforts : restauration et entretiens des sentiers d'accès aux sites, propositions d'aménagements, aide dans l'acquisition de terrains et de bâtis⁵²³ pour le TCF, renseignements pour d'autres structures, proches du TCF, concernant le Verdon⁵²⁴... L'homme est devenu incontournable : il se nomme lui-même « le régisseur du Verdon ». Il supervise et photographie les travaux. Un des ressorts de l'entreprise touristique est sa publicisation. Blanc l'a bien compris et met en œuvre toute son énergie pour la promotion du site.

2.3. *L'ère des banquets, de la presse et des inaugurations*

⁵²² Des anciens de Rougon nous ont évoqué leur jeunesse lorsqu'ils furent embauchés par Blanc pour l'aider à entretenir les sentiers et les petits panneaux signalétiques bleus dans les gorges, marques du TCF sur les territoires qu'il a « conquis ».

⁵²³ Dans un courrier daté du 24 juillet 1930 qu'il reçoit de la part de Charles Vallot (président du comité du tourisme en montagne du TCF), on l'informe que : « Le TCF, en accord avec le département des Basses-Alpes, se propose d'établir à La Maline un gîte d'étape pour permettre aux touristes de se restaurer et même de coucher, et par conséquent de couper en deux parties la visite des gorges du Verdon ». Dans ce but, Vallot lui demande de se renseigner sur le nom des propriétaires de la ferme et du terrain aux alentours, la source qui y existe, la surface de la propriété et son numéro cadastral ainsi que le prix voulu par ces propriétaires. Isidore Blanc s'exécutera. Le chalet, inauguré en 1936, prendra le nom de chalet Martel.

⁵²⁴ Ainsi, dans un courrier de décembre 1929, la maison d'édition Michelin et Cie (éditeur de guides touristiques) demande-t-elle à Blanc de le renseigner sur la signification de telle ou telle dénomination locale qui sera dans le guide. Blanc y répond « Le Styx : c'est M.Martel qui donna ce nom à ce lieu fantastique rappelant les enfers. Perceptible du sentier du TCF » et corrige même les épreuves des guides en cours de préparation avant la saison touristique : « D'ailleurs les travaux sont commencés par le TCF où l'on prévoit qu'on se passera des tunnels complètement. Sur l'un de vos plans, je vous trace le sentier tel qu'il sera l'été prochain.[...] Votre travail me semble parfait. Seulement l'expression « entre Castellane et Draguignan » est-elle bien juste ? ».

Ainsi, les journaux de l'époque se font-ils l'échos de cette nouvelle manière de voir le Verdon : le rebut et l'effroi de la fin du XIX^{ème} siècle laissent la place à la promotion et l'attraction d'un pittoresque en dévoilement. La mobilisation locale est présente : des banquets sont organisés, les élus locaux y participent, Blanc y tient conférence, déclame sa prose. Le phénomène fait tâche d'huile et des liens se créent : Marcel Provence, par ailleurs aussi délégué régional du TCF, s'y implique pour la promotion de la faïence et des traditions moustiéraines, Font d'Eilenc d'Aiguines aussi est présent. Les articles dans la presse locale et nationale relaient cette émulation autour du Verdon : c'est le lancement médiatique de l'opération du TCF dans les gorges. En mai 1928, un voyage d'étude dans le Verdon est organisé par le TCF emmené par Léon Auscher. La compagnie PLM mit à disposition des cars pour aller de la gare des Arcs (près de Draguignan) à Castellane. Après réception à Castellane, les voyageurs dorment pour les trois nuits à l'hôtel du Belvédère de Moustiers. Les trois jours seront consacrés à une marche au fond des gorges sous la direction d'Isidore Blanc (le tout est relaté dans le numéro de juillet 1928 de la revue mensuelle du TCF).

L'événement qui marque est, à l'été 1928, dans le cadre des « grandes journées du Verdon », le tournage du premier film documentaire dans le fond des gorges par la Gaumont. L'expédition est organisée du 21 au 25 août, à l'initiative du TCF et menée par Isidore Blanc et l'abbé Pascal, professeur au collège catholique d'Aix-en-Provence et par ailleurs rédacteur à la *Croix des Alpes*, passionné du Verdon⁵²⁵. On y remarque aussi M.Rouan, membre du conseil du Canoë Club de France⁵²⁶. C'est au cours de cette expédition que le spéléologue Robert de Joly parviendra à passer sous l'Imbut⁵²⁷ grâce à son scaphandre. Le film s'intitule « A travers les gorges du Verdon » ; le tournage dura 5 jours⁵²⁸. Il est projeté début novembre 1928 au siège du TCF à Paris et le 25 novembre, une projection publique est réalisée devant plus de 5.000 personnes. Avec la venue de la compagnie Gaumont dans les gorges, le site prenait une toute autre ampleur, médiatique notamment. Ainsi, le 8 octobre 1928, la presse britannique visite-t-elle le site, accueillie par Isidore Blanc.

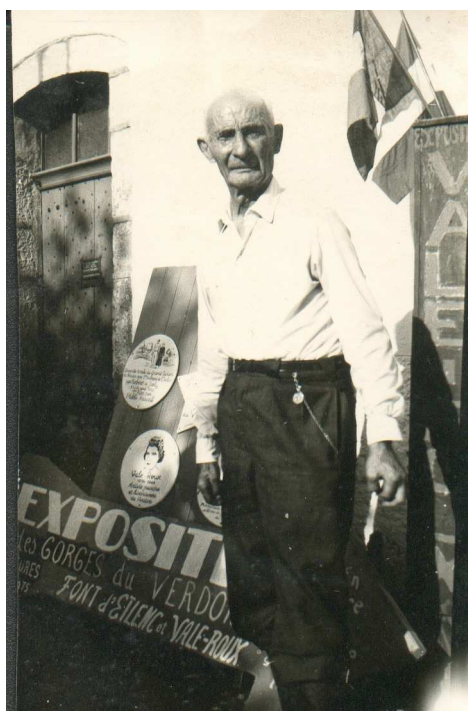
⁵²⁵ Celui-ci périt dans les gorges au niveau de la Mescla peu de temps après, le 11 septembre 1928, alors qu'il accompagnait des étudiants : montée subite des eaux, inadvertance ? Il sera retrouvé un an plus tard bien en aval du canyon. On le surnommera « l'apôtre du Verdon ». Une plaque commémorative sera scellée en 1929 sur le rocher où il disparut en face de la Mescla.

⁵²⁶ Là se trouve la première idée de la pratique du canyoning dans le Verdon plutôt que celle du canotage utilisée jusqu'alors par Martel.

⁵²⁷ Passage délicat au fond des gorges où la rivière disparaît sous la roche. Martel en 1905 avait dû faire porter ses embarcations et passer sur les rochers. Il pensait alors que c'était là une perte du Verdon ; De Joly montre, en le traversant, qu'il s'agit d'un couloir voûté et non d'une perte. Cet épisode, apparemment anodin, sera à l'origine de la querelle qui animera De Joly et Martel pendant de longues années, jusqu'à la mort de Martel : le premier affirmant qu'il avait, lui, effectué « en totalité » la descente du Verdon et non pas Martel.

⁵²⁸ Dans la revue *Le Monde Illustré* du 19 Janvier 1929 (pp.38-39), l'opérateur du film, C.Fiévé, fait le récit de ce tournage auquel il participa avec son matériel (caméra, pied, boîtes de film) de plus de 50 kilos : « A la barre de l'Imbut, il nous fallut attendre le soleil pendant plusieurs heures, car il n'apparaît qu'une heure par jour au fond du gouffre. En d'autres endroits nous dûmes faire de véritables ascensions de plus de 1.000 mètres sur des rochers escarpés et souvent formés de pierres coupantes. Le transport de la « caméra » ne facilitait pas les choses. ».

Robert de Joly chez Font d'Eilenc à l'office de tourisme d'Aiguines (années 60)



Source : archive personnelle, cliché Font d'Eilenc

Puis les conférences se suivent. En 1929, est organisé le « Congrès du Verdon » : présidée par le docteur Escaras, président du Syndicat d'initiative de Moustiers, la première séance inaugurale s'ouvre par une conférence de Marcel Provence sur le troubadour Boniface de Castellane. Sous la présidence du Docteur Broussard, conseiller général des Basses-Alpes, on assiste aux allocutions de M.Dessalle, vice-président de la société scientifique et littéraire des Basses Alpes, qui entretient l'assistance sur le docteur Honorat d'Allos et la langue provençale, Isidore Blanc suit en présentant l'aménagement des gorges du Verdon et en livrant ses poésies. De même, en 1930, une conférence est donnée par l'instituteur rougonnais à Moustiers dans le cadre du cycle de conférences estivales de la troisième saison des faïences et de l'académie de Moustiers ; il est présenté à l'assemblée par Tony Raymond, membre du conseil supérieur du Tourisme, président de l'académie : « Enfin M.Blanc, qui est un enthousiaste et un confiant, a dit sa foi dans l'avenir touristique de notre quartier. [...] Déjà 300 alpinistes ont exécuté cet été le trajet au fond des gorges. Plusieurs milliers ont parcouru la route supérieure. » Marcel Provence, présent, lira des poèmes d'Isidore.

C'est aussi l'époque d'éclosion des syndicats d'initiative et offices de tourisme dans la région⁵²⁹. Tout est à faire : Blanc dessine la première carte des gorges qui mentionne les sentiers, Font d'Eilenc édite les premiers guides touristiques. La fin des années 20 dans le Verdon voit ainsi arriver, encore clairsemés, les groupes d'excursionnistes menés par des figures locales ou devenues familières : Isidore Blanc le premier, mais aussi Audibert, Flory, Henseling le toulonnais, l'abbé Pascal l'aixois... Chaque départ est l'occasion d'un article dans la presse locale.

Le personnage de Louis Henseling (1867-1955), bourgeois toulonnais et directeur de la bibliothèque municipale de Toulon, nous intéresse pour ce qu'il incarne des rapports entre les territoires verdoniens et les territoires voisins, ceux de la côte. Il sera notamment l'un des animateurs du mouvement des excursionnistes toulonnais (créé en 1899), délégué du Touring Club de France dans le Var, intermédiaire entre sociétés savantes locales et mouvements excursionnistes. Auteur d'un ouvrage, guide touristique départemental édité à Toulon, *Zig-zags dans le Var*⁵³⁰, il militait pour une pratique sportive de la nature dans le Haut-Pays plutôt que sur la côte⁵³¹. L'influence de ses écrits restera limitée à la bourgeoisie toulonnaise ainsi qu'à ses classes moyennes. Elle permettra toutefois les premiers contacts entre un monde urbain désireux d'évasion et un espace rural que les richesses pittoresques attirent. Un article du « Petit Marseillais » datant d'août 1922 relate les débuts de Louis Henseling dans le Verdon et notamment l'expédition qu'il mena cette même année, sur les pas de Martel, excursion jamais refaite depuis 1906 : « Il avait semblé que nul ne se souciât de renouveler un tel exploit et les années passaient, lorsqu'en août 1922, le petit groupe des excursionnistes toulonnais, société touristique fondée en 1900, entreprit de visiter ces sites magnifiques. Notre délégué d'arrondissement de Toulon, M.L.Henseling revint enthousiasmé de cette excursion et, depuis lors, décidé à ne rien négliger pour faire connaître cette merveille, il a, chaque année, au mois d'août, dirigé dans le Verdon une caravane toulonnaise dont l'effectif varia entre 7 et 18 personnes. »

On trouve l'équivalent à Marseille avec l'association des excursionnistes marseillais, créée en 1897. Le développement de ces deux types d'associations fut notamment soutenu par une décision de la Compagnie des Chemins de Fer accordant une réduction de 50% par voyage collectif d'au moins 10

⁵²⁹ La voie avait été montrée dès le tout début du siècle par Draguignan (syndicat créé en 1903) mais aussi dans le haut Verdon à la même époque (notamment le syndicat d'initiative de la haute vallée du Verdon en 1904).

⁵³⁰ Réédité chez Laffite Reprints en 1979. Au début du siècle, la librairie Charles Delagrave (éditeur libéral conservateur) éditait un ouvrage d'un dénommé E.Faillu, directeur d'école publique, *Zigzags en Provence* (1909, 8^{ème} édition) dans lequel le Haut-pays et le Verdon ne sont nulle part mentionnés. L'ouvrage relate la visite de la Provence par deux jeunes parisiens fortunés qui la font découvrir aux enfants plus modestes des écoles : « Les jeunes gens qui appartiennent à des familles fortunées peuvent passer l'époque des vacances en des tourisms lointains et attrayants, mais fort dispendieux. Combien sont plus nombreux les écoliers qui doivent se contenter de séjourner dans le cercle restreint de leur ville natale pendant les deux mois de leurs congés annuels ! » (lettre-préface de M.Sermet, inspecteur à la direction des Beaux-Arts, à E.Faillu, p.6). Comme l'affirme M.Marié (1979) : « l'inscription d'une région dans le discours touristique passe par un double mécanisme de choix et de légitimation : d'une part le jeune bourgeois parisien, d'autre part, l'inspecteur de l'administration centrale. ».

⁵³¹ Marié, 1982, p.101. Voir aussi Gaignebet, 1957, 1958.

personnes réservée aux sociétés régulièrement constituées⁵³². On trouvera le même type d'accord commercial entre la Compagnie des Chemins de Fer et la maison Hachette au sujet de la concession de points de vente des guides touristiques Joanne dans les gares.

Pendant que la presse et les conférences se succèdent dans le Verdon, les travaux du TCF avancent. L'inauguration du sentier du TCF (il se fera nommé plus tard « sentier Martel ») eut lieu du 25 au 27 Juin 1930. On notait notamment la présence de M.Bourrat, préfet des Basses-Alpes, A.Honorat et P. de Courtois, sénateurs, C.Baron et L.Gardiol, députés⁵³³, Edmond Chaix et Léon Auscher, présidents du TCF, ainsi que la presse régionale et parisienne (le Figaro, L'échos des sports, L'illustration), le directeur des guides Bleus ; une manifestation artistique franco-espagnole et une exposition sur la faïence d'Oléry⁵³⁴ eurent lieu à cette occasion sous le patronage de l'ambassadeur d'Espagne. Le 26 juin, une étape est faite à Castellane à l'hôtel du Levant, porte du circuit des gorges. Le 27 juin, tous les invités empruntèrent le sentier nouvellement créé (à pied ou à dos d'âne), par Mainmorte. Chemise blanche, canne à la main, Edmond Chaix, président du TCF, ouvre la marche.

27 juin 1930 : sur le nouveau sentier



Source : archive personnelle, cliché Font d'Eilenc

⁵³² Société des Excursionnistes Marseillais, 1987, p.15. L'ouvrage indique aussi que « le père de la spéléologie française E.A.Martel sonde les sites de Port-Miou et Carpiagne ».

⁵³³ Ainsi, le tourisme, impulsé de l'extérieur (associations urbaines, Etat, ...) et non de l'intérieur (demande autochtone) va-t-il devenir dans les années 30 un sujet à part entière de la politique locale au niveau des notables de la région qui voient dans cette opportunité une réponse à la crise des années 30.

⁵³⁴ Faïencier toulonnais du XVIIIème, Oléry fut sollicité par les espagnols pour le style graphique typique de ses dessins ; il rapporta en échange leur technique de séparation des couleurs adaptée à la faïence et dont Moustiers s'empara.

Le pique-nique est concocté par le restaurateur Gibelin du Point Sublime et servi au pas d'Issane près du torrent et fin de la promenade inaugurale au Point Sublime. Cette journée symbolise une nouvelle ère pour le Verdon : « Le nouveau sentier du TCF est bien tracé sans pentes raides et ne néglige aucune beauté. Aux endroits qui font découvrir les plus vastes panoramas, surplomber les gouffres les plus profonds, on a aménagé des observatoires. »⁵³⁵. A cette occasion, il fut décidé l'acquisition de la ferme abandonnée de la Maline et la construction, à son emplacement, d'un refuge : le chalet Martel.

Pique-nique au Pas d'Issane (Isidore Blanc allongé au centre, en chapeau)



Source : Bibliothèque nationale

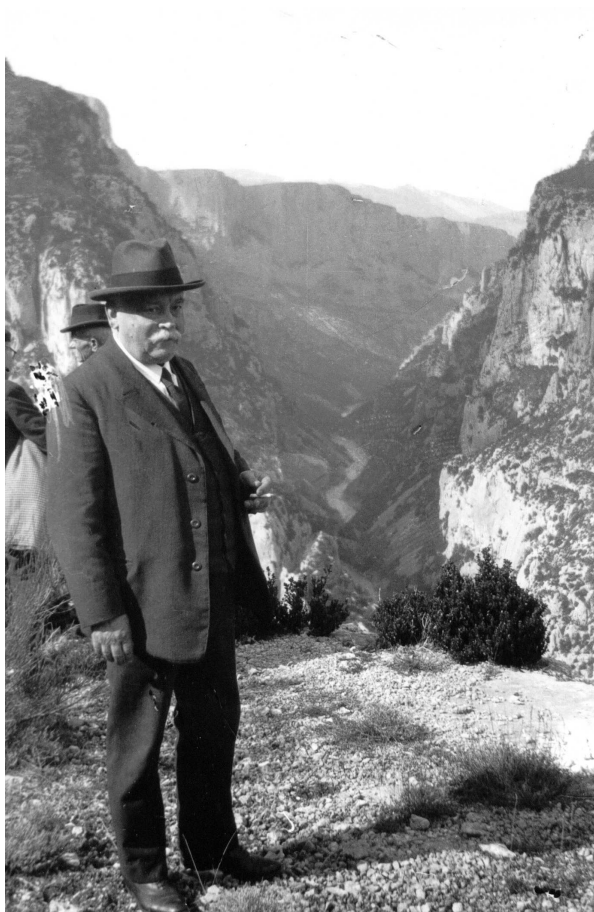
En 1930, il n'y a pas encore de gîte à la Maline, située à plus de deux heures de marche du village. Les travaux commencèrent en 1934. Si à Paris, l'année 1936 fut, par l'avènement du Front Populaire, l'inauguration d'une nouvelle ère pour le tourisme français grâce notamment aux congés payés, dans le Verdon, elle fut l'occasion de trois inaugurations : sur deux jours, celle du chalet Martel et du premier tronçon de la route de Corniche (dite « Corniche sublime » côté varois), et deux mois plus tard, celle de la stèle érigée à Isidore Blanc devant le Point Sublime, sous son village natal devant l'entrée des gorges.

C'est le 26 juillet 1936 que le chalet Martel fut en effet inauguré : l'événement paraît assez sérieux pour qu'on y voit, parmi les nombreux invités, M. Bedouce, Ministre des travaux publics qui présida aux

⁵³⁵Article de J. Clair-Guyot dans la revue *L'illustration* du 19 Juillet 1930, n°4559, pp.440-442.

cérémonies. La revue du TCF⁵³⁶ se fait l'écho de cette journée mémorable : les invités sont nombreux, un seul manque à l'appel : Martel lui-même, gravement malade est resté à Paris. Les élus locaux sont largement présents ; conscients de l'enjeu pour l'avenir de leur région, leur accueil est fastueux : ainsi, la veille, le samedi 25 juillet, les dirigeants et les invités du TCF sont reçus à Digne par le Conseil Général des Basses-Alpes et son président sénateur P. de Courtois. Le lendemain, arrêt à Moustiers et rendez-vous général à La Palud, origine du sentier du TCF. La bienvenue est souhaitée au Ministre Bedouce par M.Toche, maire de La Palud, Albert Blanc, président du syndicat d'Initiative de La Palud et des gorges ainsi qu'Edmond Chaix, président du TCF. » Bedouce, son chef de cabinet et le préfet des Basses-Alpes Babilot furent les premiers à s'engager sur le sentier dévalant dans le ravin de Mainmorte. Bedouce, sur un cheval, avouera plus tard que « c'étaient là ses débuts dans la cavalerie ».

Le ministre Bedouce dans le Verdon



Source : archive personnelle, cliché Font d'Eilenc

⁵³⁶ Dans un article intitulé « Aux gorges du Verdon, inauguration du refuge de la Maline et de la Corniche Sublime », Revue du TCF, septembre 1936, pp.290-292.

M.Roland-Marcel, commissaire général du tourisme y alla pédestrement. ». Etaient présents au banquet dans la salle à manger du chalet de la Maline : Bedouce, Chaix, Roland-Marcel, Maringer et Gasquet (deux des vice-présidents du TCF), trois sénateurs - de Courtois, Honorat et Ulysse Fabre (président du Conseil Général du Vaucluse) -, les députés Gardiol et Massot, Delemer (inspecteur général des Ponts et Chaussées), Liotard (ingénieur en chef des Basses-Alpes), Vidal (ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, délégué départemental du TCF à Draguignan et maître d'œuvre de la Corniche Sublime), Dumaine (inspecteur du P.L.M.), Mestraud (directeur de l'EELM), « et bien d'autres encore conseillers généraux des deux départements, maires, présidents de SI, représentants de la presse parisienne et départementale... ». Après les discours de fin de repas d'Albert Blanc, MM.Doze, de Courtois, Edmond Chaix et Bedouce, la caravane alla dîner à Draguignan, comme pour symboliser la conscience locale d'un projet touristique inter-départemental entre le Var et les Basses-Alpes. Le lendemain fut consacré à l'inauguration de la première partie de la route touristique côté varois. Rendez-vous est donné à la Bastide de la Barre sur les hauts plateaux de Canjuers (« le ministre coupa le ruban tricolore qui barrait l'ancien chemin de Sardon, transformé en voie carrossable »). Les travaux furent dirigés par M.Ditgès (président du syndicat d'initiative de Draguignan). Le déjeuner de l'inauguration est offert par Conseil Général du Var au tout nouveau restaurant des Cavaliers dans la bastide du même nom « depuis que le chemin conduisant directement à cette bastide a été rendu carrossable sur l'initiative du TCF et avec sa participation financière ». On y trouve attablés, en plus des invités de la veille, M.Senès (sénateur, président du Conseil Général du Var), le sénateur René Renoult, M.Collomp, député maire de Draguignan, Monnier, préfet du Var, M.Boutet, directeur général des routes au ministère des travaux publics, MM.Villevielle, Bernard, Liotard et Crouzet, ingénieurs des Ponts et Chaussées ou des travaux publics, Gouilly-Frossard, conservateur des Eaux et Forêts, Santiaggi, président des SI de la Côte d'Azur et de la Corse, et de nombreux maires et conseillers d'arrondissement ainsi que des représentants des syndicats d'initiative de la région, du Verdon au littoral. Font d'Eilenc, maire d'Aiguines, conseiller général du canton d'Aups, président du syndicat d'initiative d'Aiguines et un des initiateurs de la route de corniche, marquera dans son discours sa satisfaction de voir, par ces projets, l'avènement d'un rapprochement des deux départements qui bordent les gorges : « [tous] se félicitèrent de voir, unis dans la même œuvre d'aménagement du site magnifique, notre association et les deux départements qui, par dessus le Verdon dont les eaux les séparent, se tendent amicalement les mains, dans une commune pensée d'affection pour le pays ». Seul le premier tronçon de la route est inauguré ce lundi 27 juillet 1936. Il faudra attendre 11 ans, le 9 juillet 1947, pour l'inauguration de la route dans son ensemble (de Comps à Aiguines) soit 37 km. Les premiers coups de pioches auront été donnés en juin 1934, et les derniers en 1949.

On l'a dit, dans le Verdon, le TCF à cette époque avait un rôle stratégique : il dressait le plan d'aménagement du site et s'appuyait sur son délégué local pour trouver les concours locaux. En guise de remerciement pour son dévouement, le président du TCF fit la surprise à Blanc de lui éditer, sur des plaquettes prestigieuses, une partie de ses poèmes dédiés au Verdon. Blanc était dévoué au Verdon mais aussi à ses élèves de Rougon. Afin de lier ses deux passions, ses textes poétiques faisaient partie du programme scolaire des promotions qui suivirent son enseignement.

Toujours occupé, pressé par le temps et la promesse d'un avenir nouveau en émergence dans le Verdon, Isidore Blanc ne pu voir s'accomplir l'œuvre à laquelle il participa corps et âme : il mourut en 1933 dans un accident de moto sur la petite route sinueuse entre Rougon et La Palud. C'est son fils, Albert Blanc (1905-1952) qui reprendra l'œuvre du père ; il créa et dirigea le syndicat d'Initiative de la Palud (« Le Phare ») et poursuivit les activités de propagande du tourisme dans les gorges sur les bases que son père avaient fondées.

Le « Phare » à la Palud, siège du Syndicat d'Initiative (fin des années 30)



Source : archive personnelle, cliché Font d'Eilenc

L'été 1936 allait ainsi être le premier d'une ère touristique nouvelle, offrant un site aménagé pour les visiteurs curieux. Il se clôturera par l'inauguration de la stèle érigée en mémoire à Isidore Blanc⁵³⁷, « ce pionnier illuminé du tourisme ». Elle a lieu le 6 septembre⁵³⁸. Les délégations ministérielles sont restées à Paris. On note parmi la foule venue nombreuse⁵³⁹ la présence de Pierre Nouveau, maire de Cannes.

⁵³⁷ Dessinée par le peintre André Maifert, elle fut réalisée par le sculpteur cannois Meiran.

⁵³⁸ Cf. article dans le quotidien « Le petit marseillais » du 6 septembre 1936.

⁵³⁹ On vient du Vaucluse, de Forcalquier, de Manosque et des contrées alentours.

La renommée du Verdon commence à courir jusqu'à la Côte d'Azur qui avait jusqu'alors le monopole touristique.

*« Vous qui me contemplez, là-bas, du Point Sublime,
Dans l'inferral couloir, m'entendez-vous gronder ?
Et voyez-vous l'assaut que je livre aux rochers ?
La lutte est sans merci car l'enjeu est l'abîme. »*

La cérémonie se clôt par la lecture de la prose de l'instituteur disparu.

Les visiteurs curieux peuvent aujourd'hui encore visiter cette stèle. Mais le chemin d'accès aux gorges se fait désormais en voiture ; le sentier au bord duquel elle était située n'est plus guère emprunté. Oubliée, comme l'histoire de son personnage, elle remonte près d'un siècle après à la surface ; le projet de renommer le sentier Martel en sentier « Blanc-Martel » fera peut-être revivre cette épopée locale d'un tourisme devenu vital pour la région.

Cette parenthèse relative à la vie et l'œuvre d'Isidore Blanc n'est pas anodine dans notre travail. Elle vient compléter la vision « officielle » promue par E.-A.Martel de l'histoire des origines du tourisme dans le Verdon. Les deux personnages, dont la rencontre improbable a fait se croiser deux mondes opposés (celui de la science et du progrès d'un Etat central versus celui d'une France rurale aux prises avec les difficultés d'une vie quotidienne à l'écart du monde), incarnent les deux faces d'un même enjeu : l'eau comme élément structurant d'un tourisme naissant. L'histoire de l'un, largement publicisée, a en partie occulté l'histoire de l'autre (celle du paysan local) ; la dénomination du sentier « Martel » est, on l'a vue, perçue comme une injustice aujourd'hui. L'historien Alain Collomp, originaire de St-André-les-Alpes et par ailleurs fin connaisseur de la région et de son histoire⁵⁴⁰, a publié en 2002 un petit ouvrage sur l'histoire de l'origine du tourisme et des travaux hydrauliques dans le Verdon. Son travail est venu combler un vide criant sur la manière dont la région du Verdon avait pu se construire au travers de ces deux thématiques intimement liées dans le Verdon ; il venait aussi rétablir l'injustice d'une histoire « officielle » qui mettait de côté le rôle qu'ont pu jouer les acteurs locaux dans ce bouleversement régional. L'anecdote veut que, moi-même intéressé par cette histoire partiellement écrite, nous avions en projet de rédiger à quatre mains, avec Collomp, ce chapitre des origines touristiques verdoniennes. La chose ne s'est pas faite : j'étais « spécialiste » de Martel et Collomp « affilié⁵⁴¹ » à Isidore Blanc. L'urbain contre le rural, le central contre le local, l'officiel contre le non-dit ? Quoiqu'il en soit, la rencontre scripturale ne s'est pas faite ; y avait-il un enjeu de mémoire ? De la même manière, si l'on a abordé rapidement la querelle entre Martel et l'un de ses élèves spéléologues Robert De Joly (ce

⁵⁴⁰ Voir entre autres sa thèse d'histoire sociale publiée sous le titre « La maison du père » et préfacée par E.Leroy-Ladurie, (Collomp, 1983).

⁵⁴¹ Le père d'Alain Collomp était en effet le filleul d'Isidore Blanc.

dernier, sur les pas du maître, le « dépassa⁵⁴² »), il est amusant de voir en quoi, aujourd'hui, les tenants de la mémoire de chacun de ces explorateurs de renom reproduisent, près d'un siècle après, les mêmes querelles : les présidents de l'association Martel et de l'association Robert de Joly perpétuent-ils peut-être sans en être conscients, la mémoire d'une époque ?

**Robert de Joly et Norbert Casteret dans le livre d'or de l'auberge du Point sublime
(13 août 1949)**

Heureux d'avoir reçu après vingt et un ans ce
Magnifique Verdon que j'ai ramené par la première
fois en TOTALITE par le fil de l'eau, y compris
l'Imbut, en 1928, et non sans risques.
13/ VIII/49
Président de la Sté Spéléologique de France
De passage, hélas rapide, au Point Sublime...
quel problème et quel jeu géologique ! En
vérité le calcaire est la plus "sublime" roche de
la terre.
Norbert Casteret

Source : archive personnelle

La région du Verdon se décline au pluriel. On parle en effet plutôt *des* territoires du Verdon tant elle rassemble une somme de micro-régions très différenciées sur les plans paysager, climatique, socio-économique. Pourtant, dans cette diversité, des trajectoires sociales se croisent, à la même période et autour des mêmes enjeux : le début des années 30 marque en effet le début d'une prise de conscience de l'existence non seulement d'un potentiel fort en termes touristiques (l'intérêt du Touring Club de France pour les Gorges servit en cela de catalyseur) mais aussi et surtout de l'état de délaissement par la puissance publique de l'animation de la vie locale. Dès lors, l'initiative privée a tout le champ libre ; ce contexte va jouer favorablement en faveur de l'émergence de figures locales, véritables entrepreneurs privés, dévoués à la cause verdonienne et à ses habitants. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de nous arrêter, à plusieurs reprises, sur ces personnages hors du commun verdonien et de dresser leur portrait. Ils contribuèrent, à leur manière, à façonner progressivement l'identité régionale des territoires du Verdon. Edouard-Alfred Martel, Isidore Blanc à Rougon, Font d'Eilenc à Aiguines,

⁵⁴² Voir l'épisode du passage de l'Imbut au fond des gorges.

Marcel Provence à Moustiers entre autres composent cette galerie de portraits du début des années 30. Jules Chaperon, curé de La Martre, dans le canton de Comps, aux confins des pays du Verdon, vient la compléter, et de la plus étonnante des manières.

3. L'abbé Jules Chaperon (1877-1951) : l'agitateur du canton de Comps

Jules Chaperon est né le 8 mai 1877 à St Georges d'Espéranche en Isère⁵⁴³. Très tôt animé par la foi et le goût de l'évasion, Chaperon suit les cours du Grand Séminaire à Carthage près de Tunis chez les pères blancs (dénommés encore « moines agriculteurs » par le fondateur de l'ordre, le Cardinal Lavigerie). Il y côtoie Mgr. Delattre avec qui il découvre la passion des fouilles archéologiques sur le site de Carthage.



Source : Azur de France, 1933, p.103.

Ses années de formation chez les missionnaires d'Afrique prennent fin à cause de sa santé fragile. Tuberculeux, Chaperon est soigné à l'hôpital militaire de Hyères en 1900. On lui conseille d'aller vivre

⁵⁴³ Les éléments biographiques relatifs à la vie de Jules Chaperon sont issus d'une part de l'ouvrage de Roger Fauck (2000) d'autre part et surtout des archives personnelles de Claude Olkowick, (petit-fils !) de l'abbé Chaperon que nous remercions ici. Chaperon était diariste : il laissa plus de 140 carnets personnels dans lesquels il consigna, au quotidien, les péripéties de sa vie mouvementée. Nous n'avons malheureusement pas eu accès à cette source de premier ordre.

dans une région de moyenne montagne où l'air y est plus sain. Le Var a quelques ressources et l'abbé Chaperon se voit nommer professeur de français à Brignoles (dans le centre Var). En 1902, après son ordination à Hyères il est nommé curé de Vérignon, petite commune du haut Var ; un an plus tard, c'est à La Martre, Châteauvieux et Brenon, à l'autre extrémité du haut Var, aux confins du canton de Comps, que l'abbé Chaperon est chargé d'animer la vie spirituelle⁵⁴⁴. L'altitude est moyenne, l'air y est pur, c'est là qu'il se « pose » : l'œuvre de Chaperon peut commencer. Les œuvres, devrions nous dire, puisqu'on le verra les activités du curé concernent un nombre étonnant de domaines de la vie locale et extra-locale. Il faut dire que tout est à faire. Le canton de Comps peut être considéré à l'époque comme une zone peu attractive ; dans ce haut Var austère, les conditions de vie sont rudes : seule une agriculture vivrière issue de petits lopins de terre irrigués par la rivière Artuby (affluent du Verdon) permet à une population rurale enclavée de subvenir à ses besoins, loin de toute agitation naissante, plus à l'ouest, dans les gorges du Verdon notamment. Le canton est d'ailleurs plus naturellement attiré à l'est grâce à la route qui mène jusqu'à Grasse et après, les côtes des Alpes Maritimes. La description du village de La Martre et de ses habitants au début du siècle par Chaperon en dit long sur le quotidien de ces paysans haut varois : « Au bout de quelques minutes, nous arrivons à La Martre. Tout d'abord, on ne voit pas le village. Il est caché derrière un mamelon de sable jaunâtre. Mais, tout à coup, nous voici en face de toitures rouges. Ce sont celles des trois maisons blanches qui vont nous recevoir. Le reste de la localité est une petite agglomération d'habitations basses et grises qui paraissent plutôt misérables. Les voitures s'arrêtent sur la place du village. Deux ou trois paysans ébahis nous regardent. Il y a deux jeunes hommes, idiots, vêtus d'une façon dégoûtante. Une bave visqueuse de la couleur du tabac qu'ils chiquent leur coule sur le menton, entre les poils aigus d'une barbe de quelques jours. Ce sont, nous dit-on, les neveux et les électeurs du maire de ce pays. Deux femmes occupées au lavoir public nous regardent du coin de l'œil avec une moue jalouse. Un vieux maçon déguenillé ayant grand peine à se tenir droit sur le compas branlant de ses jambes, nous salue avec des mots obséquieux. » (Azur de France, 1928, p.44). Le constat d'arrivée de Chaperon est fidèle à ce que l'écrivain voyageur Rodolphe Töpfler mentionnait sur la région en 1832 lors de son voyage de Grasse à Castellane : « Castellane est un groupe de masures avec un fumier devant chaque porte : le tout s'appelle une sous-préfecture. [...] Pendant leur absence, un ami de l'hôtel nous entretient, qui se trouve être l'inspecteur des eaux et forêts ! Ohé ! Embroullaz-miz ! Inspecteur des pierres, passe encore ! Mais des eaux, mais des forêts, dans le pays le plus chauve et le plus desséché de la création ! » (Töpfler, 1877, p.211 et 212).

L'investissement de Chaperon dans le canton à l'écart concernent plusieurs domaines : la santé publique, l'agriculture locale et le développement du tourisme. L'ensemble est rassemblé sous la

⁵⁴⁴ Les communes de Bargême, la Doire de Séranon et la Foux de Peyroules viendront s'ajouter à son service.

bannière créée en octobre 1903 : « l'œuvre Notre Montagne » (elle ne sera inscrite au Journal Officiel que le 17 février 1925). L'association se veut d'abord pour Chaperon un groupement de bienfaisance et non pas une association religieuse.

3.1. Le préventorium de la Martre

La santé fragile de l'abbé Chaperon l'a sensibilisé aux problèmes des malades tuberculeux notamment. L'air pur du canton de Comps lui fait penser que c'est l'endroit idéal pour y installer un centre d'accueil pour ces patients. C'est ce qu'il fait, dès 1906, après avoir acheté une ferme près de La Martre, au Plan d'Anelle ; il y crée un orphelinat pour enfants tuberculeux de la ville (de l'Isère et de Marseille d'abord, de toute la France par la suite) ; la pratique est courante au début du siècle. C'est la conférence St Vincent de Paul de Draguignan qui confie ses premiers estivants, « les petiots » de La Martre. Le 15 août 1913 est inauguré le préventorium « Notre Montagne » ; il a pour but « de préserver contre la tuberculose les enfants d'ouvriers urbains et leur permettre de s'adonner, en milieu rural sain, à l'agriculture »⁵⁴⁵. L'évêque de Fréjus est présent ainsi que près de 2.000 convives. L'orphelinat reçoit, entre 1906 et 1921, plus de 1.500 patients (majoritairement de passage), dont plus de 150 en séjours de longue durée.

Un repas des « Petiots »



Source : *Notre Montagne*, 1934, p.71.

Pour mener à bien sa tâche, Chaperon requiert l'aide d'une de ses cousines, Emilie Morel, originaire du même village que lui en Isère. C'est un soutien de premier ordre⁵⁴⁶ puisque Chaperon n'est pas présent

⁵⁴⁵ Azur de France, 1928.

⁵⁴⁶ On ne connaît pas tout, loin s'en faut, de la vie mouvementée de l'abbé Chaperon. Sa vie sentimentale fait partie de ces zones d'ombre. On sait seulement qu'en 1910 naît à la Martre, Jeanne Germain. Elle est considérée et élevée comme petite orpheline au même titre que les autres pensionnaires. Emilie Morel est en fait sa mère, Jules Chaperon son père. Cette

à temps plein à La Martre. En effet, son travail est de plus en plus tourné vers la recherche de fonds auprès de généreux donateurs pour faire vivre son oeuvre. La région est pauvre, ce n'est pas aux alentours proches qu'il trouvera les subsides souhaités. Mais les réseaux de connaissance de l'abbé sont étendus. La bourgeoisie catholique de la Côte d'Azur et du Var en fait partie⁵⁴⁷ ; sa générosité permettra à l'oeuvre de Chaperon de (sur)vivre jusqu'au milieu des années 20. Les souscripteurs sont sollicités et tenus informés des actions de l'oeuvre par un petit bulletin édité dès 1902 intitulé « Notre montagne ».

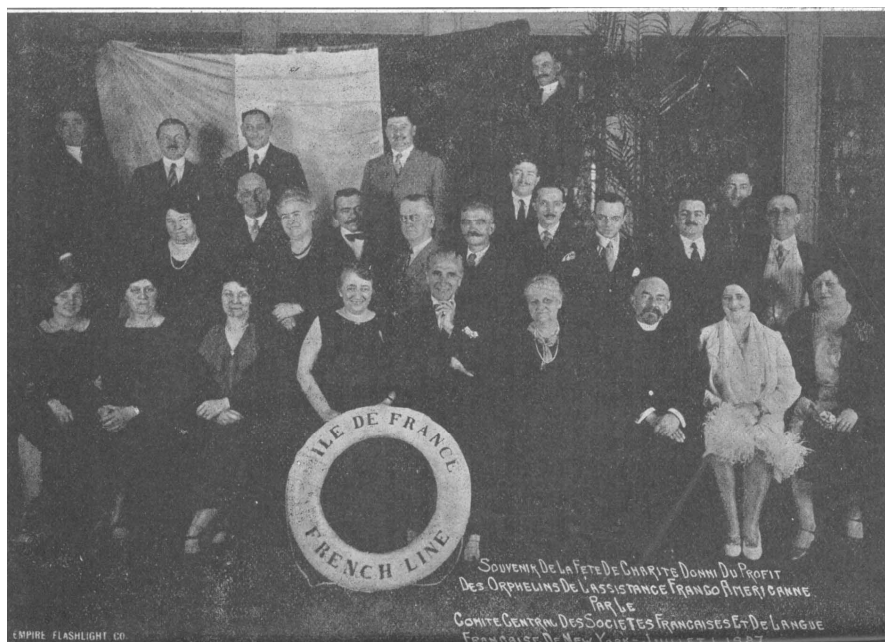
Entre temps, la première Guerre Mondiale vient redéfinir pour un temps les activités de l'abbé Chaperon. En 1916, il part au front en tant qu'aumônier militaire, en France puis en Italie. L'orphelinat de La Martre se double d'un hôpital militaire auxiliaire. Près de 50 blessés y seront soignés jusqu'en 1919, date de sa fermeture. Chaperon crée le 15 avril 1919 une société de démobilisés : « La centurie des vétérans de L'artuby. Société régionale des démobilisés de la Grande Guerre, affiliée à l'union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de la guerre. » ; un livret est édité à l'occasion : « le livre d'or des vétérans de l'Artuby ». Le but est, dans les termes de Chaperon, de « maintenir dans nos âmes, le culte de notre chère France ». Entre La Martre, Châteaueux et Brenon, soit 247 habitants, la première Guerre aura fait 33 victimes, jeunes hommes, forces vives du pays. La région du Verdon, comme de nombreuses campagnes de France, vit là sa première grande phase de dépeuplement et de désertification que le second conflit mondial viendra aggraver plus encore. En janvier 1920, Chaperon part au front, en Cilicie (Turquie) cette fois⁵⁴⁸. Le drame arménien est sa préoccupation du moment. Il y reste quelques mois et revient dans le Sud de la France, non loin de La Martre, au-dessus de Grasse cette fois ; l'orphelinat fonctionne bien grâce à l'investissement d'Emilie Morel et malgré le peu d'argent mais le climat hivernal est rude : « A part une ou deux exceptions, comme il doit nécessairement y en avoir, les familles montagnardes de La Martre ont toujours entouré nos orphelins d'une affectueuse sollicitude. La plupart des habitants sont très fiers de cette institution qui donne quelque relief à leur village perdu au fond d'une solitude sauvage. » (Azur de France, 1928, p.75). Chaperon décide de se rapprocher de la Côte d'Azur et de ses hivers plus cléments : il achète en 1921 aux Hautes-Ribes (quartier au nord de Grasse) une maison pour déménager son orphelinat. Préoccupé par la situation des arméniens, il repart à Constantinople en 1922 et 1923 pour rapatrier en France, à La Martre, dans les anciens locaux de l'orphelinat, des

affaire sera l'objet d'une vive polémique entre l'Evêque de Fréjus et Chaperon qui niera jusqu'au bout. Jeanne Germain se marie en 1942 à La Martre avec Stanislas Olkowitz ; ils auront trois enfants, dont Claude Olkowitz.

⁵⁴⁷ On compte notamment parmi les notables locaux souscripteurs investis dans l'oeuvre de Chaperon : Joseph Gubert (industriel, conseiller du commerce extérieur, censeur à la Banque de France, président de la chambre syndicale des industriels et commerçants dracenois, ...), Mme la Vicomtesse de St Romain, des représentants de la chambre de commerce de Nice et des Alpes-Maritimes, la chanteuse Lily Pons originaire de Draguignan, etc.

⁵⁴⁸ Abbé Boyer, 1996.

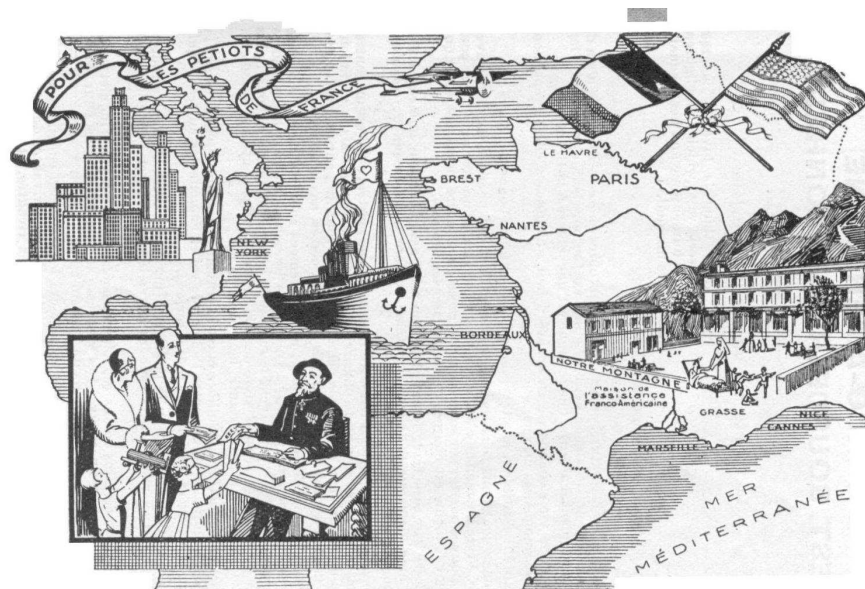
réfugiés arméniens, mission supplémentaire ajoutée à son oeuvre. La Martre est désormais devenue résidence d'été⁵⁴⁹. En septembre 1924, l'évêque de Fréjus, voyant les activités multiples de Chaperon hors des paroisses dont il est censé s'occuper, lui conseille de démissionner. Après 22 ans de service, il est remplacé par l'abbé Baudry. Les œuvres sociales de Chaperon s'étoffent en effet mais le manque de fonds se fait ressentir chaque jour plus. Il faut élargir le cercle des donateurs. Aussi, en 1924, Chaperon, avec l'âme d'un véritable entrepreneur, décide que c'est aux Etats-Unis, auprès de la communauté française de New York en particulier, qu'il ira pour prêcher la bonne parole afin de venir en aide à ses orphelins ; ce sera aussi l'occasion de faire une propagande touristique pour cette région mal connue de France. Entre 1924 et 1932, Chaperon fera huit séjours à New York, et un dernier en 1947. Il y est accueilli par Paul Claudel, alors ambassadeur de France à Washington. On peut alors le contacter à l'adresse suivante « *Rev. J.Chaperon, 214 West, 69th S, New York City* ». Le contraste est saisissant : New York au secours de La Martre. Sur place, il organise conférences, dîners de bienfaisance, ventes de charité, lotos et tombolas dans des grands hôtels new-yorkais ; autant de moyens pour parvenir à récupérer des fonds pour son œuvre verdonienne. Il crée sur place la « french-american association for homeless children in danger of tuberculosis ».



Source : Azur de France, 1933, p.45.

⁵⁴⁹ Plus tard, à la fin des années 30, il deviendra un lieu d'accueil pour jeunes délinquants envoyés à Chaperon par le tribunal de Grasse. Une action similaire existe aujourd'hui et depuis les années 70 dans le Verdon, sur la commune de Rougon. Elle est l'œuvre du médiatique prêtre éducateur Guy Gilbert, « le prêtre des loubards », qui accueille à la bergerie de Faucon des jeunes délinquants de la ville et essaie de les réadapter à une vie sociale normée (cf. Gilbert, 1991 et 1980).

Le travail est payant : en 1930, la liste des donateurs s'élève à plus de 500 souscripteurs. Pour les tenir informés des actions de l'œuvre, au bulletin local « Notre montagne » s'ajoute à partir de 1925 une revue plus complète, destinée avant tout aux donateurs new-yorkais : « Azur de France »⁵⁵⁰. Chaperon signe la plupart des articles de cette livraison annuelle de près de 80 pages qui a aussi pour but de mieux faire connaître la Provence au-delà de l'Atlantique.



L'ASSISTANCE FRANCO-AMÉRICAINE aux Orphelins en danger de tuberculose

Source : *Azur de France*, 1932, p.5.

Son statut de correspondant agréé de divers journaux régionaux⁵⁵¹ lui permet de reproduire un certain nombre de ses articles au sein de sa revue.

Conforté par les dons venus d'outre Atlantique, Chaperon ébauche le projet de bâtir un hôtel pour « valétudinaires » à La Martre sur le modèle de celui du village de Thorenc, richement doté par l'Eglise. C'est un défi pour Chaperon que de faire mieux et moins cher. Il écrit dans « Azur de France » (année 1932) : « A Thorenc, non loin de La Martre, prospèrent depuis quelques années les sanatoria antituberculeux du Clergé et des congrégations de France. Ce sont les précieux résultats obtenus par notre œuvre depuis 1903 qui ont inspiré la création de ces établissements. A La Martre, dans un climat encore plus propice, le Syndicat d'Initiative « Notre Montagne » veut bâtir un hôtel pour valétudinaires. Altitude, 1.000 mètres. Magnifique exposition au soleil. Climat incomparable. Forêts de sapins et de pins. Belle rivière, poissonneuse et très pittoresque. Proximité de la fameuse route Napoléon. Cet hôtel,

⁵⁵⁰ Un parfum fabriqué à Grasse au nom d' « Azur de France » est même vendu pour venir en aide aux œuvres de Chaperon.

⁵⁵¹ Notamment *La République du Var*, *Le soleil de Midi*, *Le petit Marseillais*, *L'éclaireur de Nice*, *L'express républicain*, *La croix du Var*, *Le réveil agricole*, *le Petit niçois*, *Le courrier des Etats-Unis*.

le seul de ce genre, à plus de 500 kilomètres à la ronde, répond à une nécessité urgente. Il sera toujours surbondé de clients, payant bien, et rapportera à ses actionnaires des revenus de premier ordre. C'est une affaire des plus sérieuse, avez-vous des capitaux à placer ? Demandez des renseignements au syndicat d'initiative de l'Artuby (ESSI) à La Martre (Var), ou au Rev. J.Chaperon, 214 West, 69th S New York City. » (p.127). Le projet ne verra jamais le jour, faute de moyens, contrairement à celui de Grasse.

L'implantation de l'orphelinat à Grasse n'est pas sans rapport avec l'investissement de Chaperon aux Etats-Unis. Passionné d'histoire, Chaperon n'ignore pas en effet qu'un des acteurs de l'indépendance des Etats-Unis n'est autre que François-Joseph-Paul de Grasse, Comte de Grasse, qui s'illustra notamment le 5 septembre 1781 à Chesapeak lors de la bataille remportée contre la flotte britannique. Chaperon ne manque pas de rappeler cet épisode glorieux du Comte de Grasse lors des soirées caritatives organisées à New York. Côté français, à la Martre, se déroulent les 20 et 21 septembre 1931 les fêtes du Comte de Grasse ; 800 personnes sont présentes, dont le consul des Etats-Unis en France, Prescott Childs.



S. E. Mr. Prescott CHILDS, Consul Américain
aux fêtes de l'Amiral Comte de Grasse à La Martre (20 Septembre 1931)
De gauche à droite: M. Thomas W. Chilton, Mrs Prescott Childs, Mr. Prescott Childs, Consul
Mr G. N. Petinot. Président des Fêtes, M. l'Abbé Chaperon

Source : Notre Montagne, 1932, p.22.

Ces fêtes sont aussi l'occasion pour Chaperon de sensibiliser les participants aux conditions de vie souvent rudes des habitants de ce haut Var ; la question agricole fait d'ailleurs partie des missions de l'œuvre « Notre Montagne ».

3.2. L'aide à l'agriculture locale et le développement du tourisme : les solutions pour un pays délaissé

On l'a dit, la formation spirituelle de l'abbé Chaperon fut assurée en partie par les pères blancs, moines agriculteurs, au séminaire de Carthage. La doctrine sociale prônée par le cardinal Lavignerie a profondément marquée Chaperon. Ses réseaux de connaissances s'ancrent très tôt dans ce creuset de penseurs spirituels ; l'abbé Auguste Lemire (1853-1928), ami de Chaperon, en est une des figures centrales. Originaire de la région d'Hazebrouck, dans le nord de la France, Lemire est un tenant du catholicisme social, devenant rapidement une des figures les plus représentatives de ce qu'on appela la « seconde démocratie chrétienne ». Son intérêt pour l'investissement de l'Eglise dans le siècle le fait se présenter aux élections législatives de la circonscription d'Hazebrouck en 1893 : il est élu au second tour et devient ainsi prêtre-député, partie prenante de la petite minorité des « catholiques républicains » qui cherchent à éviter la rupture entre l'Eglise et la République. La loi de Combes de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat ne lui convient pas totalement. En rupture avec la hiérarchie sur de nombreux sujets, Lemire continua à s'investir fortement non seulement dans ses mandats politiques (en plus de son mandat de député reconduit jusqu'en 1924, il est élu maire de Hazebrouck en 1914) mais aussi dans la défense de valeurs chères au catholicisme social : la famille et la terre. Il fonde en 1896 la Ligue française du coin de terre et du foyer, qui diffuse l'idéal « terrianiste » et anime les œuvres de Jardins ouvriers⁵⁵². L'abbé Lemire est aussi associé à toutes les initiatives en matière de législation sociale de l'époque : réduction de la durée du travail, retraites, protection de la famille. Chaperon est admiratif de ce parcours atypique, tant sur le plan spirituel que séculier. Lemire incarne pour lui un modèle d'investissement et de mise en pratique de la doctrine sociale de l'Eglise (telle que définie notamment dans l'encyclique papale de Léon XIII, *Rerum Novarum*, en 1893). Aussi Chaperon s'engage-t-il sur les pas de Lemire⁵⁵³ à l'échelle du canton de Comps et à La Martre en particulier. Le problème auquel il est confronté est relatif d'une part à la désertification de ces campagnes du haut Var et d'autre part à l'inorganisation de la filière agricole locale. Inspiré par le terrianisme de Lemire, il crée le 12 février 1905, soit trois ans après son arrivée à La Martre, le Syndicat Agricole de La Martre-

⁵⁵² La ligue du coin de terre et du foyer deviendra en 1921 la fédération nationale des jardins ouvriers et en 1952, la fédération nationale des jardins familiaux.

⁵⁵³ Pour tous deux, l'Eglise et la République peuvent faire bon ménage : Chaperon ne fêtera-t-il pas le 14 juillet 1903 dans l'église de Vérignon ? Plus tard, en 1929, il organise une cérémonie du souvenir pour les obsèques de Georges Clemenceau.

Châteauvieux-Brenon ; le 18 mars 1907, il fonde et préside la caisse locale de crédit agricole mutuel⁵⁵⁴. En 1912, est organisé à Séranon, non loin de là, le premier concours agricole dans la région. Son pari est que la revitalisation économique (donc démographique) de la région passe d'abord par le développement agricole. Mais les fermes isolées dans les campagnes du canton ne favorisent pas l'organisation des solidarités locales ; aussi, afin de resserrer les liens entre les habitants et notamment entre les agriculteurs, Chaperon fonde en 1910 le Cercle de l'Artuby ; l'engouement est rapide : il compte 90 membres quelques semaines après sa constitution. Plus qu'un réel effet sur la production agricole locale, Chaperon réussit petit à petit à faire vivre le sentiment de l'existence d'une communauté locale ; la présence massive des locaux aux fêtes villageoises organisées dans les communes du canton en est la meilleure preuve. Le 18 septembre 1927 à La Martre a lieu une grande fête agricole : elle est définie par Chaperon comme « son action en faveur de la terre délaissée » (Azur de France, 1928, p.63). Dans l'esprit de Chaperon, son œuvre forme un véritable système social au service de la région : « Grâce à tous les bienfaiteurs réunis à cette intention, ces pauvres orphelins pourront recevoir d'autres soins et devenir des hommes sains et forts pour cultiver et faire prospérer nos régions par trop délaissées. » (Azur de France, 1928, p.61). Afin d'asseoir plus encore son rôle fédérateur, Chaperon se fait élire au conseil municipal de La Martre en 1935 et n'hésite pas à exprimer clairement ses opinions et ses commentaires sur la vie politique locale et nationale. Le bulletin hebdomadaire « Notre montagne » puis la revue « Azur de France » sont des tribunes toutes trouvées et les lecteurs nombreux même si, dans ce haut Var rouge, ils ne lui sont pas systématiquement acquis : « Le socialisme, c'est la destruction de la petite propriété, de la famille et de la religion » écrit-il dans le bulletin « Notre montagne » en avril 1910. Ses articles concernent tout ce qui peut traiter de près ou de loin à l'organisation de la vie publique locale ; les sujets sont nombreux : la mise en place du téléphone dans le canton, la gestion de l'eau, la politique des transports... Faire entendre la voix de ce canton déshérité et enclavé est la motivation première de Chaperon. Il se fait le porte-parole des montagnards locaux, n'hésitant pas à employer la troisième personne du pluriel à l'image d'un natif, tentant par là de leur faire prendre conscience de leur situation : « Nous aurons le téléphone dans le canton de Comps en 1913. Il reliera toutes les communes du canton et devra être mis en fonctionnement avant le 31 décembre 1913. Ainsi en a décidé le Conseil Général du Var. Il va sans dire que nous serons les derniers servis. En attendant, prenons patience dans notre splendide isolement. » (Bulletin « Notre montagne, n°161, 5 juin 1910). On y découvre ainsi, au détour d'un bulletin, la tentative électorale du politologue André Siegfried aux élections parlementaires pour la circonscription de Castellane ! En 1902 en effet, et sur les conseils de Jules Siegfried, Waldeck-Rousseau demande à André Siegfried de faire campagne à Castellane « pour défendre la République » face au rival « local » : le comte Boni de

⁵⁵⁴ A laquelle il ajoute en 1913 une caisse d'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail.

Castellane⁵⁵⁵. Siegfried, parachuté de Paris, ne parviendra pas à gagner les cœurs locaux. Il se heurte aux partisans du comte qui tentent de le discréditer : « Siegfried, c'est tout simplement un nom allemand, c'est tout ce qu'il y a de plus prussien » (Journal de Castellane, 6 avril 1902). Il perd donc aux élections du 27 avril 1902 avec 1622 voix contre 2485 au Comte⁵⁵⁶. Siegfried prendra d'autres voies : en 1933, il devient professeur au Collège de France⁵⁵⁷.

Chaperon s'intéresse aussi à la politique nationale: « Peu nous importe à nous montagnards la forme du gouvernement. Tout ce que nous voulons, c'est que le pouvoir ne délaisse pas plus longtemps nos chères montagnes. Nous avons accueilli avec des salves d'allégresse la chute d'Augagneur, ce politicien hideux et sectaire qui, non content de commettre publiquement les plus abominables sacrilèges, après avoir été élevé dans un petit séminaire du diocèse d'Autun, s'était fait, sans l'ombre d'une raison, l'ennemi de notre chemin de fer. Il nous aurait fallu aussi la tête du savoyard Pams, ministre de l'agriculture, qui s'oppose systématiquement au projet de nos lacs de Comps et de La Martre. Il ne sera pas toujours ministre non plus. Si le ministère Poincaré-Briand se décide à nous donner la ligne Draguignan-Saint-André et à approuver la proposition Rouland-Dalloyau pour l'aménagement des eaux dans nos montagnes, nous l'appellerons nous aussi très volontiers, le *grand Ministère*. » (Bulletin « Notre montagne, 21 janvier 1912).

L'information diffusée dans ces bulletins est aussi une veille sur les projets discutés ou en cours qui concernent l'aménagement de la région : pour Chaperon, dans cette région délaissée au fort potentiel agricole, la question de l'eau et celle des transports sont primordiales. De nombreux articles leur sont consacrés. Les projets de barrage sur la rivière Artuby se succèdent depuis le milieu du XIX^{ème} siècle (Schneider, EELM, ...). Ils sont le maillon d'une chaîne complexe de régulation (barrages-réservoirs) et de distribution de la ressource en eau du Verdon et de ses affluents, de sa source près d'Allos jusqu'à la Durance⁵⁵⁸. Il s'agit à l'époque d'alimentation en eau potable des grandes villes de la Côte d'Azur, jusqu'à Marseille. Le projet des ingénieurs Rouland et Dalloyau est le plus connu (voir partie 2, chapitre 3). Les faillites successives des sociétés en charge de ces aménagements ainsi que les difficultés inhérentes aux caractères géomorphologiques de la région le laisseront à l'état de projet, malgré les espoirs qu'il donna aux agriculteurs et habitants de la zone de l'Artuby : « La création d'un lac sera une source de richesse dans notre vallée. [...] Cette fois nous voici enfin à la période de réalisation. La

⁵⁵⁵ Notre homme n'a en effet de local que le nom et les origines. Malgré cela, le jeune comte (35 ans) tient la circonscription de Castellane depuis 1898. Il est marié avec une richissime américaine, habite à Paris dans son palais rose de l'avenue Malakoff. Il reçoit beaucoup, son activité mondaine est développée, plus que sa charge parlementaire. Les contacts avec ses électeurs se font par le biais de subventions bien choisies.

⁵⁵⁶ L'élection sera invalidée par la chambre des députés ; Boni l'emportera à nouveau en janvier 1903 (2348 voix contre 1840 pour Siegfried).

⁵⁵⁷ Cette péripétie politique dans la vie de Siegfried nous est contée par Pierre Milza dans la préface au « Tableau politique de la France de l'Ouest » (1995). Sur André Siegfried, voir aussi Blondiaux, Veitl (1999).

⁵⁵⁸ Les projets hydroélectriques dans la région du Verdon seront abordés plus particulièrement dans le chapitre suivant.

Compagnie d'Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen [EELM] a déjà acheté une bonne partie des terrains à submerger. Ses ingénieurs, installés au Logis-du-Pin, établissent les plans. Ceux qui exclusivement et féroce­ment attachés à leurs mesquins intérêts du jour le jour, n'ont cessé de nous traiter de pantayaires (rêveurs fous) voient que certains rêves désintéressés se réalisent à la longue. Ils sont vieux maintenant les plus acharnés ennemis du progrès dans notre contrée. Ils ne descendront pas dans la tombe comme les bienfaiteurs d'un pays qu'ils ont si longtemps tenu en coupe réglée. Personne, pas même les leurs, ne bénira leur mémoire. [...] Pour assurer la vie du pays il nous faut maintenant une route classée entre le Pont du Bourguet, au-dessus de Brenon, et le tournant de La Bâtie, sur la route Napoléon. Ne cessons pas de demander aux pouvoirs publics cette artère essentielle qui ferait la fortune de Brenon, Le Plan d'Anelle et Châteaueux. [...] Alors leurs terrains reprendront de la valeur. Alors ce ne seront plus des pays perdus, inaccessibles et rongés par la dépopulation. Alors Brenon, Le Plan d'Anelle et Demueyes, recoins les plus pittoresques et les plus agréables de toute la montagne varoise verront affluer les touristes qui y construiront des hôtels et des villas. » (Azur de France, 1933, p.167-168). Le développement du tourisme est bien l'idée que Chaperon a en tête derrière ces aménagements projetés ; l'eau et la route sont pour lui en effet les meilleurs moyens de développer cet autre potentiel naissant de la région qu'est le tourisme. La période est propice ; les années 30 dans le Verdon marquent en effet le début de l'intérêt touristique notamment de la partie centrale des gorges. L'enjeu est d'importance, Chaperon l'a compris : « notre rivière doit être un jour la fortune de ce pays si longtemps délaissé. » (Azur de France, 1932, p.130) ; il mettra tout en œuvre pour exploiter les ressources locales dans cet objectif.

3.3. Chaperon, « pionnier du tourisme dans le haut Var »

C'est le préfet du Var de l'époque qui s'exprime ainsi. Il faut dire que là encore, le terrain est vierge ; tout est à faire pour organiser la propagande touristique de la région. En 1910, Chaperon crée le Syndicat d'Initiative de La Martre. Il est lié au cercle de La Martre. Son action est d'abord cantonnée à la commune. Elle a pour but principal l'organisation de fêtes locales. L'activité du SI prend de l'ampleur à partir de décembre 1926 avec la création officielle d'un SI affilié à la Fédération des SI de la Côte d'Azur et de la Corse (ESSI). Jeanne Germain en assure le secrétariat. A partir de cette date et jusqu'en 1938, les petites fêtes de villages deviennent de grands rassemblements qui attirent des visiteurs de la région, notamment ceux qui s'intéressent au développement touristique du Verdon : Font d'Eilenc ou Louis Henseling (conservateur des archives de Toulon) sont notamment de ceux là. Dans ce cadre, Chaperon organise aussi à partir des années 20, un cycle de conférences (appelées « conférences au village »), outil de propagande chrétienne mais aussi sociale (« La Marseillaise » y est chantée à chaque fin de

discours). Des visites des villages de la région son organisées afin d'y découvrir les raretés trop souvent méconnues du patrimoine local. Le SI de la Martre est aussi le lieu de discussion des enjeux pour l'avenir de la région et les thèmes chers à Chaperon y sont débattus ainsi qu'au sein des différentes fédérations. Ainsi, le 21 juin 1931, l'assemblée générale des SI du Var examine-t-elle le projet de barrage sur l'Artuby rédigé par Chaperon lui-même⁵⁵⁹ ; comme les autres, il n'aura pas de suite. En 1934, la réunion générale des SI se tient à La Martre : 80 couverts accueillent les participants. On peut lire dans le bulletin « Notre Montagne » de 1933 : « Grâce à l'automobile, la Martre, autrefois inaccessible et délaissée, est devenue pour les grandes agglomérations du littoral, une sorte de Bois de Boulogne. Dans un avenir prochain, cette affluence de visiteurs attirés par les ressources abondantes de nos rivières et de nos bois, finira par apprécier aussi la salubrité incomparable de notre climat, et notre merveilleuse vallée deviendra aussi prospère que les sites des montagnes les plus en vogue. (...) Chaque année, l'affluence de nos estivants devient de plus en plus importante. Tout le long de cette dernière saison estivale, le seul hôtel situé sur notre commune a toujours été bondé et a dû refuser de nombreux clients, faute de place. (...) Certaines compagnies hôtelières cherchent des sites de montagnes agréables et salubres pour y installer des maisons de repos. Nulle part, elles ne trouveront une région plus favorisée que la nôtre et réunissant dans le voisinage du littoral autant de conditions agréables : rivière, forêts, excursions très variées, atmosphère légère et sans humidité, grands souvenirs de l'histoire locale, coquillages fossiles, flore pharmaceutique, fraises des bois, framboises, champignons. » (p.56). Chaperon serait-il en voie de remporter son pari touristique ?

C'est en fait sur un autre dossier que la grande réussite de Chaperon au sein de la fédération des SI prendra corps, sur un sujet qui lui tient particulièrement à cœur ; il s'agit de la valorisation touristique d'une période courte mais marquante pour la région : celle du passage de Napoléon Bonaparte dans les montagnes de Grasse de retour de l'île d'Elbe en mars 1815. On l'a dit, Chaperon admire le personnage. Il va tout mettre en œuvre pour que sa mémoire soit réhabilitée grâce à un « objet touristique » nouveau : la fameuse Route Napoléon, soit 324 kilomètres entre Golf Juan et Grenoble. Les buts sont multiples et correspondent à ses ambitions pour la région : travailler sur un objet patrimonial régional oublié, désenclaver la partie Est de son canton, développer un tourisme d'itinéraire comme moyen d'attirer un flux touristique nouveau dans ces régions tenues à l'écart. La venue de Napoléon, même anecdotique, un siècle plus tôt en est le prétexte. C'est le seul projet de Chaperon qui laissera des traces, aujourd'hui encore ; sait-on que le curé de La Martre en fut l'initiateur principal ?

⁵⁵⁹ Le barrage, prévu au lieu-dit des Passadoires devait être réalisé par une société franco-américaine. La faillite de celle-ci mit fin au projet. Un autre barrage régulateur était prévu dans les gorges du Plan d'Anelle, près de La Martre. Là encore, il n'aboutira pas.

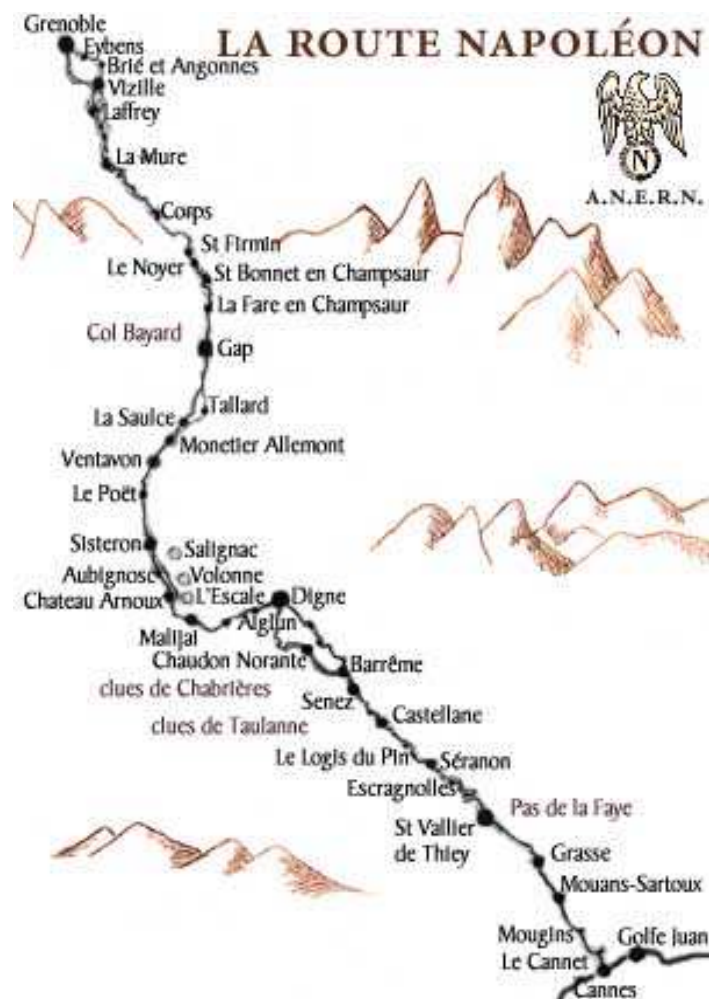
Comment parvint-il à mettre en valeur ce patrimoine régional jusqu'alors peu présent dans les esprits de ses contemporains ? Comment, à partir d'indices souvent flous et épars, Chaperon a-t-il concrétisé, objectivé un moment fugace mais hautement symbolique de la vie de l'Empereur ? Les supports historiques de ce passage sont maigres : Napoléon n'a fait que passer, relativement discrètement qui plus est. Les récits oraux sur sa venue sont foison dans la région (anecdotes sur ses arrêts dans telle auberge qui n'existe plus ou même n'existait pas à l'époque, discussion avec tel paysan local...), leur valeur historique plus que douteuse⁵⁶⁰, les textes rares⁵⁶¹. Qu'importe, Chaperon sent qu'une ressource locale non exploitée peut être développée dans le sens de ses ambitions pour la région. C'est en 1913, soit trois ans après la création du SI de La Martre, que Chaperon le premier cerne l'enjeu touristique potentiel de l'épisode napoléonien. En tant que président du SI de La Martre, il présente à la préfecture des Alpes-Maritimes, en juin 1913, une demande administrative pour que l'on baptise cette route RN 85 dite « d'Antibes à Lyon », « la voie Napoléon ». La guerre intervient et relègue les préoccupations touristiques au second plan. Mais l'idée reste dans la tête de Chaperon. En 1927, il publie dans sa revue « Azur de France » un texte de Thiers intitulé « Napoléon dans les montagnes de Grasse »⁵⁶². Le parcours de Napoléon 1^{er} est jalonné de lieux destinés à devenir les marques mémorielles de « l'événement historique » : parti de l'île d'Elbe le 26 février 1815 avec une garde de fidèles d'environ un millier d'hommes, l'empereur déchu débarque le 1^{er} mars 1815 dans ce qui est alors un petit hameau de la commune de Vallauris : « Golf Jouan ». C'est le début de la période des 100 jours, marquant le retour de « l'Aigle » contre la Monarchie restaurée de Louis XVIII. L'épisode est fameux, commenté par Napoléon lui-même : « L'Aigle, avec les couleurs nationales volera de clochers en clochers jusqu'aux tours de Notre-Dame ». L'itinéraire de la remontée vers Paris en passant par Grenoble est alpin : la traversée alpine est plus ardue mais plus sûre que celle d'une Provence royaliste bien défendue militairement. Le gantier grenoblois Dumoulin, émissaire secret de l'Empereur, le conseille sur

⁵⁶⁰ Chaperon lui-même parle de légende même s'il semble bien y croire : « Une légende locale dit qu'un caisson du trésor impérial se trouvant à l'arrière-garde, fut enlevé par des paysans du hameau des Demueyes surnommés « les loups ». Ces gens auraient tué, à coups de fusil, les deux grenadiers qui conduisaient ce caisson. Cette légende semble avoir été confirmée par la découverte qui fut faite dans ce quartier en 1854, pendant la construction de la route nationale n°85, de deux squelettes humains à côté des ferrures d'un coffre portant l'aigle impérial et la lettre N. » (Bulletin « Notre montagne », 1931, p.52).

⁵⁶¹ Le premier texte sur l'épisode napoléonien de 1815 date de 1816 ; ce récit fondateur, d'ailleurs peu flatteur à l'endroit de l'Empereur déchu, est l'œuvre de l'historien Fabry. Il s'intitule : « Itinéraire de Bonaparte de l'île d'Elbe à Ste Hélène » et prend la forme d'un recueil d'anecdotes. En 1840, a lieu le retour des cendres de Napoléon. La période est propice à une floraison de publications de témoins, notamment dans le bulletin des Basses-Alpes. Quelques années plus tard, en 1861, l'abbé Féraud, érudit local bas-alpin, publie une réédition de l'encyclopédie départementale. Une vingtaine de pages sont consacrées au passage de Napoléon 1^{er} dans le département. L'enjeu de Féraud est de réhabiliter l'image des bas alpins dans cette histoire : il est vrai qu'entre temps, l'épisode de 1815 et de la résistance locale farouche au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851 a fait grand bruit. Vient ensuite une somme d'écrits d'érudits locaux et surtout de commentaires du passage napoléonien écrits de Paris sur base de sources écrites. (Bertrand, 2001a et 2001b).

⁵⁶² Chaperon reprendra ce texte qu'il réécrit en 1931 dans sa revue « Notre Montagne » (pp.50-53) ; il s'intitule « Passage de Napoléon 1^{er} dans nos montagnes ». Quant à la validité du récit historique, de nombreux détails alimentent ce texte mais de l'aveu de Chaperon lui-même « Les traditions populaires m'ont fourni beaucoup de renseignements » (p.53).

l'itinéraire à prendre jusqu'à Grenoble ; le 2 mars, il déjeune à St-Vallier-de-Thiery, passe par Escagnolles et Séranon ; le 3 fait une courte halte le matin à l'auberge du Logis-du-Pin chez Laugier le tenancier d'alors, passe par Castellane où il déjeune avec le sous-préfet Francoul ; la troupe atteint Sénez puis Barrême le 3 au soir ; le 5 il est à Sisteron avant de monter par le Val de Durance jusqu'à Gap et Grenoble où il arrive le 7 mars. Il atteint Paris et le Palais des Tuileries le 20 mars, juste après la fuite de Louis XVIII. La route est tracée bien que peu praticable à l'époque (on l'appelait alors « le grand chemin »). C'est Louis-Philippe, et surtout Napoléon III, qui vont réaliser le projet de Napoléon 1^{er}, en élargissant le Grand Chemin et en modifiant son tracé dans les passages les plus difficiles. Ainsi entre Saint-Vallier-de-Thiery et Escagnolles, entre Barrême et Digne, entre Vizille et Grenoble, la future route Napoléon emprunte le fond des vallées et non plus les crêtes des montagnes, qu'arpentèrent l'Empereur et sa suite en 1815. L'histoire se plie aux exigences modernes de la circulation automobile touristique.



source : Association Nationale des Elus de la Route Napoléon -ANERN-

Depuis 1913 et le premier intérêt de Chaperon, le projet a pris de l'ampleur, d'autres acteurs s'y intéressent. Un autre syndicat d'initiative important, lui aussi concerné par la route à l'autre extrémité du tracé est de la partie : le syndicat d'initiative de Grenoble affilié aux syndicats d'Isère. C'est lui qui reprend le projet à son compte pour le mener à bien. Le travail est préparé avec un autre acteur central de la politique touristique de la France des années 30, aussi investi dans le Verdon à la même époque : le Touring Club de France. Ce dernier avait alors en tête un autre projet de route touristique entre la Méditerranée et le lac Léman par la vallée du Var. C'est finalement pour la route Napoléon qu'il optera. Affairé outre-Atlantique à la recherche de fonds pour faire vivre ses œuvres, Chaperon est absent lors du congrès de Golf Juan du 16 octobre 1930 relatif à la mise en valeur historique et touristique de la route nationale n°85. Il y est représenté par Joseph Gubert, membre bienfaiteur des œuvres de Chaperon. Bien qu'en retrait par rapport au projet renouvelé, Chaperon tient à la présence du SI de l'Artuby. C'est tout d'abord à lui que revient la paternité du projet, mais c'est aussi la dimension symbolique du tracé qu'il retient ; patrimoine historique sur les traces de l'Empereur, la route Napoléon, dans sa partie maro-alpine et varoise, incarne surtout le lien symbolique (par une route touristique) que Chaperon établit par ses œuvres entre l'orphelinat de Grasse et celui de La Martre. Ainsi, la route Napoléon honore-t-elle le retour du vaincu mais fait aussi office de voie d'accès (symbolique et réelle) à ce que l'abbé Chaperon parvint à mettre en place depuis le début du siècle dans ce canton oublié du haut-Var. La route Napoléon est inaugurée lors des journées festives du 1^{er} au 5 juillet 1932 : le sous secrétaire d'Etat au tourisme est présent, ainsi que de nombreuses autres personnalités (dont le préfet des Alpes-Maritimes Bénédicti, le général Billotay, ou encore Marcel Provence de Moustiers) qui refont le parcours napoléonien de l'époque. Chaperon, invité d'honneur, représente le département du Var⁵⁶³ absent ; il est vrai que l'itinéraire de Napoléon retenu pour la route touristique ne traverse le département varois qu'à deux endroits : Le Logis-du-Pin et Châteaueux, fief de Chaperon.

L'itinéraire touristique est jalonné de bornes, plaques commémoratives que l'automobiliste d'aujourd'hui n'a plus le temps de voir. L'enjeu est de rendre visible et de donner du sens à des lieux finalement assez banals et qui n'ont comme seule caractéristique (et pas tous qui plus est), d'avoir vu passer l'Empereur en 1815. Le support historique de l'événement est si faible que c'est la somme d'anecdotes, inventées ou non, qui constitue l'architecture de la mémoire collective historique de l'événement. Chaperon participe de cette inscription spatiale de l'événement ; en septembre 1932, il fait ériger à La Martre un petit monument, réplique de celui de St Vallier, en mémoire du passage de l'Empereur dans la région. Des fêtes commémoratives sont par la suite organisées à La Martre sur le thème napoléonien telle celle du 1^{er} septembre 1935 où les convives sont habillés en costume d'Empire...

⁵⁶³ Il est alors membre de la commission départementale du tourisme dans le haut Var.

La route Napoléon apparaît ainsi comme le produit d'une somme « d'actions volontaristes qui ont su combler la disparition des indices matériels de l'événement » (Bertrand, 2001). « L'autoroute du soleil » pour drainer le flux touristique jusqu'à la Côte d'Azur a petit à petit plongé dans l'oubli cette voie de communication transalpine n°85 rebaptisée en 1932. Celle en projet entre Grenoble et Sisteron (la fameuse A51) achèvera sa mise à l'écart ; sauf pour les amateurs de routes nationales à travers montagnes et vallées. Quoiqu'il en soit, l'œuvre de Chaperon y est intimement liée, dans sa mémoire, mais surtout dans son oubli.

La route Napoléon est l'illustration la plus marquante du combat de l'abbé Chaperon pour la valorisation du patrimoine régional. C'est la plus connue aussi. Pourtant, son action dans le canton de Comps concerne aussi l'ensemble du patrimoine local, qu'il soit religieux ou culturel au sens large. Ainsi en 1927, est inauguré à la Martre le Musée d'art, d'archéologie et d'histoire naturelle. Dans la veine des musées d'art et traditions populaires, y sont exposés divers objets témoins de la vie locale passée, mais aussi fossiles⁵⁶⁴ et documents anciens ; on y trouve même l'épée ayant appartenu au Comte de Grasse... Chaperon fait appel à divers spécialistes pour l'aider à décrypter le patrimoine local : Michalet le géologue, Guébard le préhistorien ou encore Martin le numismate. C'est l'occasion pour Chaperon de s'intéresser aux archives de la commune, de les trier aussi. Il étudie notamment l'équivalent du cadastre de la commune tel qu'il apparaît en 1726, écrit une histoire de La Martre, travaille sur les généalogies des familles locales et les personnages, plus ou moins mythiques, qui marquèrent l'histoire de la région... Ses recherches constituent le prétexte à l'organisation de fêtes locales annuelles dans lesquelles sont célébrés les héros locaux ; c'est une propagande efficace pour la région et considérée par Chaperon comme le foyer central de sociabilité de la commune et de ses alentours : « Quoique un peu perdu en dehors des grandes routes, en un site sauvage et romantique, le petit village de La Martre bien connu des excursionnistes grasseois, a le don d'attirer, chaque année, une foule de visiteurs de la fête estivale de l'œuvre « Notre Montagne », qui est aujourd'hui le principal élément de sa vie sociale et sa seule animation. » (« Notre Montagne », 1933, p.35).

⁵⁶⁴ Le canton de Comps est situé dans le périmètre de l'actuelle réserve géologique de Digne.



Quelques Amis des PETIOTS, présents à la Réunion annuelle du 29 Octobre 1933

Source : *Notre Montagne*, 1934, p.31.

Dans ce cadre, a lieu par exemple, le 18 et 19 septembre 1932, le septième centenaire du troubadour Boni de Gualbert, seigneur de La Martre ; le 3 septembre 1933, le thème retenu de la fête annuelle est le tricentenaire d'Anne de Lamanon et de Jean de Forbin La Barben qui firent construire le château de La Martre.

Le musée est envisagé par Chaperon comme un outil parmi d'autres pour sortir la commune et plus largement le canton de son oubli ; son rôle est de mettre en valeur les ressources et richesses locales insoupçonnées. L'œuvre de Chaperon est décrite par lui comme le « dernier refuge séculaire des traditions locales » (« *Notre Montagne* », 1933, p.10). Ses recherches sur l'histoire locale lui prennent une grande partie de son emploi du temps ainsi que l'achat et la restauration de biens immobiliers dans le canton ; il acquiert par exemple en 1930 les ruines de la chapelle St Joseph de La Martre pour la restaurer, de même pour les ruines de l'ancien monastère de St-Pierre-en-Demueyes⁵⁶⁵, non loin, et celles contiguës d'une abbaye de femmes réputée au Moyen-âge et détruite au XIVème siècle. Il écrit dans *Azur de France* (1933) : « La Martre ? Quand Mireur, le savant archiviste départemental du Var, parcourait toutes les communes pour en classer les archives, il notait simplement ceci sur ce village alors perdu et oublié : le plus pauvre pays du Var. Quelques maisons calcinées par le soleil et ruinées par les intempéries se pressent autour d'une chapelle au pied de la forêt de Brouis et en face du Lachens, le plus haut sommet des montagnes du Var. » (p.182). Pour Chaperon, le développement d'un tourisme historique est le moyen le plus approprié pour faire sortir le région de son anonymat. Les bulletins *Azur de France* et *Notre Montagne* se font le relais de l'œuvre muséographique de Chaperon :

⁵⁶⁵ Il fait d'ailleurs publier ses recherches sur le site (Chaperon, 1905).

« On devient de plus en plus avide de documentation sur l'existence que menaient nos ancêtres dans le pays où nous vivons à notre tour. A l'avant garde de cette renaissance de l'histoire locale, vers le début de notre siècle, on retrouve des initiatives parties de La Martre comme on en voit de semblables à la même époque, à l'origine de plusieurs grands mouvements sociaux : colonies scolaires, mutualité agricole, propagande touristique, etc. En effet, il y a trente ans, un de nos concitoyens d'adoption, venu jeune parmi nous et attaché par les forces mystérieuses d'un dévouement invincible à la résurrection de notre pauvre pays abandonné par la plupart de ses enfants et délaissé des pouvoirs publics, commençait à glaner un peu partout sur notre territoire [...] « (« Notre Montagne », 1933, p.39).

Malgré cette vision avant-gardiste d'un tourisme culturel aujourd'hui florissant, le musée fera long feu ; la Seconde Guerre Mondiale aura raison du musée qui fermera ses portes en 1944. Le fonds muséographique, un temps préservé par Jeanne Germain, sera éparpillé : ce n'est qu'un souvenir enfoui aujourd'hui, parmi d'autres.

L'intérêt de Chaperon pour la valorisation du patrimoine local et la défense de la culture régionale en général trouve un écho fidèle dans l'œuvre de celui qui incarne la référence littéraire provençale du début du XXIème siècle : Frédéric Mistral lui-même. Les thèmes chers au chef de file des Félibres⁵⁶⁶ font partie intégrante des préoccupations de Chaperon. Après le monde diplomatique et commercial, c'est donc naturellement que l'abbé de La Martre se tourne vers le monde littéraire régional pour y faire la propagande de ses œuvres. Frédéric Mistral fait partie des premiers contacts : il est conquis par le travail de Chaperon et devient même un des bienfaiteurs de l'œuvre, dès 1903. Chaque année, jusqu'à sa mort en 1914, l'aide de Mistral est mentionnée.

⁵⁶⁶ Notamment lorsqu'il évoque dans ses écrits la vie des montagnards provençaux (cf. « Oulivado », « Mireille », « Les iscles d'or »).

COUPON

réserve à la correspondance.

*pèr li pàuris
oufanèu qu' à
la montagna de
la Martre la
Carita vai recata!*

F. Mistral

1904

Dernier mandat carte écrit de sa propre main par Frédéric Mistral et
envoyé à l'abbé Chaperon pour les Orphelins de « Notre Montagne ».
le 25 février 1914.

Source : *Notre Montagne*, 1931, p.34.

Celle-ci prend aussi la forme de petits textes, galéjades, publiés à la demande de Mistral dans le bulletin « Notre Montagne »⁵⁶⁷. La mort de l'auteur, à la veille de la Première Guerre, est une perte douloureuse pour l'équipe de Chaperon. Aussi, pour perpétuer le souvenir de l'homme, Chaperon organise-t-il à La Martre les fêtes mistraliennes. Le 26 septembre 1930 a ainsi lieu la grande fête du centième anniversaire de sa naissance ; le banquet reçoit 100 convives à midi et 400 personnes assistent à la conférence donnée par Joseph Gubert, un membre bienfaiteur de l'œuvre, sur le poète provençal. Le culte du souvenir de l'homme et de ses convictions durera jusqu'à la fin de l'œuvre de Chaperon.

3.4. Les raisons d'une œuvre oubliée

Ce récit, accéléré, de la vie du curé Chaperon en dit assez sur l'activité débordante de ce prêtre social de la première moitié du XXème siècle. Ses réalisations (« ses œuvres ») sont nombreuses et balaient l'éventail large de la vie sociale et spirituelle des habitants du canton de Comps et d'ailleurs. Pourtant, bien que souvent « gravé dans la pierre » (au sens propre comme au sens figuré), force est de

⁵⁶⁷ Pour l'inauguration du préventorium de La Martre en 1903, Mistral envoie un poème-chant écrit de sa main à Chaperon. Le document sera par la suite exposé au musée de La Martre.

constater qu'un demi-siècle après, le temps a lui aussi fait son œuvre, destructrice cette fois, sur l'édifice chaperonien ; sans qu'un culte lui soit loué, qui sait aujourd'hui, même localement, ce que Chaperon mit en place à l'époque pour tenter de sortir cette « région délaissée » de son anonymat séculaire ? Bien peu de monde. Comment comprendre cette force de l'oubli qui semble être un des caractères de la société locale verdonienne ?

Le contexte des années 30 dans le Verdon, moment fort de l'activité de Chaperon, était pourtant porteur. C'est l'époque où des initiatives semblables aux siennes voient le jour. On pense plus particulièrement au volet touristique de ses réalisations. Qu'il s'agisse de personnalités locales (Font d'Eilenc à Aiguines par exemple, Isidore Blanc à Rougon ou encore Marcel Provence à Moustiers) ou d'organismes d'envergure nationale (Le Touring Club de France, la compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée), les projecteurs sont indéniablement tournés à l'époque vers ce territoire qui, de ce fait, commence à sortir de l'ombre d'un arrière-pays occulté. Chaperon s'inscrit pleinement dans cette mouvance de l'archéologie du tourisme local. Diverses raisons peuvent expliquer « l'échec » sur le long terme de l'aventure chaperonienne :

. la première survient en 1937, point culminant de l'œuvre : orphelinats (La Martre et Grasse), bulletins, musée, fêtes locales, etc., fonctionnent bien, malgré les problèmes récurrents et structurels de fonds. L'utopie du Chaperon de 1903, nouvel arrivant dans le canton, semble s'être concrétisée. Pourtant, en juillet 1937, Emilie Morel, sa cousine et collaboratrice des premiers jours, véritable bras droit local de l'abbé lorsque ce dernier parcourt le monde à la recherche d'aides diverses, meurt tragiquement d'un accident de voiture à l'âge de 61 ans. L'ensemble des œuvres est remis en question. Ses responsabilités et son engagement étaient primordiaux dans le système mis en place par Chaperon. C'est un drame affectif aussi pour Chaperon quand on sait la place qu'elle avait dans son cœur...

Le 11 novembre 1937 un monument à sa mémoire est inauguré à La Martre. La fille d'Emilie Morel, Jeanne Germain, la supplée. Mais le contexte a changé et Chaperon aussi. Fatigué par ses activités multiples et affaibli par une santé fragile, Chaperon, âgé alors de 60 ans, surmonte difficilement l'épreuve. Jeanne Germain dirigera l'orphelinat de Grasse jusqu'à sa fermeture en 1952 ; celui de Grasse fermera ses portes en 1948⁵⁶⁸.

. La deuxième raison, ajoutée à la première, réside dans la prise en compte d'un contexte local et national peu propice à la sérénité de la poursuite de l'œuvre. Au départ destinés aux enfants orphelins ou malades, les préventoriuns de La Martre et de Grasse s'orientent petit à petit, à partir des années 30-40, vers une mission d'accueil pour jeunes en difficultés. L'image originelle de l'œuvre de Chaperon en ressort ternie et le soutien des donateurs se restreint.

⁵⁶⁸ Un article sur l'événement sera publié dans le journal Libération daté du 23 avril 1948.

. Enfin, et c'est peut-être le point le plus important, si l'œuvre de Chaperon n'a pu résister au temps, c'est qu'elle n'a pas su s'intégrer totalement à la société locale qu'elle voulait accompagner ; ce de fait, l'appropriation par les populations du canton verdonien des projets de Chaperon ne fut que partielle et temporaire. Deux facteurs peuvent ici être évoqués :

- d'une part, l'ambiguïté intrinsèque de la position de Chaperon : prêtre social avant-gardiste, la distinction entre œuvre sociale d'un côté et œuvre eucharistique de l'autre est floue. Elle est surtout mal comprise dans ces régions à forte tradition républicaine laïque où le clergé avait jusqu'alors l'habitude de jouer son rôle traditionnel sans empiéter sur « le siècle » : le chant de la marseillaise entonné après chaque congrès eucharistique ou les hommages à Clemenceau orchestrés par le curé local ne font que brouiller les pistes. Présentée dès 1903 par Chaperon lui-même comme une action avant tout sociale (l'association « notre Montagne » se veut d'abord pour Chaperon un groupement de bienfaisance et non pas une association religieuse), l'activité de « Notre Montagne » dans le canton ne peut masquer longtemps son projet spirituel sous-jacent. Ainsi, les six grands congrès sociaux organisés à La Martre entre 1905 et 1914 sont-ils rapidement rebaptisés « congrès eucharistiques de Provence » ; bien que très suivis⁵⁶⁹, on peut se poser la question de l'adhésion des locaux à ces manifestations inédites dans leur canton.
- D'autre part, l'œuvre de Chaperon est à son image : novatrice, tous azimuts, ambitieuse aussi. Trop peut-être, dans un Verdon de début de siècle encore peu enclin à l'ouverture vers le monde extérieur. L'épisode le plus flagrant de cet écart entre les velléités de développement local de Chaperon et les attentes locales réside dans l'appel aux bienfaiteurs new-yorkais pour venir en secours aux enfants de La Martre. New-yorkais mais aussi artistes, écrivains, poètes, hommes d'affaires sont convoqués... Le contraste est saisissant ; il a presque fonctionné. D'un côté, de généreux donateurs issus d'une bourgeoisie commerciale catholique se sont investis dans cette aventure en l'envisageant comme la « bonne action » d'une œuvre de charité ; de l'autre, des locaux qui, surpris qu'un tel intérêt puisse leur être accordé grâce à l'activité non comptée et la force de persuasion hors-norme du curé de la paroisse, se sont pris au jeu et aux avantages d'une manne inattendue, comme l'expérience d'un moment particulier dans un quotidien rural immuable. Mais les uns et les autres n'ont pas su se rencontrer réellement. La charnière centrale du système était l'abbé Chaperon ; aucun autre relais local ne fut mis en place pour la continuité du projet. A la baisse d'activité puis la disparition de Chaperon a

⁵⁶⁹ « Chaque fois, dans ce pays désert, situé à 30 kilomètres de la gare la plus proche et où il n'y avait alors ni autocar, ni téléphone, il fallait préparer un banquet de cent couverts. Le dernier congrès, celui de 1913, qui dura 4 jours, exigea chaque jour à midi et le soir, un repas de trois cent couverts. » (Brochure rédigée par Chaperon en hommage à Emilie Morel, 1937, p.19).

correspondu la baisse d'activité puis la disparition de l'œuvre et enfin son oubli. Roger Fauck (2000) écrit en conclusion de son livre sur Chaperon : « Une seule dette reste encore, celle de la population locale, dette de reconnaissance envers un prêtre social exceptionnel qui a consacré sa vie à aider les plus pauvres, et à essayer de revitaliser la région de La Martre. » (p.148)

Chaperon, « l'étranger », s'est heurté de front à la difficile entreprise de « renaissance » d'une société locale oubliée. Son petit-fils aujourd'hui s'exprime ainsi : « C'est l'histoire de ma famille, au début du siècle, l'Abbé Chaperon, qui a donné énormément de sa personne avec une richesse et une énergie fabuleuse et qui s'est troué sur l'ensemble des choses, confronté à l'hostilité. Après, il a joué ailleurs, puisque nous sommes allés sur Grasse, lui a voyagé à travers le monde, il a fait des tas de choses. Il était très déçu par rapport à tout ce qu'il avait fait et combien peu on l'avait encouragé. Et le fait est que sa mémoire pendant cinquante ans soit retombée dans l'oubli. ». En aurait-il été autrement si l'homme avait été un natif verdonien ? L'expérience d'Isidore Blanc de Rougon semble montrer que non. En aurait-il été autrement si, au lieu de concentrer toute son énergie vers l'Est de la région (Route Napoléon, Grasse et après Nice et le littoral) et sur le canton *stricto sensu* (aménagement hydro-électriques et touristiques de l'Artuby, affluent du Verdon), Chaperon avait pu déceler le potentiel en devenir détenu dans la rivière Verdon, et insérer son projet dans le cadre plus large d'une problématique verdonienne d'ensemble ? Tout s'est passé comme si, au même moment (années 30), chacun dans leur secteur, ces pionniers du développement local verdonien (Chaperon, Font d'Eïlenc, Provence, Henseling...) s'investissaient sur le même objet, sans se voir. Malgré la volonté de ces pionniers, l'influence de leurs entreprises ne dépassa guère les limites des micro-régions internes au Verdon. Certes, à l'occasion de certaines manifestations, ils étaient amenés à se rencontrer, mais sans pour cela parvenir à générer un mouvement global qui essaïmera sur le territoire dans son ensemble. Ou alors, les effets ne se firent pas sentir sur le moment : on pense notamment au prosélytisme de Font d'Eïlenc concernant les offices de tourisme dans le Verdon (haut Var). Créés dans les années 30, leur heure de gloire interviendra quelques années après. On peut par contre considérer, de manière plus globale que la période des années 30 inaugura une nouvelle manière de voir le territoire : d'un intérêt pour des sites, on passe à une valorisation des parcours (pédestres ou automobiles).

Il nous est aisé, aujourd'hui, de dessiner le contexte territorial et l'ampleur de ses enjeux sous-jacents d'alors. Il n'empêche, le cantonnement au joyau des gorges du Verdon d'un côté et la résistance des franges de l'autre contribuèrent ensemble à l'émergence tardive d'une conscience territoriale élargie de la région du Verdon. Il faudra attendre la deuxième moitié du XXème siècle pour voir se dessiner les contours d'une entité territoriale fédératrice.

L'abbé Chaperon, grand admirateur de Saint François d'Assise, meurt en 1951 d'une crise cardiaque, usé par une vie dédiée aux autres et à lui-même.



Source : Azur de France, 1939-1941.

Deux éléments au moins sont communs aux trois figures pionnières présentées :

. leur période : c'est bien entre les années 20 et les années 30 que leur « œuvre » a pu s'épanouir, et cela dans des secteurs relativement distants au sein des territoires verdoniens (gorges pour les deux premiers, vallée de Châteauvieux pour le dernier). A cette époque donc un maillage du territoire se fait jour, les frémissements d'une pensée que le vide peut se remplir se ressentent. Dans les années 30, un système se met en place par le biais d'initiatives localisées (Martel, Blanc, Font d'Eilenc, Chaperon) qui dessine les contours d'un territoire en réveil... C'est le second élément commun.

. leur but : la ressource touristique constitue en effet le ressort de l'implication de ces pionniers. Leur travail peut être aujourd'hui considéré comme une œuvre de préfiguration de ce que sera, près d'un siècle plus tard, le référent unique de la dynamique tant économique que sociale des territoires verdoniens : le tourisme.

Mais pour y accéder pleinement, sa naissance comme son développement ne peuvent, dans le Verdon, être envisagés sans la présence d'une autre ressource à dompter : l'eau et le tourisme

forment système ; leur histoire intriquée constitue les bases durables de ce qu'on connaît aujourd'hui dans les territoires du Parc naturel régional du Verdon. Le chapitre qui suit lui est consacré.

Chapitre 3

L'eau des villes et l'eau des champs : dompter la rivière et coloniser le territoire

Parmi les éléments forts de constitution de l'entité territoriale verdonienne, l'eau tient une place particulièrement centrale et cela depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. Deux caractéristiques majeures définissent le statut de l'eau dans le Verdon : un lien direct avec le développement du tourisme ; un rapport à l'Autre prépondérant : que ce soit l'ingénieur ou l'urbain, l'histoire de l'eau du Verdon est une histoire de convoitise. Enfin, élément constitutif du territoire, la rivière Verdon a un statut géographique particulier : frontière naturelle entre le monde des Alpes et celui de la Méditerranée, frontière administrative entre le Var et les Alpes de Haute-Provence, frontière linguistique (isoglosse)⁵⁷⁰, elle est au cœur de la structuration territoriale d'une entité bi-partite. De la frontière au trait d'union, l'eau du Verdon a de longue date constitué un enjeu économique, social et géographique constitutif de ce qu'est devenu aujourd'hui le Parc naturel régional du Verdon.

A partir du milieu du XIX^{ème} du siècle donc, et dans une perspective chronologique, nous retracerons cette accumulation qui, on le verra, touche à des registres multiples, souvent en rapport direct avec l'eau elle-même, quelquefois plus éloignés. Pourquoi cette date du milieu XIX^{ème} siècle ? C'est, nous semble-t-il le début du premier intérêt institutionnel sérieux pour la rivière. Seront abordés en effet :

- . l'eau des champs pour les champs à travers les usages d'irrigation (Valensole, Vaucluse),
- . l'eau des champs pour les villes : eau potable des villes (Marseille, Toulon, Var...) mais aussi eau hydroélectrique (avec la succession de projets depuis le début du siècle), eau de loisirs citadins (les lacs EDF comme modèle touristique des loisirs aquatiques de la Côte d'Azur urbanisée), eau technique à travers des acteurs centraux tels que EDF ou la Société du Canal de Provence (la SCP, aiguillon de l'urbanisation en Provence), eau « sociale » enfin par le biais d'initiatives locales sur lesquelles nous reviendrons.

Cette relation ville/campagne est bien évidemment à rapprocher de la configuration classique de l'espace géographique et démographique provençal, caractérisé par un fort déséquilibre entre la densité urbaine de la côte et le faible peuplement des montagnes.

Notre approche se cantonnera au Verdon, même si, dans un souci de cohérence parfaite, il faudrait, quand on aborde le problème de l'eau du Verdon, y inclure celui des eaux de la Durance avec lesquelles il est intimement lié (problématique amont/aval, parties d'un réseau commun). Les projets de I.Wilhelm, nous le verrons, préfigurent ce « système Durance-Verdon ».

⁵⁷⁰ Sur les différents statuts de la frontière, voir notamment l'ouvrage de Daniel Nordman, 1998.

1. L'eau convoitée

Le véritable intérêt pour la ressource en eau du Verdon apparaît quelques temps après, au début du XIXème et est le fait d'un ingénieur originaire de la région (St André des Alpes) : M.Fabre. Pour comprendre sa motivation et, plus généralement, celle des projets et réalisations qui suivirent, il faut revenir au déséquilibre géographico-démographique précédemment évoqué qui veut que les bassins versants en Provence soient munis de ressources hydriques souvent abondantes (en fonction des saisons) mais dans lesquels l'homme n'est pas ou peu venu s'installer, préférant les zones côtières, plus faciles d'accès. Le transport de l'eau de régions désertiques aux ressources abondantes vers les zones peuplées démunies d'eau potable est donc très tôt apparu comme une nécessité, façonnant en cela une culture locale particulière et un rapport passionnel à ce bien rare. Cette contrainte objective pose d'emblée le problème, en Provence, de la nécessité de faire voyager l'eau (canaux, systèmes locaux élaborés) d'une région à une autre, et notamment des « champs à la ville »⁵⁷¹ (travaux de Adam de Craponne au XVIème, financés en partie par Nostradamus ou le canal de Marseille Montricher plus tard).

Les grandes villes proches de la côte s'en préoccupent au premier chef et parmi elles les villes d'Aix et de Marseille, le problème allant en s'amplifiant du fait de l'évolution démographique de ces cités (Marseille compte près de 150.000 habitants en 1840 puis sa population triplera en 50 ans). Des événements d'ordre climatique viennent renforcer cette nécessité : on pense notamment à la sécheresse de Marseille en 1834. Le projet de l'ingénieur Fabre s'inscrit donc dans ce contexte avec comme but de dériver les eaux du Verdon à partir de la résurgence de Fontaine-L'Evêque, déjà évoquée, encore appelée *Sorps* (dont le débit varie entre 4 m³/s et 13 m³/s), pour l'alimentation en eau potable des grandes villes côtières⁵⁷².

C'est la ville d'Aix, aidée par l'Etat, qui, la première, à partir du milieu du XIXème siècle, va mettre en œuvre ces projets. Le 4 juillet 1838 est promulguée la loi décidant de la construction d'un canal entre Quinson et Aix et concédant à perpétuité à la ville d'Aix-en-Provence l'établissement et l'exploitation de ce canal. Entre 1863 (date où le canal est reconnu d'utilité publique, par un décret du mois de mai) et 1875, se construit donc le *Canal du Verdon*, dont la prise d'eau est à Quinson ; il viendra alimenter le barrage de l'ingénieur Zola, père d'Emile, près d'Aix-en-Provence : « Plus de 500 ouvriers, presque tous

⁵⁷¹ On s'appuiera notamment pour cela sur les divers travaux menés par Michel Marié (1984, 1997) dans les années 80 sur l'eau en Provence, centrés notamment sur la Société du Canal de Provence.

⁵⁷² J.Girard, 1908-1909.

piémontais, travaillent continuellement. »⁵⁷³. Les eaux du Verdon allaient ainsi alimenter, et aujourd'hui encore, la ville d'Aix, bien qu'au début, elles furent impropres à la consommation car trop troubles⁵⁷⁴. Cette initiative de détournement et d'utilisation du bien varois (l'eau du Verdon) inquiète le département du Var et les usagers en aval⁵⁷⁵; en 1899, il achète la source de Fontaine L'Evêque, préservant ses droits dans l'attente de l'adduction d'eau convoitée mais encore impossible à cause du relief. Fontaine-L'Evêque apparaît ainsi très tôt comme l'enjeu central de l'alimentation en eau tant pour le Var que pour les grandes villes du littoral. Cette situation inquiète les avaliers du Verdon dont la forte résistance entraîne en 1898 la modification de l'article 641 du code civil : la nouvelle rédaction limitait les droits du propriétaire : « celui qui a une source dans son fonds peut en user des eaux à sa volonté, dans les limites et pour les besoins de son héritage. »⁵⁷⁶. C'est pourquoi, et nous le verrons après, la loi du 5 avril 1923, réglant notamment les usages des eaux du Verdon, subordonne toute dérivation à la constitution de réserves régulatrices : c'est dans cette optique que les barrages sur le Verdon virent le jour.

Nous ne citerons pas ici tous les projets relatifs à l'aménagement de la rivière Verdon, tant ils sont nombreux ; nous nous focaliserons sur les plus importants. L'élément central à retenir réside dans le fait que les réalisations qu'on connaît actuellement, et qui sont assez récentes (barrages et lacs de Castillon 1950, de Ste Croix 1977...) trouvent toutes leur origine dans des projets qui remontent au moins au milieu du XIX^{ème} siècle⁵⁷⁷. Par exemple, vers 1857, était déjà présente, chez les ingénieurs des Ponts et Chaussées, la volonté de construire des barrages sur la Durance, le Büech, et le Verdon : sur les 6 emplacements repérés, on notait un barrage à Serre-Ponçon (sur la Durance, il sera en fait réalisé en 1959) et un autre sur le Verdon à Ste Croix (ce projet sera repris par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Dyrion en 1900⁵⁷⁸ ; le barrage sera réalisé 70 ans plus tard et totalement opérationnel en 1977). Suite aux grandes crues du Rhône en 1843 et 1856, émerge l'idée de la nécessité de mettre au point des barrages-réservoirs pour emmagasiner l'eau des crues et la relâcher en fonction des besoins

⁵⁷³ (1867), *Prise d'eau sur le Verdon*, Le Monde illustré, 11^{ème} année, n°511, 26 janvier. J.J.M.Féraud, dans son ouvrage *Histoire, géographie et statistiques du département des Basses Alpes* (Digne, 1844 puis 1861) mentionne un projet qui consiste en « la construction du canal du Verdon dont l'établissement intéresserait 26 communes et rendrait arrosables 30.000 hectares environ du riche plateau de Riez et de Valensole. Ce projet grandiose consiste à dériver une partie des eaux du Verdon, vers St André-de-Méouilles [*aujourd'hui St André les Alpes*] et à les alimenter par une prise faite au lac d'Allos pendant les deux mois d'arrosage. Les études vont commencer et son exécution reconnue aujourd'hui possible régénérera une partie importante du département. » p.160 de la réédition chez Laffite, Marseille, 1985. Cf. aussi article de J.M.Maurel, 1895-1896.

⁵⁷⁴ Des projets d'extension du Canal du Verdon furent proposés dans les années 30 notamment, afin d'irriguer des cantons non encore concernés par l'ouvrage ; on pense notamment au projet de J.Rigaud, 1934.

⁵⁷⁵ De nombreux conflits éclatent entre les agriculteurs d'amont et ceux d'aval à propos des prises d'eau pour les cultures (notamment sur la Durance) ; on peut mentionner par exemple les événements violents de 1895 générés par une grande sécheresse et qui aboutirent à la loi du 11 juillet 1907 sur la réglementation des prises d'eau en Durance, puis à celle d'avril 1923 qu'on abordera par la suite.

⁵⁷⁶ J.Nicod, 1974.

⁵⁷⁷ I.Wilhelm, 1913.

⁵⁷⁸ I.Wilhelm, 1913.

et des périodes. Le problème posé alors par ces ouvrages réside dans leur faible rentabilité quant à leur utilisation : ils ne servent effectivement qu'en périodes de grandes crues ou de sécheresse. La solution envisagée pour cela consiste à étendre leur fonction d'un usage purement agricole à un usage industriel.

Cette idée de barrages-réservoirs sera abandonnée pendant près de 40 ans et, lorsqu'en 1895 la sécheresse atteint la Durance, elle réapparaîtra. Des études sont menées en 1900 par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Iwan Wilhelm (1867-1951) sur les sites de Serre-Ponçon (Durance) et de Castillon, Caréjuan, Gréoulx (Verdon). Dans la même étude, l'ingénieur Dyrion, déjà mentionné, proposait le site de Ste Croix. Le projet de Gréoulx suggéré par Wilhelm sera retenu en 1911 par le Ministère de l'Agriculture⁵⁷⁹.

A la même époque, le département du Var travaillait à l'utilisation des eaux de Fontaine-L'Evêque ; au début du siècle naîtra le projet Rouland-Dalloyau (du nom de ses deux promoteurs, l'un financier parisien, l'autre ingénieur originaire de Garéoult dans le Var)⁵⁸⁰ : son originalité consiste, par un système complexe de barrages-réservoirs (le seul réservoir de Gréoulx étant considéré comme insuffisant), à restituer au Verdon en aval de Fontaine-L'Evêque un volume d'eau supérieur au volume dérivé de la résurgence. Pour cela, trois axes sont développés dans le projet :

. dériver les eaux de Fontaine-L'Evêque pour l'alimentation en eau potable de Marseille, Toulon, et d'autres communes des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes et du Vaucluse ; le projet y inclut aussi l'eau agricole. Ce premier but est à la fois *hygiéniste et agricole*.

. la création de chutes pour des productions énergétiques (ouvrages prévus à Castellane, Aups, Artignosc, Ampus...) ; le but est ici *industriel et démographique* : « *la création de forces motrices retiendra ou ramènera sur le sol natal les habitants qui l'avaient fuit.* ».

. la construction de réservoirs pour régulariser eaux du Verdon (lac naturel d'Allos, réservoirs prévus de Comps, La Martre, Rougon-Trigance (Caréjuan), Gréoulx). Le but est majoritairement un soutien *agricole* (rajout de réservoirs en cas de sécheresse).

En tout, la dérivation du Verdon serait de 16 m³/s (Fontaine-L'Evêque serait dérivée de 4m³/s et Verdon de 12 m³/s) ; les problèmes soulevés par ce projet sont relatifs aux intérêts multiples et contradictoires des usagers de l'eau du Verdon :

- pour les anciens usagers de la Durance (ou *avaliers* de la Durance), ainsi que pour ceux du Verdon, les réservoirs projetés sont considérés comme insuffisants pour pallier l'important prélèvement de 16 m³/s,

⁵⁷⁹ Le projet de Serre-Ponçon sera rejeté suite aux travaux de sondages des rochers de fondation sur l'emplacement : estimés à 8m de profondeur en 1867, ils atteignent en réalité 42m selon les sondages de 1899. Malgré cela, Wilhelm reste persuadé que Serre-Ponçon est l'emplacement idéal. L'histoire, 60 années plus tard, lui donnera raison.

⁵⁸⁰ Rouland-Dalloyau, 1909.

- pour les Varois, d'une part, le projet précédent de Gréoulx (Wilhelm) entrave le projet Rouland-Dalloyau auquel ils sont favorables ; ils comptent en effet sur le projet Rouland-Dalloyau pour leur irrigation et leur eau potable. D'autre part, les riverains de la Basse-Durance comptent sur les mêmes eaux pour pallier leur pénurie,
- dans les Bouches-du-Rhône, certains ont peur que le projet Rouland-Dalloyau ne compromette le débit du canal du Verdon qui les alimente ; à Marseille, en revanche, on est favorable à ce projet.

Le projet Rouland-Dalloyau

PROJET DE DÉRIVATION ET D'UTILISATION de la Source de FONTAINE-L'ÉVÊQUE et des eaux disponibles du bassin du VERDON

Echelle de $\frac{1}{400\,000}$

LÉGENDE	
DÉSIGNATION DES OUVRAGES	
Réseau VERT (BASSES-ALPES & VAR)	
ab	Canal d'aménage du réservoir de Comps aux chutes d'Ampus et de Reboillon-Lentier.
bed	Canal d'alimentation (cd) de la rivière du Jabron à Comps
(uu)	du réservoir de Comps (dc) de St-André-des-Alpes à la rivière du Jabron - Chute de Castellane.
Le Verdon	Canal principal d'Ampus au Verdon par Aups, Moissac et Régusse.
Réseau VIOLET (VAR & BOUCHES-DU-RHÔNE)	
(bb)e	Aqueduc d'aménage de la source de Fontaine l'Évêque à la sortie du souterrain de Montmeyan.
(ee)e	de la source de Fontaine l'Évêque de la sortie du souterrain de Montmeyan à la bifurcation de St-Maximin.
e(cc)	Aqueduc principal de St-Maximin à Marseille.
(dd)(ee)	Aqueduc secondaire de Gréoux à Aix et ramenu de Gardanne.
	Conduite d'alimentation de la région comprise entre Sauternes et Martignes.
Réseau ROUGE (VAR & BOUCHES-DU-RHÔNE)	
e f	Canal secondaire de St-Maximin à Forcalquieret.
agp	Canal principal de Reboillon - Lentier à Carnoules (Chute du Content).
PSQ	Lentier à Carnoules (du Content à la bifurcation de Carnoules).
PR	Canal secondaire de Carnoules à Lavandou.
ggg	Canal secondaire de Lorgues (Chute du Content) au Plan de la Tour.
ggg	Canal tertiaire du Plan de la Tour à Grimaud.
ggg	Canal tertiaire du Plan de la Tour à St-Maxime.
h	Rameau de Grimaud à St-Tropez.
h	Rameau de Grimaud à St-Pons.
h	Canal tertiaire des Arcs vers Fréjus.
X	Canal secondaire de Mathurin à Draguignan.
(uu)	Canal secondaire de Régusse à Montfort-sur-Argens.
g	Canal tertiaire de Lorgues à Entrecasteaux.
g	Rameau de Roquebrussanne à Caréouit.
f	Rameau de Forcalquieret à Moulins par Rocbaron.
f	Rameau de Forcalquieret à St-Astasie.
e's	Conduite principale pour l'alimentation de la ville de Toulon et de sa banlieue.
st	Conduite secondaire pour l'alimentation de la ville d'Hyères et les communes de Bormes, le Lavandou, etc.
r	Canal d'irrigation de la région du littoral compris entre le Lavandou et St-Tropez.



Source : Rouland-Dalloyau, 1909

Ce n'est que 120 ans après le premier projet de Fabre d'utiliser les eaux du Verdon (1802) qu'une loi autorisera les Bouches-du-Rhône et le Var à dériver 4 m3/s de la source de Fontaine-L'Évêque pour l'alimentation entre autres de Marseille et Toulon. Pour l'eau d'irrigation, la loi permettra l'utilisation de la

dérivation mais seulement après la construction de barrages de retenues constituant des réserves : c'est la *loi du 5 avril 1923*⁵⁸¹. Elle symbolise l'intervention de l'Etat dans le but de réglementer les droits acquis sur l'eau par les avaliers de la Basse Durance.

Pour Wilhelm, « *il s'agit d'un partage des eaux du Verdon au mieux de l'intérêt général.* ». L'ingénieur considère que le projet Rouland-Dalloyau est trop important et trop coûteux ; il faut accorder la priorité au plus pressé : l'eau potable des habitants, donc les eaux de Fontaine-L'Evêque. Le Projet Wilhelm se focalise ainsi sur les réservoirs réellement nécessaires pendant les périodes de sécheresse : Caréjuan, Gréoulx, Allos, La Martre (celui de Comps se révélant trop coûteux et celui de Castillon pas encore utile).

L'intérêt pour nous de ces deux projets (Rouland-Dalloyau et Wilhelm) réside dans le fait qu'ils combinent pour la première fois dans une même approche usages agricole, hygiéniste et industriel. Dans chacun d'eux en effet, des chutes hydroélectriques sont prévues, certains ouvrages se calant même sur des travaux déjà en cours, tels que ceux débutés en 1901 à l'entrée des gorges du Verdon (couloir Samson) par la Société des Grands Travaux de Marseille pour le compte de la Société de l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen fondée en 1901⁵⁸² (creusement de 7 galeries totalisant 23 km pour amener l'eau à une usine projetée au Galetas (ou usine de Moustiers), chute de 140 m à la sortie des Gorges au début du lac de Ste Croix actuel)⁵⁸³.

On peut ainsi résumer cette première phase, déjà complexe, des différents statuts accumulés de l'eau du Verdon au début de notre siècle :

- . de l'eau naturelle (non domptée, ressource primaire, pêche...) à l'eau agricole (« bricolage de l'eau » par des petits barrages et canaux individuels),
- . de l'eau agricole à l'eau potable des villes,
- . de l'eau potable des villes à l'eau « électrique ».

Dans les faits, en 1900, un seul ouvrage est réalisé : le canal d'Aix.

L'histoire s'accélère au début du siècle, par l'introduction d'un nouveau centre d'intérêt qui naît autour de l'eau, jusqu'alors non soupçonné : *l'eau touristique*. En 1913, l'ingénieur Wilhelm écrivait : « *Nous dirons enfin que l'exécution de ces travaux ne manquera pas d'attirer l'attention du grand public sur une région encore peu connue, qui renferme des beautés naturelles de premier ordre, et dont l'attrait sera augmenté lorsque les touristes y trouveront de superbes lacs artificiels, auxquels d'énormes barrages, hardis mais robustes, ajouteront un intérêt tout particulier.* »⁵⁸⁴.

⁵⁸¹ E.A.Martel, 1928a.

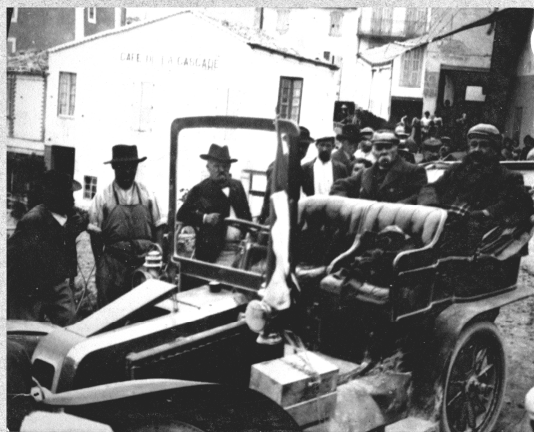
⁵⁸² Sur l'histoire de la Société des Grands Travaux de Marseille, voir les articles de D.Barjot, 1990 et 1998.

⁵⁸³ Nous avons déjà évoqué ces travaux lors de l'épisode de la descente des gorges par Martel en 1905.

⁵⁸⁴ I.Wilhelm, 1913, p.271.

C'est dans ce contexte (de projets multiples mais peu de réalisations) que le Ministère de l'Agriculture, par son ministre M.Ruaut, commanda au printemps de 1905 une étude qui se voulait la bonne et définitive sur l'utilisation des eaux de Fontaine L'Evêque : elle est confiée à Martel, avec les conclusions qu'on connaît. Mais Fontaine-L'Evêque n'est qu'un maillon d'une chaîne hydraulique qui part des sources du Verdon, à Allos. Le lac naturel d'Allos est aussi concerné par ces projets d'aménagement. Une commission parlementaire est chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'aménagement du lac d'Allos et de ses abords. Le député Albert Lebrun, polytechnicien, ingénieur des Mines, et futur Président de la République (de 1933 à 1940), est rapporteur du projet de loi. Il est présenté à la chambre le 31 mars 1908. Les départements concernés n'arrivent pas à se mettre d'accord pour la répartition des eaux. C'est pourquoi Clemenceau, Président du Conseil, accompagné de Joseph Ruau, ministre de l'agriculture, décide d'aller voir sur place à l'automne 1908. Il est alors sénateur du Var, ce qui rassure le département pour son avenir par rapport au projet. Le voyage officiel a lieu du 8 au 11 octobre 1908 : au programme, la visite du Verdon, d'Allos à Fontaine-L'Evêque ainsi que quelques arrêts dans le Var, son département. Sont présents dans le cortège, Léon Dabat, directeur général des eaux et forêts, Rau, préfet du Var, Cottalorda, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Var. Martel est présent aussi ; il prend les photos.

**Georges Clemenceau en visite à Allos (octobre 1908)
(photo E.-A. Martel)**



Source : Association Martel

Les autres délégués des départements concernés sont aussi du voyage ; ils viennent défendre le projet qui leur est le plus favorable⁵⁸⁵ : le Var pour la transformation du lac d'Allos en réservoir, des barrages sur le Verdon et l'utilisation des eaux de Fontaine-L'Évêque. Le Vaucluse intéressé par le barrage de Gréoux afin d'alimenter les avaliers. Les Bouches-du-Rhône demandent de l'eau pour leur

⁵⁸⁵ Voir compte-rendu dans le Journal des Basses-Alpes, daté du 18 octobre 1908.

département et pour Marseille. Clemenceau ne prend pas position entre les deux projets alors en vue (Wilhelm et Rouland-Dalloyau⁵⁸⁶), bien que le second ait sa faveur puisque varois. Les ingénieurs des Basses-Alpes ne l'entendent pas ainsi. Face à cette tension interdépartementale, le ministère de l'agriculture et une commission ad hoc de la chambre des députés se mobilisent à nouveau. Du 20 au 22 août 1912, les membres du gouvernement font une nouvelle visite sur les lieux, de Gréoux jusqu'à Digne. Le nouveau ministre de l'agriculture, M.Pams, est en tête de la délégation. La réunion publique en préfecture de Digne le dernier jour est houleuse. Le projet Dalloyau est âprement discuté mais reste trop ambitieux. Là encore, aucune décision ne sera prise de la part du ministère⁵⁸⁷ ; le premier conflit mondial, deux ans plus tard, relègue tous les projets au second plan ; l'urgence n'est plus Fontaine L'Evêque ou le lac d'Allos mais la défense de la patrie.

2. La ressource touristique

A cette période se dessinent clairement les deux nouvelles vocations de ces sites : « la houille blanche et le tourisme » (du nom de l'exposition internationale qui eut lieu en 1925 à Grenoble). Par rapport à ce débat, l'opinion de Martel est faite en 1905-1907 : l'ennemi premier n'est pas l'industrie de la houille blanche mais bien l'industrie touristique et les aménagements qu'elle engendre ; à propos de la loi du 21 avril 1906 sur la protection des sites monuments naturels de caractère artistique, destinée principalement à « éviter les mutilations exercées par le vandalisme industriel », Martel écrit ceci : « *C'est principalement contre les entreprises de la houille blanche que le bouclier est levé, et j'ai montré jadis, ici même (La nature, n°1677, 15 juillet 1905), l'embaras de choisir, en ce cas spécial, entre les revendications de l'esthétique et les exigences du progrès scientifique luttant pour l'amélioration de la vie humaine ! [...] Un ennemi plus dangereux peut-être que l'industrie, ennemi non prévu par la loi et ses prodromes, est précisément le tourisme, par la fièvre de pénétration à outrance... [...] Qui donc oserait soutenir qu'une chaussée boulevard, une route de plaisance, conserve le droit d'être plus inconsidérément établie qu'un captage ou un barrage destiné à répartir économiquement à toute une province l'eau, la lumière, l'énergie ?* »⁵⁸⁸.

⁵⁸⁶ Le projet de l'ingénieur varois Dalloyau fut présenté à Clemenceau dans son voyage à Allos, lors d'une halte à Comps, dans le Haut-Var. Favorable aux varois, ce projet n'était pas « officiel » mais projet personnel imaginé par l'ingénieur Dalloyau, qui ne faisait d'ailleurs pas partie du corps des Ponts et Chaussées. L'officiel était celui de Wilhelm. et la société des Grands Travaux de Marseille avait d'ailleurs, sur ses recommandations, commencé les tunnels et les fondations de l'usine du Galetas et déjà indemnisé des propriétaires en amont de Carejuan en prévision du lac qui s'y ferait.

⁵⁸⁷ Malgré la demande pressante du département des Basses-Alpes pour qui ces projets sont une manière d'enrayer la désertification dont il est victime. Une pétition des élus bas-alpins sera envoyée au ministère de l'agriculture dans ce sens en septembre 1912.

⁵⁸⁸ E.A.Martel, 1907. Nous avons montré par ailleurs les raisons de cette période « anti-touristique » de Martel et de son revirement, quelques années après (dans les années 20), où il devint grand promoteur avec le TCF des aménagements touristiques dans les gorges. Il gardera tout de même, tout au long de sa vie, des préoccupations hygiénistes liées à l'eau.

C'est la houille blanche qui, dans le Verdon, prendra le dessus sur le tourisme, ce dernier venant se greffer sur les aménagements engagés par les projets hydroélectriques (utilisation des tunnels - abandonnés par EELM en 1908 pour des raisons financières (coût de la retenue de Caréjuan) et techniques (difficultés dues à la transformation du lac d'Allos en réservoir)⁵⁸⁹ -, par les sentiers aménagés dans les gorges à partir de 1925 par le TCF, et plus tard, le tourisme balnéaire « organisé » aux bords des lacs EDF).

2.1. Les premiers guides touristiques

Du côté de la littérature touristique, le Verdon n'est quasiment pas mentionné jusqu'au début du XXème siècle. Le guide Joanne de la Provence (1877) conseille juste, pour visiter les gorges du Verdon, d'aller de Castellane à Gréoulx : seule une phrase fait mention des gorges. Dix années plus tard, le même guide consacre tout de même deux pages entières à l'itinéraire de Castellane à Moustiers : pour la première fois, les gorges apparaissent comme l'objet de visite⁵⁹⁰. Gustave Tardieu, déjà évoqué, publie ses relations de voyage dans les cluses du Var et du Verdon en 1892 : la description des gorges se précise, entre l'enfer et le Colorado. Ardouin-Dumazet dans son « Voyage en France » (volume sur la Provence publié en 1897) consacre une page aux gorges sous la formule « gorges sublimes et tragiques ».

Celui qui deviendra l'acteur central du développement touristique du Verdon dans les années 20, le Touring Club de France, dans un de ses recueils publié en 1900⁵⁹¹, ne s'y arrête pas : les gorges ne sont même pas évoquées. C'est l'illustration même d'un des caractères des premiers guides touristiques promus par ce type d'association : la découverte itinérante (généralement en train) ; la linéarité des itinéraires a alors pour conséquence la focalisation des descriptions sur des sites ou monuments visibles du train ou de l'automobile : « Riez est un peu trop loin de toute ligne ferrée, ce qui fait qu'on le visite peu. »⁵⁹². La route de corniche rive gauche (côté Var) du Verdon ne sera construite qu'à partir de 1934 (et achevée en 1947). Non accessibles, les gorges ne sont pas décrites dans la

⁵⁸⁹ E.A.Martel, 1928a.

⁵⁹⁰ L'édition du guide Joanne de 1896 ressemble à celle de 1888 concernant les gorges. Y est ajoutée une mention relative au projet de barrage sous Rougon.

⁵⁹¹ T.C.F., *A la France. Sites et monuments, La Côte d'Azur, Var, Alpes Maritimes*, 1900. Cette série de publications a un rôle d'inventaire en vue de la protection de ces sites et monuments départementaux. Pour financer cette opération, le TCF demandera une souscription auprès des hauts dignitaires de l'Etat ; ce sera un échec, les préoccupations de protection n'étant pas encore inscrites de manière sensible à l'agenda des responsables politiques de ce XXème siècle naissant. Ces publications virent le jour malgré cela, et furent reprises comme publications régulières de la Société française pour la protection des paysages créée en 1901. Dans les années 50, le TCF reprendra une nouvelle campagne photographique dont les clichés sont aujourd'hui visibles à la Bibliothèque Nationale (J.C.Botron, Y.Luginbühl, 1991).

⁵⁹² TCF, 1902.

publication sur le Var du TCF⁵⁹³. C'est la côte d'Azur qui attire, rassure parce que domestiquée grâce notamment au chemin de fer. Le tourisme, c'est justement de lui dont il va s'agir en cette fin de XIXème siècle. Précocité de la fascination pour les Gorges du Verdon selon M.Marié (1982, p.89), au point de devenir une destination dès la fin du XIXème siècle concurrençant la Côte d'Azur : nous n'irons pas jusque là.

Si la configuration de cette zone (sur le plan géomorphologique), faille vertigineuse aux proportions inquiétantes (certains dénivelés atteignent près de 700 mètres⁵⁹⁴) avait de quoi satisfaire les exigences romantiques de la fin du XIXème et du début XXème, les évocations dans les guides touristiques du moment restent frileuses, le sauvage, l'effroyable ou simplement la curiosité étant (quand les descriptions allaient jusqu'au bord du gouffre...) les catégories principales de perception de cet espace encore inconnu. Si, comme on l'a mentionné précédemment, il n'est fait aucune mention du site dans la publication de 1900 du TCF, celle de 1902 sur « La Provence » (regroupant les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et des Basses-Alpes) ne consacre qu'un très court passage aux gorges du Verdon : « Une des plus curieuses routes des Basses-Alpes, et même de France, est celle de Castellane à Moustiers-Ste-Marie, par les gorges du Verdon. A douze kilomètres de Castellane, on trouve le pont de Carjuan⁵⁹⁵, d'où se détache la route de Comps. Là, commence la fissure profonde et grandiose qui rappelle les gorges du Tarn et au travers de laquelle coule le Verdon. La route, qui suit le cours d'eau, s'élève peu à peu au-dessus du lit de la rivière à travers les flancs de la montagne, et, sous Rougon, le surplombe à plus de 100 mètres de haut. Des tunnels et des tranchées dans le roc lui donnent passage. ». Mêmes échos dans le guide touristique de Ardouin-Dumazet, *Voyage en France* de 1904⁵⁹⁶ qui reprend l'édition de 1897, dans lequel le sublime et le tragique se côtoient, l'incarnation de l'horreur étant les montagnes mises à nu ; le romantisme est plus que jamais une référence descriptive : « On a alors, sous les yeux, un ample bassin au fond très vert, mais dont les montagnes

⁵⁹³ La route rive droite (côté Alpes de Haute-Provence) existe depuis la fin du XVIIIème ; les gorges, d'où elles peuvent être admirées, seront mentionnées, même succinctement, dans la publication concernant les Basses-Alpes de 1902.

⁵⁹⁴ Cette remarque est valable pour certains panoramas qu'on peut avoir de nos jours grâce aux « routes de corniches » qui font le tour des gorges (on pense notamment à la fameuse bien que récente « route des crêtes » sur la rive droite). Au début du siècle, elles n'existent pas toutes, donc les points de vue ne sont pas aussi vertigineux. Si l'on parle des sentiers, le TCF permet aux quelques touristes aventureux, grâce à un de ses premiers aménagements, d'accéder au belvédère du Point Sublime (sous Rougon) - sentier *Zürcher* (ingénieur des Ponts et Chaussées de Digne) à l'entrée des gorges : « Ce sentier se nomme le sentier du *point de vue*, et la reconnaissance populaire, qui ne se trompe pas toujours d'adresse, l'a appelé *sentier Zürcher*, du nom de son créateur, le distingué ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Digne et l'un de nos délégués, l'un de ceux - nombreux parmi les corps d'élite des Ponts et Chaussées et des Eaux et Forêts - qui ne se contentent pas de protéger les sites, d'empêcher le mercantilisme et le vandalisme de les dénaturer et de les avilir, mais qui les rendent accessibles, voulant faire partager aux plus petits comme aux plus grands, aux plus humbles comme aux plus riches, leur enthousiasme et leur admiration, faisant ainsi de la bonne et saine vulgarisation démocratique. » (*Excursions pittoresques*).

⁵⁹⁵ En fait *Carejuan* (porte de pierre).

⁵⁹⁶ Ardouin-Dumazet, 1904. Dans ce guide, le village de Moustiers-Ste-Marie et le plateau de Valensole sont traités comme des entités à part entière, exactement comme on le fait aujourd'hui : le premier pour sa renommée et son cadre, le second pour sa configuration morphologique caractéristique.

sont effroyablement dénudées. [...] Il faudra plusieurs années encore pour que la verdure des pins efface l'horreur des montagnes mises à nu. [...] Site d'une inexprimable sauvagerie. [...] Au-delà, jusqu'en vue de Moustiers, c'est un vallon doucement évasé, frais et vert grâce à la variété des cultures et de la végétation arbustive, mais rien ne prépare au soudain changement de décor. [...] Gorges sublimes et tragiques, où la montagne se dresse à pic de chaque côté, sur une hauteur de 300 à 500 mètres, où l'on ne peut pénétrer sans peine ; même certaines parties, les plus profondes, sont d'accès impossible. ». Face à ce déchaînement de sauvagerie, la volonté de domestiquer les lieux est bien présente : « Si jamais on exécute le projet de barrer les gorges et d'en faire ainsi un réservoir pour les eaux d'irrigation, la formidable cluse deviendra navigable et l'on pourra visiter facilement un des sites les plus curieux et les plus grandioses des Alpes provençales ».

Le début des prescriptions touristiques dans les guides de la région date en fait du tout début du XX^{ème} siècle. Le changement est notable dans l'édition 1903 du Guide Joanne ; Armand Janet, futur membre de l'expédition Martel de 1905 et auteur d'une tentative avortée en 1895, y contribue en donnant notamment conseils à de nouveaux types de pratiquants : les cyclistes⁵⁹⁷. Le guide donne aussi des indications sur l'existence de services de cars dans la haute vallée du Verdon. Cette période correspond aussi et conjointement à la naissance des premiers syndicats d'initiative dans la région (Draguignan, haute vallée du Verdon, Colmars-les-Alpes, ...). Le guide Joanne de 1903 ne manque pas de les remercier pour leurs actions de promotion, ainsi que le Club Alpin Français et le TCF.

2.2. Les premières promotions touristiques

Si l'accueil en est encore à ses balbutiements (peu d'hôtels et de restaurants), les syndicats d'initiative organisent d'abord des expéditions locales : ainsi le Journal de Castellane publie-t-il un article sur l'expédition organisée par le tout jeune syndicat d'initiative de Draguignan les 4 et 5 juin 1905. Henri Boland du TCF y est invité avec quarante participants⁵⁹⁸. L'article mentionne qu'à la Pentecôte de 1904, une visite pour des touristes fut organisée par les délégués du Club Alpin Français (organisée par Armand Janet et Philippe Zürcher⁵⁹⁹ (ingénieur en chef des Ponts et Chaussées des Basses-Alpes), tous deux toulonnais). Quelques semaines après l'excursion organisée par le CAF et le Syndicat d'initiative de Draguignan, une sortie similaire est proposée par le syndicat d'initiative de la haute vallée du Verdon. Collomp (2002, p.41) s'interroge pertinemment sur le fait de savoir si on ne trouve pas là les

⁵⁹⁷ Dans le même registre, Adrien de Baroncelli fait paraître des guides pour cyclistes et automobilistes. Le 11^{ème} guide la série paraît en 1900. Il s'intitule : « Stations hivernales et plages de la Méditerranée, vallée du Var et gorges du Verdon ».

⁵⁹⁸ Boland en fera un compte-rendu dans la revue du TCF d'octobre 1905. A cette époque, Martel a réussi son « exploit », mais Boland n'en parle pas ; il préfère mentionner la « tentative réussie » de Janet en 1896 (Janet avait en fait échoué...).

⁵⁹⁹ P.Zürcher, déjà mentionné, est aussi Président de la section alpes provençales du CAF.

origines des rivalités touristiques, encore tenaces, entre le Var (Draguignan) et les Basses Alpes (Castellane). Les armes ne sont pas égales : le désavantage de Castellane est que le chemin de fer le plus proche arrive à St André-les-Alpes avec le train des Pignes⁶⁰⁰. Il existe bien un projet de ligne Castellane/Draguignan, soutenu par le conseiller général de Castellane (Léon Honnorat, délégué du TCF) ; il ne verra jamais le jour. Malgré cet handicap, l'excursion organisée par le syndicat d'initiative de la haute vallée du Verdon a plus d'ampleur que la précédente des varois. Elle dure quatre jours (du 13 au 16 juillet) et parvient à attirer des excursionnistes venus de Marseille. Il faut dire que le but officiel du voyage est l'inauguration du service des voitures (à cheval) des gorges du Verdon mis en place par le Syndicat d'initiative du Haut Verdon. S'adaptant aux infrastructures existantes, le départ du service nouveau se fera du terminus du train de St-André. C'est à cette occasion qu'un banquet est organisé, le 15 juillet 1905 à l'hôtel de ville de Castellane ; Paul Ruat, fondateur de l'association des excursionnistes marseillais y donne la conférence que nous avons évoquée précédemment. Martel arrive sur les lieux, quelques jours plus tard, pour le comte du ministère de l'agriculture. On l'a dit, le spéléologue connaît déjà les lieux. Il y vint en 1902, à des fins de repérage et en rédige même un article, en collaboration avec Armand Janet⁶⁰¹, en juin 1904 dans la revue « La nature » intitulé « Les gorges du Cians et du Verdon ». Ce travail de révélation fait connaître le Verdon ; il ne le rend pas encore accessible pour autant. Aussi, on peut lire dans un guide édité en 1912 par le Syndicat d'initiative de Draguignan : « Rougon surgit - élévation de 400 mètres – au-dessus de la rivière. [...] Point de vue absolument remarquable sur le canon inaccessible. »⁶⁰².

Restant inaccessible, le site continue à être décrit à l'aide d'images évoquant la sauvagerie, l'horreur, le tragique même : « En vérité, ce n'est pas là un paysage ordinaire, c'est de l'horreur sublime, du haut tragique, quelque chose qui évoque à la fois la plume d'un Dante et le crayon d'un Gustave Doré », ou plus loin « On ne pénètre pas sans peine, dit Arduin-Dumazet, dans ces gorges sublimement tragiques ; même certaines parties, les plus profondes, sont d'accès impossible. Le courant est trop

⁶⁰⁰ Le terminus à St André est provisoire : la jonction St André/Annot pour relier Nice à Digne ne se fera qu'en 1911.

⁶⁰¹ A l'instar de Martel, Janet publie régulièrement les comptes-rendus de ses nombreuses expéditions ; ainsi en février 1913, dans la revue du CAF, publie-t-il un article intitulé « La visite des gorges du Verdon. Renseignements pratiques ». Il mentionne que fin août 1912, une autre traversée complète du canyon eut lieu en deux jours par M.J.Pairet de Marseille et deux amis accompagnés d'Isidore Blanc. Entre 1906 et 1912, il n'y aura pas d'autre traversée complète.

⁶⁰² *Excursions pittoresques, Draguignan, la vallée de l'Argens et du Verdon*, livret-guide édité par le Syndicat d'initiative de Draguignan et de la Région, 1912. A cette époque, commence pour la ville de Draguignan, qui en elle-même n'a rien d'attirant pour les touristes de l'époque, un « prosélytisme territorial », sorte de *topophilie* (passion territoriale) concernant surtout ses alentours et donc le Verdon. Elle apparaît ainsi comme centrale dans la région : « le but du Syndicat d'Initiative de Draguignan est de faire connaître aux touristes la région qui s'étend du Verdon à la mer. On aura une idée approximative de cette étendue et de sa situation en prenant Draguignan comme le centre d'un cercle ayant un rayon de 60 kilomètres environ. » (op.cit., 1912). La ville aujourd'hui encore se définit comme la « porte du Verdon ».

violent, les seuils trop nombreux pour que l'on puisse pénétrer en bateau dans ce cagnon⁶⁰³ comparable aux gorges du Tarn. [...] C'est un soulagement après une série de gouffres qu'involontairement l'imagination peuple de fantômes, de monter, parmi les oliviers taillés en gobelets à la charmante villette de Moustiers Ste Marie. »⁶⁰⁴. La description ne varie que peu par rapport à celle d'un Ardouin-Dumazet en 1904, avant l'exploration des gorges. Le civilisé, l'anthropisé, le « taillé-en-gobelets » rassurent toujours autant.

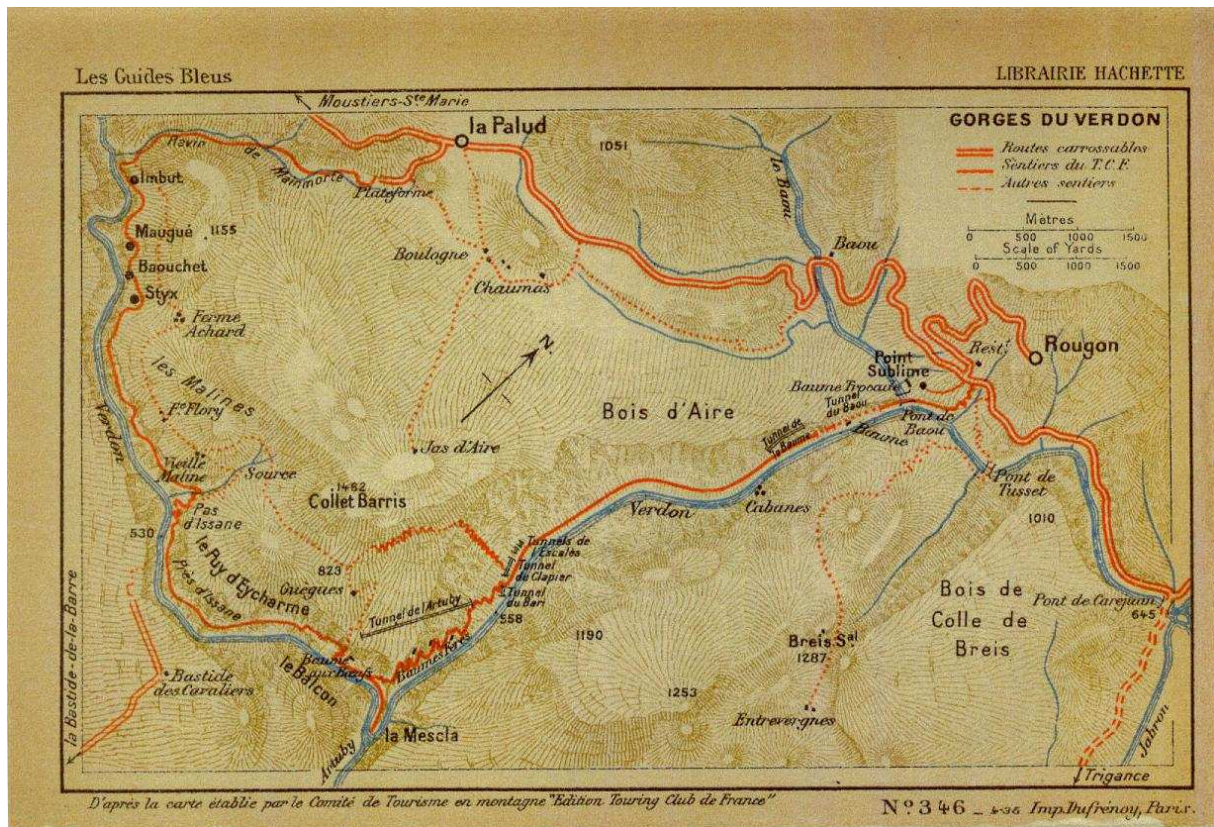
Collomp (2002, p.43) résume ainsi la situation touristique du Verdon au tout début du XXème siècle : « [...] dans l'intervalle de ces cinq premières années du XXème siècle, on est passé de la découverte d'un site par des individus isolés, bourgeois éclairés utilisant leur voix et leur plume pour faire partager l'enthousiasme qu'ils ressentaient devant les beautés de leur pays natal, à une action collective qui se mettait en place pour attirer des visiteurs plus nombreux et plus lointains. L'impulsion fut donnée par les élites locales, bourgeois oisifs, ingénieurs, membres des professions libérales, titulaires de mandats électoraux. Rapidement, des commerçants, hôteliers, voituriers, puis mécaniciens de cycles et d'automobiles, ont compris l'intérêt économique qu'on pourrait tirer de l'afflux espéré des touristes ».

Qu'il s'agisse des projets hydroélectriques ou du tourisme, jusqu'à la Première Guerre Mondiale, le Verdon n'en ressent que les frémissements. Les structures d'accueil sont absentes et les quelques hôtels à Moustiers ou Castellane ne permettent pas de loger des visiteurs qui viendraient nombreux. A partir des années 20, on l'a vu, l'implication du TCF dans le Verdon ouvre une nouvelle ère pour le territoire. Publicité locale, régionale mais aussi nationale est faite, les Guides bleus mentionnent le circuit des gorges.

Le circuit des gorges dans le Guide Bleu (1933)

⁶⁰³ Il est amusant de noter les différentes orthographes du mot cañon au début du siècle et jusque dans les années 50 : *cagnon, canion, canyon, canon, cañon* ... La nouveauté de la découverte n'est pas encore passée dans les moeurs orthographiques de l'époque (elles se sont aujourd'hui stabilisées en cañon ou canyon).

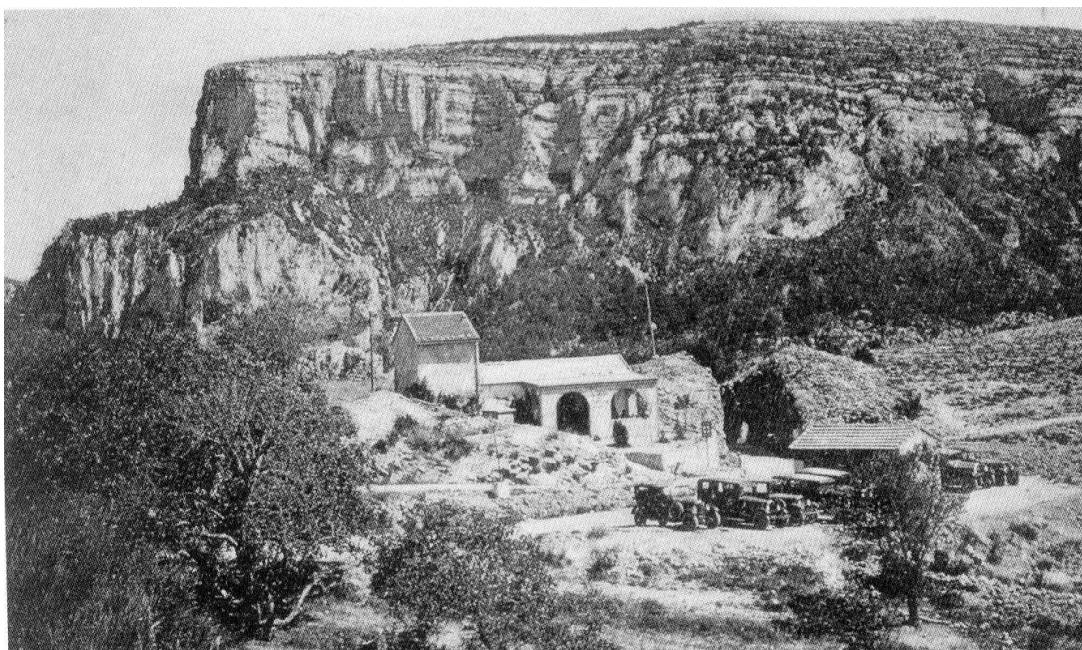
⁶⁰⁴ *Excursions pittoresques...*, 1912, p.60 (« Les gorges du Verdon » par Henri Boland).



Source : Guide bleu, 1933

Les visiteurs pourront se rafraîchir à la fontaine du TCF au Point Sublime mais aussi se restaurer dans le seul établissement qui existe alors : en mai 1928, à 40 ans, Marius Gibelin, cuisinier ferroviaire de profession, ouvre son auberge du Point Sublime, sous Rougon. On monte de la Côte d'Azur pour y manger les truites et écrevisses du Verdon.

L'auberge de Marius Gibelin au Point Sublime, années 30



Source : Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence

La période qui suivit la première Guerre Mondiale vit se développer un phénomène nouveau pour l'économie locale : la reconversion (totale ou partielle) de certains des paysans des villages autour des gorges (on pense à La Palud et Rougon notamment) en guides touristiques au fond de l'abîme. Ces paysans-guides, qui montrèrent leur preuve lors des expéditions de Janet et Martel, prirent petit à petit conscience de l'opportunité de vivre dans un tel environnement, à condition de bien le connaître. L'idée d'un développement touristique comme complément professionnel à la rudesse d'une activité agricole locale ne déplut pas à nombre d'entre eux, et Isidore Blanc le premier, bien connu maintenant, prit la direction du groupe de guides locaux.

Avec l'arrivée des congés payés, la pratique du camping sauvage devient de plus en plus fréquente dans la région (les maires de La Palud et de Rougon mentionnent que « les touristes peuvent camper dans champs autour du village et avoir de l'eau aux fontaines publiques, comme les locaux »). Le site reste peu fréquenté : « Au cours de l'été 1937, environ 150 personnes ont pu dire avoir franchi le parcours titanesque du Grand Cañon, nous entendons, en suivant le lit même du torrent, depuis le Point Sublime jusqu'au Galetas, car des milliers de touristes font le sentier des Gorges par le sentier aménagé par le TCF. Il est probable que bientôt ce chiffre de 150 sera le nombre de personnes ayant accompli, journellement, l'été, le circuit des grands fonds... » (Mailfert, 1938).

Mais là encore, la guerre vient interrompre les premiers frémissements d'une activité nouvelle. C'est donc une région désertique (aussi bien physiquement qu'humainement) qui se laisse à voir en ce milieu du XXème siècle. C'est ce type de représentation qu'une association locale (originaire de Toulon)

combattrà à partir des années 40 : Les Amis des Villages Varois. Sur le thème de la résurrection des villages abandonnés (« ramener ceux qui sont partis »), cette association, fondée en 1939⁶⁰⁵, accordera, dans les textes fondateurs, une importance première à la redynamisation du tissu agricole local, le tourisme ne venant qu'en plus. Dans la pratique, c'est vers un nouveau type de tourisme que s'orienteront les actions de l'association : hommage aux pionniers, folklorisme, histoire locale et vieilles pierres ; les élus locaux ne peuvent que se réjouir de cette renaissance issue d'une demande urbaine. Si, localement, l'association est bien implantée, elle manque de soutien au niveau supérieur ce qui explique en partie la retombée du mouvement dès les années 60, mais aussi le signe, par ce manque de soutien et donc d'intérêt au niveau national, que la région, toujours peu accessible, n'apparaît pas comme prioritaire dans des actions de développement et d'aménagement.

En 1948, le barrage de Castillon est mis en eau : paradoxe local, s'il produit de l'électricité pour la région dans son ensemble, les villages du Verdon proches (La Palud et Rougon notamment) n'ont pas encore d'électricité à cette époque et jusqu'au début des années 50. Malgré donc les aménagements du site lui-même initiés par le TCF, le Verdon du milieu du XXème siècle apparaît encore comme une zone peu accueillante : les gorges sont accessibles mais l'hôtellerie et son confort défailants, à l'image du « Relais des balcons », restaurant-buvette situé sur la corniche sublime au lieu dit de la Mescla : les baraques de chantier du barrage de Castillon furent recyclées pour abriter le visiteur.

Le Relais des Balcons (années 40)

⁶⁰⁵ Le photographe Solia, déjà cité, sera président de l'association après 1945.



Source : archive personnelle

Les infrastructures d'accès, pour les visiteurs urbains, sont encore en cours de réalisation. Leur développement est à mettre en lien avec ce qui se passe plus au sud, dans le centre Var et sur la Côte d'Azur. Leur histoire permet de comprendre ce que Michel Marié (1982) a appelé la construction historique d'un « territoire sans nom » ; nous l'appellerons pour l'occasion un territoire du vide.

2.3. Le rail et la route pour le littoral : les premiers pas vers un territoire du vide

Dans l'histoire des infrastructures d'accès, la figure de l'ingénieur, vecteur de la norme technologique (Marié, 1982), est centrale. La loi de 1842 sur l'établissement de grandes lignes de chemins de fer rayonnant à partir de Paris est le point de départ de la structuration ferroviaire du département varois prise en main par le groupe Talabot : Marseille est reliée à Tarascon en 1848, à Toulon en 1859, à Nice en 1864 et Vintimille en 1871⁶⁰⁶ (La loi du 12 Juillet 1865 donne aux conseils généraux et aux collectivités locales le pouvoir de régler leur problèmes ferroviaires en favorisant les réseaux d'intérêt local : c'est la *vicinalité ferroviaire* ; elle concernera plus particulièrement le centre Var et son réseau de petites villes dynamiques industrielles et agricoles⁶⁰⁷). Ce réseau fusionnera avec le Paris/Lyon et formera en 1857 le Paris/Lyon/Méditerranée (PLM). C'est le début de l'attraction pour la Côte d'Azur⁶⁰⁸,

⁶⁰⁶ C'est la période du conflit entre Nice et Toulon, conflit centré autour des limites à accorder à la Côte d'Azur : restreinte à l'Est pour Nice, ouverte d'Ouest en Est (de Marseille à Nice) pour Toulon. La solution élargie sera intégrée dans les pratiques à partir du début du XXème siècle.

⁶⁰⁷ Le Plan Freycinet de 1879 qui obéira lui à une logique de transport de marchandises et de fret sera réservé au transport de minerais pour Pechiney (ligne Gardanne-Carnoules).

⁶⁰⁸ Le littoral sera ainsi baptisé pour la première fois en 1887 par Stephen Liégeard. G. de Maupassant parlera plus tard de la Riviera « comme l'hôpital du monde et le cimetière fleuri de l'Europe ».

la station de chemin de fer devenant station touristique. Au niveau économique, cette grande ligne eut un impact important sur l'organisation et l'écoulement des productions locales.

On assiste ici au premier grand basculement entre les 2 régions du Var qui jusqu'alors s'équilibraient dans leur complémentarité. Le haut Pays devient l'Arrière-Pays. C'est la première grande phase de négation du territoire intérieur, elle instaurera durablement (encore aujourd'hui) une approche dualiste du territoire : haut/bas, sauvage/développé, pauvre/riche, Alpes-de-haute-Provence/Var.

En 1863, à St Maximin, le maire de Varages invite ses collègues cantonaux, le sous-préfet du Var, les maires d'Aix et de Marseille ainsi que des représentants de sa chambre de commerce à ce qu'on nommera le Comité de St Maximin ; la réflexion porte sur les possibilités de développement dues au chemin de fer et des projets utopiques naissent à l'échelle nationale et même internationale⁶⁰⁹. La présence du maire de Marseille n'est pas anodine et même stratégique : empêcher le Var de créer une ligne directe Avignon-Nice⁶¹⁰. Afin de contrôler cette potentialité d'autonomie varoise par le chemin de fer, ce sont les capitaux marseillais (la Société Marseillaise de Crédits) qui financent les deux lignes retenues à l'issue du comité de St Maximin : les lignes Meyrargues-Nice achevée en 1892 (connue aujourd'hui sous le nom du train des Pignes⁶¹¹) et Hyères-St Raphaël en 1905. Les notables locaux n'eurent pas plus d'influence face aux capitalistes marseillais que face au pouvoir militaire de Toulon qui s'opposa lui aussi au projet varois de ligne Avignon-Nice pour des raisons de stratégie militaire : en cas de conflit, ne pas donner à l'ennemi la possibilité d'emprunter une ligne qui lui permettrait de pénétrer la vallée du Rhône.

Le vide imaginaire laissé par la frustration de chemin de fer dans l'arrière-pays sera comblé plus tard, selon M.Marié, par l'idée touristique.

Le développement des infrastructures routières ne parviendra pas à corriger ce déséquilibre ; le réseau routier connaît notamment une forte inertie inégalitaire liée au système de classement (dé- ou sur-classement) des voies pour des raisons de prestige communal et de financement, les grosses villes sur-

⁶⁰⁹ Un siècle plus tard, en 1967 à Gréoux, on assistera au même phénomène utopiste de développement local généré par les notables locaux et basé non plus sur le chemin de fer du centre Var mais sur l'aménagement touristique du haut Var (voir chapitre 4).

⁶¹⁰ Ce projet aurait permis au plateau de Valensole de posséder son chemin de fer et ainsi d'écouler ses marchandises (voir D'Ille, 1899).

⁶¹¹ Cette voie ferrée unique dans le haut pays, née de l'imagination de l'ingénieur dignois Alphonse Beau-de-Rochas qui pensait relier Nice à Grenoble, marqua les consciences et aujourd'hui encore, à l'image des élus de Comps/Artuby et de St Julien-du-Verdon, des projets renaissent autour d'elle : « Pour les projets, on en avait parlé avec mon collègue Gueymard de Comps, on s'est demandé si le fameux train des Pignes qui avait deux voies au départ de Nice, qui rejoignait, l'une, Meyrargues dans le Haut-Var, Draguignan, et l'autre Digne, s'il n'était pas intéressant de faire une seule branche au départ de Grasse-Draguignan et de remonter ensuite à travers donc Comps parce qu'ils étaient preneurs, pour faire une liaison avec la montagne. C'était plus difficile au niveau tracé, ouvrage d'art, donc ça a été fait à travers des vallées où on suivait le profil des vallées, donc ça a été la vallée du Var au départ, et qui a irrigué l'arrière-pays niçois. » (entretien avec le maire de St Julien-du-Verdon du 16.12.96). Aussi, il est mentionné dans le Dictionnaire encyclopédique Quillet en 1947-1948 un projet de ligne Draguignan-Nice avec un embranchement à Bargemon qui passerait par Comps pour rejoindre Castellane soit par le Bourguet soit par Châteauvieux. Voir aussi, J.Banaudo, 1991. Aujourd'hui, le train des Pignes (appelé TGV pour Train à Grandes Vibrations !) assure la ligne Nice-Digne quatre fois par jour (3h pour ce trajet de 151 km.).

classant leurs routes (les soumettant ainsi à la charge du département), les villages devant supporter seuls le coût de leur entretien⁶¹².

Les difficultés du relief dans le haut pays aggravent plus encore la situation et à la fin du XIX^{ème}-début XX^{ème}, le Var n'est qu'un département qu'on traverse (comme on peut) pour aller voir la Côte d'Azur. Au XVIII^{ème} siècle, seulement deux routes (dites de deuxième classe) sillonnent le haut pays : de Vinon à Riez (par le plateau de Valensole) et de Barjols à Castellane (à travers le plan de Canjuers et desservant Aups et Comps). Vers 1840, on comptait dans les Basses-Alpes, 53 chevaux attelés et 20 voitures⁶¹³. La première voie de communication par route dans le Var intérieur est orientée Nord/Sud et correspond à la liaison Draguignan/Comps et la haute vallée du Verdon : elle date de 1867 (c'est l'actuelle D955). Pour l'économiste libéral Auguste Blanqui (1798-1854) : « Les populations de l'arrondissement de Castellane restent plus éloignées de l'influence française que les îles Marquises. [...] Les communications ne sont ni grandes, ni petites, elles n'existent pas. »⁶¹⁴. La route Digne/Grasse par Barrême et Castellane existe depuis 1845. De nouvelles voies de communication empruntent la vallée de la Durance isolant ainsi le plateau de Valensole qui cesse alors d'être une région de transit⁶¹⁵. La région du Verdon se détache progressivement d'un contexte territorial plus large pour s'isoler plus encore : du sud, par sa séparation avec la côte, du nord-est, avec la vallée de la Durance. Une entité en négatif est en train de germer.

2.4. La construction du circuit des gorges : deux siècles de travaux

⁶¹² Grâce à la création du corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées en 1716, le réseau routier français, jusqu'au début du XIX^{ème} siècle, faisait figure d'exemple pour l'Europe, par sa densité et sa qualité. Les routes nationales étaient prêtes à recevoir l'automobile. Le développement du chemin de fer freina ce mouvement en supplantant le réseau routier : en 1869, le réseau ferroviaire maillait presque tout le territoire français avec près de 16.500 kilomètres de voies et plus de 4 millions d'usagers (contre moins d'1,5 million pour la route). Le train était sûr, économique et populaire. Un projet voulut même qu'on abandonnât (en les déclassant) les routes nationales (laissées alors aux soins avarés des collectivités locales) au profit du réseau ferroviaire ; il fut abandonné in extremis. Le début du XX^{ème} siècle vit cette concurrence locomotive/automobile s'équilibrer pour devenir ce qu'on sait aujourd'hui. Ainsi, le Var, on l'a vu, ne connut ce type de développement que dans sa partie sud, le nord demeurant étranger au rail (aujourd'hui encore) et à la route jusque dans les années 40.

⁶¹³ F.X.Emmanuelli et al., 1994.

⁶¹⁴ Cité par F.X.Emmanuelli et alii, 1994. Son frère, Louis Auguste Blanqui, socialiste, leader du syndicalisme révolutionnaire de la fin du XIX^{ème} siècle passa 36 ans de sa vie en prison. Originaire de Puget-Théniers, petit village sur la voie du train des Pignes, un monument, œuvre du sculpteur Aristide Maillol (1861-1944) – connaissance de Font d'Eilenc -, lui sera dédié.

⁶¹⁵ Elle l'est aujourd'hui redevenue en ce qui concerne le transit touristique, inversant les problèmes : la volonté actuelle de la région du plateau de Valensole est justement que ce tourisme de passage se sédentarise. Du transit à la station. Par cette attraction que constitue la route (et les possibilités de débouchés économiques notamment), la commune de Valensole se tourne progressivement vers la vallée de la Durance au point qu'elle devient aujourd'hui son pôle d'attraction premier - vie quotidienne, agriculture, services...- (entretien avec la chargée du tourisme à la mairie de Valensole, 14.12.96.).

C'est la rive droite (côté bas-alpin) qui la première possède une voie longeant le précipice : jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, un mauvais chemin muletier mène de Castellane à Moustiers-Ste-Marie. Pierre Louis de Demandolx, seigneur de La Palud, donnera les fonds pour faire de ce chemin une route en 1787. Elle fut améliorée en 1866 sur les ordres du Marquis Victor de Castellane, Maréchal de France, alors Ministre de la Guerre (c'est l'actuelle D952 appelée parfois la corniche sublime).

Le chemin muletier de Moustiers à Castellane (début du siècle)



Source : archive personnelle, cliché Girard

Quand on s'intéresse au maillage routier à l'intérieur de cette entité cette fois, on parvient facilement à mettre en évidence d'une part, l'émergence de ce qui deviendra ce qu'on viendra admirer « d'en haut » : les gorges ; d'autre part, le contexte stratégique local dans lequel les deux départements concernés s'insèrent. Pour cela, on doit avancer jusqu'aux années 30 à partir desquelles le tourisme sur le site commence à jouer un rôle central.

Le rôle de Font d'Eïlenc, pionnier du tourisme dans le Verdon (voir chapitre 2), est central dans l'histoire de l'aménagement routier du Verdon, côté varois. Inséré dans le milieu mondain et politique parisien, Font d'Eïlenc revendiquera la construction d'une route de corniche rive gauche (côté varois) afin de promouvoir l'exploitation touristique du site et de redonner vie à l'activité de *tournerie* (de buis) de Aiguines⁶¹⁶. En 1929, il fonde le *Comité de Propagande du Var* et en collaboration avec l'Office National

⁶¹⁶ La dernière fabrique de boules de pétanque de buis clouté fermera en 1939 (voir Wallet, 1983).

du Tourisme et l'Union des Syndicats d'Initiative de France, il participa à la création de nombre de Syndicats d'initiative locaux (Aups, Comps, Salernes, Fayence ...). Le comité de propagande du Var et sa notoriété en tant que poète le firent élire maire de Aiguines en août 1931 (jusqu'en 1935) et conseiller général du canton de Aups en octobre 1931 (jusqu'en 1940). Il parvient à convaincre le Conseil Général du Var et le TCF qui financeront la future Corniche Sud (actuelle D71) en adoptant le projet routier de M.Ditgès, président du Syndicat d'initiative de Draguignan. A l'époque, seule une route étroite à travers le petit plan de Canjuers permettait l'accès visuel à la falaise des Cavaliers, point de vue unique et restreint sur le fond des gorges.

Elle se réalisera par étapes à partir de 1934 : d'abord d'Aiguines au lieu-dit des Cavaliers (grâce à l'intervention du Syndicat d'initiative d'Aups et financé par le Conseil Général du Var, la chambre de commerce de Toulon et le TCF) ; puis jusqu'au pont de l'Artuby en 1936 et jusqu'à Comps en 1948. De la main d'œuvre étrangère est réquisitionnée, qu'elle soit italienne ou indochinoise.

**Groupe de travailleurs indochinois, élargissement du Col d'Illuire (Corniche sublime)
octobre 1942**



Source : archive personnelle

La construction du pont de l'Artuby (années 40)



Source : archive personnelle

La route rive droite, côté bas-alpin, longeant les gorges existant depuis la fin du XVIIIème siècle, 1948 fut la date à partir de laquelle le tourisme dans le Verdon passa du type station au type itinéraire et circuit : venant de la Côte d'Azur, le tour des gorges en automobile dans la journée était dorénavant devenu réalité.

Inauguration d'un tronçon de la corniche sublime (bastide de Sardon)⁶¹⁷

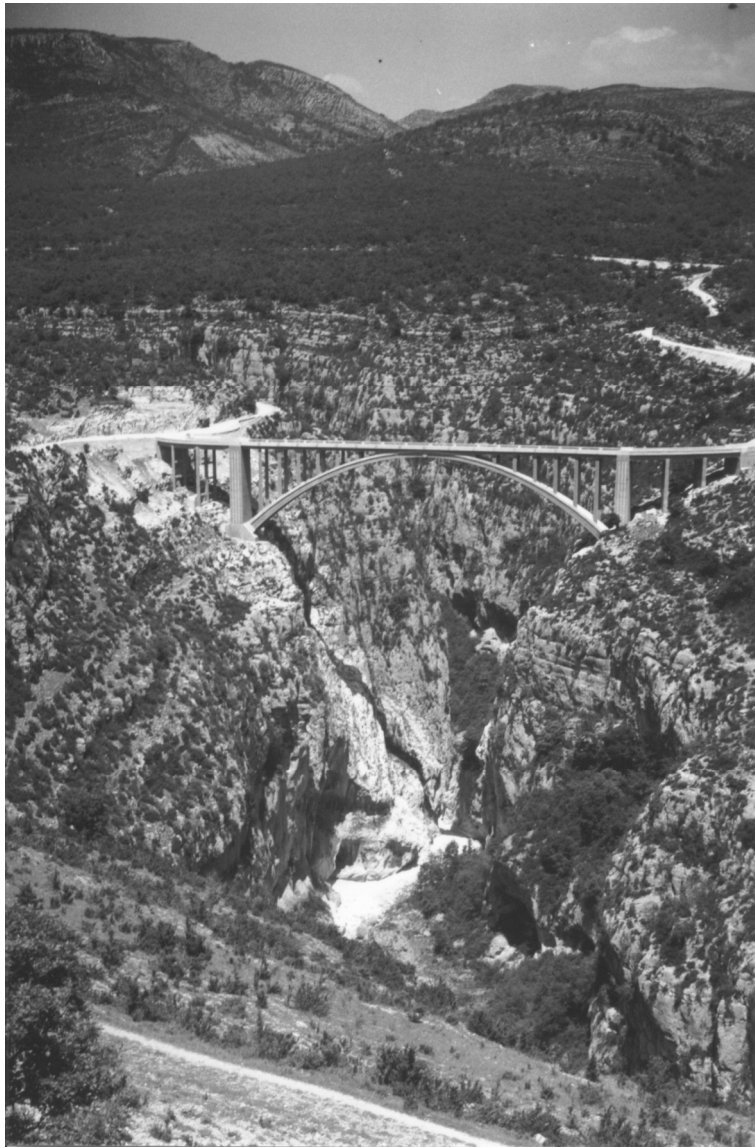


Source : archive personnelle

Cet aménagement routier influencera la description du parcours autour des gorges et notamment en ce qui concerne le sens du parcours ; ainsi le *Guide Bleu Provence* de 1943 (époque où le circuit des gorges n'est pas encore achevé) ne mentionne que le parcours par la corniche sublime dans le sens Castellane/Pont de Mirabeau (direction Aix). Le même guide, édition de 1953 conseille la boucle Pont de Mirabeau/Castellane puis Castellane Moustiers. L'exploitation s'intensifie.

⁶¹⁷ En bas à droite, de face en chapeau, Font d'Eilenc. La bannière « Honneur aux étrangers » symbolise bien l'état d'esprit affiché.

Le pont de l'Artuby achevé

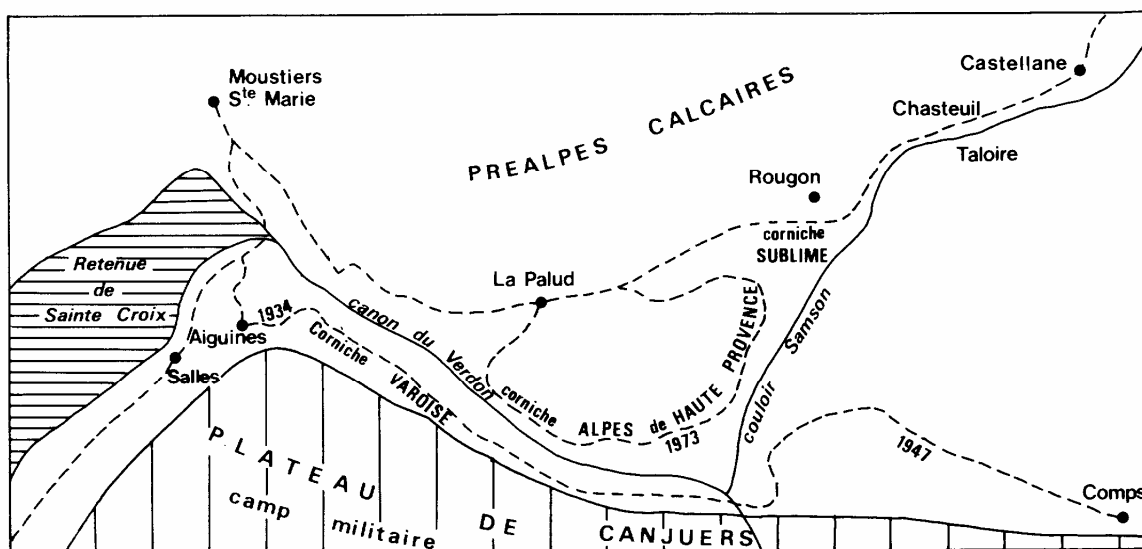


Source : archive personnelle

Le développement de l'automobile, dans les années 50 notamment (la 4 CV) trouvera ici un terrain de pratique idéal. Terrain encore amélioré en ce qui concerne les points de vue du côté bas-alpin puisque en 1973, comme en réponse (tardive pour des raisons de coût) à la corniche varoise, est achevée la corniche nord appelée *route des cîmes*, circuit autour de La Palud. Elle se réalisera elle aussi progressivement, d'abord en 1953 jusqu'au chalet de la Maline (ancien chalet Martel du TCF) et ensuite la boucle complète jusqu'à La Palud (1973) dont la portion La Palud-L'Escalès avait déjà été débutée.

Le circuit des gorges

GORGES DU VERDON



Source : Marié, 1982, p.113

La description de la construction progressive du réseau routier centré sur les gorges nous conduit naturellement à son pendant : le développement d'un tourisme d'itinéraire aux dépens d'une fréquentation de type station qui aurait profité aux villages alentour relégués au rang de lieux de passage (à quelques exceptions près telles que Moustiers). La tournure prise par la fréquentation depuis les années 50-60 et jusque de nos jours est directement issue de cette configuration de l'espace à voir ; on trouve là en effet les fondements des problèmes d'étalement de la saison touristique, qu'on les envisage en termes spatiaux ou temporels.

Complexité des réalisations projetées, coûts trop importants, les projets évoqués du début du siècle (centralité de Fontaine-L'Évêque, barrages réservoirs à Caréjuan, La Martre, ...) n'auront pas de suite. La priorité de l'hydroélectricité dans les années de reconstruction après la Première Guerre Mondiale mit de côté, pour un temps, les buts agricoles et hygiénistes du début du siècle.

Le projet des barrages de Castillon et de Chaudanne

Au sortir de la guerre, les projets hydrauliques jusqu'alors abandonnés ne figurent pas en bonne place sur l'agenda gouvernemental. Toutefois, et sur l'initiative des départements intéressés (surtout les Basses Alpes - le plus touché par la désertification et la guerre- mais aussi le Var, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes), demande est faite aux députés d'interpeller le gouvernement à ce sujet. Quelque temps plus tard, le Journal des Basses Alpes daté du 9 décembre

1923 annonce la « réalisation prochaine du grand projet d'aménagement du Verdon (barrages Castillon et Carejuan) ». Ce ne sera qu'un effet d'annonce. En 1927 seulement, Henri Queille, Ministre de l'agriculture, donne un avis favorable, en concertation avec le ministre des travaux publics, pour l'aménagement des barrages de Castillon et de Chaudanne au-dessus de Castellane. Le décret d'utilité publique est publié en mai 1928, les travaux concédés à la société hydroélectrique du Verdon (la SHV est une filiale des Grands Travaux de Marseille⁶¹⁸) et non à l'EELM. En 1929, Fernand Buisson, président de la chambre des députés, pose la première pierre du barrage. Les travaux qui dureront près de 20 ans sont pour partie et au départ financés par les dommages de guerre dus par les Allemands (près de 1200 Allemands y travaillent alors). Le village de Castillon est noyé mais, selon un ouvrage d'EDF sur les barrages dans la région, l'événement n'eut qu'un faible retentissement car « *il ne restait plus dans le village que des femmes et des vieillards.* »⁶¹⁹. Localement, le barrage inspire les écoliers dans leurs exercices de rédaction :

« Le barrage de Castillon : il y a quelques années que j'habite au barrage de Castillon. C'est ici que j'ai travaillé pour la première fois au compte d'un patron. J'ai vu le barrage se monter petit à petit et bien d'autres l'ont vu se commencer avant moi car il a été entrepris avant la guerre de 14 ; il a environ 100 mètres de haut et le lac s'étend sur une longueur d'environ 5 kilomètres. L'eau arrive jusqu'à St Julien ; la mise en eau a eut lieu le 14 mai 1948. Ce jour-là nous avons eu l'après-midi de libre. De l'autre côté du barrage se trouve l'usine électrique et les turbines qui serviront à donner le courant d'ici quelques temps. A 800 mètres du barrage se trouve le Cheiron, petit village construit par les ouvriers du barrage. Il a une centaine d'habitants. Ce sont quelques familles ouvrières; on y trouve une épicerie, une boulangerie, un marchand de vin et une cantine pour les ouvriers. Chaque matin les hommes partent au travail car il y a encore à faire pour mettre tout au point. Sur le barrage même est perchée une passerelle : c'est par là que la nouvelle route est reliée. Plus haut sur la colline, sont situés les bureaux pour la comptabilité puis l'infirmier. D'ici quelques mois je pense que le barrage fonctionnera complètement et je souhaite à tous mes camarades d'aller le visiter. Je suis sûr qu'ils en rapporteront un bon souvenir.» (cahier d'écolier de Guy Blanckaert, daté du mercredi 2 juin 1948 à Castellane).

Un « village-chantier » allemand est reconstruit à côté du futur barrage. La nature du sol à l'endroit du barrage rend l'ouvrage beaucoup plus cher que prévu ; la SHV fait faillite en 1933 et le chantier est stoppé, Hitler mettant fin de son côté aux travaux allemands. C'est EELM qui en 1938 est désignée pour prendre la suite des travaux. La Seconde Guerre Mondiale⁶²⁰ interrompra le chantier qui ne sera achevé totalement qu'en 1950. Cette date marque la fin de la première période touristique générée par

⁶¹⁸ La SHV construit en 1921 la première usine sur le moyen Verdon à Chaudanne (déviation du Verdon par un canal en bois alimentant une usine composée d'une turbine et d'un alternateur). L'ouvrage fragile sera détruit par une crue en 1925. Reconstruit par la suite, il sera opérationnel en 1952.

⁶¹⁹ J. Bonnet, 1993.

⁶²⁰ Nous avons mentionné à plusieurs reprises mais succinctement les conséquences directes de la Seconde Guerre Mondiale pour les territoires verdoniens. Nous ne nous attardons pas sur ce qui a pu précisément se jouer à cette période dans la région. Pour une analyse informée, nous renvoyons le lecteur notamment aux travaux érudits de Jean-Marie Guillon (voir bibliographie, en particulier Guillon, 1998). Le haut Var et les Basses-Alpes y sont mentionnés comme étant, pour la résistance, des territoires stratégiques de repli.

les locaux (paysans-guides), le débit de la rivière devenant alors instable⁶²¹. Le tourisme pionnier (sous sa forme sportive et aventureuse) allait voir ici son terme, pour reprendre presque aussitôt sur d'autres bases, plus proches de ce qu'on connaît aujourd'hui.

Toute puissante dans le Sud-Est de la France du fait de son quasi-monopole, EELM sera rachetée en 1946 par la toute nouvelle société nationalisée : EDF, qui héritera ainsi des nombreuses usines exploitées par EELM. Elle poursuivra les aménagements sur le Verdon à partir des années 60 ; ils viendront compléter d'autres projets, d'une nature différente mais tout aussi perturbateurs pour la société locale qui allait s'ouvrir à une autre forme de fréquentation : le tourisme de masse. C'est ce que nous abordons maintenant.

⁶²¹ A partir de cette date, le débit du canyon variera en fonction des lâchés de ces barrages en amont ; ces fluctuations très brusques (de 5 à 20 ou 30 mètres cubes/secondes en quelques minutes) rendirent la rivière dangereuse pour les non-initiés (aujourd'hui encore) mais aussi provoqua une fin précoce des divers usages récréatifs (qualifiés d'aventure sportive) qui naquirent à la fin des années 40 profitant des basses eaux en juillet et août : le Canoë Club de France avait investi la rivière pour la première fois en 1938, la traversée complète du canyon à la pagaie en août 1946 (Verdegen, 1981). Un film fut tourné en 1939 par A.Mahusier sur les gorges (« La croisière sauvage ») dans lequel cette descente en kayak est évoquée.

Chapitre 4

Les fondements d'une prise de conscience territoriale : l'espace, la nature et leurs fonctions (1967-1990)

Emprunter un chemin, c'est le suivre. Emprunter un objet, c'est se l'approprier, pour un temps ; éventuellement lui laisser sa marque, ou son empreinte. L'histoire des territoires du Verdon de la fin des années 60 à la fin des années 80 est précisément l'histoire de ses empreintes. Qu'elles soient visibles ou non, elles sont au fondement de la construction progressive d'une conscience territoriale qui, dans le Verdon, fut largement placée, dans le récit local du moins, sous le signe de la *meurtrissure*. Le thème de la « colonisation » est en effet central dans les discours et les écrits sur l'histoire de l'aménagement de la région. L'objet de notre propos est de suivre le fil historique de la construction des empreintes successives afin de mieux comprendre sur quoi les mémoires collectives locales s'ancrent ou se détachent : ce qu'elles laissent consciemment ou non dans l'ombre, ce sur quoi elles insistent afin de re-crée le récit « officiel » de territoire sur lequel certains groupes d'acteurs d'aujourd'hui vont pouvoir s'appuyer pour justifier deux postures :

- . un argumentaire « d'opposition à », donc de protection,
- . la constitution de communautés d'opinions elles-mêmes vectrices de la cristallisation de groupes sociaux à part entière.

Il sera temps alors de requalifier, si nécessaire, l'unanimité meurtrie d'un territoire caractérisé par la co-existence brutale de hauts lieux et de non lieux.

L'intérêt de l'exercice réside dans les liens, très purs, que l'on peut mettre en évidence entre deux composantes distinctes et trop peu souvent connectées en sociologie : le territoire entendu comme un espace d'enjeux et de pouvoir, et les groupes sociaux qui s'y affrontent. Le premier sert de révélateur des seconds ; l'histoire du premier nous permet d'accéder à la mémoire des seconds. L'ensemble constitue une des clefs de compréhension des processus de conscience territoriale à l'œuvre aujourd'hui. L'espace, la nature et les fonctions qu'on leur attribue (ou qu'on souhaite leur attribuer) sont au cœur des rapports sociaux qui ont structuré les territoires du Verdon, de la fin des années 60 à aujourd'hui.

Voici donc une partie importante de l'héritage de l'actuel territoire du Parc naturel régional du Verdon.

1. « 67 » : année polémique

L'année 1967 peut être considérée comme période charnière pour l'avenir des pays du Verdon. Les événements qui s'y rattachent sont de deux ordres : ceux qui ont une portée directe sur le territoire et ceux qui, à première vue, ne constituent que des épiphénomènes. Nous verrons que les uns comme les autres joueront un rôle central dans le devenir du territoire qui nous intéresse. Il s'agit, pour les premiers :

- . de la décision d'implantation sur 35.000 hectares au centre de la région du Verdon du plus grand camp d'entraînement militaire français : le camp de Canjuers,
- . du colloque tenu à Gréoux centré sur une réflexion globale de la politique d'aménagement des pays du Verdon.

Pour les seconds :

- . de la création d'une association à Fayence pour la promotion des Parcs naturels du haut Var,
- . du début de l'implication d'un ensemble d'associations locales de sauvegarde et de promotion de la région face aux projets d'aménagement venus « d'en haut ».

L'armée d'une part, le tourisme et l'eau ensuite, la nature et le patrimoine enfin : l'année 1967 pose pour 40 ans les enjeux des territoires verdoniens. Le tout forme système et, nous le verrons, bien que les domaines concernés soient *a priori* distincts, dans le Verdon, leur enchaînement historique obéit à une logique linéaire qui permet de comprendre ce que sont les territoires du Verdon aujourd'hui.

1.1. Le « Camp de Jules » : une nouvelle conquête

Les Plans de Canjuers sont des plateaux désertiques du haut Var à 1000 mètres d'altitude moyenne, étendues de plusieurs milliers d'hectares, battues par les vents, décrites avec passion par Giono (voir chapitre 1, partie 2), l'auteur des espaces rudes à vivre : seuls quelques bergers et fermiers sont parvenus à en faire le paradis de leur activité, autour d'un village de quelques dizaines d'âmes : Brovès. Quelque 40.000 moutons paissent, à l'année, dans cette étendue sans limites ni barrières. La transhumance ne les concerne pas : de janvier à décembre, le milieu permet à l'activité d'être sédentaire. Aussi le rythme est-il lent, immuable, séculaire, imperturbable presque. Forteresse naturelle, Jules César l'aurait adoptée en son temps pour y abriter ses armées⁶²² : « Campus Julii », le camp de

⁶²² De nombreuses traces de l'implantation romaine subsistent aujourd'hui encore sur les plans de Canjuers ainsi que de nombreux signes de la présence préhistorique (ateliers de taille de silex, dolmens), protohistorique – 600 à 100 avant J.C. – (oppidums, poteries, meules) et moyenâgeuse (châteaux, chapelles). (Boyer, 1999/2000 ; Fontaine, 1999, 2000a et 2000b). L'abbé Raymond Boyer, érudit dracenois, mentionne qu'en août 1977, les ministères de la culture et de la défense

Jules a donné son nom, comme on dit là-haut, « au Canjuers ». C'est d'armée justement qu'on reparle au milieu des années 60, comme si les lieux, désertiques, ne pouvaient y échapper.

Les mots ont un sens, leur origine permet d'y accéder. Comprendre ce qui s'est passé sur Canjuers, passe par l'étymologie du mot : le désert. Si le mot « désir » lui est proche, c'est précisément son contraire que « désert » traduit ; le verbe latin « deserere » signifie abandonner : l'acte, la volonté de ... et non le fait d'être. Le désert est donc avant tout ce qu'on abandonne, par manque de désir, avant de devenir abandonné. Canjuers est un désert : on l'a abandonné (ou « donné au ban »).

a) *Le contexte historique*

Il faut remonter à la fin des années 20 pour rencontrer les premiers signes d'un intérêt militaire pour la région du haut Var. Des exercices de tirs sont exécutés par le 2^{ème} régiment d'artillerie de Draguignan non loin du col du Bel Homme, entre les communes de Mons, Bargemon et Brovès, au-delà du plan dit « de Clos Magnan ». 1500 hectares désertiques étaient alors réquisitionnés auprès de leurs propriétaires privés par convention d'occupation temporaire, d'abord quelques jours par an pour atteindre près d'un mois par an durant la période de la guerre d'Algérie. Sentant cette pression croissante par l'armée sur la zone et suite à une enquête officieuse portant sur un projet de camp militaire, en 1955 est créé le Syndicat de défense des propriétaires et habitants du haut Var⁶²³. La fin de la guerre d'Algérie (1962) marque en fait le début des réflexions officielles sur le projet de camp militaire permanent sur les Plans de Canjuers. Le Ministère des armées de l'époque projette en effet d'installer sur le plateau de Canjuers un champ d'expériences et de tirs pour les fusées « Honest John », destinées aux forces de l'OTAN. Le préfet du Var, contraint par l'impératif de défense nationale, fait ainsi savoir aux habitants de Brovès que leur commune devra être évacuée au profit de l'armée. Celle-ci est en effet située au beau milieu du périmètre convoité. On l'a dit, les lieux sont presque déserts. C'est ce qui guide le choix du ministère ; ici, comme ailleurs en Provence ou plus largement dans le grand sud est : le plateau d'Albion, le Larzac ou encore l'île du Levant. Le 16 octobre 1962, une décision du Conseil de défense confirme donc le projet et le 21 octobre 1963, une enquête publique est ouverte (Martel, 2001, p.69) ; à peine un an après, le 17 septembre 1964, le Conseil d'Etat valide la déclaration d'utilité publique : le camp n'est plus un projet, il devient dès lors réalité pour le haut Var.

Félix Lambert, jeune maire de Brovès depuis 1957, propriétaire-éleveur, président du syndicat intercommunal d'adduction d'eau du canton, ne l'entend toutefois pas de cette oreille. Il engage le combat afin de sauver ce qu'il appelle « sa commune de vie et de civilisation pastorales ». Son soutien le plus direct, le plus fidèle aussi, sont les 85 habitants de la commune parmi lesquels 15 familles de

donnèrent leur accord pour une importante campagne de fouilles sous la responsabilité du centre archéologique du Var basé à Draguignan.

⁶²³ Présidée par un notable de Vidauban, propriétaire local, la structure ne jouera pas un grand rôle par la suite ; nous le verrons.

bergers, trois familles d'agriculteurs, et les commerçants locaux. La commune a connu des jours meilleurs : elle comptait 225 habitants en 1896. Cette chute démographique ne se ressent pourtant pas sur la production locale, au contraire. Celle-ci a en effet doublé en 20 ans (de 1945 à 1965) : pour l'année 1966, 6 tonnes de laine, 75 tonnes de viande de boucherie furent écoulées sur les marchés de Castellane, Aix, Marseille, Nice et Draguignan, sans compter les deux foires ovines annuelles (fin mai et fin août) où 2.500 têtes se vendent pour les exploitations de la région. Comment s'explique ce ratio rarement atteint de 85 habitants pour 5.000 moutons à la fin des années 60 ? Jusque dans les années 30, la commune vit en système quasi-autarcique : cultures auto-consommées (céréales et fourrages) et communications avec l'extérieur inexistantes (l'agence postale ne date que de 1921 et la cabine téléphonique de 1923) ; le mouton est depuis toujours au centre du système économique local mais se partage avec l'agriculture. Toutefois, il prendra une place largement prépondérante avec l'amélioration des voies de communication (céréales et légumes sont alors importés) et l'arrivée du machinisme qui libérera les terres autrefois productrices de fourrages pour les chevaux et mulets. La chute de la population rurale due aux deux guerres permet de parachever la substitution d'une économie de marché (le mouton) à une économie de consommation.

Le cheptel de Canjuers, fort de 40.000 moutons, représente en 1966 35% du cheptel départemental varois. Le désert devient soudain moins vide. Avec le soutien unanime de ses administrés, le maire de la commune introduit un recours en Conseil d'Etat contre le projet de l'armée. Le désert a donc aussi une parole qui trouve d'ailleurs écho dans le pays proche (13 autres communes sont partiellement concernées par le projet⁶²⁴) mais aussi à la ville et dans l'Occitanie plus large.

C'est à Aix-en-Provence, en 1966, que se crée un comité de soutien composé de jeunes provençaux « Au secours de Brovès ». L'équipe est composée des membres de la section des jeunes de « L'Escolo de Lar », Centre de maintenances et de culture provençales. Une vingtaine de membres, issue du milieu enseignant et universitaire aixois, trouve dans cette cause un objectif concret de défense de la culture provençale et de ses traditions. S'appuyant sur des travaux d'érudits locaux⁶²⁵ et les données d'archives, L'Escolo de Lar engage une mission d'inventaire des richesses naturelles, culturelles et humaines de la commune de Brovès qui devient ainsi le symbole de cette lutte contre l'armée. Intitulée « Le village de Haute Provence qu'on a décidé de tuer », la mission rédige deux documents dont le contenu est relayé dès mai 1966 dans différents médias-presse provençaux (l'hebdomadaire « La Provence libérée », le bimensuel « Provence magazine » ou encore « L'Armana Provençau »). Pour

⁶²⁴ Il s'agit des communes haut-varoises de : Aiguines, Bauduen, Verignon, Ampus, Trigance, Comps, Châteaudouble, Montferrat, Bargemon, Bargème, Mons, La Roque-Esclapon, Seillans. Elles fournissent une grosse part des 35.000 moutons venant s'ajouter sur Canjuers aux 5.000 de Brovès.

⁶²⁵ Notamment les 94 pages de la monographie de la commune de Brovès, rédigée en 1950 par son ancien maire et instituteur, Louis Blanc, qui sert de base à la mission d'inventaire de l'Escolo de Lar.

publiciser son action, l'Escolo de Lar organise un grand rassemblement le lundi de Pentecôte, 30 mai 1966 à Brovès, lors d'une des deux fêtes annuelles de la commune : « Le Roumavagi » (fête de la St Romain) de Brovès.

Le dernier Romavagi de Brovès



Source : archive personnelle, cliché F.Lambert

Cette année-là, l'accent est mis sur l'affaire de Canjuers, mais les moutons et la foire traditionnelle restent au centre de la fête qui rassemble cette année là près de 2.000 personnes. Messe, banquets et contes populaires sont aussi au programme, les poèmes de Mistral comme emblème. On ne connaît pas la mobilisation au cours de l'événement ; une seule chose est sûre : les revendications régionalistes

y sont mises en avant. C'est la défense de l'Occitanie face aux projets « venus d'en haut », « de la capitale ». Régionalisme et anti-militarisme deviennent désormais les deux volets d'un même combat pour le Verdon.

Il faudrait plus que ces agitations locales pour perturber un projet comme Canjuers. D'ailleurs, ce dernier est loin d'être abandonné dans les couloirs ministériels. C'est la défense nationale qui est en jeu.

Pourtant, comme détonateur de la mobilisation, le mouvement de Brovès va contribuer à attirer vers lui des regards plus experts. Derrière la colonisation d'un espace vierge et d'une nature sauvage, c'est l'économie locale voire régionale qui est en jeu. Cet argument de poids auquel s'ajoutent simultanément les premiers discours construits sur la nécessité d'une protection du milieu naturel constituent dès 1967 le fond d'opposition au projet militaire dans le Verdon.

b) L'opposition à Canjuers : économie et Occitanie

L'argument principal d'opposition au projet de camp militaire sur Canjuers fut d'ordre économique. Bien que justifié il s'avérera insuffisant ; le camp, la plus grande opération d'expropriation militaire en France, sera inauguré le 15 décembre 1970 sous le patronage du ministre d'Etat chargé de la défense nationale, M.Debré : « Avec ses bases maritimes et aériennes existantes, le département doit devenir un haut lieu de l'instruction militaire. Le camp de Canjuers n'est-il pas la plus grande réalisation depuis la deuxième guerre Mondiale ». Le ton est donné, Canjuers est considéré comme une pièce maîtresse des infrastructures militaires du Pays⁶²⁶.

Dans ce contexte, il nous a semblé important de revenir sur cette lutte « de la terre contre le fer » puisque révélatrice d'une posture gestionnaire largement symptomatique des territoires verdoniens au début des années 70 ; l'abandon la caractérise le mieux.

C'est, une fois encore, un universitaire aixois qui incarne la ligne de défense économiste de l'affaire de Canjuers. Maurice Parodi est alors jeune professeur d'économie sociale et territoriale à la faculté d'Aix-en-Provence. Originaire du village de La Motte, près de Draguignan, l'universitaire est heurté par le projet de Canjuers à deux titres :

- . celui de la logique de développement économique local,
- . celui, d'ordre personnel, d'une atteinte à un espace de souvenirs d'enfance⁶²⁷.

⁶²⁶ En 1971, le domaine militaire national avoisine les 260.000 hectares.

⁶²⁷ Dans une lettre ouverte au directeur du quotidien « Le Monde » datant du 21 décembre 1970, Maurice Parodi s'exprime ainsi : « Je dois reconnaître que cette lettre n'est pas tout à fait objective. Ma famille est varoise depuis des générations et originaire plus particulièrement du Haut Var : La Motte-Calas-Bargemon. J'ai effectué toutes mes études primaires et secondaires dans le Var notamment au collège de Draguignan. Je connais le haut Var comme ma poche pour l'avoir parcouru à pied en tout sens. J'aime ce pays. Je n'admettrai jamais que M.Debré vienne y parler, selon sa manière, en maître arrogant. ».

La conjonction de ces deux motivations le pousse à prendre la tête d'un mouvement d'opposition (peu suivi, nous le verrons) qui s'appuiera sur l'argumentaire suivant : contrairement à ce que peuvent affirmer les autorités militaires⁶²⁸ et l'administration centrale (par la voix du préfet du Var), le projet de Canjuers ne peut pas être facteur de développement économique pour le haut Var. Dans une conférence de presse datant du 6 octobre 1972, le préfet du Var avance en effet les arguments suivants : Canjuers est une chance pour le haut Var puisque qu'élément de lutte contre la dépopulation locale et de développement de l'économie locale.

La réponse de l'économiste ne se fait pas attendre. Dans deux articles intitulés « Le camp militaire de Canjuers : chance ou calamité pour le haut Var ? » et « Le département du Var : un modèle d'économie coloniale »⁶²⁹, il expose ses contre-arguments dont le but est de contrer ce qu'il qualifie d'effets pervers économiques pour le territoire. La démonstration repose majoritairement sur la structure de l'économie varoise au début des années 70. Le camp de Canjuers est pour lui synonyme de :

1. une aggravation des déséquilibres structurels inhérents au département : Le Var a déjà une forte proportion de services (20% de la population active en 1968, contre 15,8% en Région PACA et 11,5% en France). Le tertiaire varois (transports exclus) atteint 53% de la population active (contre 47,5% en PACA et 40,5% en France). Le département est sous-industrialisé, caractéristique des économies sous-développées. La forte proportion d'emplois dans le bâtiment et travaux publics varois y est envisagée comme le résultat de la spéculation foncière et immobilière qui règne sur la bande côtière. De plus, on compte un développement exagéré des emplois relevant de l'Etat et des administrations diverses par rapport aux emplois privés ainsi qu'une forte proportion des non salariés (petits patrons de l'industrie et du commerce) : 13,4% de la population active en 1968 dans le Var contre 9,6% en France. Dans ce contexte, et à cause des expropriations, dans le haut Var notamment, la vocation agricole du département est largement compromise.

2. un effet de domination : Ce sont les effets asymétriques et irréversibles exercés par le reste du pays sur le Var (concept développé par l'économiste François Perroux). L'économie touristique et saisonnière produit un effet de cliquet sur le coût de la vie locale. Canjuers sera synonyme d'une amplification des tensions inflationnistes déjà observées sur d'autres sites d'implantation militaire (Larzac notamment). Les emplois permanents créés par Canjuers seront occupés par une main d'œuvre immigrée du reste de la France et d'autres viendront étendre un secteur tertiaire déjà surgonflé. La création de 400 emplois permanents sur le site ne peut être assimilée à de l'investissement productif. En effet, « si l'armée s'en va dans quelques années, que restera-t-il ? On ne peut fonder un développement économique durable sur le sable des camps militaires ». Enfin, l'effet de domination est

⁶²⁸ Cf. entretien du ministre de la défense nationale paru dans « Le Figaro » daté du 22 novembre 1972.

⁶²⁹ Parodi, 1971.

renforcé par le fait que le centre de décision régissant Canjuers se situe à Paris et dans les sphères politiques nationales : il échappe ainsi totalement aux locaux.

3. *une économie de plus en plus désarticulée* : Il y a une incompatibilité évidente entre les activités militaires et touristiques dans le haut Var. Canjuers apparaît comme « une solution de facilité pour les élus locaux », aggravant la coupure interne au département entre la bande côtière et le haut Var. Et l'auteur de proposer d'autres pistes :

- . maintien de la population rurale (par le tourisme et l'agriculture notamment),
- . création d'un tissu industriel compatible avec les vocations du département,
- . diversification des activités de l'arsenal de Toulon,
- . implantation d'établissements tertiaires supérieurs (recherche scientifique),
- . développement de formes de tourisme auxquelles serait associée la population locale.

Faute de s'engager dans ce sens, Maurice Parodi (1971) n'hésite pas à qualifier le Var de « modèle le plus abouti de département colonial ».

La rhétorique de la centralité en opposition à une province soumise est un des ressorts de l'argumentaire régionaliste. La défense de l'Occitanie conquise par le pouvoir central est chère à Parodi. Outre les considérations économistes, ce positionnement territorialisé constitue la seconde ligne de défense contre le projet de l'armée. C'est elle qui a le plus de chance de mobiliser les locaux qu'un discours économiste ne galvanise pas franchement. La colonisation de l'Occitanie par l'armée française alimente à cette époque tous les organes d'information régionaux et régionalistes du sud de la France⁶³⁰. Peut-être est-ce là le moyen de fédérer les opposants à des projets qui, dans le Verdon du moins, ne rencontrent qu'une opposition timide ?

C'est pourquoi, au cours de l'année 1972, des contacts sont pris entre les défenseurs du Verdon et notamment les opposants au projet d'élargissement du camp militaire du Larzac, mais aussi ceux du plateau d'Albion. 1972 voit en effet la création, côté Larzac, d'un comité inter-associations « Larzac pour tous » (CILT) dont le but est de lutter contre l'extension du camp militaire du Larzac de 3.000 à 17.000 hectares. A la même période (septembre 1972), dans le Verdon, naît le comité « Canjuers-Verdon » rassemblant sous la même bannière quelques locaux et d'autres amoureux du Verdon (aixois et marseillais en majorité). La profession de foi du comité illustre bien la teneur de l'argumentaire régionaliste mis en avant : « Notre action n'a rien d'isolé. Elle s'inscrit dans tout un ensemble de luttes menées dans le Midi depuis quelques années. Elle participe de la prise de conscience occitane qui se

⁶³⁰ On peut lire dans le mensuel occitan « Demain l'Occitanie » (n°1, janvier 1970) : « Si la Provence avait, dans le cadre d'une régionalisation réelle, une assemblée élue au suffrage universel et d'un exécutif ayant des pouvoirs effectifs, nous n'en serions pas là. ». Le 30 mars 1971, le journaliste communiste Robert Dubrou signe un article dans « La Marseillaise » intitulé « Le sud-est livré aux marchands de canon ? ». Canjuers y est décrit comme une vitrine capitaliste française pour le marché international des armes, testées sur place. Enfin, à Marseille, une troupe de théâtre occitane joue en 1972 une pièce consacrée au plateau de Canjuers intitulée « Le dernier mouton ».

développe actuellement dans les régions méridionales. Des gens placés dans des conditions semblables aux nôtres se défendent : Le Larzac, Cervières (dans les Hautes-Alpes contre la création d'une station de ski...). [...] Les chasseurs sont chassés (sauf ceux de la société de chasse de Canjuers qui exclut les locaux), ainsi que les ramasseurs de champignons, les spéléologues et archéologues. [...] Canjuers concerne tous les provençaux : c'est le château d'eau de la Provence or l'armée pollue ses sources. ».

Toutefois, les deux situations (Larzac et Verdon) ne sont pas comparables et l'action commune délicate : à Canjuers en 1972, l'occupation des 35.000 hectares est une situation de fait, alors qu'il ne s'agit que d'un projet pour le Larzac. Un des défenseurs du Verdon s'exprime ainsi : « Cette affaire n'est plus susceptible, à elle seule, de mobiliser les foules comme au Larzac car les gens ont l'impression que tout est joué. » (Lettre au secrétaire général de l'association « Maisons paysannes de France » impliquée dans la défense du Larzac, 8 mai 1972).

La ligne de défense mise en avant par le professeur Parodi a consisté, on l'a vu, à interpeller directement les autorités en charge du dossier, par voie de presse. Cette stratégie a pour but de publiciser l'affaire tant au niveau régional que national. Une des raisons de ce mode d'action est liée à la faible réactivité locale face au projet. On l'a dit, seule une faible population est concernée, sa capacité de mobilisation est d'autant plus réduite. En outre, la mobilisation locale émanant des élus communaux et départementaux ne fut pas non plus à la hauteur de l'enjeu de défense du site. La figure centrale d'Edouard Soldani, le tout puissant président du Conseil Général du Var, n'y est pas étrangère. Par l'intermédiaire du conseiller général du canton de Comps, M. Morel, les élus locaux concernés par Canjuers⁶³¹ restèrent fidèle à la position de Soldani : le camp militaire de Canjuers est une chance pour le haut Var ; sa présence vient d'ailleurs compenser le transfert, décidé en hauts lieux, de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon. Dans ce contexte, l'administration des armées ne fut pas confrontée à une opposition solide de la part du milieu local, « dont la densité démographique est comparable à celle du Sahara »⁶³² et dont les forces s'amenuisèrent au fil des années ; comme l'exprime l'ancien maire de Brovès : « A la fin, on partait presque volontiers »⁶³³.

Mais la raison centrale de l'échec de la mobilisation contre Canjuers est à chercher dans le processus même qui aboutira à l'inauguration du camp fin 1970. Débuté au début des années 60, le projet n'a jamais, jusqu'à sa réalisation concrète, été l'objet de débats avec les habitants concernés. Les arcanes des ministères concernés sont restés fermés jusqu'au terme du processus. Les accords furent passés dans la discrétion entre l'administration centrale et certains élus locaux (départementaux notamment).

⁶³¹ Seuls deux élus firent entendre des voix divergentes d'opposition : le maire de Brovès et le maire de la Roque-Esclapon.

⁶³² Argument mis en avant par l'armée, repris par le journaliste Jacques Isnard du journal « Le Monde » dans un article daté du 17 décembre 1970 relatant l'inauguration du camp, le 15 décembre 1970.

⁶³³ Entretien avec Félix Lambert, ancien maire de Brovès, le 1^{er} mai 2004.

En 1967, lorsque le territoire se réveille, il est déjà trop tard. Ce sentiment est partagé par la majorité de la population locale : la mobilisation ne devient le fait que de quelques irréductibles, au pouvoir limité malgré les actions de sensibilisation entreprises⁶³⁴. Pour les autres, c'est la fatalité qui l'emporte à laquelle vient s'ajouter un intérêt non boudé pour les compensations financières liées aux expropriations ; un habitant d'une des communes largement concernées par le camp (Aiguines) s'exprime ainsi en décembre 1972 : « Depuis que l'armée s'est installée, le pays se vide. Il y avait trois épiceries, il n'y en a plus qu'une, deux boulangeries, il n'y a plus qu'un dépôt de pain. Les touristes ne sont pas engagés à rester sous la menace des tirs dont les grands se font Est-Ouest. C'est-à-dire qu'on est au bout. D'accord, il y a une marge de sécurité. »⁶³⁵. L'année 1974 verra ainsi la disparition administrative du village de Brovès⁶³⁶ et la fin du mandat de Félix Lambert.

Si les jeux sont faits au début des années 70, et face à la pression exercée par un noyau d'opposants, le préfet du Var tente d'apaiser les esprits dans une mise au point parue dans le quotidien « Nice-Matin » daté du 7 octobre 1972. La situation présentée est la suivante :

Canjuers regroupe un territoire de 35.000 hectares (acquis ou expropriés), dont 19.000 en landes et en parcours à moutons, 14.000 en bois, 1.500 en terres cultivables, et 370 en prairies. 300 habitants sont touchés (la commune de Brovès (90 habitants) dans sa totalité). 103 exploitants sont concernés dont 79 propriétaires (faire-valoir direct) et 24 fermiers.

Sur les 35.000 hectares, 16.500 hectares ont été acquis à l'amiable, 13.500 négociés dès l'ordonnance d'expropriation, 2.500 après jugement⁶³⁷. Le Conseil Général du Var a été indemnisé pour 66 km de route départementale, et un accord a été trouvé pour 187 km de chemins communaux (sur 250 concernés). Coupant court à certaines craintes d'opposants (jeunes écologistes locaux notamment⁶³⁸), le préfet du Var réaffirme qu'aucune munition à charge nucléaire ne sera utilisée sur le camp qui accueillera trois utilisateurs principaux :

. le centre de perfectionnement des cadres et d'instruction du tir de l'arme blindée cavalerie (Mailly),

⁶³⁴ Au dernier aïoli de Brovès, en 1965, on pouvait lire sur une banderole tendue au-dessus du banquet : « Nous sommes ici par le travail de nos aïeux, nous partirons par la force des baïonnettes ».

⁶³⁵ Extrait d'un entretien paru dans le quotidien « La Marseillaise ».

⁶³⁶ Une partie du village sera reconstruite plus au sud, sur la commune de Seillans selon la prescription législative de la nécessité d'un ancrage au sol de la commune (article L.113.1 du code des communes : «Lorsque le rachat en exécution de dispositions législatives ou de décisions légales de tout ou partie du territoire d'une commune a eu pour effet de rendre la vie communale impossible, la suppression de cette commune et son rattachement à une ou plusieurs communes sont dans tous les cas prononcés par décret en Conseil d'Etat»). Le décret du 4 août 1970 décide ainsi la fusion de Brovès avec la commune voisine de Seillans (Amphoux, 1980, p.19, note 1).

⁶³⁷ On note ici que près de 50% du territoire concerné a été acquis à l'amiable (soit 98% des dossiers individuels traités), sans conflit donc, moyennant contrepartie jugée intéressante. Ce chiffre confirme l'opposition relative au projet de la part des locaux évoquée plus haut. Seuls 7 dossiers allèrent devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

⁶³⁸ Durant l'été 1969 (nuit du 8 au 9 juillet), des affiches furent placardées aux abords des routes longeant le camp mentionnant « Canjuers-Var, radiations atomiques ». L'affaire fit grand bruit : l'hebdomadaire « Le Canard Enchaîné » s'en empara affirmant que les affiches furent placardées par l'armée elle-même dans le but de faire vendre plus rapidement les terres non encore achetées. Il s'avéra en fait qu'il s'agit d'une action protestataire de jeunes du haut pays. (tiré d'un article publié dans le mensuel occitan « Demain L'Occitanie », n°1, janvier 1970, intitulé « L'affaire de Canjuers »).

- . l'école d'application d'artillerie,
- . des unités en manœuvre effectuant tirs aux armes d'infanterie,
- . quelques troupes étrangères (« mais elles ne sont pas nombreuses »).

Leur implantation sur Canjuers respectera le calendrier suivant :

- . juin 1973 : arrivée du centre de perfectionnement des cadres et d'instruction des tireurs de l'arme blindée et cavalerie de Mailly,
- . 1973 : transfert à Draguignan de l'école d'application d'artillerie de Châlon-sur-Marne,
- . après 1976 : installation à Draguignan de l'école d'artillerie de Nîmes (vers 1983).

En termes d'effectifs, de 1969 à 1972, le camp passera de 450 permanents à 1.000 permanents (et de 34.000 passages par an à 168.000 passages). En 1976, les prévisions sont de 3.500 permanents. En 1972, le chantier de Canjuers compte 620 salariés issus de 64 entreprises dont 54 régionales⁶³⁹. Quant aux répercussions sur le territoire, le préfet affirme que le camp n'a pas nui à la fréquentation touristique et qu'il « ne coupe pas le Var en deux » (une enquête sur le sujet a été commandée en 1972)⁶⁴⁰. En outre, un plan d'aménagement est prévu pour les 13 communes concernées (tant au niveau de leurs infrastructures – déviation du village de Montferrat en 1973 par exemple –, que des aménagements touristiques et agricoles)⁶⁴¹. Enfin, des facilités seront octroyées pour les scientifiques dans leurs campagnes de recherches de fossiles. Pour conclure, l'autorité préfectorale se dit consciente du traumatisme local que peut constituer Canjuers tout en rappelant qu'il « s'agit de la défense nationale et l'armée nous concerne tous... ».

Pour quelle raison donc, alors que les militaires prennent déjà la place à partir de 1971, trouve-t-on encore quelques irréductibles sur le territoire ? L'exposé du préfet du Var nous donne quelques indices à ce sujet. Si les arguments économiques mis en avant par certains opposants n'ont finalement eu que peu de poids, un autre argumentaire se fait jour qui constitue la deuxième ligne de défense territoriale et d'opposition au camp : il concerne la nature même des lieux investis, dans leur composante patrimoniale : fossiles, eau et tourisme, mentionnés par le préfet, sont en effet au centre des préoccupations naturalo-patrimoniales d'un second groupe d'opposants.

1.2.. Le recours à la nature : une autre valorisation de l'espace

⁶³⁹ Majoritairement, il est vrai, issues de la bande côtière de la Région, peu d'entreprises localo-locales. Sur ces 620 ouvriers civils qui travaillent à Canjuers, 70% sont immigrés : seuls 217 locaux ont accepté de pourvoir ces postes peu qualifiés (parmi les 70% d'immigrés, on compte : 248 nord-africains, 62 portugais, 40 italiens, 40 espagnols, 13 divers originaires d'Europe).

⁶⁴⁰ Aucune trace de cette enquête ne figure toutefois parmi les documents consultables.

⁶⁴¹ Ce programme est mis en lien avec une autre affaire que l'on abordera plus loin : le projet d'aménagement hydroélectrique par EDF du lac de retenue de Ste Croix en aval des gorges.

Canjuers est l'occasion d'une prise de conscience de l'existence d'un patrimoine local jusqu'alors peu valorisé par les habitants. La nécessité de produire des arguments d'opposition au camp militaire fait émerger sur le devant de la scène un ensemble d'éléments qui met en exergue les ressources naturelles des lieux : les pierres, l'eau et les arbres.

a) *La défense des pierres*

Les gisements fossilifères de la zone en sont un des exemples. Découverts de manière impromptue notamment dans une des carrières de dalles calcaires des plans de Canjuers à partir de 1967, les fossiles mis au jour se révèlent être, par leur rareté⁶⁴², d'une grande valeur scientifique. Une véritable mise en scène autour de ces richesses se met en place, relayée par la presse, afin d'appuyer l'argumentaire des opposants au camp. Jacques Médecin lui-même, député maire de Nice, réagit sur l'affaire et s'exprime dans une lettre aux ministres pour protester contre l'expropriation du site paléontologique de Canjuers (Nice-Matin, 28 septembre 1972). La coïncidence des dates renforce l'idée selon laquelle la ligne de défense « fossile » est de l'ordre de l'argument *ad hoc*. Ainsi, M.Ghirardi, propriétaire des carrières de la Barre sur les Plans de Canjuers découvre-t-il, trois semaines avant son expropriation par l'armée, un fossile complet de dinosaure nain de 1,2 mètre de long datant de 150 millions d'années : prise rarissime et à un moment opportun. Le site, entre les villages de Montferrat et de Comps au lieu dit des « Bessons », correspond à l'emplacement d'une carrière qui doit fermer, une des dernières expropriations de l'armée⁶⁴³. Le musée Barla de Nice et son conservateur, M.Thomel, se chargent de l'affaire, une première en France : ancêtre de la lignée des oiseaux, il s'agit du plus petit dinosaurien connu de l'époque (à peine un mètre de long) et sera dénommé le *compsognathus* de Canjuers, du nom de la commune (Comps) où il fut trouvé. C'est aussi l'occasion pour le propriétaire de la carrière d'ouvrir son trésor et de prêter au muséum d'histoire naturelle de Nice la centaine de fossiles qu'il a accumulés lors des extractions de sa carrière de dalles. Une exposition est organisée pour le public à partir du 16 décembre 1972 pour le 150^{ième} anniversaire de la fondation du musée Barla de Nice⁶⁴⁴. C'est évidemment l'occasion de parler de Canjuers et de sensibiliser le public au problème de la présence du camp. La réponse de l'armée ne se fait pas attendre : d'une part, avant l'armée, le site était ouvert à tous occasionnant dégradations et pillages. La présence du camp et l'interdiction d'y

⁶⁴² Des fossiles entiers datant de 150 millions d'années (poissons, oursins, ...) constituent la richesse de ce site unique en Europe.

⁶⁴³ Une autre carrière fut l'objet d'une expropriation par l'armée : « les Grandes carrières de Canjuers » sur la commune d'Aups. Elle est de plus triste mémoire : son responsable, Hubert Roubaud, 61 ans, s'est pendu le 16 mars 1972, huit jours après son expropriation.

⁶⁴⁴ Quelque temps après, une exposition itinérante intitulée « Sur les traces du futur » partira du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et voyagera dans une vingtaine de villes de France pour montrer les richesses paléontologiques découvertes sur les Plans de Canjuers.

pénétrer⁶⁴⁵ constituent ainsi une protection de fait. Les autorités militaires assurent en outre que les scientifiques pourront continuer à venir travailler sur place ; l'argument de défense locale basée sur le patrimoine fossilifère perd alors de sa force.

b) la défense de l'eau

Un autre élément du patrimoine vient le remplacer : l'eau. Il est lié aux craintes émises par les locaux relatives à une pollution constatée des sources et nappes phréatiques en aval des plans de Canjuers, après l'instauration du camp. Suite à des analyses menées en 1972, l'eau des villages proches de Canjuers se révèle en effet impropre à la consommation. Des mousses chimiques sont aussi relevées dans l'Artuby, affluent du Verdon qui traverse le camp de Canjuers. L'alerte est donnée par les communes concernées : l'inquiétude est non seulement locale mais aussi régionale⁶⁴⁶. La presse régionale s'empare du sujet et titre dans un article daté du 4 novembre 1972 : « L'avenir touristique du haut Var est-il menacé par la dégradation de la qualité de l'eau ? »⁶⁴⁷. Le lien avec l'économie touristique locale est établi : Canjuers y apparaît comme une menace certaine. Malgré ces constats, l'armée assure que ses canalisations passent effectivement en amont des sources incriminées (source de la Madeleine notamment, près de Montferrat) mais que les rejets sont situés en aval donc hors de cause.

c) La défense de l'arbre

On le voit, la citadelle « défense nationale », sur ses plateaux devenus désormais domaine privé militaire, ne se laisse pas assiéger, malgré les attaques locales sur tous les fronts. En effet, après l'eau, l'inquiétude locale porte sur les arbres. Les opérations militaires de déforestation contre le risque incendie dû aux tirs ou les saignées pour les voies de circulation des chars ne sont pas du goût des habitants qui ont toujours, ou presque, connu les forêts du haut Var. Ainsi, en 1972, Raymond Nicoletti (conseiller général du canton Salernes) s'inquiète-t-il des répercussions environnementales du camp de Canjuers notamment dans l'(ex)-forêt communale de Vérignon, située pourtant à l'autre extrémité du camp par rapport à son canton. C'est dans ce contexte, sensible aux questions environnementales, qu'une journée est organisée le dimanche 26 novembre 1972 aux abords du camp ; le thème en est : « Première campagne reboisement et paix sur le haut Var ». Un certain « Comité des Parcs naturels du Haut Var », fondé en 1967 par la société pour la Protection des paysages et de l'esthétique de la France, en est l'initiateur. Il s'agit peut-être là du cadre adéquat aux revendications jusqu'alors parcellaires des protecteurs de la nature : pierre, eau et arbre forment dorénavant système. Si l'on y

⁶⁴⁵ Malgré cette interdiction et comme en signe de défiance, 5000 chercheurs de champignons envahirent le plateau de Canjuers à l'automne 1972 (*Nice Matin*, 18 septembre 1972).

⁶⁴⁶ En effet, les eaux de l'Artuby se jettent dans le Verdon qui lui-même alimente en eau potable les villes du littoral dont Aix-en-Provence et Marseille.

⁶⁴⁷ J.P.Mériadec, quotidien « La Marseillaise ».

ajoute la promotion touristique, le projet de « Parcs naturels du Haut Var » semble constituer un argument plus tenable face à une armée désormais bien propriétaire. Touche-t-on là les racines ou les prémisses secondaires⁶⁴⁸ du Parc naturel régional du Verdon aujourd'hui en place ?

d) *PMPM dans le Verdon*

Paul-Maurice Perrier-Morillon (dit « P.M.P.M. ») est né en 1925 à Marseille. Formé à l'école supérieure de commerce de Marseille, il complète sa formation par des cours du soir à école des Beaux-Arts de Marseille et entre quelque temps après aux Beaux Arts de Santiago du Chili. De retour en France, il semble trouver sa voie en empochant un diplôme d'architecte DPL à Lyon en 1974. Mais l'homme est curieux de tout ; l'architecture qu'on lui a enseignée met de côté tout un pan relatif aux rapports entre l'homme et son milieu. Il décide alors de suivre des cours de psycho-sociologie à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à Paris, et obtient un diplôme de sociologie à l'université de Nice en 1981. De ce bagage universitaire hétéroclite, deux éléments forts ressortent qui marqueront la vie professionnelle de PMPM : l'architecture et les Beaux arts. Il apprend le métier de dinandier à Lyon et fonde la maison des dinandiers à Paris dans le quartier du Marais. De retour en Provence, il s'installe à Fayence, dans le Var, et fait vivre le groupe « Formes et muraux » qu'il fonda en 1966 ; organisation d'expositions d'art et d'artisanat d'art, rédaction d'articles et d'essais constituent alors les pôles principaux de sa vie professionnelle artistique.

PMPM fréquente assidûment les milieux aisés de la Côte d'Azur, mêlant art et oisiveté sous le soleil du midi. C'est ainsi qu'il rencontre Germaine Ford De Maria (née à Cannes en 1911), richissime héritière de Réginald Ford, homme d'affaires anglais décédé prématurément en 1937⁶⁴⁹. La vie romanesque de cette femme d'origine piémontaise (remariée avec un maharadja, roi du Penjab...) est tournée presque exclusivement vers le mécénat, tous domaines confondus : financement du musée du cinéma pour la ville de Cannes auquel elle fit don « d'incunables » du cinéma, aide à la production de divers documentaires⁶⁵⁰ dans la continuité de l'œuvre de son mari Reginald Ford, aide à l'association de recherches archéologiques « France Egypte Côte d'Azur »⁶⁵¹, financement en 1984 des fouilles complètes de la vallée des Reines en Egypte (une centaine de sépultures sont enregistrées et explorées), membre fondatrice ou d'honneur de nombreuses associations. Parmi celles-ci figurent en bonne place des associations de défense et protection de l'environnement. L'association « Espaces

⁶⁴⁸ Edouard-Alfred Martel, au début du siècle, avait en effet posé la première pierre, dans les esprits du moins.

⁶⁴⁹ Réginald Ford fut le fondateur des chaînes de cinéma « Cineac », spécialisées dans l'actualité et les documentaires. Une fondation existe aujourd'hui (« Reginald Ford Foundation ») pour la promotion du cinéma documentaire.

⁶⁵⁰ La défense de la cause israélienne fut une des nombreuses motivations de la veuve De Maria ; elle contribua ainsi au financement du documentaire du réalisateur israélien Yaakov Gross intitulé « On the road to Statehood » produit en 1997, traitant des rapports israélo-palestiniens à la fin des années 40.

⁶⁵¹ Elle préface l'un des nombreux ouvrages des deux responsables de l'association, F.X.Héry et T.Enel, spécialistes de l'histoire égyptienne, intitulé «Le Secret d'Abou Simbel ou le chef d'oeuvre de Ramsès II décrypté» édité en 1996 chez Albin Michel.

pour demain », créée en 1976, dont elle est membre d'honneur, a notamment pour but de développer, dans la concertation la plus large possible, à la fois une réflexion prospective sur l'utilisation des espaces en relation avec les activités humaines, et des actions de sauvegarde sur le terrain. Plus spécifiquement liée aux questions environnementales et de qualité de vie, l'URVN (Union Régionale Vie et Nature), dont elle est membre fondatrice, est créée en 1970 ; elle émane d'un réseau d'individualités, résidents de la Côte d'Azur, préoccupés par le développement anarchique de l'urbanisation de la bande côtière. L'objectif est d'abord la protection *stricto sensu* d'un cadre de vie privilégié mais menacé⁶⁵². Le village de Fayence, qui commence à subir la pression urbaine de la côte, est aussi concerné par le problème : PMPM s'investit pour les mêmes raisons dans la fondation de l'URVN. Il devient le rédacteur en chef de la revue « SOS Vie Nature et Environnement » de l'association.

Mécénat d'art et préoccupations de préservation de l'espace sont donc à l'origine de la croisée des chemins de Germaine Ford De Maria et de PMPM.

C'est le village de Bargème, situé dans la partie est de la région du Verdon, en bordure des plans de Canjuers, qui les sensibilisera à la problématique verdonienne à la même époque. Abandonné comme la plupart des villages du haut Var à la fin des années 60⁶⁵³, Bargème jouit d'une situation géographique remarquable sur son piton rocheux à plus de 1.000 mètres d'altitude (lui valant le grade de plus haut village du Var) et d'un patrimoine architectural et artistique exceptionnel bien que menaçant ruine⁶⁵⁴. C'est aussi le lieu de retraite qu'a choisi Germaine Ford De Maria pour échapper au tourbillon de la vie sur la côte. Elle s'y fait restaurer une ruine. Fidèle à son rôle de mécène, Germaine Ford De Maria voit là un nouveau terrain d'accomplissement de ses bienfaits en projetant le financement de la réhabilitation de ce patrimoine local. Avec l'accord du maire, les tours du château furent reconstruites, les ruines consolidées... Le classement du château, puis du village dans sa totalité (et même d'une partie de ses alentours) ne tarda pas, avec ses avantages (préservation et réhabilitation)⁶⁵⁵ mais aussi ses inconvénients (développement stoppé). Germaine Ford De Maria, bienfaitrice à son arrivée, incarne vite pour les locaux la vision strictement esthétique venue de la ville, oubliant le volet fonctionnel de son œuvre : la possibilité de vivre au pays et de le développer. Les bonnes intentions de départ de la richissime héritière se conclurent par la démission du conseil municipal. L'aventure de la mécène de Bargème servit de cadre au mémoire du diplôme de sociologie que PMPM présenta en 1981 à

⁶⁵² Ainsi, la première grosse réunion de l'URVN a-t-elle lieu en février 1971 sur le thème des problèmes écologiques sur la Côte d'Azur. Organisée au Palais des Festivals de Cannes, plus de 2.000 personnes y participèrent, toutes soucieuses d'abord de défendre un cadre de vie privilégié.

⁶⁵³ Le recensement de 1968 dénombre 61 habitants. On en compte aujourd'hui près de 120.

⁶⁵⁴ Notamment son château médiéval du XII^{ème} siècle en ruine, mais aussi la présence dans l'église communale d'un retable datant de 1527 d'une qualité rare.

⁶⁵⁵ Véritable perle architecturale du haut Var (les guides le présentent comme un des plus beaux villages de France...), le village de Bargème reçu en 1999 le prix spécial du Paysage décerné par la Région PACA pour récompenser les efforts de réhabilitation entrepris depuis les années 70 (sols caladés, toitures, murailles, enfouissement des lignes électriques...).

l'université de Nice⁶⁵⁶. Le Verdon fait désormais partie des préoccupations environnementales de MPPM au sein de l'URVN et ailleurs. L'affaire de Canjuers va lui donner l'occasion de s'y investir plus intensément.

e) Le comité des Parcs naturels du haut Var

On l'a vu, le premier projet de Canjuers date du début des années 60 ; sa visibilité locale et les premières mobilisations (Brovès) de 1966. Conscient de l'atteinte locale faite au paysage et au développement de la zone, MPPM prend contact dès l'année 66 avec les membres de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF), association nationale reconnue d'utilité publique fondée en 1901⁶⁵⁷. Nommé délégué régional de la SPPEF, MPPM décide en 1967 de fonder en son sein un groupe de réflexion et d'action relatif à la question de Canjuers : le « Comité des Parcs naturels du haut Var ». Le siège est à Fayence, à son domicile familial, MPPM en étant le président-fondateur. Le comité regroupe une vingtaine de personnalités déjà impliquées dans les questions environnementales au sein d'autres associations locales et nationales mais aussi un conseil scientifique qui vient donner une assise crédible à la structure. Les réseaux de connaissances de MPPM issus de la Côte d'Azur y ont une large part. On y compte notamment :

- . le professeur Clément Bressou, membre de l'Institut, comme président d'honneur,
- . le président des Syndicats d'Initiative du Var,
- . le président de l'association des naturalistes de Nice et des Alpes-Maritimes,
- . le président de l'association internationale pour la protection des animaux,
- . le président du Conseil national pour la protection animale,
- . le professeur Maurice Parodi (déjà évoqué),
- . le professeur Louis Poirion, naturaliste de la faculté de Nice ...

Le but du comité est la promotion d'un projet de Parcs naturels dans les territoires du haut Var en partie comme alternative au camp militaire de Canjuers. Le comité parle de « Parcs » au pluriel puisque deux types de protection sont envisagés : un Parc national et un Parc régional. Porté par un groupe d'origine urbaine, motivé par un impératif de protection, le comité ne parviendra pas à trouver de soutien local à son action. L'erreur de Germaine Ford De Maria s'est semble-t-il reproduite dans la stratégie du comité. Trop avant-gardiste aussi, l'idée de Parc dans les territoires du Verdon n'a pas su trouver l'écho nécessaire sur le terrain. L'initiative perdura jusqu'au milieu des années 70. Quelle forme précise prit le projet ?

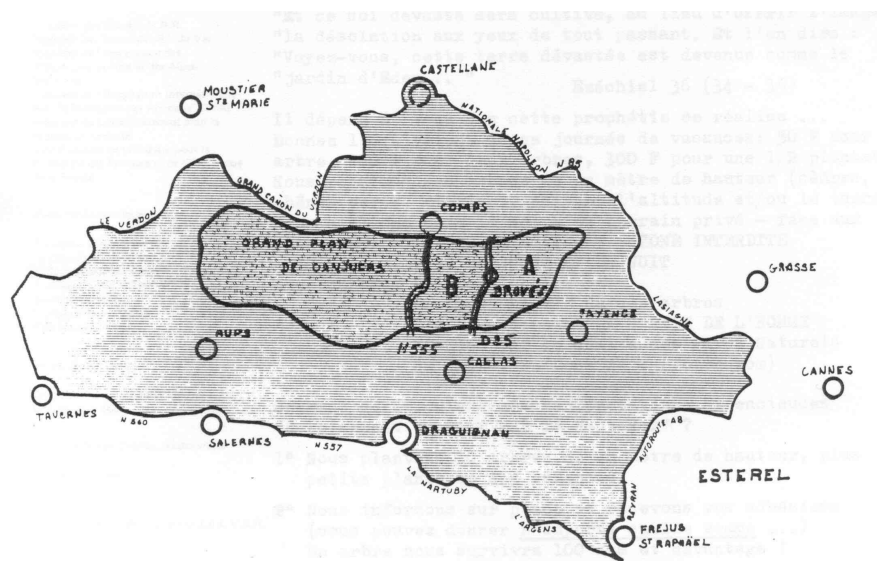
f) Les Parcs naturels contre le camp militaire

⁶⁵⁶ Mémoire intitulé « Vie, déclin et perspectives d'un village du haut Var : le cas de Bargème », 1981, 36 p.

⁶⁵⁷ Elle est alors présidée par le député parisien J.P. Palewsky.

Dans un rapport introductif au projet du comité datant d'octobre 1968, PMPM (avec l'aide du conseil scientifique du comité) explicite les raisons qui motivèrent une telle entreprise. C'est pour lui l'occasion de mettre en avant sa vision des rapports de l'homme à son milieu, vision écologiste parfois utopiste telle que la période (retour à la nature du mouvement post soixante-huitard) pouvait la favoriser. Le rapport expose les raisons culturelles, scientifiques, économiques et touristiques d'un tel projet, ainsi que les mesures conservatoires à prendre sur un périmètre défini. PMPM l'énonce ainsi : « Il est difficile de trouver des frontières à un Parc National. En fait, toute la France et le monde entier devraient être protégés contre la destruction de la nature par l'homme. Un projet ambitieux partirait d'Aix-en-Provence et atteindrait Grasse, remonterait la Durance et le Verdon, redescendrait en suivant la route Napoléon au Nord ; au sud, on le limiterait à la Nationale 7 ou à la future autoroute A8. Mais il ne faut pas trop rêver... Un projet plus modeste couperait un tel parc à l'ouest à la hauteur de Cadarache, qui possède déjà une réserve – et rejoindrait la N7 à St Maximin. [...] (Projet réaliste) : cantons suivants : Aups, Comps, Callas, Canjuers, Fayence, forêt de Tanneron, lac de St Cassien, Draguignan, Salernes, Tavernes, Fréjus, l'Argens, la Nartuby. ».

Projet de Parcs Naturels dans le haut Var (1968)



Source : Archive personnelle

Le projet prendrait ainsi la forme de deux Parcs : l'un appelé « Parc national » ou « réserve » serait situé sur une partie des Plans de Canjuers (zones A et/ou B soit entre 6 et 16.000 ha sur les 36.000 que compte Canjuers), l'autre, appelé « Parc naturel » engloberait le premier en s'étendant sur toute la surface restante, soit en tout 150.000 hectares. Les préoccupations environnementales ont naturellement la faveur du projet : le but serait de créer une réserve naturelle qui serait un lien entre la

faune et la flore méditerranéennes et alpines. Souscrivant à des préceptes écologiques déjà anciens, la réserve a pour vocation de retrouver « le climax de la région, évalué comme étant celui d'avant 1914 ». A cela, viendrait s'adjoindre la création d'un centre touristique et culturel à Draguignan, point d'entrée dans le haut pays et moteur de la redynamisation locale : « Un tel projet a des chances d'aboutir, car il est riche de valeurs exceptionnelles autour d'un centre d'intérêt important, la préfecture de Draguignan, actuellement ville morte. »⁶⁵⁸. La particularité de la démarche du comité réside dans l'acceptation de fait de l'existence du camp militaire de Canjuers. L'armée étant considérée comme un acteur dorénavant incontournable de la région, les propositions du comité l'insèrent dans leur programme de développement du haut Var. Les idées les plus fantaisistes sont ainsi mises en avant : la volonté de créer, en collaboration avec l'armée, un centre de recherches scientifiques d'études écologiques et éthologiques sur les comportements animaux et humains face aux explosions et aux situations anormales illustre ce positionnement pour le moins inattendu⁶⁵⁹. De même, figure en bonne place dans le programme du comité, le projet d'instruire les jeunes militaires du camp de Canjuers en leur donnant des leçons d'écologie, à la manière d'un service civique et non plus strictement militaire, dans le but de développer chez ces jeunes gens une « conscience écologique » moderne.

Le projet d'ensemble se confronta à une double opposition : les autorités militaires d'une part, les élus locaux et une partie de la population locale d'autre part : « En voulant créer un Parc national, une réserve naturelle là où l'Etat entendait, lui, bâtir des casernes et un champ de tir militaire, nous avons commis un acte d'écologie politique et nous nous sommes heurtés à des pouvoirs politiques traditionalistes, immobilistes et conservateurs. [...] Les pouvoirs avaient peur qu'un succès populaire transforme Canjuers en un nouveau Larzac »⁶⁶⁰. Afin d'informer les élus locaux du projet de Parcs dans le haut Var, le comité mena une enquête au cours de l'année 1968 auprès d'une trentaine d'élus de la zone concernée : sur les 33 enquêtés, 20 se déclarèrent « favorables » au projet, 5 « réticents » et 8 « non concernés ». L'affaire partait plutôt bien. Pourtant, lorsqu'on regarde plus précisément la localisation des élus concertés, on remarque que la grande majorité appartient à la zone sud du périmètre, bande côtière ou proche. Une réserve naturelle dans le haut pays ne peut qu'être bienvenue pour les loisirs et le repos des habitants de la côte ; et les contraintes assez éloignées pour ne pas en ressentir les effets. Au cours de l'année 1968, l'action prosélyte du comité pour les Parcs du haut Var commence à devenir visible. Jusqu'alors plus préoccupés par l'installation de Canjuers que par les agitations d'un groupe marginal d'écologistes urbains, les élus locaux du haut Var commencent à prendre conscience qu'un mouvement est en train de prendre corps, relayé par la presse locale et

⁶⁵⁸ PMPM, 1968, p.4.

⁶⁵⁹ On peut aussi noter un positionnement favorable du comité à la future création du lac de Ste Croix, en amont des gorges du Verdon, par pur intérêt scientifique pour l'étude des populations aquatiques.

⁶⁶⁰ PMPM, 1985, p.175.

diffusé au sein de réseaux de plus en plus amples. Aussi, Edouard Soldani, Président du Conseil Général du Var, sénateur maire de Draguignan (encore pour quelque temps préfecture du Var), réunit-il le 20 mars 1969, au sein de l'association départementale des maires qu'il préside, les élus du Var concernés par le projet (une cinquantaine en tout). A l'ordre du jour, « la convocation des maires des 47 communes concernées par le projet de création d'un soit-disant « Parc national ou régional du haut Var » préconisé par la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, (association reconnue d'utilité publique constituée au titre de la loi du 1^{er} juillet 1901 dont le siège est à Paris), en présence des conseillers généraux des cantons comprenant les communes en cause et de M.Gaudin, député de l'arrondissement »⁶⁶¹. Le projet de Parcs est présenté par le maire de Tournettes, conseiller général du canton de Fayence. Les conclusions de la réunion sont sans appel et strictement contraires à l'avis précédent donné par l'enquête menée auprès de la trentaine de maires de la côte ; en substance, pour les élus du Var (et Edouard Soldani en particulier), la flore, la faune, le relief et la nature du sol ne justifient en rien un tel projet qui ne peut avoir que des conséquences économiques et touristiques néfastes pour le secteur concerné. Comme victimes d'un projet qu'ils acceptèrent, ils ajoutent que l'emprise de l'armée constitue déjà une lourde servitude pour le haut Var et « en aucun cas une servitude supplémentaire ne peut être imposée aux populations et aux visiteurs ». En outre, ils considèrent que le statut de l'association porteuse (le comité des Parcs présidé par PMPM) n'est pas valable pour proclamer un tel projet et que seules les collectivités intéressées peuvent le faire. En conclusion, l'assemblée des maires du Var déclare à l'unanimité son opposition formelle à ce projet, « ne veut plus en entendre parler et est bien décidée à mettre fin à la campagne en sa faveur ». Elle affiche clairement sa « volonté de s'opposer, même par les moyens les plus extrêmes à sa réalisation éventuelle ». Le ton est donné : l'autorité d'Edouard Soldani est incontournable. Son choix d'accepter le camp de Canjuers, conçu comme élément moteur de la région varoise, ne peut être entravé par quelque projet concurrent que ce soit ; même au prix d'assertions discutables (« la flore, la faune, le relief et la nature du sol ne justifient en rien un tel projet qui ne peut avoir que des conséquences économiques et touristiques néfastes pour le secteur concerné »). Bien que sous la férule de Soldani, les élus locaux ont toutefois un argument bien à eux : le projet de Parcs, tel que présenté dans le rapport introductif du comité, menace une pratique traditionnelle fortement ancrée dans le haut pays : la chasse. Celle-ci serait purement interdite « ou limitée à un jour par semaine », mentionne le rapport, en ajoutant que « les terrains de chasse ne manqueront pas... si l'on veut bien se déplacer. »⁶⁶². Le

⁶⁶¹ On y discuta aussi de la question de l'acquisition par l'armée des chemins départementaux situés dans l'emprise du polygone de Canjuers, question prioritaire pour Soldani.

⁶⁶² PMPM, 1968. Le comité des Parcs est conscient que cette mesure risque de poser problème localement. Elle vient s'ajouter à une seconde, elle aussi problématique dans ces territoires en manque de développement : l'interdiction de

positionnement des cantons de Comps, Draguignan, Callas et Fayence repose sur ce contre argument central : une opposition stricte à l'interdiction de la chasse et de la pêche.

Conscient d'être allé trop loin sur ce terrain des pratiques locales traditionnelles, le comité est amené à revoir sa position, à deux niveaux : d'une part, un assouplissement de la réglementation prévue concernant la chasse⁶⁶³, d'autre part, un remaniement de la présentation du projet : le terme de Parc national, inadapté, est remplacé par celui de Parc naturel, plus permissif et intégrant des préoccupations de développement local ; on parle même de Parc naturel des canyons (Artuby et Verdon). Ce changement de stratégie de la part du comité est visible dans les publications qu'il diffuse à l'appui de son projet⁶⁶⁴. Comme pour officialiser cette réorientation et justifier scientifiquement le choix de ces structures de protection, le comité des Parcs, par la plume de son président PMPM, publie en mars 1970 un document intitulé « Pré-inventaire des richesses naturelles du Var ». C'est la réponse, voulue scientifique⁶⁶⁵, aux assertions de Soldani sur le caractère relativement commun du patrimoine faunistique et floristique local. Le document, commandé par le ministère de l'agriculture, réaffirme la demande urgente de classement de la zone en réserve naturelle ainsi que la nécessité d'études complémentaires pour le classement en Parcs naturels du haut Var et de l'Estérel. Motivés par leur nomination récente (novembre 1969) à la commission départementale chargée de procéder à l'inventaire des richesses du département du Var, PMPM et Louis Poirion⁶⁶⁶ dressent un état des lieux (parfois alarmiste⁶⁶⁷) du territoire qu'ils souhaitent protéger. Ouvrir la chasse sur les Plans de Canjuers et ne plus parler de Parc national, ni même de Parc régional est le moyen le plus sûr de rallier les locaux à la cause du projet. C'est ce que PMPM écrit, en octobre 1971, dans une lettre adressée à un de ses amis engagé dans le combat pour le haut Var : « En ne parlant plus de Parc national ou régional nous allons, du moins nous l'espérons..., faciliter le contact avec les élus locaux et la population varoise. ».

A l'appui des différents rapports rédigés par le comité, des actions de sensibilisation (au projet) et d'opposition (au camp militaire) sont organisées sur le terrain haut varois. Ainsi a lieu le 26 novembre

constructions nouvelles au sein du futur Parc national, ou encore l'interdiction de publicité dans les villages des 8 cantons concernés. Toutes deux, bien qu'avancées ouvertement, sont qualifiées par le comité de « problèmes majeurs ».

⁶⁶³ En fait, le comité des Parcs du haut Var s'opposait plus précisément à ce qu'il appelait « la chasse des colonels », *i.e.* le droit réservé à certains officiers de l'armée ainsi que quelques privilégiés de venir chasser sur les Plans de Canjuers, à l'exclusion des riverains et autres invités qui pour cela devaient acquitter un droit de chasse de près de 500f (bulletin du haut Var, n°11, septembre 1972). Un article du quotidien « La Marseillaise », daté du 23 septembre 1972, mentionne à ce sujet la tenue d'un grand rassemblement à Brovès à l'initiative du Mouvement pour la Paix afin de demander la fin de la « chasse des colonels ».

⁶⁶⁴ Une quinzaine de bulletins intitulés « La lettre du comité pour les Parcs du haut Var » seront diffusés entre 1968 et 1974.

⁶⁶⁵ Le ton du document reste militant, la scientificité des propos, parfois aléatoire (ainsi par exemple, la zone des Gorges du Verdon est-elle considérée comme classée ; elle ne le sera en fait qu'en 1990).

⁶⁶⁶ Louis Poirion est membre du conseil scientifique du comité des Parcs du haut Var mais aussi membre du comité de création du Parc national du Mercantour et professeur honoraire de sciences naturelles à la faculté de Nice.

⁶⁶⁷ Ainsi la contribution de M.Paulve sur la pollution des eaux de la Nartuby et de l'Argens.

1972, entre Fayence - fief de PMPM - et Mons, la première campagne de « reboisement et paix sur le haut Var ». La mobilisation est faible et la neige au rendez-vous : le comité mentionne, dans son bulletin n°12, la présence de « 22 véhicules » ainsi que celle de la police et des Renseignements Généraux occupés à relever les plaques d'immatriculation. La crainte de Soldani est réelle. Le syndicat d'initiative de Draguignan ainsi que l'association « Maisons paysannes de France » (très active dans le Larzac) comptent parmi les présents qui, pelles et pioches à la main, sont mobilisés pour planter, aux abords du camp militaire, des cèdres de l'Atlas ; l'action est symbolique : elle s'inscrit dans la lutte contre la déforestation opérée par les militaires au sein du camp (notamment dans la forêt de Vérignon). Dans le même esprit, en avril 1973, des arbres sont plantés symboliquement à Tourtour et un défilé est organisé jusqu'à Draguignan afin de remettre une lettre au préfet du Var ainsi qu'à Edouard Soldani, document accompagné symboliquement d'une peau de mouton.

Quelles que furent les initiatives, le mouvement du comité ne réussit pas à mobiliser les foules. Le maniement du symbole resta leur arme privilégiée ; c'est ainsi que le relate PMPM dans son ouvrage : « Nos armes étaient symboliques : face aux panneaux du camp militaire qui déjà s'implantait et qui disaient : « Danger de mort, tirs de jour et de nuit », les nôtres proclamaient : « Protégez la vie de ces arbres, ils garantissent la survie de l'homme ». Nous déposons une couronne mortuaire avec un crêpe tricolore sur lequel on pouvait lire : « A la nature, regrets du père éternel ». C'était aussi le thème d'une affiche. »⁶⁶⁸.

⁶⁶⁸ PMPM, 1985, p.176.

**Affiche du comité des Parcs naturels du haut Var :
« Reboisement et pais sur le haut Var » (1972)**



Source : Archive personnelle

On l'a dit, le mouvement d'opposition à Canjuers ne fut pas relayé par les élus locaux concernés par le camp. Certains s'y opposèrent même strictement. En 1974, par exemple, le maire de Bargème porte plainte contre le comité et l'oblige à enlever les panneaux qu'il implanta lors de ses campagnes de reboisement (Bulletin du comité, n°12, septembre 1973).

L'installation définitive du camp de Canjuers marquera aussi la fin du mouvement porté par le comité des Parcs du haut Var. Sa dernière action médiatique sera à l'adresse d'Edouard Soldani à la fin du mois d'octobre 1973 : le comité présentera son « dossier noir du haut Var » à l'occasion des journées écologiques de Var-Futur organisées par Edouard Soldani à Toulon, La Garde-Freinet, Draguignan et St-Raphaël. Les revendications du comité ne concernent plus seulement Canjuers mais l'ensemble des problèmes environnementaux auxquels le haut Var doit faire face au début des années 70 ; ce sont « les 7 plaies du haut Var » :

« . le camp de Canjuers, et le danger potentiel des stockages nucléaires sur le site ainsi que le problème du bruit des avions et hélicoptères de l'armée,

- . les incendies de forêts,
- . les dépôts d'immondices,
- . les constructions qui abîment les paysages et rasant la forêt,
- . la pollution des eaux,
- . la pollution de l'air.
- . la destruction des sites par barrages. » (lettre du comité des Parcs du haut Var, bulletin n°12, septembre 1973).

Cette opération médiatique de Soldani sur les questions environnementales apparaît comme une initiative décalée du sénateur maire de Draguignan aux yeux du comité et de nombres d'associations locales environnementalistes : comment tenir à la fois un discours protectionniste et accueillir à bras ouverts la venue du plus grand camp d'entraînement militaire d'Europe ? Deux éléments permettent de comprendre la position du département varois quant à l'affaire de Canjuers :

- . le personnage même de Soldani et le système politique très personnalisé qu'il contribua à perpétuer dans le Var sous sa mandature (appelé d'ailleurs « le soldanisme »),
- . le destin de Draguignan, Préfecture du Var, à la même époque.

2. Apogée et déclin du soldanisme

Le politologue Frédéric Sawicki consacre le troisième chapitre de son ouvrage sur l'analyse des réseaux du parti socialiste (1997) à l'étude des réseaux socialistes dans le Var. Il s'intitule « Le PS dans le Var : la personnalisation des relations politiques » et est consacré dans sa quasi-totalité au personnage d'Edouard Soldani. Comprendre ce qui se passe dans le haut Var du début des années 60 à la fin des années 80 passe inmanquablement par l'analyse du système soldaniste mis en place très tôt par ce personnage atypique de la politique locale varoise. Le travail de Sawicki nous est d'autant plus précieux que son hypothèse centrale repose sur « l'importance du rôle des configurations locales dans les formes prises dans les réseaux partisans » (p.23) ; en d'autres termes, les caractéristiques socio-démographiques des espaces (en l'occurrence l'espace départemental) influeraient sur les organisations partisanses. Cette approche écologique de l'analyse du politique met ainsi en avant un aspect « insuffisamment pris en compte : la dimension localisée du politique » (note 75, p.31). Les organisations politiques sont envisagées ainsi comme un des éléments forts de constitution des identités territoriales (Sawicki, 1997, p.36). L'explication par le territoire est au centre des préoccupations du politologue ; elle éclaire de manière magistrale la problématique haut varoise de cette fin des années 60 jusqu'au milieu des années 70 et illustre la forte tension créée entre la constitution d'un territoire du politique et la résistance d'un territoire de vie.

Le soldanisme peut être considéré comme une illustration particulière du mode clientélaire dans les relations politiques. Il se caractérise par une prégnance des ressources politiques fondées sur réseaux d'interconnaissance informels au niveau local, départemental notamment. Edouard Soldani (1911-1996), d'origine modeste, né aux Arcs près de Draguignan, su habilement jouer de ce système ; son palmarès électif le montre aisément : il fut entre autres Président du Conseil Général du Var de 1956 à 1985, maire de Draguignan de 1959 à 1985, secrétaire de la fédération socialiste varoise de 1958 à 1979, sénateur de 1946 à 1985, co-président de la Société du Canal de Provence de 1959 à 1985... Pourtant, souligne Sawicki, Soldani est bien plus le continuateur d'un système politique personnalisé que son fondateur. Son ancrage trouve ses racines dans l'histoire politique départementale, marquée notamment par le personnage de Clemenceau⁶⁶⁹ et le contexte de mutation socio-économique du Var entre la fin du XIXème siècle et le début du XXème : le fort développement de la mono-activité viticole dans le centre Var (suite au développement des transports ferroviaires) renforça en effet la dépendance des paysans vis-à-vis du marché ; ils se tournèrent alors vers l'Etat pour demander une politique protectionniste (contre les fraudes notamment) qui leur sera accordée à condition de s'organiser collectivement : syndicats agricoles, coopératives, mutuelles fleurissent alors devenant les lieux privilégiés d'accès à la scène du pouvoir local. Clemenceau, leader du parti radical, est leur premier interlocuteur, d'autant qu'il maîtrise l'accès aux ressources administratives (préfectorales) et financières en faveur du Conseil Général du Var. Le clivage entre le Var rural intérieur et le Var industriel et touristique côtier s'accroît au début du siècle à la faveur politique du Var rural. Le radical-socialisme y est ancré profondément. C'est sur ce terrain que l'œuvre politique de Soldani viendra croître après la Seconde Guerre : « Dans les années 50, c'est dans la partie viticole du département que se maintiennent les réseaux professionnels, corporatifs, associatifs et familiaux qui constituent le milieu partisan socialiste. » (Sawicki, 1977, p.216). La préfecture du Var située à Draguignan (que Clemenceau avait largement soutenue grâce à son influence parisienne) et le Conseil Général du Var constituent les deux organes politico-administratifs centraux du système soldaniste. Maîtrisant l'une (!) comme l'autre, entre la fin des années 50 et le milieu des années 80, Soldani incarne à lui seul la politique publique locale varoise. Là encore, il n'est que le continuateur d'une tradition propre au Var en vigueur depuis la fin du XIXème siècle, dans laquelle le Conseil Général joue un rôle plus que central dans la gestion des affaires publiques. Ainsi par exemple, afin de désenclaver le Var rural du début du siècle et d'écouler la production agricole, le Conseil Général met en place un réseau de voies ferrées intérieures exploité par des compagnies privées, mais aussi favorise l'implantation de la ligne Toulon-Fréjus ou encore milite dans les années 30 pour la sauvegarde de la ligne Nice-Meyrargues. Cette forte tradition interventionniste varoise ne manque pas de tendre les rapports entre la collectivité territoriale

⁶⁶⁹ Député du Var de 1881 à 1893 et sénateur du Var de 1902 à 1920.

départementale et les services déconcentrés de l'Etat en la personne du préfet. Dans cette opposition entre l'Etat central et le territoire local, Soldani apparaît comme le défenseur des intérêts locaux contre un Etat « hostile ». La particularité varoise va loin : Soldani est maître sur son territoire ; c'est lui par exemple, par l'intermédiaire du Conseil Général, qui fixe le montant des indemnités du préfet. « Des préfets » devrait-on dire, puisqu'en 29 ans de présidence départementale, pas moins de 11 préfets se sont succédés dans le département. Après « le lion du Var », Soldani se fera appeler « le dévoreur de préfets ».

On l'a dit, l'emprise du Conseil Général sur les communes du département est totale. La désertification des campagnes varoises suite aux transformations de l'agriculture et aux conséquences de la Seconde Guerre Mondiale, est le facteur premier de l'appauvrissement des communes du Var et du haut Var en particulier. De ce fait, elles deviennent de plus en plus dépendantes des représentants du Conseil Général au sein de chaque canton, sous le contrôle serré d'Edouard Soldani. Et dans ce cas, comme le précise Sawicki (1997, p.233), « l'appartenance au parti compte moins que la permanence des liens de dépendance pratique » : c'est là le cœur du soldanisme. Le témoignage de l'ancien maire haut varois de Brovès, à propos de l'instauration du camp de Canjuers, illustre cette inféodation politique communale à l'échelon départemental « M.Morel, le conseiller général du canton de Comps venait dire aux élus du canton ce qu'ils devaient penser (sous-entendu, ce que Soldani pensait) à propos de Canjuers, en échange de subventions du Conseil Général pour leurs communes »⁶⁷⁰.

Le système soldaniste est rôdé. Toutefois, les premières fissures apparaissent dans l'édifice au début des années 70. L'affaire du transfert de la préfecture de Draguignan à Toulon en 1974 en est un des déclencheurs. L'instauration du camp militaire de Canjuers à la même période y est liée.

2.1. La revanche du Var côtier sur le Var central

La ville de Draguignan a une ancienne histoire administrative. En 1790, la Provence est divisée en trois départements (Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône et Var). Après Toulon, Grasse, puis Brignoles, Draguignan devient chef-lieu du département en 1798. Pôle économique du centre Var (notamment grâce à l'activité agricole viticole), Draguignan voit pourtant son statut de préfecture contesté par la ville côtière de Toulon durant tout le XIXème siècle⁶⁷¹. La rivalité entre les deux cités fluctue au rythme de la vie politique départementale et de ses rapports avec l'Etat. On l'a vu, la tradition du Var rouge est profondément ancrée depuis la fin du XIXème siècle. A partir de la seconde moitié du XXème siècle, on assiste à l'effritement de cette base socialiste varoise, conséquence des mutations socio-démographiques du département : déclin de l'agriculture et de l'artisanat, arrivée progressive de populations nouvelles, développement de l'activité touristique sur la bande côtière... Dès lors, le

⁶⁷⁰ Entretien du 1^{er} mai 2004.

⁶⁷¹ Juillard, 1991.

département se caractérise par deux entités antithétiques, politiquement et démographiquement différenciées : le Var intérieur et la Côte⁶⁷². Soldani incarne la lutte socialiste de l'intérieur contre les velléités de développement touristique de la bande côtière portées par les élus de droite de Toulon et Saint-Tropez notamment : « [la politique du Conseil Général], en limitant le développement touristique du Var intérieur, en cherchant à préserver l'activité agricole, et en promouvant les communications horizontales – entre les villes du centre et du haut Var – plutôt que verticales – entre la côte et l'intérieur, - n'a pas peu concouru à objectiver les divisions géographiques : rappelons à cet égard, qu'il fallait, au début des années 80, près de deux heures de voiture pour aller de Toulon à Draguignan et autant pour rallier Toulon à Fréjus. Ce localisme ou plus exactement ce départementalisme, dont les élus socialistes majoritairement issus du monde rural ont été les porteurs, a fini par faire assimiler le «Var rouge» au Var, et le Var au Var intérieur, au point que les habitants de la côte parlent du Var pour qualifier la portion du département sise «au nord de la Nationale 7 » (Sawicki, 1997, p.248). L'éclatement de l'espace varois à partir des années 60 entraîne avec lui l'éclatement des réseaux socialistes traditionnels. La population varoise passe de 371.000 habitants en 1946 à 620.000 en 1975⁶⁷³ ; cette explosion démographique s'opère au détriment du monde viticole et de la population rurale. Quatre pôles régissent désormais la vie sociale varoise : Toulon, Draguignan, Brignoles-St Maximin, Fréjus-St Raphaël. Draguignan tente de résister mais on assiste bien, au début des années 60, à une revanche de la Côte sur le Var intérieur.

La résistance de Draguignan se manifeste entre autres et selon la tradition soldaniste, par une mainmise, de plus en plus controversée en hauts lieux, sur les préfets en poste dans ce qu'on appelait encore « la capitale varoise ». Ainsi, en Février 1974, comme pour ne pas déroger à la règle locale, un nouveau préfet prend ses fonctions à Draguignan. Il ne connaîtra que les deux derniers mois du mandat de Georges Pompidou qui s'éteint le 2 avril 1974. Valéry Giscard d'Estaing le remplace le 19 mai 1974. Dans ce contexte d'affaiblissement local socialiste autour de Soldani, c'est le moment pour la droite nationale de reprendre la main sur le département : la décision du transfert de la préfecture de Draguignan à Toulon constitue en cela le symbole fort du déclin soldaniste dans le Var. Les chiffres sont pourtant trompeurs. En 1974, le Conseil Général du Var était composé d'une large majorité socialiste⁶⁷⁴. Mais la forteresse est devenue château de cartes. C'est bien désormais à Paris que les décisions varoises se prennent. Le 13 septembre 1974, Jacques Chirac (alors premier Ministre) reçoit Aymeric Simon Lorière et Mario Bernard (élus de droite du Var) réclamant la reconnaissance administrative du leadership toulonnais sur Draguignan⁶⁷⁵. La demande est entendue : le 25 septembre

⁶⁷² En 1974, Draguignan compte 20.000 habitants, Toulon 180.000.

⁶⁷³ 10.000 personnes de plus en moyenne viennent s'installer dans le Var chaque année depuis 1968.

⁶⁷⁴ 22 élus sur 41. 11 faisaient partie de la majorité présidentielle.

⁶⁷⁵ Strambio, 1999/2000.

de la même année, le conseil des ministres annonce le début de la procédure de transfert de la préfecture de Draguignan à Toulon. La réaction locale, sous la houlette de Soldani, ne se fait pas attendre : le lendemain, 26 septembre, 200 employés de la préfecture manifestent à Draguignan ; le 28 septembre, ce sont près de 3.000 personnes qui défilent derrière Soldani dans les rues dracenoises, cité du dragon au genou à terre. Comme pour montrer une dernière fois les crocs, Soldani convoque une réunion extraordinaire du Conseil Général varois qui vote à 29 voix contre le transfert (12 voix se prononceront pour). La lutte politique étant perdue d'avance, c'est la rue qui prend le relais. Le 14 octobre, 15.000 personnes descendent dans les rues de Draguignan. Malgré le soutien de François Mitterrand au comité de résistance soldaniste et une manifestation d'élus varois à Paris, rien n'y fait : M.Poniatowski, Ministre de Valéry Giscard d'Estaing confirme dans un communiqué le transfert de la préfecture pour le 1^{er} janvier 1975. Le 3 décembre 1974, le Conseil d'Etat donne un avis favorable au transfert. Le lendemain, alors que la voie politique n'a plus de poids, que la rue manifeste sans résultat, c'est la violence qui prend le relais : une bombe explose dans les sous-sols de la préfecture, des heurts éclatent entre les manifestants et les CRS. Pour ajouter à la confusion, et suite au décret pris en Conseil d'Etat le 4 décembre 1974, Soldani démissionne de la mairie de Draguignan⁶⁷⁶, ainsi que 143 des 153 maires varois (Amphoux, 1980, note 2, p.29).

Deux symboles viennent rappeler que Canjuers n'est qu'à quelques pas : c'est un détachement militaire de terrassement de Canjuers qui est chargé de dégager les accès bloqués à l'ancienne préfecture ; le 4 décembre, en Provence, est le jour de la Ste Barbe. A Draguignan, le 4 décembre est aussi le jour de la fête des artilleurs...

Quoiqu'il en soit, la décision est prise : elle entérine d'une part le déclin du soldanisme, d'autre part et plus généralement, la disparition politique et économique d'un Var intérieur rural. « Cette décision porte en elle le germe de la cassure morale, matérielle et géographique du Var. Le transfert fera du Var un désert sans rien apporter à Toulon. »⁶⁷⁷. Matins et soirs, les employés de la préfecture, contraints de se déplacer de Draguignan à Toulon, emprunteront désormais ce qu'on appellera « la Micheline de la honte ».

2.2. Dans « Soldani », il y a « soldat » : l'affaiblissement du Var central et ses conséquences sur le haut Pays

Selon la formule de R.Stambio (1999/2000), « avec le développement touristique de la Côte d'Azur, le centre et l'intérieur appartiennent au passé ». Le déclin du soldanisme n'est pas seulement l'histoire d'un parcours personnel. Il est lié non seulement à l'évolution générale du contexte socio-économique

⁶⁷⁶ Il reprendra son mandat quelque temps après pour le remplir jusqu'en 1985.

⁶⁷⁷ Rapport de synthèse rapporté par Alfred Max de l'assemblée des maires du Var, 12 octobre 1974 (cité par Strambio, 1999/2000, p.156).

départemental (afflux de nouveaux arrivants, développement des résidences secondaires...) mais aussi à d'autres éléments de contexte plus localisés ; Frédéric Sawicki en distingue cinq :

1. les transformations du Var touristique : Le phénomène est connu et concerne d'abord les villes côtières. Pourtant, il ne s'arrête pas là et, dévoreur d'espace, remonte vers l'intérieur du département. Draguignan, porte du Verdon, n'y échappe pas ainsi que les 58 communes de son arrondissement⁶⁷⁸. La thèse de Nicole Amphoux (1980) montre avec précision les impacts des évolutions socio-démographiques de cette partie du Var entre 1945 et 1980 à la fois sur l'affectation des sols (ce qu'elle appelle « les mutations foncières ») et corrélativement sur la composition sociale des conseils municipaux. Si l'hypothèse générale de son travail consistait à penser que l'appropriation du foncier par des « étrangers » à la société locale⁶⁷⁹ serait facteur de déstabilisation des structures du pouvoir en place (notamment par l'évincement des agriculteurs), ses recherches ne concluent pas à un déterminisme si fort, la représentation locale résistant finalement relativement bien⁶⁸⁰, malgré un contexte national de baisse sensible de la population agricole. Il reste vrai que « certains élus municipaux en programmant le tourisme et le développement immobilier sur leur commune ont involontairement programmé leur propre disparition. Mais d'autres (les plus nombreux) ont su sauvegarder leur mandat en ménageant aux nouveaux résidents une place dans le conseil municipal » (Amphoux, 1980). A l'échelle de l'arrondissement donc⁶⁸¹, on peut considérer qu'en 10 ans, les agriculteurs perdent toute prépondérance dans les conseils municipaux des villes où domine désormais l'activité touristique et sont remplacés par des « extérieurs », nés hors du Var.
2. les transformations du Var rurbain : Il s'agit de l'attraction en périphérie des grandes agglomérations d'une population salariée, aux revenus moyens qui induit plutôt un renouvellement du milieu socialiste.
3. les transformations du Var semi-industriel : Au bord de la nationale 7, avec l'autoroute A8 et le chemin de fer, on assiste à une délocalisation d'activités du secteur côtier et à une urbanisation pour les classes populaires. Hors des réseaux traditionnels locaux, les nouveaux venus créent leurs propres associations, et leurs propres réseaux, n'interférant que très peu avec le tissu politique local existant.

⁶⁷⁸ Avant le transfert de la préfecture de Draguignan à Toulon, le département du Var était scindé en deux arrondissements (Draguignan et Toulon). Après 1974, un troisième est créé : Brignoles.

⁶⁷⁹ Selon une étude de la SAFER datant de 1977, sur 100 hectares acquis par des citoyens entre 1971 et 1974, plus de 40% le sont par des parisiens (l'autoroute A8 est raccordée à l'A7 de la vallée du Rhône en 1974), 25% par des aixois/marseillais, et 33% venant de la Région PACA (Amphoux, 1980, note 1, p.31). Les terres agricoles varoises deviennent les plus chères en France depuis 1973.

⁶⁸⁰ A partir de 1965 seulement, dans l'arrondissement de Draguignan, 50% des élus exercent mandat pour la première fois, rajeunissant par là même le personnel municipal élu (Amphoux, p.138). Cette résistance est d'autant plus forte qu'on s'enfonce vers l'intérieur du département, dans les communes du haut Var notamment. Ainsi, à partir de 1965-197, l'origine des maires et des conseillers est plus composite (baisse des agriculteurs, augmentation des élus d'origine non varoise), phénomène qui ne touche pas encore les communes intérieures du haut Var.

⁶⁸¹ Même si, nous le verrons, ces conclusions s'appliquent plus particulièrement aux zones côtières et centrales de l'arrondissement de Draguignan, le haut Var constituant en cela une exception notable.

4. Les transformations du Var viticole : La baisse des effectifs agricoles est sensible dans le Var du début des années 70. Toutefois, la viticulture reste un élément de structuration de la vie socio-économique des communes (arrondissement de Brignoles surtout). Ce déclin est une cause de l'affaiblissement des réseaux socialistes varois, dans ce qui constituait un point fort de l'ancrage socialiste varois : les milieux agricoles. Une exception notable est toutefois à prendre en compte. Elle concerne Maurice Janetti, élu du haut Var, dont le projet politique est centré, depuis le début de sa vie politique (les années 60), sur le soutien au monde agricole haut varois en général et verdonien en particulier comme vecteur principal de la « vie au pays » tant au niveau économique que culturel. Son slogan : « Un pays, une culture, un combat ». Sawicki (1997) note à son propos : «C'est notamment ce qui fonde l'influence de Maurice Janetti, ancien instituteur, franc-maçon, natif de St-Julien-le-Montagnier, conseiller général du canton de Rians, président de la commission de l'agriculture au conseil général de 1976 à 1985 et défenseur de la viticulture varoise sur le plan parlementaire de 1978 à 1988, où il passe notamment pour avoir obtenu la chaptalisation pour les coteaux de Provence en 1982. Elu d'un canton où l'agriculture est en expansion grâce à l'irrigation permise par le canal du Verdon, militant sensible aux questions écologiques, il a su incarner le renouveau du monde rural grâce, il est vrai, à la manne de la taxe professionnelle d'un barrage EDF. La création de multiples syndicats intercommunaux et la présidence, depuis 1983, de la Fédération des élus socialistes et républicains, lui ont permis de mobiliser de nombreux élus de l'arrondissement de Brignoles. Son cas illustre le renouvellement relatif qui s'est opéré dans les cantons ruraux au sein du milieu socialiste, en même temps que sa faiblesse, liée à la grande dépendance à l'égard de réseaux agricoles en voie de transformation profonde.» (Sawicki, 1997, pp.262-263). Nous aurons bientôt l'occasion de revenir plus longuement sur la trajectoire et l'influence de cet autre acteur politique atypique varois. Cette exception mise à part, le monde agricole varois ne constitue plus la base forte qu'il a pu être pour les réseaux socialistes locaux ; les agriculteurs disparaissent progressivement du paysage soldaniste tandis que les militaires y font leur apparition.

5. les transformations du Var militaire dans le haut pays devenu arrière-pays : Le poids des événements et la concordance des dates ne sont pas anodins : installation de Canjuers d'un côté, transfert de la préfecture de l'autre ; l'année 74 est décidément décisive pour Draguignan et son arrière-pays. Le terme de « compensation » est récurrent dans la bouche des commentateurs d'aujourd'hui. On l'a vu, le fil historique des deux événements remonte loin dans la tête de leurs concepteurs respectifs : l'antériorité revient au projet de transfert de préfecture (dès le XIXème) ; le début des années 1960 pour le camp de Canjuers. Pourtant, le premier fait figure, jusqu'au début des années 70, « d'arlésienne dracéno-toulonnaise ». Le « coup politique » qu'il représente fait oublier qu'il est bien la résultante d'un processus socio-économique et politique long et à l'échelle départementale, qui s'accéléra au début des

années 60. Quoiqu'il en soit, c'est en 1974 que tout se joue, dans la précipitation. Le projet de Canjuers est mené différemment ; il débute à la même période : début des années 60. Toutefois, si le premier connu une actualité fluctuante au cours du siècle, le projet de Canjuers est lancé dès 1962 pour aboutir comme prévu au début des années 70. Dès lors, si compensation il y a, il ne peut s'agir du camp de Canjuers lui-même, en tant que territoire d'occupation militaire peuplant désormais les plateaux désertiques du Haut-Var, contre le transfert de préfecture, comme on l'entend souvent. En fait, c'est en faveur de Draguignan même que la compensation intervient. Le lien avec le camp est direct mais la localisation concerne bien la nouvelle ville de garnison et non pas les zones rurales reculées du Haut-Var. Entre 1972 et 1986 en effet, en compensation de la perte des emplois publics liée au déplacement de la préfecture, Draguignan s'est vu offrir l'installation d'écoles militaires d'application de l'armée de terre⁶⁸². Mais le nouvel outil échappe aux réseaux exsangues de Soldani⁶⁸³ et les commandes pour l'armée ne passent plus par administration locale⁶⁸⁴.

Dans ce contexte, on ne peut s'empêcher de penser que le transfert de préfecture à Toulon est aussi une manière de sanctionner « le dévoreur de préfets ». La fin du soldanisme a aussi correspondu avec le déclin des réseaux socialistes varois. Ce double héritage du « lion du Var » pour son département (Canjuers et l'affaire de la préfecture) laissera un souvenir amer aux varois du centre et de l'intérieur. Son implication dans la création de la Société du Canal de Provence aux côtés de Gaston Deferre à la fin des années 50 vient contrebalancer l'échec qu'il a subi dans le Var côtier et central. C'est désormais dans le haut pays que les enjeux d'aménagement deviennent prégnants : l'eau et le tourisme en constituent les deux ressorts, quelques années après.

2.3. La résistance du haut pays

L'impact du phénomène touristique sur la sociographie et la représentation politique varoise peut s'apparenter à une vague de mutation territoriale partant des communes côtières pour toucher ensuite

⁶⁸² Cette installation générant, le camp de Canjuers y compris, près de 2.000 emplois à Draguignan. La croissance démographique induite pour la ville est de près de 30% de 1975 à 1990. A Draguignan, douze électeurs sur cent sont militaires, un habitant sur trois travaille pour l'armée (Sawicki, 1997).

⁶⁸³ Frédéric Sawicki montre bien en quoi, face au déclin des réseaux soldanistes locaux, l'appartenance aux réseaux socialistes nationaux prend désormais le dessus au sein du milieu socialiste varois. Maurice Janetti est un des rares à avoir pu valoriser ses ressources politiques locales au niveau national : sénateur puis député, il travaillera notamment comme chargé de mission au cabinet de Jean Poperen à partir de 1988.

⁶⁸⁴ Même sur son fief, Soldani n'est plus maître. Quand l'armée et la politique locale se mêlent, c'est maintenant en sa défaveur ; ainsi, en 1984 (après l'annulation des élections de 83), Soldani perd la mairie de Draguignan au profit d'un ancien collaborateur de Jacques Médecin (il démissionnera en 1986 pour malversations). Ce dernier est remplacé par Max Piselli, ancien adjoint de Soldani, gros commerçant de la ville qui a rejoint le parti républicain allié à Pierre Multon, Général en retraite et ancien patron de l'école d'artillerie de la ville.

le centre du département (Draguignan et Brignoles notamment). Qu'en est-il du haut pays ? Sa faible densité démographique et son enclavement représentent pour lui à la fois sa force et sa faiblesse. Faiblesse puisque considéré comme zone désertique, l'armée n'a pas hésité à l'investir. Force puisque la vague de « dénaturation socio-territoriale » partit de la bande côtière a, jusqu'à la fin des années 70, finalement peu d'impact sur son équilibre en apparence comme immuable. Comme protégé par sa mise à l'écart et son oubli, le haut pays varois, zone de montagne bordant le Verdon, est âpre aux changements. Quand ceux-ci interviendront, quelques années plus tard (début des années 80), ce ne sera pas par une influence extérieure venue de la côte mais par une reconfiguration interne lourde tant de sa physionomie que de son équilibre économique. Le travail de Nicole Amphoux nous livre quelques éléments révélateurs de cette particularité haut varoise relative à la stabilité de son fonctionnement interne. Comme pour rappeler qu'elles ne se laissent apprivoiser ni par le tourisme, ni par le chercheur, certaines communes du haut Var font, à leur manière, de la résistance. Ainsi, travaillant sur les cadastres des 58 communes de l'arrondissement de Draguignan, Nicole Amphoux s'est confrontée à « l'indisponibilité matérielle » d'étudier certains d'entre eux : huit en tout. Sur ces huit, cinq concernaient les communes du canton de Comps (qui en compte neuf). Passé cet avertissement méthodologique qui relativise toutefois la portée des propos de l'analyste sur la zone, les constats dressés restent parlants : les communes haut varoises constituent bien une exception notable aux évolutions d'ensemble du département.

Ainsi, en ce qui concerne les mutations foncières et démographiques, si le bas Var connut des bouleversements radicaux, le haut Var ne sembla pas affecté et réussit à maintenir, parfois depuis avant la Seconde Guerre⁶⁸⁵, une structure socio-démographique similaire. Par exemple, en 1975, dans plus de 50% des communes de l'arrondissement de Draguignan, le nombre de propriétaires est supérieur au nombre d'habitants : « Il dépasse même ou avoisine le double du nombre des habitants dans la plupart des communes du haut Var (La Bastide, Le Bourguet, Brenon, Mons, Tourtour, Trigance, ...). [...] Sauf dans les communes du haut Var, gravement marquées par l'exode rural où le nombre de propriétaire était déjà légèrement supérieur à celui des habitants (Le Bourguet, Brenon), c'est la situation inverse qui prévalait le plus souvent avant-guerre. » (Amphoux, 1980, p.69). Concernant le phénomène des résidences secondaires, le haut Var se distingue encore par une structure « résidences secondaires/résidences principales » spécifique et prégnante bien avant l'afflux extérieur sur le Var littoral : « [Ce phénomène] revêt une certaine importance dans le haut Var où quatre

⁶⁸⁵ Les grands bouleversements démographiques du haut Var durant le XXème siècle sont beaucoup plus de l'ordre de la perte que du gain ; les deux conflits mondiaux en sont à l'origine. L'agriculture, principale source de vie de ces contrées montagneuses, n'a pu résister à ces deux séismes, notamment le premier : « Si la population active agricole a bien diminué de 11% entre 1911 et 1936, c'est au dépens des villages du haut Var voués à l'élevage et au petit artisanat. » (Sawicki, 1997, p.213).

communes (La Bastide, Brovès, Mons, La Roque-Esclapon) comptent même au recensement de 1962 plus de résidences secondaires que de principales. » (Amphoux, 1980, p.129). Cela s'explique majoritairement par le fait que ces résidences secondaires sont propriétés de personnes d'origine locale, résidant et travaillant dans les zones urbanisées du département (Toulon, Draguignan, Brignoles, St Raphaël...) qui ont gardé des attaches au pays en zone rurale. Face à cette stabilité structurelle du haut pays, l'arrivée du camp de Canjuers trouble quelque peu le jeu statistique. Ainsi, en 1970, « La « propriété publique » ne l'emporte sur la « propriété privée » que dans neuf communes sur 58. Dans les communes du haut Var (Ampus, Châteaudouble, Comps, Montferrat) cette suprématie, récente, s'explique par l'ampleur des expropriations liées à la création du camp militaire de Canjuers, décidée en 1962, et qui ont non seulement entraîné la suppression de la commune de Brovès mais ont fait de l'Etat (Armée) le propriétaire foncier le plus important sur ces communes dont il détient plus de la moitié du territoire. » (Amphoux, 1980, p.70).

Les faibles mutations foncières et démographiques observées jusqu'aux années 70 sur la zone haut varoise n'ont donc que peu d'impact sur la représentation politique locale qui, là encore, reste fidèle à un système fermé prévalant depuis souvent plusieurs générations : « Dans cette région montagneuse [le haut Var], la situation démographique précaire, limitant de fait la multiplication des vocations électives, explique sans doute, indépendamment d'une propriété foncière demeurée relativement stable, que la plupart des conseillers municipaux y soient fréquemment réélus, que des liens familiaux unissent bon nombre d'entre eux ou que quasiment toutes les familles de la commune soient représentées dans le conseil municipal. Les liens familiaux entre les conseillers débordant même parfois le cadre communal. Ainsi, le maire de Bargème élu en 1965 est le frère de l'actuel maire de La Bastide, élu également en 1965. » (Amphoux, 1980, p.160). Nicole Amphoux note même que dans certaines communes, la composition du conseil municipal reste inchangée depuis l'après-guerre (à Bargème ou Le Bourguet par exemple). Toutefois, le critère de faible population n'est pas suffisant pour expliquer la faiblesse du renouvellement du personnel municipal élu (à Comps par exemple, la population est faible mais le renouvellement fort). Le meilleur indice de corrélation entre le changement de représentation et les mutations foncières est l'origine des élus (leur lieu de naissance). Dans l'arrondissement de Draguignan, on remarque en effet l'entrée de plus en plus « d'étrangers » dans les conseils municipaux ; pour le haut Var, bien que nés hors de la commune, les lieux de naissance restent proches (Amphoux, 1980, p.182). L'entre-soi prime encore sur l'extérieur.

Mais la résistance du haut Var a des limites : les premiers signes apparaissent à la fin des années 70 dans le haut pays. Ainsi, pour l'année 1977, Sawicki (1997, note 156, p.153) remarque-t-il que les villes de l'arrondissement de Draguignan où les conseillers municipaux nés hors département sont en nombre égal aux locaux sont en autres : La Martre, Châteaueux, La Bastide. Des changements sont en cours ;

le tourisme fait son entrée avec force par ces communes aux portes du Verdon. Les gorges, élément naturel immuable des paysages verdoniens, n'en sont pas le déclencheur principal. La main de l'homme est passée par là. Ce sont les lacs, artificiels, celui de Ste Croix notamment, qui attirent le visiteur venu retrouver dans les montagnes enclavées haut varoises l'ambiance d'un tourisme balnéaire de moins en moins supportable sur le littoral.

2.4. *Le haut pays, entre moutons et canons*

Dispersion de la mobilisation locale, contexte politique marqué par le déclin d'un système personnalisé, stratégie militaire rôdée, les ingrédients sont réunis dans le haut Var pour que, dans les termes de Francis Martel (2001), Canjuers apparaisse comme « une expropriation réussie ». Les chiffres, déjà mentionnés en partie et issus de l'enquête parcellaire relative à l'expropriation de Canjuers, permettent de mieux comprendre la « réussite » de l'opération, sous-entendu la faiblesse de l'opposition locale ; sur les 34.652 hectares expropriés :

- . 261 occupants étaient occupants en résidences principales (82 habitations principales dont 33 à Brovès), 378 en résidences secondaires (193 habitations secondaires dont 65 à Brovès),
- . 300 propriétés bâties,
- . aucune « maison de maître ou immeubles exceptionnels » n'est recensée sur le territoire,
- . 1974 hectares de surface agricole utile (SAU) dont 368 hectares irrigués,
- . 65 troupeaux ovins recensés (soit 19.765 bêtes au total⁶⁸⁶),
- . 98% des dossiers d'expropriation furent réglés à l'amiable⁶⁸⁷.

Les 35.000 hectares du camp sont, depuis 30 ans maintenant, une enceinte close, dangereuse d'accès, interdite au visiteur. « On éprouve quelque difficultés à considérer le camp de Canjuers comme partie intégrante des territoires communaux sur lesquels il s'est déployé, notamment au regard du statut exorbitant dont il bénéficie en matière de gestion de l'espace : les constructions n'y sont pas soumises au régime général du permis de construire et échappent par là même à tout contrôle des maires des communes concernées » : cette remarque de Nicole Amphoux (1980, note 2 p.70), juste sur le fond, mérite pourtant d'être relativisée quant à ses conséquences. A l'intérieur du camp, en effet, des zones de sécurité existent (sans tirs) ; elles permettent une relative porosité des frontières, promise par l'autorité militaire lors de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Il s'agit entre autres de

⁶⁸⁶ C'est la moitié du chiffre avancé par les habitants de Brovès : la bataille se joue aussi au niveau des chiffres.

⁶⁸⁷ Seuls 2% des propriétaires furent l'objet de procédures arrêtées après décision de première instance. Seuls 7 dossiers furent conduits devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, dont 2 transmis à la cour de cassation. Martel (2001) résume la situation ainsi : « Les expropriés avaient renoncé à toute négociation collective, le négociateur du service des domaines fut assez habile pour inspirer confiance en démontrant que nul ne pouvait être lésé par rapport aux réalités du marché ainsi que par rapport aux indemnités déjà accordées pour les dossiers similaires réglés précédemment. » (p.72)

facilités de passage et de stationnement accordées à la transhumance, des concessions de pacage dans les zones de sécurité du camp (plus de 7.000 moutons paissent sur 7.000 hectares), près d'un millier de ruches est installé dans l'enceinte du camp, admission à la société de chasse militaire des anciens propriétaires et de leurs ayants droit en ligne directe ainsi que des titulaires des baux révélés par l'enquête parcellaire, ... Sur le plan environnemental, des reboisements en cèdres du Liban sur certaines zones du camp furent réalisés, 70.000 arbres ont été replantés sous le contrôle de l'ONF qui assure la gestion des 15.000 hectares de forêt militaire, chaque été des campagnes de fouilles sont menées sur les gisements paléontologiques (notamment celui de la carrière des Bessons) ; enfin, Martel (2001) souligne que selon M.Orsini, conservateur du muséum d'histoire naturelle de Toulon, « le camp est devenu une superbe réserve pour des espèces d'oiseaux en forte régression dans la région, mais aussi venues de l'Europe entière » (p.74). On retrouve là une doléance que Maurice Parodi adressa en 1973 aux autorités militaires, voyant que la partie était jouée : « L'armée doit être la gardienne vigilante d'un patrimoine naturel exceptionnel qui lui est provisoirement confié et qu'elle devra un jour restituer à la Région et à la Nation ».

Il semble donc qu'un équilibre ait été trouvé sur les plans de Canjuers. Le camp est certes une meurtrissure mais les locaux ont su s'en accommoder. Comme un souvenir enfoui, cette portion d'espace extraite du territoire s'est finalement insérée dans le paysage local haut varois. Plus qu'un non-lieu, tel que l'anthropologue Marc Augé pu le définir (cf. partie 1, chapitre 4), le territoire de Canjuers est devenu un « hors-lieu ». Il constitue un des exemples de l'ambiguïté de la réception locale face à l'étranger : désert et abandon caractérisent bien ce qui se passa dans les collines du haut Var entre la fin des années 60 et le milieu des années 70. L'amertume affichée des anciens d'aujourd'hui a du mal à masquer le bénéfice finalement recueilli d'une opération qui ne fit que précipiter une activité en voie de disparition d'hier. Une seule réalité reste bien présente : l'enclavement du canton de Comps et la disparition physique de ses liens avec d'autres parties du département (la région d'Aups notamment). C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, certains jeunes actifs du canton de Comps tiennent un discours bien plus radical que les acteurs d'alors. L'enjeu économique ne concerne pas, il est vrai, les mêmes activités : l'artisanat local a aujourd'hui besoin de l'accès aux réseaux de distribution de ses produits sur les marchés de la région, de l'autre côté du camp ; la barrière militaire l'en empêche, restreignant de ce fait l'essor de l'activité (voire mettant en péril sa pérennité). Pourtant et comme par le passé, aucune mobilisation collective ne s'organise : le bastion militaire reste imprenable. C'est plus au nord du département que les enjeux se déplacent désormais : l'eau, et non plus le désert, est l'objet convoité.

3. Arrêter l'eau et le touriste : les nouveaux enjeux verdoniens

Si l'épisode de Canjuers fut révélateur d'une non-réactivité locale, les projets touristiques dans le Verdon seront l'occasion, pour la première fois, d'une prise de conscience locale que les pays du Verdon ne se définissent plus, en négatif, par rapport à la bande littorale mais en positif par l'affirmation d'une identité propre, trans-départementale, de part et d'autre des rives de la frontière Verdon. Trois événements marquèrent l'émergence de cette identité verdonienne :

- . le colloque de Gréoux-les-Bains en 1967,
- . la mise en place en 1972 de la Commission Interdépartementale d'Aménagement de la Région du Verdon (CIARV) puis en 1976 du Syndicat Mixte des Pays du Verdon (SMPV),
- . la construction du lac de Ste-Croix en 1974.

3.1. « Un escalier d'eau » pour descendre le Verdon : Gréoux, 1967

C'est encore de l'extérieur que les projets arrivent dans le Verdon. En 1967, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, préoccupée par l'insertion régionale du complexe sidérurgique de Fos-sur-mer, relaie le discours planificateur des aménageurs issu de la toute nouvelle DATAR : à toute extension urbaine d'envergure des grandes métropoles françaises, doit correspondre un « poumon vert », espace de détente et de récréation des populations urbaines en quête de nature. Pour que Fos respire bien, il lui faut deux poumons : le Luberon et le Verdon sont alors tout désignés⁶⁸⁸. C'est ce qui pousse la collectivité régionale par l'intermédiaire de son comité régional d'expansion⁶⁸⁹ à organiser, sur les terres verdoniennes les plus proches de Marseille, un colloque d'envergure destiné à réfléchir sur l'avenir (et l'aménagement) de cette zone rurale quelque peu oubliée, réceptacle potentiel des envies de nature venues de la ville. La petite station thermale bas-alpine de Gréoux-les-Bains, sur la route menant de Marseille à Moustiers, est choisie pour accueillir élus locaux (varois et bas-alpins), fonctionnaires, universitaires mais aussi bureaux d'étude afin de réfléchir au rôle que pourrait jouer le Verdon dans l'équilibre des relations ville-campagne régionales⁶⁹⁰. L'heure est à la planification : elle se manifeste de manière magistrale à Gréoux où les discussions sont toutes tournées vers l'enjeu touristique que représente le Verdon ; dans cette civilisation des loisirs naissante, les territoires verdoniens apparaissent comme le terrain de jeu idéal et vierge, contrastant avec une Côte d'Azur qui atteint déjà les premières limites de sa capacité d'accueil. La rivière est dès lors envisagée

⁶⁸⁸ Le massif de la Sainte-Victoire, près d'Aix-en-Provence, jouera aussi ce rôle.

⁶⁸⁹ Avec l'aide de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, et l'Association pour le Développement du Tourisme en Provence.

⁶⁹⁰ Cette réunion « d'experts du territoire » intervient un an après celle organisée à Lurs-en-Provence, qui inaugura le concept de Parc naturel régional en France. De nombreux participants de Lurs se retrouvent d'ailleurs à Gréoux. Entre Lurs et Gréoux : la Durance mais aussi une conception différenciée de l'avenir des espaces naturels.

exclusivement comme un « monumental escalier d'eau », d'Allos à la Durance, permettant aux occupants des 100.000 lits (!) prévus sur la zone, de circuler dans ce futur « Parc des loisirs et de la culture » en empruntant les « marches » de l'escalier *i.e.* les retenues d'eau existantes et en projet (voir schéma page suivante).

L'escalier d'eau du Verdon, Gréoux, 1967

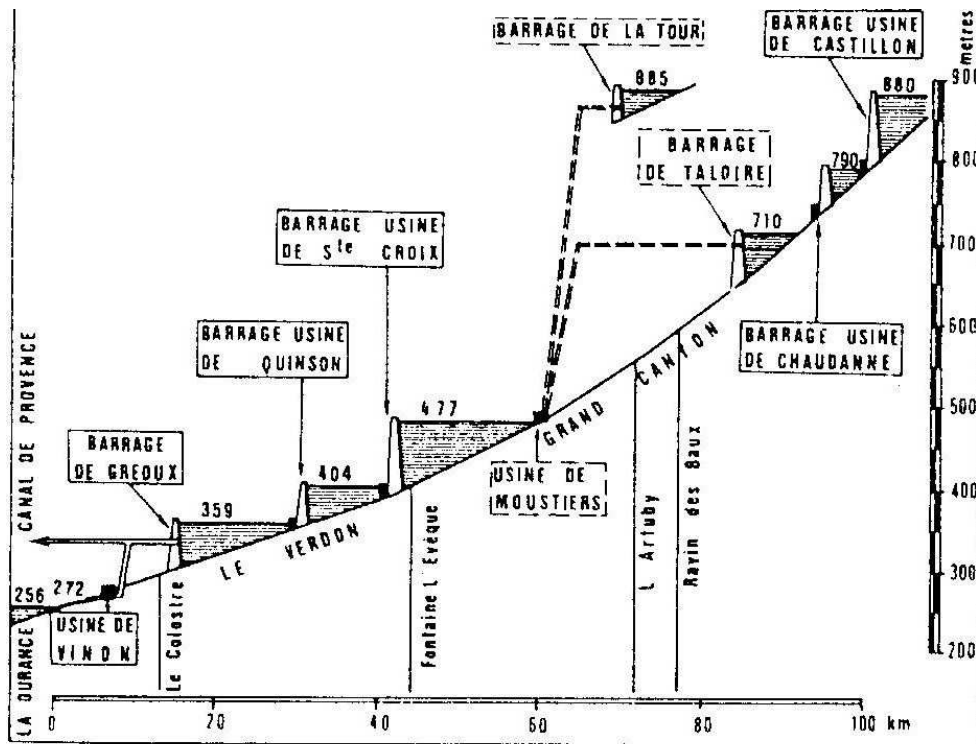


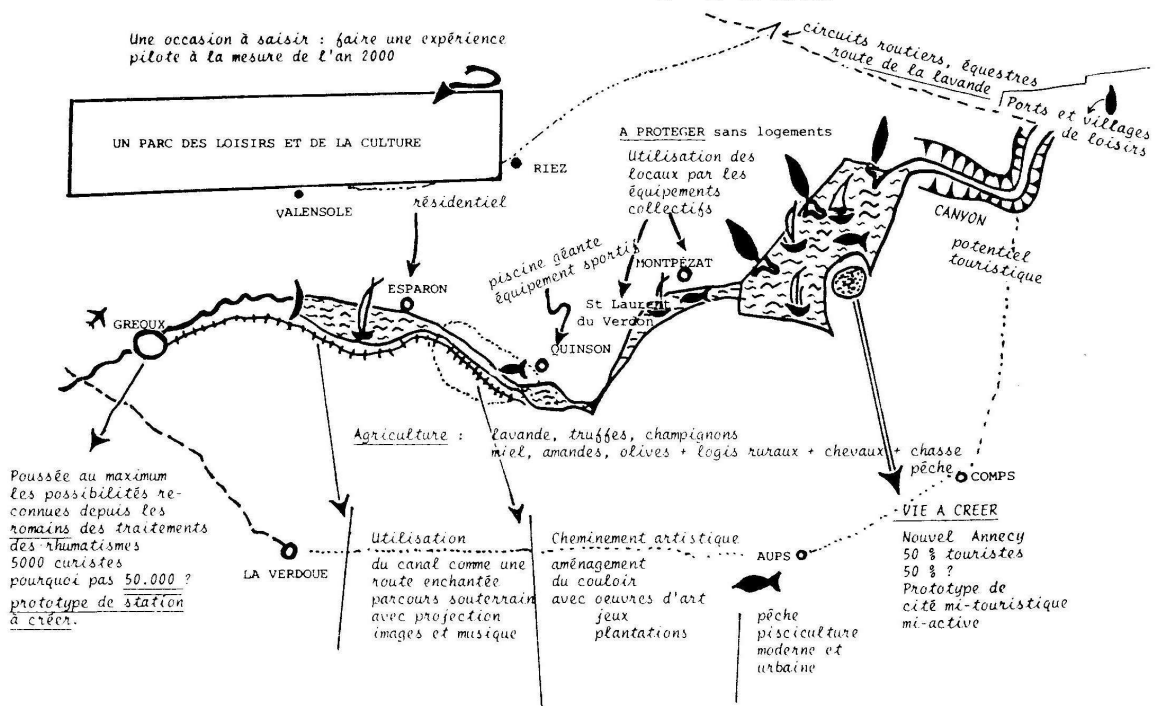
Fig. 1 b

Source : M.Marié, 1982, p.138

Cette vision monumentale (« faire une expérience pilote à la mesure de l'An 2000 », compte-rendu du colloque de Gréoux, 1967) n'a qu'un objectif : l'accueil du visiteur et le développement à outrance de la mono-activité touristique sur les rives du Verdon. La linéarité de la planification met l'eau au centre du projet. Tout se passe comme si rien d'autre n'existait dans le Verdon ailleurs que sur les berges de la rivière et des lacs.

Pour un parc des loisirs et de la culture, Gréoux, 1967

SCHEMA PRESENTE DANS LE COMPTE RENDU FINAL DES JOURNEES DE GREOUX



Source : M.Marié, 1982, p.139.

Puisque c'est bien autour des lacs que les plans sont bâtis. Et notamment le dernier d'entre eux, encore à l'état de projet : le futur lac de Ste Croix, plus de 2.000 hectares d'une eau bleue, couleur Côte d'Azur. Le compte-rendu de Gréoux parle par exemple de « nouvel Annecy » concernant la commune de Bauduen où « la vie serait à créer » (!) avec « 50% de touristes et 50% de ? » (!); le point d'interrogation sur la vie à Bauduen illustre les défauts de l'imagination à l'œuvre à Gréoux. De même à Gréoux, petite station thermale, 5.000 curistes sont attendus (« pourquoi pas 50.000 ? »). L'enthousiasme autour des projets grandioses de « planification linéaire aquatique » (Marié, 1982, p.137) n'est pas partagé par tous. Face à ces promesses qui dépassent l'entendement verdonien, les élus locaux restent dubitatifs, voire hostiles : elles ne sont envisagées comme rien d'autre qu'une colonisation planifiée orchestrée *depuis* « la ville » et *pour* la ville. L'administration centrale quant à elle ne peut pas se laisser déborder par les eaux de ses propres installations : l'eau d'EDF à Ste Croix est avant tout une eau hydroélectrique. Le tourisme qui viendra s'y greffer ne peut constituer l'élément central de la réflexion. C'est la raison pour laquelle l'Etat décide, après les remous de Gréoux, de mettre en place une structure dédiée à l'étude des aménagements dans la région du Verdon, dont l'approche n'est pas strictement linéaire mais bien globale : la préservation de la culture locale est en jeu.

3.2. La Commission Interdépartementale d'Aménagement de la Région du Verdon : quand l'Etat prend la main dans le Verdon

Les premiers signes d'une volonté de changement et de réflexion sur l'avenir de la zone émanent d'abord des élus locaux. L'échelle communale à elle seule ne peut faire face à ce qui se dessine pour la région. La voie est ouverte, tout est à construire, en matière de coopération intercommunale notamment. Les prémices de la prise en charge du destin des pays du Verdon voient le jour le 30 juillet 1971. Maurice Janetti, maire de St-Julien-le-Montagnier, en est le maître d'œuvre et le leader politique. A son initiative, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la zone du Verdon est alors créé regroupant 20 communes haut varoises : elles inaugurent là la première structure de coopération intercommunale dans cette partie du Verdon : 100.000 hectares peuplés de seulement 12.000 personnes sont concernés. C'est la première réponse locale aux conclusions alarmantes du colloque de Gréoux. Motivés par cette initiative locale et conscients de l'échec de Gréoux, le préfet de Région et l'inspection générale du génie rural lancent, dans le même temps, l'opération « Aménagement du Verdon ». Le ministère de l'agriculture ainsi que la Région Provence Côte d'Azur décident de mener une large enquête de diagnostic et de prospective sur une zone géographique « nouvelle », outrepassant les traditionnelles frontières historico-administratives verdoniennes : le périmètre d'étude est interdépartemental et regroupe 63 communes de part et d'autre des rives du Verdon. L'enquête est confiée à l'IDER (Institut de Développement des Economies Régionales), cabinet d'étude basé à Marseille, à la demande de M.Uhlen, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, et par ailleurs président du groupe d'études permanent pour l'aménagement de la région Verdon. Les DDA (direction départementale de l'agriculture) du Var et des Alpes de Haute-Provence collaborent à la réflexion, ainsi que l'atelier régional d'études économiques et d'aménagement rural du ministère de l'agriculture et le service des études économiques de la Société du Canal de Provence. Les conclusions de ce rapport volumineux sont rendues au début de l'année 1971. Elles vont servir de base à la constitution d'une structure administrative *ad hoc* présentée à Gréoux⁶⁹¹ le 5 juillet 1971 par le préfet de Région devant les maires du futur SIVOM de la zone du Verdon ainsi que ceux concernés par la zone d'étude ; c'est la création d'une Commission Interdépartementale d'Aménagement de la Région du Verdon (la CIARV) dont la composition serait la suivante :

- . 4 conseillers généraux,
- . 6 maires de la zone élargie et désormais interdépartementale,
- . 1 représentant du Conseil Général des Bouches-du-Rhône,
- . 1 représentant de chaque chambre de commerce (04/83),
- . 1 représentant de chaque chambre d'agriculture (04/83),

⁶⁹¹ Comme pour effacer un passé proche (colloque de Gréoux 1967) et repartir sur de nouvelles bases, la commune de Gréoux fut choisie par le préfet pour asseoir sa proposition.

- . 1 représentant de chaque chambre des métiers (04/83),
- . le préfet de Région et les préfets 04/83,
- . les directeurs départementaux de l'agriculture, de l'équipement et de la jeunesse et sport (04/83),
- . l'ingénieur général du GREF chargé de région,
- . le chef de service régional de l'équipement,
- . le chef de la circonscription électrique Sud-Est,
- . le commissaire à la rénovation rurale en montagne,
- . 1 représentant de la Société du Canal de Provence,
- . 1 représentant d'EDF,
- . le directeur régional de l'Office National des Forêts.

En tout, 43 personnes (dont 21 élus, six socio-professionnels, 13 fonctionnaires, et trois personnes qualifiées) dont le rôle est désormais de réfléchir à un aménagement raisonné de la zone du Verdon *i.e.* la conciliation du développement économique d'un côté (à forte teneur touristique) et de la protection de l'autre (qu'elle soit naturelle ou culturelle). L'affaire est prise au sérieux par l'Etat : 220 millions de francs de subventions sont alloués.

Le SIVOM de la zone du Verdon travaille en concertation avec la CIARV. Sa position n'est pas calquée sur celle de la commission ; elle diverge même sur deux points au cœur de la démarche :

. *la question du périmètre de la zone* : bien qu'apparaissant comme une avancée certaine dans la mise en place des coopérations intercommunales dans le Verdon, le périmètre choisi par la CIARV ne contente pas totalement les élus du SIVOM dont toutes les communes (celles plus au sud notamment) n'y sont pas comprises : Barjols, Châteauvert, Esparron, Pontevès, St Martin, Varages sont dans cette situation. En d'autres termes, Maurice Janetti souhaite que la CIARV prenne en compte dans son appréhension territoriale la pré-existence de solidarités intercommunales, qu'elles soient varoises ou bas-alpines (canton de Saint André-les-Alpes notamment). Cette première revendication sera entendue par la CIARV.

. *le type d'aménagement envisagé* : pour le SIVOM, et malgré les avancées par rapport aux conclusions de Gréoux en 1967, la vision aménagériale du CIARV reste trop linéaire : « L'aménagement, trop limité le long de la vallée, va provoquer l'installation de commerces nouveaux. [...] Le centre de gravité va se déplacer vers « l'Oasis ». L'arrière-pays va se dévitaliser. » (Janetti, 1972, p.6). « Aménagement linéaire *versus* aménagement en profondeur » résume à grands traits les deux positions. Janetti exprime son point de vue sur le sujet dans un article qui inaugure le nouvel organe de propagande de l'association « Information – animation », qu'il préside : la revue « Rive gauche »⁶⁹² créée en juin 1972. Cette association regroupe un certain nombre de militants actifs du haut Var, passionnés par le combat inauguré par Janetti pour la défense des pays du Verdon.

La photo de couverture du premier numéro en dit long sur les craintes de l'association : le village des Salles voué à disparaître sous les eaux du futur lac de Ste-Croix. L'éditorial de Janetti donne le ton :

⁶⁹² « Gauche » puisque partie varoise du Verdon : elle correspond aussi, évidemment, à l'obédience politique de Janetti.

« Ce mensuel est né dans le nord-ouest varois et sur la rive gauche du Verdon. Mais sa vocation n'est pas limitée à cette région. Nous le destinons au « milieu rural », et pas celui d'un seul département. ». Il détaille aussi le projet du SIVOM nouvellement créé, qu'il préside aussi : favorable à une exploitation touristique des richesses du plan d'eau, les élus souhaitent toutefois que la transition s'opère de manière progressive tout en y associant les populations (on ne parle pas encore de concertation mais au moins « d'information préalable »). Dans le fond, le projet central du SIVOM est un aménagement en profondeur du milieu rural. Pour cela, il met en place en interne sept groupes de travail :

- . action sociale,
- . animation, information, formation et promotion,
- . agriculture,
- . artisanat, commerce, industrie,
- . équipements socio-éducatifs et loisirs,
- . maîtrise foncière et Plans d'Occupation des Sols,
- . Pollution, environnement et incinération des ordures ménagères.

Ces commissions sont ouvertes à tous et ont pour but de définir collectivement le programme de travail du SIVOM qui sera présenté à la commission interdépartementale. L'enthousiasme local est présent, le milieu associatif en ébullition mais les commissions, comme voulant trop formaliser la phase encore naissante d'un projet de société locale prometteur mais encore flou, ne fonctionneront pas. Il n'empêche, la « machine Janetti » était lancée. Elle durera près de trente ans et s'éteindra avec son créateur, un jour de juillet 1999.

Les bouleversements annoncés de la zone du Verdon servent donc de catalyseur à une prise en charge locale et globale de l'avenir de ces territoires ruraux. Le SIVOM joue le rôle de catalyseur auprès des élus, la revue « Rive gauche », la tribune associative. Il serait pourtant réducteur de penser que la frontière est étanche entre les deux ; la raison première de leur perméabilité est l'omniprésence de Janetti sur tous les fronts : associatif comme élu. « Rive gauche » se définit d'ailleurs clairement comme un organe d'information politique, assumant ses points de vue partisans⁶⁹³ : c'est un « projet de société locale » que Janetti expose dans ses colonnes. Tous les pans de la vie locale y sont envisagés, la revue se veut à l'écoute des territoires verdoniens. On y parle, entre autres, des désagréments liés aux entraînements militaires sur Canjuers (n°1, juin 1972)⁶⁹⁴, de l'utilité des Plans d'Occupation des Sols comme outil de maîtrise dans la gestion des communes (n°3, octobre 1972), d'informations sur la politique nationale - budget de l'agriculture, nouvelles lois, ... - (n°4, novembre 1972), de comptes-rendus d'actions menées par le SIVOM de la zone du Verdon (sa politique de développement des gîtes

⁶⁹³ « contre le capitalisme et ses banquiers, « contre l'aristocratie de la culture », en faveur « des ruraux et la province qui sont en position de dominés culturels » (Editorial signé par Maurice Janetti, Rive gauche, n°11, octobre-novembre 1973).

⁶⁹⁴ Une tribune est régulièrement ouverte dans la revue aux opposants à Canjuers : on y trouve notamment des textes d'acteurs déjà rencontrés - PMPM (Rive gauche, n°4, novembre 1972), ou encore Maurice Parodi pour le comité Canjuers-Verdon (Rive gauche, n°5, décembre 1972) -.

ruraux et campings à la ferme, les chantiers de jeunes volontaires autour du lac d'Esparron, l'organisation de cours de comptabilité et de gestion pour les artisans du Verdon...).

Informé et animer les territoires verdoniens répond finalement à une mission centrale dans l'esprit de Janetti : faire prendre conscience aux verdoniens de la spécificité de leur culture ruralo-agricole face à une menace urbaine de plus en plus pressante qui prend le visage d'une mono-activité touristique promise par les aménagements projetés dans la région. La stratégie de Janetti est claire et s'exprime sans fard dans les colonnes de « Rive gauche » : « C'est à nous de prendre en charge notre destin. Nous avons dormi assez longtemps » (Rive gauche, n°2, août 1972, p.7). C'est pour lui la condition *sine qua non* d'impliquer les locaux dans le devenir de leur pays et de ne pas le subir. Le retour aux racines culturelles et la connaissance de l'histoire du patrimoine local sont les deux fers de lance de ce travail de conscientisation de la société locale : le mouvement « Information – animation » revendique ainsi clairement faire partie de l'Occitanie et du mouvement qui en découle, prenant appui sur la légitimité de son ancrage agricole : « L'agriculture est la principale ressource des occitans » (Rive gauche, n°2, août 1972, p.6). Cette prise de conscience d'une culture occitane partagée dépasse les frontières verdoniennes et, fidèle à son objectif d'information, la spécificité de la situation bretonne et de son combat culturel est abordée dans les colonnes d'un article de la revue⁶⁹⁵. Prendre conscience de soi, c'est connaître l'autre mais aussi connaître son passé et ses racines. C'est pourquoi, une rubrique spécifiquement dédiée à l'histoire locale (origine des villages, étymologie, coutumes, ...) a une bonne place dans chaque livraison de Rive gauche.

La force de Janetti est d'avoir su décliner ces grands principes en actions concrètes, visibles sur le territoire. Le vide local en termes de services aux populations fut leur seule et grande raison d'être. Chaque numéro de Rive gauche informait les populations de la création d'une nouvelle structure de mise en commun des volontés et des forces répondant à un besoin révélé par les heures de discussion au contact du terrain. Toutes étaient présidées par Janetti lui-même. La première structure intercommunale concerne une question cruciale de la vie locale du haut Var : l'alimentation en eau potable ; le SIANOV (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau du Nord Ouest Varois) créé en 1968 regroupe 8 communes du SIVOM et permet le traitement de l'eau et sa distribution. La seconde est naturellement dédiée aux agriculteurs locaux : le SIDEVAR (Syndicat Intercommunal pour le Développement des Vacances Rurales et Familiales) voit le jour en janvier 1969 et a pour but de mettre à disposition des ruraux, et plus particulièrement des agriculteurs, des maisons familiales (au Lavandou, à Beaufort, Bauduen...). La structure concerne 13 communes situées dans la zone sud du SIVOM. Puis

⁶⁹⁵ Cette curiosité à l'égard de l'ailleurs sera reprise par un des neuf groupes de travail de la CIARV (dénommé aussi « animation-information ») qui organisera des voyages d'études afin de voir ce qui se fait sur d'autres territoires comparables en termes d'aménagement.

viendront le SIENOV (Syndicat Intercommunal d'Electrification du Nord Ouest Varois), le CARPOS (Comité d'Aménagement Rural par les Œuvres Sociales) regroupant un ensemble d'actions sociales et sanitaires pour les personnes âgées, handicapées ou en difficulté, une résidence de retraite municipale (« le Verdon »), une radio locale (radio Verdon), une école intercommunale de musique, de danse et de théâtre du haut Var...

La CIARV mise en place par le ministère de l'agriculture et la Région trouve ainsi en Janetti l'interlocuteur principal de l'animation des territoires verdoniens mais aussi l'incarnation d'une vision d'avenir pour l'aménagement de la région. C'est pourquoi, comme calqué sur les précédents inaugurés par le SIVOM de la zone du Verdon, la CIARV va organiser ses travaux sous forme de commissions thématiques (groupes sectoriels techniques) et de groupes géographiques. En octobre 1972, le bureau coordinateur de la CIARV⁶⁹⁶ entérine les propositions faites par Janetti d'extension du périmètre de travail de la CIARV (à tout le canton de St André les Alpes dans les Alpes de Haute Provence et à 6 communes du canton de Barjols dans le Var au sud de la zone). Il met en place 9 groupes géographiques afin d'appréhender au mieux la diversité des territoires verdoniens :

- . 1 : Verdon à l'aval des retenues
- . 2 : Plateau de Valensole
- . 3 : Verdon de St Julien à Montpezat
- . 4 : Nord-ouest varois
- . 5 : Centre nord Varois
- . 6 : Verdon de Ste Croix à Aiguines
- . 7 : Gorges du Verdon
- . 8 : Artuby-Verdon
- . 9 : Verdon de Castellane à Thorame,

et neuf groupes sectoriels techniques :

- . agriculture
- . artisanat, services, commerces, industrie
- . sport, loisirs, tourisme
- . environnement et affaires culturelles
- . gestion et protection des eaux
- . communication, urbanisme
- . maîtrise foncière
- . information, animation
- . études financières et économiques.

La tutelle de l'administration par l'intermédiaire de la CIARV durera près de 4 ans, temps nécessaire pour dresser un bilan général du territoire et d'en tirer les conclusions quant aux orientations à donner à un développement harmonieux de la zone. Deux grands enseignements ressortirent de l'enquête de l'IRES :

⁶⁹⁶ Le bureau coordinateur de la CIARV travaille sur les rapports des commissions thématiques et propose les décisions à la CIARV. Les rapports sont ensuite transmis à chaque groupe géographique.

. la vision locale du développement est plutôt celle d'un *statu quo* ; on peut l'interpréter comme une réaction de défense d'une société locale promise à de lourds bouleversements, sur le plan touristique notamment. Elle peut apparaître comme contradictoire avec l'œuvre et le mouvement de fond impulsés par Janetti auprès des élus et des populations locales ; en fait, le *statu quo* revendiqué est l'expression d'une société locale qui petit à petit prit conscience de son unité d'histoire et de destin et qui dorénavant considère être capable de prendre en charge ses propres intérêts sans être captive d'une planification d'origine urbaine sur ses territoires ruraux. Aussi Janetti incarne-t-il pour la première fois cette possibilité ouverte d'autonomie rurale.

. la vision « étrangère » (urbaine) de la région du Verdon se résume à la phrase extraite de l'enquête IRES : « La région du Verdon c'est le contact avec les choses oubliées »⁶⁹⁷. Mais prendre conscience d'un oubli, c'est le réintégrer dans la mémoire et le promouvoir comme un élément sur lequel on peut désormais avoir prise : l'affaire du lac de Ste Croix (abordée plus loin) en est un des exemples. Le Verdon fait désormais partie du paysage régional : aménageurs et visiteurs vont, à leur manière, le faire sortir de l'ombre.

3.3. Maurice Janetti et ses syndicats

Convaincue d'avoir trouvé en Janetti un leader politique local pour mener à bien le destin du Verdon, l'administration centrale opère la passation de pouvoir aux élus locaux en juin 1975. Le préfet de Région et l'Etat proposent en effet la création d'une structure de gestion intercommunale (sous la forme d'un syndicat mixte) calquée sur l'esprit et la forme de la CIARV ; le 12 décembre 1975 naît le comité provisoire du *Syndicat Mixte des Pays du Verdon*. 63 communes (réparties dans 10 cantons, organisées en 3 syndicats intercommunaux), les deux départements (Var et Alpes de haute-Provence) et l'Etablissement Public Régional en sont les membres. Les principales orientations de l'action du SMPV sont les suivantes :

- . la maîtrise du foncier pour faire face notamment aux spéculations immobilières⁶⁹⁸,
- . la protection des espaces naturels et du patrimoine bâti,
- . le renforcement des structures économiques traditionnelles (artisanat et agriculture),
- . le développement d'un accueil diffus « pour éviter la privatisation des rives du Verdon »⁶⁹⁹,
- . l'amélioration des conditions de vie de la population permanente (y compris à travers les questions de circulation et de transports collectifs)⁷⁰⁰.

⁶⁹⁷ Citée dans *Rive gauche*, n°15, mai 1974.

⁶⁹⁸ Le SMPV procède à l'achat de terrains qu'il rétrocède ensuite aux communes.

⁶⁹⁹ Une des priorités du SMPV fut l'aide à la création de campings municipaux dans la zone afin de faire face à l'afflux touristique suite à la création du lac de Ste Croix en 1974 : les communes de Bauduen, Valensole, Rians, Artignosc, ou La Palud profitèrent de ce soutien.

⁷⁰⁰ A titre d'exemple, le SMPV mettra en place les relais TV nécessaires pour que le canton de Comps, qui ne recevait qu'une seule chaîne en 1977, puisse accéder aux trois chaînes nationales de l'époque.

Désormais aux mains des élus locaux, la politique de développement local passe par l'organe décisionnel du SMPV ; son bureau est composé ainsi :

Président : A. Samat (maire de Peynier (13), Conseiller Général du canton de Trets dans les Bouches-du-Rhône, Conseiller Régional)⁷⁰¹,

Vice-présidents :

. M. Janetti (maire de St Julien-le-Montagnier (83), Conseiller Général du canton de Rians, président du SIVOM du Verdon),

. A. Vial, Conseiller Général du canton de Moustiers (04), Conseiller Régional,

. Mme Beguin Le Bellegou, maire d'Aups (83), Conseillère Régionale,

. M. Boniface, maire de Castellane (04),

. M. Bourachau, maire de Moustiers (04), Président du SIVOM des Alpes de Haute Provence,

. M. Denans, maire de Montmeyan (83), Conseiller Général du canton d'Aups,

. M. Jassaud, maire de Bargême (83), Président du SIVOM de la Bruyère,

. M. Leth, maire de Demandolx (04), Conseiller Général du canton de Castellane, Conseiller Régional.

L'équilibre dans la répartition interdépartementale est respecté : 4 Conseillers Généraux de chacun des deux départements sont présents au bureau afin de faire entendre les voix les plus géographiquement fidèles de l'emprise interdépartementale du SMPV. Pour compléter la structure de gestion, et dans la continuité des méthodes de travail de la CIARV, le 7 février 1976 est créée l'AREA (Association Régionale d'Animation des Pays du Verdon) ; c'est la formalisation du partenariat entre les élus et la société civile (associations, professionnels, chambres consulaires...) tel qu'il fonctionnait déjà entre la CIARV et l'association « Animation – Information » présidée alors par Maurice Janetti. C'est d'ailleurs ce même Janetti qu'on retrouve à la présidence de l'AREA, lui donnant une orientation largement inspirée de ces engagements associatifs déjà anciens auprès des foyers de jeunes et d'éducation populaire⁷⁰² notamment. Plus souple que le SMPV puisque cette fois émancipée de la tutelle régionale, l'AREA a un rôle d'animation et d'information tournée vers la société verdonienne. Deux organes joueront un rôle central pour l'AREA :

. son bulletin d'information : « Rive droite, Rive Gauche » dont le premier numéro sort en juin/juillet 1976. Là encore, le précédent inauguré par la revue « Rive gauche » sert de modèle. L'accent est mis

⁷⁰¹ C'est au titre de son mandat de conseiller régional qu'André Samat a été élu président du SMPV. Si l'administration centrale transmet le pouvoir aux élus locaux, la collectivité régionale souhaite toutefois garder la main sur la structure. C'est une manière de passer outre les conflits interdépartementaux propres aux territoires verdoniens depuis que les départements existent.

⁷⁰² Le réseau des foyers d'éducation populaire joua un rôle important dans le Verdon, sous l'impulsion de Maurice Janetti qui fut nommé par la Fédération des Œuvres Laïques (FOL), dès le début de sa carrière d'instituteur à Saint Julien-le-Montagnier, responsable départemental des Foyers ruraux des jeunes et d'éducation populaire. Un grand nombre de domaines de l'animation locale était alors pris en charge par les foyers ruraux. Ainsi par exemple, la petite station de ski de Vauplane (aujourd'hui désuète), au-dessus de Castellane, ouverte le 26 décembre 1975, fut elle gérée par l'association d'éducation populaire « Le Roc » à Castellane (*Rive gauche, rive droite*, n°1, juin-juillet 1976). Les gestionnaires privés se confrontaient alors dans le Verdon et sur tous les fronts à la politique et au réseau associatif mis en place par Janetti.

sur la solidarité entre les deux rives du Verdon dans le but de fonder plus encore cette interdépartementalité naissante⁷⁰³.

. le bureau de l'AREA, constitué en partie d'élus, de socio-professionnels et d'associations⁷⁰⁴.

Peu après la visite de Gaston Deferre (alors président du Conseil régional) dans les terres verdoniennes le 10 décembre 1976, le Ministre de l'intérieur signe le 16 décembre 1976 le décret autorisant la création du Syndicat Mixte d'Aménagement des Pays du Verdon. Le SMPV ainsi que l'AREA travailleront désormais sous une même bannière inscrite en en-tête de chacun des documents officiels, fruit de l'imagination combative de Janetti et résumant fidèlement son investissement politique pour le territoire : « Un Pays, une culture, un combat »⁷⁰⁵.

Maurice Janetti (1933-1999) : un parcours politique, une empreinte dans le Verdon

En 1959, Maurice Janetti devient le tout jeune directeur d'école du petit village de St Julien le Montagnier, dans le Haut-Var⁷⁰⁶. Son métier le passionne, il s'investit beaucoup auprès des enfants mais est aussi à l'écoute des parents dans cette région où les services publics locaux sont souvent défaillants. S'imprégnant petit à petit du pays et des enjeux auxquels il doit faire face pour assurer son avenir, Janetti prend conscience qu'un potentiel fort, bien que fragile, ne demande qu'à être valorisé ; il tourne essentiellement autour de deux grands thèmes : les pratiques agricoles locales et la culture provençale de ce pays haut-varois. Il fait alors le pari que soutenir ces deux pôles de la vie locale est le meilleur moyen de combattre non seulement la désertification menaçante et mais aussi sa perte d'identité rurale ; c'est la base de son programme aux élections municipales de 1965. Devenu premier magistrat de la commune, Janetti découvre ainsi sa seconde passion : la gestion des affaires publiques au profit du renforcement des solidarités au sein de la communauté locale, poursuivant ainsi fidèlement la tradition socialiste républicaine varoise analysée par Maurice Agulhon (1979)⁷⁰⁷. Innovant dans

⁷⁰³ Le bulletin « Rive gauche, rive droite » ne vivra que quelques mois. Il sera remplacé dès la fin de l'année 1976 par ce qui deviendra l'organe d'information conjoint du SMPV et de l'AREA : le « Journal des Pays du Verdon » puis « La lettre du Verdon », mensuel distribué gratuitement aux habitants de la zone du SMPV. En outre, un bulletin trimestriel « Terre du Verdon » viendra compléter les moyens d'information mis à la disposition des habitants afin de renforcer plus encore le sentiment d'appartenance locale à une même entité territoriale autour du Verdon.

⁷⁰⁴ Sa première composition est la suivante : Président, M. Janetti, Vice-présidents : M. Boniface (maire de Castellane 04), M. Demol (Conseiller Général, maire de Valensole 04), M. Bagarre (maire de Bauduen 83), M. Guis (premier adjoint au maire de Vinon 83, représentant la chambre des métiers), M. Pesce (représentant de la chambre d'agriculture), M. Taddei (représentant des foyers d'éducation populaire).

⁷⁰⁵ La culture et le combat soutenus par le SMPV passent par son opposition à certains mouvements d'intérêts pour le Verdon. Ainsi en 1974, est créée l'association « Tourisme et loisirs dans le Verdon » (par des aixois). Le SMPV marque son opposition au développement de ce type de structures, usagères urbaines du Verdon, symbole selon eux de « la colonisation du Verdon par la ville ».

⁷⁰⁶ Les éléments biographiques concernant Maurice Janetti sont en grande partie issus de l'ouvrage publié à sa mémoire par l'association « Patrimoine et Libertés » : *Maurice Janetti : Du Verdon au Palais Bourbon. Itinéraire d'un laïque républicain*, Rougiers (Var), 2003, 256 p.

⁷⁰⁷ Janetti s'engage d'abord dans la mouvance socialiste rocardienne, puis aux côtés de Jean Poperen qu'il épaula au sein de son cabinet lorsque ce dernier fut ministre des relations avec le parlement.

tous les domaines de la vie publique et de l'aménagement du territoire (gestion de l'eau, logements, transports, aide aux personnes âgées, école de musique, mise en place d'une radio locale, aide aux agriculteurs, tourisme, énergie...)⁷⁰⁸, l'homme inspire admiration mais aussi opposition. C'est le début de son combat politique pour la région du Verdon dans son ensemble, confrontée sensiblement aux mêmes problèmes de développement. Janetti devient incontournable, son fief s'agrandit, son assurance aussi : conseiller général (1973-1998), puis régional (1978-1984), il accède au mandat national de sénateur (1978-1986), et enfin de député (1986-1988, 1996-1999), incarnant alors celui qui fait entendre la voix des gens des pays du Verdon jusqu'à la lointaine capitale. L'homme est omnipotent dans la région, on le surnomme « le roi du Haut-Var ». Le politologue Frédéric Sawicki⁷⁰⁹ écrit à son sujet : « Elu d'un canton où l'agriculture est en expansion grâce à l'irrigation permise par le canal du Verdon, militant sensible aux questions écologiques, Maurice Janetti a su incarner le renouveau du monde rural. » (p.263). Son cheval de bataille et sa réussite se résument finalement aux capacités encore trop peu utilisées que promettent les nouvelles solidarités intercommunales ; Janetti l'exprime lui-même ainsi : « Tout ce que j'ai entrepris sur le plan collectif, tous mes actes, toutes mes déclarations, toutes mes interventions s'inscrivent dans une seule mission : l'organisation des solidarités intercommunales. »⁷¹⁰.

« Dans le Verdon, s'il existe une chance, elle réside dans l'unité de part et d'autre des lacs que personne ici n'a choisis »⁷¹¹

On l'a dit, une des raisons d'être de la mobilisation locale autour de Janetti (depuis le SIVOM de la zone du Verdon jusqu'au SMPV) réside dans l'anticipation d'un événement marquant (à tous les points de vue, géographique, social, économique, mental) qui prendra la forme, à partir de 1974, d'un lac de retenue de plus de 2.000 hectares à la sortie des gorges du Verdon : le lac de Ste Croix. L'entreprise EDF en est l'acteur principal ; les locaux s'y présentent comme victimes. La chronique de Ste Croix illustre bien, à son niveau, la manière dont les territoires verdoniens réagirent à ce nouvel « envahissement », après le camp de Canjuers : entre stratégies de victimisation et acceptation tacite des effets sur une vie locale jusqu'alors bien tranquille.

⁷⁰⁸ A chacun de ces domaines, correspond aujourd'hui une structure de gestion intercommunale, mise en place par Janetti et présidée par sa personne ; il s'agit notamment du syndicat d'électrification du nord-ouest du Var (SIENOV), du SIVOM de la zone du Verdon pour la gestion, entre autres, des ordures ménagères, du SIANOV pour l'alimentation en eau potable des hameaux du nord-ouest du Var, du comité d'aménagement rural des œuvres sociales (CARPOS), du développement des vacances rurales (SIDEVAR)... Un article du journal *Le Monde* signé par Jean Rambaud datant du 10 février 1972 résume bien l'investissement de Janetti dans ce qui est devenu son fief haut-varois ; il s'intitule : « Monsieur le maire n'est pas raisonnable ».

⁷⁰⁹ F. Sawicki, 1997.

⁷¹⁰ M. Janetti, « Les communes rurales et la décentralisation », *Pouvoirs locaux*, n°1, 1989, pp10-12.

⁷¹¹ M. Janetti, Editorial, *Terre du Verdon*, n°1, nouvelle série (trimestriel), 1976.

4. Le projet de Ste Croix et son contexte

Si le projet du lac de Sainte Croix eut des répercussions bien au-delà du site même en aval des gorges, trois communes furent toutefois plus directement concernées : les Salles, Bauduen et Ste Croix. Une enquête de l'IRES⁷¹² (Institut de recherches économiques et sociales, déjà mentionné), datant de 1954, donne un aperçu du contexte économique et social de cette vallée du moyen Verdon promise à de lourds bouleversements au moment où Ste Croix n'est encore qu'un projet parmi d'autres d'EDF. Le travail concernant la vallée du moyen-Verdon fait en effet partie d'un ensemble d'études relatif aux sites repérés de longue date par EDF pour ses installations hydroélectriques (Bouches-du-Rhône, Serre-Ponçon, vallée de l'Ubaye) ; il est présenté comme une introduction à « une autre future vallée du Verdon ». Les espaces vierges sont convoités ; le Verdon en fait partie et sa démographie le prouve : les trois communes concernées connaissent une forte décroissance de leur population depuis les années 1830⁷¹³. De 1830 à 1954, elle se chiffre à : - 80% pour Bauduen, -53% pour les Salles, -76% pour Ste Croix.

C'est le résultat d'une succession de périodes d'émigration comme l'ont connu de nombreuses autres régions rurales en France. Il s'agit ici toutefois d'une émigration de proximité (Rosental, 1999), celle qui se rapproche de la ville sans vraiment y pénétrer ; ici, on entend souvent « ce qui est perdu pour le Verdon profite au pays du bas ». Le potentiel économique local est largement à l'origine des trajectoires migrantes. Vignes, blé, lavandin (qui remplace, sur le plateau de Riez, les amandiers et les céréales aux rendements insuffisants sur ces terres encore peu irriguées) constituent les cultures les plus fréquentes auxquelles s'ajoutent, en fonction des sols, la culture de la truffe⁷¹⁴, la prairie, quelques arbres fruitiers et l'élevage. Globalement, l'équilibre économique des trois communes est étroitement lié à la production et au cours de la culture de la lavande. Cette fragilité structurelle, contrainte par le dynamisme d'une seule culture, apparaît sans conteste comme un élément de compréhension des fluctuations démographiques, orientées à la baisse tout au long de la première moitié du XX^e siècle, pour arriver en 1954 à un taux de populations de plus de 50 ans de près de 50% pour l'ensemble des trois communes. Pour qui viendrait à se perdre dans la vallée du Verdon au milieu des années 50, l'ambiance donnée à voir est donc largement rurale, où l'eau n'est pas encore une denrée individualisée (87% des habitants de Bauduen, 93.5% de ceux des Salles, et 38% de ceux de Ste Croix n'ont pas « l'eau à la cour »). Ce sentiment d'isolement est renforcé par le poids de la coupure administrative départementale qui pèse sur les liens entre ces communes pourtant proches. Aussi, la proximité

⁷¹² IRES, 1954.

⁷¹³ Exception faite pour la période de 1946 à 1954 qui fut une phase de redressement général (*i.e.* de baisse moins forte) pour la région du Verdon dans son ensemble.

⁷¹⁴ Sur les versants boisés et non pas dans les terres fertiles de la vallée.

géographique des trois communes cède-t-elle le pas à l'impératif administratif et les relations de voisinage restent-elles intra-départementales : Ste Croix (04) est en relation avec Riez (04), Les Salles et Bauduen (83) sont tournées vers Aups (83), « centre commercial » du plateau de Canjuers. Les commerces étant rares voire inexistantes dans les trois communes⁷¹⁵, Riez, Digne, Manosque, Aups et Draguignan constituent les pôles d'attraction majeurs pour tous les services aux populations.

Vivant en quasi-autarcie (le pourcentage de cultures vivrières y est relativement élevé), la vallée du moyen Verdon reste donc fermée à l'extérieur, ses ressources naturelles plutôt médiocres, la lavande apparaissant comme la seule culture spéculative dans cette économie de subsistance. Fort de ce constat, l'IRES n'a pas de mal à conclure à la nécessité d'une ouverture nouvelle pour la région ; le développement touristique (au bord d'un lac éventuellement) ferait l'affaire : « Il faudrait, si l'on veut définitivement fixer la population, lui assurer quelques ressources régulières en espèces, en développant notamment les installations touristiques d'une région riche en beautés naturelles. » (IRES, 1954, p.22). Elle légitime, de ce point de vue, le vieux⁷¹⁶ projet de lac d'EDF dans cette vallée du Verdon qui désormais voient les conditions sociales, économiques et techniques de sa réalisation réunies.

4.1. Le verrou de Ste Croix dans la chaîne hydroélectrique du Verdon

L'expression de « système hydroélectrique Verdon » est largement usitée dans le langage actuel courant. L'histoire du barrage de Ste Croix montre bien en quoi, depuis le début du XXème au moins, la concrétisation du dernier maillon de cette chaîne hydroélectrique au début des années 70, vient parachever un ensemble de réflexions et de réalisations techniques destinées à valoriser la ressource en eau présente dans la région du Verdon. De quel « verrou » parle-t-on quand, dès le milieu des années 50, les conditions semblent réunies pour l'engloutissement de la vallée des Salles et de Sainte-Croix ? Il faut pour cela remonter au début des années 20, lorsqu'une loi du 5 avril 1923 inféode toute dérivation de l'eau du Verdon à la construction d'une réserve en amont afin d'assurer un débit minimal aux avaliers agriculteurs (du Var, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse), consommateurs de l'eau du Verdon et plus bas de la Durance, pour l'irrigation de leur production. Or, entre la fin des années 40 et la fin des années 50, différentes retenues hydroélectriques virent le jour sur le cours du Verdon et de la Durance : sur le Verdon, ce sont les barrages de Castillon au-dessus de Castellane en 1948 et de Chaudanne, juste en aval, en 1953 ; sur la Durance, c'est le fameux barrage de Serre-Ponçon en 1959.

⁷¹⁵ Le dernier boulanger de Ste Croix part juste avant la guerre en 1939.

⁷¹⁶ Les archives municipales de Ste Croix contiennent le registre d'enquête d'un projet de lac dans la vallée : il date de 1927.

Enfin, 1957 est l'année de création de la Société du Canal de Provence qui a pour but d'étendre et de gérer le maillage hydraulique de Provence en le mettant notamment à disposition des grandes villes du littoral (du Var et des Bouches-du-Rhône) mais aussi du développement de l'habitat dans les zones de l'arrière pays jusqu'alors non irriguées (Marié, 82). A la fin des années 50 donc, et suite à ces réalisations, la loi du 23 avril 1923 devenait caduque, toutes les garanties étant données aux avaliers pour la poursuite de leur usage hydraulique du Verdon et de la Durance. L'idée de Ste Croix revenait ainsi en bonne place sur l'agenda des ingénieurs électro-hydrauliciens. On l'a vu, la vallée concernée ne représentait pas un capital économique local fort ; elle était toutefois habitée. Le travail d'appropriation de la vallée par EDF commence dès l'année 1958. Près de 700 dossiers sont traités, représentant notamment 491 propriétaires directement concernés par les eaux du barrage. C'est la propriété privée qui est directement touchée, avec tout ce qu'elle induit de non dits et de non vus dans ce milieu rural profond, autarcique. L'affaire de Ste Croix apparut dès lors comme un révélateur des tensions familiales internes mais aussi comme la première ingérence dans les affaires privées de la vallée ; c'est peut-être ce qui dérange le plus : « Dans les familles dispersées, le calcul et la répartition des indemnités ont révélé quelques vieilles cachotteries intéressées. On a su le prix de la truffe, le rendement des sols, la valeur des fermes, les revenus de tel frère qui se disait pauvre comme Job, l'importance de l'héritage à espérer de telle grand-mère qu'on ne visitait qu'une fois par an et qui, maintenant millionnaire, un peu embarrassée, devient l'objet de tardives sollicitudes. » (Denuzière, 1974). Le village des Salles est le plus directement concerné. Il doit disparaître purement et simplement sous les eaux ; Bauduen et Ste Croix ne sont emputés que d'une partie de leur territoire, le cœur du village restant intact. Localement, l'affaire est vécue comme un drame. Giono, peu de temps avant, avait relaté l'histoire similaire d'un village englouti sous les eaux du lac de Serre-Ponçon : Savine-le-lac. Le Verdon de l'époque est moins connu, moins médiatisé aussi, les soutiens plus rares. Les locaux se battent donc avec leurs propres moyens, la presse régionale peu sensibilisée à la question.

Une rue des Salles avant la mise en eau du lac



Source : *Maison des lacs, Les Salles*

C'est l'instituteur des Salles, Signoret, qui mène l'opposition. Par « opposition », il faut entendre négociations relatives aux expropriations. La vallée n'étant que très peu sujette aux mouvements immobiliers (quel étranger serait venu acheter un bien ici, et plus, qui aurait accepté de vendre, *i.e.* dilapider, son patrimoine ?), le référent trouvé par EDF et son ingénieur projet, Moscardini, est basé sur les ventes immobilières de la région alentour et notamment des opérations d'expropriations pratiquées sur le site de Serre-Ponçon. Deux choses sont promises aux locaux expropriés, en échange d'un prix raisonnable pour leurs biens (bâtiments et terrains) :

- . un relogement décent et « moderne » (*i.e.* avec l'électricité d'EDF et l'eau du Canal de Provence), plus en amont sur le plateau,
- . une reconversion de leur activité agricole vers une future activité touristique prometteuse.

Quelques agriculteurs refuseront cette reconversion, contestant l'évaluation du prix de leurs biens. Il ne sont toutefois qu'une minorité : sur les près de 500 dossiers d'expropriation, seule une vingtaine seront portés devant le juge des expropriations (Collard, 1975) ; avaient-ils le choix ? La modernité et le changement d'activité semblent, quoiqu'il en soit, avoir « convaincu » une partie des autres⁷¹⁷, le reste

⁷¹⁷ On pourrait le formuler autrement : « La grande majorité des autres semble donc s'être accommodée de la modernité et du changement d'activité ».

ayant dû s'exiler. Ste Croix ou Canjuers, même « combat » ? Celui en tout cas d'une décision d'Etat peu discutable sur place, par manque de combattants, de moyens et peut-être de motivation⁷¹⁸.

Revenir aujourd'hui sur ce passé proche n'est pas tâche facile. Les portes et les mémoires sont closes ; blessure encore ouverte ou sentiment de culpabilité chez ceux pour qui la promesse touristique s'est effectivement réalisée ? Les impressions se mêlent. Ce « passé qui ne passe pas » (Conan, Rouso, 1999) est donc enfoui, comme le reste, sous les eaux du lac. Sous le signe de la meurtrissure, les habitants d'aujourd'hui recomposent, en les sélectionnant, les éléments d'un passé aux conséquences, pour beaucoup inéluctables⁷¹⁹. La période actuelle du trentenaire (1974-2004) de la mise en eau du lac (ou de la disparition du village) contribue à délier les langues et raviver les souvenirs :

« Il y a eu énormément de résistance et d'oppositions, mais on avait le sentiment de se battre contre quelque chose de trop puissant, et c'est bien ce qui s'est passé... On a bien constitué un syndicat de défense mais cela n'a été d'aucun pouvoir en face de la puissance d'EDF... Et puis, nous on ne connaissait rien, eux, ils connaissaient tout, ils nous ont grugés tant qu'ils ont pu... Nos biens ont été sous-estimés. [...] Aucune somme d'argent ne pourra jamais payer le préjudice moral qui nous a été infligé. Il fallait accepter tout ça, arriver dans un autre village où il n'y avait rien, pas de commerces, pas d'éclairage, même pas de rues... Oui, certainement, la moitié de ma vie est engloutie sous ce lac que je déteste, je ne m'y suis jamais baignée. Cette histoire est close, mais pour nous, dans notre mémoire, ça n'est jamais fini. [...] Je ne peux pas dire quelle serait notre vie aujourd'hui s'il n'y avait jamais eu le barrage. Pourtant, la vie me paraît, ici, plus difficile, on se sent éloigné de tout. »⁷²⁰.

La récente « maison des lacs », aux Salles-sur-Verdon, participe de cette reformulation mémorielle meurtrie. Des films de l'INA datant du début des années 70 (date du commencement des travaux dans la vallée⁷²¹) sont projetés en boucle au touriste gorgé de soleil après sa journée de baignade au bord du lac. Une épitaphe le prévient, lors de son arrivée aux Salles : « Vous qui vous rendez aux Salles aujourd'hui, n'oubliez pas ceux d'hier ».

Le nouveau village des Salles fut reconstruit sur un plateau au dessus du lac suite à un concours remporté par l'architecte Inaussier ; le 26 juillet 1970, Jean Gombert, le nouveau maire, pose la première pierre de 150 logements destinés à redonner vie au plus récent village de France inauguré en janvier 1977. Tous seront neufs à l'exception de quelques traces gardées de l'ancien village : deux lavoirs, deux fontaines, le monument aux morts ainsi que les cloches de l'église dynamitée.

⁷¹⁸ Résigné, Daniel Blum, le dernier maire des Salles, commente ainsi l'affaire : « 1m3 de béton pour retenir 15.000 m3 d'eau, c'était inscrit dans la nature ».

⁷¹⁹ « La disparition du potentiel agricole n'est que l'accélération d'un état de fait (déperissement rural). » (Collard, 1975, p.134).

⁷²⁰ Propos recueillis par A.Inaudi auprès d'une ancienne habitante des Salles (revue *Verdons*, 2004, n°13, avril, pp.97-103).

⁷²¹ La mise en eau du lac elle-même durera de novembre 1973 à avril 1975.

Dynamitage de l'église des Salles (5 mars 1974, 16h45)



Source : *Maison des lacs, Les Salles*

L'ancienne auberge « du coin perdu » du village « d'en bas » laisse la place à un hôtel-restaurant près à accueillir les visiteurs attendus en masse. Le propriétaire, ancien des Salles, parle volontiers de ses projets, pas du passé ; comme si la situation de rente créée par le lac faisait appel à des sentiments mitigés : une meurtrissure réelle et les bienfaits actuels d'une économie touristique jadis rejetés. « L'eau de Javelli »⁷²² n'a pas totalement nettoyé le passé.

On l'a vu, les années 60 et 70 ont vu d'importants bouleversements dans l'organisation de notre territoire, regain d'intérêt de la sphère centrale pour un espace disponible (car peu habité) d'une part pour l'armée, d'autre part pour la poursuite de l'exploitation hydroélectrique de la rivière avec l'entrée en scène de la Société du Canal de Provence et la possibilité envisagée de combiner ces aménagements avec une fréquentation touristique d'un type particulier. Volonté du milieu local ou au contraire absence de réaction face à ces changements profonds de la physionomie de leur territoire ? La question est posée. Comme souvent, l'ambiguïté persiste. Le site reste quant à lui encore relativement peu fréquenté et pour cette raison apparaît comme un monde mort : « *Sinon de hardis et rares spécialistes, on ne pénètre point dans ces colossaux plissements et contractions dus à des cataclysmes millénaires. On les survole des hauteurs qui les dominent. [...] La toute puissante lumière a pour mission de donner*

⁷²² Nom donné par certains locaux aux eaux du lac de Ste Croix, en référence à Maxime Javelli, sénateur des Alpes-de-Haute-Provence de 1969 à 1981, Maire de Riez de 1945 à 1977, et défenseur du projet de Ste-Croix.

vie à ce monde mort ou non encore né. »⁷²³ (p.142). La fin des années 60 sera la date de cette « naissance » attendue, une naissance « technique » du territoire.

4.2. La naissance technique du territoire

Deux acteurs techniques prendront alors un rôle central dans la région Verdon : la Société du Canal de Provence et EDF.

a) La Société du Canal de Provence (SCP)

En 1957, est fondée la *Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale* : les représentants des collectivités locales de la région décident, sous l'impulsion du Ministère de l'Agriculture, la création de cette société d'économie mixte pour la construction d'une infrastructure hydraulique rompant avec celles du passé dans sa philosophie mais aussi dans ses ambitions : c'est le passage d'une hydraulique traditionnelle à une hydraulique sous pression. On trouve à l'origine de la création de la Société des personnages tels que G.Deferre, maire de Marseille, E.Soldani, M.Arrecks. Les origines de la société sont à chercher dans un autre champ que celui qui avait jusqu'alors prévalu : celui de la production exclusive d'énergie hydroélectrique. Avec la SCP, s'ouvre l'époque de la diversification des usages de l'eau (l'eau de la SCP sera notamment synonyme dans la région d'aiguillon de l'urbanisation), aidée en cela par EDF qui lui apportera son savoir faire en matière de percement de galeries, techniques de tarification, rigueur dans la négociation avec les partenaires...

Dans les années 60, 3 demandes spécifiques de l'eau du Verdon émergent, ressemblant étrangement à celles déjà mentionnées au début du siècle⁷²⁴ :

. de la part du département des Bouches-du-Rhône pour qui le vieux Canal du Verdon acheté en 1926 à un opérateur privé en faillite est un gouffre financier (d'où la forte implication du Conseil Général des Bouches-du-Rhône dans la création de la SCP),

. de la ville de Marseille dont le canal réalisé autrefois par l'ingénieur Montricher est resté abandonné jusqu'à l'arrivée de G.Deferre (la SCP entre ainsi en concurrence avec la Société des Eaux de Marseille - SEM -).

. le Var pour qui les eaux du Verdon font partie du patrimoine hydraulique départemental.

Le Verdon, par la qualité de ses eaux et par son potentiel d'exploitation diversifiée, entre ainsi au début des années 60 dans une nouvelle phase de convoitise de la part de la Région PACA, notamment ses parties fortement urbanisées. C'est le second facteur, avec le tourisme, que devront affronter les populations locales dans le sens d'une complémentarité des activités primaires, secondaires et

⁷²³ J.L.Vaudoyer, 1960.

⁷²⁴ M.Marié, 1993.

tertiaires. Le dilemme entre le respect d'un paysage spectacle et le primat de la fonctionnalité d'un territoire trouvera ici son origine qui se concrétisera plus tard, dans les années 70, par des mouvements d'opposition aux projets d'aménagement.

b) EDF

C'est à cette époque qu'intervient en force l'entreprise qui deviendra incontournable dans la région. En effet, au début des années 60, EDF change de politique : ne plus simplement satisfaire la demande de courant mais aussi la provoquer. Les centrales thermiques ou nucléaires manquant de souplesse, EDF va s'intéresser de près au Verdon, poursuivant sur la lancée de ses réalisations précédentes (Chaudanne et Castillon)⁷²⁵. L'argumentation de la société se base sur deux facteurs qui reprennent notamment les chevaux de batailles de la fin du XIXème et du début XXème, ouvrant ainsi au maximum son éventail de persuasion :

. le développement de la consommation d'eau après la guerre : c'est l'époque de « l'eau à la maison », de la consommation industrielle (chimie et sidérurgie) et agricole (poussée par la politique agricole des années 50-60),

. l'apparition d'un nouveau facteur dans le Verdon depuis les années 50 et le développement de l'automobile : le tourisme de masse, grand consommateur d'eau⁷²⁶.

Ce second facteur sera mis en avant face aux élus réticents et permettra ainsi la construction successive des barrages de Gréoux (débuté en 1967), de Quinson (en 1972) et de Ste Croix (début de la mise en eau en 1973, opérationnel totalement en 1977)⁷²⁷.

Ces constructions se sont succédées en quelques années sans que la population locale ne semble affectée par cette modification profonde d'une nature nouvellement domptée, bien que, selon les mots d'E.Baratier, « à cette époque, l'ensemble de l'intérieur de la Provence se trouve réveillé par les grands

⁷²⁵ Aujourd'hui, au niveau national, la production électrique d'EDF est composée de 81% d'énergie nucléaire et de 14% d'énergie hydraulique. Il existe 4 centrales électriques en Région PACA qui couvrent 50% de la consommation régionale. Parmi ces 4 centrales, deux sont hydroélectriques (Durance/Verdon) et contribuent au 2/3 à cette production. Elles constituent donc un maillon central dans le système productif local mais aussi national d'EDF.

⁷²⁶ Certains professionnels du tourisme local sont même attachés aux aménagements hydroélectriques, anciens projets y compris, synonymes d'affluence touristique : « *Le barrage de Caréjuan fut abandonné peu avant la guerre de 1914, mais l'idée reste valable. En effet, un tel barrage, arrêtant les actuels lâchés du lac de Castillon pour les dévier en tunnel jusqu'à la sortie du Grand Cañon, avec turbinage sous chute de 140 mètres au « Galetas », serait rentable pour l'hydroélectricité et régulariserait le torrent du cañon, de sorte que le cheminement dans le lit du Verdon deviendrait sans danger pour les excursionnistes* » in A.Monier, (1971), *Exploration du Grand Cañon du Verdon*, Vallauris.(cette brochure, publiée à ses frais et distribuée par le patron de l'auberge du Point Sublime (Rougou) aux touristes de passage dans les années 70, est en fait une réédition d'un article de E.A.Martel et A.Janet publié en 1907 dans une publication du Syndicat d'Initiative de Draguignan et de sa région.)

⁷²⁷ Les lacs sur le Verdon sont des concessions d'Etat à EDF pour 75 ans. De même, EDF a un domaine concédé autour des lacs (l'altitude de bornage de la concession étant évidemment spécifique à chaque lac).

travaux »⁷²⁸ (p.560). Selon P.Martel, de l'association Alpes de Lumière, « *Comme ailleurs, la population était, dans l'ensemble, assez passive devant les grands bouleversements qui affectaient son paysage traditionnel. Les premiers grands projets d'EDF (barrages de Chaudanne et de Castillon) avaient suscité quelques conflits dramatiques au niveau strictement local, lesquels avaient été absorbés bien vite sans soulever les foules.* »⁷²⁹. Certaines voix locales pourtant se soulèvent contre les projets nouveaux (qui seront réalisés cette fois), mais quel poids ont-elles ? C'est le cas pour le lac de Ste Croix, refusé par un certain nombre de propriétaires (pas tous) de la future vallée engloutie (Bauduen, Les Salles) qui réclament un retour à l'ancien projet de 1905, convoquant pour cela la loi de 1923. On est dans les années 70.

5. Les derniers projets

La prise de conscience des impacts des aménagements hydroélectriques du Verdon au colloque de Gréoux organisé en 1967⁷³⁰, allait largement dans le sens de la politique menée par EDF les années suivantes. Source d'emplois locaux lors des travaux, exportation du modèle touristique de bord de mer en vogue dans les années 60⁷³¹, fierté de voir la région enfin reconnue pour la première fois, divers facteurs peuvent expliquer la passivité locale. Pourtant, à la fin des années 70, lorsque EDF propose un nouveau projet de barrage au niveau de Chasteuil⁷³², *la marche manquante de l'escalier d'eau* mentionné à Gréoux en 67 (reprise modifiée d'un projet de 1970 qui, s'inspirant de celui du début du siècle avec les tunnels, prévoyait un barrage au niveau du Point Sublime, à l'entrée des gorges), c'est un refus généralisé qui s'élève, pour plusieurs raisons :

⁷²⁸ E.Baratier (dir.), 1969 (1987) et plus particulièrement le chapitre XIV, *La Provence à l'ère industrielle, 1870-1940*, pp.491-569.

⁷²⁹ P.Martel, 1982.

⁷³⁰ Découlant des aménagements progressifs (hydroélectriques notamment) qui débutèrent au début du siècle mais qui s'intensifièrent dans les années 70, la région du Verdon allait connaître l'instauration en force d'un nouveau pôle de développement : le tourisme de masse. En prévision de ce développement futur, le Comité Régional d'Expansion Economique, l'Institut de Recherches Economiques et Sociales et l'Association pour le Développement du Tourisme en Provence organisent en 1967 les Journées du Verdon à Gréoux-les-Bains, petite station thermale des Alpes de Haute-Provence. La volonté est alors la mise sur pied d'un véritable modèle d'exploitation intensive du Verdon, planification territoriale en vue de l'An 2000 basée sur le monofacteur touristique : « l'escalier d'eau du Verdon au service d'une civilisation des loisirs annoncée ». C'est à cette époque qu'apparut une spéculation foncière intense notamment sur les terrains situés autour du futur lac de Ste Croix (commune d'Aiguines où le prix de certaines terres a augmenté de 100% en 124 jours ; voir M.Delenne et al., 1970. Ce fut la période « Verdon, seconde côte d'Azur ».

⁷³¹ Pour illustration, ce mot du Ministre de l'Equipement d'alors, A.Chalandon : « Il faut vendre les sites les mieux doués. ».

⁷³² A la suite de la crise pétrolière en 1973, le sénateur J.F.Pintat recense en France 31 barrages hydrauliques susceptibles d'être réalisés, dont celui du Verdon à Chasteuil (appelé aussi « chutes de Moustiers »), d'importance moyenne (in *L'express*, Mai 1977).

- . le recul du temps, bien que faible depuis la construction du dernier barrage (Ste Croix), par rapport à l'invasion touristique des lieux et à sa non-maîtrise⁷³³,
- . le début d'une conscience territoriale affirmée qui s'est développée au contact de *l'altérité usagère*,
- . une revendication environnementaliste et technique menée par des personnalités scientifiques impliquées dans le dossier de refus du barrage et qui ont su, par leur notoriété et avec l'aide des écologistes locaux, sensibiliser les populations⁷³⁴.

5.1. Le projet de Chasteuil ou la dernière tentative technique

Suite au rapport du sénateur Pintat (de novembre 1975 intitulé : « commission d'étude de la production d'électricité d'origine hydraulique et marémotrice »⁷³⁵) consécutif à la hausse du pétrole, de nombreux projets hydroélectriques sont lancés en France. Les ressources du Verdon, considérées comme non encore épuisées, font partie de la liste des 311 sites hydroélectriques potentiels du pays : c'est le projet de Chasteuil-La Tour, petite commune des Alpes de Haute-Provence située en aval de Castellane, au bord du Verdon⁷³⁶.

Le fil directeur des aménagements hydroélectriques dans le Verdon n'est autre que la loi, déjà abordée du 5 avril 1923⁷³⁷ (conditions d'alimentation publique du Var, du Vaucluse, et des Bouches-du-Rhône) : son contenu fixe le programme des travaux à réaliser pour la région (réserves d'eau sur le Verdon,

⁷³³ Il est amusant de remarquer que le géographe E.Reclus (1869), poète anarchiste, au milieu du siècle dernier, notait déjà à propos de l'aménagement des rivières en général : « *Espérons aussi, puisque nous songeons à l'avenir et que nous suivons nos rêves, espérons que les ingénieurs préposés à la régulation du ruisseau sauront faire du bassin d'alimentation, non pas un réservoir vulgaire aux plages malsaines et puantes, mais un lac charmant et pur, ombragé de grands arbres et bordés de plantes aquatiques.* », (réédité chez Actes Sud, collection Babel, 1995, 217 p.). Son inquiétude se justifiait pleinement pour les sites du Verdon dans les années 70...

⁷³⁴ Le dossier, soutenu par G.Deferre alors président du Conseil Régional, sera mené notamment par l'économiste M.Parodi, professeur à la faculté des Sciences Economiques d'Aix-en-Provence, et Haroun Tazieff pour la sismicité des lieux ; on peut citer deux articles à ce sujet : *Le projet de barrage de Chasteuil à l'entrée du grand canyon du Verdon : une décision déjà prise.*, Novembre 1977 et *Note sur l'intérêt économique du projet de barrage EDF de Taloire*, Mars 1977 (nous remercions vivement l'auteur pour nous avoir communiqué ces documents ainsi que de nombreux autres).

⁷³⁵ Le contenu de ce rapport sera publié en 1976 à la Documentation française.

⁷³⁶ Il s'agit en fait de la reprise par EDF d'un ancien projet de barrage au Point Sublime à l'entrée des gorges (voir historique des projets hydroélectriques). Selon le chef de cabinet du Ministre de l'industrie (courrier du 4 janvier 1977) le projet actuel aurait été élaboré lors des journées du Verdon des 6-8 octobre 1967 organisées par le comité régional d'expansion économique Provence-côte d'Azur-Corse (Les journées de Gréoux, déjà mentionnées). En fait, en 1969 (archives de La Palud), il y avait déjà un projet EDF de barrage au niveau du couloir Samson (entrée du Canyon) qui noierait les gorges en amont (jusqu'à Castellane, vallée du Baou et vallée du Jabron) ; à cette époque, l'annonce de ce projet fit un tollé et son retrait immédiatement prononcé. Toutefois, des consultations secrètes d'EDF auprès communes les plus intéressées (celles des Alpes de Haute-Provence étaient Castellane (pour qui la retenue de Chasteuil fournirait un lac pour les visiteurs), Rougon, La Palud, Moustiers...). Depuis, des changements de municipalités eurent lieu et Moustiers, La Palud et Rougon se sont opposées au projet. Côté varois, une farouche résistance a toujours existé, résistance conduite par Maurice Janetti, personnage déjà mentionné.

⁷³⁷ Cf. Pelissier F., 1977, *L'aménagement intégré du Verdon*, Bulletin du génie rural, novembre-décembre, pp.125-129. François Pelissier est alors ingénieur en chef du génie rural des eaux et forêts, chef du service régional d'aménagement des eaux de Provence côte d'Azur.

dérivation vers les Bouches-du-Rhône et le Var)⁷³⁸. De plus, la possibilité est donnée aux dites réserves de produire de l'électricité. Ce texte ne donna rien pendant 40 ans à cause de problèmes techniques et financiers. Dans les années 60, l'idée d'un aménagement mixte est à l'ordre du jour : l'été pour l'agriculture, l'hiver pour la consommation électrique.

C'est dans ce contexte qu'EDF propose son projet de Chasteuil. Voyant dans le projet la possibilité de revenus supplémentaires pour le département des Alpes de Haute-Provence en quête de ressources, une réunion à Digne le 7 février 1979 du bureau de l'environnement, du tourisme et de l'aménagement du territoire conclut à une position favorable au projet comme catalyseur d'une politique touristique exsangue.

Situé à la frontière entre les Alpes de Haute Provence et la Var, le projet de barrage n'est pas partagé côté varois, notamment. Maurice Parodi fait partie de ceux-là. Son inquiétude quant à la rentabilité économique du projet est forte, sans compter les atteintes au site qu'il engendrerait. Les échecs successifs des oppositions locales au camp de Canjuers ainsi qu'au lac de Ste Croix le motivent pour trouver de l'aide dans son opposition auprès d'acteurs extérieurs au territoire verdonien. Ses réseaux scientifiques sont importants et sa position dans le dossier lui donne la possibilité d'accéder aux éléments techniques fournis par EDF. M.Parodi est en effet missionné par le président du Conseil Régional PACA de réunir un comité d'experts chargés de donner un avis aux élus régionaux sur le rapport d'études d'impact du CETEGREF d'Aix à la demande d'EDF. En fait, le Conseil Régional a constitué une commission d'enquête régionale (sur le modèle des commissions d'enquête parlementaire) à laquelle participent des élus de la Région et des départements concernés :

- les élus régionaux sont :

- . G. Defferre, président,
- . le maire d'Aups,
- . Samat (Conseiller général des Bouches-du-Rhône),
- . Gayrad (Conseiller général du Var, adjoint au maire de Draguignan),
- . Vial (maire de Moustiers et Conseiller général),
- . Philibert (président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône),
- . Pascal (adjoint au maire de Martigues),
- . Philippe (Conseiller général, maire des Mées),
- . Girardot (député des Alpes de Haute-Provence),
- . Hautecoeur (député varois)

- les élus du Conseil général des Alpes de Haute-Provence :

- . Delorme (Président),
- . Tardy (président de la chambre d'agriculture),
- . Demol (maire de Valensole),
- . Ceze (maire d'Allos)

⁷³⁸ Les réserves ont pour but d'assurer aux avaliers la jouissance intégrale de leurs droits en aval et sur Durance et de permettre des dérivations nouvelles (2.5 m³/ s pour Bouches-du-Rhône, et 4.5 pour le Var).

- les élus du Conseil général du Var :

- . E.Soldani (Président),
- . M.Janetti (sénateur maire de St Julien-le-Montagnier),
- . Rollandy (Conseiller général du canton de Comps),
- . Levasseur (maire de la Roque-Esclapon).

La commission ainsi constituée est fortement défavorable au projet de Chasteuil mais a besoin d'arguments. Parodi doit les lui fournir. Au début de l'année 1979, la commission est renforcée par les experts suivants, rassemblés autour de Parodi :

- . Claude Henry (économiste de renom du laboratoire d'économétrie de l'école polytechnique)
- . Alain Bombard (océanologue et par ailleurs président sortant de la plus grosse association régionale de protection de l'environnement : l'URVN, Union Régionale Vie et Nature)
- . Haroun Tazieff (volcanologue, directeur de recherches au CNRS), son rôle sera de donner un avis sur la sismicité des lieux,
- . Jean-Marie Chevalier (économiste spécialiste de l'énergie),
- . Alain Archiloque (professeur de biologie à la faculté St Charles de Marseille et par ailleurs originaire de Moustiers, spécialiste de la flore du Verdon)
- . Henri Stehle (membre de l'Institut et président du comité scientifique de l'URVN).

Le but de leur travail n'est pas de constituer un contre-rapport d'expertise mais d'aider le Conseil régional à « poser les bonnes questions » à EDF. A cette date, début 1979, l'étude d'impact est terminée et le groupe d'experts souhaite éviter de déclenchement de la Déclaration d'Utilité Publique, dernière phase avant le début des travaux. Les 19 et 20 juillet 1979, la commission d'enquête régionale livre ses premières conclusions, après un travail important sur le terrain : son enquête auprès des élus de la zone, des associations, des conseillers généraux révèle qu'à la quasi-unanimité, les acteurs locaux sont dans une position nette d'opposition « dans les conditions actuelles d'information sur le projet ». L'état du dossier a en effet de quoi étonner. Les experts de la commission d'enquête le font savoir à EDF : elle s'étonne notamment de la « disparition de 7 pages » dans le rapport d'étude d'impact d'EDF concernant les études économiques. Informés de cette « absence », les élus locaux commencent à se méfier du partenaire EDF. Les pages manquantes seront finalement communiquées même si les calculs de justification du projet n'apparaissent que succinctement. Quoi qu'il en soit, pour les experts économistes, ils font apparaître les manques suivants :

- . non prise en compte des aléas qui interviennent fréquemment dans le percement de galeries importantes (14 km),
- . non prise en compte de l'irréversibilité environnementale et des impacts économiques régionaux du projet,
- . les méthodes de calcul énergétique sont considérées par les experts comme dépassées,

.....

. des erreurs de calcul quant au débit réservé raisonnable sont relevées : le CETEGREF - centre technique du génie rural - l'estime à 6m³/s, EDF ne considérant le projet comme économiquement rentable qu'en deçà de 4.5 m³/s : d'où l'existence de problèmes environnementaux à la fois faunistique et floristique. La commission demande un nouveau rapport sur ces débits réservés, rapport devant être confié à bureau d'étude indépendant d'EDF notamment,

. elle mentionne la nécessité de compléter les inventaires faune et flore sur les sites concernés.

. enfin, la commission regrette qu'EDF n'ait pas mentionné les autres solutions possibles en matière d'équipement hydraulique sur la région, notamment ses raisons d'abandon des projets sur le site d'Embrun (Durance).

En fonction de tous ces compléments, la commission soumettra le dossier à l'assemblée plénière du Conseil régional pour avis.

Se sentant soutenue par le groupe d'experts, les acteurs locaux commencent eux aussi à se mobiliser contre le projet. Une manifestation festive est organisée le 21 juillet 1979 à La Palud contre le projet, sous la bannière « Non à la mort du Verdon »⁷³⁹. Le tract, reproduit à des milliers d'exemplaires, est rédigé par Parodi. Il y expose les arguments techniques suivants : le taux de rentabilité est inférieur au taux de référence du VII^{ème} Plan, les conditions géologiques sont mal évaluées, l'argument avancé d'indépendance énergétique ne tient pas si l'on connaît les projets d'EDF de vendre de l'électricité à l'Italie, il n'y a pas de calcul de la rentabilité sociale du projet, les travaux seraient réalisés par de grosses entreprises avec une main d'œuvre peu qualifiée et pas forcément locale : « Que deviendront les locaux après la fin des travaux ? »⁷⁴⁰, que fera-t-on des déblais évacués du tunnel prévu de 14,6 km, la retenue de la Tour dévasterait la forêt d'Angouire au-dessus de Moustiers, enfin aucune concertation avec la population locale n'a été entreprise. En novembre 1979, le groupe d'experts rend son rapport final. Il se présente sous la forme suivante : page de droite, le dossier d'EDF, page de gauche, les contre-arguments des experts. Il faudra attendre deux ans pour connaître l'issue de l'affaire « Chasteuil ». Ce sont en effet les élections présidentielles de 1981 qui trancheront le débat : le 23 juillet 1981, une lettre de Gaston Defferre (président Région PACA et ministre de l'intérieur et de la décentralisation) informe le ministre de l'industrie (Pierre Dreyfus) de son opposition au projet de chute de Moustiers, « projet de Chasteuil ». Elle mentionne un autre projet dit « du plateau de Barbin » (station de pompage de Barbin) qui pourrait être solution de remplacement. L'idée serait la création d'une station de pompage sur le plateau de Barbin, au-dessus de la sortie des gorges du Verdon, d'une puissance de 1200 mW. Cette pompe permettrait de faire remonter l'eau à une hauteur de 750 m, de la

⁷³⁹ Un an auparavant, un autre rassemblement similaire eut lieu aussi à La Palud : la faible visibilité du dossier n'avait que peu motivée les manifestants. Ce ne sera pas le cas de cet été 1979.

⁷⁴⁰ Et Parodi de citer l'exemple du maire de Brovès, commune du haut Var qui disparut au profit du camp militaire de Canjuers : le berger devint pompiste.

stocker dans une réserve de 20 millions de m³, et de la relâcher pour parer aux pointes de consommation électrique. Suite au courrier de Deferre, P.Dreyfus demande à EDF d'étudier le projet Barbin puisque celui de Chasteuil est officiellement abandonné. Barbin n'aura pas de suite : il marque la fin des velléités aménagériales d'EDF dans la région.

Ces événements ont marqué le territoire : l'empreinte technique n'a pu aboutir mais elle a généré une prise de conscience locale pour la défense d'un territoire convoité à des fins industrielles. Si désormais cinq lacs entravent le cours de la rivière, la vocation touristique des lieux devient une ligne de défense partagée par les locaux. Les affaires de Chasteuil et Barbin sont à l'origine de l'éclosion d'un monde associatif local revendiquant la préservation d'un site aux caractères paysagers et naturels en phase avec l'air du temps : le tourisme vert. Ainsi, avec le soutien du Syndicat Mixte d'Aménagement du Verdon (présidé par Janetti) et de la présidence du Conseil régional PACA (G.Deferre), « l'association pour la défense des sites du Verdon et la promotion des activités humaines » est créée : elle s'oppose farouchement au projet de Chasteuil et est le fait d'amoureux du Verdon, peu de locaux y participent. Son président, marseillais, est toutefois plus qu'un passionné du Verdon : Gilbert Blanc n'est autre que le petit-fils d'Isidore Blanc, guide de Martel au début du siècle⁷⁴¹. De même, en 1977, est créée l'association « Hommes, nature, loisirs pour la sauvegarde du Verdon », présidée par Roger Verdegen, guide de montagne venu s'installer dans la région ; on peut citer aussi l'association « villages des gorges du Verdon » à Castellane dont l'objet est la défense du patrimoine et des traditions locales. Les grosses associations nationales de tourisme en montagne (Touring Club de France et Club Alpin Français) sont aussi mobilisées pour la cause verdonienne. A la suite de l'avertissement de Chasteuil, EDF modifiera sa position quant à son insertion dans la vallée du Verdon, voyant qu'elle ne pourra qu'adopter une politique cohérente avec le facteur déterminant des lieux : le tourisme. Ainsi, à partir de la fin des années 70, l'attitude de la société s'infléchira dans le sens d'une attention accrue envers « les usagers des barrages » : possibilité de visites des installations hydroélectriques, évolution des brochures d'information dans le sens d'une prise en compte de la composante touristique⁷⁴², sponsoring de manifestations locales et mécénat, réflexion au niveau des cadres de la société sur la complémentarité des activités⁷⁴³, informations auprès des pêcheurs et des associations sportives sur les horaires des lâchés de barrage ...

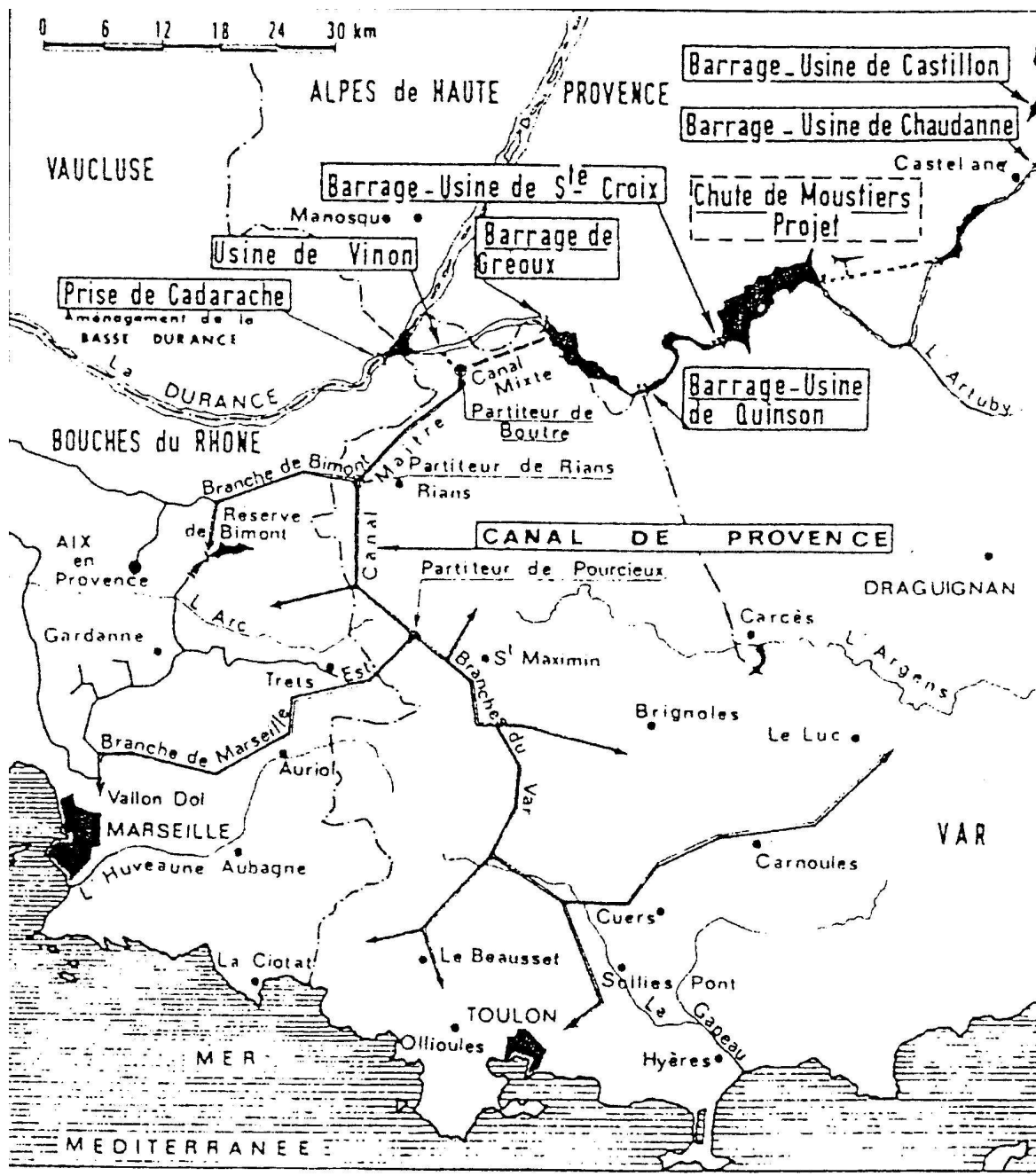
⁷⁴¹ En août 1980, l'association organise une journée d'information et d'action à la Palud (les presses locale et nationale sont présentes). Le but, nouveau, est de mobiliser les vacanciers contre le projet de Chasteuil.

⁷⁴² Une rapide étude iconographique et textuelle de ces brochures depuis le début des années 60 avec le barrage de Serre-Ponçon (1959) jusqu'aujourd'hui montre bien ce transfert d'une image technique à une image touristique (nous remercions ici A. de Réparaz de nous avoir suggéré cette approche et fourni les matériaux).

⁷⁴³ Dans un article intitulé *L'aménagement mixte du Verdon et la protection de la qualité des eaux* par un groupe de travail du Comité Français des Grands Barrages (composé de membres d'EDF, de la SCP, du GREF) lors du 11^{ème} congrès des grands barrages à Madrid en 1973, divers scénarii sont imaginés quant à l'avenir touristique des bords de lacs : c'est le scénario « contrôlé » (zones protégées, aménagement des berges...) qui sera mis en avant.

La situation hydroélectrique au début des années 80 est donc la suivante : barrages-réservoirs de Castillon (1948, 51 MW), Chaudanne (1953, 21MW), Gréoux-Vinon (1967, 28 MW), Ste Croix (1975, 136 MW), Quinson (1975, 41 MW)⁷⁴⁴.

La chaîne hydroélectrique Verdon et le canal de Provence



Source : M.Marié, 1982

⁷⁴⁴ Le projet de Chasteuil avait une autre destination que purement hydroélectrique ; ses concepteurs avaient en effet imaginé que la réserve créée à la Tour pourrait alimenter en eau agricole le plateau de Valensole. Cette irrigation se mettra en place au début des années 80, sans que Chasteuil ne soit construit.

L'avenir du Verdon n'est plus le développement hydroélectrique ; un autre intérêt va prendre le pas sur la fonctionnalité de la ressource locale en eau : la protection du milieu face à un tourisme de plus en plus présent. Le classement des gorges (loi 1930 sur les sites classés) est ce qui agite le territoire à partir du milieu des années 80. Il s'insère dans un contexte où les aménagements ne sont plus hydroélectriques mais touristiques, et de grande envergure. L'affaire du « complexe allemand » en 1983 est révélatrice de la ruée vers cette manne nouvelle pour la région.

5.2. « Le complexe allemand » : un autre cas d'école pour la résistance locale

En 1983, une société allemande, soucieuse du confort de ses compatriotes dans les territoires verdoniens et sûre de l'aubaine financière pour les locaux, propose la construction, sur la commune de Ste Croix, au bord du lac, d'un complexe touristique répondant plus qu'il ne faut aux exigences d'une société en cours d'avènement : la société des loisirs⁷⁴⁵. Sur 140 hectares, le complexe « Tourisme, détente, loisirs » propose entre autres, un lieu de cure de 400 lits, un ensemble hôtelier de 1.000 lits, un golf de 70 hectares, dix courts de tennis, une piscine, un centre équestre. Les travaux sont prévus pour une durée de sept ans. Conscient de l'apport économique pour la région, le maire de la petite commune concernée se déclare favorable au projet⁷⁴⁶. Il est vrai qu'il est synonyme non seulement d'apport de résidents nouveaux mais aussi, selon le promoteur, de 530 emplois créés et de 1200 curistes annuels. Les instances nationales de promotion du tourisme en France vont dans le sens de l'élu : le projet est en effet agréé par le comité interministériel du tourisme dans le cadre des unités touristiques nouvelles le 24 mars 1981. Ce n'est pourtant pas ce qu'une fraction de locaux souhaite pour leur territoire. Déjà mobilisé quelques années plus tôt par le projet de Chasteuil, un collectif d'une vingtaine d'associations du Var et des Alpes de Haute-Provence⁷⁴⁷ manifeste énergiquement son opposition au développement de ce type de modèle touristique dans le Verdon. Leur argumentaire est le suivant : d'une part, le projet n'est viable que si le taux de remplissage de la structure est de 80% sur l'année. D'autre part, il n'y aurait que peu de retombées sur les commerces locaux puisque la structure fonctionnerait en quasi-autarcie ; il n'y aurait aussi que peu de retombées sur les entreprises locales qui

⁷⁴⁵ A la même époque, c'est un projet similaire, quoique moins ambitieux, qui se fait jour sur la commune de Demandolx, près de Castellane ; des suédois en sont les porteurs.

⁷⁴⁶ De même que certaines communes voisines (Riez, Valensole) et la Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence.

⁷⁴⁷ On y retrouve notamment l'association « Verdon hommes nature » de Roger Verdegen, le GAER 04 (Groupe d'Action et d'Etudes régionales des Alpes de Haute-Provence), l'UDVN 04, le TCF, les amis de Bauduen, l'association interdépartementale et intercommunale pour la protection du lac de Ste Croix et de son environnement de Robert Ferrato, l'association de défense des sites du Verdon et de promotion des activités humaines de Gilbert Blanc, le CDJA 04, l'Institut d'Etudes Occitanes des Alpes.

n'ont pas toutes les compétences requises, et seuls les emplois peu qualifiés pourraient être occupés par les locaux. Enfin, la taille du projet pose des problèmes non résolus d'alimentation en eau et de pollution. C'est l'avis du Syndicat Mixte des Pays du Verdon de Janetti qui se bat par ailleurs contre le développement d'une mono-activité touristique dans la zone. Le projet de complexe, tel que présenté, ne peut mieux incarner ce mode de développement. A la fin des années 80, et au vu du développement des pratiques touristiques « sauvages » dans la région, les pouvoirs publics souhaitent une réorientation des choix. Celle-ci devra se faire dans le sens d'une prise en compte accrue des questions environnementales. Le dossier de classement des gorges du Verdon est en cours : c'est un argument de plus d'opposition au projet de complexe touristique dans la zone ; celui qui fera échouer le projet.

5.3. La visibilité institutionnelle du Verdon : le site classé

L'histoire de la prise en compte institutionnelle du site commence en fait au début des années 50. Le 3 avril 1951, un arrêté d'inscription du site des gorges (Grand Canyon et une partie de ses rives) est pris. C'est le premier pas vers une reconnaissance de l'exceptionnalité tant environnementale que géologique du territoire : il entre ainsi dans l'inventaire national des hauts lieux, même si, sur les 250.000 hectares qui le composent, seuls 3.000 font l'objet de cette inscription. C'est ce qui motive une personnalité associative locale, Robert Ferrato, fervent défenseur des lieux, à demander en 1970 l'extension de cette inscription de 3.000 à 12.000 hectares, contre l'avis des communes concernées. Il est vrai qu'« inscription » signifie « contrainte » : la lutte de la protection contre le développement trouve ici un épisode supplémentaire dans l'histoire de la région qui voit sa vocation touristique s'affirmer de plus en plus. A la fin des années 70, la procédure d'extension d'inscription ne sera pas lancée, mais celle, tout aussi protectrice, de classement au titre de la loi de 1930. Une demande d'étude de périmètre est faite en février 1979 auprès de la délégation régionale à l'architecture et à l'environnement (DRAE⁷⁴⁸). En 1980 le projet de périmètre est remis aux Conseils Généraux des Alpes de Haute-Provence et du Var. Dans le quotidien « Le Monde » du 4 février 1982, douze sites sont mentionnés en prévision d'un classement loi 1930 : le Verdon y figure. 1982, c'est aussi la date qui enterre définitivement le projet hydroélectrique de Chasteuil par EDF. Si Chasteuil avait pu être synonyme, nous l'avons vu, de contrainte supplémentaire pour les communes locales, le projet de classement est perçu de la même manière. C'est pourquoi, en 1983, naît « l'association des communes riveraines du Verdon ». Elle est créée à l'initiative du maire de La Palud de l'époque dans un but très revendicatif : s'opposer à la volonté de l'Etat d'imposer un classement sans concertation au niveau des communes : « J'ai la conviction qu'un classement n'apportera aucun des moyens humains et matériels

⁷⁴⁸ Aujourd'hui DIREN (Direction Régionale de l'Environnement).

nécessaires à une gestion à la fois ouverte et efficace barrant la route à toute visée mercantile. [...] Je dois donc limiter au maximum l'extension d'une opération qui impose des contraintes portées au niveau ministériel, mais aucune contribution régionale ou nationale à la gestion de ce site dont l'importance européenne est reconnue par tous. »⁷⁴⁹. Six communes y adhèrent : Aiguines, Rougon, Castellane, La Palud, Moustiers, Trigance⁷⁵⁰. Ainsi s'exprime l'actuel maire d'Aiguines à propos du classement : « Nous, on a été hostile au classement tel qu'il est. La commune d'Aiguines est allée jusqu'en Conseil d'Etat, on a perdu car l'intérêt d'Etat, c'est un peu difficile. On était d'accord sur le classement, on n'était pas d'accord sur le périmètre » ; il a peu changé par rapport à ce que pouvait déclarer son prédécesseur en 1983 : « En effet un classement pur et simple n'apporterait aucune solution au problème de pollution des eaux du Verdon, par contre, il sanctionnerait les populations locales en limitant leurs activités économiques. Le projet qui nous est soumis par l'étendue des terres et des forêts » gelées » porterait un coup fatal au peu de vie qui tente de subsister ici. ». G.Gibelin (1986) n'hésite pas à ajouter que le plus grand danger pour les habitants de la région du Verdon et plus particulièrement des gorges est le tourisme (la volonté de sanctuarisation du site par le classement loi de 1930 est directement associée à ce tourisme contemplateur). Deux visions fonctionnelles du territoire s'opposent ainsi au début des années 80 dans le Verdon : l'une venant d'utilisateurs-producteurs du territoire s'oppose à celle d'utilisateurs-contemplateurs du même espace. Les associations de défense de l'environnement notamment figurent parmi ces derniers : « Les gorges du Verdon, site à vocation essentiellement touristique, trouveront dans les mesures du classement, la protection de leur principale source de plus-value : la vue, celle d'un panorama gigantesque, varié et riche. Ainsi, par sa vocation essentiellement visuelle, le classement répond parfaitement à ce besoin. » (UDVN 04 citée par G.Gibelin, 1986). Quoiqu'il en soit sur le territoire, le dossier chemine au sein de l'administration. Le préfet des Alpes de Haute-Provence convoque le 30 septembre 1983 la commission supérieure des sites sur le problème de la protection des Gorges du Verdon. En 1984, la DRAE délimite le périmètre final proposé. En 1985, le projet est soumis à enquête publique (certaines communes dont Aiguines demandent la révision du périmètre). Le 26 avril 1990, six communes des Gorges voient une partie de leur périmètre classé au titre de la loi de 1930. L'amertume locale est forte mais le Verdon devra dorénavant vivre avec cette protection : « Ainsi l'opération tentée par l'administration et le gouvernement au nom de la sauvegarde d'un site célèbre, mais faite en forme de coup de force et au mépris des populations locales, aura au moins cet avantage de faire revivre entre communes voisines une solidarité quelque peu oubliée depuis un demi-siècle » (Gibelin, 1986).

⁷⁴⁹ Pierre Corrotti, maire de La Palud sur Verdon (1983) cité par Georges Gibelin (ex-premier adjoint au maire actuel de La Palud), 1986.

⁷⁵⁰ La commune de Comps-sur-Artuby les rejoindra quelque temps plus tard.

Conclusion Partie 2

Cette deuxième partie, traces historiques de la construction du territoire, met en évidence la particularité des territoires verdoniens : de la mise à l'écart à un intérêt technique puis touristique. Cette mise en récit avait pour but de révéler la personnalité socio-territoriale d'une région. Nous ne tomberons pas dans le piège de l'exceptionnalité qui voudrait que, aveuglé par notre objet, les conclusions que nous pourrions tirer de cette histoire rendraient incomparable l'exemplarité des processus à l'œuvre. Chaque territoire est différent et, en ce sens, leur unicité est acquise. Une approche comparative, même rapide, renverrait aisément les prétendus particularismes locaux à un ensemble déjà identifié de processus de (dé-)territorialisation ; ainsi par exemple, si l'on suit Raphaël Larrère dans ses travaux sur le plateau de Millevaches, les conclusions qu'il en tire ne nous sont pas étrangères : ce que ce territoire a en plus des autres, c'est son vide même (suite notamment à la déprise agricole et à l'emprise forestière qui y est liée). Le Verdon est un élément parmi d'autres de cet ensemble de territoires du vide. Nous n'irons pas plus loin dans cette voie et pour la clore, emprunterons la formule heureuse de Michel Carle⁷⁵¹, maire de Castellane, qui considère que les territoires verdoniens ont eu à se confronter, au cours du siècle passé, à une succession de « structures désertifiantes » (les lacs artificiels, le camp militaire de Canjuers...). L'exemple verdonien choisi pour notre étude a pour but d'illustrer dans quelle mesure les cadres sociaux mis en évidence dans cette deuxième partie sont ou non devenus des marques territorialisantes dans les mémoires collectives locales. La troisième partie s'attachera donc à l'analyse des processus de dé-re-construction mémorielle en tant qu'ils constitueraient un élément déterminant des formes d'appartenance territoriale. Nous évoquons plus haut la caractéristique majeure de notre terrain d'enquête : sa vacuité. Pourtant, dernière marque territoriale structurante, ce « territoire sans nom » jusqu'à la fin des années 80, a été baptisé en mars 1997 : il est devenu Parc naturel régional, comblant ainsi un vide non seulement dénominatif mais aussi imaginaire. En suivant Debarbieux et Gumuchian (1987), dénommer un lieu ou un territoire, c'est opérer une spatialisation linguistique de pratiques et de représentations de l'espace ; de la même manière que le lieu n'existe qu'à partir du moment où il est nommé, il devient enjeu à partir du moment où il existe. Lorsque la région du Verdon n'était signifiée sur les cartes que comme « zone de montagnes », elle n'existait pas. Les premières cartes des gorges (guides, itinéraires) ont contribué à faire émerger le haut lieu ; aujourd'hui, la diffusion large des cartes du Parc naturel régional du Verdon rend visible le territoire. La dénomination du territoire constitue en cela un processus de contrôle et de pouvoir sur celui-ci. Il devient objet d'enjeux,

⁷⁵¹ Carle M., 2003.

symbolique, économique, environnemental ; mémoriel aussi. C'est ce que nous abordons dans la dernière partie.





PARTIE III

RECEPTION SOCIALE DES MARQUES ET CONSTRUCTION DU SENTIMENT D'APPARTENANCE TERRITORIALE

Introduction

Sur le terrain...

Entre conceptualisation de la marque (partie 1) et reconstruction du fil historique (partie 2), qu'en est-il à présent sur le terrain ? Le Parc du Verdon a aujourd'hui dix ans. Nos investigations sur les lieux ont débuté au moment de sa genèse et se sont poursuivies tout au long de cette période de maturation de la structure. Des discours sur le projet jusqu'à la réception sociale des « effets Parc », notre attention se focalisera dans cette dernière partie sur la manière dont le territoire a pu ou non intégrer l'arrivée du Parc dans le système local des représentations et des pratiques. Perturbation, assimilation, rejet, indifférence : la construction de l'identité locale verdonienne met en jeu un ensemble de modalités qui concerne la structure en tant que telle mais aussi les différentes communautés présentes sur le territoire. C'est ce que nous verrons dans un premier chapitre : qui sont les acteurs de ce territoire, comment en dresser un portrait le plus fidèle possible quand on sait qu'il est le fruit de trajectoires sociales et de manières de vivre le territoire multiples ? Leur point commun : se retrouver dans des lieux où la composante naturelle joue un rôle central.

Le territoire du Parc naturel régional du Verdon, nouvelle marque territoriale ?



Source : Parc naturel régional du Verdon

Dans ce contexte, comment le Parc naturel régional du Verdon peut-il remplir le rôle de marque territoriale nouvelle sur un espace où un ensemble de communautés est donné à voir, qui se côtoient, parfois sans se rencontrer, parfois dans l'échange ? C'est cet aspect des dynamiques sociales internes que nous aborderons à la fin de ce premier chapitre par le biais de l'analyse d'un événement révélateur que fut l'organisation d'un débat public relatif à un projet porté par EDF de construction d'une ligne très haute tension devant traverser les territoires du Parc. Arguments de défense territoriale et structuration de la « communauté locale débattante » face à ce dernier projet « venu de l'extérieur » constitueront pour nous des signes révélateurs de la manière dont les territoires verdoniens affichent et défendent leur identité et leur spécificité. Le recours à la mémoire locale et aux événements passés seront, nous le verrons, un des axes forts de défense et d'affirmation identitaires.

Pour cerner les contours de la construction identitaire verdonienne nous aborderons, dans le chapitre qui suivra, la manière dont certains acteurs en charge de la gestion de ces territoires spatialisent, dans leur discours, leur sentiment d'appartenance à l'espace verdonien. Ces élus, qui parlent au nom de la collectivité, ont été rencontrés au moment de la genèse du Parc. Cette photographie discursive intervient donc dans la période clef qui met face à face le projet et le territoire support. La mise en cartes de leur discours révélera de fortes disparités dans leur manière d'envisager à la fois les dynamiques territoriales internes aux territoires du Parc et le rôle que ce dernier peut jouer dans la construction d'une identité homogène qu'une même bannière rassemblerait. Une identité aux visages multiples se dessine alors, renvoyant *de facto* au rôle que ce Parc, dans le Verdon, aura à jouer pour parvenir à imprimer sa marque.

Le dernier chapitre insistera donc sur les éléments structurants qui apparaissent être au principe de cette spécificité verdonienne : le couple nature / mémoire comme ressort de l'intégration des communautés locales. On verra que l'un et l'autre se mêlent en occultant une partie de ce que les communautés mémorielles recèlent et en annihilant toute référence à la mémoire dans un rapport à une nature a-temporelle. Il semble que, dans le Verdon, ce soit la condition d'épanouissement d'une communauté globale, productrice d'un ordre nouveau.

Chapitre 1

Le Parc naturel régional du Verdon : la dernière marque territoriale ?

Aboutissement tardif, l'année 1990 marque le début de la reconnaissance institutionnelle de la partie centrale des territoires verdoniens ; le classement des gorges et de leurs abords élève le territoire au rang de portion d'espace remarquable et à préserver. Cette labellisation, perçue au départ comme une contrainte par nombre d'acteurs locaux, s'est rapidement révélée être la condition de possibilité d'avènement d'une autre reconnaissance institutionnelle, moins contraignante du point de vue environnemental mais tout aussi perturbatrice pour les sociétés locales : la création, en 1997, d'un Parc naturel régional sur un périmètre englobant largement les gorges et structuré par elles. Comprendre d'où viennent les Parcs naturels régionaux en France et celui du Verdon en particulier constitue la dernière étape de la construction identitaire de ce territoire à qui on a trouvé un nom. Quels sont les ressorts de ce projet de territoire et comment est-il reçu par une population locale tiraillée entre le refus des assauts techniques du territoire et la nécessité d'une ouverture à l'Autre, le visiteur notamment, comme ressource ? Nous verrons que le recours à l'histoire du territoire et aux mémoires de son passé apparaît comme la base à la fois commune et controversée d'affirmation de la marque institutionnelle « PNR » mais aussi des revendications identitaires en jeu.

1. Les Parcs naturels régionaux : des territoires ruraux au service d'une invention urbaine

1.1. Ce que sont les PNR et ce qu'ils ne sont pas

Une autre idée de la nature ; c'est, en substance, ce que condense cet outil institutionnalisé d'aménagement du territoire à la française depuis la fin des années 60 et qui couvre aujourd'hui plus de 15% du territoire national : le Parc naturel régional. En 1985, Jean-Claude Chamboredon montrait que la politique de création d'espaces naturels protégés ne serait pas tant la traduction institutionnelle et administrative de mouvements culturels et sociaux (refus de la ville, ...) qu'un indice du changement des modes d'appropriation symbolique de la nature (passage d'un mode utilitaire à un mode désintéressé). De son côté, Romain Lajarge (2000a) a pu mettre en évidence l'existence de quatre générations de Parcs naturels régionaux depuis leur création à la fin des années 60, en fonction du type de projet territorial qu'ils pouvaient porter :

- . les « datariens » (1969-fin 1970) où l'attention aux équilibres villes/campagnes prévalait,
- . les « bi-fonctionnels » (dans l'esprit de Lurs) qui valorisent économiquement la ressource « patrimoine naturel »,
- . les « développeurs » qui font preuve d'un fort intérêt pour le développement économique,
- . les « récents », après 1992 et la loi paysage, qui tentent de mixer préservation naturelle et efficacité économique dans le but d'un développement local.

Quoiqu'il en soit, l'ambiguïté existe entre la volonté affichée de préserver une portion de nature et la tentation d'en faire un outil de développement économique. L'enjeu des PNR est bien dans la conciliation de ces deux pans de l'histoire de leur naissance ; l'un, en fonction des périodes, prenant le pas sur l'autre. Deux réflexions retiendront notre attention dans la définition du statut ambigu de la structure Parc : les rapports qu'elle entretient avec la nature d'une part ; le projet social, au sens large, qu'elle sous-tend.

a) *Le statut de la nature dans les PNR*

Selon Lajarge (2000a), les acteurs des PNR sont *en théorie* plus nombreux et plus concernés que dans les autres types d'organisation territoriale car la nature est au centre de leurs préoccupations. La sociologie du début des années 90 a pu montrer en quoi les rapports à la nature et à l'environnement pouvaient transcender les différentiels socio-démographiques classiques ; en d'autres termes, l'espace naturel, les pratiques et les représentations qui lui sont liées, n'auraient qu'un faible pouvoir discriminant dès lors qu'il s'agit de les interpréter en termes de rapports sociaux de classes (Micoud, 2000). Unanimisme pour la nature dans les Parcs naturels régionaux, ces nouvelles instances conciliatrices de l'homme et de la nature ? Nous n'y souscrivons pas totalement ; ni d'ailleurs à la convocation de l'impératif naturel comme architecture de ces structures de gestion territoriales : « Que les territoires Parcs conjurent la nature de venir confirmer leurs périmètres ne fait pas le moindre doute ; il en va ainsi de leur genèse ; mais il ne s'agit pas là d'une exploitation des réalités naturelles et nous réfutons donc les analyses en termes de découpage ou de partition de la nature qui ne saurait alors être considérée que comme une et indivisible. Le territoire n'est donc pas un tout fini qui comprendrait la portion de nature et tous les hommes qui y vivent. Il est fait d'entrelacs de réseaux et de mobilités tout autant que d'ancrages dans l'immobilité des positions terrestres. Comment faire entrer la nature dans le processus de territorialisation ? » (Lajarge, 2000a, p.205). A cette interrogation, les PNR ont répondu en la faisant entrer par la petite porte, la grande étant gardée magistralement par les Parcs nationaux. C'est d'ailleurs et toujours par un travail de comparaison/différenciation par rapport aux Parcs nationaux que les PNR ont pu voir le jour : on s'y réfère dès lors que la nature et sa protection doivent être convoquées, on s'en détache quand il s'agit de parler de développement. L'histoire des PNR apparaît

ainsi comme l'histoire d'une rencontre avec la nature qui ne peut avoir lieu : « Les discours mettant en exergue les territoires naturels consistent à déconstruire, en privilégiant une lecture immanente, cet artifice par lequel l'homme convoque la nature. Telle est l'impasse dans laquelle conduit la territorialisation de la nature. » (Lajarge, 2000a, p.181). Car c'est bien « une certaine idée de la nature » que les PNR ont choisi, au fil des années, de mettre en scène ; à ce titre, le rôle pédagogique que revêtent les Parcs, dès leur création et aujourd'hui encore, en est un signe fort. Cette certaine idée de la nature trouve ses fondements dans la culture urbaine de la société contemporaine ; la « nature » des Parcs ne produit plus que du tertiaire : du loisir, du paysage, du « savoir montrer qu'on sait faire ». Les rapports ville/campagne, que d'aucuns voient aujourd'hui noyés dans une rurbanité englobante, étaient au fondement des Parcs : la nature de la ville et celle de la campagne ont changé, les rapports ville/campagne continuent d'exister au sein des Parcs. De quelle manière ? Il nous semble que c'est dans le projet social (et non pas naturel) qu'ils portent que l'on peut trouver les ressorts de leur raison d'être aujourd'hui. Les PNR se définissent en théorie comme des territoires de projet créés par et pour les acteurs qui les vivent. Ces derniers viennent d'horizons divers, ont eu des trajectoires multiples mais ont en commun de se retrouver vivre sur un même territoire. Le projet du PNR est dès lors de construire cette communauté multipartite.

b) Le projet social des PNR : la création d'une communauté de projet territorialisée

Le Parc comme projet de territoire : c'est peut-être en effet ce qu'on retiendra le plus. Mais quels en sont les porteurs ? « Le parc, c'est une affaire d'élus » peut-on entendre récuramment. Cette idée va à l'encontre de ce qu'un projet de territoire peut signifier : ses habitants comme porteurs du projet. La raison première de cette tension est à chercher dans le processus de *création* lui-même de la structure ; comme le souligne André Micoud, « ces nouveaux territoires émergent toujours d'abord en position d'extériorité, fictive, par rapport à tous les territoires institués » (Micoud, 1989, p.35). Dans ce contexte, leur intégration passe par un processus de déterritorialisation des formes (système d'acteurs, discours sur le territoire...) qui existaient auparavant ; car en tant que projet de territoire, l'avènement d'un Parc est à la fois porteur et révélateur d'un changement social local. Cette configuration reterritorialisante est à l'origine d'un ensemble de réactions observées de *confrontation* face au changement. Pourtant, la constitution d'une communauté de projet territorialisée passerait plutôt par la *coopération*. Ingérence et intrusion dans les affaires locales sont en effet ce qu'ont à affronter les Parcs naissants quant à la réception locale.

L'hypothèse que nous mettons en avant est relative au fait que l'avènement d'un Parc n'est pas sans conséquence sur l'essence même du territoire concerné : ce ne serait pas tant au niveau administratif ou organisationnel, ni même à celui de la politique locale (émergence de nouvelles élites locales dont la

ressource politique serait le portage du projet Parc) ou encore en termes de protection d'un environnement naturel remarquable qu'à celui d'un rapport construit au passé des territoires concernés. La création des PNR, dans leur génération actuelle, mettrait profondément en scène la rencontre entre d'une part la construction sociale d'une mémoire territoriale et d'autre part sa mise en visibilité : la publicisation du territoire Parc (par l'intermédiaire du label « Parc ») ne serait pas autre chose qu'un travail de fonctionnalisation de la mémoire territoriale, fonctionnalisation qui prend la forme contemporaine d'une mise en patrimoine. Par le patrimoine et la volonté de lui donner un sens, on touche au plus profond des cultures locales : c'est au « bien du père » (étymologiquement) qu'on souhaite accéder. Mais on n'y accède pas n'importe comment. Il faut un accord. Il faut un travail de construction d'une communauté locale qui s'entende sur ce qu'on donne ou pas en patrimoine. La charte du Parc incarne cet accord et ce coup de force territorial qui a pour but de faire communauté : « La charte est une cueillette sélective d'éléments patrimonialisables épars et une mise en ordre hiérarchique de leur capacité à être mobilisés dans un processus territorial de création de Parc. » (Lajarge, 2000a, p.229). Il y a trente ans, André Micoud (1977) faisait d'ailleurs la remarque concernant l'analyse textuelle de la charte du Parc du Pilat : si son préambule avait le ton de ceux qui parlent d'en haut (élites urbaines locales) à ceux d'en bas, au fil du texte cette différence allait s'estomper progressivement pour parvenir à un « nous » territorial, symbole de la volonté de création d'une communauté non seulement territoriale mais aussi de pensée. Le but de la charte est bien de réinventer du commun et de recueillir la diversité de ce commun dans un contrat. Trente ans plus tard, les difficultés de territorialisation des PNR en France persistent toujours. Cette permanence pose question. Il nous semble qu'un des éléments de réponse figure précisément dans cette atteinte immuable au sensible et à l'ancrage : le passé territorial. La nature peut évoluer (par destruction ou préservation), l'économie peut évoluer (par adaptation et changement de modèle) ; les « biens du père » et leur mémoire sont plus résistants. La base semble même plus résistante qu'on ne pourrait le penser : ingérence, intrusion, voire féodalité de la ville sur la campagne ont pu être vécues comme telle à cause de la manière. Pourtant, à l'heure actuelle où la mise en débat et la concertation font désormais partie des processus de construction territoriale, les réticences restent les mêmes.

Quoiqu'on puisse dire des labilités territoriales (voir partie 1, chapitre 4), ces structures naissantes ont bien la volonté de s'ancrer durablement dans le territoire, d'y laisser leur marque. C'est par un travail sur les rapports des communautés locales à leur passé que la marque a le plus de chance de rester. Pour s'imposer, la marque doit opérer le passage d'un ensemble de communautés locales (aux origines et parcours différenciés) à une communauté de projet qui accepte la manière dont on parle et on construit ses rapports au passé. La territorialité intentionnelle de Lajarge (2000a, p.59) ne vise pas autre chose ; elle se définit en effet par :

- . une mise en relation,
- . la prise de conscience de ce qui fonde le territorial,
- . le dépassement des intentions individuelles,
- . une traduction en actes (charte et pratique des acteurs).

Ces dimensions intentionnelle et projectuelle de la communauté territoriale constitueraient ainsi la référence première dans les conditions de possibilité d'avènement du Parc. A tel point que la dichotomie ville/campagne, pourtant persistante, s'effacerait au profit de la différence entre territoire à projet et territoire sans projet. Dans ce contexte, le fait que le Parc protège la nature n'est pas prégnant ; ce qui l'est, c'est l'ordre du discours collectif mis en œuvre. Et le discours premier qu'un Parc se doit de mettre en œuvre, serait le discours mémoriel. Les outils récents, mis à disposition/imposés, qui vont dans le sens d'une participation accrue des habitants à la gestion territoriale (dans les différentes instances des Parcs), mettent au centre des préoccupations des Parcs la question du local, en empruntant à la rhétorique de la proximité les éléments qui permettent de rapprocher la structure Parc de ses habitants. Cette invite au cœur des territoires et de ses acteurs a deux conséquences : d'une part, elle pose un regard sur la structure (comment le parc est reçu par ses acteurs). D'autre part, elle lui donne un accès potentiel au sensible et à la profondeur (mémorielle notamment) de ce qui constitue sa substance première : les communautés locales. Nous verrons en quoi ces moments de rencontre peuvent mettre en tension des rapports différenciés au passé : la communauté de projet territorialisée ne s'impose pas d'elle-même. Mais avant d'entrer dans ce qui peut ou non faire communauté, un retour sur l'origine des Parcs naturels régionaux en France nous permettra de mieux comprendre les raisons de leur entrée en scène dans le paysage français.

1.2. Des premières velléités de sanctuarisation des espaces naturels aux Parcs français

C'est vers les Etats-Unis qu'il faut se tourner pour trouver les premières actions officialisées dans le sens d'une protection territorialisée de la nature. En 1866, le Congrès américain décide l'inventaire général des sites, des sols et des ressources naturelles. De là, naîtra ce qui reste la référence historique des *Parcs nationaux*, la création du premier parc national en 1872, Yellowstone.

En 1909, en Europe et plus précisément en Allemagne, se développent les premières préoccupations institutionnalisées de protection de la nature avec *les Verein für Naturschutz Parken* (associations pour les parcs de protection de la nature) ; mais c'est surtout la Suède qui créa neuf parcs nationaux la même année. C'est en 1913, en France, qu'Alphonse Mathey, responsable de la Conservation des Eaux et Forêts de Grenoble, a la ferme volonté de créer le premier parc national de France. Il fait acheter par l'Etat 4.250 hectares à une commune dans l'Oisans et aboutit au décret de 1913 instituant

le Parc domanial de la Bérarde, premières fondations de l'actuel Parc National des Ecrins⁷⁵². Cette première action résulte du bouillonnement intellectuel après 1850 sur la volonté politique de protection de l'environnement, l'avènement d'un sentiment écologiste et d'un intérêt associatif scientifique par le biais de certaines sociétés savantes notamment⁷⁵³. Le rôle de l'Etat s'affiche dans ce contexte à travers le processus de Restauration des Terrains de Montagne (R.T.M.) dont le premier texte législatif date de 1860 (il est suivi de deux autres en 1864 et 1882) : l'Etat peut acquérir, par achat amiable et expropriation, des terrains à restaurer dans des périmètres limités à des « zones fragiles et à dangers »⁷⁵⁴. J.L.Fabiani⁷⁵⁵, reprenant l'exemple de la RTM montre bien en quoi cette action n'a de fondements que politiques (reboiser pour cicatrifier les blessures sociales, conforter la position du corps forestier par rapport notamment aux Ponts et Chaussées...), l'expertise étant absente à l'exception de géographes tels que Adolphe Joanne ou Raoul Blanchard. Pour ce dernier d'ailleurs, cette politique de RTM remonte au début du XVIIIème siècle : des ordonnances interdisant le déboisement furent édictées mais leur véritable application ne date que du XIXème avec le livre-programme de l'alsacien A.Surrel en 1841, *Etude sur les torrents des Hautes Alpes*. Et Blanchard (1945) d'ajouter : « Les frères Reclus, vers 1880, introduisirent la doctrine dans le grand public, et l'Ecole Forestière en constitue un des principes de son enseignement. C'en est fait désormais : par les journaux, par l'enseignement primaire, par l'action inlassable du TCF, les théories de Surrel sur le déboisement et le reboisement sont devenues un article de foi, qu'il faut accepter sous peine d'être considéré comme un mauvais français. » (p.138)⁷⁵⁶.

Bernard Kalaora et Antoine Savoye (1985) donnent un aperçu éclairant sur les conditions de mise en œuvre de cette démarche étatique R.T.M. Ils mettent en scène des acteurs qu'on retrouve notamment sur notre territoire d'étude (partie 2, chapitre 2) : on pense ici aux partenaires associatifs tels que le

⁷⁵² *Alpes Magazine*, n°40, Juillet-Août 1996, pp.37-45, voir aussi J.P.Zuanon et F.Gerbeaux, 1995.

⁷⁵³ J.P.Raffin et G.Ricou (1985) montrent bien que les premières préoccupations des sociétés savantes au milieu du XIXème siècle n'effectuaient pas encore la distinction entre science et protection de la nature. Elles passent progressivement des problèmes d'acclimatation à des problèmes de protection de la nature : ainsi, la société zoologique d'acclimatation (S.Z.A.) fondée en 1854 par G. St Hilaire, donne naissance, à partir d'une de ses sections, à la Ligue pour la Protection des Oiseaux en 1913. En 1923, la S.Z.A. organise avec la L.P.O. et la Société pour la Protection des Paysages de France (S.P.P.F. fondée en 1901) le premier congrès international pour la protection de la nature. On retrouvera plus loin la S.P.P.F. au sujet de la loi de 1906 sur la protection des sites et des monuments naturels de caractère artistique dite loi Beauquier du nom du premier président de la S.P.P.F., Charles Beauquier, député radical du Doubs. Voyant que l'Etat reste peu actif, la S.Z.A. mène une politique d'acquisition foncière et achète, par exemple, en 1927, des terrains en Camargue pour y créer la même année une réserve naturelle. La S.Z.A. deviendra en 1958 la Société Nationale de Protection de la Nature (S.N.P.N.).

⁷⁵⁴ Voir les articles de B.Kalaora et B.Savoye (1985) et O.Nougarède, R.Larrère, D.Poupardin (1985) ou encore la recherche collective dirigée pour le compte du ministère de l'environnement par A.Micoud (2000) sur la dynamique des associations d'environnement et de protection de la nature.

⁷⁵⁵ J.L.Fabiani, 1994, p.7. On trouve, concernant l'aménagement du territoire, certaines définitions récentes qui corroborent ce fait observé à la fin du XIXème : « Tout aménagement du territoire repose sur une perception rarement incontestable d'un espace et toute mesure prospective d'aménagement suppose un choix politique voire idéologique » (P.Baud, S.Bourgeat, C.Bras, 1995).

⁷⁵⁶ R.Blanchard, 1945.

Club Alpin Français (C.A.F⁷⁵⁷) et le Touring Club de France (T.C.F.) ; ce dernier atteint près de 80.000 adhérents au début du XX^{ème} siècle.

Ainsi, dans le corps forestier des Eaux et Forêts⁷⁵⁸ au XIX^{ème} siècle deux tendances se distinguent :

. les étatistes : centralisateurs, la protection des espaces ne pourra exister que par l'exclusion des populations montagnardes. C'est la préfiguration de la politique de protection à des fins écologiques et scientifiques. Pour traduire cela dans notre « langage de parc », on est ici dans une optique propre à ce que sont aujourd'hui les parcs nationaux, sanctuaires naturels dépourvus de vie humaine permanente – à deux exceptions près, nous verrons lesquelles -.

. les sociaux : inspirés par l'Ecole de Frédéric Le Play, ils donnent un contenu économique et social à la protection ; leur logique peut se résumer par : maintenir les populations pour la protection de l'espace naturel. On se rapproche beaucoup de la ligne de conduite que se sont donnés les Parcs naturels régionaux dès les années 60.

Les étatistes voyaient dans le paysage une notion abstraite, déterritorialisée, patrimoniale et naturaliste, aveuglés par leur optique esthétisante à des fins récréatives : « En résonance avec les grands corps d'Etat, le CAF et le TCF vont développer une représentation de l'espace comme territoire à protéger contre les actions humaines, l'homme étant réduit, assujéti au rôle du spectateur. »⁷⁵⁹.

Les sociaux étaient guidés par la conception sociale des Le Playiens : « Cette conception puise ses racines dans la pensée sociale de l'Ecole de Le Play préoccupée depuis toujours des facteurs physiques et sociaux les plus propices à assurer la stabilité des sociétés. »⁷⁶⁰. Ces forestiers, menés par L.A.Fabre (1852-1920), théoricien du rôle social du forestier, « inventent la sociologie forestière qu'ils font exister avant même que la sociologie rurale ne soit apparue comme spécialité et ils renouvellent les méthodes sociologiques de Le Play et de son école qu'ils enrichissent avec la

⁷⁵⁷ Parmi d'autres, on trouve à la section nationale du CAF : les frères Reclus - Elisée et Onésime -, Adolphe Joanne, le géographe auteur des fameux guides touristiques du même nom (voir première partie) qui en sera pour un temps président, l'architecte Viollet le Duc ou encore l'écrivain Georges Sand ...

⁷⁵⁸ La promulgation du premier véritable code des Eaux et Forêts date de 1518 sous François Ier, code qui donne lieu à la fameuse ordonnance de Colbert sur le fait des Eaux et Forêts de 1669. L'Office National des Forêts (O.N.F.) créé en 1966 à l'initiative d'Edgar Pisani est issu de l'administration des Eaux et Forêts, son rôle étant de gérer les forêts du domaine privé de l'Etat (forêts domaniales) et les forêts communales. Il reste un service forestier à la Direction Départementale de l'Agriculture (D.D.A.), relique de l'administration des Eaux et Forêts. L'ONF est un établissement public sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et depuis 1992, en co-tutelle avec le Ministère de l'Environnement. Après avoir eu longtemps une politique gestionnaire de type étatiste pour reprendre les termes de Kalaora et Savoye (1985) - réflexes productivistes inhérents à leur statut d'établissement public industriel et commercial -, la co-tutelle Environnement-Agriculture, bien que récente, contribue à infléchir le mode de gestion de l'Office vers une approche patrimoniale durable avec une attention particulière portée à la vocation d'accueil du public en forêts (voir l'exemple de la forêt de Fontainebleau où l'ONF s'oppose à un projet de Parc National ou de la forêt d'Orléans, illustration même de l'ouverture du domaine réservé aux usagers. Voir à ce propos l'article de B.Kalaora, 1985. Dans le contrat de plan Etat/ONF passé en 1995, l'Etat demanda à l'ONF une meilleure prise en compte du contexte socio-économique local et de la diversité biologique (la gestion de la forêt domaniale des Gorges du Verdon - 3.000 hectares - est un projet pilote depuis début 1996). Doit-on voir dans cette réorientation la renaissance du mouvement des forestiers sociaux ?

⁷⁵⁹ Kalaora, Savoye, 1985, p.10.

⁷⁶⁰ Kalaora, Savoye, 1985, p.13.

monographie de région, modèle qu'ils inventent pour les besoins de leur cause. »⁷⁶¹. Leur ambition première était de promouvoir un tourisme de rencontre entre société locale et société urbaine (leur tentative d'en convaincre le CAF et le TCF sera vaine). Nous verrons bientôt que cet objectif n'est pas différent de celui qu'afficheront les Parcs naturels régionaux plus d'un siècle après. Pourtant, la création du parc de l'Oisans en 1914 est le signe de l'échec des Le Playsiens dans leur entreprise ; pour B.Kalaora et A.Savoie, cet échec est dû à une non prise en compte des changements structurels dans la société française de l'époque, changements entraînés par la révolution industrielle.

Ce détour par la tradition forestière pose une partie des fondements historiques permettant d'appréhender d'une part les logiques propres à chaque structure (Parc national et Parc naturel régional), d'autre part le décalage temporel d'instauration législative de chacune.

La construction législative de la protection de la nature reprend d'ailleurs certains points déjà évoqués tels que les acteurs associatifs en général et la Société pour la Protection des Paysages de France (S.P.P.F.) en particulier notamment en ce qui concerne la loi du 21 avril 1906 instaurant les commissions des sites dans chaque département.

Elle est l'aboutissement d'une construction sociale du paysage, pour reprendre les termes de P.Veitl auteur en 1996 d'un article informé sur le sujet, paysage devenant digne de relever de la responsabilité des pouvoirs publics qui, on l'a vu, eurent jusqu'alors peu d'actions concrètes dans ce domaine⁷⁶². Le paysage devient alors un objet d'enjeu politique et une catégorie de l'action gouvernementale basée sur une « politique du regard » (Veitl, 1996). La motivation première d'une telle démarche trouve ses fondements dans la sphère esthétique et non conservatrice ou protectionniste, les membres de la société se considérant comme experts esthétiques donc fondés à qualifier le paysage de « beau » et ainsi à le sauvegarder ; un extrait de la loi de 1906 donne un bon aperçu de cet état d'esprit : « Un paysage est une partie de la nature présentant un caractère esthétique par la disposition de ses lignes, de ses formes et de ses couleurs. ». La S.P.P.F. s'élève ainsi contre les atteintes au paysage par les industriels ou la publicité mais aussi contre la curiosité touristique dévastatrice. Elle est rejointe en cela par des partenaires associatifs déjà rencontrés tels que le CAF. Ou dans une moindre mesure le TCF (qui aura, au contraire, à la fin des années 20, une volonté farouche de développement touristique, bien qu'élitiste au départ, dans les gorges du Verdon). Leur conception de l'esthétique paysagère les conduit

⁷⁶¹ Kalaora, Savoie, 1985, p.15.

⁷⁶² Cette loi fut la première manifestation importante d'un souci étatique de protection d'espaces et de monuments à protéger. On peut émettre l'hypothèse que son succès est dû à l'intervention de nombreux experts tous domaines confondus (voir article cité de J.L.Fabiani sur le retour de l'expertise) ; on peut en effet noter notamment la présence au sein du comité directeur ou du comité d'honneur de la SPPF de : P.Joanne, directeur des *guides Joanne* et membre du Club Alpin Français (fils d'Adolphe Joanne, fondateur des guides), M.Lucien, directeur de la revue *L'illustration*, M.Ballif, président du Touring Club de France, E.Caron et F.Schrader, présidents du CAF, Frédéric Mistral (qui en sera président en 1907), et enfin, un des pionniers des territoires verdoniens, le spéléologue E.-A.Martel, présenté comme directeur de la revue *La Nature* entre 1906 et 1907 (un an après sa mission dans les gorges du Verdon).

à penser qu'il existe un type particulier de paysage (notion de « francité »), masquant des enjeux socio-politiques affirmés : « L'attachement à la terre maternelle aux horizons préférés est ce qui fortifie le plus le patriotisme, sentiment inné et instinctif. ». Le thème du « racinement » est ici central et essentiel dans la définition de la nation française : l'homme n'existe que s'il se localise. L'Etat doit donc intervenir pour la cohésion de la nation. Cette loi de 1906 est complétée en 1913 par une loi sur les monuments historiques. Fin 1912, la France comptait 93 sites classés et 459, fin 1929. Constatant les difficultés d'application de la loi de 1906 (peu opérationnelle, elle impliquait un engagement financier des communes⁷⁶³), le législateur promulgue une loi nouvelle en 1930, qui centralise la démarche au niveau de l'Etat et crée une Commission Supérieure des Sites. Les premiers sites classés au titre de cette nouvelle loi vont se situer dans le cadre de la vieille tradition française du « pittoresque », de ce qui mérite d'être peint : toujours cette conception esthétisante du paysage ; elle sera élargie à partir de 1945 à une conception spatiale du site et du monument naturel plus étendue. Sites inscrits (Commission Départementale des Sites) et sites classés (Commission Supérieure des Sites) forment ainsi un arsenal juridique en matière de protection d'espaces naturels remarquables⁷⁶⁴. Ce panorama législatif permet de cadrer l'insertion de la structure de PNR dans un contexte français peu sensibilisé à ces questions (la loi de 1976 sur la protection de la nature sera véritablement la première en la matière). La Seconde Guerre Mondiale vient interrompre ces préoccupations protectionnistes qui ne furent reprises que dans les années 50. A la fin des années 50, période de reconstruction, la priorité fut donnée à l'aménagement, le phénomène central étant l'exode rural. Edgar Pisani, alors Ministre de l'agriculture du Général de Gaulle, demande notamment aux forestiers d'élaborer la loi d'orientation agricole (1960) qui traitera du remembrement, de l'enseignement, de la formation des agriculteurs ainsi que de la protection des milieux naturels et de la création des parcs nationaux et plus particulièrement celui qui deviendra le premier parc national français officiel : le Parc de la Vanoise (il sera créé en 1963). On assiste là à une véritable prise en main de la protection de la nature par un Etat devenu incontournable sous la Vème République ; la distinction Parc national / Parc naturel régional commence à pointer, la loi du 22 juillet 1960 étant exclusivement relative aux Parcs nationaux.

Nous n'évoquons que rapidement les principales caractéristiques des parcs nationaux, éléments utiles à la distinction nécessaire avec les PNR. Avec la loi de 1960 l'Etat se donne les moyens de conserver des morceaux de territoire écologiquement riches et de les préserver de toute altération et dégradation naturelle ou artificielle⁷⁶⁵. Pour cela, les territoires érigés en Parcs nationaux sont constitués de deux zones distinctes :

⁷⁶³ Voir le rapport de J.C.Botron, Y.Luginbühl, Z.Cros, 1991.

⁷⁶⁴ On dénombre aujourd'hui en Région P.A.C.A. près de 400 sites inscrits et plus de 200 sites classés (le territoire des Gorges du Verdon fut inscrit en avril 1951 et classé en avril 1990, voir partie 2, chapitre 4).

⁷⁶⁵ M.Prieur, 1991.

. *la zone centrale*, le parc en lui-même, véritable sanctuaire naturel⁷⁶⁶ dans lequel aucune population permanente ne réside⁷⁶⁷. On retrouve ici les préoccupations déjà mentionnées des forestiers étatistes. Elle était gérée au début par le Ministère chargé de l'agriculture et de la forêt, aujourd'hui, c'est le Ministère de l'Ecologie (qui s'est dissocié de l'agriculture et de la forêt en 1971).

. *la zone périphérique* ou *pré-parc*, qui permet de concilier protection de la nature exclusive (zone centrale) et développement économique et social (pré-parc). C'est le Ministère de l'Equipement qui la gère, aujourd'hui, ce sont des commissions consultatives départementales.

C'est l'Etat qui prend l'initiative d'une telle structure et c'est l'Etat qui finance les équipements et le fonctionnement – pour la zone périphérique, il vient en complément des collectivités locales -.

La France compte aujourd'hui sept Parcs nationaux : La Vanoise (créée en 1963, 53.000 hectares), Port-Cros-Port-Cros (1963, 1000 ha, parc marin), Les Pyrénées Occidentales (1967, 46.000 ha), les Cévennes (1970, 84.000 ha), les Ecrins (1973, 92.000 ha), le Mercantour (1979, 69.000 ha), la Guadeloupe (1989). En tout, 0.7 % du territoire français. Sur ces sept Parcs nationaux, trois se situent en Région PACA.

Toutefois devant l'attrait de telles structures et l'impossibilité de les multiplier étant données les fortes contraintes qu'elles impliquent, la DATAR⁷⁶⁸ décide de s'interroger sur un autre type de structure permettant de lier avec cohérence préservation de la nature et développement du tissu économique et social local. Ainsi, à l'initiative d'Olivier Guichard, délégué à l'Aménagement du Territoire, sont organisées les journées nationales d'études sur les Parcs naturels régionaux⁷⁶⁹ en septembre 1966 à Lurs-en-Provence dans les Alpes de Haute-Provence (04).

Techniciens, forestiers, architectes, sociologues, psychologues, hommes de théâtre, écrivains, conservateurs des monuments historiques, associations, hommes politiques participèrent à ces cinq journées de réflexion⁷⁷⁰ qui aboutirent au décret du 1^{er} mars 1967⁷⁷¹ instaurant les Parcs naturels

⁷⁶⁶ La question de la modification des limites de la zone centrale, mesure très contraignante notamment pour les maires des communes concernées, fera l'objet de débats intenses au milieu des années 80 ; juridiquement possible (principe du parallélisme des formes en droit), cette procédure n'a pourtant jamais été mise en œuvre : « Si la nature est identifiée à la nature sauvage, et si la nature sauvage n'existe que dans les parcs, alors tout recul des limites de parc est une défaite pour l'idée même de protection. » (*Etudes foncières*, n°29, Décembre 1985). Dans les faits, les limites sont « échangées » de zone centrale à zone périphérique et non renégociées (Cf. affaire de la Vanoise en Mai 1969 : le Conseil Général de Savoie proposa de déclasser 2.500 hectares en zone centrale du parc pour mettre des remontées mécaniques ; la population s'était alors mobilisée contre ce projet). Aujourd'hui, il semble que le positionnement de la population locale alpine s'inverse. De même, en 1993, lors du trentième anniversaire du Parc National de la Vanoise, M.Barnier, Ministre de l'Environnement, affirmait : « Je veux savoir si la discussion sur les limites d'un parc national est une affaire sacrée, quasi-religieuse, ou si elle peut faire partie de l'évolution naturelle des parcs... ».

⁷⁶⁷ On peut noter deux exceptions : le parc national des Cévennes (52 communes dans la zone centrale) et Port-Cros (l'île de Porquerolles est habitée).

⁷⁶⁸ Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale créée en 1963.

⁷⁶⁹ *Les Journées Nationales d'Etudes sur les PNR*, La Documentation Française, 1967, 214 p.

⁷⁷⁰ Etaient notamment présents G.H.Rivière, C.Reboul, P.Martel (fondateur de l'Association Alpes de Lumière, voir partie 2, chapitre 4), J.Blanc (géologue, membre du conseil scientifique du PNR du Verdon).

régionaux, qualifié de décret de « droit gazeux » par le Conseil d'Etat, mais signé par le Général de Gaulle⁷⁷² (la DATAR présentera son projet de PNR à l'exposition universelle de Montréal en 1967 en exprimant le voeu que les deux tiers de la France soient couverts par des PNR...).

Trois idées émanent de ce travail :

- . la nécessité d'équiper les grandes métropoles en aires naturelles de détente : « A toute extension urbaine, à tout développement de zone industrielle doit correspondre la protection, la création d'une zone de détente. Cette création doit s'insérer dans le plan d'aménagement des métropoles au même titre que l'établissement d'enseignement. »,

- . l'animation des secteurs ruraux en difficulté,

- . la protection de la nature et des sites sur des ensembles suffisamment vastes.

Dans ces objectifs, trois critères devront être pris en compte :

- . une adhésion nécessaire des populations locales (on retrouve là les préoccupations des forestiers sociaux du XIXème),

- . un terrain privilégié pour l'amélioration des relations villes / campagne,

- . l'importance de l'agriculteur dans la conservation d'un patrimoine naturel et culturel.

Ainsi, deux types de zones sont privilégiés : les zones de proximité urbaine⁷⁷³ et les espaces naturels dont les qualités esthétiques sont dégradées (parcs curatifs) ou menacées (parcs préventifs)⁷⁷⁴. L'origine urbaine de la structure transparait clairement des buts originels qui lui sont affiliés.

Le premier PNR est celui d'Armorique créé en 1969. Aujourd'hui, la France compte près de 50 PNR (dont cinq en Région PACA) qui représentent près de 15 % du territoire français.

Depuis la décentralisation, le vieux débat local / central revient sur la scène politique et le « pouvoir local » peut vouloir faire reculer un Parc national ressenti comme intrusion du national dans le local : la structure PNR peut être envisagée aussi comme une réponse à ce problème au même titre que les contrats de pays. On peut d'ailleurs à ce sujet, élaborer une gradation dans les structures d'aménagement et de protection de l'espace, gradation qui se développe au cours du temps et dans le sens d'une vocation protectrice décroissante, les unes venant combler « les destinations manquées » des autres :

- . les Parcs nationaux en 1960 à forte vocation protectrice,

⁷⁷¹ Les PNR ont fêté en juin 1997 leur 30 ans d'anniversaire dans le Parc Naturel Régional du Luberon (voir *Le Lien Naturel, Lettre de la Fédération des PNR de France*, n°24, Février-Mars 1997 et *Manifeste pour un futur durable*, Fédération des PNR de France, Juin 1997).

⁷⁷² Il constituera pour de Gaulle un pas vers son projet de régionalisation, projet qui connaîtra l'échec que l'on sait au référendum de 1969.

⁷⁷³ On notera l'omniprésence de la question urbaine (notion d'insuffisance urbaine) dans ces problématiques *a priori* « rurales ». Elites urbaines des sociétés savantes du XIXème, puis des clubs (CAF, TCF, ...), compensation des extensions urbaines, c'est vers le monde de la ville qu'il faut se tourner pour trouver les origines de l'aménagement de ces territoires « naturels ». Sur ce point, voir notamment J.C.Chamboredon, 1985 et 1980.

⁷⁷⁴ Y.Morinaux, 1977.

- . les Parcs naturels régionaux en 1967 mêlant protection et développement économique,
- . les contrats de pays en 1995 (loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire dite Loi Pasqua du 4 Février 1995) puis 1999, jouant sur la fibre patrimoniale et sur la solidarité territoriale (urbain / rural) à des fins de développement économique régional⁷⁷⁵.

Ce rapide aperçu montre dans quel maillage institutionnel la procédure PNR vient s'inscrire et à quelle « concurrence » des modes de découpage de l'espace régional elle doit faire face. Pour autant, la construction réglementaire des PNR n'est pas achevée dans notre tableau chronologique ; en effet, au décret de 1967 vient se substituer celui du 24 octobre 1975 qui donne l'initiative à la Région dans la création des PNR, jusqu'alors organes de l'Etat, et impose la participation des représentants des habitants du territoire concerné et des usagers (cette mesure sera abrogée par la suite). Aussi, la tutelle passe-t-elle de la DATAR au Ministère de l'Environnement. L'année suivante, était votée la fameuse loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature. Enfin, un décret du 26 avril 1988 abroge celui de 1975 et instaure que le classement est prononcé pour dix ans, les communes concernées devant être nécessairement consultées, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors⁷⁷⁶.

La Région ne peut décider la création d'un PNR qu'après classement du territoire PNR pour dix ans par le Ministère de l'Environnement (et son Conseil National de Protection de la Nature, CNPN). En moyenne il faut deux à trois ans pour obtenir le classement ; la création du PNR du Verdon nécessitera près de sept ans, nous verrons pourquoi.

L'organe de gestion des PNR est un syndicat mixte⁷⁷⁷ : collectivités locales et partenaires institutionnels tels que l'ONF, la DDA, la chambre d'agriculture... Document-clef de la structure, *la charte* est un contrat ayant seulement valeur de directive pour les parties et non imposable aux tiers. Elle est l'expression d'un engagement moral et d'un programme d'actions. Avec la loi Paysage de 1993 (et son

⁷⁷⁵ Un colloque initié par Bernard Leurquin, intitulé « le pays de Castellane » du 12 et 13 Octobre 1996 à Castellane (04) s'interrogea sur cette vieille notion. B.Leurquin, sous-préfet de Castellane de 1974 à 1976 puis préfet des Alpes de Haute-Provence de 1987 à 1990 puis chargé de la mission « Pays » à la DATAR, envisage le Pays comme une réponse à deux types d'inégalités : les inégalités individuelles face aux services (services publics de l'Etat mais aussi ceux des collectivités locales depuis la décentralisation) et les inégalités collectives entre les territoires (Régions, Départements ...). Les limites administratives classiques (communes, cantons, arrondissements) ne correspondent plus, selon lui, à notre « genre de vie quotidienne ». Aussi, « le pays », décidé par les habitants eux-mêmes (élus municipaux et généraux, les socioprofessionnels, les associations, la société civile), viendrait sceller l'identité d'un territoire. Cet échelon transversal se donne deux buts : un espace de développement et un espace de service (article 24 de la loi d'orientation), avec comme nécessité absolue d'avoir dans le périmètre une partie rurale et une partie urbaine, le tout axé autour d'un bourg-centre ; le lien serait le pays (on voit ici en quoi la distinction du rural et de l'urbain persiste, du moins du point de vue des zones rurales) appuyé par la notion de *bassin de vie*. Se posant la question de l'espace de développement pertinent pour le Verdon, l'ex-préfet avançait alors que les Pays de Moustiers, Pays de Castellane, Pays de Riez ... pourraient se confédérer en un « PNR/Pays du Verdon ». (Voir notamment au sujet des Pays, la revue *Etudes sociales*, dont le n°139-140, coordonné par Marie-Vic Ozouf-Marignier traite de la question des pays et de leurs enjeux ou encore le travail d'Annie Bleuton-Ruget sur le Pays de Bresse, 2001).

⁷⁷⁶ M.Prieur, 1991.

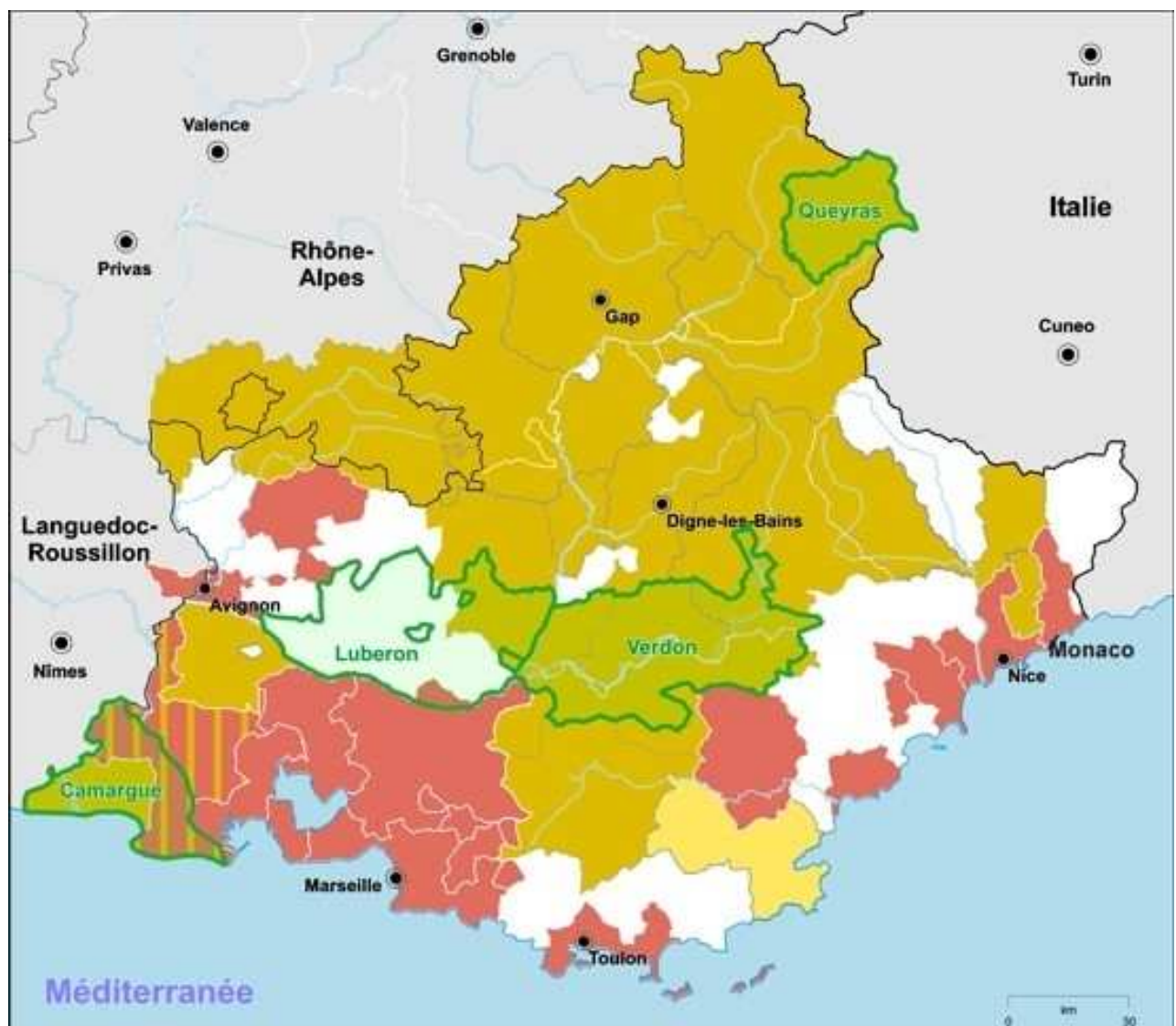
⁷⁷⁷ A quelques exceptions près : pour le PNR de Lorraine, c'est une association loi 1901, pour le PNR de Camargue, c'est une fondation.

article 2 précisément), la charte des PNR fait obligation de compatibilité entre les documents d'urbanisme et son contenu.

1.3. Les Parcs naturels régionaux en PACA

La Région PACA (encore Etablissement Public Régional), avant même la parution du décret de 1975 transférant aux Régions l'initiative de la création des PNR, s'intéresse aux PNR. Ainsi, en Juin 1974, elle attribue une subvention au PNR du Queyras, non encore créé officiellement, et en 1977 les budgets de fonctionnement sont votés pour les trois PNR de la Région : Camargue, Queyras, Luberon.

L'inspiration des politiques régionales est due au nécessaire rééquilibrage de la Région au profit de « l'arrière-pays » : les zones de montagne, les départements les moins riches, les petites communes rurales (les 4/5èmes du territoire sont occupés par 1/5ème de la population). La carte des territoires de projets (Parcs, pays notamment) en PACA aujourd'hui montre bien cet intérêt affiché (page suivante) :



Par ordre chronologique, on trouve :

- . le PNR de Camargue (1970, 85.000 hectares),
- . le PNR du Luberon (1977, 160.000 hectares),
- . le PNR du Queyras (1977, 65.000 hectares),
- . le PNR du Verdon (1997, 200.000 hectares)⁷⁷⁹.

Des structures spécifiques d'aménagement du territoire en collaboration avec l'Etat furent mises sur pied : les Programmes Locaux d'Aménagement Coordonné (P.L.A.C.). Leur but était de décentraliser le traitement des projets locaux en offrant aux élus communaux l'assistance technique nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de développement adaptée aux caractéristiques locales.

Cette pratique fut mise en place à partir de l'expérience des Pays du Verdon (voir partie 2, chapitre 4) et appliquée à deux PNR : le Queyras et le Luberon.

Enfin, la structure PNR est un élément constitutif des contrats de plan Etat / Région. Le contrat de plan Etat / Région 1988-1993 se pencha plus spécifiquement sur le cas des PNR de Camargue, du Luberon et de la réserve géologique des Alpes de Haute-Provence⁷⁸⁰. En 1986, grâce à l'appui de la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement (DRAE), devenue depuis Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et à l'Agence Régionale pour l'Environnement (ARPE), s'est créé le Réseau Régional des Espaces Protégés⁷⁸¹. Dans le cadre du Xème contrat de plan (1993-1997), quinze programmes pluriannuels furent définis, le VIIIème étant l'aménagement et la dynamisation des Massifs

⁷⁷⁸ Sur la carte, sont mentionnés : les PNR en vert, les pays en kaki, les pays en émergence en jaune, les agglomérations en rouge.

⁷⁷⁹ D'autres Parcs sont en projet dans la Région : Alpilles, Baronnies, haut-pays grassois, notamment. C'est donc une bande continue d'arrière-pays qui se dessine, de la frontière italienne jusqu'à la vallée du Rhône, moyenne montagne réceptacle d'une bande côtière sur-urbanisée.

⁷⁸⁰ Créée en 1984, la réserve géologique de Haute-Provence (il en existe dix en France), protège un patrimoine géologique dont l'histoire débute il y a 300 millions d'années. Elle s'étend sur 150.000 hectares et regroupe 38 communes des Alpes de Haute Provence (c'est la plus grande d'Europe) ; elle comprend 18 sites classés et à l'intérieur de la zone de protection l'extraction est réglementée. La réserve géologique de Haute-Provence fait partie des quelques 120 réserves naturelles françaises.

⁷⁸¹ Outre les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de PACA, on y trouve une vingtaine d'organismes tels que la Réserve Géologique de Haute-Provence, la Réserve Nationale de Camargue, les parcs régionaux marins (celui de la Côte Bleue et celui de La Ciotat), le Conservatoire Botanique National de Porquerolles, le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Espaces Lacustres, le Syndicat d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux, le Syndicat Intercommunal du Massif Ste Victoire, la Station biologique de la Tour du Valat, l'Agence Départementale des Espaces Sensibles ...

des Alpes du Sud⁷⁸². Il est présenté en termes dialectiques de « développement-résistance » (développement économique et résistance à la dévitalisation). Le développement est envisagé grâce à un thème central dans le programme : le désenclavement du Massif des Alpes du Sud pour améliorer son accessibilité face notamment au problème des flux touristiques estivaux (l'autoroute A51 et le tronçon Sisteron-Grenoble est au centre des préoccupations) : « Le développement d'activités économiques lié à la progression de l'autoroute A51 et au désenclavement des Alpes du Sud conduit à proposer comme zone éligible pour les actions de développement du Massif des Alpes du Sud, la zone de montagne élargie à l'ensemble du département des Alpes de Haute-Provence. De même les espaces naturels du PNR du Luberon et du futur PNR du Verdon, dont une grande partie est déjà inscrite en zone de montagne, appellent à une prise en compte globale de leur territoire dans le cadre de ce programme ».

Comment s'est construit l'intérêt politique pour la création du PNR du Verdon à partir de la fin des années 80 ?

L'étude du rôle de l'Etat peut permettre de comprendre l'immobilisme de la région en ce qui concerne les structures de protection de l'espace. En effet, jusque dans les années 80, la fréquentation touristique des lieux ne nécessitait pas une implication forte de l'Etat qui préférait investir les espaces « vacants » (le camp de Canjuers par exemple). Si les acteurs et les intérêts étaient multiples, ils n'atteignaient pas des niveaux de contradiction et de dépassement des règles locales (officielles ou usagères) au point d'en appeler à la puissance publique. Les choses vont changer après la mise en eau du barrage de Ste Croix⁷⁸³ et la pression touristique de plus en plus accrue ; la nécessité d'une régulation externe allait petit à petit s'imposer pour aboutir à la structure actuelle de Parc régional, compromis entre une initiative locale et une volonté nationale : c'est l'origine d'un nouveau discours identitaire et d'une nouvelle normalisation du territoire incarnée par un document central, bien que, paradoxalement, juridiquement faible : la Charte du Parc naturel régional du Verdon. Ayant tardé à s'intéresser au pays, l'Etat a, volontairement ou non, laissé une place importante à quelques notables locaux qui prirent en charge la gestion de la *fonction identitaire* des lieux⁷⁸⁴. Avec la création du parc, les tensions seront inévitables entre ce qui apparaît comme une préoccupation tardive de la Région et de l'Etat et certains élus qui se sentent lésés par rapport au travail de préparation identitaire dont ils furent à l'origine. Ainsi, à l'opposé de ce que l'Etat avait jusqu'alors entrepris (combler un *vide* social et

⁷⁸² Plan Régional 1993-1997, Schéma d'Aménagement et de Développement de la Région PACA, Assemblée plénière du Conseil Régional du 24 Juin 1993, 218 p. (pp.125-136 concernant le 8^{ème} programme). Il est aussi question dans ce document de différents types de zonages (départemental avec le Plan de Développement des Zones Rurales - PDZR -, national - loi montagne -, européen - objectif 5b, Natura 2000 -).

⁷⁸³ Les premiers signes furent le mouvement de spéculation, déjà évoqué, avant la mise en eau du barrage et même dès l'annonce de la réalisation du projet.

⁷⁸⁴ Marié, 1989.

spatial par des préoccupations techniques et militaires), son intervention dans la région du Verdon est motivée par la nécessité de la maîtrise d'un *trop plein*, touristique cette fois. L'espace-nature devient espace politique : « L'espace absolu consiste en fragments de la nature, en lieux élus pour leurs qualités intrinsèques (caverne ou sommet, source ou rivière) mais dont la consécration aboutit à les vider de ces caractères et particularités naturelles. L'espace-nature se peuple de forces politiques. [...] Une intériorité consacrée s'oppose à l'extériorité naturelle et cependant la reprend et la rassemble. »⁷⁸⁵.

1.4. 1989-1997 : les origines d'un Parc controversé

Le parc d'aujourd'hui peut être considéré comme l'aboutissement et la cristallisation de nombreuses tentatives créatrices remontant, pour les premières, au début du siècle (voir E.-A.Martel, partie 2, chapitre 2). On a notamment vu (partie 2, chapitre 4) en quoi la création du Syndicat Mixte des Pays du Verdon (SMPV) en 1975, sous la houlette de Maurice Janetti et poussé par l'Etat, avait pu constituer le premier pas vers l'unification des territoires verdoniens, de part et d'autre du Verdon. L'évolution de l'économie locale suite à la création du lac de Ste Croix et les débordements d'un tourisme de masse non géré jusqu'au milieu des années 80, pousse le SMPV à réfléchir au type de structure le plus approprié pour faire face aux nouveaux enjeux du territoire. L'idée d'un Parc naturel régional dans le Verdon commence à se faire jour.

a) Du SMPV au Parc naturel régional du Verdon

Deux événements, à la même période, contextualisent les prises de décision qui eurent lieu, au début des années 90 concernant l'avenir des territoires verdoniens :

- un colloque qui s'est tenu à Antibes les 22 et 23 octobre 1987 organisé par l'ARPE et la Direction Régionale de l'Architecture intitulé : « A la recherche de nouveaux modes de gestion pour les espaces naturels. ». Lors de la clôture, le Président de la Région, J.C.Gaudin, se dit favorable à la création de nouveaux Parcs en Région PACA, prérogative, on l'a vue, transférée aux Régions depuis 1975 et confirmée par le décret d'avril 1988. Ainsi la mise à l'étude de la création d'un nouveau PNR est-elle décidée en assemblée plénière du 11 juillet 1988.

- les Assises du Verdon qui se tinrent les 25 et 26 novembre 1988 à Vinon-sur-Verdon à l'initiative du SMPV et sous le haut patronage de Laurent Fabius, alors président de l'Assemblée Nationale – étaient notamment présents également : le préfet du Var, le président du Conseil Général et sénateur du Var (Maurice Arrecks) -. La question posée alors aux (et par) les 400 participants à cette réunion était

⁷⁸⁵ H.Lefebvre, 1974.

centrée sur le problème de savoir qui est investi de l'aménagement du territoire en général et de celui des Pays du Verdon en particulier : « Il existe une béance au niveau de l'Etat car il n'y a pas d'outil réellement adapté à une structuration en termes de Pays. [...] La solution est peut-être dans l'affirmation d'une structure légère totalement investie de tous les moyens nécessaires. »⁷⁸⁶. Cette structure d'aménagement nécessaire va prendre la forme, dans les esprits et dans les termes, d'un Espace Naturel Régional (cité p.64 en clôture des Assises). Nous sommes en 1988.

Un an plus tard, en septembre 1989⁷⁸⁷, à la demande du Conseil Régional, l'Agence Régionale pour l'Environnement (ARPE) établit une carte de synthèse des données écologiques (ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) et socio-économiques sur les six départements de la Région. Cinq zones sont mises en avant :

- . le Massif de l'Esterel et du Tanneron (83)
- . le Massif des Maures (83)
- . le Massif de la Montagne de Lure (04)
- . le Massif de la Sainte Baume (83)
- . les Gorges du Verdon (04-83)

Peu après, eut lieu une consultation des communes pouvant être pressenties pour adhérer à une charte : les sept communes des Gorges du Verdon concernées (celles du classement) délibérèrent favorablement pour une telle procédure, appuyées par une volonté commune exprimée par les deux départements concernés ainsi que le SMPV (qui donna cet avis favorable sans avoir été sollicité). La Région choisit ainsi le territoire du Verdon parmi les cinq zones pressenties⁷⁸⁸, prenant par là le relais d'un travail de fond élaboré depuis plus de dix ans par le SMPV⁷⁸⁹. Ainsi, on comprend mieux l'insertion dans le document *Bilan et Perspectives des Pays du Verdon* élaboré par le SMPV du terme, jusqu'alors absent des textes et des discours, de Parc naturel régional : « Les Assises du Verdon sont un moment de cette réflexion à engager qui devra se poursuivre à travers l'étude et la mise en place d'outils tels que :

- . les chartes intercommunales,

⁷⁸⁶ SMPV, 1988, p.76.

⁷⁸⁷ Nous reprenons ici certains éléments d'un document élaboré par le premier directeur du PNR du Verdon : *Chronologie des décisions des collectivités locales et de la mise en œuvre de la charte*, mai 1996.

⁷⁸⁸ « C'est pour cela que lorsque la Région a décidé de créer un nouveau Parc naturel régional, ces sept communes étaient partantes depuis déjà longtemps alors que les communes des quatre autres sites pressentis n'avaient jamais réfléchi à la notion de parc, donc cela a traîné au niveau des délibérations ; nous, on a délibéré immédiatement en faveur du Parc, cela a été un plus pour le Verdon, et c'est le Verdon que le Conseil Régional a choisi comme futur parc régional. » (entretien avec le maire de La Palud)

⁷⁸⁹ Ce façonnement du territoire par l'action du SMPV transparaît dans divers entretiens réalisés auprès d'élus : « Il y a un syndicat, le SMPV que dirige mon collègue Janetti, qui a fait un travail remarquable et si aujourd'hui, on parle de PNR, c'est grâce à lui et à ses collaborateurs. » (entretien avec le président du SIVOM Artuby/Verdon, conseiller général du Var), « Il y a une association de communes qui prend 63 communes autour du Verdon, en fait les communes qui ont adhéré au parc étaient déjà structurées avant. [...] Avec le Syndicat Mixte de Janetti, on a préservé le site. On livre au Parc naturel du Verdon un site propre grâce au travail du Syndicat Mixte de Janetti. » (entretien avec le maire d'Artignosc-sur-Verdon, décembre 1998).

. la création éventuelle d'un *PNR* dont les limites restent à définir. ».

En 1990, le document *bilan et perspectives*, mentionnait deux points supplémentaires dans le chapitre *perspectives* : la mise en œuvre d'un projet de *formation* (agricole, artisanale, touristique, pluri-activité, valorisation des ressources naturelles des Pays du Verdon) et la mise en œuvre *d'une politique de protection et de gestion du patrimoine naturel*.

Après l'exposé de ces missions, deux remarques peuvent être avancées :

. les compétences d'un *PNR* ne sont pas si éloignées du programme présenté par le SMPV en 1990 (économie locale, accueil, protection).

. le corollaire de cette remarque : pourquoi le SMPV n'a-t-il pas « naturellement » évolué vers la structure type *PNR* ?

Les termes de charte et de *PNR* sont là et le positionnement du SMPV sans ambiguïté. Pourtant, le 17 décembre 1990, le Conseil Régional délibère pour lancer la procédure de préparation de la charte et le 1^{er} mars 1991, l'ARPE met en place et réunit une commission extra-syndicale⁷⁹⁰ pour l'assister dans ce projet ; c'est à ce moment aussi qu'est recruté un chargé de mission pour assurer le travail sur le terrain, consulter les communes, inventorier leurs ressources et leur patrimoine et rédiger la charte : il deviendra le premier directeur du Parc naturel régional du Verdon, sept ans après. L'ARPE et la Région bénéficient aussi du soutien d'un autre acteur local, spécialiste de la ressource hydraulique mais bientôt ouvert aux questions d'aménagement : la Société du Canal de Provence. Comme souvent, c'est le fil de l'eau qu'il faut tirer dans le Verdon pour remonter aux origines des moments structurants du territoire. Ainsi, à la fin des années 80, c'est l'image de la société qui est en jeu, après une période caractérisée par une politique selon laquelle *le barrage préexiste à l'activité humaine* qui doit ainsi s'adapter. Ce territoire, longtemps synonyme de vide social et symbolique, acquiert par la réorientation de la politique des acteurs techniques une consistance qui va jusqu'à la résistance et l'imposition d'un donné physique et social. L'exemple de la Société du Canal de Provence est flagrant à cet égard. A partir de la fin des années 80, lorsque la phase de travaux prit fin, la société s'orienta vers la gestion de ses structures (création d'une direction commerciale seulement en 1988) et vers sa vocation première : l'aménagement (en 1987, la SCP devient la SCP-ID, Ingénierie et Développement). Ainsi, en 1991, lorsque la Région PACA décida la création d'un Parc naturel régional dans le Verdon, la SCP se

⁷⁹⁰ Cette commission extra-syndicale est composée de : un collège des sept communes riveraines des gorges du Verdon (il s'élargira au fur et à mesure de l'intérêt manifesté par les autres communes intéressées par le projet même si les sept communes de départ auraient souhaité une entité plus petite que celle d'une cinquantaine proposée, un collège des élus des départements (six), de la Région (six) et de l'Etat (deux), un collège d'organismes associés, représentatifs des intérêts environnementaux, économiques, culturels, locaux. On retrouve dans le mode d'organisation général de cette commission le même principe que le comité syndical du SMPV (composé de trois représentants de la Région, six représentants des départements, des représentants des SIVOM). De même, et on l'a déjà mentionné, la présence d'un chargé de mission unique pour l'organisation de l'aménagement de la zone est une chose déjà rencontrée lors de la mission d'aménagement de la région du Verdon en 1970 : recherche d'un personnage charismatique pour fédérer un territoire « multiple dans son unité » tant au niveau géographique, qu'administratif et culturel ?

positionne-t-elle aussitôt, prétextant son expérience et son rôle dans le développement des zones rurales fragiles du Massif des Alpes du Sud⁷⁹¹. Pourtant, on le voit, l'orientation première donnée à la structure (eau à usage agricole) s'est transformée en un facteur de développement touristique et tout ce que cela signifie d'incitation à l'urbanisation : « Paradoxalement, le Canal de Provence tend à introduire dans les campagnes provençales un facteur de déstabilisation contraire aux principes mêmes de la révolution agraire qu'avaient proposée les aménageurs. Il accélère un processus d'urbanisation alors que son but déclaré était de favoriser la reconversion agricole par des solutions internes au monde paysan, qui devait en avoir la maîtrise. »⁷⁹².

Le SMPV est ainsi mis stratégiquement (politiquement) et administrativement à l'écart et le périmètre proposé pour le Parc (une cinquantaine de communes) mettra de côté une quinzaine de communes adhérant au SMPV, le critère du bassin versant ainsi que des considérations géomorphologiques et paysagères leur étant discriminants. Au sujet du périmètre du Parc et pour reprendre certains éléments abordés précédemment, la physionomie du PNR du Verdon peut être mise en parallèle avec celle des Parcs nationaux en ce qui concerne le découpage en termes de zone centrale et de zone périphérique. Les gorges et le périmètre du classement faisant office de zone centrale (cette zone est appelée par les acteurs locaux : *le noyau dur*⁷⁹³), l'agrégation progressive des autres communes venant constituer autour la zone périphérique : c'est peut-être cette analogie qui sema le trouble dans les esprits locaux, origine de certaines positions de refus « d'être parqué » dans un sanctuaire naturel.

Au début des années 80, le conseil régional PACA passe aux mains de la droite régionale ; celui-ci (financier du SMPV de M. Janetti alors député-maire socialiste⁷⁹⁴ de St Julien le Montagnier) s'interroge sur le coût de ses actions et leur efficacité. Janetti règne en maître sur le haut Var. C'est son fief, depuis longtemps et avec lui, un ensemble d'élus locaux de la même obédience. Choisir la région du Verdon pour en faire le prochain PNR est l'occasion pour la Région de reprendre la main sur ces territoires traditionnellement⁷⁹⁵ à gauche. Doit-on voir là les premières fissurations de l'édifice janettien ? Ce qui est sûr, c'est que le SMPV à la fin des années 80 sait que le projet de Parc est l'occasion pour lui de conforter voir d'actualiser son action sur le territoire. Le discours est clair dans sa volonté d'opérer le

⁷⁹¹ Lettre du chef de service adjoint de la direction Aménagement de la SCP au directeur de l'ARPE datant de février 1991.

⁷⁹² Marié, 1982, p.156.

⁷⁹³ Entretien avec le maire de Comps : « Il faut dire une chose, petite parenthèse, c'est qu'on parle parc, en fait on pense Gorges. D'ailleurs, le Conseil Régional lorsqu'il a délibéré, a invité les sept communes à délibérer en premier pour demander la création de ce parc ; c'était ce qu'ils ont appelé à ce moment-là, le noyau dur. On nous a d'ailleurs souvent reproché de considérer les Gorges comme le parc et le parc comme les Gorges ».

⁷⁹⁴ Certains thèmes du *Bilan et Perspectives* du SMPV (1990) reflètent bien, dans le discours, cette obédience politique : équipements publics, logements sociaux locatifs, aide à l'équipement et à la modernisation du secteur coopératif (CUMA, coopératives), programme d'humanisation de l'ensemble des hôpitaux ruraux, substitution à l'initiative privée (reprise et maintien de lignes de transport abandonnées par le secteur privé, commerces multi-services, boulangeries communales, meilleure intégration possible des éventuels projets d'intérêt général tels que lignes EDF, autoroutes...).

⁷⁹⁵ Voir à ce sujet et dans une perspective historique, les travaux de Maurice Agulhon (1979) sur l'esprit républicain varois.

passage du SMPV au PNRV, l'argument d'antériorité de présence sur le territoire est largement convoqué : « le PNRV doit se placer en continuité de ce qui a déjà été fait depuis les années 70 en termes de coopération intercommunale notamment » (SMPV, 1989). Proposition est faite même de reprendre le territoire du SMPV (grossoirement le bassin versant du Verdon) pour le Parc. Les 63 communes adhérentes du SMPV en sont informées et reçoivent, dès 1988, un document relatif au projet intitulé : « Un PNR dans les Pays du Verdon ». C'est dans ce contexte, qu'ayant reçu par la décentralisation la compétence de créer des parcs, la Région PACA se positionne donc non sans poser des problèmes de superposition de compétences et de structures sur une même zone.

En effet, le 19 mars 1995, est mis en place le Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR du Verdon dont plusieurs compétences étaient déjà acquises par le SMPV depuis près de vingt ans. La solution juridique envisagée est la reconversion du SMPV dans un domaine qu'il avait mentionné dans son bilan et perspectives de 1990 : « La définition et la mise en œuvre d'un projet de formation adapté aux potentialités existantes (agricoles, artisanales, touristiques), permettant la création d'emplois à partir des ressources naturelles des Pays du Verdon jusqu'à présent peu valorisées (aquaculture, forêts...), favorisant les doubles qualifications en liaison avec le développement de la pluriactivité, en s'appuyant sur l'étude et la création d'un établissement de formation approprié aux besoins des Pays du Verdon. ». Comme le souligne la secrétaire générale du SMPV : « Donc la décision a été que le SMPV maintiendra son activité de conseils aux communes puisqu'on a des agents de développement qui sont mis à disposition des structures intercommunales ; en fait ça a été à la fois l'erreur et la force du Syndicat Mixte, cette perte d'identité à travers les syndicats intercommunaux. Notre syndicat mixte a comme projet de se réorienter vers la formation, gestion d'un certain nombre de structures, gestion d'équipements d'intérêt général, maintien des services auprès des communes puisque chaque syndicat, à l'exception de la communauté de communes du Moyen Verdon, est gestionnaire de services, collectes des ordures ménagères, transports ... »⁷⁹⁶. La perte d'identité mentionnée ici est envisagée comme étant la conséquence de la nature des structures intercommunales (SIVOM) ; selon les termes du président du SIVOM Artuby-Verdon, « le SIVOM n'a pas d'entité territoriale, ce sont les communes qui en ont une, ce sont le maire et son conseil municipal qui sont maîtres sur le territoire. Le SIVOM n'a donc pas été consulté en ce qui concerne le PNR du Verdon, et à juste titre. »⁷⁹⁷. L'ancrage territorial des structures de gestion de l'espace est ici en question.

La suite de la chronique événementielle du parc est plus « linéaire » même si huit ans seront nécessaires pour mener à bien les opérations (notamment l'acceptation de la charte et le classement par le Ministère de l'Environnement).

⁷⁹⁶ Entretien du 07.02.97.

⁷⁹⁷ Entretien du 17.12.96.

En 1990, la Région décide d'attribuer à l'ARPE une subvention de 700.000f pour financer la réalisation d'actions préparatoires à la création du PNR du Verdon⁷⁹⁸.

En juin 1991, quatre commissions thématiques de travail sont mises en place par le chargé de mission :

- . équipements et infrastructures,
- . patrimoine naturel,
- . patrimoine culturel,
- . activités économiques,

commissions réunissant élus, représentants des administrations, associations et socio-professionnels concernés par les thèmes. Elles se réuniront seize fois entre juin 1991 et fin 1992. En novembre 1991, Urbanis, un bureau d'étude choisi par appel d'offre en juillet 1991, remet un rapport d'inventaire sur les patrimoines et ressources des cinquante communes pressenties pour le PNR⁷⁹⁹.

A la suite de cela, en janvier 1992, est présentée à la commission extra-municipale un premier projet de charte. Après un an de nouvelles études (ressources en eau du bassin versant du Verdon, analyse du patrimoine paysager⁸⁰⁰), un second projet de charte est présenté aux élus de « l'Association pour la création du PNR »⁸⁰¹.

En janvier 1993, se mettent en place trois comités des « sages » : eau, activités agricoles et touristiques, paysage. Ils regroupent des élus de chaque zone paysagère, des représentants des administrations de l'Etat, de la Région et des Départements ainsi que des organismes socio-professionnels, chambres consulaires et associations. En mai 1993 a lieu la première validation collective du projet de charte par les élus, contrairement aux deux premières tentatives qui ne firent pas l'unanimité auprès des élus.

En octobre 1993, c'est la première réunion du Comité Scientifique du Parc regroupant une vingtaine de personnalités des sciences de la nature et de l'homme, impliqués sur le territoire du Verdon au cours de leurs activités professionnelles. A cette occasion est élu le président du comité scientifique : le paléontologue Henri de Lumley, directeur du muséum d'histoire naturelle de Paris.

En décembre 1993, un nouveau projet de charte est présenté aux élus suite à une censure demandée par certains élus et les Comités Départementaux du Tourisme sur le chapitre tourisme jugé « trop protecteur ». La charte est à nouveau présentée aux élus après les premières corrections de la part du Ministère de l'Environnement et de la Fédération des Parcs.

⁷⁹⁸ Assemblée plénière du 17 décembre 1990, R.A.A. n°8, décembre 1990.

⁷⁹⁹ En tout, 73 cartes furent dressées relatives à huit domaines : géophysique, géopolitique, patrimoine naturel, patrimoine culturel, patrimoine économique, patrimoine bâti-habitat, infrastructures et équipements publics.

⁸⁰⁰ C'est alors que sont définies les sept zones paysagères du Parc.

⁸⁰¹ Créée le 8 décembre 1992, elle regroupe les élus des 48 communes du territoire d'étude, huit élus des deux départements, quatre élus du Conseil Régional.

En mars 1995, le dossier passe devant la commission du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) ; en mai, le Ministère de l'Environnement notifie au Conseil Régional sa décision de différer le classement en attendant des compléments d'informations sur quatre points relevés dans le dossier.

Les associations locales de défense de l'environnement reprennent alors à leur compte ces insuffisances (contestation du zonage ZNIEFF, absence d'inventaire sérieux des richesses du patrimoine architectural, historique ou archéologique⁸⁰², non prise en compte du tissu associatif) et font savoir que le décret de classement en Parc naturel régional que viendrait à prendre le Ministre risquait de faire l'objet d'un recours en Conseil d'Etat si aucune amélioration n'était apportée aux textes fondateurs du parc du Verdon.

Aussi, le 22 octobre 1996 est organisée une réunion regroupant pour la première fois les associations du territoire et le syndicat mixte du PNR du Verdon : cinquante associations furent invitées, seules quinze étaient présentes⁸⁰³. Comme souvent, lorsqu'il s'agit du monde associatif, la question de la représentativité et de l'efficacité en terme d'actions est au centre des préoccupations, les partenaires associatifs jouant parfois de leur capacité de *représentation* (et non pas de représentativité) ou de leur grand nombre d'adhérents⁸⁰⁴. Nous n'entrerons pas ici dans l'étude du monde associatif sur le territoire du parc, étude à part entière, mais ces quelques éléments permettent de mieux situer dans quelle atmosphère le parc est plongé concernant le milieu associatif.

⁸⁰² La réponse du PNR du Verdon à ces insuffisances fut, en matière d'archéologie, d'affirmer l'existence de tels documents mais aussi de veiller à ne pas en faire « trop de publicité » auprès du public notamment pour des raisons précisément de préservation. De plus, il ajoute que le service archéologie de la DRAC participe à l'élaboration de la carte archéologique nationale informatisée et qu'ainsi le périmètre du parc est largement couvert même si « cette carte n'est sans doute pas aussi exhaustive qu'il serait souhaitable car beaucoup reste à faire. » (lettre du 21 novembre 1996 du Directeur régional de l'archéologie au président de l'association interdépartementale et intercommunale pour la protection du lac de Ste Croix et de son environnement, des lacs et des sites du Verdon). Concernant la participation des associations au processus de création du PNR, le directeur de l'ARPE répond : « Un parc régional est avant tout l'expression de la volonté de différents niveaux de collectivités territoriales qui contractualisent entre elles et avec l'Etat un programme commun de développement économique respectueux de l'environnement, appelé charte. Il est donc logique que l'essentiel de l'élaboration de ce document et notamment la prise de décision soient de la compétence des élus qui vont engager leurs communes dans un processus de développement pour les dix années à venir et seront amenés, à ce titre, à justifier de leurs choix devant leurs assemblées délibérantes. » (lettre du 12 avril 1994 du directeur de l'ARPE au président de l'UDVN 04). On retrouve ce type de justification dans les entretiens auprès des élus : « Le parc sera ce que les élus en feront », « Le parc, c'est une affaire d'élus. » (entretien avec le maire d'Aiguines).

⁸⁰³ Cette faible présence associative au rendez-vous du 22 octobre 1996 s'explique, pour le président de l'UDVN 04 par le fait que « cette initiative s'est faite dans la précipitation, convocation reçue la veille pour la majorité » (lettre datant du 29 novembre 1996 du président de l'UDVN 04 au président de France Nature Environnement).

⁸⁰⁴ Parmi les 50 associations invitées une petite quinzaine semble répondre aux critères de représentativité et d'efficacité (et d'ancienneté) leur permettant d'obtenir plusieurs sièges avec voix consultative au comité syndical du PNR du Verdon ; elles ont une réelle vocation d'étude, de défense et de protection du patrimoine (naturel, culturel, architectural, historique ou archéologique), sont en général agréées par le Ministère de l'Environnement ou de la culture et ne limitent pas leurs actions au seul territoire du parc ; elles sont le plus souvent départementales, interdépartementales ou régionales et leur création remonte à plus de 10 ans en général.

Le 25 novembre 1996, le projet de charte est à nouveau présenté au Conseil National de Protection de la Nature ; le document demande à être précisé dans trois domaines⁸⁰⁵ :

- 1) la convention d'application de la charte entre le syndicat mixte du parc et l'Etat doit être approfondie (dans le domaine de la gestion de l'eau, il doit être prévu la mise en place immédiate du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.), dans le domaine de l'archéologie, les relations avec la DRAC⁸⁰⁶ doivent être clarifiées).
- 2) les représentants de la convention des associations participent à titre consultatif aux réunions du comité syndical selon des modalités fixées au règlement intérieur. L'accord établi à ce propos entre la Région et les associations le 20 novembre 1996, doit être traduit dans la charte.
- 3) des précisions doivent être apportées sur la mise en œuvre du programme d'actions en matière de protection du patrimoine.

A l'issue de ces problèmes, la commission a souhaité envisager la possibilité d'un classement pour une durée inférieure à dix ans : ce sera sept, l'exception des PNR français.

Ces compléments apportés, le Parc naturel régional du Verdon voit enfin son existence officiellement reconnue par le décret du 3 mars 1997 instituant son classement en PNR⁸⁰⁷. Le paysage verdonien n'est toutefois pas si limpide : de manière inédite, cohabitent en effet à partir de 1997, sur le même territoire, deux structures de gestion, aux buts similaires mais aux histoires et aux soutiens largement conflictuels.

Outre la dimension politique locale déjà évoquée, nous souhaiterions ici nous arrêter plus en profondeur sur les ressorts de cette confrontation ; nous convoquerons pour cela une analyse basée sur les marques territoriales.

b) « La déterritorialisation des formes antérieures » : PNRV versus SMPV

*« La création du Parc naturel régional du Verdon dans les Pays du Verdon ne se fait pas en terrain vierge »
(M. Janetti, 1989, p.1)*

Nous avons évoqué plus haut les processus de déterritorialisation à l'œuvre dans l'émergence de structures nouvelles de gestion des espaces. L'avènement du Parc naturel régional du Verdon constitue

⁸⁰⁵ Avis de la commission « PNR » du CNPN sur le projet de charte du Verdon, séance du 25 novembre 1996, Direction de la Nature et des Paysages (DNP), Ministère de l'Environnement.

⁸⁰⁶ Direction régionale des affaires culturelles.

⁸⁰⁷ Quelques semaines après, l'Etat (Ministère de l'industrie et du commerce) annonçait le passage effectif d'une ligne EDF de deux fois 400.000 volts sur le territoire du Parc (projet déjà évoqué dans le *Bilan et Perspectives* du SMPV, 1990) ; cet événement laissera penser que l'acceptation du classement n'était que la contrepartie d'un « marchandage à la ligne » : « Apparemment, on a le sentiment qu'on nous a donné un label contre une ligne, on a fait partie de la négociation. » (entretien avec le maire de Quinson du 11.04.97). Nous nous arrêterons plus en détail sur ce sujet dans le chapitre 3 de cette partie.

une illustration exemplaire des tensions qui peuvent se faire jour au moment où un nouveau projet de territoire rencontre un territoire « déjà de projet ».

Le contexte

De la lecture des analyses des structures de maillage territorial et du « système intégré⁸⁰⁸ » des coopérations intercommunales ressortent peu d'éléments qui permettent de clarifier le paysage administratif français, depuis le début des années 90 surtout, depuis les premiers effets de la décentralisation en fait. L'arsenal législatif en la matière n'a en effet cessé d'évoluer ces dix dernières années, et les questions de superposition-concurrence-complémentarité de structures alimentent désormais tous les débats d'aménagement non seulement entre gestionnaires et acteurs sur le terrain mais aussi au sein d'une recherche pluridisciplinaire qui s'intéresse aux objets territorialisés comme support de ses travaux. Pourtant, dans ce flou institutionnel et interprétatif sur les possibilités de gestion administrative des territoires, des stratégies d'acteurs sont observables, des choix sont faits : des processus de territorialisation qui restent souvent confus semblent donc bien exister⁸⁰⁹. Quels sont dès lors les ressorts de ces choix, sur quel fond argumentatif ces « nouvelles » configurations territoriales reposent-elles ? Tel pourrait être le questionnement de départ du sociologue qui s'intéresse aux dynamiques des recompositions territoriales. Les réflexions des géographes notamment ont, depuis quelques temps déjà, largement éclairé les voies d'interprétation possibles. Aussi, notre propos tenterait-il de se centrer sur une dimension relativement peu balisée de ce champ d'investigation ; elle se situe en amont et se propose de questionner l'expression communément (et peut-être trop rapidement) usitée de « territoires nouveaux » ; la période actuelle serait ainsi à placer sous le signe de l'émergence de « nouvelles entités territoriales », inaugurant de nouveaux rapports entre la société et son espace, dessinant de nouveaux découpages sur les cartes. Différentes lectures (non exclusives entre elles) basées sur les ressorts politiques (fiefs), économiques (guichets), patrimoniaux (en tant que ressources) de ces choix ont pu être mises en avant pour comprendre les dynamiques de recomposition à l'œuvre. Sans les invalider, notre positionnement vient compléter ces grilles de lecture pour traiter la question des processus de gestion territorialisée par l'entrée *mémorielle*. L'hypothèse que nous mettons en avant réside dans le fait que l'existence des mémoires collectives territoriales jouerait un rôle non négligeable dans les processus de recomposition territoriale. Ce rôle pourrait prendre deux formes antagoniques : l'une jouerait comme un frein structurel à la « valse des territoires » ; l'autre constituerait au contraire un catalyseur dans l'émergence effective de nouveaux découpages.

⁸⁰⁸ B. Debarbieux et J. Poisat (1999) parlent à propos des Pays de « maille totale » *i.e.* « une maille susceptible d'intégrer les aspects sociaux, politiques et économiques de l'action collective ».

⁸⁰⁹ R. Lajarge et M. Leborgne, 2000.

Notre suivi, durant ces trois dernières années, de nombreuses réunions portant sur les coopérations intercommunales dans la région du Verdon révèle que la teneur des débats entre les acteurs est centrée sur les compétences ou missions respectives que pourraient se partager les différents groupements intercommunaux sur des espaces qui se recoupent au point parfois de se superposer presque intégralement⁸¹⁰. Mais plus qu'une analyse en termes de compétences respectives à partager, la question de la légitimité des structures apparaît comme une des entrées pertinentes pour traiter des processus de reconfigurations territoriales. Le discours sur les compétences ressortit à la dimension fonctionnelle des territoires, celui sur les légitimités à leurs dimensions historique et symbolique.

L'étude de la confrontation dans l'histoire de deux structures de gestion territoriale (un Parc naturel régional et un syndicat mixte) à laquelle vient s'adjoindre aujourd'hui un projet d'élaboration de pays, nous fournira donc les matériaux d'analyse afin de tester notre hypothèse mémorielle. Nous montrerons comment la chronique de l'histoire locale peut être analysée sous le prisme des rapports entre mémoires et territoires.

La chronique du maillage territorial dans le Verdon a pu mettre en évidence d'un côté l'existence d'une structure à fort ancrage territorial (le SMPV incarné par Maurice Janetti, voir partie 2, chapitre 4) dont la marque est profonde et de l'autre, la difficile éclosion, sur le même périmètre, du jeune Parc naturel régional du Verdon. L'intérêt du combat de Janetti pour la région du Verdon réside dans le fait que son action s'est efforcée d'envisager ces territoires *dans leur ensemble* et pas uniquement centrés autour de ce qui deviendra, à partir du début des années 90, l'objet de toutes les convoitises : le joyau géologique des Gorges du Verdon. Nous avons eu l'occasion (partie 2) de décrire l'histoire des gorges comme l'histoire d'un territoire oublié. Avril 1990 marque, on l'a vu, la fin de cet oubli. C'est le début de la complexité du maillage territorial dans le Verdon. La superposition Parc / SMPV n'est évidemment pas étrangère à cette situation tant le Parc doit s'immiscer dans un territoire déjà largement balisé par un syndicat mixte (SMPV) dont la visibilité et la légitimité sont fortes. Quoiqu'il en soit, c'est sur ce terreau de rapports conflictuels que doit désormais grandir le Parc naturel du Verdon. Aujourd'hui, le contexte et les hommes ont changé ; Maurice Janetti a disparu. Il est remplacé à la présidence du SMPV par un énarque, conseiller régional, membre de la nouvelle majorité (relative) socialiste qui accède aux commandes de la Région PACA en 1998. Valable jusqu'en 2004, la charte du Parc du

⁸¹⁰ Les techniciens et chargés de mission travaillant sur le sujet ne manquent pas d'ailleurs de préciser à l'assistance qu'il faut bien distinguer compétences (qui concernent les Syndicats Intercommunaux à Vocation Multiple -SIVOM- et les Etablissements Public de Coopération Intercommunale -EPCI-) et missions (qui concernent notamment les Pays ou les Parcs). Derrière cet apparent raffinement sémantique qui ne manque pas de brouiller plus encore les cartes d'un jeu aux règles mal connues, se distinguent pourtant deux grands types de structures : les structures à activités dédiées (dont les décisions s'imposent aux communes adhérentes telles que les EPCI, communautés de communes ou communautés d'agglomérations) et celles à activités non dédiées (aux choix non opposables aux communes ou association de communes tels ceux pris par les Parc naturels régionaux ou les Pays). Une autre manière (rapide) de distinguer ces deux régimes de gestion territorialisée est de considérer que les unes (structures dédiées) ont une fiscalité propre, les autres non.

Verdon est aujourd'hui en cours de révision. Le constat général que la structure dresse de ses sept premières années d'existence fait ressortir que sa visibilité auprès des populations locales concernée reste faible (voir chapitre 1.2. de cette partie). Trop abstrait pour les habitants de la zone, le Parc en tant que structure de gestion et d'animation du territoire pâtit d'une part de sa jeunesse, d'autre part de son positionnement aux côtés de (ou *face au*) SMPV, hérité du passé.

Les pays du Verdon, les Pays dans le Verdon et le Pays du Verdon

Ce *modus vivendi* des territoires verdoniens (co-existence du SMPV et du PNR) pourrait se perpétuer dans le temps et les deux structures cohabiter tant bien que mal en s'accordant sur leurs missions respectives. Pourtant, comme une conséquence de sa laborieuse insertion au cœur de la région du Verdon, le Parc se voit confronté, peu de temps après sa création officielle, à la volonté de certaines de ses communes situées en périphérie de se regrouper sous la bannière d'une « nouvelle » forme d'intercommunalité : les Pays. Durant les cinq dernières années, quatre projets de pays voient en effet le jour aux marges du Parc⁸¹¹. Les motivations à l'origine de la création de ces structures sont diverses : réelle cohérence territoriale culturelle et identitaire, constitution de fiefs politiques, développement économique autour d'un pôle identifié... Un critère pourtant les rassemble toutes : le Parc n'a pas su jouer le rôle moteur qu'on attendait de lui dans la région du Verdon. Pour reprendre les termes des analyses de Romain Lajarge en la matière⁸¹², on a ici à faire avec une configuration de multi-chevauchements Parc / Pays, le Parc se retrouvant clairement dans une stratégie de repli, signe supplémentaire de la fragilité de son assise. Lajarge (2000a) remarque qu'il s'agit là du scénario le plus fréquent menant généralement à une discussion sur la redéfinition de la place et des missions du Parc, comme une manière de le revivifier. La période actuelle de révision de la charte du Parc pourrait correspondre à cette phase de renégociation nécessaire. Dans les faits, il n'en est rien et tout se passe comme si chacune de ces structures s'ignorait mutuellement, le Parc s'arc-boutant sur son label, et les Pays travaillant sur des chartes calquées sur celle du Parc.

Au vu des stratégies de conquête territoriale décrites dans le Verdon, un élément central semble traverser les turbulences de ce remaniement constant : les Gorges du Verdon elles-mêmes. Comme intouchables par leur prestige, elles trônent au milieu des agitations périphériques. On les convoite sans s'en approcher de trop près : le Verdon est vendeur mais ses gorges réservées. Seules des mesures de protection et de gestion d'envergure nationale les touchent de près : on a mentionné la procédure de

⁸¹¹ Les périmètres de ces quatre Pays en projet ont tous été validés en CRADT (Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire) ; il s'agit du : Pays des 3 V (Var, Vaire, Verdon), Pays dignois, Pays de Haute-Provence, Pays Provence Verte.

⁸¹² R. Lajarge, 2000b.

classement en 1990, c'est aujourd'hui une OGS (Opération Grand Site⁸¹³) qui prend en charge leur aménagement. On touche peut-être là, paradoxalement, à une autre des faiblesses structurelles du Parc du Verdon ; créé autour des gorges, le Parc naturel régional du Verdon revêt plus les caractères de ce que sont les Parcs nationaux français (avec leur zone centrale sur-protégée⁸¹⁴ et leur zone périphérique plus permissive en termes d'aménagement) que ceux des PNR classiques. Toute la politique de gestion territoriale du Parc se heurte au problème de l'attraction démesurée des gorges d'un côté (entraînant avec elle des questions de sécurité, de parking, de protection du site pendant les deux mois de haute saison touristique) et du désintérêt généralisé pour les zones périphériques⁸¹⁵. Ainsi, les jeux stratégiques d'articulation territoriale en périphérie des gorges ont-ils aujourd'hui pour vertu de rappeler la nécessité de gérer les territoires du Verdon dans leur globalité ; la querelle SMPV / Parc reste donc d'actualité. Le théâtre des opérations verdonien va s'étoffer, en 2001, d'une nouvelle « scène d'aménagement »⁸¹⁶ par la volonté d'un petit groupe d'élus du Parc naturel régional du Verdon de mettre en place un grand « Pays du Verdon ».

Le but de la réflexion est alors de trouver un moyen de clarifier l'enchevêtrement du maillage territorial local et d'anticiper l'émiettement en Pays de la région du Verdon : « cohérence et mise en synergie des acteurs du territoire » sont les mots d'ordre du groupe de travail, par ailleurs déçu par l'action du Parc. C'est dans ce contexte qu'émerge l'idée de la constitution d'un Pays du Verdon dont le périmètre est calqué, à quelques exceptions près⁸¹⁷, sur celui du Parc du Verdon : en tout 55 communes (soit un taux de superposition de près de 75%). Ses missions seraient les suivantes :

- . améliorer le cadre de vie et les services aux populations,
- . stimuler le développement économique,
- . organiser l'espace (par la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territorial),
- . mettre en valeur les potentiels culturel, touristique et patrimonial de la zone.

Elles viendraient à la fois compléter ce que le Parc ne prend pas en charge dans sa politique de gestion et innover en jouant le rôle de coordinateur des projets portés par les différentes structures existant sur le territoire ; dans le jargon technocratique, il s'agirait donc d'un Pays « ensemblier » sur un « territoire

⁸¹³ Mesure nationale de protection et de gestion des hauts lieux touristiques français, les OGS ne concernent aujourd'hui qu'une trentaine de sites renommés, fragilisés par leur importante fréquentation.

⁸¹⁴ La comparaison est valable à ceci près que les zones centrales des Parcs nationaux, véritables sanctuaires de la nature, ne sont pas habitées (seul le Parc national des Cévennes fait exception à cette règle).

⁸¹⁵ Ce constat aboutit à la mise en place d'une politique touristique du Parc intitulée « hors-circuit, hors-saison » afin de tenter, sans succès, de rétablir un équilibre territorial sur les 45 communes du Parc.

⁸¹⁶ E. Ballan, C. Clayes-Mekdade, M. Leborgne, 2000.

⁸¹⁷ Ne sont pas comprises dans le périmètre les communes du Parc déjà engagées dans les processus de Pays naissants (une dizaine de communes en tout) ; sont ajoutées, au sud de la zone, dix-huit communes non adhérentes au Parc (parmi ces dix huit communes, neuf sont déjà engagées par ailleurs dans la démarche du Pays naissant « Provence Verte ») ; les premiers textes de loi régissant la création des Pays autorisaient en effet les communes à postuler sur deux projets différents de Pays. A elles, *in fine*, de choisir le Pays qui leur semble le plus adéquat : c'est le cas pour ces neuf communes.

de projets ». Pour reprendre à nouveau les types d'articulations Parc/Pays, on n'est plus ici uniquement dans un cas de multi-chevauchements du Parc par des Pays mais dans des multi-chevauchements auxquels vient s'ajouter une quasi-superposition.

L'origine de la démarche n'est pas anodine ; elle émane, on l'a dit, de certains élus engagés à la fois dans le Parc et dans le SMPV. C'est d'ailleurs ce dernier qui est choisi comme structure porteuse pour la mise en place du Pays. Tant dans la définition de son périmètre que dans l'attribution de ses missions, le Pays du Verdon ne peut manquer d'évoquer la politique menée jusqu'alors par le SMPV⁸¹⁸. Quelle est dès lors la pertinence d'un Pays du Verdon dans ce territoire où tous les outils d'aménagement existent déjà ? Nous avons déjà évoqué la lecture politique qu'on pouvait en faire⁸¹⁹.

Deux failles apparaissent clairement dans ces processus de (re-)positionnement territorial des structures de gestion territoriale :

. du côté des élus d'abord : ceux-ci apparaissent, au premier abord, comme des stratèges de la gestion territoriale ; insérés dans un contrat de Parc d'un côté, ils ajouteraient une seconde source de financement de leurs projets par le contrat de Pays. Outre cela, leurs motivations semblent directement liées aux ressorts politiques qui sous-tendent ces négociations aménagériales. Ils ont intégré l'histoire prégnante des rapports politiques locaux dans la région. Leurs positionnements stratégiques se lisent d'abord sous cette aune. Quant au contenu même des outils mis à leur disposition, le flou reste de mise : les réunions de préfiguration du Pays se succèdent sans que ses missions n'apparaissent clairement.

. du côté des populations ensuite : si ces territoires de projets ont pour objectif final une meilleure prise en compte des aspirations locales en leur permettant notamment de s'y investir (les conseils de développement des Pays ont précisément cette vocation⁸²⁰), force est de constater que l'implication citoyenne leur fait largement défaut⁸²¹. Qu'est-ce qu'un Pays et quelle est son utilité ? Ces questions trouvent peu de réponses auprès des habitants du Verdon.

Telle est à l'heure actuelle le tableau des coopérations intercommunales dans la région du Verdon, exemple parmi tant d'autres de la complexité actuelle du maillage territorial. Au-delà des problèmes liés à l'information et à l'intégration des enjeux portant sur l'avenir des territoires vécus par leurs acteurs, il nous semble qu'un des éléments forts de compréhension des processus de recomposition territoriale réside dans un caractère particulier de la nature des territoires : leur rémanence dans le temps. Nous

⁸¹⁸ A ceci près que le SMPV (établissement public), à la différence du Pays, est une structure à activités dédiées.

⁸¹⁹ Le flou dans la définition des missions du futur Pays aux contours pourtant reconnus confirme cette lecture politicienne de l'émergence du Pays du Verdon.

⁸²⁰ Par définition très ouvertes aux aspirations des acteurs des territoires, ces instances de concertation rassemblent société civile, élus, associations, professionnels ; ils sont le lieu de débat des orientations prises par les Pays.

⁸²¹ Dans le même ordre d'idée, l'ouverture à la société civile des commissions thématiques du Parc naturel régional du Verdon n'est pas parvenue à changer les habitudes : les sièges des invités restent désespérément vides.

avons abordé (partie 1, chapitre 4.3) la question des recompositions territoriales dans leur caractère durable, en discutant la thèse de l'école de géographie de Grenoble relative à la complexité territoriale. Quel peut-être alors le rôle joué par les mémoires collectives et les marques territoriales dans ces dynamiques de recomposition ? Nous avons mentionné (partie 1, chapitre 4.3) en quoi la condition de possibilité d'affirmation de la marque résiderait dans le contexte socio-historique qui l'englobait et en quoi le contexte favorable à l'émergence de ce que nous avons appelé « point de résistance » se définirait paradoxalement par l'état *d'oubli* dans lequel se trouveraient les territoires non marqués. Qu'en est-il dans le Verdon ?

C'est précisément sur cette virginité territoriale que Janetti posa les fondations de son œuvre politique, comme une empreinte indélébile (et visible) sur les territoires verdoniens. L'opportunité conjoncturelle de l'émergence du SMPV est de deux ordres : politique d'abord (constitution d'un fief, celui de Janetti) ; mais aussi, et c'est ce qui fait sa force et lui confère une durabilité tant en termes de visibilité que de légitimité, elle correspond à ce que Giraut et Vanier⁸²² appellent une « *certaine ontologie territoriale et une évidence naturallo-fonctionnelle* ». En d'autres termes, dans la région du Verdon au début des années 70, aucun processus de territorialisation n'était à l'œuvre : c'était le « territoire sans nom » de Michel Marié, celui rigide des découpages administratifs issus de la Révolution. Le SMPV a par exemple révélé « l'évidence naturallo-fonctionnelle » des territoires verdoniens en considérant, le premier, la rivière Verdon non plus comme une frontière départementale mais comme un trait d'union entre deux rives aux histoires et pratiques similaires : le sentiment d'appartenance territoriale⁸²³ locale avait trouvé les bases spatiales de son épanouissement. Ce moment de rupture fondatrice a ainsi acquis aujourd'hui un statut d'élément structurel et structurant du territoire ; le contexte d'alors a permis la transformation d'un espace politique de démonstration (Giraut, Vanier, 1999, p.157) à un référent mémoriel de territorialisation. C'est ce pari qu'a réussi le SMPV dans sa politique de gestion socio-territoriale. Quels sont aujourd'hui les effets de cette stabilisation territoriale survenue il y a trente ans ? Ils concernent au premier chef deux structures : le Parc naturel régional du Verdon d'une part, le projet de Pays du Verdon de l'autre.

On l'a dit, l'implantation du PNR du Verdon dans ces territoires déjà largement balisés ne fut pas sans poser problème, aujourd'hui encore. Sous l'angle conjoncturel, la situation s'explique relativement simplement : le temps de greffe de ces structures se compte en années, le PNR du Verdon est encore dans sa période de jeunesse. Sous l'angle structurel cette fois, le Parc naturel régional n'a peut-être de naturel que le nom. Derrière la peur affichée de certains groupes d'habitants à l'annonce de la création d'un Parc naturel régional de se retrouver « parqués » dans un espace où les activités de nature

⁸²² Giraut, Vanier, 1999, p.153.

⁸²³ J.C.Chamboredon, J.P.Mathy, A.Méjean, F.Weber, 1985.

(chasse et pêche notamment) seraient restreintes ou interdites, se cache en réalité des enjeux de confrontation entre différentes manières d'envisager les rapports à la nature. Ce n'est finalement pas le trop plein de nature qui est craint par les habitants de la zone concernée mais plutôt « l'ingérence » d'une *autre* nature, calée sur des désirs de campagne aux origines urbaines. C'est en tous cas l'image qu'elle renvoie dans ces territoires longtemps hermétiques à « l'invasion urbaine », image qui contribue à façonner le Parc comme porteur d'une mémoire urbaine, par essence extérieure à la zone. Sur le même périmètre, mais trente années auparavant, le SMPV s'est ancré dans le territoire en se présentant comme le relais d'une mémoire locale rurale (voir le programme du SMPV basé sur les domaines culturels et culturels de la zone). Mémoire rurale d'un côté, mémoire urbaine de l'autre, tel est aujourd'hui un des ressorts profonds de la confrontation entre le SMPV d'un côté et le PNR du Verdon de l'autre.

Le projet de Pays du Verdon s'insère aussi dans ce contexte mémoriel territorial. Son émergence et son acceptation locale sont de la même manière soumises aux conditions historiques de la structuration du maillage territorial verdonien. Sa capacité à créer un nouveau référent mémoriel est restreinte. C'est une des conséquences de la complexité territoriale en œuvre sur la zone. On l'a dit, un Pays n'a pas de compétences propres ; il a des missions : celui du Verdon aurait celle d'une structure ensemblière *i.e.* de mettre en cohérence les projets portés par les diverses institutions gestionnaires. L'outil central mis à disposition du Pays pour jouer ce rôle est le conseil de développement, déjà mentionné. Il incarne dans ce cadre le lieu par excellence de mise en débat des orientations voulues par l'ensemble des acteurs d'un territoire. Dans le Verdon, la mission du conseil de développement du Pays serait de permettre la confrontation ouverte des différentes mémoires collectives territoriales, des mémoires urbaines aux mémoires rurales en passant par celles, depuis quelques années, de groupes sociaux au rôle de « passeurs », porteurs d'innovations, incarnant le mieux peut-être le support social de la complexité territoriale. On pense ici au milieu associatif local, d'origine largement urbaine, dont les préoccupations notamment environnementalistes en font un des groupes moteurs de la dynamique de ces territoires. L'enjeu du Verdon est sans doute là : permettre l'avènement de ce que Halbwachs appelait non plus mémoires collectives mais mémoire sociale, comme élément fondateur d'une unité territoriale complexe portée par une communauté de projet.

Deux critères contribuent à caractériser l'existence des territoires dans le paysage français : leur périmètre (être dans ou hors de la frontière) et leur labellisation (qui permet de les lire et de les voir de l'extérieur). Les procédures de création des structures de maillage territorial (Parc et Pays notamment) leur consacrent une large place, au point de faire oublier le risque que la coquille se bâtit parfois sans son contenu ; le processus de création du Pays du Verdon a débuté officiellement par la reconnaissance de son périmètre ; la loi est ainsi faite. Mais à quels projets de territoire correspond-il ?

La question ne semble pas avoir été anticipée. Le « mythe de la cohérence » ajoute un troisième critère de faisabilité de ces structures : leur durabilité dans le temps. Exhaustivité spatiale, stabilité temporelle et cohérence territoriale apparaissent comme les trois axes structurants de la recomposition du paysage intercommunal français. Pourtant, on l'a vu, se pose invariablement la question tant de la pertinence de ces redécoupages que de leur légitimité. La réponse en termes de complexité vient tenter de donner du sens aux outils. L'attention qu'elle porte aux bases sociales qui font de ces territoires de projet d'abord des territoires de vie se heurte aux nouvelles manières d'habiter et de se représenter l'espace du quotidien. Tentant d'intégrer la notion de « bassin de vie » comme étalon de maillage pertinent, elle fait voler en éclat le vœu pieux d'un découpage cohérent tant les pratiques territorialisées sont multi-scalaires. Cette approche séduisante de la complexité peine toutefois à faire émerger les bases de leur ancrage territorialisé. Dans ce contexte, le recours aux mémoires collectives constitue une des voies de compréhension de ce qu'est un territoire et du sens qu'il incarne ou qu'on peut vouloir lui donner. C'est aussi le moyen d'opérer le travail de révélation de ses étapes de cristallisation successives au cours de l'histoire. L'inertie des mémoires apparaît comme un frein à la labilité des recompositions territoriales. Dès lors, le terme-sésame de « projet de territoire » revêt-il une autre dimension que celle purement projective ; il est aussi l'expression d'une communauté locale diversifiée qui ne peut envisager son avenir sans occulter son passé, fût-il récent. L'avènement d'une culture territoriale de la complexité ne peut donc faire l'économie de ce travail d'analyse de la profondeur temporelle des territoires vécus si elle veut atteindre l'harmonie qu'elle vise avec les nouveaux rapports sociaux aux espaces de vie ; même au prix d'une certaine cohérence avec la mémoire du passé.

SMPV, Parc naturel régional du Verdon et Pays du Verdon cohabitent désormais sur le territoire et avec eux, des rapports différenciés à la mémoire que leur marque territoriale révèle. La période actuelle est à placer sous le signe de la transition. Des marques s'effacent dans le Verdon, d'autres apparaissent. Ainsi, Maurice Janetti disparaît en juillet 1999. La cérémonie de son enterrement est révélatrice de la profondeur de la marque qu'il laissa dans les territoires verdoniens. Dans la foule, nombreuse, présente ce jour à St-Julien-le-Montagnier, deux scènes s'y croisent en effet. Celle, en grande pompe, symbole de ce qu'avait pu être son engagement politique auprès des ténors de la gauche française de cette fin de siècle. Grosses voitures, escortes : les leaders socialistes sont bien visibles. Mais celle qui retient plus encore l'attention n'est pas au premier plan ; les acteurs sont moins connus. Ce sont les verdoniens. Ceux du terrain. Deux images fortes restent : d'abord, l'hommage franc de son adversaire politique régional (puis national) : Hubert Falco, maire de Toulon et futur secrétaire d'Etat aux personnes âgées sous le gouvernement Raffarin. Enfin et surtout, la détresse et le sentiment d'abandon qui se lit sur les visages *marqués* de jeunes gaillards, agriculteurs locaux, qu'on croyait jusqu'alors résistants à

tout. Depuis, à chaque anniversaire de sa mort, la commémoration perd de son ampleur. L'homme reste présent dans les discours d'aujourd'hui, avec le sentiment toutefois qu'il s'éloigne. Le Parc a le champ libre, la place pour sa marque. Les données recueillies de trois enquêtes de réception sociale de la structure auprès de ses habitants laisse penser qu'il ne suffit pas d'avoir la place.

2. La réception sociale de la marque : la difficile éclosion du sentiment d'appartenance au Parc

Les enquêtes auxquelles nous nous référerons ici ont toutes trois pour but d'appréhender la réception sociale du Parc du Verdon auprès de ses habitants. Les données recueillies n'avaient jusqu'alors jamais été traitées. L'analyse secondaire de ces données, que nous livrons ici, nous est apparue comme une voie d'entrée parmi d'autres pour accéder à la compréhension de ce qui se joue d'une part dans les rapports entre une structure territoriale et ses habitants et d'autre part dans les mécanismes d'insertion de la dite structure dans son environnement. En d'autres termes, c'était pour nous l'occasion d'entrer dans une partie de la vie du Parc afin de baliser plus précisément les jalons de ce qui fait sa marque. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de laisser apparaître certains aspects de la vie du Parc, qu'ils soient ceux du quotidien de sa gestion ou ceux anecdotiques de certains commentaires locaux. Le tout est à prendre comme un « coup de sonde » dans une ambiance territoriale d'un Parc qui souhaite laisser sa marque.

2.1. La réception sociale du PNR du Verdon (1997-2004)

Qu'elles soient administrations, collectivités ou mêmes entreprises, ces organisations ont pour but, dans leur activité quotidienne, la gestion d'objectifs publics ou privés à courts, moyens ou longs termes. Leur énergie est tout entière dédiée à cette tâche au point, parfois, d'en oublier une part non négligeable de ce qui participe de leur pérennité, voir de leur raison d'être : le regard porté sur eux. Ce regard est double : celui de l'Autre et son propre regard sur soi-même. L'enquête présentée ici résulte de l'analyse de ces regards croisés : celui des populations locales vis-à-vis de cette structure de gestion durable de leurs territoires de vie qu'est, depuis 1997, le Parc naturel régional du Verdon, et celui du Parc sur lui-même⁸²⁴.

L'existence, la philosophie et le fonctionnement d'un Parc sont dictés par sa charte. Dans le Verdon, et en lien avec l'histoire de la constitution de la structure (voir partie 3, chapitre 1), celle-ci fut adoptée pour une période de sept ans. La période 2004-2006, phase de révision de la charte, constitue ainsi un point

⁸²⁴ Nous tenons à remercier l'équipe du Parc pour sa collaboration dans ce travail, et tout particulièrement Mathias Franko, Suzanne Gioanni ainsi que Guylaine Maurel.

charnière dans la poursuite et les (ré-)orientations de ce contrat, placé sous le signe du bilan des actions réalisées et d'une réflexion à la fois sur leur poursuite concrète et sur la manière dont elles ont été perçues par les premiers visés : les populations locales.

a) *Les sources de l'étude*

Nous nous sommes appuyés pour cette enquête sur l'analyse secondaire de données contenues dans trois documents majeurs :

- a. Les données chiffrées d'une enquête commandée en 1999-2000 par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France à l'institut de sondage Louis Harris. Le thème de cette grosse enquête nationale (réalisée dans les 38 PNR français d'alors) était : « comment les populations vivant dans les Parcs naturels régionaux se représentent l'action de ces structures et quel est leur impact dans leur quotidien ? ». Nous avons utilisé l'extraction « Verdon » de ce sondage.
- b. Les résultats du questionnaire envoyé aux habitants du Parc du Verdon par l'intermédiaire de la lettre du Parc (intitulée « Par Nature »). Ce questionnaire a été réalisé par l'équipe du Parc au début de l'année 2002 ; il s'intitule « Quel Parc naturel régional du Verdon voudriez-vous pour l'avenir ? ». Il s'agit majoritairement de questions ouvertes laissant libre cours à l'expression.
- c. Les comptes-rendus des réunions publiques organisées sur tout le territoire du Parc relatives au renouvellement de la charte. Ce matériau est strictement qualitatif.

Nous reviendrons plus loin sur les caractéristiques des protocoles de chacun de ces documents de référence, notamment dans le but d'en donner les limites en termes de traitement de l'information.

b) *Le plan de l'étude*

Ce travail s'inscrit dans deux dimensions temporelles distinctes *mais non exclusives entre elles*. La première est relative à la dimension passée de l'action du Parc. Depuis 1997, la structure a été porteuse à la fois d'un certain nombre de *réalisations concrètes* sur le territoire (on pense notamment aux premières actions relatives au petit patrimoine bâti) et aussi d'un certain *discours* en phase avec son action. Comment pratiques et discours du Parc ont-ils été perçus/reçus par les habitants ? C'est le premier axe de notre analyse.

La seconde relève de la sphère temporelle avenir. Sur la base de ces constats de réception, il s'agit d'appréhender non plus le discours porté par le Parc lui-même mais celui porté par les habitants quant aux attentes qu'il peuvent formuler sur ce que la structure devrait incarner pour eux, à l'avenir. Chacun des trois documents-références contient une part de ces deux dimensions temporelles. Nous les analyserons selon cette grille de lecture générale qui constituera les deux grandes parties du travail.

Chacune de ces parties sera structurée sur la base de la construction de onze grands thèmes que nous considérons comme étant au cœur de la problématique « Verdon »⁸²⁵. Nous les listons ci-dessous :

Le Parc entendu comme structure de gestion du territoire :

1. communication du Parc
2. relations avec les associations et les habitants
3. le Parc en tant que structure

Le Parc entendu comme le territoire qui lui correspond et les thèmes qui le caractérisent :

4. agriculture et forêt
5. eau
6. tourisme
7. patrimoine naturel
8. énergie et déchets
9. éducation et animation
10. développement économique
11. logement, urbanisme, paysage

Cette partition volontairement schématique pour les besoins de l'analyse ne doit pourtant pas faire oublier que les territoires du Verdon forment système. Chacun des thèmes qui sera abordé dans sa singularité analytique est relié aux autres dans la pratique (comment isoler par exemple eau et tourisme ou développement économique et logement ?...) pour créer la complexité territoriale propre à chaque micro-région en général, au Verdon en particulier.

A l'issue de ces deux grandes parties, nous tenterons de proposer en conclusion ce qui relèvera d'une typologie de réception des actions et attentes du parc de la part de ses habitants. Chaque typologie a ses limites heuristiques ; la plus importante nous concernant est liée à la taille des échantillons sur laquelle elle reposera. Les matériaux traités ne permettent pas de dresser une série de portraits aussi fiable que les critères de scientificité classiquement reconnus l'exigeraient en termes de représentativité notamment. Il s'agira, par contre, pour nous d'exploiter au mieux ces données brutes afin de dégager une série de socio-types, révélateurs de postures nous étant apparues comme suffisamment discriminantes⁸²⁶.

⁸²⁵ Cette grille de lecture correspond aux deux enquêtes qualitatives (celle du Parc auprès des habitants et les comptes-rendus des réunions de révision de la charte). Elles seront traitées conjointement. L'enquête Louis Harris, de par sa spécificité méthodologique (quantitatif pur) et le type de questionnaire, fera l'objet d'un traitement à part, tout en respectant la grande partition : perception, attentes.

⁸²⁶ L'enquête Louis Harris nous fournira la majorité des éléments de construction de ces socio-types : les deux autres enquêtes les compléteront.

c) La nature du matériau traité

Il nous semble important de préciser les caractéristiques des trois enquêtes de référence ; de leur mode de construction dépendra en effet le champ de validité de nos conclusions. D'autre part, leur nature et leur méthodologie de mise en œuvre diffèrent de l'une à l'autre ; aussi, les comparaisons termes à termes entre elles seront-elles délicates. Elles se compléteront dans le cadre d'analyse présenté précédemment.

1. *Le sondage Louis Harris*

Cette enquête est au format des grandes enquêtes quantitatives nationales. Sur trente PNR français, 114.337 questionnaires furent envoyés par Médiapost (avec un taux de retours de 6.5%). Dans le Verdon, 3.134 furent distribués, 242 remplis. Sur ce total de 242, seuls 121 furent traités par l'Institut Louis Harris (taux de retour : 7.7%).

L'échantillon du sondage (242 individus) a été construit sur la base de la structure de la population totale du Parc. On peut donc considérer qu'il en est représentatif. Des résultats d'ensemble ont été obtenus concernant les trente Parcs enquêtés. Nous ne retiendrons que ceux concernant le PNR du Verdon. Le mérite de ce travail aura été d'aborder pour la première fois cette question de la perception, à grande échelle, des populations habitant dans ces espaces privilégiés que sont les Parcs naturels régionaux en France. Nous reviendrons plus en détail sur la manière dont a été construite cette enquête.

Dans la suite de notre travail, lorsque nous ferons référence à cette enquête, nous l'indiquerons sous le sigle **SLH** (Sondage Louis Harris).

2. *L'enquête « Habitants du Parc »*

Cette enquête avait pour but d'interroger les habitants sur les sujets centraux régissant les territoires du Verdon. Les trois thèmes prioritaires de la charte (eau, agriculture/paysage, tourisme) y sont notamment rappelés et questionnés. Sur un total de 11.500 questionnaires envoyés par le biais de la lettre du Parc (réseau de diffusion Poste-contact), 72 (!) retours ont été récupérés (notamment aux points de dépôts situés dans les mairies du Parc). A questions ouvertes, cette enquête se voulait une tribune d'expression pour les populations. Peu de réponses sont arrivées au Parc ; toutefois, celles recueillies contiennent une richesse d'informations précieuse pour notre travail. Des courriers complémentaires (pour faute de place) ont parfois été joints aux questionnaires remplis ; la marque d'intérêt pour le sujet est ici clairement démontrée de la part de certains.

Dans la suite de notre travail, lorsque nous y ferons référence, nous l'indiquerons nous le sigle **EHP** (Enquête Habitants du Parc).

3. *Les comptes-rendus des réunions publiques relatives au renouvellement de la charte*

Un panel de réunions fut organisé sur l'ensemble des territoires du Parc afin de recueillir avis et opinions des populations sur les actions passées et futures du Parc dans le but de refonder le document contractuel de la structure : la charte. Cette « prise de température » en direct de l'ambiance territoriale donna lieu à une série de comptes-rendus détaillés. Ils seront le matériau de travail de notre étude. Au nombre de dix, la fréquentation de ces réunions fut variable en fonction des lieux où elles furent organisées ; en moyenne, une vingtaine de personnes participa à chacune d'elles. Cette information d'ordre qualitatif servira de complément aux deux précédentes sources.

Dans la suite de notre travail, lorsque nous y ferons référence, nous l'indiquerons nous le sigle **RPC** (Réunions Publiques Charte).

d) Les résultats de l'enquête

Partie 1 : Réception sociale de l'action du Parc : points de vue sur le passé

Dans cette partie, nous analyserons la première dimension temporelle des enquêtes : ce que les populations locales ont retenu de l'existence et des actions (passées ou en cours) du Parc sur leur territoire depuis 1997. L'étude de cette réception sociale de l'action du Parc sera scindée en deux sections distinctes :

. celle relative aux deux enquêtes qualitatives réalisées par le Parc (nommées RPC et EHP) ; cette partie abordera de manière thématique (les onze sous-thèmes évoqués plus haut⁸²⁷) la problématique verdonienne,

. celle relative à l'enquête quantitative Louis Harris (nommée SLH).

Section 1 : La réception par les populations dans les enquêtes qualitatives. Approche thématique

Le Parc comme structure de gestion des territoires

L'information recueillie dans les enquêtes au sujet de la structure même de Parc et la manière dont elle est rendue visible auprès des populations montre que le sujet préoccupe en priorité les enquêtés. C'est en effet à ce niveau que les doléances, remarques ou critiques des personnes interrogées sont les plus fournies et les plus profondes. Quelles sont-elles ?

⁸²⁷ Certains de ces sous-thèmes n'ont pas été abordés dans l'enquête EHP. Nous ne ferons alors référence qu'à l'enquête RPC. Pour les autres, RPC et EHP se compléteront.

1. La communication du Parc

a) L'enquête RPC

« L'immense majorité des habitants n'a pas une idée claire de ce que le Parc peut leur apporter. [...] L'action du Parc semble mal connue des habitants. ».

Outre l'interrogation qu'on peut avoir sur la portée représentative d'un tel point de vue, cette phrase résume bien l'ambiance qui se dégage des réponses des interlocuteurs questionnés sur le sujet. Un manque de visibilité est immanquablement mis en avant à la fois en termes de signalétiques sur le territoire et en termes de présence du Parc dans les manifestations locales. D'autres ajoutent pour compléter le tout que « La communication du Parc est plus tournée vers les étrangers que vers les populations permanentes. ».

Ce peu de communication ressentie *du* Parc et *avec* le Parc entraîne une conséquence fâcheuse pour certains habitants : la difficulté du Parc de prendre en compte les remarques et commentaires que les habitants peuvent lui faire ici et là. Derrière ce constat, la question en filigrane est de savoir « pourquoi les habitants ne sont-ils pas porteurs du Parc ? ». La question des relais entre élus et administrés est bien présente. Nous la retrouverons par la suite notamment en ce qui concerne les personnes-relais du Parc au sein de chaque commune adhérente.

Si la structure de Parc semble peu visible pour les populations enquêtées, certains pensent que le non positionnement clair du Parc sur des dossiers importants (projet EDF de ligne Très Haute Tension, rallyes motorisés au sein du Parc, ...) contribue à renforcer cette impression d'absence sur le territoire.

b) L'enquête EHP

Concernant la communication et la visibilité du Parc sur le territoire, l'enquête EHP demandait aux enquêtés de lister les actions qu'ils considéraient comme les plus marquantes ; les occurrences, par ordre décroissant, sont les suivantes :

ACTIONS CITEES	NOMBRE D'OCCURRENCES
<i>Pas de réponse</i>	29
Promotion de la randonnée, balisage	11
Vautours, Publications	9
Ecogardes, Patrimoine bâti	8
Maison du Parc, Combat THT	4
Pass'musées	3
Musée de Quinson, Piles usagées SAGE, OGS	2
Incitation au fleurissement des villages, Signalisation dans et autour des villages, Projets agricoles, Recensement des chamois, Recensement des associations, Passerelle de l'Estellié, Ouverture des commissions, Gestion des logements touristiques, Pistes cyclables, Maison de Pays de Trigance, Gîte panda, Liaisons internet pour les communes, Amélioration du sentier Martel, CTE	1

En moyenne, deux actions ont été citées par les enquêtés. Les 29 non réponses corroborent le problème de manque de communication et d'informations déjà abordé. Les actions les plus citées correspondent à celles dont la publicité fut largement faite notamment au sein de la Lettre du Parc.

2. Les relations avec les associations et les habitants

a) L'enquête RPC

Une vive critique est formulée à l'attention du Conseil des associations, perçu comme trop fermé, manquant d'actions de fond visibles sur le territoire. C'est une des raisons qui dissuade un certain nombre d'habitants ou d'associations d'y participer. Une critique similaire est adressée à l'Association des Amis du Parc.

b) L'enquête EHP⁸²⁸

Une série de questions est posée par les enquêtés sur ce thème :

« Le Parc n'est-il seulement qu'une affaire d'élus ? » (voir la question posée précédemment dans l'enquête RPC : « Pourquoi les habitants ne sont-ils pas porteurs du Parc ? »)

« Je souhaite prêter main forte au Parc dans le secteur de l'éducation à l'environnement, comment puis-je faire ? »

« Au niveau social, est-ce que le Parc s'investit, et si oui, comment ? »

L'impact de la structure dans la vie quotidienne des habitants a fait l'objet de nombreuses remarques ; le thème de la proximité (actions concrètes, visibles) est au centre des préoccupations de ces territoires longtemps délaissés. Reprenant certains points relevés lors de l'enquête RPC, on peut citer les constats suivants :

. Le PNR est peu présent dans vie quotidienne des habitants malgré les grands espoirs du début.

. La structure s'adresse plus aux touristes qu'aux habitants.

. La population ne se sent pas concernée car ne voit pas les actions concrètes du Parc.

3. Le Parc en tant que structure

a) L'enquête RPC

L'opinion générale qui ressort sur ce thème est la satisfaction réelle des habitants enquêtés d'appartenir à un Parc naturel régional, même si celui-ci incarne pour eux, souvent, une « autorité administrative abstraite ».

Mais ce qui transparaît le plus clairement sont les interrogations des enquêtés relatives à la complexité du maillage administratif territorial : la confusion semble totale entre les différentes structures de gestion intercommunales ; l'interrogation sur la compatibilité entre les structures de Parc et de Pays ressort au premier plan. La crainte est formulée notamment que la constitution d'un Pays du Verdon ne vienne handicaper les actions du Parc. Plus généralement, le fonctionnement de l'intercommunalité (répartition des compétences, visibilité, superpositions...) reste peu accessible aux populations qui doivent vivre avec, au quotidien, sans réellement l'appréhender.

En ce qui concerne le Parc en général, et les projets d'extension à certaines communes en particulier, là encore des interrogations persistent à la fois sur les modalités d'entrée et sur les éventuelles conséquences de ces nouvelles venues. Quant à la situation existante, un certain nombre d'habitants s'interroge sur l'engagement réel des communes à la charte du Parc (sans citer lesquelles par ailleurs).

b) L'enquête EHP

⁸²⁸ L'enquête EHP permettait de donner la parole aux enquêtés sous forme de questions qu'ils souhaitaient poser au Parc. Elles concernent en majorité la nature même de la structure et ses relations avec les autres structures de gestion du territoire. Certaines sont redondantes avec ce que l'enquête RPC a pu révéler ; il faut y voir là un signe de préoccupation majeure. Nous les listons dans certaines des rubriques « enquête EHP ».

« Au sujet de la multiplication des structures intercommunales : que peut faire le PNR ? Aura-t-il encore une utilité face aux projets de Pays ? »

« Pourquoi tous ces objectifs dans la charte si les communes ne sont pas obligées de les respecter ? »

« Quid de vos relations avec la réserve géologique ? »

Le Parc comme territoire et les thèmes qui le sous-tendent

Si jusqu'alors les sujets abordés (1,2,3) ont traité du Parc en tant que structure de gestion territoriale, les points qui suivent envisagent le Parc comme une réalité territoriale en tant que telle, traversée par des grands thèmes de la vie locale, sociale et économique. On les retrouve dans les objectifs de la charte du Parc. Quel bilan les populations dressent-elles ?

4. L'agriculture

L'enquête RPC

L'élément qui ressort le plus fréquemment est relatif au domaine du foncier agricole ; les remarques portent sur la quasi-impossibilité d'installations nouvelles d'agriculteurs. Cet état de fait tient à la particularité des baux agricoles qui dessaisissent en grande partie les propriétaires de leur bien. Aussi, préfèrent-ils ne pas les louer. La question est posée au Parc de savoir quel rôle il pourrait jouer dans cette configuration.

Enfin, à plusieurs reprises, fut abordé le manque d'intervention (nettoyage, coupes, ...) suite aux intempéries de 2001.

5. Le tourisme

L'enquête RPC

Point central de la problématique Verdon, la dimension touristique ne suscite pourtant que peu de commentaires de la part des enquêtés. La rubrique « attentes » (Partie II) est plus fournie. Il ressort globalement que l'information du Parc sur l'offre d'hébergement touristique a fait l'objet d'une attention particulière. L'opération Grand Site, bien que floue dans ses détails, est bien reçue par les enquêtés.

6. Le patrimoine naturel

L'enquête RPC

Les remarques faites à propos de la problématique touristique valent pour le thème du patrimoine naturel. Peu de constats sont faits à ce sujet si ce n'est la réaffirmation générale de la priorité du Parc : la préservation de la beauté des sites. La population semble très soucieuse de son cadre de vie tout en étant consciente de la nécessaire conciliation entre protection de l'environnement et activités économiques sur le territoire (nous reviendrons sur ce point dans le sous-thème n°10, développement économique).

7. L'eau

L'enquête RPC

Le thème de l'eau semble avoir peu été abordé spontanément en réunions publiques. Mis à part certains points localisés (ex : les herbiers sur le lac d'Esparron), l'eau et sa gestion ne semblent pas constituer un problème spécifique pour les habitants enquêtés. Il semble bien qu'à ce niveau, non seulement l'information passe mal mais les habitants ne semblent pas être conscients de l'enjeu que peut constituer une gestion concertée de la ressource « eau » dans les territoires du Verdon.

8. L'énergie et les déchets

L'enquête RPC

Rien n'a été dit lors des enquêtes sur le plan de l'énergie et des déchets. Si ce n'est l'opération de récupération de piles usagées, l'ensemble des remarques concerne la partie II de notre analyse : les attentes et suggestions sur ces deux thèmes.

9. L'éducation / animation

L'enquête RPC

Le rôle du Parc est largement reconnu en matière d'éducation à l'environnement (les Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement ont sans conteste une place centrale dans ce constat). Les visites du musée de Quinson au public jeune sont appréciées ainsi que l'action des écogardes dans leur dimension éducative.

10. Le développement économique

L'enquête RPC

Le développement économique fait partie intégrante des missions des Parcs naturels régionaux. La configuration verdonienne (comparable à celle de nombreuses zones de la région) pose de front le problème du manque d'emplois stables (non-saisonniers). La question de la saisonnalité mériterait une réflexion approfondie quant à la manière de l'appréhender (méthodologie d'enquêtes, diversification des sources statistiques...). Les attentes et suggestions sur ce thème sont nombreuses, nous le verrons.

11. Le logement et l'urbanisme

L'enquête RPC

Le constat est unanime : il existe un gros problème de logements pour ceux qui souhaiteraient venir s'installer et vivre dans le Verdon. L'expression de « parcours difficile voir impossible au niveau du logement » revient de manière récurrente. Le dynamisme de la vie locale en dépend ; le thème du logement est largement connecté à celui du développement économique : c'en est une des conditions premières.

Mais le logement, outre celui à créer ou à dégager, c'est aussi l'existant et sa gestion. L'autre préoccupation majeure des populations, connectée cette fois au paysage et au cadre de vie, est relative au phénomène de mitage constaté autour des noyaux villageois. Se loger sans dégrader pourrait résumer l'état d'esprit des verdoniens concernant ce thème.

Conclusion de la section 1

La faible visibilité du Parc auprès de ses habitants est l'élément fort qui ressort de cette première analyse. Toutefois, comme en lien avec ce manque d'informations, il semble que les habitants aient quelques difficultés à s'exprimer sur le bilan de la structure, concernant notamment des thèmes qui apparaissent comme centraux dans la problématique verdonienne (tourisme, eau, patrimoine naturel...). Le discours reste général, peu exposé, souvent peu problématisé. Il n'en est pas de même lorsqu'on aborde le chapitre des attentes et des éventuelles suggestions émanant de ces mêmes populations. Là, le champ est libre, les idées se bousculent, les propositions fusent. Nombre d'attentes correspondent en fait à des actions ou dossiers déjà en cours engagés par le Parc. D'autres, moins attendues, constituent des pistes de réflexion réelles pour l'avenir de la structure. La partie qui suit fait le point sur la vision que peuvent avoir les habitants du futur de leur territoire.

SECTION 2 : La réception des populations locales dans l'enquête quantitative

Remarque méthodologique sur l'enquête quantitative :

L'enquête SLH s'est déroulée durant deux mois entre février et mars 2000. Les données recueillies et accessibles ont été rendues à chacun des parcs sous la forme d'un document de près de 250 pages de tableaux statistiques. Notre travail consiste ici à en donner les grandes lignes et dégager ce qui fait sens dans le contexte de cette présente étude. Mais avant d'entrer dans le contenu proprement dit de l'enquête, nous nous arrêterons quelques instants sur la méthodologie adoptée. Celle-ci se scinde en deux phases :

. d'une part est présentée une série de « tris à plat ». Les questions sont au nombre de 19 et s'organisent autour de trois grands thèmes :

- . L'appréciation de la qualité de vie
- . La connaissance et la contribution du Parc à la qualité de la vie
- . L'information et la satisfaction des enquêtés.

Ces 19 questions ont été posées à un panel de 121 individus choisis selon 6 variables de représentativité⁸²⁹ en lien présumé avec les trois grands thèmes précités :

- . le sexe
- . l'âge
- . la profession
- . le type de résidence
- . le lieu de travail
- . la catégorie d'agglomération.

Rappelons que l'enquête est d'abord d'envergure nationale et non spécifique à la zone Verdon ; aussi, certains choix de variables de représentativité apparaissent comme peu pertinents ou non discriminants lors du traitement de l'information recueillie. A titre d'exemple, la variable « catégorie d'agglomération » composée de quatre modalités (moins de 2.000 habitants, de 2.000 à 10.000, de 10.000 et plus et non précisé) n'a que peu d'intérêt dans le Verdon. 98% des enquêtés sont en effet rangés dans la catégorie moins de 2.000 habitants. Pour résumer, les « tris à plat » correspondent aux réponses aux 19 questions, sans précision concernant les caractéristiques des répondants. La seconde partie de l'enquête est composée de l'ensemble des tris croisés ; de manière plus précise, on s'intéresse cette fois aux caractéristiques des enquêtés (évaluées selon les six variables précitées) qu'on met en regard des réponses aux 19 questions posées.

Enfin, précisons que certaines des 19 questions posées aux enquêtés n'ont que peu ou pas de rapport avec le thème de notre travail ; nous les écarterons de l'analyse.

A. Tris à plat

Le premier thème traité par l'enquête SLH est relatif à l'appréciation de la qualité de vie dans les territoires verdoniens. Voici ce que révèlent les données statistiques.

a) *L'appréciation de la qualité de vie*

. 78% des enquêtés sont satisfaits de la qualité de vie dans leur commune ; seuls 15% sont peu ou pas satisfaits.

. En ce qui concerne les atouts de la région⁸³⁰ : *la beauté des paysages* est mise en avant pour 90% d'entre eux, suivent par ordre décroissant : la qualité de l'air (86%), l'attrait touristique (73%), la qualité des produits locaux (50%), la préservation de la faune et de la flore (45%), l'activité économique et les emplois (16%), l'intégration des constructions nouvelles dans le paysage (12%), l'accès aux transports (10%).

⁸²⁹ On parvient ainsi à extraire un ensemble de 121 individus qui, concernant ces 6 variables, correspondent en taille réduite aux caractéristiques de la population totale du Parc du Verdon.

⁸³⁰ Le terme de région n'est pas précisé dans l'enquête SLH ; nous conviendrons qu'il s'agit de la région géographique délimitée par le périmètre du Parc.

Les points faibles de la région sont les suivants : l'accès aux transports (pour 70% des enquêtés), la gestion des déchets (69%), l'activité économique (65%), l'intégration des constructions nouvelles dans le paysage (53%), la vie culturelle (45%), la qualité des relations humaines (42%).

Connaissance et contribution du Parc à la qualité de vie

.15% des enquêtés ne savent pas nommer précisément le Parc, pour 20% le parc existe depuis au moins 5 ans. On retrouve ici les conséquences du manque d'information auprès des populations. Plus important peut-être est le résultat suivant :

. pour 55% des enquêtés le parc ne contribue pas bien (*i.e. peu ou pas du tout*) à la qualité de vie. La présence au quotidien de la structure est nettement mise en question. Par contre les effets du Parc sur l'environnement extérieur (on s'éloigne ici du quotidien), qu'il soit esthétique, économique ou symbolique sont présents dans les esprits des enquêtés ; en effet, pour 78% d'entre eux, le Parc contribue bien à la qualité de l'image de la région à l'extérieur, 71% mentionnent son impact au niveau du développement du tourisme, 66% pour la préservation paysage, 63% pour la préservation de la faune/flore, 28% au dynamisme de la vie culturelle, 22% au dynamisme économique (hors tourisme), 19% pour la création de liens sociaux, et 13% pour la qualité des transports.

L'autre information centrale concerne l'utilité et la pertinence d'une structure telle qu'un Parc naturel régional. Dans le Verdon comme dans l'ensemble des Parcs d'ailleurs, la réponse est claire :

. 70% des enquêtés considèrent que le Parc bénéficie d'abord aux visiteurs, puis aux élus (60%), aux acteurs économiques (55%), aux habitants (43%), aux jeunes (22%). La vocation touristique l'emporte largement : territoire d'envie d'abord, territoire de vie après seulement.

Quoiqu'il en soit, le Parc est considéré par (presque) tous comme un territoire agréable à habiter (90%), où l'environnement est protégé (55%). Le sentiment d'y appartenir domine (54%). Il est par contre trop fréquenté par les visiteurs (48%), et finalement pas très différent d'un autre territoire (43%). L'excès de réglementations ne fait pas partie des griefs qu'on peut lui faire (24%).

c) Informations et satisfaction

69% des enquêtés considèrent ne pas être bien informés (à l'inverse, 3% pensent qu'ils le sont très bien). Ces résultats corroborent largement ce que laissait entrevoir l'enquête RPC.

B. Tris croisés

Nous traiterons chacune des 6 variables sélectionnées afin d'appréhender leur pouvoir discriminant.

Variable 1 : Temps d'habitation dans la commune

. Une majorité parmi ceux qui habitent depuis moins de deux ans dans le Verdon considère que l'existence du Parc contribue *bien* à qualité de vie : ces nouveaux arrivants, vraisemblablement d'origine urbaine, semblent avoir opéré ce choix résidentiel en grande partie en lien avec la présence récente de la structure dans la région. Ce sont les plus sensibles à l'existence du Parc contrairement aux habitants de (relativement) longue date (vivant dans le Verdon depuis plus de 15 ans) qui sont les plus nombreux à penser que le Parc ne contribue pas bien à la qualité de vie ; ces derniers ont vécu la période « avant Parc » ; ils ne considèrent pas que la structure, à l'heure actuelle, ait contribué à changer leur quotidien et sont même les plus nombreux à ne pas être satisfaits de vivre dans un Parc naturel. De même, on retrouve cette distinction entre « moins de 2 ans » et « plus de 15 ans » concernant l'information délivrée par le Parc : les premiers se considèrent comme bien informés, les seconds mal informés. On peut penser que l'investissement et l'intérêt des nouveaux arrivants pour le territoire et son mode de gestion sont liés à une attitude entreprenante motivée par tout ce qui est nouveau dans un parcours tant social que résidentiel ou professionnel. A l'inverse, les promesses ou les attentes que la création d'un Parc avait pu susciter à l'époque de sa mise en place semblent avoir déçu les « plus de 15 ans ». Cette variable « temps d'habitation dans la commune » semble ainsi fortement discriminante et permet de dégager les premiers contours de socio-types abordés en conclusion.

Variable 2 : Catégories d'agglomération

La variable « catégorie d'agglomération », déjà mentionnée, ne sera pas traitée dans cette enquête ; son potentiel discriminant est réduit à néant par le fait que tous les enquêtés, dans le Verdon, entrent dans la catégorie « commune rurale ».

Variable 3 : Lieu de travail

La majorité des personnes travaillant dans leur commune considère que le Parc contribue bien à la qualité de vie, contrairement à ceux qui travaillent dans une ville proche. Il semble que le déficit de transports, bien que non mentionné explicitement, soit ici en cause.

Concernant les autres thèmes, le critère « lieu de travail » n'est pas discriminant.

Variable 4 : Profession

Les cadres supérieurs, moyens et les enseignants sont plutôt moins satisfaits de la qualité de vie dans leur commune que les autres catégories professionnelles ; sans entrer dans le détail interprétatif, exigences, formation et culture constitueraient les critères explicatifs de la construction d'une telle opinion. A l'inverse, les artisans/commerçants et les « sans activités » sont les plus persuadés que Parc contribue à la bonne qualité de vie. On peut penser que les retombées économiques (touristiques notamment) liées à l'existence d'un Parc naturel touchent de près ces catégories professionnelles.

Par contre, il est intéressant de noter qu'en ce qui concerne la mission de protection de la faune, de la flore et des espaces naturels du Parc, les agriculteurs sont les moins persuadés que la structure participe de cette action. Ce résultat est lié à des différentiels de représentation de ce que chacun définit comme « naturel ». On aurait d'un côté, chez les agriculteurs, un *naturel fonctionnel* (voir professionnel), et de l'autre, le Parc, un « naturel » ressenti comme esthétique ou récréatif. Cette remarque peut être mise en relation avec les réactions de certains groupes de chasseurs dans le Parc, lors de sa création ; chasse et agriculture sont intimement liées et véhiculent un imaginaire et des pratiques qui peuvent apparaître comme culturellement différenciées par rapport à la réception du message que souhaitent faire passer les Parcs naturels en général. Cette difficulté est pas exclusive aux Parcs ; on retrouve les mêmes types de réactions face à tout ce qui touche et « régit » les espaces naturels : les directives européennes « oiseau » ou « Natura 2000 » sont confrontées à de telles réceptions sur le terrain. Si d'aucuns avaient pu annoncer, il y a quelques années, l'effacement de la scission ville/campagne, ces chiffres viennent contredire la tendance. Le Verdon reste, dans le fond, un espace rural ; le Parc du Verdon incarne, aux yeux de beaucoup, une structure d'origine urbaine et *pour* des urbains (voir les remarques récurrentes déjà mentionnées qui considèrent que le Parc est d'abord fait pour ses visiteurs touristes).

Le territoire du Parc est pluriel. Certaines zones sont à dominante agricole (plateau de Valensole), d'autres l'étaient et ont disparu (Moyen Verdon). La disparition de l'agriculture et les vellétés de reprise d'activité confrontées au système particulier des baux agricoles (déjà mentionnés) expliquent le fait que les agriculteurs sont les moins persuadés que le Parc bénéficie aux acteurs économiques, contrairement aux artisans par exemple. Ce discours des artisans et des commerçants est classiquement contrebalancé par l'opinion selon laquelle ils ne considèrent pas que le Parc soit trop fréquenté par les visiteurs. La saison aurait toujours pu être meilleure... Cet avis n'est pas partagé par les enseignants et les cadres moyens qui pensent au contraire que ce territoire de vie est trop fréquenté par les visiteurs : leur activité n'est pas en rapport direct avec le phénomène. C'est peut-être même l'inverse qu'ils recherchent.

Globalement, même si les raisons divergent, artisans⁸³¹ et enseignants sont les plus satisfaits de vivre dans un PNR, à l'inverse des agriculteurs qui considèrent, en plus, être mal informés sur ses actions.

Nous reviendrons en conclusion sur la manière dont ces informations nous permettront de dresser certains socio-types généraux de réception des actions du Parc.

Variables 5 et 6 : Sexe et âge

Au vu de l'ensemble des tableaux statistiques, la variable « sexe » apparaît comme non discriminante. La variable « âge » est discriminante sur un seul thème : la tranche d'âge 25-34 ans sont les plus nombreux à être satisfaits de vivre dans un PNR.

⁸³¹ Ils sont d'ailleurs une majorité à penser qu'ils sont bien informés sur les actions du Parc.

Conclusion de la section 2

Parmi les six variables choisies par l'enquête SLH, seules deux sont particulièrement discriminantes sur les territoires du Verdon : la variable « temps d'habitation dans la commune » et la variable « profession ». Toutes deux renvoient finalement à des cultures de la nature et à des parcours biographiques particuliers (auxquels par ailleurs nous n'avons pas accès) ; elles mettent au centre de la problématique Parc les rapports entre l'urbain et le rural. Si le Verdon est composite sur le plan paysager (voir les 7 zones paysagères du Parc), l'enquête nous révèle qu'il l'est aussi socialement. Qu'en est-il à présent des attentes de ces populations ? Nous le voyons dans la seconde partie de l'enquête.

Partie 2 : Les attentes sociales auprès du Parc et les visions d'avenir

Section 1 : Les attentes sociales auprès du Parc dans les enquêtes qualitatives. Approche thématique.

Si certains thèmes de la partie I, section 1 ont parfois peu motivé les enquêtés quant aux constats des actions réalisées par le Parc, cette seconde partie (attentes et suggestions) est plus fournie ; doit-on y voir le signe d'une volonté réelle de la part de certains de s'investir dans une réflexion en partenariat avec le Parc pour l'avenir de leur territoire ? La nature des échantillons traités ne permet pas d'en faire un constat général. Seule certitude : des forces locales et vives existent et ne demandent pas mieux que de faire partager leurs envies, voir de donner de leur temps. Nous exposerons l'état de ces attentes en reprenant la même architecture de classification que la partie I.

A. Le Parc comme structure de gestion des territoires

1. La communication du Parc

a) L'enquête RPC

Les propositions émanant des habitants pour améliorer la communication entre le Parc structure et le Parc territoire sont nombreuses. Elles concernent tout d'abord un travail suggéré sur l'existant. Le sentiment de vivre dans un Parc passe par un ensemble de détails visibles qui sont autant de marques, ou marqueurs de l'espace. La signalétique a un rôle primordial ici. Aussi, de nombreuses attentes font référence d'abord à la manière dont la structure se voit. Sont proposés pour cela :

- . l'homogénéisation de la signalétique sur territoire parc,
- . l'amélioration site internet du Parc pour uniformiser l'image dont il est porteur (possibilité d'y ajouter des liens avec les sites des associations (pour celles qui en ont) et ceux des offices de tourisme),
- . améliorer la politique de diffusion des publications du PNR.

Mais l'image donnée à l'extérieur ne suffit pas ; la vie d'un Parc passe aussi par les relations humaines qu'il est capable de développer notamment au niveau communal. Ainsi, attentes et propositions sont-elles formulées dans le sens d'une plus forte mise en réseau entre les acteurs du territoire :

- . utiliser mieux les deux délégués par commune du Parc pour améliorer la circulation de l'information, mais aussi s'appuyer sur les agents de développement des structures existantes qui quadrillent le territoire. La création d'un « comité des sages » par commune pour un travail d'inventaires et de propositions a été suggérée,
- . prévoir systématiquement une page « Parc » sur chaque bulletin d'informations municipaux dont l'impact est réel auprès des habitants,
- . proposition d'une dizaine de réunions dans l'année réparties sur les différentes zones du territoire du Parc pour pallier le manque d'informations. Ces rencontres cantonales semblent tenir particulièrement à cœur des enquêtés,
- . la circulation de l'information ne passe pas que par la parole ou l'écrit. La mettre en acte serait le rôle dévolu à un « Bus Parc » qui circulerait sur le territoire, à la manière des bibliobus dont le

fonctionnement est bien ancré dans les pratiques quotidiennes des habitants de ces zones (relativement) peu équipées,

. la communication du Parc est intimement liée à sa présence physique, au sein même des populations. Aussi une des attentes de la population concerne-t-elle une présence accrue du Parc au sein des manifestations organisées sur le territoire : montrer que le Parc partage les initiatives locales, qu'elles soient festives (fêtes votives) ou économiques (marchés artisanaux),

. la présence du Parc s'incarne aussi dans l'aide et le support matériel de ces dites manifestations. Elle peut aussi s'affirmer dans le soutien à l'événementiel plus « léger », restreint aux événements internes aux associations elles-mêmes ou aux communes. L'idée de l'acquisition d'un parc de matériel mis à disposition est mise en avant,

. enfin, si depuis quelque temps, le Parc a investi un lieu symbole (« la Maison du Parc », Bastide de Valx à Moustiers), la création de maisons relais du Parc ainsi que l'existence de « points infos » disséminés sur les territoires du Verdon faciliteraient la diffusion de l'information (déconcentration des supports d'information).

b) L'enquête EHP

L'enquête EHP fournit quelques indications quantitatives au sujet de la communication du Parc envers ses habitants. A la question, « Quelles relations souhaitez-vous avoir avec le Parc à l'avenir ? », les réponses par ordre décroissant sont les suivantes :

. être plus informé : 45

. être consulté : 29

. bénéficiaire des actions du Parc : 24

. être partenaire : 16

. aucune relation : 1

A la question « Par quels moyens souhaiteriez-vous être informés des actions du Parc ? », les réponses corroborent les constats déjà établis : la lettre du Parc et sa présence au sein des animations et événements locaux prennent les premières places. A noter, les 15 occurrences relatives à l'implication bénévole dans les actions du Parc.

. lettre du Parc : 37⁸³²

. présence du Parc aux animations locales : 28

. participer aux animations du Parc : 22

. organisations de réunions publiques : 21

. enquêtes : 20

. site internet (notamment pouvoir avoir des échanges E-mail avec le Parc) : 18

. espace dialogue avec l'équipe du Parc : 16

. Presse : 15

. message radio : 15

. implication bénévole dans les actions du Parc : 15

. message TV : 13

. accueil à la Maison du Parc : 12

. affichage public : 12

. autre : Bulletin communal

2. Les relations avec les associations et les habitants

⁸³² Il est d'ailleurs suggéré par un des enquêtés (habitant hors du périmètre du Parc) que la Lettre du Parc soit distribuée dans les communes limitrophes.

a) L'enquête RPC

Le monde associatif dans le Verdon est dense. Toutefois, son fonctionnement interne se heurte à un certain nombre de problèmes, notamment de communication entre elles. Ainsi, il semble nécessaire de renforcer les liens associatifs entre les deux rives du Verdon, ce qui permettrait de souder plus encore le territoire dans son ensemble. Par ailleurs, si l'organisation du Parc a pu mettre en place des personnes relais par commune, l'idée est avancée d'appliquer ce principe plus systématiquement aux associations. Enfin, la parole associative pourrait se faire entendre au sein de la lettre du Parc dans une rubrique spécialement dédiée au monde associatif local.

Toutefois, aussi complet soit-il, le recensement associatif n'épuiserait pas l'ensemble des acteurs du territoire et notamment une part importante de la population, peu visible puisque justement non insérée au sein de la nébuleuse associative. Demande est donc faite, par certains habitants, d'ouvrir la parole aussi aux « simples habitants », non associés.

b) L'enquête EHP

D'autres attentes émanent de l'enquête EHP. Ainsi, en ce qui concerne le monde associatif, certains enquêtés souhaiteraient obtenir une aide/conseil du Parc pour créer leur association, en lien avec les objectifs de la charte.

Pour les habitants, il est proposé d'organiser des visites en car du Parc, qui, sur l'ensemble de son périmètre, n'est pas forcément bien connu de tous.

Les relations Parc/habitants passent aussi par une amélioration de la vie quotidienne ; les points qui suivent sont rappelés tels qu'ils ont été formulés dans l'enquête EHP ; certains d'entre eux touchent visiblement les limites des compétences de la structure :

- . renforcer les effectifs des services publics en été (poste notamment),
- . instaurer des zones piétonnes dans les communes jusqu'en octobre,
- . mettre en place un service de photocopies à prix compétitifs,
- . constituer un réseau internet à haut débit,
- . construire dans les stations services des postes GPL à Vinon, Riez, Castellane, St André et Aups,
- . rouvrir la route entre Comps et Vérignon (traversant Canjuers),
- . lever certaines interdictions de circuler sur certains chemins communaux.
- . améliorer les transports collectifs entre les communes du Parc et les villes alentour.

3. Le Parc en tant que structure

L'enquête RPC

Concernant le fonctionnement interne du Parc, et dans un souci exprimé de transparence et de compréhension, certains enquêtés demandent la production d'un « bilan clair » du Parc depuis sa création ainsi qu'un bilan financier. Dans le même ordre d'idée, l'accès large à un rapport annuel d'activités satisferait nombre d'entre eux.

Enfin, au vu de la complexité croissante de certains dossiers (urbanisme notamment), est suggérée la mise en place d'un système de saisine rapide du Parc qui concentre un panel large de professionnels dans de nombreux domaines (le rôle du Parc comme soutien et conseil est ici clairement interpellé).

B. Le Parc comme territoire et les thèmes qui le sous-tendent

4. L'agriculture

L'enquête RPC

En ce qui concerne l'agriculture, l'aide du Parc est sollicitée majoritairement sur un domaine précis : celui des produits locaux de qualité. A ce titre, l'idée d'un label « Produits du Parc du Verdon » est avancée ainsi que l'aide à la mise en place de circuits de commercialisation directe.

Plus en amont, une action du Parc est souhaitée dans le sens d'une incitation à la remise en culture de zones en friches (opération de type OGAF sur le territoire du Parc). Ici encore, la demande va au-delà des compétences affichées des Parcs en général. Par contre, les demandes d'actions de sensibilisation aux Contrats Territoriaux d'Exploitation (renommés depuis) et à la procédure Natura 2000 entrent pleinement dans les missions de la structure.

Enfin, thème primordial dans ces régions boisées, le soutien de la relance de l'activité forestière apparaît clairement pour les enquêtés comme une priorité, à l'image de ce qui se fait déjà dans le SIVOM Artuby-Verdon ou en gestation dans le Pays des 3 V. L'idée avancée est la promotion de filières spécifiques telle que la filière bois-énergie.

5. Le tourisme

L'enquête RPC

Si le thème du tourisme avait peu inspiré les enquêtés quant au bilan du Parc, les attentes sont nombreuses même si elles restent, nous le verrons, très généralistes. On peut les résumer ainsi :

- . favoriser un accueil touristique valorisant les richesses patrimoniales tout en évitant de recréer un « Luberon n°2 » (considéré comme un symbole de l'invasion touristique),
- . volonté de concilier développement touristique et protection de l'environnement,
- . extension dans l'espace et dans le temps de la période touristique avec un travail à faire sur le « hors circuit » gorges (notamment sur l'offre d'hébergements touristiques). Il est mentionné que le développement de ces actions hors saisons doit être pensé en lien avec le risque de manque de services durant cette période,
- . mieux utiliser le site de Quinson et le rayonnement de son musée pour faire connaître les territoires du Verdon,
- . l'élaboration d'un code de bonne conduite pour régir les activités de pleine nature (la question sous-jacente de son application se pose inévitablement),
- . travailler sur les synergies possibles entre tourisme et agriculture (par le biais des ex-CTE notamment, mais aussi par la formation et l'emploi de guides de pays par le Parc),

6. Le patrimoine naturel

a) L'enquête RPC

La protection de l'environnement constitue sans conteste une des grosses attentes de la population locale ; sa volonté de voir le Parc agir à ce niveau (voir d'y recentrer ses actions) est réelle. Cela constitue, pour les enquêtés, la première mission du Parc. Toutefois, le thème de la protection de l'environnement est, par essence, constamment mis en tension dans les discours entre deux pôles distincts et dont la compatibilité fait problème : à la fois protéger l'environnement naturel mais sans pour autant faire du Parc une « une réserve d'indiens » (cf. les discussions, dès la naissance du Parc et encore maintenant, entre les tenants des Parcs naturels régionaux et les défenseurs des Parcs nationaux). La protection du cadre de vie constitue un enjeu majeur de la zone, tout en permettant l'épanouissement et le développement de cette vie locale.

Le second rôle dévolu au Parc en matière d'environnement doit être celui d'aide et conseil sur la législation en vigueur (ce qu'on peut et ne peut pas faire). Le Parc incarne nettement ce réservoir de compétences sur lequel la population doit pouvoir compter. Aussi, les enquêtés souhaitent-ils que le Parc prenne une position claire par rapport à certains dossiers portant potentiellement atteinte à la dimension environnementale (manifestations sportives types rallyes Terre de Provence, mondial de Trial...).

b) L'enquête EHP

L'environnement pris au sens large permet d'inclure un nombre important de thématiques, souvent disparates. La liste des attentes donnée ci-dessous émanant des enquêtés en est la meilleure preuve :

- . Installation de pistes cyclables,

- . embauche d'écogardes supplémentaires en leur conférant un pouvoir de police (verbalisation). Imaginer une brigade d'écogardes à cheval (déjà en place dans certains départements),
- . nettoyage des forêts et des sentiers (GR notamment) dégradés par la neige depuis l'hiver 2001,
- . interdiction des bateaux à moteur et du ski nautique sur le lac de Castillon,
- . limiter les risques d'incendie dans les zones urbanisées en obligeant les propriétaires de terrains à débroussailler à leurs frais,
- . réintroduction d'espèces en voie de disparition (l'expérience des vautours fauves a semble-t-il marqué positivement les esprits),
- . mise en état et signalisation de la voie impériale entre le Mousteiret et La Garde,
- . enterrement des lignes électriques et téléphoniques,
- . prohiber l'utilisation de certains désherbants.

7. L'eau

L'enquête EHP

Seuls deux points sont à noter concernant la gestion de l'eau en général dans le Verdon :

- . la création de stations de traitement des eaux usées (le cas des Salles a été cité, mais aussi le problème des campings au bord du Verdon),
- . organiser le nettoyage des rives de l'Artuby.

8. L'énergie et les déchets

a) L'enquête RPC

Ces compétences (promotion d'une autre énergie et gestion des déchets) relèvent, selon les enquêtés, plutôt du Syndicat Mixte des Pays du Verdon que du Parc. Toutefois, en ce qui concerne le tri sélectif, le Parc devrait pouvoir s'y investir et cela en lien et en complémentarité avec les compétences des structures intercommunales déjà impliquées. De même, si le Parc ne peut endosser la casquette du maître d'ouvrage dans le domaine de l'énergie, son rôle de sensibilisation et de conseil sur les énergies renouvelables notamment (promotion du solaire dans les campings et pour l'habitat individuel) est ici convoqué. Au niveau des déchets, l'aide du Parc est attendue (en lien avec l'ADEME pour le tri sélectif). Fidèle à une de ses missions de territoire d'innovations, il semble que le Parc puisse être porteur d'actions dans ces deux domaines ; c'est une des attentes fortes des enquêtés.

b) L'enquête EHP

Outre les demandes de développement de l'énergie solaire et du tri sélectif déjà évoquées, une requête spécifique est adressée au Parc concernant l'organisation du ramassage des poubelles triées pour les personnes âgées qui ne peuvent pas toujours se rendre facilement sur les lieux de tri.

9. L'éducation / animation

a) L'enquête RPC

Une des missions des Parcs naturels est relative à la dimension éducative qu'ils doivent être capables de développer au sein de leurs populations. Il semble qu'il faille lui adjoindre une seconde mission, particulièrement sensible pour les habitants de ces zones « à l'écart » : la mission d'animation. Le Parc a un rôle à jouer en tant qu'animateur des territoires : les expressions de « mise en synergie », « mise en réseau » sont récurrentes dans les discours recueillis.

La mise en synergie du territoire et des populations revêt plusieurs aspects abordés par les enquêtés :

- . le Parc est attendu comme vecteur d'information en ce qui concerne l'organisation d'événements et manifestations locales (sans qu'il en soit pour autant initiateur),
- . cette mise en réseau concerne deux acteurs pointés par les enquêtés : les associations et les communes. Le Parc pourrait jouer le rôle de « mise en synergie » entre les associations elles-mêmes (voir le rôle du conseil des associations notamment), entre les communes elles-mêmes mais aussi entre les associations et les communes. L'expression de « projets d'animation » est souvent citée sans que son contenu ne soit réellement précisé. Quant aux moyens, à plusieurs reprises, est mentionnée la

possibilité déjà évoquée pour le Parc de mettre du matériel à disposition des associations et communes.

En ce qui concerne le second volet, l'éducation, l'action du Parc est appréciée au niveau des publics jeunes ; les enquêtés aimeraient même qu'elle se renforce.

b) L'enquête EHP

L'enquête EHP est plus précise sur le contenu des « projets d'animation » ; il s'agit de :

- . renforcer les animations socio-culturelles en hiver,
- . favoriser les spectacles de rue gratuits,
- . organiser des conférences itinérantes à travers les communes du Parc,
- . faire connaître la gastronomie locale,
- . favoriser l'éducation à l'environnement,
- . ouvrir des écoles de musique, de théâtre, de dessin pour adultes.

10. Le développement économique

a) L'enquête RPC

La problématique économique dans le Verdon est intimement liée à celle touristique. Une réflexion semble s'engager au sein des populations enquêtées sur les alternatives possibles à la monoactivité touristique. Le Parc dans ce domaine pourrait à l'avenir prendre une place prépondérante en favorisant notamment la création de petites structures au sein de « niches de développement à forte valeur ajoutée » en lien avec le potentiel local et l'esprit du Parc : agriculture, artisanat, emplois de services notamment. Il s'agit ici clairement d'un rôle de conseil et d'ingénierie à la création d'entreprises.

Dans ce domaine, la collaboration avec les Pays (et notamment le Syndicat Mixte des Pays du Verdon) serait appréciée (mise à contribution des agents de développement sur le terrain).

b) L'enquête EHP

Là encore, l'enquête EHP précise le contenu de ces orientations économiques souhaitées. Ainsi par exemple, sont mentionnées :

- . la création d'emplois ponctuels pour l'entretien et le balisage des sentiers,
- . la création d'emplois de garde champêtre.

12. Le logement et l'urbanisme

a) L'enquête RPC

Le dernier thème traité dans les enquêtes concerne le logement. Il est envisagé comme une des conditions incontournables du développement économique local. Que faire des forces vives nouvelles sur le territoire si elles ne peuvent pas d'abord venir s'installer pour y vivre ?

Trois points sont mentionnés pour tenter de solutionner le problème :

- . inciter les propriétaires à s'engager dans des locations annuelles,
- . demander un régime d'exception pour les bords du lac de Ste Croix,
- . faire revivre les villages abandonnés⁸³³.

L'urbanisme de manière générale fait partie des préoccupations des enquêtés. Que peut-on et ne peut-on pas faire en matière d'urbanisme dans les villages pour respecter l'esprit du Parc ? La meilleure réponse est celle d'une demande d'aide et de conseil auprès du Parc en matière d'urbanisme (notamment pour la réhabilitation des centres anciens, ou la mise en place d'une charte de signalétique commerciale à l'entrée des villages).

b) L'enquête EHP

⁸³³ Ce dernier point, utopique, relève sans conteste d'une vision de ce que le milieu rural d'aujourd'hui peut incarner dans l'imaginaire urbain.

L'urbanisme se définit par un certain esprit qu'on souhaite donner à voir, régi par des règles ou des contrats tacites (type chartes) ; il revêt aussi une dimension concrète, gestionnaire : quelle position prendre par rapport à tel ou tel projet ? L'enquête EHP revient sur cet aspect de la gestion urbaniste locale. Aussi, les enquêtés ont-ils souhaité s'exprimer sur certains dossiers en cours dans lequel le Parc est « naturellement » engagé : l'affaire de la ligne Très Haute Tension en fait partie mais aussi d'autres projets plus localisés : les déviations de St André-les-Alpes ou de Gréoux sont entre autres sujets de préoccupation. Il est souhaité que le Parc prenne une position claire quant à leur opportunité ou leur faisabilité (voir même qu'il s'exprime dans la lettre du Parc). La question de l'aménagement de parkings dans les villages (pour la période estivale notamment) ressortit aussi à cette dimension.

Conclusion de la section 1

Deux points ressortent clairement de l'analyse thématique des attentes :

. d'une part, le rôle central qu'est amené à jouer l'organe de diffusion du Parc : la lettre « Par Nature ». Il semble en effet que les publics enquêtés y voit un média accessible et fidélisant sur ce que la structure peut mettre en place. Il remplit aussi un rôle non négligeable, et attendu, de mise en relation des acteurs entre eux (associations, communes et Parc). L'idée de réserver une place éditoriale au monde associatif dans la lettre du Parc d'un côté, et de faire de même pour le Parc dans les bulletins communaux, dénote de cette volonté affirmée de mise en réseau des initiatives et de l'information.

. d'autre part, et en lien avec le point précédent, le Parc est vu comme une structure de gestion territoriale à laquelle est dévolu le rôle d'animateur des territoires. L'animation est voulue tournée vers les populations résidentes et non touristiques.

SECTION 2 : Les attentes des populations dans l'enquête quantitative

L'enquête SLH donne peu d'informations relatives aux attentes des populations locales. Seul constat : on retrouve les mêmes variables discriminantes que dans la première partie.

A. Tris à plat

Pour l'ensemble des enquêtés, les domaines que le Parc devrait privilégier à l'avenir sont les suivants par ordre décroissant : gestion des déchets (44%), préservation des paysages (38%), sensibilisation à l'environnement (38%), préservation de la qualité de l'eau (38%), protection de la flore et de la faune (37%), dynamisme économique (34%), offre de loisirs (9%).

L'intervention du Parc contre les nuisances sonores et visuelles mobilise 80% des avis. Le manque d'informations est un thème déjà largement abordé précédemment. L'enquête SLH précise de quel type d'informations il s'agit : à 96%, elle concerne les objectifs du Parc, 77% ses activités, 54% la manière dont il fonctionne, 2% les coûts et les modes de financement.

Ces données corroborent bien les conclusions établies pour les enquêtes RPC et EHP.

B. Tris croisés

a) Variable « Temps d'habitation dans la commune »

Les priorités du Parc à l'avenir sont différenciées entre les enquêtés qui habitent depuis moins de deux ans dans leur commune et ceux de plus de 15 ans. Pour les premiers, la protection de la faune et de la flore ainsi que les déchets sont des axes à privilégier à l'avenir. Pour les seconds, la création d'emplois figure au premier rang. Les profils (ou socio-types) sous-jacents de ces deux catégories de population permettent d'interpréter les chiffres. On peut en effet penser que les nouveaux arrivants sont majoritairement une population ayant un emploi et qui a fait le choix de s'installer dans la zone pour des raisons liées au cadre de vie notamment. Les autres (résidents depuis plus de 15 ans) sont plus sensibles à la variable économique « emploi » puisque n'ayant vraisemblablement pas la même assurance professionnelle que les précédents : saisonniers, travail partiel...

b) Variable « Profession »

En fonction des professions, les pistes que le Parc devrait privilégier à l'avenir diffèrent aussi. On retrouve ici l'interprétation liée aux représentations multiples que la structure de Parc suscite chez les différentes catégories socio-professionnelles. Ainsi, les groupes sociaux à capital culturel moyen/élevé (enseignants, cadres moyens) sont-ils plus sensibles aux actions de protection de la faune et de la flore ; dans leur conception, la nature est esthétique d'abord. Les agriculteurs, qui ont une approche plus fonctionnelle des espaces naturels, sont plus attachés à la préservation de l'architecture traditionnelle dont l'esthétique est en lien direct avec leur usage. Les artisans et commerçants, pour leur part, favorisent ce qui constitue leur clientèle : les visiteurs en général. Ainsi placent-ils au centre de leurs préoccupations d'avenir l'amélioration de l'image de la région à l'extérieur. Enfin, soucieux de trouver en plus de la particularité esthétique des lieux un espace de sociabilité, les cadres supérieurs préféreraient que le Parc soit synonyme de création de liens sociaux sur le territoire.

Conclusion de la section 2

L'analyse des attentes des populations dans l'enquête quantitative vient confirmer la prégnance des deux variables déjà évoquées. Elles agissent de manière discriminante dans l'ensemble des thèmes traités et constitueront l'architecture centrale de nos socio-types. Quant au contenu des attentes, l'enquête SLH ne permet pas de tirer de grandes conclusions ; elle viendra compléter les enquêtes RPC et EHP.

e) *Les conclusions de l'enquête : quelques socio-types verdoniens*

Ce travail, de par la nature même des matériaux-sources traités, ne saurait constituer une analyse fine de la réception sociale vis à vis de la structure de Parc ; il est une sonde placée au cœur du territoire, révélatrice souvent d'opinions déjà pressenties par les acteurs de terrain (élus ou techniciens), parfois de positionnements inattendus ou éclairants pour les gestionnaires. Deux manières complémentaires d'appréhender le Parc ressortent des analyses :

. le Parc en tant que *structure* (cette « entité administrative parfois abstraite » cf. RPC),

. le Parc en tant que *territoire de vie*.

Le contexte actuel généré par les diverses procédures de concertation dans la gestion des affaires publiques pose à nouveaux frais la question de l'attachement du citoyen aux valeurs démocratiques et des moyens de les satisfaire (participation, diffusion de l'information). La structure de Parc (au même titre que celle des Pays), en tant qu'outil d'innovation dans la gestion des espaces naturels et périurbains, est à même de se positionner dans ce type de configuration d'essence participative. On peut considérer les nombreuses attentes des populations en faveur de plus d'informations, d'accès au fonctionnement de la structure, de présence aux commissions, comme autant de signes en direction d'une volonté d'implication des citoyens-habitants à la vie de leur territoire. Ces signes ne sont d'ailleurs pas sans réponse de la part du Parc : la récente ouverture des commissions thématiques aux associations en est la meilleure preuve. Reste la difficile prise en compte de la parole locale, non associative. Car, en dépit des mots d'ordre récurrents pour plus de participation ou de présence au sein

du fonctionnement interne du Parc pour faire entendre sa voix, l'observation de la pratique quotidienne pousse à dresser le constat contradictoire d'une faible présence effective du citoyen dans les organes participatifs régissant les affaires publiques.

L'autre point, relatif au niveau d'information des populations, concerne les deux grands types d'attentes formulées par les enquêtés. Les unes sont clairement de la compétence du Parc, les autres, nombreuses, n'en font pas partie. Ces dernières demandent au Parc de jouer un rôle qui n'est à l'évidence pas le sien. Cet état de fait est lié à la nature même de la structure qui, en matière d'urbanisme pour ne citer que celui-ci, n'a pas de force contraignante. Ainsi, a-t-on pu relever deux registres sémantiques émanant des doléances des enquêtés. Le premier registre correspond à « l'esprit Parc » : inciter, promouvoir, impulser, conseiller, orienter en sont les verbes d'action. Le second registre relève d'une autorité que le Parc n'a pas : interdire, obliger, contraindre... Toute la difficulté de l'action est précisément d'atteindre les buts de ce second registre tout en utilisant les modes d'action du premier. Il s'agit au sens fort d'un travail d'éducation, une des cinq missions centrales des PNR.

Pour résumer, trois axes ressortent nettement de l'enquête :

. un problème de communication et de visibilité de la structure,

. le Parc doit être dédié à ses habitants d'abord, à ses visiteurs ensuite,

. le Parc comme structure doit affirmer à la fois sa singularité et sa complémentarité par rapport à la structure de Pays. Cette distinction est sensible dès lors qu'on aborde la problématique du développement économique local. En d'autres termes, l'action du Parc ne peut être cantonnée à la protection de la nature et celle des Pays au développement économique. Des articulations novatrices sont à inventer dans le Verdon, contraintes par l'histoire de la construction de ces territoires. Le commentaire d'une enquêtée résume bien ce point : « Le Parc entend-il être un organe consultatif, le garant d'une « cohérence environnementale » sur le territoire et dans le cadre des politiques menées par d'autres acteurs du territoire, ou souhaite-t-il définir des axes et orientations, fédérer des acteurs autour de problématiques communes (Pays, structures intercommunales, CDT, conseils généraux, ...) ? »⁸³⁴.

Ayant en tête toutes les précautions méthodologiques mentionnées en introduction, nous tenterons de dresser une série de socio-types, révélateurs de postures caractéristiques prises par la population enquêtée. Trois critères principaux nous serviront de base à leur construction :

1. nouveaux venus/anciens résidents sur le territoire,
2. le rapport à l'espace naturel : la différence urbain/rural est centrale,

⁸³⁴ Enquête RPC, Castellane, 25 juin 2002.

3. le mode d'engagement dans le territoire : retrait-déception *versus* actif-propositif.

Trois grandes figures de l'habitant verdonien émergent, combinant ces critères :

a. L'urbain, nouveau verdonien, une conception esthétisante de l'espace naturel

Nous avons montré dans la partie 2 de notre travail que les territoires du Verdon ont longtemps été relégués à une zone d'oubli, entre une Côte d'Azur surinvestie l'été et une montagne alpine au tourisme hivernal. Zone de passage, ces espaces n'ont commencé à exister pour l'extérieur qu'à partir du moment où le tourisme de masse a afflué, au début des années 80. Une forte mono-activité a alors structuré l'économie du Verdon. Séjours estivaux plus ou moins longs et répétés ont contribué à faire connaître la beauté des paysages. Mais « se faire le Verdon », selon l'expression consacrée, n'est devenue « s'installer dans le Verdon » que plus tard. Deux vagues de résidents se sont succédées : la première, dans les années 70-80, était motivée par des ruptures fortes dans les parcours biographiques. La raison première était le travail à la campagne : saisonniers (sportifs ou restaurateurs) ont ainsi vécu leurs premiers hivers rudes. Ils font partie dorénavant du « paysage social local » et leur intégration est relativement réussie. La seconde vague, plus récente, d'origine urbaine, date des années 90. Elle concerne une population à niveau social plus élevé, au pouvoir d'achat plus important aussi. Leur motivation est liée d'abord au cadre de vie. Ils investissent les « pôles urbains » du Parc (Vinson, Gréoux, Castellane, Moustiers), tout en gardant leur activité en milieu urbain. Les trajets domicile-travail font partie de leur quotidien. C'est une culture urbaine qui sous-tend les représentations sociales de cette nouvelle population, l'espace rural est d'abord envisagé comme une « nature-peinture ». Le rôle attendu du Parc est celui d'un gestionnaire de la nature et des paysages dans un but de préservation esthétique de la qualité de vie. L'espace n'est pas fonctionnel mais contemplatif. La dimension économique que pourrait investir le Parc ne fait pas partie des préoccupations majeures de ces nouveaux arrivants. Les cadres moyens et supérieurs sont majoritaires dans ce groupe.

b. « Le verdonien de souche » : la difficile conciliation entre une conception fonctionnelle de l'espace naturel et sa protection

La première interrogation qui se pose dès lors qu'on parle de « verdonien de souche » est celle de son existence réelle. En effet, et en lien avec la mobilité des populations évoquée précédemment, ce critère d'appartenance s'est largement affaibli depuis une vingtaine d'années. La mixité est la caractéristique première des populations verdoniennes, sans qu'elle en soit pour autant une spécificité locale. Différentes figures apparaissent dans cette population aux racines peut-être plus profondes que les autres : ceux qui, nés dans le Verdon, y sont restés (les plus rares, on les trouve parmi les plus âgés),

ceux qui, nés dans le Verdon, en sont partis pour des raisons professionnelles puis sont revenus par la suite (retraités mais aussi plus jeunes composent cette population), ceux dont la famille est issue de la zone, nés à l'extérieur, et reviennent vivre sur les lieux de leurs racines ; certains auteurs (M.Marié et J.Viard, 1977) les nomment les héritiers urbains. Globalement, leur histoire et leur parcours sont intimement liés à l'histoire du Verdon lui-même. Pour les plus âgés, on parlera des chantiers d'aménagement de la rivière (barrages, électricité, ...), pour les autres c'est l'industrie touristique qui guidera leur choix. Leurs rapports au Parc sont eux aussi en lien avec cette histoire. Les débuts du tourisme ont généré des pratiques peu cadrées : le « bricolage touristique » était de mise pour faire face à cette déferlante sociale. L'espace était d'abord fonctionnel et les préoccupations de protection étaient peu développées ; l'arrivée du Parc a contribué à les replacer au centre de la problématique de développement. Leurs pratiques quotidiennes de l'espace naturel (on pense notamment à la chasse ou à la pêche) se sont heurtées, dans les esprits en tout cas, à ce que la structure de Parc et sa philosophie pouvaient véhiculer (PNR et Parc national étaient souvent confondus). D'où de fortes réactions d'opposition de la part de certains et un sentiment de méfiance réel vis-à-vis de tout organe gestionnaire. Pourtant, malgré les années de difficile acclimatation du Parc au territoire, il semble que le discours et les postures aient changé. Des points de convergence émergent dans le lent travail de prise de conscience de l'existence d'une problématique épineuse liant indissociablement développement et protection⁸³⁵. Le « fonds de commerce Verdon » n'est pas inépuisable. Le Parc se positionne de plus en plus à leurs yeux comme la structure permettant de les aider à résoudre ce paradoxe. Le travail est en cours, même si la structure de Parc apparaît toujours comme une ingérence extérieure (d'obédience urbaine) dans les affaires locales. Les agriculteurs, commerçants et artisans sont majoritaires dans ce groupe.

c. Le citoyen créé par le Parc

Le troisième socio-type que nous avons tenté de dégager concerne ce que nous avons appelé « l'habitant créé par le Parc ». Qu'y a-t-il derrière cette formule ? Nous pensons que l'histoire de la création de la structure de Parc naturel régional (colloque fondateur de Lurs-en-Provence, septembre 1966) a contribué à créer un « esprit Parc » sur une partie non négligeable du territoire français (près de 15% de sa surface). Cet esprit ou manière d'envisager les rapports hommes-nature mais aussi les rapports des hommes entre eux est incontestablement d'origine urbaine. Rappelons qu'au départ, le Parc naturel régional vient compenser toute extension urbaine d'envergure afin, à moins d'une heure de trajet, de mettre à disposition un poumon vert dans une zone rurale de déprise. Depuis les choses ont changé, le développement économique local a pris le pas, dans le discours du moins, sur le simple

⁸³⁵ A titre d'illustration, l'actuel président du Parc du Verdon, maire de Quinson, est agriculteur de profession.

espace récréatif à vocation urbaine. Dans cet esprit, un nouveau groupe de population, difficilement définissable en termes sociologiques classiques de caractéristiques socio-démographiques, a vu le jour. Leur intérêt commun se retrouve autour de la problématique de la gestion des espaces naturels ; une culture commune de la nature et de la manière de la vivre émerge et trouve des relais notamment dans l'investissement associatif. C'est auprès de ce public que les mesures d'ouverture de la structure de Parc aux citoyens trouvent le plus fort écho. Leur connaissance des problèmes environnementaux mais aussi d'économie locale est relativement fine et même parfois source de conflit avec les organes gestionnaires. Il n'empêche, la volonté de participation est plus forte qu'ailleurs. Deux parcours types se dégagent au sein de cette population : après un investissement important et des attentes importantes vis-à-vis du Parc (depuis les frémissements de sa création), certains se désengagent, déçus par ce qu'ils considèrent comme une machine trop lourde et désincarnée, éloignée de l'idéal associatif notamment dans ses dimensions participatives et contradictoires. D'autres, peut-être plus jeunes, persistent dans leur motivation ; leur posture est d'ordre propositif, dans les limites de ce que le système permet. Le sociologue désenchanté pourrait ajouter que derrière un tel investissement, c'est autre chose qui se joue que les stricts rapports à la nature ; il s'agirait d'une forme nouvelle (bien qu'empruntant à des modèles anciens) de sociabilité locale : se rencontrer, échanger, s'opposer parfois, sont aussi des moyens d'exister socialement. Ces forces vives, par définition, sont connues des acteurs du Parc. L'enjeu n'est plus de les identifier mais bien de les solliciter comme relais pour toucher de plus près un ensemble élargi de population, déjà mentionné (a et b), qui a pour principale caractéristique de rester dans l'ombre tout en constituant la majorité des locaux concernée par le Parc.

Un quatrième socio-type manque à l'appel ; il vient compléter le panel des groupes sociaux présents sur le territoire : l'usager et comme le nomme Michel Marié, « sa fonction miroir » : « Alors que dans la première phase, le territoire était cristallisé d'histoire entre des indigènes et leur terroir, dans la deuxième, il devient une sorte de triangulation : l'indigène et son terroir certes, mais ce rapport n'est jamais possible sans le regard de l'étranger. L'étranger sous toutes ses formes, dans toutes ses gradations, est le miroir réfléchissant sans lequel une société ne peut produire sa culture »⁸³⁶.

d. Le visiteur de nature : à la recherche du sauvage

Une enquête de fréquentation, demandée par le Parc en 2001 et réalisée par le CETE Méditerranée (service d'études techniques de la DDE) nous livre quelques informations sur qui il est, ses motivations et son mode de pratique de l'espace verdonien⁸³⁷.

⁸³⁶ Marié, 1989, p.142.

⁸³⁷ Ce travail est complété par les données issues d'un document interne au Parc : « Le schéma touristique du Parc du Verdon » élaboré en 2004.

Tout d'abord, et si le Verdon des années 30 n'avait pas les structures d'accueil d'un tourisme naissant, la situation actuelle est tout autre. Le tableau ci-dessous l'illustre bien : la région a comme vocation centrale (mais pas unique) le tourisme.

	Verdon		Alpes Haute Provence		Var		Région PACA
Lits touristiques	80 000		190 000		1 000 000		2 700 000
Taux de fonction touristique Nbre de lits/ habitant	3,68		1,3		1,11		
Lits résidence secondaire	58 000	60%	105 000	56%	800 000	80%	77%
Lits marchands	32 000	40%	85000	44%	200 000	20%	23%
dont campings	25 600	32%		20%			11%
dont Hôtels, résidences et meublés	6 400	8%		42%			12%

La répartition géographique est la suivante, confirmant l'attraction forte de zones localisées du territoire (lacs, station thermale de Gréoux, ...) : 85% des lits touristiques sont en effet concentrés autour des lacs, 80% des lits marchands sont en campings et 30% des lits marchands hors campings sont localisés à Gréoux-les-bains. Les deux autres tendances lourdes sont d'une part le taux de résidences secondaires sur la zone⁸³⁸ et d'autre part le mode d'hébergement majoritaire : le camping.

⁸³⁸ Le poids des résidences secondaires est plus important dans la partie varoise. Pour la zone Verdon des Alpes de Haute Provence, elles ne représentent que 47% (nombre élevé de lits camping et hôtels sur cette partie).

Mode d'hébergements et durée de séjours

	Nbre de jours	camping	hôtels	locatifs	Résidences secondaires
Verdon					
% des séjours		61%	12%	10%	19%
Durée moyenne séjour	10 j ⁸³⁹	10,5 nuits	5 nuits	14 nuits	21 nuits
Alpes de Haute Provence	5,6 j				
Var	7,6 j				
PACA	7j				

Les séjournants représentent 43% de la fréquentation de 2001 (57% sont non-séjournants *i.e.* les excursionnistes et usagers des sites à la journée) : en d'autres termes, on passe dans le Verdon plus qu'on y reste. Et on y passe en nombre : on compte en effet, de 500 000 à 650 000 visiteurs par an⁸⁴⁰ dans les gorges (sentiers et sites), de 800 000 à 900 000 par an (dont 700 000 l'été) sur les rives du lac de Ste Croix⁸⁴¹ : le Parc du Verdon dans son ensemble accueille de 1.5 à 2 millions de visiteurs par an. Cette attraction du territoire fait vivre 800 entreprises touristiques, embauche 2 000 emplois directs (et 1 500 emplois saisonniers estimés). Malgré ces chiffres, le tourisme « ne représente que » 40% du PIB de la zone : la mono-activité touristique se doit ainsi d'être relativisée, puisque l'agriculture reste bien présente avec 10% des actifs (6% pour les Alpes de Haute Provence et 3% pour le Var).

C'est « l'aspect sauvage et naturel » des lieux qui motive le plus le visiteur. Le Verdon attire pour les sports de nature qu'il permet (la moyenne d'âge est de 28 à 34 ans) mais aussi pour ses randonnées et ses baignades (tourisme familial). Les trois quarts des visiteurs sont français, un tiers vient de la Région PACA.

Les auteurs de l'étude mentionnent enfin l'existence d'un « décalage important » entre l'image du Verdon portée par les usagers (« espace naturel de liberté ») et celle que ses habitants peuvent véhiculer. Le Parc du Verdon s'immisce entre ces deux grands groupes sociaux, sans encore, semble-t-il, parvenir à un équilibre fédérateur : « Le Parc doit devenir un outil pour les habitants, Il doit devenir LEUR Parc, tout en maintenant sa fonction d'éducation, d'information et de surveillance. Il doit promouvoir des actions allant dans ce sens, être plus présent parmi la population. »⁸⁴². Sous-entendu, c'est bien la communauté de projet territorialisée qui est en jeu dans ces enquêtes. Le Parc ne pourra affirmer sa marque territoriale s'il ne parvient pas à cristalliser cet ensemble social hétérogène subsumé

⁸³⁹ On remarque une baisse de 14 à 10,5 nuits de la durée moyenne des séjours entre 1995 et 2001 : cette tendance est constatée dans toutes les régions de France (fractionnement des vacances, multiplication des courts séjours, baisse des longs séjours). Les chiffres du Verdon restent toutefois très au-dessus des moyennes départementale et régionale.

⁸⁴⁰ Dont 60% l'été. En jour de pointe, on peut compter jusqu'à 6 500 personnes dans les gorges.

⁸⁴¹ A cela s'ajoute la fréquentation des trois autres lacs (Castillon, Quinson et Esparron) : entre 400 000 et 500 000 visiteurs annuels.

⁸⁴² Un habitant du Parc, enquête par questionnaire réalisée par le Parc, septembre 2002.

sous une même bannière. La création d'une mémoire sociale territoriale ou, dans les termes d'Halbwachs, un courant de mémoire, en est un des ressorts centraux.

Dans ses rapports à la population usagère, le repositionnement en cours du Parc est significatif de cette volonté nouvelle affichée de faire communauté : d'une politique de la demande touristique (nature, hauts lieux remarquables), la structure s'oriente vers une politique touristique de l'offre. Celle-ci souhaite mettre en avant tout un ensemble de ressources locales, peu valorisées jusqu'alors dans le Verdon, comme occultées par le « monument naturel » gorges : l'archéologie, les productions et les savoir-faire agricoles, artisanaux, l'histoire, la culture et le patrimoine rural. « Ces ressources ne servent pas aujourd'hui de point d'appui identitaire du territoire Verdon. *Le Verdon a perdu sa mémoire d'avant les lacs*. Il y a urgence à mieux valoriser la diversité des ressources du Verdon qui est une grande force du territoire » : telle est la conclusion du schéma de développement touristique durable du Parc du Verdon.

L'exercice de construction des socio-types ci-dessus présentés se base sur trois types de données :

- . le traitement des trois enquêtes (partie 3, chapitre 1.2),
- . l'intégration du récit historique de la construction territoriale verdonienne (partie 2)
- . les caractéristiques socio-démographiques contenues dans les portraits statistiques de la zone concernée.

Nous les livrons dans le paragraphe qui suit, avec un petit aperçu, à titre de comparaison, de ce qu'elles étaient dans les années 20, dernière période « vierge » de toute transformation en profondeur du territoire.

2.2. Un portrait statistique du Verdon : les tendances d'un territoire qui sort de l'oubli

a) Questions de méthode

L'analyse statistique des territoires ruraux faiblement peuplés en France pose d'emblée un problème de méthode pour la statistique officielle. Deux exploitations statistiques sont mises en œuvre par l'INSEE pour le traitement de ses données :

1. l'exploitation principale (« légère ») qui est exhaustive,
2. l'exploitation complémentaire.

L'exploitation principale traite la totalité des bulletins individuels et des feuilles de logement. Les résultats socio-économiques qui s'en dégagent sont classés en douze grands thèmes (population, activité, emploi, formation, migration, nationalité, logement, ...).

L'exploitation complémentaire (dite « lourde ») permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse détaillée de la composition des ménages et des familles. Plus complexe à obtenir, cette exploitation procède par sondage. A l'issue de ce traitement, treize thèmes sont dégagés (les douze précédents - enrichis d'une analyse sur les catégories socio-professionnelles et le secteur d'activité - auquel est ajouté le thème « familles »). Si l'exploitation principale est exhaustive, l'exploitation complémentaire procède par sondage au quart et ne fournit des résultats significatifs que sur des zones géographiques d'une certaine taille. La question de la précision des données disponibles devient centrale. Elle peut même aller jusqu'à une incohérence totale avec la « réalité » socio-économique de certaines zones, faiblement peuplées notamment. Outre l'incertitude liée au recueil et à la saisie des données brutes, pour le cas de l'exploitation complémentaire s'ajoute une incertitude nouvelle due à l'échantillonnage. L'INSEE a ainsi mis en place des intervalles de confiance calculés en fonction de l'effectif à estimer. Ainsi, un intervalle de confiance à 95% signifie qu'un tel intervalle a 95 chances sur 100 de recouvrir le résultat que donnerait un dépouillement exhaustif. Ainsi, pour une base de cent unités (échantillon), avec un intervalle de confiance à 95%, les résultats d'un sondage au quart sont compris entre 60 et 140 ; pour une base de 10.000, les résultats au quart sont compris entre 9600 et 10400. On le voit, plus l'échantillon est petit, plus l'intervalle de confiance est grand et donc les résultats moins fiables. Et cela au point de pouvoir devenir incohérent ou absurde. Ainsi par exemple, dans les communes de quelques dizaines d'habitants, redresser un sondage au quart pourrait signifier qu'il y aurait en fait quatre médecins ou quatre prêtres dans la commune. Pour éviter ce type de décalage, l'INSEE opère des regroupements par paquets de 2.000 unités⁸⁴³. La statistique gagne en confiance et le territoire s'éloigne. Les territoires du Verdon sont particulièrement concernés par les conséquences des sondages au quart : sur les 45 communes qui composent le Parc du Verdon, la grande majorité a moins de 500 habitants... A cela s'ajoute une caractérisation très particulière de l'emploi sur cette zone ; l'économie touristique étant la ressource principale du territoire, la connaissance des taux d'activité et des types d'emplois se heurte à une proportion évaluée comme importante concernant l'économie souterraine liée à la saisonnalité (emplois saisonniers non déclarés, forts mouvements de migrations professionnels entre l'hiver et l'été⁸⁴⁴, ...).

C'est la raison pour laquelle les données qui suivent ne donnent que les grandes tendances socio-démographiques verdoniennes, sous la forme d'un portrait de territoire. L'approche quantitative trouve ici les limites de son territoire de connaissance. Enfin, les chiffres sur lesquels nous nous baserons sont ceux, officiels, du recensement de 1999. Récemment, un bureau d'études est venu présenter aux

⁸⁴³ Ce seuil a été abaissé ; il était auparavant de 5.000.

⁸⁴⁴ Ce mouvement pendulaire saisonnier est connu : « faire la saison (estivale) dans le Verdon (moyennes et basses gorges) et les stations de ski l'hiver (dans les Alpes de Haute-Provence ou les Hautes-Alpes) » est le lot classique d'une main d'œuvre saisonnière nombreuse et difficile à recenser.

élus du Parc les résultats de son travail. Ce dernier était basé sur la statistique officielle de 1999 : le tassement démographique en était alors la teneur. La réaction fut immédiate : depuis 1999, de nombreuses classes ont réouvert dans les communes du Parc, signe d'un regain démographique sensible. L'état de la statistique officielle actuelle ne peut le relever, près de sept ans après le dernier recensement. Seule une connaissance qualitative, d'ordre ethnographique du territoire, permet de l'affirmer. Elle restera, quoi qu'il en soit, de l'ordre de la tendance.

b) Une ambiance chiffrée des années 30

L'extrait qui suit est tiré d'une étude réalisée par un professeur d'histoire et géographie au lycée Gassendi de Digne, Christian Cauvin (1924) ; elle date du milieu des années 20 et livre un « portrait d'ambiance » de ce que pouvait être le Verdon à cette époque, juste avant le grand réveil du territoire. La précision de la description est assez rare pour qu'on la fournisse au lecteur, dans un large extrait. Nous avons déjà mentionné (partie 2) un ouvrage que Cauvin publia avec un de ses collègues, professeur de sciences naturelles dignois, Gabriel Eisenmenger. A l'époque, 1914, leur propos était centré sur la désertification de la Haute-Provence et les mécanismes d'émigration. Selon eux, seuls deux remèdes pourraient infléchir cette tendance lourde : l'industrie et le tourisme. Dix ans plus tard, le constat et les perspectives restent les mêmes :

« Un bassin aussi hétérogène, un pays aussi élevé, aussi émietté, isolé, où la circulation est entravée par les montagnes, les torrents, où l'altitude, la nature du sol, le climat, sont si différents, ne peut être qu'un pays de vie pauvre. Il ne présente aucune unité au point de vue économique et démographique. [...] De St-André à Castellane, la transition entre le climat alpin et le climat méditerranéen s'affirme par le développement de la culture de céréales, l'apparition du chêne blanc, les pâtures plus maigres.[...] De Castellane à la sortie des gorges, (...) ce pays est encore pour l'habitant de la Basse Provence, la montagne, l'Alpe. [...] Au XVIIIème siècle, Castellane n'était desservie que par la vieille voie romaine, la voie Salinaria, qui la reliait par le col de Lègue (1148 m) à Barrême ; de mauvais chemins menaient à Grasse, à Comps, à Draguignan. La vie était étroite, triste, mais active pourtant. [...] L'industrie des filatures, draps et chapelleries faisait de Colmars, au XVIIème, « la vile la plus riche de la Provence après Aix, Arles et Marseille ». [...] Castellane, moins peuplée mais plus favorisée par les produits du sol, s'enrichissait par la fabrication des faïences, des tuiles, l'industrie des cuirs, de la chapellerie (six fabriques), l'apiculture (deux fabriques de cire), la sériciculture. Elle comptait à la fin du XVIIIème siècle, 2.050 habitants, 3523 avec les agglomérations voisines⁸⁴⁵ et sa contribution foncière de 1798 était supérieure à celle du chef-lieu des Basses Alpes (22.015 francs contre 16.992 francs). Par la mauvaise route conduisant vers la Basse Provence, la

⁸⁴⁵ On y trouvait huit avocats, cinq procureurs, deux médecins, quatre chirurgiens, « plus de trente bourgeois honnêtes », douze fabriques...

circulation était intense durant les quelques mois d'été : les draps, les laines, les chapeaux, le miel, la cire transportés à dos de mulets étaient échangés contre les vins, les céréales, les épices venant de la partie méridionale de la Provence. Dès octobre, la route était fermée, « plus tard, les muletiers ne risqueraient plus leur vie et celle de leurs bêtes ». [...] Plus fermée encore et plus pauvre était la partie moyenne, qu'un véritable désert, la zone des plans, isolait de la basse Provence au sud, qu'un massif inextricable de montagnes séparait au nord du reste de la Haute-Provence. La région du Jabron et de l'Artuby vivait avec peine de la culture des céréales, de l'élevage des moutons : sur le rive droite du Verdon, Chasteuil, Rougon, la Palud... étaient absolument isolés par la barrière du Verdon et les montagnes. La partie basse au contraire rappelait la Basse-Provence par son activité, sa richesse, grâce à l'étendue des terres labourables, à la douceur relative du climat, à la facilité plus grande des communications. La population y était nombreuse, la classe bourgeoise était importante, riche⁸⁴⁶, la noblesse fournissait de nombreux officiers à l'armée de terre et à la marine. Valensole, en 1789, était plus peuplée que Digne ; Riez, Moustiers, Puimoisson et même Quinson étaient de petites villes prospères⁸⁴⁷. [...] On trouvait à Moustiers au XVIIIème : douze fabriques de faïences en pleine activité, quatre fabriques de papiers, à Allemagne [en-Provence], des orfèvres, teinturiers et potiers, à Quinson, six fabriques de poterie, une chapellerie, à Riez, des tanneries, teintureries, corderies, fabriques de chandelles, chapelleries et à Valensole, des moulins à huile nombreux qui travaillaient pour la Haute-Provence⁸⁴⁸. [...] Les amandes, les grains, les farines, les vins étaient transportées assez facilement, grâce à la présence de nombreux chemins et surtout d'une grande route, la seule existant sur la rive gauche de la Durance, celle d'Aix à Digne, par Riez. Les eaux thermales de Gréoux, lui devaient être déjà d'être fréquentées par les baigneurs d'Aix, Marseille, Toulon.

De nos jours, malgré l'établissement, au cours du XIXème siècle, de nombreuses routes nationales, départementales ou vicinales qui ont déterminé une circulation importante, malgré l'amélioration de l'exploitation agricole, grâce à l'emploi des engrais chimiques, des machines, la région du Verdon a évolué beaucoup moins rapidement que les régions voisines. La partie supérieure seule est desservie par la ligne Nice-Digne, à voie étroite, qui la traverse sans la suivre et les bassins moyen et inférieur sont totalement dépourvus de voie ferrée. De là, après une renaissance industrielle très sensible au cours du XIXème siècle, une décadence très rapide, dans les quarante dernières années ; car les routes ont facilité seulement l'exportation des laines vers des centres mieux pourvus de capitaux, de main d'œuvre, et mieux desservis ; Aussi les résultats ont-ils été désastreux. [...] Le sous-sol n'a pas été étudié d'une manière sérieuse. [...] A Castellane seulement, les résultats obtenus (sur les flans de Destourbes) paraissent pleins de promesses. Aussi le commerce de cette vallée supérieure est-il à peu près nul. Le tourisme apporte depuis quelques années un supplément appréciable

⁸⁴⁶ On trouve à Riez en 1789, cinq avocats, trois médecins, deux chirurgiens, trois notaires ; à Moustiers, quatre notaires, deux avocats, deux chirurgiens...

⁸⁴⁷ Contribution foncière de 1798 : canton de Digne 16.992 francs, Valensole 45.816 francs, Puimoisson 24.091, Moustiers 22.266, Quinson 21.171.

⁸⁴⁸ En 1790, « la forêt d'amandiers », qui couvrait le territoire de Valensole, avait produit, d'après le maire de cette ville, 30.400 panneaux d'amandes (la récolte du département a été évaluée en 1922 à 4.500 quintaux). [Ces amandiers ont aujourd'hui disparu dans leur quasi-totalité, suite au gel de 1956, notamment].

de ressources au pays, sans pouvoir déterminer une exploitation plus intense du sol ; les hôtels sont, en général, obligés de se pourvoir ailleurs des produits nécessaires⁸⁴⁹. [...] Aussi le pays est-il très faiblement peuplé. La population est dispersée en hameaux, à cause des terres cultivables, des pâtures dont il faut se rapprocher. [...] Cette population, depuis 1837, et surtout depuis 1851, décroît d'une manière effrayante ; cette dépopulation s'accroît surtout dans les parties les mieux desservies par les routes parce que les habitants sont attirés vers les villes par l'espoir de salaires plus élevés, d'une vie plus facile. Le canton de Castellane est passé de 5.673 h. en 1851 à 2.580 en 1921. [...] Castellane a vu sa population passer de 1858 habitants en 1886, à 1175 en 1921. [...] La partie moyenne ne peut être plus favorisée. Les quelques services automobiles établis en été ne sont utilisés que par les touristes ou les voyageurs ; les routes ont des pentes raides, des tournants brusques, le roulage y est difficile ; aussi, la population agricole n'est-elle pas encouragée, l'industrie est nulle. [...] L'élevage seul est rémunérateur, car le mouton peut gagner facilement les grands marchés du Var. [...] Des légumes secs, des pommes de terre, des volailles, des œufs, du miel, de la cire, de l'essence de lavande (à La Palud surtout) sont les seuls produits d'échange. Le sous-sol (houille signalée à Peyroules, la Palud, etc.) n'est pas exploité. Aussi la densité est-elle faible : 8 au kilomètre carré (Comps 9, La Palud 11, Rougon 8, Chasteuil 5, Taloire 3) et la dépopulation est-elle intense (Taloire compte 50 habitants en 1906, 34 en 1911, 26 en 1921, Chateauneuf-les-Moustiers, qui comptait 93 ménages en 1792, n'en avait plus que 30 en 1911).

Cette diminution de la population est encore plus saisissante dans la partie inférieure, pourtant privilégiée par l'étendue des terres cultivables, le climat, la végétation. Le canton de Riez est passé de 7.867 habitants en 1851 à 3.709 en 1921 ; celui de Moustiers de 3.407 à 1.267 ; celui de Valensole de 5.518 à 3.326. C'est une diminution en 70 ans de 50 à 70%. Cette dépopulation, très forte quoique moins accentuée, dans les localités importantes⁸⁵⁰, est vraiment effroyable depuis 35 ans dans les petites communes⁸⁵¹. [...] La densité de cette région est donc faible, [...] malgré l'étendue de la surface exploitable [...]. Si l'agriculture a fait des progrès réels, l'industrie a disparu à peu près complètement. Plus de fabriques de faïences, de tanneries, de chapelleries, corderies, broseries ; seulement quelques minoteries à Vinon, Allemagne, Riez, Gréoux, Quinson, quelques moulins à huile à Moustiers, Riez, Valensole, une papeterie à Moustiers, quelques distilleries de lavandes ; les essais tentés pour distiller le thym, le romarin à Riez n'ont pas réussi : l'écorce des chênes n'est plus utilisée. Mais les grains, les pommes de terre, les truffes, les amandes, les olives, les agneaux donnent lieu à une importation assez active vers Aix, Marseille, Paris et même l'étranger. [...] Conclusions : en somme, malgré la richesse relative du plateau de Valensole, le développement du tourisme qui vivifie en partie la région du Haut-Verdon, les pays arrosés par cette rivière ne sont pas dans une situation prospère. Partout, surtout dans le bassin moyen et inférieur, l'abandon des parties

⁸⁴⁹ On comptait en 1912 : 261 voyageurs à Thorame Haute, 422 à St André.

⁸⁵⁰ Les communes les plus importantes se dépeuplent aussi d'une manière inquiétante : Riez passe de 2.333 habitants en 1886 à 1.721 en 1911, à 1.217 en 1921 ; Moustiers de 1.137 en 1886, à 785 en 1911, à 548 en 1921. Valensole avait 2.907 habitants en 1886, 2.357 en 1911, 1.917 en 1921.

⁸⁵¹ Quinson de 683 en 1886 à 445 en 1911 à 345 en 1921 ; Montagnac de 527 en 1911 à 354 en 1921. Les naissances sont très inférieures aux décès (Riez 25 contre 35 ; Moustiers 14 contre 21 ; Quinson 6 contre 12, en 1911).

cultivées, éloignées des agglomérations, le nombre de maisons en ruines montre que le malaise est très grand. Un aménagement rationnel, méthodique, du Verdon peut seul rendre la vie à ce pays à condition d'employer sur place une grande partie de la force ainsi obtenue⁸⁵². Il doit être réalisé dans le plus bref délai. Le caractère de la rivière semble bien indiquer que la création de grands réservoirs s'impose pour emmagasiner une partie des eaux de crues, donner au Verdon un régime moins variable et créer des chutes puissantes et régulières. On pourrait ainsi, dans la haute vallée du Verdon, créer l'industrie familiale pour utiliser les loisirs de la longue saison d'hivernage (6 à 7 mois par an). Les bois de la vallée, au lieu d'être exportés, pourraient être travaillés sur place (utilisations diverses comme dans Jura par exemple, papeteries). Des industries dérivées ou différentes pourraient s'implanter facilement grâce à la distribution à domicile d'une partie de la force. La création de trams sur route mus par l'électricité permettrait l'écoulement des produits ; elle faciliterait aussi l'exploitation de gisements minéraux déjà reconnus, visités par des ingénieurs, mais qui n'ont jamais été l'objet d'une exploitation régulière (anthracite, lignite, schiste bitumineux à Argens, Thorame-haute, Eoulx, Peyroules, Taulanne, La Palud ; gisements de fer, de cuivre, plomb argentifère). Ce serait le seul moyen de donner un véritable bien-être aux populations de ce pays en associant l'agriculture à l'industrie, de les retenir chez elles par l'espoir de salaires plus élevés, de faire revivre les anciennes industries qui permettaient à une population deux fois plus nombreuse au moins de vivre dans un pays montagneux, malgré les charges très lourdes, les dévastations, les épidémies, la difficulté des communications.

Dans la partie moyenne et surtout la partie basse, l'eau du Verdon ainsi aménagée servirait à l'irrigation qui décuplerait la valeur des terres et rendrait disponible la source de Fontaine-L'Evêque. Les usines créées grâce aux chutes, seraient employées à la fabrication d'engrais chimiques, si nécessaires, dans ce pays, à l'établissement de trams électriques. D'autres industries pourraient trouver leur place (pâtes alimentaires, par exemple pour utiliser les blés du plateau). Ici encore la prospérité ancienne attestée par le chiffre de la population, les impôts payés, etc., montre bien qu'il serait possible de rendre au plateau de Valensole une vitalité qu'il a perdue. Un grand nombre de projets ont été étudiés. Les premiers qui devraient être réalisés pour répondre à ce programme seraient : l'aménagement du lac d'Allos (40 millions de mètres cubes) les réservoirs et les chutes prévues à Castillon, Caréjuan, au Galetas, à Gréoux qui donneraient une réserve de 240 millions de mètres cubes et une puissance de plus de 50.000 HP. D'autres projets semblent devoir être écartés (La Martre, Comps, Sainte Croix) ou renvoyés à plus tard. »

⁸⁵² Les principales usines hydrauliques en activité sur le bassin du Verdon au 31 décembre 1922 utiliseraient une puissance de 545 kilowatts employés dans des scieries, moulins à farine, ou servant à l'éclairage. Quelques indications sur la hauteur de chute, le débit moyen la puissance de ces usines : à Castellane, 6m., 3.500 l., 200 kW ; à Castellane, 6.5 m, 800 l., 51 kW ; à Quinson, 5m., 600 l., 29 kW. Le ravin de Baux, à La Palud, 35 m., 140 l., 48 kW. Le ravin de Notre Dame à Moustiers, 36,5m., 90 l., 32 kW. La Maire à Moustiers, 14,5m., 140 l., 20 kW. Le Colostre, à Allemagne, 10 m., 220 l., 21 kW ; à Gréoux, 11 m., 320 l., 34 kW. Les travaux effectués en amont de Castellane, pour barrer le lit du Verdon, étaient destinés à produire 10.600 kW. Ils paraissent abandonnés. En somme, le Verdon, qui pourrait rendre tant de services aux Basses-Alpes et aux régions voisines est encore inutilisé.

La déprise et le malaise sont, au milieu des années 20, les traits d'un visage territorial peu avenant. L'imagination de Cauvin est grande pour tenter de sortir sa région du marasme dans lequel elle est plongée depuis la fin du XIXème siècle : l'industrie restera une utopie, le tourisme une réalité plus que présente dans le Verdon d'aujourd'hui. Le portrait socio-économique actuel du territoire témoigne de ces changements, sans pour autant que tous les malaises disparaissent.

c) Une photographie statistique : les verdoniens aujourd'hui

Le territoire du Parc se définit d'abord par une densité démographique moyenne extrêmement faible, une des plus faibles de France, avec 13 habitants au km² (contre 150 dans le Var et 20 dans les Alpes de Haute-Provence) : seulement dix communes sur les 45 ont plus de mille habitants. Elles concentrent 58% de la population. Ces dix bourgs constituent un premier maillage de fixation de population avant de rencontrer en périphérie une armature urbaine plus structurée et surtout des zones plus peuplées. Les cantons limitrophes affichent des densités nettement plus élevées entre 40 et 60 habitants par km². Avec un peu plus de 23.000 habitants sur la zone (RGP 1999), le Parc peut être considéré dans son ensemble comme l'équivalent d'une ville moyenne française : 45 élus sont à sa tête. Bien que faiblement peuplé, le Parc compte toutefois trois pôles de concentration de population, aux franges du Parc, l'intérieur restant très faiblement peuplé⁸⁵³ :

. Castellane – St André les Alpes (ensemble de 2.400 habitants), au pied des Préalpes, mais aussi porte d'entrée sur les gorges ; c'est de loin le pôle le plus éloigné des grands courants de circulation et de développement, il vit sur une dynamique interne,

. l'axe de la Durance avec une chaîne de petites villes : Vinon sur Verdon (4.000 habitants en 2003), Valensole (2.400 habitants), qui sont liées aux activités de Cadarache, de Manosque, et même d'Aix-en-Provence⁸⁵⁴ (pressions externes), mais aussi Gréoux (2.000 habitants), pour son potentiel thermal,

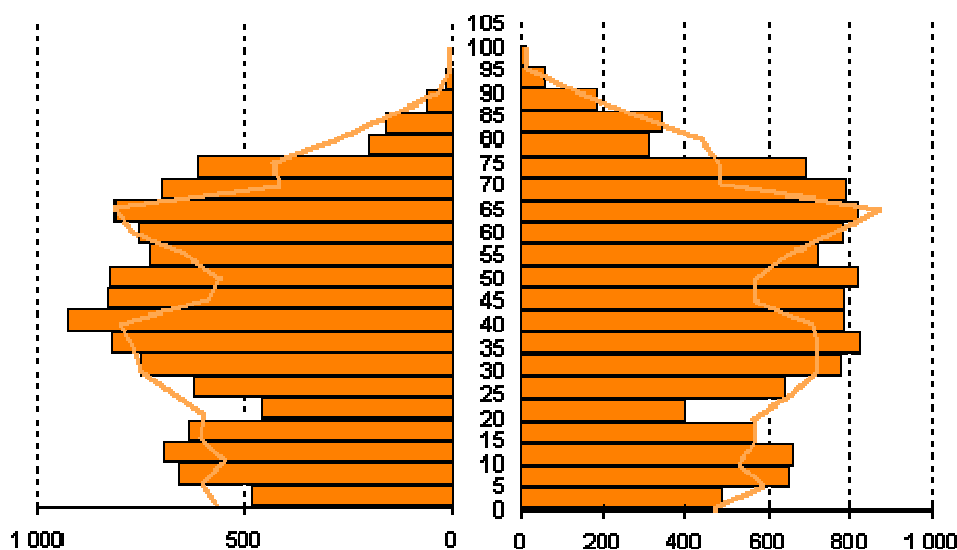
. le Haut-Var : Rians (4.000 habitants), Barjols (2.500 habitants), Aups (2.000 habitants), sont la manifestation d'influences externes à la zone Verdon. Ces trois centres, s'ils constituent des pôles à l'échelle du Verdon, accueillant de nouveaux habitants, font toutefois encore partie des zones les moins peuplées du département du Var. Ils profitent de la dynamique d'arrière-pays venant du littoral.

Vieillissante⁸⁵⁵, la population a toutefois augmenté de 12 % en dix ans. La pyramide des âges du Parc (RGP, 1999) le montre bien :

⁸⁵³ Atteignant des densités de moins de trois habitants au km².

⁸⁵⁴ La ville d'Aix-en-Provence gagne plus de 1.000 habitants par an.

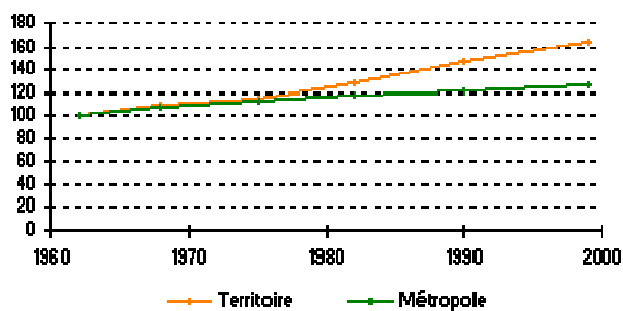
⁸⁵⁵ Bien que légèrement décroissant, le taux de mortalité est supérieur au taux de natalité.



Source : INSEE, RGP, 1999

La croissance démographique annuelle dans la zone est de 1,3 %, alors qu'elle n'est que de 0,1 % à Digne, 0,3 % à Manosque, 0,9 % à Draguignan et enfin 0,6 % pour la région PACA.

**Evolution de la population
Indices base 100 en 1962**



Source : INSEE, RGP, 1999

Depuis 20 ans la zone d'étude connaît une forte croissance rompant en cela avec une période d'exode qui avait succédé aux grandes guerres du XXème siècle. Rares sont les communes qui depuis 1982 n'ont pas suivi cette dynamique (elles sont dix à avoir perdu des habitants sur cette période, dont les plus petites communes). A partir des trois derniers recensements de la population réalisés par l'INSEE l'analyse des évolutions montre :

. un accroissement est élevé et se prolonge dans le temps (les taux de croissance les plus élevés concernent les communes proches de l'axe de la Durance),

. que la période de plus forte croissance est celle des années 80 (ce phénomène concerne l'ensemble des collectivités territoriales de la région PACA),

. que la croissance démographique est relativement plus forte sur la zone du PNR que dans les villes voisines ou même que sur l'ensemble de la région PACA : deux fois plus forte, alors que la région PACA enregistre elle-même une des plus forte croissance démographique en France).

L'accroissement de la population est principalement le fait du solde migratoire⁸⁵⁶. Sur l'ensemble, 14% des habitants sont de nouveaux arrivants. Sur certaines communes les nouveaux venus (moins de dix ans de présence) peuvent représenter un tiers de la population.

Si le Verdon attire, c'est à sa périphérie que les locaux travaillent (Digne, Manosque, Aix, Draguignan, Brignole, Marseille...).

Globalement, on remarque un transfert des résidences secondaires vers les résidences principales (Valensole, Lac de Sainte-Croix), signe d'un déficit de logements par rapport à la demande (notoriété, cadre de vie...)⁸⁵⁷. Ce déficit de logements constitue le principal frein à l'emploi. Malgré ce constat, le Verdon est devenu une zone de résidence, où le nombre de résidences principales a augmenté de 20 % en dix ans. On compte, en 1999, 42 % de résidences secondaires (réparties plutôt à l'est du territoire)⁸⁵⁸. Aux faibles densités de population correspondent de faibles densités d'équipements : seules 4 % des communes peuvent offrir tous les équipements de base, soit 36 selon l'INSEE (moyenne PACA 14 %) ; en tout, huit communes peuvent offrir les huit principaux équipements. Pour le reste, de grandes distances à parcourir sont nécessaires pour accéder aux services (plus de 15 km en moyenne, dans les Bouches-du-Rhône cette moyenne tombe à 1,8 km). En d'autres termes, le Verdon est d'avantage une zone de résidence, qu'une zone d'emploi, même si entre 1990 et 1999, la croissance de la population active est de 13 %.

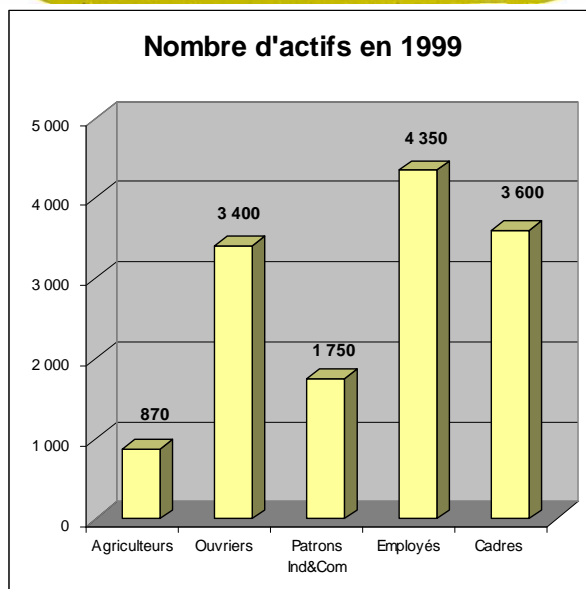
Les deux grands bassins d'emplois actuels dans le Verdon sont Moustiers et Gréoux ; les bassins externes sont : Digne, Manosque, Brignoles et Draguignan (voir Aix-en-Provence). C'est l'activité tertiaire qui domine avec 72 % des actifs (entreprises et commerces liés au tourisme...) alors que l'agriculture et l'industrie représentent respectivement 10 % des actifs, et le secteur de la construction, 8 %. Le tourisme représente donc bien, on l'a vu, le secteur d'activité central pour le Verdon ; en pleine croissance, qui plus est : on peut en effet noter un fort accroissement des prestataires de loisirs, soit plus de 50 % en sept ans. Cette activité draine avec elle le développement de certains types de

⁸⁵⁶ Le solde naturel est en effet négatif sur la zone : le Verdon est donc bien un territoire d'accueil.

⁸⁵⁷ Pour des raisons financières, les propriétaires préfèrent pratiquer la location saisonnière plutôt qu'annuelle.

⁸⁵⁸ Il était de 44% en 1990. Les plus fort taux de résidences secondaires se trouvent dans les communes à forte activité touristique (petites communes dans la zone des Préalpes et de l'Artuby mais aussi dans les communes proches des lacs et des gorges). Le cas de Castellane, avec un accroissement de plus de 500 résidences secondaires dans la période intercensitaire, est particulier : il est dû à l'équipement des campings en mobil home, structures légères qui sont comptabilisées par l'INSEE en résidences secondaires. Les communes les plus peuplées (en périphérie du Parc) tendent à se rapprocher du modèle péri-urbain de la « commune dortoir ».

commerces (échoppes souvenirs, alimentation, cafés...), sans oublier l'artisanat local (faïencerie, poterie, tuileries, produits dérivés du miel et de la lavande). Quoiqu'il en soit, le mouvement général, depuis la fin des années 60 (période du colloque de Gréoux, voir partie 2, chapitre 4), est bien un transfert radical de l'activité agricole de la zone (*qui reste présente*⁸⁵⁹) vers une activité tertiaire, touristique et de services⁸⁶⁰. La comparaison des deux graphiques ci-dessous l'illustre :



Source : Parc naturel régional du Verdon, INSEE RGP 1968, 1999

⁸⁵⁹ Et plus que dans d'autres régions françaises ou voisines.

⁸⁶⁰ Aux entreprises, aux particuliers mais aussi administrations, et services publics de l'Etat et des collectivités. Ces services occupent en 1999 72% de la population active ayant un emploi.

Le chômage n'épargne pas le territoire ; il est même en forte croissance (28% entre 1990 et 1999) : parmi les nouveaux arrivants, nombre d'entre eux sont au chômage : « la misère moins pénible dans le Verdon » ?

Quelques grandes lignes de forces se dégagent de ce portrait socio-démographique succinct :

. d'une part, et dans un contexte fort d'urbanisation, les territoires verdoniens apparaissent comme une combinaison originale de « mixité/résistance » : une importante mixité socio-démographique (résultant de trajectoires sociales différenciées), aux intérêts spécifiques (retraite, activité touristique...), s'ancre dans un territoire où les vestiges de la structure économique traditionnelle restent présents (agriculture, artisanat). Le « bastion verdonien » résiste encore et le cœur du territoire demeure oublié, sauf deux mois de l'année.

. D'autre part, et en corollaire, cette rencontre inaugure de nouvelles formes de rapport au territoire que le Parc a en charge de gérer : de l'espace dortoir à l'espace fonctionnel en passant par la mise en forme (et en scène) des ressources locales à des fins de développement.

. enfin, si la description de Cauvin (1924) voyait dans le développement du tourisme la voie de sortie salutaire des territoires verdoniens, le poids qu'a pu prendre ce secteur depuis une vingtaine d'années a tendance à masquer aujourd'hui une réalité quotidienne faite de manques : de travail, mais aussi de services de proximité qui font dire aux locaux que, là encore, l'oubli est de mise.

Sortir le territoire de l'oubli résumerait ce à quoi le Parc doit faire face. L'épisode qui suit montre que les mémoires ne sont pas éteintes ; elles sont mêmes un des ressorts de l'identité verdonienne.

3. L'hypothèse illustrée : mémoire de territoire *versus* mémoire de projet ou « l'affaire THT »

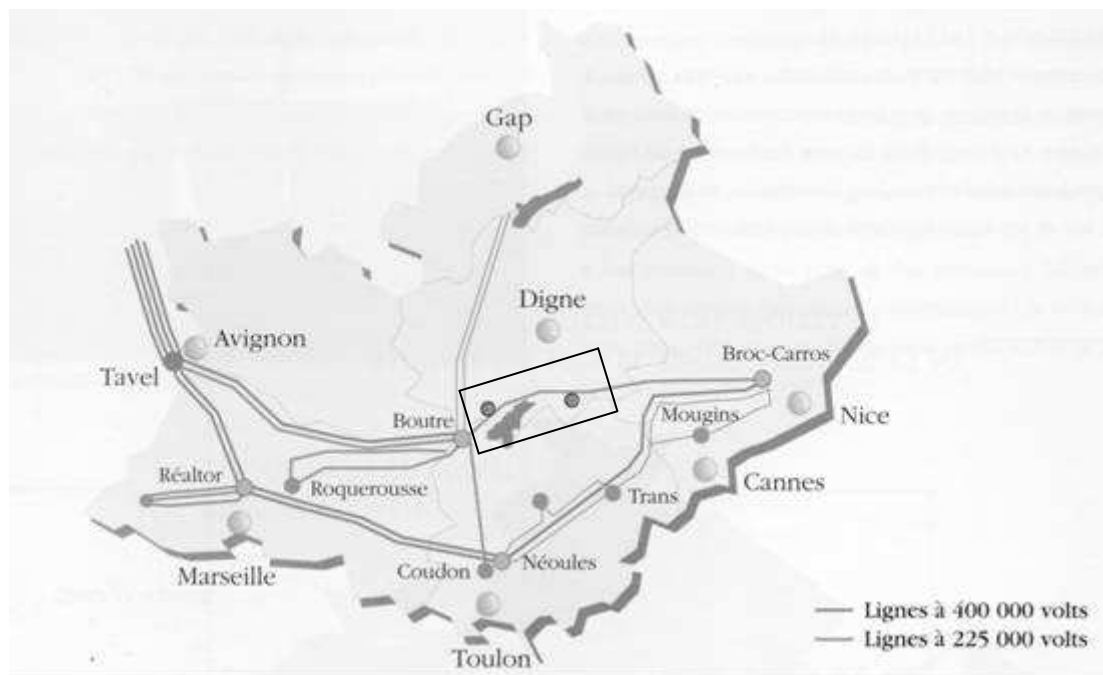
Dans quelle mesure les mémoires collectives peuvent-elles être convoquées pour affirmer l'existence d'un sentiment d'appartenance territoriale ? Quel poids ont-elles et quelles formes prennent-elles dans le complexe argumentaire mis en œuvre à cette fin ? On a vu à quelles difficultés fut confrontée l'émergence du Parc dans un paysage déjà largement marqué par la mémoire personnifiée d'une action fédératrice (Janetti et son SMPV). Le théâtre verdonien allait, dès 1997, nous donner l'occasion de mettre à l'épreuve nos réflexions sur le sujet par l'analyse de la réaction locale face à un projet d'un tout autre ordre, bien que, nous le verrons, pas totalement disjoint : ce sera « l'affaire THT » ou comment le dernier projet d'Etat dans le Verdon se confronte à une résistance mémorielle, dans le cadre d'un débat public largement médiatisé.

3.1. *Les cadres de la discorde*

Quel est le contexte ? L'affaire qui nous retiendra ici est l'histoire de la rencontre de deux projets ; l'un, de territoire et de développement local (le PNR du Verdon), l'autre d'entreprise, d'énergie et « d'intérêt général »⁸⁶¹ : le projet de ligne à Très Haute Tension (THT), porté par Electricité de France, et devant relier le poste électrique de Boutre dans le Var à celui de Carros dans les Alpes-Maritimes. On comprend mieux en quoi ces deux projets sont amenés à se rencontrer de près en regardant la carte du schéma de transport électrique de la région PACA ci-dessous⁸⁶² :

⁸⁶¹ Cette « rencontre » eut lieu au tout début de notre présent travail de thèse, à partir de 1997. Nous avons donc suivi de près, carnet de terrain en poche, le fil de ce qui se déroula à ce sujet dans le Verdon, jusqu'aujourd'hui encore. Nous n'utiliserons ici qu'une petite partie des réflexions issues de cette enquête, l'autre part ayant par ailleurs fait l'objet d'un certain nombre de publications centrées sur les questions de participation, de débat public et de communauté débattante. Nous les mentionnons en bibliographie pour information (Leborgne, 2006, 2002, 2001, 1999), elles ne seront ici que peu convoquées. Sur la procédure de débat public en général, voir Vallemont, 2001.

⁸⁶² Le périmètre du Parc naturel régional du Verdon est schématisé par le rectangle au centre de la carte. La ligne électrique qui le traverse est une 225.000 volts. Le projet d'EDF est de la remplacer par une 2 * 400.000 volts, entre Boutre et Broc-Carros.



Source : Document EDF, dossier du débat, mars 1998

a) Le projet d'EDF

« Certaines maisons au bout du village avaient quand même de la lumière après l'orage. Il devait rester de l'électricité dans les fils... »

Un habitant du Verdon qui connut, longtemps, la vie sans électricité.

« C'est une loi physique, l'électricité ne se stocke pas. »

Ingénieur EDF.

Nous reprenons ci-dessous les propres termes de la directrice du projet :

« La mission de service public d'EDF, entreprise publique, est, en particulier, d'alerter les pouvoirs publics et les décideurs régionaux de la situation électrique d'une région et des risques qu'elle peut comporter. (...) Provence-Alpes-Côte-d'Azur consomme deux fois plus d'électricité qu'elle n'en produit. Le Var et les Alpes Maritimes dix fois plus. C'est donc le réseau Très Haute Tension (THT) qui apporte, depuis la vallée du Rhône, le complément indispensable à la Région. Ce n'est pas un problème en soi, (...) encore faut-il disposer d'un réseau électrique à très haute tension capable d'apporter une sécurité d'alimentation. La Région PACA est alimentée par une THT qui part de Tavel près d'Avignon, passe près de Marseille, à Réaltor, puis près de Toulon, à Néoûles, pour arriver à Carros près de Nice. Une autre ligne à 400.000 volts (THT) part du poste de Tavel et va vers le poste de Boutre où elle s'arrête. C'est donc essentiellement la ligne du sud qui transporte vers l'Est de la Région l'électricité importée depuis la vallée du Rhône – et qui aujourd'hui ne peut pas passer par la ligne du Nord (225.000 volts). C'est pourquoi nous voulons fermer la boucle de circuit électrique entre Boutre et Carros. En cas d'incident sur le réseau, l'électricité pourrait ainsi passer par le Nord et revenir par le Sud, quel que soit le lieu de la panne. Le réseau serait « bouclé ». Cette situation existe depuis longtemps et c'est

*pourquoi le projet est ancien*⁸⁶³. [...] *La sécurité d'alimentation de la région en électricité n'est déjà plus assurée certains jours. (...) De récents incidents (feux notamment) ont montré la vulnérabilité de nos installations. (...). Cette solution (bouclage en 400.000 volts) est conforme à notre mission de service public. C'est aussi celle qui répond, au moindre coût, aux exigences des habitants de la région en matière de qualité et de sécurité d'alimentation* ».

D'un coût estimé à près d'un milliard de francs, le projet de ligne, dans sa septième et dernière version, traverserait des territoires tels que le *tout récent* Parc naturel régional du Verdon ou le site classé des Baous (Alpes-Maritimes). « Tout récent » puisqu'en effet, lorsque le 14 mars 1997, les préfets des départements concernés (Var, Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes) sont chargés par le gouvernement d'engager la concertation sur les compensations pour la future ligne THT, le décret de création du PNR du Verdon n'avait que ... onze jours. Cette concordance de dates est interprétée localement comme un « marchandage parc-ligne » : « Ce parc naturel, nous l'avons obtenu après maints débats. Il y avait toujours quelque chose qui n'allait pas. Nous savons à présent qu'EDF voulait y faire passer une ligne à très haute tension. On souhaitait au plus haut niveau réaliser cette ligne. »⁸⁶⁴. Cet épisode fut (et est encore) une occasion pour certains opposants locaux au parc d'affirmer : « On a troqué le parc contre la ligne ! »⁸⁶⁵. On l'a dit, le suivi et l'analyse de ce qui se joua dans le Verdon à propos de la ligne a pour nous fait l'objet d'une attention particulière sur la manière de mettre en débat un projet d'infrastructure lourde (près de 120 kilomètres de ligne très haute tension, soutenue par des pylônes de près de 50 mètres de hauteur). Ce fut aussi et surtout l'occasion de porter une attention particulière aux échanges argumentaires qui se firent jour entre les différentes parties en débat. Ce travail nous a été facilité par le cadre même des débats. Ce projet d'EDF fit en effet l'objet d'une procédure particulière et récente à l'époque : une concertation menée dans le cadre d'un *débat public* régi par la loi du 2 février 1995 dite loi Barnier, relative au « renforcement de la protection de l'environnement ». Procédure particulière puisque, nous le verrons, il s'agit du cadrage institutionnel le plus fort qu'une concertation publique puisse connaître⁸⁶⁶. En d'autres termes, pour qui s'intéresse au contenu des échanges pendant le débat, d'importants moyens de publicité et de retranscription sont mis en œuvre : la trace du débat est précise, la transparence des postures d'autant plus forte. Le matériau recueilli atteint ainsi une relative « pureté ». C'est ce matériau que nous avons utilisé.

b) Un débat public de la Commission Nationale du Débat Public

⁸⁶³ Les premières alertes par EDF aux pouvoirs publics datent en effet de 1983. « Régulièrement, depuis quinze ans, EDF nous ressort son projet de ligne ! » entend-on dans le Verdon.

⁸⁶⁴ Elu local d'une commune du Verdon lors de la réunion publique de clôture du débat public le 12 septembre 1998 à Brignoles (Var).

⁸⁶⁵ Cette suspicion a pu parfois être exprimée de manière plus forte encore, dans la bouche de certains opposants à la création du Parc (une minorité associative aux revendications environnementales parfois extrêmes). Ainsi s'exprime l'un d'entre eux : « Pour faire un Parc naturel régional, il faut des inventaires. Or la copie est arrivée sans inventaires. [...] Parce que sans inventaires, on ne sait pas quoi protéger et on peut tout laisser passer. Comment l'existence du Parc, qui n'a aucun inventaire, ni ethnologique, ni archéologique, va-t-elle permettre d'empêcher de réaliser la ligne ? » (*La Lettre du débat public*, n°16, 15 septembre 1998, p.35.)

⁸⁶⁶ Voir Ballan, Clayes-Mekdade, Leborgne, 2003.

La loi Barnier qui instaure en France la Commission Nationale du Débat Public a notamment pour but, dans son article 2, d'unifier toutes les mesures précédentes qui allaient dans le sens d'une plus grande transparence de la décision, chacune dans un domaine particulier de l'aménagement du territoire (circulaire du 2 août 1991 sur les études et la consultation pour les projets de nouvelles lignes ferroviaires à grande vitesse, circulaire Billardon du 14 janvier 1993 sur les lignes électriques haute tension et très haute tension, mission Bouchardeau de 1993 sur le bilan de dix ans d'application de la loi de démocratisation de l'enquête publique...). Elle élargit la concertation du public et des associations à l'ensemble des grands projets et cela *en amont* des décisions d'aménagement en créant la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Son but premier est de susciter le *débat*⁸⁶⁷.

Tout en contribuant à la réflexion de fond sur la notion d'utilité publique dans le cadre de la réforme de l'enquête publique, la CNDP vise une meilleure prise en compte notamment de la dimension environnementale (au sens large) dans les grands projets d'aménagement : «Si l'on veut éviter des conflits et des blocages dont ensuite le coût tant environnemental que financier peut être considérable, il faut faire place à une concertation en amont, à la fois suffisamment organisée et suffisamment souple pour être démocratique et efficace.»⁸⁶⁸. Si l'organisation concrète d'un débat public est l'objectif central de la procédure, elle n'a en aucun cas pour mission de trouver un *consensus* entre les parties qui s'affrontent : «Bien au contraire, elle encourage l'expression de tous les arguments pour, en quelque sorte, épuiser le débat, et permettre ainsi aux décideurs de disposer d'une photographie à très haute définition non pas de l'état de l'opinion (car il resterait à pondérer les arguments) mais du «paysage argumentaire» lui-même.»⁸⁶⁹.

c) De la commission Nationale à la Commission Particulière du débat public (CPDP)⁸⁷⁰

La composition de la CNDP est précisée dans un décret d'application du 10 mai 1996 ; elle comprend 17 membres (parlementaires, élus locaux, deux représentants associatifs (deux membres de la FNE⁸⁷¹), personnes qualifiées), et un président. Plusieurs voies de saisine sont possibles (par les ministères, les collectivités publiques, un certain nombre de députés ou de sénateurs, les conseils régionaux et certaines associations – celles agréées de l'environnement et *ayant une activité sur l'ensemble du territoire* -). Lorsqu'un projet d'aménagement est considéré comme pouvant donner lieu à débat public (divers critères sont convoqués pour cela tels que la taille du projet, son coût, l'origine de la saisine ; il

⁸⁶⁷ Busson, 1998.

⁸⁶⁸ Discours introductif de H.Blanc, conseiller d'Etat et président de la CNDP, lors de l'installation officielle de la structure le 4 septembre 1997 par D.Voynet, Ministre de l'environnement.

⁸⁶⁹ Porcell G. (membre de la CNDP et président de la CPDP pour le projet THT Boutre-Carros), 1998, *Compte rendu du débat public*, octobre, p.43.

⁸⁷⁰ Le mode de fonctionnement (composition, saisine, ...) de la CNDP tel que nous allons le décrire correspond à celui mis en place par la loi de 1995. Depuis, des améliorations y ont été apportées (notamment par la loi de juillet 2002 dite loi Vaillant de démocratie de proximité). Nous nous en tiendrons à la configuration originelle, celle qui encadra le débat ici concerné.

⁸⁷¹ France Nature Environnement, fédération nationale d'associations agréées de protection de l'environnement.

s'agira obligatoirement d'un projet d'aménagement d'intérêt national⁸⁷²), la CNDP nomme parmi ses membres le président de ce que sera la future CPDP : Commission *Particulière* du Débat Public (relative au projet sélectionné). Celui-ci constituera sa commission particulière (de trois à sept membres suivant l'importance du projet) qui rassemblera des personnalités qualifiées (universitaires, cadres de haut niveau) et spécialistes des thèmes qui seront abordés au cours du débat : économie locale, énergie, environnement, transport, tourisme... Le débat public débute officiellement avec la distribution à tous les individus concernés par le projet d'un dossier réalisé par le maître d'ouvrage dans lequel il décrit, explique et justifie l'aménagement qu'il projette. La CPDP a alors quatre mois pour organiser sur cette base un cycle de réunions d'informations/concertation, ouvert au public, lequel est invité à écouter et questionner des experts et le maître d'ouvrage venus exposer l'état des connaissances relatives à telle ou telle partie du projet. La loi a prévu quatre mois pour le débat sauf si une expertise complémentaire est demandée par les opposants au projet et acceptée par la CNDP. Dans ce cas seulement, le débat est rallongé de deux mois. C'est ce qui arriva dans le débat qui nous retient ici.

A l'issue de cette période intense de concertation, la CPDP dresse un compte-rendu du débat pour le ou les ministres concernés qui auront à décider de la suite à donner au projet : « Dans ces conditions, la décision à intervenir ne sera certainement pas plus facile à prendre qu'elle ne l'aurait été sans débat public préalable. Le débat a été à certains égards un « déballage » au cours duquel a peut-être été ouverte la boîte de Pandore. Il appartient aux pouvoirs publics de trier ce qui en est sorti, et ils devront procéder à cette délicate opération en usant du crible à la fois technique et politique qu'ils définiront, mais en toute connaissance des éléments du problème qu'ils ont à résoudre. »⁸⁷³.

Le projet peut donc soit être abandonné, soit être accepté (avec ou sans modifications) ; dans ce dernier cas, il fait l'objet d'une enquête publique qui aura comme base ces quatre (ou six) mois d'échanges argumentaires. Il faut noter enfin que *le coût global* de la mise en œuvre d'une telle procédure est à la charge du maître d'ouvrage (frais de fonctionnement de la commission, frais d'envois des documents⁸⁷⁴, défraiement des experts invités, coût de l'éventuelle expertise complémentaire par des experts indépendants...) : « Les frais de toutes natures qui doivent concourir à la construction d'un ouvrage quelconque doivent très logiquement être à la charge du candidat constructeur. Celui-ci, bien

⁸⁷² L'évolution législative mentionnée précédemment (loi de 2002) va dans le sens d'un élargissement des compétences de la CNDP ; outre les projets d'intérêt national, les projets plus « locaux » pourront dès lors être soumis à débat.

⁸⁷³ Porcell G., 1998, *Compte-rendu du débat public*, octobre, p.43.

⁸⁷⁴ Les participants au débat avaient la possibilité de s'exprimer par écrit dans un forum ouvert à tous : « La Lettre du Débat Public » (16 publications d'une vingtaine de pages en moyenne sur les six mois du débat, chaque numéro étant tiré et envoyé gratuitement à quiconque en faisait la demande soit 17.000 exemplaires). Les réunions étaient retranscrites et résumées dans cet outil de communication ainsi que les questions du public et les réponses soit du maître d'ouvrage, soit de la commission particulière pour les points relatifs aux modalités d'organisation du débat. Cette source brute d'information sera souvent convoquée à l'appui de notre analyse.

entendu, répercutera ce coût sur les utilisateurs futurs de l'ouvrage, et cette solution paraît plus normale que celle qui eût consisté à faire payer l'Etat donc le contribuable.»⁸⁷⁵.

Le débat public organisé entre mars 1998 et septembre 1998 dans la région du Verdon (et jusqu'aux Alpes-Maritimes) fut le second du genre en France. Il tient aujourd'hui encore lieu d'exemple pour ce qui s'y est déroulé.

3.2. *L'entrée en scène du territoire*

Le cadre des débats ainsi posé, qu'en est-il, sur le terrain, de sa mise en application concernant l'affaire qui nous intéresse ? Nous ne retracerons pas ici le fil des débats dans ses méandres argumentaires, souvent techniques, tout au long des six mois de procédure⁸⁷⁶. Notre propos se focalisera même sur un moment clef du débat et ses conséquences qui illustrent la position d'une partie de la communauté verdonienne locale. Quel est l'état des forces en présence ? D'un côté, un maître d'ouvrage, EDF, entreprise nationale, qui défend le service public d'électricité (fournir une électricité à tous, au meilleur coût, de la meilleure qualité) ; le problème de sécurisation électrique qu'elle soulève est affiché comme une question d'intérêt général. De l'autre, un territoire rural, vivant principalement de la beauté de ses paysages comme ressource d'une mono-économie touristique. Arguments technique et sécuritaire d'un côté (élevé au rang d'intérêt général), défense d'un intérêt collectif localisé de l'autre. L'exemplarité de ce débat se situe dans le changement de nature qu'ont opéré les tenants de l'argument localisé au cours du débat. En d'autres termes, d'un intérêt collectif localisé, la défense des paysages s'est élevée au rang d'intérêt général concurrent. De quelle manière ?

C'est en fait l'argument territorial qui sert de base à la revendication locale. Cette nouvelle manière d'envisager la joute argumentaire intervint au milieu du débat, par la voix d'un militant associatif, au cours d'une des réunions publiques de concertation :

« Depuis quelques temps, anesthésiés par la lancinante mélodie : sécurité, sécurité, inlassablement psalmodiée par EDF, nous nous laissâmes aller à une étrange léthargie de l'esprit qui nous conduisit presque à admettre que les exigences de EDF devaient s'imposer aux citoyens et transcender toutes les autres nécessités qui auraient pu s'affirmer. Déjà l'armée nous réveilla en affirmant, un beau jour, qu'aussi impératives que soient les raisons invoquées par EDF pour faire passer sa ligne « Boutre-

⁸⁷⁵ Porcell G., 1998, *Qui paye ?*, *La Lettre du débat public*, n°5, 1^{er} juin, p.16. A titre d'information, le coût du débat EDF s'élèvera à environ deux millions d'euros (pour un projet initial global de 150 millions d'euros).

⁸⁷⁶ La procédure de débat public instaure, nous l'avons vu, un moment fort de concertation, rythmant le territoire et ses acteurs de rencontres et d'échanges. C'est ce moment fort que nous abordons ici, tout en sachant qu'aujourd'hui encore, près de huit ans après, le dossier n'est pas clos ; de manière plus restreinte, les protagonistes continuent d'échanger pour finaliser une décision d'aménagement qui tiendra compte de cette mise en débat au long cours.

Carros », même à travers le camp de Canjuers⁸⁷⁷, sa réponse serait : niet ! C'est à la réunion de Manosque que le réveil fut total. En voyant le remarquable défilé de grands pylônes saccager des paysages, à l'exception de ceux déjà défigurés par l'industrialisation ou la spéculation immobilière, il devenait évident que les nécessités invoquées par EDF, quelles qu'elles soient, ne pouvaient pas primer sur celles du territoire, de son aménagement harmonieux et de son développement économique durable. C'est là que nous avons pleinement pris conscience que, pour EDF, le territoire, les paysages et l'environnement ne sont que des outils techniques : le soubassement de ses installations. »⁸⁷⁸.

C'est à partir de ce moment clef du débat que les positions des acteurs du débat se clarifièrent, laissant voir ce que, pour chacun des groupes porteurs de revendications, la défense d'un territoire pouvait signifier.

3.3. Les discours du territoire

Trois grandes thématiques se distinguent dans le flux des échanges qui eurent lieu entre mars et septembre 1998 : le rapport au passé, le rapport aux paysages, et ce qui doit construire l'avenir.

a) *La profondeur historique du territoire*

La technicité des échanges qui prévalait jusqu'au milieu du débat laissa donc place à un autre ordre du discours, celui d'une revendication territoriale révélatrice de l'existence d'une conscience enfouie par l'histoire des lieux. En d'autres termes, cet espace de l'oubli, construit progressivement au cours du XXème siècle, condition de possibilité des intrusions successives sur le territoire (barrages, camp militaire, ...), allait pouvoir mettre en avant, pour la première fois, la spécificité de son identité territoriale ainsi constituée : l'oubli allait devenir une force argumentaire. Et cela de deux manières :

- d'une part, le fait d'avoir été « oublié » permet aujourd'hui de revendiquer à la fois une posture de victime vis-à-vis de ce que l'Etat a pu se permettre de faire sur le territoire,
- d'autre part, le fait d'oublier signifie par essence qu'à présent on se souvient de la chose oubliée. L'argument de la mémoire peut dorénavant être mis en avant.

Dans ce contexte, deux types d'arguments vont ainsi être mobilisés par les acteurs locaux :

. l'argument naturalo-territorial, fruit de l'oubli,

. l'argument mémoriel.

⁸⁷⁷ Parmi les différentes variantes du tracé, l'une d'elles traversait le camp militaire de Canjuers : l'armée s'exclut dès le début du débat en arguant de l'impératif de défense nationale. Et la discussion fut close. [ndlr]

⁸⁷⁸ Militant associatif, réunion publique à Mouans Sartoux (Alpes-Maritimes) le 4 juillet 98. Ces propos furent repris et publiés dans le onzième numéro de la *Lettre du débat*, datée du 18 août 1998 (p.32) ; l'intitulé de cette intervention est : *Quels sont les vrais enjeux du projet de ligne Boute-Carros ?* Le militant associatif concerné fait partie du troisième socio-type mis en évidence dans le point précédent : « le citoyen créé par le Parc ».

L'argument naturalo-territorial

Vivre dans le Verdon est ainsi présenté comme la conséquence d'un choix particulier, revendiqué comme étant celui de se mettre à l'écart, au cœur d'une nature considérée comme sauvage : « Il faut savoir que les gens qui, comme moi, peuplent ce pays, le Haut Var, habitent les Alpes-de-haute-Provence, les Alpes-Maritimes et tous ces petits villages appelés « villages gaulois » par les responsables d'EDF, n'ont pas fait le choix de vivre ici sur des critères financiers mais sur des valeurs de bien-être, de communion et d'harmonie avec la nature.(...) Donner 30.000 francs à un gaulois pour aller vivre dans un HLM en ville, il va vous répondre que ce n'est pas une question d'argent, qu'il veut rester dans sa cabane. »⁸⁷⁹. Le passage de la victime oubliée à l'habitant déterminé marque le ton du discours ainsi mis en avant. Coup de griffe amical d'un observateur extérieur au débat, le thème de la caricature⁸⁸⁰ de ce qui se passa à cette époque dans le Verdon vient souligner le trait parfois forcé donné à cette revendication identitaire : « sauvage et fière de l'être ».

⁸⁷⁹ Discours d'un responsable associatif, « verdonien de souche », conseiller municipal d'une commune du Parc du Verdon, lors de la deuxième réunion publique, à Castellane, le 6 juin 1998. Cette évocation des « gaulois » fait suite à un article du quotidien *Libération* daté du 22 mai 1998 sur le débat public Boutre-Carros. Le journaliste, invité par EDF dans l'hélicoptère de l'entreprise pour survoler le territoire concerné, écrit : « A une centaine de mètres à l'aplomb du Canyon, l'hélicoptère bleu siglé EDF reste en vol stationnaire. Le pilote hésite à se poser sur le vaste parking en contrebas : « Vous craignez les projections de gravillons à l'atterrissage ? » demande la directrice du projet de ligne THT. « Je crains plutôt les cailloux dont les gens pourraient nous bombarder au vu des couleurs de notre oiseau. ». ». Anecdote, cet épisode sera maintes fois repris par les locaux dans leur argumentaire. Il est toutefois révélateur de l'état tendu des rapports entre EDF et les locaux, dès avant le débat. Nous y reviendrons.

⁸⁸⁰ On notera que l'analogie au Far West n'est pas anodine : contrée reculée certes mais aussi clin d'œil de l'auteur à la comparaison qui avait pu être faite au début du siècle avec le canyon du Colorado. Le Verdon ou le « Colorado français » (voir partie 2, chapitre 2). « Lucky Gerry » dit « le juge » n'est autre que Gérard Porcell, président de la commission et garant des débats (il était à l'époque et par ailleurs vice-président du tribunal administratif de Paris).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS LE FAR SOUTH...



Source : Archive personnelle

A peine créé, le Parc naturel régional du Verdon se trouve de fait en première ligne dans cette affaire. Pourtant, et l'observation des débats a permis de le montrer, lorsque le Parc du Verdon est convoqué dans les échanges, ce n'est pas tant la structure de Parc en tant que telle que les territoires-mêmes du Parc qui sont mis en avant. Les interrogations initiales liées aux concordances de calendrier Parc/ligne laissent rapidement la place à d'autres types de considérations, vis-à-vis desquelles la structure de Parc reste étrangère. En d'autres termes, l'ensemble des acteurs du Verdon qui se sont engagés dans le débat ne se réfère pas au Parc pour asseoir leur positionnement ; pour le dire autrement, le Parc n'est pas un acteur central de la concertation. C'est sur d'autres bases que la communauté locale va d'abord se rassembler, celles qui mettent au centre les rapports au passé que le territoire et ses acteurs peuvent entretenir.

L'argument mémoriel

Cette manière de convoquer le passé pour déterminer le futur nous apparaît centrale dans l'ordre nouveau du discours local. Pour la première fois, la référence à la mémoire locale va servir de support à l'affirmation d'une conscience collective : ce sera le plus grand dénominateur commun constitutif du sentiment local d'appartenance territorial. Deux échelles s'y rencontrent :

- . l'ordre du général,
- . l'ordre du local.

Ce que nous appelons l'ordre du général ressortit à l'ensemble des discours qui mettent au premier plan le passé, en général, des territoires du Verdon : l'acteur EDF est visé, mais n'est pas le seul ; c'est en effet l'occasion notamment de reparler de la colonisation des plans de Canjuers par l'armée. Cette posture va permettre d'appuyer le basculement argumentaire et de faire en sorte d'élever la défense du territoire au rang d'intérêt général concurrent : « Nous, c'est clair, on ne la veut pas cette ligne : intérêt général ou pas ; [...] l'intérêt général on a déjà largement donné. »⁸⁸¹.

L'ordre du local concerne les rapports particuliers qu'ont pu entretenir EDF et les territoires verdoniens, et cela depuis le début du siècle. La partie 2 de notre travail en a retracé le fil historique, des débuts de l'EELM (énergie électrique du littoral méditerranéen), à la nationalisation en 1946 et jusqu'aux projets hydroélectriques du début des années 70. C'est d'ailleurs cette dernière période qui sera mise en avant par les locaux, l'épisode du lac de Ste Croix et de la disparition du village des Salles sous ses eaux constituant en cela les porte-drapeaux de la victimisation : souvenir amer pour certains, le village des Salles-sur-Verdon, s'apprête à commémorer au printemps 1999, les 25 ans de sa disparition, donnant ainsi l'occasion au jeune maire de la commune de rappeler à EDF son passé lors du débat public : « L'opposition unanime et déterminée du conseil municipal et de la population salloise au projet Boute-Carros s'inscrit dans l'histoire, dramatique, des relations que notre commune entretient depuis des décennies avec EDF. L'ancien village des Salles a été détruit en 1973 et 1974 au nom de l'utilité publique, au moment de la mise en eau du barrage de Ste Croix. Leurs habitations rasées, leur église dynamitée, la moitié de ses habitants a dû quitter la commune, alors que les trois quarts des terres, les plus fertiles, étaient englouties sous les eaux du lac au bénéfice d'EDF et du canal de Provence. Les sallois et le haut Var ont donné leur part de sacrifice à l'utilité publique. Le printemps de l'année 1999 sera l'occasion d'une commémoration du 25^{ème} anniversaire de la destruction de l'ancien village des Salles-sur-Verdon. Je vous y invite tous. Nous célébrerons alors aussi, je l'espère, l'abandon total et définitif de ce projet de ligne. »⁸⁸².

Le calendrier s'y prête ; l'effet commémoration peut jouer à plein. Il met de plus l'entreprise EDF devant une situation qu'elle n'avait, aussi curieux que cela puisse paraître, pas anticipée : l'image qu'elle a

⁸⁸¹ Entretien avec le maire d'une des communes de la zone (09.03.98.).

⁸⁸² Discours du maire des Salles-sur-Verdon lors de la réunion de clôture du débat public (Brignoles, le 12.11.98.)

dans le Verdon n'est pas vierge, loin s'en faut. Tout s'est passé comme si, dans un état d'amnésie, EDF avait oublié l'ensemble des marques territoriales qu'elle avait pu infliger au territoire depuis près d'un siècle. Ce qu'EDF met en avant dans son projet, c'est son ancienneté : « Depuis 1983, nous alertons les pouvoirs publics d'un problème de sécurisation électrique dans le sud-est de la France »⁸⁸³. Mais quand la mémoire d'un projet rencontre la mémoire d'un territoire, les échelles ne sont pas les mêmes.

Le discours de victimisation verdonien souffre toutefois d'une ambiguïté non négligeable ; elle fait appel à un aspect volontairement enfoui de la mémoire locale. Nous l'avions abordé dans la partie 2 ; si EDF fut un acteur déstructurant pour la société locale, c'est aussi lui fut facteur de renouveau fort dans une région devenue économiquement exsangue : chute démographique, agriculture en voie d'extinction, ... Les sallois ont été expropriés ; la manne touristique d'un tourisme de bord de lac fait aujourd'hui partie du quotidien économique de ceux qui sont restés. Confrontés à cette situation ambiguë, la défense locale joue le raffinement : EDF est une grosse entreprise ; l'EDF-barrage n'est pas l'EDF-ligne. « Ceux que nous combattons aujourd'hui, c'est l'EDF qui souhaite implanter des pylônes sur le territoire, pas celle qui gère aujourd'hui les barrages construits dans le Verdon »⁸⁸⁴.

Enfin, si EDF n'arrive pas en terrain vierge dans le Verdon, c'est aussi que l'histoire de l'accès et du développement de l'électricité dans ces zones montagneuses « à l'écart » est une histoire courte ; si, très tôt, l'hydroélectricité a fait son apparition dans le Verdon⁸⁸⁵, elle n'a fait entrer la fée électricité dans les foyers locaux qu'à partir des années 50 : « L'électricité est venue tard à La Palud (Alpes de Haute-Provence), au début des années 50. Le « Phare » à La Palud, c'était quand il n'y avait pas encore d'électricité. Turrel, c'était un menuisier, il s'était fabriqué cette espèce de phare comme ça ; il avait un petit moteur à essence et il éclairait la fête de La Palud du 15 août, il éclairait le bal et ça marchait bien. Peut-être pas une grosse puissance mais pas mal de lampes, je me souviens. Quand le bal était fini, il coupait et ça s'arrêtait. »⁸⁸⁶...

⁸⁸³ Pendant plus de dix ans, régulièrement, le projet de bouclage d'EDF s'est rappelé aux souvenirs des élus locaux verdoniens : négociation commune par commune, compensations promises, ... La technique du « saucissonnage géographique » du projet a pu convaincre quelques communes locales, au cas par cas, sur la zone du plateau de Valensole notamment. La procédure de débat public, dans sa philosophie, s'oppose à cette stratégie d'acceptabilité des projets : tous les acteurs, au même moment, sont conviés à débattre de *l'ensemble* du projet. En 1998, EDF arrive aussi au débat avec cette image de « négociateur de l'ombre ».

⁸⁸⁴ De fait, au sein de l'entreprise, la direction de l'hydraulique est indépendante de la direction ligne. Ce compartimentage de l'entreprise atteindra d'ailleurs un autre niveau quelques années après de débat. En 2002 en effet, et suite à l'ouverture à la concurrence du marché européen de l'électricité, l'entreprise EDF se scindera en deux entités distinctes : EDF, pour ce qui relève de la production d'énergie (soumise à concurrence) et RTE (Réseau de Transport d'Electricité) qui gère la maintenance et la construction de nouvelles lignes.

⁸⁸⁵ Comme dans de nombreuses autres zones de montagne en France d'ailleurs. Ainsi les villes de Grenoble (1869) ou St Etienne (1884) furent les premières électrifiées en France.

⁸⁸⁶ Entretien avec un habitant du Verdon, dont la commune est concernée par le passage de la ligne. Le « Phare » de Turrel mentionné ici fut à la fin des années 30 le siège de l'Office de Tourisme de La Palud, créé en 1937 par Albert Blanc, fils d'Isidore Blanc (voir partie 2, chapitre 2).

Ou encore : « Et dans tous ces projets, le courant est venu tard dans la région, après 50. Et pourtant, bien sûr, avec ces projets de barrages, EDF avait acheté des terres et tout, il y avait eu un accord entre la mairie et EDF comme quoi EDF s'engageait d'éclairer le village gratuitement, l'éclairage public, grâce au barrage. Ils ont donc commencé à creuser les tunnels en 1904 jusqu'en 1912 où là, la compagnie a fait faillite et les travaux se sont arrêtés. Donc il n'a plus été question d'éclairer le village. Mais comme il y avait cet accord, la commune a exigé le pétrole que EDF (c'était la compagnie du Verdon à l'époque) devait fournir pour l'éclairage public de la commune. Et une partie du pétrole était distribuée dans les familles du village. A l'époque, on s'éclairait encore à la lampe à pétrole. Une vie assez rustique. Ça a duré longtemps, ça fait pas longtemps que c'est fini »⁸⁸⁷.

Ces paroles recueillies émanent d'anciens, verdoniens de souche, pour beaucoup disparus aujourd'hui. Pourtant, on l'a dit, ce plus grand dénominateur commun qu'est la référence au passé du territoire dans le positionnement des acteurs dans le débat n'épuise pas le panel argumentatif des lignes de défense locales. Quels sont les autres ordres du discours et par qui sont-ils portés ? Les postures qu'on a pu mettre en évidence dessinent une partition socio-thématique de ce que sont les territoires verdoniens dans un contexte revendicatif où les différences s'affirment. Elles incarnent toutes une vision différenciée de ce qu'est un Parc naturel régional, celui du Verdon en particulier.

b) Les porte-parole d'un paysage exclusif

Dans le contexte du débat où EDF incarne l'industrialité, la seconde posture argumentative, après la référence au passé, est celle de la défense d'un patrimoine paysager d'exception. C'est à cette occasion que le Parc en tant que structure de gestion est convoqué. Il est important ici de noter que c'est bien l'argument paysager qui est mis en avant et pas l'argument naturel. Le Parc vaut d'abord pour ses paysages, au sens premier du verbe « valoir ». Ainsi, par exemple, argument qui a semble-t-il porté pendant le débat, les ressources économiques que pouvaient générer les paysages du Parc dans le cadre de l'industrie cinématographique ou publicitaire ont-elles été présentées comme potentiellement atteintes par le projet de ligne, sous-entendu, c'est toute une économie régionale qui risque de périr si atteinte aux paysages il y a⁸⁸⁸. On est loin d'une référence frontale au passé d'EDF dans la région, le propos est d'ordre esthétique. Il est porté par un ensemble de riverains, associatifs ou non, préoccupés

⁸⁸⁷ Entretien avec un ancien de Rougon, commune du Verdon, né en 1922 (13.12.98.), retraité d'EDF, comme de nombreuses personnes de la zone qui à l'époque travaillèrent aux différents barrages. C'était l'époque où avoir un poteau électrique dans son champ était signe de grande modernité, voire de fierté, même s'ils étaient de bois...

⁸⁸⁸ « En Région PACA, en 1997, les retombées économiques (directes et indirectes) des tournages ont représenté 119 millions de francs, dont 25% pour le Var. On a recensé plus de 41.000 nuitées, et 36 millions de francs dépensés pour l'emploi local. [...] Depuis 1997, on enregistre déjà 15 millions de francs de retombées économiques dans le haut Var et le Verdon. », Dana Theveneau, commission du film du Var, *La lettre du débat*, n°10, 8 août 1998, p.20.

par leur cadre de vie, au premier plan⁸⁸⁹. Parmi les socio-types mis en évidence précédemment, ils se rapprochent de celui que nous avons nommé « L'urbain, nouveau verdonien, une conception esthétisante de l'espace naturel ». Cette réification du territoire par le biais de l'exceptionnalité de ses paysages ne manque pas de générer des réactions issues des autres territoires « non labellisés » concernés par le projet. Le NIMBY⁸⁹⁰ territorial est bel et bien encore d'actualité. Il occupe d'ailleurs une place importante dans les débats au sein des opposants au projet EDF. Nous les abordons ici en quelques lignes puisqu'ils sont révélateurs à la fois de l'image que peut revêtir le Parc « pour l'extérieur », mais aussi des différentes motivations des acteurs impliqués dans le débat.

Trois critères permettent globalement d'éclairer les postures des acteurs du débat :

- . leur positionnement par rapport au projet (opposant/supporter),
- . l'ancrage territorial (local/étranger),
- . la nature du groupe d'appartenance.

L'argument localiste émerge très fortement de la part des opposants au projet (qu'ils soient élus ou associatifs) ; si fort qu'il est mis en avant au sein même de ce groupe : « Souvent les associations ne représentent pas des citoyens du territoire, elles viennent de l'extérieur. Et donc c'est tout à fait normal qu'elles ne trouvent pas un correspondant dans chaque village. (...) Je crois que ce qui fait que pour les élus locaux, dans notre secteur en particulier, il y ait cette absence de contact voire d'hostilité, c'est que souvent ce sont des gens qui sont venus de l'extérieur, ils ont une autre vision des choses.»⁸⁹¹. Pourtant, et il faudra l'expliquer, ce localisme affiché ne semble pas entraver le mot d'ordre général de tous les opposants mis au point dès le début de l'annonce officielle du projet en mars 1997 : « La ligne THT. Ni ici, ni ailleurs. ».

« Ni ici, ni ailleurs »

⁸⁸⁹ La réception sociale de ce type de discours est mitigée ; ainsi, la réaction d'un habitant, originaire du Verdon : « Ces pylônes, on les a toujours eus au-dessus de nos têtes. La ligne 225.000 volts qui existe (*qui doit être remplacée par la deux fois 400.000 volts, ndlr*) fait partie de notre paysage. On y est habitué, on ne la voit plus. Il suffit qu'on en parle maintenant pour qu'on la remarque ».

⁸⁹⁰ Acronyme anglais (Not In My Back Yard ou « pas dans mon jardin ») est un terme qui trouve son origine dans le langage des aménageurs à partir des années 70. Il stigmatise les réactions de refus des riverains auxquels ils se confrontent dans le développement des projets d'aménagement. Dévalorisante, elle pointe le caractère individualiste de la posture nimbyste, en opposition à l'intérêt général incarné par les projets en question. Une importante littérature s'est intéressée à ce que d'aucuns ont appelé « le syndrome NIMBY ». Nous ne nous y attarderons pas. Nous nous contenterons de traduire l'acronyme sous l'expression d'« opposition individualiste territorialement motivée ».

⁸⁹¹ Entretien avec un élu du Parc du Verdon (13.12.98.). « Face aux municipalités, il n'existe pas de mouvement associatif local organisé sur la base d'une représentativité territoriale. », Balme, 1987.



Source : archive personnelle

A première vue, le syndrome NIMBY ne semble plus être pertinent dans ce type de combat bien que le Parc naturel régional du Verdon soit dans beaucoup de têtes ; certains positionnements officiels d'élus restent en effet ambigus pour les territoires voisins : « Le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence n'acceptera pas la traversée du Parc du Verdon par une ligne THT 2*400.000 volts. »⁸⁹². Le recul de la pertinence tant explicative qu'argumentative du NIMBY est ainsi à nuancer en fonction des acteurs envisagés. Ainsi, Ollivro (1997) dans son travail sur le débat autour de la construction du TGV Méditerranée montre-t-il comment d'une part, ce fut un regroupement de syndromes NIMBY localisés qui aboutit à la création d'un mouvement global d'opposition⁸⁹³, d'autre part, comment l'apaisement final de la contestation passa notamment par la « technique des compensations » (issue du même paradigme nimbyste) en ce qui concerne les habitants directement touchés par le projet. La thèse prônée par l'auteur est que *la géographie des conflits se calque sur la géographie des impacts*. L'hypothèse que nous mettons en avant dans notre analyse est sensiblement différente : si la tentation au départ (et parfois après) a pu être pour certains de succomber au refus nimbyste, il semble que le territoire du Verdon, par son statut, ait joué globalement un rôle de transcendance de ces

⁸⁹² Motion prise par le Conseil Général 04 le 25 juin 1997 et réitérée pendant le débat.

⁸⁹³ « La plupart des maires considèrent en effet que le TGV est un projet indispensable pour la Région PACA... à condition que le tracé passe chez le voisin. Or, comme le voisin pense exactement la même chose, la réunion des maires concernés par les diverses variantes ne peut que se clore par l'expression d'un refus actuel ou définitif. », Ollivro, 1997.

individualismes⁸⁹⁴. Est-on ici en présence d'un indicateur concret de ce qu'on pourrait nommer la naissance d'une conscience territoriale ? Si J.Ollivro sépare le spatial du politique pour le TGV Méditerranée, dans le cas du Verdon, le spatial devient politique.

Quoi qu'il en soit, se dessine à travers ces tendances la nécessité d'instaurer ce qu'on nommera « les échelles spatiales (donc politiques) du NIMBY » qui nous permettront d'analyser pertinemment les paradoxes apparents de certains discours. Le NIMBY en question ici se décline en termes *d'appartenance territoriale, de « politisation du spatial »* et non en termes *de propriété privée* : « La peur que nous avons c'est qu'on nous dise : « Bien sûr il y a votre centre de vol à voile et une région touristique mais n'oubliez pas que si la ligne passe dans le Parc du Verdon, ce sera encore pire ». C'est pour ça que le débat risque fort, et c'est son côté pervers, d'amener un jour certaines collectivités à se dresser contre d'autres collectivités. »⁸⁹⁵. Par la suite le slogan « Ni ici, ni ailleurs » (négation absolue du NIMBY) sera repris avec d'autant plus de force par certaines communes qu'elles n'ont pas pu, pour diverses raisons, appartenir au Parc et refusent d'en être pénalisées : « On a parlé du PNR du Verdon, c'est très bien et je suis satisfait qu'il ait été créé. Mais ce n'est pas parce nous sommes en limite du Parc naturel que nous devons avoir la ligne au-dessus de la tête. »⁸⁹⁶. Enfin, certains locaux (élus ou associatifs), opposés au Parc pour diverses raisons, voient avec satisfaction le fait que celui-ci ne soit pas trop mis en avant à travers ce « Ni ici, ni ailleurs ». Avec ce conflit THT, c'est la première fois que le Parc naturel régional se confronte à ses voisins dans une lutte commune teintée de méfiance réciproque.

c) *La construction d'une communauté débattante*

Rapidement, les échanges au cours des débats ont pris une tournure technique que seule une partie restreinte des acteurs locaux (certains associatifs notamment) pouvait intégrer dans leur argumentaire. Ce groupe restreint est fort d'un solide *capital de préhension*. On touche ici à la question de l'apprentissage des acteurs pendant le débat. Qu'entend-on par capital de préhension ?

A la question « qui a appris pendant le débat ? », la réponse est tranchante : peu de monde, hormis quelques individus intéressés personnellement à la problématique énergétique en général, locale en particulier. En d'autres termes, les réels acteurs du débat « savaient » déjà. Ce sont ceux qui, de par

⁸⁹⁴ La remarque est valable dans le champ politique : « C'est intéressant parce que mon collègue maire de la commune voisine et moi ne sommes pas sur les mêmes positions politiques. Le point d'accord sur le Verdon et sur le devenir du Verdon, il n'est pas politique, il existe, il n'y a pas de problème entre les élus de droite et les élus de gauche. Je crois que c'est le côté complètement positif de la chose, c'est que la chose politique est mise complètement de côté et là on défend un territoire, et on s'y retrouve. », entretien avec le maire d'une commune du Parc du Verdon, le 09.03.98.

⁸⁹⁵ Le président du centre de vol à voile de Fayence, réunion « off » débat du 10.10.98.

⁸⁹⁶ Intervention du maire d'une commune limitrophe du PNR du Verdon (La Lettre du Débat Public, n°16, 15 septembre 1998, p.27).

leur formation (apprentissage technique), leurs expériences associatives (apprentissage politique) à l'échelon régional, ont prise sur les objets débattus. Puisque c'est bien la définition première du terme d'« apprentissage » : processus qui permet d'avoir prise (intellectuelle) sur un objet. Ce capital, au sens bourdieusien, qu'on pourrait qualifier de capital de préhension, se décline d'ailleurs en une série d'attitudes pratiques qu'un débat met en scène, habillage du verbe « prendre » : com-prendre (ce qui se dit et ce qui se joue), prendre la parole (en public), prendre de la distance (par rapport à ce qui est hors débat), prendre acte (de ce qui semble acquis), prendre au sérieux ou en compte (la partie adverse)... Le problème réside dans le fait que pour les uns, l'engagement associatif de longue date couplé à une solide formation scientifico-politique aboutit à une capitalisation de certaines compétences, mobilisables dès l'entrée en débat. Pour les autres, la période de débat représente précisément une étape à part entière dans la voie d'un apprentissage de long terme, bien plus long que les six mois, quoiqu'intenses, de concertation. L'observation in situ du déroulement de la procédure et notamment de la prise de parole dans les réunions, donne un indice intéressant du niveau de prise des intervenants. Si lors des premières réunions du débat, le président de la commission particulière du débat public est obligé de demander aux deux ou trois mêmes individus de laisser la parole aux autres participants (qui ne la prendront de toute façon pas), progressivement, les réunions commencent à être à plusieurs voix (Defrance, 1988). Un apprentissage timide semble donc bien exister. Mais le débat doit se clore. La fin du débat correspond à un début de prise pour certains. Pourtant, beaucoup lâchent prise par la suite, lorsque les cadres du débat public ne sont plus là. Les entretiens qu'on a pu mener, quelques mois après la concertation, auprès d'individus engagés dans un processus d'apprentissage au cours du débat, révèlent ce qui est de l'ordre d'un désapprentissage : les unités de physique électrique sont oubliées (volts ou watts ?), les grandeurs non maîtrisées (400 ou 400.000 ?), l'objet même du débat évacué (alimentation ou sécurisation ?). Apprentissage éphémère et fragile donc, à la manière de l'élève qui oublie après l'examen... Ce capital de préhension permet à certains individus de s'élever au rang d'interlocuteurs privilégiés du maître d'ouvrage, se permettant même, sur la base d'une démonstration physique, de proposer une solution combinée optimale au problème débattu⁸⁹⁷. Cet échange put voir le jour puisque basé sur une relation de confiance informée entre les protagonistes. Cette relation de confiance est le résultat d'un processus de construction sociale, tout au long du débat : il permettra de faire émerger ce que nous avons appelé une « communauté débattante »⁸⁹⁸. Quels sont les éléments constitutifs de ce processus de construction sociale de la confiance ? Nous nous référerons pour cela aux analyses développées par l'économiste J.M.Servet (1994) basées sur la compréhension du lien de confiance. Nous rappellerons succinctement son analyse pour la confronter

⁸⁹⁷ C'est d'ailleurs cette solution qui sera retenue, *in fine*, par EDF, à la fin des débats, et aujourd'hui encore.

⁸⁹⁸ M.Leborgne (dir.), 2005.

ensuite à notre terrain d'observation conflictuel. Selon Servet, trois éléments constituent l'architecture de la relation de confiance. Nous insisterons sur deux d'entre eux. L'auteur mentionne ainsi, en premier lieu, la foi (en latin, *Fides* signifie confiance et croyance) comme constitutive de la confiance ; celle-ci implique la légitimité des règles et l'existence de sanctions si elles ne sont pas respectées. En second lieu, l'existence d'éléments de validation et de preuve concernant le contrat passé, qu'il soit explicite ou non. Enfin, une dimension mémorielle, individuelle et collective, qui permet la création d'un ensemble d'habitudes. Revenons plus particulièrement sur deux dimensions constitutives de la confiance : la foi et la mémoire.

Foi, croyances et informations

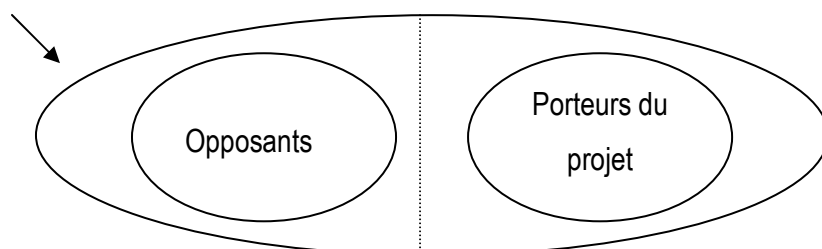
La première intègre un élément central qui est le degré d'information partagé entre les membres de la *communauté de confiance*. La transparence permet en effet de maintenir le lien de confiance (c'est un des buts de la procédure de débat public). Sur l'axe informationnel, deux extrêmes s'opposent : si l'information est nulle, la confiance est impossible (on parlera de méfiance voir de défiance) ; si l'information est parfaite et totale, la confiance est inutile. « Un savoir commun minimum sur les relations entre ceux qui sont impliqués est ce qui permet de nouer et de maintenir la confiance. » (Servet, 1994, p.43). C'est donc dans cet entre-deux informationnel (« savoir commun minimum ») que les effets du débat devraient intervenir pour parvenir à une communauté de confiance débattante. Mais l'information dont on parle ici est plurielle : elle est soit facilement accessible (tirant ainsi vers l'information parfaite mais pas forcément totale) ; soit elle nécessite un apprentissage (objet central du débat) ; soit elle n'est pas accessible mais existe (dans ce cas, l'incertitude est totale), soit elle n'est pas accessible car elle n'existe pas (un des buts du débat est alors de la créer pour la rendre facilement accessible, nécessitant alors un apprentissage plus ou moins complexe). Ainsi, en fonction du type d'information accessible/disponible se dessinent des équivalents communautaires de composition sociologique différenciée. Le débat a pour but de faire en sorte que la communauté qui se dégage soit la plus large possible. Le terme de « communauté » renvoie à deux entités distinctes, suivant la manière dont on envisage la composition du débat :

. une première approche consiste à scinder grossièrement le débat en deux sous-groupes : les porteurs du projet d'une part, les opposants d'autre part. La question de l'unité interne de chacune de ces communautés débattantes se pose alors ; elles ne sont pas systématiquement soudées dès l'entrée au débat⁸⁹⁹. L'enjeu, pour l'une comme pour l'autre de ces communautés, est de masquer tant que possible à la partie adverse ce qui représente une faiblesse interne. Le lien de confiance est alors, pour elles, à construire à ce premier échelon.

⁸⁹⁹ On cite souvent le cas d'une opposition plurielle voire hétérogène au sein de la société civile en oubliant parfois que le porteur du projet peut lui aussi être confronté à un certain nombre de dissensions internes.

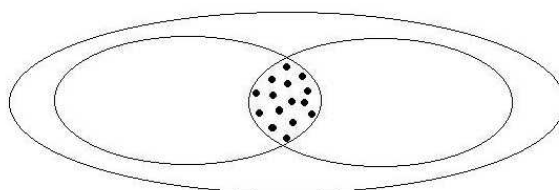
Deux communautés débattantes : construire une confiance interne

Arène du débat



La seconde étape, corrélative à la première, est la considération d'une seule et unique communauté de débat (porteur de projet et opposants). Le moment fort « débat » aurait alors pour but la cristallisation de cette communauté. Le partage de moments communs récurrents, d'émotions communes aussi (Livet, 2002a et 2002b) participe sans conteste de ce processus. Or, rapidement, l'observateur se rend compte que le partage n'est pas total : une communauté se forme bien mais constituée de quelques individus de part et d'autre de la ligne du débat (cf. schéma suivant). Pourquoi n'est-elle pas plus ouverte ? Un élément de compréhension peut être trouvé dans la seconde dimension constitutive de la confiance : le jeu des mémoires collectives et individuelles engagées dans le débat.

La cristallisation d'une communauté de confiance débattante



L'activation des mémoires dans la construction du lien de confiance

« La confiance active des éléments de mémoire collective où le groupe humain à un moment de son histoire et en certaines circonstances s'affirme en tant que tel. » (Servet, 1994, p.47). La pensée de Maurice Halbwachs n'est pas loin et la réflexion peut s'appliquer au débat. Elle prend pleinement sens si l'on y distingue deux types de mémoires : non pas individuelle *versus* collective mais mémoire longue *versus* mémoire courte. Dans ce cadre, la mémoire longue est assimilée à celle portée par le territoire-

support du projet ; la mémoire courte pouvant être considérée comme étant celle du projet lui-même (à laquelle nous lui adjoindrons, *in fine*, celle du débat en tant que moment mémoriel à part entière). La mémoire étant, on l'a vu, un des éléments de la confiance, c'est dans cette voie qu'il nous faut nous orienter pour tenter de comprendre le *défaut de confiance* de certains groupes sociaux débattants. Non pas tant que certains n'aient ni la mémoire du territoire (les nouveaux arrivants par exemple), ni la mémoire du projet (les « non informés ») ; il s'agit plutôt d'une opposition frontale entre mémoire longue et mémoire courte. Le travail de construction d'une communauté unique débattante semble ne pas pouvoir faire l'économie de cette (re-)conquête mémorielle duale : mémoire longue pour les porteurs du projet (ils n'arrivent pas en terrain « vierge »), mémoire courte (et précise) pour les opposants locaux. En d'autres termes, il s'agit pour les porteurs du projet d'intégrer la sphère socio-territoriale locale, et pour les opposants, de s'appropriier la sphère « technico-politique » du projet. Ces profondeurs mémorielles du contexte large du débat sont intimement liées à la nécessaire construction sociale de la confiance laquelle peut être définie comme *un état qui mémorise les expériences passées*. Celles-ci peuvent être toutes entières tournées vers une mémoire « sombre » (mauvais souvenirs du comportement de certains acteurs) mais aussi, parfois, peuvent faire référence à des états successifs de confiance. L'enjeu du débat se situe à ce niveau : il a pour but de laisser une trace mémorielle « positive » dans un processus qui ne s'achève pas avec sa clôture. Le débat deviendra ainsi un élément de la mémoire courte des contemporains qui y ont participé ou pour reprendre les termes d'Halbwachs, *un véritable cadre social de la mémoire de la communauté débattante*. Pour résumer, trois éléments combinés sont donc constitutifs de cette communauté débattante :

. le temps du débat : une concertation n'est pas un moment isolé dans le temps et dans l'espace. Une de ses caractéristiques est la récurrence des rencontres sur un temps plus ou moins long (de quelques semaines à quelques mois). En d'autres termes, les protagonistes sont amenés à se rencontrer à plusieurs reprises, apprennent à se connaître et se reconnaître. Ce premier point, à l'inverse du conflit, rapproche les individus par le sentiment de *partage d'une expérience commune*.

. la substance du débat : on l'a dit, dès l'entrée en concertation, les individus se positionnent entre eux selon leur appartenance (affichée, officielle, de cœur ou d'argument) et forment de fait des ensembles pré-établis : maître d'ouvrage, opposants, tiers animateur, ... La communauté peut se former dans la mesure où ces postures différenciées ne constituent plus des barrières étanches aux échanges. Elles sont au contraire des « polarités entre lesquelles [les acteurs] peuvent circuler, configurant ainsi un nouvel espace de choix. » (Fourniau, 2005). Pour le dire autrement, *les cadres sociaux délibératifs* de la communauté sont la condition de possibilité d'avènement de postures mixtes bâties, pour chacun des acteurs, sur la base des postures d'entrée en débat nourries par les échanges résultant de leur mise en confrontation (on pourra ici parler d'apprentissage collectif). Cet élément suppose que les acteurs

puissent non seulement convaincre mais aussi être convaincus. On le voit, ce nouvel espace de choix est la résultante de la possibilité d'expression *argumentaire* donnée aux protagonistes. Dans le meilleur des cas, le consensus ne sera pas atteint mais bien les débuts d'une co-construction.

. le produit du débat : la question de la décision en tant que produit du débat reste un domaine relativement peu exploré dans les travaux qui s'intéressent aux situations de concertation. Pourtant, on l'a dit, la phase de concertation est partie intégrante de ce processus général de prise de décision. L'affirmation d'une communauté débattante est en lien avec le devenir des produits du débat : les décisions prises auront-elles intégré le contenu des échanges de la concertation ? Si c'est le cas, la mise en oeuvre de la décision fera que les protagonistes du discours deviendront des partenaires de l'action.

La conjonction de ces trois éléments constitutifs des cadres sociaux délibératifs montrent bien en quoi l'espace de discussion et de choix qu'ils permettent d'ouvrir définit la nature de la communauté débattante : reconnaître l'autre en tant que porteur d'une vision et de valeurs différentes ne l'empêche pas d'être membre d'un ensemble homogène (connaître et se reconnaître) mais scindé (puisqu'en débat).

Ces éléments étant réunis, le produit du débat a pu être une occasion de faire revenir le Parc, en tant qu'objet du produit, sur le devant de la scène ; cette occasion, nous le verrons, fut manquée : le produit du débat, inédit dans l'histoire d'EDF, mérite toutefois qu'on y arrête.

On l'a dit, le Parc en tant que structure n'a pas été un acteur central du débat. La communauté débattante créée par le débat (noyau associatif, quelques élus, quelques membres de l'équipe du maître d'ouvrage) considéra que cette concertation publique, d'envergure nationale, pouvait constituer une opportunité pour le Parc de s'affirmer pleinement aux yeux du monde extérieur, en devenant vitrine technologique pour le développement des énergies renouvelables, avec le soutien du maître d'ouvrage. Trop restreinte, la communauté débattante à l'initiative de ce prolongement du débat ne parvint pas à convaincre les élus locaux, gestionnaires du Parc : considéré comme une compromission avec l'adversaire de longue date, EDF reste « l'acteur noir » dans les mémoires locales.

3.4. *En conclusion*

La caractéristique principale des projets d'aménagement du territoire, quelle que soit leur taille, réside dans le fait trivial, bien que parfois oublié, qu'ils s'insèrent *physiquement* dans un espace géographique. Outre la perturbation physique qu'ils peuvent engendrer (en termes d'amélioration ou de dégradation, là n'est pas la question), il est un second facteur trop souvent occulté à la fois par les aménageurs et par les instances de décision : la dimension temporelle de ces projets. Pour reprendre

la distinction de Michel Marié (1994) entre *l'aménagement* et le *ménagement* du territoire, il s'est agi pour nous d'insister sur l'opposition entre aménagement *anhistorique de l'espace* et ménagement *historicisé du territoire*. En effet, si un projet d'aménagement peut avoir une histoire, le territoire-support concerné est lui aussi doté d'une temporalité propre. Nous avons souhaité montrer ici que si la conflictualité existe à propos d'un projet, celle-ci est due en partie à un décalage d'échelle temporelle entre, selon les termes de l'historien Fernand Braudel, le temps court des projets et le temps long des territoires. La procédure de débat public semble, à ce sujet, avoir pris un certain nombre de précautions, consciemment ou non, quant à cet élément temporel ; en effet, d'après les textes, seuls peuvent être soumis à débat public les projets *qui n'ont pas d'histoire* c'est-à-dire à un état premier, le stade du « non-retour » à la négociation-concertation pas encore atteint⁹⁰⁰. Nous avons vu en quoi le projet de ligne THT dans le Verdon constitue cependant une exception à ce principe, l'affaire remontant au milieu des années 80. C'est précisément cette ancienneté du projet qui permet de comprendre nombre de réactions et d'arguments émanant des opposants locaux. Pourtant, l'ambiguïté persiste : qu'est-ce qu'un projet sans histoire ? Si la matérialité de l'aménagement peut être maîtrisée (tant qu'elle n'est pas réalisée, on peut considérer qu'une ligne électrique n'existe pas), son idée, son désir, voire son étude échappent à tout contrôle historique de la part de l'instance régulatrice (la CNDP en l'occurrence) et des acteurs du territoire. On pourra objecter à cela que, pour qu'un aménagement devienne ménagement, il lui faut au contraire le temps d'être assimilé (dans l'idée au moins) par les acteurs du territoire concerné. C'est à ce niveau que la procédure de débat public intervient, s'efforçant de co-construire une histoire commune projet-territoire. Les quatre à six mois consacrés au débat public sont-ils alors suffisants ? Quoi qu'il en soit, ils représentent symboliquement une période-clef intense de confrontation et de réajustements réciproques des temporalités respectives. Si le débat public dans le Verdon a pu apparaître pour certains comme un échec de la concertation (sur le plan de la participation citoyenne, de l'issue hypothétique), ne peut-on pas y voir une des causes dans le fait que d'une part, les opposants mettaient en avant le lourd *passé* de leur territoire, et d'autre part, EDF avait en tête le futur de son entreprise (ouverture du marché de l'énergie, concurrence européenne...) ? « Passé composé et futur du présent » apparaît ainsi comme la formule temporelle de la concertation qui s'est déroulée dans le Verdon.

Epilogue

⁹⁰⁰ C'est la philosophie qui sous-tend la nouvelle procédure de débat public, évolution notable par rapport à l'enquête publique qui intervenait bien en aval de ce premier stade du projet.

Si la communauté débattante a échoué dans sa volonté de faire du Parc du Verdon une vitrine technologique pour les énergies renouvelables, son indéniable succès fut la co-construction d'un ensemble de solutions alternatives au projet initial proposé par le maître d'ouvrage seul. C'est à ce niveau notamment que le débat qui se déroula dans le Verdon tient aujourd'hui encore lieu d'exemple. Le projet initial (une ligne de 2*400.000 Volts) est désormais devenu : une seule ligne 400.000 Volts qui passera sur les pylônes de la ligne 225.000 Volts existants⁹⁰¹ grâce à une technologie récente dite « à câbles optimisés » ; le tout complété par une ambitieuse politique de MDE (Maîtrise de la Demande d'Electricité⁹⁰²) et d'énergies renouvelables dans les trois départements concernés : Var, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes⁹⁰³). Désormais, hors du cadre législatif prévu par la loi Barnier de 1995, la concertation Boutre-Carros se poursuit donc, basée sur les avancements permis pendant la période intense de concertation (mars-septembre 1998) et centrée d'une part, sur la définition concrète du tracé, d'autre part, sur les modalités de mise en œuvre de la politique de MDE/énergies renouvelables.

Cette expérience du débat public constitua donc un révélateur fort de la manière dont le discours de la mémoire territoriale peut servir de socle à la revendication, bien que différenciée, du sentiment d'appartenance territoriale. Ce dernier est par ailleurs et aussi construit d'autres éléments, moins contraints par le contexte particulier du débat. L'analyse d'un discours plus « ouvert » nous donnera accès aux autres chemins d'accès de ce que peut revêtir ce construit socio-historique qu'est l'appartenance à un territoire. Le chapitre qui suit s'y arrête ; bien que moins contraignant, le cadre discursif reste particulier : il s'agit de la phase de mise en place du Parc. L'entité territoriale verdonienne s'y dessine, dans toute sa complexité.

⁹⁰¹ Dont l'implantation actuelle est passée en revue au cas par cas afin de réduire leur visibilité.

⁹⁰² Essentiellement une politique tarifaire d'incitation, mais aussi de mise aux normes du parc électrique domestique, dans le but premier d'éviter les pics de consommation en périodes critiques estivales comme hivernales.

⁹⁰³ Les préfets des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes ont été désignés d'un commun accord entre les parties comme garants de la mise en œuvre de ces deux protocoles. Enfin, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) est devenue partenaire de la partie « Protocole MDE ». Il s'agit, à l'heure actuelle, du plus important programme MDE mis en place à l'échelle européenne.

Chapitre 2

Le sentiment d'appartenance territoriale en discours

Ce second chapitre sera consacré plus particulièrement à la manière dont est perçu cet espace par les usagers contemporains des lieux. Cette cristallisation administrative était-elle déjà intégrée par les populations locales depuis les premières définitions d'une entité trans-départementale (passage du Verdon frontière au Verdon trait d'union) dans les années 70 ? La chronique sur le siècle des territoires verdoniens (partie 2) nous a montré l'importance de la sphère centrale et technique pour le façonnement à la fois physique et symbolique de la partie centrale du parc ; comment les gestionnaires locaux que sont les maires des communes ont-ils intégré cette multi-normalisation de leur territoire ? Peut-on mettre en évidence des modes spécifiques d'insertion territoriale chez chacun d'eux et dans lesquels on retrouverait des traces du façonnement territorial décrit précédemment ? L'étude de l'emboîtement de ces micro-systèmes de référence spatiaux nous éclairera sur le questionnement de l'existence présumée d'une *entité* territoriale « Parc du Verdon »⁹⁰⁴. La charte du Parc, en cours de révision, a pour but de sceller cette entité revendiquée. Quelles sont les prescriptions qu'elle met en avant à ce sujet ?

1. Origine du discours et norme territoriale nouvelle : la charte du Parc du Verdon

Deux éléments majeurs justifient ce choix et l'inscrivent dans une perspective temporelle dualiste, à la manière de ce que nous avons déjà abordé dans le chapitre 1 de cette partie (les enquêtes) :

. tout d'abord, le document sera envisagé comme le reflet et l'aboutissement d'une élaboration tant physique que mentale : celle d'un territoire qui a une profondeur historique suffisante pour avoir connu une superposition de normes plus ou moins durables. La charte peut être considérée comme une synthèse de cette histoire, une photographie de l'état actuel, non encore stabilisé malgré les discours qui considèrent la consécration administrative comme une fin de l'histoire pour le Verdon, un instant à préserver dans toute sa synchronie (« le Parc comme une fin et non comme un moyen »).

⁹⁰⁴ L'héritage, on l'a vu, n'a rien d'homogène et s'il faut chercher un principe d'unité, pour reprendre les mots du géographe Raoul Blanchard (1945), ce serait dans la négation identitaire d'un pays « éparpillé ». Les deux appellations de la zone par les multiples acteurs sont à ce titre révélatrices : tantôt *Le Pays du Verdon*, tantôt *Les pays du Verdon*. Unité pour les uns, diversité pour les autres ; la structure de Parc naturel régional n'aura pas de mal à afficher son ambition conciliatrice d'une *unité dans la diversité*.

. Pourtant, et pour rester dans une perspective diachronique, la charte présente un second volet qui sera cette fois à considérer non comme l'aboutissement d'un processus de construction progressive d'un territoire, mais au contraire (et en complément) comme l'origine d'un nouveau *discours* et l'élaboration de la nouvelle *norme territoriale*. C'est donc dans une perspective d'avenir que s'insère le document dont la cohérence avec le passé des lieux et la pertinence dans les orientations futures seront mises à l'épreuve par les usagers, qu'ils soient résidents ou de passage. Après avoir envisagé la charte comme un texte à part entière sur le territoire, notre seconde approche le considérera comme la base d'une action. Texte fonctionnel synthétique donc ou, selon les mots de la charte même, « *guide de référence permanent, document clé, outil* », certains parlent de parole originelle. Nous reviendrons sur cet aspect normatif du document. Nous n'entrerons pas dans le détail d'une analyse fouillée telle qu'a pu la mener il y a trente ans maintenant une équipe du CRESAL de St Etienne⁹⁰⁵ sur le Parc naturel régional du Pilat, mais ferons ressortir quelques points utiles à notre analyse, concernant notamment le thème du découpage territorial et la notion d'entité territoriale que la charte vient construire, parfois consolider, quelquefois enregistrer.

1.1. Quel contenu ?

Document d'une soixantaine de pages, la charte d'un parc naturel régional a pour but de présenter les orientations générales de la politique de la structure, en collaboration avec les différents partenaires, acteurs du territoire concerné. Dans le cas du Verdon, elle est composée de sept grandes parties :

- . objet de la charte et objectifs du parc,
- . territoire du parc,
- . organisation du parc,
- . protection de l'environnement et mise en valeur des patrimoines,
- . activités et développement économique,
- . communication : accueil, éducation, information et formation du public,
- . modalités de financement.

Quelques éléments sont utiles pour bien comprendre le rôle d'une charte et son statut dans l'élaboration d'une nouvelle normalisation de l'espace. Le document n'a tout d'abord aucune valeur juridique pour les communes qui y adhèrent : *elle n'a pas vocation à établir une réglementation*. C'est un engagement, pour dix ans, qui ne repose que sur la bonne volonté des parties à respecter les orientations générales dégagées par la charte. « C'est un document d'intention mais qui tendra à devenir de plus en plus un

⁹⁰⁵ A.Micoud et alii, 1977.

véritable document contractuel. »⁹⁰⁶. Aucune contrainte légale donc mais cohérence avec ce que l'on nomme *l'esprit de la charte*. C'est sur ce point d'ailleurs que reposent la force mais aussi la faiblesse du document : les parties qui consentent à cet engagement dépourvu de toute force juridique n'hésitent pas à faire la démarche, persuadées du bon esprit de son fondement. Mais, à l'inverse, aucune garantie légale n'est apportée et la force du lien entre les parties trouve son origine dans une sphère qui est de l'ordre de la confiance, du consentement mutuel et de la négociation.

Ainsi la norme territoriale nouvelle plonge-t-elle ses racines dans un terrain beaucoup moins stable et contraignant que celles jusqu'alors décrites, qu'elles soient d'origine technique (imposition d'un façonnement physique de l'espace par des routes, des lacs et des barrages) ou d'origine législative (imposition d'une législation d'ordre étatique telles que les procédures de classement, de réglementation d'urbanisme ou de zonages divers). Il semble d'ailleurs que le Parc du Verdon, afin d'asseoir sa légitimité, au sens normatif que l'on vient de décrire, ait recours à ce « donné-construit » que représente la succession de lacs sur le Verdon (cinq en tout). En effet, dès les premières phrases de la charte, l'ossature du parc est définie par deux éléments : les gorges et les cinq lacs (EDF devenant ainsi un partenaire central à l'assise normative ancrée).

Le second élément qui nous retiendra est le processus par lequel cette structure nouvelle instaure sa légitimité sur un territoire déjà codé ; celle-ci est fondée sur l'existence de problèmes que connaît la région : faiblesse de l'emploi, inorganisation du tourisme (signalétique, hébergement, activités), problème d'étalement spatial et temporel de la saison touristique⁹⁰⁷, inégalité dans les services aux communes. Faisant ressortir ces points, la charte crée ainsi une demande d'organisation et de gestion de l'espace à laquelle une structure particulière peut justement donner une réponse : un Parc naturel régional. La rédaction de la charte apparaît alors comme un travail de dosage fin entre une série d'atouts (généralement de nature physique) et un ensemble de points négatifs qui justifient l'intervention d'une institution de manière à renforcer ces atouts : le facteur économique tient pour cette raison une place centrale dans la politique du Parc ; le tourisme constitue le dénominateur commun des trois objectifs prioritaires de la structure que sont :

. *la ressource en eau du Verdon* (à protéger notamment contre les usages intensifs et la pollution d'origine touristique),

⁹⁰⁶ S.Ménicucci (premier directeur du Parc du Verdon et concepteur de la première charte du Parc), 1992, Le journal des maires, mars.

⁹⁰⁷ C'est ce que le député-maire de St Julien-le-Montagnier, M.Janetti, déjà rencontré, appelait « le mirage du grand cirque saisonnier ». Les études des années 60 sur le tourisme pointaient déjà le phénomène comme un problème massif pour l'avenir : « Dans les pays économiquement développés, toute la vie de la nation paraît affectée aujourd'hui, par les grandes pulsations saisonnières du tourisme de masse. Certes, quelques catégories limitées d'entreprises touristiques peuvent obtenir certains résultats en s'adaptant, et, en particulier, en développant les fonctions extra-touristiques... On peut supprimer des pointes, allonger un peu la durée générale des vacances, espérer un réel fractionnement des congés, compter sur le tourisme des ruraux pour animer ce qui était morte saison. A long terme, il deviendra nécessaire de considérer ce problème comme un des plus grands de la civilisation contemporaine. », M.Boyer, 1963, p.399.

. les activités agricoles et touristiques (inféodation de l'activité agricole à une demande touristique de « naturel », « d'authentique » et de « produits du terroir »),

. le paysage (dans sa composante esthétique⁹⁰⁸, pas toujours fonctionnelle).

1.2. Quel périmètre ?

Le dernier point est relatif au travail instaurant dans le Verdon une *entité territoriale*. Les limites et le processus de zonage sont au centre du problème ici posé qu'on ne peut évacuer en postulant à une unité prétendue des données géographiques et économiques. Un travail à part entière serait à mener sur ce thème même si dans le cas qui nous intéresse, l'élaboration du périmètre du Parc fut l'œuvre d'un seul homme, géologue de formation, premier directeur du Parc du Verdon.

D'après une enquête menée par le CREDOC (Maresca, 1995) auprès des chercheurs en sciences sociales sur le thème de l'environnement, un des thèmes porteurs qui ressort est précisément cette question de l'occupation et de la délimitation des territoires par des experts : « La question de « l'occupation des territoires » invite à un renouvellement des perspectives de la sociologie ruraliste, associant étroitement sociologie, géographie et ethnologie. Elle introduit également à la question de l'expertise et du rôle des experts dans l'élaboration des zonages concernant un territoire donné. ».

Les limites tout d'abord : dans les textes, elles ne sont pas forcément administratives (communales, cantonales ...) mais peuvent aussi être naturelles (cours d'eau, montagne ...) ou artificielles (route⁹⁰⁹, ligne à haute tension (!) ...). Dans le cas du Verdon, le choix a été fait de garder comme base les limites communales pour des raisons de facilité administrative : « Le territoire du parc naturel régional est établi par l'ensemble de tout ou partie des territoires des communes qui ont librement approuvé et adhéré à la charte (...). »⁹¹⁰. « Une limite du parc qui inclurait une fraction trop réduite d'une commune, tout en autorisant la commune à adhérer à la structure de gestion, serait peu satisfaisante. La demande de l'adhésion au parc est une demande d'ensemble, sur l'intégralité du territoire d'une commune. »⁹¹¹.

Ainsi, les 45 communes adhérentes du parc ont la totalité de leur périmètre inscrit dans la structure au point de générer quelques incohérences : la commune de Brunet est prise en entier même si une seule

⁹⁰⁸ On pense ici à un mouvement qui naquit dans les années 70 et qui réapparaît aujourd'hui dans les villages haut-varois : les concours des villages fleuris. Soumis au goût des conseils municipaux, ils deviennent souvent de véritables « villages de poupées », les machines du dernier agriculteur de la commune faisant ombre au « tableau ». Ces concours ne sont pas organisés par le parc mais illustrent bien (même si de manière extrême) les déviations de l'esthétisation d'un élément, par nature, fonctionnel.

⁹⁰⁹ Ce fut le cas pour le Parc du Luberon avec la RN100 (qui était une coupure en pleins champs) ; ensuite, le périmètre sera étendu à la chaîne du Luberon et à la vallée d'Apt. De même, la bordure Est du Parc du Pilat est matérialisée par une ligne à haute tension (entretien avec S.Ménicucci du 23.10.1996).

⁹¹⁰ *Charte du Parc du Verdon*, article 4.

⁹¹¹ In *Etude préalable à la création d'un PNR dans le Verdon*, 1991, p.75. Certaines enclaves (partie de commune) étaient prévues au départ mais ont été abandonnées par la suite.

partie de son périmètre (pour des raisons morphologiques) est cohérente avec le Parc⁹¹² ; de même, Bauduen, Aiguines, Trigance, Comps et Bargème sont-elles considérées dans leur totalité bien qu'une partie parfois importante de leur territoire soit amputée par le camp militaire de Canjuers, totalement inaccessible.

Ainsi, le périmètre du Parc du Verdon s'est-il défini techniquement, les critères paysagers et géologiques étant mis en avant pour cela ; les ressources du sous-sol sont alors considérées comme un « réactif paysager »⁹¹³. Vidal de la Blache, dans son *Tableau de la géographie de la France* en 1903 évoquait ce type de délimitation : les ardoisières d'Angers fixaient ainsi la limite géologique de la Bretagne. De même, Camille Jullian (1908) dans son *Histoire de la Gaule* écrivait : « Les contours définitifs d'une nation sont des compromis entre les avis donnés par la nature et les résultats des faits produits par les hommes ». C'est précisément un des critères de délimitation du Parc du Verdon dans sa partie nord-est notamment : la transition au niveau architectural des toits en tuiles de terre cuite provençales (caractère méditerranéen) aux toits faits de pierres plates - ou lauzes - (caractère alpin) : « Selon les lieux, les habitations rurales prennent, dès le premier regard, une physionomie originale qui peut se manifester dans la nature des matériaux, dans la construction du toit, dans les dispositifs de défense contre le climat, dans les adaptations aux besoins de confort. »⁹¹⁴.

D'autres critères entrent en considération dans l'élaboration du périmètre du Parc, mais ils appartiennent toujours à cette catégorie scientifique comme mode d'argumentation : le Verdon et son bassin versant comme épine dorsale du territoire, les richesses fossilifères, les richesses géomorphologiques, les richesses faunistiques et floristiques. Le répertoire argumentatif met de côté toutes considérations politiques, objet de contestations et de discordes inévitables. Les critères scientifiques énoncés coupent court à toute discussion des non initiés (et notamment les maires des communes). Le débat et la négociation reprendront lorsqu'il s'agira des frontières internes du Parc (ou zonage) que ces critères « intouchables » ne peuvent plus soutenir aussi fortement. Pour reprendre les termes d'André Micoud (1977), le parc est une *institution instituante* qui « fait être » l'entité verdonienne : « contribution à l'émergence d'un espace de qualité », « promotion de l'identité du territoire » ... font partie des missions du Parc. La question et l'enjeu du parc pourraient se résumer dans la question : *comment faire correspondre à une unité naturelle (type bassin versant), un support humain, social multiple ?*

⁹¹² Les communes de Estoublon, Beynes et Senez (enclave du Poil) étaient en cohérence avec le périmètre du parc pour intégrer la totalité du massif du Montdenier. Elles n'ont finalement pas adhéré.

⁹¹³ De la même manière que Raoul Blanchard lorsqu'il définit la limite septentrionale de l'olivier dans les Alpes du Sud grâce à sa notion de « réactif botanique » (R.Blanchard, 1945). Pour l'auteur, cette limite n'est pas tranchée et il met en évidence l'existence d'une zone intermédiaire : la zone méditerranéenne de montagne, grâce à la prise en compte d'autres espèces végétales (réactifs botaniques) que l'olivier (le genêt cendré par exemple).

⁹¹⁴ A.Demangeon, 1946, p.166.

Cet « encastrement forcé » de la structure dans le territoire a pour effet l'émergence d'un objet détaché de son contexte et de son environnement : ses limites prennent ici toutes leurs forces ; « Dès l'institution du Parc, c'est-à-dire dès l'instauration d'un espace délimité et marqué, il y a déjà abstraction de la population qui s'y trouve, de tout le contexte géographique et/ou professionnel dans lequel elle se situait. Les habitants du massif deviennent les habitants du Parc. [...] L'espace ainsi privilégié est un espace *à part*, un espace abstrait. »⁹¹⁵. L'émergence de la structure passe donc par un double passage : d'un espace concret (ou espace-support) à un espace découpé (par un travail d'abstraction symbolique orchestré par la charte) ; puis le retour à un espace concret mais codé et différencié : le Parc en lui-même.

Ce processus de démarcation n'est pas inédit. A une autre échelle et en d'autres temps, lors du « partage de l'Afrique » au congrès de Berlin (novembre 1884-février 1885), pour légitimer leur découpage, les géographes européens avancèrent la théorie des bassins hydrographiques : cette légitimation naturelle appuyait des raisons politiques évidentes dans lesquels les africains étaient absents. *La frontière a représenté non pas l'aboutissement mais le point de départ du territoire.* « Si la plupart des Etats issus de la colonisation ont, dans l'ensemble, bien tenu après un quart de siècle d'indépendance, n'est-ce pas le signe qu'un partage « artificiel » de l'espace peut devenir fonctionnel ? Et réel : depuis les années 60 les frontières se sont durcies et chaque Etat, prenant en charge l'artifice de ses origines, s'emploie à forger une nation en aménageant et en exaltant son territoire. »⁹¹⁶. Seul l'avenir à moyen terme dans le Verdon nous révélera si « les africains » de la région consolideront le « mythe du Parc ». Le problème posé est celui de faire coïncider le *droit* et le *vécu* en matière de découpage de l'espace. Le géographe J.Brun (1981) pose pertinemment la question : « Il serait peut être utile de répertorier et de comparer des cas où des identités territoriales d'ordre politique, récemment créées, tendent à être reconnues et sanctionnées par l'éclosion de sentiments d'identités collectives. ».

Quant au zonage interne constitué de sept entités distinctes, « homogènes » regroupant des « unités géographiques, sociales et culturelles cohérentes »⁹¹⁷ (donc économiquement marquées), il en sera plus précisément question dans la suite de ce travail par l'analyse discursive des représentations qu'en ont leurs usagers gestionnaires : les maires des communes. Comme le souligne F.Walter (1991), « l'histoire du processus qui croise spatialité et discursivité, au point d'identifier un type de paysage et

⁹¹⁵ A.Micoud et alii, 1977. Si l'étude citée insiste plus, dans ses catégories d'énonciation sociales, sur la décomposition / recomposition de l'espace social (afin qu'il soit plus adapté à son projet), nous nous focaliserons plutôt sur le parc en tant qu'« appareil d'action spatial » marquant l'émergence d'un espace découpé et codé.

⁹¹⁶ R.Pourtier, 1986, p.93.

⁹¹⁷ *Charte du parc du Verdon.*

les habitants du territoire considéré, reste à faire. ». Que le travail qui suit puisse en être une contribution.

2. Le discours comme matériau d'approche du sentiment d'appartenance territoriale

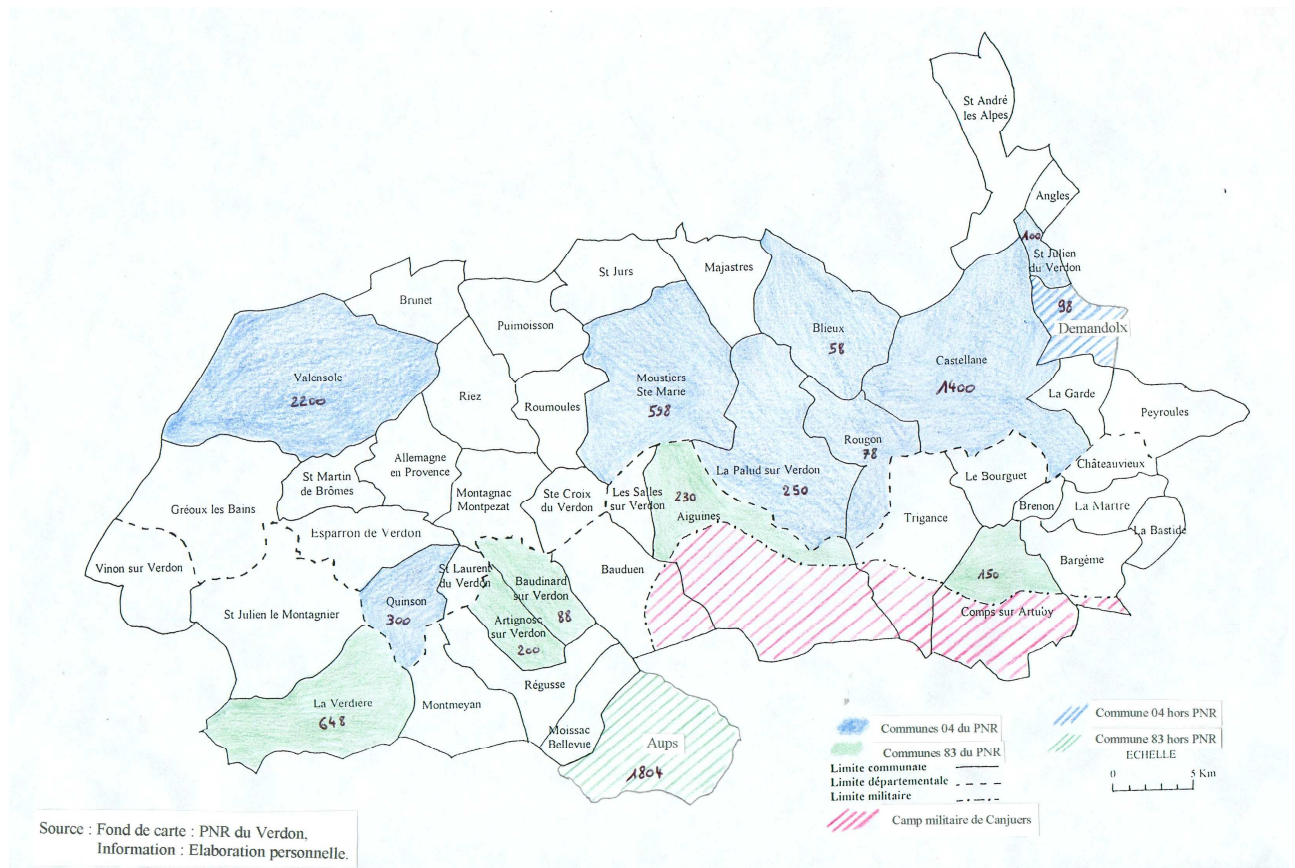
Trois points sont à mentionner dans le sens d'une justification des choix réalisés pour le travail : les lieux de l'enquête, les sujets de l'enquête (les maires), la nature du matériau (le discours).

2.1. Les lieux de l'enquête

Dans notre cas, le territoire d'étude se situant sur deux départements, on choisit une répartition quantitative quasi-équitable entre les communes varoises et celles bas-alpines (le Parc étant constitué de 19 communes varoises et de 25 communes des Alpes-de-Haute-Provence). Nous avons ainsi interrogé six maires varois et neuf bas-alpins. Mais le critère de localisation ne fut pas le seul : la taille des communes et leur connaissance du dossier « Parc » (à travers la personnalité du maire, son appartenance familiale⁹¹⁸, clanique pourrait-on dire, et son passé sur le territoire⁹¹⁹) ont été prises en compte. Enfin, leur situation géographique à l'intérieur du Parc a été prise en compte (centrale, périphérique). La carte ci-après résume les lieux de l'enquête.

⁹¹⁸ « Avant d'être politique, son autorité relève donc d'abord d'une logique familiale. » (Marié, Viard, 1977, p.51).

⁹¹⁹ L'interrogation programmatique de J.C.Chamboredon et alii (1984) se justifie ici : « Dans les conflits pour la représentation et l'expression locales et régionales, quelle est l'importance d'une opposition entre notables traditionnels et néo-notables ; opposition qui se prolonge peut-être au niveau des canaux d'expression politique (ancien système d'expression politique / réseau associatif par exemple) ? ». Un problème de définition se pose alors : que sont un *notable traditionnel* et un *néo-notable* ? Qu'est-ce qu'un *système d'expression politique* ? Le critère de l'ancrage familial territorial pourrait être un bon indicateur, ainsi que celui de l'âge de la personne (« Une fois qu'il a effectué sa percée, le notable est effectivement réélu à l'unanimité jusqu'à ce qu'il soit historiquement condamné parce qu'inadapté aux nouveaux problèmes qui se posent. » Marié, Viard, 1988, p.52). Dans le choix de nos élus, un des dénominateurs communs est un passé sur le territoire assez important pour une bonne connaissance de l'histoire de la genèse du projet de Parc ; on pense donc avoir cerné plutôt des notables traditionnels, bien que certains, récemment élus, fassent penser à des néo-notables tout en connaissant la profondeur historique des lieux et des enjeux.



2.2. Les sujets de l'enquête

Le second point qu'il nous faut maintenant évoquer est le choix du personnage du *maire* en général comme sujet de l'enquête. Représentant (et représentatif ?) d'une population, cet acteur clef du local est l'objet d'une littérature importante depuis notamment leur accession aux pleins pouvoirs par les lois de décentralisation de 1982-83. Tout ou presque a été dit sur le rôle et la place de l'élu local, à travers le prisme de l'opposition *central / local, général / particulier, décision / exécution*, le maire incarnant ce « passeur⁹²⁰ technico-politique » entre deux sphères que tout éloigne, surtout dans cette région fermée par tradition et par isolement. « Le passeur est par définition un être ambigu, pluridimensionnel, c'est-à-dire à la fois un prêtre, un logeur, un écrivain public, parfois un constructeur, un confident qui tire son service, son pouvoir et ses revenus de sa qualité médiatrice entre deux sociétés, entre le monde des

⁹²⁰ Ce personnage du *passeur* est une figure traditionnelle des sciences sociales : on pense ici notamment à l'ouvrage de Maurice Agulhon, *La République au village* (1970) dans lequel le rôle de ces intermédiaires interclassistes (les plus pauvres des bourgeois ou les artisans avant-gardistes) est central dans la diffusion des modèles politiques (apprentissage de la démocratie) et sociaux (passage du traditionalisme à la modernité dans la vie quotidienne) - concept de « contamination réciproque » de Agulhon -. On peut aussi citer, parce qu'exemplaire, l'ouvrage de Giovanni Levi (1989), *Le pouvoir au village* : l'étude du parcours personnel d'un notable, G.S.Chiesa, montre que le modèle des modifications provoquées par l'initiative extérieure n'est pas unique et qu'une dynamique locale et une adhésion volontaire à une politique peuvent aussi venir de la base.

origines et le monde de l'immigration, entre le bidonville et la ville, entre l'opacité du bidonville et la relative transparence des règles administratives, entre l'invisible et le visible. »⁹²¹.

Le bras de fer, non sans une certaine complicité entre ces deux pouvoirs, a été largement commenté notamment dans l'ouvrage de P.Grémion, *Le pouvoir périphérique*⁹²² qui tient aujourd'hui encore, et malgré son « âge pré-décentralisation », une place importante dans les analyses : « La complicité de la bureaucratie territoriale et des représentants locaux repose sur la détention d'une information spécifique sur les moyens d'adapter ou de tourner la règle centrale. Ni le fonctionnaire, ni le notable n'ont intérêt à divulguer cette information car sa libération signifierait la fin de leur possibilité de négociation mutuelle. C'est au contraire dans la mesure où ils parviennent à soustraire au contrôle de la bureaucratie centrale et de la population la logique de leur interaction que fonctionnaires et notables préservent l'autonomie d'un système politico-administratif qui garantit leur liberté d'action réciproque. » (p.254). Ce schéma de double adaptabilité (le local n'a qu'un pouvoir réactif sur le central, mais le central doit lui aussi s'adapter au local) fut infléchi après les lois de décentralisation, le notable prenant une autonomie relative par rapport au pouvoir central et le lieu du débat déplacé vers la base et les différents acteurs gestionnaires. Les réseaux techniques, d'interconnaissances, de citoyenneté (la société civile organisée en associations notamment) et de proximité prirent une place de premier ordre. L'image de l'Etat (toujours impersonnel dans ses désignations), dans la pratique, est celle du règlement. On a vu dans le premier chapitre de cette partie le non-engagement de l'Etat sur le territoire qui nous concerne et donc le pouvoir accru octroyé aux notables qui sont pourtant les interlocuteurs privilégiés de la sphère centrale : « Tant au niveau de la conception et de l'élaboration de la norme, dans les fameuses commissions où s'élaborent les lois et les règlements, qu'au niveau de sa mise en œuvre, dans les obscures transactions entre les fonctionnaires et les usagers, l'administrateur ne tolère vraiment le dialogue qu'avec le notable, c'est-à-dire un autre lui-même : ainsi s'instaure l'ajustement sans négociation (en tout opposé au compromis négocié avec une base organisée) qui est assuré, au niveau collectif et national, par la commission et au niveau individuel et local, par l'intervention, deux formes de l'échange, générateur de profits symboliques, entre des agents assez avertis des véritables règles du jeu avec la règle pour tirer profit (pour eux-mêmes et pour leurs protégés) d'une gestion rationnelle du droit et du passe-droit, de la loi et du privilège. »⁹²³. C'est dans ce mouvement de recomposition que la structure de Parc naturel régional doit s'insérer, mettant au centre de ses préoccupations des notions de concertation élargie et de participation : les possibilités de négociation se trouvent ainsi étendues ce qui peut expliquer parfois l'étalement des périodes de négociations que la recherche du consensus total

⁹²¹ M.Marié, 1989, p.71.

⁹²² Grémion, 1976.

⁹²³ Bourdieu, 1990.

(dans l'idéal) exige⁹²⁴. L'incarnation du règlement (l'Etat) étant absente⁹²⁵, la structure de Parc a du s'adapter à la tradition locale de négociation (pouvoir des élus) tout en incarnant pour les administrés le rôle du règlement.

L'Etat n'est pourtant plus l'interlocuteur privilégié, et l'échelon administratif se rapproche avec la Région. Nous verrons pourtant qu'elle reste dans une sphère de représentation abstraite pour la plupart des notables pour autant que leur fonction électorale se cantonne à la commune, voir au département.

Le rôle du notable dans la région du Verdon a donc été renforcé par une position attentiste de l'Etat qui tarda à intervenir dans ce pays « sans qualité », favorisant ainsi par exemple la création de structures intercommunales diverses (SIVOM, SIVU, Syndicat d'électrification, de ramassage d'ordures ...) qui quadrillèrent le territoire. Enfin, le personnage du notable (ici, l'élu) incarne pour nous le moyen de faire une intrusion institutionnelle dans le territoire ; en effet, de par sa position sur l'échiquier local mais aussi celui plus englobant des dispositifs de gestion de l'espace (collectivités locales et Etat), le personnage du maire est porteur d'un discours moins direct peut-être (car support d'une image à donner à l'extérieur) mais aussi plus facilement déconstructible en tant qu'objet de recherche, par rapport au système d'énonciation d'acteurs privés enchevêtrés dans leur individualité et leur quotidienneté⁹²⁶.

Le rôle du maire en tant qu'intermédiaire est primordial puisqu'au niveau du discours, on peut distinguer celui qu'il tient à *l'intérieur* de sa communauté (au sens clanique du terme), et celui qu'il réserve pour *l'extérieur* (celui auquel le chercheur est confronté⁹²⁷). Bernard Lepetit (1995) fait une analyse pertinente de « l'utilisation » du notable comme chaînon central dans le dispositif d'enquête de Frédéric Le Play : « Au milieu du XIX^e siècle, en alternative à la statistique sociale qui se développait alors, Le Play proposait, pour l'étude des familles ouvrières, une méthode en trois étapes. [...] D'abord, au cours du travail de terrain, il fallait observer des faits particuliers concernant une seule famille [...]. Une fois achevée cette micro-étude, on s'efforçait d'en tirer, par induction, des propositions générales. Enfin, on soumettait ces conclusions au jugement d'experts, le plus souvent des notables locaux : maires,

⁹²⁴ L'exemple de l'adoption de la charte en est une bonne illustration : devoir contenter des élus (de toutes obédiences), des associations (parfois radicales dans le domaine de la protection de l'environnement notamment), et les échelons administratifs supérieurs, peut expliquer les multiples censures et corrections que le document connut.

⁹²⁵ Ainsi par exemple, les Plans d'Occupation des Sols des communes font partie de cette représentation du règlement pour les administrés ; sur la zone du Verdon, une grande partie des communes tarda à se munir d'un POS dans la gestion de leur développement (ce document, quasi-nécessaire) n'est pourtant pas obligatoire. On peut mettre ce phénomène sur le compte du nombre important de petites communes qui n'en voyaient pas l'utilité ; mise à l'écart de la norme ou absence de l'Etat, la conséquence n'en reste pas moins la même : la sphère centrale et ses règlements ne firent pas partie de l'horizon mental et symbolique des gestionnaires de la zone (les maires) jusqu'à un passé récent.

⁹²⁶ L'exemple extrême de cette situation serait, chez des sujets autochtones d'un certain âge, la barrière de l'usage d'un langage traditionnel (le provençal avec tout ce qu'il comporte comme nuances : gavot, nissart...). On les rencontre malheureusement de moins en moins.

⁹²⁷ Notre connaissance des lieux (parfois volontairement affichée) ou même des personnes interrogées nous a permis à certaines reprises de soupçonner cette sphère interne et quelquefois d'y accéder.

notaires, médecins ... La particularité de ces experts était d'appartenir aussi bien à l'univers observé (ils vivaient dans la même communauté humaine que les familles qui faisaient l'objet d'enquêtes) qu'à celui de l'observateur savant (ils entretenaient comme lui, bien que seulement pour des raisons sociales, une distance critique vis à vis des manières d'être des familles ouvrières). Leur place dans le dispositif d'enquête est importante puisqu'ils forment l'instance de validation qui permet de rompre la circularité d'une analyse qui induit d'observations particulières, des conclusions générales, sans pouvoir mettre celles-ci à l'épreuve d'autres données que celles-là même qui ont permis de les forger. » (p.123).

Si, comme on l'a vu, la structure de Parc peut être considérée comme une « institution instituante » (voir précédemment l'analyse de la charte), la question qui se pose à nous maintenant est celle du rôle de l'élu local dans la constitution, l'émergence de cette référence territoriale nouvelle (physiquement mais surtout sur le plan des représentations et des modes d'insertion territoriale), et cela à travers son discours. Henri Lefebvre (1974) aborde succinctement le sujet en affirmant : « Générer (produire) un espace social approprié, dans lequel la société génératrice prend forme en se présentant et représentant, bien qu'elle ne coïncide pas avec lui [...] Cela ne s'accomplit pas en un jour. C'est un processus. [...] Il faut que la capacité pratique de cette société et ses puissances souveraines disposent de lieux privilégiés : les lieux *religieux* et *politiques*. » (p.43)⁹²⁸.

Le choix des sujets étant fait, reste à définir la nature de l'information et son mode de traitement : l'analyse des discours des élus sera cet objet.

2.3. Les échelles temporelles et spatiales de la conscience régionale

a) Les mots

On s'attachera donc ici à la parole de l'élu qui, par définition, a recours à la médiation discursive (qu'elle soit interne ou externe), parce qu'elle remplit une fonction identitaire de premier ordre dans la constitution du sentiment d'appartenance régionale : « Un des aspects essentiels du notable est son accès à la parole organisée, au discours. Il est le porte-parole de l'identité collective du groupe. Par le discours qu'il tient sur le village, il lui renvoie une image de lui-même et par là il permet à chacun de se situer comme appartenant à un espace positif, parce que cet espace est nommé, décrit, conté. [...] Il contribue au maintien de l'identité collective, et il ouvre au groupe un espace de protection dans lequel

⁹²⁸ Afin d'illustrer la composante religieuse des lieux privilégiés pour générer un espace social, les territoires du Verdon, caractérisé pendant longtemps par un vide symbolique (plus qu'humain), a été le lieu idéal de fixation de communautés religieuses (considérées comme *sectaires* pour certaines) à la fin des années 60 ; nous les avons cités dans le chapitre 1 de la partie 2 : le Mandarom ou encore l'importante communauté bouddhiste du château de Soleils, non loin des gorges. On pourrait aussi mentionner l'importance de l'histoire protestante dans la partie haute du Verdon.

chacun se sent enclos et rassuré par l'image de lui-même dans laquelle on l'enferme. »⁹²⁹. Si le double jeu du notable se situe entre *le faire* et *le dire*, c'est donc sur le *dire* que nous axerons l'analyse. Relégué au second plan, le factuel pourra servir de support mais pas de référence⁹³⁰. L'opération cartographique appliquée au discours, que nous aborderons succinctement plus loin, prend donc un statut particulier, apparence du réel, mais bien phénoménologique : « Pour les linguistes, sémanticiens et sémiologues, une naïveté première et dernière admet la « réalité substantielle » du langage, alors qu'il se définit par la forme. La langue passe pour un « sac à mots » ; les naïfs croient attraper dans le sac le mot qui convient à la chose, à chaque « objet » correspondant le mot adéquat. » (Lefebvre, 1974, p.38). A la suite de Lefebvre, nous nous interrogerons sur le statut du discours dans l'analyse des représentations de l'espace : « Le langage précède-t-il (logiquement, épistémologiquement, génétiquement) l'espace social, l'accompagne-t-il ou le suit-il ? En est-il la condition ou la formulation ? » (p.24).

b) L'espace

Nous nous confronterons donc à un problème *d'échelles de l'espace* et à leur *emboîtement* : comment les différents acteurs se représentent les micro-systèmes régionaux et dans quels ensembles plus larges les insèrent-ils ? Peut-on, de cette manière, dégager un système global d'organisation de l'espace « Parc » polarisé autour d'axes qui préciseraient ainsi la notion d'entité territoriale ? Le processus de zonage interne du Parc sera pour cela un support intéressant de par son statut de délimitation artificielle voulue cohérente avec une assise physique et humaine : régions naturelles, créations artificielles ? Comment et pourquoi ces deux facteurs créateurs peuvent en certains lieux et en certains moments correspondre ? Le moyen d'appréhender ces représentations sera pour nous le discours et les différentes manières de nommer (plus ou moins précisément) ces portions d'espace.

Si la conscience d'appartenir à un espace commun se limite le plus souvent à une identité locale très limitée⁹³¹, nous tenterons aussi de cerner dans quels ensembles plus vastes elle s'insère. Notre propos n'aura toutefois pas le recul de l'évolution historique, même si après M.Agulhon, on sait que la conscience régionale est un sentiment récent que le XIXème siècle connaissait peu⁹³². De même, dans une visée prospective, on pourra considérer le système de représentation que l'on dressera schématiquement plus loin comme un état zéro dans l'histoire naissante de la structure officielle de Parc du Verdon. Quelle sera l'influence de la structure, avec tout ce qu'elle implique d'artificiel, sur ce

⁹²⁹ Marié, Viard, 1977, p.56.

⁹³⁰ Concernant la région d'Arles, Pelen (1985) écrit : « Le pays d'Arles est parce qu'il se dit ».

⁹³¹ Charle, 1980.

⁹³² Agulhon, 1988. Pour Edouard Baratier, la conscience régionale provençale s'est au contraire maintenue jusqu'au milieu du XIXème siècle ; la Seconde République l'altérera avec l'immersion de la notion d'idéal républicain national. (Baratier, 1987, p.513).

schéma des dynamiques territoriales ? Réorientation des pôles attractifs, instauration durable dans les représentations et dans les pratiques de découpages internes, consolidation en une unité territoriale ?

c) *Le temps*

On aborde ici la question de la temporalité dans l'appréhension de ces ensembles spatiaux. Deux questions sont alors à l'ordre du jour : celle du concept de durée de vie des territoires, et celle, à laquelle on reliera la précédente, intrinsèque à la nature de la fonction électorale : la question de l'horizon temporel des élus qui influera sur leur mode d'insertion et leur investissement dans le territoire. La durée des mandats, leur éventuelle reconduction façonnent les implications dans le territoire d'individus porteurs aussi, et peut-être d'abord, d'une histoire personnelle (ancrage historique dans l'espace) et donc d'un rapport au temps particularisé.

La durée de vie des territoires reprend un thème abordé dans la première partie relatif aux différentes composantes qui structurent le façonnement d'un espace ; ainsi par exemple, il a été mis en évidence (partie 2, chapitre 3) que les aménagements ferroviaires de la fin du XIX^{ème} siècle dans le Sud du département du Var allaient instaurer de manière durable la coupure encore prégnante entre le haut pays et la zone côtière. Pour reprendre les termes de Y. Barel (1981), « Il y a un problème sous-estimé de durée de vie des territoires et de groupes sociaux qui en sont le support (à moins que ce ne soit l'inverse). Certains territoires sont faits pour vivre très longtemps, d'autres ont une espérance de vie très courte. [...] On a trop tendance à faire comme si tout territoire ou tout groupe avait vocation à l'éternité, sauf accident. [...] Ces différences de longévité jouent probablement un rôle dans le processus de territorialisation lui-même. ». L'inscription dans la durée de l'espace consacré « Parc naturel régional du Verdon » tant au niveau des représentations qu'au niveau des pratiques est un des enjeux d'avenir de la structure ; la remarque prospective d'un élu du Parc résume bien cette idée : « Le jour où on demandera à un habitant du Parc son lieu de résidence et qu'il répondra « j'habite dans le Parc du Verdon. », alors la mission du Parc sera remplie. ». Sans aller jusqu'à ce degré d'intégration (qui devra supplanter les traditions d'appartenance fortement ancrées qu'elles soient communales ou même cantonales), c'est bien dans le sens d'une *dimension espace-temps* que la structure travaille.

d) *L'espace-temps*

C'est par la notion de multi-localité ou d'identités alternatives que l'on pourra interroger les deux composantes spatio-temporelles : territorialité nomade et durée de vie des territoires. L'analyse des cartes élaborées à partir des entretiens montrera clairement ces discontinuités instaurant ainsi le doute sur le rôle de la proximité spatiale dans le lien social et sur la fonction sociale de la perception de la distance (« ce qui est proche est plus important que ce qui est loin »).

C'est peut-être une des caractéristiques de ces hauts lieux à caractère géomorphologique exceptionnel : la prégnance du donné spatial (lithome, hydrome, phytome) dans l'élaboration des

représentations, le sujet recule au profit des objets. Nous y reviendrons dans le dernier chapitre de cette partie.

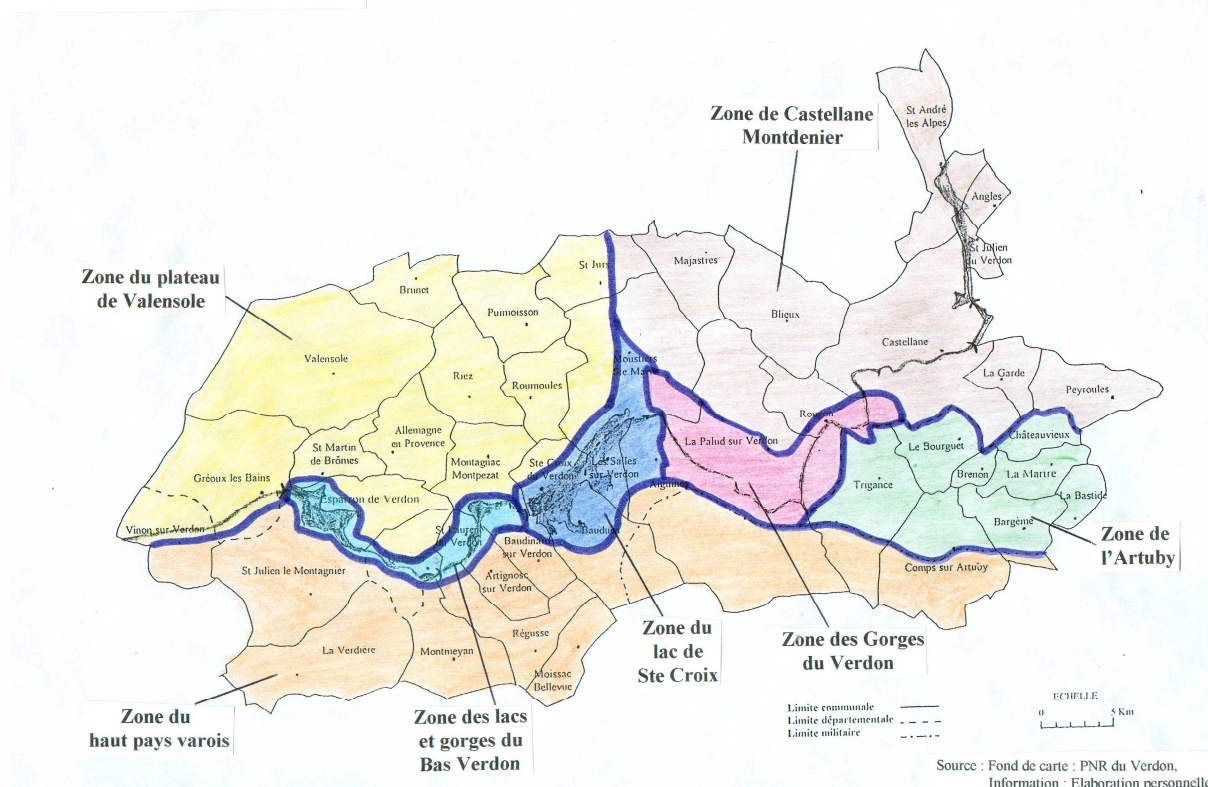
e) *Zonage interne : mosaïque ou entité ?*

La question est ici de savoir si la somme d'entités spatiales homogènes (critères physiques, économiques et culturels) peut parvenir à former un tout cohérent, à l'image de l'unité nationale : « Comment la juxtaposition de morceaux isolés (les départements), et à l'intérieur de ceux-ci, la collecte de variantes géographiques en nombre indéfini de particularités irrationnelles et archaïques, peuvent-elles - ou souvent n'ont pas pu - rendre compte de l'unité française, territoriale et nationale, qui est, elle, *a priori*, définie ? L'addition de lieux - d'autant plus dispersés qu'ils ne sont que progressivement reconnus et désignés - a-t-elle conduit vers une totalité donnée ? »⁹³³. Si le Parc dans sa totalité peut être envisagé comme un processus de politisation de l'espace (dans le sens d'un aménagement du territoire avec ses options et ses modes de gestion) et donc justifier la construction d'un *zonage principal* (le périmètre du *parc), qu'en est-il de ce qu'on appellera son *zonage interne*, ses motivations et ses conséquences tant sur le plan des représentations que sur celui des pratiques ? Les différentes zones mises en évidence (voir carte ci-après) viennent se superposer à d'autres découpages territoriaux qu'ils soient motivés par des préoccupations essentiellement administratives (limites communales, départementales), et scientifiques (ZNIEFF, ZICO, périmètres des lois montagne et littoral) : « Les différents découpages de l'espace en unités ne se succèdent pas mais s'accumulent et se superposent, créent des termes d'identification concurrents et labiles » (Chamboredon et alii, 1984, p.71).

⁹³³ Lepetit, 1990.

**LES 7 ZONES PAYSAGERES
DU PARC DU VERDON.**

PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON



Alors que le zonage principal aspire à une reconnaissance forte de la part, non seulement de sa population intérieure, mais aussi du « monde extérieur », par un renforcement de sa frontière⁹³⁴, signe de son existence, le zonage interne est porteur d'un paradoxe lié à sa nature : si chaque zone ainsi définie peut avoir le souhait de revendiquer son existence à part entière, elle ne peut le faire que jusqu'à un certain point qui est celui de l'atteinte à l'unité globale de la structure. C'est peut-être pour cette raison que les critères premiers de délimitation sont essentiellement géomorphologiques et paysagers, repères stables et relativement insoumis à l'influence de l'homme dans un ensemble encore incertain parce que trop récent.

Existence des limites, correspondances entre celles-ci, instauration de nouveaux découpages non institutionnalisés : c'est de cela qu'il s'agira maintenant sur la base sur un traitement cartographique des données discursives.

⁹³⁴ La diffusion de cartes du Parc et tout le système de signalétique qui y est lié font partie des outils de ce « coup de force » territorial.

3. L'opération cartographique : une manière de traiter le discours

3.1. La fonction de description de la ligne et l'échelle

La question tournera autour de l'outil cartographique en général et de l'utilisation d'un des moyens de matérialisation d'une frontière symbolique : la ligne. Nous n'entrerons pas ici dans des problèmes d'échelle d'analyse et de leur variation productrice de sens. L'échelle unique de nos cartes suffira ici, avec toutefois l'interrogation du passage du réel (1/1) à la carte (1/250.000) : « Derrière l'opération cartographique figure un *réalisme*. L'échelle du géographe associe un représentant, la carte, et un référent, le territoire dont la configuration est donnée et précède l'opération intellectuelle qu'est la réalisation de la carte. Il est donc possible d'imaginer deux hiérarchies parallèles, celle des « échelles » qui relève du domaine de la cartographie, et celle des « niveaux » des phénomènes et des organisations spatiales qui relève de la nature des choses et de la structuration du monde. » (Lepetit, 1995, p.127). C'est bien la question du réalisme qui nous pose problème dans ce travail puisque notre « mise en carte » n'est pas celle d'un donné mais celle de représentations à travers un discours. Le choix de la ligne et de la limite comme matérialisation de la pensée rappelle l'idéalisme cartésien décrit par Michel Serres (1980) : « Toute l'aire de déterminer, définir, douter, fluctuer, composer, toute cette aire sémantique induit une topologie des bords qui ne laisse aucun doute, justement, sur ce dont il s'agit, délimiter précisément les corps dans l'espace. L'idéalisme cartésien est un réalisme, les choses du monde ne s'évanouissent pas dans le sujet qui pense. [...] L'esprit est l'esprit des solides, les sens sont les sens des liquides, l'imagination compose les rebords sans conformité, l'esprit, les sens et l'imagination restent dirigés vers les tracés des limites. » (p.42).

Afin de pallier cette insuffisance des outils cartésiens, un courant de la science géographique, dans une approche épistémologique de l'espace élaborée par le géographe Zadeh au milieu des années 60, a tenté de définir la notion d'*espace géographique flou* (espace aux limites imprécises plus ou moins nettes et continues) pour échapper à l'impasse binaire de la limite ; elle était censée trouver son application à la « régionalisation floue » et aux franges cernant les espaces subjectifs⁹³⁵. Si cette approche épistémologique de l'espace n'a pas eu le succès escompté, c'est peut-être qu'elle pousse le problème de la limite plus loin que le traitement binaire classique sans toutefois le résoudre pleinement ni « anéantir les bords » : fluctuation des bords mais bords quand même⁹³⁶. Le second point réside

⁹³⁵ Rolland-May, 1987. L'axiome de cette théorie considère l'espace géographique comme un sous-ensemble flou d'un espace référentiel qui est une portion de la surface du globe, c'est-à-dire un sous-ensemble auquel les éléments *appartiennent plus ou moins*.

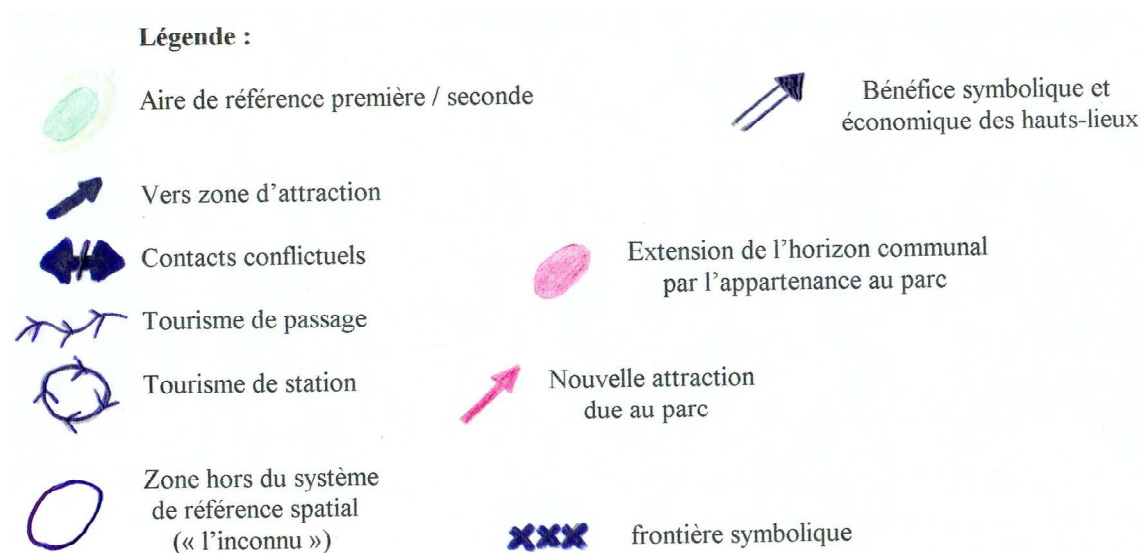
⁹³⁶ Michel Serres utilise l'image de la flamme d'une bougie qui fluctue au hasard, incarnant le bord elle-même, la carte de géographie venant geler d'un coup la forme stochastique de cette flamme (M.Serres, 1980).

dans le fait que la représentation cartographique d'une telle approche est complexifiée : zonage avec dégradé de couleurs ou d'intensité par exemple.

Nous simplifierons le problème en définissant deux types d'aires de référence : l'aire de référence première (à fort degré d'appartenance) et l'aire de référence secondaire (à plus faible degré d'appartenance). L'étude des cartes ci-après mettra en évidence l'importance et la répartition de ces espaces référentiels.

3.2. Synthèse cartographique ou la prégnance des lois de la nature.

Les résultats présentés ici reprendront les éléments forts qu'on aura pu dégager de la quinzaine d'entretiens auprès des élus du Parc. La légende commune aux cartes est présentée ci-dessous :



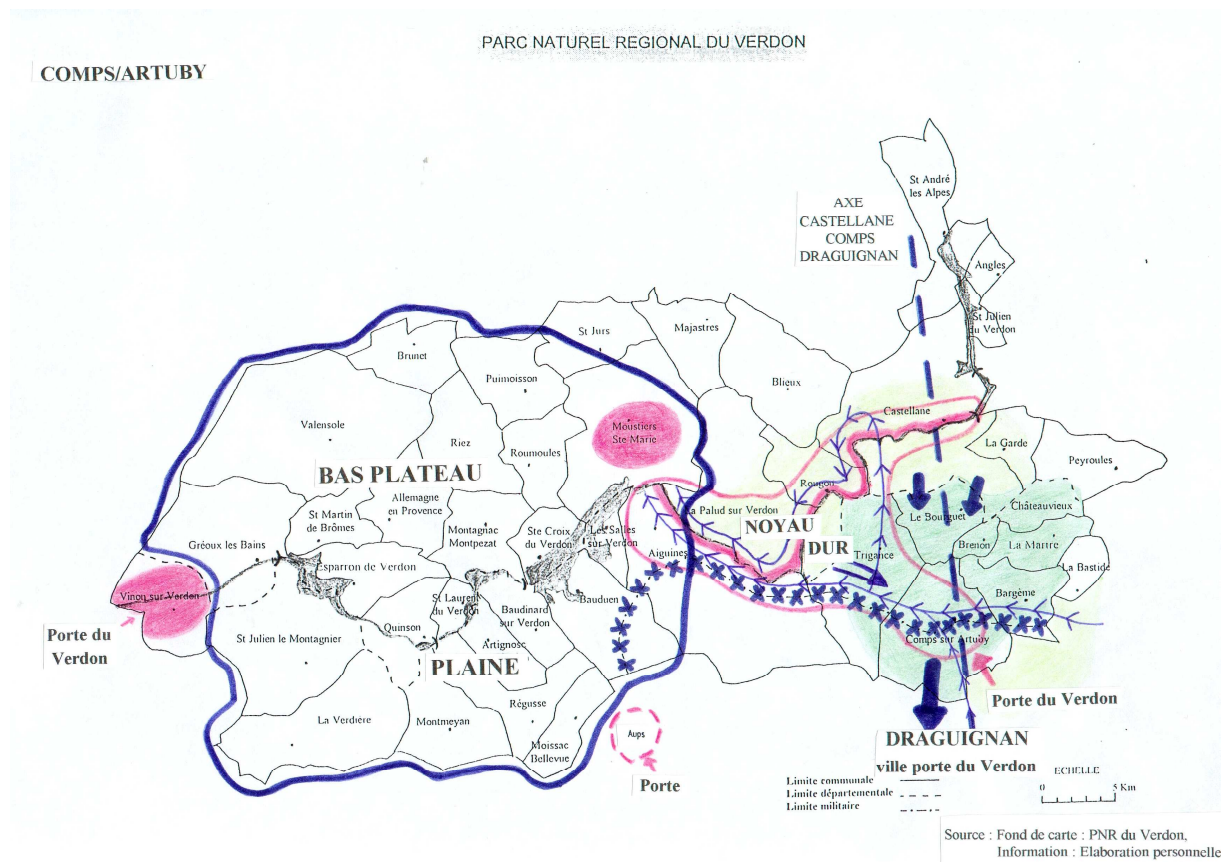
Enfin, le commentaire de certains entretiens viendra appuyer l'illustration cartographique afin d'en faire ressortir les traits les plus prononcés.

a) Déterminisme géographique ou la double partition du territoire

C'est en effet le caractère le plus marqué qui ressort des documents cartographiques et l'obstacle le plus important auquel le Parc doit faire face : on distingue deux grands systèmes de représentation spatiale orientés, l'un, Nord/Sud (selon la limite départementale symbolisée par le Verdon, entre le Var et les Alpes de Haute Provence), l'autre Est/Ouest (Haut Verdon/Bas Verdon ou plaine/montagne) dont

le verrou se situe au niveau de la partie centrale du Parc : les gorges entre La Palud et le lac de Ste Croix.

La partition Nord/Sud apparaît comme un double héritage : celui, administratif, de la configuration départementale issue de la fin du XVIIIème siècle (la rivière comme limite naturelle et administrative) et celui, politique, du grand basculement à la fin du XIXème siècle instaurant l'avènement de « l'arrière-pays » (voir partie 2, chapitre 3) : « Nous sommes varois depuis longtemps, attachés au Var certes, mais on a conscience d'être différent quand même, géographiquement, historiquement également, culturellement par rapport au reste du département. »⁹³⁷.



C'est sur cette première séparation de l'espace perçu que le Parc va pouvoir influencer, son travail étant de passer d'un *Verdon-frontière* à un *Verdon-trait d'union*. Socialement construite (avec l'appui de l'élément physique Verdon), elle est soumise à l'infléchissement du travail symbolique du Parc dans le sens de l'élaboration d'une unité interne. La grande majorité des communes du Parc émet le souhait de ce rapprochement identitaire brisant la scission administrative où vit au quotidien la perméabilité de la frontière départementale ; ainsi le commentaire du maire de Comps, commune varoise : « C'est le haut

⁹³⁷ Entretien du maire de Comps du 17.12.1996.

Var, c'est le Verdon. Nous sommes dans les Basses Alpes, le 04, enfin ... Ou plutôt c'est le 04 qui est chez nous, je sais pas », ou celui du maire de Quinson (commune bas alpine) : « Quinson est la plus méridionale des Alpes-de-Haute-Provence, et l'une des plus varoises même. Je crois que c'est la plus varoise. ». Deux autres communes qu'on a pu interroger et qui ont refusé, avec quelques autres, de faire partie de la structure : Aups (Var) et Demandolx (Alpes de Haute Provence), ont des réactions totalement inverses cette fois : « J'ai l'impression que dans leur Parc, les varois ont intérêt à se méfier, parce que j'ai l'impression qu'ils risquent d'être mangés par le 04.[...] Il y a un proverbe qui dit : « Un guérois⁹³⁸ vaut deux varois » ; Les guérois sont plus malins, ils sont plus dans les arrières-pensées eux. »⁹³⁹. Et le maire de Demandolx : « Les gens du Var sont pas français comme ceux de Haute-Provence, c'est tout. »⁹⁴⁰.

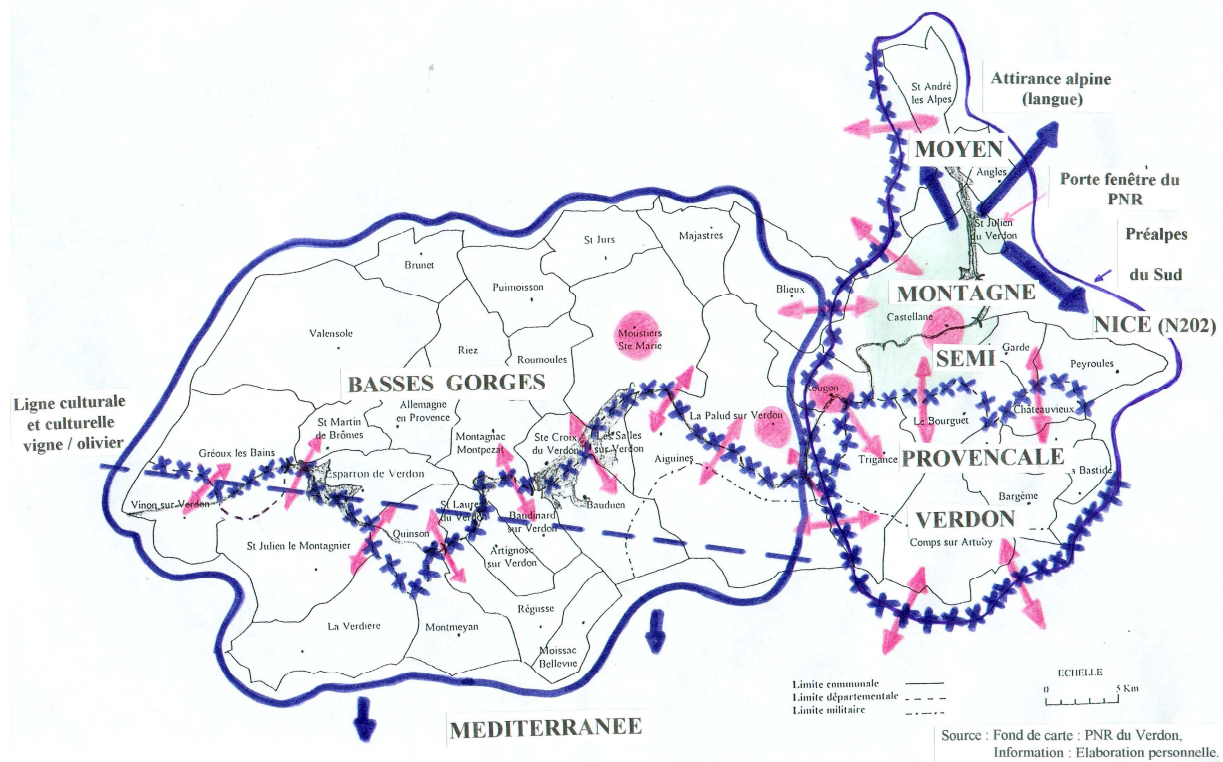
Le deuxième axe de ce système général de représentation de l'espace (Haut Verdon/Bas Verdon) est directement lié à l'immuabilité des structures géomorphologiques ; la nature s'impose : « Il est évident que sur ce territoire précis, il existe une différenciation ethnique et géographique due aux caractères physiques de l'espace, notamment entre la partie basse des gorges et le moyen Verdon, c'est-à-dire la zone de Castellane à laquelle on appartient ici. »⁹⁴¹.

⁹³⁸ Gavot, bas alpin.

⁹³⁹ Entretien avec le maire d'Aups, le 04.08.1997.

⁹⁴⁰ Entretien du 18.12.1996.

⁹⁴¹ Entretien avec le maire de St Julien du Verdon, le 16.12.1996.



Lieu charismatique du Parc, les gorges sont paradoxalement le verrou à cause duquel la dynamique de l'espace « Parc du Verdon » ne peut se concevoir qu'au minimum en deux entités distinctes. C'est notamment ce que ressent fortement le maire de Castellane : « Moi, je ne suis pas persuadé que le Parc en lui-même représente une véritable entité ; je ressens dans ce Parc deux entités, qui ne sont pas celles classiques, administratives 04/83. A mon avis la réalité, c'est pas ça : c'est plutôt le bas et le haut ; les gorges du Verdon, la seule route qui nous rejoint, un étranglement et puis vous repartez ; une partie large, un étranglement et à nouveau le truc ... Ca fait un verrou. »⁹⁴². L'instauration du camp militaire de Canjuers est venue fermer plus encore ce verrou comme le souligne le maire de Comps : « Par rapport aux anciens, Vérignon, Aups, tous ces coins là, c'était près : maintenant on a la barrière. »⁹⁴³.

Au niveau symbolique, si les populations locales se groupent de part (la plaine) et d'autre (la montagne) de ce verrou, la population touristique, quant à elle, se fixe précisément à ce niveau (sentiers de randonnées au fond des gorges, campings) comme pour mieux les séparer, pour certains, les rapprocher, pour d'autres.

⁹⁴² Entretien du 06.02.1997.

⁹⁴³ Entretien du 17.12.1996.

Ainsi, dans cette région aux caractéristiques physiques prononcées, le *déterminisme géographique est fort* : il façonne les définitions des caractères régionaux ou pour reprendre les mots de Vidal de la Blache, *les genres de vie* : « Sur une ligne allant de Aups à Vinon, tout ce bassin-là, d'ailleurs au point de vue géographique, c'est complètement différent, c'est une zone de plans, c'est plus une zone montagneuse. Donc il y avait des différences profondes. [...] Du côté d'Aups, c'est vraiment différent, ce sont des gens qui n'ont pas la même culture, c'est pas pareil et c'est pour ça que j'ai considéré que la région d'Aups ne devait pas faire partie du Parc du Verdon. Et ça c'est dû à une forme de vie très différente que moi j'apparente un peu à la culture de l'olivier et de la vigne. »⁹⁴⁴.

Cette différence culturelle à base géographique trouva une illustration exemplaire en 1992 à Roumoules, petite commune du plateau de Valensole, adhérente du Parc, qui accueillait une réunion des communes de la plaine à propos du projet de ligne EDF dans le Verdon (voir chapitre 1.3. de cette partie) : toutes acceptèrent le fait de voir se construire un ou plusieurs pylônes (50 mètres de haut) sur le territoire de leur commune en échange d'une redevance annuelle versée par EDF ; seule la commune de Moustiers, présente à la réunion, se considérant comme commune de montagne, refusa ce marché. Une autre réunion à Castellane par la suite (commune de montagne) vit le refus unanime du projet. Différence de relief (plaine plus facile à aménager/montagne protégée), différence de culture (zone de plaine plus proche du monde urbain) ? Quoi qu'il en soit, deux entités s'opposent.

Après avoir mentionné cette bipartition du territoire, on peut s'arrêter sur un autre aspect qui lui est d'ailleurs directement lié : la notion de centralité territoriale, qu'elle soit géographique ou symbolique.

b) *Centralités symbolique et géographique : les caractères d'un individualisme territorial*

Retour au noyau dur

On peut définir de manière précise un ensemble territorial qui regroupe les caractères de centralités à la fois symboliques et géographiques. Il se résume, et on retrouve là l'histoire des lieux, à ce qu'on a pu appeler le *noyau dur*, les sept communes du bord des gorges à l'origine du processus de classement et ensuite du Parc (voir partie 2, chapitre 1.1.). Comment fonctionne le verrou des gorges ? Pour cela, nous nous intéresserons plus particulièrement aux communes de Rougon, La Palud, Aiguines et Moustiers. Ce sont en effet les communes phares les plus citées par les autres adhérentes du Parc qui leur reconnaissent ces qualités : « Dans le Parc, il y a des communes qui sont des sites. »⁹⁴⁵. Pour elles, la scission spatiale évoquée précédemment est peu présente dans leur système de représentation, leur centralité les plaçant « au-dessus » de ces querelles : « Nous, on risque de

⁹⁴⁴ Entretien avec le maire de St-Julien-du-Verdon.

⁹⁴⁵ Entretien avec le maire d'Artignosc, le 04.02.1997.

décevoir un petit peu, parce que nous l'entité, c'est les gorges, au sens culturel. [...] C'est vrai que c'est quand même La Palud qui est au centre des possibilités d'activités sportives, randonnées au niveau gorges et au niveau de la préservation de ce secteur là. [...] La Palud, c'est vraiment la charnière en quelque sorte. »⁹⁴⁶.

L'autre facteur de cette centralité est donné par la position de carrefour paysager que le zonage interne du Parc a pu générer ; cet argument *ex-post* vient renforcer la conviction de centralité des communes concernées : Moustiers et Aiguines. « Aiguines est à cheval sur trois régions paysagères définies dans la charte du Parc. Aiguines, porte du Verdon et carrefour paysager et touristique et de population car si on veut passer de l'Est à l'Ouest, on n'a pas d'autres choix que de passer par Aiguines, et même du Nord au Sud, Aiguines n'est pas loin. ».

Même échos à Moustiers avec en plus de cette centralité géographique, une centralité culturelle : « Moustiers, c'est un haut lieu où sont regroupés la spiritualité, la légende et l'art. [...] Dans l'étude paysagère de la charte du Parc, on fait partie de quatre paysages, quatre pays différents : le massif du Montdenier, les Gorges du Verdon, la région du lac et le plateau de Valensole. On est à la limite de ces quatre paysages-là, ce qui fait peut-être une des parties intéressantes, une des raisons pour laquelle Moustiers est intéressante. ».

Pourtant, si chacune se sent centrale dans la structure, les raisons sont différentes : Rougon et La Palud pour les gorges, Aiguines pour le lac de Ste Croix, Moustiers pour son artisanat faïencier. On retrouve là les éléments forts, emblématiques même, du Parc ; le partage de cette centralité débouche sur une conception commune partagée par ces quatre entités territoriales quant au périmètre actuel du Parc : sa trop grande taille et le regret d'une structure centrée strictement autour des gorges et du lac⁹⁴⁷. La position extrême est celle prise par Moustiers qui, on le verra plus en détail, adopte une position résolument individualiste.

Le Parc comme somme d'individualismes communaux

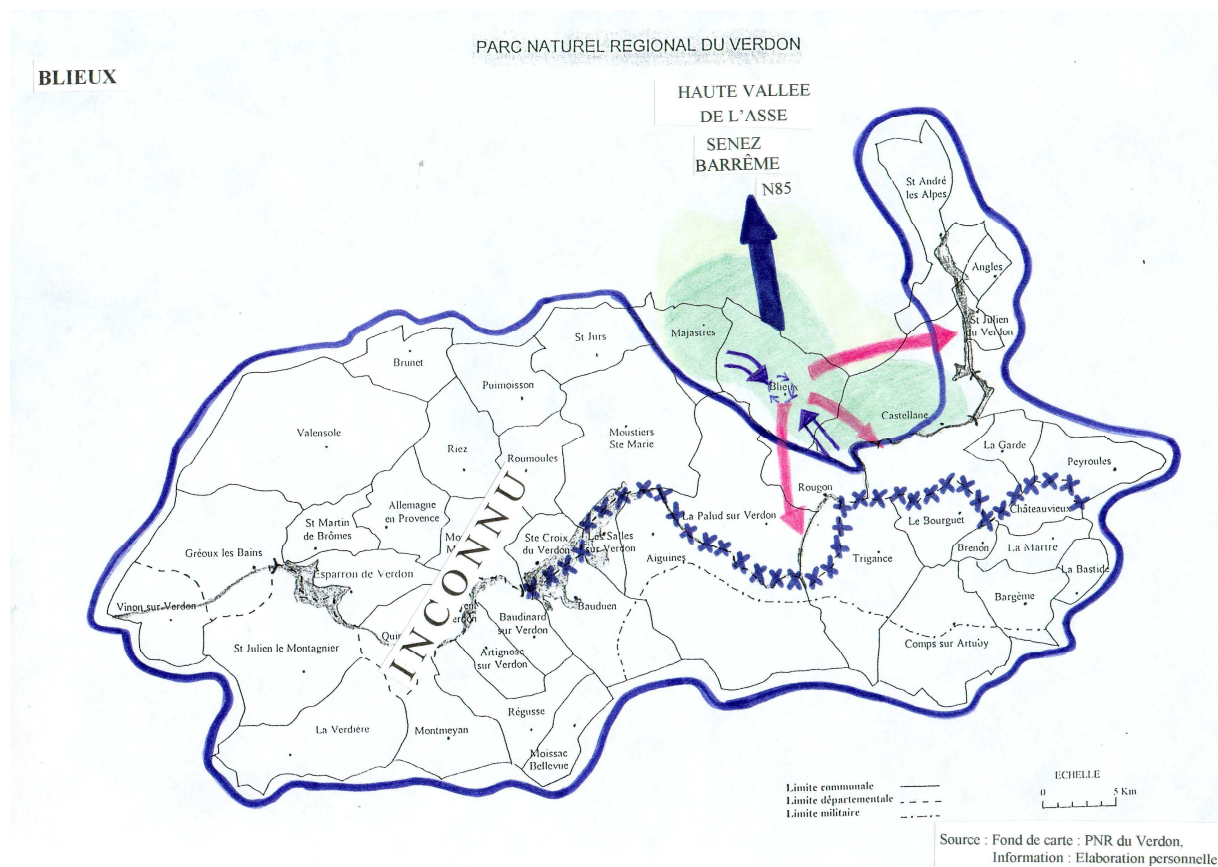
La question de l'individualisme territorial rejoint celle de l'horizon de perception communal et des modes d'insertion spatiale de ces « acteurs administratifs ». Prégnance du micro-local pour certains, aspiration à l'international pour d'autres, c'est bien à une diversité des échelles de représentations et à leurs emboîtements que se confronte la tâche d'unification territoriale du Parc.

Ainsi, Blieux, petite commune excentrée du Parc, reste-t-elle fidèle à ses habitudes, micro-locales : « Le Parc fera pas qu'on ira le visiter plus. [...] Les vacanciers connaissent certainement mieux le Verdon

⁹⁴⁶ Entretien avec le maire de La Palud, le 05.04.1997.

⁹⁴⁷ Rougon n'est toutefois pas concernée par cette remarque et incarne même ce qu'on pourrait appeler un « extrémisme pro-Parc » ; la personnalité de son maire n'y est pas étrangère.

que nous, parce que nous, le Verdon, on le connaît mais sans plus. [...] Celui qui aime le monde, il vient pas ici, il va dans le Verdon. ».



Il est frappant de remarquer la fréquence dans les discours du sentiment d'unicité, voire d'exception que les communes mettent en avant. Situation *charnière*, on l'a vu, pour La Palud « une des rares communes où les moutons pouvaient estiver sans changer de commune », le canton de Comps par la voix de son conseiller général revendique aussi sa spécificité : « Ce qu'a subi le canton de Comps est unique dans l'histoire d'un canton : son isolement provoqué par la mise en place du camp militaire de Canjuers. [...] Le canton de Comps est aujourd'hui une charnière avec laquelle il faut compter, par laquelle il faut passer⁹⁴⁸. Si vous enlevez un gond à une porte, elle se casse la figure. [...] C'est un canton vraiment atypique. C'est un verrou. »⁹⁴⁹. Basées sur des facteurs naturels ou sur des spécificités culturelles, les communes de St-Julien-du-Verdon ou de Artignosc sont uniques (au monde souvent) à leur manière :

« Ici passe au mois de janvier, le Rallye de Monte Carlo ; c'est un rallye infernal, pétaradant, brutal ; il y a tout le monde automobile mondial qui vient. », « Autour de St-Julien, c'est une zone qui présentait un

⁹⁴⁸ On retrouve là le thème du passage obligé déjà évoqué par la commune d'Aiguines. Dans cet espace au relief capricieux, le problème des voies de communication devient un enjeu et un centre d'intérêt de premier ordre. La remarque du maire de St-Julien-du-Verdon illustre bien ce phénomène : « La route, c'est l'artère d'un pays ».

⁹⁴⁹ Entretien avec le conseiller général du canton de Comps, le 17.12.1996.

intérêt géologique considérable : tous les géologues du monde entier viennent ici pour voir dans cette zone cet immense bouleversement. »⁹⁵⁰. A Artignosc, « c'est au mois de juin qu'il y a un championnat du monde de la paume (jeu ancien pratiqué avec une balle et la paume de la main), pourquoi pas du monde puisque c'est tellement... ».

L'exemple de la commune de Moustiers à cet égard mérite qu'on s'y arrête : l'individualisme communal y atteint un degré tel que le terme d'autarcie ne serait pas trop fort pour le décrire.

La forteresse moustiéraine

Commune de 600 habitants, Moustiers tire ses ressources de deux activités principales qui sont intimement liées : l'artisanat d'art faïencier (tradition depuis le XVIIIème siècle) et le tourisme. Sa population décuple l'été même si le tourisme n'est qu'un tourisme de passage attiré d'abord par le lac de Ste Croix en contre bas : « Les Gorges du Verdon ont toujours été secondaires. » affirme le maire.

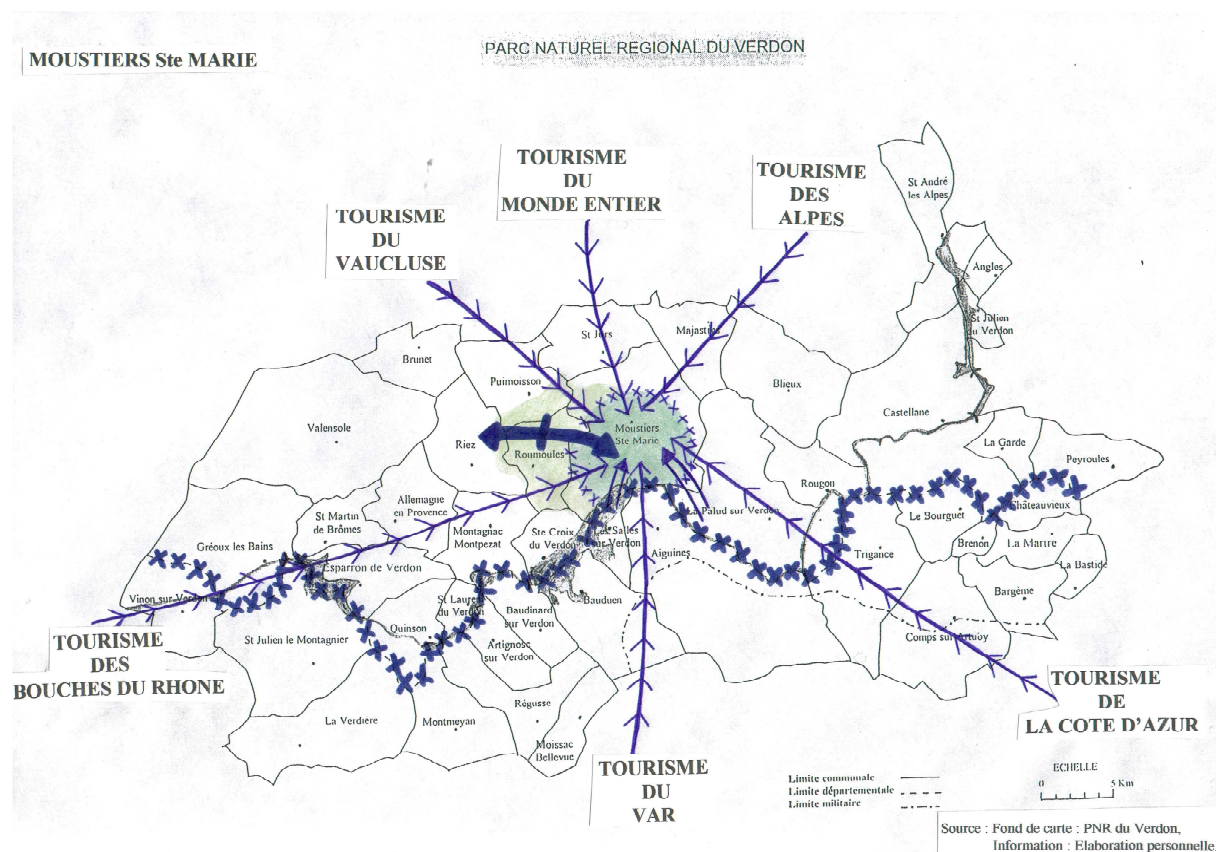
Si la commune de St-Julien « attire les géologues du monde entier », Moustiers ouvre son éventail d'attraction touristique à cette même échelle : « Je suis persuadé quand même que Moustiers, par rapport aux autres communes, a une position privilégiée, de par sa position, son histoire, tout confondu fait qu'on fréquente beaucoup plus Moustiers que les autres pays. Elle est beaucoup plus connue ailleurs à l'extérieur que n'importe quelle commune du Verdon, dans le monde entier. On connaît pas Digne qui est la préfecture mais on connaît Moustiers. ».

L'assurance de sa réputation permet à la commune de jouer « cavalier seul » à la fois vis à vis de la structure de Parc (dans lequel elle a une position géographique centrale) mais aussi vis à vis des autres types de rapprochement intercommunaux : « Pour l'instant, le Parc a plus besoin de Moustiers que Moustiers du Parc. [...] La promotion du Verdon ne fera pas forcément la promotion de Moustiers. Et puis nous, on fait notre promotion tout seul. [...] Lorsqu'on parle de coopération intercommunale, on a du mal à envisager avec quelle commune environnante on va coopérer. [...] Il y a prédominance de Moustiers. *En fait, on pourrait presque vivre en autarcie.* [...] Ils vont profiter de nous. C'est pas la peur d'être locomotive, c'est peur de perdre notre pouvoir en partageant. [...] Un haut lieu comme Moustiers, j'allais dire un *biotope* comme Moustiers. C'est vrai qu'il y a beaucoup de communes qui sont un peu méfiantes, méfiantes et un peu jalouses vis à vis de nous peut-être...».

Il est intéressant de noter que l'on retrouve le même type de réaction pour la commune de Demandolx « que tout le monde envie, dont tout le monde est jaloux » (puisque qu'elle reçoit des redevances d'EDF pour la présence sur son territoire de presque deux barrages entiers) ; elle refusa d'adhérer au Parc parce qu'« on (la) veut pour payer, mais après, on (la) veut plus. On voit la richesse chez les autres et

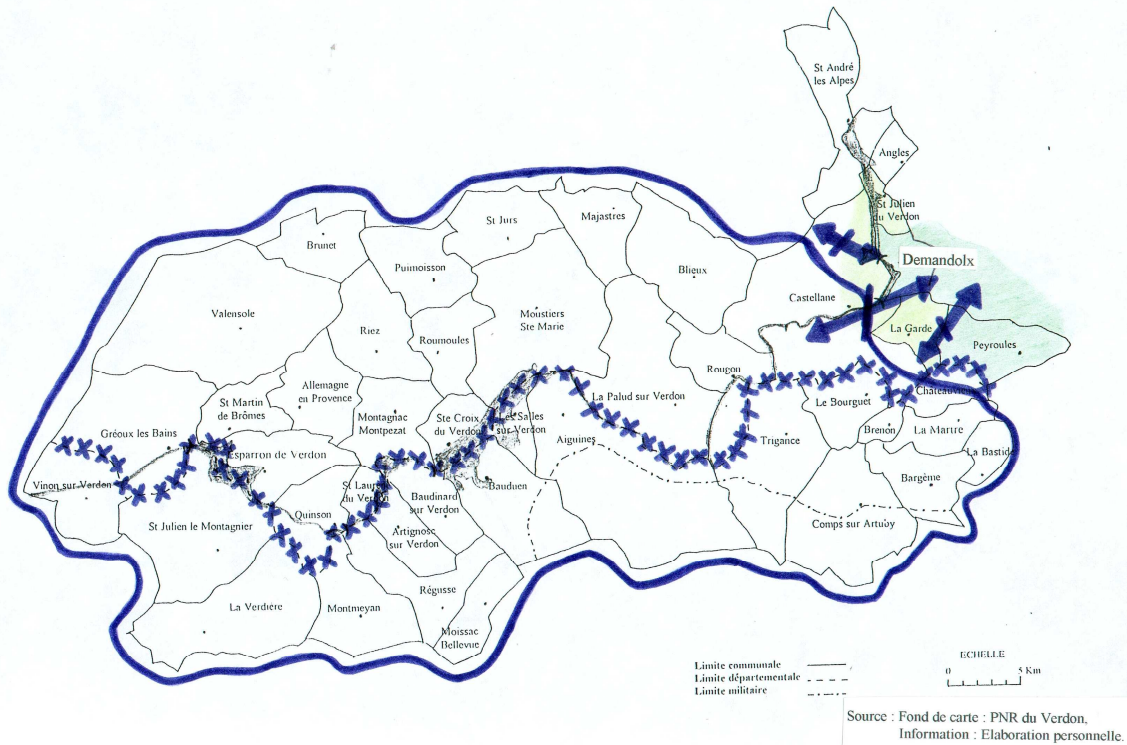
⁹⁵⁰ St-Julien-du-Verdon.

puis après, quand on les a, ils seraient obligés de payer. »⁹⁵¹. On ne peut s'empêcher de dresser le parallèle entre la contribution symbolique que Moustiers protège soigneusement et la contribution financière que Demandolx pense représenter. Ce rapprochement est d'autant plus paradoxal qu'on a vu la position centrale de Moustiers dans le Parc et celle diamétralement opposée de Demandolx (notamment au niveau de l'horizon de perception, international pour l'une, micro-local pour l'autre). La comparaison des cartes respectives des représentations de leur insertion spatiale révèle le même type d'attitude : repli et refus⁹⁵².



⁹⁵¹ Entretien avec le maire de Demandolx, le 18.12.1996.

⁹⁵² Un indice de l'implication de la commune dans le Parc est, d'après la légende choisie de nos cartes, l'apparition de la couleur rouge (« effet parc ») ; l'absence de cet indice sur les deux cartes présentées ici est flagrante.



Si la structure de Parc s'organise de manière interne comme on vient de le voir, l'individualisme des communes s'exprime de la même manière à la périphérie du territoire. C'est ce que nous abordons maintenant.

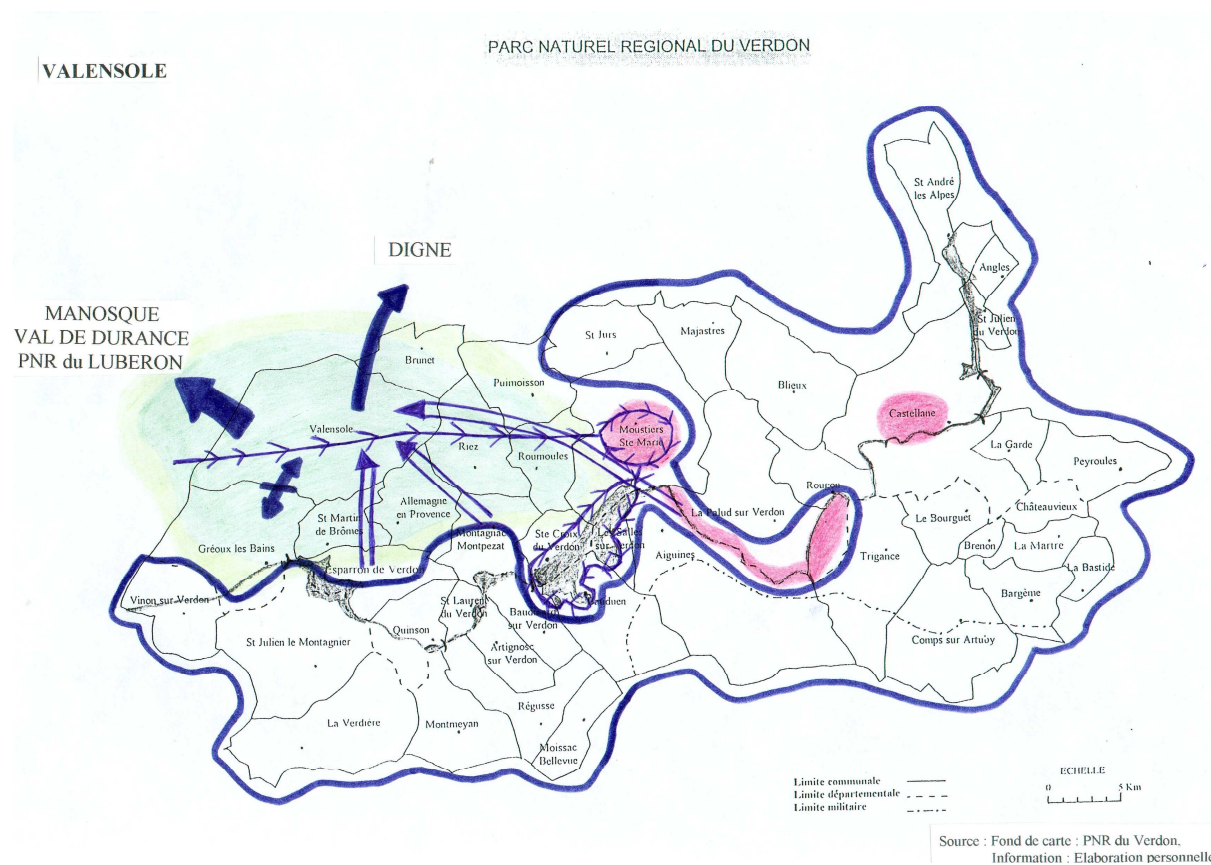
c) *Les attractions extérieures : renforcement ou fragilisation de l'unité ?*

C'est par la notion de *passage*, tourisme de passage ou circulation locale, qu'on pourra cerner ce qu'on appellera les attractions extérieures des communes du Parc. La question de l'existence et de la reconnaissance du Parc est ici au centre des préoccupations. Si l'entité aspire à s'ériger en tant qu'espace consacré (PNR), elle ne peut faire abstraction totale de son environnement direct et même plus lointain (on a vu l'étendue de l'horizon communal de certains acteurs du Parc)⁹⁵³.

La notion de ville-porte fut élaborée dans ce but précis (voir charte du Parc). Situées en périphérie du Parc, leur rôle est celui d'un interface entre le Parc et l'extérieur : rôle de porte pour l'entrée dans le Parc, rôle de fenêtre pour l'image que la structure donne à voir. C'est ce qui fera dire au maire de St-Julien qu'il se considère comme une des « portes-fenêtres » du Parc. Cette situation fait toutefois

⁹⁵³ A ce sujet, le travail cartographique mené pour cette étude mais aussi les divers autres documents cartographiques élaborés par le Parc matérialisent le périmètre de la structure sur un fond blanc, contribuant ainsi à réifier ses frontières en occultant le monde extérieur.

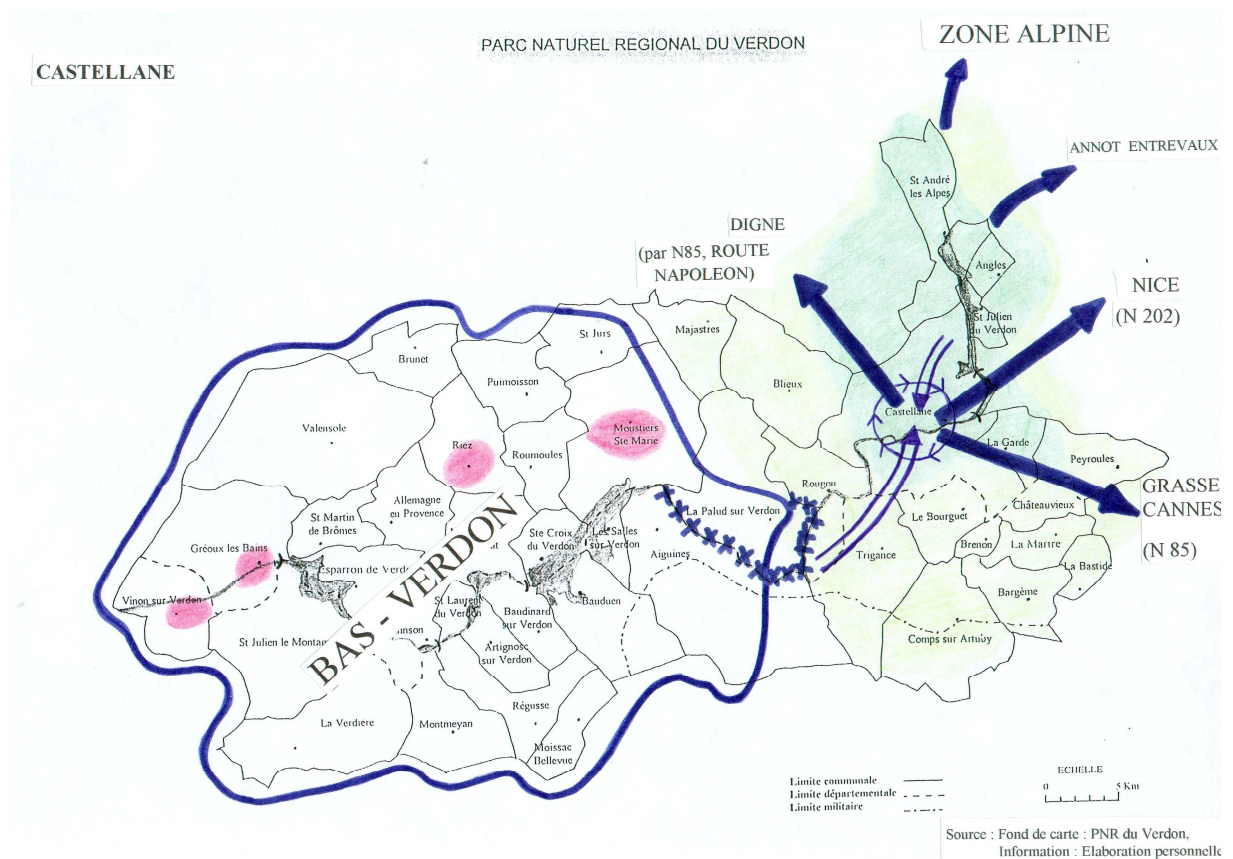
germer une ambiguïté quant à l'insertion des communes portes dans le système Parc : si, après les communes centrales (symboliquement et géographiquement) déjà évoquées, ce sont les communes portes qui représentent les lieux charnières pour les élus du Parc, on ne doit pas oublier à quelles influences extérieures elles peuvent être soumises, au point de refuser d'adhérer au Parc. On pense ici à la commune d'Aups, non adhérente, que nombre d'élus voudraient citer comme élément clef du Parc, porte principale pour l'entrée côté Varois et Bouches-du-Rhône avec Vinon-sur-Verdon. Pour ce cas précis, les limites étendues du Parc étant à l'origine de l'ambiguïté, Aups ne faisant en effet pas partie du bassin versant du Verdon (on pense ici au souhait des communes centrales d'un Parc plus restreint pour des facilités de gestion territoriale). La question des influences extérieures pour ces communes portes se pose pleinement lorsqu'on écoute les discours et qu'on observe les cartes des modes d'insertion territoriale ; les communes de Valensole, St-Julien-du-Verdon, Blioux et Castellane en sont des exemples parlants.



Au milieu du siècle, Raoul Blanchard (1945) mentionnait déjà cette attirance de Valensole sur le plan morphologique (voir paragraphe sur le déterminisme géographique) : « C'est à la vallée de la Durance

que se rattache par ses formes de relief, par ses altitudes, cette majestueuse plate-forme du plateau de Valensole. »⁹⁵⁴. Administrativement d'ailleurs, c'est à la région agricole du « Val de Durance » que la commune est rattachée. De même, en ce qui concerne la vie économique ou scolaire, c'est vers Manosque que Valensole se tourne d'abord (centre commercial, lycée...).

On retrouve le même phénomène à Blioux, peu orientée vers le Verdon, beaucoup plus vers la vallée de l'Asse et Senez (voir carte Blioux). Castellane et St-Julien-du-Verdon ont, elles aussi, des liens beaucoup plus forts avec le haut Verdon mais surtout avec les Alpes-Maritimes : « Toute la zone de ce côté-ci du Verdon n'est pas tournée vers Marseille mais vers Nice ; la zone d'influence est la zone niçoise. »⁹⁵⁵.



A St-Julien-du-Verdon : « Le niçois, c'est une voie naturelle. Ici, on va à Nice. On penche vers le pays niçois, et on a des affinités avec le pays niçois. [...] On n'a pas d'échanges, avec Nice, on échange tout. [...] Cette route-là (RN202), ça a toujours été le trait d'union, il a toujours été plus facile d'aller à Nice, on

⁹⁵⁴ Blanchard, 1945, p.21.

⁹⁵⁵ Castellane.

a des relations avec l'arrière-pays niçois, et on n'en a pas avec le Var. » (voir carte St-Julien-du-Verdon). Enfin à Comps, lieu historique de passage⁹⁵⁶, on l'a vu, c'est de Draguignan que l'attraction s'exerce : « On est plutôt tourné vers le Sud. » (voir carte Comps).

Les éléments qu'on vient de décrire contribuent à un affaiblissement de l'unité du Parc, ses adhérents périphériques étant soumis à des forces d'attraction extérieures à la structure. Pourtant, et ce sera l'objet du dernier paragraphe, on peut dès à présent mettre en évidence à travers les discours les premiers signes d'un « effet Parc » ; celui-ci se localise non pas dans les parties centrales de la structure (parties protégées), mais en périphérie, précisément où l'entité territoriale est menacée. Le dénominateur commun des analyses jusqu'alors avancées résidait dans l'absence d'influence du Parc dans les représentations spatiales décrites. Qu'en est-il maintenant de ces « effets Parcs » (matérialisés en rouge sur les cartes) ?

3.3 Les effets « Parc »

Nous les aborderons d'abord par le biais des communes périphériques que nous venons de voir, lieu d'un phénomène intéressant de réorientation « forcée » de l'horizon communal vers le Verdon. Tout se passe comme si le Verdon, pour ces communes, jouait effectivement son rôle de fédérateur, « ce fil d'argent qui serpente le long des calcaires et qui unit les gens. »⁹⁵⁷. C'est le premier effet « Parc ». Ainsi à Blieux, « Il faut s'orienter sur le Verdon. [...] On était plus tourné vers Senez et Barrême, c'est pour ça qu'il faut qu'on se tourne vers le Verdon. ». A Valensole, où le plateau a toujours été mis en avant, les gorges passant au second plan, l'effort va dans le sens d'une réorientation vers la rivière. On retrouve le même phénomène à La Verdrière : « On est conscient qu'on est à la limite du Var, que par rapport aux autres communes nous n'avons pas tous les atouts des communes riveraines du Verdon, parce que c'est vrai que l'attrait des lacs, l'attrait du Verdon est plus fort. Nous n'avons pas de débouchés immédiats sur le Verdon, comme l'ont la plupart des autres communes, donc on est dans le Parc, mais on sait que pour « profiter » entre parenthèses du Parc, il va falloir faire des démarches très volontaires. [...] Le Parc va nous permettre d'exploiter l'idée du Verdon.»⁹⁵⁸.

Pour reprendre l'exemple de Draguignan, « qui avait les yeux tournés vers le bas pays varois, beaucoup plus que vers les froids plateaux de Comps »⁹⁵⁹, on assiste à un regain d'intérêt de la part de l'ancienne préfecture en direction de la région du Verdon et du haut pays récemment consacré : « Ils

⁹⁵⁶ « Au cœur de ses froids plateaux crevés de petits bassins faillés, Comps était une étape sur la route de Castellane à Draguignan ; on y passe toujours, mais on ne s'y arrête plus et le bourg, réduit à 181 habitants, n'est guère qu'un village. », Blanchard, 1946, p.783.

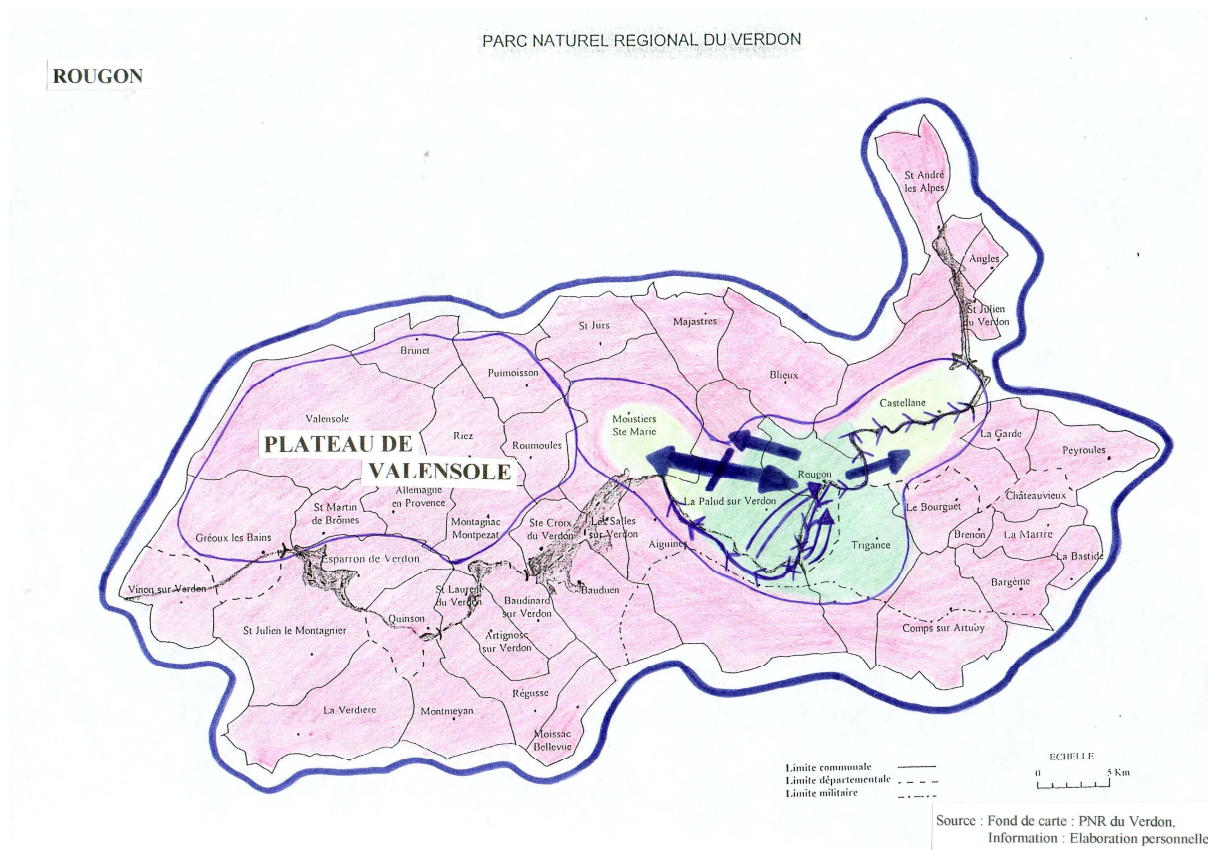
⁹⁵⁷ Maire de St-Julien-du-Verdon.

⁹⁵⁸ Entretien avec le maire d'Artignosc, le 08.04.1997.

⁹⁵⁹ Blanchard, 1946, p.793.

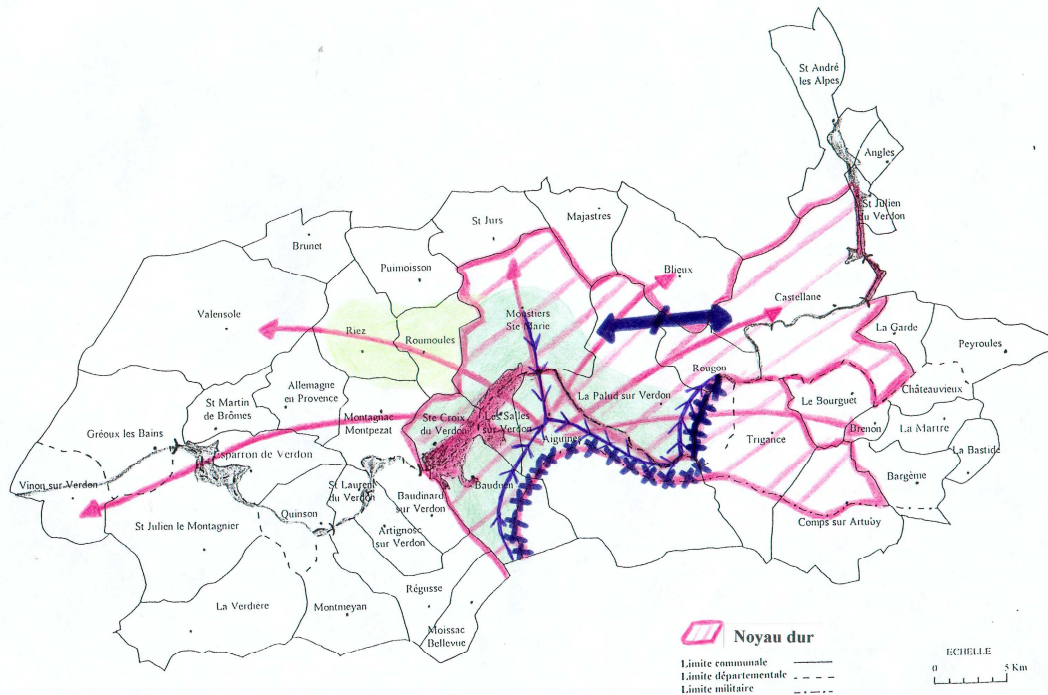
ont répondu rapidement présents pour être une ville porte officiellement, et sur tous leurs documents, logos : Draguignan, porte du Verdon. »⁹⁶⁰.

Le second point concernant cet effet « Parc » est relatif à l'intensité d'implication des communes dans la structure. La carte de Rougon, commune incarnant « l'extrémisme pro-Parc », illustre la volonté d'une petite commune d'ouvrir son horizon communal : « Avec le Parc, le pays s'est agrandi. »⁹⁶¹.



De même, si Aiguines a une position prudente vis-à-vis du Parc (« Le Parc n'est qu'une structure venant se plaquer sur celles existant déjà ; c'est une structure qui a ses avantages, au contraire, mais je crois qu'il ne faut pas se leurrer quant aux avantages que va nous apporter le Parc. [...] Le parc, on y va, mais on y va comme ça. »), son ambition est bien de pouvoir rayonner sur cet espace, ce que le Parc, par son désir d'unification autour des gorges et des lacs, facilitera.

⁹⁶⁰ Maire de Comps.
⁹⁶¹ Maire de Rougon.



Source : Fond de carte : PNR du Verdon,
Information : Elaboration personnelle

Pour reprendre la légende de nos cartes, le travail que pourra mener le Parc sur les représentations spatiales que les communes ont du territoire se matérialisera dans l'avenir par le passage des « zones d'extension de l'horizon communal par l'appartenance au Parc » à des « aires de référence première ou secondaire » (transformation des zones rouges en zones vertes) ; et dans l'absolu, une carte totalement verte.

3.4. Conclusion

Dans ses objectifs prioritaires, le Parc naturel régional du Verdon inscrit d'une part, l'étalement dans le temps de la saison touristique et d'autre part, la dispersion sur tout le territoire de la structure, de la fréquentation. Cet effort s'inscrit dans ce que J.C.Chamboredon (1985) appelle : une politique moderne de protection de la nature, qui consiste en un passage de l'objet naturel, la curiosité (en l'occurrence, les Gorges du Verdon), à l'ensemble naturel (écosystème) dans lequel il s'inscrit : pour nous, le Parc du Verdon. « Il semble que par rapport au goût paysager du XIXème siècle, un sentiment de la nature nouveau s'exprime dans la politique moderne de protection de la nature. Le contenu même de la « nature » définie comme objet de contemplation s'élabore par approfondissement, généralisation et abstraction : on passe du paysage privilégié (vue ou panorama) à l'ensemble du cadre naturel, de

beautés ou curiosités naturelles à des ensembles de processus naturels, d'analogues naturels d'oeuvres d'art à des systèmes de relations, au jeu de processus naturels dont on veut faire saisir l'ensemble et l'harmonie, du musée au laboratoire *in situ*, de lieux de séjour et d'observation à des parties de la biosphère. Dans ces glissements de la définition sociale du spectacle de la nature, les deux tendances majeures sont celles du passage du détail à l'ensemble et du concret à l'abstrait. » (p.147). D'une somme de points de vue et de sites privilégiés, le mouvement de généralisation atteint donc l'ensemble du cadre naturel et l'abstraction de son mode de fonctionnement. Si la maturation des rapports aux espaces naturels passe par ce processus de montée en généralité, d'élévation de l'échelle, les rapports sociaux suivent-ils la même pente ? Les mémoires collectives, fondées sur le second système d'Halbwachs (voir partie 1) et répondant à un mouvement global d'abstraction (voir passage du premier au second système d'Halbwachs), sont-elles la voie par laquelle une communauté locale verdonienne peut voir le jour ? D'un ensemble de communautés « individualisées » à la constitution d'une communauté locale plus complexe serait ainsi le signe d'une intégration socio-territoriale d'une structure telle que le Parc du Verdon.

L'histoire de l'émergence des lieux dans la deuxième partie et l'étude des représentations de l'espace « Parc » dans la dernière ont montré l'importance de la tâche à laquelle se livre la structure ; la zone du Verdon est en effet caractérisée par une très forte résistance des éléments physiques : la soumission de l'homme dans ces territoires semble encore être la règle. Dans ce contexte, quels sont les processus à l'œuvre pour que prenne forme une communauté locale constituée, on l'a vu, d'un ensemble hétérogène de parcours, trajectoires et attentes sociales, d'un rapport ambigu à l'Autre (le visiteur notamment mais aussi la puissance publique) et de rapports au passé local différenciés ?

C'est ce que nous abordons dans ce dernier chapitre, en insistant sur les différentes modalités de construction des marques territoriales, balises de la communauté verdonienne. Ce sera aussi pour nous l'occasion de préciser leur place parmi les multiples voies d'accès au « sentiment d'appartenir au territoire ».

Chapitre 3

La nature et la place des processus mémoriels dans la construction de l'identité territoriale : vers des communautés de mémoire ?

Le chapitre précédent s'est attaché à montrer en quoi, dans les discours, l'identité verdonienne pouvait poser question en termes d'homogénéité géographique. Le substrat spatial et la géographie des lieux ont une part importante dans cette identité dans la diversité ; administrativement, la bi-partition départementale avec la rivière comme frontière a structuré, depuis plus de deux siècles, la manière d'être verdonien : le gavot, ou celui qui s'en revendique, au nord, le varois et son affiliation au sud ; entre les deux, le Verdon. Les uns (gavots), selon la légende, savent le traverser à la nage, les autres, varois, non. L'autre point qui ressort fortement de cette analyse est le fort individualisme communal qui apparaît comme une tradition locale profondément ancrée. Comment dès lors se construit le sentiment d'appartenir à une communauté locale ? C'est finalement le défi auquel est confronté la structure de Parc, issue d'ailleurs et porteuse intrinsèquement d'un type marqué de « courant de pensée » pour reprendre les termes d'Halbwachs dans sa manière d'envisager les relations de l'homme à son espace. Ce dernier chapitre exposera et tirera les enseignements des différentes manières qu'ont les communautés locales et usagères de convoquer (ou non) le passé pour bâtir, consolider, ou occulter le sentiment d'appartenance aux territoires verdoniens. Quel est l'impact des marques territoriales dans ces processus de construction territoriale ? Nous verrons ensuite dans quelle mesure des communautés mémorielles peuvent être mises en évidence pour évaluer enfin quel rôle elles peuvent jouer dans l'avènement de l'identité verdonienne de ce début du XXIème siècle.

1. Sur quelques figures du rapport au passé

On l'a dit (partie 2, chapitre 4), plus que la marque elle-même, c'est le contexte d'émergence de la marque qui importe dans sa capacité à poser les cadres de l'identité du groupe. Les différentes figures du rapport au passé que nous abordons ici ont toutes un point commun : l'héritage d'une construction historique des territoires verdoniens marqué par un processus long de mise à l'écart, volontaire ou non. Des individus, chacun pionnier à son époque, porteurs d'exploits ou de volonté politique, ont tenté de remplir ces paysages de l'oubli ; la structure de Parc naturel régional en est le dernier exemple. Force est de constater que leur mémoire, pour les uns (pionniers), leur présence pour les autres (Parc naturel), a du mal à exister sur la scène verdonienne contemporaine. Pourtant, les

rapports au passé semblent constituer une préoccupation différemment mais globalement partagée localement. Différentes modalités s'enchevêtrent, comme le croisement de plusieurs chemins à la recherche d'un mode partagé de ce qui peut faire communauté.

Nous ne mentionnerons que celles qui nous semblent particulières au contexte verdonien. Certains acteurs locaux rencontrés y ont mis des mots ; ils illustreront ce panel de postures ainsi dégagé.

1.1. Les fonctions de rappel

C'est la caractéristique première de ces territoires visités : le tiers y joue, selon les termes de Michel Marié (1989), une fonction miroir, constitutive de l'identité locale. Dans le cas qui nous intéresse, le tiers visiteur a une « fonction de rappel » auprès des locaux qui les côtoient. C'est une manière de voir le territoire qui se révèle à eux par cet intermédiaire intermittent : « Finalement, on connaît un peu, pas bien le territoire. J'ai l'impression que le visiteur, le touriste, peut connaître bien davantage la contrée parce que lui vient sur un temps imparti mais voudra profiter de tous les chemins et tous les paysages, il va les survoler certes mais il aura fait plusieurs sentiers alors que très souvent les gens d'ici, une fois qu'on a fait une fois ou deux le Martel, on a l'impression de connaître le Verdon. On dit plus tard quoi. C'est les parisiens à la Tour Eiffel. »⁹⁶².

Il en est de même pour les marques qui ont façonné le territoire : « L'histoire des événements passés dans le Verdon, c'est présent à l'esprit quand les visiteurs sont là, on est très sollicité par une foule de questions, ne serait-ce que les panneaux sécuritaires sur le Verdon, baignade, ... Donc là, on pose des questions, et là on remet en situation les barrages, leur place dans l'histoire et leur importance économique et énergétique. C'est vrai que c'est peu perçu par les résidents d'ici, mais c'est une omniprésence, C'est devenu presque... On est conditionné à la présence des barrages, et c'est vrai que s'ils n'étaient pas là, qu'advierait-il des gorges, de ses crues, de la sécheresse des gorges sûrement en été et l'importance économique et énergétique, si ça en reste là⁹⁶³. [...] Ces éléments reviennent à l'esprit quand les visiteurs sont là, et puis après ça s'en va quand eux s'en vont et qu'ils ne sont plus là pour les rappeler. C'est vrai que c'est cyclique et très ponctuel. Parce que ce sont des pratiques, des demandes » raconte ce restaurateur.

On touche ici à ce qu'Halbwachs exposait dans ses premiers travaux sur la mémoire collective : le concept de *localisation* des souvenirs (voir partie 1, chapitre 1.3.). Tout se passe en effet comme si le

⁹⁶² Un verdonien, installé depuis plus de vingt ans sur le territoire.

⁹⁶³ Un autre nous dit : « On pense un peu aux barrages, ce qui a modifié le paysage et la vie, villages noyés etc. Oui, pour les gens qui ont vécu ça. On s'en aperçoit nous quand les barrages sont à sec. » [*Tous les dix ans en moyenne, les barrages du Verdon sont vidés afin de vérifier l'état des infrastructures. On peut alors y voir les vestiges de ce qui existait au fond de la vallée. Ndlr*]

tiers de passage était *in fine* partie intégrante de la communauté locale, partie intégrante bien que temporaire, qui vient rappeler par intermittence la nature même du territoire : c'est même pour elle qu'ils sont là. Roger Bastide (1995) a le premier insisté non pas sur la fonction du groupe en tant que telle dans le rappel des souvenirs mais sur le rôle de la structuration interne du groupe (voir partie 1, chapitre 3.2). Prenant l'exemple de la société luso-brésilienne, il complétait les propos d'Halbwachs pour montrer que l'oubli était la conséquence d'une déstructuration du groupe d'origine. Dans notre cas, si la figure du visiteur a souvent été considérée comme élément perturbateur d'une société locale peu préparée à son arrivée sur le territoire⁹⁶⁴, il semble qu'il faille lui adjoindre, paradoxalement, sa capacité, récente selon certains acteurs, à renforcer cette communauté locale.

La fonction de rappel intervient aussi à d'autres niveaux, émanant d'autres acteurs, locaux cette fois. Ainsi en est-il d'une des actions les plus médiatisées du Parc du Verdon, peu de temps après sa création : le soutien d'une association locale « Vautours en Haute-Provence » qui s'est donnée pour but de repeupler les cieus du Verdon de vautours fauves, rapace endémique qui disparu au début du XXème siècle. Le registre est le même : le rappel de ce qu'étaient les territoires verdoniens tels que certaines cartes postales du début du siècle pouvaient les vanter, un vautour dans le ciel au-dessus des gorges⁹⁶⁵. Cet acte de rappel, anecdotique, ne relève pas moins d'une dimension symbolique forte : c'est bien l'exaltation d'un passé où le sauvage régnait que ce mode de rapport au passé incarne aujourd'hui. C'est l'illustration de l'imbrication du naturel dans son rapport au passé. Elle se rapproche d'une deuxième posture qui lie tradition et modernité : nous l'avons appelée la reconstruction et l'invention.

1.2. La reconstruction et l'invention : vers l'émergence d'une nouvelle norme

On vient de la mentionner, une des actions pilotes du Parc fut son soutien à la réintroduction d'une espèce emblématique mais disparue de la région. Dans le même temps, l'autre signe fort donné par le Parc pour inaugurer son entrée dans le territoire (« par le bas ») fut la mise en place d'un inventaire encore inexistant relatif au « petit patrimoine bâti » : oratoires, fontaines, lavoirs qui ponctuent visuellement et structuraient socialement les villages de la région. Là encore, c'est à la société locale dans son ensemble (tiers compris) que le message s'adresse ; d'une part, aux locaux, dans un souci de proximité, une attention forte est portée au quotidien des verdoniens par cette volonté de remise en

⁹⁶⁴ « Le touriste ne nous voit que l'été et à certains moments de la journée : on travaille à la fraîche après leur folies de la nuit. Ils repartent en nous laissant leurs poubelles », entretien avec le maire de Comps, le 17.12.96.

⁹⁶⁵ Depuis la disparition du vautour fauve dans le Verdon et jusque peu, les cartes postales locales avaient gardé l'habitude de faire figurer dans les cieus l'espèce disparue ; elle était rajoutée d'abord à l'encre, plus tard par photomontage ou informatique.

valeur d'un patrimoine local, encore visible, plus guère usité, mais signe d'un passé qui a laissé des traces et qu'on exhume⁹⁶⁶. L'inventaire est aussi destiné aux visiteurs, nouveaux adeptes d'un tourisme culturel que le Parc souhaite développer en marge des « abcès de fixation » que constituent les gorges et les rives des lacs.

On est ici dans de la *reconstitution*, à l'identique, avec tout ce que cela peut signifier en termes de décalage par rapport aux pratiques et aux usages contemporains. La *reconstruction*, elle, est d'un autre ordre : il s'agit, sur la base d'éléments collectés du passé, de reconstruire du nouveau, d'autres diraient, du vivant. L'exemple qui suit est peut-être ce qui illustre le mieux ce processus de reconstruction ; il concerne le produit de terroir le plus emblématique de la région : le fromage de chèvre. Nous livrons ici l'extrait d'un entretien mené avec un producteur local (plateau de Valensole) : systèmes de représentations et traditions arrangées se croisent pour constituer un élément nouveau d'une identité locale contemporaine : « Il y a un phénomène général : soit une nouvelle économie qui est assise sur ce nouveau système de représentation, sur cette recherche... souvent on dit que c'est une recherche du passé, une quête des produits faits comme autrefois, c'est pas vraiment vrai. Il y a autre chose, une nouvelle agriculture, une nouvelle industrie, une nouvelle économie, une nouvelle demande et une nouvelle représentation. C'est vraiment un phénomène de représentation parce que le « Banon⁹⁶⁷ tradition » qu'on fait actuellement, ça n'a plus grand-chose à voir malgré tout le souci d'authenticité qu'on a, avec le Banon traditionnel qui était le produit de report pour avoir les protéines du lait pendant les périodes de tarissement des bêtes qui durait six mois et non pas trois mois comme maintenant. C'était un produit qui était séché, réhydraté, soumis à plusieurs contraintes sur 4, 5, 6 mois. Là, c'est un produit qu'on met la feuille à dix jours et qu'on vend quinze jours après. C'est toujours du caillé doux au départ, comme on faisait autrefois, il a fallu vingt ans de combat pour faire reconnaître ce caillé doux traditionnel dont il n'y avait plus mémoire ni dans les écoles nationales laitières, ni dans les centres de formation, ni dans aucun manuel. Alors que toute la France d'Oc travaillait avec : le St Félicien d'Ardèche, la brique du Forez qui était à la limite du nord de l'influence d'Oc, c'était tout du caillé doux, y compris le Picodon qui est maintenant défini en caillé lactique acide comme les AOC du nord de la France. Le caillé doux, historiquement, il est authentifié depuis 3.000 ans avant Jésus Christ au moins, dans des types de moules qui sont spécifiques, peu de trous et gros, si on met un caillé lactique à travers qui est à coagulation lente et qui contient beaucoup d'eau, il passe à travers, donc on ne travaille pas comme ça. Alors que les caillés lactiques en question, qui sont toutes les AOC du Val de Loire, ils datent au plus tard du IXème siècle, Xème siècle. [...] Il se fait une autre mémoire collective,

⁹⁶⁶ Chaque élément de patrimoine ainsi remis en valeur est rendu visible par un panneau explicatif (date de construction, style, usages), avec le logo du Parc.

⁹⁶⁷ Fromage de chèvre traditionnel des Alpes-de-haute-Provence.

ce n'est plus le même produit. C'est comme si ce que cherchait la population qui refait ce produit là, c'est de faire reconnaître un passé sans pour autant le décalquer, le refaire à l'identique. Mais à l'identique de quand ? Le Banon du XVIIème, c'est sûrement pas le même que celui du XVIIIème ou du XXème, ou de la guerre de 14. A chaque fois qu'on parle de tradition, il y a toujours cette question : il n'y a pas un avant et un après, c'est une mutation permanente. Ca change tout le temps. On ne cherche pas à refaire le produit à l'ancienne, on cherche à faire reconnaître ses caractéristiques, faire reconnaître l'authenticité, l'originalité, l'antériorité du caillé doux, qui était une méthode la plus ancienne de fabrication du fromage de toute l'humanité, dont on a des preuves ici qu'il est plus ancien que partout ailleurs. Et qu'il s'est pérennisé jusqu'à une période très récente. C'est pas très vieux la disparition. Et là-dessus, des populations autochtones, des gens qui sont nés et vécus ici avec parentèle et des gens qui viennent complètement d'ailleurs qui se retrouvent dans un intérêt commun d'une défense d'authenticité mais sur un produit qui porte le même nom, ou en tout cas qui se réclame de la même dénomination, et de la même représentation, mais qui est différent et qu'il va falloir faire ensemble. Et c'est un des lieux de fusion de ces deux populations ; pour autant qu'il y ait des gens du coin qui produisent encore. En faïence, ce n'est pas évident parce que... Je ne crois pas d'ailleurs qu'il reste une seule famille à Moustiers... En fromage, il y a à peu près le même truc, en huile d'olives, peut-être davantage. Mais l'huile d'olives, chose curieuse, c'est pas un truc paysan, l'essentiel de la propriété des olivettes, c'est des... jusqu'à la période toute récente quand l'AOC est arrivé, c'est des urbains : des manosquins, des forcalquerins, des toulonnais, des marseillais, qui ont repris des petites parcelles qui jouxtent la maison qu'ils ont retapée ou construite. Il y a un phénomène de propriété citadine sur les olivettes qui est fortement marqué. Et heureusement parce que les gens sont motivés pour faire des restanques et tout, ça permet à de nouvelles entreprises, qui font des restanques, c'est lié à Salagon⁹⁶⁸, à ce genre de mouvement là... C'est reconnu comme un patrimoine et c'est parce que c'est des populations qui ne sont pas directement paysannes. Les populations directement paysannes, elles ont l'habitude, pendant des siècles elles ont fait que ça, transformer le patrimoine, elles ont pas cette idéalisation du patrimoine passé, elle passe leur temps à sa transformation. Tant qu'elles l'ont fait sous le contrôle de la communauté elle-même, par exemple, pour construire, on ne construisait jamais tout seul, et même quand on était au champ, on était sous le regard des autres, donc on avait en tête les proportions des constructions, des ouvertures, etc. et on faisait un produit qui se ressemblait tout le temps et qui est extraordinairement harmonieux. Et puis il y a eu une rupture très forte entre les deux guerres, qui coïncide avec la venue des maçons italiens qui ne sont pas des anciens des écoles des maçons italiens qui ont construit Moustiers, les gypseries de Riez, etc., et qui ont appris à faire des fenêtres carrées en béton etc. qui sont des laideurs quoi. Donc cette population de paysans, jusqu'à

⁹⁶⁸ Conservatoire ethnologique et biologique situé dans les Alpes-de-haute-Provence, près de Forcalquier (ndlr).

une période très récente, elle avait le compas dans l'œil, qu'il s'agisse de proportions pour la cuisine pour faire un produit agricole ou de proportions pour l'ouverture des maisons par rapport à une façade ou pour l'intérieur et la disposition des pièces... C'est toujours une question de proportions. Nombre d'or ou pas quoi. Et ça, moi j'ai l'impression que ça s'est cassé à une période toute récente et qu'il y a l'invention aussi de tout un système normatif de la beauté qui est nouveau, qui n'est pas celui des gens qui viennent d'ailleurs, qui n'est pas celui des gens d'ici, qui est en train de s'inventer là-dedans... Autrement dit, on a un redémarrage économique très fort, si on prend cette douzaine de produits qui sont porteurs de ça, qui sont des produits dits anciens ou à l'ancienne, qui tous reprennent quelque chose du passé mais qui sont une tradition très innovante en même temps et qui provoquent des appels de populations très importants, des gens qui travaillent et des gens qui commercialisent et font du baratin autour. Du baratin type pour Ducasse⁹⁶⁹, syndicats d'initiative, ... Ou pour salons de tourisme, où là il y a toute une littérature qui est atroce, qui est un tissu de stéréotypes, on colle au touriste un système de représentations, les gens qui viennent comme clients de ce qu'il faut voir, entendre, ce qu'il faut avoir fait. Comme on dit, le touriste dit « J'ai fait Moustiers ». C'est pas lui qui l'a fait. « J'ai fait la route de la lavande, j'ai fait la Turquie, j'ai fait la Thaïlande... J'ai fait les bordels de Bangkok ».

Ici, la société locale se précise encore : les locaux de souche, les nouveaux arrivants et les tiers visiteurs. Les parcours et représentations de ces trois composantes se croisent sur un même territoire et créent les conditions de possibilité d'un socle commun où la rencontre est possible. Elle sera restreinte, n'engagera que ce que chacun veut bien y mettre mais constitue sans conteste un élément de la communauté locale temporairement localisée. La condition d'épanouissement de cette communauté étant la question du vivant (économique, social, symbolique), la référence fidèle au passé n'importe que peu : il est un socle constitué de couches successives convoquées en fonction des besoins du moment, *i.e.* d'un système commun de représentations des rapports au passé socialement construit. Nous verrons plus loin (chapitre 3.2.) quelles sont les bases de ce système commun de représentations.

Une autre manière de créer du vivant dans le Verdon est de s'appuyer sur les restes historiques d'un passé peu avéré dans les textes (voir partie 2, chapitre 1.3.) : le légendaire templier dans le Verdon est partie intégrante de ce qu'un des acteurs locaux rencontrés appelle « le petit moteur ». Il vit du tourisme et ce légendaire a une double fonction :

- . commerciale comme « produit d'appel »,
- . personnelle comme moyen de d'immerger dans un territoire qui lui reste finalement étranger.

⁹⁶⁹ *Le cuisinier Alain Ducasse a ouvert, il y a plusieurs années, un restaurant à Moustiers, « La Bastide Moustiers », venant ainsi contredire ceux, nombreux, qui pourraient penser que le Verdon n'est pas un pays de tradition culinaire forte (ndlr).*

L'illustration est personnalisée ; son discours est partagé par beaucoup d'autres : « Je suis accroché au « trend » légendaire, j'ai l'impression que ce légendaire est un petit moteur. Je l'ai vérifié. Et ça, je ne le savais pas en arrivant puisque pour moi Trigance, c'était Tombouctou, je connaissais pas. [...] Alors est-ce que ce terreau n'a pas alimenté la rumeur d'aujourd'hui, contemporaine, des années d'après guerre au passage du millénaire, autour d'une quête mystico-légendaire, ésotérique... Mais elle a un caractère intéressant parce qu'elle est animée par une dynamique qui est celle de l'imaginaire, et du rêve et moi j'ai vérifié, sur ce canton, que les yeux des gens brillaient tellement. Et que ce soit l'historien avec un grand H, lui il dira son savoir et ses connaissances mais il arrivera même à faire briller ses yeux quand on va animer tous ces mystères autour du Verdon. Lui aussi, il est curieux de cela, il sait plein de choses, et dès fois, quand on les titille un peu, il oubliera la vérité de telle construction pour dire « Ouais, peut-être que les Templiers ont laissé des traces plus intimes qu'on finira bien par retrouver ». Le légendaire, s'est autorisé, c'est ce que je lui reprocherais, des divagations, ne serait-ce que citer telle chapelle du XVIème siècle pour être templière. Et là, l'historien, ou le simple profane qui a trois lectures, aura raison de dire, on nous fait prendre des vessies pour des lanternes. C'est l'erreur commise. ».

L'erreur est commise mais le moteur fonctionne. A l'instar d'un Paul Veyne qui, se posant la question de savoir si les grecs croyaient à leurs mythes, répond « un peu », dans le Verdon, on croit finalement « un peu » à ce légendaire. Le « double-fond » n'est pas ouvert, mais on sait qu'il existe. Le contexte local fait d'ailleurs que rien ne vient « empêcher » d'y croire : « l'historien avec un grand H » ne s'y est intéressé que de loin ; la voie est ouverte. Plus localement et concernant des périodes plus récentes, la brèche mythico-légendaire fut ouverte au début des années 80 par Roger Verdegen (1981) dans son ouvrage « Extraordinaire canyon et merveilleux Verdon » (voir partie 2, chapitre 1.3.). L'auteur, professeur de sport et amoureux du Verdon, y retrace, d'après les récits des anciens, les grandes étapes de la construction des territoires verdoniens, notamment dans leur partie centrale au niveau des gorges. Premier et seul ouvrage qui aborde cet aspect de la culture locale⁹⁷⁰, il est devenu la doxa mythico-légendaire du Verdon. Ce n'est que vingt ans plus tard, en 2002, que l'Historien Collomp⁹⁷¹ viendra démythifier. La région du Verdon ne possède donc une histoire écrite que depuis le début du XXIème siècle.

Qu'elles soient reconstruction ou invention, plus ou moins empreintes d'un passé avéré, les marques territoriales, visibles mais peu profondes, sont nouvelles et contribuent à dessiner les contours de la communauté locale au sens large. Elles peuvent prendre place dans l'imaginaire local puisque qu'un

⁹⁷⁰ L'autre ouvrage portant sur les territoires verdoniens est celui de Michel Marié (1982) ; il sortira à la même période. Plus englobant, il ne s'attache pas aux mêmes épisodes locaux, ni de la même manière. Littérature universitaire, l'ouvrage de Marié ne sera que faiblement diffusé, comparé à celui de Verdegen.

⁹⁷¹ Originaire des Alpes-de-haute-Provence, l'auteur fut motivé dans son entreprise d'abord par ses attaches locales. Sans cela, on peut raisonnablement penser que le vide serait encore à combler...

espace vacant leur est laissé ; dans ce cadre, les mémoires empêchées ou contraintes de Ricoeur (voir partie 1, chapitre 3.3.2.) n'ont pas cours puisqu'aucune « instance de contrôle » ou de régulation n'est plus active sur le territoire. Ou plus précisément, le contrôle et la régulation s'opèrent à l'intérieur de ce qu'on a appelé des « poches de mémoires », internes à certains éléments de la communauté locale, les plus enracinés. C'est donc cette configuration sociale des rapports au passé qui permet, en réaction et comme par immunisation, l'existence des deux prochaines postures mémorielles identitaires : l'évitement et l'enfouissement. Non plus dans la construction de quelque chose de nouveau, elles sont dans le retrait et la préservation d'un entre-soi particulier : celui de ceux qui savent mais qui le gardent. Les marques sont ici profondes mais peu visibles ; Michel Marié (1982) parle de glaucome territorial.

1.3. L'évitement et l'enfouissement

On parlera ici plus de stratégies que de postures. Elles sont le résultat d'un ensemble de facteurs constitutifs du territoire qui ont comme point commun la mise à l'écart, aux sens tant actif que passif du terme : se mettre à l'écart et être mis à l'écart. Structurante, la première grande scission concerne en effet le visible et le non visible ; on pourrait dire « l'officiel » et le « caché ». Cette grille de lecture permet de mettre en évidence des « poches de mémoire », enchâssées dans la société locale ; elles font penser que si oublié il y a, il est parfois le résultat d'une action volontaire de certains acteurs de ne pas faire acte de mémoire hors du groupe restreint de la communauté locale, qu'elle soit familiale ou villageoise. L'entre-soi est de mise, l'étranger n'y est pas le bienvenu. D'autres, à l'inverse, joueront de cette mise en scène de la mémoire locale, afin de la faire accéder à l'officiel. Le cas de Joëlle Font d'Eilenc (voir partie 2, chapitre 3.3) est typique de cette posture : pour qui a eu la chance, jusqu'à la fin des années 80, de s'arrêter à Aiguines devant son office de Tourisme, a pu voir, posé sur un pupitre en évidence devant l'entrée, un exemplaire de l'Annuaire national des Lettres (1972-1973), ouvert à la page 180, à la notice « Font d'Eilenc ». Ou comment (vouloir) entrer dans la mémoire officielle du monde lettré⁹⁷². A l'inverse, posture la plus fréquemment rencontrée, c'est à une mémoire cachée qu'on se confronte. Ainsi cette habitante de Riez, présidente de l'association « Culture et loisirs à Ste-Croix-du-Verdon » qui s'est donnée pour but de « défendre la mémoire de la vallée de Ste-Croix » (engloutie depuis 1975 par le lac du même nom) ; son association a collecté depuis plusieurs années une somme importante d'entretiens (enregistrés ou filmés) avec les anciens de la vallée : « Nous sommes méfiants envers les politiques et le Parc ; ils ne font rien pour la mémoire de la vallée. On garde pour nous le

⁹⁷² Après sa mort, une notice de notre personnage sera tout de même insérée dans le « Maitron » (dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français), rédigée par les historiens spécialistes du Var, Jacques Giraut et Jean-Marie Guillon : coup de force réussi dans l'accession à la mémoire officielle du mouvement ouvrier ?

travail qu'on a fait »⁹⁷³. Dans le même registre, et sur la commune d'à-côté, nous avons mentionné la rencontre sollicitée mais vaine avec un des habitants de l'ancien village des Salles, à la propriété engloutie mais à l'hôtel plus que florissant ; la porte resta close et l'envie d'ouvrir sa mémoire à l'autre, absente⁹⁷⁴.

Les rites font partie de l'entretien de la mémoire ; eux non plus n'échappent pas à cette volonté de se préserver du regard extérieur, comme si l'intégrité de la communauté locale passait par la nécessité de maintenir un « double-fond » dans ce qui était donné à voir. Ainsi, les fêtes votives estivales qui égrainent l'ensemble des communes du Parc sont-elles bâties sur le même format : une part est publique (et le public attendu), l'autre qui suit est discrète, intimiste ; elle constitue le moment où la communauté locale villageoise se rassemble autour des banquets d'Aïoli. Aucune affiche ne la mentionne, les places sont restreintes. Le visiteur qui, ignorant, s'y aventure, est à peine remarqué. Il s'éclipse⁹⁷⁵. De même, le pèlerinage annuel de Moustiers, dans la chapelle Notre-Dame-de-Beauvoir, qui a lieu le 8 septembre vient clore la semaine dédiée à la fête votive moustiéraine. La procession débute à 4h du matin en empruntant les presque trois cents marches qui mènent de l'église du village à la chapelle : la messe de l'Aurore est dite à 6h du matin. Les moustiérains et eux seuls s'y retrouvent, le visiteur dort encore ou a déjà fini ses vacances⁹⁷⁶.

Certains auteurs, dans d'autres régions, ont voulu lever le voile de ce « double-fond » : le père Alexandre (1988) en Normandie, dans le Pays de Caux, ou encore Pierre Jakez Hélias (1975) en Bretagne, dans le Pays bigouden. L'accueil des sociétés locales, connues pour leur entre-soi hermétique, ne fut pas des plus chaleureux : en réponse au « cheval d'orgueil » de Jakez Hélias, Xavier Graal, auteur bigouden, publia un an plus tard « le cheval couché », critique acerbe de cette intrusion malvenue dans les recoins de la culture locale. Le Verdon n'a pas encore été confronté à une telle entreprise de dévoilement. Nul doute que la réaction serait similaire⁹⁷⁷. Pour l'heure, c'est dans ce jeu du visible et de l'invisible que se déploient ces différentes figures du rapport au passé.

⁹⁷³ Entretien du 20.01.01. La maison des lacs située aux Salles-sur-Verdon, sur la berge opposée, ouverte en 1999, poursuit le même but, avec ses propres archives (notamment le film réalisé par B.Mariotti, « Mémoire d'un village, 1970-1973 ») et sa propre manière de voir le passé. Individualisme communal, propriété des archives ? Quoi qu'il en soit, une partie de cette mémoire de la vallée reste à l'abri du regard extérieur.

⁹⁷⁴ Ce face-à-face avec la mémoire cachée condense les trois dimensions de ce qui constitue finalement le travail sur les questions mémorielles territoriales : d'une part, la dimension historique (ce qui s'est passé), d'autre part la dimension socio-territoriale (en quoi le passé régit les structures territoriales) et enfin, la dimension sociale de l'enjeu de la mémoire (pourquoi ces poches de mémoire existent-elles ?).

⁹⁷⁵ Ces moments estivaux condensent toute l'ambivalence du rapport que le verdonien peut entretenir avec l'étranger visiteur : sa présence est vitale tout en étant crainte.

⁹⁷⁶ Les brochures distribuées et les informations consultables sur le site internet de l'office de tourisme de Moustiers détaillent l'ensemble des festivités sur la semaine ; le pèlerinage n'est nulle part mentionné.

⁹⁷⁷ Certains signes le font en effet penser : ainsi, pour reprendre l'exemple de l'action de mise en valeur par le Parc naturel du petit patrimoine bâti, la structure s'est vue confrontée au refus d'un nombre non négligeable de communes : vouloir dévoiler à l'Autre certains éléments, même architecturaux, du passé local ne va pas ici de soi : Pays de Caux, Pays bigouden ou Pays du Verdon, la résistance est là.

D'autres ont décidé de lever le voile passé pour ouvrir à l'Autre *une partie* de l'héritage territorial ; la maison des lacs, aux Salles-sur-Verdon, est envisagée par ses concepteurs comme un lieu de mémoire de la meurtrissure verdonienne. Outre l'intérêt pour l'activité hors-saison qu'elle procure (accueil et hébergement de scolaires notamment) à la commune qui ne vit plus que de la saison touristique, la conception et la réception locales du lieu est caractéristique du « symptôme verdonien » : elle fut d'une part créée à l'initiative du jeune élu de la commune, représentant du relatif renouvellement du personnel communal verdonien. A ses débuts, le Parc n'en a pas été porteur puisque pas sollicité : on ne l'a pas considéré comme un acteur pouvant prendre en charge ce qui revient, en propre, au territoire. Par ailleurs, le discours qui y est tenu (images et films à l'appui) et présenté aux visiteurs insiste sur l'événement douloureux de la disparition du village sous les eaux. Ce que le lac a pu apporter de nouveau (en termes de ressources touristiques locales notamment) ne fait pas partie du tableau dressé. La mémoire, quand elle ne se cache pas, peut être sélective.

Conclusion : remplir le territoire du vide

L'histoire du Verdon est l'histoire d'un vide apparent qui se remplit. Apparent puisqu'au fond, la société locale n'est finalement que peu atteinte par ces nouvelles marques. L'espace physique se remplit (par l'eau dans les vallées, par l'armée sur les plateaux), l'espace mental se remplit (force du mythe et des légendes), l'espace administratif se remplit (le Parc du Verdon vient combler, on a vu comment, un « vide » non labellisé), mais l'immunisation reste forte. La communauté locale totale (entendue comme sommes de sous-communautés particularisées) résulte ainsi de processus mêlés : construction, assimilation et immunisation. La section qui suit tentera de mettre en évidence ce qui les relie : les rapports à la mémoire et à la nature apparaissent comme centraux dans cette quête d'équilibre socio-territorial.

2. La nature au secours des communautés mémorielles

2.1. Se lier et se délier

Travailler sur l'analyse de la construction des communautés dans le Verdon revient à s'intéresser aux différentes modalités qui les lient entre elles. Nous pouvons schématiquement en relever trois :

a) *la coopération* (*i.e.* la capacité de trouver un terrain d'entente commun qui satisfasse chacun des membres, sans pour autant que les motivations soient partagées au départ) ; c'est le cas évoqué par

exemple du secteur artisanal local, entre producteurs et consommateurs. C'est aussi le rôle de rappel que peut jouer l'usager dans la consolidation/actualisation des rapports de la société locale à son passé.

b) la méfiance : l'Autre, qu'il soit de passage ou « résident étranger », incarne ce qui vient d'ailleurs ; sa présence est d'ordre perturbateur puisqu'incarnant l'ingérence dans les affaires intérieures d'abord ; véhiculant ensuite d'autres valeurs, en inadéquation parfois avec celles prévalant sur le territoire jusqu'au début des années 70 (rapports à la nature, rapport à la gestion des affaires publiques locales, ...) : « Si la qualité humaine et l'échange, le partage et l'expression de tous ne prédominent pas, c'est un appauvrissement, et je crois que c'est de ça que notre région est morte. [...] Le début c'est 1901. Ça fait 100 ans cette année que les premiers éléments familiaux sont venus ici. Mais 100 ans ne suffit pas, parce que justement, il y a ces familles qui ont-elles, deux ou trois siècles de plus sur le territoire, mais ces familles-là ne savent pas, par ignorance, qu'elles aussi ont été implantées à une certaine époque et elles feraient bien de savoir leurs origines, notamment, à l'époque fin 1500-début 1600 lorsque les seigneurs locaux ont fait venir des familles de Prusse, des familles israélites, qui ont petit à petit arrangé leur nom et qui, petit à petit, ont donné souche à ces populations notamment sur le canton ici. Quand on s'appelle Gaynard, Richard, Funel, on n'est pas français depuis le Moyen-âge, mais ça on ne veut pas le savoir et ce qui fait qu'on a été extrêmement fermé avec tout ce qui pouvait venir du dehors. Et ce n'était pas bon ça, pas naturel, une espèce d'ostracisme qui appauvrit terriblement la région. Et c'est vrai que ce territoire n'a jamais été vraiment accessible. »⁹⁷⁸

La méfiance peut aller jusqu'au conflit : pour reprendre l'exemple du Parc du Verdon, en dix ans d'existence, deux directeurs s'y sont succédés à sa tête. Motif : incompatibilité d'humeur avec les élus locaux. L'irascibilité n'étant pas forcément un caractère verdonien, c'est au niveau de ce que la fonction représente qu'il faut s'arrêter. Courroie de transmission entre le Parc, les élus et la population, la fonction de direction semble fortement exposée dans le Verdon. L'ingérence d'un intermédiaire, incarnant qui plus est une structure nouvelle de gestion dans un territoire à tradition communale individualiste forte, constitue sans conteste la raison première de ces rivalités. On retrouve cette méfiance locale vis-à-vis de l'étranger qui arrive sur le territoire dans d'autres contextes. Ainsi ce commentaire, imagé, d'un verdonien installé depuis plusieurs années : « la première année, on attend de voir si vous passez l'hiver. La deuxième année, on commence à vous regarder. La troisième année, on vous dit bonjour. Au bout de quatre ans, on vous invite à boire l'apéro. »

c) le repli : dans ce cas de figure, déjà évoqué, la communauté locale ne se livre pas, ou qu'en apparence. Le repli est un degré de plus que la méfiance dans le rapport à l'autre.

⁹⁷⁸ Un verdonien, aux racines familiales ancrées depuis plus d'un siècle dans le territoire.

L'élément commun qui ressort de ces manières d'être est bien la confrontation à l'Autre, le proche ou le lointain. Comment dès lors imaginer l'existence d'une communauté locale globale ? Les travaux du philosophe italien Roberto Esposito (1999, 2000) sur les origines et le fonctionnement du concept de « communauté » dessinent une voie d'accès qui nous a semblé pertinente. Ils demandent de revisiter l'origine même du terme pour en comprendre sa dynamique profonde.

2.2. *Faire communauté*

L'acception du terme de « communauté » diffère chez Esposito de celui qu'historiquement Ferdinand Tönnies avait pu mettre en évidence à la fin du XIX^{ème} siècle dans son ouvrage « *Gemeinschaft und Gesellschaft* » (1887, 1977) ; le sociologue allemand, dans son analyse de l'évolution des sociétés opérait en effet une différence culturelle et structurelle entre la *Gesellschaft* (société) et la *Gemeinschaft* (communauté). En quelques mots, ces « deux catégories fondamentales de la sociologie pure » se définissent ainsi :

. la vie en communauté : c'est, en substance, tout ce qui est confiant, intime, durable, vivant exclusivement ensemble : « une cohésion profonde et entière, de nature durable et affective ». Il distingue plusieurs types de communautés : de sang (rapports maternels, fraternels et conjugaux, la famille étant l'archétype de la communauté), de lieu (le village), d'esprit (caractérisant l'amitié, le fait que des individus partagent des valeurs et des normes communes).

. la vie en société qui s'y oppose : le lien social y est éphémère et non plus durable comme dans la communauté. Elle est régie par le contrat, l'argent, les conventions, le travail, qui permettent l'existence de ce lien social, bien qu'éphémère.

Son analyse est devenue un des piliers conceptuels de la tradition sociologique au point que le terme de communauté reste affilié à cette définition d'alors. Cette typologie a fait date dans l'histoire de l'étude des sociétés et depuis le début du siècle jusqu'aujourd'hui, ce dualisme réducteur mais fondateur a influencé les critiques ou les avancées théoriques dans ce champ (solidarités organique et mécanique de Durkheim, *Kultur* versus *Zivilisation*, ...). Manifestation conceptuelle de la rupture paradigmatique entre l'individualisme et le holisme, la typologie de Tönnies ne peut nous servir de guide que jusqu'à un certain point. La conceptualisation de la « communauté » proposée par Esposito et d'autres⁹⁷⁹ avec lui, que nous suivrons, fait en effet appel à d'autres ressorts dans la constitution des communautés. Le point central qui a retenu notre attention est la rupture qu'elles instaurent dans la construction de

⁹⁷⁹ On pense notamment aux travaux de philosophie politique d'Etienne Tassin (1997 et 1999), ou encore ceux d'anthropologie historique de Nicole Loraux (1997 et 1999), spécialiste de la Grèce Antique.

l'essence même de la communauté : *si jusqu'alors c'était le « commun » de communauté qui en constituait le support heuristique, ces auteurs revisitent le concept et basent leur analyse fondatrice sur la question du conflit et de la scission interne au groupe comme élément fondateur, voir caractéristique, de l'existence de la communauté.*

Deux ouvrages sont fondateurs de la pensée d'Esposito sur le sujet : « *Communitas. Origine et destin de la communauté* » (2000) et « *Immunitas. Protezione et negazione della vita* » (2002). Ces deux thèses, en opposition apparente, constituent les deux faces d'un même objet : la compréhension du « vivre ensemble » et du rapport à l'autre. C'est par un retour à l'étymologie du mot qu'Esposito fonde son approche : « cum » (avec) et « munus » (charge, devoir, dette, don). La communauté est ainsi envisagée, paradoxalement, non plus comme un repère de l'identité mais bien comme une modalité du rapport à l'autre. Dans ce contexte, l'usage actuel du terme de « communautarisme », synonyme de « particularisme » et de « repli » sur des valeurs communes, devient impropre voire antinomique avec les valeurs d'altérité intrinsèques qu'il contient. « La communauté n'est pas une propriété, un plein, un territoire ou des valeurs à défendre et à isoler de ceux qui n'en font pas partie mais plutôt un vide, une dette, un don à l'égard des autres ». Pour perdurer et se protéger, la communauté met en oeuvre, selon Esposito, des mécanismes d'immunisation (qui se rapprochent, avec d'autres termes, de ce que Norbert Elias a appelé le processus de civilisation). « L'immun » n'est ainsi que le contraire du « commun ». Toutefois, par un excès d'immunisation (qui caractérise les rapports humains⁹⁸⁰), la communauté met en péril constant sa propre existence, du fait même d'être immunisée ; le processus d'immunisation conduit à un monde sans extériorité, mais aussi sans intériorité. L'exposition à l'autre déclenche le réflexe de renfermement « qui peut produire des anti-corps fatals ». « Repenser la communauté à partir de l'accomplissement du processus d'immunisation », c'est avancer que par un mouvement d'auto-immunisation, « l'immunisation aboutirait à rouvrir la brèche de la communauté » et donc les conditions de possibilité de son existence.

Cette approche philosophique trouve un écho dans les travaux d'Etienne Tassin quand d'une part l'auteur revient sur la définition de ce qu'est une communauté de culture. Pour le sociologue allemand, on l'a dit, une communauté de culture se définit grossièrement par le partage de valeurs et de normes. Or pour Tassin, cette communauté ainsi construite ne peut être qu'illusoire puisque renvoyant indéfectiblement à une vision « communautarienne » du groupe. C'est ici, une fois encore, la question du particularisme (et non de l'ouverture à l'autre) qui est en jeu. Et Tassin d'introduire la notion de conflit

⁹⁸⁰Esposito fait ici référence aux travaux de Hobbes concernant les origines de l'Etat et de la politique ; selon Hobbes, c'est le sentiment individuel mais partagé de peur qui donnera naissance à l'avènement d'une médiation politique entre les hommes. Le paradigme de départ de la communauté politique chez Hobbes repose bien sur une formation, sinon une détermination, en lien avec l'idée de mort : tous égaux mais dans la mort. Or cette peur, dès lors qu'elle est susceptible de porter une atteinte physique à la vie, déclenche aussi et inversement le réflexe immunitaire. Ce mécanisme immunitaire, à son tour, peut donner lieu à une dépolitisation des rapports sociaux et donc à une absence de médiation politique.

et d'opposition dans sa définition de la communauté : « les modes d'appartenance au monde dans leurs rapports conflictuels à la pluralité est la condition de l'action » (Tassin, 2000). La place du conflit devient même la condition de possibilité de l'existence de la communauté chez Nicole Loraux, dans ses travaux d'histoire antique sur Athènes concernant le mode de fonctionnement de la cité grecque. La « communauté du conflit » qu'elle évoque se construit non seulement dans les rapports belliqueux que la cité entretient avec l'étranger (les barbares) mais aussi et surtout dans ceux qui nourrissent son quotidien en interne, au sein de la communauté même. On est loin d'une approche unanimiste de la communauté, qui serait soudée par le partage total de valeurs et de pratiques. L'altérité, et non plus l'identité, devient ainsi l'essence même de la communauté ; pas n'importe quelle altérité : celle qui reconnaît l'autre, en tant que proche, comme porteur potentiel de rapports conflictuels.

Le concept de communauté mémorielle, tel qu'on l'envisage, ressortit à ce paradigme du conflit ou du moins de la confrontation. En effet, le contexte d'émergence qui le sous-tend est celui d'une situation caractérisée par l'opposition et le rapport différencié à l'autre. Si l'on s'en tient là, c'est un ensemble de communautés scindées entre elles qui apparaissent comme éléments constructeurs de la communauté globale. Si la mémoire a ce pouvoir délimitant (des contours des communautés), le rapport à la nature qu'elles entretiennent chacune semble constituer ce point nodal autour duquel la conjonction s'opère et l'identité locale s'affermir. Pour quelle raison ?

On l'a dit, la mémoire touche au propre des groupes. Comment dès lors les acteurs locaux parviennent-ils à passer outre ces spécificités mémorielles ? C'est l'*idée de nature* qui, dans le Verdon, joue ce rôle de passage. C'est donc par un retour aux caractéristiques premières de l'espace que s'ancre un des piliers de la construction de l'identité collective verdonienne. La nature du substrat n'est pas anodine ; on l'a dit, la faille des gorges, de par son exceptionnalité géologique, a un pouvoir de rayonnement sur l'ensemble du territoire. Malgré les efforts de décentrage portés par le Parc en termes de fréquentation, l'inertie reste forte, tant physiquement que symboliquement.

Ayant en tête les origines de *l'ars memoriae* décrites par Ricoeur (voir partie 1, chapitre 4.2.) où mémoire et lieu trouvent leur imbrication première, la spécificité du substrat géographique fait pointer ce que nous appellerons pour l'occasion « le paradoxe de l'oubli ». En quoi consiste-t-il ? Si l'espace et les lieux constituent classiquement les supports de la mémoire, les territoires verdoniens mettent précisément à l'épreuve ces rapports entre espaces vécus et temps représentés. La référence aux lieux est ici une manière d'éviter les implications mémorielles des communautés. Tout se passe en effet comme si le lithome annihilait tout rapport socialisé au passé : la faille des gorges existe depuis « des temps immémoriaux ». Cette anhistoricité nivelle les communautés en leur fixant un point commun d'ancrage : une nature atemporelle. Les quelques extraits d'entretiens qui suivent émanent d'acteurs

aux statuts très différenciés sur le territoire : locaux de souche, nouveaux arrivants, population intégrée depuis plusieurs années. Le ton qui préside est le même : l'omniprésence de la nature dans la manière d'être ici. Tel ce verdonien à qui on demande quels sont les faits marquants de ce territoire et qui répond : « Pour moi, les faits marquants, c'est les Gorges du Verdon, la géologie, le caractère majestueux. ». Ou ce nouvel arrivant⁹⁸¹ : « Moi, ce que je ne voulais pas, c'était déranger le rythme d'ici que je ne connaissais pas. J'allais pas venir de la ville en leur disant, moi je viens de la ville, je suis ceci ou cela, je viens doucement et on verra les choses se passer. Ce que j'ai rencontré ici, c'est une terre difficile, un peu la rudesse du pays, la géologie et la climatologie, et bien elle se retrouve dans les hommes et les femmes qui ont su hier souffrir énormément, cette terre est très dure, ils ne sont pas de la même nature que tout à côté, ou que sur la côte, ils sont plus réservés, ils ont vu quand même de l'eau couler sous les ponts du Verdon ou du Jabron. Il y a une certaine sagesse dans les vieux d'ici j'entends. ». Ou encore « « Pour moi, j'ai presque une image stéréotypé, c'est tout simpliste, il faudrait affiner : je vois toujours un vieux bien ratatiné, avec sa casquette vissée sur le front, une canne et assis sous un chêne centenaire, silencieux, s'il a bien envie, parce qu'il parle beaucoup, voir on peut lui mettre un chicot entre les lèvres et qui regarde. Et ce regard, c'est de la sagesse. Et lui, il doit savoir mais il pourrait me dire « Tu sais d'où je viens ? Mes ancêtres ont fait ceci, cela... Il est allé cueillir le buis là-bas au fin fond, se cailler l'hiver parce qu'il faisait très froid, il y a un peu plus longtemps, ils ont souffert de disette, de famine et tout, on est dur mais c'est pour toutes ces raisons. » ; ça c'est une carte postale que je dresse mais en fait, je le connais peu ce verdonien, intuitivement, je ressens une communauté d'hommes et de femmes dure, qui ont souffert, et ça marque. ». Un autre : « Zone privilégiée, vraiment. On dirait que la nature a bien fait les choses, avec la barrière des gorges, et puis cette dureté de paysage et d'accès, fait que, qu'on le veuille ou non, me semble-t-il, les zones urbaines, on va trouver au nord Castellane ou St André mais des villes à dimension plus humaines, et puis au sud, ce sera Draguignan mais entre les deux, rien ne pourra se passer que la vie de petits villages. Je disais à un ami, tu sais la nature a bien fait les choses, on a créé le parc pour éviter que le tourisme soit débordant de toute part. Dans les Gorges du Verdon, les autorisations qui ont été données pour les campings, il y a quelques dizaines d'années, la nature a bien fait les choses parce qu'elle dit : de toute façon, vous ne pouvez pas vous étendre plus, il n'y a plus de place, donc ça ne va pas bouger. Elle le dit : OK, je vous octroie ces emplacements là, sachez maîtriser tout ça, mais vous n'irez pas plus loin : ici il y a la falaise, là il y a le vide, et là il a le village. Tu peux pas. Zone privilégiée, même par l'élément nature qui dit tu peux faire ce que tu veux, engager construction d'entreprises, d'industries tout, pas possible. Le territoire est là. Quoi qu'il y a eu un projet de train au début du siècle dernier. Mais je crois que la démesure des travaux d'hier et du futur à vouloir penser des voies de pénétration plus rapides ou

⁹⁸¹ Dans le Verdon, on les appelle les Rescampadis (pièce rapportée).

des systèmes... C'est démesuré, ça ne se fera pas. La nature a dit, non, non, là il y a des barrières, ça passe pas et tant mieux. Pour les gens sur le site et pour ceux qui n'ont pas la chance et le courage de s'installer ou d'avoir l'idée de s'installer sur ces zones là, mais en tous les cas de leur conserver cela pour leur proposer à eux et leur descendance, au moins, c'est le soleil vert quoi. La tomate elle avait ce goût et le paysage, c'est ça. ».

Un autre, héritier urbain : « Cette césure du Verdon, pareil pour la Durance, elle a une profondeur extraordinaire, que les gens ne vivent pas... Enfin si, ils la vivent dans les pratiques, y compris les trucs importants comme se marier ou pour accepter celui qui accepte une ferme, mais pas du tout consciemment. L'origine de la norme de classification du nous, parce qu'il s'agit du nous quand on dit étranger, il n'y a un étranger danger que de l'intérieur, elle passe là mais on ne sait plus pourquoi. On ne voit même plus qu'elle passe là. C'est ça qu'est étrange. ».

Ce « ciment de la roche » a d'autres effets : il n'efface pas les communautés mémorielles mais permet leur co-existence tacite. Un verdonien de souche décrit lucidement le phénomène : « Il n'y a pas de possibilités d'une mémoire sociale commune entre un reliquat d'une population d'origine qui est vraiment un reliquat, issue d'une population de plus en plus âgée, qui sont en plus d'une civilisation de la parole et pas de l'écrit et puis, une civilisation du fric parce que c'est ça d'abord, la population qui vient là, il y a les passionnés de fromages et de poteries mais dans l'ensemble les gens font leur truc pour gagner leur croûte, vont dans le tourisme pour faire de l'argent. C'est une population qui est d'abord intéressée par ça. Ce ne sont donc pas du tout les mêmes centres d'intérêts, les mêmes systèmes de valeurs, d'appréciation : quoi en vaut la peine, quoi en vaut pas. Non, il y a très peu de moyens de communications possibles, la preuve il y a forte colonisation et le Parc s'y prête. Les vieux servent de boîte à souvenir, d'enregistrement pour les gens de passage. Non, on a plus qu'ailleurs, c'est pas comparable au Luberon, où il reste une population vivante d'origine très importante, qui a des activités et une agriculture très brillante, des performances remarquables, pas que les grosses structures, les petites aussi. Et puis un lien ville-campagne très fort. Ici, il est complètement perdu. Population résiduaire, loin de tout, loin de la ville... Il n'y a plus les moyens de l'oralité. Toutes les fermes, les anciennes, elles sont toutes ruinées quasiment, il y avait des chemins partout, quand on regarde on les trouve, il y en a de moins en moins. L'autre jour, on est allé à la source de M., un hameau complètement abandonné, où il y a un chêne qui est monument historique parce qu'EDF voulait le couper pour planter un poteau, il date de St Louis à peu près, et qui va mourir, les générations d'après le verront pas quoi. C'est totalement ruiné et il y a eu jusqu'à trente familles quoi. Et on peut quasiment plus accéder à la source parce tout ça est sous les broussailles, en dix ans. »

On peut repenser à la sentence bergsonienne (voir partie 1, chapitre 1.1.) : « C'est la matérialité qui met en nous l'oubli ». Mais pourtant ici, l'oubli n'est qu'apparent. La référence a-mémorielle au sol fait partie

du « bricolage local » ; les marques ne sont pas oubliées, elles ne circulent pas hors de leurs communautés respectives ; les mémoires et les communautés qui les portent ne se rencontrent seulement que peu. Est-ce là le signe d'un territoire qui disparaît ? Ou celui d'un territoire qui a entamé un processus de construction d'un nouveau vivant ?

3. Un Parc naturel-mémoriel pour la construction d'une communauté globale ?

Si la nature est si prégnante dans les discours, c'est qu'elle sert aussi de socle à une revendication sous-jacente mais forte : le rapport de différenciation revendiqué face à l'urbanité. C'est un stéréotype de la ville et de sa « culture » qui est véhiculé dans les discours ; de même que lui est opposé un stéréotype de « l'espace naturel ». Ce boulanger installé depuis vingt ans dans le Verdon l'exprime ainsi : « Et le pain, au niveau de la symbolique, c'est très puissant. Le pain, ça veut dire respect des anciens, respect du geste, du produit et notion de partage, je retrouve la valeur du moulin. Partage, ça veut dire, il n'y a pas de gros, il n'y a pas de petit. Fendre le pain, respect, contact avec le visiteur, touriste, je passe 80% de mon temps à expliquer et me justifier. A rappeler comment je fais la farine et la pain, parce que j'entends très souvent les gens dire « Ah, vous ne faites que ça comme pain, mais nous on voudrait des baguettes », alors on essaie de leur expliquer que ce sur des territoires, il y a pleins d'acteurs locaux qui décident ou de perpétuer des gestes, ou de les retrouver, ou de les maintenir et s'il vous plaît, par nos gestes, du sculpteur, au boulanger, au fleuriste qui pourrait faire pousser des aromates et ... On propose un geste et on dit à l'autre, voilà ce que je te propose, ça vient d'ici, c'est pour toi, ne nous dis pas de faire comme à la ville. Alors on passe beaucoup de temps à dire « Allez voir un moulin, vous comprendrez pourquoi », ils vont faire la visite et disent « On ne savait pas que..., Non, ne coupez pas le pain en deux, on va le prendre tout entier ». Et là, il y a récompense. ». Cette confrontation directe de la campagne avec la ville date des années 70. Le territoire n'y était pas préparé, il ne l'a toujours pas assimilé : « Mais c'est vrai que les gens étaient paumés dans les années 70, paumés ailleurs, ils cherchaient des repères et venaient par là. Mais pensaient trouver des gens de la campagne avec des âmes rayonnantes... Peut-être voulaient-ils trouver la nature, ils ne savaient pas, en tant que citadins, urbains, que la nature est redoutable, et d'une force implacable. Certains sont restés mais pas beaucoup. J'ai vu passer pas mal de gens qui n'ont pas tenus, et économiquement ils ne tenaient pas et on ne leur faisait pas de place non plus. Il y avait ça aussi, c'était pas seulement des illuminés, mais des gens qui n'avaient pas d'outils de travail.

Je pense que cette région était déserte et que certains pionniers, dans quelque domaine que ce soit, se disaient je vais pouvoir y faire mon trou, c'est possible. »⁹⁸².

Quoiqu'il en soit, c'est ce à quoi le Parc naturel régional du Verdon est confronté dans sa « gestion des communautés locales ». Sa position n'est pas neutre. On a vu l'histoire de ses origines et sa difficile immersion dans un contexte local déjà largement marqué. La structure incarne une vision *de l'Autre et pour l'Autre* du territoire. De par la nature que lui ont conférée les textes fondateurs des PNR de la fin des années 60 à aujourd'hui, elle se trouve aujourd'hui dans le Verdon à la croisée de deux dimensions que l'histoire du territoire et la spécificité des lieux met en tension : la mémoire et la nature. Mais à quelles mémoires et à quelle nature accède-t-il ?

On a vu en quoi les communautés locales, porteuses de mémoire, pouvaient conserver hermétiquement une part importante de ce qui les a construites : le double fond n'est pas accessible. La part qui l'est sert de base à la mise en scène patrimoniale locale. On peut ici parler de communautés partielles. De même, le travail mené par le Parc de « mise en accès » de l'espace naturel se heurte à des « chasses gardées » : le site classé des Gorges en est le meilleur exemple⁹⁸³ : ici, il n'y a pas de double-fond mais l'écrin est fermé à double tour. Mémoire tronquée d'un côté, nature sélective de l'autre, le positionnement du Parc se cale dans un entre-deux syncrétique mais d'apparat : parvenir à révéler, jusqu'à un certain point, les communautés mémorielles afin de les fondre dans une rencontre pacifiée faite de représentations complémentaires de ce que sont les territoires verdoniens. Il crée ainsi les conditions nouvelles d'un vivant communautaire, marque territoriale en construction, dans laquelle l'essence du territoire se dilue au profit des contraintes du temps présent, reconnues par tous. L'oubli est conscient, Ricoeur le dirait salvateur (partie 1, chapitre 3.5.).

⁹⁸² Verdonien installé depuis trois générations.

⁹⁸³ L'expression récurrente dans le Verdon selon laquelle « Le Parc fonctionnerait mieux sans les Gorges » vient appuyer cette tension.

Conclusion générale

Trois enjeux ont sous-tendu ce travail depuis sa conception jusqu'à son achèvement :

. un enjeu théorique d'abord : tenter d'explorer, en marge et en complément des contextes socio-politiques qui ont contribué à construire les rapports savants à l'objet mémoriel (cf. le rôle éthique/moral de la « mémoire sombre des conflits »), la place des mémoires collectives dans l'étude de la construction des communautés territorialisées.

. un enjeu méthodologique ensuite : mettre au point un outil d'objectivation qui rendrait palpable ces grandeurs « intérieures » que sont la mémoire, l'oubli, l'idée de nature ou encore le sentiment d'appartenance. Il nous a semblé que, pour opérer le passage de l'école du regard intérieur (et son « piège » du sensible) à celle du regard extérieur (pour reprendre la typologie de Ricoeur), le recours à la matérialité du territoire comme support de ces grandeurs intérieures pouvait jouer un rôle de révélateur. C'est la raison pour laquelle, si on voulait pouvoir exhumer cette extériorité, le territoire choisi devait présenter des caractéristiques particulièrement prononcées : le Parc naturel régional du Verdon constituait en cela un terrain d'expérimentation prometteur.

. un enjeu socio-historique enfin : ordonner une mise en récit de la construction physique et symbolique des territoires verdoniens qui, jusqu'alors, n'y avaient accédé que de façon partielle. Présenté comme un continuum historique, chrono-thématique, une attention particulière a été accordée aux moments de rupture ou, comme l'écrit Roger Brunet (1990), « au dévoilement des conditions et le(s) moment(s) où s'est produite sa différence. » (p.129).

Plus globalement, c'est à une territorialisation des objets sociologiques que nous nous sommes attachés. L'exercice aura nécessité la (ré-)appropriation de concepts aux affiliations diversifiées : celui de lieu (à l'affiliation symbolique), celui d'espace (à l'affiliation géographique), celui de territoire (à l'affiliation socio-historique), celui de durée (à l'affiliation physique), celui de temps (à l'affiliation historico-philosophique) et enfin celui de mémoire (à l'affiliation première éthico-morale puis sociologique). C'est par le biais de la mémoire et ses rapports avec les catégories du spatial que nous avons choisi d'y accéder. L'approche proposée rompt, en apparence, avec les analyses qui mettent au centre des rapports entre espace physique et espace social les questions de pouvoir (Bourdieu) ou encore celle des contrôles (Foucault)¹. Elle ne renvoie pas moins à la question de la finalité du recours à la mémoire dans les constructions territoriales, et, de manière sous-jacente, l'existence d'un contrôle social territorial se laisse voir : le(s) détenteur(s) d'une certaine mémoire adapte(nt) leurs rapports aux

autres en fonction de la nature du « capital mémoriel » auquel il(s) se confronte(nt). Ainsi par exemple, et à l'échelle communale, on n'accède à la compréhension du fonctionnement de l'administration municipale qu'en ayant en tête les rapports que les groupes sociaux entretiennent avec le passé local, ancrage territorial et familial (voire clanique) qui donne accès à l'espace public et aux fonctions de gestion des intérêts de la communauté locale : la mémoire ici n'est pas politiquement neutre. L'exemple de la commune de Valensole est flagrant, un agriculteur de la commune, arrivé il y a trente ans, le relate ainsi :

« Valensole, spécialement le village, mais c'est vrai sur tout le plateau, a gardé une endogamie de mariage tout à fait importante. Ça a été une des zones très marquées du laïcisme et du communisme en 36, c'est Girardeau qui a pris le pouvoir, enfin électoral. Et qui l'a gardé pendant 50 ans. Mais par exemple, il reste une parenté symbolique à travers les parrains et les marraines, très importante. Et la plupart des familles communistes, ils sont des parrains et des marraines comme les autres. Ils célèbrent les baptêmes et on y va, comme en Pologne. C'est le même phénomène. Et ces parentés, quelles soient réelles ou symboliques entre parrains et marraines, elles restent très axées sur Valensole lui-même. Et on ne comprend rien aux élections de Valensole où il y a cette alternance gauche-droite régulière de grandes familles et chaque famille met des pions dans chaque pôle de basculement périodique. On discutait avec Beltramone qui est l'ancien doyen de la fac d'économie d'Aix et qui est à Valensole, qui était au conseil municipal, qui a fini par s'affronter avec le maire. Et qui est quand même quelqu'un de savant et tout le tremblement, très respecté parce qu'il est très respectable, il a eu plein d'initiatives et d'idées intéressantes pendant qu'il était à la mairie. Il a fini par en partir parce qu'il disait qu'il ne comprenait pas ce qu'il se passait, comment ça fonctionnait. C'est pas sur des majorités de projets, d'idées ou même d'options politiques, il y a des choses plus compliquées. Et quand on va chercher sur parenté/voisinage, on retrouve effectivement des choses très profondes qui ne sont pas forcément dans la conscience des gens. »

Le régime d'historicité que nous avons décidé de mettre en lumière est celui, semble-t-il éclairant, des rapports des groupes sociaux à leur passé. Dans l'analyse proposée par Romain Lajarge (2000a) de ce qu'est une « philosophie du projet » dans les processus de construction des Parcs naturels régionaux, l'attention était portée vers ce qui se mettait en place pour le futur. Dans le cas du Verdon, nous avons tenté de montrer que le recours à la mémoire trouvait aussi sa place au sein du projet social territorialisé que représente l'avènement d'un Parc naturel régional¹. Et cela de différentes manières ; elles viennent compléter le panel de postures constitutif des processus d'identification territorialisée. A chacune d'elle correspond un groupe social d'attribution ou un type de relation sociale à l'Autre :

. la première que nous avons rencontrée est la *mémoire enfouie* : « Quand on arrive, on a l'idée que ces pays là sont vides. C'est pas vrai. Il n'y a pas de terres vides » nous annonce dès le début de notre enquête un « verdonien de souche ». Ces poches de mémoire, auxquelles nous avons en partie accédées, dessinent des équivalents communautaires dont la caractéristique première est d'être en lien mémoriel fort avec la construction socio-historique du territoire (partie 2). Cette histoire d'une mise à l'écart est majoritairement envisagée sous l'angle de la meurtrissure : la posture choisie est celle de la

défense ou de la non ouverture ; le Verdon de ces gens-là, n'est pas le Verdon qu'on connaît aujourd'hui : les villages ne sont pas enfouis sous les eaux des lacs-barrages mais encore au fond des vallées. Pourtant, on l'a vu, cette mémoire là s'accommode avec le présent. Une partie est rendue disponible pour s'accorder avec l'Autre. C'est la mémoire-outil.

. la *mémoire-outil* : elle a un rôle de passeur ou de liant. Les trois grandes communautés constitutives du territoire (verdoniens de souche, résidents « étrangers » et usagers visiteurs) s'y retrouvent. La mise en scène du patrimoine en est l'usage central. Le patrimoine est alors entendu comme la mise en synergie d'un ensemble de rapports thématiques au passé (savoir-faire, paysage, architecture...) qui a pour but se sceller un accord présent qu'on appellera l'économie du territoire où tout est à sa place et on peut le montrer. Di Méo (1998) l'exprime ainsi : « L'idée tenace selon laquelle le territoire ne saurait se passer, pour exister, pour cristalliser l'identité et fabriquer la différence socio-spatiale, d'une mémoire forgée dans la durée, présente dans les repères patrimoniaux qui le jalonnent et qui le qualifient, doit être aussi prise en compte. Mieux, le champ symbolique que cette mémoire ensemence imprègne le présent jusqu'à conditionner les comportements humains forgés dans la *praxis*. Le processus de patrimonialisation des territoires explicite ce rôle du temps dans leur constitution » (p.144). Celui-ci peut être basé sur une fidélité au passé mais aussi sur une invention du passé ; légendes et mythes ont en effet trouvé leur place dans le Verdon, ils remplissent un espace laissé vacant. Un autre type d'accord permet aux communautés locales de passer outre les clivages mémoriels : l'accord sur l'atemporalité de l'idée de nature.

. *L'atemporalité de la nature comme pacte territorial* : c'est la spécificité (minérale notamment) des lieux qui permet cette affiliation particulière. La référence à la roche et à la nature en général pour définir le territoire en fait le substrat de la rhétorique identitaire. La zone centrale des gorges s'impose comme la métonymie du territoire ; elle efface le reste ou le reste s'y fonde. Elle est un point d'accord sur lequel les mémoires n'ont pas d'accroche. Cette mise à égalité devant l'atemporel est une des conditions de possibilité de la coexistence des communautés locales.

Telles sont, résumées, les trois grandes postures qui assignent à la mémoire un rôle particulier dans la construction des identités territoriales. Mémoire enfouie, mémoire partielle, « im-mémoire », toutes ont à voir avec un manque. Ce n'est pas de l'oubli à proprement parler mais, pour reprendre les termes de Marc Augé (2001), des « formes de l'oubli ». Il en distingue trois :

. la forme du *retour* : retrouver un passé perdu en oubliant le présent,

. la forme du *suspens* : retrouver le présent en le coupant provisoirement du passé et du futur, dans une esthétisation de l'instant présent,

. la forme du *commencement* ou du *re-commencement* : retrouver le futur en oubliant le passé, créer les conditions d'une nouvelle naissance qui ouvre à tous les avènements possibles.

Cette typologie, dans le Verdon, reste valable. Elle s'entoure juste d'un voile supplémentaire qui a à voir avec les conditions socio-historiques de construction du territoire : la mise à l'écart et le rapport à l'Autre en sont les éléments structurants. Le « double-fond » et le bricolage de la mémoire en sont les stratégies de défense.

Dès lors, la réception sociale des *marques territoriales*, définies comme l'empreinte territorialisante d'événements spatiaux et d'actes de pionniers (voir partie 1, chapitre 4) ne s'envisage que dans un rapport au contexte d'émergence de la marque. C'est ce contexte qui accordera, ou non, à la marque son pouvoir territorialisant. C'est ce qu'André Micoud (1991) exprime quand il écrit qu'il y a un rapport « d'antériorité entre la construction de l'espace social abstrait et l'invention du lieu qui veut le figurer. Or l'événement fondateur ne peut être pensé qu'à partir de l'espace d'interprétation qu'il rend possible. ». et l'auteur de parler d'un travail de « pré-figuration ». Ce travail de pré-figuration ne fut que très tardif dans le Verdon, à la différence de territoires proches tel que le Parc naturel régional du Luberon qui, de part son histoire et ses caractéristiques socio-démographiques, a su anticiper le travail de mixité des mémoires collectives territoriales (urbaines et rurales notamment).

L'actuel Parc naturel régional du Verdon est dans la « post-figuration » ; il est aidé en cela par la nature « immémorielle » du haut lieu qui le sous-tend et lui permet, encore aujourd'hui, de faire illusion de territoire. Cette phase ne durera peut-être encore que l'espace d'un instant, ou l'espace d'un oubli.

BIBLIOGRAPHIES DE L'INTRODUCTION ET DE LA PARTIE I

Agulhon M., 1988, *Histoire vagabonde*, Tome II : *Idéologies et politique dans la France du XIXème*, NRF, Gallimard, 306 p.

Alexandre J., 1940-1948, *Maurice Halbwachs*, L'année sociologique, 3ème série, n°1, pp.3-10.

Althabe G., Fabre D., Lenclud G. (dir.), 1992, *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Ed. M.S.H.

Amiot M., 1991, *Le système de pensée de Maurice Halbwachs*, Revue de synthèse, 112, n°2, pp.265-288.

Ariès P., 1993, *Essais de mémoire (1943-1983)*, Seuil, 372 p. (avant-propos de Roger Chartier).

Attias-Donfut C., 2000, *Rapports de générations. Transferts familiaux et dynamique macrosociale*, Revue Française de Sociologie, Tome XXXXI, 4, pp.643-684.

Augé M., 1986, *Un ethnologue dans le métro*, Hachette, Textes du XXème siècle, 121 p.

Augé M., 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Coll. La librairie du XXème siècle, Seuil, 151 p.

Augé M., 2001 (1998), *Les formes de l'oubli*, Editions Payot et Rivages, Poche, Petite Bibliothèque, 122p.

Bachelard G., 1974 (1957), *La poétique de l'espace*, Collection Bibliothèque de philosophie contemporaine, PUF, 214 p.

Bachelard G., 1974 (1957), *La poétique de l'espace*, Collection Bibliothèque de philosophie contemporaine, PUF, 214 p.

Barel Y., 1981, *Modernité, code, territoire*, Annales de la recherche urbaine, n°10/11, juin.

Barel Y., 1982, *La marginalité sociale*, PUF, 1982, 250 p.

Bastide R., 1970, *Mémoire collective et sociologie du bricolage*, L'Année Sociologique, n° 21, pp. 65-108.

Bastide R., 1995 (1960), *Les religions africaines au Brésil. Contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisation*, PUF, 578 p.

Baudelot C., Establet R., 1994, *Maurice Halbwachs : consommation et société*, PUF, 128 p.

Becker H.S., 1946, *Maurice Halbwachs (1877-1945)*, American sociological review, n°11.

Bedarrida F., 2001, *Une invitation à penser l'histoire : Paul Ricoeur, La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Revue historique, CCCV/3, pp.731-739.

Bergson H., 1907, *L'évolution créatrice*, Alcan.

Bergson H., 1919, *L'énergie spirituelle. Essais et conférences*, Alcan.

Bergson H., 1922, *Durée et Simultanéité. A propos de la théorie d'Einstein*, Alcan.

-
- Bergson H.**, 1997 (1889), *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Quadrige, PUF, 180p.
- Bergson H.**, 1999 (1896), *Matière et mémoire. Essais sur les relations du corps à l'esprit*, Quadrige, PUF, 280 p.
- Bertho C.**, 1985, *L'invention de la Bretagne. Genèse sociale d'un stéréotype*, ARSS, n°35, pp.45-62.
- Bigoteau M., Le Roy F. (dir.)**, 1998, *Territoires*, Séminaire « Le lien social », Nantes, 11-12 mai, MSH Ange Guépin, 197 p.
- Bloch M, Febvre L.**, 1929, *Présentation des Annales d'histoire économique et sociale*, Annales d'histoire économique et sociale, n°1, 15 janvier, pp.1-2.
- Bloch M.**, 1925, *Mémoire collective, tradition et coutumes*, Revue de synthèse historique, n°118-120, pp.73-83.
- Bloch M.**, 1976 (1931), *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Tome 1, Armand Colin, 263 p.
- Bloch M.**, 1983 (1924), *Les rois thaumaturges. Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre.*, Paris, Gallimard.
- Bloch M.**, 1995, *Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé lointain*, Enquête, n°2, pp.59-76.
- Blondel C.**, 1926, *Revue critique : M.Halbwegs : les cadres sociaux*, Revue Philosophique, n°101, pp.290-298.
- Bourdieu P.**, 1987, *L'assassinat de Maurice Halbwachs*, in *Visages de la Résistance*, La liberté de l'esprit, n°16, pp.161-168.
- Boutinet J.-P.**, 1993, *Anthropologie du projet*, Paris, éd. PUF, coll. Psychologie d'aujourd'hui (1ère édition 1990), 312p.
- Casey E.S.**, 1987, *Remembering. A phenomenological Study*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press.
- Chamboredon J.C.**, 1971, *La délinquance juvénile, essai de construction d'objet*, Revue française de Sociologie, XII, n°3, pp.335-377.
- Chamboredon J.C.**, 1983, *Le temps de la biographie, et les temps de l'histoire*, in Fritsch P., *Le sens de l'ordinaire*, Paris, CNRS.
- Chamboredon J.-C.**, 1989, *Actualité de Marcel Maget*, Cahiers d'économie et sociologie rurale, n°11, pp.45-75.
- Chamboredon J.C., Lemaire M.**, 1970, *Proximité spatiale et distance sociale : Les grands ensembles et leur peuplement*, Revue française de sociologie, XI, p.3-33.

-
- Chamboredon J.C., Méjean A.**, 1985, *Récits de voyage et perception du territoire : La Provence (XVII^{ème}-XX^{ème} siècle)*, Territoires, n°2, Presses de l'ENS, 125 p.
- Chamboredon J.C., Mathy J.P., Méjean A., Weber F.**, 1985, *L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification*, communication au colloque de Montpellier « *Identité locale, identité professionnelle* » (novembre 1984), Sociologie du Sud-Est, n°41-44, juin, pp.61-85.
- Chanut, J.-F.**, 1996, *L'école républicaine et les petites patries*, Aubier, collection Histoires, 427p.
- Chapuis B., Herscher E.**, 1995, *Qualités. Objets d'en France*, Editions du May, 95 p.
- Chauvel L.**, 1999, *Du pain et des vacances ; la consommation des CSP s'homogénéise-t-elle (encore) ?*, Revue française de sociologie, XL, n°1, pp.79-96.
- Colardelle M.**, 1998, *Que faire des Arts et Traditions Populaires ?*, Le Débat, n°99, mars-avril, pp.113-118.
- Collectif**, 2001, *Journal de la France et des français. Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000*, Quarto Gallimard, 2407 p. (et index, 1060 p.)
- Conan E., Rousso H.**, 1994, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard.
- Congolani P.**, 1990, *La constitution d'une discipline en France. De la philosophie sociale à la sociologie*, in *Découverte de la sociologie*, Cahiers français, La documentation française, n°247, juillet-septembre, pp.3-9.
- Craig J.E.**, 1979, *Maurice Halbwachs à Strasbourg*, Revue française de sociologie, XX, n°1, pp.273-292.
- Crépu M., Figuier R. (dir.)**, 1990, *Hauts Lieux. Une quête de racines, de sacré, de symboles*, Autrement, série Mutations, n°115, mai 183 p.
- Damalas B.**, 1947, *L'œuvre scientifique de François Simiand*, Paris, PUF.
- De Certeau M.**, 1990, *L'invention du quotidien, Arts de faire*, Gallimard, Folio Essais, 350 p.
- Debarbieux B.**, 2000, *Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique*, Espace géographique, n°2, pp.97-112.
- Debarbieux M.**, 1995, *Le lieu, fragment et symbole du territoire*, Espaces et Sociétés, n°82/83, 3-4, pp.13-25.
- Detienne M. (dir.)**, 1991, *Tracés de fondation*, vol. 93, Louvain, Peeters.
- Dosse F.**, 1997, *Paul Ricoeur, les sens d'une vie*, La Découverte, 789 p.
- Duby G.**, 1973, *Le dimanche de Bouvines.*, Gallimard, 1973.
- Dujardin P.**, 1991, *Conditions de production et vertus d'un lieu de mémoire lyonnais : la chapelle expiatoire des Brotteaux*, in Micoud A.(dir.), *La production symbolique des lieux exemplaires*, Dossier et

séminaires TTS, n°14, Ministère de l'Équipement, du logement, des transports et de la mer, février, pp.53-59.

Dulong R., 1998, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, EHESS.

Durkheim E., 1899, *Morphologie sociale*, L'Année Sociologique, 2^{ème} année (1897-1898), Paris, Alcan, 6^{ème} section, pp.520-521 (cité par Girard A., 1970, présentation de *Morphologie sociale*, Halbwachs M., Collection U2, Armand Colin, 1970, 190 p. (pp.XI-XII).)

Duvignaud J., 1977, *Lieux et non-lieux*, Editions Galilée, 153 p.

Fabiani J.L., 1996, *Haut lieu et non lieu*, in *La petite mer : portraits de l'étang de Berre*, Conservatoire du littoral, non paginé.

Fabiani J.L., 1999, *Comment rendre Charles Maurras provençalement correct ?*, in Fabiani J.L. (dir.), *Le présent de l'histoire locale*, Rapport de recherche, Ministère de la culture, Mission du patrimoine ethnologique, 141 p.

Fabiani J.L., 2000, *Paul Ricoeur, les historiens et les sociologues. Remarques sur le tournant interprétatif dans les sciences sociales*, non publié.

Finkelstein I., Silberman N.A., 2002, *La Bible dévoilée. Les nouvelles révélations de l'archéologie*, Bayard, 432 p.

Finley Moses I., 1981, *Mythe, mémoire, histoire : les usages du passé*, Flammarion, Nouvelles bibliothèque scientifique, 265 p. (introduction de François Hartog)

Gentelle P., 1995, *Haut lieu*, Espace géographique, n°2, pp.135-138.

Giraut F., Vanier M., 1999, *Plaidoyer pour la complexité territoriale*, in Gerbaux F.(dir.), *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?*, éd. de l'Aube, pp.143-172.

Grafmeyer Y, Joseph I. (eds.), 1984, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier.

Gumuchian H., 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Anthropos, 143 p.

Halbwachs M., 1909, *Les expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, Société nouvelle de librairie et d'éditions, Rieder et Cornely ed., Paris, 416 p.

Halbwachs M., 1912a, *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherche sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, Paris, Alcan, 495 p. (Thèse principale de doctorat ès lettres) (réimpression en 1970, Gordon and Breach, Paris, Londres, New York).

Halbwachs M., 1912b, *La théorie de l'homme moyen. Essai sur Quételet et la statistique morale*, Paris, Alcan, 180 p. (thèse complémentaire de doctorat ès lettres)

Halbwachs M., 1923, *Compte rendu de Lucien Febvre, « Le problème de la géographie humaine à propos d'ouvrages récents »*, Revue de synthèse historique, n°25, pp.97-116.

-
- Halbwachs M.**, 1928, *La population et les tracés de voies à Paris depuis cent ans*, Paris, Cornely et Cie.
- Halbwachs M.**, 1929, *Max Weber : un homme, une œuvre*, in Annales d'histoire économique et sociale, n°1, pp.81-88.
- Halbwachs M.**, 1932, *Chicago, expérience ethnique*, Annales d'histoire économique et sociale, n°4, pp.11-49 (repris in **Grafmeyer Y., Joseph I.**, 1984, pp.283-331).
- Halbwachs M.**, 1936, *La méthodologie de François Simiand. Un empirisme rationaliste*, Revue philosophique, n°121, pp.281-319 (repris in Halbwachs, 1972, pp.349-389).
- Halbwachs M.**, 1937, *Note sur l'emploi des coefficients de corrélation ou de co-variation principalement en sociologie*, Annales sociologiques, C, fasc.2, pp.141-144.
- Halbwachs M.**, 1938, *Individual psychology and collective psychology*, American Sociological Review, n°3, pp.615-623.
- Halbwachs M.**, 1939a, *La mémoire collective chez les musiciens*, Revue philosophique, n°121, pp.136-165.
- Halbwachs M.**, 1939b, *Individual consciousness and collective mind*, American Journal of Sociology, n°44, pp.812-822.
- Halbwachs M.**, 1943, Préface, in Dalamas B.-V., *L'œuvre scientifique de François Simiand*, Paris, PUF, pp.vii-xi.
- Halbwachs M.**, 1964 (1938), *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Paris, M.Rivière éditions.
- Halbwachs M.**, 1971 (1941), *La topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte*, PUF, Bibliothèque de sociologie contemporaine, 171 p.
- Halbwachs M.**, 1994 (1925), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Bibliothèque de l'évolution de l'Humanité, 367 p. (postface de G.Namer)
- Halbwachs M.**, 1997 (1950), *La mémoire collective*, Albin Michel, Bibliothèque de l'évolution de l'Humanité, 295 p. (postface de G.Namer)
- Hartog F.**, 2003, *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, Collection La librairie du XXIème siècle, 258 p.
- Hartog F., Revel J. (dir.)**, 2001, *Les usages politiques du passé*, Enquête, n°1, EHESS-SHADYC, Editions de l'EHESS, 206 p.
- Hobsbawm E., Ranger T. (dir.)**, 1983, *The invention of tradition*, Cambridge, Cambridge University Press. (la traduction de l'introduction de T.Ranger se trouve dans la revue Enquête, n°2, EHESS Marseille, 1995, pp.171-189)

-
- Jaisson M.**, 1999, *Temps et espace chez Maurice Halbwachs*, pp.163-178 in *Maurice Halbwachs et les sciences humaines de son temps*, Revue d'Histoire des Sciences Humaines, n°1, Presses Universitaires du Septentrion, 256 p.
- Janet P.**, 1928, *L'évolution de la mémoire et la notion de temps. Compte-rendu de conférences au Collège de France*, d'après des notes sténographiques, A.Chahine, 7, rue de Condé, Paris, 612 p., in-8°.
- Jonas S.**, 1997, *Maurice Halbwachs ou le premier âge de la morphologie sociale*, in Montlibert C. (de), *Maurice Halbwachs (1877-1945)*, PUS, 110 p.
- Joutard P.**, 1977, *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, NRF, Editions Gallimard, Bibliothèque des histoires, 440 p.
- Joutard P.**, 1983, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Hachette, Collection Le Temps et les Hommes, 268 p.
- Joutard P.**, 1985, *De la définition de l'étranger à la notion d'espace culturel*, Provence historique, tome XXXV, fasc.142, novembre-décembre, pp.433-438.
- Karady V.**, 1972, Préface de Halbwachs M., *Classes sociales et morphologie*, Editions de minuit, collection « Le sens commun », 461 p.
- Kuhn T.**, 1983 (1962), *La structure des révolutions scientifiques*, Collection Champs, Flammarion, 284 p.
- Lajarge R.**, 2000a, *Territorialités intentionnelles. Des projets à la création des Parcs naturels régionaux. (Chartreuse et Monts d'Ardèche)*, Thèse de géographie, Université J. Fourier, Grenoble 1, 663p.
- Lajarge R.**, 2000b, *Les territoires aux risques des projets. Les montagnes entre Parcs et pays*, Revue de Géographie Alpine, n°1, pp. 45-60.
- Lajarge R., Leborgne M.**, 2000, *Parc et pays : sur les ressorts des choix communaux Territoires prescrits*, colloque de Toulouse, 25-27 octobre, Association des Ruralistes Français, « *Territoires vécus : inter-territorialité au cœur des recompositions des espaces ruraux* », 19 p.
- Larrère R.**, 1991, *Enquête sur la singularité des lieux*, in Micoud A.(dir.), *La production symbolique des lieux exemplaires*, Dossier et séminaires TTS, n°14, Ministère de l'Équipement, du logement, des transports et de la mer, février, pp.29-42.
- Lejeune P.**, 1991, *La mémoire et l'oblique. Georges Perec autobiographe*, POL, 252 p.
- Lepetit B.**, 1995, *Le présent de l'histoire*, in *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, pp.273-298.

-
- Levi G.**, 1989 (1985), *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIIème*, NRF, Gallimard, 230 p. (préface de J.Revel).
- Levi P.**, 1987 (1947), *Si c'est un homme*, Julliard, 265 p.
- Lévy J.**, 1998, *Espace et temps : une fausse symétrie*, Espace Temps, n°68-70, pp.16-30.
- Lévy J., Lussault M. (dir.)**, 2000, *Géographies à Cerisy : logiques de l'espace, esprit des lieux*, colloque de Cerisy, Belin, 352 p
- Lussault M.**, 1996, *L'espace en action. De la dimension spatiale des politiques urbaines*, DHDR en géographie, 296 p.
- Maget M.**, 1989, *Le pain anniversaire à Villars d'Arènes en Oisans*, Paris, Editions des Archives Contemporaines (collection Ordres sociaux), 237 p.
- Mannheim K.**, 1990 (1928), *Le problème des générations*, Avant-propos de Gérard Mauger, Paris, Nathan.
- Mannheim K.**, 1990 (1928), *Le problème des générations*, Paris, Nathan.
- Marcel J.C.**, 1998, *Jean Stoetzel, élève de Maurice Halbwachs : les origines françaises de la théorie des opinions*, L'année sociologique, 48, n°2, pp.319-351.
- Marcel J.C.**, 1999, *Maurice Halbwachs à Chicago ou les ambiguïtés d'un rationalisme durkheimien*, pp.47-67, in *Maurice Halbwachs et les sciences humaines de son temps*, Revue d'Histoire des Sciences Humaines, 1, Presses Universitaires du Septentrion, 256 p.
- Marcel J.C., Mucchielli L.**, 1998, *Un fondement du lien social : la mémoire collective selon Maurice Halbwachs*, Technologies, idéologies, pratiques. Revue d'anthropologie des connaissances, 13 (2).
- Marié M.** (en collaboration avec Tamisier C.), 1982, *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*, Librairie des méridiens, 176 p.
- Marié M.**, 1985, *Discours, sens et espace*, Hégoa, 1, pp.215-223.
- Marin L.**, 1981, *Le portrait du roi*, Paris, Minuit.
- Marin L.**, 1991, *Le lieu du pouvoir à Versailles*, in Micoud A. (textes réunis par), *La production symbolique des lieux exemplaires*, dossier et séminaires Techniques, Territoires, Sociétés, n°14, Ministère de l'Équipement, du logement, des transports et de la mer, février, pp.89-95.
- Mazzella S.**, 1996, *La ville-mémoire. Quelques usages de La Mémoire collective de Maurice Halbwachs*, Enquête, n°4, pp.177-190.
- Meyer F.**, 1956, *Pour connaître la pensée de Bergson*, Bordas, 3^{ème} Edition, 117 p.
- Micoud A.**, 1989, *Les processus de la distinction spatiale ou la formation des hauts lieux*, Dossier et séminaires TTS, n°8/9, septembre, pp.161-182.

-
- Micoud A.**, 1991, *Les lieux exemplaires : des lieux pour faire croire à de nouveaux espaces*, in Micoud A.(dir.), *La production symbolique des lieux exemplaires*, Dossier et séminaires TTS, n°14, Ministère de l'Équipement, du logement, des transports et de la mer, février,) pp.43-50.
- Micoud A.**, 1994, *Le bien commun des patrimoines*, in Collectif, *Patrimoine culturel, patrimoine naturel*, Paris, éd. La Documentation française, pp.25-38.
- Miller G. et Johnson-Laird P.**, 1976, *Language and percetion*, Cambridge, Harvard University Press.
- Montlibert de C.**, 1977, *Maurice Halbwachs (1877-1945)*, Strasbourg, PUS, 110 p.
- Morand P.**, 1942, *1900*, Flammarion, 209 p.
- Mucchielli L.**, 1994, *Sociologie et psychologie, l'appel à un territoire commun : vers une psychologie collective (1890-1940)*, Revue de synthèse, 3-4, pp.445-483.
- Mucchielli L.**, 1998, *La découverte du fait social. Naissance de la sociologie en France (1870-1914)*, Paris, La Découverte.
- Mucchielli L.**, 1999, *Pour une psychologie collective : l'héritage durkheimien d'Halbwachs et rivalité avec Blondel durant l'entre-deux guerres*, pp.103-141, in *Maurice Halbwachs et les sciences humaines de son temps*, Revue d'Histoire des Sciences Humaines, 1, Presses Universitaires du Septentrion, 256 p.
- Mucchielli L., Pluet-Despatin J.**, 1999, *Maurice Halbwachs au Collège de France*, pp.179-188, in *Maurice Halbwachs et les sciences humaines de son temps*, Revue d'Histoire des Sciences Humaines, 1, Presses Universitaires du Septentrion, 256 p.
- Musil R.**, 1956 (1982), *Un homme sans qualité*, Seuil, collection Points, tomes 1 et 2, 1600 p.
- Namer G.**, 1999a, *Critique de la théorie de P.Janet (carnets, 1942), Texte inédit*, L'année sociologique, 49, n°1, pp.237-242.
- Namer G.**, 1999b, *La mémoire culturelle chez Maurice Halbwachs*, L'année sociologique, 49, n°1, pp.223-235.
- Namer G.**, 2000, *Halbwachs et la mémoire sociale*, L'Harmattan, Collection Logiques sociales, 246 p.
- Nisbet R.**, 1984, *La tradition sociologique*, Paris, PUF.
- Nordman D.**, 1998, *Frontières de France. De l'espace au territoire XVIe-XIXème siècle*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 651 p.
- Ozouf M.**, 1993, Les nouvelles littéraires, février, n°307.
- Ozouf-Marignier M.-V., Verdier N.**, 2000, *L'événement : un objet historique à emprunter*, in Gautier D. (dir.), *Événement spatial*, Espace géographique, n°3, pp.218-233.

-
- Passeron J.C.**, 1984, *Histoire et sociologie : identité sociale et identité logique d'une discipline*, in Historiens et sociologues aujourd'hui, Journées d'études annuelles de la Société Française de Sociologie, Université de Lille 1, 14-15 juin, pp.195-208.
- Perec G.**, 1989 (1978), *Je me souviens (Les choses communes I)*, Hachette, Collection Textes du XXème siècle, 147 p.
- Perec G.**, 1990 (1978), *Je suis né*, Seuil (plus particulièrement « Le travail de la mémoire », entretien avec Franck Venaille).
- Perec G.**, 1995a (1978), *Je me souviens*, Hachette, Collection du XXème siècle, 147 p.
- Perec G.**, 1995b (1980), *Ellis Island*, POL, 71 p.
- Pfefferkorn R.**, 1996, *M.Halbwachs et F.Simian, critiques du marginalisme*, Economies et sociétés, n°2, pp.27-35.
- Picon B.**, 1988 (1978), *L'espace et le temps en Camargue.*, Actes sud, 232 p.
- Piveteau J.L.**, 1995b, *Temps du territoire*, Genève, Editions Zoe, 1995, 260 p.
- Piveteau J.L.**, 1995a, *Le territoire est-il un lieu de mémoire ?*, Espace géographique, n°2, pp113-123.
- Poche B.**, 1990, in Crépu M., Figuiet R. (dir.), *Hauts Lieux. Une quête de racines, de sacré, de symboles*, Autrement, série Mutations, n°115, mai 183 p.
- Pollack M.**, 1993, *Une identité blessée. Etude de sociologie et d'histoire*, Editions Métailié, Paris, 416 p. (plus particulièrement le chapitre intitulé « mémoire, oubli, silence », pp.15-39).
- Radiguet R.**, 1970 (1924), *Le bal du Comte d'Orgel*, Grasset, 190 p.
- Renan E.**, 1996, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Editions de l'Imprimerie Nationale, Collection Acteurs de l'histoire, 261 p.
- Retailé D.**, 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po, 283 p.
- Ricoeur P.**, 2000a, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, L'ordre philosophique, 676 p.
- Ricoeur P.**, 2000b, *L'écriture de l'histoire et la représentation du passé*, Annales HSS, juillet-août, pp.731-747.
- Rochlitz R.**, 2001, *Mémoire et pardon. Signification politique et actes symboliques*, Esprit, pp.163-186.
- Roncayolo M.**, 1996, *Les grammaires d'une ville. Essais sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, éditions de l'EHESS, 507 p.
- Roncayolo M.**, 1983, *Territoire*, Territoires, n°1, ENS, 93 p.
- Rosental P.-A.**, 1999, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIXème siècle*, Paris, éditions de l'EHESS, 255 p.
- Rousseleau R.**, 2001, *L'esprit et les lieux. Généalogie et usages de clichés paysagers vendéens*, Genèses, n°44, septembre, pp.99-126.

-
- Schuman H., Amy D. Corning**, 2000, *Collective knowledge of public events : the Soviet Era from the great Purge to Glasnost*, American Journal of Sociology, vol. 105, n°4, pp.913-956.
- Schuman H., Scott J.**, 1989, *Generations and collective memories*, American Sociological Review, vol. Vol.54, n°53, pp.785-793.
- Schwartz B.**, 1996, *Memory as a cultural system : Abraham Lincoln in World War II*, American Sociological Review, vol. 61, n°5, pp.908-927.
- Semprun J.**, 1994, *L'écriture ou la vie*, NRF, Gallimard, 319 p.
- Siegfried A.**, 1995 (1913), *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Présenté par P.Milza, collection Acteurs de l'histoire, Imprimerie Nationale, 637 p.
- Simiand F.**, 1987 (1903), *Méthode historique et sciences sociales. Etude critique d'après les ouvrages récents de M.Lacombe et de M.Seignobos*, in Cedronio M. (éd.), *François Simiand. Méthode historique et sciences sociales*, Editions des Archives Contemporaines, pp.113-169.
- Steiner P.**, 1999, *Maurice Halbwachs : les derniers feux de la sociologie économique durkheimienne*, pp.141-162, in *Maurice Halbwachs et les sciences humaines de son temps*, Revue d'Histoire des Sciences Humaines, 1, Presses Universitaires du Septentrion, 256 p.
- Thibaudet A.**, 1925, *Dans le monde de la mémoire*, La nouvelle revue française, 25, pp.483-484.
- Todorov T.**, 1995, *Les abus de la mémoire*, Arléa.
- Topalov C.** (ed.), 1999a, *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Topalov C.**, 1997a, *Maurice Halbwachs et les villes (1908-1912). Une enquête d'histoire sociale des sciences sociales*, Annales histoire, sciences sociales, 52, 5, pp.1057-1083.
- Topalov C.**, 1997b, *Maurice Halbwachs, photographe des taudis parisiens (1908)*, Genèses, 28, pp.128-145.
- Topalov C.**, 1999, « *Expériences sociologiques* » : les faits et les preuves dans les thèses de Maurice Halbwachs (1909-1913), pp.11-46, in *Maurice Halbwachs et les sciences humaines de son temps*, Revue d'Histoire des Sciences Humaines, 1, Presses Universitaires du Septentrion, 256 p.
- Verret M.**, 1972, *Halbwachs ou le deuxième âge du durkheimisme*, Cahiers internationaux de sociologie, LIII, pp.311-336.
- Wachtel N.**, 2001, *La foi du souvenir. Labyrinthes marranes*, Le Seuil, La Librairie du XXIème siècle, 501 p.
- Zaganiaris J.**, 2001, *Réflexions sur une "intimité" : Joseph De Maistre et Carl Schmitt*, L'homme et la société, n°140-141, avril-septembre, pp.147-167.

BIBLIOGRAPHIE DE LA PARTIE 2

Abbé Boyer R., 1996, *Un aumônier militaire français témoin du drame arménien. Journal de l'abbé Chaperon. Cilicie 1920 – Constantinople 1922-1923*, Marseille, compte d'auteur.

Abbé Boyer R., 1999/2000, *Archéologie dans le camp militaire de Canjuers*, Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var, tome XL, pp.7-13.

Abbé Chaperon J., 1905, *Recherches historiques sur St-Pierre-en-Demueyes*, Draguignan, Latil éditeur.

Amphoux N., 1980, *Mutations foncières et changements de la représentation municipale dans les communes de l'Est varois*, Thèse de l'Institut d'Aménagement Régional, Aix-en-Provence, 242 p.

Ardouin-Dumazet, 1904, *Voyage en France*, 12^{ème} série, Alpes de Provence et Alpes Maritimes, Paris, Berger-Levrault et Cie éditeurs, 2^{ème} édition, 410 p.

Ariès P., 1993, *Essais de mémoire (1943-1983)*, Seuil, 372 p. (Avant-propos de Roger Chartier)

Arnoux A., 1946, *Géographie sentimentale*, H.Lardanchet ed., Collection du vaste monde, 180 p.

Arrago A., 1970, *Une importante opération d'expropriation : le polygone de Canjuers*, Bulletin de documentation et de formation professionnelle de la Direction Générale des Impôts, n°19, juillet-septembre.

Association E.A.Martel, 1997, *La plume et les gouffres*, édité par l'association Martel, 607 p.

Aude E., 1930, *Mistral et la Haute Provence.*, Digne, Chaspoul ed., 16 p.

Azur de France, 1928, 1931-1934, 1936, 1939-1941, Nice.

Banaudo J., 1991, *Le siècle du train des Pignes, Réseau d'intérêt général des Alpes*, Collection *Histoire des chemins de fer de Provence*, 320 p.

Baratier E. (dir.), 1987 (1969), *Histoire de la Provence*, éditions Privat, 602 p. (plus particulièrement le chapitre XIV, *La Provence à l'ère industrielle, 1870-1940*, pp.491-569.)

Baratier E., Duby G., Hildesheimer E., 1969, *Atlas historique de la Provence (Provence, Comtat, Orange, Nice, Monaco)*, Librairie Armand Colin, 2 Tomes (208 p et cartes).

Barjot D., 1998, *Le rôle des compagnies d'électricité dans l'industrialisation de la Provence : l'exemple de l'énergie électrique du littoral méditerranéen (1900-1946)*, in Chastagneret G., Mioche P. (dir.), *Histoire industrielle de la Provence*, Actes du colloque de juin 1996, UMR Telemme, Université de Provence, pp.195-216.

-
- Barjot D.**, 1990, *Contraintes et stratégies : les débuts de la Société des Grands Travaux de Marseille (1891-1914)*, Provence Historique, Tome XL, fasc.162, octobre/décembre, pp.381-401.
- Barthes R.**, 1957, *Mythologies*, Collection Points, Editions du Seuil, 247 p.
- Bercker V.**, 1997, *La « période aixoise » d'André Masson (1947-1953)*, mémoire de la Chambre Nationale des Experts Spécialisés (CNES), 3 volumes, 198 p., 195 p., 155 p.
- Bertho-Lavenir C.**, 1999, *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, éditions Odile Jacob, 438 p.
- Bertho C.**, 1980, *L'invention de la Bretagne : genèse sociale d'un stéréotype*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°35, novembre, pp.45-62.
- Bertrand R.**, 1979, *Les Templiers à Gréoux ? Avatars d'une légende*, Annales de Haute-Provence, t.XLVIII, n°285, pp.159-170.
- Bertrand R.**, 1995, *Marcel Provence, historien et ethnographe provençal.*, in Coste P. et Mazel D. (dir.), *Marcel Provence, un fou de patrimoine*, édition St-Michel l'Observatoire, Gap, 72 p.
- Bertrand R.**, 1999, *Un primitif de l'ethnographie provençale. Le docteur Robert et son voyage aux montagnes sous-alpines (1808)*, Le Monde Alpin et Rhodanien, n°4, pp.23-38.
- Bertrand R.**, 2001a, *La route Napoléon.*, communication au séminaire d'histoire moderne « Qu'est-ce qu'un patrimoine régional ? », MMSH-TELEMME, Aix-en-Provence, 14 novembre.
- Bertrand R.**, 2001b, *L'invention de la Haute-Provence, jalons pour une recherche. L'épisode napoléonien*, Histoire des Alpes, Lugano, n°6, pp.105-115.
- Bertrand R.**, 2002, *De « l'itinéraire de Bonaparte » à la « route Napoléon » : mémoire écrite et monuments commémoratifs*, in *Mélanges en l'honneur de Michel Derlange*, Ralph Schor (ed.), publication de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis.
- Blanchard R.**, 1945, *Les Alpes Occidentales*, Tome IV : *Les Préalpes Françaises du Sud*, n°1 (pp.1-561), 1946, n°2 (pp.565-959), Arthaud.
- Bloch M.**, 1931, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*.
- Blondiaux L., Veitl P.**, 1999, *La carrière symbolique d'un père fondateur. A. Siegfried et la science politique française après 1945*, Genèses, n°37, décembre, pp. 4-26.
- Bonnefoy Y.**, 1972, *L'arrière-pays*, Collection les sentiers de la création, Albert Skyra éditeur, 163 p.
- Bonnet J.** (et la participation d'EDF), 1993, *Les barrage du Soleil. Naissance et vie de l'hydroélectricité dans le Sud-Est de la France.*, Editions du Cabri, 179 p.
- Bonniol J.L.**, 2001, *Les passés du Larzac. Mémoires, histoire, patrimoines au miroir du lieu*, rapport au Ministère de la Culture (Mission du patrimoine ethnologique), septembre, 127 p.
- Boyer M.**, 2000, *Histoire de l'invention du tourisme (XVIème-XIXème)*, éditions de l'Aube, Essai, 332 p.

-
- Bunel J.F.**, 1852 (1993), *Promenades pittoresques dans le Var. Arrondissement de Draguignan*, collection dirigée par M-G Micberth, *Monographies de villes et villages de France*, Res Universis, Paris, 267 p.
- Cabanel P.**, 1998, *Du Midi au Sud : la mutation gionienne de l'image de la Provence*, Provence historique, fasc. 191, tome XLVIII, pp.53-68.
- Cachin F.**, 2000, *Signac, catalogue raisonné de l'œuvre peinte*, Gallimard, 430 p.
- Capoduro M.**, 1914, *Monographie des Chauvets. Etude de géographie locale*, Librairie J.B.Baillièrre et fils, Paris, 120 p.
- Carle M.**, 2003, Verdons, n°13.
- Carraz D.**, 2000, *Templiers et hospitaliers en France méridionale (XIIème-XIIIème siècles). A propos d'un ouvrage récent*, Provence historique, pp.207-237.
- Casteret N.**, 1943, *E.A.Martel, explorateur du monde souterrain*, NRF, Gallimard, 232 p.
- Cauvin G.**, 1945, *L'homme clair*, Edouard Aubanel éditeur, 316 p.
- Chabaud G., Cohen E. et al. (dir.)**, 2000, *Les guides imprimés du XVIème au XXème siècle. Villes, paysages, voyages*, Belin, Collection Mappemonde, 703 p.
- Chabot F.**, 1977, *Géographie sans filet ou la rencontre - vue par un militant local - d'un groupe d'étudiants géographes parisiens et la population d'un village provençal*, Hérodote, n°8
- Chabot J.**, 1980, *La Provence de Giono*, Edisud, Aix-en-Provence, 122 p.
- Chamboredon J.C.**, 1977, *Peinture des rapports sociaux et invention de l'éternel paysan : les 2 manières de J.F.Millet*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°17/18, novembre, pp.7-28.
- Chamboredon J.C.**, 1985, *La « naturalisation » de la campagne : une autre manière de cultiver les « simples » ?*, in Cadoret A. (ed.), *Protection de la nature : histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, pp.138-151.
- Chamboredon J.C.**, 1988, *Cartes, désignations territoriales, sens commun géographique : les « noms de Pays » selon Lucien Gallois*, Etudes Rurales, Janvier-Mars, n°109, pp.5-54.
- Chanet, J.-F.**, 1996, *L'école républicaine et les petites patries*, Aubier, collection Histoires, 427p.
- Charroux R.**, 1962, *Trésors du Monde*, Collection J'ai lu.
- Citron P.**, 1990, *Giono (1895-1970)*, Seuil, 666 p.
- Citron P.**, 1998, *Relecture de l'iris de Suse*, Bulletin de l'association des amis de Jean Giono, n°50, automne/hiver, pp.12-44.
- Clair-Guyot J.**, 1930, *L'aménagement touristique des Gorges du Verdon*, L'illustration, n°4559, 19 juillet, pp.440-441.
- Collard G.**, 1975, *Le canal de Provence, une grande réalisation*, Ed. La Savoisiennne, Marseille, 192 p.

-
- Collomp A.**, 1983, *La maison du père. Famille et village en Haute-Provence aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*, PUF, 340 p.
- Collomp A.**, 2002, *La découverte des gorges du Verdon. Histoire du tourisme et des travaux hydrauliques*, Edisud, Parc naturel régional du Verdon, 2002, 127 p.
- Conan E., Rouso H.**, 1999, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Gallimard, Folio Histoire, 514 p.
- Constant E.**, 1949, *Le rebord Sud-Ouest des grands plans de Provence de Draguignan au Verdon et les dépressions périphériques. Essai de géographie humaine*, Mémoire pour le diplôme d'Etudes Supérieures de Géographie, Faculté d'Aix-en-Provence, 92 p.
- Corbedanne R.**, 1988 (1943), *Le dernier Templier. Dans les Gorges du Verdon*, Editions Arcadie, Paris, 199 p.
- Corbin A.** (dir.), 1995, *L'avènement des loisirs, 1850-1960.*, Paris, Aubier.
- Corbin A.**, 1988, *le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage. 1750-1840*, Paris, Aubier.
- Coulet N.**, 1984, *Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XII^{ème}-XVIII^{ème})*, Cahiers de Flaran, n°6, Auch.
- Cru J.**, 2001, *Histoire des Gorges du Verdon jusqu'à la Révolution*, Edisud, Parc Naturel Régional du Verdon, 326 p.
- Cru J., Poteur J.C.**, 1986, *Les potiers de La Palud et leurs « terrailles »*, Annales de Haute-Provence, Bulletin de la Société Scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence, n°301, pp.79-97.
- Curnier P.**, 1973, *La Haute-Provence dans les lettres françaises*, Chantemerle éditions, 182 p.
- Cuvelier F.**, 1955, *Edouard-Alfred Martel (1859-1932)*, Revue du Touring Club de Belgique, 1^{er} avril.
- D'Ille**, 1899, *Rapport sur le projet de chemin de fer de Volx à Mézel (ligne Avignon-Nice)*, Forcalquier, A.Crest, in-12°, 32 p.
- Dailliez L.**, 1979, *Les Templiers en Provence*, Presses Universitaires de Nice.
- DATAR**, 1967, *Les journées nationales d'études sur les Parcs Naturels Régionaux*, Lurs-en-Provence, 25 septembre -1^{er} octobre 1966, La documentation française, 210 p.
- Daumas Y.**, 1957, *Une population de montagne entre le Verdon et le Var*, Diplôme d'Etudes Supérieures sous la direction du professeur H.Isnard, Université d'Aix-Marseille, Faculté des Lettres d'Aix, 1957, 166p.
- Debarbieux B., Gumuchian H.**, 1987, *Des lieux et des noms. Pratiques, représentations et dénominations en haute montagne nord alpine*, Imaginaire de la haute montagne, Centre alpin et Rhodanien d'ethnologie, Grenoble, Document d'ethnologie régionale, vol. 9, 187 p., pp.149-160.
- De Bresc L.**, 1889, *Excursion d'Aix à Fontaine-L'Evêque*, Draguignan, Imp.C. et A.Latil, 20 p.
- De Fontmichel H.**, 1975, *Le Pays de Grasse*, Grasset

-
- De Joly R.**, 1933, *Observations et impressions souterraines*, Terre, air, mer, la Géographie, LX, n°1 et 2, juillet-août, pp.1-22.
- De Joly R.**, 1934, *Explorations antérieures à 1931*, Spelunca, Tome 1, n°V, pp.108-110.
- De Martonne E., 1947, *La France physique*, tome VI, 1^{ère} partie, 2^{ème} édition, 463 p.
- De Morant R.**, 1980, *Le Canal de Provence. Un exemple français d'aménagement régional*, Edition du Canal de Provence, 1980, 134 p.
- De Réparaz A.**, 2000, *Les campagnes de l'ancienne Provence vues par les géographes d'autrefois (1880-1950)*, Alpes de Lumière ed., n°136, 180 p.
- De Réparaz A.**, 1978, *La vie rurale dans les Préalpes de Haute-Provence*, Lille, 2 volumes.
- De Rességuier B.**, 1995, *Moustiers, l'influence décisive de Marcel Provence*, in Coste P. et Mazel D. (dir.), *Marcel Provence, un fou de patrimoine*, édition St-Michel l'Observatoire, Gap, 72 p.
- Delenne M., Parisis J.L., Viard J.** (sous la responsabilité du professeur Parodi), 1970, *Approche comparative des structures foncières et de leurs rôles dans l'aménagement du Parc Naturel Régional du Luberon et de la zone d'aménagement du Verdon*, Bureau Méridional de Planification, 228 p. dactylographiées.
- Demangeon A.**, 1946, *La France économique et humaine*, tome VI, 2^{ème} partie, 2^{ème} édition, 459 p.
- Denuzière C.**, 1974, « Bientôt un lac de 14 km dans la vallée de Ste Croix », *La Provence. Draguignan, Porte du Verdon*, 1939, Pages documentaires, « ex-Draguignan-Hygiène », revue mensuelle de la pharmacie principale de Draguignan, 6^{ème} année, n°60, mai, non paginé.
- Durbec J.A.**, 1959, *Les Templiers en Provence. Formation des commanderies et répartition géographique de leurs biens*, Provence historique, fasc. 35, pp.3-132.
- Durbec J.A.**, 1963, *Les templiers dans les diocèses de Fréjus, Toulon et Riez.*, Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan, T.VIII, pp.90-133.
- Durbec J.A.**, 2001, *Templiers et Hospitaliers en Provence et dans les Alpes-Maritimes*, Le Mercure dauphinois Ed., 430 p.
- Eisenmenger G. et Cauvin C.**, 1914, *La Haute Provence : étude de géographie régionale*, Digne, 248 p.
- Emmanuelli F.X., Barbier H., Caty R., Monnier G., Richard E., Schor R.**, 1994, *La Provence contemporaine de 1800 à nos jours*, Editions Ouest-France Université, 357 p.
- Falque de Bezaure B.**, 2000, *A la recherche du trésor matériel et spirituel des Templiers*, 2 tomes, Provençalement vôtre Ed., Les Milles, 463 p., 365 p.
- Falque de Bezaure B.**, ???, *Les templiers en Haute-Provence*, Provençalement vôtre Ed., Les Milles.

Fauck R., 2000, *La vie mouvementée du curé Jules Chaperon. Biographie d'un prêtre social dans la haute vallée de l'Artuby (Var), 1877-1951*, L'Harmattan, Biographie XXème siècle, 174 p.

Féraud J.J.M., 1861, *Histoire, géographie et statistiques du département des Basses-Alpes*, Digne (réimprimé par Laffite Reprints, Marseille, 1985, 744 p.).

Font d'Eilenc J., (non daté), *Les amants du Verdon. Roman provençal sur Canjuers, Fontaine L'Evêque et le Canyon du Verdon*, Editions Grande France et Provence et Côte d'Azur., Aiguines.

Font d'Eilenc J., 1926, *Le chevalier d'amour. Lai du dernier Touvère. Epopée érotique*, Cannes, 60 p.

Font d'Eilenc J., 1928, *Virgo. Initiation de l'homme à la femme*, Paris, 20 p.

Font d'Eilenc J., 1941, *France meurtrie. Epopée des malheurs de la France*, Editions de Provence et Côte d'Azur., Aiguines, 26 p.

Font d'Eilenc J., 1974a, *Désirs. Poèmes d'amour des fiançailles au mariage*, Editions Grande France et Provence et Côte d'Azur., Aiguines, 58 p.

Font d'Eilenc J., 1974b, « *Mon Paris* » (Montmartre). *Roman poétisé d'Evelyne et Joëlle*, Editions Grande France et Provence et Côte d'Azur., Aiguines, 17 p.

Font d'Eilenc J., 1975, *Les filles du siècle. Flavia. Roman d'amour érotique*, Editions de Provence et Côte d'Azur, Aiguines, 60 p.

Font d'Eilenc J., 1978, *Les filles du siècle. Lilya la cannoise. Roman sexuel réservé aux adultes*, Editions de Provence et Côte d'Azur, Aiguines, 55 p.

Font d'Eilenc J., 1979, *Contes et légendes d'Aiguines et du Grand Cañon du Verdon*, Aiguines, Editions Provence, Côte d'Azur, 15 février.

Font d'Eilenc J., 1987, *Les caprices d'un grand-père. Roman poétique de sa vie*, Editions Grande France et Provence et Côte d'Azur., Aiguines, non paginé.

Font d'Eilenc J., 1988a, *Les amants du beau Verdon et de la belle côcôte d'Azur. Roman d'amour régionaliste. Fresque splendide du Verdon et de la Côte d'Azur. Histoire passionnante des amours et intérêts de famille entre Agnès et Pascalon, Daïda et Joséphin, Rosette et Tatave et Naine et Francin pour trouver enfin le bonheur idéal*, Editions Grande France et Provence et Côte d'Azur., Aiguines, 262p.

Font d'Eilenc J., 1988b, *Les Estrellois. Roman d'amour et de guerre. Fresque splendide de la Côte d'Azur avant 1939*, Editions Grande France et Provence et Côte d'Azur., Aiguines, 288 p. (manuscrit)

Fontaine C., 2000a, *Le castrum d'Esclapon*, Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa Région, n°122, pp.

Fontaine C., 2000b, *Les castrums d'Estelle et de Lagnes*, Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa Région, n°122, pp.39-53.

-
- Gaignebet J.B.**, 1957, 1958, *Une personnalité varoise, Louis Henseling*, Bulletin de la société des amis du vieux Toulon, n°79 et 80.
- Garcin E.**, 1835, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence Ancienne et Moderne*, Tome II, (2^{ème} édition), réimprimé par Editions Chantemerle, 1972, 612 p.
- Gastinel A.**, (vers) 1910, *Histoire de la Palud*, (inédit), 32 p.
- Gibelin G.**, 1986, *Problèmes de défense de la nature : un essai d'organisation intercommunale dans les gorges du Verdon*, Actes des 3èmes journées d'histoire de l'espace provençal : Territoires, seigneuries, communes ... Les limites des territoires en Provence, Mouans Sartoux, 19-20 Avril, pp.331-336.
- Gilbert G.**, 1980, *La rue est mon église*, Stock, 150 p.
- Gilbert G.**, 1991 (1988), *Avec mon aube et mes santiags*, Stock, 250 p.
- Giono J.**, 1955, *Manosque-des-plateaux*, Emile Paul, Paris.
- Giono J.**, 1971, *Le poids du ciel*, Gallimard, « Idées ».
- Giono J.**, 1997 (1970), *L'iris de Suse*, Gallimard, Folio, 297 p.
- Giono J.**, 1999, *Provence* (textes réunis et présentés par Henri Godard), Gallimard, Folio, 348 p.
- Giono J.**, 2001, *Les âmes fortes*, Gallimard, 371 p.
- Girard J.**, 1908-1909, Bulletin de la société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan, Tome XXVII, pp.23-24.
- Girault J.**, 1984, *Notice Chauvin Joseph*, in Maitron J. (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français. 1914-1939.*, Les éditions ouvrières, tome 22, pp.209-210.
- Grimaud J.**, 1988, *Templiers et hospitaliers dans le canton de Comps*, Bulletin du GIET (Groupe International d'Etudes Templières), n°21, pp.3-11.
- Gritti J.**, 1967, *Les contenus culturels du Guide Bleu : monuments et sites « à voir »*, Communications, n°10.
- Grosso R.**, 1993, *Paysans de Provence*, Editions Horvarth, 157 p.
- Guide Gallimard**, 1994, *Var, Provence Côte d'Azur*, février, 408 p.
- Guillon J.M.**, 2001, *Le maquis Vallier. 10 mois de résistance dans le haut-Var*, Verdons, n°6, pp. 33-45.
- Guillon J.M.**, 1998, *Monuments et mémoires de la Résistance en Provence*, Provence historique, tome XLVIII, fasc. 193, juillet-septembre, pp.325-340.
- Guillon J.M.**, 1997, *Les déchirures du "Var rouge"*, pp.381-391, in Guillon J.M., Mencherini R. (dir.), *La résistance et les Européens du Sud*, L'Harmattan, Actes du colloque du 20-22 mars 1997, Aix-en-Provence, 401 p.
- Guillon J.M.**, 1994a, *La résistance intérieure et la libération de la Provence*, Espoir, n°95, avril, pp.30-39.

-
- Guillon J.M.**, 1994b, *La résistance provençale : essai de synthèse*, Provence historique, tome XLIV, fasc.178, pp.429-440.
- Guillon J.M.**, 1990, *La libération du Var : résistance et nouveaux pouvoirs*, cahiers de l'IHTP, n°15, juin.
- Guiomar J.Y.**, 1992, *Le tableau de la géographie de la France*, pp.568-597 in P.Nora (dir.), 1992, *Les lieux de mémoire*, II. *La Nation**, Gallimard.
- Henseling L.**, 1931, *Le nord varois. Margès, Canjuers, le Verdon, ses canons et ses affluents*, En zig-zag dans le Var, 2^{ème} série, pp.75-87.
- IRES**, 1954, *Enquête sur la situation économique et démographique, Moyen-Verdon.*, Rapport n°4, Groupe de travail Durance, 1954, 22 p. + annexes.
- Janet A.**, 1894, *Comps et le cañon de l'Artuby ; Var et Basses-Alpes*, Annuaire du CAF, 21^{ème} année, 1894, Paris, 1895, pp.85-105.
- Janet A.**, 1907, *En Provence, géographie comparée à travers le paysage*, La géographie, bulletin de la société de géographie, tome XVI, 2^{ème} semestre 1907, Paris, Masson éditeur, Actes de la société de géo, séance du 17 mai 1907, présidence E.A.Martel, pp.56-60.
- Janetti M.**, 1972, *Aménagement linéaire ou aménagement en profondeur ?*, Rive Gauche, n°1, juin, pp.4-7.
- Jangast**, 1999, *L'énigme du Val de la Croix, Trésor Templier*, Toulon.
- Jangast**, 2001, *Les hauts lieux secrets du Verdon et de ses alentours*, Toulon, 92 p.
- Jangast**, 2002, *Le Rub, le IX castrum, Place forte templière*, Toulon, 98 p.
- Jean R.**, 1976, *La fontaine obscure. Une histoire d'amour et de sorcellerie en Provence au XVII^{ème}*, Seuil, Roman, 275p.
- Jéhandiez E.**, 1912, *Excursion botanique dans le canton de Comps et la montagne de Lachens*, Annales de la société d'histoire naturelle de Toulon, n°3, pp.89-118.
- Joanne A.**, 1894, *Géographie du Var*, Librairie Hachette et Cie, 68 p.
- Joseph F.**, 1935, *Projet d'aménagement du Verdon pour le rendre flottable (1713 et 1746)*, Le Var historique et géographique, n°63, Juillet-Septembre, pp.353-359.
- Juillard E.**, 1991, *Le développement du Var, 1790-1990, métamorphose d'un territoire*, Recherches régionales, Côte d'Azur et contrées limitrophes, n°2, Archives départementales des Alpes-Maritimes, pp.99-137.
- Lacour C.**, 2000, *La prospective du passé... Relecture de la revue 2000*, Territoires 2020, DATAR, n°1, La Documentation française, juin, pp.37-46.

Le Grand Cañon du Verdon, 1922, Revue du Touring-Club de Belgique, Société Royale, XXVIIIème année, n°20, 15 octobre, pp.460-461.

Lavagne A., 1993-1994, *Emile Jéhandiez (1876-1938) et la botanique varoise au début du XXème siècle*, Bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan, tome 36, pp.138-149.

Le Gris-Bergman F. et alii, 1984, *Iliadz, maître d'oeuvre du livre moderne*, catalogue de l'exposition à la galerie d'art de l'Université du Québec à Montréal, 5-28 septembre, 132 p.

Leborgne M., 1997, *Chronique d'un Parc annoncé : émergence et représentations du parc Naturel Régional du Verdon*, Mémoire de DEA de Sciences Sociales dirigé par JC.Chamboredon et J.Caroux, SHADYC-EHESS Marseille, 134 p + annexes.

Leborgne M., 1999, *Petite histoire d'une eau simple devenue enjeu complexe d'une figure d'appartenance régionale. Au fil du verdon de 1850 à nos jours*, communication aux 10èmes journées d'études de l'espace provençal, Mouans Sartoux, 8-9 mai.

Lecugy J., 1999, *Moustiers et ses peintres*, Revue Verdons, n°7, Pays et gens du Verdon ed., Aups, pp.47-71.

Lecugy J., 2002, *Mélusine au bord du Verdon*, Revue Verdons, n°11, Pays et gens du Verdon ed., Aups, pp.17-26.

Lorédan J., 1912, *Un procès de sorcellerie au XVIIème siècle. L'abbé Gaufridy et Madeleine de Demandolx (1600-1670)*, Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 436 p.

Luchesi, 1990, *Randonnées pédestres dans le Pays du Verdon*, Edisud, Aix, 183 p.

Luginbühl Y., 1991, *Le paysage rural, la couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ?*, Études Rurales, n° 121-124, pp. 27-44.

M.V., 1867, *Prise d'eau sur le Verdon*, Le monde illustré, n°511, 11ème année, 26 janvier.

Mader F., 1912, *Comment visiter le grand cañon du Verdon ?*, La Nature, n°2042, 40ème année, 13 juillet, pp.97-105.

Magre M., 1934, *L'amour et la haine*, Bibliothèque Charpentier, Fasquelle éditeurs, 222p.

Magre M., 1941, *Mélusine ou les secrets de la solitude*, Edouard Aubanel éditeur, 359 p.

Mailfert A., 1938, *Le Verdon, ses mystérieuses abîmes, ses gorges, ses portraits*, édité par la musée du Verdon à Castellane.

Malte-Brun V.A., 1884, *La France illustrée*, Editions nationales populaires, n°8, Paris (le fascicule 96 porte sur le département du Var).

Marié M., 1997, *Territoires hydrauliques. La SCP, 10 ans après*, in Gariépy M., Marié M. (dir.), 1997, *Ces réseaux qui nous gouvernent*, Paris et Montréal, L'Harmattan, Villes et Entreprises.

Marié M., 1984, *Pour une anthropologie des grands ouvrages. Le canal de Provence*, Actes de la Recherche Urbaine, n°21, janvier, Dunod, pp.5-35.

Marié M. (en collaboration avec Tamisier C.), 1982, *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*, Librairie des méridiens, 176 p.

Marié M., Tamisier C., 1981, *Le « faire avec » ou le génie du lieu. Contribution à une histoire des ingénieurs et du rapport à l'espace dans le Var*, Annales de la Recherche Urbaine, n°10-11, printemps, pp.22-53.

Marié M., 1979, *Territoires et identités sociales à propos des Pays du Verdon*, 28 p., multigr. (ce texte est en fait une première version de l'ouvrage de 1982, *Un territoire sans nom*).

Marro C., 1986, *Les limites territoriales et l'opinion publique dans les Alpes Maritimes en 1860*, in *Territoires, Seigneuries, Communes ... Les limites des territoires en Provence*, Actes des 3èmes journées d'histoire de l'espace provençal, Mouans Sartoux, 19-20 Avril, 337 p.

Martel C., 1987, *Nous ici et les autres, Formes d'identité locale et micro-régionale en Provence varoise* (en collaboration avec A.H.Dufour, T.K.Schippers), Centre d'Ethnologie Méditerranéenne, Mission du Patrimoine ethnologique, Ministère de la Culture.

Martel E.-A., 1895, *Lettre aux Lozériens*, bulletin du Club Cévenol, première année, n°1, 15 juin, pp.9-11.

Martel E.-A., 1904, *Gorges du Cians et du Verdon, Alpes Maritimes et Basses-Alpes*, La Nature, n°1620, 11 juin, pp.24-26.

Martel E.-A., 1905, *Hydrologie : Sur Fontaine-L'Evêque et les abîmes du Plan de Canjuers (Var)*. Note de MM.E.A.Martel et Le Couppey de la Forest, présentée par A.Gaudry, Compte-rendu à l'Académie des Sciences, n°46, Tome 141, 11 décembre, pp.1053-1055.

Martel E.-A., 1906, *Hydrographie : Sur le Grand Cañon du Verdon (Basses-Alpes), son âge et sa formation*, Compte-rendu à l'Académie des Sciences, n°47, Note de E.A.Martel, présentée par A.Gaudry, Tome 142, 5 mars, pp.605-608.

Martel E.-A., 1906, *La France inconnue (Le Grand Cañon du Verdon)*, La Nature, n°1712, 17 mars, pp.241-247.

Martel E.-A., 1907, *La protection des paysages*, La Nature, revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie, n°1802, 7 décembre, pp.183-187.

Martel E.-A., 1908, *Le profil en long du Grand Cañon du Verdon*, Annales de Géographie, t.XVII, Lib. Armand Colin, n°96, 15 novembre, pp.395-403.

Martel E.-A., 1911, La Nature, n°1194, 12 août.

-
- Martel E.-A.**, 1913, La montagne, juillet-août.
- Martel E.-A.**, 1913, La nature, n°2067, 4 janvier.
- Martel E.-A.**, 1928a, *La France ignorée, Sud-Est de la France*, Librairie Delagrave, Paris, 290p. (Voir pour le Verdon, les chapitres 1, 2 et 3, pp.1-61).
- Martel E.-A.**, 1928b, Une œuvre nouvelle du Touring-Club de France : l'aménagement du Grand Cañon du Verdon, L'illustration, n°4429, 21 janvier, pp.67-68.
- Martel E.-A.**, 1929, *L'aménagement du Grand Cañon du Verdon (Basses Alpes et Var)*, Bulletin de la Société Française pour la Protection des Paysages, mars, 4 p.
- Martel E.-A., Janet A.**, 1906, *L'exploration du Grand Cañon du Verdon*, Le Tour du Monde, t.XII, nouvelle série, I, n°49, 8 décembre, pp.577-588. (Suite idem, (1906), II, n°50, 15 décembre, pp.589-600.
- Martel E.-A., Janet A.**, 1907, *Exploration du Grand Cañon du Verdon*, édité par le Syndicat d'Initiative de Draguignan, Imp. Latil frères, 67 p.
- Martel E.-A., M. Le Couppey de la Forest**, 1905, *Etude sur la source de Fontaine-L'Evêque*, Extrait des Annales du Ministère de l'Agriculture, Direction de l'hydraulique et des améliorations agricoles, fascicule 33, Paris, 66 p.
- Martel F.**, 2001, *Canjuers, une expropriation réussie*, Revue Verdon, n°6, pp.68-78.
- Martel P.**, 1982, *Associations et environnement en Haute-Provence*, Les Alpes de Lumière, juillet, 96 p.
- Martin P.**, 1953, *Les Pays du Haut Verdon*, diplôme de géographie, 1953, 217 p.
- Masson A.**, 1950, *Le plaisir de peindre*, La Diane française ed., 202 p.
- Maurel J.M.**, 1895-1896, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses Alpes, VII.
- Mauron M.**, 1954, *En parcourant la Provence*, S.A.M. Les beaux livres, Ed. Les flots bleus, Monte Carlo, 361 p.
- Millin A.-L.**, 1808, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, Paris, Imprimerie Nationale, Tome III, Chapitres LXXIII-LXXIV, pp.39-77.
- Nicod J.**, 1980, *Les ressources en eau de la région PACA. Importance et rôle des réserves souterraines*, Méditerranée, n° 2 et 3, pp.23-34.
- Nicod J.**, 1974, *La mise en eau du réservoir de Ste Croix, clef de l'aménagement du Verdon et de l'équipement hydraulique régional*, Méditerranée, n°1, Tome 16.
- Nordman D.**, 1992, *Les guides Joanne, ancêtres des guides bleus*, pp.529-567, in P.Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, II, *La nation**, Gallimard, 608 p.
- Notre montagne**, 1909-1910, 1933, Nice.

-
- Oursel R.**, 1990, *Jean Proal*, Annales de Haute-Provence, n°313, 176 p.
- P.M.P.M.**, 1968, *Rapport introductif sur le projet de création d'un Parc national du Haut-Var et d'un Parc régional du Haut-Var*, Octobre, 50 p.
- P.M.P.M.**, 1985, *L'homme estampillé*, Essai., Les Lettres Libres, 279 p.
- Parodi M.**, 1971, *Le département du Var : un modèle d'économie coloniale*, Demain, l'Occitanie, n°8, décembre, pp. 6-10.
- Pécout T.**, 1998, *Une société rurale du XIIème au XVème siècle en Haute-Provence. Les hommes, la terre et le pouvoir dans le pays de Riez*, thèse de doctorat, Université de Provence, 3 vol.
- Perrot M., Magot I.**, 1995, *L'Aubrac. Du haut lieu au non-lieu touristique*, pp.35-48, in *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*, coll. Ethnologie de la France, cahier n°9, pp.35-48.
- Ponton R.**, 1977, *Les images de la paysannerie dans le roman rural à la fin du XIXème*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°17/18, novembre.
- Poujol O.**, 1994, *L'essor du tourisme dans les Causses Lozériens à la Belle Epoque*, Causses et Cévennes, tome XVII, n° 1, pp.414-418.
- Proal J.**, 1997 (1944), *Montagne aux solitudes*, Editions de l'Envol., 179 p.
- Provence M.**, 1929, *IVème saison d'art alpin (Riez), Mai-Août 1929. L'été des romaines*, 83 p.
- Provence M.**, 1932, *Mission dans le Haut-pays*, Gap, 61 p.
- Provence M.**, 1936, *Le musée de Moustiers*, Editions de l'Institut historique de Provence, imp. A.E.Macabet Frères, Vaison-la-Romaine, 25 p.
- Provence M.**, 1943, *La vie de l'homme en Haute-Provence*, Bulletin de la société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes, n°184, 64ème année, Digne.
- R.B.**, 1939, *Draguignan, la porte Sud du Verdon*, Pages documentaires, revue mensuelle de la pharmacie centrale de Draguignan., n°60, 6ème année, mai.
- Reclus E.**, 1879. *Géographie universelle*, Tome II, La France, 1877, p.185.
- Reclus E.**, *Histoire d'un ruisseau*, Actes Sud, collection Babel, 1995 (1869), 217 p.
- Regelsperger G.**, 1899, *Notre patrie : les Basses-Alpes (1 et 2)*, Journal des voyages et des aventures de terre et de mer, n°114, 5 février, p.151 et n°115, 12 février, pp.167-170.
- Rigaud J.**, 1934, *La dérivation des eaux du Verdon. Extension du canal du Verdon vers les hauts coteaux de la vallée de l'Huveaune et le littoral sud-est du département des Bouches-du-Rhône pour les besoins des cantons de Roquevaire, Aubagne et La Ciotat.*, Aix en Provence, 69 p.
- Rosental P.-A.**, 1999, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIXème siècle*, Paris, éditions de l'EHESS, 255 p.

-
- Rouland-Dalloyau**, 1909, *Projet de dérivation et d'utilisation de la source de Fontaine-L'Evêque et des eaux disponibles du bassin du Verdon.*, Projet technique, Paris, 71 p.
- Ruat P.**, 1905, *Les Gorges du Verdon*, Conférence faite à Castellane le 15 Juillet 1905, Imp. du Sémaphore, Barlatier, Marseille, 8 p.
- Sarre C.-A.**, 1999, *Un procès de sorcière*, Editions Le Grand Pin, 230 p.
- Sawicki F.**, 1997, *Les réseaux du PS, Sociologie d'un milieu partisan*, Belin, 335 p.
- Scipion M.**, 1988 (1978), *Le Clos du Roi*, suivi de *L'arbre aux mensonges*, Editions Seghers, Collection mémoire vive, 360 p.
- Sclafert T.**, 1959, *Cultures en Haute-Provence. Déboisements et pâturages au Moyen Age.*, SEVPEN, E.P.H.E., VIème section, Centre de Recherches Historiques, 268 p.
- Serre J.**, 1931, *Guide pratique du Verdon*, 3^{ème} édition, Aix, 46 p.
- Siegfried A.**, 1995 (1913), *Tableau politique de la France de l'Ouest*, présenté par P.Milza, collection Acteurs de l'histoire, Imprimerie Nationale, 637 p.
- Société des amis de Marcel Provence**, 1955, *Hommage à Marcel Provence (1892-1951)*, Aix, 16 p.
- Société des Excursionnistes Marseillais**, 1987, *90 ans par monts et par vaux*, 191p.
- Solia**, 1958, *Grand Canon du Verdon*.
- Strambio R.**, 1999/2000, *1974 : Draguignan et le départ de la Préfecture. Chronique*, Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var, Tome XL, pp.149-163.
- T.C.B.**, 1922, *Le Grand Cañon du Verdon*, Revue du Touring-Club de Belgique, Société Royale, XXVIII^{ème} année, n°20, 15 octobre, pp.460-461.
- T.C.F.**, 1900, *A la France. Sites et monuments, La Côte d'Azur, Var, Alpes Maritimes*.
- T.C.F.**, 1902, *A la France. Sites et monuments. La Provence : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Basses-Alpes*, pp.72-91.
- T.C.F.**, 1936, *Aux gorges du Verdon : inauguration du refuge de la Maline et de la Corniche varoise*, Revue du TCF, septembre, pp.290-292.
- Tesco L.**, 1980, *Les chants du cœur. Poèmes de tendresse et d'amour*, Editions Grande France et Provence et Côte d'Azur., Aiguines, 64 p.
- Thiesse A.-M.**, 1997, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 130 p.
- Thirion J.**, 1956, *Une construction des Hospitaliers en Provence : Saint Apollinaire de Puimoisson*, Provence historique, T.M.B. (mélanges), pp.108-118.
- Thirion J.**, 1980, *Alpes romanes*, La Pierre qui vire ed.
- Töppfler R.**, 1877, *Nouveaux voyages en zig-zag*, 4^{ème} édition, Paris, Garnier frères, in-8°, pp.423-430.

-
- Trouche F.**, 1931, *Var, Ubaye, Verdon. Description poétiques des sites alpestres*, 1931, Vilard Colmars, Basses-Alpes, 211 p.
- Vale-Roux**, 1947, *Promesse d'Occident. Pièce en quatre tableaux*, Editions Grande France, Cannes, non paginé.
- Vale-Roux**, 1955a, *Verdon. Monographie historique*, Editions Provence et Côte d'Azur, Aiguines, 104 p.
- Vale-Roux**, 1955b, *Fontaine L'Evêque. Monographie historique*, Editions Provence et Côte d'Azur, Aiguines, 17 p.
- Vale-Roux**, (non daté), *Les Gorges du Verdon. Aiguines, Monographie historique*, Editions Grande France et Provence et Côte d'Azur, Aiguines, 77 p.
- Vale-Roux**, (non daté), *Verdon, Terre mystérieuse des libertés. Documents historiques inédits sur Mirabeau et Barras*, Editions Grande France et Provence et Côte d'Azur, Aiguines, non paginé.
- Vale-Roux.**, 1931, *La Poésie..., Causeries du cercle Nova Arts-Sciences*, M.Bourdon éditeur, Paris, 11 p.
- Vaudoyer J.L.**, 1960, *Provence, Pays et cités d'art*, Fernand Nathan, 159 p.
- Veitl P.**, 1993, *Un géographe engagé : Raoul Blanchard et Grenoble, 1910-1930*, Genèses, n°13, Automne 1993, pp.98-117.
- Veitl P.**, 1996, *L'étatisation du paysage français*, Journées d'études sur l'étatisation de la société française, CERAT, IEP, Grenoble, 30-31 mai, non paginé.
- Verdegen R.**, 1981, *Merveilleux canyon et fabuleux Verdon*, Editions Les créations du Verdon, La Palud, 224 p.
- Veyan R.**, 1997, *L'histoire tumultueuse du Verdon*, chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence, non paginé, non publié.
- Veyne P.**, 1979, *L'alpinisme : une invention de la bourgeoisie*, L'Histoire, n°11, avril.
- Vidal de la Blache P., Gallois L.**, 1946-1947, *Géographie Universelle*, Armand Colin.
- Vidal P.**, 1934, *L'aménagement touristique du grand Cañon du Verdon*, Le Var historique et géographique, n°59, pp.185-194.
- Wallet M.**, 1983, *Les tourneurs sur bois à Aiguines*, Jeanne Laffite ed., Marseille, 341 p.
- Walter F.**, 1991, *La montagne des suisses. Invention et usage d'une représentation paysagère (XVIIIème-XXème)*, Etudes Rurales, janvier-décembre, n°121-124, pp.91-107.
- Weysen A.**, 1972, *L'île des Veilleurs. Saint-Graal et fabuleux trésor des Templiers dans une ville souterraine des gorges du Verdon*, Arcadie ed., Paris, 540 p.
- Weysen A.**, 1990, *Le Temple du secret et l'Apocalypse*, Robert Laffont, 477 p.

Weysen A., 1996, *Le Graal interdit. L'île des Veilleurs III*, Aeria Ed., AdG-Aeria-Verdon-Paris-Bruxelles, 401 p.

Wilhelm I., 1913, *La Durance. Etude de l'utilisation de ses eaux et de l'amélioration de son régime*, Laveur, Paris, 354 p.

Wilhelm I., 1921, *L'aménagement du Verdon et de la Basse Durance*, Bulletin de la Société Scientifique de l'Isère, t.XLVII, Grenoble.

Zürcher P., 1895-1896, *Note sur la structure de la région de Castellane*, Bulletin des services de la carte géologique de la France et des topographies souterraines, n°48, tome VII.

BIBLIOGRAPHIES DE LA PARTIE 3 ET DE LA CONCLUSION

Agulhon M., 1988, *Conscience nationale et conscience régionale en France de 1815 à nos jours*, in *Histoire vagabonde*, Tome 2, Gallimard, 306 p.

Agulhon M., 1979 (1970), *La République au village*, Seuil, 544 p.

Alexandre B., 1988, *Le horsain. Vivre et survivre en Pays de Caux*, Plon, collection Terres humaines.

Anderson B., 1983, *Imagined communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, ed. Verso.

Augé M., 2001 (1998), *Les formes de l'oubli*, Editions Payot et Rivages, Poche, Petite Bibliothèque, 122p.

Ballan E., Clayes-Mekdade C., Leborgne M., 2000, *Le technicien et le citoyen : les nouvelles scènes d'aménagement*, communication au colloque du LADYSS intitulé « Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe », Strasbourg, 10-12 mai.

Ballan E., Clayes-Mekdade C., Leborgne M., 2003, *Degrés de cadrage des procédures de concertation/négociation et analyse de leur influence dans les conflits d'aménagement du territoire : approche comparative Verdon-Pays d'Arles-Marseille*, Programme « Concertation, décision, environnement », Ministère de l'écologie, rapport final, 140 p.

Balme R., 1987, *La participation aux associations et le pouvoir municipal*, Revue française de sociologie, XXVIII, pp.601-639.

Baratier E. (dir.), 1987 (1969), *Histoire de la Provence*, éditions Privat, 602 p. (plus particulièrement le chapitre XIV, *La Provence à l'ère industrielle, 1870-1940*, pp.491-569).

Barel Y., 1981, *Modernité, code, territoire*, Annales de la Recherche Urbaine, n°10-11, printemps, pp.3-21.

Baud P., Bourgeat S., Bras C., 1995, *Dictionnaire de la géographie*, Hatier, 442 p.

Beauchard J., 2000, *La bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire*, Paris, L'Harmattan, 144 p.

Blanchard R., 1945, *Les Alpes Occidentales*, Tome IV : *Les Préalpes Françaises du Sud*, n°1 (pp.1-561), 1946, n°2 (pp.565-959), Arthaud.

Bleton-Ruget A., 2001, « Pays » et noms de pays : *l'invention de la Bresse louchannaise (XIXe-XXe siècles)*, Ruralia, n°8.

Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, NRF, Gallimard,

-
- Bontron J.C., Luginbühl Y., Cros Z.**, 1991, *Méthodologie pour l'identification et la typologie des paysages*, Ministère de l'Équipement, du logement, des transports et de la mer, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, SEGESA, STRATES, Paris, 128 p.
- Bourdieu P.**, 1990, *Droits et passe-droits. Le champ des pouvoirs territoriaux et la mise en œuvre des règlements*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°81/82, mars, pp.86-96.
- Boyer M.**, 1963, *Les caractères saisonniers du phénomène touristique, ses conséquences économiques*, Diplôme de l'institut de géographie, Aix-en-Provence.
- Brun J.**, 1983, in Collectif, *Territoires*, n°1, Presses de l'ENS.
- Brunet R.**, 1990, *Mondes nouveaux*, in *Géographie universelle*, Tome 1, Paris, Belin, Reclus.
- Busson B.**, 1998, *La mise en place de la CNDP*, Droit de l'environnement, janvier-février, n°55, pp.18-20.
- Cauvin C.**, 1924, *Notice sur le Bassin du Verdon. (suite et fin), II. L'évolution économique et démographique*, pp.83-96.
- Chamboredon J.C.**, 1980, *Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation*, Revue française de sociologie, XXI, 1, pp.97-119.
- Chamboredon J.C.**, 1985, *La naturalisation de la campagne : une autre manière de cultiver « les simples » ?*, pp.138-151, in A.Cadore (dir.), *Protection de la nature : histoire et idéologie*, L'Harmattan, 245 p.
- Chamboredon J.C., Mathy J.P., Méjean A., Weber F.**, 1985, *L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification*, communication au colloque de Montpellier « *Identité locale, identité professionnelle* » (novembre 1984), Sociologie du Sud-Est, n°41-44, juin, pp.61-85.
- Charle C.**, 1980, *Questions à propos d'un colloque : Région et conscience régionale en France*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°35, novembre, pp.37-43.
- DATAR**, 1967, *Les Journées Nationales d'Études sur les PNR*, La Documentation Française, 214 p.
- Debarbieux B., Poisat J.**, 1999, *La rhétorique des artefacts territoriaux*, in Gerbaux F. (dir.), *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?*, La Tour d'Aigues, éditions de L'Aube.
- Defrance J.**, 1988, « Donner » la parole ». *La construction d'une relation d'échange*, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, juin, n°73, pp. 52-66.
- Di Méo G.**, 1998, *Territoires et représentations*, in Bigoteau M., Le Roy F. (dir.), *Territoires*, Séminaire « Le lien social », Nantes, 11-12 mai, MSH Ange Guépin, 197 p.
- Esposito R.**, 2000, *Communitas. Origine et destin de la communauté*, Paris, PUF.
- Esposito R.**, 1999, *Communauté, immunité, démocratie*, Transeuropéennes, n°17, pp. 35-45.

-
- Fabiani J.-L.**, 2006, *Beautés du Sud. La Provence à l'épreuve des jugements de goût*, L'Harmattan, janvier, 150 p.
- Fabiani J.-L.**, 1994, *Les créateurs de la nature. Enjeux et justifications d'une pratique paradoxale*, rapport de recherche n°94149, Ministère de l'environnement (DGAD), 78 p.
- Fourniau J.M.**, 2005, *L'expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains » dans les conflits d'aménagement*, Revue européenne des sciences sociales, (à paraître).
- Giraut F., Vanier M.**, 1999, *Plaidoyer pour la complexité territoriale*, in Gerbaux F.(dir.), *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?*, éditions de l'Aube, pp.143-172.
- Grémion P.**, 1976, *Le pouvoir périphérique*, éditions du Seuil, Collection Sociologie.
- Hobsbawm E., Ranger T. (dir.)**, 1983, *The invention of tradition*, Cambridge, Cambridge University Press. (la traduction de l'introduction de T.Ranger se trouve dans la revue Enquête, n°2, EHESS Marseille, 1995, pp.171-189)
- Hollard G., Leborgne M.**, 2001, *Quelques pistes de réflexion sur ce que concerter veut dire*, in Donzel A. (dir.), *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région urbaine marseillaise*, éditions Maisonneuve et Larose, pp.453-466.
- Jakez Hélias P.**, 1975, *Le cheval d'orgueil. Mémoires d'un breton du pays bigouden*, Plon, collection Terres humaines.
- Jobert A.**, 1998, *L'aménagement en politique ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général*, Politix, n°42, pp. 67-93.
- Jullian C.**, 1908, *Histoire de la Gaule*, Tome 1.
- Kalaora B. et Savoye A.**, 1985, *La protection des régions de montagne au XIXème : forestiers sociaux contre forestiers étatistes*, pp. 6-23, in A.Cadore (dir.), *Protection de la nature, histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 245 p.
- Kalaora B.**, 1985, *Le génie du lieu. Etude de cas : la forêt d'Orléans et la forêt de Fontainebleau*, Espaces et Sociétés, n°46, janvier-juin, pp.145-154.
- Lajarge R.**, 2000a, *Territorialités intentionnelles. Des projets à la création des Parcs naturels régionaux. (Chartreuse et Monts d'Ardèche)*, Thèse de géographie, Université J. Fourier, Grenoble 1, 663 p.
- Lajarge R.**, 2000b, *Les territoires aux risques des projets. Les montagnes entre Parcs et pays*, Revue de Géographie Alpine, n°1, pp. 45-60.
- Lajarge R., Leborgne M.**, 2000, *Parc et/ou Pays : sur les ressorts des choix communaux*, communication au colloque de l'Association des Ruralistes Français : *Territoires prescrits, territoires*

vécus : *inter-territorialité au cœur des recompositions des espaces ruraux*, Toulouse, 25-27 octobre, 19p.

Leborgne M., 2006, *La construction sociale de la confiance : une condition du processus d'apprentissage cognitif des acteurs aux débats publics*, pp.133-143 in Simard L. et alii (dir.), *Le débat public en apprentissage. Le débat public en apprentissage. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris, L'Harmattan, collection « Villes et entreprises », 315 p.

Leborgne M. (dir.), 2005, *Concerter pour territorialiser les risques : un atout pour la réduction des vulnérabilités locales ?*, programme « Risque, décision, territoire », Ministère de l'écologie, rapport final, 143 p.

Leborgne M., 2002, *Les effets du débat public sur le milieu associatif : vers le renforcement de deux modèles d'engagement*, *Faire savoirs*, Aix-en-Provence, n°4 (revue en ligne : www.amares.org).

Leborgne M., 2001, *De la mémoire pour faire territoire*, *Revue Verdons*, Aups (Var), n°4.

Leborgne M., 1999, *De quelques caractères associatifs : la mobilisation associative entre l' élu local et le citoyen lors du débat public relatif au projet de ligne THT entre Boutre (Var) et Carros (Alpes Maritimes)*, contribution au rapport de recherche dirigé par A.Micoud intitulé *Fonctionnement et dynamisme des associations de protection de la nature et de défense de l'environnement*, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, n°27598, janvier.

Lefebvre H., 1974, *La production de l'espace*, 485 p.

Lepetit B., 1995, *Architecture, géographie, histoire : usages de l'échelle*, *Genèses*, n°13, pp.118-138.

Lepetit B., 1990, *L'échelle de la France*, *Annales ESC*, n°2, avril, pp.433-443 (à propos du livre de Ozouf-Marignier M.-V., 1989, *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du XVIIIème*, éditions de l'EHESS, 363 p.)

Levi G., 1989, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Gallimard, Collection Bibliothèque des Histoires, 276 p.

Livet P., 2002a, *La révision des croyances*, éditions Hermès, Traité de sciences cognitives.

Livet P., 2002b, *Emotions et rationalité morale*, éditions PUF.

Loroux N., 1993, *L'invention d'Athènes*, Paris, Payot.

Loroux N., 1997, *La citée divisée, l'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Paris, Petite bibliothèque, Payot.

Maresca B., Poquet G., 1995, *L'environnement dans les sciences sociales : le regard des chercheurs sur les thèmes porteurs*, CREDOC.

Marié M. (en collaboration avec Jean Viard), 1977, *La campagne inventée*, Editions Actes Sud.

-
- Marié M.**, 1989, *Les terres et les mots. Une traversée des sciences sociales*, Editions Méridiens Klincksieck, 214 p.
- Micoud A. (dir.)**, 2000, *La dynamique des associations de nature et d'environnement*, Rapport de synthèse, Ministère de l'environnement, DGAD/SRAE, CRESAL, St Etienne, 52 p.
- Micoud A.**, 1991, *Les lieux exemplaires : des lieux pour faire croire à de nouveaux espaces*, in Micoud A.(dir.), *La production symbolique des lieux exemplaires*, Dossier et séminaires TTS, n°14, Ministère de l'Équipement, du logement, des transports et de la mer, février,) pp.43-50.
- Micoud A., Laneyrie Ph., de Banville E.**, 1977, *Fonction et enjeux des Parcs naturels régionaux péri-urbains ; l'exemple du Parc du Pilat*, Rapport CRESAL, multigr., pour le ministère de la qualité de la vie, 159 p.
- Morinaux Y.**, 1977, *Les PNR, Notes et études documentaires*, n°4439-4440, décembre.
- Nougarède O., Larrère R., Poupardin D.**, 1985, *La restauration des terrains de montagne de 1882 à 1913, L'Aigoual et sa légende*, pp.24-40, in A.Cadoret (dir.), *Protection de la nature, histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 245 p.
- Ollivro J.**, 1997, *Les critères spatiaux, éléments primordiaux de la contestation à l'encontre du TGV Méditerranée*, Annales de géographie, n°593-594, pp.51-80.
- Ozouf-Marignier M.V. (dir.)**, 2004, *Les pays et leurs enjeux*, Études sociales, n°139-140, 211 p.
- Pelen J.-N.**, 1985, *Le pays d'Arles : sentiment d'appartenance et représentation de l'identité*, Terrain, n°5, octobre, pp.37-45.
- Pourtier R.**, 1986, *Les géographes et le partage de l'Afrique*, Hérodote, n°41, 2^{ème} trimestre, pp.91-108.
- Prieur M.**, 1991, *Droit de l'environnement*.
- Raffin J.P. et Ricou G.**, 1985, *Le lien entre les scientifiques et les associations de protection de la nature*, pp.61-74 in A.Cadoret (dir.), *Protection de la nature : Histoire et idéologie*, Paris l'Harmattan, 245 p.
- Regazzola T.**, 1991, *Paysage ou territoires ? Déprise agricole et interprétation de l'espace*, 91 p., non publié.
- Regazzola T.**, 1996, *Territoire objet. Territoires sujets ?*, Rapport de recherche pour le Ministère de l'environnement, Envol, 141 p.
- Renard J.**, 1995, *Le retour des « Pays »*, Revue sciences humaines, hors-série n°8, février-mars.
- Rolland-May C.**, 1987, *La théorie des ensembles flous et son intérêt en géographie*, L'espace géographique, Tome XVI, n°1, janvier-mars, pp.42-50.
- Rousseleau R.**, 2001, *L'esprit et les lieux. Généalogie et usages de clichés paysagers vendéens*, Genèses, n°44, septembre, pp.99-126.

-
- Serres M.**, 1980, *Le passage du Nord-Ouest*, Editions de minuit, 195 p.
- Servet J.M.**, 1994, *Paroles données : le lien de confiance*, Revue du MAUSS, n°4, (ed.) La découverte, pp.37-54.
- Shama S.**, 1995, *Memory and landscape*, Harper Perennial Ed., 664 p.
- SMPV**, 1988, *Les assises du Verdon*.
- SMPV**, 1989, *Contribution du SMPV à la charte du Parc naturel régional du Verdon*.
- SMPV**, 1990, *Bilan et perspective des Pays du Verdon*.
- Tassin E.**, 1997, *Qu'est-ce qu'une communauté politique ?*, Esprit, mars-avril.
- Tassin E.**, 1999, *Le trésor perdu : Hannah Arendt et l'intelligence de l'action politique*, Payot.
- Tönnies F.**, 1977, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Retz, CEPL.
- Vallemont S.** (dir.), 2001, *Le débat public : une réforme dans l'Etat*, Paris, LGDJ.
- Veitl P.**, 1996, *La politique de l'Environnement (le cas de la gestion des « paysages ») : entre expertise et jeux partisans*, Université de Lille II, CRAPS, 9 p., non publié.
- Walter F.**, 1991, *Les montagnes des suisses. Invention et usage d'une représentation paysagère (XVIII-XXème)*, Etudes Rurales, janvier-décembre, n°121-124, pp.91-107.
- Zalio P.-P.**, 1999, *Grandes familles de Marseille au XXème siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Belin, 315 p.
- Zuanon J.P. et Gerbeaux F.**, 1995, *Chronique d'un parc oublié, du parc de la Bérarde (1913) au parc des Ecrins (1973)*, Revue de géographie alpine, n° hors série, Collection Ascendances, 144 p.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	p.3
Sommaire	p.4
Préambule : La Delage de Paul Camoin ou la mémoire en pièces...	p.7
Introduction générale	p.9

PARTIE 1 : ELEMENTS POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA MARQUE

Introduction : <i>Circonscriptions disciplinaires</i>	p.15
Chapitre 1 : Maurice Halbwachs ou Les souvenirs d'une sociologie de la mémoire	p.18
1. L'influence philosophique : Bergson et l'individu	p.20
2. Le contexte sociologique ou la rupture paradigmatique	p.23
3. Mémoire collective et mémoire sociale : les deux systèmes de sociologie de la mémoire de Halbwachs	p.26
3.1. <i>Mémoire du groupe et rôle des cadres sociaux : l'approche factuelle du premier système</i>	p.28
3.2. <i>Abstraction et critiques : les fondements du second système de mémoire</i>	p.32
4. La réception des cadres : psychologie et histoire versus sociologie de la mémoire	p.34
4.1. <i>La confrontation psychologique</i>	p.34
4.2. <i>La confrontation historique</i>	p.35
a) <i>La mémoire sociale ou l'œuvre inachevée</i>	p.37
b) <i>La mémoire historique : première réponse à Bloch</i>	p.40
c) <i>La topographie légendaire : une démonstration d'érudition sur la longue durée</i>	p.44
Conclusion sur l'archéologie du système de pensée bipartite d'Halbwachs	p.50

Chapitre 2 : Mémoire collective et espace : la contribution inachevée de Maurice Halbwachs	p.54
1. Aux sources d'un chapitre inachevé	p.56
1.1. <i>Les mouvements régionalistes : une des origines de la réflexion sur la mémoire</i>	<i>p.56</i>
1.2. <i>La référence au passé comme mode d'exaltation de la patrie</i>	<i>p.56</i>
2. La mémoire collective et l'espace selon Halbwachs	p.60
3. Contextes de guerre et mémoires meurtries	p.64
4. La mémoire collective chez les musiciens et le début de la Seconde Guerre Mondiale : 1939	p.64
Chapitre 3 : Le traitement de la mémoire collective sur les pas d'Halbwachs	p.70
1. La mémoire dans l'histoire : les mémoires de Pierre Nora	p.71
1.1 <i>Quand l'histoire remplace la mémoire</i>	<i>p.73</i>
1.2. <i>Retour sur les lieux</i>	<i>p.75</i>
2. Une contribution anthropologique aux phénomènes mémoriels : Roger Bastide et la question du groupe porteur de mémoire	p.80
3. La juste mémoire du philosophe et le passage de l'individuel au collectif : Paul Ricoeur	p.84
3.1. <i>La question du porteur de mémoire</i>	<i>p.85</i>
3.2. <i>Les obstacles de la mémoire</i>	<i>p.87</i>
3.3. <i>La question de l'objet de la mémoire</i>	<i>p.91</i>
a) <i>La mémoire entre événements et représentations</i>	<i>p.91</i>
b) <i>Sur les supports des documents : échelles, oralité et récit</i>	<i>p.92</i>
3.4. <i>La justice et le pardon comme fonction mémorielle : vers une mémoire partagée</i>	<i>p.98</i>
3.5. <i>Vers un oubli salvateur ?</i>	<i>p.99</i>
3.6. <i>S'approprier Ricoeur</i>	<i>p.102</i>

4. Mémoire du mythe et mythe de la tradition	p.107
4.1. <i>Finley et la question du but de la mémoire</i>	p.107
4.2. <i>Sur la prétendue profondeur des traditions</i>	p.109
5. La mémoire comme objet politique : l'apport de Michaël Pollack	p.111
6. Le traitement de la mémoire outre-Atlantique : le modèle de la personnalité et de l'événement	p.114
Chapitre 4 : Mémoires et territoire : éléments pour une sociologie de la marque	p.118
1. Moment littéraire : lecture de Perec	p.118
1.1 <i>L'écriture dans le temps</i>	p.120
1.2. <i>Souvenirs propres, souvenirs partagés : la constitution d'une communauté virtuelle</i>	p.120
1.3. <i>Version littéraire d'une phénoménologie de la mémoire</i>	p.121
1.4. <i>Judaïté et mémoire : la récurrence d'une souffrance entre absence et oubli</i>	p.123
1.5. <i>Les statuts du lieu</i>	p.125
2. Moment philosophique : aux sources des rapports entre espace et mémoire	p.126
3. Moment théorique : la marque comme modalité de passage du lieu au territoire	p.127
3.1. <i>Les territoires de la mémoire : pour compléter Halbwachs</i>	p.127
3.2. <i>Retour au lieu</i>	p.129
3.3. <i>Entrée dans le territoire</i>	p.130
a) <i>La mémoire versus le projet ?</i>	p.131
b) <i>Stabilité et permanences versus labilité et changements</i>	p.133
3.4. <i>La labilité des territoires face à leur ancrage dans le passé</i>	p.133
a) <i>Le territoire ou quand l'espace se définit par le temps</i>	p.133
b) <i>Sur la nature du lieu</i>	p.134
c) <i>Le rayonnement du haut lieu : un accès au territoire</i>	p.135
d) <i>Le haut lieu et le rapport au temps</i>	p.137
e) <i>La construction sociale du haut lieu</i>	p.137
3.5. <i>La mémoire collective comme point de résistance à la complexification socio-spatiale</i>	p.138

**4. La fabrication de la marque :
le rôle des récits de mémoire, entre événements et personnages** p.140

5.1. *L'événement comme marque mémorielle territoriale* p.141

5.2. *Le pionnier comme figure démiurgique territoriale* p.142

Conclusion partie 1 p.144

1. *Les mémoires collectives territoriales comme révélateur de la construction des identités ?* p.144

2. *Et en l'absence de marque ?* p.145

3. *La nature du territoire d'enquête* p.145

PARTIE 2 : RETOUR SUR LES MARQUES D'UN TERRITOIRE A L'ECART

Introduction : *Matière de mémoire* p.148

Chapitre 1 : Les mises en récit d'une construction territoriale p.150

1. **Récits de voyage et premières prescriptions : le Verdon entre le vide et l'effroi** p.150

2. **Lorsque la région résiste à l'analyse géographique** p.155

2.1. *Le comparatisme Alpes du Nord / Alpes du Sud comme mode d'approche d'un « flou géomorphologique »* p.156

2.2. *Une géographie physique inféodée à la science géologique* p.156

2.3. *Raoul Blanchard ou la tentative d'un géographe déconcerté* p.160

3. **L'espace littéraire et artistique verdonien** p.167

3.1. *Fiefs littéraires : la partition provençale et le thème de l'arrière-pays* p.170

3.2. *Sur quelques traits littéraires verdoniens* p.170

a) *Maurice Magre (1877-1971) : la légende de la fée Mélusine revisitée* p.170

b) *Alfred Weysen et l'acharnement du mystique-légitime templier dans le Verdon* p.173

c) *L'inspiration verdonienne de l'œuvre gionienne :
un « Sud imaginaire » et méconnu à l'Est de la Durance* p.179

3.3. *Une littérature « de l'intérieur » ?* p.198

a) *Isidore Blanc : chantre et « régisseur du Verdon »* p.200

b) *Marcel Provence : une étincelle dans le patrimoine verdonien* p.202

c) *Joseph Chauvin dit Joëlle Font d'Eilenc :
la fantaisie littéraire et artistique au service du Verdon* p.207

3.4 *Une littérature locale de l'intime* p.218

4. L'inspiration artistique	p.219
Chapitre 2 : Les pionniers	p.223
1. Edouard-Alfred Martel et la révélation des Gorges du Verdon	p.223
1.1. <i>Edouard-Alfred Martel (1859-1938) : des couloirs du tribunal aux abîmes de la France et du monde...</i>	p.225
1.2. <i>L'expédition dans les cañons du Verdon ou la rencontre tumultueuse avec un site « monstrueux »</i>	p.229
1.3. <i>De la révélation des lieux aux décisions d'aménagement du site</i>	p.239
a) <i>1905-1918 : Martel protecteur esthétique des sites et promoteur rationnel des forces naturelles</i>	p.240
b) <i>Le Martel d'après-guerre : la croisade touristique d'un prosélyte convaincu</i>	p.241
1.4. <i>La transition de Martel</i>	p.249
a) <i>Le tourisme vulgaire et la culture du TCF</i>	p.249
b) <i>Une constance dans l'œuvre de Martel : la préoccupation hygiéniste et rationnelle de l'utilisation de la nature</i>	p.245
c) <i>Retour aux périodes de Martel</i>	p.245
2. Isidore Blanc : le régisseur du Verdon	p.252
2.1. <i>Une implication décisive : le Touring Club de France</i>	p.254
2.2. <i>La nouvelle vie d'Isidore</i>	p.256
2.3. <i>L'ère des banquets, de la presse et des inaugurations</i>	p.258
3. L'abbé Jules Chaperon (1877-1951) : l'agitateur du canton de Comps	p.268
3.1. <i>Le préventorium de la Martre</i>	p.270
3.2. <i>L'aide à l'agriculture locale et le développement du tourisme : les solutions pour un pays délaissé</i>	p.275
3.3. <i>Chaperon, « pionnier du tourisme dans le haut Var »</i>	p.279
3.4. <i>Les raisons d'une œuvre oubliée</i>	p.286

Chapitre 3 : L'eau des villes et l'eau des champs : dompter la rivière et coloniser le territoire **p.292**

1. L'eau convoitée **p.293**

2. La ressource touristique **p.301**

2.1. Les premiers guides touristiques *p.302*

2.2. Les premières promotions touristiques *p.304*

2.3. Le rail et la route pour le littoral : les premiers pas vers un territoire du vide *p.310*

2.4. La construction du circuit des gorges : deux siècles de travaux *p.313*

Chapitre 4 : Les fondements d'une prise de conscience territoriale : l'espace, la nature et leurs fonctions (1967-1990) **p.321**

1. « 67 » : année polémique **p.322**

1.1. Le « Camp de Jules » : une nouvelle conquête *p.322*

a) Le contexte historique *p.323*

b) L'opposition à Canjuers : économie et Occitanie *p.326*

1.2. Le recours à la nature : une autre valorisation de l'espace *p.332*

a) La défense des pierres *p.332*

b) La défense de l'eau *p.333*

c) La défense de l'arbre *p.333*

d) PMPM dans le Verdon *p.334*

e) Le comité des Parcs naturels du haut Var *p.336*

f) Les Parcs naturels contre le camp militaire *p.337*

2. Apogée et déclin du soldanisme **p.343**

2.1. La revanche du Var côtier sur le Var central *p.345*

2.2. Dans « Soldani », il y a « soldat » : l'affaiblissement du Var central et ses conséquences sur le haut Pays *p.348*

2.3. La résistance du haut pays *p.351*

2.4. Le haut pays, entre moutons et canons *p.353*

3. Arrêter l'eau et le touriste : les nouveaux enjeux verdoniens	p.355
3.1. « Un escalier d'eau » pour descendre le Verdon : Gréoux, 1967	p.355
3.2. La Commission Interdépartementale d'Aménagement de la Région du Verdon : quand l'Etat prend la main dans le Verdon	p.359
3.3. Maurice Janetti et ses syndicats	p.364
4. Le projet de Ste Croix et son contexte p.368	
4.1. Le verrou de Ste Croix dans la chaîne hydroélectrique du Verdon	p.369
4.2. La naissance technique du territoire	p.374
a) La Société du Canal de Provence (SCP)	p.374
b) EDF	p.375
5. Les derniers projets	p.376
5.1. Le projet de Chasteuil, ou la dernière tentative technique	p.378
5.2. « Le complexe allemand » : un autre cas d'école pour la résistance locale	p.378
5.3. La visibilité institutionnelle du Verdon : le site classé	p.384
Conclusion partie 2	p.387

PARTIE 3 : RECEPTION SOCIALE DES MARQUES ET CONSTRUCTION DU SENTIMENT D'APPARTENANCE TERRITORIAL

Introduction : Sur le terrain...	p.390
Chapitre 1 : Le Parc naturel régional du Verdon : la dernière marque territoriale ?	p.392
1. Les Parcs naturels régionaux : des territoires ruraux au service d'une invention urbaine	p.392

1.1. Ce que sont les PNR et ce qu'ils ne sont pas	p.392
a) Le statut de la nature dans les PNR	p.393
b) Le projet social des PNR : la création d'une communauté de projet territorialisée	p.394
1.2. Des premières velléités de sanctuarisation des espaces naturels aux Parcs français	p.396
1.3. Les Parcs naturels régionaux en PACA	p.404
1.4. 1989-1997 : les origines d'un Parc controversé dans le Verdon	p.407
a) Du SMPV au Parc naturel régional du Verdon	p.408
b) « La déterritorialisation des formes antérieures » : PNRV versus SMPV	p.415
2. La réception sociale de la marque : la difficile éclosion du sentiment d'appartenance au Parc	p.423
2.1. La réception sociale du PNR du Verdon (1997-2004)	p.424
a) Les sources de l'étude	p.424
b) Le plan de l'étude	p.425
c) La nature du matériau traité	p.426
d) les résultats de l'enquête	p.428
. Partie 1 : Points de vue sur le passé	p.428
. Section 1 : La réception par les populations dans les enquêtes qualitatives (approche thématique)	p.428
. Section 2 : La réception des populations locales dans l'enquête quantitative	p.432
. Partie 2 : Les visions d'avenir	p.436
. Section 1 : Les attentes sociales auprès du Parc dans les enquêtes qualitatives (approche thématique)	p.436
. Section 2 : Les attentes sociales dans l'enquête quantitative	p.441
e) Les conclusion de l'enquête : quelques socio-types verdoniens	p.443
2.2. Un portrait statistique du Verdon : les tendances d'un territoire qui sort de l'oubli	p.450
a) Questions de méthode	p.450
b) Une ambiance chiffrée des années 30	p.452
c) Une photographie statistique : les verdoniens aujourd'hui	p.456
3. L'hypothèse illustrée : mémoire de territoire versus mémoire de projet ou « l'affaire THT »	p.461
3.1. Les cadres de la discorde	p.461
a) Le projet d'EDF	p.462
b) Un débat public de la Commission Nationale du Débat Public	p.464
c) De la commission Nationale à la Commission Particulière du débat public (CPDP)	p.464
3.2. L'entrée en scène du territoire	p.466
3.3. Les discours du territoire	p.467
a) La profondeur historique du territoire	p.467

b) Les porte-parole d'un paysage exclusif	p.472
c) La construction d'une communauté débattante	p.475

3.4. En conclusion

p.474

Epilogue	p.481
----------	-------

Chapitre 2 : Le sentiment d'appartenance territoriale en discours **p.483**

1. Origine du discours et norme territoriale nouvelle : la charte du Parc du Verdon **p.483**

1.1. Quel contenu ? p.484

1.2. Quel périmètre ? p.486

2. Le discours comme matériau d'approche du sentiment d'appartenance territoriale **p.489**

2.1. Les lieux de l'enquête p.489

2.2. Les sujets de l'enquête p.490

2.3. Les échelles temporelles et spatiales de la conscience régionale p.493

3. L'opération cartographique : une manière de traiter le discours **p.498**

3.1. La fonction de description de la ligne et l'échelle p.498

3.2. Synthèse cartographique ou la prégnance des lois de la nature p.499

a) Déterminisme géographique ou la double partition du territoire p.499

b) Centralités symbolique et géographique :
les caractères d'un individualisme territorial p.503

. Retour au noyau dur p.503

. Le Parc comme somme d'individualismes communaux p.504

. La forteresse moustérienne p.506

c) Les attractions extérieures : renforcement ou fragilisation de l'unité ? p.508

3.3. Les effets « Parc » p.511

3.4. Conclusion p.513

Chapitre 3 : La nature et la place des processus mémoriels dans la construction de l'identité territoriale : vers des communautés de mémoire ? **p.515**

1. Sur quelques figures du rapport au passé **p.515**

1.1 Les fonctions de rappel p.516

1.2. La reconstruction et l'invention : vers l'émergence d'une nouvelle norme p.517

1.3. L'évitement et l'enfouissement p.522

Conclusion : remplir le territoire du vide p.524

2. La nature au secours des communautés mémorielles	p.524
2.1. <i>Se lier et se délier</i>	<i>p.524</i>
2.2. <i>Faire communauté</i>	<i>p.526</i>
3. Un Parc naturalo-mémoriel pour la construction d'une communauté globale ?	p.531
Conclusion générale	p.533
Bibliographie	p.537
Table des matières	p.568
Table des illustrations	p.577
Liste des sigles	p.579
Liste des entretiens	p.581
Index	p.583
Carte du Parc naturel régional du Verdon	p.584

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PARTIE 1

Maurice Halbwachs (1877-1945)	p.18
Le « cône renversé » de Bergson	p.22

PARTIE 2

Carte postale « Gréoux-les-Bains. Gorges du Verdon »	p.155
La zone du Verdon : « Régions montagneuses » (cartes des Alpes-de-haute-Provence et du Var)	p.166
La cartographie de l'île des Veilleurs selon Weysen	p.175
Destruction de la statue du Mandarom, Castellane	p.178
Joseph Chauvin et ses parents, à la Font d'Eilenc (années 20)	p.208
Font d'Eilenc, années parisiennes	p.210
Le tour de France en vélocar : les Alpes (1928)	p.212
Font d'Eilenc à l'Office de Tourisme d'Aiguines (1988)	p.217
Font d'Eilenc devant son office de tourisme d'Aiguines (1989)	p.224
Edouard-Alfred Martel (carte d'identité, juin 1905)	p.228
Les membres de l'expédition, 11 août 1905	p.233
Les cabanes de l'Escalès	p.235
Au Pas de l'Imbut	p.236
Descente dans l'aven de la Nouguière	p.237
Vue de la sortie du Verdon, 1905	p.239
Le Colorado français	p.248
Isidore Blanc (1873-1933)	p.253
Les escaliers de la brèche Imbert en construction par des paluards (1928)	p.255
Robert de Joly chez Font d'Eilenc à l'office de tourisme d'Aiguines (années 60)	p.259
27 juin 1930 : sur le nouveau sentier	p.261
Pique-nique au Pas d'Issane (Isidore Blanc allongé au centre, en chapeau)	p.262
Le ministre Bedouce dans le Verdon	p.263
Le « Phare » à la Palud, siège du Syndicat d'Initiative (fin des années 30)	p.265
Robert de Joly et Norbert Casteret dans le livre d'or de l'auberge du Point sublime (13 août 1949)	p.267
Le R.P. Delattre et l'Abbé Chaperon	p.268
Un repas des « Petiots »	p.270
la « french-american association for homeless children in danger of tuberculosis »	p.273
L'assistance franco-américaine	p.273
Visite du consul des Etats-Unis en France, Prescott Childs	p.275
La « Route Napoléon »	p.282
Quelques amis des « Petiots »	p.284
Le mandat de Frédéric Mistral	p.286
Emilie Morel, directrice de « L'œuvre »	p.290
Le projet Rouland-Dalloyau	p.297
Georges Clemenceau en visite à Allos (octobre 1908) (photo E.-A. Martel)	p.300

Le circuit des gorges dans le Guide Bleu (1933)	p.307
L'auberge de Marius Gibelin au Point Sublime, années 30	p.308
Le Relais des Balcons (années 40)	p.310
Le chemin muletier de Moustiers à Castellane (début du siècle)	p.313
Groupe de travailleurs indochinois, élargissement du Col d'Illuire (Corniche sublime) octobre 1942	p.314
La construction du pont de l'Artuby (années 40)	p.315
Inauguration d'un tronçon de la corniche sublime (bastide de Sardon)	p.316
Le pont de l'Artuby achevé	p.317
Le circuit des gorges	p.318
Le dernier Romavagi de Brovès	p.325
Projet de Parcs Naturels dans le haut Var (1968)	p.337
Affiche du comité des Parcs naturels du haut Var :	
« Reboisement et pais sur le haut Var » (1972)	p.342
L'escalier d'eau du Verdon, Gréoux, 1967	p.357
Pour un parc des loisirs et de la culture, Gréoux, 1967	p.358
Une rue des Salles avant la mise en eau du lac	p.371
Dynamitage de l'église des Salles (5 mars 1974, 16h45)	p.373
La chaîne hydroélectrique Verdon et le canal de Provence	p.382

PARTIE 3

Le territoire du Parc naturel régional du Verdon, nouvelle marque territoriale ?	p.390
Les territoires de projet en PACA	p.405
Le schéma de transport électrique de la région PACA	p.462
« Lucky Gerry »	p.469
« Ni ici, ni ailleurs »	p.474
Les lieux de l'enquête	p.490
Les sept zones paysagères du Parc du Verdon	p.497
La légende des cartes	p.499
Carte Comps-sur-Artuby	p.500
Carte St-Julien-du-Verdon	p.502
Carte Blioux	p.505
Carte Moustiers-sainte-Marie	p.507
Carte Demandolx	p.508
Carte Valensole	p.509
Carte Castellane	p.510
Carte Rougon	p.512
Carte Aiguines	p.513

LISTE DES SIGLES

A.D.E.M.E. : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
A.O.C. : Appellation d'Origine Contrôlée
A.R.E.A. : Association Régionale d'Animation des Pays du Verdon
A.R.P.E. : Agence Régionale pour l'Environnement
C.A.F. : Club Alpin Français
C.D.T. : Comité Départemental du Tourisme
C.E.T.E. : Centre d'Etudes Techniques
C.I.A.R.V. : Commission Interdépartementale d'Aménagement de la Région du Verdon
C.N.D.P. : Commission Nationale du Débat Public
C.N.P.N. : Conseil National de Protection de la Nature
C.P.D.P. : Commission Particulière du Débat Public
C.R.A.D.T. : Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire
C.R.E.D.O.C. : Centre de Recherche pour l'Etudes et l'Observation des Conditions de Vie
C.R.E.S.A.L. : Centre de Recherche et d'Etudes Appliquées de la Loire
C.T.E. : Contrats Territoriaux d'Exploitation
C.U.M.A. : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
D.A.T.A.R. : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (devenue DIACT : Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires)
D.D.A. : Direction Départementale de l'Agriculture
D.D.E. : Direction Départementale de l'Equipement
D.H.D.R. : Diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches
D.I.R.E.N. : Direction Régionale de l'Environnement
D.N.P. : Direction de la Nature et des Paysages
D.R.A.E. : Direction Régionale à l'Architecture et à l'Environnement
E.D.F. : Electricité de France
E.E.L.M. : Energie Electrique du Littoral Méditerranéen
E.H.P. : Enquête Habitants du Parc
E.N.S. : Ecole Normale Supérieure
E.P.C.I. : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
F.N.E. : France Nature Environnement
F.O.L. : Fédération des Œuvres Laïques
G.A.E.R. : Groupe d'Action et d'Etudes Régionales
G.P.L. : Gaz en Phase Liquide
G.R.E.F. : Génie Rural des eaux et Forêts
G.T.M. : Grands Travaux de Marseille
I.G.A. : Institut de Géographie Alpine
I.N.S.E.E. : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
I.R.E.S. : Institut de recherches Economiques et sociales
M.D.E. : Maîtrise de la Demande d'Electricité
N.I.M.B.Y. : Not In My Back Yard
O.G.A.F. : Opération Groupée d'Aménagement Foncier
O.G.S. : Opération Grand Site
O.N.F. : Office National des Forêts
O.T.S.I. : Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative
P.A.C.A. : Provence-Alpes-Côte d'Azur

P.D.Z.R. : Plan de Développement des Zones Rurales
P.L.A.C. : Programmes Locaux d'Aménagement Coordonné
P.L.M. : Paris-Lyon-Méditerranée
P.M.P.M. : Pierre-Maurice Perrier-Morillon
P.N. : Parc National
P.N.R. : Parc naturel régional
P.R.A. : Petites Régions Agricoles
R.A.A. : Recueil des Actes Administratifs
R.G.P. : Recensement Général de la Population
R.P.C. : Réunions Publiques Charte
R.T.E. : Réseau de Transport d'Electricité
R.T.M. : Restauration des Terrains de Montagne
S.A.G.E. : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
S.C.P. : Société du Canal de Provence
S.H.V. : Société Hydroélectrique du Verdon
S.I. : Syndicat d'Initiative
S.I.V.O.M. : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
S.I.V.U. : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
S.L.H. : Sondage Louis Harris
S.M.P.V. : Syndicat Mixte des Pays du Verdon
S.N.P.N. : Société Nationale de Protection de la Nature
S.P.P.F. : Société pour la Protection des Paysages de France
S.Z.A. : Société Zoologique d'Acclimatation
T.C.B. : Touring Club de Belgique
T.C.F. : Touring Club de France
T.H.T. : Très Haute Tension
U.D.V.N. : Union Départementale Vie et Nature
U.R.V.N. : Union Régionale Vie et Nature
Z.N.I.E.F.F. : Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique
Z.I.C.O. : Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux

LISTE DES ENTRETIENS REALISES¹

Les élus :

- . M.Blieck, adjoint à la mairie de Riez,
- . Mme Cadenel, adjointe à la mairie de Valensole,
- . M.Carle, maire de Castellane,
- . M.Claire, maire de Rougon,
- . M.Clap, maire de Trigance,
- . M.Ciofi, maire d'Aups,
- . M.Coldeboeuf, maire des Salles-sur-Verdon,
- . M.Collomp, maire de Blieux,
- . M.Demaria, Conseiller général du canton de Comps-sur-Artuby,
- . M.Devachon, 1^{er} adjoint de la mairie de Baudinard,
- . M.Espitalier, maire de Quinson,
- . Mme Gastaldi, maire de La Palud-sur-Verdon,
- . M.Gueymard, maire de Comps-sur-Artuby,
- . M.La Rocca, Gréoux-les-Bains,
- . M.Leth, maire de Demandolx,
- . M.Mordelet, maire d'Aiguines,
- . M.Raybaud, maire de St-Julien-du-Verdon,
- . M.Sauvan, maire de Peyroules,
- . M.Sialleli, maire d'Artignosc-sur-Verdon,
- . M.Single, maire de Moustiers-Sainte-Marie,
- . M.Tognetti, 1^{er} adjoint de La Verdrière.

Les habitants :

- . M.Amoros, Trigance,
- . M.Archiloque, Moustiers-Sainte-Marie,
- . Mme Bataille, Moustiers-Sainte-Marie,
- . M.Bettus, La-Palud-sur-Verdon,
- . M.Blanc, Marseille (La Palud-sur-Verdon),
- . Mme Coulet, Saint-André-les-Alpes,
- . M.Cru, La Palud-sur-Verdon,
- . M.Chabot, Valensole,
- . M.Chamonin, Moustiers-Sainte-Marie,
- . M.Codretto, Comps-sur-Artuby,
- . M.Corne, Soleils,
- . M.Da Costa, Régusse,
- . M.Dewandeler, La Palud-sur-Verdon,
- . M.Domenge, Castellane,
- . M.Ferrando, La-Palud-sur-Verdon,
- . M.Flory, La Palud-sur-Verdon,
- . Mme Gibelin, Barrême,
- . M.Gonella, Marseille (Moustiers-Sainte-Marie),
- . M.Gorgeon, La Palud-sur-Verdon,

-
- . M. et Mme Leroy, Castellane,
 - . M.Lions, Les Salles-sur-Verdon,
 - . M.Monier, Lorgues,
 - . M.Noblet, Taloire,
 - . M.Olkowick, La Martre,
 - . M.Parodi, Aix-en-Provence,
 - . Mme Peytral, Ste-Croix-du-Verdon,
 - . M.Poisson, Régusse,
 - . Mme Sturma, Rougon,
 - . M.Verdegen, La Palud.

Les « anciens » :

- . M.Audibert, Rougon,
- . M.Bertin, Trigance,
- . M.Camoin, Comps,
- . M.Cauvin, La Palud,
- . M.Honnorat, La Palud,
- . M.Layet, Aups,
- . M.Susini, Rougon.

Les institutions :

- . Mme Buisse, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Aix-en-Provence),
- . M.Cabon, DIREN, Aix-en-Provence,
- . M.Chesneaux, Conseiller Régional, Marseille,
- . M.Janetti, Syndicat Mixte des Pays du Verdon,
- . M.Leurquin, ex-sous préfet de Castellane, DATAR,
- . Mme Magnaldi, Syndicat Mixte des Pays du Verdon,
- . M.Martin, Syndicat Mixte des Pays du Verdon,
- . M.Martinetti, Comité Départemental du Tourisme 04, Digne,
- . M.Ménicucci, premier directeur du Parc naturel régional du Verdon (1997-2002),
- . M.Milazzo, EDF hydraulique, Castellane,
- . M.Tabbard, ONF, Castellane,
- . Les chargés de mission du Parc depuis 1996.

INDEX

DES PRINCIPAUX ACTEURS DES TERRITOIRES VERDONIENS

Léon AUSCHER : p.200, 243, 246, 247, 258, 261.

Isidore BLANC : p.155, 200, 201, 202, 205, 206, 233, 235, 236, 243, 248, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 262, 265, 266, 267, 268, 287, 289, 290, 305, 308, 381.

Raoul BLANCHARD : p.155, 156, 158, 160, 161, 163, 165, 167, 222.

Norbert CASTERET : p.225, 226, 227, 243, 247, 267.

Edmond CHAIX : p.200, 243, 256, 261, 263, 264.

Jules CHAPERON : p.268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290.

Joseph CHAUVIN dit Joëlle FONT D'ËILENC : p.207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 224, 258, 259, 260, 261, 263, 264, 265, 268, 29, 287, 289, 290, 313, 314.

Robert DE JOLY : p.237, 247, 258, 259, 267.

Louis HENSELING : p.244, 260, 279, 289.

Maurice JANETTI : 349, 350, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 377, 379, 381, 384.

Edouard-Alfred MARTEL : p.170, 171, 187, 197, 200, 202, 215, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 256, 261, 262, 263, 266, 267, 268, 290, 299, 300, 301, 304, 305, 308, 317, 323, 381.

Pierre-Maurice PERRIER-MORILLON : p. 334, 335, 336, 337, 339, 340, 341.

Maurice PARODI : p. 326, 328, 329, 336, 354, 378, 379, 380.

Marcel PROVENCE : p.202, 203, 204, 205, 206, 207.

Roger VERDEGEN : p. 218, 219, 225, 233, 320, 381, 383.

Alfred WEYSEN : p.173, 174, 175, 176, 177, 178.

Ivan WILHELM : p.238, 293, 395, 296, 298, 301.

Le territoire du Parc

